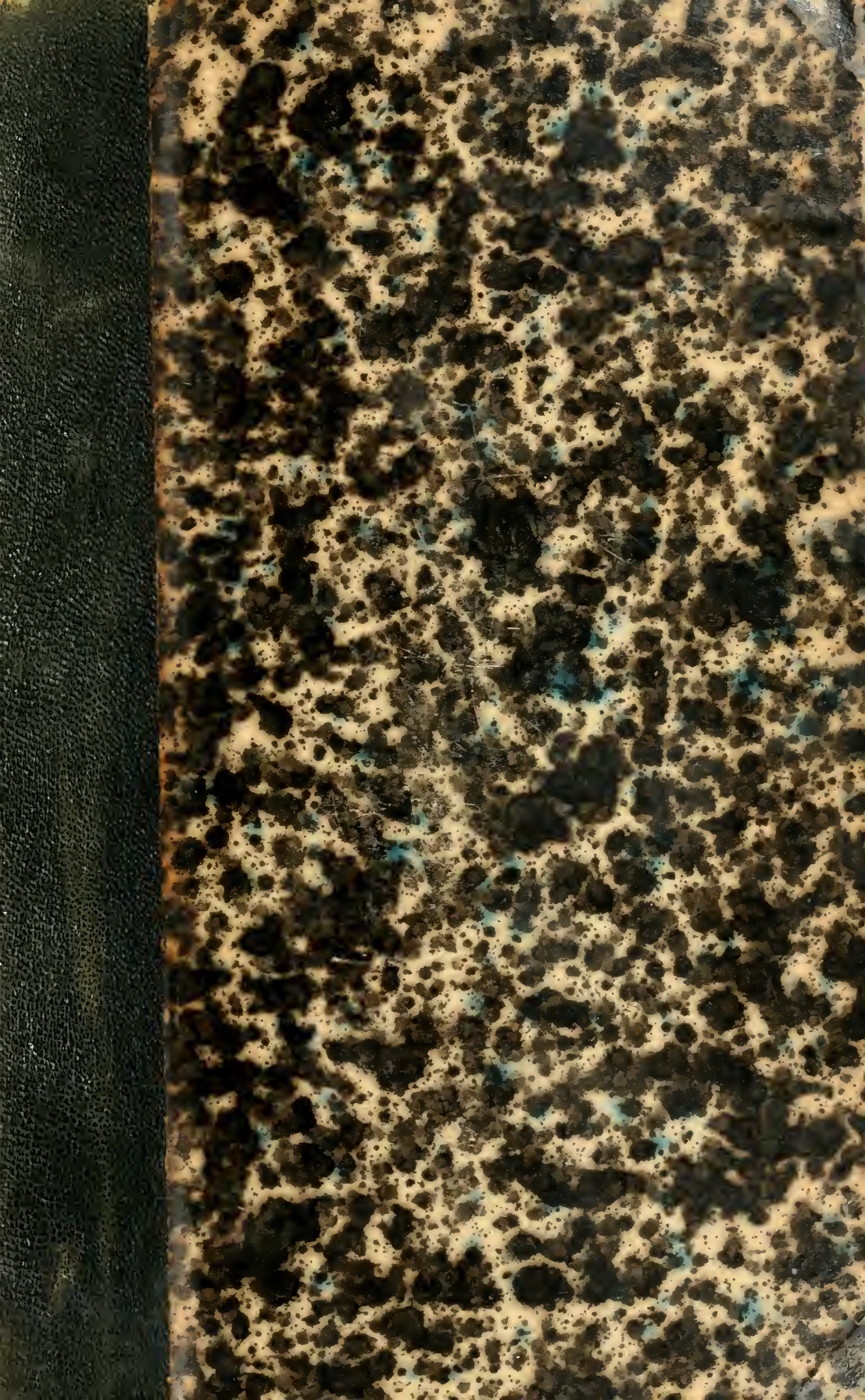

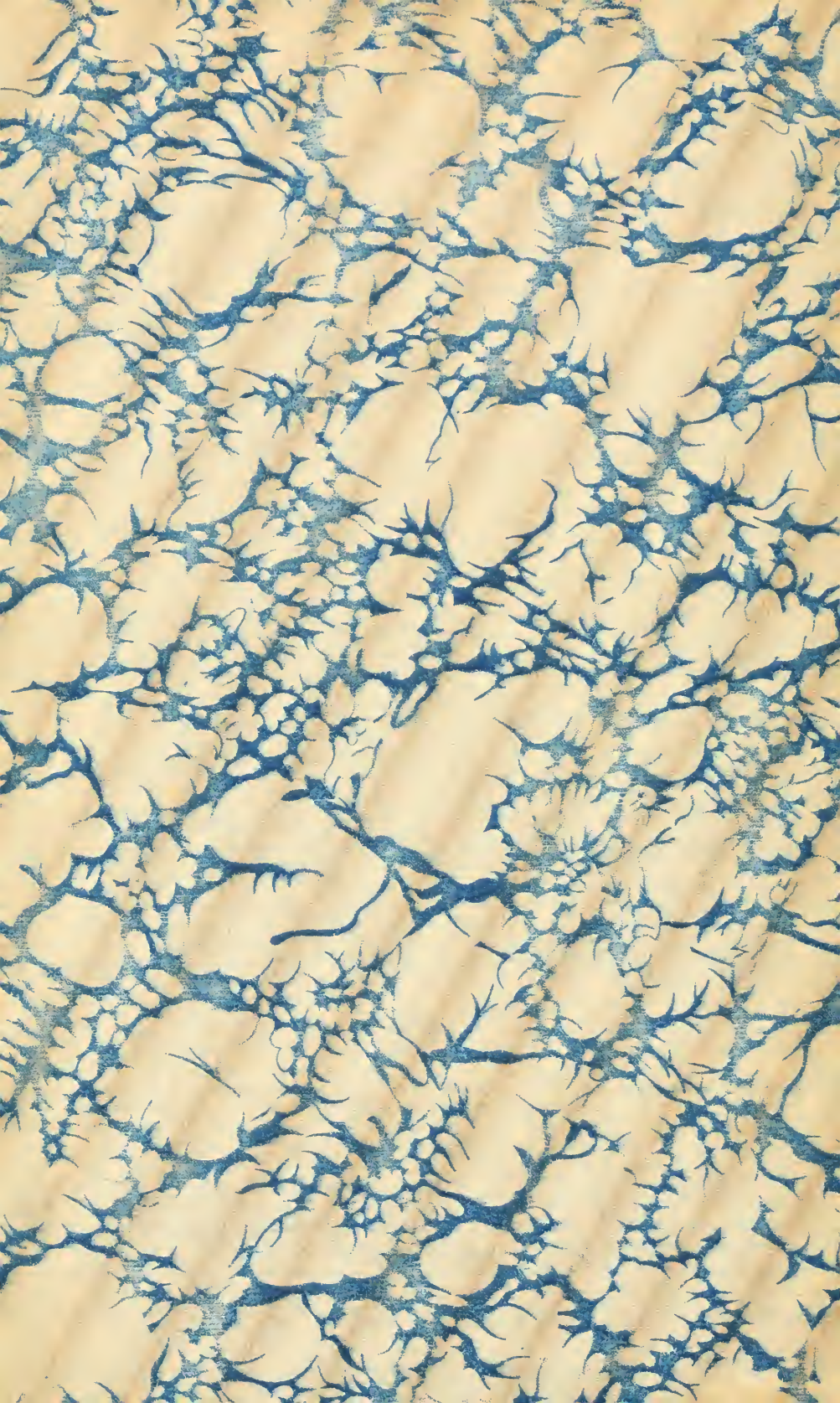

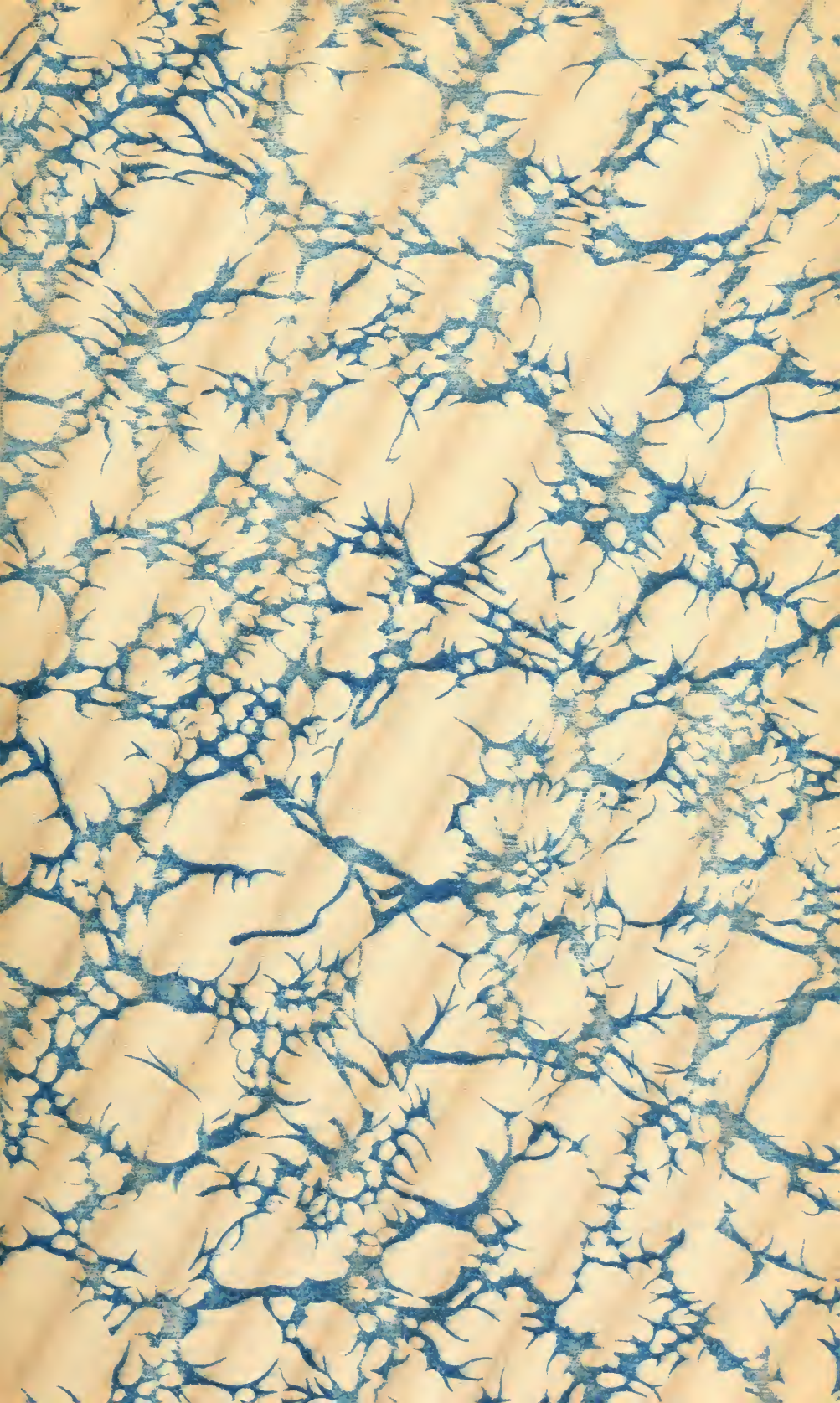

LA REVUE SOCIALISTE

TOME XXII

LA

REVUE SOCIALISTE

Fondée par Benoît MALON

DIRECTEUR :

Georges RENARD

TOME XXII

(JUILLET-DÉCEMBRE 1895)

PARIS
LIBRAIRIE DE LA *REVUE SOCIALISTE*
10, Rue Chabanais, 10

1895

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/larevuesocialist22part

L'Évolution Socialiste (1)

Sous ce titre : *L'Évolution Socialiste,* bien des sujets peuvent être abordés. Ce n'est ni de l'évolution de la pensée socialiste à travers l'histoire, ni même de l'évolution du parti socialiste que je voudrais vous entretenir ce soir. C'est d'un sujet beaucoup plus humble, beaucoup plus restreint, mais non moins intéressant peut-être pour nous qui sommes dans le combat et dans l'action ; c'est de l'évolution, de la transformation, dans ces dernières années, de l'action socialiste en France.

Il est, citoyens, un spectacle qui à l'heure actuelle frappe tous les yeux, qui force jusqu'à l'admiration de nos adversaires, c'est celui qu'offre depuis deux ans le parti socialiste français. On peut dire, sans exagération, qu'en cette brève période le parti socialiste, dans notre pays, a pris soit à la Chambre, soit dans le pays, la première place entre tous les partis politiques. A la Chambre : je n'ai qu'à indiquer d'un mot les manifestations successives qu'il y a faites ; je n'ai qu'à rappeler comment, dès la première séance de cette législature, mon ami Jaurès, que vous acclamiez justement tout à l'heure, portait au parti gouvernemental le premier et le plus rude coup, en dressant devant le président du conseil, réduit à l'impossibilité de répondre, le programme du parti socialiste dont le suffrage universel venait d'envoyer à la Chambre plus de 50 représentants. C'était le début ; vous savez de quelles affirmations et de quelles victoires ce début a été suivi. Je n'en veux évoquer qu'une : je ne veux rappeler à ceux qui m'écoutent que la lutte soutenue pendant six mois par le parti socialiste, à la tribune du Parlement et dans le pays, contre le Président de la République, que les circonstances mêmes de son élection posaient en face du parti socialiste comme son adversaire personnel, comme le représentant de tous les anciens partis contre le parti nouveau. Aucun citoyen en France n'a oublié cette histoire ; elle est

(1) Conférence organisée par le groupe des Etudiants collectivistes, à la salle d'Arras, le 28 juin 1895, sous la présidence de Gustave Rouanet.

d'hier. Pendant six mois, contre Casimir-Perier le parti socialiste a combattu pied à pied, sur tous les terrains, par tous les moyens légaux, et l'issue de la lutte a été ce qu'elle devait être dans un pareil duel, commencé et poursuivi de telle façon : l'un des adversaires a disparu, mais ce n'a pas été le parti socialiste.

Ce n'est pas seulement à la tribune de la Chambre que le parti socialiste depuis deux ans s'est ainsi affirmé : c'est dans le pays tout entier, partout où a éclaté un conflit entre les travailleurs et leurs patrons. Partout où l'appui de la parole socialiste a été réclamée, on a vu les députés socialistes, fidèles à leur mandat, accourant à l'appel des grévistes et des populations, et en deux ans nous avons jeté sur le pays un réseau si serré de mailles, que nous pouvons dire qu'à l'heure actuelle il n'y a pas une région en France qui échappe à notre filet ; il n'y a pas un département, si rétrograde qu'on pût le juger, si royaliste ou clérical qu'on pût le croire, qui n'ait entendu sonner la parole socialiste, où nos orateurs n'aient été planter leur drapeau et affirmer leur foi.

Or, comment se fait-il qu'un parti qui, il y a deux ans, était, au point de vue de l'influence politique, absolument méconnu, qui avait bien des représentants au Parlement, qui comptait depuis longtemps au dehors des militants ardents et des penseurs illustres, mais qui n'avait pas pu parvenir jusqu'alors à faire sentir, d'une manière tangible, son influence dans la politique de ce pays : comment se fait-il que ce parti ait non seulement affirmé sa vitalité politique, mais soit devenu en réalité l'arbitre des partis ? Comment, et pourquoi ? Tout le monde a répondu déjà : parce que l'union s'est faite entre les membres du parti socialiste. Aux dissentiments qui déchiraient des groupements ennemis, surtout occupés à s'épier les uns les autres, à éplucher leurs programmes respectifs, à dénoncer les manquements à l'orthodoxie, a succédé une union profonde, intime et solide. Comment cette union s'est-elle faite ? Pourquoi s'est-elle faite ? Laissez-moi vous le rappeler.

Depuis longtemps des tentatives, des essais d'union avaient été faits ; parmi les militants du parti socialiste, beaucoup estimaient qu'il ne serait vraiment constitué, qu'il n'aurait toute sa force, que lorsqu'ils seraient parvenus à réunir dans une commune action ces fractions qui n'étaient séparées, en réalité, que par des dissentiments faciles à oublier et par des divergences qu'il était fort aisé de redresser. Déjà, à plusieurs reprises, des militants, parmi ceux qui font le plus d'honneur au parti socialiste, avaient essayé, sous diverses formes, d'opérer ce rapprochement : ils y échouèrent pour des raisons très diverses, dont la principale peut-être est que, précisément, chacun d'eux appartenait à un groupement déjà organisé et connu du parti socialiste, et que le seul fait que la tentative provînt du représentant de

telle ou telle fraction, indisposait et prévenait contre sa tentative les fractions rivales.

C'est alors que nos adversaires vinrent nous fournir l'occasion de ce rapprochement indispensable à la prospérité, à la vie du parti socialiste : le crime de Fourmies fut commis. Et comme à la suite de cet abominable massacre, le sang des victimes demandait vengeance, on chercha un bouc émissaire et l'on choisit le parti socialiste. Paul Lafargue et Culine furent amenés sur les bancs de la cour d'assises du Nord et condamnés, par une sanglante dérision, comme auteurs responsables du massacre. Mais, quelques mois plus tard, une des circonscriptions de Lille était appelée à se choisir un député, la candidature de Paul Lafargue était posée ; au second tour de scrutin, on parla très haut et très net de l'union nécessaire du parti socialiste, et ce que jusqu'alors n'avaient pu faire les exhortations des meilleurs et des plus autorisés parmi les socialistes, le péril commun et l'exécration commune de l'ennemi le firent. Contre l'homme qui avait sur la conscience le sang de Fourmies, contre le ministre d'alors, l'union se fit, non seulement entre tous les socialistes, mais entre les radicaux socialistes et les socialistes de Lille, et cette union fut publiquement scellée par l'élection de Paul Lafargue. Son entrée à la Chambre ne fut pas une victoire isolée, sur un point, du parti socialiste, mais le prologue de l'action qui allait se nouer aux élections générales de 1893. A ce moment il devint facile, en évoquant précisément ce souvenir, en rappelant ce que l'union avait pu faire, d'opérer à nouveau le groupement entre toutes les fractions. Comment il s'est fait, je n'ai pas à le rappeler, mais je puis dire qu'alors il n'y avait qu'un moyen de la réaliser ; on ne pouvait pas essayer de rédiger un programme commun auquel on obtînt l'adhésion préalable de toutes les fractions du parti ; on se serait séparé, avant de pouvoir arriver à une rédaction qui satisfît pleinement chacune d'elles ; on fit le contraire, on dit à toutes : « Vous aurez, dans le même journal, liberté entière de soutenir vos théories particulières, il n'y a qu'une consigne, qu'une règle : Liberté complète de tirer sur l'ennemi quand et comme vous voudrez, mais vous n'avez pas le droit de perdre un seul projectile sur les camarades du parti ; soutenez à votre guise vos idées particulières, mais n'allez pas déshonorer vos munitions en les tournant contre ceux qui par d'autres chemins marchent au même but. »

La paix fut scellée, et il sied ici de rendre un hommage public, au milieu du parti socialiste, aux hommes qui nous ont montré la voie, aux penseurs, aux militants qui, comme Jules Guesde, comme Vaillant et tant d'autres, ont fait preuve de la plus complète abnégation et du plus haut esprit politique. Et c'est de cette union, réalisée quelques semaines avant les élections générales, qu'est sortie l'élection de

cinquante députés socialistes : premier résultat qui devait être immédiatement suivi d'un second ; le rapprochement des hommes s'était fait, mais le rapprochement des hommes devait fatalement et rapidement amener le rapprochement des idées. Entre ces diverses fractions qui se connaissaient mal, qui souvent étaient séparées beaucoup plus par des piqûres d'amour-propre que par des dissidences profondes de doctrines, devaient s'opérer un apaisement et une réconciliation, dès que les hommes qui les composaient se seraient trouvés par la force des choses unis côte à côte dans la même œuvre quotidienne. Non seulement ils se sont assis sur les mêmes bancs, mais ils ont eu, les uns et les autres, à supporter les mêmes assauts, ils ont vu chaque jour le même ennemi se dresser contre eux, ils ont dû soutenir, fraternellement unis, les mêmes combats à la Chambre et dans le pays, pour justifier leurs idées, pour défendre les intérêts des travailleurs comme dans la grève du Pas-de-Calais et dans d'autres conflits analogues. Soumis aux mêmes vexations du pouvoir, appelés à défendre le même drapeau, il s'est produit entre eux ce qui devait se produire entre honnêtes gens de bonne foi : ils se sont reconnus frères, camarades de lutte, chacun d'eux n'en conservant pas moins intact l'idéal particulier qu'il s'était fait à lui-même de la société future, gardant la conception intégrale qu'il s'était formée des diverses étapes que nous aurons à parcourir pour arriver au but. A mesure qu'ils se sont mieux connus, les différences qui les séparaient se sont sinon évanouies, du moins atténuées ; les caractéristiques de chaque fraction se sont peu à peu effacées, de sorte qu'on peut dire avec exactitude qu'il n'y a actuellement qu'un parti uni, homogène, qui s'intitule sans autre qualification : le parti socialiste français.

Ce parti socialiste français constitué, par besoin de tactique, pour répondre à une nécessité du combat politique, est devenu, par la loi même de son développement, un parti étroitement lié par la compréhension commune :

D'un même point de départ, qui est la critique identique de la société capitaliste actuelle ;

D'un même point d'arrivée, qui est la conception identique dans ses grandes lignes de la société future.

Tous les socialistes, aujourd'hui, sont en effet d'accord sur le premier point, qui est essentiel : c'est qu'il est impossible qu'un régime tel que le régime capitaliste actuel subsiste longtemps, parce qu'il porte en lui un germe de mort rapide ; parce qu'on ne peut comprendre qu'une société continue à faire vivre côte à côte ces deux collectivités très différentes par le nombre et par la puissance : d'un côté une minorité de ploutocrates dont le nombre diminue chaque jour, dont la puissance d'argent grandit chaque jour ; et, en face de cette minorité

ploutocratique, aux mains de laquelle la concentration des capitaux, le développement du machinisme, mettent chaque jour des ressources plus nombreuses et plus puissantes, une armée de prolétaires qui se recrute tous les jours de nouveaux misérables. Entre ces deux groupes, entre cette infime minorité et cette majorité immense, il y avait autrefois, il subsiste en partie aujourd'hui, ce que j'appellerai la « classe tampon », la classe moyenne dont le régime économique actuel, dont la fatalité économique chaque jour diminue le nombre; une classe moyenne qui voit chaque jour s'égrener un certain nombre de ceux qui la composaient et qui vont s'incorporer au prolétariat; ceux-ci, petits rentiers, parce qu'ils ont été dépouillés de l'épargne péniblement amassée pour leurs vieux jours par quelque spéculation de haut vol; ceux-là, petits commerçants, qui possédaient hier encore la petite boutique, sauvegarde de leur dignité, abri suprême contre la misère, et qui s'en voient tout d'un coup expropriés par la concurrence fatale, chaque jour grandissante, des grands magasins; ces autres enfin, petits agriculteurs, petits propriétaires, que l'extension de la grande propriété, le poids croissant de l'impôt et le développement de l'usure exproprient eux aussi de la petite propriété où ils vivaient, où ils comptaient trouver jusqu'à la fin de leurs jours un gagne-pain honorable pour leurs enfants et pour eux.

C'est ainsi que par une transformation ininterrompue, d'un côté le petit groupe des ploutocrates voit sa puissance matérielle grossir, et de l'autre l'armée des prolétaires reçoit de nouvelles recrues qui, en entrant dans ses rangs, lui apportent avec des forces nouvelles des raisons nouvelles de souhaiter la transformation de la société actuelle.

Il est de toute impossibilité qu'un régime organisé dans de telles conditions, qui renferme dans son sein de telles antinomies, puisse persister longtemps encore : c'est l'avis de tous les socialistes, sans exception, d'accord sur ce point de départ comme ils le sont aussi, nous l'allons voir, sur le point d'arrivée.

Sans doute, non seulement chaque fraction du parti socialiste, mais, je dirai plus, chaque socialiste s'est tracé à lui-même un idéal de la société future. Nous n'avons pas la prétention de substituer à ces esquisses nombreuses et diverses une ébauche unique, nous n'avons pas surtout la prétention de fixer dès maintenant en des traits arrêtés, et qui ne changeraient pas, le tableau de la société future; mais, ce que nous disons, c'est que quel que soit le détail par lequel se différencient ces diverses esquisses, tous les socialistes ont pourtant un même idéal que l'on peut caractériser en quelques mots. Tous pensent que la société future doit avoir pour caractère essentiel de faire disparaître les parasites, ceux qui vivent du travail d'autrui, et que cette disparition doit avoir pour corollaire nécessaire l'attribution à

chacun du produit intégral de son travail. Cette société future n'apparaît pas aux socialistes comme je ne sais quel couvent ou je ne sais quelle caserne, où chacun devrait courber la tête sur un travail obligatoire, qui lui serait de vive force imposé pour l'utilité commune; dans la société nouvelle, le travail, loin de revêtir l'aspect de châtiment que lui prêtent les vieilles religions, sera au contraire l'épanouissement naturel de l'activité et de l'énergie humaines; chaque homme donnera à la société une portion de son travail, certain qu'elle ne sera pas détournée au profit d'une minorité, mais qu'elle ne servira qu'à la satisfaction des besoins de la collectivité.

Voilà, mes chers concitoyens, dans ses grandes lignes, débarrassée de tous les détails, de toutes les particularités que les imaginations particulières peuvent y introduire, l'esquisse de la société future, sur laquelle les socialistes sont d'accord.

Ils sont d'accord aussi sur les premières étapes que nous devons parcourir pour passer de l'une à l'autre. Car, citoyens, c'est une calomnie très souvent répandue, et que je n'ai pas besoin ici, et devant vous, de m'arrêter à réfuter, que les socialistes nourrissent l'espoir que demain, par un coup de baguette, ils vont transformer en une société nouvelle la société où nous vivons. Non, nous n'avons pas ce pouvoir, et nous n'avons jamais nourri cette chimère. Nous savons très bien que pour atteindre son idéal, l'humanité devra passer par une série d'étapes, par une série de difficultés, qu'elle devra traverser une série d'obstacles accumulés sous ses pas. Ce que nous avons l'ambition de préciser et ce qu'à l'heure actuelle tous les socialistes français sont d'accord pour déterminer, ce sont les premières étapes par lesquelles il faudra passer. Lorsque nous considérons dans la société actuelle cet antagonisme entre une petite minorité et l'immense majorité des travailleurs, qu'est-ce que nous disons? Nous disons que le problème à résoudre est d'exproprier cette petite minorité et de rendre à la masse la propriété des instruments de production. Mais ce n'est pas demain que nous pouvons espérer le réaliser, car à l'heure actuelle le phénomène dont nous parlions tout à l'heure ne se produit pas encore dans tous les ordres de production avec la même intensité; dans certaines catégories, l'on peut encore nourrir l'illusion que la petite propriété subsistera, parce qu'il semble que la même main tient et l'instrument de travail et le produit du travail.

Ce n'est pas contre ces petits propriétaires, que le parti socialiste dirige ses coups; loin de là! Le parti socialiste constate ce qui existe à l'heure actuelle; il constate que, par exemple, la Banque, établissement national, est aux mains de quelques ploutocrates; il constate que les chemins de fer, entreprises nationales, sont sous la direction d'une petite minorité de ploutocrates; il constate encore que les mines, pro-

priétés nationales abandonnées par les gouvernements antérieurs aux mains de quelques financiers, appartiennent à un petit groupe de ploutocrates. Il demande que nous mettions d'abord la main sur les mines, sur les chemins de fer et sur la Banque ; puis, après cette première reprise, que nous procédions à celle des formes d'industrie où déjà la propriété privée n'est qu'une pure fiction. Est-ce qu'on peut parler sérieusement de propriété privée pour les raffineries de sucre ? A l'heure actuelle elles sont en France la propriété de cinq ou six grands financiers qui s'entendent ensemble pour faire les cours. Y a-t-il là initiative individuelle, liberté individuelle ? Évidemment non. Là comme pour les usines, comme pour les chemins de fer, comme pour la Banque, le monopole s'est d'ores et déjà emparé de l'industrie. Or, nous disons que partout où le monopole s'est emparé d'une industrie, le droit et le devoir du parti socialiste est de substituer aux monopoleurs, à cette petite minorité, la propriété de l'État ; et, en ce faisant, nous entendons purement et simplement préparer la réalisation complète de la société nouvelle. Mais nous entendons le faire, non pas d'après un plan né dans notre imagination, non pas d'après des conceptions sorties toutes armées de notre cerveau ; nous entendons suivre pas à pas les faits, réaliser ce qui déjà a été réalisé par les phénomènes économiques eux-mêmes et nous savons que lorsque nous déclarerons propriété nationale les chemins de fer, les usines, la Banque, les raffineries, nous ne porterons à aucun intérêt respectable un préjudice dont personne puisse légitimement se plaindre. Nous substituerons seulement à la propriété du monopole la propriété de la nation, nous préparerons l'avénement du régime qui nous apparaît comme la conséquence nécessaire, fatale, du régime économique actuel.

Nous regardons autour de nous, nous voyons à mesure que le machinisme croît, que les progrès de la science s'étendent, la propriété se concentrer et s'accumuler les bénéfices en un petit nombre de mains ; nous voyons que la grande majorité, la grande masse des producteurs, est exploitée, est volée au profit d'un petit nombre ; et nous voulons faire rendre à la nation toute entière ce que ce petit nombre s'est injustement approprié.

Néanmoins, même en poursuivant dans ces conditions, sous cette forme, la transformation économique, nous nous heurtons à chaque pas à des calomnies auxquelles il nous faut répondre. On dit (on le disait déjà en 1848, on le redit maintenant) : le parti socialiste, c'est un parti de partageux ; le parti socialiste ! mais il n'a qu'un but : c'est de mettre la main sur toutes les petites propriétés. Et l'on s'en va dans les campagnes, de bourg en bourg, de village en village, clamer : les socialistes, ce sont les ennemis ! le socialisme, c'est le vol ! Seulement nous ne sommes plus en 1848 ; il a coulé

depuis de l'eau sous le pont, et l'on ne peut plus essayer d'arrêter la propagande des socialistes, en leur prédisant que lorsqu'ils se présenteront à la campagne, ils seront reçus par les fourches et par les faux. On ne peut plus le leur prédire, parce qu'ils sont allés dans les villages, parce qu'ils ont parlé aux paysans, parce qu'ils ont fait des conférences rurales, parce que leurs candidats ont été solliciter les votes de ces électeurs ruraux, de ces petits propriétaires agricoles, de ces travailleurs des champs, qui pour être exploités sous une autre forme et dans d'autres conditions que les travailleurs urbains n'en sont pas moins tout autant exploités. Et il s'est produit ce phénomène : que les paysans ont pris, au lieu de leurs fourches, leurs bulletins de vote, et qu'ils les ont laissé tomber en faveur des candidats socialistes. On a alors assisté à ce spectacle, terrifiant pour la société actuelle, d'agriculteurs, de laboureurs, mêlant leurs bulletins de vote à ceux des mineurs et des verriers de Carmaux, et de quatre cantons agricoles s'unissant à un canton de grande industrie, pour élire un socialiste comme Jaurès ; la propagande agricole a porté ses fruits, les socialistes ont été écoutés à la campagne comme à la ville ; les calomnies qu'on avait semées contre eux n'ont pas germé, parce qu'il y avait un état de choses de plus fort, de plus éloquent que toutes les calomnies ; parce que ces petits travailleurs, parce que ces petits propriétaires ont supporté trop longtemps un régime sous le faix duquel ils ploient, et qu'à la fin, eux aussi, ils ont levé la tête, ils ont tendu l'oreille, ils ont entendu et écouté la parole socialiste qui venait jusqu'à eux.

On a exploité contre nous la séparation entre le travail des villes et celui des campagnes. Il y a trop longtemps que pour maintenir et pour consolider leur domination, nos maîtres essaient de jeter les uns contre les autres, travailleurs des villes et travailleurs des champs, qu'ils cherchent à opposer la république des paysans à la république des villes. La république des paysans, des travailleurs agricoles, elle a le même drapeau, la même doctrine, elle se réclame des mêmes idées que la république des travailleurs urbains ; et ces deux républiques s'appellent d'un seul nom : la république sociale, la république du peuple contre celle des ploutocrates.

Mais le parti socialiste n'est pas allé seulement au travailleur des champs, il ne s'est pas contenté de porter sa propagande jusque dans les villages. On avait dit : « Le parti socialiste, c'est le parti des travailleurs manuels, c'est le parti des ouvriers », et cette fois encore on voulait créer la division parmi nous; on voulait opposer les travailleurs des bras à ceux du cerveau. On avait, un moment, voulu séparer les socialistes en deux classes, en deux castes, ou plutôt on avait songé à interdire l'entrée du parti socialiste à quiconque ne

travaillait pas de ses mains et ne portait pas la blouse; et puis, un jour est venu où ceux de nos amis qui s'étaient laissé séduire par cette vue superficielle ont compris leur erreur, et que pour que le parti socialiste fût vraiment ce qu'il doit être, le parti de toutes les misères, il ne devait pas seulement accueillir les malheureux qui ont la blouse au dos, mais qu'à côté de ceux-là il y avait une catégorie moins nombreuse peut-être, mais non moins intéressante d'exploités, ceux qui sont exploités dans leur cerveau, ceux qui travaillent pour les autres, non pas l'outil mais la plume ou le compas à la main. On a compris que le drapeau socialiste devait abriter sous ses plis tous les exploités, que travailleurs du cerveau comme travailleurs des bras devaient se grouper côte à côte dans le même parti, et que si le parti socialiste voulait remplir sa destinée, que s'il voulait accomplir l'œuvre, qu'il a le devoir d'accomplir, il devait ouvrir tout grands ses bras à ces instituteurs, à ces ingénieurs, à ces salariés de la plume, qui ne sont pas moins misérables que les travailleurs manuels, qui le sont peut-être plus parce qu'ils sentent plus vivement les souffrances qu'ils subissent. Et le parti socialiste s'est ouvert à eux, il leur a dit : « Venez à moi, nous avons besoin de vous, nous avons besoin que, de même que les déserteurs de la noblesse et du clergé venaient en 1789 grossir les rangs du Tiers-État, vous veniez aujourd'hui grossir les rangs des prolétaires, vous enrôler parmi nous ». Et, comme il y a cent ans, l'appel a été entendu ; et il n'y a pas aujourd'hui une ville, il n'y a pas un coin en France où le parti socialiste n'ait vu, à côté des travailleurs manuels de la terre et de la ville, ces travailleurs du cerveau, ces professeurs, ces ingénieurs, ces étudiants se joindre à lui et lui apporter une force dont il a besoin et qu'il sait, qu'il saura utiliser. Grâce à cette propagande, le parti socialiste a donc groupé autour de lui un nombre de plus en plus grand de travailleurs, élargissant chaque jour davantage ses théories et ses doctrines, sans jamais faillir ses principes directeurs. La campagne qu'il a faite hier, il faut qu'il la continue demain dans les mêmes conditions, sans relâche; si les petits intérêts de tout ordre viennent lui demander aide et protection, c'est qu'il est aujourd'hui le seul parti en état de les défendre; c'est que tout autre parti, quelles que soient les paroles mielleuses avec lesquelles il essaie de les attirer, quelles que soient les promesses qu'il leur fasse, est dans l'impuissance irrémédiable, absolue, de les servir; parce que pour donner satisfaction à ces petits intérêts il faut que le parti qui prétend les servir, soit à la fois révolutionnaire et évolutionniste. Révolutionnaire, j'entends par là qu'il n'est pas en notre pouvoir de remédier aux maux profonds dont souffre la société actuelle, par quelques remèdes anodins ; pour modifier l'état social actuel, c'est une transformation complète, intégrale, qui est nécessaire;

le parti qui promet et qui veut procurer à ces petits intérêts aujourd'hui courbés sous la domination capitaliste, une rénovation et une satisfaction complète, ne peut le faire qu'à une condition : c'est de se proposer pour but la transformation totale de la société actuelle, la disparition complète du salariat, la création d'une société nouvelle où tous les travailleurs possédant, ayant la propriété individuelle des objets de consommation, laisseraient à la société, laisseraient à la collectivité, la propriété intégrale des instruments de production; sans cette conversion complète et totale on peut bien apporter à certaines souffrances un remède partiel, mais on ne peut pas espérer changer la face des choses, et apporter un remède sérieux et complet aux maux que nous signalons. Mais en même temps que le parti socialiste affirme, dans le sens précis que je signale, et qui ne laisse place à nulle équivoque, son caractère révolutionnaire, il doit affirmer aussi son caractère évolutionniste; c'est-à-dire qu'en même temps qu'il comprend la nécessité d'une transformation totale de la société, en même temps qu'il se la donne pour but et qu'il la poursuit, il sait bien qu'il n'arrivera pas à substituer du jour au lendemain, par une formule magique, un régime à l'autre; il sait les lois de l'histoire et de notre misérable humanité, qu'une société ne se transforme pas par un coup de baguette, et que nous ne pouvons que rendre plus facile et plus rapide cette transformation évolutionniste. Nous ne devons pas, c'est pour nous un devoir de conscience, dissimuler que cette œuvre au triomphe de laquelle nous travaillons, cette transformation totale, nécessaire, fatale, s'opérera par degrés, par modifications successives : c'est l'évolution qui fera la révolution.

Nous avons à faire appel à une série de mesures préparant et hâtant la transformation, assurés que c'est par leur application successive que nous arriverons à la réalisation de nos vues; mais pour cela il faut nous mettre d'accord sur la direction à suivre et les moyens à employer.

Comment dans notre société, en cette année 1895, les socialistes français peuvent-ils le plus avantageusement grouper leurs efforts ?

Citoyens, il y a eu là-dessus des idées différentes émises dans le parti socialiste, et à un certain moment on a paru vouloir opposer l'une à l'autre deux forces socialistes, on a voulu opposer l'action corporative à l'action politique. Permettez-moi de dire que je ne comprends absolument pas une pareille opposition. L'action corporative : elle est indispensable dans une société comme la nôtre où, par la seule force des faits naturels, des phénomènes économiques, les patrons acquièrent de jour en jour une puissance plus considérable sur les ouvriers. Les ouvriers ne sont rien, c'est une poussière hors d'état d'opposer une résistance quelconque; s'ils ne se groupent pas, si les

ouvriers de chaque profession n'unissent pas leur faiblesse et ne s'entendent pas pour opposer à la volonté du patron la volonté de la masse ouvrière. Au point de vue de la défense des intérêts professionnels, l'action corporative est indispensable, et il faut que dans chaque corporation un syndicat se forme, qui réunisse dans son sein tous les travailleurs, sans exception ; mais l'action corporative est plus utile encore par le but second qu'elle se propose et qu'elle atteint même sans en avoir conscience : toutes les fois en effet que les ouvriers se groupent en syndicat, il est fatal qu'après s'être unis pour défendre leurs intérêts professionnels, ils en viennent à s'unir pour défendre leurs intérêts politiques. Et voilà pourquoi je dis qu'il est impossible d'opposer l'action corporative à l'action politique ; l'action corporative si elle était isolée serait impuissante, et je n'en veux d'autre preuve que cette loi qu'en ce moment même le gouvernement présente sans avoir d'ailleurs le courage de la soutenir devant le Sénat, cette loi par laquelle il propose d'enlever à quelques centaines de mille de travailleurs le droit de grève. Et comment donc les travailleurs pourront-ils résister à cette tentative, s'ils ne sont groupés pour défendre leurs intérêts professionnels, s'ils ne sont unis pour défendre leurs intérêts politiques, et s'ils n'ont des élus de leur choix qui iront devant les pouvoirs publics défendre leurs intérêts, s'opposer à l'infamie que l'on veut commettre, et affirmer la politique ouvrière ? L'action politique est donc indispensable ; le parti socialiste l'a bien compris : il entend la manifester en toute circonstance, pour l'élection des sénateurs aussi bien que pour celle des députés. On a beaucoup polémiqué à ce point de vue ; on a dit : « Mais participer au recrutement du Sénat, c'est maintenir une institution que nous voulons abolir ! » et l'on ne s'est pas aperçu qu'en tenant ce langage on était d'abord absolument illogique, attendu que la même objection serait non moins exacte contre notre participation à toutes les autres manifestations électorales, et qu'ensuite on faisait à nos adversaires la part trop belle, en empêchant quelqu'un des nôtres d'aller de la tribune du Sénat parler au suffrage universel, comme d'autres lui parlent de la tribune du Palais-Bourbon. De l'autre côté de la frontière, nos amis belges, eux, n'ont pas hésité à envoyer au Sénat comme à la Chambre des représentants socialistes : ils ont très bien fait. Le parti socialiste l'a compris, et il y a quelques jours, à Lille, dans ce grand département du Nord, où de mois en mois notre parti fait des progrès plus sensibles, nous prenions part à une grande manifestation faite par les socialistes pour l'élection sénatoriale : le jour n'est pas loin où nous verrons le parti socialiste avoir ses représentants au Luxembourg, où dans les grèves les sénateurs socialistes uniront leurs efforts à ceux des députés du parti. C'est qu'en effet, citoyens, la

conquête des pouvoirs publics est une nécessité qui s'impose à un parti qui combat pour faire triompher ses idées.

Le parti socialiste, quoi qu'en disent ses adversaires, n'est pas un parti de théoriciens et de songe-creux ; c'est un parti qui compte avec la réalité, il voit que dans un pays où en principe sinon en fait, en théorie, sinon en pratique, le suffrage universel est souverain, il a le devoir de saisir toutes les occasions qui lui sont offertes d'agir, d'agir sous toutes les formes, d'agir par l'action corporative, d'agir par l'action politique, d'agir par l'action légale. Si l'on avait quelque doute sur l'efficacité de cette action légale, sur l'utilité de cette tactique qui consiste à s'emparer de toutes les armes, si faibles soient-elles, que la société actuelle a laissées pour notre usage dans l'arsenal de ses lois ; eh bien ! il suffirait pour le lever, de considérer l'attitude de nos adversaires. Regardez : le parti socialiste, s'emparant de la loi sur les syndicats, parvient, après de longues années de lutte, à installer des syndicats dans toutes les régions de la France ; aussitôt nos adversaires s'aperçoivent que cette loi, excellente quand les ouvriers ne s'en servaient pas, qu'elle figurait dans la vitrine comme un objet de curiosité, auquel on ne touchait pas, ne vaut plus rien du jour où les ouvriers l'ont retiré de la vitrine pour s'en servir. Et pour traduire cet état d'esprit, il s'est trouvé un président du conseil, j'ai nommé M. Charles Dupuy, qui n'a rien conçu de plus habile que de fermer aux syndicats la Bourse du travail de Paris. Or, quelle a été la conséquence de cette mesure injustifiable et brutale ? Ça été de montrer à tous les citoyens la voie qu'ils devaient suivre, ça été de grouper des syndicats qui, la veille encore, étaient séparés par des rivalités de métier, par des hostilités personnelles ; ça été de faire, à Paris d'abord, en province ensuite, l'union des corporations par et contre le gouvernement, et, hier, quand après MM. Merlin et Cordelet, le gouvernement a proposé une loi pour abroger la loi trop libérale à leur gré de 1864 ; quand MM. Merlin, Cordelet et Trarieux ont apporté au Sénat cette loi abominable qui prétend retirer à plus de 400,000 travailleurs le droit de ne pas travailler quand ils le veulent, immédiatement l'accord s'est fait, la solidarité s'est affirmée entre toutes les grandes corporations, et au syndicat des chemins de fer, menacé par la loi Merlin, le syndicat des mineurs a répondu : « Qui vous attaque, nous attaque ; qui enlève le droit de grève à une corporation, l'enlève à toutes ; et le jour où les ouvriers des chemins de fer se mettront en grève, tous les ouvriers mineurs les suivront. »

Eh bien ! citoyens, s'il suffit que les travailleurs commencent seulement à user des armes légales qu'ils ont sous la main pour qu'immédiatement la peur et la débandade se mettent dans les rangs de nos adversaires ; est-ce que vous ne comprenez pas quelle force invincible

donne à un grand parti une tactique raisonnée et suivie, qui consiste à profiter de toutes les circonstances pour se poser en face des pouvoirs établis et pour affirmer, par la presse, par les élections, sous toutes les formes possibles, son existence et sa vitalité ?

Un parti comme le nôtre, décidé à employer pacifiquement et régulièrement tous les genres d'action, est un parti à qui la victoire est promise, qui est certain de l'avenir, parce qu'il n'a devant lui que des adversaires qui sont condamnés, par leur attitude antérieure même, à ne se servir contre nous des armes qu'ils ont entre les mains que d'une façon arbitraire, abusive et hésitante. Si nous savons user avec à-propos des moyens de lutte que nous possédons, nous sommes sûrs d'en conquérir de nouveaux; pour atteindre et obtenir la victoire, nous n'avons qu'à ouvrir les yeux des malheureux de plus en plus nombreux que le régime actuel jette au désespoir et à la misère, qu'à leur faire comprendre où est pour eux l'espoir, où est le salut. Nous n'avons pas, citoyens, et le parti socialiste tout entier l'a compris aujourd'hui, nous n'avons plus à fournir à nos adversaires l'occasion de ces journées dont autrefois ils ont tiré contre nos devanciers et pour eux-mêmes un si sanglant et si utile parti. Nous avons à poursuivre, sans nous laisser détourner de la voie où nous sommes entrés, sous toutes les formes, par tous les moyens, le travail de propagande auquel nous nous sommes attelés, et puisque j'ai l'honneur de parler ici devant des jeunes gens, puisque ce sont des jeunes gens qui m'ont demandé de venir aujourd'hui m'entretenir avec eux, c'est à eux qu'en terminant je m'adresse, et je leur dis : Un avenir merveilleux s'ouvre devant vous ; sans doute des désillusions vous sont réservées ; vous aurez à lutter contre l'indifférence des uns, contre la faiblesse des autres, mais la voie est ouverte; le parti socialiste a confiance en vous. Pour justifier sa confiance, il faut que vous vous donniez tout entiers à la grande œuvre qui vous sollicite. Livrez-vous-y sans réserve; vous en serez amplement récompensés par cette suprême jouissance de sentir que ce n'est pas pour vous seuls, pour un intérêt égoïste et particulier que vous vous dépensez. Lutter contre la domination arrogante d'une poignée de ploutocrates pour la libération de l'immense multitude des malheureux et des faibles, c'est la tâche la plus noble et la plus haute à laquelle un homme puisse consacrer ce qu'il a de forces et d'intelligence. Ce sera votre tâche.

A. Millerand.

Le Péril Bimétalliste

> Qui a fait cela ? les bureaucrates probablement ! les corps constitués ! les réputations établies, les gens établis, les gens de place, les gens de poids, les imbéciles considérables.
>
> J.-J. Weiss, *A propos de Théâtre.*

Par suite de la découverte récente de mines d'or à la frontière du Brésil et de la Guyane française, dans l'Australie occidentale, et surtout en Afrique, dans le Transvaal, le problème monétaire est entré dans une phase nouvelle, la dépréciation de l'or devant bientôt succéder à son appréciation. En effet, la production annuelle de l'or, qui était descendue de 700 millions (1856-1860) à 500 millions de francs en valeur, soit à 150,000 kilogrammes en quantité (1881-1885), est remontée à 800 millions en 1893, à 900 millions en 1894, s'élèvera probablement à 1 milliard de francs en valeur, soit à 300,000 kilogrammes en quantité, en 1895, et se maintiendra à ce taux ou au-dessus pendant un certain nombre d'années. Des gens compétents ont évalué à 14 ou 15 milliards la quantité d'or qui se trouve dans une partie du Transvaal seulement, le Wittwatersrand. Or, le principe que « les prix, toutes choses égales d'ailleurs, haussent ou baissent proportionnellement à l'augmentation ou à la diminution dans la quantité de la monnaie », qui est la clé de tous les problèmes monétaires, est un principe aujourd'hui susceptible d'une démonstration scientifique très rigoureuse. La monnaie s'offre journellement sur le marché du capital monnaie *(money market)*. Elle y est demandée par les entrepreneurs qui désirent acheter des capitaux fixes et circulants de la production (machines, instruments, outils, matières premières, produits fabriqués à mettre en vente à l'étalage) et par les propriétaires fonciers, travailleurs et capitalistes qui désirent acheter des capitaux fixes et circulants de la consommation (meubles, vêtements, objets d'art et de luxe, objets de consommation). Sa quantité offerte augmentant ou diminuant,

son prix de location, qui est le taux de l'intérêt, baisse ou hausse, et sa quantité demandée augmente ou diminue. Mais la quantité offerte des capitaux fixes et circulants, dont l'ensemble constitue toute la richesse sociale, restant la même pendant que leur quantité demandée augmente ou diminue, il est certain que leurs prix haussent ou baissent dans une proportion commune, moyennant quoi l'équilibre est rétabli.

En défalquant des 14 ou 15 milliards d'or qui doivent nous arriver la valeur de la quantité d'or qui sera employée à des usages industriels, et en ajoutant d'autre part à la quantité d'or et d'argent existant dans les pays à circulation métallique la quantité de papier qui y sert aussi d'instrument d'échange, on a pu évaluer sans aucune exagération à 12 ou 15 % la hausse des prix qui se produira d'ici à une dizaine d'années du fait de l'accroissement dans la production de l'or. Tous les gens qui spéculent sur l'écart entre un prix de revient et un prix de vente, les entrepreneurs d'agriculture, d'industrie, de commerce, et les capitalistes-actionnaires, qui vendront longtemps les produits en hausse avant d'élever le prix des services producteurs, vont nager en pleine prospérité. En revanche, tous les gens qui vivent d'un revenu fixé à forfait, les propriétaires fonciers, travailleurs et capitalistes-obligataires, vont se trouver dans la gêne. Les propriétaires fonciers qui cultivent eux-mêmes sont des entrepreneurs ; les autres espèrent réussir assez vite à faire élever leurs fermages ; mais les ouvriers auront à recourir au procédé si coûteux et si pénible pour eux de la grève pour faire élever leurs salaires ; les employés et les fonctionnaires publics auront plus de mal encore à faire élever leurs traitements ; et, quant aux petits capitalistes porteurs d'obligations, ils n'ont aucun moyen quelconque de faire élever leurs intérêts, qui sont fixés définitivement, et ils sont assurés d'ores et déjà d'être remboursés de leur capital en une monnaie dépréciée.

*
* *

Un jour viendra sûrement (on nous fait espérer que ce sera peut-être dans la seconde moitié du vingtième siècle), où l'on saura prendre des mesures pour empêcher une telle dislocation de tout le mécanisme économique et social. Peut-être alors, en considération de ce fait que le rôle des métaux précieux comme monnaie est beaucoup plus important que leur rôle comme marchandise, et que l'intérêt public doit passer avant l'intérêt privé, aura-t-on remis les mines d'or et d'argent entre les mains de l'État qui les exploitera en vue d'une production réglée sur les besoins. Peut-être, en cas d'insuffisance naturelle de la quantité de monnaie, saura-t-on se servir d'un billon d'argent complémentaire et régulateur. Peut-être, en cas d'excès

naturel de cette quantité, saura-t-on remédier à la hausse des prix des produits par une hausse calculée et décrétée des prix des services producteurs. Mais, pour aujourd'hui et en cette fin du dix-neuvième siècle, de telles idées font crier au socialisme d'État et, comme remède à la surabondance de la monnaie, nous aurons probablement le bimétallisme, c'est-à-dire une surabondance plus grande encore.

A l'heure qu'il est, l'or est le seul métal qui soit vraiment *monnaie*, parce qu'il est le seul qui, étant monnayé librement dans les hôtels des monnaies, sur la demande des particuliers, ait toujours et nécessairement une valeur de marchandise égale à sa valeur de monnaie. Quant à l'argent, dont le libre monnayage est partout suspendu, sauf au Mexique et peut-être quelque part ailleurs encore, il est non pas monnaie mais *billon*, parce que sa valeur conventionnelle comme monnaie est supérieure, de moitié environ, à sa valeur réelle comme marchandise. Or, les propriétaires de mines d'argent des États-Unis d'Amérique, dans une conférence tenue à Washington où seize états de l'Union étaient représentés, viennent, en mars dernier, de faire réclamer la frappe libre de l'argent comme de l'or sur le pied du rapport de valeur de 16 à 1. En février, au Reichstag allemand, les agrariens ont fait passer une proposition tendant à convoquer une conférence internationale pour ramener l'Europe au bimétallisme, et cette proposition sera, dit-on, certainement appuyée par le Conseil d'État. Une ligue nationale bimétallique s'est constituée le 23 mars, à Paris, pour réclamer le bimétallisme à 15 1/2 ; elle a l'appui des protectionnistes ; les ancien gouverneur, gouverneur actuel et caissier de la Banque de France y remplissent des fonctions ; des propositions législatives ont été déposées. Enfin, le 3 avril, la ligue bimétallique anglaise a tenu sa réunion actuelle à Mansion-House et M. Balfour y a demandé la substitution du bimétallisme à « l'absurde système monométallique sous lequel il avait à présent le malheur de vivre ». D'ailleurs, la production de l'argent était, dans ces derniers temps, de 4 ou 5 millions de kilogrammes par an, c'est-à-dire de quinze ou seize fois celle de l'or en quantité. Et la production de l'argent est encore bien plus susceptible de se développer que celle de l'or. Sous le régime d'un bimétallisme à quinze ou seize, elle serait donc égale et même supérieure en valeur. C'est-à-dire que, pour remédier aux inconvénients que nous procure une masse énorme de monnaie sous forme d'or, on veut nous inonder d'une masse plus grande encore de monnaie sous forme d'argent, ou que, pour nous consoler d'une hausse de 12 à 15 % sur les prix, on va nous porter cette hausse à 30 ou 40 %. Le prix des choses étant augmenté d'un tiers, ou porté aux quatre tiers de ce qu'il est, notre revenu sera réduit aux trois quarts de ce qu'il est, ou diminué d'un quart.

*
* *

Que des *silvermen* américains, appuyés par des agrariens allemands, des fabricants anglais et des protectionnistes français, n'aient aucun scrupule de nous prendre un quart de notre revenu pour se partager entre eux quelques milliards, et fassent dans ce but de grands efforts et de grands sacrifices, c'est ce qui n'a pas lieu d'étonner dans l'état actuel des mœurs sociales ; mais que l'accomplissement de cette iniquité ait été rendu probable par l'incapacité des gouvernements et par l'ignorance du public, et tout spécialement du public soi-disant savant, c'est une chose dont on ne se doute pas assez et qui offre la matière de l'étude la plus instructive.

*
* *

A tout seigneur tout honneur. Dans cette course à la désorganisation monétaire, financière et économique, les États-Unis tiennent la corde. L'État a, dans ce pays, la mauvaise habitude d'emprunter par émission de billets payables à vue, au porteur, qui forment la majeure partie de la monnaie de papier ; et cette monnaie de papier y a déjà eu et menace d'y avoir encore ses tristes effets contre lesquels il est aisé de déclamer mais qu'il serait plus intéressant de faire toucher du doigt.

Toute monnaie de papier, quand elle est émise, augmentant la quantité de monnaie en circulation, amène la hausse des prix, encourage l'importation, décourage l'exportation et provoque ainsi la sortie de la monnaie métallique exportable à laquelle en fin de compte elle se substitue. Le *Journal des Débats* du 30 mars 1895, au cours d'une série d'articles contre le bimétallisme qui ne semblent pas faits pour contrister beaucoup les bimétallistes, énonçait à deux reprises, comme « un fait indéniable et universellement reconnu », que la dépréciation de la monnaie amène une exportation de numéraire *et aussi* une exportation de marchandises. J'avoue humblement que ce fait indéniable est pour moi un fait incompréhensible. Comment un pays pourrait-il avoir *à la fois* un excédent de la sortie sur l'entrée du numéraire et un excédent de l'exportation sur l'importation des marchandises ? S'il a exporté un excédent de marchandises, il a dû recevoir du numéraire en échange, et s'il a sorti un excédent de numéraire, c'est apparemment qu'il a acheté des marchandises pour une somme égale. La vérité est que la dépréciation de la monnaie se traduit par la hausse des prix des marchandises et que, ces prix haussant, il y a avantage pour les acheteurs indigènes à acheter à l'étranger et pour les vendeurs étrangers à vendre dans le pays, qu'il y a donc bien encouragement à l'importation, découragement de l'exportation et sortie du numéraire.

Cette situation se reconnaît tout de suite à deux faits : le change, non seulement reste défavorable, mais se maintient à sa limite maximum de perte égale au montant des frais de transport et de refonte du métal indigène en métal étranger ; et les réserves métalliques pour le paiement à présentation des billets en circulation diminuent. En effet, les débiteurs vis-à-vis de l'étranger ont par devers eux le montant de leurs remises à effectuer, mais ils l'ont soit en papier, soit en métal. Les uns achètent avec cela des traites sur l'étranger et ajoutent le change maximum en perte ; les autres échangent, s'il le faut, leur papier contre du métal aux caisses publiques et ajoutent le montant des frais de transport et de refonte. Ainsi s'en va le numéraire. Quand la monnaie métallique est devenue rare dans le pays et que les réserves sont trop réduites, le cours forcé s'impose et l'on sort absolument des conditions normales. Il n'y a plus parité entre la monnaie métallique et la monnaie de papier : la monnaie métallique bénéficie d'un *agio* qui représente exactement la dépréciation de la monnaie de papier. L'importation cesse d'être encouragée et l'exportation d'être découragée. D'autre part, il n'y a plus, à proprement parler, de change puisqu'il n'y a plus de monnaie métallique en circulation ni, par conséquent, plus de limite à la perte et à la prime de change. Il n'y a plus que de l'agio : les créances sur l'étranger s'ajoutent à la faible quantité de monnaie métallique existant dans le pays pour constituer l'offre de cette monnaie ; les dettes vis-à-vis de l'étranger s'ajoutent aux besoins de métal pour constituer la demande, et le taux de l'agio résulte de ces circonstances. Alors vient l'agio à 10, à 50, à 100 %. Ceux qui peuvent se procurer du métal à ce taux font honneur à leur signature ; les autres, particuliers ayant des comptes à régler ou États ayant des arrérages de rente à payer, font faillite à leurs créanciers étrangers.

Voilà quels sont les aboutissements de la monnaie de papier quand elle consiste en papier d'État. Mais les États-Unis ont fait de ce procédé dangereux un usage particulièrement détestable. L'étalon unique d'or y a été établi en 1873. Depuis plus de quinze ans, néanmoins, en vertu des *Bland act* (1878) et *Sherman act* (1890), il a été émis des billets d'État *(silver certificates* et *treasury notes)* pour une somme de 4 ou 500 millions de dollars, afin d'acheter aux propriétaires des mines 4 ou 500 millions d'onces d'argent qui ont été serrés dans des caves. Pourquoi l'État ne fait-il pas de même des approvisionnements de meubles, de vêtements, de jouets d'enfants ou de boîtes à musique ? Uniquement parce que les producteurs de ces objets n'ont pas, comme les producteurs d'argent, l'art d'intéresser le législateur à la prospérité de leurs industries. A l'heure actuelle, on est en présence d'une circulation de papier d'environ 6 milliards de francs, dont 2 milliards de billets d'État émis pendant la guerre de sécession et

payables en or, 3 milliards de billets d'État émis pour acheter de l'argent aux *silvermen*, légalement payables en argent mais qu'on paie en or pour les maintenir dans la circulation commerciale, et 1 milliard de billets de banque ; l'or des États-Unis, chassé par la monnaie de papier, est venu s'accumuler dans les caisses des banques de l'Europe ; la réserve du Trésor, malgré plusieurs emprunts successifs, est faible ; le change est défavorable. On n'en est pas encore au cours forcé et à l'agio des grands jours ; mais rien n'empêche qu'on y arrive.

Dans cette conjoncture, nos monométallistes intransigeants recommandent aux États-Unis, avec l'abandon définitif de l'argent comme étalon monétaire qui est en effet indispensable : 1° la vente au poids de l'argent acheté, et 2° un emprunt de 3 ou 4 milliards de francs en or pour remplacer autant de papier-monnaie. Ces conseils étaient insensés et impossibles à suivre lors de la rareté et de l'appréciation de l'or ; ils ne le sont plus autant à présent ; mais on peut procéder à meilleur marché. L'argent acheté aux *silvermen* peut servir comme billon complémentaire à la condition d'être exclu de la circulation commerciale et confiné dans la circulation courante par une simple disposition légale en vertu de laquelle *« tout effet de commerce* (si ce n'est, bien entendu, quant à l'appoint) *devrait être payable en or pour pouvoir être escompté par les banques d'émission »*. En vertu de cette disposition, il y aurait toujours, dans les encaisses des banques, une réserve en or suffisante pour les remises à l'étranger ; il faudrait seulement que ces banques eussent bien soin d'abaisser ou d'élever le taux de l'escompte à proportion de l'augmentation ou de la diminution de leurs encaisses. Les *silver certificates* et les *treasury notes* émis pour l'achat de l'argent, en vertu des *Bland act* et *Sherman act* aujourd'hui abrogés, et qui légalement sont remboursables en argent, seraient transformés en certificats de dépôts de billon d'argent à couverture pleine qui circuleraient pour les petits paiements au lieu et place de dollars d'argent. Une perte sèche de 2 milliards environ sur la vente de l'argent et une dépense en intérêts annuels d'emprunt pouvant s'élever à plus de 100 millions, seraient évités. L'or rentrerait dans la circulation des États-Unis par le fait de son abondance sur le marché et par le jeu naturel des changes. Seulement, les *silvermen* n'entendront pas de cette oreille. Leur but, en faisant acheter de l'argent à l'État, a été de l'acculer au bimétallisme et ils feront prévaloir, par les moyens à eux connus et dont ils ont usé si supérieurement jusqu'ici, une solution qui, en attribuant à l'argent acheté une valeur légale de un seizième par rapport à l'or, libérera l'État de toute perte. Les 2 ou 3 milliards d'argent enfouis dans les caves seront envoyés à la monnaie ; tout l'argent extrait ou à extraire des mines s'y précipitera à leur suite. L'État sera tiré d'affaire, les *silvermen* seront enrichis et les consommateurs seuls seront ruinés.

*
* *

Une suite d'erreurs et de fautes non pas identiques mais analogues a amené la France à ce point que, pour elle comme pour les Etats-Unis, le bimétallisme semble la carte forcée. En 1878, lorsque, par le fonctionnement du bimétallisme alors existant, l'argent affluait dans l'Union latine, en suite de l'adoption de l'étalon d'or en Allemagne et de l'exploitation des mines d'Amérique, et menaçait de s'y substituer entièrement à l'or, on en suspendit le libre monnayage. Mais cette opération fut faite avec une irréflexion et une imprévoyance bien explicables dans un pays où la libre étude et la libre discussion de ces questions font en quelque sorte scandale et sont soigneusement étouffées. Personne ne sut voir qu'en suspendant le libre monnayage de l'argent, on faisait de la monnaie d'argent un billon d'une valeur nominale supérieure à sa valeur réelle, et qu'en conséquence deux mesures urgentes s'imposaient dans l'Union latine : d'abord le rapatriement des écus d'argent dans leurs pays respectifs d'origine, et ensuite la limitation, dans chaque pays, de l'emploi de ces écus aux transactions courantes non commerciales. Comme je l'ai dit tout à l'heure en parlant des États-Unis, il suffisait, pour opérer cette limitation, de décider le paiement en or des effets de commerce admis dans le portefeuille de la Banque de France. Dès lors, en effet, les entrepreneurs auraient dû avoir, dans leurs caisses, deux sébiles distinctes : l'une où ils auraient mis les pièces d'or qu'ils auraient reçues d'autres entrepreneurs après la vente de leurs produits ou de banquiers après l'escompte d'effets de commerce, et où ils auraient pris de l'or à donner à d'autres entrepreneurs après l'achat de matières premières ou aux banques pour acquitter leurs propres effets ; l'autre où ils auraient mis les écus d'argent qu'ils auraient reçus de consommateurs en paiement de produits et où ils auraient pris de l'argent à donner à des propriétaires fonciers, travailleurs et capitalistes en paiement de services producteurs. Les banquiers auraient dû faire de même et distinguer l'or provenant du réescompte ou de l'encaissement des effets du portefeuille et devant servir à l'escompte d'autres effets, et l'argent provenant de dépôts de fermages, salaires et intérêts et devant servir à satisfaire des demandes de retrait pour l'achat de produits consommables. Et il y aurait eu, au besoin, deux taux d'intérêt et d'escompte. L'État, en raison de son rôle et de la nature de ses recettes et de ses dépenses, aurait pu recevoir et donner beaucoup d'argent. La Banque de France, par contre, n'aurait reçu et donné que de l'or, et son encaisse, composée exclusivement d'une monnaie d'or, aurait été réellement à la disposition du pays pour des remises à l'étranger. Toutes ces précautions ont été négligées. Comment y

aurait-on songé quand le principe faux de la circulation internationale du billon faisait partie intégrante de l'Union latine préparée et constituée par les sommités de l'économie politique et financière et de l'Institut de France ? Ce principe avait été posé pour le billon divisionnaire ; il allait de soi qu'il fonctionnât pour le billon d'écus. Aujourd'hui, le résultat est assez apparent : un demi-milliard d'écus italiens refoulés par le papier-monnaie s'est ajouté aux trois milliards et demi d'écus des autres pays de l'Union latine ; et, sur ces quatre milliards, un milliard et demi figurent dans l'encaisse des banques d'émission pour cette valeur nominale de quinze cents millions, alors que leur valeur réelle n'est plus que de sept cent cinquante millions. Les banques ne remboursent plus leurs billets en or, de peur de perdre leur or, et le commerce des pays de l'Union latine, même de ceux où ne règne pas le cours forcé, est privé d'une monnaie véritable.

Ici, comme pour les États-Unis, les monométallistes absolus ne connaissent et ne préconisent qu'une solution : la vente au poids des quatre milliards d'écus d'argent, avec une perte sèche de trois milliards ou davantage, et des emprunts s'élevant à trois milliards au moins en vue d'acheter une monnaie d'or. Plût au ciel que les États de l'Union latine et tous les États à monnaie avariée fussent assez bien dans leurs affaires pour en agir ainsi ! Les quatorze ou quinze milliards d'or du Wittwatersrand trouveraient là leur emploi et ne pèseraient pas de tout leur poids sur la valeur de la monnaie. Mais, hélas, il n'en est rien. Ces États sont fort obérés et n'ont pas trois milliards à dépenser pour se payer le luxe d'une monnaie d'or. Eh ! bien, qu'ils apprennent à y suppléer par quatre milliards de billon d'argent desservant la circulation courante, en faisant servir exclusivement leurs cinq milliards d'or à desservir la circulation commerciale, comme je l'ai exposé plus haut. L'État prendra un milliard et demi d'écus dans les encaisses des banques et retirera de la circulation un milliard et demi de billets de banque qui seront transformés, comme les *silver certificates* et les *treasury notes* d'Amérique, en certificats de dépôt de billon d'argent à couverture pleine et circuleront au lieu et place des écus. Mais quoi ! des gens infaillibles avoueront-ils s'être trompés ? D'ailleurs, les protectionnistes, qui n'estiment pas avoir suffisamment sacrifié le consommateur au producteur, ont saisi avec empressement une nouvelle occasion d'amener la hausse des prix et le renchérissement de l'existence, et ils se sont faits bimétallistes. On va réunir une de ces conférences monétaires internationales où les plaques scintillent sur les broderies d'or et les palmes vertes et dont on aimerait voir les procès-verbaux illustrés par le crayon de Caran d'Ache. Et le jour où, dans cette conférence, les États-Unis proposeront le bimétallisme universel, la France verra, elle aussi, dans cette solution désespérée

et extravagante, le moyen de rendre à ses écus leur ancienne valeur par rapport à l'or et à l'encaisse de la Banque de France son caractère de monnaie; et, pourvu que ce bimétallisme soit seulement un bimétallisme à quinze et demi, c'est-à-dire aussi ruineux qu'on puisse l'avoir, elle s'empressera de l'accepter pour y noyer toutes ses bévues.

*
* *

Les Anglais aiment les choses simples. Il leur faut une monnaie automatique, c'est-à-dire une monnaie dont l'État n'ait à s'occuper que pour la frapper dans le métal choisi, aux poids et titre déterminés. Dans ces derniers temps, ils ont reconnu que leur monométallisme-or était une monnaie automatique à valeur croissante, amenant les bas prix, tandis que le bimétallisme universel, après que le rapport légal de valeur entre l'or et l'argent aurait été fixé une fois pour toutes, serait une monnaie automatique à valeur décroissante, amenant les hauts prix. Tous ceux d'entre eux qui sont intéressés à la hausse des prix s'y sont ralliés. Le parti conservateur a vu là un atout à mettre dans son jeu et s'est emparé de cette plate-forme; mais, là aussi, c'est l'incapacité du pouvoir qui a fait à l'opposition la partie belle en manquant pitoyablement l'occasion de résoudre la question monétaire anglo-indienne.

Cette question était une question de change ou, pour mieux dire, d'agio très aiguë, non plus d'agio de métal par rapport à papier, mais d'agio de métal-or par rapport à métal-argent. Le change proprement dit est le prix dont on paie une créance à recouvrer dans un pays où l'on a soi-même une dette à payer. Ce prix varie suivant le rapport des dettes et créances respectives des deux pays qui est aussi le rapport de l'offre et de la demande des lettres de change. Entre deux pays qui ont la même monnaie, ou tout au moins une monnaie faite du même métal, les variations du change dans le sens soit d'une prime soit d'une perte ont pour limite extrême les frais de transport, ou tout au plus les frais de transport et de refonte, du métal d'un pays dans l'autre, puisque, si la perte au change atteint cette limite, le débiteur, au lieu d'acheter une créance, envoie du métal. Et c'est précisément pour cela qu'il serait grandement à souhaiter que tous les pays du monde eussent l'or, sinon comme monnaie unique, au moins comme monnaie commerciale. Mais, entre deux pays qui ont des monnaies faites de deux métaux différents, les variations du change ont pour limite non seulement les frais de transport du métal indigène, ce qui serait la limite du *change* proprement dit, mais la différence de valeur du métal indigène et du métal étranger, ce qui est un *agio* sans limite; ces deux éléments, le change et l'agio, peuvent soit agir en

sens inverse, soit s'ajouter l'un à l'autre. L'Angleterre étant au monométallisme-or et l'Inde au monométallisme-argent, l'or augmentant constamment de valeur en Angleterre par suite de sa rareté, et l'argent diminuant constamment de valeur aux Indes par suite de son abondance, la perte au change, ou, pour mieux dire, la perte du fait de l'agio, des créances anglaises sur l'Inde allait sans cesse en augmentant. La roupie, dont la valeur originaire était d'environ un dixième de livre sterling, ne valait plus que un quinzième ou un seizième. L'État indien perdait, à Londres, sur le recouvrement des impôts ; les fonctionnaires retraités de l'administration et de l'armée indiennes, vivant en Angleterre, perdaient sur le montant de leurs pensions; des marchandises expédiées d'Angleterre aux Indes à un prix de bénéfice se trouvaient, lors du règlement et de la négociation des traites, avoir été vendues à perte, en raison de la baisse du change.

Le parti libéral actuellement au pouvoir est opposé au bimétallisme. C'est lui qui a décidé la suspension du libre monnayage de l'argent aux Indes en 1893, et certainement il aurait pu résoudre ainsi la question par le système de la monnaie d'or avec billon d'argent complémentaire et régulateur ; mais il ne l'a pas su. En faisant de l'argent indien de l'or de convention, il fallait d'abord ne pas faire ainsi de l'or en quantité excessive, et il fallait ensuite superposer à cet or de convention une certaine quantité d'or réel, de façon à permettre soit l'exportation de l'or de l'Inde en Angleterre, soit l'importation de l'or de l'Angleterre dans l'Inde, selon que les remises à effectuer auraient été supérieures ou inférieures aux recouvrements à opérer d'un côté et de l'autre. Ainsi on aurait permis à la valeur des deux monnaies de s'équilibrer, puis au change d'osciller autour du pair. On y serait arrivé en faisant prêter par l'Angleterre à l'Inde une certaine somme en souverains qui aurait fourni à l'Inde une monnaie d'or, et en faisant remettre par l'Inde à l'Angleterre, en garantie de ce prêt, une somme égale en roupies dont l'Angleterre se serait servie pour faire un billon d'argent. L'abondance actuelle de l'or aurait permis à l'Inde de rembourser son emprunt dans un délai assez rapproché. Quant à régulariser le change et l'agio en décrétant, sur le papier, que quinze roupies équivaudraient à un souverain, sans savoir si le taux nominal correspondait au taux réel et sans donner de monnaie d'or à l'Inde, c'était une prétention outrecuidante et enfantine que la réalité devait rabattre. C'est pourtant tout ce qu'on a fait ; sauf quelques avances en or consenties à l'Inde dans des moments difficiles et ayant tout à fait le caractère d'expédients. En réalité, la monnaie indienne s'est trouvé avoir une valeur moindre que celle qu'on lui avait attribuée, et le change sur l'Inde à Londres a continué à être au-dessous du pair officiel. La roupie vaut en ce moment à Londres

non pas un quinzième mais un dix-huitième de souverain. Le gouvernement paraissait avoir perdu la tête, et l'on put entendre, le 18 décembre 1893, le chancelier de l'Échiquier dire, dans la Chambre des Communes, « que l'expérience qui avait été faite devait être jugée par son résultat final et que, si ce résultat n'était pas favorable, il faudrait essayer autre chose. » Cet autre chose, c'était le bimétallisme. Le même chancelier vient bien d'affirmer ces jours-ci, en réponse à une adresse des marchands et banquiers de Londres, « son intention de s'en tenir fermement à l'étalon unique d'or. » Mais ce sont là des phrases qui ne suppléent pas à des actes. La vraie manière de s'en tenir à l'étalon unique d'or, c'était de le plier à résoudre la question monétaire anglo-indienne ; si on ne l'a pas fait, il faudra bien subir la solution bimétalliste, soit de la main des whigs, soit de celle des tories.

*
* *

Reste l'Allemagne. Les Allemands n'ont pas la prétention d'appliquer toujours des solutions simples à des questions complexes. Ils sont patients et ingénieux. La science allemande n'est pas régentée et exploitée par les hommes-liges de la haute finance, et dans le gouvernement allemand la représentation des intérêts particuliers ne s'était pas encore jusqu'ici complètement substituée à celle de l'intérêt public. L'Allemagne tient à son régime monétaire qui lui a coûté cher et ne lui a rendu que de bons services. Là, l'or est monnaie, et ce qui reste de vieux thalers ou ce qu'il y a d'argent est billon ; l'or dessert la circulation commerciale et le billon la circulation courante ; la Banque d'Allemagne ne reçoit et ne donne que de l'or et a, dans son encaisse, la réserve nécessaire pour les remises à l'étranger. On pouvait espérer (et j'espérais quant à moi) que l'Allemagne, s'en tenant aux dernières indications de Moritz Lévy et de Soëtbeer, opposerait son veto au bimétallisme et obligerait ainsi les États-Unis, la France et l'Angleterre à renoncer à leurs fantaisies. On se serait alors acheminé vers l'unification monétaire du monde en partageant l'or monnaie entre les divers pays du globe pour les paiements internationaux et les gros paiements nationaux, et en affectant l'argent billon aux petits paiements nationaux. On aurait remis du billon dans la circulation ou on en aurait ôté selon l'insuffisance ou la surabondance de l'or. Mais le système de maquignonnage au moyen duquel, en Allemagne, le pouvoir se sert de certains partis pour tendre à ses visées semble s'être exercé ici. On aura eu besoin des voix des agrariens pour faire voter la construction de vaisseaux cuirassés ou des mesures de rigueur contre les socialistes et on leur aura promis le bimétallisme en échange. Lorsque, comme nous l'avons dit, le Reich-

stag, sur la proposition de M. de Mirbach, a demandé dernièrement au gouvernement de convoquer une conférence internationale en vue d'établir le bimétallisme universel, les orateurs officiels se sont déclarés bimétallistes. L'empereur Guillaume II, d'après ce qu'on télégraphie de Berlin au *Standard*, s'est mis personnellement à l'étude du bimétallisme ; il veut présider une conférence monétaire. Gare à nous !

*
* *

Nous aurons donc le bimétallisme. Il se produira, sur les prix des subsistances, déjà surfaits par les tarifs des douanes, une hausse de 20, de 25, de 33 % se résolvant en une réduction de un sixième, de un cinquième, de un quart sur les revenus, au détriment de tous les gens qui vivent d'un fermage, d'un salaire ou d'un intérêt fixé à forfait et au profit de ceux qui spéculent sur l'aléa d'un excédent du prix des produits sur le prix des services producteurs. Sans doute, ces entrepreneurs seront à leur tour écrasés par des responsabilités d'accidents de travail, par des obligations de caisses de secours, de caisses de retraites, par des impôts progressifs, toutes solutions extra-juridiques de problèmes de justice, tous emplâtres de nature à envenimer les plaies qu'ils sont censés guérir ; car tel est bien le train des choses : on appauvrit les uns pour enrichir les autres, c'est à quoi excellent les conservateurs ; puis on prend dans la poche des riches pour venir en aide aux pauvres, c'est ce dont se chargent les radicaux. Et c'est ainsi que le bimétallisme contribuera pour sa part à mener le monde actuel à sa ruine. Il serait temps que l'économie politique devint une science positive, établissant son autorité par une pratique rationnelle et des résultats favorables comme fait en ce moment la médecine. Le corps social est soigné par des médecins de Molière et s'en va de vie à trépas. Les anarchistes se tiennent tranquilles. Sans doute, ils ont reconnu que la société « bourgeoise et capitaliste » se dissout suffisamment d'elle-même, et que leurs boîtes à sardines opèrent avec moins d'efficacité que la réunion de toutes ces causes : l'empirisme scientifique et politique, le militarisme, le protectionnisme, le bimétallisme, et par là-dessus cette assistance légale sous toutes les formes qui, en s'efforçant de mettre ceux qu'on ruine à la charge de ceux au profit de qui on les ruine, détruit tout ressort de volonté et d'énergie et est le signe le plus certain des époques de décomposition sociale.

LÉON WALRAS.

LETTRES SOCIALISTES

IV

AUX EMPLOYÉS

Je lisais naguères dans un petit livre (1) pétri d'excellentes intentions, éclatant de bonne foi, mais émaillé aussi d'affirmations et de jugements hasardés, la réclamation suivante :

Nous ne saurions admettre l'indifférence ou l'oubli dans lequel les socialistes laissent toute une catégorie d'ouvriers aussi intéressants que les autres, plus intéressants peut-être, parce que leur misérable situation se cache sous des dehors corrects et parce qu'une légende ridicule les représente comme ne suant pas à la peine, les englobant sous l'épithète injurieuse de fainéants. Je veux parler des employés de bureau.

L'auteur, en brave homme qu'il est, fait ressortir les cruautés les plus saillantes de leur condition; après quoi il s'écrie :

Et les socialistes viendraient nous dire qu'il n'y a rien à faire à cela!

Non, les socialistes ne viendront rien dire de pareil à l'écrivain qui professe cette honnête indignation; ils s'intéressent comme lui, et de longue date, à ces modestes victimes de la misère en habit noir ou en uniforme galonné; et dans le troisième Congrès national des employés (pas seulement des employés de bureau), qui va se tenir à Paris au moment même où paraîtront ces lignes, ils entendent bien le prouver, en y prenant une part plus grande, sans doute, que ne le voudraient nombre de personnes.

(1) *Le Socialisme devant le bon sens*, par Jules Letainturier (Paris, Alcan, éditeur), pp. 90-92.

Comment les socialistes pourraient-ils rester indifférents au malaise de ces travailleurs, qui, sous le nom vague d'employés, au service des établissements publics ou privés, connaissent aussi bien que les autres la tristesse des maigres salaires, de la vie précaire, de la dépendance éternelle, du système inique qui consiste à payer beaucoup ceux qui font peu et peu ceux qui font beaucoup ? Qu'ils soient télégraphistes ou gabelous, comptables ou gratte-papier dans un ministère, attachés à un grand magasin ou à une compagnie de chemins de fer, ils font, eux aussi, partie intégrante et souffrante du prolétariat universel.

*
* *

Si on les compare aux ouvriers d'usines ou aux paysans, ils paraissent au premier abord plus heureux. N'ont-ils pas un traitement fixe ? N'ont-ils pas même parfois une retraite, provenant, il est vrai, pour l'ordinaire d'une retenue sur leurs appointements ? On dirait presque des bourgeois. Ils en ont souvent le costume, le décorum ; et même ils en ont, quand ils sont des sots, la morgue et les préjugés à l'égard des hommes en blouse ou en bourgeron. Mais percez l'écorce des choses, regardez au fond de leur situation matérielle et vous verrez bientôt par où ils sont à plaindre.

Ils gagnent par an 1,200, 1,500, 1,800 francs. Avec cela on peut végéter dans un trou de province ; mais dans une grande ville, mais à Paris..., quand il faut se loger, se nourrir, et encore avoir de la tenue pour faire honneur à l'administration dont on dépend, et par surcroît entretenir un ménage, élever des enfants ! Figurez-vous, si vous le pouvez, les prodiges d'adresse qui prolongent l'agonie des habits usés jusqu'à la corde, les ruses qui trompent l'appétit des estomacs trop bien portants, les privations de tout genre qui permettent seules, comme on dit, de nouer chaque année les deux bouts.

Qui de nous n'en a connu, de ces humbles employés, effacés, timides, étriqués, vrais mollusques humains, qui, au milieu même de la vie tumultueuse des grands centres, sont réduits à se refuser tout plaisir, à s'interdire l'expression de toute opinion originale, à se cloîtrer dans une existence d'anachorètes, à se replier sur eux-mêmes comme le colimaçon dans sa coquille ? Il est aisé de se moquer d'eux, et l'on ne s'en fait point faute. Les « ronds-de-cuir », avec leurs travers, leurs mesquineries, leurs ridicules, sont les plastrons favoris des faiseurs de nouvelles et de comédies. A-t-on assez raillé les manches de lustrine dont ils s'affublent pour épargner les poignets de leur unique redingote, le petit pain qu'ils achètent le matin et grignotent dans la journée pour faire l'économie d'un repas ? La

bonne société déborde de pitié méprisante pour ces rats de bureau. Et pourtant qu'est-ce qui les déforme, les rétrécit, les ratatine pareillement, ces pauvres êtres, sinon la gêne perpétuelle dont ils pâtissent? Qu'est-ce qui les sèvre des joies de l'humanité environnante, sinon la petitesse d'un salaire strictement calculé de façon à ne point les laisser mourir de faim? Combien d'entre eux, après dix ou douze heures de travail, sont encore obligés de chercher quelque besogne supplémentaire pour rendre leur maigre pitance à peu près suffisante!

Oh! je le sais, et je le dis tout de suite, pour qu'on ne me le dise pas, il ne manque pas d'employés grassement rétribués. Dans tels établissements les chefs, directeurs et sous-directeurs, touchent des cinquante, des cent mille francs par an. C'est comme dans toute notre société contemporaine, le contraste aigu de l'extrême richesse et de la gueuserie, la division croissante en deux classes, dont la destinée et même l'origine sont de plus en plus distinctes. Aux fils et aux protégés des gros bourgeois les gros traitements, comme si chacun d'eux avait plusieurs estomacs; aux autres plus d'ouvrage, moins d'argent, et la vue peu nourrissante de ces fonctions dorées où ils ne pourront jamais arriver.

L'auteur de la brochure que je citais en commençant parle d'une grande administration financière où les beaux messieurs d'en haut ont trouvé un moyen simple et peu coûteux d'améliorer le sort des employés inférieurs : c'est de les inviter à ne point se marier. Au fait, quel besoin ces gens-là ont-ils d'avoir femme et enfants? Une bonne loi devrait déterminer à partir de quel chiffre de revenus on a le droit de se créer une famille. Faute de mieux, on leur conseille le célibat à perpétuité et l'on fait plus encore : on pousse la charité jusqu'à leur ôter, dans la mesure du possible, l'envie et les moyens de se payer le luxe d'un foyer à eux. N'empêche que ces mêmes administrateurs bien rentés gémissent, je le parierais, sur la dépopulation de la France et se proclament les défenseurs de la famille! C'est une solide colonne de la société actuelle que l'hypocrisie.

*
* *

On le voit, le servage matériel de l'employé se répercute aisément pour lui en servitude morale.

Dans une de ces vastes administrations, comme le Crédit foncier, la Banque de France, la compagnie P.-L.-M., quelle garantie est laissée à sa liberté? Il est tenu de vingt façons diverses et, à moins d'avoir un caractère singulièrement énergique, il risque fort d'être garrotté, dompté, annulé jusqu'à la fin de ses jours.

On le tient par l'incertitude du lendemain, par la crainte d'un

renvoi qui lui ferait tout perdre jusqu'au profit de son travail passé, et on peut lui imposer des règlements auxquels il n'a pas collaboré.

On le tient par l'espérance d'une gratification annuelle, d'un avancement problématique; et on profite de cette ambition légitime, mais subordonnée à la volonté arbitraire des supérieurs, pour tirer de lui toute la somme d'efforts et aussi de docilité dont il est capable.

Il sait qu'en cas de conflit avec ceux qui dirigent l'énorme machine dont il n'est qu'un rouage il ne peut compter sur aucune protection; il sait que, sous peine de renouveler à ses dépens la vieille histoire du pot de fer et du pot de terre, il doit plier, céder, subir les injustices et les caprices dont ne sont jamais avares les hommes, quels qu'ils soient, revêtus d'une autorité sans contrôle.

Étonnez-vous après cela si l'employé devient trop souvent un être passif, ankylosé, routinier, en qui le ressort de l'initiative est rouillé ou brisé; étonnez-vous si celui qui veut réussir est forcé d'abdiquer sa fierté, de courber son front dans la poussière, de mériter en rampant la faveur de grimper. J'ai entendu maintes fois accuser l'esprit d'intrigue et de servilité qui fait de tel bureau, si paisible en apparence, un champ clos où se heurtent de sournoises et violentes convoitises. Est-ce la faute de ceux qui végètent là, si on ne leur offre pas de plus sûre ressource pour se distinguer que les excès de zèle, les bassesses lucratives, les flagorneries aux puissants, les délations mutuelles, bref tout ce qui fournit aux gros bonnets la possibilité de diviser pour régner ?

*
* *

Certes, si l'on voulait passer en revue toutes les variétés d'employés, il y aurait bien des différences de vie et de caractères professionnels à relever. Le comptable immobilisé des heures derrière un guichet ne saurait guère ressembler au conducteur de train condamné à promener sans trêve son activité vagabonde. Il faudrait surtout faire une place aux employés de l'État ou de la commune, à ceux qui ont le titre envié de fonctionnaires.

Les bureaux des ministères ne sont point, dit-on, des endroits où les gens se tuent de travail. On sait comment un directeur général des droits réunis traitait Casimir Delavigne, pourvu d'une petite place dans son administration. S'il rencontrait le poète dans ses bureaux un autre jour que celui où l'on touchait les appointements, il le renvoyait et lui disait : « Allez, mon cher Casimir, allez travailler. Ne venez pas perdre votre temps ici ». — J'ignore si les ministres actuels distribuent aussi ingénument des sinécures à leurs protégés; je croirais volontiers qu'ils les déguisent avec plus de pudeur; je crois cependant que dans ces grands bâtiments où le public ne pénètre qu'avec respect il

y a encore une stérile multiplication de paperasses et de personnel; je me rappelle avoir connu dans la perception des contributions indirectes un emploi dont le titulaire touchait autant qu'il recevait par an pour le compte de l'État, et ce n'était pas, j'imagine, un cas isolé. Les membres de la commission du budget auraient sans aucun doute de jolies découvertes à faire, s'ils daignaient ou s'ils osaient fouiller d'un regard attentif la forêt des emplois publics (700,000 environ) et les coupes à pratiquer ne leur manqueraient pas, s'ils voulaient résolûment sacrifier le superflu. Quel abatis, mes amis, pour peu qu'on voulût toucher aux gros émoluments, à commencer par celui du Président de la République et à continuer par ceux des ministres, trésoriers-payeurs généraux et autres budgétivores considérables! Rien qu'à réviser les petits traitements de telle sorte qu'ils répondissent à des services réels, on réaliserait de fières économies! Les contribuables y gagneraient, les employés aussi : moins nombreux, obligés de travailler plus sérieusement, en revanche mieux rémunérés, ils n'auraient plus figure de parasites et ils pourraient vivre uniquement de leur paye; ils auraient ainsi une position plus honorée et plus honorable.

Mais, pour revenir à notre objet, si ces petits fonctionnaires ne sont pas tout à fait dans la même situation que les autres employés, leurs frères, peut-on nier qu'ils n'aient avec eux des intérêts communs? Ils ne sont pas exposés au chômage, d'accord; ils peuvent espérer un morceau de pain pour leur vieillesse, soit encore; ils ont la perspective d'avancer, de monter avec l'âge; la machine compliquée dont ils font partie est comme un ascenseur qui les porte mollement d'étage en étage; à telle hauteur, une augmentation de quelques centaines de francs; à telle autre, un ruban violet, vert, rouge (que sais-je?), puisqu'il existe encore des gens qui tiennent à ces hochets. Mais ces avantages, ils les achètent assez cher. Qu'ils s'avisent de pétitionner, et ils sont mal notés, considérés dès lors comme suspects. Qu'ils essaient de se coaliser, de se syndiquer pour formuler et soutenir une réclamation; cela leur est interdit. Qu'ils se permettent, en leur qualité de citoyens, d'exprimer dans un journal, dans une réunion publique, une opinion politique contraire à celle des gouvernants du moment; gare aux foudres qui puniront leur outrecuidance! Eux aussi, ils sont serfs de leur pauvreté; eux aussi, ils ont des maîtres dont l'autorité pèse abusivement sur leur indépendance et leur dignité d'hommes.

*
* *

C'est pourquoi à tous ces employés, que séparent en vain des carrières différentes, alors que des besoins identiques les rapprochent, je dirais volontiers :

« Prolétaires de la petite bourgeoisie, employés de toute nature, unissez-vous, fédérez-vous !

« Et ce n'est point assez. Joignez votre cause à celle des ouvriers, qui sont déjà debout contre une oppression semblable. Groupez-vous autour de ce noyau de la grande armée émancipatrice.

« Venez au socialisme : toute injustice le regarde. Il appelle à lui tous ceux qui souffrent d'un système mettant des hommes à la merci d'autres hommes, tous ceux qui veulent égaliser progressivement les chances de bonheur et les conditions de fortune entre les membres d'une même société.

« Le but prochain à atteindre, c'est de former par l'association un faisceau assez solide pour résister aux exigences non justifiées et pour briser les résistances des privilégiés d'aujourd'hui ; c'est d'améliorer votre sort, en obtenant la sécurité pour vos vieux jours, le loisir quotidien et le repos hebdomadaire ou annuel nécessaires à votre corps comme à votre esprit, la faculté de collaborer à la confection des règlements intérieurs qui vous concernent, l'observation de plus en plus rigoureuse des prescriptions sanitaires dans les locaux où vous travaillez, le droit effectif de donner votre avis sur la direction des établissements auxquels vous consacrez votre temps et votre peine.

« Le but plus lointain à poursuivre, c'est de n'être plus des employés, des salariés, mais des associés à la grande œuvre collective dont la nation toute entière recueillera les bénéfices ; c'est d'avoir, comme tout citoyen, votre part légitime de propriété et de jouissances physiques, intellectuelles et morales, votre part de puissance et (disons le mot) de souveraineté dans l'administration du domaine national exploité en commun, enfin toute la liberté compatible avec celle d'autrui et avec les nécessités du travail dans l'entreprise à laquelle vous aurez volontairement voué vos forces et où vous n'aurez plus pour chefs que des camarades élus et contrôlés par vous-mêmes.

GEORGES REXARD.

A LA COUR D'ASSISES

Une affaire banale, comme il s'en juge un tas dans l'année, la suite d'un de ces faits divers qu'on lit fréquemment dans les journaux et qui font hausser les épaules aux gens raisonnables qui s'écrient en réprimant un baillement : toujours la même histoire !

Une fille-mère, tombée dans la misère par manque de travail, était allée trouver son ancien amant, le père de son enfant, qui l'avait quittée quatre ou cinq années auparavant pour se marier et l'avait supplié de lui venir en aide. Son ancien amant l'avait renvoyée en lui refusant tout secours. Une semaine ensuite, nouvelle démarche de la part de la fille-mère et nouveau refus de la part de l'homme. Alors, exaspérée, la malheureuse avait tué celui-ci d'un coup de couteau.

Vous le voyez : c'était un drame des plus ordinaires, comme il s'en déroule à peu près un ou deux chaque quinzaine à la cour d'assises. Ça ne valait pas la peine de se fatiguer les yeux à lire cette berquinade. Une fille-mère abandonnée avec son enfant par son séducteur et mourant de faim et de froid, c'est chose courante à notre époque. Et elle était vraiment bien audacieuse, la misérable, d'avoir osé implorer la charité du père de son enfant. Elles ne doutent de rien, ces drôlesses, aurait dit assurément le bon monsieur Prudhomme, et le bon monsieur Prudhomme aurait été approuvé par toute la société bien pensante.

Peu de monde à la cour d'assises. L'homme assassiné, commerçant de quartier, n'appartenant point au Tout-Paris et l'accusée n'étant qu'une obscure et humble ouvrière également inconnue au Paris élégant et boulevardier, le crime — point même un crime passionnel — n'avait excité la curiosité ni des belles madames, ni de leurs galants chevaliers.

L'auditoire, en dehors des avocats et des journalistes judiciaires, était donc composé de ce public mélangé de passants, de flâneurs, d'employés sans place, d'ouvriers sans travail, qui entrent au Palais de justice pour se distraire un moment, tuer le temps, comme dit le bon peuple. Par ci, par là encore, quelques vagabonds sans gîte qui,

fatigués ou chassés des églises, des salles de gare, des bureaux d'omnibus, se pressent, l'hiver, à la cour d'assises ou à la correctionnelle pour se chauffer, dormir même derrière le dos du municipal qui ne s'aperçoit souvent de la présence du dormeur qu'à son ronflement sonore. Alors se décroisant les bras, toujours de son air flegmatique, le garde frappe sur l'épaule de l'homme en le priant d'aller dormir autre part.

Le greffier, d'une voix monotone, en bredouillant et en ânonnant, a lu l'acte d'accusation. L'accusée, une femme d'une trentaine d'années, ni jolie, ni laide, vêtue pauvrement d'une robe noire usée, d'une jaquette démodée, coiffée d'un fichu en dentelle troué d'un noir roux, semble, entre les deux municipaux, comme hébétée de se trouver là, se demander si c'est bien elle qui a commis un tel crime, si c'est bien elle qui a tué...

Et en la regardant c'est vraiment à se le demander. En effet, elle paraît plutôt, avec l'expression douce de son visage, son allure timide et embarrassée, une résignée qu'une révoltée, une de ces créatures passives, faites pour souffrir sans murmurer, une de ces femmes un peu molles, sans énergie, sans ligne de conduite, proie facile pour l'homme. Naïves et crédules, un premier don Juan venu avec quelques promesses banales, quelques serments, les a vite convaincues d'un amour éternel.

Le président — un homme d'une cinquantaine d'années, à la figure rasée, aux traits vagues — commence d'une voix pâteuse l'interrogatoire. La femme, bêtement, gauchement, répond aux questions en baissant les yeux, honteuse, on le sent, de parler au milieu de tant de monde. Cependant, il faut bien le reconnaître — les renseignements de police le certifient — tous ceux qui l'ont approchée rendent justice à son honnêteté, la dépeignent comme une ouvrière sage, rangée, travailleuse. Même jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans, on ne lui a connu aucune liaison. Le président profite du sujet pour décrire d'une voix indignée et courroucée, la vie déréglée de certaines ouvrières qui ne savent pas toujours résister aux tentations du chemin.

« Après deux ans de vie commune votre amant vous abandonne avec un enfant, il vous quitte pour se marier. Vous acceptez son abandon sans protester. Pendant quatre ans il n'entend point parler de vous. Puis, un beau matin — non, un noir matin, monsieur le président, un matin qu'elle et son enfant avaient faim — vous surgissez chez lui et vous lui réclamez de l'argent. Il est vrai que, faute de travail, vous étiez en ce moment plongée dans la plus grande détresse. Cependant, vous auriez pu lui écrire et ne pas vous permettre de franchir le seuil de son domicile conjugal où vous étiez appelée à rencontrer sa femme ». Et cela dit tranquillement, sans sourciller, par ce magistrat

de vaudeville qui mange tous les jours à sa faim. « Votre présence dans sa maison de commerce avait sans doute irrité votre ancien amant, et il vous renvoie sans vous accorder aucun secours. Une semaine ensuite vous retournez chez lui et cette fois vous exigez impérieusement de l'argent. — Ah ! oui, monsieur le président, elle paraît bien impérieuse, la pauvre créature, avec son air résigné de chien battu. « Enervé par votre insistance, votre ancien amant vous rudoie un peu. Alors vous saisissez un couteau qui traînait sur le comptoir et vous lui en portez un coup mortel ».

L'ouvrière baisse de plus en plus la tête, pleure sans bruit et ses larmes, qu'elle essuie à peine du mouchoir qu'elle tient à la main, tombent sur sa robe, sur le plancher. Pleure-t-elle son crime ou plenre-t-elle l'enfant qu'elle n'a pas embrassé depuis des jours, qu'elle n'embrassera peut-être pas pendant de longues années, qu'elle n'embrassera peut-être plus ?...

Après l'interrogatoire de l'accusée vient le défilé des témoins, des gens de la maison, du quartier qui ont assisté de près ou de loin au crime.

— « Madame Perrault ».

A l'appel de ce nom un mouvement de curiosité se produit dans l'auditoire, pendant que l'accusée, assise maintenant, baisse de plus en plus la tête et que ses larmes coulent plus abondantes. C'est que Mme Perrault est la veuve de l'homme assassiné. Quand l'ouvrière est retournée la seconde fois chez son ancien amant et l'a frappé mortellement, elle se trouvait près de son mari dans leur magasin, magasin de chaussures.

Amenée par l'huissier, une femme de vingt-cinq à vingt-six ans, assez jolie, au visage pâle reflétant une grande énergie, se présente à la barre des témoins. Mais à sa vue un certain étonnement se manifeste de toutes parts. Pour tout deuil la veuve est vêtue d'un costume sombre, mais point de couleur noire, et sa tête est coiffée d'une capote de velours. Pas de voile de crêpe, une simple voilette de tulle. Ni émue ni troublée, très calme au contraire, elle se plante devant le président, attendant qu'il l'interroge.

Il est un peu interloqué, le pauvre président. Sur ses lèvres déjà courait une phrase de circonstance : « Madame, le tribunal comprend votre douleur, s'y associe, croyez-le, mais la loi a des exigences auxquelles il est obligé de se soumettre. » Cependant, devant le maintien tranquille et résolu de la jeune femme, devant ses habits de couleur, il reste un moment interdit, ne soufflant mot. L'autre attend, toujours impassible, indifférente à la curiosité qu'elle soulève, qu'on la questionne. Enfin, le président se décide à l'interroger. Après lui avoir demandé ses nom et prénoms, sans aucun mot de condoléance, il la

prie de bien vouloir raconter au tribunal le récit du crime. Alors, la veuve, d'une voix très claire, d'une voix qui ne tressaille point du tout d'émotion, commence :

— Nous causions, mon mari et moi, dans notre magasin. Mon mari m'entretenait d'une affaire qu'il avait conclue le matin même, affaire très importante et qui devait nous rapporter de gros bénéfices. — Et elle souligne cette dernière phrase pour bien montrer sans doute au tribunal que le commerce de son mari prospérait. — Tout à coup, la porte s'est ouverte, et une femme, que je ne connaissais pas, est entrée. En m'apercevant, elle sembla hésiter et comme prête à se retirer. Mais son apparition eut le don d'exaspérer mon mari, et la pauvre femme n'avait point encore prononcé un mot qu'il lui criait d'une voix tremblante de colère : « Je vous avais défendu de revenir chez moi. Sortez au plus vite ou j'appelle les agents et vous fais conduire chez le commissaire de police ». En disant ces mots, il s'avançait, brutal et violent vers elle, avec un geste de menace. Alors la malheureuse, affolée assurément par cette brutalité, autant qu'indignée de cette violence, saisit un couteau de cuisine oublié sur le comptoir et en frappa mon mari qui tomba blessé mortellement.

A mesure qu'elle parle, la surprise de l'auditoire augmente et se change en stupéfaction générale. D'abord, elle raconte le crime calmement, posément, en simple étrangère. Loin de paraître éprouver une certaine antipathie envers l'accusée, elle l'appelle la pauvre femme, la malheureuse, pendant qu'à plusieurs reprises elle appuie sur la brutalité, la violence de son mari ; on dirait même qu'elle le charge à plaisir. Tout le monde, le président, les jurés, les avocats, le public, les municipaux eux-mêmes, tous l'écoutent ahuris. L'accusée soudain a cessé de pleurer. Elle relève la tête, et, un furtif espoir se glissant en son âme, elle lance vers la veuve un regard de reconnaissance. Mais la jeune femme ne s'arrête point à l'étonnement qu'elle suscite de tous côtés. Après une pause, se tournant vers les jurés, elle reprend :

Et maintenant, messieurs les jurés, permettez-moi de vous adresser une prière. Je vous en supplie, ne condamnez pas cette femme. Pardonnez-lui au nom de la misère et des souffrances qu'elle a endurées. En tuant — et la malheureuse n'a, elle, tué que dans un moment d'exaspération, sans avoir prémédité son crime — celui qui, après l'avoir séduite, après l'avoir rendue mère, après l'avoir abandonnée avec son enfant, la repoussait, lorsqu'elle et son enfant mourant de faim, elle recourait à lui, a-t-elle en vérité, je vous le demande, commis un crime ? Ce n'est point à votre seule clémence que j'en appelle pour cette infortunée, c'est surtout à votre justice. Certes, si j'avais connu le passé de mon mari, je ne l'aurais point épousé. Mais il m'a trompée aussi, il m'a juré que jamais avant moi il n'avait aimé d'autre femme. J'ai cru à sa parole, j'ai cru à son amour alors qu'il ne m'épousait que pour mon argent. Si j'avais été pauvre comme l'accusée il eût également essayé de me

séduire, et sans doute, si j'avais cédé à ses instances, il m'eût ensuite abandonnée ainsi qu'il l'a, sans remords, abandonnée. Et j'eusse agi comme elle, j'eusse tué cet homme parce que c'était un misérable. Puisque vos lois ne protègent ni ne défendent la femme contre l'homme, il faut bien que la femme s'érige parfois en justicière. Vous êtes assurément étonnés, messieurs les jurés, de m'entendre, moi, la veuve de l'homme assassiné, vous implorer pour celle par qui je suis veuve. C'est qu'il me semble que l'homme assez lâche, assez vil, assez criminel pour violer la foi jurée, ne mérite ni les larmes, ni l'amour, ni les regrets. Et c'est pour cela que je ne porte point son deuil, que je ne le pleure point. Et c'est pour cela que de nouveau je vous crie grâce pour cette femme, grâce pour son enfant. Que cet enfant, le frère de mon fils, orphelin de père comme le mien, ne devienne pas par vous orphelin de mère. Si cette infortunée ne s'y oppose pas, j'élèverai son fils près de mon fils, ce sera une juste réparation des souffrances qu'elle a subies. Et si vous ne demeurez point sourds à mes prières, si dans vos cœurs d'hommes vibre un mouvement de généreuse pitié, je supplierai cette femme de vouloir bien partager ma modeste fortune. De nos fils alors nous tâcherons de faire des hommes loyaux, honnêtes, non seulement d'une loyauté, d'une honnêteté de parade qui consistent à ne point voler le bien d'autrui, mais d'une loyauté, d'une honnêteté de cœur bien plus nobles qui consistent à ne point mentir, à ne tromper qui que ce soit au monde, à ne point se parjurer. Je vous en prie de nouveau, soyez cléments pour cette malheureuse, aussi cléments que le Dieu de miséricorde qui, déjà, lui a pardonné son crime. Messieurs les jurés, acquittez-la et qu'elle parte d'ici libre, la tête haute.

Puis simplement, après avoir salué le tribunal, la jeune femme retourne s'asseoir au banc des témoins.

Un silence de quelques secondes suit cette espèce de discours ou plutôt de supplique. Après la stupéfaction causée par le maintien, la mise et la déposition de la veuve, cette prière adressée par elle aux jurés en faveur de l'accusée a été pour l'auditoire comme un coup de théâtre, coup de théâtre aussi nouveau qu'inattendu. Cependant, ça s'éloignait tellement des usages habituels, ça sortait tant de l'ordinaire, ça s'émancipait d'une façon si indépendante de la routine bête, des fausses et hypocrites conventions qui nous régissent, que dès les premiers mots on a écouté sans bien comprendre. Mais peu à peu, cette femme dont la voix, au milieu de cette enceinte, s'élève, mouillée de larmes, pour défendre dans un sentiment de justice celle qui a tué son mari, celle qui l'a faite veuve, qui a fait orphelin son fils, empoigne le public. Religieusement on prête l'oreille, chacun se sentant tout secoué, remué par des pensées diverses. Parmi tous ces hommes réunis par le hasard dans cette salle de cour d'assises, de position différente, quelques-uns peut-être se sont rendus coupables du même crime dont l'homme assassiné s'était rendu coupable. Également ils vivent, sous l'azur des cieux qui ne se voilent point devant les ignominies humaines, dans une tranquille et parfaite sénérité, ne son-

geant jamais à l'être créé par eux et abandonné avec une belle insouciance. Ces choses-là sont d'ailleurs regardées comme peccadilles par le monde. Cependant, à cette heure, tous réfléchissent vaguement à ce crime abominable que tolère la loi — l'abandon d'un enfant — dans un pays de liberté et d'égalité où ont sonné haut, au siècle dernier, les revendications de tout un peuple. Et à ce moment — il est des minutes, minutes passagères, mais qu'importe ! où un commun sentiment de justice s'empare des foules — chacun se dit qu'une telle loi est monstrueuse. Les avocats, accoutumés aux tirades et aux mots pathétiques de la cour d'assises, gens ironiques par profession et guère faciles à l'attendrissement, tressaillent pourtant eux-mêmes sous la parole de cette bourgeoise qui, ne se piquant point d'érudition, dans un langage dénué de tout artifice, a jeté aux juges, en même temps qu'un cri de conscience indignée, un cri de pitié. Enfin, l'émotion est générale et lorsque la veuve cesse de parler, l'auditoire reste un instant pensif et recueilli. Puis, tout à coup du fond de la salle éclate un tonnerre d'applaudissements. Tous ces hommes, bourgeois, employés, boutiquiers, ouvriers, mendiants qui, le plus grand nombre, sont capables d'un tel crime, abandonner l'être de sa chair et de son sang, battent des mains parce qu'en cet instant tous vibrent de cette belle flamme de vérité qui passe de loin en loin sur les foules pour les relever, les grandir, verser un peu d'idéale justice dans les âmes écœurées par la vue journalière de toutes les bassesses et de toutes les platitudes humaines... Et les applaudissements durent, durent. Le président a beau agité sa sonnette, on se moque en ce moment du président comme on se moque de tout cet appareil de justice — hermine, robe rouge, robe noire, toge — où la justice devient souvent un vain mot, puisqu'elle approuve tant de fois par ses jugements iniques de révoltantes injustices sociales...

Cependant le calme se rétablit. Le président, alors, tout rouge de colère, d'une voix plus pâteuse encore, menace de faire évacuer la salle si les applaudissements se renouvellent. Puis l'avocat-général a la parole.

Il est encore plus irrité que le président, l'avocat-général, irrité de toute cette manifestation, mais irrité principalement contre cette femme, cette veuve, cette petite marchande de chaussures, cause de tout ce tapage. Au lieu de se conduire en bourgeoise sensée, de pleurer son mari, d'apparaître à la barre des témoins tout éplorée, de répondre au président, les paroles entrecoupées de hoquets convulsifs, de se tordre sous la douleur, de tenir son mouchoir sur ses yeux baignés de larmes, elle vient déposer tranquillement, une énergique et fière expression dans le regard. Même voyant au-delà de l'horizon que lui trace la justice, elle méprise et flétrit son mari, tend la main à

l'accusée qui s'est vengée de lui. Et révoltée ne se permet point seulement d'en appeler aux jurés pour cette dernière, mais se permet encore de critiquer la loi, de la blâmer, se dresse, obscure commerçante de quartier, en revendicatrice des droits de la femme — non des droits civils ou politiques, elle ne s'en soucie guère de ceux-là — mais des droits humains. Si humains, monsieur l'avocat-général, que tout ce tas d'inconnus enfoncés au bout du prétoire — employés illettrés ou ignorants prolétaires — ont éclaté en applaudissements comme à l'écho de quelque chaleureuse harangue de tribun populaire, tant il est vrai que toujours, toujours on soulèvera les masses en leur parlant, même dans un langage simple, décousu de fleurs de rhétorique, de justice et d'humanité....

Mais les hommes à robe rouge ou à robe noire rarement se laissent empoigner par quelque beau sentiment. De même ils n'entendent jamais les orages, précurseurs des révolutions, gronder dans l'espace et les enthousiasmes ou les vibrations ou les rumeurs ou les colères des foules les trouvent dédaigneux et froids. Abrités sous le manteau de la justice — refuge inviolable, ils s'imaginent dans leur fol orgueil — ils nient, arrogants envers les malheureux, durs aux humbles, l'âme close à toute compassion, la force et la légitimité de certaines revendications jusqu'au jour où la multitude — des meurt-de-faim et des va-nu-pieds — monte jusqu'à eux, et, sans en épargner un seul, dans un coup d'ouragan, les balaie tous, poussière humaine balayant une autre poussière humaine. Mais la multitude, les revendications des déshérités, ce sont des mots creux pour les hommes chargés d'appliquer la loi. Et cet avocat-général, costumé magnifiquement comme un cardinal d'une robe rouge, assis sur une estrade élevée, dominant la cour, le jury, le public, tout le prétoire, cuirassé, lui, contre l'émotion par toute la mise en scène passablement théâtrale de la justice au milieu de laquelle il trône renfermé dans sa morgue de magistrat impeccable, n'a point, inaccessible à la pitié, tressailli en écoutant la veuve implorer le jury pour l'accusée. Il n'a point aperçu dans un moment de pénétration, l'horizon s'éclairer dans le lointain, les faibles et les opprimés se dresser contre les forts et les oppresseurs en justiciers, toutes les brumes de ce siècle se déchirer dans un avenir de lumière. Non, dans la supplique de la jeune femme il n'a entrevu qu'une révolte à la loi. Jamais, de mémoire de magistrat, pareil scandale ne s'est produit sous ces murs sévères où, au nom de la morale publique, il officie, majestueux et solennel.

Et en lui-même, il maugrée, M. l'avocat-général, il maugrée de la jolie façon. Il en veut presque au président de ne pas avoir interrompu cette boutiquière qui s'est arrogé le droit et d'haranguer le jury et de discourir sur la loi. Si les victimes maintenant s'improvisent défen-

seurs des accusés, il s'en passerait de drôles aux assises, ce serait une véritable anarchie. Il maugrée surtout parce que dans son réquisitoire il est question de veuve désolée, revêtue de longs habits de deuil. Il faut changer tout cela, donner une autre note au réquisitoire et il rage de ce surcroît de travail pour une affaire aussi banale qui ne fera aucun bruit dans le monde élégant et dont ne s'entretiendront point les belles madames dans les salons desquelles, galant et courtois ainsi qu'un marquis du dix-huitième siècle, il fréquente.

Cependant, après de nombreuses ratures à son grimoire, il se lève, M. l'avocat-général, et, la figure revêche et hautaine, il commence à lire son réquisitoire. Ne pouvant point parler de veuve désolée, il montre alors une femme égarée par un faux sentiment de miséricorde. Avec les femmes il est toujours facile d'évoquer l'imagination comme l'inspiratrice de toutes leurs actions et de toutes leurs paroles. Mais en vain il dépeint la veuve entraînée par la folle du logis, les jurés ne l'écoutent point. Il le sent bien, se hâte, mangeant les mots, bredouillant, pataugeant affreusement, guère brillant assurément — mais que lui importe, puisque aucune belle madame ne l'écoute — abrégeant même son discours. Enfin, au milieu de l'indifférence générale, il achève de lire son réquisitoire et le président accorde la parole au défenseur — un avocat d'office naturellement. Mais celui-ci, ayant consulté l'accusée, dit en se tournant vers les jurés :

Après avoir entendu la veuve de l'homme assassiné, ma plaidoirie, sans nul doute, messieurs les jurés, vous paraîtrait terne. Cette femme qui a pardonné à l'accusée, qui vous a demandé grâce pour elle, vous dicte votre devoir, vous l'avez déjà compris assurément.

Oui, jeune stagiaire, ils l'ont compris, ces braves jurés, leur devoir, et après une délibération — délibération pour la forme, tous se trouvant de la même opinion — qui dure à peine quelques minutes, ils reviennent dans la salle d'audience avec un verdict d'acquittement, verdict qui est salué par de nouveaux et frénétiques applaudissements.

YVAN-FREC.

A propos du projet de loi Trarieux

INTÉRÊT SOCIAL ET LIBERTÉ

La proposition sénatoriale qui tend à enlever le droit de grève à tous les ouvriers des manufactures de l'État et des compagnies de chemins de fer et le projet du gouvernement, qui, plus modéré, vise seulement certains employés de l'État, ont provoqué, à leur apparition, autant de surprises peut-être que de colères. Ce n'est pas que l'époque où nous vivons ne nous ait déjà montré de curieuses manifestations de l'esprit réactionnaire. Les institutions présentes n'ont pas que des défenseurs intéressés; certains les soutiennent par attachement pour des idées qu'ils craignent de voir sombrer dans la prochaine transformation sociale; d'autres professent un dédain aristocratique pour ces classes dont les revendications viennent les importuner; d'autres enfin sont portés à la contradiction par une disposition chagrine, ou bien encore leur orgueil se satisfait et s'enfle à combattre pour un drapeau que de plus en plus l'on déserte. Mais si fréquents que soient ces états d'âme, ce n'en est pas moins un spectacle toujours un peu inattendu, qu'une tentative de retour en arrière. Un droit peut avoir été accordé prématurément à des citoyens ; n'est-ce pas toutefois une grave mesure, propre à causer bien des troubles, que de vouloir le leur enlever ? Quiconque réclame un changement dans la législation, quel que soit le sentiment dont il est inspiré, doit justifier ce changement par des raisons sérieuses : c'est surtout pour les mesures de réaction que cette nécessité se fait sentir. Le projet Merlin-Trarieux n'y aurait-il pas manqué ? Les querelles si vives qui se sont déjà engagées sur cette question dans la presse et dans l'opinion, les débats qu'elle provoquera demain à la tribune, permettront à chacun de se décider en connaissance de cause.

Mais si, pour toute réforme, il y a lieu de se demander jusqu'à quel point elle est opportune, utile et juste, on peut la considérer sous un autre jour, et l'étudier en historien et en philosophe, non plus en homme politique. Cherchons, dans les raisons dont on appuie le projet qui nous occupe, celles qui, aux yeux de ceux qui les présentent, ont le plus de valeur ; voyons si elles peuvent se rattacher à un principe unique et si ce principe, appliqué rigoureusement aux faits, mène aux conclusions qu'on nous indique. Pris de la sorte, le rapport Demôle, qui vient d'être déposé au Sénat, ne laisse pas de présenter un intérêt fort vif. Il nous donne sur l'état d'esprit de nombre de nos gouvernants des indications précieuses ; il nous ouvre, sur le mouvement actuel des idées, des aperçus insoupçonnés ou du moins il corrobore les idées que des penseurs pénétrants avaient tirées déjà du spectacle des événements. Il nous fournit à la fois des enseignements pour le présent, et des assurances pour l'avenir.

I

Parmi les motifs que le rapport Demôle allègue en faveur de ses conclusions nettement réactionnaires, il en est qui, semble-t-il, n'ont été apportés là que pour faire corps avec les autres et donner l'illusion d'une argumentation nourrie ; leur attribuer une importance plus grande, et supposer qu'aux yeux de leur auteur ils aient une réelle valeur, serait peut-être faire injure à celui-ci. On veut d'abord nous persuader que les ouvriers de l'État et des compagnies de chemins de fer n'ont pas lieu de se mettre en grève : ne savent-ils pas, en prenant du travail, à quelle rétribution ils devront s'attendre, à quels règlements ils seront soumis ? Mais cette raison veut trop prouver, et ne prouve rien. Si l'on ne conçoit pas la possibilité d'une grève, à quoi bon dès lors la loi qu'on propose ? Dit-on que cette grève ne devrait pas se produire ? Mais alors il en serait de même dans l'industrie privée : là aussi l'ouvrier sait ce qui l'attend ; on ne s'oppose pas, cependant, à ce qu'il tente d'améliorer sa situation ; il peut, pour défendre ses intérêts, recourir à ce moyen extrême de la grève, le plus efficace, si l'on excepte la violence, qu'il lui soit donné d'employer. Les compagnies à monopole, assure-t-on, et l'État sont d'excellents patrons : ils échappent à la loi de l'offre et de la demande, cette loi tyrannique qui oblige le capitaliste, s'il veut vivre, à exploiter ses ouvriers ; ils peuvent, en conséquence, faire profiter leurs salariés de cette situation privilégiée. Est-ce à dire qu'ils n'y manquent jamais, et que, pleins d'affection et de sollicitude pour leurs employés, ils ne cherchent en aucun cas à accroître aux dépens de ceux-ci leurs propres bénéfices ? Et d'ailleurs elle n'est qu'illusoire, la situation prétendue

exceptionnelle de ces patrons : eux aussi subissent les effets de la concurrence. Les besoins du fisc, pour l'État, et, pour celui-ci comme pour les compagnies de chemins de fer, la nécessité de payer aux prêteurs l'intérêt fixé par le cours du marché, réduisent singulièrement les avantages du monopole ; celui-ci permet à ces industries de vivre, il ne les soustrait que dans une faible mesure à l'empire des lois qui régissent tous les phénomènes économiques.

Des grèves peuvent donc se produire : ces grèves, quoiqu'on en dise, peuvent aboutir. On objecte qu'une augmentation de salaires ou une diminution des heures de travail auraient une répercussion sur les finances publiques, que le Parlement devra se prononcer, et que la grève est ainsi condamnée d'avance à un échec. C'est oublier que les intérêts matériels ne sont pas les seuls à provoquer les réclamations des ouvriers. Et quand il s'agirait de salaires, ces ouvriers ne peuvent-ils pas être amenés à vouloir forcer par la grève l'attention souvent si distraite et l'action souvent si lente du Parlement ?

Écartons enfin l'argument tiré des nécessités supérieures de la défense nationale. En cas de grève, la circulation sur les voies ferrées serait assurée par les troupes. Quant aux poudres et aux canons, il peut y avoir intérêt à ce que la fabrication ne s'en trouve jamais suspendue — et nous verrons plus tard à quelles conclusions ces considérations d'intérêt devraient, en bonne logique, nous conduire ; — mais il n'y a pas là une question vitale pour le pays. Si une conflagration internationale se produisait, il est probable que les ouvriers employés à ces industries comprendraient leur devoir et sauraient s'en acquitter. Et au cas où le désir leur viendrait d'y manquer, ce ne serait assurément pas, au milieu d'une pareille crise, la crainte de quelques mois de prison qui les empêcherait de faire à la patrie le mal tant redouté de certains.

Sous ces arguments, si vains lorsqu'on veut leur conserver toute la portée à laquelle ils prétendent, se cache cependant une idée intéressante, qu'il ne faudrait ni négliger, ni condamner. On conçoit aisément que des ouvriers employés par un capitaliste particulier se coalisent, afin d'obtenir les conditions les meilleures qui se puissent avoir, pour rétablir le contrat primitif ou le modifier à leur avantage : ce contrat qui lie les deux parties est à demi librement discuté, et les ouvriers comme le patron peuvent, hors la violence et la fraude, employer tous les moyens pour ne pas y être sacrifiés. Tout autre est la situation des salariés de l'État. Le patron auquel ils ont affaire n'est pas un égal ; c'est le représentant de la collectivité dont ils font partie, dont leur qualité de citoyens les oblige à subir toutes les volontés. Entrer en lutte avec lui, tâcher de faire prévaloir contre lui leurs propres désirs, c'est faire acte d'insubordination, c'est vouloir se mettre en dehors et au-dessus de la

société. Si l'on n'est pas satisfait du traitement que l'État applique à ses employés, on n'a qu'à se retirer, et à chercher ailleurs une situation meilleure. Mais c'est crime, autant que folie, de se révolter contre une volonté qui est en somme celle de la nation souveraine, et d'élever contre les décisions de celle-ci une protestation non pas théorique, mais effective. Admettre la légitimité d'une pareille action, accueillir dans notre droit une telle éventualité, c'est introduire dans notre organisation sociale un élément d'anarchie, c'est se mettre en contradiction avec les principes qui ont présidé à la formation de l'État et qui en sont le fondement. Un pareil scandale ne se saurait tolérer.

Telle est la raison — et elle semble fort plausible — que l'on peut invoquer pour demander une restriction au droit de grève : et on ne manque pas de le faire. En face de cette thèse, ne peut-on pas cependant en soutenir une autre, directement opposée à la première, et qui pourtant ne semble pas moins solide ? Violer les lois de l'État par la fraude ou par une infraction ouverte, c'est une faute grave, digne d'attirer sur elle des châtiments sévères. Mais lorsque l'État se comporte comme un simple capitaliste, lorsqu'il exerce une industrie dont il cherche à tirer les bénéfices les plus considérables qu'il se peut, ne doit-il pas se soumettre à toutes les nécessités auxquelles se plie le monde économique ? Puisqu'il se fait patron, les ouvriers qu'il emploiera ne seront-ils pas fondés à en agir avec lui comme avec tout autre patron ? S'il peut paraître singulier qu'un groupe de citoyens se coalisent contre la collectivité sociale tout entière, ne serait-il pas également singulier que ces citoyens, traités comme le sont les ouvriers de l'industrie privée, ayant avec cet État qui les emploie les mêmes rapports que tous les salariés ont avec les capitalistes au compte desquels ils travaillent, n'eussent pas les droits reconnus à tous les salariés ?

Il y a donc dans cette situation une véritable antinomie. Le scandale — car il en existe un — n'est pas que les ouvriers de l'État se mettent en grève ; du moins, s'ils agissent ainsi, ne faut-il pas leur faire un crime d'avoir usé d'un droit accordé à tous leurs semblables et les en punir. Si cette grève est singulière, la faute en revient à cet état de choses qui la rend possible, qui pousse des citoyens à entrer en lutte avec la cité même. L'étrangeté d'où découle cette contradiction en apparence insoluble, c'est que l'État puisse être un patron tout comme un simple particulier, c'est que, ayant pour rôle d'assurer à chacun la propriété de ce qu'il a légitimement acquis, de faire régner partout la justice et l'égalité, il soit pourtant amené à exploiter des ouvriers, à leur enlever une part, la plus grande possible, des produits de leur travail, à provoquer ainsi ces coalitions qu'on ne veut pas admettre et qui sont pourtant une conséquence nécessaire de la situa-

tion. L'État patron, il y a dans la réunion de ces deux idées une absurdité que l'expérience, à défaut du raisonnement, se charge de nous révéler. Une mesure autoritaire, comme celle que prône la commission sénatoriale, la laisse subsister tout entière : on peut étouffer, par une loi pénale, des résistances ; celles-ci, empêchées de se manifester dans les faits, subsisteront dans les consciences et provoqueront sans cesse de nouvelles difficultés. Recourir à la force est chose facile, mais on ne résout pas de la sorte un problème de droit : les protestations de l'opinion publique, qui déjà se sont levées si nombreuses, l'indiquent assez. Si l'on ne peut sortir des embarras que créent les institutions présentes, il faut transformer ces institutions. L'État devra-t-il renoncer à toute entreprise industrielle ? Mais il en est que les nécessités budgétaires l'empêchent d'abandonner. Reste une solution, celle-là même que proposent les socialistes, et qui consisterait à mettre sous la dépendance de la collectivité toutes les entreprises. L'État patron subit aujourd'hui les fatalités économiques, il est obligé par la concurrence d'agir comme les autres capitalistes ; l'État devenu le seul patron ferait, comme Jaurès le prouvait naguère dans cette revue, du capital de production un instrument gratuit aux mains du travail, supprimerait la cause des grèves en assurant à chacun la possession intégrale de ce qu'il aurait produit. A vrai dire même il n'y aurait plus de patronat, le principe sur lequel repose l'organisation économique de notre société ayant été renversé — plus de monopole, car l'État pourrait laisser aux associations de travailleurs qui recevraient de lui le capital une indépendance à peu près complète.

Le rapport Demôle ne pose pas la question en ces termes, il ne nous présente pas l'alternative de l'État renonçant à toute industrie, ou se faisant au contraire le seul industriel et le seul propriétaire du capital national. Mais en mettant sous nos yeux ces deux faits entre lesquels il nous faut choisir, et qui pourtant sont tous deux absurdes, d'une restriction à apporter à un droit reconnu et d'une coalition d'ouvriers se dressant en face de l'État, il nous oblige à voir le problème, et il nous fournit les éléments qui nous permettront de le résoudre.

Mais peut-être la discussion à laquelle nous nous sommes livrés est-elle trop abstraite pour avoir une application aux faits. La conclusion qu'un premier examen des données nous a indiquée, il va falloir qu'elle se trouve confirmée par une étude plus approfondie. Sous la notion de l'État, il faut donc en chercher une autre qui la précise, et qui serve de base aux droits supérieurs attribués à cet État. Cette recherche n'était pas nécessaire en 1864 ; c'était le temps du « pouvoir fort » que beaucoup regrettent maintenant : le respect de l'autorité était assez général pour faire régner partout l'obéissance, pour faire

plier les volontés individuelles devant les décisions du gouvernement. Mais le temps de la soumission passive n'est plus ; la tradition, une habitude tant de fois séculaire ne suffisent plus à inspirer à tous le respect des institutions ; on veut savoir pourquoi l'on s'incline, et la force de l'État vient moins de l'inertie de masses subissant sans murmure le bon plaisir du souverain, que de l'union des consciences particulières groupées pour la poursuite d'un même but, de l'harmonie de plus en plus parfaite des personnalités, qui, sentant en elles-mêmes la source de tout droit, trouvent pourtant dans la considération de leur intérêt propre des raisons de se solidariser avec leurs semblables.

L'intérêt social, telle est donc la raison d'être de l'État : c'est parce que les citoyens ont des fins communes, et que sans une étroite union ils ne pourraient obtenir ce qu'ils désirent, qu'ils forment l'État, qu'ils lui apportent le concours de leur volonté et de leur énergie. Au produit que lentement l'évolution historique avait élaboré, qui était sorti des nécessités même de la vie humaine, et que chacun acceptait, transformait aussi dans la mesure infime où son action pouvait se répercuter sur le milieu social, mais sans avoir jamais vis-à-vis de l'État d'autre attitude que celle de la soumission aveugle ou de la révolte irréfléchie et inconsidérée, se substitue sous nos yeux un État moins tranquille peut-être, mais plus vivant, dont tous les membres connaissent chaque jour mieux leur rôle, où la direction consciente remplace la fatalité obscure. L'intérêt social, tel paraît être en dernière analyse le fondement du droit de l'État, et par conséquent sa mesure. La commission sénatoriale est de cet avis ; elle croit que si la coalition, appliquée aux services publics, est un danger pour l'intérêt général, l'interdire n'est pas se mettre en contradiction avec les « principes » dont le législateur de 1864 s'est inspiré.

Peut-être l'intérêt général voudrait-il qu'au lieu de défendre la grève à ses ouvriers l'État rendit cette arme superflue en se constituant réellement le « patron modèle » que l'on nous montre en lui. Il donnerait un exemple à l'industrie privée, et pourrait avoir sur elle, en agissant comme régulateur, en vertu des lois économiques qui nous régissent, une influence matérielle autant peut-être que morale. On prétend ne pas se donner cette peine, ou du moins l'on ne veut pas soumettre les actes de l'État, — actes dont la responsabilité incombe souvent à des fonctionnaires en sous-ordre, éloignés du Parlement par plusieurs intermédiaires — au contrôle des ouvriers et à leurs réclamations. — Mais cet intérêt général que l'on invoque ici, qui ne voit dans combien d'autres cas on pourrait y faire appel, et à quelles conséquences, si on en poursuivait la rigoureuse application, il ne manquerait pas de nous entraîner ? Aux catégories d'employés spécifiés dans le projet du gouvernement, la commission du Sénat ajoute les

ouvriers des manufactures nationales ; il ajoute aussi ceux des compagnies de chemins de fer. A cette liste ne devrait-on pas joindre, semble-t-il, tous les salariés des compagnies qui jouissent d'un monopole ? Sans doute une augmentation de salaire accordée aux cochers et aux conducteurs d'omnibus n'entraîne pas pour l'État un accroissement dans le budget des dépenses, du moins les troubles apportés dans le commerce par une grève des omnibus n'ont-ils sur les finances publiques qu'un lointain et très faible retentissement. Mais cette grève, en privant la population de Paris des moyens de transport qui lui sont indispensables, n'a-t-elle pas des conséquences fâcheuses, et qu'il importerait d'éviter ? Ira-t-on jusqu'à interdire la coalition qui a ces effets désastreux ? La commission du Sénat déclare n'avoir pas mandat pour s'occuper des rapports entre patrons et ouvriers de l'industrie privée ; regrettons-le, car il eût été curieux de connaître son avis sur cette question délicate. Toute grève d'ailleurs entraîne une perturbation qui s'étend à tout le régime économique du pays : le patron dont la capital ne rapporte plus rien et souvent même se détériore, les ouvriers obligés parfois de vivre durant de longs mois sans rien gagner, ne sont pas les seuls à souffrir de cette situation. Toute diminution dans la production amène un renchérissement des denrées, constitue un appauvrissement pour le pays ; mais des inconvénients particulièrement graves en résultent pour les consommateurs qui comptaient sur cette industrie, et qui souvent ne peuvent trouver assez vite, ni en tous cas dans les mêmes conditions, à se fournir en d'autres lieux. Le fait est surtout visible dans les grèves générales ; et celles-ci deviennent plus fréquentes à mesure que les prolétaires, sentant leur communauté d'intérêts, comprennent mieux la nécessité de s'unir pour vaincre, et organisent sur une échelle plus vaste la résistance, jadis impuissante parce qu'elle était restreinte. Une grève générale, embrassant tous les travailleurs d'une certaine industrie, n'est-elle pas un fait analogue à la suspension d'un service monopolisé ? Une cessation concertée de la production minière, qui priverait la France ou même l'Europe du charbon dont elle a besoin, n'a-t-elle pas la même gravité qu'un arrêt complet de la circulation sur les voies ferrées ? Et si l'intérêt général se trouve engagé dans un cas tout autant que dans l'autre, une intervention de l'État ne devient-elle pas, là comme ici, impérieusement nécessaire ? En fait nous voyons l'État intervenir sans cesse dans les grèves ; mais au lieu de se contenter du rôle de conciliateur, et d'amener la solution rapide d'un conflit ruineux pour le pays sans faire pencher la balance du côté d'un des partis, il met le plus souvent toutes ses forces au service du capital, il contribue pour sa part à la défaite des travailleurs. Que Paris se trouve pendant quelque temps sans omnibus, c'est un fait regrettable ; mais est-ce justice que d'assurer

à la compagnie ses recettes, et de lui permettre ainsi de continuer la lutte plus longtemps, en distrayant des agents de police de leur besogne pour les prêter à cette compagnie ?

A cette intervention presque toujours maladroite du gouvernement, il convient d'en opposer une autre, celle de l'opinion. De plus en plus celle-ci joue un rôle important dans les conflits qui se produisent entre capitalistes et ouvriers. On sait que toute grève crée une situation fâcheuse et qu'il est urgent de faire cesser au plus tôt ; on sait aussi que la solution de chacun de ces conflits, quel que doive être le parti victorieux, ne sera pas sans influer sur la marche ultérieure des événements, qu'elle aura un effet indirect, mais certain, sur nos propres affaires. L'appui moral, les secours matériels que l'opinion peut ainsi apporter à tel des adversaires en présence n'est pas un élément à négliger dans l'histoire d'une grève. N'est-ce pas une preuve qu'on sent à quel point l'intérêt général est engagé dans ces faits ? Dès lors, l'État devrait se contenter d'interpréter l'opinion, de la devancer en s'en inspirant. Le rôle des hommes chargés de gouverner un pays démocratique, ce serait de prendre connaissance des intérêts vitaux de ce pays, tels qu'ils s'expriment dans l'opinion, du moins dans la partie agissante de celle-ci, de démêler, dans ce que certains demandent aujourd'hui, ce que demain tous réclameront, et de préparer la réalisation de ces désirs dont il n'est pas possible de ne pas prévoir l'irruption bientôt triomphante.

Ainsi l'on peut voir dès maintenant, et dans quelque temps chacun sentira combien l'intérêt de tous est mêlé, non seulement aux grandes convulsions qui parfois secouent l'organisme économique de la nation, mais aux moindres crises, à celles qui semblent ne s'étendre qu'à une portion très restreinte de cet organisme. Avec la multiplication si rapide des communications, et les rapports si étroits qui s'établissent, toujours plus nombreux, entre toutes les parties de la nation, bientôt du monde entier, une solidarité toujours plus forte vient lier des individus qui ne se connaissent pas, qui naguère encore vivaient isolés, et complètement indépendants les uns des autres. Et chacun, voyant à quel point le réseau de ces relations l'enserre, comprend mieux la communauté d'intérêts qui l'unit à ses voisins, il voit la nécessité de subordonner son action à celle de la collectivité où il vit ; la part que l'élément social a dans son existence allant toujours en croissant, ses sentiments se mettent en harmonie avec les faits ; il est porté à faire plus fort l'État, où la solidarité de tous s'affirme et devient en quelque sorte une réalité concrète.

Si de plus en plus tout se tient et s'enchaîne dans notre société, le mal comme le bien étendra ses effets à l'universalité des citoyens. Une crise, fût-elle des plus légères, aura partout un fâcheux

retentissement. Il appartient donc à l'État, gardien de l'intérêt général, de veiller à ce que ces crises ne se produisent pas. Mais comment y parviendra-t-il ? Ne sont-elles pas la conséquence nécessaire, et toujours renaissante de la loi qui régit aujourd'hui les phénomènes relatifs à la richesse, la loi de l'offre et de la demande ? On a vanté à l'envi les résultats bienfaisants de cette loi, qui ramène sans cesse à l'équilibre les forces opposées de la société, qui établit dans le monde économique des harmonies merveilleuses. Harmonies illusoires, puisqu'elles tendent à se réaliser, et ne se réalisent jamais, puisque la justice dont on nous parle est faite de la moyenne des injustices, ce que les uns obtiennent de trop compensant assurément la somme des profits dont les autres sont frustrés. Le spectacle qui s'offre quotidiennement à nos yeux est celui d'une lutte acharnée où chacun, s'armant des avantages que le hasard lui a donnés, cherche à s'attribuer la part du lion. Cette lutte est de tous les instants, elle fait de chacun de nous l'ennemi de la plupart de ses semblables ; c'est elle qui parfois groupe contre quelques privilégiés des masses de travailleurs obligés de chercher dans l'association un remède à leur infériorité individuelle, et qui cause par là les désastres dont on gémit.

Que la loi de l'offre et de la demande soit la cause de bien des maux, c'est ce que peu de gens contestent aujourd'hui. En vantant l'État et les compagnies de chemins de fer comme les meilleurs des patrons, le rapport Demôle attribue cette supériorité à ce que celles-ci comme celui-là sont affranchis par le monopole des rigoureux effets de cette loi : n'est-ce pas reconnaître que les conséquences de celle-ci ne sont pas toujours bonnes, n'est-ce pas en quelque façon la condamner ? La commission du Sénat néglige toutefois une distinction importante : la loi de l'offre et de la demande n'est pas toujours la cause qui, comme on a l'air de le dire, contraint le patron à rogner les salaires de ses ouvriers, à les exploiter de son mieux ; elle lui permet seulement de le faire, d'enlever aux ouvriers la plus-value de leur travail. Le patron subit les effets de l'offre et de la demande dans ses rapports avec ses prêteurs, et souvent aussi avec ses acheteurs ; il en profite dans ses rapports avec ses ouvriers, sans que rien l'y oblige ; si la concurrence a des nécessités, elles ne vont qu'à limiter les bénéfices. Mais peut-être est-ce trop demander à un homme, de vouloir qu'il renonce à ce que les circonstances lui donnent. Au lieu de nous en prendre à l'irrémédiable faiblesse humaine, mieux vaut supprimer les tentations. On est entré dans cette voie : on a fait des lois pour interdire l'accaparement ; mais, en condamnant les conséquences extrêmes d'un principe, ne condamne-t-on pas le principe lui-même ? On ne veut pas que quelques individus puissent s'entendre pour affamer un pays, et, s'emparant d'une denrée nécessaire, en fixent le prix à leur gré. Fait-il donc

autre chose, celui qui, sachant qu'un travailleur a besoin de vivre et que nulle part ailleurs, étant donné la surabondance de la demande, il ne trouvera de situation plus rémunératrice, lui achète pour une somme dérisoire le produit intégral de son travail ? Ici comme là il y a abus de pouvoir ; on se sert d'un privilège créé par le hasard ou par toute autre cause pour accroître encore l'inégalité première. Détenir un capital, c'est-à-dire détourner des forces naturelles ou sociales de leur destination véritable pour s'en assurer la propriété exclusive et s'en faire un instrument de domination, c'est un véritable accaparement. Pourquoi donc l'idée d'un État-patron nous paraissait-elle absurde ? Parce que le principe même de la société capitaliste est injuste, et que toute injustice est en même temps une absurdité. Notre raison ne peut admettre que ce qui n'est l'œuvre de personne soit saisi par un seul, au lieu de rester à tous ; ou si, obscurcie par le spectacle quotidien de ce fait, elle en est venue, le trouvant naturel, à le proclamer légitime, du moins notre conscience proteste-t-elle contre les inégalités et les misères qui en résultent. Mais la contradiction nous apparaîtra clairement, quand, au lieu de l'industrie privée, nous considérerons l'industrie nationale ; nous nous étonnerons alors que cet État dont le rôle est d'assurer le triomphe de l'intérêt général sur les intérêts particuliers, et de maintenir entre ceux-ci une balance égale, non seulement se dispense de le faire, mais se constitue lui-même l'oppresseur de ceux qu'il emploie.

Comment sortir de ces difficultés ? Comment, puisque l'on s'entend à condamner la loi de l'offre et de la demande, au moins dans les maux qu'elle cause, remédierons-nous à ces maux ? La liberté complète a trop d'inconvénients pour qu'on la laisse subsister ; ceux-là sont rares aujourd'hui qui attacheraient assez de prix à une idée pour la défendre contre l'intérêt de tous : entre la liberté et l'intérêt social, on n'hésite pas. Mais, ce point acquis, il reste à choisir entre deux politiques. La première consiste à atermoyer, à recourir aux demi-mesures, à combattre les symptômes les plus graves de la maladie, au lieu de s'attaquer aux causes profondes dont elle sort. On cherche à empêcher les injustices trop criantes, à secourir les misères trop affreuses, et, tout en laissant debout le principe de la liberté, on lui donne parfois des accrocs. Mais cette politique au jour le jour est des plus délicates à pratiquer. Où s'arrêter dans les exceptions qu'on introduit aux règles générales ? Interdira-t-on la grève aux seuls employés de l'État dont les services sont tenus pour équivalents au service militaire ? Que fera-t-on, dans ce cas, de ceux qui ont dépassé quarante-cinq ans, ou des infirmes ? Étendra-t-on l'interdiction à tous les employés des manufactures nationales et des chemins de fer ? Pourquoi s'arrêter dans cette voie ? — Mais cette politique a un tort plus

sérieux. Elle tâche de panser les plaies les plus apparentes de la société : la cause qui les avait produites en produira sans cesse de nouvelles ; l'état d'instabilité et d'insécurité où nous vivons continuera d'exister, et les inégalités contre lesquelles nous nous élevons, encore qu'on s'applique à les atténuer, iront s'aggravant. Ne vaut-il pas mieux, puisqu'on a reconnu dans la liberté anarchique d'aujourd'hui le principe de tous nos maux, supprimer cette liberté, et, puisque l'intérêt social l'exige, remplacer l'état de guerre par une paix durable ? Le besoin se fait sentir, toujours plus impérieux, d'une organisation économique rationnelle. Et c'est seulement quand on l'aura établie que s'aplaniront les difficultés sans cesse renaissantes auxquelles on ne sait comment échapper.

II

La considération de l'intérêt social nous amène à restreindre, à supprimer même la liberté ; et si le rapport Demôle ne demande pas cette suppression, du moins nous autorise-t-il à le faire ; ne reconnaît-il pas que la liberté n'a rien à voir dans l'interdiction d'actes reconnus dangereux pour l'intérêt de tous ? La commission du Sénat ne se sépare des socialistes que dans l'appréciation des faits, et ce n'est sans doute pas chez les socialistes que l'on trouvera le moins de logique, ni de justesse d'esprit.

Mais cette même conclusion que dicte aux socialistes l'intérêt général, on y arriverait tout aussi bien, chose curieuse, en partant de l'idée de liberté. L'organisation économique que nous désirons, les faits eux-mêmes se chargeraient de la réaliser ; la société capitaliste renferme des germes qui en amèneront la transformation, et l'application du principe sur lequel elle est fondée en entraînera forcément la ruine. Certes, rien n'est plus conforme à la loi de l'offre et de la demande que la grève. Si le patron dicte aux ouvriers ses conditions, les ouvriers peuvent, en se coalisant, compenser leur infériorité. Le patron est plus fort que chacun de ses ouvriers ; il a besoin d'eux pourtant, et si l'entente est assez complète entre eux, et aussi — car la surabondance des bras est pour le capitaliste un précieux avantage — entre tous les travailleurs qui seraient aptes à les remplacer, il se verra obligé à son tour de céder, et de réduire au minimum ses bénéfices. Du moins en est-il ainsi dès aujourd'hui pour les industries qui supposent l'emploi de capitaux fixes considérables ; et il en sera de même pour toutes les industries, le jour où les grèves seront suffisamment générales pour que les capitaux ne puissent chercher dans un autre emploi la rémunération assurée par le taux moyen de l'intérêt. Ainsi la grève, dont les parti-

sans de la liberté économique ne sauraient manquer de reconnaître la légitimité, ménerait à elle seule, à défaut d'une décision du pouvoir législatif, à l'expropriation universelle de la classe capitaliste.

Il y a, dans cette éventualité chaque jour plus proche, et que le seul raisonnement nous montre réalisable, de quoi faire réfléchir les théoriciens aux yeux desquels la propriété du capital est un droit absolu, assurant une jouissance éternelle. Ils ne peuvent dénier aux travailleurs la faculté de discuter avec leur patron le salaire qui leur sera attribué ; si dans cette discussion ils ont l'avantage, n'en profiteront-ils pas un jour pour s'adjuger la totalité des produits ? Quelle part restera-t-il alors pour le capitaliste ? Mais, dira-t-on, ces ouvriers deviendront eux-mêmes des capitalistes ; d'autres travailleurs, moins heureux, ne seront-ils pas en droit de se plaindre, et qu'y aura-t-il de changé pour eux si, au lieu d'un individu, ils voient une association accaparer à leur détriment telle partie du capital général ? A la concurrence des particuliers se substituera donc celle des groupes. Mais comme ceux-ci sont solidaires et ne peuvent se passer les uns des autres, ils seront obligés de s'entendre pour faire de tout capital une propriété nationale, en attendant le jour où les circonstances permettront de rendre à la collectivité humaine ce qui ne saurait revenir qu'à elle.

La grève rend cette transformation possible et nécessaire. Les économistes, hypnotisés par le spectacle de la société capitaliste et l'étude des lois qui la régissent, ont fini par voir dans un fait historiquement explicable, et qui n'est que le résultat d'une longue évolution, un fait éternel, un droit. Mais la propriété n'a de valeur et de sens que par les avantages qu'on en tire ; ceux que procure le capital sont essentiellement variables : dira-t-on que le capital a droit à tel taux d'intérêt plutôt qu'à tel autre ? Lorsque les travailleurs coalisés auront réduit à néant les bénéfices qu'il procure, pour les répartir équitablement entre eux tous, les droits du capital n'existeront plus. A un phénomène historique un autre aura succédé ; le droit se sera modifié. Qu'est-ce donc qu'on désigne par ce nom ? et même subsiste-t-il rien, dans cette théorie, que l'on puisse appeler ainsi ? Le droit n'est-il pas supérieur au temps ? Contre la force aujourd'hui régnante une force se dresse qui demain sera victorieuse ; n'est-ce pas toujours devant un fait brutal qu'il faudra s'incliner ? Non, sans doute, si de ces conflits doit sortir un état d'équilibre, si les contradictions qui nous inquiètent aujourd'hui tendent d'elles-mêmes à se résoudre. Les faits évoluent selon une loi que la raison peut approuver. Le droit d'aujourd'hui, c'est donc le fait de demain, en attendant que celui-ci se voie dépassé lui-même. L'économiste s'aveugle en ne regardant que l'état de choses actuel, en niant, contre l'expérience de chaque instant, l'éternel devenir ; il croit le présent définitif, et voilà qu'il va être obligé

d'applaudir, dans les conséquences de ce présent, la négation au moins partielle de ce qu'il admirait.

Que l'on parte de l'idée d'intérêt général, pour en tirer une conception précise du rôle de l'État, ou que, adoptant le principe de la concurrence, on laisse les faits produire eux-mêmes les résultats qui logiquement en découlent, on arrive au même point. Est-ce, comme on pourrait le croire, comme souvent le donnent à entendre les partisans mêmes de nos théories, à une suppression de la liberté ? Y a-t-il contradiction entre cette liberté et l'égalité, à laquelle la conscience publique attache chaque jour plus de prix ? Faut-il renoncer à unir ces deux idées, et la formule révolutionnaire n'est-elle qu'un leurre ? Peut-être l'erreur consiste-t-elle à laisser le nom de liberté au principe qui régit la société actuelle. Est-on réellement libre, lorsqu'on est empêché d'user des énergies de la nature, que celles-ci sont accaparées et gardées jalousement par un petit nombre d'hommes ? Aujourd'hui, toutes les puissances sociales se trouvent mises au service de la propriété capitaliste ; elles servent à interdire à la majorité la jouissance de ce qui est son patrimoine ; les lois, avec toute l'autorité morale qui s'attache à elles et toute la force matérielle qui les appuie, consacrent cette spoliation. Ne parlera-t-on pas plus justement de liberté le jour où ces biens seront redevenus communs, où chacun verra sa propriété s'accroître de tout le capital social, au lieu de voir ce capital employé par un autre à le dominer et à l'asservir. Un philosophe qui avait observé les hommes, Hobbes, a dit qu'en parlant de liberté ils ne pensaient jamais qu'à eux-mêmes et que, sous ce nom, ce qu'ils aimaient en réalité, c'était le pouvoir. La pensée de Hobbes est restée juste : on appelle volontiers les privilèges des droits, et par liberté l'on entend bien souvent la faculté d'imposer à autrui ses volontés. Cette liberté qui légitime toutes les actions, il est naturel que chacun la désire, s'il n'écoute que son égoïsme ; et certains peuvent souhaiter de voir durer l'état social où quelques individus du moins sont autorisés à en user, espérant entrer eux-mêmes dans la caste des privilégiés, ou s'élever encore dans la hiérarchie qu'ils forment. Mais dès que l'on se place au point de vue général, on voit que les libertés de chacun doivent subir d'égales limitations ; car s'il est nécessaire que chacun abandonne une part des droits qu'il aurait voulu s'attribuer, on restreindra ces renoncements dans la mesure du possible en laissant à la collectivité ce que nulle raison ne force à donner à tel individu en jouissance exclusive.

Des avenues où peut s'engager l'esprit humain, plusieurs mènent au socialisme ; alors que les hommes semblent marcher dans des directions opposées, ils s'acheminent tous vers un même but. Et quand

même nous ne voudrions pas marcher, une force irrésistible nous pousserait encore en avant. La société présente, produit de l'évolution antérieure, se transforme par une nécessité intense à laquelle elle ne peut se soustraire. Même en l'absence de toute ingérence raisonnée des individus, l'équilibre s'établirait entre les forces qui se combattent sous nos yeux, un régime de sécurité et de justice s'imposerait au monde. Mais, de plus en plus les individus comprennent à quel point cette évolution est inéluctable, ils voient combien elle est bienfaisante, et, conscients du but où des forces mystérieuses les entraînent, ils tâchent de favoriser les effets de ces forces. Dans cette mer où nous sommes ballottés, le nombre est chaque jour plus grand de ceux qui connaissent la direction du vent, le terme déjà proche où il nous mène, et qui, désireux d'arriver vite au port, ouvrent toutes leurs voiles, font force de rames pour échapper le plus tôt possible aux périls qui les menacent; d'autres, moins clairvoyants, ne savent où ils vont, ils se contentent d'échapper aux plus redoutables des vagues, sans voir que, s'ils restent au large, d'autres vagues succéderont sans cesse aux précédentes, renouvelant à chaque instant le danger qu'on croyait avoir fui, usant les forces dans une lutte stérile, prolongeant sans raison les inquiétudes et les terreurs. Entre les socialistes et leurs adversaires, il n'y a presque jamais divergence de principes; mais ceux-ci veulent retenir un présent qui leur échappe et retombe parmi les choses abolies; les autres voient dans l'avenir, préparent et font l'humanité de demain. Après quoi, portant leurs regards plus loin encore, ils poursuivront sans relâche leur collaboration intelligente à l'œuvre aveugle du temps.

ADOLPHE MEURON.

COUP D'ŒIL

SUR L'HISTOIRE DE L'AVENIR

Le titre de cette étude peut sembler ambitieux : le nom d'*histoire* a été réservé jusqu'à présent au récit des événements passés et, dût-il même s'appliquer à la prévision des choses futures, on peut douter à première vue que les moyens dont nous disposons nous permettent d'établir avec certitude les événements qui ne doivent s'accomplir que quand nous ne serons plus. Je pense cependant qu'on peut essayer de jeter un coup d'œil sur cet inconnu, terrible ou propice, qui attend nos descendants. On l'a fait dans le domaine des sciences physiques et naturelles : pourquoi la même recherche serait-elle interdite au sociologue ? La science est une, et tous les efforts de l'esprit, quels qu'ils soient, se gouvernent par les mêmes lois.

Il est bien évident qu'en entreprenant un pareil travail, nous devons faire une large place à l'hypothèse. Nous ne connaissons pas, nous ne pouvons pas connaître le détail des *faits* qui se passeront après nous ; mais de même que pour reconstituer avec peu de documents une histoire qui nous est peu connue, nous faisons appel à un enchaînement logique et rigoureux d'idées qui laisse très peu de prise au doute, de même, dans cette étude de l'avenir, l'observation et la marche générale des choses nous permettent de prévoir dans leurs lignes principales les caractères du temps qui nous succédera. La loi qui préside à l'enchaînement des faits est si absolue, je ne dis pas seulement sur la terre, mais dans l'univers entier, qu'avec un peu de soin nous pouvons acquérir sur l'histoire de l'avenir des connaissances présentant un très grand degré de probabilité. Cette science se gouvernera même d'après des règles fixes et absolues. « Le commencement d'un âge se trouvera dans le milieu d'un âge précédent, et les signes de l'avenir qui commencent à paraître doivent être considérés comme prophétisant cet avenir ». (Dana, *Manuel de géologie)*.

I

Le monde est divisé actuellement en un très grand nombre d'états, ou, pour employer un mot plus exact, en un certain nombre de sociétés, différant beaucoup entre elles par leur forme et par leur degré de civilisation. Les sociétés les plus civilisées ont une supériorité effective, une domination réelle sur les autres ; aussi aujourd'hui est-ce l'Europe, représentée par diverses puissances, qui mène le chœur du monde, qui impose aux peuples non européens ses mœurs, ses modes, ses langues et quelquefois ses lois. Il faut aussi remarquer, en constatant ce fait, qu'il accuse une marche permanente de la civilisation vers l'ouest; la civilisation depuis le moment où, pour la première fois, nous percevons ses traces historiques, a déjà fait le tour de la moitié de la terre : elle paraît être née sur les plateaux du Turkestan (1) ou sur les rives des fleuves de l'Inde et de la Chine ; elle a brillé ensuite en Égypte, en Chaldée, en Assyrie, sur les côtes de la Méditerranée orientale ; de là elle a passé en Grèce, puis dans l'Italie ; elle est aujourd'hui florissante sur les bords de l'Océan atlantique. On ne peut donner qu'une raison à un mouvement aussi constant et aussi régulier : c'est une raison astronomique, c'est-à-dire qui s'impose plus fortement à l'homme qu'aucune autre, puisqu'elle dérive de la loi même en vertu de laquelle notre monde subsiste et se meut. L'homme, voyant la lumière lui manquer chaque soir, cherche instinctivement à la suivre, à prolonger sa période d'activité, c'est-à-dire sa vie.

Aussi ce mouvement est-il fatal et ne doit-il jamais s'arrêter. La vieille Europe est près de sa fin. Sa terre fatiguée ne peut plus suffire à nourrir ses enfants. La natalité s'y arrête. Dans cent ans, la France aura moins d'habitants qu'elle n'en compte aujourd'hui ; dans le même temps, la population de l'Amérique aura doublée. Les États-Unis compteront cent millions d'âmes quand notre pays n'en aura plus que vingt-cinq millions. Le centre intellectuel, commercial, littéraire et artistique du monde sera à New-York, peut-être à Chicago ou à San-Francisco. Il est même à croire que la dépendance morale de l'Europe deviendra avec le temps une dépendance politique, et que les plus grandes puissances de l'ancien monde, soit par force, soit par les nécessités du commerce et de la production, deviendront des colonies ou des satellites du nouveau continent.

Cette étape elle-même n'aura qu'un temps : la civilisation poursuivant toujours sa marche circulaire, traversera l'Océan pacifique,

(1) Si toutefois nous nous bornons aux renseignements de l'histoire, car la tradition et la légende nous permettraient de remonter plus haut. On peut supposer, en effet, que la légende de l'Atlantide et que la civilisation des noirs, dite *Chamite*, sont antérieures à l'époque védique ou indienne.

s'arrêtera peut-être en Australie, puis se fixera une fois de plus dans les îles et sur les bords de la mer jaune, dont les prolifiques enfants commencent déjà à envahir les États-Unis. L'hégémonie du monde reviendra ainsi, après avoir parcouru un cycle immense aux peuples et aux races qui l'ont déjà exercée, il y a des milliers d'années.

Ajoutons, avant de quitter ce sujet, qu'on pourrait aller jusqu'à prévoir, sans trop de présomption, la durée approximative de ces règnes successifs des sociétés de l'avenir. Nous en trouverons les moyens, suivant notre règle invariable, dans l'observation du passé. L'époque védique paraît remonter à environ huit mille ans. La civilisation égyptienne lui a succédé deux mille ans plus tard, soit environ quatre mille ans avant notre ère. La grande époque de la Grèce commence avec les poèmes homériques, vers l'an 1000 avant la même date. Il faut ensuite quinze cents ans pour que l'esprit humain change encore de pôle et passe du naturalisme gréco-latin au mysticisme germanique. Il résulte de ces chiffres qu'un peuple met mille ans au moins, trois mille ans au plus à épuiser sa sève, sa force physique et intellectuelle. Appliquons ces considérations à l'histoire de l'avenir, et nous pourrons prévoir avec une quasi-certitude que d'ici à cinq cents ans au plus, le monde appartiendra aux Américains, dans deux mille ans aux Australiens, dans trois à quatre mille ans aux Chinois.

Mais il est fort possible aussi qu'avant ces échéances relativement éloignées, l'aspect physique de la terre et des mers se soit profondément modifié. On sait, en effet, que notre sol se travaille incessamment, que des montagnes s'abaissent ou s'élèvent, que des îles naissent ou s'effacent du sein des mers, que la mer elle-même abandonne certains rivages et en conquiert d'autres, tantôt lentement et insensiblement, tantôt avec force et par des secousses violentes. Un cataclysme comme celui dont la tradition s'est conservée parmi nous sous le nom de *déluge universel,* peut transformer une fois de plus notre habitat et amener sur la surface émergée une nouvelle répartition des peuples. Restons-en donc pour le moment au point où nous en sommes arrivés, dans notre recherche des centres futurs de la civilisation. Aussi bien il ne nous suffit pas de connaître où vivront les peuples, nous voulons surtout savoir quels ils seront, et quelles seront leurs mœurs et la forme de leurs sociétés.

Voici à cet égard les probabilités que nous fournissent l'histoire du passé et les sciences sociales.

II

Depuis que les hommes existent et dominent la terre, la forme de leurs sociétés s'est plusieurs fois et profondément modifiée; si l'on

veut présenter ces modifications sous la forme la plus réduite et la plus simple, on peut dire qu'il s'est produit successivement trois formes de gouvernement distinctes : le gouvernement de la famille, celui de la tribu auquel peuvent se rattacher l'oligarchie et l'aristocratie, et enfin le gouvernement monarchique. C'est encore sous ce dernier régime que se gouverne le monde d'aujourd'hui, puisque la plupart des États civilisés y sont restés soumis jusqu'à nous ; mais nous voyons en même temps grandir et se développer à côté de lui le régime de l'avenir, le régime républicain.

Le gouvernement républicain, issu de celui de la tribu, a été connu de l'antiquité sous le nom de régime de la *cité* : il ne s'appliquait alors, en effet, jamais qu'à une seule ville, maîtresse d'un territoire rural plus ou moins étendu. La cité ainsi constituée ne s'assimilait jamais les villes et les peuples qui pouvaient lui être soumis dans la suite de son histoire : quelques droits qu'elle leur accordât, elle les tenait toujours, jusqu'à un certain point, à l'écart comme les métèques d'Athènes ; comme à Sparte, les Néodamodes, les Périèques, les Hilotes. Quand même Rome concédait aux Italiens le droit de cité avec le suffrage et l'éligibilité, encore était-il entendu que ce droit ne pouvait être exercé qu'à Rome même, ce qui le rendait à peu près illusoire ; ou bien alors, si les sujets voulaient en user, ils devaient abandonner leurs foyers et s'établir dans la cité victorieuse ; et tel était bien d'ailleurs le but, secret ou avoué de cette dernière, dépeupler les autres cités pour régner sur leurs débris et sur leurs ruines.

Il y a plus : dans la cité même, les droits de citoyens étaient rares et restreints à un petit nombre ; il fallait en général, comme à Sparte, comme dans la Rome des premiers temps, tenir à une famille établie dans la ville depuis sa fondation, pouvoir dater ses ancêtres de la création même de la cité ; sinon on n'appartenait qu'à une foule qui faisait nombre, mais qui n'avait ni droits civiques ni droits civils, pas même celui de mariage avec les véritables citoyens. Plus tard même, quand la rigueur de ces lois s'adoucit, quand les sociétés devinrent démocratiques ou plutôt quand elles crurent l'être, les comices ne furent encore ouverts qu'à un bien petit nombre de ces parias. On laissa toujours en dehors de la cité la classe la plus nombreuse, les esclaves, de sorte qu'en réalité le pouvoir fut toujours exercé par une oligarchie. A Athènes, la ville la plus démocratique de l'antiquité, à Athènes dont la constitution, à n'en étudier que la lettre, semble le gouvernement idéal des sociétés majeures, il n'y eut jamais plus de cinq mille citoyens actifs, pour une population qui, suivant les époques, varia de vingt mille à soixante mille âmes, et qu'on peut même supposer avoir été beaucoup plus considérable. Il n'y a donc qu'une ressemblance purement nominale entre les républiques de

l'antiquité et les nôtres, qui sont basées sur le concours de tous les habitants mâles et majeurs à la puissance publique ; et l'on peut conclure de ce rapide exposé de l'histoire du gouvernement républicain que le nombre de ces citoyens est destiné à s'accroître encore dans l'avenir. Il comprendra un jour les femmes.

Le rôle de la femme, en effet, s'est profondément modifié sous nos yeux depuis que l'espèce humaine existe. Considérable dans la famille préhistorique, il a diminué lors de la formation des sociétés, quand les tribus se heurtèrent les unes aux autres et que la force devint un droit au commandement. Les anciennes traditions se continuèrent néanmoins longtemps. Il y a eu des sociétés polyandriques dans lesquelles le pouvoir, ou tout au moins l'influence, paraît avoir appartenu aux femmes, et des peuples où la femme était considérée comme un être respectable et sacré ; mais dans la plupart des races et notamment dans la nôtre, l'homme usant du droit du plus fort, s'était taillé la part du lion, et la femme n'était qu'une esclave, qu'une marchandise, comme elle l'est encore dans les sociétés orientales. Les peuples les plus policés, jusqu'à nos jours, ont trouvé cette organisation convenable et naturelle, et dans nos codes encore le mâle conserve des droits de maître, et dans notre grammaire le genre masculin est qualifié le plus *noble,* et dans la religion, dont nos mœurs sont encore tout imprégnées, la femme est encore signalée comme une créature impure et maudite.

La femme cependant a constamment lutté, tantôt par la force, tantôt par la ruse, contre la réprobation dont elle est frappée : la guerre civile qu'elle a allumée est aussi ancienne que l'humanité. Il y a eu les adorateurs de la femme en face des fidèles du phallus ; il y a eu des religions féministes. Dans la race aryenne notamment, la femme d'abord esclave, puis reléguée dans le gynécée, a été relevée en partie par le christianisme, qui a introduit dans nos sanctuaires le culte de la déesse-mère des Indous. Elle est devenue, aux temps de la chevalerie, l'inspiratrice du courage, la source et la récompense de toute prouesse ; capable de posséder, elle a régné, soit comme régente, soit comme titulaire même du pouvoir. Il est vrai que c'était accidentellement et à défaut de mâles ; il reste encore à la femme à conquérir l'égalité de droits en face de l'homme. Elle y arrivera sans aucun doute. La fatalité physiologique même qui pèse sur elle n'arrêtera pas les juristes de l'avenir ; ils respecteront en elle le droit inné de l'humanité.

Mais si les républiques modernes se fondent sur un suffrage dit *universel,* et qui le sera de plus en plus dans l'avenir, elles renferment d'un autre côté un vice profond et qui leur ôte toute chance de durée. Ce vice constitutionnel, c'est leur unitarisme. Appeler les citoyens à se concerter en vue de leurs intérêts communs et leur dire en même

temps : « Vous êtes dix millions à vous concerter ainsi », c'est purement rendre le droit illusoire, c'est retirer d'une main ce qu'on donne de l'autre. « Une république unitaire et absolue, dit Émile de Laveleye, comme celle qu'on a toujours voulu en France, est une anomalie ». Aussi nos diverses républiques modernes n'ont-elles toutes été (l'expérience l'a bien prouvé), que des essais plus ou moins malheureux pour façonner, sous le vain nom de démocratie, un peuple dans un moule monarchique ; aussi tous ces essais ont-ils abouti logiquement à la monarchie élective sous les noms de protectorat, de consulat, de présidence, et de là à la monarchie héréditaire. Les institutions démocratiques ne peuvent vivre que sur un territoire limité, avec un peuple qui puisse prendre une part effective et constante aux affaires publiques : elles ne vivront, en un mot, que sous la forme de la cité antique.

Il ne faut pas non plus que ce dernier mot nous fasse illusion sur le moment historique où le gouvernement de la cité est appelé à exercer sa plus grande influence. L'antiquité historique est relativement très moderne, elle est l'aurore de l'âge où nous vivons. Les cités n'apparaissent dans l'histoire qu'environ mille ans avant notre ère, et les peuples qui ont vécu sous leur empire n'ont encore été dans le monde qu'une minorité, malgré le bruit qu'ils y ont fait. L'Europe seule a été gouvernée en partie par le régime des cités, jusqu'à la chute de l'empire romain. A la suite de l'invasion des barbares, l'habitat de ce régime se restreignit encore : un moment, il n'y eut plus de cités qu'en Italie ; puis la démocratie fit un retour offensif en Suisse, sur les bords du Rhin, de la mer Baltique, en Flandre, dans les communes de la France féodale. Les grandes monarchies militaires ont essayé d'étouffer les libertés civiques, mais elles n'ont pu y réussir ; l'idée vit encore aujourd'hui en Suisse, et les républiques du nouveau monde nous offrent des types de peuples fédérés, des formes d'associations de plus en plus subdivisées qui peuvent nous donner une idée des gouvernements de l'avenir.

Un des collaborateurs de cette *Revue,* M. Georges Ghisler, y a même montré récemment combien la forme fédérale tend à reprendre le dessus et à devenir la constitution future des peuples mêmes qui paraissent le plus fortement centralisés. Il a rappelé fort à propos les efforts nationaux des Irlandais, des Écossais et des Gallois dans le Royaume-Uni, ceux des Bavarois en Allemagne, ceux de cent peuples divers dans l'Autriche-Hongrie. Qui ne se rappelle les fédéralistes d'Espagne, en 1873 ? En France même, M. Ghisler a trouvé des fédéralistes, et non des moindres, Mistral entre autres, et L. Xavier de Ricard. Nous ajouterons à ces remarques que depuis Richelieu et Louis XIV, qui n'ont pu étouffer que pendant deux siècles, c'est-à-

dire pendant une durée de temps minime dans l'histoire d'un peuple, les tendances particularistes des provinces, ces tendances n'ont jamais cessé de se réveiller et de s'accentuer. La Révolution, continuatrice des grands centralisateurs, n'avait pas donné de budgets aux départements : la royauté constitutionnelle a été obligée de leur accorder la gestion de leurs intérêts. La loi du 10 août 1871, faite dans un esprit de réaction, a trompé les espérances de ses auteurs : elle est une véritable arme de liberté, un commencement de délivrance. La loi du 5 avril 1884, charte actuelle des communes comme celle de 1871 l'est des départements, est également imprégnée d'un esprit de décentralisation.

Les constitutions fédérales, par cela même qu'elles sont le fruit de la collaboration de tous les citoyens et qu'elles n'ont d'action que sur un territoire limité, empêcheront un jour, il faut l'espérer, les grandes guerres de nation à nation. Déjà, dans l'antiquité, le régime de la cité a assuré au monde des époques de paix générale que nous connaissons mal, précisément parce que les peuples heureux de ces temps n'ont pas laissé d'histoire. La Grèce, dans les siècles qui ont suivi les temps héroïques, la Grèce de Stésichore, d'Alcée et de Sappho, n'a presque pas eu de guerres : de pacifiques expéditions à la recherche de nouveaux comptoirs, des fondations de colonies qui devenaient bientôt aussi florissantes que leurs métropoles, voilà tout ce que nous savons de ces âges fortunés. Les villes étruriennes, avant la fondation de Rome, jouissaient également de la paix, et aussi la Gaule antique, l'Espagne avant les Carthaginois : chez aucun de ces peuples on ne trouve d'armées permanentes, alors que l'histoire des grandes monarchies asiatiques, leurs contemporaines, n'est remplie que d'expéditions guerrières, de pillages et de massacres. Les mêmes causes produiront dans l'avenir les mêmes effets. Les États-Unis nous présentent déjà aujourd'hui une vaste organisation fédérative, par laquelle la paix est assurée à cinquante millions d'êtres humains. Sans doute, il peut nous paraître difficile d'admettre aujourd'hui que des peuples divisés par des luttes séculaires, les Français et les Allemands, par exemple, puissent oublier leurs haines nationales ; mais que seront les guerres franco-allemandes dans quelques centaines d'années ? ce que serait de nos jours une guerre de l'Égypte contre l'iman de Mascate : la querelle de deux États déchus, que les puissances protectrices feraient vite rentrer dans l'ordre. Nous pouvons donc présumer que nos descendants verront se réaliser *à peu près,* car il faut tenir compte des passions humaines, le rêve de la paix universelle. Si l'on divise l'histoire par phases, on peut dire avec M. P. Combes : « L'état actuel des sociétés humaines les plus avancées paraît être une phase de transition entre la *phase des grandes nations* et

la *phase des alliances* ou des *confédérations internationales*, qui ne sera pas la dernière, car la solidarité toujours croissante de leurs propres intérêts pousse tous les peuples à briser les barrières nuisibles du particularisme national pour aboutir à une fusion générale. L'idée d'Humanité grandit aux dépens de l'idée de Nation... » (P. Combes, l'*Évolution sociale et le particularisme national*, dans la *Revue socialiste*, septembre 1891).

L'idée d'Humanité était, en effet, absolument inconnue de l'antiquité, malgré le grand caractère international de quelques-unes de ses institutions. Seuls, quelques sages, incompris et raillés, osaient se proclamer citoyens du monde : pour la foule, la communauté d'intérêts finissait aux barrières de la ville, tout au plus aux limites de l'amphictyonie, de la confédération, là où cessait la connaissance du héros fondateur, du protecteur national. Dans les sociétés germaniques, et dans tous les États du moyen-âge qui en était issu, le sentiment de la collectivité s'étendit jusqu'aux limites d'une petite nation, parmi tous ceux qui parlaient la même langue ou plutôt le même patois : il y eut des patriotes saxons qui se distinguaient contre les Francs leurs voisins, des patriotes suisses qui luttaient contre les princes souabes ; et de nos jours, qu'est-ce encore que l'idée de patrie, sinon le développement des mêmes passions, non plus chez des milliers, mais chez des millions de citoyens ? Nous admirons fort les Polonais dans leurs multiples révoltes contre les Russes ; les Danois de 1864 dans leur résistance contre les troupes de la confédération germanique ; pourtant les Polonais sont slaves comme les autres peuples de la Russie, et les Danois sont germains comme les membres de la confédération à laquelle ils voulaient soustraire leurs provinces. Le sentiment des intérêts universels, reconnu aujourd'hui seulement par quelques penseurs, prévaudra un jour contre ces mesquines rivalités.

Alors les hommes, débarrassés des craintes extérieures, libres enfin de se préoccuper uniquement de l'amélioration de leur société, tendront de plus en plus vers l'égalité sociale, vers le socialisme : le besoin des chefs devenant de moins en moins grand en l'absence de dangers nationaux, cette transformation sera plus facile qu'on ne le pense, et nos mœurs s'y accommoderont d'elles-mêmes. Dom Deschamps, bénédictin novateur du dix-huitième siècle que le nôtre a remis en lumière (V. la *Revue socialiste* de septembre 1888), dit à ce sujet que l'évolution progressive de l'humanité est marquée par trois *moments* capitaux : l'*état sauvage*, ou état de nature ; l'*état de loi*, ou état actuel ; l'*état de mœurs*, ou état communisme libertaire. Nous sommes à la fin de l'état de loi.

Il ne nous appartient pas de développer davantage un sujet que tant d'écrivains autorisés ont traité ici même d'une façon supérieure.

Bornons-nous aux considérations générales qu'amène nécessairement ce coup d'œil jeté sur la société universelle de l'avenir. En voici une qui s'impose d'elle-même : c'est que l'humanité, ne formant plus qu'un seul peuple, n'aura qu'une seule langue. Les langues actuelles, déformées et vulgarisées, se conserveront sans doute à l'état de patois dans beaucoup de pays, mais tout le monde saura parler la langue de la race maîtresse, de celle qui dirigera les autres. On peut donc conjecturer que cette langue universelle sera tout simplement une dérivation de l'anglais (1).

La race anglaise, en effet, domine et dominera longtemps encore aux États-Unis et en Australie, c'est-à-dire dans les deux pays où nous avons placé les deux premières étapes des civilisations futures. Nous avons prévu aussi, il est vrai, que l'hégémonie du monde passerait sans doute de là à la race chinoise ; mais la victoire des chinois sur la race anglaise n'aura pas le même caractère que celle des Américains ou des Australiens sur l'ancien continent, elle ne sera pas obtenue par une société supérieure sur une inférieure ; elle se produira par un envahissement lent, par une infiltration continue, de même qu'à l'époque de la grande invasion de 407, l'empire romain appartenait déjà aux barbares avant qu'Alaric eût paru. Les vieilles races gréco-latines étaient épuisées et abâtardies, et tout ce qu'il y avait de sain, de robuste et de fécond dans l'empire était barbare. Mais dans une révolution de ce genre, nous le savons encore par l'histoire du cinquième siècle, les vainqueurs, si tyranniques qu'ils soient ou qu'ils veuillent être, sont impuissants à enlever aux vaincus la langue qui demeure leur dernière gloire : une langue bien formée, souple, savante, complète, reste toujours victorieuse d'un idiome rude et insuffisant. C'est ainsi que le grec a survécu en Orient après la conquête romaine, ainsi que le latin, à son tour, a triomphé des idiomes barbares. La langue anglaise, ou du moins un dialecte dérivé d'elle, survivra de même dans l'avenir à la ruine du monde anglais.

III

Quels hommes vivront dans une société pareille ? Comment en viendront-ils à accepter des idées tellement étrangères à nos concepts actuels, que leur seul énoncé provoque le doute, sinon la raillerie ? Pour avoir la réponse à cette question, que le lecteur se transporte avec nous en imagination dans ces siècles lointains : il y verra la science et la pensée humaines embrasser des horizons que nous pou-

(1) M. Élisée Reclus conclut de même dans une récente étude : *Hégémonie de l'Europe*, édit. de la Société nouvelle, 1894, p. 8.

vons à peine soupçonner. Et s'il en doute, qu'il fasse alors un retour sur notre histoire passée, qu'il se rappelle l'immense chemin que nous avons déjà parcouru depuis que nous nous percevons dans le temps. Quelle distance entre l'anthropoïde préhistorique et le témoin du vingtième siècle, entre l'animal désarmé, à peine égal à l'éléphant et au chien actuels, et la race qui a produit Çakyamouni, Homère, Platon, Shakespeare, Leibnitz, Gœthe ? Seul dans la création, l'homme sait qu'il vit et qu'il meurt, il distingue la matière et le monde des idées, il se rend compte de ses sensations, il a enfin, par la seule force de son esprit, découvert les sciences absolues (1), telles que la science des nombres et la géométrie : il a reconnu également les propriétés des corps et imaginé des moyens artificiels d'en faire usage. L'esprit humain, s'accroissant toujours, ne s'en tiendra certainement pas là. Quels que soient les obstacles qui l'arrêtent, il doit tendre à les surmonter, et, théoriquement au moins, il le peut. Il est donc possible que dans un avenir plus ou moins éloigné il sache résoudre les problèmes mêmes qui nous semblent insolubles, comme ceux de l'éternité et de l'infini : toute religion disparaîtrait alors, les croyances qui ont régné jusqu'à présent n'ayant été que des hypothèses plus ou moins ingénieuses et plus ou moins épurées. On voit combien de tels hommes différeraient des races actuelles, encore asservies en partie sous la tyrannie de dogmes qui, au point de vue rationnel, sont indéfendables, mais qui gardent une certaine vitalité par suite de l'impossibilité où nous sommes d'y substituer des données formelles et précises. Un jour viendra, au contraire, où l'humanité possédera enfin ces données, où elle pourra prononcer en pleine connaissance les paroles mystérieuses que Pascal jetait sur le papier au milieu de sa folie : « Certitude, certitude, joie, joie, joie et pleurs de joie ».

Sous l'empire d'idées enfin nettes et sûres, trouvant en lui-même une direction absolue et non sujette à contestation, l'homme se perfectionnera de plus en plus dans le domaine moral, et les mœurs iront toujours en s'adoucissant. Il y aura sans doute longtemps encore de ces manquements à la loi que nous appelons les délits et les crimes, mais il y en aura beaucoup moins que de nos jours, d'autant plus que les lois et les mœurs futures y laisseront moins de prétextes : les

(1) J'appelle science absolue une science qui *est* par elle-même, indépendamment de l'existence de l'homme et de celle de la matière. La physique, la chimie ne sont que des sciences absolues, car elles supposent l'existence des corps, et un organisme relativement inférieur peut les concevoir, tandis que la science des nombres et la géométrie seraient vraies en dehors même de l'existence de toute matière, et restent, par suite, bien plus difficilement accessibles à la pensée. On a vu un éléphant retirer une bûche posée sous une auge, afin d'empêcher l'eau contenue dans cette auge de s'écouler ; c'était la découverte d'une loi physique; mais jamais on n'a vu un animal faire une opération de numération.

manquements que nos codes caractérisent ainsi peuvent ne plus être considérés de même dans un certain temps, et il y a peu de crimes *absolus*. Ceux que l'on peut appeler de ce nom, le meurtre, par exemple, seront jugés par l'avenir au point de vue mental, c'est-à-dire qu'ils relèveront de la médecine. En principe, on peut affirmer que les prisons seront remplacées un jour par des hôpitaux. Les médecins seront les juges de l'avenir, et à cet effet leur ordre sera hiérarchisé et deviendra une fonction officielle.

Il est même probable que dans la société que nous essayons de nous représenter ainsi, les lois écrites finiront par disparaître complètement : ce sera la réalisation complète de l'*état de mœurs* dont nous avons parlé plus haut, état rêvé par dom Deschamps, il y a cent cinquante ans. Comme en effet l'homme se gouvernera de plus en plus par les principes de la Raison pure, cette Raison étant la même pour toute la terre, n'aura nul besoin d'être écrite ; de plus, si l'on se conforme à ses indications, il devient impossible de rédiger un code pénal. L'homme raisonnable ne peut plus juger le bien et le mal comme les législateurs antiques qui s'appuyaient sur de prétendues révélations pour cataloguer ainsi les actes des hommes : le bien et le mal sont des concepts tout relatifs. En outre, comme les actes que nous appelons vicieux et vertueux, sont également amenés, les uns et les autres, par des volitions de la pensée, ainsi que le démontrent à la fois la philosophie et la science, comme tel ou tel composé pharmaceutique peut provoquer dans l'homme la force et le courage, telle autre dose l'hébètement et l'ivresse, il suffira, pour supprimer ce qu'on jugera Mal ou Vice, de supprimer la cause qui pourrait produire le Mal ou le Vice : *cessante causa, cessat effectus*. Dans ce sens encore les médecins seront les véritables juges de l'avenir, et déjà beaucoup de procès criminels ne se jugent que sur leurs indications. Les Anglais nous ont devancés et dépassés dans cette voie : depuis que la reine Victoria occupe le trône britannique, nous ne croyons pas que leurs tribunaux aient condamné un seul des nombreux assassins qui ont attenté aux jours de la souveraine : ils les enferment tous dans des asiles d'aliénés. On peut soutenir qu'il n'y a là qu'une précaution prudente pour empêcher qu'un assassin n'élève un débat public et ne soulève peut-être, par une défense habile, les passions populaires contre le gouvernement ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a quelque chose de profondément moral dans ce jugement du coupable considéré comme un simple malade. Ajoutons que ce châtiment *à la muette* n'est pas moins efficace que les horribles tortures imaginées jusqu'à nos jours contre les régicides : il est peut-être même encore plus effrayant. Retrancher simplement l'homme du monde sans débats et sans témoins, sans lui permettre une défense ou une justification quelconque, lui

refuser cette tribune de la cour d'assises et ce piédestal magnifique de l'échafaud que nos lois ont donné à des simples d'esprit ou à des hommes perdus de vices, à Ravaillac, à Damiens, à Fieschi, c'est proprement décourager le crime et lui ôter sa grandeur, c'est le rendre stupide, ridicule et niais, c'est le prévenir au lieu de le réprimer.

*
* *

On pourrait essayer de pénétrer plus avant encore dans ces siècles inconnus qui nous fuient. Il faudrait alors montrer l'homme se transformant au physique comme au moral suivant les lois de l'évolution, gagnant en pensée ce qu'il perdra en force matérielle, et devenant peut-être un cerveau gigantesque servi par des organes atrophiés ; mais ces nouveaux aperçus nous entraîneraient trop loin de notre point de départ, et nous feraient quitter le domaine de la sociologie pour celui de la physiologie. Bornons-nous donc aux quelques considérations, très générales, mais presque incontestables, que nous venons d'exposer, et laissons l'homme de l'avenir en possession de sa société fraternelle, soumis à un minimum de pouvoir et de législation, se gouvernant par les règles indiscutables de la science et de la raison. Tel est l'idéal auquel nous tendons nécessairement, et que tous les hommes de bonne volonté doivent s'efforcer de servir et de réaliser. Un poète l'a dit, et son conseil est une prophétie :

... Hâtons l'heure
De ce grand lendemain, l'humanité meilleure.

J. D. A.

Le Referendum et l'Initiative

Des lecteurs de la *Revue Socialiste* ont demandé des éclaircissements sur la nature et le fonctionnement de ces institutions, propres à la *démocratie helvétique*. — Nous allons essayer de répondre à ce désir, en nous aidant des écrits de MM. Numa Droz, ancien conseiller fédéral, et Jacques Berney, docteur en droit, professeur à l'Université de Lausanne.

I

L'Assemblée fédérale, pouvoir législatif, se compose de deux sections ou conseils, le *conseil national* et le *conseil des États*. Ces deux conseils représentent, le premier le peuple suisse, considéré en bloc; le second les vingt-deux cantons ou les vingt-cinq petits États dont se compose la confédération, puisque trois cantons se subdivisent en deux demi-États (Bâle, ville et campagne; Appenzell, intérieur et extérieur; Unterwald, Obwald et Nidwald).

Jusqu'en 1874, les deux conseils exerçaient le pouvoir législatif d'une manière absolument souveraine, mais la Constitution fédérale adoptée cette année-là introduisit une importante innovation :

Trente mille citoyens actifs ou huit cantons peuvent demander qu'une *loi* soit soumise à la votation populaire. Il peut en être de même des *arrêtés* fédéraux qui sont d'une portée générale et qui n'ont pas un caractère d'urgence. On appelle ce droit, conféré aux citoyens et aux cantons, le *referendum* (Numa Droz, *Instruction civique*). C'est l'appel au pouvoir souverain pour qu'il déclare s'il sanctionne, ou non, une décision de l'autorité législative.

Comme le fait remarquer M. le professeur Berney *(L'initiative populaire en droit public fédéral)*, historiquement, le referendum n'est pas exclusivement un droit du peuple : Sous la forme négative du veto, ce droit a été exercé à Rome par le tribun de la plèbe, en France par le roi Louis XVI; il l'est de nos jours par le président des États-Unis. Sous sa forme positive, celle du referendum proprement dit,

comportant la possibilité d'une *acceptation* aussi bien que d'un rejet, ce droit a été l'attribut des cantons suisses, des dixains du Valais et des juridictions des Grisons, qui l'exerçaient sur les décisions des députés aux diètes.

D'après la Constitution de 1874, toutes les *lois* relèvent du referendum populaire, ainsi que les *arrêtés* de portée générale et sans caractère d'urgence : les Chambres décident si l'arrêté remplit ces conditions. M. Droz estime qu'il y a « portée générale » lorsque l'arrêté fixe des règles permanentes et obligatoires, soit pour les citoyens, soit pour les cantons; mais qu'un arrêté pris dans un cas spécial, par exemple à propos d'un recours, ou un arrêté accordant une subvention, pour une exposition, une route, une correction de rivière, ne sont pas de portée générale. M. Droz ajoute que l'Assemblée fédérale n'a pas toujours eu une jurisprudence bien ferme dans l'interprétation de cette disposition. Par contre, il est établi d'une manière constante que les traités avec l'étranger et le budget ne relèvent pas du referendum. Les arrêtés qui ont un caractère d'urgence échappent aussi à la sanction populaire.

La distinction entre lois et arrêtés d'une portée générale, avec ou sans caractère d'urgence, est vague et prête à l'arbitraire. En théorie, dit M. Berney, on entend par *loi* les règles générales, abstraites, applicables à tous les cas, en vigueur pour une durée illimitée, et par *arrêté* les décisions sur un cas concret. Néanmoins, c'est par des lois que l'Assemblée fédérale a décidé l'exemption de service militaire des classes d'âge antérieures à 1855, des subventions aux chemins de fer des Alpes, le recensement de 1888 — autant d'objets concrets. Au contraire, le placement des fonds de la confédération, la concession de drawbacks sur le sucre, qui sembleraient devoir être réglés par des dispositions générales d'une durée illimitée, sont régis par des arrêtés. Des objets de même nature sont régis tantôt par des lois, tantôt par des arrêtés : la création d'une place d'ingénieur aux travaux publics a été décidée par un arrêté; celle d'une place d'adjoint au bureau de statistique, par une loi. La station météorologique du Säntis est instituée par un arrêté; l'école polytechnique par une loi.

Un emprunt engage le pays tout entier et a certainement une portée générale. Néanmoins, l'arrêté du 26 juin 1889, autorisant un emprunt de 16 millions pour la transformation de l'armement de l'infanterie, et celui du 16 décembre de la même année, accordant au conseil fédéral un crédit de 17 millions et demi, ont été soustraits au referendum, tandis que l'arrêté sur l'organisation du train de lazaret lui était respectueusement soumis, et que le prix de vente des enveloppes timbrées était fixé par une loi.

Les Chambres, nous dit M. Berney, semblent avoir aussi attribué

quelquefois, un peu arbitrairement, le caractère d'urgence à des arrêtés qui auraient pu sans cela tomber sous le coup du referendum, tel l'arrêté concernant la création d'un fonds des chemins de fer. Grâce à l'*initiative* (voir plus loin), le peuple pourra évoquer à lui des décisions de l'assemblée que les Chambres auraient arbitrairement qualifiées d'urgentes, ou déclarées sans portée générale.

La loi fixe à quatre-vingt-dix jours depuis la publication d'une loi ou d'un arrêté soumis au referendum, le délai pendant lequel le referendum peut être demandé, par huit cantons ou trente mille citoyens actifs. Si ce sont les citoyens qui le demandent, ils doivent apposer personnellement leur signature sur des listes, et le droit de vote des signataires doit être attesté par l'autorité communale du lieu où ils exercent leurs droits politiques. Des pénalités sont prévues contre ceux qui apposeraient une autre signature que la leur. Si le nombre minimum de 30,000 signatures valables ou de huit cantons est acquis, la loi en discussion est imprimée, dans les diverses langues nationales (allemand, français, italien, romanche), et remise à chaque électeur. Quatre semaines, au plus tôt, après cette distribution, la votation populaire a lieu, par oui ou par non, sur formulaires imprimés, dont voici un spécimen :

BULLETIN DE VOTE

POUR LA VOTATION POPULAIRE DU 3 FÉVRIER 1895

	VOTATION *Oui* ou *Non*
Voulez-vous, oui ou non, accepter la loi fédérale du 27 juin 1894, sur la **représentation de la Suisse à l'Étranger** ?	.....

II

En Suisse, on ne discute plus guère la légitimité et l'opportunité de l'institution du plébiscite. On admet, dit M. Berney, qu'il est nécessaire que la majorité du peuple, en qui réside la souveraineté, puisse en tout temps manifester sa volonté, en une forme légale, et la faire prévaloir sur la volonté contraire de ses représentants, les autorités, auxquelles le peuple a délégué ses pouvoirs.

Le principal grief formulé contre le plébiscite, c'est que le peuple est moins apte à gérer les affaires publiques que les membres du gou-

vernement. La politique, l'art de bien gouverner, ne s'improvise pas. On ne naît pas législateur. Pour faire de bonnes lois, il faut des connaissances multiples, l'expérience, la pratique. Comment la masse serait-elle plus capable que les hommes d'élite, choisis par elle, de discerner les mesures à prendre, les lois à faire, les décrets à abroger ? Elle n'a ni le savoir ni les loisirs nécessaires.

Ces considérations ne manqueraient pas d'une certaine justesse si les conseils étaient vraiment, et toujours, composés de l'élite de la nation. Il s'en faut. On y rencontre des hommes d'élite ; mais les hommes d'élite, en tout pays, sont certainement plus nombreux hors des conseils que sur les bancs législatifs. Combien de députés ne doivent leur élection qu'à des promesses fallacieuses ou au prestige des écus !

Élite ou non, les conseils ne sont pas infaillibles. Ils peuvent prendre des décisions contraires au bien du pays, élaborer des décrets sur les inconvénients desquels ils sont seuls à ne pas ouvrir les yeux. Il se peut aussi, remarque M. Berney, que les lois qu'ils ont faites, excellentes en elles-mêmes, et au point de vue idéal, soient contraires aux vœux, aux aspirations de la masse, et, dans ce cas, les lois, quel que soit leur mérite intrinsèque, sont mauvaises, puisque la première qualité d'une loi est d'être appropriée à ceux qu'elle doit régir. Il est donc indispensable qu'en cas d'erreur manifeste des représentants, ou de divergence profonde entre leurs vues et celles du peuple, la décision du plus grand nombre intervienne.

Quand il y a accord, un vote populaire est inutile. Le referendum *facultatif,* tel qu'il est institué par la Constitution de 1874, paraît préférable au referendum *obligatoire,* qui soumettrait aux citoyens toutes les lois, toutes les décisions de quelque importance, et fatiguerait inutilement les électeurs. Ils n'iraient plus voter. Dans le canton de Zurich, où fonctionne le referendum obligatoire, on a dû rendre aussi le vote obligatoire.

Sous le régime du referendum facultatif, le peuple suisse a rejeté plus de lois qu'il n'en a accepté ; mais il ne faut pas oublier que le nombre des lois sur lesquelles il a eu à se prononcer est très petit, si on le compare à celui des lois que le peuple a acceptées tacitement, en ne provoquant pas le referendum : Sur 164 lois et arrêtés fédéraux élaborés de 1874 à 1893, et soumis au referendum, le peuple n'a eu à se prononcer que dix-huit fois, et il n'en a rejeté que 12.

Néanmoins, le referendum a bien un caractère essentiellement négatif. Il permet au peuple de s'opposer à une innovation, mais non d'en provoquer une. Certains démocrates l'ont baptisé « le sabot de la démocratie. » Droit incomplet, le referendum doit être complété, ou plutôt remplacé, par le *droit d'initiative,* grâce auquel le peuple peut,

non seulement repousser une loi, mais aussi en exiger une, imposer tel progrès auquel l'autorité législative serait hostile.

III

Institué par arrêté de l'Assemblée fédérale, le 8 avril 1891, le droit d'initiative fut accepté par le peuple le 5 juillet de la même année (183,029 oui, 120,599 non). Dès 1848, 50,000 citoyens pouvaient provoquer une revision totale de la Constitution ; depuis 1891, ils peuvent aussi, usant du droit d'initiative, se borner à demander la revision d'un seul article. Le droit d'initiative, en matière de revision constitutionnelle, appartient : 1° à l'Assemblée fédérale ; 2° à 50,000 citoyens, qui peuvent demander soit la revision totale, soit une revision partielle, et, dans ce dernier cas, peuvent formuler le texte, le projet d'article constitutionnel, sur lequel le peuple et les cantons sont appelés à se prononcer.

L'Assemblée n'a pas à contrôler les propositions émanant de l'initiative, à adopter celles qui lui plaisent, à repousser celles qui lui déplaisent ; elle a, purement et simplement, à les transmettre au peuple, elle se borne à remplir l'office de boîte aux lettres. Impossible à l'Assemblée d'opposer la force d'inertie aux réformes réclamées par le sentiment populaire : 50,000 citoyens peuvent exiger qu'un projet proposé par eux soit soumis *tel quel* au vote plébiscitaire. L'innovation à laquelle l'Assemblée sera hostile pourra se réaliser sans elle, en dépit d'elle, et même contre elle (Jacques Berney).

L'initiative populaire est illimitée. M. le professeur Berney estime qu'aucune autorité fédérale ne serait compétente pour écarter d'office une demande d'initiative faite en la *forme* d'un article constitutionnel, par le motif que son *objet* ne serait pas d'ordre constitutionnel. Tout citoyen peut, si 49,999 confédérés appuient sa demande, provoquer un vote du peuple et des cantons sur une proposition quelconque, pourvu qu'elle revête la forme d'un projet d'article constitutionnel. Par l'initiative, le peuple suisse peut donc se gouverner librement dans tous les domaines, faire des lois, se donner un code pénal, naturaliser les étrangers, amnistier des condamnés, contracter des emprunts, convertir la dette, accorder des subventions, conclure des traités, les dénoncer, déclarer la guerre, faire la paix, instituer un tarif douanier, supprimer des impôts, prononcer un jugement, casser une sentence, etc. ; il peut prendre une décision quelconque, à la seule condition de l'inscrire dans la Constitution. Bien plus, il peut se tourner contre ses autorités, refuser de ratifier leur gestion, leur imposer un mandat impératif, les proroger, les renouveler en tout temps, et même leur enlever leurs attributions.

IV

Le pouvoir législatif s'est toutefois réservé la faculté (1) de soumettre au peuple un contre-projet, que le peuple adoptera s'il le trouve mieux conçu ou mieux rédigé que celui des motionnaires. En vertu de la loi fédérale du 27 janvier 1892, les deux projets sont mis simultanément aux voix. Les votants peuvent rejeter tous les deux ; ils n'en peuvent accepter qu'un seul. Les bulletins acceptant les deux projets sont annulés, afin d'éviter que les deux projets ne réunissent la majorité, ce qui équivaudrait à l'adoption simultanée de propositions contradictoires.

Ce système favorise le *statu quo*, c'est le sabot de l'initiative. En effet, les partisans de l'état de choses existant disposent de deux voix, puisqu'ils peuvent voter contre les deux projets, tandis que les partisans d'une réforme n'ont qu'un seul *oui* à leur disposition. Tous ceux qui rejettent un des projets, parce qu'ils sont partisans de l'autre, sont comptés comme partisans du *statu quo* vis-à-vis de ce projet. De même, ceux qui le rejettent parce qu'ils sont partisans d'un troisième système. Enfin, le *statu quo* l'emporte lors même qu'il n'a en sa faveur qu'une des deux majorités, celle du peuple ou celle des cantons, tandis que le projet de revision doit, pour être adopté, obtenir les deux majorités. Il est donc facile à l'Assemblée fédérale de faire échouer l'initiative en présentant un contre-projet différant de celui des pétitionnaires sur quelques points accessoires, ou même seulement par la rédaction. Les partisans d'une revision se partagent entre les deux propositions, et ceux du *statu quo*, en minorité peut-être, mais pouvant voter contre les deux projets à la fois, l'emportent aisément.

M. Berney estime que ce privilège en faveur du *statu quo* n'est pas inadmissible — qu'en matière constitutionnelle l'ordre établi est, en soi, préférable au changement — que l'acte fondamental d'un État doit jouir du prestige qui s'attache à la durée — que la sécurité, le premier des biens garantis par l'État aux citoyens, exige que la constitution ne soit pas exposée à des transformations brusques et fréquentes, etc.

Nous qui trouvons que l'ordre établi laisse à désirer ; que le prestige, comme un lierre, peut s'attacher à des ruines encombrantes ; que la sécurité du lendemain, si elle est garantie aux capitalistes, ne l'est pas encore aux prolétaires, nous serons peut-être de l'avis de M. Berney quand la sécurité sera garantie à tous les citoyens. En attendant, nous estimons que le privilège accordé au *statu quo* ne se justifie pas,

(1) C'est une simple faculté ; l'assemblée fédérale peut en user ou non.

vu l'urgence de réformes incisives. M. Berney déclare lui-même que, si l'on repousse le privilège accordé au *statu quo,* le système le plus rationnel de votation sur plusieurs propositions serait la votation simultanée et indépendante, dans laquelle les partisans d'une réforme à tout prix auraient la faculté d'accepter tous les projets. Si plusieurs projets réunissaient la majorité, celui qui aurait obtenu le plus de suffrages serait censé seul adopté, de même que dans une élection, lorsque la majorité est obtenue par plus de candidats qu'il n'y a de députés à élire, ceux qui ont réuni le plus de voix sont seuls proclamés élus. Ce système rationnel, le peuple pourra l'exiger quand il lui plaira.

V

Dans la *Bibliothèque universelle et revue suisse,* livraison de novembre 1894, M. Numa Droz, radical assagi, donne essor à ses craintes, dans un article fort pessimiste, intitulé : *La démocratie en Suisse et l'initiative populaire* (1). M. Droz divise l'histoire contemporaine de la Suisse en trois périodes : celle du parlementarisme, de 1848 à 1874 ; celle de la démocratie, de 1874 à 1891, avec referendum facultatif ; et celle de la démagogie, qui s'est ouverte avec l'introduction du droit d'initiative ! M. Droz paraît oublier que les adversaires du referendum, dont il est partisan, ont aussi crié à la démagogie, à propos du referendum ; et que les conservateurs, avant de s'allier contre nous aux radicaux, dont M. Droz fut l'un des chefs les plus brillants, les traitaient volontiers de démagogues. C'est une tendance assez naturelle à l'homme qui a arrêté sa montre que de déclarer démagogues ceux dont la montre continue à marcher.

Les partisans du régime parlementaire pur faisaient naguères au referendum à peu près les mêmes objections que M. Droz au droit d'initiative. Si leurs craintes ont été vaines, pourquoi celles de M. Droz seraient-elles mieux fondées ? Nous savons en effet que l'initiative n'est que le côté positif du droit populaire dont le referendum est le côté négatif, que l'initiative n'est que le complément ou le couronnement du referendum. Dans quelques années, l'initiative paraîtra aussi naturelle que le referendum.

En attendant, M. Droz l'envisage comme un instrument « fata- « lement voué à accomplir une œuvre de désagrégation et de destruc- « tion ». Comme un peuple d'esprit rassis, tel que le peuple suisse, ne s'amuse pas à détruire ce qui mérite d'être conservé, la désagré-

(1) Voir aussi Ch. Borgeaud, *Établissement et revision des constitutions en Amérique et en Europe;* Alph. Dunand, *La législation par le peuple en Suisse.* Imprim. Romet, Genève 1894. Le livre de M. Borgeaud a été édité à Paris, Thorin et fils, 1893.

gation et la destruction n'atteindront que les choses inutiles ou surannées, les privilèges et les abus. Ainsi que l'a compris M. Droz, les démocrates-socialistes comptent bien se servir de l'initiative pour tenter d'organiser l'État suivant leurs conceptions, et nous espérons réussir ; et voilà pourquoi M. Droz n'aime pas l'initiative. M. Droz redoute aussi le péril ultramontain, le spectre noir après le rouge. Si Rome reprenait l'offensive et tentait, par exemple, d'enlever à l'État la haute main sur l'état civil, naissances, mariages et sépultures, les socialistes se joindraient immédiatement à ceux des anciens partis qui entreprendraient de sauvegarder la laïcité de nos institutions.

Le premier usage du nouveau droit, nous l'accordons sans difficulté, fut loin d'être heureux. Nos antisémites s'en servirent pour inscrire dans la Constitution un article interdisant le mode d'abatage du bétail pratiqué par les Israélites ! Mode d'abatage qui, selon des experts éminents, n'est pas plus cruel, et l'est peut-être moins que celui des bouchers ordinaires. Question en tout cas de police locale, et non d'ordre constitutionnel ! Fâcheux début ; mais le suffrage universel, en France et ailleurs, a-t-il mieux débuté ? Il a porté Bonaparte à la présidence, puis sanctionné le coup d'État. Faut-il donc renoncer au suffrage universel ? Il vaut mieux l'éclairer.

Le second usage fait de l'initiative a été pour demander *le droit au travail*. Le peuple a rejeté. Ce rejet ne nous a pas surpris, la question ayant été mal posée et prématurément. Le peuple a aussi rejeté, le 4 novembre 1894, une demande d'initiative en vertu de laquelle la Confédération aurait dû payer aux cantons, sur le produit des douanes, 2 francs par tête de population. Cette saignée à la caisse commune aurait affaibli la Confédération, politiquement et financièrement, et l'aurait empêchée de réaliser les assurances ouvrières contre la maladie et les accidents. Aussi les socialistes ont-ils contribué au rejet, qui fit honneur au bon sens du peuple suisse, de ce peuple que M. Droz croit exposé aux entraînements les plus démagogiques.

M. Droz redoute énormément l'influence des comités irresponsables, sans mandat régulier. Or cette influence est minime. Si actifs et si éloquents qu'on suppose les membres d'un comité d'initiative, il faut qu'une idée soit dans l'air et déjà sympathique au peuple, pour qu'ils réussissent à l'inscrire dans la Constitution. Le peuple, qui tend de plus en plus à se passer de la tutelle des gouvernants, ne la remplacera point par la tutelle des comités. Le peuple examinera ce qu'on lui propose, et n'en fera qu'à sa tête. D'autre part, un comité y regardera à deux fois avant d'organiser, à grands frais et avec perte de temps, un mouvement d'initiative dont l'issue est toujours incertaine.

HENRI MAYOR.

Nicolas Joukowsky

Nicolas Joukowsky, le révolutionnaire russe, vient de mourir à Genève et d'entrer dans le grand silence et le grand oubli.

Ainsi hommes et générations s'en vont de la vie, successivement, pour faire place à d'autres qui s'en iront de même. Ainsi les meilleurs des nôtres disparaissent à jamais, ayant à peine eu le temps, dans leur rapide traversée, de donner à quelques amis proches l'impression du riche trésor d'intelligence et de cœur qu'ils possédaient en eux. Car c'est bien à cela que chacun doit se résigner d'aboutir. C'est bien la fatalité présente, issue d'un régime dont tout l'art et toute la doctrine consistent dans l'écrasement des énergies, dans l'achat et l'abaissement des consciences.

Cœurs généreux qui souffrez les douleurs de l'humanité opprimée, intelligences d'élite qui, au-delà de l'étroit horizon du moment, prévoyez les transformations et les cataclysmes inévitables, vous passez sans que votre soif de dévouement ait pu s'assouvir ou que votre raison supérieure ait fait autour d'elle sa trouée lumineuse. Et si, en plus, la nature vous a doué d'une âme artiste, allumant en vous cette flamme mystérieuse qui décuple le pouvoir du sentiment et de l'intelligence, vous n'en avez que plus vive l'impression troublante de votre impuissance.

Nicolas Joukowsky possédait tout cela. Je n'ai point connu d'homme mieux partagé en dons naturels. Sa bonté était telle qu'elle n'illuminait pas seulement sa sympathique physionomie, mais imprégnait tout son extérieur et jusqu'à ses manières. Il achevait de nous conquérir par cet humour extrêmement fin et délicat, gai et profond tout à la fois qu'il tenait de son pays d'origine. Spirituellement aimable dans la conversation, il était orateur dans le sens complet du mot, éloquent, pittoresque, original. Il l'était en français comme en russe, même en allemand : il l'était sans doute en anglais, en italien, en polonais, dans toutes langues qu'il connaissait.

Cependant Joukowsky disparaît, laissant une œuvre dont quel-

ques-uns seulement paraissent avoir gardé le souvenir. Tandis que ceux-ci disaient : « c'est un grand révolutionnaire de moins », les autres, la masse des intellectuels aussi bien que des inconscients, n'a même point pris garde à l'événement qui nous a si douloureusement frappés.

C'est notre sort commun. Riches ou pauvres en matière cérébrale, actifs ou indolents, ne sommes-nous pas également tentés, quand la dernière heure sonne, de nous poser cette question : « A quoi avons-nous servi ? »

Est-ce une raison de désespérance pour nous et de découragement pour ceux qui nous suivent ? Nullement. Ces derniers voient déjà dans les dernières brumes de la nuit se lever l'aube de la rénovation prochaine qui assurera à toutes les forces individuelles leur complet épanouissement et leur pleine productivité. Quant à nous, notre œuvre est moindre et surtout moins apparente : elle est cependant réelle quoiqu'à peine saisissable, et elle doit nous suffire. A d'autres plus grands, à notre ami Joukowsky, il a suffi d'avoir semé et de penser que la récolte serait belle pour les générations suivantes ; il a suffi de savourer en imagination les fruits auxquels d'autres lèvres goûteront. Qu'avons-nous besoin, se sont-ils dit, de gloire, de pouvoir, d'honneur ! Nous savons qu'il faut des sacrifiés, semences obscures qui germeront dans les sillons du champ révolutionnaire. Ce rôle est grand, est beau malgré tout, puisqu'il exige le plus de persévérance, de courage, de renoncement. Acceptons-le.

*
* *

Joukowsky est mort après trente-deux ans d'exil. Ce mot dit, à lui seul, tout ce qu'il a fallu de résistance à cette âme ardente pour lutter, sans défaillir, sans même que sa bonne humeur en soit jamais altérée, contre l'affaissement moral qui tend à envahir tout notre être pendant les longues proscriptions.

Et toute son existence est là, enfermée, emprisonnée dans la solitude démoralisante que Lamennais a si bien décrite et dont la sensation est constante au cœur de l'exilé. Dans cette prison il est tombé en pleine jeunesse et la mort seule l'en a délivré.

Nicolas Joukowsky était né au pied de l'Oural, à Oufa, gouvernement d'Orenbourg. Ainsi que la plupart des enfants d'aristocratique naissance, sa famille l'avait envoyé à l'*École de Droit,* d'où il sortit pour entrer à l'Université de Saint-Pétersbourg. Après de brillantes études, il avait, comme son frère aîné, le célèbre avocat russe, embrassé la carrière de juriste ; comme lui il serait devenu une des gloires du barreau de Saint-Pétersbourg.

C'était à l'époque où la fermentation d'idées qui devait amener l'affranchissement des paysans, commençait à s'étendre. Toute une pléïade de jeunes gens s'enflammaient à la lecture des écrits de Herzen et de Bakounine. Nicolas Joukowsky qui était du nombre consacrait ses efforts à la diffusion de ces écrits, qui ne pouvaient pénétrer ni circuler en Russie ouvertement.

Les persécutions, dans l'empire du tzar, ne se font jamais attendre. Poursuivi comme organisateur d'une imprimerie clandestine et pour crime d'État, c'est-à-dire de propagande, le jeune Joukowsky se rend avec quelques camarades en Pologne où un autre terrain s'offrait à son dévouement. L'insurrection de 1863 venait d'éclater. Entre les opprimés et les oppresseurs, son choix ne pouvait hésiter. Russe il prend parti pour les Polonais, ennemis de son pays. Dans l'insurrection polonaise, il ne voyait pas la révolte d'un patriotisme étroit, comme le dit G. Lefrançais dans le beau discours qu'on lira plus loin, mais « la révolte de la justice indignement violée dans la personne des victimes de la tyrannie impériale ».

Arrêté un instant par les gendarmes, il est délivré par les insurgés grâce à des efforts miraculeux et continue de combattre avec eux.

L'insurrection vaincue, alors l'interminable proscription commence pour ceux que le massacre a épargnés. Joukowski peut gagner Londres où il se trouve aux prises avec les difficultés matérielles. Sa connaissance des langues devait le servir heureusement en cette circonstance ; elle n'était pas du reste sa seule ressource. Il était très versé dans l'histoire et la littérature et possédait les mathématiques. Musicien érudit, nous l'avons connu professeur d'harmonie et d'accompagnement. Il était remarquable comme professeur dans tout ce qu'il enseignait ; ce brillant esprit était en même temps très clair et très net.

Cependant Joukowsky cherchait à reprendre contact avec le mouvement révolutionnaire russe. En 1868, il se joint à Bakounine, Outine et d'autres compatriotes pour créer un journal russe : la *Cause du Peuple*. L'année suivante, je le rencontre à Berne. Membre de la « Ligue de la Paix et de la Liberté » depuis l'année précédente, il venait assister au congrès qu'elle tenait dans cette ville. Nous signons ensemble avec Bakounine, Élisée Reclus, Wirouboff et une vingtaine de délégués de divers pays, une proposition demandant la mise à l'ordre du jour de « l'égalisation des classes et des individus ». La proposition ayant été repoussée, les signataires se retirèrent avec éclat, sans attendre la fin du congrès.

Joukowsky vient à Genève et s'affilie à l'Internationale. Dans une réunion à laquelle nous prîmes part ainsi que Bakounine, Élisée Reclus,

Aristide Rey, l'*Alliance* est créée, n'ayant pas d'ailleurs à son origine le caractère anarchiste qu'elle prit dans la suite.

Avant de rentrer en France, invité à passer chez lui quelques jours dans la villa qu'il occupait à Clarens, en commun avec d'autres révolutionnaires russes, j'ai pu, pendant cette courte intimité, apprécier mieux encore les qualités qui donnaient à la fréquentation de ce révolutionnaire un attrait si particulier. Les délicieux moments passés sur la terrasse que battaient les flots du lac, avec, en face de nous, le tableau grandiose des montagnes qui se dressaient sur l'autre rive ! Là étaient aussi sa femme si courageuse, si douce et si séduisante, sa belle-sœur Olga — les deux petites filles du fameux général Jomini, devenues l'une et l'autre démocrates-révolutionnaires. Quelle foi ardente on y respirait en même temps que l'air rafraichissant des soirs de septembre !

*
* *

Joukowsky était à Genève quand la chute de la Commune y poussa le flot des vaincus. La solidarité internationale avait une belle occasion de se manifester et, grâce à lui, elle n'y manqua pas. Lefrançais a dépeint l'infatigable dévouement que déploya le proscrit russe pour les proscrits français, s'efforçant de leur procurer soit un travail immédiat, soit, en attendant, les premières ressources urgentes. Combien lui durent, dans ces cruels moments, de ne pas mourir de faim, eux et leur famille ! Combien, alors enfants, aujourd'hui devenus hommes, se rappellent l'avoir vu entrer dans les taudis misérables, avec sa figure toujours aimable et bienveillante, apportant en même temps que le secours matériel, le pain moral de la consolation, jovialement offert ! Combien ont continué, en parlant de lui, à l'appeler « notre vieux Jouk », avec ce sentiment d'ineffable reconnaissance qu'on ne ressent que pour les vieux grands parents.

Mais, sans le vouloir, je me mets à répéter, en de moins bons termes, ce qu'a dit son vieux camarade et le mien, G. Lefrançais.

Cette même période qui suivit la Commune fut peut-être la plus remplie de son activité révolutionnaire. Son ami, le citoyen Jemanoff, écrit de Suisse : « De 1871 au 1er mars 1881, époque où le parti révolutionnaire russe a développé l'effort le plus remarquable de notre histoire, Joukowsky en était l'âme ici à l'étranger, organisant des imprimeries, lançant des proclamations, répandant des publications de toutes sortes, créant des journaux tels que le *Rabotnik* et le *Gromada*. On peut dire que, pendant ces dix années, il a déployé une énergie, un dévouement, une intelligence vraiment admirables. Ce fut le point culminant de sa vie publique ». Et comme l'ajoute

Jemanoff, en deux mots bien significatifs : « Ce fut son honneur et son bonheur ».

Le mouvement russe n'absorbait pas toute son activité; une part importante était réservée au mouvement international. Organisateur, conférencier, journaliste, il se montra également remarquable à ces titres divers. Il fut l'un des plus actifs rédacteurs de la *Revue socialiste,* fondée à Genève en 1874 et du *Travailleur,* fondé dans la même ville en 1877. Il parcourut comme conférencier, en compagnie de Lefrançais, toute la Suisse romande, faisant surgir de chaque localité où ils passaient une nouvelle section de l'Internationale. En 1872, il organisa le congrès de Saint-Imier et l'année suivante celui de Genève. C'est à la suite de ces congrès que toutes les sections composant la Fédération jurassienne et représentant l'idée fédéraliste se séparèrent du conseil général qui siégeait à Londres et que dirigeait Karl Marx avec une tendance différente.

Certains ont voulu faire de Joukowsky un disciple servile de Bakounine. La vérité est qu'il fut un très intime ami du grand agitateur, mais qu'il n'a été le disciple servile de personne : sa nature primesautière et essentiellement indépendante le lui interdisait. Personnellement, je l'ai souvent entendu s'exprimer à l'égard des idées et de l'action de Bakounine avec une parfaite liberté d'esprit.

En 1881, Joukowsky vient à Paris : c'est l'affaire Hartmann qui l'y appelle ; il s'agit de sauver le célèbre conspirateur des griffes de la police russe qui le réclame. Joukowsky plaide sa cause avec une éloquence si persuasive qu'il parvient à y intéresser même le monde gouvernemental. Il convainc Ranc qui convainc Gambetta et le plus ignoble des attentats, l'extradition de Hartmann, est épargnée à la République française.

*
* *

Après la mort d'Alexandre II, il semble que les terroristes russes ont épuisé leur provision d'énergie. En réalité, la rage des persécuteurs sévit avec une telle violence que toutes les forces vives vont s'engloutir dans les prisons ou l'exil.

Cependant l'âge vient pour Joukowsky et aussi le déclin de la santé. Dans ce moment d'accalmie, traversé par les premières atteintes du mal qui doit le conduire à la tombe, il a dans cet art qui toujours lui a été cher, la musique, une occupation et un soulagement. Quoique l'ayant négligé pendant des années, notre ami est resté un artiste remarquable. Pianiste de premier ordre, compositeur habile, il se réfugie dans cet attrayant domaine, y cherchant comme un moyen d'étourdir sa souffrance et son besoin d'action.

Mais qu'on ne croie pas que l'indifférence l'ait gagné un seul instant. Plusieurs fois encore je l'ai revu et entendu à Paris. Un jour c'était à une réunion organisée par les Polonais qui n'avaient jamais cessé de voir en lui le combattant d'une même cause ; on célébrait à la salle de la Société de géographie l'anniversaire du grand poète Miskiewicz ; dans un très remarquable discours, notre ami précisa ce que devait être le mouvement polonais. Un autre jour au cercle parisien des démocrates socialistes allemands, je l'entendis faire le plus éloquent tableau de la révolution internationaliste. Il semblait toujours aussi jeune, aussi débordant d'enthousiasme que vingt-cinq ans auparavant quand je l'avais rencontré pour la première fois au congrès de Berne.

L'été dernier, au commencement du mois d'août, il était envoyé par les médecins aux Montées-Pélissier, en Haute-Savoie. Dans la paix profonde de cette retraite forcée, à laquelle il venait demander un peu de santé, il m'écrivait ses impressions :

Je suis à la Montagne, disait-il ; les jours sont sans nom, sans date ; la belle nature de cette région que commande le roi des montagnes européennes absorbe tout, hommes, classes, événements... C'est très étrange pour nous autres, êtres agitants et agités... La moindre sottise émanant du vieil esprit renouvelé par Spuller nous fait sauter en l'air, aiguise nos langues et nos plumes. — Ici on sait à peine de quoi il s'agit et une bonne savoyarde, pas bête du tout, me demandait hier : « Mais pourquoi a-t-on tué le *procureur* de la République ? C'était un bon *maître :* il a donné de l'argent pour notre école !

Le procureur de la République n'était autre que Carnot qui venait de succomber sous le poignard de Caserio. On n'a pas oublié la réaction violente dont cet événement fut le signal. Le gouvernement croyant l'heure venue de frapper un de ces coups qui « rassurent les bons et épouvantent les méchants », choisit, entr'autres victimes, notre excellent ami que déjà guettait une mort prochaine. Les gendarmes l'arrêtèrent avec plusieurs de ses compatriotes, venus comme lui pour se traiter, leur mirent les menottes et les conduisirent ainsi comme des malfaiteurs à Bonneville. Après les avoir tenus quelques jours en prison, on voulut bien reconnaître qu'il y avait méprise et, en guise d'excuses, on leur remit à chacun un arrêté d'expulsion. Ceci n'a rien qui étonne, étant dans les mœurs de notre république.

Cependant la phtisie faisait des progrès rapides ; l'état de Joukowsky devenait alarmant. Rentré à Genève, à son appartement de la rue de Carrouge, il m'écrit désolé non de la condamnation à mort qu'il pressent, mais de la condamnation au repos :

Mon cher vieux camarade, c'est du fond de ma réclusion intégrale que je t'écris ces quelques lignes. Me voilà malade comme un chien. L'impitoyable

hiver avec ses tas de neige qui seraient dignes d'entourer le palais Anitchkoff!... Mon mal de gorge a pris des allures inquiétantes... Mme Jouk a eu peur. Z... me traite et prétend que le mal n'est pas irréparable. Seulement, il veut me chasser d'ici : « Allez dans le Midi ! » Comment y aller, puisqu'il y a arrêt d'expulsion ?

On lui ordonnait la Provence qui aurait pu le sauver. Mais la police française veillait. Le malade dut rester au milieu des neiges, sous la terrible bise, et son état prit un caractère de plus en plus grave. La phtisie laisse souvent des intervalles de trève entre ses crises ; notre pauvre moribond n'en eut pas le bénéfice. Les souffrances ne le quittèrent plus et il dut expier encore sa vie de bonté et de sacrifice par une agonie longue et terrible.

Ses dernières pensées furent pour ses frères, les sublimes quoique ignorés martyrs, enterrés vivants dans les bagnes de Sibérie. J'en ai la preuve dans ces lignes qu'il m'adressait tout récemment. A propos d'un article de Clémenceau paru dans la *Justice,* il disait : « L'article de Clémenceau sur nos pauvres victimes qui gémissent en Sibérie, a produit ici une impression très grande parmi les proscrits. Ah ! s'il savait quelle consolation pour ceux dont il défend la cause ! »

Dans ces quelques mots, les derniers que j'aie reçus de lui, Joukowsky se retrouve bien tout entier, avec ce cœur généreux qui était le secret de son charme et de la sympathie qu'il inspirait, qui donnait à sa belle intelligence une grandeur exceptionnelle, à son talent un éclat si puissant, à toute sa personne une séduction si irrésistible.

Tous les socialistes peuvent le pleurer avec nous. Jamais un dévouement plus désintéressé et plus ardent ne méritera leurs regrets.

VICTOR JACLARD.

Les obsèques de Nicolas Joukowski eurent lieu à Genève le 13 mai 1895. Au cimetière de Carrouge, où il fut porté et où l'accompagnèrent de nombreux amis, le citoyen Perron, socialiste suisse, prononça sur la tombe du proscrit russe un émouvant discours, que nous aurions désiré pouvoir reproduire. Puis, le citoyen G. Lefrançais, ancien membre de la Commune et ancien proscrit à Genève, s'exprima en ces termes :

CITOYENS ET AMIS,

Notre ami Perron vient de vous dire en quelques mots émus ce que fut, comme ami, celui que nous accompagnons ici, celui qui nous a quittés pour toujours.

Permettez-moi, à mon tour, comme ami d'abord et surtout comme ancien proscrit français de 1871, de vous retracer ce que fut pour nous tous le premier proscrit russe avec qui nous fîmes connaissance en arrivant à Genève.

J'ai eu l'honneur de vous lire tout à l'heure un télégramme adressé à la famille

de notre ami par un groupe de proscrits polonais, résidant à Paris, « au noble défenseur de la cause polonaise ».

Est-ce qu'il n'est pas étrange qu'un pareil témoignage ait pu être adressé par des Polonais à un Russe ?

Ceci, citoyens et amis, vous explique d'un coup ce qu'était l'homme, en tant que penseur et que véritable révolutionnaire socialiste.

En effet, les Polonais s'étant soulevés à Varsovie, en 1863, contre les exactions auxquelles ils étaient livrés de par la volonté du tzar, Nicolas Joukowski, qui commençait alors sa carrière de juriste, à laquelle de fortes études l'avaient préparé de telle sorte qu'il s'y fût conquis, grâce aux étonnantes facultés dont il était doué, une haute situation, Nicolas Joukowski n'hésita pas une minute et, quittant son emploi, se mit au service de l'insurrection polonaise, dégageant cette insurrection de son caractère purement politique pour n'y plus voir que la légitime révolte de la Justice indignement violée dans la personne des victimes de la tyrannie impériale.

Cela lui valut, ainsi qu'aux nobles compagnons russes qui avaient aussi pris part à ce mouvement, un exil que la mort vient seulement de terminer après *trente-deux années* de proscription !

Tel était l'homme que d'autres proscrits, fuyant alors la France qu'ils avaient tenté de rendre plus vraiment libre, devaient rencontrer à Genève, devenue leur terre commune d'exil.

Qui d'entre eux, qui d'entre nous ici présents, pourrait jamais oublier de quel secours leur fut cet excellent camarade et l'infatigable dévouement avec lequel il sut leur procurer, soit un travail immédiat, soit les ressources pécuniaires indispensables et dont ils étaient dénués, pour les empêcher de mourir de faim, eux et leurs enfants.

Et avec quelle délicate bonté, et avec quelle discrète mais persistante énergie il sut accomplir tout cela !

Aussi comme nous l'aimions tous ! et quelle joie c'était pour nos enfants de voir arriver à la maison leur « vieux Jouk », comme ils l'appelaient !

Que les chers enfants, qui assistent aujourd'hui à notre deuil et lui ont apporté les bouquets qu'ils vont laisser sur cette tombe, se souviennent à leur tour de ce *vieux Jouk,* qu'ils ont à peine connu, mais que leurs ainés adoraient à l'égal d'un père.

Qu'ils n'oublient pas non plus que cet ami dévoué des Français, qui leur avait donné tant de marques d'attachement, fut expulsé stupidement de France, il y a quelques mois à peine, par ceux qui la gouvernent aujourd'hui, et cela pour faire bassement leur cour au proscripteur de ceux qui, en Russie, voudraient aussi introduire dans leur cher pays plus de respect pour la liberté humaine.

Citoyens et amis, c'est pour tout ce que je viens de rappeler ici que je puis dire, sûr de n'être point démenti par l'ancienne proscription française de 1871, bien qu'elle ne m'en ait point donné le mandat, que le vieil ami, le révolutionnaire, le socialiste intelligent et sincère que nous pleurons ici aura été bien autrement fort que nos diplomates, car, sans qu'il lui ait été nécessaire d'acheter aucune conscience, il aura fondé vraiment l'indissoluble « alliance franco-russe », qui repose sur l'union de tous les opprimés et de toutes les victimes de nos iniquités sociales, soulevées contre les oppresseurs et les violateurs de leurs droits.

L'ORGANISATION

DU PARTI SOCIALISTE BELGE [1]

Historique. — Parler de la Belgique tant au point de vue économique qu'au point de vue social, il semble que ce soit y entreprendre l'histoire des corporations. En effet, peu de pays pourraient trouver dans les annales de leur passé des associations de métiers plus brillantes et plus prospères que les fameuses ghildes flamandes du moyen-âge. Le quatorzième siècle marque l'apogée de leur autonomie et de leur puissance effective. A cette époque leur influence est considérable, et les puissants qu'elles bravent avec fierté ont souvent recours, dans les moments critiques, à leurs riches trésors. De leur vieil esprit d'union, hérité de leurs ancêtres, les habitants de ces contrées ont gardé un vigoureux sentiment de solidarité qu'ils pratiquent en appropriant leurs actes et leurs organismes aux besoins des luttes et des circonstances, et en les adaptant aux conditions économiques du moment les plus avantageuses. Hier, c'était les anciennes corporations, aujourd'hui ce sont les sociétés de coopération. Leur instinct positif a su transformer ces dernières en de merveilleuses machines de guerre socialiste. Les unes ont fait leur temps, elles ont eu leur raison d'être ; les autres aujourd'hui sont à l'œuvre et rendent d'importants services. Demain, peut-être, l'évolution constante des sociétés, et les conceptions humaines si variées et si mouvantes auront tout changé. Puis l'humanité forgera de nouvelles armes et retournera au combat.

Wallons et Flamands. — La population de ce pays que l'histoire nous montre être alternativement la proie des nations ennemies, et qui tout dernièrement encore, au commencement de ce siècle, était

(1) Nous donnons dans cette livraison deux articles sur la Belgique, pour que nos lecteurs puissent voir en même temps l'organisation générale du parti socialiste belge et son activité récente.

sous la domination de la Hollande, est formée par deux groupes ethniques aux mœurs et aux dialectes bien distincts.

Le premier, l'élément flamand, trouve son origine dans le sein des tribus germaniques, et sa langue aux sons rauques et durs n'est qu'un dérivé, corrompu et affaibli, de la langue mère. La genèse du second, l'élément wallon, se rattache directement aux vieilles races de souche latine ; il a conservé le dialecte français qu'il parle couramment.

Le français a longtemps été la langue souveraine et prépondérante. Elle a prévalu pour la rédaction des lois, elle a su se glisser dans les grandes administrations et le monde officiel a sanctionné sa suprématie dans toutes les contrées de la Belgique.

Cependant il faut reconnaître que l'idiome flamand est d'un usage beaucoup plus répandu, et qu'il est en réalité la langue populaire nationale. D'ailleurs, les preuves que nous fournissent, à ce sujet, les statistiques, sont concluantes.

Elles relèvent les données suivantes : 2,744,271 habitants s'expriment uniquement en dialecte flamand, soit un quotient de 45 % de la population ; d'autre part, le nombre de personnes ne se servant que de la langue française est évalué à 2,485,072, ce qui donne un ensemble de 49 %. Enfin, nous trouvons un effectif de 700,997 habitants usant à la fois des deux idiomes, le flamand et le français.

Dorénavant, depuis le vote de la loi présentée par M. Begeren, tous les fonctionnaires sont autorisés à prêter serment dans l'une ou l'autre langue, à leur convenance, serment qu'auparavant les pouvoirs exigeaient en langue française exclusivement.

Le Parti Ouvrier. — C'est depuis quelques années seulement que l'on remarque l'intervention sérieuse du socialisme en Belgique. Sa formation comme corps organisé est récente ; elle ne date que des congrès tenus à Bruxelles et à Anvers, en l'année 1885. En réalité, sa naissance se confond avec ces événements. Mais, de même que chez les autres peuples, la famille socialiste belge n'a pas su d'abord se concrétiser en un seul faisceau ; elle a connu ses schismes et ses luttes intérieures. Une scission sérieuse, au sujet du décret de la grève générale pour l'octroi du suffrage universel, se produisit, en septembre 1887, au congrès de Mons. Presque tous ceux qui depuis ont été les chefs incontestés, et qui ont acquis une notoriété méritée dans les rangs du parti socialiste, assistaient au célèbre congrès.

Les discussions furent vives et ardentes, et les congressistes se fractionnèrent en deux camps. D'un côté, le nouveau conseil du Parti ouvrier, les Volders, les C. de Paëpe, les Anseele, les Bertrand,

les Van Beveren, préconisant à leurs adeptes une organisation méthodique et consciente, telle qu'ils l'ont réalisée depuis. De l'autre, quelques impatients, rêvant de transformer la société, tout d'un coup, comme l'on retourne un gant, s'étaient retirés et faisaient bande à part sous la conduite de Desfuisseaux. Les premiers, plus réfléchis et plus nombreux, se mirent vaillamment à l'œuvre. Et lorsque, assagis par l'expérience et étonnés des résultats pratiques obtenus, les dissidents se joignirent à eux, en 1889, ils ne firent que grossir les rangs du Parti ouvrier, solidement constitué.

Dès lors, en Belgique, exception faite de quelques clans autonomes, l'intégralité du mouvement se résume dans le Parti ouvrier. Et quoiqu'il ne présente, pas plus qu'en d'autres nations, ni allure doctrinaire, ni aspiration violente, il n'en est pas moins dans la pratique d'une intensité et d'un bon sens remarquable. Les fédérations, les syndicats, les maisons du peuple, voilà les bases principales, le noyau résistant de l'édifice. C'est à la faveur de ces organismes ingénieux, mis en œuvre par les associations ouvrières, que les idées, ces semences de l'âme, tombant en un sol fertile, s'accrurent et prospérèrent rapidement. Sans eux, l'embryon naissant se fut éteint, desséché et anémié.

Aussi est-il curieux d'étudier la structure organique du Parti ouvrier belge. Dès qu'il se reconnut un pouvoir efficace, ce dernier établit une fédération territoriale dans chacune des sept régions industrielles et naturelles qui sectionnent le pays. Un ordre formel du parti a rendu obligatoire pour les chambres syndicales affiliées l'intégration de chacune dans le sein de leur fédération respective. Toutes les associations comprises dans le périmètre d'une région font partie constituante de leur fédération. Les mandataires qu'elles députent représentent spécialement leurs intérêts. Ces divers groupements, toujours sous l'égide du Parti ouvrier, restent associés à leur fédération professionnelle et nationale. Elles constituent, notamment parmi les plus importantes : la fédération *métallurgique*, celle des *coopératives*, celle des *mutualités*, celle des *travailleurs du bois*, des *peintres*, et on y rencontre finalement celle des *étudiants* et *anciens étudiants* socialistes.

Chaque fédération territoriale renferme essentiellement comme pivot et comme centre une coopérative de consommation autour de laquelle se grouperont des sociétés de secours mutuels, des chambres syndicales, des cercles politiques, des groupes de propagande et d'action socialistes (1).

Actuellement, des chambres syndicales au nombre de deux cents environ sont entièrement constituées pour la défense et l'amélioration

(1) E. Vandervelde.

des intérêts du travail ; des sociétés coopératives dirigées par des militants assurent la vigueur et la consistance au mouvement. Des centaines de groupes d'études et de propagande sont chargés de la politique communale, de la diffusion des principes socialistes, de la propagation des journaux et de l'organisation du parti.

Des mutualités échangent gratuitement leurs services médicaux et pharmaceutiques. Des caisses de secours attirent les travailleurs par l'intérêt immédiat et les préparent à entrer dans les autres groupes. En outre, chaque fédération possède des sociétés de musique, des chœurs, des salles d'escrime et de gymnastique. Elles ont créé des groupes appelés Jeunes gardes et dont la mission consiste dans la propagande incessante du socialisme dans l'armée, par des manifestes, des brochures et des journaux spéciaux.

Ces feuilles paraissent une fois l'année et sont au nombre de deux. L'une est rédigée en flamand et a pour titre, *De Loteling* ; l'autre est écrite en français et se nomme le *Conscrit*.

Maisons du Peuple. — Le parti socialiste belge, nouvellement éclos, vit s'augmenter sa force numérique et sa prospérité s'accroitre de jour en jour, par l'adhésion de nombreuses et ardentes recrues. Les maigres cotisations versées par les travailleurs devinrent bientôt insuffisantes pour les besoins de la cause et les exigences de la lutte. C'est alors que l'esprit pratique de quelques hommes pondérés et consciencieux fonda ou plutôt transforma les institutions économiques existantes en sociétés de coopération, non dans le but de réaliser des bénéfices dont s'empareraient quelques privilégiés, mais afin de développer entre leurs membres des sentiments affectifs de solidarité et d'activer la diffusion des principes par des secours pécuniaires.

Les Belges ont réalisé, en quelque sorte, le rêve des Owen, des Fourier, des Buchez, des Lassalle, des L. Blanc, des Gide, en un mot de tous les grands apôtres de la coopération. Et c'est grâce à ces organismes que les socialistes ont acquis, en ce pays, la puissance et l'autorité dont ils disposent actuellement. En tête de la liste des créateurs de ces sociétés, l'on remarque le nom des hommes les plus estimés et les plus connus en Belgique. Ainsi parmi les fondateurs de la *Maison du Peuple*, de Bruxelles, nous relevons les noms de César de Paepe, L. Bertrand, Volders, Renard, etc. ; le *Vooruit*, de Gand, compte Anseele, Van Beveren, etc. ; nous trouvons à la genèse de la société le *Progrès*, de Jolimont, Ulassart, A. Wort, etc. ; le *Werker*, d'Anvers, est créée par Goetschalln et Mortelmans, etc. Il en est de même pour la *Ruche Viervéloise*, le *Populaire*, le *Prolétaire*, ainsi que pour toutes les coopératives, grandes ou petites, situées en Flandre ou en Wallonie. Et on n'ignore pas combien elles sont répandues et combien elles se multiplient cons-

tamment en ce pays. A tel point que, dans l'espace de cinq années, ces associations de coopération ont quadruplé le nombre de leurs membres.

En 1881, on en connaissait une dizaine au maximum; la seule année 1891 en a vu naître et grandir cinquante-quatre nouvelles. En 1892, un nombre de quarante-deux ont vu le jour. De sorte qu'à l'heure qu'il est on en compte trois cent soixante-dix. En résumé, un contingent de 80 à 100,000 coopérateurs, sur une population de cinq millions d'hommes.

La structure mécanique de ces institutions (1) est partout identique; elles reposent sur des bases semblables et s'inspirent des mêmes principes. Tenons-nous en donc aux deux coopératives les plus importantes, le *Vooruit*, de Gand, dont la somme d'affaires se chiffre par un total de 2,500,000 francs; et la *Maison du Peuple*, de Bruxelles, qui a fabriqué et livré, en 1893, de 13 à 14,000 kilos de pain par jour.

Les magasins du Vooruit occupent cent cinquante employés et quarante administrateurs; ils reçoivent chacun indifféremment une rémunération évaluée à 4 francs par jour. Les vastes locaux du Vooruit, de même que ceux de la Maison du Peuple, renferment en leur sein un nombre considérable d'entreprises diverses. Mais la base du système, le fonds de l'organisation, est constitué par la boulangerie coopérative. Pour être admis à s'y fournir il faut être sociétaire, et on le devient en versant la somme de 1 franc. Le pain se paye à l'aide de jetons. Ce sont de petites pièces octogones, en étain, qui représentent la valeur d'un pain de 1 kilog. Avec ces jetons les sociétaires peuvent faire des achats dans tous les magasins du Vooruit, car cette coopérative possède non seulement une boulangerie, mais encore une pharmacie, une épicerie, un magasin de charbons, un magasin de chaussures où elle fait confectionner elle-même les objets vendus, un magasin de draps, de toile et d'étoffes communes. Dans tous ces magasins, le public est admis à acheter, mais sans avoir droit aux avantages offerts aux sociétaires. Ces derniers sont tenus de s'approvisionner aux magasins du Vooruit. Leur nombre est d'environ 6,000, mais il s'accroît d'un effectif normal de quinze adhésions par semaine; car les avantages qu'on y trouve sont importants.

Le sociétaire paye ses jetons 30 centimes au lieu de 25; mais tous les trois mois, la société distribue gratuitement à ceux qui ont pris des jetons deux bons de pain de un kilo, pour chaque douzaine de jetons achetés durant le trimestre. Cela fait 20 % de bénéfices, ou 6 centimes

(1) Voir en général : E. Vandervelde, *Les associations professionnelles d'artisans et ouvriers en Belgique*, 2 vol. Bruxelles, Imprimerie des travaux publics, 1891.

Du même : *Les institutions économiques du Parti ouvrier belge*, paru dans les *Annales de l'Institut des sciences sociales* (Solvay), hôtel Ravenstein, Bruxelles.

G. Serwy. Rapport sur le parti ouvrier belge. *Revue Socialiste*, août 1894.

sur 30. Il y a donc avantage à prendre des jetons, attendu qu'ils ne reviennent qu'à 24 centimes au lieu de 25. Le prix des jetons, 30 centimes, est lui-même inférieur de plusieurs centimes au prix du pain chez les autres boulangers.

Tous les trois mois, le compte fait du résultat des opérations présente des bénéfices qui s'élèvent à 20 ou 30 % du chiffre d'affaires. Ces bénéfices sont répartis ainsi qu'il suit. D'abord un versement est fait chaque semaine par le Vooruit, au nom de chacun des membres, à une société de secours mutuels. Ainsi les membres du Vooruit, par cela seul qu'ils y achètent leur pain, ont droit à des remèdes et à des visites médicales s'ils viennent à tomber malades, et ils y ont droit gratis, sans aucun déboursé de leur part. Le bénéfice proprement dit est employé, partie aux dépenses de la propagande, et partie est distribuée aux associés, sous forme de jetons, jamais en argent. Le Vooruit fait annuellement un million trois cent mille francs d'affaires. Il fait réaliser à ses membres plus de deux cent cinquante mille francs d'économies, et répartition faite des bénéfices, il lui reste encore cent dix mille francs de gain par an.

Cette dernière somme est affectée en grande partie à l'avancement du parti socialiste dans un but de propagande, ou versée dans les caisses de résistance.

A Bruxelles comme à Gand, ce sont les bénéfices réalisés par la boulangerie qui permettent de soutenir le comité de propagande. Les subsides du parti sont votés par les sociétaires réunis périodiquement en assemblée générale. Ce sont ces hommes qui nomment le conseil d'administration et les directeurs; qui approuvent les comptes qui leur sont soumis; qui consentent à destiner au succès de la cause des sommes dont ils pourraient se voter l'attribution à eux-mêmes. Les sociétaires qui n'assistent pas aux séances sont passibles d'une amende de 25 centimes. En outre, ces coopératives ne se bornent pas simplement à appuyer par des subsides l'action du Parti ouvrier dont elles sont une des forces. Elles participent à toutes les grèves, en distribuant des milliers de pains et en soutenant efficacement les revendications des grévistes.

Organes principaux. — Le bâtiment principal du Vooruit contient une imprimerie qui sert au journal socialiste le *Vooruit* (En avant). Cet organe ne se vendant que deux centimes ne pourrait se soutenir sans les secours de la coopérative. Il imprime quotidiennement de dix à douze mille numéros, et paraît rédigé en dialecte flamand. Au cours de l'année 1891, le Vooruit a versé la somme de cinq mille francs dans la caisse de son journal.

De son côté, la société coopérative de Bruxelles publie une feuille

à cinq centimes, intitulée le *Peuple,* et composée en langue française. Elle a souscrit deux cent cinquante actions de cinquante francs pour un organe similaire, écrit dans le même idiome et se vendant deux centimes, l'*Écho du Peuple*. En 1891, cette association coopérative a consacré sept mille francs aux frais de son journal le *Peuple*.

Le *Vooruit* est l'organe officiel de la section flamande. Le *Peuple* et l'*Écho du Peuple* s'adressent plus spécialement à l'élément Wallon. Tout dernièrement, au mois de juillet, est né un nouvel organe dont la direction est confiée à L. Bertrand et qui est intitulé le *Laboureur*. Ce journal est exclusivement réservé à la propagande dans les campagnes.

Il paraît aussi un grand nombre de journaux périodiques, organes de métiers. Faisons mentions en passant : du *De Klermaker,* de *Sigarenmaker,* du *Travailleur du bois,* de l'*Employé,* le *Gantier*. Il existe encore plusieurs feuilles amies, telles que : l'*Étudiant socialiste,* le *Werker,* l'*Union socialiste*, les *Coopérateurs Belges, De Socialist*, la *Justice*. Citons en outre l'organe créé pour la défense des intérêts féminins et qui a pour titre : *De Vrouw*. Tous ces journaux, sans exception, suivent une ligne de conduite favorable au Parti ouvrier.

Intellectuels et Hommes d'action. — Le nombre est grand des hommes qui, par leur savoir ou leur action, ont contribué à la propagation des idées en Belgique. Nous citerons les noms des hommes les plus estimés, de ceux qui, par leur sacrifice ou leur abnégation, ont *largement* payé leur tribut de dévouement à la cause.

Sans remonter très haut, dans le passé, vers 1840, nous rencontrons *Barthels, Jottrand, Kats,* de *Keyser* qui quelques années avant Marx avait tracé une ébauche du capital; je ne parlerai pas des *Colins,* des *François Huet* et autres, qui vers cette époque (1846) professaient en ce pays. Arrivons sans plus tarder à nos contemporains le plus intimement et le plus directement connus.

Nous placerons, en premier lieu, *César de Paepe,* homme de pensée et d'action, qui fut un des premiers théoriciens du collectivisme, et l'une des personnalités les plus sympathiques de son temps. *Hector Denis,* ancien recteur de l'Université de Bruxelles, économiste savant et pondéré, professeur à l'Université libre. Les électeurs socialistes l'ont choisi comme leur représentant aux dernières élections. L'éminent économiste *Émile de Laveleye,* qui lutta sa vie durant pour le bien des classes pauvres, sans toutefois accepter sur différents points l'intégralité des revendications socialistes. Le profond et l'érudit philosophe *Guillaume de Greef,* sociologue distingué, une des célébrités les plus en relief dans le monde des sciences philosophiques et sociales. *Anseele,* nommé député; *Volders,* que des complications cérébrales retiennent

pour toujours loin de la lutte ; *Delporte, De Brouckère, Defnet, L. Bertrand, E. Vandervelde, L.* et *A. Desfuisseaux,* ces cinq derniers ont été élus députés. Ce sont d'ailleurs des hommes d'action, intelligents et pratiques, qui ont contribué pour une large part à la formation du parti socialiste en Belgique. N'oublions pas de mentionner *Callevaert,* président de l'association des chevaliers du travail, élu représentant du peuple.

Les chevaliers du travail de Belgique, primitivement affiliés à l'association internationale des *Knigkts of Labor* d'Amérique, possédaient une organisation particulière et demeuraient indépendants. Dans le seul bassin de Charleroi, sur un ensemble de 33,000 mineurs, l'association comptait, il y a quelques années, un effectif de 23,000 adhérents. Depuis, les chevaliers du travail sont bien déchus de leur splendeur. Actuellement ils ne comptent plus que 7 à 8,000 membres, dont une grande partie adhère, en même temps, au Parti ouvrier.

Socialisme chrétien. — En peu de pays le parti catholique a su conserver une prépondérance et déployer une activité aussi grande qu'en Belgique. Le mode d'élection en usage jusqu'aujourd'hui, lui a laissé entre les mains la direction des affaires politiques. Flairant dans la nouvelle loi électorale le germe de leur ruine, les catholiques s'opposèrent à cette réforme avec acharnement et passion. Et il ne fallut rien moins pour vaincre leur résistance que la perspective d'une grève générale. Ils sont les ennemis irréconciliables des socialistes; mais toute leur sainte ardeur ne peut empêcher que leurs troupes faiblissent et se désagrégent de jour en jour. Et ce, grâce à la merveilleuse structure organique que les militants ont su donner au parti socialiste ouvrier.

Pour arrêter plus sûrement la propagande des doctrines et l'efficacité des associations et des coopératives socialistes, les catholiques ont créé dans chaque centre où existait déjà une de ces institutions, des coopératives et des corps de métiers, dont le but déterminé est d'affaiblir l'armée socialiste et de propager l'idée religieuse. Ces coopératives, conçues dans un esprit d'opposition, présentent aux clients des avantages et des conditions similaires. Ces corps de métiers rappellent sur divers points les vieilles corporations; on y retrouve le même sentiment religieux, une hiérarchie semblable. Le type de ces corps de métiers, le plus important et le plus célèbre et qui est en même temps un centre actif de diffusion des principes chrétiens, est connu sous le nom de la *Gilde de Louvain.* C'est le giron principal du catholicisme en Belgique.

A Gand, les conservateurs ont installé tout près du *Vooruit* une coopérative concurrente : le *Volksbeland.* Le Volksbeland vend au-

dessous du prix courant et distribue en argent aux acheteurs la différence entre le prix de revient et le prix de vente. Cette boulangerie a un débit supérieur à celui du Vooruit; sa clientèle se compose en grande partie de petits industriels.

A Bruxelles, à la *Maison du Peuple* des socialistes les catholiques ont opposé la *Maison des ouvriers*. Malgré toutes leurs promesses, cette dernière ne se soutient que grâce aux secours de ses fondateurs.

A Bruges, où les socialistes gantois ont établi depuis peu une coopérative, succursale du Vooruit, les catholiques ont élevé une société appelée : le *Voorzog*. Il en est ainsi d'ailleurs dans tous les grands centres où le mouvement socialiste est considérable.

La fédération de toutes ces sociétés et de tous ces corps de métiers catholiques, constitue la *Ligue Démocratique*. Cette ligue forme le gros de l'armée de combat des catholiques, et est dirigée par le député *Helleputte*.

Mais tous leurs efforts seront impuissants à canaliser ou à dominer le courant; leurs institutions sont comme les pierres lancées dans un torrent, le flot qui coule les emporte. Cependant il conviendrait de faire une exception dans les rangs du clergé, en faveur de M. l'abbé *Daens*, qui a toujours manifesté une grande sympathie pour les idées avancées et qui, à l'occasion, les professe ouvertement. Sa hauteur d'âme, son indépendance et sa fermeté, en ont fait le représentant avéré du socialisme chrétien, en Belgique. D'ailleurs ses doctrines sont peu goûtées parmi le clergé de son pays. Il est à peu près le seul avec l'abbé *Pottier* et Mgr *Doutreloux* à les arborer publiquement.

Je passe promptement sur les théories auxquelles *MM. Perrin* et *Victor Brants* ont fait l'honneur d'accoler l'épithète de socialisme chrétien. L'on retrouve là, retouchées et mitigées, les théories préconisées par Leplay et son école, soudées et mêlées aux conceptions savantes et théocratiques des Buchez et des F. Huet. En somme toutes ces spéculations sociales, répandues par les socialistes chrétiens, nuance Perrin et V. Brants, ne dépassent guère la limite des idées et des aspirations de l'école économique orthodoxe.

MARIÉ OSWALD.

Le Mouvement social en Belgique

DEPUIS LES DERNIÈRES ÉLECTIONS

Les quelques mois qui viennent de s'écouler depuis les élections d'octobre ont été particulièrement favorables au développement de nos institutions et à la diffusion de nos idées (1). Bon nombre de socialistes avant ces élections doutaient de l'efficacité de notre présence au Parlement où nous ne pouvions être qu'une infime minorité. L'expérience a été décisive. La présence de cette minorité et les discours remarquables qu'elle a prononcés et prononce chaque jour sur toutes les questions dont le législateur s'occupe ont réveillé l'esprit public en Belgique, et tous les yeux se tournent vers le nouveau soleil qui s'élève à l'horizon. A l'ignorance succède la curiosité, à la malveillance craintive, le respect imposé par la sincérité de nos déclarations et de notre attitude. Et nos doctrines se répandent dans des milieux où, il y a un an à peine, nos orateurs rencontraient une hostilité parfois agressive. Les districts industriels nous sont à jamais acquis, les districts agricoles ménageront bien des surprises aux prochaines élections législatives du mois de juin. Les résultats obtenus dans l'arrondissement de Thuin, en grande partie agricole, les 14 et 19 mai, sont une indication précieuse. En octobre, le candidat socialiste obtenait 11,000 voix contre 16,000 aux libéraux et 18,000 aux catholiques. Le 14 mai il obtenait 18,111 voix pour 16,083 données au catholique, et 9,460 au libéral. Le ballottage du 19 mai donna 22,185 voix au socialiste, 22,209 au catholique. Partout, dans le pays entier, la propagande est organisée d'une façon continue. Les environs de Bruxelles surtout sont littéralement assiégés par nos propagandistes, orateurs, distributeurs de journaux, de brochures, etc. Les dimanches matin, à la première heure, le cercle des cyclistes socialistes (comptant soixante membres, mais, aux expéditions, une vingtaine de présences), fait une tournée de propa-

(1) Voir pour ces élections l'article de Vandervelde, dans cette Revue, novembre 1894).

gande dans les villages environnants. Ils distribuent des brochures à la sortie des messes et le meeting a lieu dans le courant de la matinée. L'accueil sympathique des paysans montre combien nos idées ont déjà pénétré les campagnes. Il y a un an on nous poursuivait, aujourd'hui on nous accueille, on demande nos brochures, et le dimanche 14 juillet, le parti socialiste organise dans la partie nord, absolument rurale de l'arrondissement, un cortège monstre qui traversera, musique en tête, les villages où, il y a peu de mois, le curé régnait encore en maître incontesté.

La tache d'huile s'étend, partant du sud vers le nord. Il reste encore cependant une grande portion de la carte où les points rouges sont bien isolés : les deux Flandres, la province d'Anvers et le Limbourg.

Les Flandres surtout sont difficiles à convertir, à cause de la situation économique des ouvriers. Ils sont encore trop malheureux pour songer à la délivrance. C'est là que se trouvent réunis le conservatisme religieux, la charité déprimante et la plus forte criminalité générale (voir la statistique criminelle de 1885, la dernière).

L'influence du clergé dans ces provinces ne s'apprécie que quand on les a habitées, elle est prodigieuse. Et cependant l'infiltration commence. Chose étrange, les pionniers sont les curés eux-mêmes. Ces vicaires de petits villages, fils de prolétaires et prolétaires eux-mêmes par leurs relations et leurs maigres traitements, ont trouvé dans l'*Encyclique rerum novarum,* l'expression du sentiment que tout homme ressent devant les inégalités choquantes dont il est journellement le témoin, sinon la victime. Et l'un d'entre eux, l'abbé Daens d'Alost, a commencé dans son arrondissement une propagande de démocratie chrétienne, tellement intense, qu'aux élections d'octobre, se présentant au corps électoral, il devança un des chefs les plus anciens et les plus influents de l'ancien parti catholique.

Depuis lors malheureusement le brave abbé, qui menaçait de provoquer une scission définitive dans le parti, a été appelé à Rome où on lui a fait comprendre que s'il est bon de lire les encycliques et surtout d'en faire les éloges les plus pompeux, il faut se garder de les appliquer trop honnêtement. Mais le mal est fait, la semence est jetée, le pays flamand ne tardera pas à se réveiller complètement, d'autant plus que la conquête définitive des arrondissements industriels va nous permettre de diriger tous nos efforts sur la partie agricole.

Le pays wallon possède également une région agricole et forestière, le sud du Hainaut, la plus grande partie des provinces de Namur, Luxembourg et Liège. Cependant ici le contact des centres industriels nous est très favorable, de nombreux villages sont habités par des ouvriers industriels qui, en dehors de leur travail à l'usine, se

livrent à la petite culture et reportent chez eux les idées qu'ils sont venus prendre à la ville ou à l'atelier. Dans ces provinces le dénuement de l'habitant n'est jamais aussi complet que dans le pays flamand à cause de l'existence des communaux, prés, bois ou terrains appartenant à la commune, qui permettent à l'habitant de nourrir une vache, des chèvres ou des lapins, de faire une provision de bois ou de récolter quelques pommes de terre. Notre programme réclame partout la création de ces communaux dont la disparition est due le plus souvent aux spoliations des châtelains et grands propriétaires, soit qu'ils aient honnêtement acquis les terres d'une administration communale méconnaissant ces devoirs, soit qu'ils se les soient appropriés frauduleusement.

Dans les parties agricoles où la terre a de la valeur (Flandres), cette transformation est opérée depuis longtemps. Dans les communes agricoles voisines des districts industriels, où la terre n'est mise en valeur que depuis moins de temps, cette transformation est aussi plus récente et s'accomplit encore sous nos yeux. Dans les parties les moins favorisées (Ardennes et Campine), elle n'est pas encore accomplie (1).

Les citoyens inconscients de leurs droits auraient bientôt été frustrés de cette modique ressource, si le parti socialiste ne s'était élevé à temps contre ces véritables crimes sociaux et n'avait attiré sur cette question l'attention de tous les intéressés.

*
* *

Cette année sera une des belles pages dans les annales de la coopération socialiste. De nouvelles coopératives (Maisons du Peuple) ont été fondées dans des centres importants tels que Tournai et Namur; les anciennes prennent un développement inattendu.

Le Vooruit de Gand, fin 1894, inaugurait ses nouveaux locaux, où il a centralisé la vente des aunages, de la confection, l'épicerie, le commerce des cuirs et la cordonnerie. 250,000 francs furent affectés à cette transformation. Les locaux sont très vastes et déjà ils deviennent insuffisants. L'atelier de couture pour femmes, où travaillent une bonne centaine d'ouvrières et dont les machines sont mues à l'électricité, ce qui évite les maladies professionnelles, devra déjà être agrandi. Le chiffre de vente d'ailleurs justifie bien les dépenses qu'on a faites :

	1er décembre 1893 au 31 mai 1894	1er décembre 1894 au 31 mai 1895
Vente des aunages, confections. . .	143.258 francs	239.492 francs
Épiceries (un magasin sur quatre) .	29.894 francs	33.647 francs
Commerce des cuirs.	73.429 francs	97.108 francs

(1) V. P. Errera, *Les Masuirs*. Bruxelles, 1892.

La vente du pain a augmenté de 76,000 kilos à 86,000 kilos par semaine, 100,000 aux semaines de partage de bénéfices.

La coopérative de Jolimont constatait au bilan semestriel du 30 juin 1894 un bénéfice net de 42,095 francs; à celui du 5 janvier 1895 un bénéfice de 64,265 francs.

La Maison du Peuple de Bruxelles constate le développement que voici :

	1er septembre 1893 au 28 février 1894	1er septembre 1894 au 28 février 1895
Nombre de pains fabriqués.....	1.968.787 kilos	2.676.191 kilos
Bénéfice net de la boulangerie.....	76.447 fr. 91	104.812 fr. 84
Total des bénéfices répartis.....	81.436 fr. 43	120.038 fr. 22

Nous l'avons dit plus haut, à Bruxelles comme à Gand, l'insuffisance des locaux et la dispersion des différents services, force la coopérative à construire une nouvelle maison du peuple, dont l'inauguration se fera en l'an 1896.

Le 1er juillet siégeait à Bruxelles un congrès des coopératives socialistes où la création d'une fédération fut décidée unanimement par les vingt-trois coopératives représentées. La création d'un bulletin hebdomadaire donnant le prix des diverses marchandises sur les divers marchés fut admise. On prévit la possibilité de la réunion de plusieurs coopératives pour l'achat en commun.

Le Parti ouvrier belge a eu l'heureuse fortune de trouver dès sa naissance des contradicteurs à une compréhension trop étroite, purement économique de ses revendications. Les rédacteurs de *La Liberté*, V. Arnould, H. Denis, G. de Greef, soutinrent et firent admettre, grâce à Cesar de Paepe, que le socialisme est plus qu'une question d'estomac, qu'il est aussi une question de morale et qu'il devra sous ce rapport disputer à l'Église sa prétendue suprématie. Grâce à eux, le côté moral n'a jamais été négligé et le mouvement pour le développement intellectuel prend aujourd'hui une ampleur inespérée. En octobre dernier, on inaugurait à Bruxelles une Université nouvelle. On ne peut dire qu'elle soit une œuvre purement socialiste; mais, outre que le corps professoral comprend une majorité de nos adeptes, il ne compte que des amis de notre parti; l'enseignement y est vraiment social et prépare la jeunesse au grand rôle qu'elle sera appelée à jouer dans l'avenir. L'Institut de hautes études annexé à l'Université nouvelle n'en est pas la partie la moins intéressante. Il est destiné à compléter, en dehors des programmes officiels, qui ne font que des hommes de métier, une éducation vraiment scientifique. Les cours les plus divers s'y enseignent, comprenant un nombre de leçons variant de six à quarante. L'Université compte surtout sur le concours des savants étrangers pour donner à cet institut un caractère interna-

tional, et en faire ce que j'appellerai une centralisation universitaire. Nous avons déjà eu le bonheur d'entendre, l'hiver dernier, les superbes leçons d'Élisée et Élie Reclus ; l'hiver prochain, nous entendrons MM. de Roberti, Kowalewsky, Paul Reclus, Brissaud, Enrico Ferri et des savants et esthètes anglais et allemands (1).

A côté de cette œuvre de centralisation universitaire se développe l'Extension universitaire, dont les socialistes forment, pour la plus grande part, les comités, le corps professoral et les auditeurs. C'est une institution imitée de l'Angleterre et qui a pour but de porter la science, un enseignement supérieur, à ceux qui ne peuvent venir le prendre. Les professeurs donnèrent cette année, dans une douzaine de localités, des cours de six à douze leçons sur les sujets les plus variés. Le nombre total des auditeurs fut d'environ 4,000. Les cours, pour l'hiver prochain, au nombre de cent dix environ, sont déjà annoncés, et plus de vingt-cinq comités locaux sont déjà en voie de formation (2). L'histoire des luttes qui ont marqué l'évolution de ces organismes (Extension et Université) présente le plus haut intérêt, mais ce serait sortir du cadre de cet article que d'en faire ici la narration.

A côté de ces œuvres créées en dehors du parti, il en est qui font partie intégrante de notre organisation. Telles les écoles mutuelles d'orateurs. Le principe en fut admis au début de 1893 à la Fédération bruxelloise, et mis à exécution à la fin de l'année seulement. Les arguments théoriques ne manquèrent pas de faire prévoir un échec complet. Il est impossible de former des orateurs, prétendait-on, il faut pour cela des dispositions naturelles et des études complètes de la rhétorique. L'expérience montra que l'on peut très bien apprendre à dire tout haut ce que l'on pense tout bas, à condition : 1° d'avoir quelque chose à dire ; 2° d'apprendre à le dire. Pour savoir quelque chose, il faut creuser à fond une question. On choisit les différents points du programme ouvrier et on les étudie en commun. Pour apprendre à dire ces choses, on choisit l'enseignement mutuel. L'orateur fait la conférence autant que possible sans préparation écrite, et écoute ensuite les critiques de l'assemblée, quant à la forme et quant au fond. Au bout de quelque temps, quand le jeune homme est suffisamment préparé, il est envoyé dans de petites réunions, accompagnant des orateurs formés. C'est Bruxelles qui a inauguré ces écoles ; la première année, deux orateurs ont été formés, cinq la deuxième année. Actuellement, Jolimont, Liége, Verviers, Louvain, Anvers, Gand, Houdeng en possèdent également. Bruxelles compte prendre

(1) Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de l'Université nouvelle, rue des Minimes, Bruxelles.

Voir article d'Edm. Picard. Société nouvelle, mai 1894.

(2) Secrétariat général de l'Extension, rue des Minimes, 13, à Bruxelles.

sous peu l'initiative de la création d'une Fédération des écoles mutuelles d'orateurs, vraies pépinières de propagandistes.

Le côté artistique de l'éducation de l'ouvrier prend également une importance de plus en plus grande. A côté des nombreuses sociétés d'exécution : harmonies, fanfares, sociétés chorales d'hommes, femmes ou enfants, sociétés dramatiques, il se crée des sections d'enseignement et d'éducation artistique. Telle la *section d'art de Bruxelles* où nous avons pu assister à des conférences qui, tout en restant à la portée de l'ouvrier, offraient par la compréhension vraiment large du sujet un intérêt d'enseignement supérieur. Généralement l'artiste est un musicien et, pour mieux se faire comprendre, il fait exécuter pendant la conférence les œuvres dont il vient de parler.

Certains syndicats, les relieurs et les ouvriers du bois, demandent pour l'hiver prochain à l'Extension universitaire des cours d'art industriel spécialement destinés à leur art : le livre, l'ornementation du bois.

Les attaques portées par le gouvernement clérical contre l'enseignement a suscité dans les grands centres la création de cercles socialistes de l'enseignement et la fondation récente d'une Ligue socialiste de l'enseignement où plusieurs centaines d'instituteurs de l'enseignement officiel se sont fait inscrire. Cette Ligue mène actuellement une propagande active contre le projet de loi scolaire que le gouvernement va faire adopter par sa majorité.

Pour relier toutes ces activités, pour servir de moniteurs au parti, de nombreux journaux prospèrent et se créent.

Le Peuple (5 centimes) en 1892, tirait 1,624,000 numéros ; en 1894, 2,060,715 numéros.

L'*Écho du Peuple* (2 centimes) en 1892, tirait 4,550,800 numéros ; en 1894, 11,682,051 numéros.

Tirage quotidien : Le 28 février 1894, *Le Peuple* tirait 4,651 numéros ; l'*Écho du Peuple*, 31,440 numéros.

Tirage quotidien : Le 28 février 1895, *Le Peuple* tirait 7,550 numéros ; l'*Écho du Peuple*, 41,390 numéros.

1894, *Le Vooruit* (Gand, 2 centimes), tirait 9,000 numéros.

1895, *Le Vooruit* (Gand, 2 centimes), tire 13,500 numéros.

Le gouvernement, en outre, veut bien nous aider dans notre propagande en donnant à 1 fr. 50 le compte rendu analytique des séances de la Chambre. Le nombre des abonnés a *quadruplé* depuis octobre. Les ouvriers se cotisent pour prendre un abonnement, et aux heures de repos, le plus instruit est chargé de faire la lecture du compte rendu, aux applaudissements des compagnons. Cela s'appelle dans les mines « faire toubac ».

Les brochures de propagande sont innombrables. Elles se vendent généralement au prix de 5 ou 10 centimes ; des prix plus élevés les

rendraient inaccessibles aux ouvriers. J'ai dit tantôt comment les cyclistes socialistes en répandaient des milliers dans les villages avoisinant la capitale.

Il faut que nous signalions ici les publications les plus importantes faites cette année par des membres du parti :

G. De Greef. — Le Transformisme social. Paris, Alcan, 1895.

H. Denis. — La Dépression économique et sociale et l'Histoire des Prix, avec atlas des statistiques. Ixelles, Huysmans, 1895.

E. Vandervelde. — Le Socialisme agricole, Lettre collectiviste, Vive la Commune. Brochures de propagande du Parti, rue des Sables, 35, Bruxelles.

Annales de l'Institut des sciences sociales, sous la direction de E. Solvay, G. De Greef, H. Denis, E. Vandervelde.

L. Bertrand. — Le budget de la justice dans ses rapports avec la question sociale, le Socialisme communal (brochures de propagande).

E. Anseele. — Cartouche et Cie (Extraits des discours prononcés à l'occasion du budget de la Justice (brochures de propagande).

Langerock. — Le Socialisme agricole. Bruxelles, Rosez.

Bertrand. — La coopération en Belgique. Bruxelles, Rosez.

Une revue, *Le Coq Rouge,* vient de voir le jour il y a quelques mois, fondée par les scissionnaires de la jeune Belgique qui n'ont plus voulu se plier au doctrinarisme d'un comité de rédaction qui a commis l'énormité de leur reprocher d'être allé au Peuple.

*
* *

Le mouvement politique a pris cette année une intensité bien compréhensible, puisque c'est depuis octobre seulement que le parti socialiste est né à la vie parlementaire. L'activité de notre ardente minorité ne s'est pas ralentie un seul instant, et si, arrêtés par une majorité réactionnaire, les résultats positifs de ses efforts n'ont pas été nombreux, ils n'en ont pas moins attiré l'attention du pays sur une foule de questions que la politique prudente de nos maîtres avait jusqu'ici soigneusement évité de signaler. Plusieurs projets de loi ont été déposés par des députés socialistes et, s'ils avaient quelques chances d'être adoptés, il en est bien d'autres qu'on eût rédigés. Voici les principaux projets déposés : Pension des vieux mineurs ; loi sur la chasse ; loi sur les comices agricoles ; loi sur la réglementation du travail ; impôt sur les successions et les revenus ; impôt progressif ; organisation du marché du travail ; réparation des erreurs judiciaires ; inspection des mines.

Aucun d'eux n'a été discuté, naturellement. Cette année a été utilisée au vote des lois réactionnaires dont le gouvernement a besoin pour se maintenir au pouvoir. L'annexion immédiate du Congo, la loi électorale communale et la loi scolaire sont les trois grandes questions qui ont

passionné et passionnent l'opinion publique cette année. Grâce à l'énergique campagne menée contre l'annexion du Congo, le gouvernement a dû y renoncer et se contenter de l'allocation d'un nouveau subside.

La loi communale nous a mené plus loin, et n'eût été la sagesse du conseil général du parti ouvrier, qui sut arrêter une grève générale que le gouvernement appelait de tous ses vœux et provoquait même, pour avoir l'occasion de refaire une semaine sanglante et d'étouffer le mouvement, peut-être le parti ouvrier serait-il actuellement refoulé aux positions qu'il occupait il y a dix ans, nos hommes tués, nos groupements détruits et la réaction triomphant à l'aise. Cette attitude du conseil général mécontenta quelques compagnons trop ardents, mais elle fut approuvée à l'unanimité par le congrès national des 14 et 15 avril. La loi communale, créant des électeurs à quatre voix et exigeant l'âge de trente ans, nous est certainement peu favorable; mais il est à prévoir que dans de nombreuses communes l'alliance se fera avec les candidats acceptant comme minimum le programme du congrès progressiste, et d'ailleurs, malgré le désir que nous pouvons avoir de posséder les hôtels de ville, le gouvernement nous a, je crois, rendu un très grand service en nous empêchant d'y arriver trop vite. On gagne en intensité et cohésion ce que l'on perd en extension, et je crois qu'on a lieu d'en être satisfait.

La discussion des budgets, qui n'est pas encore terminée, a fourni l'occasion à nos députés de montrer comment dans un état socialiste nous comprendrions l'administration des choses et a vivement intéressé le pays. Les questions agricoles entre autres ont fait au mois de mars l'objet de très intéressants débats, et ont été le point de départ de la propagande plus que jamais active que nos orateurs font dans les districts ruraux.

Actuellement, c'est la loi scolaire qui est à l'ordre du jour. Le gouvernement la fera voter avant les vacances (15 août environ); car il désire finir la vilaine besogne avant l'année 1896 où il présidera aux élections législatives. Il présentera alors, pour se rendre l'opinion publique favorable, plusieurs lois ouvrières dont les premières seront sans doute la reconnaissance civile des syndicats professionnels et l'inspection du travail.

La loi scolaire se présente pour le parti ouvrier comme une question très délicate. On se rappelle que c'était une des questions principales de la plateforme libérale. Il fallait donc éviter de donner un regain de vie à la vieille politique clérico-libérale, et d'autre part le parti ne pouvait se désintéresser d'un attentat aussi monstrueux à la liberté de conscience que celui que le gouvernement va consommer. Il proclame qu'il n'y a pas de morale sans religion; le socialisme prétend qu'il y a une morale sans religion et il importait de ne pas le

dissimuler, dût même le succès politique en être atteint. C'est ce que le parti a fait. Sans rechercher aucune alliance, mais aussi sans repousser aucun concours, il a vaillamment entamé la lutte, et dès à présent on peut prévoir qu'il n'aura qu'à s'en féliciter. Beaucoup d'éléments qui croyaient encore à la sincérité des libéraux se rangent sous nos bannières en voyant avec quelle mollesse les libéraux modérés défendent des principes dont autrefois la défense faisait leur seule raison d'être. Ils se suicident maintenant après s'être déshonorés.

J'aurais encore à dire quelques mots de l'influence socialiste plus ou moins grande dans les conseils de l'industrie et du travail (loi organique du 16 août 1887), les conseils de prud'hommes (loi organique du 31 juillet 1889), les comices agricoles (arrêté royal du 29 octobre 1889). Mais j'ai déjà dépassé les limites que je m'étais tracées, et je termine en saluant l'année politique qui vient vers nous et nous fera assister à la concentration des conservateurs catholiques et libéraux, à la disparition probable des partis tampons, et à l'amélioration lente, mais sûre, de toutes les institutions qui constituent ce grand parti ouvrier, dont l'attention se porte sur toutes les branches de l'activité humaine. Il les représente toutes dans la complexité de sa structure, et c'est cette intégralité même qui fera sa victoire.

Bruxelles, le 5 juillet 1895.

Émile Vinck,

Professeur à l'Institut des hautes études.

LA QUESTION SOCIALE

DEVANT LES CORPS ÉLUS

La participation des vaisseaux de guerre français aux fêtes de Kiel était un événement trop important pour que le gouvernement ne fût pas interpellé sur les motifs de cette participation. Ce fait, que l'on représente volontiers comme un acte sans grande signification de courtoisie ou de parade internationale, implique, en effet, un changement d'allure dans notre politique extérieure que le groupe socialiste ne pouvait laisser passer sans réclamer des explications. Pour la première fois, depuis vingt-cinq ans, la France semble abandonner son attitude de fierté blessée et sa protestation silencieuse contre l'abus de la force subie par elle en 1871. Un rapprochement s'ébauche entre des puissances jusqu'alors hostiles, et c'est juste au moment où la direction de notre politique intérieure s'inspire davantage des idées de résistance à la démocratie, que l'on voit s'effectuer ce rapprochement de la France avec un des plus puissants représentants, en Europe, de l'esprit réactionnaire et monarchique. N'y a-t-il point là une coïncidence, non méditée, non voulue peut-être, mais amenée par la logique inconsciente des choses.

Pendant que nos ministères, toujours plus hostiles au socialisme, cherchent à donner à l'étranger des gages de leur sincérité réactionnaire en livrant à la police de Crispi quelques socialistes réfugiés en France, ils se laissent aller peu à peu à la séduction d'un échange qu'ils croient simplement banal de politesses avec l'empereur d'Allemagne. Cela leur permet de jouer aux grands personnages et aux fins diplomates. Comme le parvenu vaniteux, qui est fier de l'amitié dédaigneuse d'un grand seigneur, nos ministres sont tout heureux de se trouver en si belle compagnie. Mais ils ne voient probablement pas les conséquences de ce flirtage, la visite probable

du César germanique à Paris en 1900 et l'affaiblissement habilement recherché par l'Allemagne du sentiment d'hostilité qui nous venait de la douleur du droit violé en nous. Les grands patriotes de la bourgeoisie renoncent à une attitude fière, et l'on sent que s'ils font ce sacrifice sans oser se le dire ni l'appeler de son vrai nom, s'ils allègent un peu leur bagage patriotique, c'est pour mieux préluder à la nouvelle Sainte-Alliance contre le socialisme; elle n'est pas conclue encore, mais on en pratique déjà par avance les clauses essentielles en molestant ou en expulsant les socialistes étrangers et même allemands, dont les aînés cependant protestèrent avec véhémence contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine.

Millerand (séance du 10 juin) a posé la question dans un langage d'une sévère élégance avec cette haute convenance qui convient à d'aussi délicates questions. Il a cité, en terminant, les principaux passages d'une circulaire adressée, sous l'inspiration de Gambetta, par le consul de France à Vienne, aux socialistes allemands protestataires, pour les féliciter de leur courageuse attitude au milieu d'un peuple ivre de chauvinisme. N'était-ce pas indiquer par là-même à la majorité et au gouvernement que nos véritables amis sont dans les rangs du peuple socialiste et que cette alliance est plus solide peut-être, parce qu'elle est fondée sur la réalité, que les traités ornés de magnifiques paraphes, mais éludés au moment suprême.

Le gouvernement a fait à ce sujet une réponse retentissante, en affirmant l'existence d'un traité d'alliance entre la France et la Russie. Ç'a été la cause du succès du ministère! Bien fou qui se fie à tous ces chiffons de papier! Comme le disait Millerand dans sa conférence d'Alais, le 18 juin 1895, les stipulations des traités ne sont observées, dans les circonstances difficiles, que lorsque le gouvernement signataire a un intérêt majeur et matériel à tenir ses engagements. Dans le cas contraire, c'est la triste expérience de l'histoire, on trouve toujours des diplomates, nourris de subtiles fourberies, qui vous prouveront clair comme le jour que les dispositions du traité ne sont pas applicables dans le cas présent!

La Chambre a employé presque en entier le mois de juin à la discussion presque interminable du projet de réforme de l'impôt des boissons. On s'est traîné misérablement d'article en article, on a vu successivement monter à la tribune et les pommes de terre du Nord, et les cidres de l'Ouest et les vins du Midi pour réclamer chacun un petit avantage, pour obtenir qu'on les dégrevât de quelque chose et qu'on grevât charitablement le voisin! « Cette poussière d'intérêts », comme a dit Jaurès, a fait nuage autour de la tribune, obscurcissant et compliquant la question. Cet écartèlement de l'intérêt général tiré violemment dans tous les sens ajoute un dégoût de plus à ceux que

nous inspire la production individualiste et antagonique avec sa rage de profits, de plus-value, c'est-à-dire (qu'on nous pardonne le mot) de carottage exercé sur le prochain.

Jaurès a exposé dans ses grandes lignes l'opinion du parti socialiste sur cette question. Il y a un intérêt majeur, c'est de favoriser la vente des boissons hygiéniques ; l'intérêt du propriétaire producteur s'unit en cela à celui du consommateur. La consommation des vin, cidre, etc., n'augmentera que si le dégrèvement est total, s'il entraîne même avec lui la suppression des octrois ; car une vieille expérience nous apprend que les dégrèvements partiels ne profitent qu'aux intermédiaires. Mais notre budget est dans un état d'équilibre instable ; la suppression des divers droits sur les vins, cidres et bières, aggraverait singulièrement le déficit déjà existant. La solution qui s'est présentée à l'esprit tout d'abord lorsque les Chambres étaient réellement républicaines, c'était celle-ci : On dégrèvera les boissons hygiéniques grâce à un remaniement de tout notre système fiscal ; l'impôt progressif sur le revenu et sur l'héritage fournira les ressources nécessaires pour la suppression des impôts de consommation. Malheureusement il s'est fait depuis quelques années un rétrécissement de l'horizon républicain ; on a pensé qu'il valait mieux ne point embrasser d'un coup d'œil de si vastes espaces et se contenter de réformes de détail et on en a conclu que la réforme de l'impôt des boissons se suffirait à elle-même, que l'on dégrèverait le vin en utilisant les ressources obtenues par la surtaxe de l'alcool. Il fallait donc augmenter les droits sur l'alcool.

Tout le monde sait que c'est là le meilleur moyen pour stimuler la fraude. D'où nécessité de réprimer la fraude et de tarir pour elle la source où elle s'alimente principalement. On est donc amené nécessairement ou à supprimer ou à réglementer sévèrement le privilège des 800,000 bouilleurs de cru. Voilà gouvernement et majorité en train de « précipiter l'émigration des travailleurs des campagnes vers « les villes et de transformer le petit bouilleur individualiste en ouvrier « socialiste des grandes distilleries capitalistes ». Le mouvement de concentration des entreprises et de destruction de la petite production autonome, en vertu de la force même des choses, est accéléré par le gouvernement et les Chambres. On va débarrasser les grandes distilleries de la concurrence gênante des bouilleurs de cru. Jaurès nous apprend, en passant, que dix maisons à elles seules réalisent à peu près la moitié de la production totale en alcool. Donc, on défend insuffisamment le viticulteur, puisqu'on ne supprime pas totalement les droits sur les vins et, en échange d'un avantage illusoire, on lui enlève l'avantage réel dont il jouissait de brûler sa récolte. Devant ces injustices et ces impossibilités, il ne reste qu'une solution : l'attribution à l'État du

monopole de la production et de la rectification de l'alcool, afin que les énormes bénéfices évalués par M. Alglave pour la seule rectification à un milliard par an, ne soient point la prébende de quelques gros capitalistes, mais puissent profiter à tous. A cela se joint une nécessité plus impérieuse encore d'ordre hygiénique : l'alcool des bouilleurs est impur et nuisible ; celui des gros distillateurs ne l'est pas moins. L'intérêt général exige donc que le principal intéressé, c'est-à-dire la nation elle-même, entreprenne une opération que l'industrie individuelle exécute si mal. « Les monopoles d'État, dit Jaurès, quelque « préjugé qu'il y ait sur cette partie de notre doctrine, ne répondent « nullement à l'idéal socialiste ; tant que subsistera l'État actuel, qui « est fondé sur la prédominance d'une classe et qui, naturellement, « met toutes ses forces administratives au service des possédants, « tant que subsistera l'État actuel qui traite nécessairement ses salariés « comme les traitent les patrons individuels, les monopoles d'État ne « sont ni de notre doctrine ni de notre intérêt.

« Quand nous les réclamons, c'est parce qu'ils sont le seul moyen « de sortir des difficultés créées par vous et qui s'imposent à nous du « dehors. Ils ne sont pas à nos yeux un bien ; ils sont simplement un « moindre mal. ».

Nos lecteurs comprendront que nous ne puissions entrer dans les infinis détails de cette question. Nous nous contenterons d'indiquer le résultat général auquel la discussion aboutira ; mais nous craignons fort que ce résultat soit un avortement de la réforme ou un long sommeil dans le cimetière sénatorial.

Aux derniers jours de juin, la Chambre a longuement pataugé dans le marécage colonial, à propos d'une interpellation au sujet de nos affaires en Afrique. Nous y avons appris qu'un certain M. Verdier avait obtenu sur la côte d'Ivoire une concession de six millions d'hectares et qu'il avait revendu son droit d'exploitation 400,000 francs. C'est bien là au premier chef de la colonisation capitaliste.

On se rappelle que la Chambre a renvoyé à un mois la discussion de l'interpellation Jaurès au sujet du discours prononcé par M. Ribot à Bordeaux : le président du conseil accusait les socialistes d'être incapables, à part quelques développements oratoires, de formuler des propositions pratiques. Notre ami a fait par contre un exposé des projets de loi déposés par les députés du groupe socialiste ; et en a montré pour ainsi dire la philosophie en indiquant, avec une haute logique, la pensée générale d'où ils dérivent. Tout d'abord, il faut donner au peuple ou maintenir en son pouvoir les moyens qui l'arment pour le combat et développent par suite en lui le sentiment de sa force et de sa dignité : de cette idée dérivent les propositions visant l'exercice plus libre du suffrage universel et rendant plus facile l'ins-

cription sur les listes électorales et le vote pour les ouvriers obligés à des déplacements fréquents. Les autres propositions concernent la défense des libertés syndicales et l'exercice du droit de grève ; à ce sujet, le ministère a dû supporter une critique piquante, presque vésicante, au sujet de ses hésitations à demander la mise à l'ordre du jour au Sénat du projet Merlin-Trarieux. L'intérêt de la patrie est en jeu et vous ne vous hâtez pas ! Vous êtes donc de mauvais patriotes !

Mais avec ces armes le peuple doit conquérir les grandes réformes républicaines qui préparent, comme une étape intermédiaire, la société collectiviste. Malheureusement, les déclarations collectivistes de Jaurès lui ont aliéné les radicaux, de sorte que son ordre du jour a été voté par 58 voix seulement, celles des socialistes purs. M. Jourdan (du Var) sur le ton plaisant, et M. Deschanel sur le ton tragique, sont venus encore une fois développer que dans une société collectiviste personne ne ferait rien, que par suite l'humanité se laisserait mourir de misère et de faim, et autres lieux-communs d'académie !

Ce qui est lamentable en tout ceci, c'est que ce pauvre parti radical, rempli, au moins chez quelques-uns de ses membres, des meilleures intentions, s'entête dans la méconnaissance de l'aboutissement collectiviste. N'ayant pour doctrine économique qu'une sorte de sentimentalisme plus ou moins clairvoyant, il flotte sans comprendre de l'individualisme manchesterien à un interventionnisme presque socialiste. Les radicaux font de l'empirisme social : ils voient le mal et cherchent à le guérir avec des « remèdes de bonne femme », sans comprendre que tous les maux résultent de la propriété capitaliste et de la société capitaliste, et que par suite travailler à la grande transformation que nous poursuivons c'est appliquer le seul remède scientifique.

A. Delon.

REVUE DES REVUES

Philosophie et Littérature

La Nouvelle Revue Internationale vient de publier une *Enquête sur la décentralisation* que je regrette de n'avoir pu signaler le mois dernier. C'est un précieux recueil de documents dont il faut remercier M. Henri Charriaut. Sur ces idées de liberté par la solidarité qui se font jour en ce moment, y sont exprimés les avis les plus divers. Pourtant notre système centralisé actuel n'a que deux défenseurs : M. Pierre Laffitte, le chef actuel du positivisme et M. Abel Peyrouton, ancien rédacteur en chef de l'*Estafette*.

Le premier, tout en indiquant avec mépris, que c'est là une « question mise à l'ordre du jour par le parti rétrograde..., mais que les temps ont changé depuis la Restauration où la question a été vraiment soulevée », nous renvoie à un article de la Revue Occidentale où nous examinerons tout à l'heure la précision de ses arguments.

Quant à M. Peyrouton, il trouve que c'est là un « problème singulier » dont on doit rire en Allemagne ; car « il n'irait à rien moins qu'à la fin de la France ». Et il se demande « comment il se trouve des politiques et des penseurs pour y songer ». Pourtant la question semble l'inquiéter, il cherche « d'où vient cette idée ». « Ce ne peut être, dit-il, du parti royaliste. Il n'ignore pas qu'il déferait l'œuvre de la monarchie. Ce ne peut être non plus du parti républicain (entendez opportuniste). Il sait que la centralisation qui a sauvé la France a seule rendu possible l'institution de la République. L'idée de la décentralisation viendrait-elle donc du socialisme ? Peut-être. Au moins, est-il certain que l'organisation du collectivisme serait bien plus facile avec la décentralisation ».

Si l'on peut s'égayer de la gaîté de M. Peyrouton, au moins voilà une affirmation qu'il importe de retenir, en face de celle de

M. de Marcère, sénateur, président de la Ligue nationale de décentralisation.

« La liberté, dit celui-ci, principe initial de la Révolution, consiste à laisser les forces sociales se former et se développer sans entraves, suivant les droits et les intérêts de chacun et sous la bienfaisante et secrète impulsion du génie national... On sait, ajoute-t-il, quelles erreurs d'esprit ont fait dévoyer la Révolution de 1789. Ces erreurs, répandues par la philosophie du dix-huitième siècle, condensées par J.-J. Rousseau en formules... utilisées par le bonapartisme, recueillies pieusement par la nouvelle école jacobine et enfin développées jusqu'à leurs conséquences logiques par le socialisme, ont constamment, depuis un siècle, vicié notre politique intérieure ».

C'est toujours ce même argument qui consiste à faire des socialistes des ennemis de la liberté parce qu'ils s'élèvent contre celle pour les grands d'écraser les petits. M. de Marcère en parcourant cette *Enquête* a pu voir auprès de lui Maurice Barrès, Paul Pascal, Paul Brousse, Georges Renard, etc., affirmer que socialisme et fédéralisme ne font qu'un. Il est vrai que pour ceux-ci il ne s'agit pas seulement comme lui-même le propose de « laisser les gens tranquilles et de leur permettre de faire leurs affaires ». Encore ces affaires doivent-elles être possibles.

M. Charles Beauquier, député et vice-président de cette même Ligue de décentralisation, est plus précis. L'unique problème est, nous dit-il, « de simplifier les rouages administratifs, en déchargeant l'État d'un grand nombre de services qu'il remplit mal et à grands frais, en mettant plus directement l'administrateur sous la surveillance de l'administré ».

Certes, ce serait déjà là un progrès, mais s'en contenter serait rester à mi-chemin.

De même il ne faudrait pas se laisser tromper par les mots et croire à la possibilité de cet isolement absolu de la commune que rêvent certains esprits.

Le problème est de même ordre, qu'il s'agisse de groupements ou d'individus : la liberté véritable est distincte de l'entière indépendance ; elle est basée non point sur l'isolement, mais sur une réciprocité de droits et de devoirs. Ma volonté est limitée par celles de mes voisins : les respecter c'est m'imposer à leur respect ; être vraiment libre c'est se sentir solidaire, c'est avoir conscience de sa responsabilité, comprendre son rôle, connaître sa fonction. Et de même pour une association. Comme les individus, les groupes n'ont de vie puissante que par la solidarité. La commune, groupement primitif, doit s'appuyer sur le groupement plus large de la région, qui, à son tour, est soutenue par le lien national.

La liberté par la solidarité, tel est le fédéralisme auquel nous tendons et que résume avec précision cette formule de Georges Renard : « A la commune les intérêts communaux, à la région les intérêts régionaux, à la nation les intérêts nationaux. » « Il ne peut s'agir de décomposer la France en monades indépendantes, il s'agit d'établir le départ de ce qui doit être donné à la commune, au canton, à la région, à l'État. Il n'est pas question de couper le lien qui unit les diverses parties de la France, mais de le rendre plus lâche, de façon que chaque membre acquière toute la liberté de mouvement compatible avec la bonne marche de l'ensemble. »

Dans une belle conférence récente, que reproduit le *Journal*, Maurice Barrès vient, à Bordeaux, de développer avec ampleur ces idées :

« Il y a pour l'homme, a-t-il dit, deux ordres de groupements : le groupe local, le groupe moral.

« Pour le groupe moral, nous disons : liberté absolue d'association.

« Pour le groupe local, nous répétons : à la commune les intérêts communaux, à la région les intérêts régionaux, à la nation les intérêts nationaux.

« Au sommet, donc, la République demeure une et indivisible. Dans cette unité, nous introduisons à tous les degrés la liberté. Nous émancipons la région, la commune, l'individu. »

Puis il a répondu avec netteté aux diverses objections présentées contre le fédéralisme. A l'argument tiré du patriotisme et des nécessités de l'unité nationale, citons cette réplique décisive : « Le fédéralisme nous permet d'aimer la patrie sans nous forcer de haïr l'étranger. »

« Familles d'individus, a-t-il conclu, voilà les communes ; famille de communes, voilà la région ; famille de régions, voilà la nation ; une famille de nations, citoyens socialistes, voilà l'humanité fédérale où nous tendons, en maintenant la patrie française et par l'impulsion de 1789. »

« Le socialisme, avait déjà déclaré Maurice Barrès à M. Henri Charriaut, s'il n'était pas décentralisateur, ne serait que le transfert de notre société actuelle aux mains de nouveaux dirigeants ».

M. Paul Bourget, lui aussi, comme le poète Mistral, tient pour la « joie des petits » : « L'homme, créature locale et bornée, dit-il, a besoin, pour atteindre son complet développement, d'être situé dans un milieu local et borné comme lui, où sa personnalité compte, où son action quotidienne soit efficace, où sa personnalité soit contrôlée sans cesse par des effets immédiatement saisissables. De là résulte la bienfaisance certaine de la vie municipale et provinciale, la nécessité des petites patries dans la grande. »

Il faudrait encore longuement citer. M. Abel Hovelacque donne une étude historique précise : M. Edmond Thiaudière qui, dès 1872, défendait le fédéralisme dans son livre la *Confédération française*, dis-

cute avec méthode et fait un intéressant exposé de son propre système.

Quant à la presse départementale, dont l'influence peut être grande pour la propagation de nos idées, le mot le plus juste me semble avoir été dit par M. Élie Fourès : « Elle est toute ou à peu près reliée à Paris par fil télégraphique ou téléphonique, et n'est régionale que dans sa chronique des départements *limitrophes,* relatant les événements importants de la *localité :* chiens enragés, suicides, accidents, etc. Pour tout le reste, elle est parisienne, sauf en temps d'élections. Mais ce n'est pas des intérêts régionaux qu'elle se préoccupe alors, ni de décentralisation. Et c'est par elle peut-être qu'il faudrait commencer la grande réforme. »

Le grand intérêt de cette enquête c'est précisément d'établir que notre fédéralisme n'est point un système chimérique, hypothétique, mais l'expression d'un besoin. De tous côtés on réclame plus de liberté ; les hommes, les villes se lassent d'obéir passivement aux ordres lointains d'une autorité à laquelle ils ne participent point. Ils réclament leur part d'initiative, d'action, de vie.

La Nouvelle Revue a depuis quelque temps pris pour tâche de noter ces tendances. Et c'est un essai fort intéressant. Dans chaque numéro, un certain nombre de pages sont réservées aux provinces. Au hasard, je trouve ici des notes sur Lille et ses facultés, Montpellier et les travaux exécutés jadis par les États du Languedoc, Nancy, Dijon, Bordeaux, Nîmes, etc. ; une très curieuse étude de M. Gabriel Vicaire, sur la *Poésie populaire en Bresse et en Bugey.* Tout cela est significatif.

Une très vive *Chronique de la décentralisation,* signée**, émet l'idée de voir réunis en un « livre d'or » les meilleures pages écrites sur ce sujet. L'auteur cite quelques noms, celui de Paul Bourget entre autres. « Un bon quart de chaque volume d'*Outre-Mer,* dit-il, serait à détacher et à colliger dans ce livre d'or. Plusieurs grands morts, ajoute-t-il plus loin, pourraient aussi être cités et invoqués utilement. » Il n'omet pas la phrase de Proudhon : « *Qui dit liberté et ne dit pas fédération, ne dit rien ; qui dit république et ne dit pas fédération, ne dit rien ; qui dit socialisme et ne dit pas fédération, ne dit encore rien.* » Il parle encore de certains « alinéas de Montesquieu, fins, précis et légers », et de « sept fortes lignes d'Auguste Comte (au quatrième volume du *Système de politique positive).* »

Il faut croire que le chef actuel du positivisme n'est point sur ce sujet d'accord avec son prédécesseur. L'article que M. Pierre Laffitte publie dans la Revue Occidentale sur *la décentralisation et l'Assemblée constituante,* est d'un ton qui ne permet pas l'équivoque : sa gravité ne saurait être ironique.

« L'on peut dire d'une manière générale, y lit-on dès les premières pages, que c'est une loi bien certaine de l'évolution sociale, que la centralisation ira sans cesse en croissant, en même temps que croîtra notre indépendance individuelle et notre esprit d'initiative... Il est clair qu'à mesure que l'organisme social se développe et se complique, les intérêts communs à tous vont en augmentant et doivent être représentés : ce qui est la fonction de la centralisation. Celle-ci reste donc une condition de liberté et une condition pour nous garantir des influences locales et spéciales toujours plus ou moins oppressives. Sous cette tutelle protectrice de la centralisation, l'initiative individuelle peut se développer de mieux en mieux en se dégageant de l'oppression plus ou moins grande des forces locales. »

La question ainsi posée est très simple : M. Laffitte affirme que l'autorité d'un gouvernement est moins pesante que celle d'une municipalité, que l'ordre d'un ministre est moins impérieux que celui du garde-champêtre, soit ; mais pourquoi ne tire-t-il pas de là une apologie de la monarchie. Moins dure encore que la puissance de plusieurs hommes réunis en ministère devrait être celle d'un seul.

C'est là un sophisme évident. Ce qui est simple n'en est pas moins rigide. Plus un ordre est général, plus il atteint d'individus différents, plus il lèse d'intérêts, d'instincts particuliers. La règle que deux personnes établissent pour leur usage personnel leur convient ; il y a moins de chances pour qu'elle puisse aussi bien s'appliquer à mille.

*
* *

M. Livet a, dans l'Art et la Vie, caractérisé avec beaucoup de précision la méthode et les travaux des *Nouveaux défenseurs de la Liberté*, disciples de Le Play, orthodoxes ou dissidents groupés autour de la Réforme Sociale et de la Science Sociale.

Ce sont les premiers qui s'unirent en un « Comité de Défense et de Progrès social », pour organiser au Quartier Latin, ces conférences antisocialistes que nous avons signalées. M. Livet a entendu ces conférences, il les analyse nettement et les définit ainsi sans parti-pris, avec exactitude :

« Rien là qui ressemble à une véritable propagande populaire, comme celle que poursuit la parti socialiste. Conférences simplement plus larges, plus ouvertes, devant un public d'élite ; conférences de principes et de doctrine, sans souci des réalités pressantes et des revendications urgentes. On sentait que les orateurs n'étaient pas directement intéressés aux questions. Attitude un peu professorale d'hommes qui ont le temps de disserter à loisir des biens et des maux, des principes et des doctrines ; « passionnés pour la cause du progrès

social », assurément ; plus préoccupés encore de retenir dans les bons principes et les saines traditions de pensées et de croyances de jeunes esprits prêts à leur échapper. Hommes qui ne troublent point les voix du dehors et qui ne veulent pas entendre trop distinctement le murmure grondant des foules ; convaincus, par intérêt, par réflexion, par sincérité même d'humanité, qu'il faut faire quelque chose, rechercher le mieux, marcher de l'avant, mais sans à-coups, chaque réforme à son heure, sans concessions brusques, par bonne entente, raisonnablement, s'évertuant à réformer sans sacrifices, heureux d'enrichir les pauvres, s'ils le pouvaient, sans s'appauvrir eux-mêmes. »

Il nous faudrait aussi tout au long citer la conclusion de cet article, vraiment forte de logique passionnée.

« Nous sommes, — dit Albert Livet, répondant à ces libéraux de la « Réforme sociale » ou de la « Science sociale » qui sollicitent la jeunesse de se grouper autour de leurs programmes, — nous sommes avant tout des passionnés de la liberté. Nous la voulons sincère, réelle, entière, dans la mesure où les nécessités de la nature humaine et de la vie sociale le comportent. Nous la voulons pour l'être physique et pour l'être moral ; nous la voulons pour notre activité, pour nos sentiments, pour nos pensées. Nous la voulons ainsi pour tous, comme un idéal, même fût-il irréalisable. Nous la voulons par le concours de tous, au nom de tous, dans l'intérêt de tous. Nous croyons donc qu'il faut la poursuivre et par l'action individuelle et par l'association privée et par l'action sociale, générale et universelle, — chacun de ces modes d'action ayant ses fins propres à réaliser simultanément et en harmonie, — nous sommes résolument avec tous ceux qui poursuivent, par des moyens divers mais concordants, l'émancipation intégrale des hommes, leur affranchissement économique et moral. »

*
* *

Les conférenciers socialistes ne manquent pas d'ailleurs au Quartier Latin, pour répondre à ceux du Comité de M. Leroy-Beaulieu.

En ce moment, à la salle d'Arras, M. Victor Barrucand, dont nous avons récemment signalé un intéressant travail sur Herzen, expose en une série de causeries que reproduit la Revue Blanche, le détail d'un projet immédiatement réalisable. Il s'agirait d'établir la gratuité du pain.

Ce serait au moins la misère adoucie. Et quelle grave objection à faire, à une telle proposition ? Le pain n'est pas moins nécessaire à tous que la lumière et l'eau. Or, l'éclairage des rues, la distribution des eaux ne sont-ils point dès maintenant services publics au même titre que la poste et l'entretien des routes ?

Paul Lagarde.

CHRONIQUE THÉATRALE

THÉATRE DU GYMNASE. — *Les Demi-Vierges*, par M. MARCEL PRÉVOST.

C'est une pièce timide avec ses allures de tout casser. Nous l'avons vue bien des fois déjà sous des noms différents et presque sous le même nom, avec des personnages très semblables. Sa fausse hardiesse consiste simplement en certaines crudités de langage, en un étalage de pseudo-cynisme, en un ton libre et dégagé qui, prêté à des jeunes filles, ne manque pas de saveur pour les blasés. Le titre aidant — et il est affriolant, il ne va pas sans porter le chapeau sur l'oreille et sans avoir l'air de promettre quelque polissonnerie — voilà plus qu'il n'en faut pour un demi-succès. D'ailleurs, l'ouvrage n'est pas ennuyeux et je ne sais pourquoi on l'a, en général, jugé inférieur au roman d'où il est tiré.

Il importe de rappeler brièvement le sujet. Une jeune fille, Maud de Rouvre, appartenant à une famille de ces étrangers rastaquouères qui inondent de plus en plus Paris, est en coquetterie très avancée avec un homme de cercle à qui elle a livré un peu moins que toute sa personne et beaucoup plus que le bout de ses doigts. Ce cercleux, qui se nomme Suberceaux, n'est pas un bon à rien comme vous pourriez le croire et comme sont d'ordinaire ses pareils, car il sait prodigieusement bien mettre sa cravate et il est la plus sotte gravure de mode de la capitale. Nos deux intéressants personnages, qu'une ardeur physique jette violemment l'un vers l'autre, s'épouseraient volontiers si leurs intérêts pécuniaires étaient d'accord comme leurs sens ; mais, sous l'apparence du luxe, ils sont tous deux sans ressources et n'ont ni le goût, ni l'énergie de se créer par leur travail une situation indépendante. Alors Maud, cherchant à droite et à gauche n'importe quel parti riche, réussit à se faire demander en mariage par un honnête garçon, appelé Chantel, qui possède cent mille livres de rentes et qui n'est pas un demi-niais. On va donc célébrer la noce, lorsque Suberceaux surgit et déclare sans ambages que la timide fiancée a été sa maîtresse. « Sa demi-maîtresse ! s'écrie Maud affolée ;

sa demi-maîtresse seulement ! Mais vous, Chantel, vous qui possédez une fortune toute entière, vous me posséderez aussi toute entière, comme il est juste ».

Que va faire Chantel apprenant la demi-impureté de celle qu'il aime ? Va-t-il passer outre ? Aura-t-il confiance que son amour vainqueur effacera sur les lèvres de la belle Maud les traces des baisers furtivement donnés par un autre ? Ou bien, au contraire, repoussera-t-il à jamais comme indigne celle qui eut surtout envers lui le tort de ne pas le rencontrer le premier et de suivre auprès d'un autre les impulsions de la toute puissante nature ? Voilà le petit problème qui est agité devant nous. Ce problème, vous le connaissez, car il est posé au théâtre depuis longtemps et, suivant les circonstances, suivant les courants momentanés de l'opinion, suivant la fantaisie des auteurs, il a été résolu de différentes manières. M. Alexandre Dumas, grand directeur de consciences féminines, a étudié la question dans une œuvre très bien construite et parfaitement glaciale, *le Demi-Monde,* et il a répondu : N'épousez pas. Puis il a composé par la suite deux autres pièces : *Les idées de madame Aubray* et *Denise,* faites exactement sur le même sujet — quelque peu inspiré par *la Nouvelle Héloïse,* — et cette fois, se ravisant, il a conseillé d'épouser. Mais au moins dans ces ouvrages la difficulté est abordée de front et en toute franchise, sans hésitation ni escamotage. Car les femmes que M. Dumas met en scène ne sont même pas des demi-vierges ; ce sont des femmes ou vendues ou séduites, dont deux sont déjà mères ; il y a quelque audace à poser ainsi le problème sans réticence. La pièce des *Demi-Vierges,* où l'héroïne est seulement coupable de légèreté, était d'avance singulièrement dépassée, — je ne dis pas ici comme valeur, mais comme donnée — et c'est pourquoi je remarquais au début qu'elle est timide, bien qu'elle affiche une désinvolture de matamore.

Donc Chantel, après avoir hésité, après avoir vainement écouté Maud, qui lui dit : « Après tout, je suis encore plus fraîche qu'une veuve ou une divorcée, que vous épouseriez pourtant sans hésiter », Chantel, dis-je, adopte la solution du *Demi-Monde,* et répond en bon bourgeois qu'il veut un *mariage chrétien ;* un peu plus il allait ajouter qu'il lui fallait la femme forte selon l'Écriture, celle-là même dont Panurge déclare tristement qu'elle est morte. Et Maud, Maud ruinée et poursuivie par ses fournisseurs impayés, n'a plus qu'une ressource, c'est de recourir à la galanterie et de se jeter dans les bras du financier milliardaire Harden, qui la guette depuis longtemps et qui était bien sûr de happer un jour sa proie, puisqu'il y pouvait mettre le prix.

Fin immorale pour notre héroïne et légitime punition de son flirt indécent, pensent les bourgeois en applaudissant cette solution. Les malheureux ! ils ne voient même pas que, si, au lieu de se vendre sans

bague au doigt, au financier Harden, moyennant un hôtel et des équipages, Maud se vendait pour le même prix, mais devant le maire, à Chantel qu'elle n'aime pas davantage, le marché, quoique légal et régulier, ne serait pas moins honteux et répugnant. Ils ne voient pas que c'est l'argent qui souille les unions et que, là où il y a trafic d'amour, fût-ce dans le mariage, il ne saurait y avoir que bassesse et vilenie. Chaque jour, dans la vie courante, ils saluent, ils admirent, ils recherchent des mariages de convenance où la fortune est tout, sans prendre garde qu'ils étalent le plus profond mépris pour la même affaire commerciale traitée le soir sur quelque misérable banc des boulevards extérieurs. J'aime assez ce Harden, le financier milliardaire, et je regrette qu'il soit tracé de façon sommaire et seulement de profil. Il a un beau cynisme; il fait tinter avec éclat ses sacs d'écus ; il montre assez bien — mais il pourrait faire sonner plus haut encore — qu'il est le maître de toutes choses en ce monde et que l'honneur des femmes n'est pas pour lui échapper. On le sent impérieux, dominateur et tout puissant, d'une brutalité tranquille et sereine. Au fond la pièce est menée par lui, comme notre existence à tous, comme la société, comme notre civilisation toute entière, et, puisqu'il possède le gouvernement universel des choses, c'est grand dommage qu'ici l'auteur lui ait accordé un simple médaillon au lieu d'un monument colossal. C'est d'ailleurs à ce résultat qu'il en faudra venir, et, puisqu'aujourd'hui on érige des statues à n'importe qui sur tous les carrefours, je m'étonne qu'on ne dresse pas bien en évidence, sur quelque point de Paris, une vaste composition allégorique en l'honneur du dieu Argent. On mettrait dans un coin un groupe pour symboliser toutes les Mauds payées en espèces sonnantes par les Harden et on écrirait sur le socle le fameux conseil d'un ministre : Enrichissez-vous ! Et dire qu'on achève d'élever, sur le sommet de Montmartre, une basilique dédiée au Sacré-Cœur ! On honore la religion mourante et l'on néglige le culte de la seule divinité vivace. Ingrats que nous sommes, ou plutôt hypocrites ! Le train du monde est arrangé de façon que chacun de nous accomplisse tous ses actes en ménageant, en vénérant celui qui nous tient prosternés, et nous n'avons pas le courage d'organiser officiellement pour lui quelques cérémonies rituelles.

GASTON STIEGLER.

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *France :* Le congrès international des mineurs ; le congrès des Bourses du travail. — Treizième congrès régional de l'Union fédérative du Centre ; un congrès féministe international ; septième congrès de la paix. — *Belgique :* La réaction gouvernementale ; une nouvelle « Maison du Peuple » ; le Ministère du travail. — *Angleterre :* Le « Labour-Department » ; Hygiène urbaine ; M. Chamberlain. — *Espagne :* Les élections municipales ; une brochure ; Théâtre socialiste. — *Danemark :* La fédération des Travailleurs des champs.

FRANCE

Le congrès international des mineurs. — Ont été adoptés les vœux suivants :

1° D'une loi sur les accidents, mettant toujours la responsabilité à la charge des patrons, sauf en cas de suicide dûment constaté ;

2° D'une loi assurant l'indépendance absolue aux délégués à la sécurité des ouvriers mineurs ;

3° D'une loi fixant à huit heures la durée légale de la journée de travail, même pour les ouvriers travaillant à la surface.

Sur la question de la surproduction, une proposition de M. Lœwy — tendant à la formation d'un comité international élu qui réglementerait la production annuelle de chaque pays — fut naturellement rejetée par la majorité composée d'anglais et d'allemands encore imbus de patriotisme économique.

Le congrès des bourses du travail. — Dix-neuf bourses étaient représentées au quatrième congrès de la fédération nationale des bourses du travail, dont la tenue a eu lieu à Nîmes.

C'est notre collaborateur Pelloutier, secrétaire du comité fédéral, qui a présenté le rapport sur les travaux du comité fédéral pendant l'année 1894-1895. Nous en extrayons la liste des trente-six bourses appartenant à la fédération : Aix, Alger, Angers, Angoulême, Beauvais, Besançon, Béziers, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Boulogne-sur-Seine, Chaumont, Cholet, Cognac, Dijon, Grenoble, Lyon, Montpellier,

Nantes, Narbonne, Nice, Nîmes, Perpignan, Le Puy, Paris, Rennes, Roanne, Saumur, Saint-Étienne, Saint-Girons, Saint-Nazaire, Toulon, Toulouse, Tours, Villeneuve-sur-Lot, Agen, Amiens, Auxerre.

Le congrès des bourses du travail s'est prononcé par 12 voix contre 10 contre toute reconnaissance d'utilité publique des bourses du travail, — et à l'unanimité contre toute ingérence du gouvernement dans l'administration des bourses.

Le siège du comité fédéral reste à Paris, mais au cas où le pouvoir tenterait de briser le comité fédéral, la ville où se sera tenu le dernier congrès sera chargée de le réorganiser.

Des conférenciers seront envoyés dans les centres où il n'existe pas encore de bourse.

Enfin, ont été adoptées les résolutions suivantes :

Invitation aux unions de syndicats à se transformer en bourses du travail; confirmation des résolutions déjà prises sur la journée de huit heures; que les bureaux de placement ne soient gérés que par les bourses; protestation contre les institutions d'assistance publique par le travail; vœu pour l'emploi des prisonniers aux travaux de défrichement en France et en Algérie; demande d'extension de la prud'homie aux salariés des deux sexes des administrations, du commerce et de l'industrie; organisation d'un pétitionnement général pour la suppression des bureaux de placement ainsi que du travail dans les prisons; protestation contre le projet de loi Merlin-Trarieux ; vœu en faveur de la grève générale; vœu demandant aux législateurs d'affirmer la liberté syndicale à peine esquissée par la loi de 1884, et vœu pour que, dans le cas de résolutions prises par la majorité dans une grève, ces résolutions deviennent exécutoires pour la minorité ; vœu pour que les bourses du travail gardent leur autonomie au point de vue politique; vote de remerciements à la commission d'organisation du congrès de Nîmes.

Treizième congrès régional de l'Union fédérative du Centre (Parti ouvrier socialiste révolutionnaire). — Ce congrès n'étant qu'une annonce, une préparation, comme tous les ans, du congrès national, nous nous contentons de relater les deux questions principales qui ont été discutées, à savoir :

1° La grève générale dont tout le monde est partisan et qui a été magnifiquement traitée, au point de vue des chemins de fer, par notre ami Guérard, secrétaire général du syndicat des chemins de fer ;

2° La législation directe par le peuple, au sujet de l'organisation de laquelle aucune décision n'a été prise. On s'est borné à un échange de vues, parfois un peu incohérentes. La question reste donc sur le chantier, et les groupes du parti dit allemaniste doivent l'étudier plus à fond. Ils y seront aidés par le journal d'Allemane, le *Parti Ouvrier*, et par la brochure de notre collaborateur et ami Maurice Charnay : *Législation directe et Parlementarisme.*

Un congrès féministe international. — A la suite d'une lettre adressée par « les femmes d'Angleterre à leurs sœurs de France », les deux groupes la *Solidarité des femmes* et la *Ligue française pour le droit des femmes* ont définitivement décidé de provoquer pour l'année 1896 un congrès féministe international, avec le programme suivant :

Droits économiques. (A travail égal, salaire égal. — Question de la liberté du travail, ou journée de huit heures. — Le droit exclusif de la femme mariée au produit de son travail. — Électorat et éligibilité aux prud'hommes, conseils professionnels, tribunaux de commerce, jurys professionnels). — La femme ayant charge d'enfants, subventionnée par l'État.

Question de la paix. — Propagande de la paix par la femme et l'école.

Éducation intégrale et accès aux grades et emplois qu'elle concède. — Coéducation. — Moralité dans l'éducation, une pour les deux sexes.

Assistance publique et accès des femmes aux divers emplois.

Réforme du droit civil. — Droits civils. (Droit pour la femme d'être témoin et membre d'un conseil de famille, etc.) — Nationalité de la femme mariée. — Question du mariage. — Le droit de la mère, celui de l'enfant.

La morale une pour tous. — Question de la prostitution.

Droit municipal (électorat et éligibilité des femmes).

Droits politiques féminins (nomination aux fonctions publiques, l'électorat et l'éligibilité législatifs.) — Droit pour la femme d'être membre des jurys criminels. — Réforme du Code civil et du Code pénal.

Les discours des orateurs pourront être suivis de discussions contradictoires.

Envoyer les adhésions à l'une des adresses suivantes :

Mme Potonié-Pierre, secrétaire de la *Solidarité des femmes,* Fontenay-sous-Bois (Seine); Mme Maria Martin, directrice du *Journal des femmes,* 107, rue du Mont-Cenis, Paris; Mme Maria Pognon, présidente de la *Ligue française pour le droit des femmes,* 7, rue Clément-Marot, Paris; Mlle Marie Bonnevial, secrétaire de la même Ligue, 127, avenue de Clichy.

Septième congrès universel de la paix. — Le « Bureau international de la paix », qui a son siège à Berne, et dont le secrétaire est M. Élie Ducommun, a seulement fixé la date de ce congrès (16 août). Pour le choix de la ville, il s'inspirera ultérieurement des adhésions reçues. — Suivant les décisions du congrès d'Anvers, les questions suivantes seront examinées par la conférence de cette année : 1° Agitation en faveur d'une trêve d'armements ; 2° Rôle du bureau permanent en présence de menaces de guerre ou d'autres questions urgentes; 3° Arbitrages internationaux; 4° Langue universelle; 5° Transformation des armées; 6° Composition des futurs congrès universels de la paix; 7° Accès des ouvriers dans les sociétés et congrès de la paix.

BELGIQUE

La réaction gouvernementale. — La majorité cléricale du Parlement continue à se laisser guider dans la voie la plus rétrograde. Elle

protège de plus en plus la propriété et la religion. Elle a voté des droits prohibitionnistes, et elle va voter une loi scolaire interdisant de subsidier toutes les écoles où la religion ne serait pas obligatoire !

Une nouvelle « Maison du Peuple ». — Et cependant le Parti ouvrier belge progresse toujours. A Bruxelles, son quartier général, la « Maison du Peuple » va être réédifiée, grâce à un emprunt de 500,000 francs consenti par la Caisse nationale d'épargne et de retraite, après garantie du remboursement des annuités donnée par douze généreux citoyens, dont voici les noms :

M. Bara (Charles), négociant, à Tournai ; — M. Burton-Piérard, propriétaire, à Porcheresse-Ardenne ; — M. de Brouckere, étudiant, à Roulers ; — M. Flé, propriétaire, à Saint-Gilles ; — M. Furnémont, avocat, membre de la Chambre, à Bruxelles ; — M. Grimard-Allard, avocat, à Bruxelles ; — M. Hallet (Max), avocat, à Bruxelles ; — M. Hirsch, étudiant, à Bruxelles ; — M. Lafontaine, avocat, sénateur, à Bruxelles ; — M. Lelièvre, conseiller à la cour de cassation, à Bruxelles ; — M. Sano, à Anvers ; — M. Vandervelde, avocat, membre de la Chambre, à Bruxelles.

Le ministère du travail. — Derrière cette nouvelle façade du bâtiment ministériel s'abriteront quelques jeunes docteurs en droit ayant du goût pour le mol oreiller administratif. Cette prétentieuse création d'un gouvernement hypocrite sera donc très loin de rendre les services que rendent — en Suisse le *Secrétariat des ouvriers*, en Angleterre le *Labour-Department*.

Mais en Suisse, le « secrétaire des ouvriers », bien qu'appointé par l'État, est nommé, pour une période de trois ans, par le comité central de la « Fédération ouvrière suisse ». Et le chef du secrétariat ouvrier suisse, H. Greulich, assiste et prend part aux congrès internationaux du socialisme.

Mais en Angleterre, le *Chef-Labour-Correspondent* est John Burnett, qui fut secrétaire de l'union des mécaniciens ; le deuxième *Labour-Correspondent* est C.-J. Drummond, ancien secrétaire de l'union des typographes, etc. — Tous les correspondants locaux sont de même des ouvriers. Bref, tous les fonctionnaires de l'Office du travail anglais ont été choisis non pas *quoique*, mais *parce que* des luttes contre les patrons les avaient mis en évidence.

ANGLETERRE

Le « *Labour-Department* ». — D'après le *Peuple*, de Bruxelles :

L'Office du travail, qui est annexé au *Board of Trade* (au ministère anglais du commerce), vient de publier son premier rapport annuel (1893-1894.)

Il suffit de parcourir ce volume pour acquérir la certitude que le *Labour*

Department n'est pas seulement un bureau qui enregistre des chiffres et dresse des statistiques, mais qu'il joue un rôle actif et utile dans la vie économique de la classe ouvrière anglaise.

La première partie du rapport est consacrée à l'observation des faits. Elle donne d'abord une série de statistiques sur les unions ouvrières, les grèves et les lockouts. Puis elle étudie plusieurs questions spéciales, notamment l'offre et la demande de travail, l'émigration et la participation aux bénéfices.

D'autres problèmes du même genre sont à l'étude et feront l'objet d'une publication spéciale qui paraîtra prochainement et s'occupera du travail des femmes, de l'irrégularité de l'occupation des ouvriers dans certaines branches et de l'emploi des enfants dans les ateliers et dans les fabriques.

Enfin, une statistique générale des salaires est annoncée pour l'année prochaine et deviendra, à partir de cette époque, une publication annuelle.

La seconde partie du rapport expose ce qu'on peut appeler le rôle dynamique de l'office du travail. Pendant l'année qui vient de s'écouler, le gouvernement a eu fréquemment recours à son activité. Il lui a demandé un rapport sur la situation des ouvriers occupés dans les ateliers de l'État et il l'a chargé, à différentes reprises, de recueillir des renseignements sur les salaires et les durées de travail dans des industries appelées à prendre part aux adjudications publiques.

Enfin, il a été donné au *Labour-Department* de remplir des missions plus hautes et plus bienfaisantes. Il est intervenu, mais d'une manière officieuse, comme médiateur dans différentes grèves, notamment celle des fileurs de coton du Lancashire, celle des ouvriers des docks de Hull, celle des mineurs du Midland, du South-Wales et du West-Scottland, celle des charpentiers de navires de Glascow, celle des cochers de Londres et tout récemment celle des mineurs d'Écosse.

Hygiène urbaine. — Une nouvelle loi (*The London Building Act 1894*) qui vient d'entrer en vigueur le 1er janvier 1895, limite à vingt-quatre mètres la hauteur totale des maisons d'habitation dans la ville de Londres. Dans les rues larges de moins de quinze mètres, la hauteur des maisons ne doit pas dépasser la largeur de la rue. Toute maison d'habitation donnant sur une rue doit avoir, du côté opposé, un espace libre d'au moins seize mètres carrés. Lorsque plusieurs familles habitent la même maison, l'escalier doit être pourvu, à chaque étage, d'une fenêtre donnant directement sur un espace libre. Enfin, la hauteur de toute chambre habitée doit être d'au moins $2^{m}56$.

M. Chamberlain. — Le député de Birmingham, leader parlementaire, comme l'on sait, des libéraux qui se sont ralliés au parti conservateur, devient avec le nouveau ministère un personnage influent. Voici son modeste programme social :

Amélioration des logements ouvriers, dans les villes où les prolétaires trouvent les plus grandes difficultés à se procurer un chez-soi confortable ;

L'entretien, à la charge de l'État, des vieillards et des invalides du travail ;

La création de tribunaux d'arbitrage pour décider des questions de salaires dans tous les centres industriels les plus importants ;

La journée de huit heures pour les mineurs, et la réduction de la durée du travail dans les négoces et magasins ;

Restriction de l'immigration des prolétaires étrangers ne possédant aucune ressource ;

Indemnisation des ouvriers pour tous les accidents qui leur arrivent dans l'exécution des travaux dont ils sont chargés.

Enfin, à un congrès de sociétés de secours mutuels tenu à Birmingham, il s'est exprimé ainsi au sujet des retraites ouvrières :

C'est la politique et c'est le devoir de l'État d'encourager par tous les moyens raisonnables, y compris une subvention des deniers publics, les efforts faits pour garantir une pension à la vieillesse, efforts qui, sans ce stimulant étranger, échouent régulièrement. Dans tout effort de cette nature, il importe d'encourager l'épargne, afin que les secours nécessaires ne soient donnés qu'aux personnes qui ont travaillé à se secourir elles-mêmes. Le succès de ces efforts serait assuré par la coopération des sociétés de secours et de l'État, celui-ci prenant l'avis de celles-là sur les meilleures méthodes à adopter et partageant leurs dépenses de manière à contribuer pour la moitié aux fonds de retraites de leurs membres.

ESPAGNE

Les élections municipales. — Aucun ouvrier n'étant éligible aux fonctions de conseiller municipal, ces élections n'ont jamais inquiété la bourgeoisie. Mais voici que pour la première fois les socialistes ont cru devoir quand même affronter la lutte dans huit localités. Leurs candidats ont légalement triomphé à Mataro, El Ferrol et Bilbao. Le ballottage faillit leur être favorable à Salamanque.

Une brochure. — Le directeur de *Las Dominicales,* journal publié à Madrid, D. Fernando Lozano, vient de publier une brochure : *Qu'est-ce que c'est que le socialisme ?* dans laquelle il passe en revue les luttes soutenues par les vaillants députés socialistes français. Il prévoit la victoire de nos idées avant peu d'années.

Las Dominicales est un des journaux les plus lus en Espagne. En 1892, il organisa un congrès de la libre-pensée à Madrid, auquel assistèrent six cents délégués.

Il n'a jamais cessé de prêcher l'union des républicains en Espagne, comprenant bien que c'est grâce à ce manque d'unité que la monarchie se soutient.

Vu la faveur avec laquelle a été accueillie la brochure socialiste et le prestige dont jouit notre ami Lozano parmi les républicains avancés et les socialistes, très nombreux en Espagne, nous espérons que la prochaine République espagnole, si attendue par le peuple ami

de la France, sera, en même temps qu'un balai pacificateur, un apport formidable à l'internationalisme des travailleurs.

Théâtre socialiste. — Le pain du pauvre, El pan del Pobre, tel est le titre d'un drame qui vient d'être représenté au *Teatra de las Novedadas* de Madrid.

Voici en peu de mots l'analyse de cette pièce :

M. Genaro, industriel, représente la bourgeoisie. Il n'est pas seulement riche et exploiteur sans scrupule de l'ouvrier, mais corrompu, coureur de filles, crapuleux, brutal et féroce pour son personnel qu'il regrette de ne pouvoir mener à coups de baguette, comme des esclaves.

Naturellement, les vices du patron provoquent les colères des ouvriers parmi lesquels se trouve un garçon de tempérament qui organise, non pas seulement une grève, mais une révolte à main armée.

La fabrique est incendiée, la maison du propriétaire saccagée et mise au pillage. Genaro prend la fuite avec sa nièce, une jeune et très belle personne animée de sentiments humains.

Mais la fuite est impossible : Genaro et sa nièce sont perdus, quand Miguel, l'instigateur de la révolte, est pris de pitié et les sauve. Il persuade à ses camarades d'épargner ce vieillard et cette pauvre femme, qui, par ses soins, parviennent à mettre leur existence en sûreté.

Cependant un détachement de fantassins arrive, prêt à faire usage de ses armes. Miguel encourage les ouvriers à la bataille, pendant que Genaro demande aux soldats une répression sans pitié, malgré les supplications de sa nièce, qui n'est pas restée insensible aux bienfaits de son sauveur, l'agitateur Miguel.

La fusillade commence et Miguel tombe à la première décharge, juste au moment où Genaro vient de découvrir que ce jeune homme n'est autre que son propre fils, né de ses relations avec une des nombreuses ouvrières dont il a abusé et qui apparaît trop tard pour lui découvrir la vérité.

Genaro arrache ses cheveux gris, sa nièce fond en larmes et s'évanouit, tandis que la masse des ouvriers en révolte emporte le corps en criant : haine et vengeance !

DANEMARK

La *Fédération des travailleurs des champs*, qui s'était fondée il y a sept ans et compte vingt-trois sociétés, vient de se fondre avec le Parti ouvrier, dont elle a adopté le programme et la tactique.

ADRIEN VEBER.

REVUE DES LIVRES

A. Hamon. — **Psychologie de l'anarchiste-socialiste.** — Paris, éditeur Stock. Prix : 3 fr. 50.

« Lorsqu'on examine l'état des sociétés modernes avec l'œil du jurisconsulte, disait en substance M. Edmond Picard à une fête de l'ordre des avocats de Bruxelles, et qu'on se demande d'où viennent ces tiraillements constants, ces malaises qui nous préoccupent tous, et auxquels on a donné des noms variés, notamment *la question sociale,* nous jurisconsultes, nous appelons cette question *la question du droit* ».

L'état social est en souffrance parce qu'au peuple, duquel les fictions constitutionnelles font sortir le droit, l'on n'a jamais concédé qu'un droit imparfait où l'équité est violée, où l'injustice est criante. Le peuple a été conquis, soumis à une législation qui lui est étrangère. Il marche à la conquête d'un droit nouveau qui lui soit moins étranger, qui corresponde à sa nature, à ses besoins, aux nuances de sa psychologie. — La lutte actuelle est une lutte juridique. Les courants populaires sont des courants juridiques.

Et au point de vue purement économique, toutes les doctrines socialistes tendent encore à l'organisation du travail et à la distribution de ses bénéfices selon certains principes harmoniques.

Bref, tout l'effort du socialisme contemporain se résume en des tentatives de formulation précise des desiderata du prolétariat, en des essais de traduction en textes législatifs et constitutionnels des vœux populaires.

Que l'on ne se méprenne pas sur notre pensée. Nous n'entendons nullement défendre ici le parlementarisme, lequel n'est qu'une des formes que peut revêtir le pouvoir législatif. Il reste entendu que le pouvoir législatif réside théoriquement dans le peuple seul et que le but à atteindre est la législation directe.

L'on peut passer au crible toutes les déclarations socialistes, même les plus libertaires, toutes les délibérations des congrès socialistes ; au fond de tous les vœux se retrouve toujours, restreinte ou non, la pensée législative. La nécessité d'une législation est reconnue par tous les socialistes, qu'ils soient étatistes, collectivistes ou communistes.

Or, il n'y a qu'à parcourir ce livre ou n'importe quelle brochure anarchiste, ou le premier numéro venu des *Temps nouveaux,* pour se convaincre de la caractéristique contraire des anarchistes qui ne veulent à aucun prix entendre parler de lois. — Jean Grave le répète à satiété, et Sébastien Faure traite les par-

tisans d'une législation nouvelle de métaphysiciens ! Ceci est purement un comble. Car, je vous le demande, qu'y a-t-il au monde de plus métaphysicien qu'un anarchiste ? Mais toute la doctrine anarchique c'est de la métaphysique, c'est l'idée pure sans aucun souci visible du relativisme des choses et des êtres.

J'ai personnellement beaucoup de respect, voire même de la sympathie pour les théoriciens de l'anarchie, quand ils ne sont pas haineux, et je les considère avant tout comme les outranciers de l'idéal. Je les compare volontiers aux rêveurs et aux poètes que Platon chassait de sa république ; mais je ne demande pas qu'on les chasse, bien au contraire. Comme critiques et comme prophètes du lointain avenir, ils ont une trop précieuse raison d'être, ne serait-ce qu'à titre de protestation anticipée contre toute velléité de tyrannie socialiste.

Cependant, comme le dit l'épigraphe du livre de Hamon, *Amicus Plato sed magis amica veritas*. Il ne me reste donc plus qu'à rendre mon ami Hamon victime de sa propre devise.

Après ce long préambule, il est à peine utile de marquer que je partage l'opinion émise sur le titre du livre par le directeur de cette revue en son feuilleton politique et littéraire de la *Petite République* du 25 juin. Comment vous, Hamon, un « scientiste », avez-vous pu adopter un titre aussi peu scientifique ? Oh ! je sais que vous vous en êtes expliqué dans les *Temps nouveaux*, et avez rappelé ce que nous savions déjà, à savoir que les théoriciens de l'anarchisme se réclament du socialisme. Je n'en disconviens pas. Mais à moins que vous ne visiez qu'à être un simple compilateur, vous deviez discuter cette prétention.

Beaucoup, Kropotkine et Merlino par exemple, prétendent que l'anarchie est le dernier terme de l'évolution socialiste. C'est possible ; mais alors le mot αν-αρχη aura perdu son sens étymologique rigoureux pour devenir en quelque sorte mi-philosophique, mi-esthétique ; et il sera établi des bases d'entente entre les velléités révolutionnaires qui grouillent pêle-mêle en ce moment dans les cerveaux anarchistes ; le vœu formulé par Merlino dans sa brochure : « Nécessité et bases d'une entente », sera devenu, après élargissement, une réalité concrète.

Nous ne verrons pas cet âge d'or, et en attendant nous avons besoin de précision scientifique sur le socialisme actuel.

Vous dites, Hamon, qu'à quelques nuances près, communisme et collectivisme, c'est tout un. Je suis de votre avis, et puisque vous aimez les documents historiques, je vous citerai comme preuve qu'à l'époque de leur grande dispute, Marx se proclamait communiste et Bakounine collectiviste, ce qui prouve simplement qu'au fond ils étaient plus d'accord que leurs tempéraments respectifs ne leur permettaient de le penser, et qu'ils se méconnaissaient comme se méconnaissent aujourd'hui les militants des diverses écoles du parti socialiste — car je fais une différence entre le bakounisme et l'anarchisme. L'espace me fait défaut pour m'expliquer à ce sujet. J'ajoute seulement que le bakounisme me semble actuellement représenté partiellement en France par l'allemanisme.

Mais de ce que les disciples de Blanqui, de Marx et de Malon peuvent

aujourd'hui être étiquetés communistes, et que les anarchistes sont aussi indiscutablement des communistes, que conclure, sinon que ce livre aurait dû être intitulé : Psychologie de l'anarchiste-communiste, par opposition aux tenants individualistes de Tucker et de Mackay.

Vous dites, Hamon, qu'il y a deux espèces de socialisme, le socialisme d'État ou autoritaire, et le socialisme libertaire représenté par les anarchistes. — Plus d'erreurs que de mots, mon cher ; et décidément vous aidez trop vos amis anarchistes à tirer à eux la couverture socialiste. — Remplacez le mot « socialisme » par le mot « communisme », et vous approcherez de la vérité. Je dis que vous approcherez seulement de la vérité, car tous les libertaires ne sont pas dans le clan anarchiste. Malon, Renard, Jaurès, Guesde, Lafargue, Vaillant, Brousse et Allemane ont eux aussi la prétention de vouloir instaurer la liberté. N'est-ce pas le souffle même de la liberté qui court entre les lignes des trois premiers chapitres de l'étude de Jaurès sur l'*Organisation socialiste*, publiés dans les derniers numéros de la *Revue socialiste ?*

Quoique l'apparence autoritaire ou libertaire soit plutôt une question de tempérament que de doctrine, vous aviez peut-être le droit d'appeler le socialisme d'État autoritaire, mais vous avez manqué à la plus élémentaire vérité scientifique en englobant tous les socialistes dans le socialisme d'État. Je vous disais de relire Jaurès ; relisez aussi les opinions de Gabriel Deville sur l'*État et le socialisme* dans la *Revue Socialiste* de mai, et parcourez encore la collection du *Parti ouvrier* d'Allemane.

Il peut y avoir dans le socialisme deux tendances, l'une plus autoritaire, l'autre plus libertaire. Mais la tendance libertaire n'est pas représentée par les anarchistes que vous qualifiez de libertaires et moi d'amorphes. Puis, encore un coup, le socialisme se différencie de l'anarchie par ce fait principal que le socialisme veut des lois et que l'anarchie les rejette toutes, même les contractuelles.

Les moyens par lesquels les socialistes et les anarchistes veulent conduire l'humanité vers le communisme et l'y maintenir, ont une importance caractéristique trop frappante pour qu'il soit permis de troubler l'intellect déjà trop incohérent de nos contemporains par des imprécisions et des inexactitudes nouvelles.

L'anarchisme est plutôt un état d'esprit qu'une opinion scientifique. C'est pourquoi le livre de notre ami Hamon est très intéressant, parce que psychologie d'une mentalité particulière, et surtout parce que très riche en citations et confessions, parce que bourré de faits comme tout plaidoyer d'un bon avocat d'affaires. Et dans ses conclusions c'est bien en défenseur habile et prudent des hommes de l'anarchie qu'apparaît l'auteur.

On dirait, en effet, que le livre a été écrit afin de prouver que les anarchistes ne sont point ce qu'un vain peuple pense, mais des hommes fiers, doués de l'esprit de libre révolte, et à la fois de l'amour du moi et de sensibilité altruiste, épris de savoir et de prosélytisme, animés par un vif sentiment de justice et soutenus par un grand sens logique. Ils ont de plus « l'appétence du martyre ».

Admettons que tous les anarchistes aient tous toutes ces qualités, et nous en connaissons qui les possèdent. Mais en quoi cela les distingue-t-il des martyrs

de toutes les causes religieuses ou sociales, des milliers de prosélytes des divers mouvements révolutionnaires de ce siècle? Et à qui est due la pénétration croissante du socialisme dans les esprits contemporains, si ce n'est à la curiosité enthousiaste de tel ou tel ouvrier obscur, aux privations et à l'héroïsme des propagandistes de haute et petite envergure.

Puisque M. Hamon aime les enquêtes, qu'il en fasse une chez les socialistes, et devienne le Plutarque de la vie privée de beaucoup d'entre eux. Leurs confessions prôneront aussi, avec plus d'oubli du moi, la solidarité fraternelle entre tous les hommes, partant les nécessités de sacrifice personnel qu'entraîne cette solidarité commune. Mais en plus ils reconnaîtront au désir commun de l'espèce entière le droit de fixer les limites de tous les devoirs, c'est-à-dire l'obligation de la soumission à certaines lois; ils raisonneront avec plus de logique que les anarchistes qui veulent la fin sans les moyens. Et pardessus tout ils n'appelleront pas l'esprit d'indiscipline esprit de liberté.

Si, au point de vue doctrinal, le socialiste et l'anarchiste se différencient par la reconnaissance ou la négation d'une législation et d'une constitution, au point de vue psychologique l'anarchiste est incapable de comprendre les beautés morales du dévouement discipliné.

La « passion sociale » est donc au moins autant la « dominante » du caractère socialiste que celle du caractère anarchiste. Je suis sûr que Hamon ne s'inscrira pas en faux contre cette conclusion; mais il aurait pu l'exprimer clairement dans son livre, puisqu'il a bien pris la peine d'essayer de différencier le socialiste de l'anarchiste, en affirmant que l'amour de la liberté fait partie intégrante de la mentalité anarchique, « tandis qu'on ne le trouve point dans la cérébralité des socialistes autoritaires ». N'oubliez pas que M. Hamon dénomme arbitrairement socialistes autoritaires tous ceux qui ne se disent pas anarchistes.

Nous ne nous attarderons pas davantage sur ce livre qui mérite d'être lu ; car il est très suggestif, en dépit et peut-être à cause de cette injuste gageure paradoxale qui semble en avoir été l'inspiration. — Voyons, Hamon, l'idée de contrat est-elle, oui ou non, la négation de l'idée d'autorité? Eh bien, tous les socialistes, sans exception, préconisent la substitution progressive de l'élément contractuel à l'élément autoritaire; tous, ils sont partisans du contrat évolutionniste. — C'est dans ce but que les socialistes visent à la conquête des pouvoirs publics, pour les transformer libéralement, et aussi afin d'être maîtres de l'éducation publique, et de changer chez les hommes l'esprit autoritaire de propriété en esprit libertaire de communauté.

ADRIEN VEBER.

*
* *

ÉDOUARD DUCOTÉ. — **La première Étape**, 1 vol. in-18. — Chez Lemerre, 3 francs.

Durant sa première étape, M. Édouard Ducoté rencontre maint sujet intéressant de méditation et de rêverie. Doutes, erreurs, aspirations vers l'infini, deuils et regrets, amours coupables et amours pures et idéales, déses-

poirs, lâchetés, il nous dit tout de sa jeunesse orageuse, en des vers où l'on pourrait parfois souhaiter plus de poésie. Il procède de Musset et de Baudelaire. L'épigraphe du livre est tirée des *Fleurs du Mal*. Si M. Ducoté ne réussit pas à faire oublier ses deux maîtres, il a eu, de plus qu'eux, la vision des misères ouvrières et ses douleurs personnelles ne l'ont point laissé insensible à la plainte du Lazare des grandes villes et des grandes routes. Lisez : Éternels esclaves :

Ils s'en vont par les champs, par les monts, par les villes,
Innombrables troupeaux affamés et sans pain ;
Esclaves condamnés aux servitudes viles,
Et courbés sous le joug éternel de la faim.
Les hommes sont vieillis et courbés ; leurs femelles
Portent le lourd fardeau de la maternité,
Et donnent aux enfants pendus à leurs mamelles
La sève du malheur et de la pauvreté.

Mais quoi ? sont-ils, avec quelques éclairs de haine et quelques velléités passagères de rébellion, résignés en définitive à l'opprobre séculaire qui pèse sur eux ? N'attendent-ils rien que de la mort qui les délivrera du boulet qu'ils traînent et que la révolte n'a fait que rendre plus lourd ? M. Ducoté n'entend donc pas gronder avec une force croissante le flot montant des colères et retentir sans trève, aux champs comme dans les cités industrielles, les appels de l'armée prolétarienne dont les soldats se rallient de tous les côtés pour donner l'assaut aux forteresses du capitalisme ?

*
* *

E. Durkheim. — **Les règles de la Méthode sociologique**, 1 vol. in-18. — Chez Alcan, Paris.

Cet ouvrage a paru sous forme d'articles dans la Revue philosophique et nos lecteurs en connaissent les idées essentielles que Paul Lagarde a résumées dans sa Revue des Revues.

M. Durkheim nous expose les règles de la méthode sociologique dont il avait déjà fait une application féconde dans son livre sur la Division du travail social.

Dans sa préface, l'auteur (et ceci n'eût pas été pour plaire à M. Kleffler) engage le lecteur à se bien pénétrer de cette idée que les manières de penser que suggère le sens commun sont « plutôt contraires que favorables à l'étude scientifique des phénomènes sociaux » et que s'y abandonner sans résistance, c'est courir le risque de juger sans comprendre.

Après avoir en quelques lignes signalé l'insuffisance des pages qui dans Comte, Mill et Spencer (il eût pu citer, en passant, de Roberty, Guillaume de Greef, etc.) se rapportent plus ou moins étroitement à la question de méthode, il définit le fait social, car il importe de déterminer par quels caractères il se distingue des autres matières de la connaissance avant de chercher la méthode qui convient à l'élaboration scientifique de cet objet. Puis il expose les

règles relatives : 1° à l'observation des faits sociaux ; 2° à la distinction du normal et du pathologique ; 3° à la constitution des types sociaux ; 4° à l'explication des faits sociaux ; 5° à l'administration de la preuve des explications conjecturées. Chacun de ces chapitres est illustré d'exemples ou de critiques toujours intéressants, souvent originaux.

La méthode de M. Durkheim se recommande par trois caractères. Elle est d'abord, à ses yeux, indépendante de tout système philosophique et de toute doctrine pratique. Grâce à elle, la sociologie, qui a été positiviste, évolutionniste, spiritualiste, individualiste, communiste, socialiste, se contentera d'être la sociologie tout court. En second lieu, cette méthode est objective. Elle considère les faits sociaux comme des choses, qui ont une réalité propre, en dehors des consciences individuelles, et qui doivent être traitées comme telles, c'est-à-dire dont l'esprit ne peut pénétrer la nature qu'à la condition de sortir de lui-même, au lieu de s'exercer sur des notions plus ou moins vulgaires ou sur des concepts plus ou moins confus. Enfin, elle entend que les faits sociaux sont des choses, mais des choses sociales, des choses *sui generis ;* d'où il résulte que la sociologie, tout en restant en relations avec les autres sciences, n'est l'annexe d'aucune d'elles et qu'ayant une personnalité distincte elle a par là même une méthode spéciale en rapport avec l'ordre spécial de faits qu'elle étudie.

Le livre de M. Durkheim est, dans la Revue philosophique de mars et d'avril, l'objet d'une intéressante discussion due à M. Bernès.

*
* *

H. Kleffler. — **Philosophie du sens commun.** Science et conscience, ou théorie de la force progressive. — Tome II. L'esprit de la loi, 1 vol. in-8. — Tome III. La morale universelle, 1 vol. in-8°. — Chez Alcan, Paris.

Nous venons de lire les deuxième et troisième volumes de l'ouvrage de Kleffler, *Science et Conscience*. Nous avons ici même indiqué les traits généraux du premier, consacré à la méthode naturelle. Le second a pour titre : L'esprit de la loi, — et le dernier : La morale universelle. Environ huit cents pages de philosophie, de cette philosophie qui égayait la verve de Voltaire. Dieu ! qu'en termes abstrus ces choses-là sont dites ! Jugez-en plutôt par une phrase prise entre mille : « La matière cosmique est la conscience affinitaire universelle ou la cause négative de toutes les transformations de la matière relative dont la cause positive est dans les forces supérieures qui l'animent » (tome II, p. 103). Pour une doctrine qui se réclame du sens commun, il faut reconnaître qu'elle ne se soucie pas d'être intelligible à la raison commune ? A coup sûr le matérialisme est parfois bien simpliste et telle critique de Kleffler à son adresse reste fondée. Mais, puisque notre auteur faisait surtout œuvre de combat, puisqu'il prétendait faire devant le tribunal de la « conscience collective » le procès de la fausse science et de la fausse philosophie, pourquoi

ne parlait-il pas comme tout le monde pour être entendu de tout le monde ? Vous me direz avec Kant que la philosophie n'a pas à se préoccuper d'intéresser à sa cause la raison vulgaire qu'elle dépasse trop, quand elle ne la contredit pas. Mais quand on expose une philosophie du sens commun, on est tenu d'être, sinon profond, du moins clair, à moins que depuis Reid le sens commun, pour se venger du mépris dans lequel il était tenu, ait pris le parti d'assembler des nuages, à l'instar des abstracteurs de quintessence. En vérité, ce n'est pas encore après cet inventaire, cette dénonciation et ce réquisitoire en trois in-octavos que la science et la philosophie positive se décideront à déposer leur bilan et à proclamer leur banqueroute. Mais ne soyons point trop sévère. Pardonnons à l'auteur de nous avoir mis l'esprit à la torture. Il est mort. Il ne recommencera plus.

Vous désireriez savoir de quoi il est question dans les deux volumes que je vous annonce. Malgré ma ferme volonté d'être un analyste conscient et scrupuleux, je me déclare incapable d'exposer clairement en quelques lignes une doctrine qui donne réponse à tous les grands problèmes dont les penseurs ont depuis des siècles fait le sujet de leurs méditations : l'être, l'absolu, l'âme, la force, la matière, l'organisme, la pensée, la liberté, la morale, la religion, le mal, etc. J'ai voulu, nous dit Kleffler, démontrer l' « étroite union de la science et de la conscience, de la raison et de l'idée morale, de la philosophie matérielle et des tendances absolues de notre esprit, la confusion des lois de la nature avec l'idée de Dieu, ou la solution du problème de causalité par la preuve scientifique de l'existence de l'âme, l'unification des sciences sur le principe de la méthode et la notion de loi, enfin le rapport intellectuel de notre civilisation présente avec l'évolution de l'histoire et celle des phénomènes de la nature matérielle, l'interprétation du problème de la vie présente et future » (tome III, p. 386).

Ce n'est pas d'ailleurs sans intérêt qu'on lira telle ou telle de ces pages. Les aperçus critiques ne sont pas tous sans à-propos et sans justesse. Mais, si la science et la philosophie positive présentent des lacunes ou proposent des hypothèses qui ne sont pas toujours conciliables entre elles, elles sont en possession de vérités dont la conquête plaide en faveur de la méthode expérimentale avec une autre force que la logomachie la plus subtile en faveur de la métaphysique. Les scolastiques, les Fichte et les Hegel, ont fait des mots un abus considérable. Il y en a beaucoup aussi dans les livres de Kleffler. Il faut souvent les repenser ou les traduire pour les comprendre. Encore si l'on était toujours sûr d'avoir compris !

Dans ses dernières conclusions, Kleffler donne un coup de boutoir final au matérialisme et il dénonce la propagande qu'on en fait par le livre et par l'enseignement dans les écoles de médecine. Il n'y a pas là seulement « malhonnêteté », « scandale scientifique », mais « danger social ». Il engage les spiritualistes à quitter les régions abstraites où ils se sont complus jusqu'ici pour descendre dans l'arène et y prendre, à leur tour et à son exemple, l'offensive, « afin d'amener bon gré mal gré la science à se taire ou à défendre par procédé scientifique sa négation de l'existence de l'âme ». Mon Dieu ! M. Kleffler, que vous étiez donc en colère !

LÉON CLAUX.

*
* *

Cours de droit public, par Paul Buquet. — Paris, librairie classique internationale A. Fouraut.

Bien qu'il ne s'agisse ici que d'un manuel tout classique, n'ayant d'autre prétention que de répondre aux exigences des plus récents programmes scolaires, nous ne saurions nous dispenser de signaler les mérites particuliers qui distinguent ce précis *d'instruction civique* entre tous les ouvrages similaires déjà publiés. En cette matière si complexe et si vaste, où il est si difficile d'être à la fois clair et complet, M. Buquet a su faire régner un ordre simple et limpide, non seulement sans rien sacrifier d'essentiel, mais en illustrant son exposition par d'intéressants commentaires historiques et d'heureuses citations qui font circuler à travers l'ouvrage un large souffle philosophique. Signalons surtout à cet égard l'introduction sur les principes généraux de la souveraineté nationale, où les origines de notre droit public sont lumineusement élucidées par l'analyse de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, ainsi que du caractère des principes de 89, et par l'examen des différentes constitutions qui ont régi la France de 1791 à 1876. Quant aux trois grands chapitres, qui font le corps de l'ouvrage, sur l'État, le département et la commune, l'organisation et le fonctionnement des pouvoirs publics y sont décrits, non pas bien entendu jusqu'au dernier détail, mais avec une précision suffisante pour que ce précis classique remplace avantageusement la plupart des manuels composés à l'usage des mairies et de leurs secrétaires. Il fournira dans tous les cas un aide-mémoire précieux à l'écolier devenu citoyen pour l'exercice de ses droits et de ses devoirs civiques. C'est sans doute dans cette vue que l'auteur a tenu à reproduire le texte même des lois constitutionnelles et électorales, des lois scolaires et des lois militaires, du concordat, des lois municipales, etc., additions dont on ne saurait trop le féliciter. Ajoutons que la forme littéraire du livre, tout en se conformant nécessairement à la rigueur du style juridique et administratif, loin d'en avoir la déplaisante sécheresse, brille au contraire par l'aisance la plus souple et par une animation très agréablement colorée. Ces éloges ne surprendront pas les lecteurs de la *Revue socialiste,* qui n'ont pas oublié les articles si documentés et si attachants (notamment sur la Réforme de l'enseignement secondaire), publiés naguère sous la signature du même professeur. Ils reconnaîtront aisément dans son nouveau livre les qualités d'esprit tout originales qui distinguent en notre collaborateur l'ex-normalien émancipé de la geôle et de l'esprit universitaires.

V. R.

L'Administrateur-Gérant : Rodolphe SIMON.

Suresnes. — Imprimerie G. RICHARD, 8, rue des Bourets.

SOUSCRIPTION

POUR L'ÉRECTION D'UN MONUMENT A LA MÉMOIRE de BENOIT MALON

Le total général des souscriptions individuelles s'élève actuellement à 2,391 fr. 05. A cette somme, il faut ajouter 500 francs votés par le conseil général des Bouches-du-Rhône et 1,000 francs par celui de la Seine.

Nous rappelons que le grand sculpteur Dalou a bien voulu se charger de l'exécution du monument que le Socialisme contemporain élève à la mémoire de Benoit Malon, ouvrier, représentant du peuple, philosophe, qui incarne le prolétariat tout entier en ses origines, ses douleurs, ses luttes et ses revendications.

Les amis de la REVUE SOCIALISTE *voudront s'associer à cette œuvre de respectueuse admiration pour son fondateur. Les souscriptions doivent être adressées à* M. RODOLPHE SIMON, *trésorier du comité d'initiative, 10, rue Chabanais, à Paris.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le Socialisme au dix-huitième siècle, étude sur les idées socialistes dans les écrivains français du dix-huitième siècle avant la Révolution, par ANDRÉ LICTENBERGER, docteur ès lettres. — Félix Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain, Paris. — Prix : 7 fr. 50.

La soif du juste, notes d'un pessimiste, par EDMOND THIAUDIÈRE. — Paris, Louis Westhauser, éditeur.

Le monde officiel, par EDGARD MONTEIL. — Paris, Maurice Dreyfous et Dalsace, éditeurs.

LOUIS WUARIN. — **L'Amélioration du logement.** — Eggimann et Cᵉ, éditeurs à Genève. — Brochure de quatre-vingts pages.

Un appel à tous (Pitié pour les morts), par la baronne ANNA LÉTANG (J. Lebègue et Cᵉ, éditeurs à Bruxelles). — Une brochure destinée surtout à prévenir le danger des enterrements prématurés et à combattre la vivisection.

FRANÇOIS BONJEAN. — **Treize ans de journalisme dans la presse républicaine.** — Brochure à 50 centimes. — Annecy, imprimerie Hérisson. — Nous relevons avec plaisir dans ce recueil d'articles ceux qui sont consacrés à notre regretté Malon et à notre ami Cipriani.

L'État et le Socialisme, par GABRIEL DEVILLE. — Paris, Publication du groupe des étudiants collectivistes. — Prix : 0 fr. 25.

LÉON RIOTOR et ERNEST RAYNAUD. — **Noce bourgeoise.**

Principes du socialisme, par ANATOLE BAJU (préface de JULES GUESDE). — Paris, Léon Vanier, éditeur, 19, quai Saint-Michel. — Prix : 0 fr. 50.

RAOUL DE LA GRASSERIE. — **Les Pensées** (poésies). — Paris, Alphonse Lemerre, éditeur. — Prix : 3 francs.

MAURICE CHARNAY. — **Législation directe et parlementarisme.** — Paris, Allemane, éditeur, 51, rue Saint-Sauveur. — Prix : 0 fr. 20.

ÉMILE BENOÎT. — **Les Vagabonds** (poésies). — Paris, Savine, éditeur.

ARMAND LADIGNAC. — **Le Clairon socialiste**, chant de propagande socialiste. — Prix : 10 centimes. Chez le trésorier du comité révolutionnaire socialiste de Belleville, 1, rue du Liban, Paris.

L'Alcool. — Composition et effets des boissons alcooliques, l'hygiène de

la boisson, la lutte contre l'alcoolisme, par les docteurs PAUL SÉRIEUX et FÉLIX MATHIEU. Un volume in-32, tome CXIV de la Bibliothèque utile, broché 60 c., en élégant cartonnage à l'anglaise, 1 fr. — Félix Alcan, éditeur.

La Journée de la petite ménagère, par Mme ALINE VALETTE. — Cet ouvrage couronné par la Société pour l'instruction élémentaire et qui en est à sa trente-quatrième édition, se recommande par sa grande simplicité. Un grand nombre de vignettes en éclairent le texte.

Première partie. — La matinée : Soins du ménage, marché, cuisine.

Deuxième partie. — L'après-midi : Nettoyages, couture, broderie, tricot, filet, crochet, tapisserie, coupe.

Troisième partie. — La soirée : L'hygiène (causeries du docteur).

Un volume in-16 cartonné, 1 fr. 25. Le même volume relié pour distributions de prix, 1 fr. 50. — Chez Delarue, éditeur, 5, rue des Grands-Augustins, Paris.

Per l'inaugurazione di una Scuola femminile per la Pace et la Fratellanza universale. — Palerme, imprimerie Zappulla.

Tout livre dont il nous sera envoyé deux exemplaires sera analysé ou annoncé

LA RIFORMA SOCIALE

Revue des sciences sociales et politiques, paraissant deux fois par mois en livraisons de cinq à sept feuilles.

Directeur : FRANCESCO S. NITTI. — LUIGI ROUX.

Conditions de l'abonnement pour l'étranger : Un an, 25 fr.; six mois, 12 fr. 50. — Un numéro spécimen, 1 fr. 25.

La *Riforma sociale* a la coopération des plus éminents hommes politiques, publicistes, économistes, sociologues d'Europe. Pendant l'année 1894 et le courant de l'année 1895 ont collaboré à la *Riforma sociale :*

Allemagne. — L. Brentano, Marx Hirsch, G. Sevollern, A. Wagner, H. Krüger, W. Sombart.

Autriche-Hongrie. — V. Mataja, Schullern, Max Wirth, L. Gumplowicz, V. Jolm, Joldes, Zigams.

Belgique. — De Quéker, De Greef, P. Errera, Mohaim, Pyfferoen, Cornill, Vanderwelde.

France. — Gide, Hanrion, Naquet, Weill, Worms, Hamon, Durckeim.

Grande-Bretagne. — Bastable, Taylor, Gorst, Dilke, Cunningham, Dawson, Howell, Kauffmann, Price, Peel-Lamond, Ritchie, Potter, Zimmera.

Italie.—Avarna, Albertoni, Alessio, Benini, Bertolini, Bianchi, Casaretto, Celli, Chindamo, Coguetti de Martiis, Coletti, Conigliani, Colajanni, Contento, Dalla Volta, Luigi Luzzatti, G. Luzzatti, Di Marzo, Franchetti, Flora, Ferraris, Ferrero, Graziani, Grano, Lacava, Lauza, Lepetit, Masé-Dari, Micelivioli, Scaduto, Sitta, Supino, Virgilii, Vivante, Zanichelli, San Giuliano, Casati, Carmine Wollemhorg, Fiamingo, Perini.

Espagne. — Pierron-Hurtado, Posada.

Russie. — Novicow, Kovalewski.

Suisse. — Wuarin.

Danemark. — Starcke.

Roux, Frassati et Ce, éditeurs, piazza Solferino, 20, Turin (Italie).

LE COURRIER DE LA PRESSE (6e ANNÉE)

21, BOULEVARD MONTMARTRE, 21

A. GALLOIS, directeur, communique les extraits de tous les journaux du monde sur n'importe quel sujet.

Suresnes. — Imp. G. RICHARD, 8, rue des Bourets.

Organisation Socialiste

CHAPITRE IV

ESQUISSE PROVISOIRE DE L'ORGANISATION INDUSTRIELLE

Je vais essayer d'expliquer directement quel serait, dans le régime socialiste, le mécanisme de la production industrielle. Pour qu'elle puisse fonctionner dans l'ordre social nouveau, il faut évidemment que tous les travailleurs soient rémunérés selon la valeur de leur travail; que l'initiative et le progrès soient stimulés ; que la liberté du travail et de la consommation soit respectée ; et que sur les fruits du travail actuel une épargne soit réalisée qui assure le développement des entreprises. Si cet ensemble de conditions n'était pas réalisé par l'organisation socialiste, le régime capitaliste, malgré ses vices, devrait être maintenu ; et, en tout cas, si on l'abolissait comme par surprise, il se rétablirait de lui-même par la seule force des choses. Mais ces conditions peuvent être réalisées. En essayant de le démontrer, j'ai besoin de demander crédit d'une part aux économistes dont je ne peux résoudre d'emblée toutes les objections et, d'autre part, aux communistes purs et aux anarchistes qui pourraient me chercher querelle trop vite et sur de simples malentendus.

Je suppose donc que la nation est propriétaire du capital industriel, c'est-à-dire des usines, des machines, et du capital de roulement nécessaire à l'acquisition des matières premières : je suppose, en un mot, que la nation est un immense capitaliste, qui s'est substitué, dans l'ensemble des industries, à tous les particuliers et à toutes les sociétés qui fabriquent les produits industriels. C'est une conception qui n'a qu'une valeur provisoire ; mais il est nécessaire de conduire notre explication par degrés, en partant de l'état de choses actuel.

La nation étant propriétaire de l'outillage industriel, on peut se représenter la production sous deux modes différents. Ou bien la nation fera de chaque branche d'industrie une administration, et la

production sera administrative. Ou bien elle déléguera la propriété effective et l'usage de l'outillage industriel à des groupements professionnels sous des conditions déterminées, et la production sera corporative. Dans le premier cas, tous les producteurs, ouvriers, surveillants, chefs de travaux, ingénieurs, directeurs, seront des fonctionnaires ; le charbon sera extrait, les vêtements seront tissés, les métaux seront fondus et travaillés dans des mines d'État ou des usines d'État, et c'est l'État qui nommera à toutes les fonctions du travail. Ce n'est point là précisément notre idéal. J'observe cependant que la plupart des objections dirigées contre un pareil système sont extrêmement faibles. Je crois qu'en fait l'industrie administrative créerait à l'ensemble des hommes une situation bien supérieure à celle qu'ils ont aujourd'hui.

On dit que les libertés essentielles seraient supprimées : liberté de consommation, liberté de travail. C'est une erreur absolue. La liberté de travail consiste à pouvoir opter entre toutes les espèces de travail, entre toutes les formes d'activité qu'offre une société donnée en un temps donné. Aujourd'hui, la liberté de travail est théoriquement illimitée ; pratiquement, elle est limitée d'un côté par les espèces de travail actuellement connues, d'un autre côté par l'étroitesse des aptitudes individuelles, par les résistances innombrables que tout milieu social oppose aux migrations trop fréquentes des travailleurs d'une profession à une autre. Mais enfin le maçon peut devenir maître de musique, et l'ouvrier métallurgiste peut être nommé secrétaire de mairie. De plus, dans les premières années de la vie de travail, chacun peut, théoriquement, apprendre le métier qu'il lui plaît ; mais ici, encore, en fait, l'infinie liberté théorique est limitée par les ressources de la famille et aussi par les facilités spéciales qu'un milieu déterminé offre pour un apprentissage déterminé.

Or, avec l'industrie administrative, la liberté du choix reste illimitée théoriquement, et, pratiquement, elle est plus vaste. L'État n'obligerait nullement un citoyen, un producteur, à se fixer dans un travail déterminé. Il n'aurait besoin ni de la contrainte, ni du tirage au sort pour être sûr que chaque tâche serait remplie. Toutes les tâches étant rémunérées selon la quantité de travail qu'elles contiennent, les producteurs se porteraient librement vers l'une ou vers l'autre, selon leurs aptitudes ou leurs goûts, ou l'influence particulière du milieu où ils vivent. L'œuvre de chacun, quelle qu'elle soit, étant rétribuée selon l'effort qu'elle suppose, aucune raison extérieure ne sollicitera les vocations plutôt de tel côté que de tel autre, et dans cet état d'indifférence préalable et d'équilibre social les hommes se répartiront dans l'infinie variété des métiers selon l'infinie variété des vocations et des circonstances.

En fait, la société actuelle n'a besoin d'aucune réglementation et d'aucune contrainte pour assurer tous les services industriels. On ne voit pas tous les citoyens se porter en masse par une sorte de concours fortuit qui, dans la rigueur du système des probabilités, n'est pas impossible, soit vers l'état de médecin, soit vers l'état de charpentier. Et si on nous oppose que la société présente a des sanctions qui lui permettent de maintenir ou de rétablir l'équilibre, nous répondrons sans peine que l'industrie administrative aurait exactement les mêmes. Aujourd'hui, quand un métier est encombré, on n'y trouve plus à vivre, et on se porte vers un autre. Avec l'industrie administrative, l'État dirait aux particuliers : j'ai autant de boulangers qu'il est nécessaire, je ne puis vous employer comme boulangers, mais j'ai besoin de menuisiers ; et ainsi les engorgements seraient prévenus et les courants rétablis. Mais l'État n'aurait même pas besoin de le dire ; cela résulterait des faits eux-mêmes et l'industrie administrative se recruterait exactement comme l'industrie privée. De même aujourd'hui, quand une profession est délaissée, elle est obligée d'attirer les travailleurs à elle en élevant la rémunération. Or, rien n'empêchera l'industrie administrative de procéder de même. Si tel métier ou trop fatigant ou trop répugnant est déserté, elle en élèvera la rémunération. Ceux qui, selon l'énergique expression de Blanqui, veulent savoir qui videra les vases de nuit dans la société nouvelle, sont vraiment embarrassés de peu. « Qui nettoiera les égouts ? Qui lavera la vaisselle ? » Il semble vraiment que, si le capitalisme n'est pas maintenu, toutes les fonctions humaines, y compris les fonctions digestives, seront suspendues. Quelle niaiserie ! et quelle méconnaissance de la vie des sociétés ! Il n'est nullement démontré que telle fonction : nettoyer les fosses d'aisance ou laver la vaisselle (ce sont là les épouvantails du capitalisme), soit précisément désagréable à tel individu donné. La nature, dans sa puissance et sa variété, ne connaît pas ces répugnances et ces timidités nerveuses ; elle fait des fleurs avec du fumier, de la joie avec de l'ordure ; il n'est pas plus amusant de vider tel ulcère humain, qui est comme une fosse excrémentielle de l'organisme, que de vider une tinette ; les médecins sont aussi des égoutiers, et les chirurgiens sont des bouchers, et le nez rouge des fossoyeurs ne connaît plus la senteur des morts. Pense-t-on qu'il n'y a pas dans l'homme assez de fantaisie pour toutes les besognes ? Il y a assurément des chiffonniers par vocation. Vous vous imaginez qu'avec l'État industriel tout le monde voudra être assis dans un bureau ? ou refaire les calculs de Newton ? ou équilibrer des ponts prodigieux sur les abîmes par des formules où le cerveau s'épuise en insomnies ? ou bien encore être costumier de l'Opéra ?

L'État n'aura donc nul besoin de contrainte. Et les individus

pourront aller librement d'un métier à l'autre, comme aujourd'hui, mieux qu'aujourd'hui. Car aujourd'hui il est bien des emplois qui sont interdits à ceux qui n'ont pas de capital : aucune initiative industrielle ou commerciale ne leur est possible. Au contraire, dans l'industrie nationalisée, ils pourront prétendre aux fonctions directrices, s'ils font preuve de l'énergie et de la capacité nécessaires : le champ d'action de ce qu'on appelle aujourd'hui la petite bourgeoisie, ou même la bourgeoisie moyenne, sera singulièrement élargi, et sa liberté de choix sensiblement accrue. Toutes les divisions du travail seront comme de plain-pied et communiqueront entre elles : le libre jeu des vocations se produira donc beaucoup plus aisément. Il est évident qu'on ne pourra trouver place dans une industrie ou une profession déterminée que s'il y a des vacances ; mais aujourd'hui il en est de même. Seulement, avec l'industrie nationalisée, tous ceux qui voudront vraiment du travail en auront, car la nation, s'il y a un excédent permanent de citoyens sans emploi, réduira, s'il le faut, les heures de travail dans l'ensemble des industries pour assurer du travail et une rémunération à tous les hommes. Le chômage forcé aura disparu, la liberté sera entière.

Elle le sera pour la consommation comme pour la production. Aujourd'hui chaque citoyen achète ce qu'il veut, où il veut. Il en sera de même avec l'industrie et le commerce nationalisés. Théoriquement, la liberté de consommation est illimitée aujourd'hui comme la liberté du travail. Pratiquement, elle est limitée d'abord par les ressources et les moyens d'achat de chaque individu, et ensuite par la nature même et la quantité des objets mis en vente. Ce qui n'est pas produit ne peut être acheté. Il est vrai qu'on dit qu'aujourd'hui, avec la libre industrie privée, la production se règle avec empressement sur les besoins de la consommation et qu'au contraire l'industrie d'État fabriquerait tels ou tels types sans consulter les goûts, les besoins, les fantaisies des consommateurs, et leur dirait brutalement, avec l'insolence et l'inflexibilité du monopole : c'est à prendre ou à laisser. Il y a là une double erreur. D'abord aujourd'hui il est inexact que ce soit le consommateur qui dirige absolument le producteur. Stuart Mill, dans un des chapitres les plus pénétrants de son Économie politique, a montré qu'en fait ce sont les producteurs qui, en jetant sur le marché des objets nouveaux avec des prix assez bas et en quantités assez grandes, déterminent les changements de la consommation.

La plus simple réflexion montre bien que, si le mouvement de la production était réglé par les consommateurs, il serait d'une monotonie absolue. On ne veut acheter que ce que l'on connaît. Le consommateur dispose, mais le producteur propose. C'est lui qui est le créateur, l'initiateur : il suscite des besoins nouveaux, pour avoir à les

satisfaire. Sans quoi, à des besoins toujours les mêmes répondrait une production toujours la même. Les modes sont imaginées par quelques artistes et répandues ensuite par la curiosité, par le goût de la nouveauté, par l'imitation ; mais ce n'est pas le public qui s'habille lui-même par l'intermédiaire des tailleurs ou des faiseuses ; il est habillé, j'entends par là que ce n'est pas lui qui indique les types et les modèles ; ils lui sont, en fait, imposés ; et il n'en peut d'ailleurs être autrement, car on fabrique en hiver les tissus d'été, et le public ne songe guère, sous la neige de janvier, à la nuance des étoffes printanières. Les inventeurs, comme Bessemer, travaillent bien, finalement, pour la consommation ; mais ils sont obligés de lutter contre elle, de l'arracher péniblement à sa routine.

Si la consommation dirigeait la production, les inventeurs ne seraient jamais des martyrs ; car ils ne travailleraient pour ainsi dire que sur commande.

Il est donc faux de déclarer qu'aujourd'hui le consommateur est souverain : il a le contrôle et le veto, mais il n'a pas ou presque pas l'initiative, qui est une part essentielle de la souveraineté. Et avec l'industrie nationalisée, il garderait exactement les mêmes droits et la même liberté.

L'État ne réglementerait en aucune manière la consommation : ni lois somptuaires, ni édits relatifs au vêtement ou au mobilier. Et quant à la production, elle serait certainement aussi ingénieuse, et novatrice, aussi attentive à éveiller les besoins et les fantaisies. Car d'abord l'opinion agirait sur chacune des grandes administrations industrielles avec une grande puissance. Aujourd'hui la responsabilité industrielle, si l'on peut dire, est éparse, insaisissable et comme nulle. Si une industrie ne progresse pas, soit la teinture, soit la filature, soit le tissage de la soie, comme elle est répartie entre de très nombreux concurrents, on ne sait à qui s'en prendre : concentrées en administrations, ces industries porteraient devant l'opinion des responsabilités mieux définies. Et il n'y aurait pas là seulement pour leurs directeurs une question d'amour-propre, mais une question d'intérêt : leur situation même serait en jeu. Et observez qu'il n'y aurait pas seulement le jugement souvent un peu vague et inefficace de l'opinion, mais le jugement précis et redoutable des groupes industriels connexes, de ceux qui attendent de l'industrie coupable de routine ou de maladresse leur matière première ou leurs outils. Quoi ! voilà les machines neuves que vous nous proposez, sans amélioration aucune, sans perfectionnement aucun, alors que brevet a été pris pour une invention très intéressante ! Quoi ! voilà les étoffes ternes ou banales ou surannées que vous osez produire au joyeux soleil du printemps nouveau !

D'ailleurs, chacune des grandes administrations industrielles aura intérêt à produire beaucoup et bien.

L'État étant propriétaire de l'outillage, chaque administration devra prélever sur l'ensemble de ses produits de quoi amortir l'outillage, les usines, les magasins, bref, le capital de production, et renouveler, en le perfectionnant, tout cet outillage.

Or, pour l'industrie d'État comme pour l'industrie privée, le produit net est d'autant plus élevé qu'avec un capital déterminé on produit davantage. Les charges d'amortissement et de renouvellement sont les mêmes pour un outillage qui travaille médiocrement ou pour un outillage qui est utilisé au maximum.

Donc, les industries d'État devront, pour élever leur rendement net, produire le plus possible, et pour cela stimuler le désir et exciter la vente par la variété, la nouveauté et le progrès dans la production. La nation, dans son ensemble, sera intéressée aux progrès de la production : car chaque citoyen recueillant la part de produits créée par lui, c'est pour elle-même que la nation produira. De plus, chaque administration industrielle y sera intéressée aussi, car si celle qui a charge, par exemple, de la fabrication des tissus de laine produit en abondance des tissus assez bon marché, résistants et souples, elle stimulera l'achat des tissus ; et pour s'en pouvoir procurer et les pouvoir renouveler à chaque saison, les consommateurs seront excités à produire davantage et mieux, chacun dans l'ordre d'industrie où il sera. Ainsi le progrès, dans une administration industrielle, excitera le progrès dans les autres par une liaison presque nécessaire, et tous les citoyens gagneront à ce développement et à ce perfectionnement général de la production nationale.

Mais il ne suffit pas, nous dit-on, que les individus soient intéressés à ce progrès universel. Encore faut-il que cet intérêt leur soit sensible. Et l'intérêt n'est sensible aux individus que quand il a la forme individuelle. Mais, dans les industries d'État, ce ne sera point seulement la nation ou une administration industrielle déterminée qui aura un intérêt évident au progrès industriel : les individus aussi y auront un intérêt manifeste et palpable. Car le prix de revient d'une marchandise, c'est-à-dire la quantité de travail moyen nécessaire à la produire, sera toujours déterminé un peu largement : dès lors vendre beaucoup sera réaliser au profit des producteurs d'une administration donnée ou d'une section déterminée de cette administration de petits bénéfices supplémentaires, et en quelque sorte marginaux, qui grandiront avec la vente elle-même. En outre, et surtout, tout procédé nouveau simplifiant la production, toute combinaison ingénieuse diminuant la quantité de travail nécessaire pour un produit déterminé laisserait aux producteurs une sorte de prime : cette prime sera égale à l'écart entre la quantité normale de travail sur laquelle sera réglé le prix et la quantité moindre de travail qu'une production perfectionnée exigera en

fait. Ainsi l'intérêt matériel immédiat et individuel se joindra à l'intérêt collectif et national, à l'amour-propre, à la puissance de l'opinion, à l'action réciproque des grandes administrations industrielles pour stimuler l'industrie nationalisée.

Au demeurant, il existe déjà des administrations semi-fiscales, semi-industrielles, où les progrès sont incessants, en dehors de tout stimulant de la concurrence. Les postes et télégraphes, les téléphones ont réalisé depuis quelques années au service du public des améliorations qui dépassent, je crois, en importance et en rapidité, l'importance et la vitesse des perfectionnements de l'industrie privée dans la période correspondante. Et ici l'intérêt des agents, qui sont de simples salariés de l'Etat, non des producteurs libres, associés de l'Etat, n'est pas immédiatement mis en jeu.

De même, bien que la nation ouvre aujourd'hui devant les particuliers des carrières très diverses et très inégalement avantageuses, bien qu'il y ait au service de l'État des cantonniers à quarante sous par jour et des trésoriers-généraux qui ont plus de cent mille francs par an, la répartition se fait presque sans effort entre les divers services administratifs ; chaque place a son homme et il en serait ainsi avec la nationalisation générale du travail, même si l'inégalité absurde et inique des salaires était maintenue au même degré qu'aujourd'hui ; or, il n'en serait rien.

Ainsi les faits les plus probants, comme les raisonnements les plus simples et les plus décisifs, montrent que l'industrie d'État pourrait fonctionner. Elle supprimerait le chômage en répartissant entre tous les citoyens la quantité de travail que comporterait un état économique déterminé. Elle supprimerait l'exploitation de l'homme par l'homme en abolissant tout prélèvement du capital sur le travail. Elle laisserait à chacun l'intégralité du produit créé par lui au moyen du capital collectif. Elle respecterait ou plutôt développerait la liberté du travail et de la consommation. Elle exciterait les initiatives, l'esprit d'invention et de progrès par des stimulants efficaces, et dans cet immense fonctionnement, où chacun pourrait aller du côté où sa vocation l'appelle, il y aurait à la fois solidarité et liberté.

Si on nous dit que le favoritisme appellerait les producteurs aux postes privilégiés, nous demanderons : quels seront les postes privilégiés dans une organisation économique qui rétribuera chaque fonction selon la quantité d'effort et de labeur dépensée en elle ? Et nous demanderons aussi : qui donc aura la puissance d'avoir des favoris et des créatures ? Le gouvernement n'est fort que de la faiblesse et de la dispersion des hommes : c'est quand il y a partout division, antagonisme et désordre, que le pouvoir est tout ensemble une proie et un déprédateur. Quand la production sera organisée, quand tous les citoyens

auront un travail assuré et une rémunération certaine proportionnée à ce travail, que sera le gouvernement ? Quelle sera sa force ? Où pourra s'appuyer son arbitraire ? Sur quelles misères, sur quels appétits déréglés, sur quels vices de l'ordre économique pourra-t-il fonder son despotisme ou son favoritisme ? Chacun sera au poste où il conviendra le mieux. Le vœu d'Auguste Comte aura été réalisé : l'administration des choses aura été substituée au gouvernement des hommes. En tout cas, la somme d'intrigue que contient et implique la société actuelle aura été singulièrement diminuée.

Aussi en fait l'industrie, même nationalisée, n'aura-t-elle pas un caractère administratif et gouvernemental ; même si, par des événements politiques et sociaux que je ne prévois pas, le socialisme était réalisé d'abord sous forme centraliste, même si c'était un gouvernement central qui nommât à toutes les fonctions du travail, cette organisation autoritaire et hiérarchique ne tarderait pas à se convertir, par la force des choses, en décentralisation et en autonomie. Car de deux choses l'une : ou bien il subsisterait encore dans la démocratie socialiste un pouvoir central très énergique, un gouvernement très fort. Par exemple, la nation aurait besoin pour se défendre contre les surprises du dehors ou les attaques de l'étranger, pour négocier des arrangements économiques avec tous les pays du monde, d'une autorité concentrée qui aurait reçu la délégation de la puissance nationale. Et alors, livrer aux hommes d'État et aux gouvernants, déjà maitres de la nation armée et de la diplomatie nationale, la direction effective du travail national, leur donner le droit de nommer à toutes les fonctions directrices du travail, comme à tous les grades de l'armée, serait donner à quelques hommes une puissance auprès de laquelle celle des despotes d'Asie n'est rien, puisque celle-ci s'arrêtait à la surface des sociétés et ne réglait pas la vie économique elle-même. Dès lors, certainement, la nation soustrairait la vie économique à la direction du gouvernement politique : elle instituerait, à côté de ce gouvernement militaire et diplomatique un conseil supérieur du travail, chargé de régler le mouvement de la production, c'est-à-dire de déterminer la quantité moyenne de travail nécessaire à la production de tel objet ; et quant aux directeurs industriels, ils procéderaient, dans chaque administration industrielle et dans chaque groupe, de l'élection. Ainsi, par la force même des choses, le régime représentatif se substituerait à la centralisation autoritaire du début. Mais il est probable que si la révolution sociale, je veux dire l'abolition du salariat s'accomplit, ce ne sera pas seulement par une impulsion centrale et comme par un coup de main du pouvoir organisé, mais par l'organisation et la fédération des forces prolétariennes soulevées. Ou tout au moins, les deux actions se produiront concurremment. La démocratie socialiste se sera, au

moins dans une large mesure, emparée du pouvoir, soit municipal, soit national : elle l'aura saisi, soit par le suffrage universel lentement conquis, soit par la force, et elle fera certainement jouer à son profit le ressort central sur lequel elle aura mis la main. Mais comme elle n'aura conquis le pouvoir qu'avec l'aide des syndicats ouvriers ou paysans et des groupements professionnels, et comme dans ces syndicats c'est le régime électif qui fonctionne pour la nomination des secrétaires et des trésoriers, comme les questions importantes y sont décidées en assemblée générale, le peuple socialiste apportera certainement dans le régime nouveau le système de décentralisation et d'élection.

Au demeurant, il serait impossible à un gouvernement économique central de pourvoir d'autorité à toutes les nominations, de parer à toutes les difficultés dans le monde immense, complexe et vivant du travail affranchi. Déjà le gouvernement politique, qui a une sphère bien plus restreinte et une tâche bien moindre, est obligé de se décharger d'une part de sa besogne et de sa responsabilité sur des autorités locales élues : les conseils généraux et leurs commissions départementales, les maires élus des conseils municipaux élus ont dès maintenant des attributions très importantes, et il sera certainement nécessaire de les étendre. A plus forte raison faudra-t-il décentraliser et faire appel partout à l'autonomie et à la spontanéité des groupes et des individus, quand la vie sociale tout entière sera entrée dans la sphère d'action du pouvoir. Seulement ici la décentralisation se fera, comme Durkheim l'a si bien indiqué dans son vigoureux ouvrage sur la *Division du travail,* non plus géographiquement, comme pour la vie communale, mais techniquement et professionnellement. Ce n'est pas la cité qui sera l'unité, mais l'ensemble des producteurs appliqués à une même branche de production sur tous les points du territoire. Les syndicats similaires fédérés formeront une sorte de corporation qui élira ses chefs économiques, son conseil spécial, ses délégués au conseil national du travail ; mais rien n'empêchera ensuite cette fédération de se décomposer en autant de groupes qu'il y aura de régions dans une industrie donnée ; et, ici, comme c'est le plus souvent dans une ville ou autour d'une ville que sont concentrés les moyens de production, la spontanéité de la vie économique viendra se confondre avec la spontanéité de la vie locale, et la commune jouera de nouveau son rôle dans le système économique du socialisme.

Mais de même que l'organisation nationale du travail ne peut demeurer exclusivement administrative, et qu'elle doit se décomposer en un certain nombre de grandes corporations relativement autonomes, de même elle ne peut aboutir au régime pleinement corporatif et perdre son caractère national et un. Car chacune de ces corporations, si elle était absolument indépendante, serait un Etat

économique dans l'État économique. Elle aurait bientôt tous les vices et toutes les prétentions égoïstes du monopole. Elle forcerait la valeur de ses produits, et voudrait, par fraude ou par contrainte, dans ses rapports avec les autres organisations industrielles, échanger une moindre quantité de travail contre une quantité plus grande. De plus, elle se refuserait à abaisser la durée du travail de façon à pouvoir appeler tous les citoyens inoccupés. Elle s'approprierait peu à peu, au service exclusif d'un nombre restreint de travailleurs privilégiés, le capital de production qui lui aurait été délégué par la nation ; elle recommencerait, en un mot, l'histoire des corporations d'ancien régime, avec cette aggravation que, la vie économique d'aujourd'hui étant à la fois beaucoup plus concentrée et beaucoup plus divisée, les usurpations ou les violences ou les fraudes corporatives jetteraient dans nos sociétés, où tous les producteurs sont solidaires, des désordres beaucoup plus graves que dans les sociétés d'ancien régime. Il faudra donc qu'une discipline nationale soit sans cesse maintenue sur les vastes groupements professionnels. Il faudra qu'un conseil central élu, composé à la fois de représentants de toutes les industries et de représentants directs de la nation tout entière, dans sa généralité, soit investi de l'autorité supérieure pour déterminer les conditions des échanges et la base des prix, et pour empêcher le détournement, l'accaparement du capital national par l'avidité corporative. Aussi, quand au début de ce chapitre, je disais qu'on peut concevoir l'organisation socialiste du travail sous deux modes essentiels, le mode administratif et le mode corporatif, c'était là comme une hypothèse abstraite, un double schéma théorique. Mais, en fait, tant qu'on reste dans l'idée socialiste, c'est-à-dire tant que le capital de production n'est pas accaparé par des particuliers ou par des groupes de particuliers, tant qu'il reste commun et à la disposition de la nation elle-même dans son universalité et sa perpétuité, il est impossible que le régime administratif ne s'assouplisse pas, ne se pénètre pas d'autonomie, et que l'autonomie corporative à son tour ne s'ordonne pas sous une loi nationale. La révolution sociale sera faite tout ensemble par la force spontanée des travailleurs librement groupés et par la force organisée du pouvoir central manié enfin, en un jour de triomphe légal ou d'insurrection victorieuse, par le parti socialiste. Et de même l'organisation socialiste sera maintenue tout à la fois une et diverse, organisée et multiple, disciplinée et libre, par l'action centrale de la nation et par la spontanéité des groupes professionnels. La conception autoritaire et dictatoriale de Louis Blanc et la conception anarchique de Proudhon tendent l'une vers l'autre, et c'est dans le socialisme vivant et complet qu'elles trouveront leur point d'équilibre.

Voici donc, à très grands traits et sauf à revenir bien entendu sur

les difficultés trop rapidement franchies, comment pourrait fonctionner la production socialiste. Le capital industriel, les usines, les mines, les filatures, les ateliers, les machines, les outils, les docks, les magasins, etc., appartiennent à la nation. Jusque-là rien que de simple, car je ne m'arrête pas à la puérile objection de Leroy-Beaulieu : Que fera-t-on du dé et de l'aiguille, et de ces menus outils de travail qui font comme partie de la personne ? Va-t-on les nationaliser aussi ? Voilà pourtant quelles difficultés enfantines l'économie libérale oppose à nos conceptions, quelle petite barrière de sable au torrent socialiste et révolutionnaire qui précipite son cours, dans les esprits comme dans les faits. Hé non ! ô économistes, on ne nationalisera pas l'aiguille ; ravaudera son linge à domicile qui voudra et même, si on veut donner quelques points à l'habit du voisin, le socialisme ne s'y opposera point ; il ne verbalisera pas contre Jeannette rapiéçant la culotte de l'ingrat amoureux. Il y a entre le petit travail domestique ou l'infiniment petite industrie, qui n'est encore que du travail domestique, et la production industrielle, telle que l'ont faite le machinisme et les associations de capitaux, un tel abîme que dans la nationalisation de l'industrie le départ se fera de lui-même. Que l'on renonce donc à renouveler contre nous le vieux sophisme du chauve et du tas de blé ; car, s'il n'est pas possible de déterminer où doit commencer la nationalisation, il n'est pas possible, non plus, de décider à quel cheveu tombé un économiste devient chauve et à quelle ligne de ses écrits il devient exactement distingué.

On oublie, d'ailleurs, que la société actuelle résout tous les jours, en se jouant ou plutôt en les ignorant, des difficultés de cette nature. Il est entendu, d'après la loi, que le propriétaire du sol n'a pas le droit d'exploiter le sous-sol ; mais s'il rencontre du minerai à fleur de terre ou à une profondeur qui n'excède pas notablement celle des travaux agricoles, comme le drainage ou le défonçage, il peut vendre ces minerais, ils sont à lui. Où est la limite mathématique ? De même, il est interdit, par une décision récente, à tous les particuliers de rouler des cigarettes pour les vendre en bénéficiant de l'écart entre le prix du tabac et celui de la cigarette roulée ; c'est une part de l'industrie que l'État s'est réservée par son monopole. Cela empêche-t-il quelqu'un de rouler des cigarettes pour ses amis ? Cela même empêchera-t-il un domestique habile à les rouler, dans une maison où l'on fume beaucoup, de recevoir pour cela un pourboire ? Ces difficultés-là, où l'on veut prendre le socialisme dès son premier pas, ne sont même pas des toiles d'araignées, car on n'en sent même pas l'irritant contact au visage.

Donc, nous passons, et toute l'industrie est nationalisée. Elle est divisée en autant de groupes distincts qu'il y a d'industries distinctes ; les industries extractives, l'industrie des transports, la métallurgie, la

céramique, les verreries, la filature, le tissage, etc., etc. Ici encore, on ne voit pas de difficultés sérieuses. Il pourra y avoir incertitude pour le classement de telle ou telle industrie, mais cette incertitude même montre que le classement, quel qu'il soit, aura sa raison. En fait, la loi actuelle sur les syndicats professionnels se heurte au même problème ; car ceux-là seuls ont le droit de se syndiquer, qui appartiennent à la même industrie ou à des industries similaires ou connexes. Chacun de ces grands groupes d'industrie est un pour l'ensemble du territoire, c'est-à-dire que les mines et carrières de toutes les parties de la France, celles du Nord et du Pas-de-Calais, comme celles de la Loire, du Gard, de l'Aveyron et du Tarn, appartiennent à un groupe unique. De même tous les tissages, qu'ils soient concentrés dans les départements du Pas-de-Calais, du Nord et de la Somme ou disséminés le long des vallées méridionales, sont réunis dans la même organisation.

Au moment où la nationalisation est opérée, il y a des travailleurs répartis dans l'ensemble des occupations industrielles, agricoles ou commerciales; mais il y a en outre des citoyens sans emploi, réduits au chômage forcé. Ils sont ou un cinquième ou un sixième de la population ; ils constituent cette armée de réserve qui incessamment abaisse les salaires et s'affame elle-même en affamant la totalité des travailleurs. Dès longtemps (car le triomphe socialiste a été préparé par bien des réformes une à une arrachées), tous les producteurs sans travail sont inscrits sur des registres, soit aux bourses du travail, soit dans les bureaux municipaux et gratuits qui ont remplacé les odieux bureaux de placement. On sait donc quelle est la proportion de sans-travail que l'industrie devra employer pour sa part, en laissant à l'agriculture et au commerce le soin d'employer les autres. Le premier acte de la nation devenue souveraine dans l'ordre économique, comme elle est souveraine dans l'ordre politique, sera de mettre fin au chômage en incorporant dans son armée du travail l'armée des sans-travail. Pour cela, dans l'ordre industriel, elle devra peut-être momentanément abaisser la durée du travail ; mais cela n'est point démontré du tout, ou plutôt il est infiniment probable que les nouveaux-venus ne prélèveront pas une part de travail sur la somme de travail préexistante; mais celle-ci sera soudainement développée : car s'il y a plus d'ouvriers tisseurs pour produire des vêtements, il y aura plus d'ouvriers menuisiers pour produire des meubles, plus d'ouvriers maçons pour bâtir ou améliorer les maisons, plus d'ouvriers agricoles pour féconder une même étendue de terre et en obtenir plus de blé et plus de vin ; en sorte que, par l'accroissement simultané et correspondant de toutes les sortes de production, il y aura accroissement universel de bien-être, donc de consommation, donc de travail, et ainsi le cercle de la production actuelle se sera élargi sans se briser pour

recevoir tous les sans-travail. Avec le désordre absolu de la production actuelle, il n'en peut être ainsi : car si une industrie se met à surproduire, c'est-à-dire à produire au-delà des besoins actuels et certains, elle ne peut écouler ses produits ; car les autres industries ne développant pas parallèlement leur production, il n'y a pas accroissement des moyens d'achat. Au contraire, la nation, en prenant des mesures d'ensemble peut élever partout la production sans créer la surproduction, précisément parce qu'elle l'élève partout ; ou plutôt, dans le régime socialiste, le mot de surproduction n'a plus le même sens : il signifie, non plus l'excès de la production sur les besoins actuels déterminés par les ressources, mais l'excès de la production sur les besoins absolus de la nature humaine. Quand tous les hommes mangeront largement du pain à leur faim, quand ils boiront largement du vin à leur soif, et quand ils pourront se vêtir chaudement et élégamment en renouvelant assez leurs vêtements pour renouveler en eux le sentiment de la vie et l'allégresse de l'existence, sans tomber dans la monotonie du changement, ce jour-là il y aura surproduction au sens vrai et plein du mot. Mais il n'y aura pas, sous le socialisme, cette surproduction misérable qui accumule le blé invendu devant des hommes qui meurent de faim et les stocks de draps devant la nudité qui grelotte ou les haillons rasant les murs.

Donc, nous pourrons d'emblée, dans le travail nationalisé, accueillir tous les citoyens ; mais quand il faudrait, pour assurer immédiatement ce résultat, que la nation s'imposât d'abord des sacrifices, elle les accepterait joyeusement. Car si aujourd'hui elle est contrainte d'entretenir par son labeur l'oisiveté volontaire qui exploite le travail, elle n'hésitera point à entretenir, pour un temps, l'oisiveté forcée qui demande du travail avec désespoir. Donc, tous les citoyens sont occupés, et dans cette plénitude joyeuse d'une société en travail, on ne perçoit plus les cris de la détresse ou le morne silence du chômage prolongé. Tous travaillent, et sont assurés de travailler, tous ceux-là du moins qui veulent. Car, s'il est des paresseux, des réfractaires à toute besogne, leur condition sera, sous le régime socialiste, la même que sous le régime actuel ; ne travaillant point, ils ne recevront pas la rémunération réservée au travail ; ils seront donc réduits ou à la misère et aux privations ou au vol ; et le vol sera d'autant plus justement réprimé qu'il sera maintenant sans excuse. Peut-être, il est vrai, y a-t-il certaines paresses qui sont une infirmité incurable, et pour celles-là la sollicitude sociale ou la pitié particulière pourront imaginer des secours ; mais je ne m'arrête pas, au moins en ce moment, à ce qui peut paraître sentimental ou utopique, je reste dans la rigueur des faits, et j'avertis ceux qui s'imaginent que dans le système collectiviste les fainéants vivront aux dépens des autres, qu'ils s'effarent bien à tort ; ceux-là seuls seront

payés qui travailleront et dans la mesure où ils travailleront. Mais il ne suffira pas d'avoir assuré du travail à tous les hommes d'une génération. Il faudra veiller encore à ce que chaque génération nouvelle trouve un travail certain ; pour cela, il faudra simplement empêcher que chacun des groupes professionnels arrive à se considérer comme propriétaire de l'outillage qu'il fait fonctionner. Non, cet outillage restera la propriété commune : et tous les citoyens appelés à s'en servir auront les mêmes droits ; leurs aînés ne pourront en aucun cas et sous aucun prétexte prélever sur eux une retenue quelconque, et les réduire à l'état de salariés. Il ne se passera point ce qui se passe aujourd'hui dans la plupart des coopératives ouvrières de production qui ne tardent pas à se fermer, et qui ne sont plus bientôt qu'un patronat à plusieurs, exploitant les nouveaux-venus. Tous ceux qui entreront dans le travail nationalisé seront, dès le jour même, les égaux et les associés de tous les travailleurs.

Il y aura, comme nous l'avons déjà dit, pour maintenir cette discipline nationale et assurer le fonctionnement industriel, toute une organisation élective. On n'attend pas de moi que j'en donne le détail, qui serait forcément arbitraire. Chacun des grands groupes industriels aura son conseil spécial, élu au suffrage universel des membres du groupe. Et dans ce groupe même chaque agglomération distincte élira ses chefs immédiats, contre-maîtres (s'il en est encore besoin), ingénieurs, directeurs : ceux-ci seront préposés au fonctionnement technique et à la discipline du travail. Le conseil spécial de chaque organisation aura plusieurs offices, il servira d'intermédiaire entre toutes les sections locales et le conseil national du travail. Il veillera en outre aux intérêts généraux de l'organisation industrielle représentée par lui ; il décidera, par exemple, s'il y a lieu de supprimer tel centre particulier de production, moins bien situé, ou de développer tel autre, ou de renouveler l'ensemble de l'outillage, etc., etc. Il ne m'est point possible de déterminer avec une exactitude absolue, qui serait puérile, les relations de ce conseil corporatif et des sections locales : quelle sera, précisément, l'autonomie de celles-ci ? D'innombrables circonstances font varier incessamment les relations des puissances locales et des puissances plus vastes : le régime socialiste n'échappera certainement pas à ces variations d'ailleurs bienfaisantes, puisque les déplacements d'influence correspondent toujours, dans l'histoire, à des déplacements de besoins et de forces. Par exemple, est-ce le conseil corporatif de chaque industrie qui enverra des délégués au conseil national ? ou bien ces délégués seront-ils nommés directement par les sections locales ? C'est la vie sociale elle-même qui déterminera cela. Et même, pour ne point trouver ces détails d'une attristante puérilité, il me faut une foi singulière dans l'avènement de la justice. Eh !

quoi, nous commençons à peine la lutte ; toutes nos forces sont ou dispersées ou latentes ; des obstacles formidables se dressent devant nous : la puissance de la bourgeoisie, la combativité du capital, toutes les réactions cléricales et gouvernementales ; et nous nous attardons à écouter, dans une sorte d'hallucination d'avenir, le tic-tac menu d'une société idéale réglée comme un mécanisme d'horlogerie ! Serions-nous des enfants ou des lâches ? Mais non, non. Nous ne désertons pas le combat ; nous serons avec nos frères d'espérance sur tous les champs de l'action et de la bataille ; mais nous combattons encore en essayant d'arracher l'ordre social nouveau, par une sorte de définition ou même de description, à la brume dont on l'enveloppe. Il est vrai qu'en le définissant, nous l'exposons à des coups plus précis et par là même plus dangereux. Mais aussi, s'il y échappe ! Si, sous sa forme précise, il résiste et triomphe ! S'il a raison de quelques préjugés dans quelques intelligences ! Quelle victoire ! car c'est par l'ébranlement des esprits que se précipite le mouvement des faits.

Le conseil national du travail comprendra donc des délégués élus (de quelque façon qu'ils le soient) de toutes les corporations industrielles (commerciales et agricoles), et aussi des représentants directs de la nation en dehors de toute classification de travail. Ceux-ci, dégagés de toute préoccupation corporative, seront les arbitres naturels des intérêts en présence, les conciliateurs des antagonismes possibles, les gardiens de la suprématie nationale contre les empiètements des groupes. Le conseil national aura donc à la fois la compétence technique et l'autorité. Sa tâche sera très haute et très complexe. Il empêchera les organisations corporatives de tourner au monopole et de rançonner les nouveaux-venus. Il prendra les mesures nécessaires pour assurer incessamment à tous les citoyens du travail. De même qu'aujourd'hui la loi impose aux sociétés par actions la constitution d'un fonds de réserve égal à une fraction donnée du capital souscrit, il déterminera, dans chaque industrie, la part du produit qui devra être retenue pour l'amortissement, le renouvellement et le perfectionnement des installations et des outillages. Et enfin, et ceci encore est une fonction décisive, il déterminera ce que vaut, dans chaque industrie, en journées de travail effectif une journée de travail apparent. Par exemple, s'il faut, pour un métier déterminé, celui d'un médecin, si l'on veut, quinze ou vingt ans d'étude ou d'apprentissage, il est évident que la quantité de travail fournie par le médecin, quand il exerce, contient à l'état latent toute la quantité de travail qu'il a fournie pour devenir médecin. Ainsi (en supposant, bien entendu, qu'il n'a pas été rémunéré pour son apprentissage pendant son apprentissage même) la journée de dix heures d'un médecin contient beaucoup plus de travail que celle d'un terrassier qui n'a eu besoin d'aucun apprentissage.

De même la quantité de travail fournie par un homme dans une journée ne se mesure pas à la longueur de cette journée, mais encore à l'intensité du travail, à la dépense de forces, à l'usure de l'organisme. C'est selon ces principes que le conseil national réglera la rémunération des travailleurs dans les différentes sortes d'industrie.

Mais avant d'entrer ici dans le vif des difficultés, il faut écarter une objection préalable, une sorte de fin de non-recevoir. Hé ! quoi ! c'est sur l'élection que va reposer toute la hiérarchie industrielle ! Il n'y aura plus de patron ayant sur l'ouvrier une autorité disciplinaire presque absolue ! Mais ce sera l'anarchie complète, le désordre mortel ! Tous les travailleurs voudront être chefs de travaux ! Et puis il y aura des révolutions perpétuelles dans le personnel dirigeant : ingénieurs, directeurs, soumis sans cesse à réélection, vivront dans une insécurité épuisante, et des travaux qui exigent la suite dans les desseins, les longues prévoyances, seront perpétuellement soumis à toutes les vicissitudes électorales ! Je m'arrête, car les économistes, dans leur fougue d'attaque contre le socialisme, s'en prennent à la République elle-même. Tout ce qu'ils disent contre le système socialiste, les monarchistes le disent et ont le droit en effet de le dire contre la République. La société, du jour où elle ne serait plus matée par la monarchie traditionnelle, devait tomber en dissolution : plus d'armée, plus d'impôts, plus d'ordre, plus de sécurité, plus de travail régulier, tous les citoyens voulant être députés ; tout le monde voulant commander, personne ne voulant obéir ; les ânes eux-mêmes, comme dit Platon, voulant garder le haut du pavé et ne s'écartant pas pour laisser passage aux vieillards sur les routes de la République ; et enfin, au bout d'un gaspillage inoui, la faillite, la culbute. Et il se trouve qu'en fait la société fonctionne sous le régime républicain. Il se trouve que l'armée a été réorganisée, que l'ordre matériel est complet, que les finances ne sont pas plus mal gérées que dans les monarchies, et que, si des vices profonds, intolérables se révèlent dans l'état républicain, ils tiennent non à la forme républicaine, mais à la constitution sociale, et que ces vices éclatent en ce moment sous tous les régimes politiques. Il se trouve qu'un budget national de près de quatre milliards, que des budgets départementaux et communaux tous les jours grossissants sont gérés par des mandataires, par des élus. Il se trouve que ce sont des représentants élus qui administrent, en somme, un immense domaine public, qui construisent des écoles, des chemins de fer, des routes, des arsenaux, des flottes. Il se trouve que les villes se transforment, s'aèrent, se percent de larges avenues, substituent le gaz à l'huile et l'électricité au gaz, aménagent des bassins et des conduites d'eau, développent les bibliothèques, instituent l'assistance, recueillent les vieillards, dessinent et plantent de beaux squares,

installent des marchés gigantesques, et tout cela sous l'impulsion, l'initiative et le contrôle des conseillers élus. Et malgré les renouvellements électoraux et les crises municipales, de vastes plans sont appliqués, et les villes semblent se développer et croître comme un arbre, comme une maison, selon un type déterminé et un plan suivi. Bien loin qu'une instabilité démesurée soit l'effet du suffrage universel, c'est toujours, depuis quinze ans, le même personnel gouvernemental : et il est si bien, si solidement établi qu'il faut, pour le renouveler, des crises profondes et redoutables, comme celle du Panama, qui sont presque l'équivalent d'une révolution ; et encore n'est-il nullement certain que cette crise aura déraciné les vieilles influences politiques et électorales ; c'est, à bien des égards, d'un excès de stabilité que souffre le système électif républicain.

Et d'ailleurs on oublie que dans la République sociale et économique il n'y aura pas place pour les abus, qui vicient le système de l'élection dans la République politique. Tous les électeurs, j'entends tous les producteurs, assurés d'une rémunération équitable et certaine pour un travail certain, seront pleinement indépendants ; il n'y aura donc lieu ni à brigue, ni à pression, ni à corruption. De plus, leur existence toute entière sera engagée dans le choix fait par eux : quand on nomme un député, ou un conseiller municipal, ou un conseiller général, quelque grand que soit leur pouvoir de servir ou de nuire, ils ne peuvent pas, au moins de façon immédiate, toucher pour chaque citoyen au fond même de la vie. Ils peuvent mal conduire les affaires de l'État, du département ou de la commune, et certes, les particuliers en souffriront par un contre-coup plus ou moins lointain ; mais enfin les affaires particulières de plusieurs pourront prospérer même dans un commencement de désorganisation générale ; l'ordre économique est bien en rapport avec l'ordre politique, mais il n'est pas sous sa dépendance étroite et immédiate ; les effets d'un mauvais choix électoral n'ont pas sur le budget privé des citoyens une répercussion foudroyante. De plus, il se peut, dans l'état de désordre où est la société, que le dommage infinitésimal qu'un citoyen éprouve comme membre de l'État par l'effet d'un mauvais vote, soit plus que compensé pour lui par le bénéfice particulier qu'il en retire ; il peut, par exemple, d'un détestable député attendre une bonne place. Et enfin le représentant, obligé de tout savoir, est par là même dispensé de rien savoir ; il est difficile d'ailleurs de le connaître dans l'intimité de sa conscience et de sa vie, et les suffrages du pays peuvent s'égarer souvent sur des incapables ou des indignes. Au contraire, quand il faudra, dans une usine, dans une agglomération industrielle, choisir un directeur, des ingénieurs, comme la quantité de travail fournie par les travailleurs sera mesurée aux produits livrés par eux, ils ont un intérêt immédiat et de premier

ordre à ce que l'exploitation technique soit bonne, à ce qu'il y ait bonne administration et bonne gestion. Ils ont de plus à choisir des hommes ayant certaines compétences spéciales; enfin, ils verront tous les jours à l'œuvre ceux qui auront été choisis par eux et qui, le plus souvent, travailleront parmi eux. Tout le monde voudra être ingénieur? Pourquoi donc? Est-ce que ceux qui sont incapables oseront se risquer à une entreprise qui les dépasserait et les écraserait en un jour? Et puis, sera-t-il vraiment plus agréable d'être ingénieur ou directeur que d'être un travailleur indépendant et souverain, vivant par un travail mesuré d'une existence facile, soustrait à toute exploitation, à toute dîme, à toute humiliation, et dans ses chefs eux-mêmes respectant sa propre puissance qui les a choisis?

On nous oppose toujours que les ouvriers se dévorent entre eux, qu'ils se jalousent, et que toute entreprise commune leur est impossible, à moins qu'ils ne soient sous une sorte de joug. On nous parle sans cesse de leur esprit de fronde, d'indiscipline et d'envie qui rend à jamais impossible toute organisation égalitaire et libre. D'abord, en fait, on se trompe. Contestera-t-on que les ouvriers américains, dans leurs vastes organisations comme celle des Chevaliers du travail ou les ouvriers anglais, dans leurs Trades-Unions, ont fait preuve d'une entente, d'un esprit d'ordre et de suite vraiment admirables? Est-ce que le parti socialiste allemand, qui est surtout composé d'ouvriers, n'a pas toute la discipline désirable? Depuis même que l'état de siège est aboli et qu'ils ne sont plus soumis à un régime d'exception, ils ont, malgré quelques tiraillements légers, gardé le même conseil directeur, la même unité essentielle : mais il paraît, à entendre ou nos économistes, ou nos bons bourgeois raisonnant des choses sociales, qu'en France il n'en est pas de même; l'esprit de dispute et de désordre est, paraît-il, chronique et inguérissable chez les ouvriers français. Grand malheur, en vérité, et même pour notre pays, grand désastre! car voilà que le socialisme est possible et praticable partout, en Allemagne, en Belgique (où de merveilleuses coopératives fonctionnent), en Angleterre, en Amérique, bref dans tout l'univers industriel, partout... excepté en France. Et il nous arrivera peut-être ceci : qu'il sera réalisé partout et de façon durable, excepté chez nous. Il ne nous restera plus alors qu'à disparaître, car nous ne pourrons conserver le type capitaliste qui aura été condamné et remplacé partout ailleurs; nos ouvriers n'accepteront plus une exploitation dont tous les autres ouvriers du monde seront définitivement affranchis, et d'autre part ils seront incapables de s'élever au socialisme effectif et régulier. C'est donc pour notre pays la mort certaine; voilà à quel abîme nous conduit notre légèreté nationale! Quelle malechance vraiment d'être français! Ce qui me rassure un peu cependant sur ce

pessimisme ethnique, c'est que ces jugements sommaires sur les peuples et les races ont singulièrement varié selon les temps et les circonstances de l'histoire. Nous sommes aujourd'hui, parait-il (on le disait du moins il y a quelques années), le pays classique de l'instabilité, et l'Angleterre, au contraire, la terre classique de la stabilité. Cela signifie simplement, sous forme solennelle, dogmatique et définitive, que depuis deux siècles les Anglais n'ont pas eu de révolution et que depuis cent ans nous en avons eu au moins quatre. Le malheur est qu'au temps de Sully, la France paraissait entrer dans une ère de repos, qu'en tout cas sa monarchie traditionnelle n'était pas contestée, et qu'au contraire en Angleterre de profonds ébranlements semblaient annoncer sans cesse de nouveaux cataclysmes. Aussi Sully écrivait-il imperturbablement que l'esprit français était constant et solide comme la terre ferme et que l'esprit anglais, au contraire, était perpétuellement agité, instable et orageux comme la mer qui enveloppe la Grande-Bretagne. En sorte que, si aujourd'hui les ouvriers français étaient atteints des défauts de légèreté, d'insubordination systématique, d'indiscipline brouillonne et jalouse qu'on relève contre eux, il n'en faudrait peut-être pas conclure hâtivement que ces défauts sont constitutionnels et indéracinables.

Mais en est-il vraiment ainsi ? Il ne semble point. Les syndicats ouvriers se multiplient et s'étendent ; il n'en serait point ainsi si l'organisation n'y était pas assez forte ; en fait, dans les grands syndicats d'ouvriers mineurs du Pas-de-Calais, de la Loire, du Tarn, ce sont les mêmes hommes : Lamendin, Basly, Rondet, Calvignac, qui sont à la tête depuis plus de dix ans. Ce n'a pas été assurément sans orages, mais quoi, où n'y en a-t-il point ? Il est vrai que dans plusieurs Bourses du travail il y a eu de violentes querelles ; mais outre qu'elles vont s'amortissant et qu'à mesure que les groupements ouvriers s'étendent l'esprit de dispute est comme étouffé, il faut bien comprendre, si l'on me pardonne ce ressouvenir pédantesque, la psychologie de l'ouvrier contemporain. Il s'éveille à peine d'une longue sujétion, et il y a une disproportion très grande entre sa condition immédiate et le rôle nouveau auquel il prétend. Il est, quoi qu'on dise, d'une classe sacrifiée, et marquée encore, par bien des signes, d'une sorte d'infériorité sociale. Il est exclu très souvent du bien-être, toujours de l'élégance. Il n'a pas, en fait, le même vêtement que la bourgeoisie et quand il se met en toilette, il a l'air endimanché et gauche. Il a une demeure mesquine et un mobilier sordide. Il n'a, dans la vie toujours dépendante qui lui est faite, aucune des jouissances du commandement, et dans le travail machinal que lui impose souvent la grande industrie, il n'a pas les joies orgueilleuses de l'artisan, les enivrements du chef-d'œuvre. Il est, quand il parle, le prisonnier des patois, ou s'il s'aventure dans le français apprêté

des discours publics, c'est avec des incorrections, des incertitudes, des obscurités, et il craint d'être ridicule, de paraître un déshérité de la parole ; il essaie alors bien souvent de se sauver par l'emphase, et avant d'arriver au style simple, il commence presque toujours par le grand style. Sur son orthographe mal débrouillée, il y a encore comme une rouille. Qu'est-ce à dire ? et y aurait-il dans ce que j'écris la moindre intention de satire ? oh ! non certes, et nul ne s'y trompera. Mais qui pourrait s'étonner que pour échapper à cette infériorité sociale dont il souffre, pour assortir le plus tôt possible sa condition propre et sa destinée individuelle à la condition sociale et à la destinée collective qu'il rêve pour tous les hommes de sa classe, l'ouvrier se hausse avec effort sur tous les théâtres un peu retentissants ? Du fond de cette obscurité souffrante, et de ces ténèbres séculaires où les premiers rayons du jour éveillent autant de souffrance que de désir, c'est comme une poussée impatiente et maladive vers la lumière, et entre ceux qui se disputent le peu de jour qui luit, le peu de notoriété qui s'amasse autour des noms ouvriers, une lutte très âpre parfois — triste assurément, mais inévitable et qui ne préjuge rien pour l'avenir.

De même la bourgeoisie se plaint (et le plus souvent à tort) que, dans les difficultés entre le patronat et les ouvriers, ceux-ci n'ont ni l'esprit de transaction ni l'esprit de mesure sans lesquels la conduite des affaires humaines est absolument impossible. A supposer que cela fut plus généralement vrai, la bourgeoisie oublie qu'en ce moment à tous les conflits particuliers se mêle un conflit fondamental, violent et insoluble, je veux dire l'antagonisme enfin senti et reconnu entre la classe capitaliste et la classe prolétarienne. Le patronat, même quand il est figuré par des hommes bienveillants de fait, est une exploitation : le capital, même sous les traits les plus aimables et avec le cœur le plus sensible dans sa poitrine de métal, est une puissance tyrannique et injuste. Dès lors, les difficultés de détail qui s'élèvent sur cette difficulté immense comme une écume fortuite et fuyante sur une mer soulevée, ne peuvent plus être résolues et dissipées par une discussion mesurée et pratique ; car il n'y a ni discussions, ni transactions sans un principe commun, et, dans l'ordre social, la bourgeoisie et le peuple n'en ont plus. Aussi les incidents de la vie industrielle sont-ils seulement des épisodes de combat, des faits divers de la guerre industrielle où se heurtent les forces et les passions. Ce n'est pas un litige, c'est une bataille. Comment, dans l'organisation socialiste, l'état d'esprit et de conscience des ouvriers serait-il le même ? Ils ne seront plus une classe, car il n'y aura plus de classes ; il n'y aura plus ni capitalistes ni salariés, mais des hommes vraiment égaux, copropriétaires du capital national, vraiment frères aussi, puisque le développement individuel de chacun, absolument libre, sera harmonisé au

développement de tous. Dans cette vie commune et heureuse de l'industrie transformée, il y aura division du travail, ceux-ci dirigeant, ceux-là exécutant; il n'y aura pas hiérarchie brutale des fonctions, sourde domestication de l'homme par l'homme; ceux qu'on appelle aujourd'hui des bourgeois, capitalistes affranchis enfin de leur oisiveté, exploiteurs, savants, mathématiciens, ingénieurs, chimistes, employés, ouvriers, tous ne seront qu'un groupe où chacun aura son rôle, sans que personne ait une maîtrise; la discipline, instituée pour tous, sera l'œuvre de tous et les chefs élus empruntant leur autorité de leurs camarades, accablés seulement d'une responsabilité plus lourde que compenseront à peine des avantages mesurés et une fraternelle estime, ne sauront être un objet d'animosité ou d'envie. Chacun pourra développer sa vie selon ses forces et ses talents; tous les haillons seront tombés, je veux dire ceux de l'esprit comme ceux du corps, l'ignorance sordide comme le vêtement sordide; et tout homme estimé, utile et suffisamment heureux dans sa sphère propre d'action et dans son modeste emploi, grandi par la grandeur même de l'œuvre commune, sera sollicité aux nobles émulations, non aux compétitions venimeuses et théâtrales de cabotins souffreteux et exaspérés. L'ouvrier ressemblera beaucoup moins au demi-politicien ambitieux ou vaniteux qu'à ce puissant et tranquille Adam Bede, dont Georges Elliot a tracé un si admirable portrait: seulement cette paix retrouvée sera traversée, comme un beau soir d'été dont les ardeurs cachées se développent en lumière, par les sublimes éclairs de l'espérance humaine. Dans ce milieu humain le système électif fonctionnera avec régularité et efficacité, et les vaines agitations seront moins à craindre qu'une sorte de réserve fière et de désintéressement un peu hautain pour tout ce qui ressemblerait à une distinction extérieure.

Si on nous oppose encore que la plupart des sociétés coopératives de production ont abouti à une société patronale et que les ouvriers n'ont rien de plus pressé que de devenir des capitalistes, qu'est-ce que cela prouvera contre nous? Dans le régime socialiste, ils n'auront pas à le devenir, puisqu'ils le seront par leur participation au capital national dans la mesure de leur travail individuel. Si l'on veut dire que l'homme, dans l'ouvrier, ne vaut pas mieux que l'homme dans le bourgeois, qui donc a jamais prétendu le contraire? Est-ce que nous avons jamais dit que la qualité d'ouvrier était un privilège moral? Quoi d'étonnant que les sociétés coopératives aboutissent à une résurrection du patronat? C'est là, en réalité, qu'on l'avoue ou non, leur essence même. Quoi de surprenant qu'elles retournent au capitalisme? Elles en viennent, elles en procèdent, et elles en sont imprégnées. Les ouvriers qui souscrivent un petit capital pour une coopérative de production tiennent avant tout à la conservation et à la fructification de

ce capital ; ils apportent leur épargne propre ; et la nation, de son côté, n'y ajoute rien. Il n'y a pas association entre quelques producteurs, et la nation : celle-ci ne leur donne ni capital ni sécurité. Elle n'entoure pas les coopératives d'une sorte d'enclos ; elle les laisse ouvertes à toutes les violences de la concurrence universelle, à toutes les surprises et à tous les assauts des gros capitaux conjurés contre elles. Pourquoi dès lors les coopérateurs, ne recevant rien de la nation, devraient-ils partager avec elle en accueillant sur le pied d'égalité les nouveaux-venus qui eux n'ont ni apporté les mêmes capitaux ni couru les mêmes risques ? Tous les autres travailleurs sont des étrangers et, s'ils entrent, des intrus, et ils doivent être traités comme tels, c'est-à-dire en salariés. Il n'y a là ni dureté de cœur ni répudiation du socialisme : mais seulement l'application d'une logique inexorable aux prises avec les puérilités du sentiment et les aspirations vaines d'une philanthropie contraire aux faits. Et si d'ailleurs la plupart des coopératives, quand elles ne se durcissent pas en patronat, sont vaincues et dissoutes, ce n'est pas surtout par le défaut d'entente entre les associés, c'est parce qu'elles acceptent la lutte avec la société actuelle, sur son propre terrain, et avec des armes beaucoup plus faibles. Elles doivent succomber comme une flottille de barques de pêcheurs se risquant contre un cuirassé aux canons monstrueux accroupis à l'avant et à l'arrière dans des cavernes d'acier.

Ce n'est donc pas nous qui, en augurant le succès de l'organisation socialiste, sommes en contradiction avec nous-mêmes et avec les faits. Ce n'est pas nous qui attendons trop « de la capacité économique » des classes ouvrières. Admirez au contraire l'inconséquence de la plupart de nos adversaires. Ils se moquent du socialisme, parce qu'il veut organiser la production selon le type électif et républicain ; et ils ne cessent de répéter : « Ne prêchez pas aux ouvriers ces utopies ridicules, cette nationalisation du capital qui ne peut aboutir qu'à la plus déplorable anarchie. Prêchez-leur au contraire la libre association : qu'ils s'essaient d'abord aux sociétés de secours mutuels, puis aux coopératives de consommation, puis aux coopératives de production ; et celles-ci, graduellement développées, les rendront peu à peu, sans spoliation et sans précipitation, maîtres du capital, de l'instrument de travail. » A la bonne heure ; mais ou bien les coopératives avorteront, comme il est à peu près certain pour moi, et alors on nous propose un remède dérisoire et on achemine le travailleur à la plus irritante déception ; ou bien (et il me paraît bon qu'on l'essaie) elles réussiront et elles feront échec par leurs capitaux accumulés aux gros capitaux des entreprises plus brutalement capitalistes, et elles arriveront à posséder, pour le compte des travailleurs, les instruments de travail dans toute l'étendue du pays ; c'est-à-dire que, dans l'ensemble de la production, les

patrons ou les administrateurs des sociétés anonymes auront été remplacés par des gérants élus des coopératives, c'est-à-dire que le système électif se sera substitué partout au régime autoritaire et oligarchique de la société actuelle. C'est-à-dire encore qu'au bout du mouvement coopératif, s'il réussit, il y a le système de l'élection comme dans le régime socialiste. Or, on déclare bien souvent impossible pour nous ce que l'on proclame réalisable et pratique à côté de nous. Contradictions et enfantillages d'esprits qui se refusent aux vérités claires et courageuses ! Ni ils n'osent condamner le peuple à une minorité éternelle, à la tutelle illimitée du patronat, au servage indéfini du salariat ; ni ils n'osent avoir foi, comme le socialisme, en la possibilité d'une émancipation définitive ; ils n'ouvrent ni ne ferment la porte de l'avenir, et, du seuil où ils hésitent et s'embarrassent, ils dénoncent notre utopie au moment même où ils y vont entrer.

D'ailleurs, les difficultés, les négations passionnées ou les sourires sceptiques qu'on oppose à la République industrielle, on les a opposés déjà aux grandes sociétés anonymes. Il n'y a pas un demi-siècle qu'un grand esprit comme Stuart Mill, peu suspect pourtant de tendresse pour l'état présent, et bien ouvert aux idées de transformation, les jugeait à peu près impossibles. Elles devaient être toujours en petit nombre, à l'état de spécimen assez rare et de curiosité, quelque chose comme « le fameux joujou entre Paris et Versailles ». Presque toutes devaient sombrer dans le gaspillage, surtout dans l'incohérence forcée des directions multiples. Or, les sociétés anonymes ont prodigieusement réussi, et il se trouve qu'elles sont, à leur manière, un premier essai du système électif appliqué à l'industrie. Il est vrai que c'est un essai bien restreint et le plus souvent apparent et illusoire ; que seuls les gros porteurs d'actions peuvent assister, en droit et en fait, aux assemblées générales, et que même contre les actionnaires privilégiés les administrateurs sont armés de tout un système de fraudes, de ruses, de tromperies subtiles. Mais enfin, quoique faussé et tronqué, c'est le système électif. Les pouvoirs des administrateurs, tous les pouvoirs, émanent d'une assemblée par délégation et mandat, et c'est à cette assemblée que sont rendus les comptes : c'est elle qui statue en toute souveraineté, et il y a eu telles séances d'actionnaires qui ont été aussi orageuses et mouvementées qu'une séance de la Chambre quand le ministère est en jeu. Toutes les complications, tous les orages, tous les périls de l'élection et du gouvernement représentatif n'ont pas empêché les sociétés anonymes de réduire peu à peu dans le pays de Stuart Mill, comme dans le nôtre, la part des entreprises individuelles et de l'industrie patronale.

Et voyez ici encore les contradictions presque déconcertantes des adversaires du socialisme. Ils vont répétant que nous avons bien tort

de dénoncer l'inégalité croissante, l'abîme tous les jours élargi qui sépare le capital du prolétariat, qu'en fait le capital se démocratise, que par petites coupures il pénètre chez les plus humbles, que les titres de toutes les grandes sociétés de crédit, de transport, de production se répartissent de plus en plus entre les citoyens, et qu'un jour viendra, assez proche, où ce mouvement continuel, accéléré même, fera de tous les producteurs autant de petits capitalistes : les mêmes hommes seront salariés et capitalistes ! Pourquoi donc opposer obstinément capitalisme et salariat ? Mais si tous les citoyens peuvent être porteurs d'une ou de plusieurs actions, il leur sera facile d'échanger ces actions contre celles de l'industrie déterminée où ils travaillent comme salariés ; la tendance des sociétés modernes est donc, d'après nos adversaires, de faire de tous les salariés des actionnaires de l'industrie qui les salarie ; qu'est-ce à dire, sinon que comme actionnaires ils seront investis du droit de vote, et que par ce chemin encore l'organisation industrielle s'achemine au système électif ? Ainsi, ou bien on nous jette, sans conviction, de vaines paroles d'espérance, un peu de fausse poussière d'or, ou bien on croit à ce qu'on dit, et alors on déclare possible en soi le régime même que nous voulons appliquer ; car de quelque façon qu'on aboutisse au système électif, que ce soit par une convulsion sociale ou par un coup d'autorité du prolétariat arrivé au pouvoir, ou par l'évolution lente des institutions actuelles, le régime électif appliqué à l'industrie sera le même et comportera dans son fonctionnement les mêmes difficultés et, s'il y a lieu, les mêmes impossibilités.

Donc, de l'aveu même de la plupart de nos adversaires, la République industrielle pourrait fonctionner. Mais comment, dans le système collectiviste, sera rémunéré le travail ? Il est clair qu'il le sera beaucoup plus largement qu'aujourd'hui, car il n'y aura plus aucun prélèvement du capital sur le travail. Il n'y aura plus ni loyer, ni rente, ni fermage, ni dividende ; et, en particulier, dans l'ordre industriel, quand il aura été pourvu à l'amortissement du capital, la totalité du produit sera répartie entre les travailleurs de tout ordre, travailleurs manuels, employés, savants attachés à l'exploitation, ingénieurs, etc., etc. L'intérêt de l'argent est chose légitime et inévitable avec le régime individualiste et capitaliste. Du moment qu'un particulier possède un capital qui peut servir à la production, et qu'il prête ce capital à d'autres particuliers, au lieu de le dissiper en jouissances immédiates, ou de le donner à des amis ou de l'utiliser pour son propre compte, il peut et il doit réclamer de ces hommes, envers lesquels il n'est tenu à rien et auxquels il rend un service, une rémunération. C'est, sous sa forme la plus générale, l'intérêt de l'argent. C'est là, dans l'ordre actuel, une institution nécessaire, et l'Église, en la combattant, faisait œuvre aveugle et rétrograde. Mais,

par une saisissante contradiction, en même temps qu'elle est nécessaire, et, par certains aspects, équitable, elle est au fond monstrueusement inique; car elle permet l'exploitation indéfinie de ceux qui peinent par ceux qui jouissent. Voilà pourquoi l'ordre social qui contient une aussi lamentable contradiction est condamné; l'injustice n'est point en lui un accessoire ou un accident, elle est au centre, elle se confond avec le ressort moteur. La contradiction et le scandale cessent, lorsque c'est la nation qui devient propriétaire des moyens de production et le seul capitaliste; car la nation a un double aspect. Elle est en un sens une unité, un système permanent, indépendant des individus qui passent, et en un autre sens elle est précisément la collection de ces individus. Dès lors, le service que la nation rend à des travailleurs en leur fournissant les instruments de travail, elle le reçoit elle-même, et exactement égal, en la personne de ces mêmes travailleurs : il y a donc balance rigoureuse des services rendus et la nation est rémunérée sans qu'il soit le moins du monde nécessaire de prélever sur le produit du travail un intérêt ou un dividende pour le capital. Ainsi, le socialisme collectiviste n'abolit pas précisément la loi de la productivité du capital (on n'abolit aucune loi), mais, par une combinaison hardie, il en neutralise les effets; c'est comme dans ces problèmes qui comportent plusieurs solutions et où une des solutions possibles est zéro. A certains points de vue, le collectivisme n'est pas une révolution économique; il est un cas particulier du système capitaliste, celui où par la confusion du capitaliste et du travailleur le loyer du capital est exactement réduit à zéro. Or, cette confusion n'est possible que dans la nation et par elle, parce qu'elle est tout ensemble une unité impersonnelle et une pluralité de personnes.

Mais ces principes admis (et je n'y insiste point, ne faisant pas ici œuvre théorique) selon quelles règles précises seront rémunérés les producteurs? D'un seul mot, qui répond à toutes les difficultés, on peut dire : Selon la quantité de travail effectif fournie par eux. D'abord, cela coupe court à une équivoque dont on se sert souvent contre nous. On nous dit : Ou bien vous réaliserez le communisme absolu et autoritaire; tous les travailleurs produiront par ordre et, pour ainsi dire, sous le fouet, et les produits seront ensuite répartis d'office entre eux, soit par portions égales, soit au prorata des besoins — et cela sans qu'il soit tenu aucun compte de la production individuelle de chacun, et alors c'est une intolérable servitude. Ou bien vous remettrez aux divers groupes de travailleurs les instruments de travail et le produit obtenu par eux mesurera leur rémunération; et alors, comme ces instruments de travail n'auront pas tous la même valeur, comme les uns auront beaucoup plus d'efficacité et de puissance productive que les autres, vous aurez fait des privilégiés et des spoliés; vous aurez

vous-mêmes créé de nouveau l'inégalité entre les travailleurs au point de départ même de la société nouvelle. Cette objection serait décisive si nous abandonnions à chaque travailleur ou à chaque groupe de travailleurs le produit brut obtenu par eux; mais il n'en est rien. Nous en déduisons ce qui n'est pas leur œuvre; nous ne retenons, pour la rémunérer, que la quantité de travail personnel incorporée par eux au produit. Par exemple, il est évident qu'il y a des mines beaucoup plus riches que d'autres : le charbon y est de qualité supérieure et il en est beaucoup plus facilement extrait. Aussi, donnent-elles d'amples dividendes, tandis que d'autres, où un maigre charbon est péniblement extrait, sont toujours comme à la limite de la ruine.

Si nous abandonnions aux différents groupes d'ouvriers mineurs le produit brut des mines exploitées par eux, nous favoriserions les uns aux dépens des autres. Mais ce n'est pas cela que nous voulons : la mine aux mineurs peut être une tentative intéressante et utile ; elle peut familiariser certains travailleurs avec l'association et la République industrielle ; mais elle n'est pas la solution socialiste. Celle-ci, c'est la mine à la nation : non pas pour que la nation exploite administrativement toutes les richesses minérales, mais pour qu'elle délègue l'exploitation à des groupements de travailleurs sous des conditions définies qui maintiennent entre tous la juste égalité. Ainsi, quelle que soit la quantité de charbon extraite par journée de travail d'une mine, et quelle que soit la puissance calorifique et la valeur marchande de ce charbon, le mineur recevra partout, que ce soit à Anzin, à Decazeville ou à Bessèges, une rémunération calculée sur le nombre d'heures de travail normalement employées à l'extraction.

Il n'y aura donc entre les travailleurs aucune inégalité préalable résultant soit de l'outillage avec lequel ils travaillent, soit de la matière première sur laquelle ils travaillent. Et il en sera de la filature, du tissage, de la métallurgie, de la verrerie, comme de l'industrie extractive. Le prix des produits comprendra et la quantité de travail fournie immédiatement par les producteurs et la quantité de travail incorporée à l'outillage dont ils se serviront, ou à la matière première façonnée ou extraite par eux, en un mot ce qui correspond aujourd'hui aux frais de main-d'œuvre et aux frais d'amortissement. Et pas plus dans le régime socialiste que dans le régime capitaliste, les travailleurs ne percevront au-delà de la valeur de la main-d'œuvre, c'est-à-dire de la quantité de travail individuellement fournie par eux. Seulement aujourd'hui, ils ne la perçoivent pas toute entière ; par exemple, sur douze heures de travail fournies par eux, il y en a sept seulement qui leur sont payées, et cinq sont retenues par le capitaliste pour le loyer du capital. Quant aux frais d'amortissement, ils sont supportés aujourd'hui comme ils le

seront dans le socialisme par le prix de la marchandise. De même, si certaine qualité intrinsèque d'un produit naturel, comme le charbon, élève le prix de vente, c'est la communauté toute entière qui profitera de ce surcroît de valeur ; car n'ayant été créé par le travail de personne, il sera censé créé par le travail de tous. Mais ce surcroît de valeur indépendant du travail humain ne se rencontre guère qu'à l'état d'exception presque négligeable dans l'ensemble du travail industriel ; le plus souvent, la matière première elle-même, comme l'outillage, emprunte toute sa valeur au travail humain qui y est incorporé ; les broches des filatures sont du travail humain, et la laine elle-même est du travail humain, puisque l'élevage des races perfectionnées suppose un long et délicat labeur. Aussi Marx, ayant déduit surtout sa théorie de la valeur de l'ordre industriel, qui est l'ordre dominant de la société capitaliste, a-t-il eu raison de constater que la valeur d'un produit était déterminée par la quantité de travail y contenue. Et quant aux valeurs qui semblent être en dehors de la sphère industrielle et humaine et appartenir surtout à l'ordre de la nature et à un système préhumain, comme certaines terres de fertilité spontanée et exceptionnelle ou certains minéraux de richesse spéciale et d'utilité supérieure, c'est par analogie avec l'ordre industriel et humain que les sociétés en déterminent la valeur. Une terre extrêmement fertile vaut, en sus des terres de qualité moyenne, ce qu'il en coûterait de labours, d'apports de terres, de fumures, c'est-à-dire finalement de travail, pour obtenir d'un terrain moyen un produit égal à celui du terrain supérieur. De même pour les charbons. Ainsi le régime socialiste n'aura rien à innover, rien à créer, soit pour la détermination des prix, soit pour la rémunération du travail, il sera soumis aux mêmes lois fondamentales que le régime capitaliste ; encore une fois il n'y aura qu'une différence, mais immense et décisive, c'est que toute la quantité de travail fournie par les travailleurs leur fera retour. Aussi est-il permis de sourire avec une certaine mélancolie quand on traite les collectivistes de révolutionnaires : ils le sont si peu ! Ils se contenteront de modifier la surface sociale des phénomènes ; ils n'en sauraient modifier les lois internes et profondes : n'est pas révolutionnaire qui veut. Il n'est guère donné à l'homme de changer l'ordre essentiel des choses, il ne peut agir sur la marche de la planète, et il n'est pas à craindre qu'il bouleverse l'équilibre cosmique, mais il peut aménager un peu mieux la superficie de la terre pour son plaisir ou pour sa commodité. De même il peut modifier, dans le sens de la justice et de l'universel bien-être, la répartition superficielle des richesses, mais il ne peut changer les lois profondes de leur formation et de leur détermination ; et pour la détermination des prix comme pour la pro-

ductivité du capital, je puis répéter ce que je disais tout à l'heure : que le collectivisme ne sera guère qu'un cas particulier du capitalisme. Ce qui est à craindre, ce n'est pas que l'humanité soit trop violemment bouleversée par ce qu'on appelle, d'un mot peut-être présomptueux, la révolution sociale : c'est au contraire qu'après l'immense lutte, l'immense espérance et l'immense effort, elle ne trouve le résultat obtenu, si solide et si beau soit-il, bien médiocre, et qu'elle ne soit obligée de reprendre sa marche vers la vie supérieure, sous l'ombre de l'infatigable nuée qui plane toujours sur son chemin.

Quoi qu'il en soit, aucune catégorie de travailleurs, aucun groupe ne sera favorisé dans le régime socialiste, et le travail seul sera la mesure de la rémunération. En même temps, il sera pourvu sans peine au renouvellement et au perfectionnement de l'outillage, puisque les frais d'amortissement et d'extension, compris dans le prix du produit, ne seront pas touchés et gaspillés par les particuliers, mais qu'ils appartiendront à la corporation pour être obligatoirement dépensés à cet effet, sous le contrôle de la nation elle-même.

Et si on nous objecte qu'il y a là un système bien rigide, mesurant en quelque sorte de façon automatique la part faite au progrès et à l'avenir, on oublie d'abord qu'il pourra à tout moment être assoupli par la libre et concordante volonté des hommes. Rien n'empêchera la nation de décider que dans telle branche d'industrie un plus grand effort doit être tenté et que de vastes dépenses de premier établissement doivent être faites. Elle fera alors à la corporation intéressée une avance de bons de travail qui lui sera restituée au fur et à mesure que les produits viendront à livraison. Cette avance ne pourrait troubler l'équilibre social que si elle était démesurée et si elle détournait trop de forces humaines du travail nécessaire et immédiatement productif pour les engager dans des entreprises d'une productivité lointaine. Mais contre ce péril tout un système de garanties pratiques peut être aisément conçu : par exemple, la corporation qui solliciterait de vastes avances serait obligée d'y contribuer pour une part par des contributions individuelles de ses membres.

On peut d'ailleurs imaginer très bien que sous cette forme aussi s'exercera l'initiative des corporations ou des sections industrielles. Je suppose que l'industrie lainière veuille adopter des machines absolument nouvelles, et que les fonds normalement réservés à cet effet ne lui suffisent point ; elle peut faire appel, comme je le disais tout à l'heure, à des avances de la nation, avec des précautions précises et des garanties déterminées, ou bien elle peut faire appel à une contribution de ses membres, avec leur assentiment bien entendu. Et ils pourront le donner souvent, car souvent ils y auront intérêt. S'ils renouvellent, en effet, ou perfectionnent l'outillage au-delà de ce qui

est prévu par les réserves obligatoires, ils développent leur puissance de production et abaissent leur prix de revient au-delà du prix déterminé par la nation d'après l'outillage normal; ils bénéficient donc de la différence et il y a là une prime à l'esprit de progrès, car ce bénéfice sera tout d'abord consacré à rembourser chacun des souscripteurs du montant de sa souscription (sans aucun intérêt, bien entendu) et ensuite, quoique les nouveaux-venus dans l'organisation aient leur part de la prime à raison de l'égalité absolue de tous les travailleurs, c'est néanmoins le personnel présent au moment de la souscription qui profitera presque exclusivement de ce bénéfice; car il ne sera guère modifié avant que le surcroît de puissance productive résultant du nouvel outillage ou du nouveau procédé se soit manifesté, et en tout cas, tous ceux qui auront souscrit auront, quoi qu'il arrive, une créance personnelle sur la corporation.

J'entends d'ici les communistes purs dire que ce sont là des combinaisons extrêmement bourgeoises et qui sentent fort le capitalisme. Ils allègueront tout de suite que ce petit système de primes au progrès industriel est à la fois mesquin et inutile. Et peut-être, sans doute même, ont-ils raison. Je crois avec eux que la production nationalisée progressera par des ressorts beaucoup plus puissants et des mobiles beaucoup plus nobles. Quand la domination par l'argent ne sera plus le but suprême de toutes les existences humaines, le progrès sera passionnément aimé pour lui-même et aussi pour le surcroît de bien-être qu'il répandra sur chacun en le répandant sur tous. Mais, encore une fois, si je me fais bien entendre, je veux montrer qu'à la rigueur, dans le régime socialiste, les mêmes ressorts de progrès que dans le régime capitaliste pourront jouer. Je veux montrer qu'en aucun cas la production ne sera stagnante et routinière; car, si les larges impulsions sociales et désintéressées font défaut ou sont insuffisantes, d'innombrables combinaisons de détail permettront de tenir toujours en éveil l'intérêt individuel sous sa forme la plus étroite. Aucune des forces de la nature humaine, même les plus humbles et, en un sens, les plus basses, ne seront inutilisées.

Ainsi, qu'un groupe donné dans une industrie réalise un progrès marqué, qu'il comprenne par exemple et adopte avant les autres l'acier Bessemer, il pourra ou livrer avec moins de travail le même produit ou pour le même travail un produit très supérieur. Et il aura, dans les deux cas, réalisé un bénéfice. Mais n'allons-nous pas, par ce réveil de la concurrence, retomber dans le régime capitaliste? Et ce groupe ne pourra-t-il pas subitement attirer à lui toutes les commandes et prélever par conséquent sur les autres groupes, qui les recevront ensuite de lui, une sorte de dîme? Pas le moins du monde; car la diffusion d'une invention nouvelle, quand une fois elle a fait ses preuves, est

rapide, et comme les autres groupes de la même industrie seront puissamment outillés et qu'ils auront de larges réserves, ils se mettront rapidement au niveau du groupe initiateur. Actuellement, le bénéfice d'une invention industrielle est parfois très considérable ; mais il serait de très petite durée si, après le court monopole légal du brevet, il ne se prolongeait par le monopole de fait des capitaux. Supprimez celui-ci ; donnez par exemple à toutes les sections de l'organisation métallurgiste une installation puissante, et la diffusion des inventions nouvelles sera extrêmement rapide. D'ailleurs, je le répète, il y aura un puissant organe central de régulation et de pondération. Entre l'action de cette puissance centrale et le jeu spontané des groupes locaux, il se produira certainement des combinaisons très variées, des oppositions et des conciliations diverses et flottantes : c'est la vie, avec ses variations et ses oscillations inévitables et bienfaisantes ; mais jamais dans cette sorte de rythme et de balancement il n'y aura rupture complète d'équilibre ; jamais la société ne sera comme étouffée par une bureaucratie despotique ; jamais non plus elle ne sera livrée de nouveau aux convulsions anarchiques de la concurrence sans frein et à l'exploitation du faible par le fort, de « l'innocent » par « l'habile ».

Au demeurant, même entre des groupes industriels pourvus d'une large autonomie, la concurrence ne pourra avoir, sous le régime socialiste, le même sens et les mêmes effets. Aujourd'hui les rivaux cherchent le plus souvent à réaliser, non des progrès effectifs, mais des progrès apparents et trompeurs. Ils cherchent non à améliorer le produit ou la production, mais à développer la vente. Or, pour cela, il faut avant tout abaisser les prix : et c'est vers ce seul but que sont tendus presque tous les efforts : de là, des dénaturations obscures de produits ; de là des combinaisons hypocrites pour rogner sur les frais de main-d'œuvre, etc., etc. C'est que le capitaliste a intérêt à vendre le plus possible, parce qu'à propos de chaque produit vendu il retient et détourne à son profit une part du travail que le salarié a incorporée à ce produit. Mais quand chaque travailleur recevra exactement toute la valeur produite par son travail, les groupes de producteurs n'auront pas un intérêt fiévreux à vendre beaucoup ; les petites primes dont j'ai parlé, les bénéfices marginaux pourront bien être un stimulant accessoire ; mais, en fait, l'intérêt dominant sera d'améliorer le produit et de perfectionner la production pour créer plus et mieux avec moins d'effort ; il sera à peu près indifférent désormais de se disputer la clientèle. Ainsi la concurrence ne sera plus vraiment qu'une sorte d'émulation noble ; elle ne sera plus l'abominable lutte de fourberie, de sophistication, d'adultération, de mensonge, de rapine réciproque que le capitalisme a déchaînée parmi les hommes.

Et par là entre les diverses organisations industrielles il n'y aura pas à redouter ces conflits qui remplissent l'histoire des corporations d'ancien régime ; car quel inconvénient y aura-t-il qu'à la limite de deux organisations industrielles fabriquant des produits analogues au voisin ce soit l'une ou l'autre qui use de tel procédé nouveau et développe sa production ? Le travail est assuré à tous les citoyens et l'intégralité du produit de leur travail leur est assurée aussi ; que ce soit dans telle organisation ou dans telle autre, que leur importe ? Il n'y a pas place ici pour les mesquines jalousies, mais seulement pour une émulation fraternelle.

De même s'il plaît à quelques hommes de former une sorte de groupe libre pour expérimenter un nouveau procédé, ou même une industrie nouvelle, tant mieux pour la société toute entière. Je suppose qu'un industriel, un novateur, un inventeur n'ait pu persuader les groupes constitués de la nécessité de telle tentative industrielle, il pourra très bien, sous le régime collectiviste, réunir des bons de travail épargnés par des particuliers et réaliser ainsi son expérience. Il y aura, personnellement, intérêt, et de plusieurs façons. D'abord, s'il réussit, il aura une satisfaction d'amour-propre ; puis il aura des chances très sérieuses, quand son innovation aura été éprouvée, reconnue utile et adoptée par la communauté, d'occuper dans la nouvelle exploitation nationalisée une fonction directrice. Enfin, il aura démontré son droit à la récompense que la société collectiviste décernera à tout inventeur, à tout créateur ; et quand son œuvre fera retour à la nation, il sera ainsi amplement dédommagé de son risque. Il n'est nullement à craindre que ces tentatives individuelles ou même collectives puissent aboutir à la reconstitution du capitalisme, car la puissance économique de la nation sera telle qu'elle absorbera sans effort ces œuvres individuelles, quand elles atteindront la maturité, tout en les récompensant pour ne pas supprimer ces initiatives utiles à tous. En fait, elles seront extrêmement rares, car le plus souvent un des groupes constitué déjà nationalement fera accueil à l'idée nouvelle, à l'œuvre nouvelle.

Si l'Église disparaissait, il n'y aurait en dehors de l'enseignement d'État qu'un très petit nombre de tentatives particulières ; et l'Etat en pourrait profiter sans alarme.

Ainsi, dans le régime collectiviste toutes les initiatives et toutes les activités seront perpétuellement excitées ; et, à vrai dire, il n'est peut-être point nécessaire à l'homme, pour avoir des raisons d'agir, de dépouiller son semblable. Ce n'est point du tout dans un ordre social somnolent, asservi et abêti, que nous allons entrer.

De même il n'est nullement certain que, dans le régime collectiviste, toute la production sera matériellement concentrée. Il y aura

peut-être lieu de maintenir en bien des points les petits ateliers, les petites usines ; c'est là une question technique beaucoup plus qu'une question sociale. De même qu'aujourd'hui, il pourra y avoir d'immenses usines métallurgiques comme celles du Creusot, et en même temps de petits ateliers de fonderie dissimulés au fond d'une cour, dans une ruelle de faubourg et où, avec deux ou trois ouvriers, un petit patron fond quelques tuyaux de conduite pour le gaz ou quelques menus objets. Seulement ce tout petit outillage sera la propriété de la nation, en ce sens que le maitre n'en pourra user pour exploiter ses ouvriers. Il sera tenu de les rémunérer exactement selon la quantité de travail incorporée par eux au produit, et le maitre sera plus largement rémunéré, mais seulement parce que son habileté plus grande incorpore dans le produit un travail plus grand.

En fait, c'est d'ailleurs ce qui se pratique souvent aujourd'hui dans ces petits ateliers : l'outillage n'a presque pas de valeur ; et si le maitre, équitable, paie exactement à l'ouvrier le travail fait par lui, c'est comme si cette petite industrie était nationalisée ; car il n'y a pas prélèvement du capital sur le travail. En tout cas, il suffira que ce prélèvement soit empêché pour que tous les petits ateliers puissent subsister sans difficulté dans le régime collectiviste.

Cette constatation est très importante, car quand le parti socialiste arrivera au pouvoir, la concentration technique de la production ne sera certainement pas achevée ; peut-être même ne sera-t-elle jamais absolue, et on peut même concevoir qu'une découverte scientifique, comme le transport de la force motrice à domicile, puisse disséminer la production sans lui ôter dans l'ensemble son caractère capitaliste. Il est donc essentiel de démontrer que l'avènement du régime collectiviste n'est nullement subordonné à la concentration totale de la production dans d'immenses usines.

Ainsi, nous pourrons appuyer l'ordre nouveau à certaines déterminations fondamentales de l'ordre actuel ; nous nous bornons à transférer à la nation la propriété souveraine du capital de production ; nous laissons donc subsister (au moins tant que le collectivisme ne se transforme pas en communisme) toutes les catégories essentielles de l'ordre social actuel, la valeur, l'échange, la détermination des prix par la quantité de travail incorporée au produit, et même la propriété individuelle, qui est transformée et non abolie, puisque chaque citoyen a sa part dans l'outillage commun et le libre usage des épargnes de travail réalisées par lui. Nous ne risquons nullement de précipiter la planète humaine hors de son orbite ; nous en arrachons seulement, comme une ivraie morte, l'injustice capitaliste.

JEAN JAURÈS.

L'ÉVOLUTION DES CROYANCES

ET DES DOCTRINES POLITIQUES

IV

L'ÉGYPTE — L'ÉVOLUTION HISTORIQUE

On connaît peu de choses des rois des premières dynasties; cependant déjà alors la civilisation égyptienne est ancienne; les sciences apparaissent développées; certains rois avaient ambitionné le rôle de savants et d'écrivains; Teti aurait étudié la médecine et composé des livres d'anatomie. Cela s'accorde assez bien avec les fonctions de sorcier des anciens chefs.

Dans la période antérieure aux dynasties historiques, le pays n'était pas unifié; Hor passait pour avoir régné sur la Haute, Sit sur la Basse-Égypte.

Le premier Pharaon est Ménès ou Mini; la monarchie qu'il fonde durera quatre mille ans au moins; il était originaire de Thini dans la Haute-Egypte; avant lui, On, la ville du Soleil, et les villes du nord avaient été les centres d'origine et de développement de la puissance égyptienne; au nord était le berceau des livres sacrés et du dieu Râ qui servit de type à la formation des autres dieux locaux à mesure que la conquête s'étendit vers le sud. La deuxième dynastie est également Thinite; elle comprend une série de rois législateurs. La continuité et la stabilité du gouvernement sont assurées par le droit de succession au trône attribué aux femmes de sang royal. « En Egypte, le roi, comme partout ailleurs, n'était pas un homme chargé de gouverner d'autres hommes. Successeur et descendant des divinités qui avaient régné sur la vallée du Nil, il est la manifestation vivante et l'incarnation de Dieu : fils du Soleil (se Râ), ainsi qu'il a soin de le proclamer bien haut partout où il écrit son nom, le sang des dieux coule dans ses veines et lui assure le souverain pouvoir. Sans doute, tant que la postérité mâle ne fit pas défaut aux rois, les filles, reléguées dans le

gynécée, n'eurent aucun droit à la couronne. Quand la lignée mâle manqua, plutôt que de laisser la royauté aux mains d'une famille humaine, on se souvint que les filles, elles aussi, pouvaient perpétuer la race solaire et on leur accorda le droit de succession. Dès lors, toutes les fois qu'une dynastie vint à s'éteindre, le fondateur de la dynastie nouvelle, dont le plus grand souci était de se rattacher à la famille divine, épousa les princesses du sang royal ou les donna pour femmes à ses enfants. Cette union renouait la chaîne un moment interrompue des dynasties solaires et par là même légitimait l'usurpation » (Maspero).

Les deux premières dynasties régnèrent cinq siècles et demi; elles laissèrent comme héritage politique l'unification de toutes les tribus du Nil, « d'Abou jusqu'à Adhou », c'est-à-dire depuis la première cataracte d'Éléphantine jusqu'au Delta; partout les princes des nomes se virent réduits à la fonction de gouverneurs héréditaires. Pendant toute cette période et pendant les huit dynasties suivantes, c'est Memphis qui est le centre politique, économique et religieux de l'Égypte.

La rupture se fait avec le vieux passé sacerdotal; Thini, l'ancien centre religieux d'où la conquête avait remonté le cours du Nil, est remplacé par Abydos; les autres centres religieux déclinent également. Tosorthros, roi-médecin comme Teti, compose des Traités qui existaient encore au premier siècle de l'ère chrétienne; les Grecs l'identifièrent plus tard avec leur dieu Asclépios. Memphis reste capitale pendant sept siècles.

L'Égypte est une monarchie féodale; celle-ci est à la fois militaire, religieuse et terrienne. De leur vivant, les grands seigneurs passaient avec les prêtres de véritables contrats par lesquels ils donnaient à tel ou tel temple des terres et des revenus en échange de sacrifices aux époques réglées par la coutume. Ces terres constituaient les *biens du tombeau;* par ces fondations, les seigneurs assuraient en même temps à leurs mânes la jouissance de certaines parties des animaux sacrifiés; les restes en étaient assignés aux prêtres du Kâ.

Vers la VIe dynastie commence le déclin de Memphis; le centre de gravité commence à descendre vers le sud, il se fixe d'abord à Héracléopolis dans la moyenne Égypte, et finalement à Thèbes sous la XIe dynastie. Les Pharaons avaient commencé par étendre considérablement leur empire; ils avaient fait main-basse sur les établissements miniers de la Péninsule du Sinaï, soumis l'Éthiopie, établi leur suzeraineté sur la Nubie, l'Éthiopie, la Lybie et les parties de la Syrie attenantes au Delta. Memphis n'était plus évidemment une position suffisamment centrale. Avec l'extension de l'empire, sa forte unité tend comme toujours à se disloquer. A la suite de troubles et de

guerres civiles de la VIe à la Xe dynastie, l'Égypte se fractionne en États indépendants; la suzeraineté des princes de la dynastie officielle retirés à Memphis devient purement nominale.

Toutes les dynasties suivantes, de la XIe à la XXIe sont Thébaines, à l'exception de la XIVe qui est Xoïte.

La XIe dynastie, originaire de Thèbes, avait été d'abord vassale des rois d'Héracléopolis, elle s'en rendit peu à peu indépendante et finit par dominer toute l'Égypte, sauf le Delta; pendant son règne d'un demi-siècle, elle n'étendit pas ses frontières au-delà d'Éléphantine et perdit les colonies du Sinaï.

La XIIe dynastie réduisit la Nubie en province, colonisa toute la vallée du Nil depuis la première jusqu'à la quatrième cataracte et se réinstalla au Sinaï.

Amenemhat Ier fut l'un des membres les plus remarquables de cette lignée royale. Dix ans avant sa mort, il avait associé son fils au pouvoir, et dès lors cet exemple fut généralement suivi; ainsi la transmission du pouvoir se fit plus régulièrement. Le système des canaux fut amélioré, le lac Moeris créé. Les Koushites, race blanche qui avait refoulé les nègres le long de la mer Rouge vers le haut Nil, furent en grande partie soumis ou repoussés vers le sud.

Bien que la suprématie égyptienne s'étendît alors jusqu'à la quatrième cataracte, les frontières officielles de l'empire ne furent portées que de la première à la deuxième, à Semneh; là la barrière était naturellement forte contre les invasions du sud; elle présentait une longue chaîne de roches granitiques qui coupe la vallée en cet endroit et forme la cataracte. De chaque côté fut construite une forteresse. Au-delà, on fit bien des expéditions, on imposa des tributs, on réclama la suzeraineté, mais sans s'étendre et se fixer en fait.

Amenemhat laissa à son fils Ousirtesen Ier des *Instructions* écrites qui nous révèlent les premières conceptions gouvernementales de ces temps antiques. Les victoires, c'est lui qui les remporte par la seule force de son bras; c'est lui qui « assure le bien-être du savant ou de l'ignorant », fait labourer le pays, est le créateur des trois espèces de grains; c'est à ses prières que le Nil accorde ses inondations fécondes. « Point d'affamé sous moi, point d'altéré sous moi, car on agissait selon mes ordres ». Il se considérait donc comme l'ordonnateur et le régulateur de tous les faits sociaux. Quand il abdique en faveur de son fils, jusque-là ce dernier n'avait eu aucune autorité : « De sujet que tu étais, je t'élevai, je te remis l'usage de tes bras pour que tu fusses craint à cause de cela ». Lui-même dès lors vit dans le luxe et le repos. Un scribe contemporain composa sous son nom un recueil contenant ses instructions sur l'art de gouverner; ce manuel, de trois pages au plus, fut classique pendant plus de mille

ans ; sans doute il reflétait bien moins la pensée du prince que celle du scribe qui en était l'auteur et de l'opinion publique à qui il était destiné en réalité ; ce qui est important, c'est que la fonction royale y est dès lors considérée comme sociale et morale dans ses fins : « Agis mieux encore que n'ont fait tes prédécesseurs ; maintiens la bonne harmonie entre tes sujets et toi ; ne t'isole pas au milieu d'eux ; ne fais pas ton frère uniquement du riche et du noble. »

La XIIIe dynastie eut soixante rois qui régnèrent quatre cent cinquante-trois ans ; la série en fut plusieurs fois interrompue par le manque de lignée mâle, mais elle se perpétua grâce aux droits héréditaires des princesses. C'est ainsi que Sovkhotpou II Skhemouatoouïri, fils d'un simple prêtre et d'une princesse, hérita du trône par sa mère. Dans les dernières années, la prépondérance de Thèbes passa aux villes du Delta ; au centre de ce dernier, Xoïs devint la capitale.

Ce changement s'effectua sous la XIVe dynastie, dont les soixante-quinze rois régnèrent quatre cent quatre-vingt-quatre ans. A la fin de cette dynastie se produisit l'invasion cananéenne qui fut la conséquence d'un mouvement de peuples analogue à celui qui, aux quatrième et cinquième siècles, détermina en partie la chute de l'empire romain. Déjà, longtemps avant, une première migration avait amené Koush dans le bassin du Nil, une seconde amena les gens de Pount (Pœni, Puni) au nord de l'Égypte. C'étaient des populations sémitiques blanches chassées de la Chaldée par l'envahissement des Élamites ; elles s'installèrent en Syrie ; de là, plusieurs de leurs tribus, franchissant l'isthme de Suez, s'étendirent dans la vallée du Nil. En ce moment l'Égypte était affaiblie et partagée en petites principautés toujours en guerre entre elles et avec le roi. « Il nous vint un roi Timaeos. Sous ce roi donc, je ne sais pourquoi, Dieu souffla contre nous un vent défavorable, et, contre toute vraisemblance, des parties de l'Orient, des gens de race ignoble, venant à l'improviste, envahirent le pays et le subjuguèrent aisément et sans combat » (1). Une partie de la population mâle fut massacrée, le surplus ainsi que les femmes et les enfants se virent réduits en esclavage ; Memphis fut la capitale des vainqueurs ; les Égyptiens durent se soumettre à un impôt. La Thébaïde devint le refuge de la nationalité égyptienne. Il fallut deux cents ans pour abattre les princes de Thèbes. Cependant, comme généralement, les vainqueurs furent peu à peu assimilés par les vaincus ; l'ancienne religion était tolérée ; celle des Cananéens par cela même se modifia ; ainsi, Soutkou, dieu de la guerre des conquérants, s'identifia avec Sit, celui des vaincus. La fusion tendait si bien à se faire, que la deuxième dynastie des rois pasteurs est admise par les chroniqueurs égyptiens comme XVIe dynastie nationale. Cepen-

(1) Manéthon, Édit. Unger, p. 140.

dant, en fait, les conquérants ne possédaient que le Delta avec Memphis et le Fayoum. La Haute-Égypte, la Nubie obéissaient à des chefs locaux astreints à des tributs. Les princes de Thèbes étaient les vrais princes légitimes; ils se révoltèrent et après plus de six siècles de domination les conquérants furent chassés du pays. Ceci fut l'œuvre de la XVIIe dynastie qui refit l'unité royale. Ahmos Ier réduisit les princes aux fonctions de gouverneurs héréditaires des nomes avec les honneurs et le titre de roi que certains s'étaient arrogés et qu'ils conservèrent jusqu'à leur mort. Les prisonniers de guerre, Pasteurs et Nubiens, furent condamnés aux travaux des carrières; de manœuvres qu'ils étaient sous les conquérants, les Égyptiens passèrent contremaîtres; le gros des Asiatiques vaincus, établi entre le désert et les branches orientales du Nil, préféra l'esclavage à la domination. Ahmos Ier proclamé dieu devint le fondateur de la XVIIIe dynastie; sa femme dont il tenait ses droits au trône fut aussi divinisée.

Toute l'Éthiopie fut conquise. Désormais l'extension de l'empire au sud s'arrête; les guerres contre l'Asie commencent. L'esprit de conquête et de pillage se développe pendant cinq siècles. « C'était le temps des fortunes rapides; le fils d'un fellah s'en allait simple soldat et revenait général. » (Maspero). Thoutmos Ier envahit la Syrie jusqu'au nord; de là il descend le cours de l'Euphrate au moins jusqu'à Gargamish où il établit des stèles de triomphe. La forme de la conquête est le régime féodal; à aucun moment la domination égyptienne ne ressemble à ce que fut la domination romaine. « La Syrie, l'Arabie, l'Éthiopie ne furent jamais des provinces assimilées aux nomes de l'Égypte et administrées par des officiers de race égyptienne. Elles gardèrent leurs anciennes lois, leurs anciennes religions, leurs anciennes coutumes, leurs dynasties restèrent, en un mot, ce qu'elles étaient avant la conquête. C'était une sorte d'empire féodal, dont le Pharaon était le suzerain et les chefs syriens ou nègres les grands vassaux. Les vassaux devaient hommage au suzerain, lui payaient tribut, accordaient à ses troupes et refusaient aux ennemis l'accès de leur territoire. Pour le reste, ils étaient maîtres chez eux et pouvaient batailler les uns contre les autres, signer la paix entre eux, chercher des alliances, régler à leur guise leurs affaires intérieures. » (Maspero). Un tel empire était nécessairement très instable suivant la force des Pharaons et celle de leurs tributaires.

Cependant, sous Thoutmos II, la Nubie est partagée en nomes sur le modèle de ceux d'Égypte et érigée en vice-royauté. L'usage s'établit d'y nommer l'héritier du trône, sous le titre de prince de Koush; ce titre était parfois simplement honorifique; le prince était remplacé par un délégué.

Les dieux continuent toujours à être les protecteurs des Pharaons.

Le dieu Amon-Râ est représenté disant à Thoutmos III : « Je les ai fait contempler Ta Majesté comme l'étoile du soir (Seschet)... je les ai fait contempler Ta Majesté comme le taureau jeune et plein d'ardeur... je les ai fait contempler Ta Majesté comme un crocodile, un lion, un aigle, un chacal... C'est moi qui te protège, mon fils chéri ! Horus, taureau vaillant, qui règne sur la Thébaïde. » En échange de son appui, le clergé était enrichi par les princes : « Mon Seigneur le Soleil, Amenhoptou III, prince de Thèbes, m'a récompensé. Il est le dieu Soleil ; aucun roi n'a fait pareille chose depuis le règne du dieu Soleil Râ, le maître de la Terre. »

Dès Thoutmos IV, les princes syriens, après de vaines révoltes, donnaient leurs filles au Pharaon pour le service de son harem. Les guerres ne sont plus que des chasses à l'homme pour recruter des travailleurs et subvenir aux dépenses des monuments qu'on élève dans la vallée du Nil.

La concentration religieuse se poursuit avec celle de l'empire à Thèbes. Les prêtres d'Amon torturent les textes anciens pour en tirer le dogme de l'unité divine qu'ils prétendent imposer à tout le pays. La lutte dès lors s'engage entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. Amenhoptou IV abandonne le culte thébain d'Amon, fonde un peu au nord de Siout une nouvelle capitale, Khoutnaton, la ville du dieu Aton, le disque solaire ; il respecte tous les autres dieux, sauf Amon dont le nom est enlevé des monuments. Il en résulte des troubles intérieurs sous la XIXe dynastie ; le culte d'Amon est restauré ; Thèbes redevient capitale ; mais le danger théocratique n'en subsiste pas moins ; pour y parer, Ramsès II incorpore des prisonniers asiatiques dans sa garde royale. Les guerres continuent en Syrie et c'est à cette époque que nous rencontrons le plus ancien monument diplomatique écrit dont l'histoire fasse mention, le traité de paix avec le prince de Khiti. On y stipule une paix éternelle ; l'égalité et une réciprocité parfaites entre les deux peuples ; leurs rapports commerciaux sont réglés ; une alliance offensive et défensive est conclue ; on y prévoit l'extradition des criminels et des transfuges notamment ouvriers. Ceux-ci seront rapatriés, mais sans pouvoir être punis. « Celui qui sera ainsi expulsé, que sa faute ne soit pas élevée contre lui, qu'on ne détruise ni sa maison, ni sa femme, ni ses enfants ; qu'on ne tue pas sa mère ; qu'on ne le frappe ni dans ses yeux, ni dans sa bouche, ni dans ses pieds ; qu'enfin aucune accusation criminelle ne s'élève contre lui. »

De cette époque datent les plus merveilleuses constructions monumentales des conquérants Pharaons en vue de perpétuer leur mémoire, ce qui fut aussi la grande préoccupation des grands despotes européens tels que Louis XIV et Napoléon. Ce fut l'apogée de la puissance égyptienne.

Sous la XXe dynastie, après Seti II, commence la période de dissolution caractérisée par de véritables guerres sociales et le soulèvement des masses d'esclaves étrangers transplantés par les conquérants en Égypte. D'après Diodore de Sicile, « ceux des prisonniers de Sésoôsis qui étaient babyloniens se révoltèrent contre le roi, incapables qu'ils étaient de supporter plus longtemps les travaux auxquels ils étaient assujettis. Ils s'emparèrent d'une position très forte qui domine le fleuve, livrèrent divers combats aux Égyptiens, en dévastant tout le pays environnant ; à la fin, quand on leur eut accordé l'impunité, ils colonisèrent la région et appelèrent la place Babylone, du nom de leur patrie. » C'était sans doute Hâbonben. Les mêmes faits se passèrent dans le voisinage, à Troja, Tourou, d'après Brugsch.

Vers cette époque se place l'exode des Israélites restés en Égypte après l'expulsion des pasteurs et dont la condition n'était pas moins misérable. « Les Égyptiens faisaient servir les enfants d'Israël avec rigueur, tellement qu'ils leur rendirent la vie amère par une rude servitude, leur faisant fabriquer du mortier de briques et toute sorte d'ouvrage qui se fait aux champs ; tout le service qu'on tirait d'eux l'était avec rigueur. » (Exode, I, 11-14).

La misère et la criminalité s'étaient développées d'une façon lamentable ; on dépouillait jusqu'aux tombeaux des particuliers et des rois. Une enquête sous Ramsès II établit ces faits à l'évidence. La situation se compliquait d'invasions étrangères.

Le dogme d'un dieu unique se dégageait de plus en plus comme à la fin de la civilisation gréco-romaine et de celles du Pérou et du Mexique. C'était Amon-Râ, représentant l'éternité, l'indépendance, la volonté et la bonté infinies ; les autres dieux n'étaient que des émanations et les serviteurs de sa toute-puissance, créatrice de tout ce qui est, dispensatrice de tous les biens.

Mais alors, comme ailleurs, et plus tard, cette théosophie supérieure reste le privilège d'un petit nombre de prêtres et de particuliers instruits sans pénétrer dans les masses ; au contraire, chez ces dernières il y a une recrudescence du culte des animaux, des mauvais esprits, des revenants. La théocratie ne fit que se fortifier jusqu'à Ramsès XII en raison de la supériorité intellectuelle des prêtres et de la superstition croissante du peuple.

Avec la XXIe dynastie, une réaction se fait contre Thèbes et son Dieu ; le centre de gravité de l'empire se déplace vers le Delta oriental ; la dépopulation, conséquence des guerres et de la misère, la nécessité d'assurer la stabilité des rois, augmentent de plus en plus l'usage des mercenaires étrangers. La nation égyptienne perd graduellement son caractère ; Syriens et Lybiens la pénètrent de toutes parts ; les premiers imposent leurs mœurs et leur langue ; les deuxièmes four-

nissent les troupes d'élite, la garde royale ; c'est un Lybien qui épouse la fille du dernier Pharaon de cette dynastie ; un autre Pharaon avait uni sa fille avec Salomon.

Sous la dynastie suivante, la ruine de Thèbes est consommée ; le désordre et l'appauvrissement ne font que croître. « Les vols étaient devenus si fréquents dans la nécropole, et les voleurs si audacieux que, pour sauver d'eux les momies des rois thébains, on avait dû les retirer de leurs syringes et les déposer dans la chapelle attenante à la tombe d'Amenhotpou Ier ; des inspecteurs délégués par le souverain constataient de temps à autre l'identité des corps et l'état de conservation de leur maillot funèbre. » Là, comme les Incas dans leur temple de Cuzco, des Pharaons de la XVIIe à la XIXe dynastie « siégeaient en assemblée solennelle. » Mais, les vols le prouvaient, le prestige des rois était bien compromis malgré leur caractère divin ; ils ne se respectaient plus eux-mêmes. « Aoutpout, qui ne descendait que fort indirectement de ces morts glorieux, s'impatienta sans doute de la surveillance qu'ils exigeaient et résolut de les cacher dans un endroit où ils seraient désormais à l'abri de toute atteinte. Les grands-prêtres d'Amon s'étaient creusé, dans un coin du cirque méridional de Deir-el-Bahari, un tombeau de famille où ils reposaient de compagnie depuis Pinotmou II. Aoutpou y entassa pêle-mêle les cercueils royaux et en dissimula si bien l'entrée qu'elle demeura perdue jusqu'à nos jours. » (Maspero.)

Les invasions en Asie ne sont plus, en réalité, que des habitudes persistantes, sans portée ni résultat. La Judée est envahie cinq années après le schisme des tribus, Jérusalem est pillée, mais le flot ne dépasse pas Magidi et les derniers Pharaons de cette dynastie ne réclament même plus la suzeraineté de la Judée.

Elle oscille du reste toujours entre la monarchie absolue et le régime féodal, cette puissance instable des Pharaons. Pour éviter des usurpations analogues à celles des grands-prêtres d'Amon, Sheshoncq et ses descendants n'octroient plus les charges importantes qu'aux princes de la famille royale. Désormais, d'ordinaire le fils aîné est grand-prêtre d'Amon et gouverneur de Thèbes ; d'autres gouvernent les autres villes, toujours avec des troupes lybiennes. Mais alors bientôt ces commandements deviennent héréditaires ; l'ancienne féodalité des princes des nomes se rétablit au profit des membres de la famille royale. Le Pharaon réside à Memphis ou à Bubaste ; il perçoit l'impôt, dirige en partie l'administration centrale, préside aux grandes cérémonies religieuses, telles que l'intronisation et l'ensevelissement du bœuf Apis ; mais inévitablement, les chefs féodaux, dès qu'ils se sentent forts, secouent la suzeraineté, prennent le titre de roi. Les Pharaons se voient relégués dans une partie du Delta ; finalement le sceptre leur échappe et tombe aux mains de la XXIIIe dynastie, originaire de Tanis.

Les débuts de celle-ci sont brillants comme ceux de toute nouvelle puissance par cela même qu'elle l'a emporté sur ses rivales. Son fondateur pénètre jusqu'à Thèbes, mais ce grand effort ne se maintient que cinquante ans. L'Égypte se dissout de nouveau en une vingtaine de principautés dont quatre au moins s'attribuent le cartouche et les insignes de la royauté.

La XXIVe dynastie se fixe à Saïs. Les princes coalisés entre eux avaient toujours été vaincus par l'auteur de cette dernière. Ils font appel aux Éthiopiens. Ceux-ci étaient gouvernés par les descendants des rois-prêtres d'Amon-Râ autrefois exilés en Nubie par les Pharaons de la XXIIe dynastie ; ils y avaient fondé un royaume indépendant formé des provinces conquises plus de deux mille ans auparavant par les Ousirtesen et dont la capitale était Napata, bâtie au pied de la Montagne Sainte. Ces rois sacerdotaux y gouvernaient un état ecclésiastique de Nègres, de Sémites, d'Égyptiens et de Berbères. Leur puissance, vers le milieu de la XXIIIe dynastie, s'étendait des montagnes d'Abyssinie jusque près d'Abydos ; Memphis est prise ; les princes du Delta reconnaissent Piônkhi ; l'empire des Pharaons est reconstitué des sources du Nil Bleu jusqu'à la mer sous la suprématie de l'Éthiopie et de Napata. En fait, cette domination ne fut qu'éphémère et précaire ; les princes de Saïs, de Bubaste et des autres cités restèrent indépendants. La dynastie saïte, avec Bokenranf, finit par reconquérir tout le Delta et la Moyenne-Égypte. Cependant il y a un retour éthiopien ; le Pharaon est fait prisonnier dans Saïs, brûlé vif comme rebelle, et une dynastie éthiopienne prend sa place.

Cette époque est remarquable par l'exécution de grands travaux d'utilité publique ; pour se procurer les bras nécessaires, Shabakou remplace la peine de mort par celle des travaux forcés. Phéniciens, Juifs, Philistins, recherchent son alliance contre le roi d'Assyrie, Salmanasar, vis-à-vis de qui cependant il n'ose intervenir. Vers 719, Sargon, successeur de Salmanasar, s'empare de Samarie ; la chute du royaume d'Israël enlève la dernière barrière qui empêchait le contact direct entre l'Assyrie et l'Égypte. Beaucoup de Juifs se réfugièrent, cette fois encore, en Égypte. A l'époque de sa puissance, c'était elle qui rencontrait l'Assyrie sur l'Euphrate et le Tigre, maintenant la situation était inverse ; l'isthme de Suez était la limite de séparation, mais combien faible, puisque c'était en réalité, non pas une barrière, mais la voie de communication naturelle entre l'Asie et l'Afrique.

De 722 à 626, les Assyriens luttent contre l'Égypte, l'Élam et l'Arménie qu'ils ravagent, conquièrent et perdent successivement sans parvenir à briser ce cercle d'États aussi puissants que le leur où ils se trouvent enserrés, et sans autre résultat pour tous ces pays que de s'épuiser réciproquement. Quand Sennacherib envahit le Delta, l'ar-

mée assyrienne fut à moitié détruite par la peste, et l'on vit Juifs et Égyptiens attribuer chacun à leurs dieux leur délivrance et la destruction de leurs ennemis (1). Ils croient, les uns et les autres, que c'est l'intervention divine qui les a sauvés. La politique des Assyriens, quoique plus barbare que celle des Égyptiens, était du reste à peu près semblable ; ils se bornaient aussi à établir leur suzeraineté en confirmant les petits princes dans leurs fiefs et en imposant à chacun d'eux un tribut séparé ; parfois ils réunissaient les princes en une espèce de confédération à la tête de laquelle ils plaçaient l'un de ces derniers comme roi. Dès lors celui-ci devenait l'allié naturel des Assyriens et le surveillant de fiefs subalternisés.

Les roitelets égyptiens n'avaient, comme nous l'avons vu, échappé à la domination assyrienne que pour retomber sous celle de l'Éthiopie. Tonouatamon, roi-grand-prêtre, enhardi par un songe qui lui avait promis la royauté du Midi et du Nord, avait envahi la Thébaïde où les descendants éthiopiens des grands-prêtres d'Amon avaient toujours conservé un parti puissant. C'est donc le moment de décrire ce royaume d'Éthiopie qui est précisément la forme intermédiaire entre l'Égypte et les civilisations Nilotiques encore moins avancées que nous pouvons en partie reconstituer au moyen de leurs types modernes.

Le retour à cette forme intermédiaire constitue un des plus remarquables exemples de régression politique générale. Au moment d'être entraînée dans un irrésistible courant international plus vaste, l'Égypte semble hésiter et recule vers son passé historique ; peut-être cependant n'est-ce qu'une régression apparente destinée à donner plus d'élan à la course qu'elle va entreprendre et pour laquelle l'organisme national a besoin de se replier sur lui-même et de reprendre haleine.

LE ROYAUME D'ÉTHIOPIE

L'accueil fait à Tonouatamon sur son passage par les riverains du Nil ne laisse pas le moindre doute sur la réaction au moins transitoire qui se faisait dans les croyances politiques et autres des populations : « Va en paix ! Sois en paix ! Rends la vie à l'Égypte ! Relève les temples qui tombent en ruines, redresse les statues et les images des dieux ! Rétablis les fondations faites aux dieux et aux déesses, les offrandes pour les mânes ! Rends au prêtre sa place pour satisfaire à toutes les cérémonies du culte ! » Athènes et Rome, l'Inde et la Chine eurent aussi de ces retours et de ces défaillances avant leurs grandes transfor-

(1) Livre des Rois, XIX, 32-36 pour les Juifs ; Hérodote II, c. CXLI pour les Égyptiens.

mations sociales. Le roi-prêtre d'Éthiopie était le représentant indiqué de cette réaction : « Accorde-nous les souffles de vie, car il ne peut plus vivre celui qui te méconnaît ! Nous te serons comme les gens qui sont sous toi ! »

Le royaume d'Éthiopie représentait l'ancienne royauté théocratique dont le siège avec le culte d'Amon-Râ avait été à Thèbes. D'Éthiopie, le vieux culte avait descendu le cours du Nil, il l'avait remonté pour s'y réinstaller quand la théocratie pure avait en partie fait place à une puissance surtout temporelle, bien que fortement religieuse. La promenade annuelle de la procession d'Amon de Thèbes vers l'Éthiopie, promenade dont le dieu n'était censé revenir qu'au bout de quelques jours, rappelait fort bien que l'Égypte, aux temps de sa préhistoire, avait été conquise et colonisée par les Éthiopiens. Diodore, Pline, Hérodote s'accordent pour dire que cette colonisation, sur les éléments et l'époque de laquelle ils se trompent cependant, se fit du sud au nord, conformément du reste à la loi qui fait descendre les civilisations primitives des hauts plateaux. Les grands-prêtres d'Amon chassés sous la XXIIe dynastie y avaient fondé un État puissant. Attaqué par Psammitik Ier, le royaume, dont Napata était la capitale, avait conservé son indépendance et brisé les derniers liens qui l'attachaient à l'Égypte. Les circonstances mêmes avaient favorisé l'isolement et l'originalité du nouvel État. « Les contrées de la Nubie inférieure, si peuplées au temps des grands rois égyptiens, étaient devenues presque désertes ; les villes fondées par les princes de la XVIIIe et de la XIXe dynastie étaient en ruines et leurs temples disparaissaient sous les sables. A peu près à mi-chemin entre la première et la seconde cataracte, on rencontrait les premiers postes éthiopiens. » (Maspero).

Le royaume de Napata était divisé, comme l'Égypte, en deux régions : le To-Qonsit avec la capitale Napata sur la Montagne-Sainte et ses villes échelonnées le long du fleuve et encore existantes aujourd'hui. Au-delà de Beroua (Méroé), commençait le pays d'Alo (royaume d'Aloah des géographes arabes du moyen-âge) ; celui-ci s'étendait le long du Nil blanc et du Nil bleu jusqu'à la grande plaine du Sennaar. Au sud, à l'est et à l'ouest, étaient des tribus sauvages que les rois de Napata razziaient régulièrement et dominaient plus ou moins. Par elles, l'Éthiopie se rattachait à ces petits royaumes et à ces tribus barbares semblables à ceux des temps modernes que nous avons décrits antérieurement.

La royauté de Napata était théocratique, mais militaire et élective ; les formes barbares primitives s'y combinaient avec celles d'une centralisation née des guerres incessantes, des grandes richesses des prêtres et de la forte constitution séculaire de leur culte importé d'Égypte.

Une tablette découverte décrit le choix d'un roi par les anciens Éthiopiens. L'armée étant assemblée, « chacun d'eux dit à son compagnon : C'est vrai ! depuis le temps que le Ciel est, depuis que la couronne est... Râ a décidé de la donner à son fils qu'il aime, pour que le roi soit une image de Râ chez les vivants. Râ n'est-il pas venu lui-même sur cette terre pour que ce pays pût être en paix ? Alors chacun d'eux dit à son compagnon : « Mais Râ n'est-il pas parti pour le Ciel et notre trône n'est-il pas vide et sans roi ?... Ainsi toute l'armée pleurait, disant : « Il y a parmi nous un souverain sans que nous le connaissions ». L'armée finit par s'entendre pour aller trouver Amen-Râ, le roi de Kouih et lui demander de donner aux Éthiopiens un souverain pour leur rendre la vie ; Amen-Râ choisit l'un des frères royaux. Le nouveau roi se prosterne devant Amen-Râ ; il flaire la terre longtemps, longtemps, disant : « Viens à moi, Amen-Râ, seigneur du trône des deux mondes. » (Maspero).

Le roi en communication, dès son intronisation, avec la divinité était à la fois le grand-prêtre et le chef militaire ; il passait toujours pour l'organe vital par excellence de la société ; celle-ci ne se reprenait à vivre que quand au roi mort en avait succédé un autre qui était censé recueillir en lui l'esprit de son ancêtre ; bien qu'issu d'une évolution despotique et guerrière, il n'en était pas moins considéré comme investi de la fonction civilisatrice du maintien de la paix. Des princes de sang royal participaient sous lui à ses fonctions sacerdotales et militaires.

En fait, l'intervention de l'armée dans l'élection royale n'était pas aussi complète et prépondérante qu'elle semblerait résulter du texte ci-dessus. L'élection se faisait à Napata dans le grand temple, sous la surveillance des prêtres d'Amon et en présence seulement d'un certain nombre de délégués choisis par les fonctionnaires, les lettrés, les soldats et les officiers du palais. Avec le renforcement de la centralisation, les assemblées plénières de guerriers, telles que nous les voyons dans les tribus primitives, avaient insensiblement perdu leurs prérogatives ; nous retrouverons ces transitions naturelles aussi bien en Grèce qu'en Gaule, en Germanie et partout dans des conditions analogues.

Les membres de la famille régnante, les frères royaux, étaient introduits dans le sanctuaire et présentés successivement à la statue du dieu ; celui-ci manifestait par un signe convenu d'avance l'élu de son choix. Nommé par les prêtres, le roi restait sa vie durant sous leur tutelle. C'était en somme le même régime sacerdotal que les derniers des Ramessides avaient également subi à Thèbes. Le roi ne pouvait entreprendre aucune guerre, aucun acte important sans l'autorisation divine ; en cas de désobéissance, le clergé lui transmettait l'ordre de se donner la mort. De même, pour les sujets, les divergences d'opinion, les déro-

gations au cérémonial religieux, les hérésies étaient punies de mort. C'est ainsi que, vers la fin du septième siècle, se produisit une tentative de réforme religieuse du reste rétrograde ; quelques membres du sacerdoce essayèrent entre autres innovations de substituer au sacrifice ordinaire du vieux rite égyptien différentes pratiques dont la principale consistait à manger crue la viande des sacrifices. Les orthodoxes condamnèrent cette prétendue réforme qui était un retour aux coutumes sanglantes des tribus nègres; le roi se rendit au temple d'Amon, en chassa les prêtres hérétiques et fit brûler leurs partisans. L'usage sacré de la viande crue n'en persista pas moins, gagnant du terrain en proportion de l'affaiblissement de l'influence égyptienne; il finit par s'établir si bien qu'il s'imposa dans la suite même au christianisme. En effet, encore au commencement de notre siècle, les Abyssins chrétiens se régalaient de viande crue, *brindé*. Cet exemple est intéressant en ce qu'à côté des défectuosités de ces anciennes civilisations, défectuosités surtout mises en lumière jusqu'ici, nous constatons le grand rôle civilisateur des formes successives de leur évolution, depuis les tribus barbares des sources du Nil et de ses affluents jusqu'aux petits États formés autour des lacs et des commencements du fleuve en passant par les stades successifs représentés par le royaume d'Éthiopie, la suprématie égyptienne de Thèbes et finalement celle du Delta ; là, finalement, la civilisation nilotique, comme le fleuve même, se jette dans la vaste mer intérieure qui sert de communication à trois continents et qui finit par ne plus faire qu'une vaste communauté à la fois politique, économique et morale des populations répandues le long de ses rivages et unifiées par une force de pénétration de plus en plus considérable.

Heureusement, pour la civilisation générale, la tentative de réaction éthiopienne échoua, l'Égypte suivit sa grande et glorieuse destinée qui était de devenir un organe essentiel de la vie internationale des sociétés.

L'INTERNATIONALITÉ ÉGYPTIENNE

L'influence du Delta reprend le dessus ; Psammitik, prince de Saïs, avec l'aide d'Ioniens et de Cariens, bat les autres princes du nord, soumet la Thébaïde et reste enfin seul maître du pays (666-651). C'est le chef de la dernière dynastie nationale ; il concède des terres aux étrangers qui, en l'aidant à restaurer l'État, en ont altéré et déplacé l'équilibre ; la langue grecque pénètre tout le Delta ; telle devient l'invasion des idiômes étrangers que le nombre des interprètes augmente au point qu'ils se constituent en une classe distincte. Cependant les nationaux persistaient à mépriser les Grecs ; ils les considéraient comme des barbares et des impies ; ce qui n'empêchait pas le Pharaon

d'en composer sa garde royale. Psammitik règne cinquante-quatre ans, de 665 à 611 avant Jésus-Christ. Sous Niko II, de 611 à 595, une marine militaire est créée, de vastes chantiers maritimes sont établis sous la direction d'ingénieurs grecs ; on projette de rétablir le canal des deux mers ensablé depuis les dernières années de la xxe dynastie ; cent vingt mille ouvriers meurent dans cette entreprise. La Syrie est reconquise jusqu'à l'Euphrate, mais perdue au bout de trois ans après une défaite désastreuse infligée par Naboukoudouroussour.

Malgré des réactions momentanées, la dénationalisation égyptienne se continue sous ses successeurs, Psammitik II (595-589) et Ahmas II. Celui-ci édifie à Saïs, dans le temple de Neith entre autres, une chapelle monolithe en granit rose, amenée des carrières d'Abou ; le transport seul exigea deux mille bateliers et dura trois ans ; il noue des relations avec les sanctuaires grecs, intervient dans les frais de reconstruction du temple de Delphes, incendié en 548 ; il épouse même Ladiké, une femme de Cyrène, colonie dorienne d'Afrique.

Les Grecs d'Asie, des îles et d'Europe affluent ; les colonies fondées par les Ioniens et les Cariens sous Psammitik I, le long de la branche Pelusiaque du Nil, avaient prospéré, leur population s'élevait à près de deux cent mille habitants. Ahmas la transfère à Memphis et dans ses environs pour fortifier son pouvoir contre les Égyptiens. Les nouveaux colons seront dirigés vers la bouche Canopique ; une ville, Naucratis, leur est abandonnée complètement. Ils y constituent une cité indépendante avec ses magistrats, prostates ou timouques, un Prytanée, des Dyonisiaques, les cultes et les mœurs grecs. C'est désormais le seul port ouvert aux étrangers ; le commerce international s'y centralise ; toutefois, les commerçants de tous pays peuvent s'établir n'importe où en Égypte et exercer librement leur culte ; leurs comptoirs et leurs temples s'ouvrent jusqu'à Abydos, plus loin même dans la Grande-Oasis.

Les conservateurs étaient indignés ; les religions se mélangeaient, s'altéraient et se transformaient en croyances subversives de celles précédemment admises, et c'étaient les Pharaons eux-mêmes qui présidaient à ce bouleversement, qui le dirigeaient et le régularisaient, le couvrant de leur caractère sacro-saint ! C'était d'après les ordres du roi que la solde des mercenaires étrangers et leur entretien étaient mis à charge des biens des temples à Saïs, à On, à Bubaste, à Memphis ! Son autorité fut sourdement minée. N'était-il pas un parvenu, un intrigant enrichi par la fraude, un débauché et un ivrogne ? Par son absence de préjugés, Ahmas prêtait le flanc à ceux qui l'accusaient de ruiner lui-même le prestige royal. Ils ne voyaient pas que la royauté ne faisait que suivre une impulsion plus forte qu'elle ; que le Pharaon, organe exécutif par excellence, était, en somme, un missionnaire social, incons-

cient de sa fonction humanitaire ; une telle doctrine dépassait de beaucoup les croyances politiques de l'époque ; c'étaient les princes à qui l'on rapportait les biens et les maux, précisément parce qu'on les considéraient comme l'incarnation de la toute-puissance. Hérodote raconte qu'Ahmas II « d'un bassin d'or, dans lequel lui et les siens se lavaient les pieds chaque jour, avait tiré une statue de dieu à laquelle les gens vinrent rendre hommage, même ceux qui lui reprochaient la bassesse de son origine. Sur quoi il convoqua le peuple, lui exposa que sa vénération s'adressait à une ancienne cuvette et ajouta : Il en est de moi ce qui en est d'elle : encore que je fusse jadis petit compagnon, aujourd'hui je suis votre roi et j'entends que vous m'honoriez comme de raison. »

C'était certainement un homme d'esprit, mais que devenait dès lors l'ancienne royauté divine ? L'Égypte était évidemment entraînée dans le mouvement qui avait déjà fait d'Athènes une république et qui allait s'étendre sur toute la Grèce, la Grande-Grèce et à Rome même où la royauté s'écroula en 510 avant Jésus-Christ. En Égypte, cependant, la forme royale persistera plus longtemps et ne disparaîtra qu'avec son annexion à la grande république romaine.

Les conservateurs égyptiens ne devaient pas sauver l'ancien ordre de choses ; au contraire, en se détachant des derniers représentants de la royauté, ils allaient faciliter au profit de conquérants étrangers l'œuvre internationale que les Pharaons avaient essayé de régulariser. Après la mort d'Ahmas, sous Psammitik III, l'Égypte est conquise par Cambyse (525).

Par une fiction historique imaginée par leur orgueil national, les égyptiens supposèrent et répandirent la croyance que Kyros avait épousé la fille d'Ouahibri, le prince légitime détrôné par Ahmas et en avait eu un fils, Cambyse ; celui-ci devenait dès lors l'héritier national et légitime du trône. Dans le même esprit, les Perses croyaient et faisaient accroire que Cambyse avait lui-même épousé cette princesse qui, par subterfuge, avait été substituée à la fille d'Ahmas qu'il avait cru épouser. Si la descendance divine n'était plus absolument le principe de la royauté, celui de l'hérédité dynastique semble donc avoir subsisté avec une grande force aussi bien chez les vainqueurs que chez les vaincus.

La fin de l'indépendance égyptienne fut une mort tout à fait naturelle ; le peuple démoralisé ne croyait plus aux institutions qui avaient fait la grandeur de l'empire ; il était retombé dans les superstitions les plus grossières ; il ne voyait partout que mauvais présages. Quelques jours après l'avènement du dernier roi, la pluie était tombée en petites gouttes à Thèbes ; cela n'était jamais arrivé ; aujourd'hui encore, c'est une croyance dans la Haute-Égypte que la pluie est de

mauvais augure. Lors de l'expédition de Bonaparte, un habitant du pays disait : « Nous savions qu'un grand malheur nous menaçait : il avait plu à Loucsor un peu avant l'arrivée des français. » (Maspero).

Il suffit de la perte d'une bataille pour entraîner la chute et la soumission de l'Égypte, y compris la Lybie et la Cyrénaïque ; il en est invariablement ainsi dans les plus vastes empires, où toute la puissance publique est incarnée par un individu dont la seule force réside dans une armée et alors surtout que cette puissance ne repose plus sur une communauté de croyances, qui seule peut assujettir efficacement les peuples à leurs maîtres et qui une fois ébranlée ne peut être reconstituée si ce n'est très lentement et sous des formes différentes.

Les croyances religieuses les moins récentes et élevées des Égyptiens avaient survécu à leurs autres croyances politiques et sociales; leur défaite fut expliquée, au moins partiellement, par ce fait que les Perses auraient placé sur le front de leur armée des chats, des chiens, des ibis et autres animaux sacrés ; les Égyptiens n'osèrent point tirer sur leurs dieux.

Kambysès se plia aux mœurs et aux superstitions du pays comme plus tard Alexandre et Bonaparte ; il adopta le double cartouche, le protocole, le costume royal des Pharaons ; il se fit initier aux mystères du culte ; faisant siens les préjugés nationaux et les haines réactionnaires, il fit brûler à Saïs la momie d'Ahmas. Plus tard, les partisans de ce dernier prétendirent, au contraire, que le défunt roi avait lui-même prévu ce suprême outrage et que, d'après ses instructions, une vulgaire momie avait été substituée à la sienne. La tradition de la dynastie aurait donc été matériellement conservée, point très important dans les conceptions politiques très réalistes et grossières de l'époque.

Kambysès échoua dans son expédition contre l'Éthiopie qui, dès lors, s'isole de plus en plus du mouvement général et dans ses institutions et ses croyances politiques anciennes.

Sous Darios, l'Égypte forme un des vingt-trois gouvernements de l'empire perse ; elle est régie par trois délégués du pouvoir central, indépendants l'un de l'autre : le satrape, le secrétaire royal et le général. Ainsi la politique royale croyait obvier aux révoltes de ses fonctionnaires par une surveillance mutuelle et la séparation de leurs pouvoirs ; mais la faiblesse de ces grands empires était toujours dans leur extension même et dans l'incapacité constitutionnelle de tout despotisme de servir de lien entre des populations dont les intérêts et les mœurs sont toujours naturellement divers ; Rome même échouera dans cette entreprise, dont le rêve ne peut se réaliser que par le progrès des institutions fédératives et des autres formes sociales correspondantes.

Pour le moment, en dehors des officiers du grand roi, c'est par le paiement d'un tribut payable en partie en argent, partie en nature, que sera constatée la sujétion de l'Égypte. Celle-ci fournira le blé nécessaire aux 120,000 soldats qui l'occupent et assurent sa fidélité ; elle subviendra, en outre, aux besoins de son propre gouvernement. Avec Cyrène, Barca et les tribus nubiennes, elle compose la sixième satrapie perse. Cependant l'ancienne organisation féodale persiste ; son suzerain est seulement plus haut et plus loin. Les temples continuent à avoir leurs biens et leurs vassaux exempts des charges ordinaires ; les nobles restent aussi indépendants, dans les mêmes conditions, dans leurs principautés ; l'ancienne organisation fait seulement partie d'un rouage plus grand ; elle sert principalement d'intermédiaire pour la perception du tribut. Celui-ci était de sept cents talents d'argent annuellement ; la ferme des pêcheries du lac Moeris rapportait aussi un talent par jour. Il ne fallait pas moins d'une médimne de blé pour chacun des 120,000 soldats de l'armée d'occupation ; il fallait aussi fournir le nitre et l'eau du Nil pour le palais du gouverneur, le Mur-Blanc, l'ancienne résidence des Pharaons.

Grâce à sa situation dans un organisme plus vaste, l'Égypte développe son commerce dans les trois continents où l'empire perse a étendu en partie sa domination. Darios achève le canal du Nil au golfe de Suez ; plus tard cependant il le fait ou le laisse combler de Bira à la mer.

Avec l'affaiblissement de l'empire perse, l'Égypte s'affranchit graduellement de sa sujétion, mais pour peu de temps, car l'ère des grands empires est loin d'être close ; une première révolte après Marathon est réprimée par Xercès ; une autre, sous Artaxercès, l'est encore, mais moins facilement ; avec la décadence impériale, les anciennes principautés renaissaient avec leurs prétentions ; les Athéniens prêtaient naturellement leur appui aux ennemis de la Perse.

Comme le dit fort bien M. Maspero : « Les empires orientaux ne vivent qu'à la condition d'être toujours en guerre et toujours victorieux » ; ils ne peuvent en effet se restreindre dans certaines limites ni arrêter leur mouvement d'expansion, sinon c'est pour eux la décadence ; la paix et la guerre leur sont également néfastes ; c'est là une loi historique générale heureusement pour les progrès de l'humanité.

Sous Artaxercès II, l'Égypte recouvre momentanément son indépendance politique ; mais comme sous tous les autres rapports elle est une civilisation commerçante et internationale, son organisation militaire repose principalement sur des mercenaires étrangers. Cette situation était du reste aussi et pour les mêmes motifs devenue celle de la Grèce et de la Perse elle-même. En fait, il en résultait de graves dangers et pour les États et spécialement pour les classes privilégiées et conservatrices. Ainsi, à un certain moment, le général

grec Chabrias, au service de Taho, parvient à convaincre celui-ci, à court d'argent, que le clergé égyptien est riche, que les sommes dépensées annuellement pour les sacrifices et l'entretien des temples seraient plus utiles à l'État; il l'engage à supprimer la plupart des conseils sacerdotaux. Le roi n'alla pas jusque-là; les prêtres purent se racheter par le sacrifice de leurs biens personnels, mais pour l'avenir et pour toute la durée de la guerre contre les Perses, le roi exigea d'eux les neuf dixièmes des revenus sacrés. Le clergé, il est vrai, sut se soustraire à cet impôt; mais l'idée même d'une telle mesure ne serait jamais venue à l'époque où les rois étaient grands-prêtres ou dépendaient en partie de la puissance sacerdotale et surtout alors que les croyances communes assuraient la force de ces institutions. Pour le moment les difficultés financières furent, comme généralement, résolues au détriment du peuple, aux dépens de qui se fit la réconciliation des puissances sociales. Chabrias conseilla en effet d'élever la capitation ainsi que la taxe sur les maisons, de mettre un droit d'une obole sur chaque *ardeb* de grain qui serait vendu; en outre de frapper d'un dixième la navigation, les fabriques et les métiers manuels. L'Égypte avait peu de numéraire; les habitants pour les transactions ordinaires s'en tenaient au troc; seulement, les mercenaires grecs ne prétendaient être payés ni en nature ni en métaux non monnayés. Ordre fut donné aux indigènes de verser au trésor l'or et l'argent brut ou travaillé, sauf à être remboursés graduellement par les nomarques sur le produit des nouvelles taxes. L'impopularité de ces mesures et l'hostilité du clergé contribuèrent dans une large mesure à faciliter le retour de la domination étrangère.

Après soixante ans d'indépendance, l'Égypte est reconquise par Artaxercès III (345); Nectabeno II s'enfuit en Éthiopie avec ses trésors; il est le dernier roi de la xxxe dynastie. Le temps des ménagements pour la vieille religion égyptienne était passé; Artaxercès avait été comparé par les vaincus à Typhon, dont il avait l'esprit de destruction et de cruauté; ils l'appelaient l'*âne,* animal que, dans leurs croyances superstitieuses, ils consacraient au dieu du mal. Le conquérant ne retarda pas sa vengeance; arrivé à Memphis, il fit accommoder le bœuf Apis pour un banquet et intronisa dans le temple de Phtah un âne auquel il fit rendre les honneurs divins; le bouc de Mendès fut également égorgé, les temples pillés, les livres sacrés emportés en Perse, les murs des villes rasés et les principaux partisans de la dynastie mis à mort.

L'Égypte suit les destinées de l'empire perse et tombe sous la domination macédonienne. Aux propositions de paix que lui fait Darios et qui ne tendent à rien moins qu'au partage du monde antique entre les deux rivaux, Alexandre répond qu'il ne faut pas deux maîtres pas

plus qu'il n'y a deux soleils, conception politique que nous retrouverons plus tard exprimée sous la même forme en Europe lors des luttes de l'Empire et de la Papauté, et qui dérive en droite ligne de la primitive et universelle assimilation des chefs politiques au soleil.

Après avoir soumis la Syrie, Alexandre pénètre en Égypte, entre à Peluse et à Memphis, fonde Alexandrie qui deviendra le trait d'union du commerce et des idées de l'Orient et de l'Occident ; il y fait dès maintenant élever des temples aux divinités aussi bien grecques qu'égyptiennes ; dans la Lybie il va consulter l'oracle d'Amon qui le proclame fils de Jupiter (332-331).

C'est à Alexandrie, la cité internationale presque située en dehors même de l'Égypte, que les Ptolemées concentrent leur puissance formée des plus belles dépouilles de l'empire d'Alexandre, dont Rome en réalité va poursuivre le rêve unificateur et reprendre la succession en l'augmentant encore. Dès 201 avant Jésus-Christ, la tutelle du jeune Ptolemée Épiphane avait été déférée au Sénat romain ; l'an 30 avant Jésus-Christ l'Égypte était réduite en province romaine.

L'empire romain à son tour se disloque, mais laissant derrière lui une civilisation générale encore plus étendue que les précédentes, à tel point que pendant une grande partie du moyen-âge, aussi bien en Asie, en Afrique qu'en Europe, il y eut un niveau moyen non seulement d'institutions, mais de croyances politiques et autres. Telle était la situation, qu'à un certain moment il fut impossible de prévoir lequel l'emporterait dans la conscience et dans la puissance humaines du Koran et du sabre de Mahomet ou de l'Évangile et du glaive chrétiens ; le mahométisme, par son union plus étroite du spirituel et du temporel, semblait même plus naturellement destiné à la reconstitution d'un vaste empire.

L'Égypte fut conquise par Amrou sous le kalifat d'Omar ; la prise de possession fut facilitée par les persécutions dont les Égyptiens indigènes et les chrétiens cophtes étaient l'objet de la part des empereurs de Byzance. Maintenant, à mesure que les religions monothéistes s'affirment, une grande scission s'accomplit dans les croyances générales ; tous les dieux nationaux et autres ne seront plus considérés comme vrais, bien que plus ou moins forts suivant la puissance politique des communautés auxquelles se rattachent leurs adhérents ; au contraire, avec la prétention à l'unité religieuse, l'esprit d'exclusivisme et d'intolérance va l'emporter, le Dieu-Un du christianisme fera une guerre à outrance au Dieu-Un du mahométisme ; mais ce n'est ni au glaive des empereurs ni à la parole des pontifes qu'il sera réservé de conduire l'humanité dans la terre promise où s'accomplira, non plus dans un centre local, mais dans des milliers de centres coordonnés, son unification si longtemps rêvée ; une seule foi peut créer l'unité de

conscience, la foi scientifique ; un seul lien politique peut réunir les peuples, le lien fédératif librement débattu et consenti.

D'après les historiens arabes, le kalife Omar contribua à restaurer la mission internationale de l'Égypte en rétablissant le canal intermaritime, depuis longtemps négligé et comblé (huitième siècle après Jésus-Christ). Les habitants cophtes, portés par eux au chiffre peut-être exagéré de six millions, payèrent individuellement un tribut annuel de deux ducats avec exemption pour les vieillards, les femmes et les enfants. Alexandrie, d'après ce qu'écrivait Amrou au kalife, contenait quatre mille palais, autant de bains publics, quatre cents théâtres ou lieux d'amusement, douze mille boutiques pour la vente des produits végétaux. Elle était habitée par quarante mille Juifs soumis au tribut. Là s'étaient aussi réfugiés tous les Grecs d'Égypte ; le tribut annuel de deux ducats frappait indistinctement tous les habitants du pays, indigènes ou étrangers, riches ou pauvres ; seulement, en outre, les classes riches, commerçantes et agricoles, étaient frappées suivant leurs revenus nets. Le magnifique canal de quatre-vingts lieues de longueur entre le Nil et la mer Rouge ne fut plus conservé après le déplacement de siège du kalifat de Médine à Damas, époque où il devint inutile pour les Arabes.

L'Afrique entière forma un kalifat comprenant l'Égypte, lorsque Moez eut établi au Grand-Caire le centre de la dynastie des princes Fatimites, dont une grande partie de la Syrie et de la Palestine reconnut également l'autorité. Sous les Croisades et les Turcs Seljucks, la souveraineté de ces provinces fut tour à tour perdue et reconquise. Puis vinrent les Mamelucks, qui placèrent un des leurs sur le trône avec le titre de sultan. Cette situation perdura plus de deux siècles juqu'à ce que, sous Selim, l'Égypte devint une province de l'Empire Ottoman. Quels que soient les progrès politiques réalisés depuis lors par elle, son caractère d'organisme international n'a fait que se développer ; si ses liens avec l'Empire Ottoman se sont relâchés, ceux avec l'Europe occidentale et notamment avec l'Angleterre n'ont fait que développer et fortifier sa sujétion à un ensemble d'intérêts supérieurs à ses intérêts exclusivement nationaux. Cette forme de sujétion suivant laquelle s'affirme encore maintenant sa nécessaire solidarité mondiale n'est pas un accident, c'est la loi de son évolution historique ; un jour cette solidarité se réalisera suivant des modes plus libéraux, quand les nations mêmes qui sont aujourd'hui dominantes, au lieu de se disputer l'hégémonie et le protectorat des populations inférieures ou qui passent pour telles, règleront les rapports internationaux et coloniaux non seulement par des traités, mais par une représentation régulière et permanente de tous les groupes sociaux intéressés.

Si maintenant nous jetons un regard rétrospectif sur l'évolution

politique de l'Égypte, celle-ci nous apparaît tout d'abord comme divisible en deux grandes périodes non pas distinctes et séparées, mais au contraire dont la deuxième est la continuation naturelle de l'autre, son développement. La première embrasse la période de formation de la nationalité, la deuxième celle de la formation de l'internationalité égyptienne. Une structure politique identique depuis la tribu primitive jusqu'à nos jours caractérise l'une et l'autre ; dans tous ses stades, la direction politique générale de la civilisation du Nil repose sur une hiérarchie de chefs, sur un système véritablement féodal, mais où tantôt les chefs féodaux l'emportent sur l'autorité centrale et réciproquement, que ce chef central soit national ou qu'il ait le siège de sa puissance en Perse, en Macédoine, à Rome, à Byzance, à Médine, à Damas, à Constantinople, à Paris ou à Londres. Cette structure politique générale est aussi caractérisée dès la plus haute antiquité par le fait que la direction collective se scinde entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, mais toujours avec une tendance de l'un des deux à se subalterniser l'autre et même à l'incorporer ; l'organisme recteur religieux de l'Égypte est actuellement international aussi bien que son organisme recteur politique. Nous avons déjà pu constater que cette évolution politique générale avait toujours marché *pari passu* avec les croyances générales ; pour que notre explication sociologique soit suffisante, il nous reste maintenant à montrer la corrélation de ces formes les plus générales avec les croyances particulières relatives aux divers ordres de phénomènes sociaux. Nous allons voir que les croyances politiques générales reposent naturellement sur des conceptions juridiques des sociétés, les croyances juridiques sur des conceptions morales, les croyances morales sur des conceptions intellectuelles ; toutes sur l'ordre familial et surtout économique ; c'est la structure économique féodale à peu près invariable de l'Égypte qui fut la base de sa structure politique féodale, aussi bien nationale qu'internationale. Là est la réponse vraie à l'énigme soumise aux sociologues par le sphinx mystérieux qui a présidé à la naissance et à la mort de tant de générations, de dynasties et de civilisations qui se sont succédé sur les rives du plus ancien des fleuves historiques.

GUILLAUME DE GREEF.

(La fin au prochain numéro.)

Poésies d'après Heine

LES TISSERANDS

Les yeux secs et nuls pleurs dedans,
Sur le métier, serrant les dents,
Ils tissent, les durs tisserands.
Nous tissons, nous tissons
Trois fils : trois malédictions.
Le ciel est vide, l'homme est seul,
Nous tissons, nous tissons,
Vieille Allemagne, ton linceul.

Maudit d'abord l'homme au cœur dur, aux mains avares,
Le patron, qui nous broye entre ses dents barbares.
Dans le froid de l'hiver, dans l'horreur de la faim,
Nous l'avons supplié de nous vendre du pain
En échange d'un lourd travail, ô clameurs vaines !
Des sueurs de nos fronts et du sang de nos veines.
Il s'est bouché l'oreille, et nous en frémissons,
Nous tissons, nous tissons.

Maudit soit l'Empereur, cet Empereur du Riche,
Qui ne nous défend pas et même qui nous triche,
Qui nous voyant au fond de l'abîme, au-dessous
De la misère, arrive et prend nos derniers sous,
Qui, lorsque femme, enfants, pleurent miséricorde,
Coupe le cri de leurs sanglots avec la corde,
Nous fusillant comme des chiens, ô noirs frissons !
Nous tissons, nous tissons.

Enfin maudite soit la menteuse patrie
Où toute fleur pour nous est d'avance flétrie,
Où le plus dur labeur et sans trève a pour prix
La faim le plus souvent et toujours le mépris,
Où nous vivons jours et nuits dans la pourriture
Ignoble, où la vermine a seule sa pâture,
Taudis infects plus noirs que les noires prisons,
Nous tissons, nous tissons.

Le chanvre court, le métier craque,
Dans l'atelier, sombre barraque,
Jours et nuits nous tissons d'attaque,
Nous tissons, nous tissons
Trois fils : trois malédictions.
Oui, plus mornes qu'un morne aïeul,
Nous tissons, nous tissons,
Vieille Allemagne, ton linceul.

LES RATS

Deux espèces, ni moins ni plus,
De rats : les maigres, les repus.
Les gras dorment en vieux rentiers,
Les maigres rôdent volontiers.

Ils rôdent par cent et par mille,
Par la campagne, par la ville,
Noirs rôdeurs, troupe d'épouvante,
Qu'il grêle, qu'il pleuve ou qu'il vente.

Ils vont, mer profonde, hauts monts,
Tout fuit sous ces marcheurs démons.
Ils crèvent par tas bien souvent.
Par dessus les morts, en avant !

O ces rats à la dent vorace,
Quels radicaux et quelle race !
Durs niveleurs égalitaires,
Ils vont se partageant les terres.

Qu'on ne leur parle pas de Dieu,
Ils l'ignorent ; sans feu, ni lieu,
Sans femmes, non pas ! sans bien,
Tapez dans le tas, tout va bien.

Ils vont ; leur faim, leur soif est telle
Qu'ils oublient leur âme immortelle.
Qu'on boive d'abord et qu'on mange,
Et que notre âme après s'arrange.

Chambre des députés, Sénat,
Pris de terreur à ce sabbat,
Branlent la tête et le menton
Et soupirent : que fera-t-on ?

Oh ! leur troupe pullule et trotte ;
Elle est sur nous, elle grignotte ;
On entend ses dents à la porte,
C'est la mort qu'elle nous apporte.

Ils mettent le monde en commun ;
Le tien, le mien, ce m'est tout un.
Plus de ventes et plus d'achats,
Et moquons-nous un peu des chats !

Armons ! dit le blême bourgeois,
Le prêtre ébranle les beffrois.
La propriété qu'on menace,
Leur remet au ventre l'audace.

Mais que font armes et décrets,
Prières, quand la mort est près.
Que font les fusils, le canon,
Sur la noire troupe sans nom ?

Des rats ne se laissent pas prendre
Aux fins discours qu'on peut leur tendre ;
Cette engeance à la dent peu sage,
Vit de tout, sauf de beau langage.

Mâchoire vide et ventre creux,
Ils sont de logique amoureux,
Mais leur logique est faite, hélas !
De bon bœuf et de cervelas.

Et cuite au beurre une morue
A ces affamés de la rue,
Tient lieu d'éloquence latine
Et des discours de Lamartine.

PAUL BUQUET.

DEMAIN

M. Mérauvel achevait de déjeuner dans son appartement du boulevard Malesherbes. La femme de chambre vint servir le café. Comme elle allait sortir, il la suivit du regard et fut sur le point de la rappeler; mais il ne se décida pas et resta un moment immobile, la figure contractée. Enfin, il se leva, s'adossa à la cheminée et, raidi dans une attitude très calme, il sonna.

La femme de chambre reparut.

— Allez chercher la cuisinière, j'ai à vous parler ensemble.

Après un instant, les deux femmes se présentèrent, l'air étonné et inquiet.

— Voici, fit M. Mérauvel d'un ton bref: madame était allée passer quelques jours chez des amis, elle est tombée malade et nous avons décidé de partir pour le Midi... J'ignore quand nous rentrerons, je vous donne votre congé. Il faut que vous soyez parties dans deux heures. Et en leur donnant une somme assez ronde pour couper court à toute réclamation, il les congédia d'un geste.

Les deux domestiques, pétrifiées de surprise, restèrent un moment dans l'antichambre sans rien dire; mais bientôt la femme de chambre éclata.

— En voilà une histoire!... Nous croit-il assez bêtes, hein?

— Dame!...

— Madame malade!..., jamais de la vie!... Je la connais, moi, sa maladie, fit la femme de chambre d'un air immensément satisfait de sa perspicacité.

— Et qu'est-ce que tu crois, demanda la cuisinière?

— Je parie qu'elle a filé avec l'autre, affirma la femme de chambre.

— Le petit Blain?... C'est vrai qu'on ne le voit plus depuis que madame est partie.

— Parbleu! et il n'était pas deux jours sans venir... et tu te rappelles la tête de monsieur, quand nous lui avons donné la lettre que madame avait laissée en partant.... Si elle était allée chez des amis, pourquoi qu'elle n'aurait pas prévenu monsieur d'avance?

— Ma foi oui, tout ça n'est pas clair, je n'y avais pas pensé, avoua bonassement la cuisinière.

Leurs voix s'étaient élevées insensiblement. Une porte s'ouvrit et M. Mérauvel, d'un ton courroucé, les envoya à leur besogne. Rentré dans le salon, il s'affaissa dans un fauteuil, écrasé de honte et de chagrin : toutes ses précautions avaient été vaines, son secret était deviné et cette femme qui venait de l'abandonner, mais qu'il aimait plus que jamais, allait être jugée dans la maison, dans le quartier, là où il avait été fier d'elle.

Ayant plus de cinquante ans, il l'avait épousée, elle toute jeune, et il avait adoré sa beauté, sa jeunesse et jusqu'à ses caprices d'enfant gâtée. Il souffrait autant de ne pouvoir la défendre que de sa trahison.

Le temps passait et il avait déjà l'angoisse du départ. La séparation serait consommée quand il aurait quitté cet appartement où il la revoyait et où ses yeux jetaient sur toute chose des regards chargés d'adieu.

Les deux domestiques s'en étaient allées, il tenait sur ses genoux un petit garçon de deux ans. L'enfant sentait vaguement qu'il se passait quelque chose d'insolite. Il regardait autour de lui avec étonnement et ne réclamait pas sa mère, qui s'était fort peu occupée de lui.

M. Mérauvel avait décidé de retourner vivre en Normandie ; il y avait été élevé et y possédait une grande propriété habitée par sa mère.

La vieille dame n'avait jamais aimé sa bru. Elle avait été scandalisée des fêtes tapageuses organisées par la jeune femme, quand, avec son mari, elle venait passer une partie de l'été à la « Chênaie ». En provinciale économe, elle avait mal auguré de ce besoin de plaisirs mondains et de la coquetterie que la jeune Mme Mérauvel ne songeait guère à cacher. Elle avait risqué quelques remontrances qui n'avaient servi qu'à lui démontrer la faiblesse de son fils vis-à-vis de sa femme.

M. Mérauvel se rappelait ces entretiens pénibles et il n'avait pas eu le courage d'avouer la vérité à sa mère. Il avait écrit que sa femme était morte subitement. N'était-elle pas réellement morte pour lui et son enfant ?...

On vint le prévenir qu'une voiture l'attendait. Pendant qu'on chargeait les bagages, il alla jeter un dernier coup d'œil sur la chambre de sa femme et, avec une hésitation douloureuse, il sortit de son apparment, regardant longuement la porte avant de descendre.

L'heure impassible passe et jette brusquement dans le passé ces moments que l'on voudrait prolonger.

II

On était au mois de mars. Une bise aigre sifflait dans les corridors et sous les portes des vastes pièces du château de la Chênaie —

demeure seigneuriale achetée par l'aïeul de M. Mérauvel, un paysan riche, au dernier représentant d'une famille noble ruinée. Et les biens attenants au château, jadis vendus, avaient été rachetés petit à petit, grâce au travail et aux âpres économies des nouveaux propriétaires.

L'hiver avait été rude. M. Mérauvel trouva sa mère très vieillie, confinée dans sa chambre où elle se faisait servir les repas. Elle était arrivée à cet âge où le cercle de la vie se rétrécit rapidement : les sensations physiques s'émoussent, l'esprit et le cœur se détachent de tout ce qui les a fait vibrer. Elle n'était plus guère susceptible de sympathie. Elle chercha quelques mots pour consoler son fils et fut toute soulagée qu'il la priât de ne jamais raviver son chagrin en lui parlant de la morte.

La morte, il y pensait d'autant plus qu'il n'en parlait jamais. Cette hantise ne lui laissait guère de répit. La nuit, dans la solitude, il s'abandonnait à un désespoir bruyant, sanglotant et appelant sa femme à haute voix. Le jour, après une courte visite à sa mère, on le voyait faisant de longues marches, oubliant souvent l'heure des repas. Il ne s'occupait même plus de son enfant comme il aimait à le faire à Paris. Il avait l'air si sombre et hagard que personne n'osait l'aborder. C'est ainsi qu'il vécut près d'une année, seul, farouche, excédé de la vie.

Sa mère mourut sans qu'il eût eu conscience que la fin approchait. Cet événement le força de rentrer dans la réalité. Pour satisfaire aux lois et aux convenances, il fit un violent effort sur lui-même et, la première fois depuis la fuite de sa femme, il fut à même de penser, de se juger et de se souvenir.

Près de sa mère morte, il fut surpris et mécontent de ne plus trouver de larmes, d'être sorti à regret du rêve douloureux où il se complaisait... Cependant, combien sa mère l'avait aimé, choyé, défendu contre les sévérités du père ! Et malgré le chagrin d'une séparation qui jetterait tant d'ombre sur sa vie, c'était grâce à son influence qu'il avait obtenu les fonds nécessaires à une association dans une grande banque de Paris. Là il avait mené une vie facile, luxueuse... et égoïste — il fallait bien le reconnaître... Comme ses parents avaient tenu peu de place dans son existence ! Et en remontant le cours de ses souvenirs, il y trouvait de vilaines choses : des liaisons abandonnées brusquement au moment psychologique où il ne pourrait plus se dissimuler sa responsabilité... Lui aussi avait pris une femme à son mari... au fait, qu'était-il devenu cet homme que jadis il trouvait ridicule et pour lequel il se sentait soudain de la sympathie ?... Mais qu'importe où il était ?... La plupart des mauvaises actions que nous commettons sont irréparables.

Une chose le troublait : pourquoi cette lumière tardive sur ses fautes ?... était-ce que la plupart des hommes de sa connaissance

vivaient comme lui ? La société, telle qu'elle est organisée aujourd'hui, serait-elle une association d'encouragement mutuel pour le mal ?... Il s'était toujours cru un honnête homme ; mais en somme, qu'avait-il fait de bien dans sa vie pour compenser les fautes qu'il s'avouait ? Il était sûr pourtant de n'être pas méchant et son sens du juste avait souvent été révolté par la manière dont son père faisait fructifier ses capitaux.

Mérauvel, second propriétaire de la Chênaie, n'était déjà plus un paysan ; mais il en avait toutes les habitudes d'esprit en dépit de quelques années passées au collège de la ville voisine et de son alliance avec une riche famille bourgeoise. A la tête d'une propriété déjà vaste, il n'eut que cette idée qui domine tout paysan : « s'agrandir » — c'est-à-dire arrondir sa propriété de tous les lopins qui l'avoisinaient. Il apportait à cette chasse une ruse et une ténacité qui n'auraient peut-être pas eu raison des petits propriétaires à déposséder, s'il n'avait bénéficié d'un phénomène observable dans la plupart de nos campagnes où la grande propriété recommence de sévir sans aucune des compensations de l'ancien régime (1). Ce phénomène est comparable à celui qui met l'oiseau à la merci du chat, qui le guette de près : il se laisse faire, convaincu de ne pouvoir échapper. Le cas du paysan est d'ailleurs plus complexe que celui de l'oiseau : il possède trop peu pour pouvoir se passer du travail que, seul, le gros propriétaire peut lui donner et il sait que, s'il contrarie ce maître, ce sera pour lui l'obligation quand même d'abandonner son lopin de terre pour aller chercher du travail ailleurs. Les plus résistants de ces paysans ne refusent pas une rente sérieuse contre l'abandon de leur bien après leur mort.

Mais ces petites spéculations ne pouvaient suffire à l'activité de Mérauvel père et la dot de sa femme restait sans emploi. Il fit donc la petite banque et, sans payer patente, il prêta à des taux fort peu légaux. Sa passion pour les propriétés foncières l'amena à faire aussi le commerce de biens-fonds. Par l'entremise des notaires, il prêtait sur hypothèque et savait provoquer des ventes toujours avantageuses pour lui, soit qu'il gardât la propriété pour la louer, soit qu'il la revendît au moment opportun.

M. Mérauvel avait toujours désapprouvé les trafics de son père, et, à cette heure où il héritait de ses parents, il avait de pénibles doutes sur la légitimité de sa fortune.

Le jour de l'inhumation, il vit venir, comme lors de la mort de son père, plusieurs fermiers apportant des redevances en nature (poulets, lapins et autres victuailles), et ces mêmes fermiers suivirent le

(1) Droit de vaine pâture. — Droit aux forêts communales. — Impôts proportionnels aux récoltes et en nature (n'entraînant jamais l'emprunt usuraire).

corbillard portant d'une main un gros cierge, de l'autre un ridicule chapeau pointu orné de crêpe, considéré comme la livrée du fermier. Après le repas, qu'il est d'usage d'offrir à tous les assistants d'une inhumation dans les campagnes normandes, M. Mérauvel se trouva seul chez lui. La fatigue de deux nuits de veille, l'ahurissement résultant d'une cérémonie dont les détails matériels avaient été un supplice, le laissaient tellement ébranlé qu'il lui sembla que sa raison s'en allait. Un étrange dédoublement de son être lui permettait de constater qu'il pensait avec une difficulté infinie. Comme un petit enfant, qui répète fébrilement une leçon presque sortie de sa mémoire, il se disait à demi-voix, dans la solitude du salon : que sa femme était partie... que sa mère était morte... qu'il était à la Chênaie, et il se cramponnait à ces quelques certitudes sans pouvoir arriver à une notion plus précise de l'heure présente.

Par une inspiration de brave femme qu'elle était, Victoire, la sœur de lait de M. Mérauvel, lui amena son petit garçon. Le père fut heureux de l'embrasser, ce fut une détente utile.

— M'est avis que vous feriez bien d'aller dormir, fit Victoire, remarquant l'étrange expression de son maître.

Il suivit son conseil et, vaincu par la fatigue, il dormit. Le lendemain matin il s'était ressaisi et, épouvanté au souvenir de son état mental de la veille, il résolut de régler sa vie de manière à fatiguer son corps et à distraire son esprit d'un passé irrémédiable.

III

Son grand jardin fournit à M. Mérauvel une besogne saine et intéressante. Il reprit des mains du vieux père de Victoire la direction de ses propriétés. L'examen de la condition de ses fermiers et des paysans voisins qui étaient comme ses vassaux ne tarda pas à le passionner. Son malheur, *en le désintéressant personnellement de la vie*, lui permit de la juger de plus haut. En quête de repos et d'oubli, il avait quitté l'atmosphère enfiévrée et artificielle de Paris; mais à peine était-il à même d'analyser la vie sociale à la campagne qu'il y démêlait des plaies analogues à celle des villes, quoique moins inquiétantes et plus faciles à observer parce que la population y est moins dense. Il trouva que les grandes réformes accomplies par la Révolution d'il y a un siècle et les bienfaits de la civilisation étaient plus théoriques que réels. Quand il pensait à ses fermiers venant rendre hommage et apporter des vivres pour le banquet des funérailles, il se disait bien que c'est une coutume surannée; mais quand elle aurait disparu, est-ce que ce système consistant à faire solder les plus grosses dépenses par l'ensemble des petites bourses ne subsisterait pas dans l'assiette de nos

impôts ? De même que le salariat industriel et agricole consiste à enrichir un petit nombre de patrons, grâce à une masse d'ouvriers dont les plus heureux peuvent à peine assurer le pain de leur vieillesse, tandis que la grande majorité, quand l'heure de la retraite est venue, ne peut subsister qu'en obtenant, de gré ou de force, une rente de ses enfants. De sorte que la génération d'aujourd'hui pèse sur celle de demain, comme la dette de l'État, toujours croissante, compromet l'avenir.

Et à la campagne, où trouver les progrès accomplis ?... Dans la culture intensive pratiquée par quelques grands propriétaires, parmi les trente mille qui possèdent le tiers de la propriété foncière de toute la France, dix-huit millions d'hectares sur cinquante-trois, tandis que cinq millions de paysans se partagent deux millions et demi d'hectares (1), environ un demi hectare par propriétaire, sans compter ceux qui n'ont rien ?

Et il savait que les tarifs douaniers, les lois qui sont censées protéger l'agriculture, ne protègent que ces gros propriétaires, les seuls qui s'agitent et soient influents ; les autres, les petits... mais on les ignore aussi profondément que leurs besoins !

Ces chiffres, trouvés dans une statistique récente avaient complètement détruit dans l'esprit de M. Mérauvel ce préjugé du progrès quand même, quoique lent, de l'évolution sociale, qui empêche beaucoup de braves gens de se révolter contre les iniquités qu'on ne peut s'empêcher de voir, mais dont on se console en s'imaginant qu'elles vont disparaître, sans que personne s'en mêle, en vertu de cette loi mystérieuse du progrès.

Il se rappelait, quarante ans en arrière, un état social moins civilisé, mais beaucoup plus heureux. On allait moins à l'école, mais dans la même proportion on allait moins au cabaret. On était grossièrement superstitieux, mais on était plus honnête. On avait encore moins d'argent qu'aujourd'hui, mais on pouvait presque s'en passer : le moindre coin de taillis et les haies vives suffisaient au chauffage, les pommiers de l'enclos donnaient des fruits pour l'hiver, du cidre et de l'eau-de-vie que l'on buvait chez soi sans danger; le jardin et un bout de champ donnaient les légumes, le blé, qu'on échangeait contre du pain, et le fourrage pour la vache qui donnait du lait, du beurre et du fromage. On avait encore des œufs, et le jour du marché on achetait le pot-au-feu du dimanche, de l'épicerie et parfois un vêtement contre le produit de beaux fruits, de volailles et de lapins.

Et une famille pouvait vivre avec moins d'un hectare par personne.

(1) Voir Foville : *France économique.*

On allait moins au cabaret parce que l'amélioration de la propriété familiale réclamait tous les instants et donnait au travail un attrait que n'auront jamais les quelques économies que peut faire un ouvrier. Dans les familles, dont les membres trouvaient le travail chez eux, il y avait, à défaut de sentiments très élevés, des traditions de dignité, d'indépendance et d'honnêteté. Tout cela s'en va avec l'absorption de la petite propriété par la grande.

Et M. Mérauvel en voulait à ces paysans qui avaient si mal défendu leur propriété. Un jour qu'il en parlait à un vieillard, un de ceux qui avaient abandonné leur bien à fonds perdu, le vieux lui dit :

— Ça m'a fait deuil, rapport à mes éfants... i' sont partis quéri' la misère dans les villes... mais pisqu'on n'peut pu vivre su' son bien comme autrefois... et qu'i' s'auraient eu peine de me faire une rente !

— N'est-ce pas parce qu'on devient plus dépensier pour la nourriture, les vêtements...? dit M. Mérauvel.

— P't'ête ben qu'on est pu mangeard, pu piaffeux, d'pis qu'on lit les journaux... qu'on va dans les chemins d' fé'... dans les villes, on voi toute sorte d'pacotille, on s'accoutume à acheter... c'est ça qui nos tue, avec les impôts en ergent... pu qu'l'argent roule, pu qu'on d'vient voleux et pu qu'y a d'misère.

M. Mérauvel songeait, en s'en allant, à la profonde pitié qu'inspirerait ce raisonnement à un économiste... mais les économistes n'ont-ils pas toujours uniquement travaillé sur des chiffres et leurs conclusions, très justes en statistique, ne laissent-elles pas à désirer en sociologie ?

Qu'importe qu'un pays ait beaucoup d'argent, fasse beaucoup d'affaires, si cette prospérité se répartit comme est réparti le sol, avec des sommes colossales entre les mains d'une poignée d'hommes, tandis que le plus grand nombre se partage une infime portion de la richesse nationale ?... Et en vérité, pensait-il, la Révolution, après avoir brisé tous les vieux moules, a refait du neuf à la mesure de l'individu isolé, c'est-à-dire d'une abstraction. A cet être imaginaire, on a offert solennellement la liberté... tempérée de quelques millions de lois et de règlements qui en font un des citoyens les plus empêchés du monde. Puis l'égalité : une course proposée à des hommes vigoureux et à des boiteux. La barrière, au départ, a été scrupuleusement ouverte devant tous à la même heure, il y a un siècle. Un coup d'œil jeté sur le panorama de la course donne une idée juste de la valeur du principe ou du moins de la puissance de l'homme, quand il se mêle de décréter l'égalité... Il est vrai que la fraternité faisait aussi partie du programme et, pour mieux l'assurer, on individualisa la propriété, on supprima les corporations et autres institutions qui permettaient aux faibles de bénéficier un peu du voisinage des forts.

Ce tableau d'une société mal équilibrée, mal dirigée, engendrant de jour en jour plus de misère et de crimes, l'absorbait tant que son chagrin personnel ne le dominait plus. Comme la plupart des hommes, le champ de ses préoccupations avait été circonscrit jusqu'alors à ses parents, amis et connaissances. Dans ce petit cercle, sa personne avait eu une importance qui allait s'atténuant à mesure que le sort de la société toute entière l'occupait davantage.

Sa grande propriété, formée de tant d'autres petites, le gênait et, en principe, il était déjà décidé à rétablir l'ancien état de choses. Dans cette pensée, il fit relever toutes les maisons que son père avait rasées et, dans les immenses herbages qui avaient fait l'orgueil du vieux Mérauvel, il fit planter des haies, laissant, autour de chaque maison, l'herbe nécessaire à la nourriture d'une vache. Car, décidément, il voyait le salut dans cette petite propriété, née de la débâcle des assignats. Les paysans avaient pu acheter la terre à vil prix, et là où chacun en eut un morceau, la misère fut à peu près ignorée pendant la première moitié du siècle... Et le vieux n'avait-il pas raison ? La gêne et la misère n'étaient-elles pas revenues avec la génération sachant lire et allant en chemin de fer, c'est-à-dire vendant et achetant au dehors au lieu de consommer et d'utiliser ses produits sur place ? Mais pourtant, affirment les économistes, les échanges sont le sang qui circule et vivifie les sociétés... Ces paysans manient plus d'argent qu'autrefois. D'où vient qu'ils sont plus pauvres ? C'est que la concurrence de la grande propriété, mieux outillée, fait baisser leurs ventes, pendant que l'entraînement qu'ils subissent, sitôt sortis de leur village, les amène à dépenser plus qu'autrefois. Et, depuis qu'ils mangent de la viande et des conserves, qu'ils boivent beaucoup de café, qu'ils fument, qu'ils ont remplacé les bonnes grosses étoffes faites à la main par les produits plus jolis, moins solides, des machines, en sont-ils plus heureux ?... Certes non. En revanche, ils ont enrichi les fabricants et les gros marchands de bestiaux qui, leur fortune faite, viendront acheter une de ces grandes propriétés qui sont, pour le paysan, un ennemi autrement redoutable que les châteaux d'autrefois.

On ne supprimera pas la grande industrie, pensait M. Mérauvel ; et son pendant, la culture scientifique, quoique plus en retard, gagne chaque jour du terrain. Ce sont d'ailleurs des progrès authentiques, et si aujourd'hui elles font plus de mal que de bien, c'est à l'organisation sociale qu'il faut s'en prendre... Il n'est peut-être pas d'institutions capables de supprimer complètement l'inégalité des fortunes, conséquence de l'inégalité des forces et des aptitudes individuelles ; mais ne pourrait-on pas limiter l'empiètement des forts sur les faibles, préserver ceux-ci d'une misère complète, en réservant le sol comme un bien national réparti également à tous et inaliénable ?

M. Mérauvel creusait cette idée sans se dissimuler qu'une pareille réforme ne pouvait sortir que d'une révolution. Mais le désir d'être un précurseur, de laisser une théorie en action à titre de modèle, s'empara fortement de son esprit. Il ne tarda pas à s'avouer que le premier pas à faire, pour se bien pénétrer de l'état social qu'il rêvait, était de supprimer le luxe et le superflu dans ses habitudes, non pas qu'il espérât les voir disparaître de la vie des hommes, mais il les considérait dès lors comme un exemple dangereux et avait hâte de se convaincre qu'on peut fort bien s'en passer.

Un jour il annonça à Victoire qu'il allait se retirer dans une maison de paysan, en bas de l'avenue du château, et qu'il y vivrait avec son petit garçon et elle pour le soigner.

— Et puis... l' château... qué qu' vos voulez en faire, bégaya Victoire suffoquée de surprise ?

— Le château... fit M. Mérauvel, un peu contrarié par ces questions qu'il n'avait pas prévues ; mais tu vois bien que le château est trop grand pour un homme seul... je le donnerai à la commune qui n'a ni mairie, ni école convenables ; puis, dans les étages, on pourra mettre des lits pour les pauvres qui passent...

— Des rôdeux dans l'château ! s'écria Victoire indignée.

— Cela t'étonne, ma fille ? Pourtant tes grands-parents auraient pu te dire que cela se faisait autrefois dans les châteaux et les couvents... Chaque commune devrait loger, chauffer et restaurer les pauvres qui passent et qui seraient ainsi moins tentés de commettre des crimes...

D'un ton qui coupait court à toute observation, il ajouta :

— Je vais t'indiquer ce qui est à transporter dans la petite maison et j'entends y vivre comme vivent les paysans ici.

IV

Dès le lendemain, M. Mérauvel se trouvait installé dans sa chaumière. Il partagea son temps entre ses livres et le travail de la terre. Il comptait élever son fils de la manière la plus rustique, il l'accoutumerait de bonne heure à ce travail manuel dont la fatigue est le meilleur régulateur du trop plein de vie de la jeunesse.

Après quelque temps d'étude, il alla soumettre à un notaire le projet de donation qu'il comptait faire à la commune : outre le château, deux cent cinquante hectares de bois, prés et champs. Et voici comment il voulait qu'on en usât : la répartition devait être faite à raison d'un hectare par personne à tous ceux qui ne possédaient rien. Ceux qui possédaient moins d'un hectare avaient droit à un appoint pour le compléter. Ces propriétés seraient inaliénables, devant retourner à la commune en cas de mort sans enfants. Quand, au contraire, une famille s'accroissait, chaque enfant nouveau donnait droit à un nouvel hec-

tare. Cet enfant devenu adulte, marié ou non, avait le droit de cultiver son hectare à son compte, ou de le louer pour se livrer à un autre travail. Mais l'économie du projet encourageait, au contraire, l'association entre parents et enfants et entre voisins. Une somme d'argent, comprise dans la donation, était affectée à l'entretien et au renouvellement de machines agricoles mises à la disposition de tous. Le cas où certains de ces terrains seraient consacrés à des établissements industriels était prévu. Les propriétaires de ces terrains toucheraient un fermage et un dividende. Tout individu achetant de nouvelles terres perdrait son droit à l'hectare communal. Les portions étaient établies de manière à ce que chacun eût un coin de bois, de pré et de champ. Les échanges étaient autorisés et consacrés par une simple déclaration à la mairie (1).

Tout ce projet était élaboré minutieusement. La lecture en fut assez longue. De temps à autre, le notaire considérait M. Mérauvel par dessus ses lunettes. Quand il eut fini, il se frotta les mains longuement; puis, affectant encore de regarder ce qu'il venait de lire, il prononça d'un ton insidieux :

— N'avez-vous pas un fils ?

— J'avais prévu la question, fit froidement M. Mérauvel ; j'espère amener mon fils de plein gré à mes idées, mais il aura le choix ; il me reste assez pour le faire riche, s'il le préfère.

— S'il le préfère !... ne put s'empêcher de répéter le notaire avec un léger sourire ; mais, reprenant aussitôt sa gravité professionnelle, il assura qu'il avait besoin d'étudier le projet avant de se prononcer sur sa validité et il le garda.

Quelques jours après, M. Mérauvel, en blouse et en sabots, était en train de bêcher son jardin, quand il vit s'avancer un vieux monsieur très bien mis, qu'il reconnut pour un frère de sa mère. Il y eut un moment de gêne ; mais l'oncle, affectant de ne pas remarquer le costume de son neveu, lui demanda des nouvelles de sa santé.

Je n'ai jamais été aussi bien de ma vie, dit M. Mérauvel, les habitudes rustiques me conviennent tout à fait... voulez-vous entrer ?... c'est là que j'habite... j'ai abandonné le château dont l'entretien était pour moi un souci sans compensation...

Et il exposa les avantages de sa nouvelle vie avec tant d'aisance et de calme que le vieux monsieur en fut déconcerté. Il avait compté que sa présence troublerait son neveu et le disposerait à écouter les remontrances qu'il venait lui faire, averti par le notaire. Mais voilà que c'était lui qui cherchait ses arguments et, ne trouvant aucun rai-

(1) Comme ils pourraient l'être de commune à commune, si tout le territoire français était ainsi réparti.

sonnement à objecter à son neveu, il se contenta de l'informer que ses extravagances étaient un sujet de risée.

— Vous voulez sans doute parler de la vie assez déréglée que je menais avant de me marier?... c'était en effet scandaleux et j'en ai gardé une impression de dégoût... au reste, ce genre de vie, vous le connaissez, vous a-t-il donné de grandes satisfactions ?...

Devant cette allusion directe à de retentissantes fredaines et à sa fortune fortement ébréchée, le vieux beau se cabra et prononça d'un ton sec :

— Il ne s'agit pas de moi, mais de vous et de votre enfant.

— Pardon, mon oncle ; je n'ai pas eu l'intention de vous blesser, mais quand on a largement usé de la vie comme nous l'avons fait, cela devrait au moins servir à la juger ; je faisais appel à votre bonne foi.

— Mon pauvre garçon, fit l'oncle avec pitié ; avez-vous donc perdu tout sens commun ?... Vous faites appel à mon expérience ; eh bien ! laissez-moi vous rappeler un mot historique tel qu'on n'en a jamais prononcé de plus juste ni de plus sincère : c'était sous Louis-Philippe, un député venant d'entendre un discours d'avant-garde dit : « Voilà qui modifiera mes opinions, mais ma conduite, jamais ! » L'humanité s'est toujours partagée en deux camps : celui des conservateurs que rien ne peut ébranler ni dans leurs opinions, ni dans leur conduite ; et celui des progressistes qui changent d'opinion d'après les théories à la mode, mais qui se gardent de les appliquer... Mon Dieu ! je ne dis pas que ces théories n'aient abouti à quelque vote... être désintéressé aux frais de la nation, cela se voit encore, sans aliénation mentale...

— Tandis que mon projet, car je vois qu'on vous l'a communiqué, est l'œuvre d'un fou ?

— Vous l'avez dit, fit le vieux monsieur en se levant, et un peu gonflé de son rôle, il ajouta d'un ton d'autorité : je n'ai plus qu'à vous prévenir que nous allons vous faire interdire, si vous ne quittez au plus tôt votre rôle d'opéra comique.

La lutte entre M. Mérauvel et son oncle dura toute une année. Et le bon sens bourgeois remporta pleinement la victoire. Les témoignages avaient été accablants et ces mêmes paysans dont M. Mérauvel avait voulu assurer l'avenir convinrent naïvement qu'ils le considéraient comme un fou. Victoire, convaincue qu'elle agissait dans l'intérêt de son maître, contribua surtout à faire douter qu'il fût dans son état normal depuis la mort de sa femme.

M. Mérauvel, dûment pourvu d'un tuteur, dut renoncer à exécuter ses théories ; il s'efforça de les propager par la plume pendant que son vigilant tuteur ménageait à son fils les moyens de passer, quand il serait adulte, par les mêmes expériences et les mêmes regrets que son père.

L. Pene-Heutte.

UNE SOCIOLOGIE POÉTIQUE (1)

Pour qu'une œuvre philosophique sorte, dès son apparition, du domaine restreint des spécialistes et atteigne le public, il est nécessaire qu'elle présente certains agréments particuliers, qu'elle offre aisément aux lecteurs une érudition facile.

La *Cité moderne,* de M. Jean Izoulet, a eu ce destin d'attirer l'attention de tous, de susciter des polémiques, d'intéresser même à son sort grands et petits journaux de fort tirage.

Avant l'apparition du volume, avant même la soutenance en Sorbonne, car il s'agit d'une thèse de doctorat, on menait grand bruit dans les milieux universitaires autour de l'œuvre et de l'auteur. Devant ses juges, M. Izoulet fut brillant à ce point que l'enthousiasme de l'auditoire le gênait et qu'il dut faire passer, sur les bancs de l'amphithéâtre, de petits papiers où il remerciait des bravos en invitant à les modérer « dans son propre intérêt ».

Le soir, j'entendis des jeunes gens dire leur admiration pour une telle éloquence. L'un d'eux même prononça le nom de Michelet.

La rhétorique ingénieuse de M. Izoulet, le feu de son accent, la clarté de ses exposés, avaient charmé ses auditeurs. Ne seraient-ce point aussi ces qualités de surface qui captivent les lecteurs et font le succès de son livre ?

M. Izoulet est un orateur passionné jusqu'à la fièvre. Il se sent le devoir de faire descendre dans nos cœurs la vérité dont il se croit dépositaire et se déclare prêt à donner « peu de chose, sa vie par exemple », pour sauver le monde. Il sait notre société injuste et illogique ; il nous montre le salut dans une cité de l'avenir, qu'il est, paraît-il, le seul à concevoir... Tout cela est chaud, vivant, entraînant, éloquent même, et l'on tourne les pages avec intérêt pour atteindre à une conclusion qui fuit sans cesse. Cela passionne, étonne souvent par une certaine ingéniosité, mais ne convainc jamais. La rhétorique y supplée à la logique. C'est un grand souffle qui passe et se perd

(1) La *Cité Moderne,* chez Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain. — 10 fr.

à l'horizon, quelque chose comme un chant dont les paroles seraient perdues.

Les merveilleux *Blasphèmes,* de Jean Richepin, m'avaient laissé, dans un autre ordre d'idées, cette même impression. Dès les premiers vers, le poète annonce qu'il va à jamais exterminer les dieux, qu'il veut vider du son qui les gonfle ces poupées démodées, et consciencieusement, avec des épithètes colorées de romantique, il injurie en des rhythmes sonores les habitants de l'Olympe et des divers Paradis. Puis, au milieu du volume, brusquement le ton change. Le poète est satisfait : il déclare avoir brisé les idoles et entonne un chant d'allégresse. En réalité, il s'est borné à affirmer qu'il allait écraser les dieux, et qu'il les avait écrasés. Au moins a-t-il l'excuse d'avoir écrit de belles strophes ; puis, la poésie ne s'accommoderait guère de cette précision mathématique du raisonnement que l'on doit exiger d'une thèse de philosophie.

M. Izoulet, lui, ne s'est pas donné pour but de nous émouvoir, mais d'établir une *Métaphysique de la sociologie.* Pour cela il part d'un fait essentiel : « L'âme, dit-il, est fille de la cité. » C'est l'association qui crée la raison en l'homme. L'évolution biologique a créé la pensée animale ; l'évolution sociale enfante la pensée humaine. — Voilà une hypothèse précise et belle ; mais il doit à ses lecteurs et à lui-même d'en démontrer l'exactitude, sinon, à quoi bon nous exposer dans ses détails un rêve qui n'a même point pour lui l'excuse d'animer une œuvre d'art ? Pourquoi, lorsqu'il s'agit de *prouver,* M. Izoulet se contente-t-il de faire de grands gestes et sous diverses formes éclatantes d'affirmer la même idée ?

« L'histoire est la genèse de la cité, nous dit-il. Et la genèse de la cité, c'est la genèse de l'âme.

« Oui, Psyché, chaste fille de Dieu, c'est toi qui t'enfantes à l'existence supérieure, en construisant la cité sainte, à travers cet effrayant chaos de feu et de sang qu'on appelle l'histoire. »

Certes, la phrase est ample et cadencée à souhait, mais le moindre petit argument ferait bien mieux notre affaire.

Ce goût pour le redondant, cette emphase, gênent l'auteur comme un vêtement trop somptueux. Les petits faits accumulés, les analyses minutieuses manquent de lyrisme et M. Izoulet sacrifie au lyrisme. Le livre, il est vrai, y gagne un ton passionné qui est un de ses grands attraits.

Il en a un autre essentiel qui, comme le précédent, tient au tour d'esprit du philosophe. M. Izoulet est un brillant orateur, même quand il écrit ; il est aussi un remarquable professeur et sa thèse s'en ressent.

En la lisant, on a cette impression que l'auteur a toujours peur

de n'être pas compris. Il ne retient des idées que l'essentiel, le met en lumière, le répète sous les formes les plus diverses, ne craint pas, pour mieux s'imposer à l'esprit du lecteur, d'user d'artifices de typographie. Il multiplie les titres, les sous-titres, les subdivisions, les alinéas, les blancs, son texte est tout parsemé d'italiques, de guillemets, de tirets. Il décompose les mots eux-mêmes pour en mieux faire saisir le sens : il écrit *i-gnorance* et *in-gratitude*. Avec cela un singulier amour de la symétrie. A la fin du livre, on trouve rassemblés *dix principaux obstacles, dix principaux arguments, dix principaux auxiliaires, dix principales conclusions*.

Quant aux théories, d'ailleurs exposées d'une manière lumineuse, elles se réduisent toujours à deux ou trois points qui contrebalancent un nombre égal de propositions d'une doctrine adverse. Le double exposé achevé, M. Izoulet fait un « bilan » des vérités et des erreurs, puis « se résume » et « conclut ».

Ajoutez que les mêmes idées reviennent sans cesse, à propos des questions les plus diverses, et vous conviendrez que si on ne comprend pas, il faut avoir l'esprit étrangement fermé.

La *Cité moderne* est un livre clair comme un précis à l'usage des lycéens, une sorte de recueil méthodique de modèles de dissertations. Précieuse œuvre de vulgarisation, c'est peut-être moins exactement la « découverte scientifique » dont parle son auteur.

A ces agréments s'en joignent d'autres moins importants, certes, mais qui doivent être signalés.

Des préoccupations artistiques, littéraires, hantent l'esprit de M. Izoulet. De loin en loin, et sous couleur d'exemples à l'appui de sa thèse, il se laisse aller à des confidences sur lui-même, ses goûts, ses admirations. Il nous parle de ses voyages en Angleterre, de « son » Quercy, de la joie qu'il trouve à pousser la charrue ; il nous conte un match de foot-ball, nous dit les détails d'une longue station qu'il fit auprès d'une marchande de poissons pour l'entendre crier, nous décrit des tableaux, cite pêle-mêle Lamartine, Victor Hugo, Pierre Dupont, Maeterlinck, Musset, un « jeune poète contemporain » et M. Brochard.

M. Izoulet, orateur brillant, ingénieux professeur est aussi un fin lettré et un causeur charmant. Sa philosophie est aimable et d'aspect souriant, mais la sécheresse de la précision l'effraie trop.

Benoît Malon, le docteur Pioger surtout, ont sur la sociologie émis des idées semblables à celles que développe la *Cité moderne*. Leurs noms n'y sont même point cités. C'est un oubli plus fâcheux que n'eût été celui de telle description de Bayreuth ou de telles réflexions sur l'Opéra de Paris.

*
* *

Nous avons essayé de dégager de l'œuvre les raisons tout extérieures de son succès, raisons qu'elle doit au tempérament de son auteur. Il sera plus aisé maintenant d'examiner en elles-mêmes les idées, les affirmations qu'apporte la *Cité moderne*. Dans ce gros livre, à travers un réseau de paragraphes, sous un amoncellement de métaphores, apparaissent quelques notions simples, une belle conception de l'univers et de la vie.

Pour M. Izoulet, c'est de l'association que dérive toute pensée, toute existence supérieure. Les cellules associées ont, à travers l'immense évolution biologique, formé des animaux, et cela, grâce à la division du travail, à la spécialisation de quelques-unes d'entre elles à des besognes déterminées. Certaines enregistrent « comme un bureau d'opticiens » les impressions lumineuses et sont les yeux, d'autres ont pour fonction d'assimiler les aliments et deviennent l'estomac. Mais cette coordination nécessite une certaine subordination : le système nerveux prend la direction du corps.

Ainsi l'intelligence primitive de l'animal est, selon M. Izoulet, fille de l'association. De même, affirme-t-il, pour la raison de l'homme qui, selon une des heureuses formules du livre, « n'est pas un dieu déchu, mais un animal arrivé. » La société humaine n'est pas autre chose qu'un organisme supérieur, un *hyperorganisme*. De là deux affirmations : d'abord, *la raison est fille de la cité*, elle est en l'homme cette part du général, du divin qu'il doit à tous ; puis, de même que dans tout corps, un cerveau doit diriger la masse des autres cellules, une « élite » doit gouverner la cité.

Pour cette dernière affirmation nous avons eu l'occasion, à propos notamment de M. Henry Bérenger et de son *Aristocratie intellectuelle*, de dire comment un des buts mêmes du socialisme était, en permettant le développement intégral de tous, de fortifier ce groupe de savants et d'artistes par qui l'humanité *formule* ses pensées et ses rêves.

Entendons bien qu'il ne s'agit point de former une petite caste autoritaire et méprisante. L'élite n'est que la réunion d'artisans plus spécialisés et dont, sur certains points déterminés, on a avantage à suivre les conseils.

Sur cette question M. Izoulet subit l'influence de Carlyle dont il a publié le beau livre *les Héros*, précédé d'une éloquente préface. La foule elle-même a des instincts, des passions, des volontés, confus, il est vrai, mais dont l'homme de génie n'est guère que l'interprète. Celui-ci, mieux doué, vibre aux moindres frissons de l'univers, il est comme un miroir qui renvoie en les concentrant les rayons qu'il

reçoit. L'être tout entier pense et non pas seulement les cellules cérébrales qui ne sont que des instruments. Sans les veines qui y portent la vie, le cerveau n'élaborerait pas la pensée. De même, la foule collabore aux chefs-d'œuvre : c'est la Grèce qui conçut l'Iliade.

Ce qui, dans la thèse de M. Izoulet semble vraiment nouveau, c'est cette idée, capitale selon lui, que *l'association crée la raison*. Malheureusement, il se contente de cette formule. Il nous parle bien quelque part de l'étayer sur des preuves « d'après les méthodes de Bacon et de Mill ». Il nous donne même la formule, il énonce les trois propositions à établir :

1° Là où il y a « association », il y a « âme » ;

2° Là où il n'y a pas « association », il n'y pas « âme » ;

3° Comme varie l' « association », ainsi varie l' « âme ».

Mais c'est tout ; et plus loin, quand il répond par avance à certaines objections possibles, M. Izoulet se défend en disant : « Ce livre est une hypothèse ». Suit un éloge de l'hypothèse et de ceux qui en font usage. « Les trouveurs de sources, dit-il, les chercheurs d'or, les grands détectives même, les intuitifs scientifiques et les prophètes politiques, ce sont tous là des hommes de divination, d'inspiration, d'illumination. Et leur devise à tous, c'est le mot si connu : « Je n'en sais rien, mais j'en suis sûr ! » — Devise au moins peu scientifique. Et M. Izoulet termine ainsi sa défense : « J'estime à cent ans au moins le temps nécessaire, je ne dis pas pour vérifier complètement et définitivement, mais pour mettre hors de doute la vérité certaine que mon livre résume et formule ainsi : la raison est fille de la cité. » C'est là sortir d'embarras à la façon de ces romanciers qui, à bout d'épithètes, renoncent à une description en parlant d'un « spectacle que les mots ne sauraient rendre ».

M. Izoulet, à l'appui de sa thèse, nous recommande la foi : c'est peu.

Ce qu'il y a d'excellent dans la *Cité moderne*, nous l'avons déjà indiqué à propos d'un article de la *Revue de Paris* où l'auteur résumait sa doctrine, c'est une exposition très claire de théories trop peu connues. De la solidarité physique, M. Izoulet conclut à la façon du docteur Pioger à la solidarité morale, il laisse de côté la vieille métaphysique individualiste et fait dans l'être humain la part large à l'être social ; avec beaucoup de netteté, il établit l'étroite dépendance des hommes entre eux, il montre le lien organique et moral qui les unit.

Ainsi, en développant selon leur logique chacune de ces idées, il aurait dû aboutir à une critique de la « cité » actuelle basée sur l' « argent » et à l'expression du désir de la « cité » nouvelle basée sur l' « association », la solidarité.

M. Izoulet se contente de la seconde proposition et croit, en l'affirmant, être très révolutionnaire... Sa voix forte l'effraie lui-même. Il a trop le respect de l'autorité établie, il admire trop les Anglais, toujours prêts « à prêter main-forte au policeman », il est trop partisan, sans se préoccuper de savoir s'il n'est point aujourd'hui des lois économiques qui la contrarient, de cette hiérarchie qui de l' « ouvrier méditatif, soucieux, fait un contre-maître d'abord, et un patron plus tard » : on ne perquisitionnera pas de sitôt dans son cabinet de travail.

Dans l'*Œuvre,* un des plus beaux romans de Zola, il est une curieuse silhouette d'artiste mi-bohême et mi-bourgeois. Par un habile mélange d'anciens et de nouveaux procédés, il sait flatter le goût du public pour le nouveau en même temps qu'il ménage ses habitudes traditionnelles ; aussi, ses tableaux se vendent, il devient célèbre, et sincèrement se croit un novateur.

Que M. Izoulet me pardonne de citer cet exemple, mais, d'entière bonne foi et sans y prendre garde, il paraît imiter ce peintre. Au reste, cette timide hardiesse a été très finement caractérisée par Georges Renard dans un feuilleton de la *Petite République* (1).

*
* *

Je ne laisse point ce livre sans regrets, mais à quoi bon discuter les détails d'une supposition, d'une hypothèse. Très franchement, on y trouve exprimé avec force et éclat parfois, l'amour du beau, du juste et le désir du mieux.

C'est l'intéressante imagination d'un esprit distingué, mais qui déconcerte dans le domaine précis de la science où la logique ne doit pas céder à l'enthousiasme.

Quant à M. Izoulet, plus habile à séduire qu'à convaincre, peut-être est-ce un poète qui s'est trompé de route ?

PAUL LAGARDE.

(1) 7 mai 1895.

LE FÉDÉRALISME

ET LA QUESTION D'ORIENT

La mort de Stambouloff, l'insurrection en Macédoine, les dépêches incomplètes que publient chaque matin les journaux sur la « situation en Orient » attirent de nouveau l'attention vers l'état politique instable de la péninsule balkanique.

Il nous a semblé opportun en ce moment de revenir sur une conférence déjà lointaine, dont nous avons signalé l'importance il y a quelques mois. Le but de cette manifestation était de proclamer la nécessité, dans l'intérêt de la paix générale, d'une Confédération qui relierait les divers peuples balkaniens et leur assurerait la liberté intérieure par l'indépendance extérieure.

Cette réunion fut provoquée au Grand-Orient par les soins de la Ligue pour la Confédération balkanique avec le concours de la Ligue internationale pour la paix et la liberté. Sa signification est grande et par les tendances qu'elle affirme — les divers peuples intéressés y avaient des représentants — et par les idées qui y furent émises et que nous voulons indiquer.

L'unanime désir de tous ces hommes assemblés (Grecs, Roumains, Serbes, Bulgares, Arméniens, etc.), est d'ailleurs très précis et se traduit par deux articles des statuts de cette Ligue pour la Confédération balkanique que préside notre ami P. Argyriadès.

Art. 2. — Le but de la Ligue est de poursuivre la réalisation d'une Confédération de tous les peuples de l'Europe Orientale et de l'Asie Mineure.

Art. 3. — Ces peuples s'énumèrent ainsi : 1° la Grèce avec l'île de Candie; 2° la Serbie avec la Bosnie herzégovine; 3° la Bulgarie; 4° la Roumanie; 5° le Monténégro; 6° la Macédoine et l'Albanie qui formeraient un état libre et fédératif; 7° la Thrace avec Constantinople comme ville libre et siège des délégués des États confédérés; 8° l'Arménie et l'Asie Mineure avec les îles de son littoral.

*
* *

La conférence est présidée par Magalhaës Lima, l'éminent socialiste portugais, directeur du *Seculo,* de Lisbonne, l'auteur d'un beau livre sur la « Fédération ibérique ». A ses côtés prennent place MM. Em. Arnaud, président de la Ligue pour la Paix et la Liberté, M. de Hérédia, P. Argyriadès, Louis Macon et D. Papasouglou.

M. Magalhaës Lima, en ouvrant la séance, s'excuse d'être obligé à se borner aux généralités, manquant, affirme-t-il, d'aisance à s'exprimer en français. Et vraiment sa précision l'a démenti.

« C'est dans la fédération, a-t-il dit, que réside le vrai fondement de la paix. Peuples fédérés équivaut à peuples solidaires. Dans les sociétés modernes, il y a deux sortes de guerres : la guerre de l'homme contre l'homme, due à l'exploitation capitaliste et la guerre des peuples contre les peuples, due à la fureur militariste. Pour supprimer la guerre de l'homme contre l'homme, il faut solidariser les travailleurs; pour supprimer la guerre des peuples contre les peuples, il faut solidariser les nations.

« C'est pourquoi j'ai toujours réclamé dans mon pays la fédération ibérique.....

« La fédération c'est la République perfectionnée, élargie, étendue. Être républicain et socialiste et n'être pas fédéraliste, c'est une contradiction, une absurdité. La fédération est une idée essentiellement républicaine et socialiste et voilà pourquoi je n'ai jamais pu concevoir un républicain ou un socialiste qui ne fût, en même temps, un fédéraliste convaincu.

« Dans nos temps, on parle beaucoup de la fraternité. Seulement, on la pratique très peu. L'idée fédéraliste n'est autre chose, au fond, que l'expression de la fraternité humaine, et la fraternité, dans le sens large et élevé du mot, exclut toute idée étroite, égoïste, sectaire, chauvine..... »

Après avoir cité l'exemple des États-Unis et de la Suisse, l'orateur montre au Brésil les résultats du fédéralisme :

« Les divers États, dit-il, ont augmenté leurs revenus. Certains même, comme ceux de Minas et de Espirito Santo, ont fait ce que le gouvernement de l'Union n'aurait pu faire : ils ont contracté des emprunts à l'étranger, à Londres et à Paris, parfaitement garantis.

« Encore un autre fait digne d'être remarqué : la révolution de Rio ne s'est pas fait sentir dans les autres États de l'Union, à l'exception de Rio Grande où la révolte avait déjà éclaté.

« C'est cette *unité dans la variété,* cette *autonomie dans la solidarité,* qui caractérise toutes les fédérations.

« La décentralisation des revenus a produit une renaissance de la vie municipale.

« Nous en avons un exemple frappant dans la commune de Juiz de Tora (État de Minas). Elle avait, sous la monarchie, un budget de quarante contos de reis. Avec le système fédératif, ce budget a décuplé dans l'espace de quatre ans. Aujourd'hui cette commune a un revenu supérieur à six cents contos.

« Avec les revenus, on a décentralisé aussi les services publics. L'instruction primaire, l'hygiène, les voies de communication y ont gagné beaucoup. Nous n'avons pas de statistique, mais nous pouvons affirmer que, dans les États les plus avancés, « le nombre des écoles a doublé ».

M. Lima, après avoir indiqué certains symptômes fédéralistes qui se manifestent dans divers pays, notamment en Australie et en Italie, cite à l'appui de sa thèse l'opinion du docteur Letourneau et de M. Novicow; il termine enfin, au milieu des applaudissements, en s'écriant, au nom de l'assistance :

« Nous émettons des vœux sincères et ardents pour le fédéralisme, cet idéal de paix et de justice entre les hommes ! »

P. Argyriadès se lève ensuite et, avec une grande netteté, fait l'historique de l'idée d'une confédération balkanique, dans le discours suivant qui est à la fois un programme et un document :

Mesdames et Messieurs,

L'idée d'une confédération des diverses contrées composant autrefois — et certaines encore aujourd'hui — l'Empire ottoman, n'appartient pas à la Ligue qui a organisé la conférence de ce soir. Elle était déjà vivante dans l'esprit de tous les hommes politiques et de tous les publicistes qui se sont occupés de la question d'Orient.

C'est que la solution de la question d'Orient par une confédération s'impose à tout esprit éclairé : on ne peut trouver une solution plus logique, plus politique et plus favorable à la paix européenne.

Cette solution a été proposée dès la naissance de cette épineuse question d'Orient qui a été fertile en révolutions et en guerres dévastatrices.

C'est d'abord Rigas Feraios, le Tyrtée de la révolution grecque, qui la prêche dans ses chants enflammés. Ce martyr de la liberté, imbu des idées de la Révolution française et abhorrant la tyrannie des sultans, exhortait à la révolte contre leur oppression, non seulement les Grecs, les Roumains, les Serbes, les Bulgares, les Monténégrins, les Macédoniens, mais aussi les Turcs, les engageant à s'affranchir de la tyrannie absolue et dégradante qu'ils subissaient et de s'entendre, pour vivre, en frères libres et fédérés.

Depuis, le grain a germé et les publicistes les plus renommés, les écrivains les plus désintéressés ont préconisé l'idée d'une confédération balkanique. Nous pouvons citer, parmi les plus connus, des publicistes européens : Michelet, Louis Blanc, Quinet, Lamartine, Saint-Marc de Girardin, Cattaneo, Garibaldi, Charles Lemonnier, Victor Hugo, Gambetta, le général Turr, notre éminent président Magalhaës Lima, Émile Arnaud, etc.

Puisque nous parlons du général Turr, qu'il nous permette de citer quelques phrases de l'article qu'il a publié en 1877 dans la *Revue des Deux-Mondes* en faveur d'une confédération balkanique et qui fit grande sensation :

« En allant du Danube vers l'Archipel, ayant la mer Noire d'un côté, la Drina et l'Unna de l'autre, nous rencontrons, outre les Osmanlis, trois peuples distincts, ayant chacun leur langue, leurs mœurs, leur histoire, leurs tendances politiques et sociales. Ces trois groupes sont les Slaves, les Grecs et les Albanais. Les Slaves, composés des Serbes bosniaques, des Herzégoviniens et des Bulgares, au nombre de plus de sept millions, forment une masse compacte qui aspire sans cesse à l'indépendance, penchant, pour arriver à son but, tantôt vers la Russsie, tantôt vers l'Autriche. Pour éviter de continuels déchirements, il faut laisser les Slaves de la Turquie se constituer en une confédération indépendante. »

Mais ce ne sont pas seulement ces individualités qui ont préconisé la réalisation de cette confédération. Plusieurs congrès de la Ligue internationale de la Paix et de la Liberté ont apporté à cette grande idée l'appui de leur autorité.

La Ligue internationale de la Paix s'est, en effet, prononcée sur la question d'Orient dans ses congrès de Lausanne (1869), de Genève (1876, 1877 et 1886).

Voici, du reste, en quels termes elle s'est exprimée le 12 septembre 1886 :

La Ligue internationale de la Paix et de la Liberté manquerait à son premier devoir si, dans la crise que traversent en ce moment les jeunes États de la presqu'île balkanienne, elle ne faisait entendre sa voix. Ces États, même ceux que les convoitises des empereurs ne semblent point menacer immédiatement, courent tous les plus grands dangers. A peine délivrés de l'asservissement, les voilà livrés à des intrigues qui mettent en péril leur libre développement aussi bien que la paix de l'Europe. Leur intérêt particulier se confond avec l'intérêt général de tous les peuples. Leur cause est celle de toutes les nations. La Ligue s'adresse donc à l'opinion publique du monde civilisé, aux hommes d'État de tous les pays qui ont une part dans la direction de la politique européenne, aux peuples balkaniens et à leurs souverains, et les conjure d'obvier à ce menaçant état de choses.

Le moyen le plus sûr et le plus efficace de se soustraire aux convoitises malsaines serait celui d'une organisation fédérative sanctionnée par une neutralisation garantie par l'Europe. Tel est l'idéal, tel devrait être le but des efforts des peuples balkaniens et de tous les cabinets soucieux de l'équité.

Comme vous le voyez, d'immenses progrès ont été faits, se font de plus en plus et aujourd'hui deux personnes ne peuvent parler de la question d'Orient et de l'intérêt général qu'elle présente, sans tomber d'accord pour reconnaître que la Confédération est la seule solution de ce grand problème politique.

L'idée de la Confédération est très avancée, même dans les faits. Plusieurs tentatives d'entente ont eu lieu déjà entre différents hommes politiques de la Serbie et de la Grèce, de la Bulgarie et de la Roumanie, etc..., et des comités permanents se sont formés un peu partout : à Athènes, à Bucarest, en Suisse et en Angleterre.

Déjà, en 1873, un comité, dont je faisais partie, s'était constitué dans ce but d'entente. Je fus délégué avec deux amis pour aller demander le patronage de Victor Hugo, Louis Blanc et Gambetta, qui tous étaient très sympathiques à notre idée.

La Confédération s'impose pour plusieurs raisons :

D'abord, c'est par une fédération seulement que les peuples de la péninsule balkanique et de l'Asie Mineure pourront conserver leur indépendance et leur autonomie.

C'est par elle aussi que l'avenir pacifique des peuples peut être garanti, ainsi que l'équilibre européen qui est nécessaire pour tous les progrès politiques et sociaux.

Cette question d'Orient, en effet, ne doit pas être considérée sous son aspect local, il faut surtout l'envisager au point de vue général et européen.

Talleyrand disait déjà à son époque : « le centre de gravité du monde n'est ni sur l'Elbe, ni sur l'Adige, il est là-bas aux frontières de l'Europe sur le Danube. »

Quelles que soient les dispositions de nos hommes politiques actuels et leurs sympathies, ils doivent penser toujours à l'avenir qui peut réserver à leurs pays, non seulement des surprises désagréables, mais de véritables dangers.

Il faut donc que dans l'intérêt même de l'Europe une grande confédération des États du Bosphore se forme, et que tous les États européens prêtent leur concours pour sa réalisation, qui mettra fin à toutes les convoitises et à tous les inconvénients de l'incertitude.

Nous qui venons de fonder une ligue pour poursuivre la réalisation de la Confédération balkanique, nous l'avons fait naturellement dans l'intérêt de toutes les populations qui la composeront et non pour créer une hostilité quelconque contre telle ou telle puissance européenne. Nous voulons d'abord, par notre propagande, faire cesser parmi les populations balkaniques certains préjugés qui les divisent au grand détriment de leurs intérêts politiques, économiques et sociaux, et arriver à créer ensuite une entente salutaire pour donner naissance à la Confédération désirée, basée sur la cordialité et la solidarité de tous, et pouvant se défendre contre toutes espèces d'invasion étrangère, fût-elle persane ou mongole, pour ne pas parler d'autres, et de plus certaines.

Nous ne voulons pas prévoir à priori les ennemis éventuels des populations balkaniques, mais nous voulons qu'il se forme une Confédération inspirée des meilleurs sentiments à l'égard de ses voisins, assez forte cependant pour qu'aucun ambitieux conquérant ne puisse en avoir raison.

Deux obstacles existent aujourd'hui pour que la grande Confédération des Balkans ait lieu sans difficulté. C'est d'abord l'hégémonie des sultans, puis la question macédonienne.

Or, ces deux obstacles sont appelés à disparaître à bref délai.

En effet, la fin du régime absolutiste des Turcs n'est plus qu'une question de temps. Avec nous ou sans nous, ce régime croulera fatalement. Il ne nous reste qu'à activer sa chute par notre propagande.

« Les Turcs sont campés en Europe », a dit un grand écrivain. Cela est vrai. L'une des contrées les plus belles, les plus fertiles du monde, est devenue leur proie. Un sol d'une fécondité sans exemple, un ciel d'une inaltérable pureté, un large fleuve aux eaux puissantes, une capitale, mise entre l'Europe et l'Asie comme un trait d'union entre les deux plus anciennes civilisations du globe, les clés de cette Méditerranée qui fut le théâtre des plus grandes scènes de l'his-

toire, et qui est le centre du mouvement commercial; sur ce sol, devant ce spectacle, les Turcs se sont accroupis.

Vainement le progrès les a-t-il sollicités au mouvement et à la vie; vainement le monde s'est-il développé autour d'eux; ils sont restés comme un anachronisme permanent, cantonnés dans l'abrutissement et la barbarie de leurs premiers âges.

Un homme d'esprit disait avec raison que telle est l'indifférence générale du gouvernement turc qu'il attend de voir les autres peuples voyager en ballon pour établir, chez lui, des routes carrossables.

Au point de vue politique, c'est le Deux-Décembre en permanence dans l'empire turc, disait le même écrivain. On peut même dire que c'est la Saint-Barthélemy en permanence, car il n'y a pas de pays au monde où soient commises des atrocités aussi infâmes que celles qui viennent d'être perpétrées par les Turcs, il y a quelques jours seulement, par les Turcs en Arménie.

Une lettre venant des chrétiens d'Arménie et qui a paru dans l'*Éclair*, contient en substance les faits suivants :

Des Kurdes ayant volé des bestiaux aux Arméniens, ceux-ci attaquèrent les voleurs, en tuèrent deux et en blessèrent trois. Cette échauffourée fut le prétexte d'un massacre. Des troupes furent envoyées sur les lieux. Le pacha qui les commandait aurait eu un ordre reçu de Constantinople prescrivant l'extermination des Arméniens. Six à dix mille Arméniens auraient péri. Dans un endroit quatre cents femmes, dans un autre deux cents furent violées, puis déchiquetées à coups de baïonnette et de sabre. Des enfants furent empalés ou décapités.

Six cents jeunes filles ayant été chassées dans l'intérieur d'une église y furent violées, puis massacrées. Le sang coulait à flot par la porte de l'église.

Les consuls étrangers font une enquête. Certains soldats turcs eux-mêmes reconnaissent avoir tué une cinquantaine de femmes. De vingt à trente villages ont été détruits.

Des personnes ont été brûlées vives avec de l'huile minérale dans leurs propres maisons.

La tyrannie absolue des Turcs étant un anachronisme et une honte pour la civilisation, les puissances européennes seront forcées d'en finir avec elle et d'établir en Orient un *modus vivendi* qui est la Confédération garantissant et l'autonomie de toutes les populations de ces pays et la paix européenne.

Il y a, ai-je dit, en deuxième lieu, comme obstacle, la question macédonienne qui divise les États chrétiens de la péninsule.

Au point de vue de la variété des populations qui habitent cette contrée, la Macédoine est, en quelque sorte, le portrait en miniature de la péninsule balkanique. Ces populations parlent le grec, le bulgare, le serbe, l'albanais, le roumain, le turc.

Or, tous les gouvernants des différents peuples que représentent ces langues ont des prétentions sur la Macédoine et tous veulent se l'annexer. Aussi est-elle devenue la pomme de discorde de tous ses trop empressés voisins.

Aussi constitue-t-elle un obstacle momentané pour l'entente en vue d'une Confédération.

Mais, heureusement, un parti national macédonien, sans distinction de nationalités, s'est constitué depuis quelque temps. Il poursuit l'autonomie de la Macédoine sous un régime fédératif donnant satisfaction à toutes les nationalités et mettant un terme aux convoitises des États voisins.

Donc, notre Ligue s'est fondée dans le but d'aplanir les difficultés que je viens de vous exposer, par une propagande active, pour créer dans les pays intéressés des courants d'opinion favorables à notre idée de fédération. Cette idée, étant irrésistible par elle-même, ne tardera pas à gagner la majorité des citoyens qui l'imposeront à leurs gouvernants pour la faire entrer dans les faits, dans la réalisation.

J'arrive à la conclusion pour vous mieux préciser notre but :

La Confédération comprendra tous les peuples qui sont actuellement en possession de leur individualité nominale, et ceux auxquels nos succès rendront l'existence et la personnalité, les uns et les autres pouvant s'énumérer ainsi par États distincts et fédérés :

1° Grèce et île de Candie; 2° Bulgarie; 3° Roumanie; 4° Serbie; 5° Bosnie-Herzégovine; 6° Monténégro; 7° Macédoine et Albanie.

La Macédoine, habitée, comme je vous l'ai dit, par des populations d'origines diverses enchevêtrées les unes dans les autres et dont la possession suscite tant de conflits, formerait, avec l'Albanie, un État fédératif, mettant ainsi un terme aux discordes des États qui l'entourent et la convoitent ;

8° La Thrace formerait un autre État, avec Constantinople comme ville libre, où se réuniraient les délégués des États confédérés pour délibérer sur les intérêts généraux de la Confédération; Constantinople, ville libre, c'est là le point principal de notre Confédération, et c'est là aussi, croyons-nous, le plus grand espoir de succès pour notre Confédération, car l'intérêt de tous les gouvernements européens, quelles que soient leurs alliances, est que Constantinople soit un État neutre.

Voici, à ce propos, ce que disait Napoléon Ier dans son Mémorial de Saint-Hélène :

> J'eusse pu partager l'Empire turc avec la Russie, il en a été plus d'une fois question entre nous : Constantinople l'a toujours sauvé. Cette capitale était le grand embarras, la vraie pierre d'achoppement. La Russie la voulait, je ne voulais pas l'accorder ; c'est une clé trop précieuse : elle vaut à elle seule un empire ; celui qui la possédera peut gouverner le monde.

9° L'Arménie, dont les intérêts sont solidaires de ceux des provinces de la péninsule balkanique ;

10° Les contrées du littoral de l'Asie Mineure, à l'affranchissement desquelles nul n'a songé encore, et qui formeraient, elles aussi, un État indépendant et adhérent à la Confédération.

L'autonomie de chacun de ces États sera entière ; chacun s'administrera intérieurement à son gré. Mais les intérêts généraux des États confédérés seraient réglés par leurs délégués réunis à Constantinople pour toutes les mesures destinées à assurer le maintien du pacte fédératif, à prévenir ou régler les conflits entre eux, enfin, et surtout, à mettre toutes les forces de la Confédération au service de tout État menacé ou attaqué du dehors dans son indépendance ou dans son intégrité.

L'idée d'une Confédération s'impose donc. Il n'y a pas d'autre moyen de préserver les pays de la péninsule et de faire cesser les inimitiés et les haines absurdes qui y règnent aujourd'hui de peuple à peuple.

Cette idée, propagée dans ces contrées avec énergie et conviction, ne

tardera pas à conquérir tous les cerveaux et tous les cœurs et à devenir, en peu de temps, une réalité inattaquable.

L'instinct de conservation et d'indépendance nous sera d'un précieux secours. Mais il faut qu'une incessante propagande ouvre les yeux des moins clairvoyants. Aussi, nous adressons-nous à tous les hommes intelligents et instruits de tous les pays pour nous aider dans cette tâche.

N'est-ce pas là, d'ailleurs, la tendance générale des esprits? Un immense besoin d'émancipation, de bien-être et de liberté se fait jour de plus en plus. Plusieurs d'entre vous savent mes opinions sur ce point. Je crois que l'humanité est en marche vers le progrès social et l'égalité ; j'estime que cette marche sera rapide et triomphera des obstacles. Mais la même méthode, le même point de départ ne sont pas applicables partout. On ne peut pas donner au pays où l'industrialisme n'a pas pénétré les mêmes règles d'émancipation, la même tactique qu'à ceux que dévorent le machinisme et la féodalité industrielle. Tout vient à son moment, à son heure.

Chez les peuples balkaniques, la pensée de l'heure présente, c'est l'abolition des antagonismes nationaux, pour préparer les voies à la fraternité universelle. Assez longtemps l'homme a été l'ennemi de l'homme. Affirmons le principe nouveau. A l'émulation pour la destruction ou l'asservissement des peuples, substituons enfin l'émulation pour le bien-être et la liberté des hommes ; c'est le vœu du présent, travaillons tous pour en faire également la prompte réalité de l'avenir.

La parole est ensuite donnée au citoyen Allemane, qui vient exprimer à la cause fédéraliste les sympathies du parti ouvrier socialiste révolutionnaire. « Notre parti, dit-il, est avant tout fédéraliste et décentralisateur. Dans ce pays napoléonien, il est organisé fédérativement... Nous, les socialistes révolutionnaires français, nous déclarons vrai ce qu'affirmait tout à l'heure Magalhaës Lima. On ne peut être socialiste, si l'on n'est pas fédéraliste. L'homme du Midi a-t-il, chez nous, les mêmes aspirations que le picard ? » Et l'orateur termine en engageant les Balkaniens à se réunir en congrès et non plus à Paris, à Genève ou à Londres, mais au cœur même de leur pays, en Macédoine, par exemple, leur manifestation n'en serait que plus éclatante.

Le citoyen Vaillant, député, exprime ensuite de précises formules : « Un peuple ne peut faire abstraction de son indépendance... Comme un organisme, il doit être libre pour vivre ». Et il termine en exprimant ses vœux sincères en faveur de la Confédération balkanique.

Après de chaleureuses paroles de M. Em. Arnaud, au nom de la Ligue de la Paix et de la Liberté, de M. Iskender, président de la société arménienne de Paris, de notre collaboratrice Paule Mink et de M. Louis Macon, Argyriadès donne lecture de nombreuses lettres, témoignages de sympathie venus de tous côtés et dont voici les plus importants :

Cher citoyen Argyriadès,

Je viens de recevoir l'aimable invitation du comité central de la Ligue de la Confédération balkanique que vous présidez à la conférence qui aura lieu ce jeudi 22 novembre. Toutes mes sympathies sont acquises aux entreprises qui ont pour but la fédération libre des peuples. Votre nom, comme président, me sert de garantie que c'est sur la base du socialisme que cette Ligue compte se développer et s'affermir. Aussi, je regrette infiniment que mon âge et ma santé m'empêchent de participer à la conférence de jeudi et je vous prie de transmettre à vos collègues des différentes nations mes vœux chaleureux au nom du socialisme qui unit les travailleurs de tous les peuples.

Agréez, cher citoyen, mes meilleurs souhaits.

PIERRE LAVROFF.

Londres, 10 novembre 1894.

Monsieur,

Vous savez qu'à la fin de mon premier article sur la Confédération balkanique j'avais publiquement et spontanément donné mon adhésion à votre programme. Vous pouvez donc considérer mon journal comme un organe dévoué à la cause.

Je suis certain que tout patriote arménien fait des vœux pour le triomphe de votre croisade.

. . . . . .

MINAS TCHÉRAZ,
Directeur du journal l'*Arménie*.

Bucarest, le 1894.

Monsieur,

Vous vous êtes mis à la tête d'une bien belle entreprise, celle de travailler à la réalisation d'une Confédération carpatho-balcanique. C'est un rêve que je fais depuis nombre d'années. . . . . .

. . . . . .

V. A. URECHIA,
Sénateur, ancien ministre.

Barcelone, le 22 octobr 1894.

Monsieur le Président,

Je suis bien honoré de la prière d'assister à la grande conférence organisée par votre Ligue avec le concours de la Ligue de la Paix et de la Liberté, et je regrette que mes affaires particulières m'empêchent d'y assister, parce que tout ce qui a pour but les idées fédératives et la paix européenne a ma sympa-

thie. Je crois que si tous les États qui formaient autrefois l'empire ottoman s'organisaient en confédération et si plusieurs autres États unitaires de l'Europe s'organisaient de la même sorte, il ne serait pas difficile d'organiser les États-Unis de l'Europe et de consolider la paix ; mais je crois aussi que cette confédération européenne ne pourra pas être une réalité, si elle ne s'organise sur la base de la fédération des régions qui forment les États unitaires moyennant la République, laquelle est la forme politique naturelle à la Confédération, si on veut que celle-ci soit indestructible.

Monsieur, je vous prie d'exprimer ces idées et mes sentiments dévoués à la Ligue de la Confédération balkanique.

J. Vallès y Ribot.

Copenhague, le 27 septembre 1894.

Monsieur,

Mes meilleurs remercîments pour l'invitation du 19 courant.

Je serais heureux de pouvoir prendre part à une conférence pour discuter les moyens de réunir en un seul faisceau les différents peuples d'Orient, si les circonstances me le permettaient.

Mais, malheureusement, je serai empêché par les travaux de notre parlement. C'est la dernière session avant les nouvelles élections à la Chambre dont je suis membre.

Je n'ai pas besoin de vous assurer de mes meilleurs vœux pour le succès de vos travaux. Depuis ma jeunesse, je suis grand partisan de la Confédération scandinave. Je saluerai avec enthousiasme la réalisation d'une Confédération balkanique, d'une Confédération ibérique, etc., étapes sur le chemin qui conduit aux États-Unis d'Europe.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

Fredrik Bayer,

Membre du Parlement danois, président de la commission du bureau international de la paix (Berne).

Maillane (Bouches-du-Rhône).

Monsieur le Président,

Je suis trop loin de Paris pour pouvoir me rendre à votre conférence, mais je vous envoie l'expression de mes vives sympathies pour le but et le succès de votre Ligue fédérale.

Si le progrès n'est pas un mensonge, il doit mettre la liberté, l'autonomie à la portée de tous. Depuis que les baleines ont disparu de la Méditerranée, le grouillement des petits poissons n'y est pas moins intense et la vie, probablement, n'y est que plus joyeuse. Je tiens pour la joie des petits.

Votre bien dévoué,

F. Mistral.

Monsieur le Président,

Je suis flatté de votre aimable invitation à la prochaine conférence pour la Confédération balkanique.

Je fais les souhaits les plus fervents pour que soit atteint le but que vous, Monsieur le Président, et les patriotes des pays balkaniques, vous vous êtes proposé.

Non seulement pour ces pays qui, à cause de leur faiblesse, peuvent toujours être absorbés par les grands États militaires voisins, mais pour n'importe quelle nationalité, je crois que la fédération est le meilleur système. Il peut concilier, comme le prouve la Suisse, ces deux grands intérêts également légitimes, l'autonomie de chaque État dans ses propres intérêts, et la constitution d'une autorité centrale pour la défense des intérêts généraux. Ces derniers aujourd'hui, dans les pays balkaniques, peuvent être seulement régionaux, mais un jour ils pourront se fondre avec ceux de tout notre continent pour faire lien à ces États-Unis d'Europe qui furent préconisés chez nous par Cattanio et par Garibaldi, en France par C. Lemonnier et Victor Hugo.

Je regrette d'être empêché par des engagements de toutes espèces d'intervenir en personne à la conférence que vous m'annoncez et à laquelle je souhaite le meilleur succès.

Agréez, Monsieur, l'assurance de toute ma considération.

A vous,

E. Moneta,
Directeur du *Secolo*, de Milan.

Lausanne, 19 novembre 1894.

Mon cher Président,

Absent de Paris, je ne puis que m'associer de loin à la conférence que vous avez organisée pour soutenir l'idée d'une Confédération balkanique, mais je m'y associe de grand cœur.

Je vous écris de Suisse, d'un pays qui fut le berceau de l'idée fédérative et qui lui doit sa force, sa grandeur, sa prospérité. Ce m'est une raison de plus de souhaiter bon succès à l'œuvre que vous entreprenez. Elle seule me paraît de nature à pouvoir donner satisfaction à ce double besoin d'*autonomie* et de *solidarité* qui s'impose aux nations comme aux individus.

Puisse cette question d'Orient, qui a déjà fait couler tant de sang, trouver un commencement de solution juste et pacifique dans l'union fraternelle de vaillants petits peuples qui seront forts le jour où ils auront su se grouper !

Puisse la Confédération balkanique devenir dans l'Est de notre continent, comme la Confédération suisse l'est déjà au centre, un des noyaux de formation de ces *États-Unis d'Europe*, qui sont le rêve grandiose, mais nullement chimérique, de tous les amis de la paix et de l'humanité.

A vous et à votre Ligue mes meilleures sympathies.

Georges Renard,
Professeur à l'Université de Lausanne,
Directeur de la *Revue Socialiste*.

Le manque de place nous oblige à nous restreindre et à citer seulement les noms de Mme Destriché, de MM. René Goblet, Charles Richet, E. Chauvière, Droz, ancien président de la Confédération helvétique, S. de Hérédia, Élie Ducommun, Camille Pelletan, etc., qui, eux aussi, adressèrent des lettres d'adhésion. Des télégrammes apportèrent les sympathies de nombreux groupements.

Outre les lettres et les télégrammes, un certain nombre de mémoires furent déposés, parmi lesquels il nous en faut citer un de M. Z. Milkowski, le distingué publiciste polonais. Ces pages ont été publiées par la REVUE LIBÉRALE INTERNATIONALE, dans son numéro du 16 février dernier.

La conférence s'est terminée par le vote à l'unanimité de l'ordre du jour suivant :

Attendu que la question d'Orient se pose tous les dix ou quinze ans devant le tribunal de la diplomatie européenne ;

Qu'elle est un éternel trouble pour la sécurité des États et les transactions internationales ;

Attendu que cette question est une de celles qui occasionnent les armements monstrueux de notre époque, armements qui absorbent par leurs budgets les forces vives des nations ;

Attendu que le gouvernement des sultans en Europe est un anachronisme et une honte pour notre civilisation ; que ceci a été encore une fois bien démontré ces jours-ci par les épouvantables massacres commis sur des innocents en Arménie ;

Attendu que, dans ces conditions, la solution de la question d'Orient s'impose ;

Attendu que la seule solution logique qui s'offre tant au point de vue de l'équité, de l'humanité qu'au point de vue de l'intérêt bien entendu des États européens, est une confédération des peuples de la presqu'île des Balkans et des populations de l'Asie Mineure ;

Les citoyens réunis au Grand-Orient de France, dans la conférence internationale du 22 novembre, font appel à la presse des pays balkaniques et à celle de tous les pays, pour répandre l'idée d'une confédération et mener une campagne en faveur de l'affranchissement des peuples qui subissent encore le joug des sultans. Ils profitent de l'occasion pour flétrir les actes de barbarie commis tout récemment par les Turcs sur les Arméniens.

*
* *

Les discours et les lettres en faveur du fédéralisme que nous avons resserrés dans ces pages font un tout trop compact pour qu'il soit possible d'alourdir encore ce compte rendu des développements d'une conclusion.

Nous n'avons voulu d'ailleurs que colliger des documents, fortifier une idée qui nous est chère en lui apportant des appuis. P. L.

Revue de la Presse Étrangère

I

La *Review of reviews*, de W. T. Stead, de ces derniers mois, contient, entre autres articles qui intéressent le mouvement social, *Promiscuité ou mariage, Ce qui rend le peuple fou, La Russie comme force civilisatrice, Évolution sociale, Comment le monde mourra, Contre la maternité obligatoire,* par Lady Henry Somerset; *Pourquoi les progressistes seront battus,* par Bernard Shaw; *Une seule loi, un seul propriétaire, Comment nationaliser le sol, Pourquoi je suis agnostique,* critique d'Herbert Spencer; *La machine a-t-elle une âme? l'État et les sociétés de bâtisse, Comment résoudre la question des sans-travail? Progrès ou regrès, statistique criminelle.* Ce dernier article est accompagné de graphiques et de cartes suggestives. On y voit que les crimes contre la propriété vont rarement avec les crimes de violence ou de passion; le rapport est presque inverse. On y constate aussi que les crimes contre la morale et l'ivrognerie se rencontrent rarement : ainsi les ivrognes paraissent des gens assez paisibles. Les populations marquées de noir comme ivrognerie sont marquées de blanc comme morale : tels le Northumberland, le Lancaster, le Carnavon, le Pembroke. L'activité de W. T. Stead ne se dément pas : il vient de fonder une bibliothèque populaire circulante, avec un stock incomparable de livres de la plus haute valeur et à des prix invraisemblables de bon marché. Il n'y a rien qui ressemble à cette entreprise, ni en Allemagne (la Bibliothèque « Reclam » n'est pas circulante), ni en France (la petite Bibliothèque nationale n'est ni circulante, ni artistement imprimée). C'est une œuvre tout à fait originale. Nous lui souhaitons le bon succès qu'elle ne peut manquer d'avoir, non seulement en Angleterre et en pays de langue anglaise mais à l'étranger.

La *Yale Review* des derniers mois nous apporte une série d'études qui rentrent dans la science sociale : *la Grève des chemins de fer en Californie,* par Thomas R. Bacon; *Récentes tendances dans la littérature économique,* par Arthur T. Hadley; *Le change et les banques d'État,* par Alfred L. Ripley; *Les limitations et les difficultés de la statistique,* par

Carroll D. Wright. Ce travail, de la plus haute valeur, donne d'abord une définition logique de la statistique et montre qu'elle a deux sortes de clients bien distincts et qu'il ne faut pas confondre : les statisticiens de profession que rien n'embarrasse ; les hommes d'état, les publicistes, les gens du monde, le public pour mieux dire, qui ne sont pas, avec raison, satisfaits aussi facilement. Puis il examine les limitations et les difficultés de la statistique, en suivant un ordre méthodique : la population, l'agriculture, les manufactures, les salaires, les fermages et ainsi de suite. Il conclut par les remarques suivantes : « Les difficultés et les « limitations indiquées ne sont, au fond, nullement décourageantes « pour le vrai statisticien. La méthode statistique est élastique dans « ses applications. Le facteur psychologique n'y peut guère prendre « place sans une faillite presque certaine (on est donc réduit à l'éli- « miner). Mais les causes peuvent, elles aussi, être déduites de la « statistique, à condition que tout d'abord la statistique ne tienne pas « compte des causes. On dit souvent : — La statistique prouve tout ce « qu'on veut. — Ce n'est pas la faute de la méthode statistique. C'est « la faute de l'usage déshonnête qu'on fait de la méthode la plus pleine « de promesses qui ait été introduite dans toutes les branches sans « exception de la connaissance humaine. La statistique est la base de « la méthode comparée en toute science ; elle fait corps avec la méthode « historique. Plus on en usera et plus on saura l'apprécier, plus on « reconnaîtra la justesse de cette parole de l'allemand Schlosser : « La « statistique, c'est l'histoire incessamment en marche. » Suivent, dans la même revue, les articles de Charles J. Richardson sur *le parti de l'union constitutionnelle* (1860), de Richmond Mayo-Smith sur *la théorie du mélange des races et des nationalités,* d'Edward Gaylord Bourne sur *le prince Henry, navigateur,* d'Henry W. Farnam sur *la théorie bimétalliste.*

La voix des révolutionnaires d'Arménie, par Avetis Nazarbek, expose la question arménienne et propose les moyens de la résoudre.

L'*American statistical association* des derniers mois renferme, entre autres études, *Estimation de la richesse actuelle,* par George K. Holmes ; *Étude statistique sur l'assurance sur la vie,* par Miles Menander Dasnon ; *Le recensement de la population en 1890 fut-il correct ?,* par Henry Gannett ; *Récentes contributions à la littérature de la statistique des naissances, mariages, morts,* par Gary V. Colkins.

II

Parmi les articles de la *Neue Zeit,* on citera : *Préface à l'édition nouvelle de « la lutte de classes en France de 1848 à 1850 »,* de Marx, par Frédéric Engels ; *L'intelligence et la social-démocratie,* par K. Kautsky ; *Science et croyance,* par Arthur Jacoby ; *la Question agraire aux États-*

Unis, par J.-L. Franz; *Souvenir au Premier Mai, le Système proportionnel en fait de votes et les élections au Reichstag*, par Advocatus; *La banqueroute des finances russes*, par Paul Lafargue; *Travail brut et travail instruit*, par Friedrich Lessner; *Gustav Freitag, Jean-Paul Marat avant 89, ses idées sociales et politiques*, par L. Héritier; *Influence des crises sur la vie sociale*, par le docteur J. Schmidt; *Le mouvement ouvrier aux États-Unis*, par F.-A. Sorge; *Science, art, religion*, par Charles Bonnier; *L'évolution de la Roumanie*, par Branisteanu-Roman ».

Le « mouvement ouvrier aux États-Unis », de F.-A. Sorge, est une histoire complète du mouvement ouvrier américain. L'auteur prend comme point de départ les événements immédiatement antérieurs à la « bombe de Chicago ». Il donne de cette fameuse affaire un résumé très documenté et très lucide; il poursuit son enquête jusqu'à l'époque actuelle. Dans son chapitre *les Allemands et les socialistes*, il fournit sur la presse socialiste de langue allemande, à Chicago et à New-York (et incidemment sur la presse socialiste de langue anglaise) des détails qu'on ne trouvera nulle part ailleurs.

Le *Deutsche Worte*, en ses derniers numéros, nous fait don de savants articles : *Contribution à l'histoire et à la critique du marxisme*, par le docteur Ch. Schikowski, de Berne; *National-économie, critique de Platter*, par le docteur Paul Weisengrün, de Vienne; *l'Anthropologie esclave de la social-politique*, par Max May, d'Heidelberg; l'*Antéchrist de Nietzsche*, par le docteur Joseph Ritter v. Neupaner, de Vienne; *Socialisme et science de la nature*, par le docteur Siegfried Rosenfeld, de Vienne; l'*Histoire du droit au travail*, par le docteur Paul Weisengrün. Dans son travail sur le marxisme, le docteur Ch. Schiflowsky met en relief les points suivants : le marxisme est une affaire de famille (privatsache), raison du peu d'intérêt qu'on a généralement apporté aux fondements philosophiques du marxisme. Les deux questions s'éclairent l'une par l'autre. Rendant justice (il le faut bien) à la profondeur métaphysique de Marx, l'auteur conclut que le socialisme, comme mouvement de politique scientifique, n'a rien à gagner à s'inféoder à une doctrine philosophique, surtout au système de Marx qui, en bien des points, est resté en arrière de notre temps.

La *Neue Deutsche Rundschau* nous fournit de nouveaux romans et nouvelles : *le Journal de Julie*, par Peter Nansen; *Pygmalion*, de Wilhelm Hegeler; *le Paradis*, de Hans v. Gumppemberg; *Souvenirs d'une religieuse*, par A. Gemberg; des études sur *le Petit Eyolf*, de Ibsen, par Paul Schlenther; sur *la mort et la renaissance des partis*, par Ernst Harmening; sur *le cœur de la science*, par M. Heimann; sur *notre littérature romancière*, par E. Leyden; sur *Casimir-Perier*, par Otto Erich Harteben; sur *la Monarchie*, par Ludwig Gumplowicz; sur *la politique*

au village, par Homosum. On a déjà tenté de noter et d'apprécier, dans une étude d'ensemble, les tendances de cette belle publication.

III

La *Riforma sociale* nous envoie *la mesure des variations de la valeur de la monnaie*, par F. S. Nitti; *la politique sociale des communes*, par V. Mataja; *la vie politique en Angleterre*, par Guglielmo Ferrero; *l'amnistie et la grâce*, par V. Miceli; *l'état actuel des études sociologiques en France*, par Émile Durkheim; *la signification de l'expression « sciopero »* (sans travail), par E. Serrata; *le développement des associations professionnelles des travailleurs en Angleterre et en Allemagne*, par le Dr Max Hirsch; *études sur la législation sociale en Autriche*, par G. Avarna; *le nouveau projet de loi sur les règlements de fabrique en Belgique*, par Armand Julin; *essai sur les doctrines des précurseurs religieux et philosophes du fatalisme statistique actuel*, par Luigi Luzzati. Cette dernière étude, très érudite, conclut non seulement contre le fatalisme, mais contre le déterminisme scientifique. Pascal, Maine de Biran, pour ne citer que ces noms, sont invoqués contre Descartes et Berthelot. On joue à Renan le mauvais tour de prendre au sérieux une de ses plaisanteries coutumières « cum grano salis » et de le ranger parmi les partisans de l'agnosticisme théologique. On abuse même un peu des prétendues réparties de Laplace à Napoléon.

Dans le *Giornale degli Economisti* se trouvent *la chute de la société générale de crédit mobilier italien*, par M. Pantaleoni; *l'enseignement supérieur de l'agriculture*, par G. L. Perèle; *l'assurance ouvrière et la caisse nationale pour les victimes des accidents du travail*, par A. Contento; *théorie mathématique du commerce international*, par V. Pareto; *le développement historique des formes de rémunération*, par R. Broglio d'Aiano; *la banque d'État de la Confédération suisse*, par S. Rawiez de Baranowski; *la Russie économique et l'avènement au trône de Nicolas II*, par Saint-Agne; *l'agriculture et les dettes hypothécaires aux États-Unis*, par E. Rossi. Dans l'étude sur *l'assurance ouvrière*, l'auteur, après avoir examiné le fonctionnement des caisses municipales ou d'État, conclut qu'elles manquent de largeur et d'élasticité; elles ne peuvent lutter efficacement avec les sociétés privées. Il serait pourtant à souhaiter qu'elles le pussent. Des modifications à la loi sont proposées en ce sens.

La *Rivista di sociologia* (Palermo, Remo Sandron editore) est une revue très vivante et très nettement socialiste. Ses derniers numéros contiennent : E. Morselli, *la prétendue banqueroute de la science;* Achille Loria, *les idées moyennes;* Enrico Ferri, *discordes positivistes sur le socialisme;* Giuseppe Tarozi, *la vie et les pensées de Luigi Ferri;* V. John, *sciences naturelles et sciences sociales, leurs postulats méthodologiques;* Ricardo

dalla Volta, *de la justice sociale ;* Vincenzo Tangorra, *la théorie de la surproduction dans Gianmaria Ortes.* La *prétendue banqueroute de la science* est une discussion en règle sur l'agnosticisme théologique. L'auteur définit la science positive, non d'après Brunetière, de Voguë, Tolstoï, Bourget, Daudet, Bonghi, Carducci, mais d'après Léonard de Vinci, Galilée, Descartes, Auguste Comte, Herbert Spencer, pour ne pas remonter à Démocrite, Épicure, Lucrèce. Il résume les accusations portées contre la science par l'agnosticisme mystique et les réfute par ordre. Il conclut par ce défi raisonné de la science à l'agnosticisme : « se soumettre ou se démettre ». Les *discordes positivistes sur le socialisme,* d'Enrico Ferri, sont une réponse au récent livre de Garofalo, *la Superstition socialiste.* L'auteur montre combien les réfutateurs patentés du socialisme le connaissent peu. Ils en sont à ignorer même des livres comme *le Transformisme social,* de G. de Greef, qui explique les lois de regrès des sociétés. Seulement ce regrès peut n'être qu'apparent et purement superficiel, de forme et non de fond. C'est la thèse soutenue depuis longtemps par Enrico Ferri. Il paraît qu'il est difficile d'en finir avec cette objection faite aux socialistes : qu'ils veulent nous ramener à l'état sauvage.

Il pensiero italiano renferme, en ses derniers numéros, *l'esthétique et la psychique moderne dans la musique contemporaine,* par Luigi Alberto Villanis ; *la justice sociale et le socialisme juridique,* par B. Zani ; *Grâce et beauté,* par Antonietta Caruso ; *le mouvement social et les États modernes,* par G. B. Plini ; *les gains dans les pertes, rapports italo-français actuels,* par A. Peroni d'Angera. Ce dernier article est un plaidoyer chaleureux en faveur d'une renaissance politique italienne. Elle peut se définir ainsi : l'émancipation de l'influence étrangère. Parmi ces influences étrangères l'auteur place en premier lieu celle de la France.

IV

La *Revista catolica de las cuestiones sociales* (Madrid) tient ses lecteurs au courant du socialisme catholique. Les encycliques de Léon XIII et les mandements épiscopaux qui s'y rattachent y sont publiés et accompagnés de commentaires critiques et d'études d'économie sociale. Les derniers numéros contiennent, par exemple, *les caisses Raiffeisen, leurs principes et leur organisation en Allemagne, premiers règlements de la coopérative de consommation de Rochdale.*

PIERRE BOZ.

REVUE DES REVUES

Économie sociale

Sommaire. — L'Évolution de l'école de Le Play ; la Doctrine ; Progrès des unions de la paix sociale ; le comité de la Défense sociale et ses conférences ; Appui que lui donne le gouvernement ; Congrès de 1895 ; Discours de MM. Anatole Leroy-Beaulieu, Nyssens, Bernaert et Georges Picot ; Conclusions.

Les deux derniers numéros de la *Réforme sociale* sont à peu près exclusivement consacrés au compte rendu de la réunion générale que tiennent annuellement à Paris les adhérents aux sociétés dont cette revue est l'organe.

J'ai déjà eu l'occasion de parler ici de ces sociétés et de signaler, avec l'esprit rétrograde qui les anime, la haute influence qu'elles exercent dans les milieux patronaux et aristocratiques. Je reviens aujourd'hui sur leur fonctionnement et leurs travaux, parce que, depuis deux ou trois ans, elles ont pris une extension considérable, tant par le nombre des adhérents recrutés que par leur qualité et les tentatives remarquables auxquelles certains de ses membres se sont livrés pour accroître encore leur action.

Emportés par la fièvre d'une vie de travail et de prédication qui leur laisse à peine le temps de se recueillir, les socialistes sont trop souvent distraits, par leurs buts quotidiens et immédiats de ce qui se fait et se projette dans le camp de leurs adversaires. Il convient, cependant, de suivre d'un œil attentif ce qui se dit et se résout dans les associations de résistance sociale comme celles fondées par Le Play. Le moment n'est sans doute pas éloigné où nous nous heurterons directement avec les représentants de cette organisation conservatrice, qui semble vouloir prendre une part de plus en plus militante dans les luttes et les agitations contemporaines. Les unions de la paix sociale et nous, nous cheminons depuis des années sur la même route,

dans des directions opposées. Séparés par une distance considérable et chacun de nous s'adressant à des catégories d'intérêts sociaux différentes, nous ne nous sommes pas rencontrés, tant que les unionnistes sont restés sur le terrain de l'étude analytique des faits et se sont bornés à exprimer des aspirations vagues et imprécises. Mais depuis que le parti socialiste a pris corps au point de paraître un danger sérieux à la classe capitaliste, les disciples de Le Play ont manifesté l'intention d'endosser à leur tour le casque et la cuirasse et de descendre dans la lice, pour se mesurer avec cet ennemi, qu'ils ne méprisent plus, depuis qu'ils le redoutent. Il n'est donc pas superflu de reconnaître le nombre et la nature de ces troupes fraîches, à la veille d'entrer en ligne contre nous, pour renforcer les bataillons en déroute de l'ordre social menacé.

C'est en 1871, au lendemain de la Commune, que le nom de Le Play commença à se répandre dans les sphères dirigeantes. Jusque-là, ses publications étaient restées confinées dans un cercle de lecteurs assez restreint. Son système, car ses études monographiques de familles publiées sous le titre *les Ouvriers européens* n'étaient que les matériaux laborieusement accumulés pour étayer un système social bâti de toutes pièces, n'avait éveillé aucun intérêt dans les rangs de ceux à qui il s'adressait. Ingénieur, Le Play appartenait à cette génération de polytechniciens qui, sous les gouvernements de Juillet et de l'Empire, prirent une part si active au développement industrio-financier de leur temps. Comme Michel Chevalier, Talabot, Pereire, d'Eichtal et la pléïade industrielle issue du saint-simonisme, Le Play mêlait à une compréhension très pratique des affaires des préoccupations d'ordre social. C'est ainsi que nous le voyons, à la fin du second Empire, créer à l'Exposition universelle, dont il fut un des principaux organisateurs, une section d'économie sociale. Mais ses idées étaient empreintes d'un caractère trop rétrograde, inspirées par un esprit d'admiration trop exclusif du passé, pour avoir chance d'éveiller la sympathie ou même la curiosité des contemporains de cette époque.

Après la défaite de la Commune, en 1871, ses doctrines trouvèrent un milieu plus favorable. Les passions réactrices se déchaînaient alors avec une telle violence, que les idées rétrogrades de tout ordre étaient assurées d'être les bienvenues, d'où qu'elles vinssent, quel que fût le système formulé, pourvu qu'il marquât fortement son horreur du progrès démocratique et sa haine de la tradition révolutionnaire. Toutefois, les réacteurs étroits de cette période étaient des politiciens trop avisés pour s'arrêter à une doctrine quelconque et Le Play et ses disciples ne se distinguaient pas autrement des réactionnaires, sauf qu'ils procédaient d'une méthode plus rigoureuse, plus systématique. Urbain Guérin, Claudio-Jannet, Delaire, Demolins, furent les collabo-

rateurs de la première heure et les initiateurs de ces Unions de la Paix, qui végétèrent longtemps, sans espoir de voir leur action s'étendre.

C'est que la réaction conservatrice déchaînée par la chute de la Commune fut de courte durée. Le pays ne tarda pas à se ressaisir et, tandis que les hobereaux de province, que les directeurs de grands établissements industriels adhéraient aux sociétés de Le Play, les doctrines de celui-ci perdaient du terrain. Les tendances diamétralement opposées aux siennes triomphaient : l'économisme, d'une part, généralisait la pratique du *laisser-faire* et régnait sans conteste dans l'enseignement officiel, définitivement acquis au libéralisme orthodoxe le plus intransigeant ; au pôle de l'économisme, le socialisme renaissait de ses cendres et, fortifié à la fois par les progrès scientifiques de l'école allemande et les conditions économiques nouvelles, il préludait par une propagande incessante au renouveau de l'Idée que les observateurs superficiels avaient pu croire un instant définitivement enterrée sous les décombres de la Commune ; enfin, entre ces deux directions opposées, la politique républicaine prenait la possession incontestée du pouvoir. Dans ces conditions, qui aurait pu croire, en 1878 ou 1880, qu'un avenir fût réservé à des doctrines en contradiction si formelle avec le triple courant libéral, démocratique et socialiste ?

Car ce qui caractérise le système, la pensée mère de la réforme préconisée par Le Play, c'est le retour aux formes sociales primitives. La doctrine peut se résumer dans la proposition suivante, que j'emprunte à un exposé du maître : « Les constitutions du passé comme celles du présent offrent simultanément quatre caractères : elles sont *théocratiques* dans le monde des âmes, *démocratiques* dans la commune, *aristocratiques* dans la province, *monarchiques*, enfin, dans la famille et dans l'État ». En haut, au faîte de la société, le roi père de la nation, exerce sur l'ensemble des sujets l'autorité souveraine que le père de famille exerce dans la communauté réunie autour du foyer ; une aristocratie est la délégation naturelle de ce pouvoir royal, elle exerce l'autorité sociale qui doit régir les groupes de communautés familiales du village ; les chefs de famille, à leur tour, administrent et gèrent dans la latitude d'autonomie que l'aristocratie laisse à la commune les intérêts communaux : entre ces divers ordres d'intérêts politiques et sociaux hiérarchisés, l'autorité religieuse est le ciment qui unit fortement entre elles les diverses parties de l'édifice ainsi conçu.

Telle est la constitution idéale poursuivie et dont les monographies, les études recueillies un peu partout par Le Play et ses disciples, sont des matériaux d'informations, péniblement amassés en vue de justifier par certains faits la construction à priorique et subjective du système. Les

adeptes de ce système invoquent volontiers, en effet, des observations multiples faites dans divers pays et qui, toutes, prétendent-ils, viennent confirmer scientifiquement les principes posés par le maître. Mais le philosophe avait une certaine façon d'interroger les peuples, pour en obtenir partout les réponses qu'il sollicitait.

Ainsi le point de départ de la doctrine, c'est que la Révolution française a été une déviation à l'ordre normal des sociétés. 1789 a supprimé les autorités sociales nécessaires à la direction d'une nation, en ébranlant la famille, en sapant dans leurs bases l'influence toute puissante du père et du prêtre, l'autorité politique et religieuse, sans lesquelles il n'y a pas de famille stable et partant point d'autorité sociale légitime. Les troubles sociaux, les perturbations politiques, les incertitudes économiques qui agitent si douloureusement la société contemporaine sont le fruit de cette œuvre de désagrégation détestable. A l'appui de son assertion, Le Play nous montre l'ordre apparent conservé dans les sociétés primitives où la famille est stable, sous l'autorité du père respecté; où chacun est satisfait de la place qui lui a été assignée par la naissance; où l'obéissance aux pouvoirs constitués, consacrés à la fois par la coutume et la religion se pratique sans difficulté; sans que ni les uns, ni les autres, aient à redouter les conflagrations révolutionnaires périodiques dont souffrent les sociétés à civilisation plus avancée dans lesquelles la constitution essentielle a été faussée par les idées de 1789. — Je n'ai pas à discuter ici ces assertions, ni les conclusions que Le Play en tirait. Je me borne à indiquer la direction, les tendances de l'école. Mais il saute aux yeux que nous sommes là en présence d'une théorie rétrograde et subjective, et que ses prétentions à la méthode scientifique sont illégitimes, car on ne saurait inférer des règles observées dans les sociétés primitives les règles à appliquer dans les sociétés contemporaines.

Quoiqu'il en soit, la théorie a un côté séduisant qui devait lui gagner des adhérents dans le monde industriel autant que dans celui des propriétaires fonciers. Ces nouveaux féodaux se distinguaient, en effet, des catholiques, par ce trait : qu'en préconisant le retour aux institutions du passé, ils adaptaient ces institutions à la forme économique présente. Tandis que dans le mouvement catholique, la propriété foncière, c'est-à-dire l'aristocratie nobiliaire, est la pierre angulaire de la restauration, l'école de Le Play assigne une large place aux industriels, mis sur le même pied que les propriétaires fonciers et investis comme eux de l'autorité sociale. Nobles et bourgeois constituent au même titre l'aristocratie naturelle à laquelle échoient la direction et l'administration sociales. Depuis Le Play, la doctrine a encore été perfectionnée et mise au point par les disciples qui, tout en maintenant les grandes lignes du système, ont fait cependant une

concession importante : l'autorité royale a été, sinon retranchée de la constitution « essentielle » qu'ils préconisent, du moins ils en ont ajourné la restauration, qui n'est plus la condition indispensable du retour à la norme et à la stabilité. Si l'on ajoute à cela que les Unions de la Paix proclament que le développement de l'esprit religieux dans les classes inférieures est nécessaire au maintien de l'ordre, parce que toute religion enseigne l'obéissance et la résignation avec l'esprit de sacrifice, mais qu'elles ne font pas de confessionnalisme, on comprendra qu'elles aient vu dans ces derniers temps grossir le nombre de leurs membres et qu'elles aient fait des recrues dans les corps officiels.

Tout d'abord, ce furent les grands industriels catholiques qui s'enrôlaient sous la bannière de Le Play : les directeurs et propriétaires du Creuzot, de Montceau-les-Mines, de Commentry, Schneider, Chagot, Gibon. Les patrons de filatures du Nord et du Pas-de-Calais revendiquaient la restauration de leur autorité méconnue. Avec eux, les ingénieurs, les directeurs d'établissement, et çà et là, quelques fonctionnaires comme MM. Cheysson, de Foville, qui, en dépouillant la doctrine de son âpreté réactionnaire, lui rendaient le signalé service de la rendre accessible à la foule des savants officiels. Longtemps, en effet, les économistes tinrent les Unions en quarantaine. Un grand nombre des membres de celles-ci étaient également adhérents aux cercles des ouvriers catholiques et le libéralisme économique s'effarouchait de ce voisinage. Mais la féodalité industrielle trouvait son compte à la propagation de théories si ouvertement favorables à sa domination et bientôt Leroy-Beaulieu donna l'exemple en s'affiliant. Alors les professeurs d'économie politique et même les professeurs de droit n'hésitèrent plus. Les Unions de la Paix s'étendirent par le chiffre et la qualité de leurs membres. Un congrès annuel fut institué, dans lequel divers sujets d'économie sociale furent traités. Le gouvernement lui-même, à l'instigation sans doute de ceux de ses fonctionnaires qui en font partie, crut devoir consacrer officiellement l'utilité de cette institution et l'année dernière, M. Isidore Finance, membre de l'office du travail, l'y représenta officiellement. Je signalai sa présence dans la *Petite République*, en faisant remarquer que parmi les œuvres de paix sociale soumises à l'étude du congrès, se trouvait celle d'une association congréganiste non autorisée, dont les ateliers avaient été visités en grande pompe par les congressistes, qui avaient fort admiré les excellents résultats obtenus par les bons pères : la soumission admirable des jeunes ouvriers résignés et contents de leur sort. Ces encouragements, donnés à une de ces maisons d'exploitation religieuse connues par leur âpreté au gain et par les conditions misérables de salaire faites aux femmes et aux enfants qu'elles emploient

de préférence aux hommes, éveillèrent la susceptibilité de quelques républicains de la majorité. Mais le branle était donné et cette année, comme les précédentes, M. Finance a été le représentant officiel du gouvernement au congrès.

C'est dire que les Unions de la Paix, dont les débuts furent d'abord modestes, comme je l'ai déjà indiqué, sont sorties désormais de l'humilité des premiers jours. A mesure que le chiffre de ses membres s'est accru, que son influence s'est étendue au point de compter dans son sein nombre de fonctionnaires occupant dans l'État et dans les conseils du gouvernement une haute situation, leur horizon s'est agrandi, leurs visées ambitieuses se sont élargies et elles, aujourd'hui, ne rêvent d'élever contre le socialisme une digue que celui-ci, pensent-elles, sera impuissant à renverser.

L'année dernière, en effet, MM. Anatole Leroy-Beaulieu, Albert Gigot, George Picot et Delaire fondaient le *Comité de Défense et de progrès social,* destiné à organiser sur tous les points de la France des séries de conférences contre le socialisme. Ce comité n'est qu'une section de la société de Le Play, et depuis sa fondation, il a fait neuf conférences au Quartier Latin, au cours desquelles je vous laisse à penser si les socialistes ont été malmenés. Parmi les conférenciers, je relève les noms de plusieurs professeurs ou fonctionnaires appointés par l'État : M. Cheysson, par exemple, qui avait pris pour sujet : *Le rôle et le devoir du capital;* M. Ollé-Laprune : *De la responsabilité de chacun devant le mal social;* M. Zolla : *L'agriculture et le socialisme.* Ce comité a ouvert cette année deux séries de concours, pour lesquels il propose les quatre sujets suivants : 1° La propriété est-elle légitime? 2° L'Héritage; 3° La vérité sur le socialisme agraire et la nationalisation du sol; 4° Le socialisme, c'est l'accroissement des impôts. — Ces divers sujets pourront être développés de deux façons : sous forme de petits traités d'environ 60 pages in-18, et quatre prix de 500 francs sont destinés à récompenser les lauréats de cette catégorie; « le deuxième concours », ainsi s'exprime le programme, « aura pour objet la rédaction de très courtes réfutations des utopies socialistes relatives aux sujets indiqués. Ces réfutations, d'une étendue de quatre pages au plus, sont destinées aux habitants des campagnes. »

Voilà donc les hostilités ouvertes, sur le terrain, non plus de l'étude, mais de la polémique militante quotidienne, par les Unions de la Paix, contre le socialisme. Jusqu'à ce jour, l'action de la Société d'économie sociale, centre fédératif des Unions, limitait son action à un échange de vues sur quelques problèmes spéciaux, sur telle question d'organisation économique. En fondant le Comité de défense, en organisant des conférences dans lesquelles chacun vient à son tour rompre une lance contre les socialistes, les disciples de Le Play entrent

dans la mêlée des partis. Mais les exigences de la lutte entraînent, pour ceux qui y prennent part, l'obligation de préciser sur le terrain politico-social les buts immédiats et directs dont la réalisation préalable est poursuivie. L'actualité journalière est la pierre de touche des doctrines qui ont la prétention de s'emparer de la direction d'une époque. Elle met à nu les contradictions et lève les masques, quand les protagonistes d'une idée l'ont affublée d'oripeaux étrangers. Le féodalisme industriel de Le Play n'est, en somme, qu'une contrefaçon du féodalisme catholique. La réforme que MM. Anatole Leroy-Beaulieu, Foville, Levasseur, Picot et autres préconisent, c'est le retour à la théocratie catholique, masqué sous la neutralité confessionnelle et l'indifférence théorique en matière de gouvernement. Que peuvent espérer de l'avenir, même avec les complicités officielles qu'ils escomptent, les défenseurs d'un pareil idéal?

Le parti républicain actuellement au pouvoir a pu, dans l'ombre, signer un pacte avec les rétrogrades de tout ordre, s'engager vis-à-vis d'eux à suivre une ligne de conduite politique de nature à leur assurer une somme d'avantages et de profits très appréciable pour le progrès de leurs idées. Cette trahison n'a chance d'aboutir et de produire les résultats qu'on en espère, qu'à la condition de rester secrète. Car ce pays n'est pas encore entré, à la suite de ses gouvernants, dans la voie de réaction où on le pousse, au point de voir se former sans inquiétude une organisation puissante comme celle dont nous signalons les tendances, se développant et progressant avec l'appui formel du gouvernement, que dis-je! avec sa collaboration avérée. On aura beau dire aux esprits inquiets, hésitants, que le socialisme effraye, et qui voudraient limiter leurs aspirations à l'obtention des réformes politiques inscrites dans le programme républicain, qu'il s'agit d'une alliance temporaire de tous les hommes d'ordre et de progrès pacifique contre les revendications excessives du socialisme : le gros de cette armée, sur laquelle le gouvernement actuel repose, nourrit une répugnance invincible pour la réaction théocratique ; elle a le culte des traditions philosophiques et politiques inaugurées par la Révolution et le jour où elle verrait qu'on l'associe à une œuvre nettement contre-révolutionnaire, il n'y aurait plus ni ordre ni socialisme qui tiennent; elle rallierait en masse le drapeau du progrès et de la pensée libre, elle viendrait au socialisme pour barrer la route à ceux qui lui apparaîtraient, ce qu'ils sont réellement, les représentants impuissants du passé, coalisés pour une œuvre impossible de reconstitution aristocratique. Il importe donc au plus haut degré qu'en abordant le terrain glissant de la propagande militante les membres des Unions dissimulent soigneusement leur véritable programme. Surtout, il importe que les questions politiques et confessionnelles soient écartées.

A la réunion annuelle de 1895, M. Anatole Leroy-Beaulieu, président du Comité, a très bien expliqué pourquoi, sur un certain nombre de points, les nouveaux croisés partis en guerre contre le socialisme devraient laisser de côté leurs préférences personnelles pour se borner à une critique négative qui réservât les convictions de chacun : « Nous avons voulu, dit-il, organiser le combat contre un ennemi qui s'était lui-même désigné à notre vigilance... Pour lutter contre l'armée grossissante du socialisme, nous avons cru qu'il fallait chercher à recruter le plus de soldats possible, qu'il fallait grouper toutes les bonnes volontés disposées à entrer avec nous dans la lutte. Nous avons été ainsi conduits à éliminer, autant que faire se peut, tout ce qui divise les hommes d'ordre et de liberté. De là, Messieurs, pour nous une triple neutralité. C'est là un point délicat (parbleu !)... Neutralité politique... Nous croyons, Messieurs, que, en dehors des partis, au-dessus des partis, il y a une chose que nous devons défendre : c'est la France, c'est la société française. Cela suffit à votre tâche... J'ajouterai que la meilleure façon de préparer le terrain politique pour l'avenir, c'est de ne pas faire de politique aujourd'hui. Car le temps est proche où le pays sera coupé en deux camps par le socialisme, où toutes nos subtiles et vaines distinctions politiques, toutes nos appellations surannées de groupes et partis devront s'effacer devant la gravité du péril social. »

L'autre neutralité est la neutralité économique. Les Unions de la Paix comprennent des économistes, partisans absolus du laisser-faire, comme M. Leroy-Beaulieu, frère du président du Comité ; des représentants du haut commerce, de l'industrie, de l'agriculture, aux intérêts divers et contradictoires, les uns protectionnistes, les autres libre-échangistes. Mais au-dessus de ces intérêts, il y a « les conditions essentielles de toute société ; les grands intérêts moraux ou matériels sur lesquels repose la société elle-même. Nous croyons, Messieurs, dit l'orateur, que toutes les bonnes volontés peuvent se donner rendez-vous pour les défendre, sans s'inquiéter de savoir qui appartient au camp protectionniste et qui au camp libre-échangiste. » « ... Enfin, Messieurs, j'en viens au point peut-être le plus délicat, à la neutralité confessionnelle. » Celle-ci n'est pas moins nécessaire que les deux précédentes. Et comme il est difficile de ne pas laisser percer le bout de l'oreille, M. Leroy-Beaulieu a eu l'imprudence, peu grave il est vrai, dans le milieu où il parlait, mais qui serait pleine de dangers ailleurs, de laisser transparaître le vrai caractère de la neutralité religieuse que lui et ses collaborateurs poursuivent : — « Est-ce la peine d'ajouter, dit-il, que lorsque nous parlons de neutralité confessionnelle, nous ne l'entendons pas tout à fait de la même manière que nos édiles du conseil municipal de Paris, ou que leurs imitateurs de Roubaix ? Non.

Il y a quelque différence entre leur conception et la nôtre (j'te crois!). Nous sommes quant à nous très convaincus que la religion, que le sentiment religieux, sous toutes ses formes, reste une force sociale; que c'est encore le meilleur moyen d'éducation sociale pour le peuple comme pour les enfants. »

J'aurais voulu suivre, dans la pensée de M. Isidore Finance, positiviste orthodoxe, l'effet produit sur lui par cette assertion que « le sentiment religieux *sous toutes ses formes* est le meilleur moyen d'éducation sociale. »

Quoi qu'il en soit, tel est le plan de campagne dressé contre nous, plan auquel le gouvernement de la République a officiellement adhéré, en se faisant représenter au congrès. C'est à ce titre que j'ai cru devoir rappeler les origines théoriques et les tendances politiques et sociales des nouveaux alliés de l'opportunisme.

Reste à savoir si ceux qui l'ont projeté et se disposent à l'exécuter auront l'habileté de le suivre point par point et d'éviter les écueils qu'eux-mêmes signalent. Déjà, il n'est pas difficile de prévoir que, si M. Leroy-Beaulieu transporte dans les réunions qu'il organise pour l'hiver prochain le langage tenu au siège de l'Union, il risque fort de ne voir pas prendre au sérieux la neutralité religieuse qu'il se vante de pratiquer. Le peuple de France devant lequel nos adversaires se disposent à opposer doctrine contre doctrine sait ce que signifie au juste la tolérance confessionnelle, professée par des hommes qui, assimilant le peuple à l'enfant, font des dogmes des diverses églises le manuel indispensable de l'éducation populaire. La neutralité de M. Anatole Leroy-Beaulieu, on est en train de l'appliquer en Belgique. Est-ce dans le but de tâter le terrain en France à ce sujet, que le congrès des Unions de la Paix a tenu à se faire présider cette année par un des leaders du parti catholique belge?

Ce choix était au moins singulièrement prématuré, car il décèle aux yeux des moins prévenus les tendances réelles de nos adversaires, et bien qu'ils se défendent d'apporter dans leur lutte contre le socialisme aucune préoccupation d'ordre politique ou religieux, les applaudissements qui ont accueilli les conseils de MM. Nyssens et Bernaert ne sont pas faits pour dissiper les préventions fâcheuses.

M. Bernaert devait, en effet, ouvrir la séance d'inauguration du congrès. Empêché de se rendre à Paris par les négociations auxquelles donnait lieu entre les fractions de la droite l'élaboration définitive de la loi scolaire belge, il avait chargé M. Nyssens de le remplacer. M. Nyssens était naguère professeur à l'Université de Louvain, foyer de la pensée catholique en Belgique. Il est un des membres cléricaux les plus écoutés à la Chambre. Depuis le congrès, il a été nommé ministre de l'industrie et du travail. Invité à communiquer au congrès ce qu'il

pense du mouvement politique et social en Belgique, il retraça l'histoire de ces dix dernières années au cours desquelles on a vu tout ce que la Belgique compte d'intelligences éclairées, d'hommes de progrès avisés, venir successivement au socialisme grandissant, à mesure que s'étendait, en s'aggravant, l'effroyable tyrannie catholique, jusqu'au jour où elle a complété son œuvre de restauration religieuse par la proposition de cette loi Schollaert, dont les dispositions draconiennes ont, à juste titre, si vivement ému les républicains français. Naturellement, aux yeux de M. Nyssens, le socialisme n'est que la manifestation morbide d'une crise sociale douloureuse provoquée par l'oubli des saines traditions. Cette crise, tous les peuples sont appelés à la traverser, mais les nations assez sages pour abjurer les erreurs révolutionnaires seront guéries par le retour aux bons principes qu'elles n'auraient jamais dû déserter. Pour ce qui est de la Belgique, M. Nyssens, rappelant complaisamment les succès obtenus par les catholiques aux élections de 1894, en tire argument pour affirmer que le danger socialiste est désormais conjuré et il ne doute pas que la France ne le conjure à son tour, si elle suit l'exemple que ses voisins lui donnent.

Mais le morceau capital, comme indication des tendances conservatrices de ce congrès, auquel assistaient maints fonctionnaires de la République, fut le discours de M. Bernaert. Car le sinistre réacteur belge, qui entretenait les incendiaires de 1886 sur les fonds secrets, ne voulut pas laisser passer l'occasion qui lui était offerte par des coreligionnaires français, de venir en France, à Paris même, rompre une lance contre le socialisme et la Révolution française. Le dirai-je? Il le fit dans une forme d'un goût douteux, mais singulièrement suggestive, en ce qu'elle met en lumière les sentiments véritables que nourrissent les hommes de réaction en Europe à l'égard de la France révolutionnaire. Ayant rappelé l'influence qu'a eue au dehors l'école de Le Play et les services qu'elle a rendus à la cause de la conservation sociale, M. Bernaert dit : « Si vous nous avez ainsi fait beaucoup de bien, laissez-moi ajouter que vous en aviez presque le devoir, car il y a cent ans, vos pères nous ont fait beaucoup de mal en nous apportant dans leur giberne certaines nouveautés de votre grande Révolution. Je ne parle pas même de cette individualité historique, à laquelle en Belgique nous sommes tous si fermement attachés et qui a survécu à tant de commotions et de révolutions; je ne vise en ce moment que notre organisation intérieure. Il y a un siècle, nous étions fort avancés à plus d'un point de vue. Nous avions une bonne justice, une aristocratie sans morgue. Nous nous gouvernions nous-mêmes et à bon marché. Nous avions d'excellentes institutions professionnelles et les services de la bienfaisance se trouvaient largement assurés, grâce aux trésors accumulés par la charité des siècles (toujours la confusion entre le budget

de l'assistance et les biens des congrégations)..... Eh bien! messieurs, tout cela eut promptement disparu. Un niveau impitoyable s'abattit sur toutes choses : la centralisation bureaucratique, la lourde centralisation s'empara de toutes choses, et même de toutes les caisses... Nous avions donc de vieux comptes à régler, mais voici qui est fait. Et d'ailleurs, n'avez-vous pas souffert du même mal ? Comme nous, il vous faut retourner en arrière pour retrouver la voie du progrès. »

On pourrait croire que cette tirade inconvenante causa quelque embarras aux convives qui l'écoutaient ? Nullement, car le compte rendu de la *Réforme sociale,* qui nous apprend les jolies aménités débitées par M. Bernaert à ce congrès, dit que le passage fut couvert de « longs applaudissements ». Mais il y a mieux. M. Georges Picot, qui nous a parfois taxés d'internationalisme, répondit à M. Bernaert, et voici dans quels termes il le fit : « Vous savez, Monsieur le Président, que ceux qui sont réunis autour de cette table ont suivi depuis quinze ans vos luttes, vos efforts, qu'ils ont applaudi à vos succès, qu'ils ont senti leur cœur battre avec le vôtre... Dans un temps difficile où une des souffrances des esprits distingués est de voir cette grande charge du gouvernement dans un pays libre décliner comme décline le personnel politique et démocratique, je ressens une fierté que je ne saurais dire à voir un homme se lever et gouverner son pays, le gouverner avec toutes les institutions de la liberté, sans, à aucun moment, abaisser le gouvernement devant les passions étroites de la démocratie ! Voilà ce que nous avons appris à son exemple ; voilà en quoi celui qui nous préside ce soir a fait honneur à la civilisation européenne de notre temps. »

Voilà donc ce que, dans ces sociétés encouragées et consacrées par la collaboration des hauts fonctionnaires de l'Etat, on entend par la « Paix sociale ». Telles sont les aspirations politiques et sociales des adversaires qui s'apprêtent à coaliser contre nous toutes les bonnes volontés, sans distinction de parti. Telle est la façon dont ils entendent la neutralité politique et confessionnelle...

J'aurais pu prendre un certain nombre d'autres incidents, non moins typiques que ceux que je viens de citer, empruntés également au compte rendu du congrès, mais ayant trait ceux-là à l'organisation du travail. Outre que l'espace me fait défaut, je crois qu'il serait superflu d'insister, et que le caractère nettement rétrograde de la coalition nouvellement formée ressort suffisamment du rapide exposé que je viens de faire. Ce qu'il importe de constater surtout, c'est l'appui que ces hommes de réaction trouvent dans le gouvernement et dans les hautes classes intellectuelles. A côté de M. Bernaert, exprimant les rancunes de la réaction européenne contre la France révolutionnaire et son œuvre de propagande héroïque, il y avait des membres de

l'Institut, des professeurs de l'Université, des chefs de service du ministère des travaux publics, du ministère des finances. M. Georges Picot fait partie de la commission extra-parlementaire nommée par le gouvernement pour étudier la solution des questions politiques et administratives. Tous ces gens-là ont longuement applaudi aux paroles de haine satisfaite de ce jésuite d'Etat belge, constatant que la France retourne au passé et qu'elle cherche le progrès dans les décombres et les ruines des aristocraties que nous avons brisées. Il y a là évidemment un spectacle attristant, car la manifestation de pareils sentiments montre à quelles hontes les classes dirigeantes sont prêtes à acculer notre pays, si ces hontes nationales paraissent utiles à la défense de leurs intérêts. Mais d'autre part, l'aveuglement de ces réacteurs est tel, qu'il permet de conjecturer sûrement l'inanité de leurs efforts. Au monde en marche vers un idéal de justice agrandie, ils montrent le passé ; à la classe prolétarienne qui, ayant fait la République dans l'ordre politique, réclame les compléments économiques de la liberté, l'égalité sociale sans laquelle la liberté n'est qu'un vain mot, ils opposent l'absolutisme gouvernemental et religieux. Nous sommes tranquilles sur le sort qui attend une pareille tentative et les hommes qui y prêteront la main.

GUSTAVE ROUANET.

Philosophie et Littérature

M. A. Novicow, l'éminent publiciste russe, vient de donner à la NOUVELLE REVUE (numéro du 15 juillet) un article d'une forte logique et d'une merveilleuse précision sur la *Question d'Alsace-Lorraine*.

Certains écrivains allemands, et parmi eux des amis de la paix, affirment que cette question n'existe point, tranchée qu'elle est par le traité de 1871. La réfutation de M. Novicow est simple : il laisse de côté les considérations de droit international et expose des faits.

Depuis la guerre entre la France et l'Allemagne, l'armée active

des deux pays s'est augmentée de 378,000 hommes, leur budget de guerre de 720 millions de francs par an. D'autre part, chaque soldat aurait pu gagner, en travaillant, environ 1,000 francs annuellement, ce qui équivaut à une dépense de 378 millions de francs pour l'accroissement des effectifs, soit, en tout, 1 milliard 98 millions de francs. C'est ce que coûte par an, à deux grands pays, en négligeant le détail, la question de l'Alsace.

Cette augmentation de dépenses a provoqué une augmentation d'impôts, a, par là, produit une diminution de revenus sensible surtout dans les familles pauvres et, partant, une plus grande mortalité, puisque celle-ci, d'après la statistique, sévit beaucoup plus sur les malheureux. D'après le calcul de M. Novicow, la question de l'Alsace-Lorraine coûte ainsi chaque année la vie à près de cent mille hommes.

Ces constatations matérielles sont suffisantes pour établir qu'une question de l'Alsace existe, et M. Novicow en voit la solution dans un plébiscite par lequel les Alsaciens eux-mêmes choisiraient entre la France et l'Allemagne.

Le gouvernement impérial, il est vrai, ne s'accommoderait point d'une semblable transaction que la majorité des Français accepterait volontiers. Mais il est en Allemagne aussi un nombre important de citoyens qui verraient là, — pour prendre l'expression de l'un d'eux, M. Frantz Wirth, de Francfort, — un acte juste, « naturel ». — « Pour nous, dit-il, ci-devant citoyens de la République de Francfort, pour le parti démocrate et le parti socialiste allemand, nous concéderions *naturellement* le vote par le peuple d'Alsace; mais nous sommes une minorité dans le peuple allemand ». Une minorité, il est vrai, mais qui de jour en jour grandit et qui bientôt sera majorité. Déjà quarante pour cent des suffrages exprimés lors des dernières élections au Reichstag, en octobre 1893, ont été aux socialistes. « Et tout semble démontrer, ajoute M. Novicow, que le parti socialiste continuera à faire des progrès en Allemagne aussi longtemps que les causes qui l'ont fait naître et prospérer agiront avec la même force. Les progrès du socialisme seront en raison directe de ceux du militarisme. Des gens très modérés, en Allemagne, qui ont horreur de tout changement radical, votent avec les socialistes par haine de ce régime du sabre qui menace de tarir toutes les sources de notre prospérité. »

On reproche d'ordinaire aux écrivains, aux orateurs que préoccupe le problème de la paix et du fédéralisme, de perdre de vue la réalité, de s'agiter dans le domaine du rêve et de n'appuyer leurs programmes que sur des considérations d'ordre sentimental qu'on

veut bien reconnaître généreuses, mais dont on méprise l' « humanitarisme » peu scientifique et réputé vieillot.

L'article de M. Novicow, malgré l' « humanitarisme » dont il s'inspire, trouvera grâce devant le mépris des savants officiels. La rhétorique y fait place à une logique de mathématicien ; point de tirades là, mais des chiffres, le bilan exact d'un des plus prodigieux « gaspillages des sociétés modernes ». Ces quelques fortes pages paraissent décisives sur une question si débattue.

*
* *

Elles ont, en outre, le mérite de mettre en lumière, d'une façon particulièrement saisissante, l'influence du militarisme sur les progrès du socialisme moderne.

La lecture de l'article de M. Novicow causerait, à ce point de vue, quelque étonnement à M. Edmond Viley, doyen de la Faculté de droit de Caen, correspondant de l'Institut, qui, dans la REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE (numéro du 5 juillet 1895) prétend exposer les *Causes morales et sociales du socialisme contemporain.*

L'éminent jurisconsulte s'est appliqué consciencieusement à son travail. Par malheur, son attachement aux institutions actuelles lui rend la vue un peu courte. Voici, selon lui, les causes déterminantes de « ce vent de socialisme qui souffle en tempête sur le monde » :

« 1° L'exaltation de l'idée de l'État et la démocratisation progressive des gouvernements ; 2° le développement du fonctionnarisme et de la bureaucratie ; 3° la pulvérisation de la famille ; 4° l'exagération et la perversion de l'esprit de nouveauté ; 5° l'instinct d'imitation et la mode ; 6° les illusions produites par l'égalité politique ; 7° l'accroissement des besoins du luxe et du désir de jouissance ; 8° l'affaiblissement des croyances religieuses et des idées morales ; 9° le relâchement des liens sociaux et l'inaction des classes dirigeantes. »

Il est à regretter vraiment que M. Viley ait omis même de mentionner le développement du machinisme dans notre siècle et la concentration croissante des capitaux, qu'il n'ait point vu que notre régime social, économique, dont les causes sont multiples et les conséquences de tous ordres, provoque des revendications dont le socialisme n'est que l'expression. L'exactitude scientifique de son énumération en souffre.

D'ailleurs il y a là, au moins, une confusion. Parmi les causes qui, selon lui, engendrèrent le socialisme, M. Viley cite tout d'abord l'exaltation de l'Etat ; mais c'est là une conception *politique,* et la grande réforme souhaitée par nous est d'ordre *économique.* La forme de gouvernement compatible avec le socialisme est précisément ce

fédéralisme qui est l'opposé de la centralisation dont nous souffrons, de ce « fonctionnarisme » et de cette « bureaucratie » dont parle M. Viley.

Quant aux autres « causes », elles ne peuvent guère être prises au sérieux. Nous ne voyons pas l'influence de la mode ou de l'affaiblissement des idées morales sur les revendications très précises de la majorité des hommes au nom du droit à la vie.

L'inutilité de l'article de M. Viley, correspondant de l'Institut, est regrettable.

*
* *

Beaucoup plus pénétrant et exact est M. Augustin Filon dans l'intéressante étude qu'il publie à la REVUE DE PARIS sur la *Femme anglaise et le socialisme,* analyse très fine des revendications féminines en Angleterre et des éléments qu'elles puisent dans les théories du socialisme allemand.

*
* *

Les ANNALES DES SCIENCES PSYCHIQUES, qui sont un précieux recueil de faits, contiennent, dans leur dernier numéro, un curieux document.

C'est le récit par Mme le docteur de Mézeray d'un miracle qu'elle improvisa. Une malade, confiée à ses soins, avait le plus violent désir d'aller à Lourdes, persuadée qu'elle en reviendrait guérie. Mme de Mézeray jugea le voyage impossible, et eut l'idée d'y substituer l'imagination. On installa dans un parc voisin une grotte et une piscine, on organisa une procession de jeunes filles chantant des cantiques. La malade, à demi hallucinée, se plongea dans l'eau... et en sortit guérie.

M. Viley, correspondant de l'Institut, s'inquiétera de ce fait d'auto-suggestion irrévérencieux envers les dogmes catholiques. Il y verra un encouragement à l'irréligion, au mépris de cette doctrine de charité qu'il nomme si ingénieusement « l'huile indispensable pour le fonctionnement de la machine sociale. »

PAUL LAGARDE.

CHRONIQUE THÉATRALE

Comédie-Française. — *Les Faux Bonshommes*, comédie en quatre actes de Théodore Barrière et Capendu.

Argent et hypocrisie, tel est en deux mots le résumé de cette pièce fameuse. Vous voyez que c'est un thème ancien ; et depuis quarante ans qu'elle est faite, il n'a certes pas vieilli ; au contraire, il ne fut jamais plus vivace ; jamais mieux qu'aujourd'hui les vices peints alors n'ont caché visages plus vils sous masques plus patelins ; jamais les types ne furent tirés à plus grand nombre d'exemplaires avec mille perfectionnements et enjolivures. Aussi l'œuvre de Barrière et Capendu, toujours jeune, aurait-elle dû, ce semble, obtenir à la Comédie-Française le même succès qu'elle avait remporté sur d'autres scènes, au Vaudeville et à l'Odéon. Il n'en a pas été ainsi : les *Faux Bonshommes*, sauf quelques parties éclatantes, ont paru froids. Pourquoi ? Faute de la pièce, faute du temps, faute du nouveau théâtre, faute des acteurs, il y a un peu de tout cela dans notre déconvenue. En 1855, on admettait volontiers un ouvrage où l'exposition, suivant la mode de l'époque, était faite par des passants, par des domestiques, sortes de récitants inventés par l'auteur tout exprès ; mais c'est convention abolie et surannée, quoique bien pardonnable en somme, comme les manches à gigot et les chapeaux à bavolets. Quant aux personnages vertueux, satiriques, qui ne représentent point des êtres vivants pris dans la société allant et venant pour leur propre compte avec leurs défauts, leurs faiblesses et tout le menu bagage de leur originalité, nous n'en voulons pas non plus désormais ; nous les avons renvoyés eux et leurs réflexions cinglantes dans la galerie des moralistes et des chroniqueurs. Des peintres honnêtes, désintéressés, sans fracas, et qui réussissent ! je doute fort que Barrière en ait connu beaucoup, même au temps reculé où il écrivait ; il a cédé au besoin de faire une antithèse. Légendaire est son Octave, qui consent à épouser sans dot, qui aime la peinture pour elle-même, qui réussit sans réclame et qui est décoré sans démarche ni platitude. Au lieu de ce mythe d'un autre âge, qu'on nous montre un badigeonneur

adroit, chef d'une école en *iste, tachiste, brouillardiste, soleiliste* ou autre, très indifférent à la peinture mais passionnément épris de son art qui est de conquérir une dot, un hôtel, des croix, alors nous reconnaîtrons le bel appétit de bassesses dont le spectacle nous est familier et nous applaudirons.

Ce n'est pas tout ; malgré le manque d'originalité de certains personnages on aurait certainement applaudi la pièce avec plus de chaleur, si elle était mieux écrite. Une œuvre sans style peut très bien réussir au théâtre... pour une saison, surtout au Vaudeville ou au Gymnase et même à la Comédie-Française ; succès de vogue, soit. Mais jamais une pièce qui n'est pas littéraire n'a pu passer d'une génération à une autre et prendre rang définitivement dans le grand musée national. Le langage courant ne suffit pas. Toute œuvre durable exige le manteau du style, manteau somptueux, ou noble, ou magnifique, ou pimpant, ou léger, mais jamais commun : Barrière s'habille du banal complet acheté à la Belle Jardinière ; la postérité n'admet que des gens à mise distinguée.

Voilà pour le côté fâcheux ; mais il y a toute une partie de la pièce, une partie importante, qui est pleine de mérite. Les types de bourgeois, avides, fourbes, féroces par cupidité, sans scrupules, sont vrais, pleins de vie et nullement exagérés. Ce père qui promet sa fille à un jeune homme parce qu'il le croit riche, puis qui la lui retire pour la donner à un autre qu'il croit plus riche, qui la reprend au second pour l'offrir à un troisième et ainsi de suite, d'après les degrés de fortune qu'il suppose, n'est pas une caricature ; à peine est-il légèrement déformé par le raccourci du théâtre. L'autre père, qui cherche à tout prix une héritière pour son sacripant de fils, est également dans la nature. Bons bourgeois qui semblez hésitants, je vous coudoye, je vis au milieu de vous, je vous connais : sous vos apparences versatiles, vous êtes inébranlables ; car, pareils à l'aiguille aimantée, on vous trouve toujours orientés vers le pôle, c'est-à-dire vers l'argent, et vos oscillations ne sont que les déplacements relatifs de ce pôle. Vous y aspirez béatement, avec une belle naïveté qui est entre le cynisme et l'inconscience. Vous êtes si répugnants et si odieux que je m'étonne d'avoir ri en voyant vos portraits, lorsque vos figures elles-mêmes m'inspirent chaque jour un si fort dégoût. Et c'est là justement l'art de Barrière : il a su, d'après d'atroces modèles, dessiner des rôles gais et divertissants. Dans les *Faux Bonshommes*, il y a beaucoup de vérité, de la profondeur et en même temps une grande force comique. Un tel mélange est très rare. Combien, depuis quarante ans, nous a-t-on débité, sous le nom de comédies, des sermons empesés, doctes et moroses !

Il est difficile, en effet, de rester comique et de contenir son indignation, lorsque l'on représente certaines canailleries, même les

plus ordinaires, les canailleries dont on respire quotidiennement l'infect parfum. Écoutez ce tour connu, usé, ressassé, mais toujours triomphal, que propose un agent d'affaires véreux et respecté. « Donnez-moi cinq cent mille francs, dit-il au bourgeois *honnête;* je fais baisser, par une déconfiture fictive, les actions de la *Société de la Lune,* dont je suis directeur, et j'achète à vil prix ; puis dans trois mois je fais remonter les actions par d'adroites réclames et nous revendons dix millions ce qui en a coûté la moitié d'un. » Le bourgeois *honnête* fait semblant de se récrier pour la forme et acquiesce, naturellement. En écoutant une fois de plus développer le mécanisme du système, je me rappelais le récit d'une anecdote caractéristique rapportée par le général baron Thiébault, dans ses mémoires. C'était en 1808. Le fameux maniaque qui régnait en France venait d'envoyer une armée française en Portugal sous les ordres de Junot, avec Thiébault pour chef d'état-major. Suivant l'usage des armées impériales, on se mit à piller; non pas à piller de façon bête et mesquine en envahissant les maisons : on ravagea de façon large et méthodique en levant des impositions... Mais on ne râflait ainsi que quelques millions ; les officiers ne s'enrichissaient pas assez vite. Quelqu'un imagina un truc ingénieux : il y avait peu de numéraire en Portugal et au contraire beaucoup de papier-monnaie en circulation. Le truc consistait à décréter soudain que, par la volonté suprême du commandant en chef, ce papier-monnaie n'avait plus cours. Aussitôt il tombait à rien et les officiers profitaient de cette déchéance pour l'accaparer. Cela fait, un second décret rendait au papier-monnaie sa valeur primitive avec cours forcé et, en huit jours, Junot et son état-major avaient jeté un coup de filet de cent millions. Le général Thiébault, qui se croit un honnête homme, expose avec bonhomie les détails de l'opération et l'admire sans en voir l'infamie. Malheureusement un accroc la fit manquer et le bon général pleure sa fortune perdue. Et l'on vante quelquefois la probité des administrations impériales ! La voilà, cette probité, c'est celle de la combinaison des *Faux Bonshommes,* la même exactement. J'entends bien que là les rapines s'exerçaient en pays ennemi, ou plutôt en un pays dont on se faisait subitement l'ennemi, pour rien, pour le plaisir, pour le vol. Mais de pareilles coutumes n'en sont pas moins viles. Le fameux maniaque les connaissait et les encourageait, voulant, chez ses généraux et à sa cour, du luxe, de la dépense et tout le cabotinage du faste.

Beaucoup de gens ont répété que, à l'époque impériale, il y avait eu dans nos mœurs du désintéressement, que les nobles vertus militaires s'accommodaient mal de l'avarice, que la pourpre du sang empêchait de voir l'inquiétante couleur de l'or. Rien n'est plus faux. Une anecdote, rappelée à propos d'une comédie, montre que, sauf

quelques modifications de détails, le bas appétit de fortune a été de même façon dominateur au temps de la grande armée, comme au temps des fermiers généraux de l'ancien régime ; aujourd'hui encore les procédés de nos boursiers n'ont pas changé.

Ainsi tout se renouvelle, les usages, les lois, les gouvernements, les arts, la guerre avec ses fusils, ses canons, ses ordres de bataille. Une seule chose demeure immuable, éternelle ; une seule chose toujours convoitée, adorée, demeure le but constant de tous les efforts des hommes et s'acquiert par des procédés identiques, si ingénieusement machinés, qu'ils ne peuvent plus être perfectionnés ; une seule triomphe de toutes les révolutions et se retrouve puissante et tyrannique dans l'histoire ou au théâtre, qu'il s'agisse de *Turcaret* ou des *Faux Bonshommes,* et cette chose sacro-sainte, c'est l'Argent !

GASTON STIEGLER.

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *France :* Grèves ; Élections ; Congrès ; l'Institut international de sociologie. — *Belgique :* La manifestation anticléricale du 28 juillet. — *Angleterre :* Les élections ; la politique ouvrière du Conseil de Comté de Londres. — *Italie :* Le socialisme au Parlement. — *Allemagne :* Programme agricole.
Frédéric Engels.

FRANCE

Les grèves. — A Champagnac, les mineurs sont en grève parce que dix des leurs ont été renvoyés pour avoir été à l'enterrement civil d'un de leurs camarades. A Carmaux (1), les verriers sont en grève parce

(1) NOTE DE LA DIRECTION. — *Dès le début de la grève de Carmaux, le* Temps, *toujours bien informé, faisait savoir que MM. Jaurès, Millerand et Georges Renard, directeur de la* Revue socialiste, *« avaient annoncé aussitôt leur arrivée. » Cette nouvelle faisait le tour de la presse; une quarantaine de journaux la reproduisaient avec une docilité moutonnière. Quelques-uns l'agrémentaient de commentaires... adroits. M. Yves Guyot écrivait dans le* Siècle : *« MM. Jaurès, Millerand et Georges Renard sont partis pour aller attiser le feu de la grève et éteindre les fours des verreries. » Le* Courrier du Centre *(Limoges) déplorait notre arrivée « sur ce nouveau théâtre de la guerre sociale » et déclarait que cet empressement était ce qu'il y avait « de plus fâcheux dans l'affaire. » L'*Estafette *ajoutait innocemment : « Il est donc à prévoir que la situation, déjà grave, ne tardera pas à se compliquer, » Le* Peuple français *savait d'avance, le bon apôtre, ce que nous allions faire : « On peut être certain que tous leurs efforts tendront, non pas à aplanir le conflit, mais à l'aggraver. »*

La vérité est qu'en ce moment même Millerand partait pour le département du Nord et de là pour l'étranger : que je n'ai, pour moi, ni bougé ni songé à bouger de la solitude où je passe mes vacances. Non pas certes que l'indignation nous manquât pour les procédés hypocrites par lesquels on tâchait de mettre au compte des ouvriers une grève voulue par les patrons pour des raisons à la fois économiques et politiques : mais nous ne voulions pas même offrir l'ombre d'un prétexte aux tirades toutes faites contre « les meneurs ». C'est pourquoi nous laissions Jaurès seul, mandé par ses électeurs, se rendre, comme c'était son devoir, à leur appel, non pas pour fomenter la grève d'ailleurs, tout au contraire, ainsi qu'il l'a prouvé, afin de l'empêcher par tous les moyens possibles.

Vaine précaution! Les faits ne gênent que les sots. Les habiles inventent ou suppriment suivant les cas. Et je n'ai pas l'illusion naïve de croire que, même avertis, les lecteurs de ces honnêtes journaux bien pensants, doutent de leur bonne foi ou de leur sûreté d'informations.

GEORGES RENARD.

que leur camarade Baudot a été renvoyé à la suite de son élection au conseil d'arrondissement. La France a le monopole de ces grèves morales et politiques, où il n'est pas uniquement question de salaires, mais encore de dignité, de fierté et de liberté. C'est sans doute à cause de ce généreux tempérament que Marx a prédit que l' « annonciation » de la Révolution sociale se ferait au chant du coq gaulois.

Les élections cantonales. — Les résultats des élections pour les conseils généraux des départements et les conseils d'arrondissement ne pouvaient pas être un triomphe pour le socialisme. C'est la première fois que le parti socialiste tente un effort d'ensemble devant les électeurs cantonaux ; la préparation était insuffisante. Puis, le corps électoral ne connaissait encore que très imparfaitement le programme socialiste au point de vue de son application départementale. Mais le nombre des suffrages obtenus par nos amis ne s'en est pas moins accru considérablement, et viennent des élections ayant une portée politico-sociale nettement déterminée, telles les élections législatives ou les élections municipales de l'an prochain , et l'on verra la masse électorale, plus compacte que jamais, se presser autour des candidats socialistes.

Pour notre prochain bulletin nous aurons rassemblé les chiffres et serons à même de donner une statistique exacte.

Le congrès des conseillers municipaux socialistes. — Très fatigué et condamné à prendre un repos bien mérité, notre ami Rodolphe Simon n'a pu remettre pour ce numéro l'exposé de ce troisième congrès dont il fut le secrétaire très apprécié.

Nous ne voulons pas déflorer son compte rendu qui paraîtra sûrement dans la *Revue socialiste* de septembre.

Le congrès des employés de commerce. — Sous la présidence des citoyens André Gély et Caumeau, conseiller municipal, assistés des citoyens Coulon et Victor Dalle, secrétaire général du Syndicat des employés de commerce, plusieurs séances ont été consacrées à l'élaboration et à l'adoption de nombreux vœux dont voici les principaux :

De la réglementation du travail des employés des deux sexes. — Le congrès est d'avis que la législation protectrice du travail doit être appliquée à tous les salariés des deux sexes, sans distinction de catégorie professionnelle, et qu'elle doit être étendue aux employés et aux ouvriers.

Comme mesure transitoire, le congrès demande l'extension immédiate aux employés des décrets de la loi du 9 septembre 1848 et 12 novembre 1893.

Repos hebdomadaire obligatoire. — Le congrès décide qu'il y a lieu d'inviter les employés à poursuivre la campagne menée pour l'obtention d'un jour de repos par semaine, soit par la fermeture des magasins le dimanche, soit par l'établissement d'un roulement périodique entre les employés.

Hygiène et sécurité des employés. — Le congrès est d'avis qu'il y a lieu d'appliquer à tous les établissements commerciaux, magasins, bazars, etc., les prescriptions d'hygiène, de salubrité et de sécurité imposées aux établissements industriels.

Le congrès émet également le vœu que la faculté de se nourrir en dehors de l'établissement soit accordée à l'employé et que, dans tous les cas, le travail soit interrompu pendant une heure et demie.

Les employés et le droit de vote. — Le congrès est d'avis que les jours d'élection la durée du travail exigé des employés et ouvriers ne dépasse pas quatre heures.

Contrats de travail. — Le congrès émet le vœu que les employés interviennent dans l'élaboration des contrats de travail et dans les règlements intérieurs des établissements où ils sont occupés. Tout contrat de travail doit en outre être soumis :

A. — A des règles générales déterminées par la loi et qui devront comporter les résolutions concernant l'âge de l'admission au travail (quinze ans au minimum), interdiction du travail de nuit, durée du travail quotidien, obligation du repos hebdomadaire, établissement d'un salaire minimun et interdiction aux patrons de frapper leurs employés d'amendes, retenues des salaires et mise à pied.

B. — A des règles locales déterminées par les conseils généraux et les municipalités.

C. — A des règles spéciales déterminées par des associations syndicales de patrons et salariés exerçant la même profession.

D. — A des règles particulières déterminées par les personnes occupées dans le même établissement qui devront en nombre égal élaborer les règlements intérieurs.

Représentation du travail. — Le congrès décide :

Que le travail doit être spécialement représenté, dans tous les conseils d'administration et de direction des sociétés anonymes et des services publics, par des délégués élus par les salariés en nombre égal avec ceux choisis par les assemblées générales d'actionnaires, ou en nombre égal avec ceux désignés par l'État, les municipalités et les communes.

Que la loi doit ordonner la participation de plein droit des employés et des ouvriers à la gestion et aux bénéfices de toute nature où ils sont attachés.

Que les vérificateurs ou censeurs devront être désignés chaque année par les salariés, en nombre égal, avec ceux désignés par les actionnaires pour la vérification de la comptabilité et le contrôle des dépenses de produits et des bénéfices résultant de l'exploitation.

Que les représentants du travail auront dans les assemblées générales un nombre égal de voix à ceux des actionnaires.

Transitoirement, le congrès recommande à toutes les associations syndi-

cales d'employés et ouvriers de consacrer tout ou partie de leurs fonds disponibles à l'acquisition d'actions de sociétés anonymes, de façon à conquérir le droit d'être représentées dans les assemblées générales et d'y défendre les intérêts du travail jusqu'ici sacrifiés aux intérêts capitalistes.

Liberté syndicale et de coalition. — Le congrès est d'avis que la nécessité pour les agents chargés de l'exécution d'un service public d'user pacifiquement et librement, pour la défense de leurs intérêts professionnels, des droits de coalition et d'association qui leur ont été conférés par les lois de 1864 et 1884, doit être hautement reconnu.

Que, pour les cas de conflits ou de différends collectifs, des jurys d'arbitrage, composés mi-partie des membres des corps élus et mi-partie des salariés, doivent être constitués à l'avance pour statuer sans appel sur tous faits litigieux qui peuvent leur être soumis.

Conseils de prud'hommes. — Le congrès revendique la juridiction des prud'hommes à tous les litiges sans exception entre les patrons et les salariés du commerce, de l'industrie, du transport, de toutes les entreprises générales et des services publics.

Il invite formellement la Chambre des députés à porter à nouveau le projet de loi qu'elle a déjà adopté à l'unanimité dans les précédentes législatures et que le Sénat, à deux reprises, a repoussé par un abus dangereux du privilège de classe qu'il exerce en vertu de la constitution conservatrice de 1875.

Arbitrage. — Le congrès décide qu'il y a lieu d'inviter le Parlement à rendre obligatoires les dispositions sur la conciliation et l'arbitrage prescrites par la loi du 27 décembre 1892, et à édicter de sévères pénalités contre les auteurs des infractions qui pourraient être apportées à cette loi ainsi revisée.

Bureaux de placement. — Le congrès est d'avis d'attribuer exclusivement aux associations syndicales ou mutuelles le droit de placer gratuitement les membres de leur corporation respective, avec faculté temporaire, pour les municipalités, d'organiser ce service tant qu'il ne sera pas organisé par les intéressés eux-mêmes. Abolition du décret du 25 mars 1852 sur les bureaux de placement.

Maladies. — Responsabilité légale, civile et pénale du patron ou directeur d'entreprise, en cas d'accident ou de maladie professionnelle entraînant la mort ou l'invalidité de l'employé.

Droit de timbre. — Extension aux syndicats professionnels, unions syndicales et à toutes les sociétés mutuelles, du bénéfice de l'exemption des droits de timbre et d'enregistrement accordée aux sociétés de secours mutuels approuvées.

Réduction des frais d'encaissement. — Réduction des frais d'encaissement par l'administration des postes des quittances de cotisations des adhérents aux syndicats professionnels et sociétés de secours mutuels.

Aux Pyrénées-Orientales. — Çà et là, les élections pour les conseils généraux ont heureusement inspiré à nos amis des départements d'associer les groupes de chaque département en fédération départementale. Dans les Pyrénées-Orientales, c'est notre collaborateur Justin Alavaill qui a réussi à fédérer les groupes socialistes de son département en une assemblée statutaire qui s'est tenue le 21 juillet, à Perpi-

gnan, dans le quartier Saint-Mathieu, qui est à la vieille cité roussillonnaise ce qu'est la Croix-Rousse à Lyon.

La Fédération socialiste des Pyrénées-Orientales a nommé secrétaire le citoyen Manalt et a délégué le citoyen Justin Alavaill comme son représentant permanent auprès des Fédérations socialistes de la région parisienne.

Pour son coup d'essai, elle a fait passer le candidat socialiste au conseil général.

Le deuxième congrès de l'Institut international de Sociologie. — Le bureau de cet Institut, fondé l'an dernier dans un esprit qui n'a rien de socialiste, est composé de MM. Albert Schæffle, président; Douglas Galton, Louis Gumplowicz, Maxime Kovalewsky, Charles Letourneau, vice-présidents; René Worms, secrétaire général; François de Zeltner, secrétaire-adjoint; Alfred Bonnet, trésorier.

L'Institut international de Sociologie a pour but de grouper les sociologues des divers pays en vue de l'étude commune des questions sociologiques. Il se réunit chaque année en congrès et publie ses travaux sous le titre d' « Annales de l'Institut international de Sociologie ». Le premier volume, qui renferme les travaux du congrès de l'an dernier, vient de paraître, au prix de 7 fr., chez les éditeurs Giard et Brière, 16, rue Soufflot.

Le deuxième congrès aura lieu fin septembre prochain. Sauf additions probables, en voici l'ordre du jour :

1° Des diverses définitions de la Sociologie (rapporteur : M. René Worms);

2° Le Matriarcat (rapporteur : M. E. Westermarck);

3° Le passage historique de la propriété collective à la propriété individuelle (rapporteur : M. Maxime Kovalewsky);

4° Y a-t-il une loi de l'évolution des formes politiques? (rapporteur : M. G. Tarde);

5° Le Crime, comme phénomène social (rapporteur : M. F. Tœnnies).

Toute la correspondance relative à l'Institut international de Sociologie doit être adressée au secrétaire général (M. René Worms, 35, rue Quincampoix, Paris).

BELGIQUE

La manifestation du 28 juillet. — Dimanche 28 juillet, Bruxelles, comme pour les précédentes manifestations en faveur du suffrage universel, a de nouveau vu flotter côte à côte les drapeaux rouges des fédérations ouvrières et les drapeaux tricolores et bleus des associations libérales. Progressistes et socialistes étaient dans la rue. Les socialistes applaudissaient Paul Janson et les libéraux acclamaient Anseele. Toute

la Belgique libre était debout contre l'ennemi commun, l'homme noir. Malheureusement, l'odieuse loi cléricale Wœst-Schollaert a quand même été votée, mais à cinq voix de majorité seulement. Ci-dessous le manifeste qui avait provoqué la grandiose protestation du 28 juillet :

AU PEUPLE BELGE!

Le gouvernement clérical poursuit sa lutte contre le socialisme. Aveuglé sur sa véritable force par une majorité de hasard, il pousse toujours plus loin son audace.

Déjà il avait quadruplé la puissance électorale des riches, mutilé et rendu presque illusoire le droit de suffrage que les travailleurs n'avaient conquis que par de longues années de luttes, de sacrifices et de souffrances.

Pour enrichir une poignée d'industriels et de grands propriétaires, il a inauguré une politique économique qui aura pour résultat certain d'élever le prix de la subsistance de l'ouvrier.

Par courtisanerie pour le roi, poussé par les spéculateurs et les tripoteurs d'affaires, il vient de jeter dans le gouffre du Congo plus de 12 millions pris dans la poche des travailleurs belges.

Ce n'était pas assez.

Après avoir frappé le suffrage universel, après avoir atteint l'alimentation populaire, voilà qu'il ose s'en prendre à la conscience même du peuple, à ce que le pauvre a de plus cher, l'avenir de ses enfants.

La nouvelle loi scolaire qu'on veut brutalement imposer au pays, proclame audacieusement qu'il n'y a pas de morale en dehors de la religion catholique. Tous les actes de probité, de dévouement, de sacrifice n'ont aucune valeur morale, s'ils ne reçoivent la sanction religieuse, s'ils n'ont pour mobile la crainte de Dieu et de l'enfer.

L'enseignement de la religion sera rendu obligatoire pour toutes les écoles qui devront, pour vivre, passer par les subsides de l'État.

Sur cinq mille sept cent soixante-dix-huit écoles primaires officielles que compte le pays, il n'y en a plus que cent cinquante-trois sans caractère confessionnel. C'était encore trop et M. Schollaert a annoncé son intention de supprimer la disposition de la loi de 1884 autorisant vingt pères de famille à réclamer une école conforme à leurs convictions.

Consommer la ruine de l'enseignement public, cléricaliser toutes les écoles, tel est le but hautement avoué de ce scandaleux projet.

L'autre but, celui qu'on n'avoue pas, c'est d'énerver les efforts de la classe ouvrière vers son émancipation, c'est de perpétuer la domination capitaliste à l'aide de la terreur religieuse que l'on s'apprête à faire régner sur ce pauvre pays.

Contre cet abominable coup de parti, debout tous les défenseurs de la liberté de conscience!

A la morale religieuse, nous opposons la morale humaine, plus haute et plus belle, celle qui consiste à faire le bien pour le bien lui-même, sans espoir de récompense comme sans crainte de châtiment. Nous entendons qu'on respecte nos croyances comme nous respectons celles des autres et que le domaine de la conscience reste sacré pour tous.

Nous irons dire partout que nous voulons l'instruction obligatoire avec son corollaire indispensable, la nourriture et le vêtement pour les enfants de *toutes* les écoles, qu'elles soient ou non officielles.

Nous entendons faire des instituteurs des hommes matériellement et moralement libres et nous les soustrairons à la domination du clergé et de l'État.

Nous réclamons un programme scolaire conforme aux idées modernes et comprenant notamment l'obligation de l'enseignement des sciences naturelles, la plus précieuse conquête de la science pédagogique.

Debout donc, ouvriers et bourgeois! Il ne sera pas dit que les enfants de ce pays qui a déjà tant souffert de l'oppression cléricale, courberont cette fois encore la tête.

Debout, tous debout!

Le parti ouvrier vous appelle. Venez à lui! Il va montrer qu'il sait lutter non

seulement pour le pain mais aussi pour la conscience du pauvre, qu'il est et deviendra de plus en plus le défenseur le plus énergique de la liberté humaine !

Le conseil général du parti ouvrier : L. Bertrand, G. Defnet, A. Delporte, F. Elbers, G. Maes, D. Vandendorpe, R. Van Loo, F. Wauters, Grégoire Serwy, secrétaire.

Fédérations nationales de métiers : *Mécaniciens*, E. Pierron. — *Travailleurs du bois*, F. Sas. — *Cigariers*, Van Leda. — *Travailleurs de la pierre*, A. Claessens. — *Jeunes gardes socialistes*, Michotte. — *Fédération des instituteurs socialistes*, A. Dewinne.

Fédérations régionales : *Bruxelles*, A. Octors. — *Centre*, T. Massart. — *Borinage*, Roger. — *Charleroi*, Godfriaud. — *Verviers*, Defraiteur et Rahier. — *Liège*, Ruffin. — *Namur*, Paetens. — *Anvers*, Goetschalck. — *Malines*, Verbeelen. — *Louvain*, Meulemans. — *Gand*, Hardyns. — *West-Flandre*, Matelaere. — *Nivelles*, Lefebvre.

Les députés socialistes : Anseele, Bastien, Berloz, Bertrand, Brenez, Calewaert, Cavrot, L. Defuisseaux, A. Defuisseaux, Demblon, H. Denis, Dauvister, Destrée, Defnet, Fagnart, Furnemont, Gierkens, Lambillotte, Léonard, Malempré, Maroille, Mansart, Niézette, Paquay, Roger, Schinler, Smeets, Vandervelde, Wettinck.

Les sénateurs socialistes : Henri La Fontaine, Edmond Picard.

ANGLETERRE

Les élections. — Le parti du *home rule*, de la démocratisation de la Chambre des pairs, de la sécularisation des privilèges du clergé du pays de Galles, de l'impôt progressif sur le revenu est battu par la sainte alliance des débitants de *spirits* empoisonnés, des pasteurs orthodoxes, des pairs héréditaires, des chauvins militaristes et des renégats de Gladstone. La coalition d'intérêts conduite par le duc de Devonshire, représentant des majorats fantastiques, et par M. Chamberlain, représentant des grosses fortunes industrielles de Manchester et de Birmingham, l'emporte. Le triomphe des conservateurs est indéniable, mais l'on n'a pas assez remarqué que la masse électorale n'a pas voté *pour* le programme de lord Salisbury, mais *contre* tel ou tel article déplaisant du programme de l'ancien gouvernement. Les uns ont voté contre le *home rule*, — ceux-ci contre le *local veto bill* qui permet dans une commune, aux deux tiers des électeurs, de former les débits de *spirits et publicans beers*, — ceux-là contre le *disestablishment* de l'église de Galles, — d'autres contre la réforme de la Chambre des pairs, un sacrilège pour la *gentry* des *esquires* de campagne, etc...

Naturellement le recul du corps électoral a frappé aussi les socialistes. A part John Burns, réélu à Battersea, le trade-unionisme ne sera représenté que par son élément conservateur, Broadhurst, Fenwick et Burt. Woods et Wilsonet ont échoué. Mais Hyndman, Hobart, Lansbury, de la *Social-Democratic-Federation* ont vu leurs voix augmenter. Il en a été de même des vingt-cinq candidats du *Labour Independent Party*, notamment de Ben Tillet et de Keir Hardie, qui ont cependant été battus faute d'argent suffisant. Le total des voix socialistes de toutes nuances s'évalue à cent mille.

La politique ouvrière de l'ancien conseil de comté de Londres. — Le succès législatif du parti conservateur avait été précédé, grâce aux mêmes honteuses coalitions d'intérêts, d'un succès municipal. C'est pourquoi nous tenons à rappeler la politique ouvrière suivie par la majorité progressiste aujourd'hui disparue.

Elle s'appliqua en particulier à inaugurer ce que l'un de ses membres les plus distingués, M. Sidney Webb, l'auteur, avec sa femme, de cette belle histoire des *Trades-Unions,* appelait le socialisme municipal.

Exproprier les habitations insalubres, en construire de nouvelles sur le type des maisons ouvrières modèles, ouvrir dans les quartiers pauvres des parcs et des squares, afin de donner des poumons et des provisions d'air pur à ces cités de la misère et de la contagion, établir des orchestres dans les jardins publics le dimanche afin de fournir des plaisirs gratuits, sains et moraux à des foules auxquelles, jusque-là, le cabaret seul avait offert des distractions toujours achetées trop cher, percer des voies qui fussent comme les artères d'une vie nouvelle dans ces sombres régions de l'East-End où grouille cette population que l'on a énergiquement surnommée les « submergés », supprimer le plus possible le régime des sous-contrats et des entreprises, administrer directement les travaux de la ville, payer les ouvriers au taux fixé par les trade-unions, appliquer la journée de huit heures : tel fut le programme d'action, telles furent quelques-unes des principales œuvres du conseil de comté.

Naturellement, pour tout cela il fallait de l'argent, et bien que les finances aient été gérées avec une économie à laquelle le représentant le plus autorisé des traditions fiscales de la trésorerie anglaise, lord Webby, a rendu un bel hommage, il fallut, d'une part, augmenter d'un ou deux centimes additionnels le principal des contributions locales, et, d'autre part, préparer et tenter — sans succès, grâce à la Chambre des lords — la mise en vigueur de deux principes chers au radicalisme anglais : la reprise par la communauté de la plus-value sociale (ou de cette partie du revenu de la propriété foncière et bâtie qui est due aux progrès de la richesse générale) et la taxation de la propriété du sol *(ground values)*.

C'est dans ces conditions que s'est engagée la lutte. La majorité demandait le renouvellement de son mandat et elle peignait en couleurs éclatantes la cité de l'avenir telle qu'elle comptait la créer sur les bords de la Tamise ; elle ajoutait à son programme primitif la municipalisation du gaz et de l'eau. Contre elle se dressa une coalition formidable d'intérêts : les grands propriétaires fonciers, les grandes compagnies qui exploitent des monopoles, les cabaretiers, les entrepreneurs d'amusements publics irrités par les mesures de

police morale du conseil, la corporation de la Cité menacée de disparaître sous l'empire d'une loi nouvelle dans la grande municipalité métropolitaine, les propriétaires de logements insalubres, enfin les conservateurs alarmés de ce régime d'innovation à outrance, inquiets de l'accroissement de leurs cotes, hostiles au socialisme municipal.

Du reste, nous ne saurions être plus complet ni mieux dire que l'auteur anonyme de l'article suivant publié par le *Parti ouvrier*, d'Allemane :

Les élections qui ont eu lieu dans ces derniers jours au Conseil du comté de Londres ont ébranlé la majorité que les progressistes y avaient. Le résultat, auquel on ne s'attendait pas, doit être, en partie au moins, attribué aux mesures que l'ancien Conseil avait adoptées dans l'intérêt des prolétaires, et qui n'étaient pas demeurées sans causer de vives inquiétudes à la bourgeoisie, qui en avait été atteinte. C'est pourquoi les classes menacées se sont coalisées pour barrer la route aux progressistes et empêcher l'exécution de leur programme économique et social.

Ainsi, nous jugeons utile de passer en revue les actes les plus importants de l'ancien Conseil, d'autant plus qu'on pourra y trouver des exemples à suivre et des réformes à réaliser même dans le domaine municipal de notre pays.

Dans l'une de ses premières séances, le Conseil de comté s'est occupé du sweating-system, c'est-à-dire de l'exploitation à outrance des ouvriers, qui, dans certains établissements, non soumis à l'inspection, était poussée à des limites invraisemblables.

Le Conseil a décidé, à cet effet, que les maisons ayant passé des contrats avec le comté devaient payer des salaires équitables à leurs ouvriers et ne pas les faire travailler au delà des limites observées dans l'industrie dont il s'agit, sous peine de voir déclarer nul et non avenu leur contrat.

En 1890, le Conseil, sur la proposition des Syndicats de l'industrie du bâtiment, et sur l'avis du Comité spécial, qui avait été nommé, a adopté les résolutions suivantes :

« Surveillance sévère sur tous les travaux exécutés pour le comté ; établissement d'une échelle mobile devant être annexée à tous les contrats ; obligation pour tous les adjudicataires de se conformer aux tarifs des salaires ainsi qu'à la journée de travail fixée par les organisations ouvrières, sous peine d'amendes importantes d'abord, et en cas de récidive, de voir annuler leur contrat. »

Le Conseil décide, en outre, que dans tous les contrats à intervenir avec des entrepreneurs, il serait inséré une clause, d'après laquelle, en cas de marchandage, on leur infligerait une amende de 12,500 francs, à moins que le Conseil n'autorise la cession du contrat pour la partie que l'adjudicataire ne pourrait pas exécuter dans ses ateliers.

Le Conseil, à la suite d'une enquête faite par le Comité des livraisons, approuva les propositions que celui-ci lui avait soumises et qui sont de la teneur suivante :

« 1° Les tarifs des salaires doivent être affichés dans les ateliers destinés

à la fabrication ou à la confection des articles à livrer ; ces ateliers pourront être inspectés par des personnes à ce autorisées ;

« 2° Les inspecteurs pourront entendre les ouvriers dans des pièces séparées des ateliers ; les registres des paiements des salaires seront présentés aux inspecteurs à leur requête. »

Quant aux ouvriers sédentaires, le Conseil décida, toujours sur la proposition du Comité des livraisons, que l'adjudicataire ou entrepreneur devait tenir et communiquer aux inspecteurs une liste des ouvriers sédentaires employés dans ses ateliers, en indiquant la quantité et la nature du travail qui a été donné à exécuter hors des ateliers.

L'entrepreneur ne pourra donner à une famille plus de travail que celui que comporte le nombre de ses membres et qu'ils peuvent exécuter en travaillant dans le sens à ce fixé, et dans des limites normales.

A la suite d'une plainte portée par l'organisation des terrassiers, maçons et journaliers, contre un entrepreneur qui ne payait pas les salaires d'après le tarif établi par leur Syndicat, et qui faisait travailler au delà de la journée normale, le Conseil lui fit signifier d'avoir à observer, par rapport au montant des salaires et à la durée du travail, ce qui était d'usage dans la branche d'industrie dont il s'agissait.

Au commencement de 1892, sur la proposition de MM. Burns et Léon, relative aux salaires des ouvriers non qualifiés, le Conseil décida que le salaire minimum ne devait pas descendre au-dessous de six pence (62 cent. 1/2) par heure.

Dans le courant de l'année 1892, sur la motion faite par M. Burns, au sujet du montant des salaires et de la durée du travail, le Conseil a adopté les dispositions suivantes, dont l'importance n'échappera à personne :

« 1° Il sera affiché à l'Hôtel-de-Ville une liste indiquant les tarifs des salaires et la durée du travail, à observer par les adjudications des travaux du comté. Cette liste sera établie par le Comité des travaux et fournitures, en se basant sur les données que les organisations professionnelles de Londres auront indiquées. Cette liste sera annexée au cahier des charges de toute adjudication ;

« 2° Dans l'acte de soumission, l'entrepreneur doit s'engager à payer le salaire minimum fixé par ladite liste et à ne faire travailler ses ouvriers au delà des limites y indiquées, et cela en toute circonstance ;

« 3° Dans le cas où un ouvrier, employé par un adjudicataire, ne reçoit pas le montant de son salaire, tel qu'il a été fixé dans ladite liste, le Conseil pourra lui payer la différence entre le salaire normal qui lui est dû et le montant qui lui a été payé, en le déduisant ensuite de la somme dont l'adjudicataire sera créancier vis-à-vis du Conseil à la suite des travaux qu'il aura exécutés pour le comté ;

« 4° Tout adjudicataire doit tenir une liste des salaires, où seront indiqués le salaire de chaque ouvrier ainsi que la durée du travail : cette liste sera présentée aux inspecteurs en tout temps, à leur requête ;

« 5° Les sous-contrats ou marchandages sont défendus, sous peine d'une amende de 5,000 francs, sans préjudice de l'action en dommages-intérêts, ou de l'annulation du contrat. »

Au mois de février 1893, le Conseil du comté, après avoir pris l'avis des

organisations ouvrières de Londres, a dressé une liste des salaires et de la durée du travail adoptés dans les différentes industries.

On peut s'expliquer facilement, par la politique ouvrière suivie toujours par la majorité du Conseil du comté de Londres, que les capitalistes devaient la combattre avec acharnement : leurs intérêts le leur imposaient. Le succès qu'ils ont remporté aux dernières élections n'est pas dû, cependant, seulement à leurs efforts : l'abstention des ouvriers, dans beaucoup de quartiers, par suite d'un esprit d'intransigeance excessive, a facilité la tâche des conservateurs.

Nous espérons, néanmoins, que si le nouveau Conseil du comté ne s'engage peut-être pas plus loin dans la voie des réformes sociales, il ne pourra pas revenir en arrière et détruire les résultats, si importants pour les travailleurs, que l'ancien Conseil, par sa conduite hardie en même temps que prudente, avait réalisés.

ITALIE

Le socialisme au Parlement. — Au cours de l'interpellation Bovio sur les révélations de Cavalotti contre Francesco Crispi, notre ami Andrea Costa prit la parole, au nom des députés socialistes, et termina par la déclaration suivante recueillie pour nous par notre correspondant Momigliano :

M. Crispi est le gérant responsable de toute une classe tyrannique et corrompue qui tient aujourd'hui entre ses griffes le capital social et le pouvoir politique, qui maîtrise et épuise à son profit les classes ouvrières des villes et des campagnes.

En faisant le procès à François Crispi, nous ne le faisons ni à la bourgeoisie éclairée qui s'aperçoit de la nouvelle vérité et la seconde ; ni aux jeunes gens studieux, qui aspirent à la justice, à la liberté, à l'émancipation du travail ; ni à la bourgeoisie pauvre, honnête et maigre de la ville et de la campagne qui paraît tomber davantage de jour en jour dans le gouffre du prolétariat.

ALLEMAGNE

Programme agricole. — La commission agricole, nommée au dernier congrès de Cologne, vient de publier le programme qu'elle avait mission de soumettre au congrès annuel du parti socialiste qui aura lieu en octobre prochain à Breslau. En voici les points principaux :

La suppression des impôts fonciers.

La suppression de toutes les fonctions et privilèges attachés à la propriété foncière (fidéicommis, exemption d'impôts).

La suppression des privilèges résultant de certains modes d'héritage.

Les communes devront avoir un droit de préemption sur tous les biens vendus à la suite de saisies immobilières.

L'État et les communes devront louer à des associations agricoles ou à des paysans les biens domaniaux et communaux.

L'État et les communes devront accorder des crédits aux syndicats pour améliorer la terre par des travaux d'irrigation ou de drainage.

L'État et les communes devront prendre à leur charge l'entretien des voies ferrées, routes et canaux, ainsi que l'entretien des digues.

Les assurances contre l'incendie, la grêle, les inondations et les épizooties seront monopolisées et l'État devra étendre le système d'assurances à toutes les exploitations agricoles et accorder de larges indemnités en cas de catastrophes.

Les droits de pacage et d'affouage devront être modifiés de façon que tous les habitants en profitent également.

Le droit de chasse ne sera plus un privilège et de larges indemnités devront être payées pour le dommage causé par le gibier.

La législation protectrice des ouvriers devra être étendue aux ouvriers agricoles.

On devra fonder un office impérial de l'agriculture, des conseils d'agriculture dans chaque district et des chambres agricoles.

L'État devra s'occuper sérieusement de l'hygiène à la campagne.

Les contestations entre les agriculteurs et les ouvriers et leurs domestiques devront être jugées par des tribunaux arbitraux.

L'on remarquera que la commission s'est résolue à un compromis entre Bebel et Vollmar. Bebel ne voulait pas de programme spécial pour la population agricole. Satisfaction lui est donnée en ce sens qu'il est simplement ajouté au programme général quelques compléments. Vollmar avait préconisé la spécialisation et la disjonction du programme agraire. La disjonction du programme de réformes agricoles n'est pas accordée, mais, au fond, toutes les améliorations demandées sont celles qu'avait proposées Vollmar.

Aussi le *Temps* s'est-il empressé de publier un « Premier Paris », dont le titre, *Opportunisme révolutionnaire*, indique suffisamment le sens. Le lendemain, notre ami Édouard Vaillant donnait à la *Petite République*, sur l'orientation socialiste, un article (Ouvriers et Paysans), que nous reproduisons, car il est des meilleurs :

En Allemagne, le parti socialiste continue à nous donner, et ne nous a jamais plus qu'en ce moment donné l'exemple d'une campagne menée pour la conquête du peuple entier à ses idées, à sa politique.

Depuis longtemps, comme ici, préoccupés de mettre fin à l'opposition apparente des intérêts des villes et des campagnes et de montrer aux paysans que leur destinée et leurs revendications étaient les mêmes que celles des ouvriers; que leur oppression était de même nature et que leur émancipation du même joug capitaliste et réactionnaire s'effectuerait de même et par leurs efforts unis, les socialistes allemands avaient, à leur dernier congrès de Cologne, et pour qu'elle fut discutée au congrès de cette année, à Breslau, posé la question de la propagande agraire et chargé une commission d'en étudier et proposer la solution.

Les propositions de cette commission viennent d'être publiées et font actuellement l'objet de toutes les discussions de l'Allemagne capitaliste et ouvrière et de leurs journaux.

Pour le capitalisme et la réaction, le siège était fait d'avance; et nous le connaissons. Il s'agissait de démontrer que le programme agraire du socialisme était la contradiction de son programme urbain, la négation de ses idées communistes et révolutionnaires, en un mot, un simple piège à paysans, qu'il suffirait de dévoiler pour en détourner l'imprévoyance paysanne. C'est, en effet, ce que disent tous les organes de la bourgeoisie en termes divers, mais de sens identique.

Il n'y a pourtant jamais eu moins lieu à douter et à équivoquer, et tout en admettant qu'en octobre le congrès de Breslau pourra améliorer la solution proposée, ce ne sera que sur des points de détail.

La commission n'avait pas à se préoccuper de la critique réactionnaire, mais bien de l'opinion socialiste, qui n'eût pu admettre, sous prétexte de tactique, un recul quelconque, une atténuation, si faible fût-elle, de l'idée communiste révolutionnaire. C'est ce qu'elle a tout d'abord cherché à établir par une double décision.

Au lieu de proposer pour la propagande agraire un programme séparé et distinct, elle a décidé que le programme agraire ne ferait qu'un avec le programme général du parti et qu'ainsi, les idées, la politique, les principes restant non seulement les mêmes, mais demeurant exprimés par le même texte, pour tous, paysans et ouvriers, il n'y avait qu'à ajouter aux réformes immédiates déjà énumérées, celles, non encore mentionnées, qui s'adressaient plus directement au prolétariat des campagnes.

C'est exactement la même conception qui, en cette question, nous faisait, en maintenant intégralement notre programme, y ajouter comme éléments actuels et essentiels de la propagande et organisation paysanne : l'institution des syndicats et bourses de travail de paysans, de délégués agricoles inspecteurs du travail agraire et chargés de déterminer son salaire minimum, l'extension du domaine agricole et industriel communal et son exploitation directe par la commune dans l'intérêt des travailleurs et des sans-travail.

Le programme de la commission socialiste allemande comprend ces réformes ou leur équivalent, et nombre d'autres qu'il énumère et qui portent sur la protection du travail et de la santé des paysans, la nationalisation des dettes hypothécaires à intérêt diminué et des assurances sur le crédit agricole, les prud'hommes, etc.

Ces réformes, comme celles d'ailleurs de la seconde section du programme du parti où elle propose de les inscrire, sont, disait la commission, immédiatement réalisables dans la société actuelle. C'est à cette phrase que toutes les oies du Capitole capitaliste ont poussé leurs clameurs. Là était, à leur gré, l'aveu, par les socialistes, de la substitution d'un programme réformiste au programme révolutionnaire, définitivement abandonné.

Ne croirait-on pas, à défaut de Dupuy parlant à ses électeurs ou députés, entendre ou lire nos opportunistes. La mauvaise foi, non plus, n'a pas de frontières. C'est toujours le même jeu de calomnie, tantôt accusant la politique de « tout ou rien » des révolutionnaires, impuissants aux réformes,

vivant dans les nuages, ou bien, à la première proposition pratique, criant à l'abdication révolutionnaire.

Dans l'un et l'autre cas, ils mentent. C'est en hâtant l'évolution, c'est en pressant la poussée des germes d'avenir contenus dans les faits actuels, que nous préparons, accélérons la révolution qui en sera le résultat. Et c'est pour cela que, dans notre politique, comme dans le temps, se classent les faits, les actes, les efforts révolutionnaires pour l'attaque du régime capitaliste et pour l'émancipation du prolétariat, que se coordonnent les réformes, la propagande, l'organisation et, d'autre part, les réalisations socialistes que seule la République socialiste pourra accomplir et qui forment le but que marquent nos programmes, le but auquel nous marchons.

A nos ennemis ignorants ou de mauvaise foi, qui ne voient pas ou ne veulent pas voir l'unité et la suite de notre politique réformiste et révolutionnaire, et de notre action socialiste, nous pouvons répondre, avec nos amis socialistes d'Allemagne et de tous les pays, que *ces actes divers et multiples de notre activité en sont les moments nécessaires*, et que, loin de se contredire, ils sont les conditions essentielles d'une propagande et d'une organisation qui unira bientôt dans un effort commun irrésistible, le peuple des villes et des campagnes.

Quelle singulière réputation se ferait un médecin qui se refuserait de prescrire des remèdes momentanés à un malade, sous prétexte que celui-ci est condamné à transformer tout son régime ! — Le parti socialiste a charge d'avenir ; il doit arracher à la ruine et à la contagion de notre régime économique actuel le plus possible d'éléments, et les transporter sains et énergiques dans la future société communiste.

ADRIEN VEBER.

P. S. — *Frédéric Engels.* — Les hommes s'en vont, les premières générations socialistes disparaissent. Ils s'en vont un à un, les patriarches du socialisme, les témoins des origines, César de Paepe, Benoît Malon, Victor Considérant, et aujourd'hui, leur aîné à tous, le frère d'élection de Karl Marx, Frédéric Engels, qui du moins a pu voir la terre promise, l'aurore des temps nouveaux, et a eu la consolation suprême d'assister à la reconstitution de l'Internationale nouvelle.

La *Revue Socialiste* s'associe aux hommages universellement rendus à la mémoire de Frédéric Engels.

Né en 1820, à Barmen, au cœur de cette région industrielle qui, la première, envoya un député socialiste au Reichstag, Engels appartenait, par sa naissance, à la classe qu'il devait combattre toute sa vie. Son père était un grand industriel et, lui-même, à l'âge de vingt-deux ans, fut envoyé dans une fabrique de Manchester, pour y compléter ses études techniques.

C'est pendant le séjour de vingt mois qu'il fit dans cette ville, où se concentraient à cette époque toutes les horreurs de l'industrialisme, que Frédéric Engels devint socialiste, au contact de Robert Owen et surtout en étudiant sur place les misères qu'il a décrites dans son beau livre, précurseur du *Capital* de Marx : *die Lage der arbeitende klasse in England* (1845).

C'est également à cette époque, à Paris, qu'il entra en relations avec

Marx et qu'ils nouèrent cette amitié célèbre qui les unit toute la vie et fut plus forte que la mort.

En 1845, pendant le séjour de trois ans qu'ils firent dans cette ville, les deux amis élaborèrent le *Manifeste du Parti socialiste*, qui, traduit dans toutes les langues européennes, fût, pour le Socialisme international, ce qu'a été la Déclaration des Droits de l'Homme pour la Révolution française.

« Quelle fut la part de collaboration d'Engels dans cette œuvre capitale? s'écrie Émile Vandervelde dans *Le Peuple*, de Bruxelles. C'est bien difficile à dire, car, pendant toute sa vie, ce grand esprit fut dominé par la préoccupation constante de reporter sur son illustre ami, tout le mérite de leurs œuvres communes.

« Néanmoins, cette admirable et touchante abnégation scientifique ne doit pas faire oublier que, dès 1843, Engels publiait, dans « Deutsch-Fransozische Jahrbücher », sous le titre de : *Umrisse zu einer kritik der National œkonomie*, une étude qui contient en germe l'idée fondamentale du Manifeste : la centralisation de la propriété entre les mains d'un nombre toujours plus petit de riches et de puissants, centralisation qui doit fatalement aboutir à une transformation révolutionnaire de la société.

« Mais à quoi bon nous engager, plus avant, dans ces recherches de paternité intellectuelle? Ce serait méconnaître la volonté même de celui que nous honorons, volonté qu'il a exprimée en toutes circonstances.

« C'est ainsi que, dans l'édition de 1884, de son livre sur *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, Engels ne prétend être que le suppléant, l'exécuteur testamentaire de Marx, dont il parle avec cette humilité touchante, qu'avait Benoît Malon vis-à-vis de César De Paepe.

« Les pages qu'on va lire, dit-il, sont en quelque sorte l'exécution d'un testament. C'est en effet Karl Marx qui s'était réservé d'exposer les résultats des travaux de Morgan dans leur rapport avec les conclusions de ses propres recherches historiques, je pourrais dire, dans une certaine mesure, de nos communes recherches. »

« Recherches communes, en effet, continuées, complétées, mises au point, après la mort de Marx, par son infatigable collaborateur.

« La dernière fois que je le vis, au mois de janvier passé, dans sa petite maison de *Regent's Park Road*, Engels achevait de corriger les épreuves du troisième volume du *Capital*, terminant ainsi un travail de plusieurs années ; tâche ingrate, s'il en fût, accomplie avec un soin religieux : l'élaboration de notes éparses, incomplètes, à la rédaction desquelles il sacrifiait ses propres travaux.

« Et cependant, il faut connaître ceux-ci, par exemple, l'admirable étude sur la Question agricole, qu'il publia dernièrement dans la *Neue Zeit*.

« Nul mieux que lui, peut-être, ne fut au courant du mouvement socialiste moderne. Parlant avec facilité la plupart des langues européennes, suivant avec une attention passionnée la pénétration de ses doctrines dans les milieux ouvriers des deux Mondes, il stupéfiait, par ses informations précises, les militants de tous les pays, qui lui faisaient visite dans son ermitage de *Regent's Park*. »

A. V.

REVUE DES LIVRES

MAURICE CHARNAY. — **Législation directe et parlementarisme.** — Prix : 20 centimes à la Bibliothèque socialiste, 51, rue Saint-Sauveur, Paris (envoi franco contre 25 centimes en timbres-poste).

Domela Nieuwenhuis, Renouvier, Fauvety, et au premier chef Leverdays, Victor Considérant, et surtout Rittinghausen, voilà les références auxquelles notre ami Charnay renvoie les lecteurs que sa brochure ne convaincrait pas de l'inconsistance proudhonnienne, du jacobinisme suranné de Louis Blanc, et des méfaits du parlementarisme et de la politique représentative.

La brochure de Charnay est à l'idée de la législation directe par le peuple ce qu'est à la conception socialiste la brochure de Schæffle sur la « Quintessence du socialisme ».

L'auteur a rassemblé, avec la causticité qui lui est habituelle, tout ce qui a été dit ou peut être dit contre les diverses formes du parlementarisme et les mandataires du peuple — et en faveur du fractionnement de chaque nation en comices populaires qui feraient eux-mêmes la loi.

Naturellement les lois nationales seraient aussi peu nombreuses que possible, grâce à l'inévitable décentralisation.

Résumer la substantifique moelle de cette brochure nous paraît impossible dans les quelques lignes dont nous disposons.

D'ailleurs, il faut que Maurice Charnay soit lu par tous ceux que préoccupe la direction que va prendre le socialisme au tournant historique où il est parvenu.

On parle beaucoup d'union socialiste, et au fond, si on en parle tant, c'est justement parce que cette union n'existe que partiellement, parce que l'unité de conception n'est pas réalisée, parce que des tendances diverses, des compréhensions différentes travaillent le parti socialiste. Eh bien ! nous estimons que, malgré ses attaques un peu exagérées contre les « docteurs autoritaires du socialisme », cette brochure est un acte d'union socialiste au même titre que la fondation par Vaillant et le comité révolutionnaire central d'une « ligue pour la révision par le peuple ».

Que Charnay — qui doit y être assez disposé — Allemane et ses amis, voire même certains anarchistes qui se croient tels uniquement parce que consciemment ou inconsciemment ils veulent être du parti qui *paraît* le plus avancé — que tous les libertaires, au lieu de sans cesse critiquer la conquête des pouvoirs publics, reconnaissent que cette conquête rapproche du but, qu'à tout

prendre (ne serait-ce qu'à cause des Émile de Girardin en herbe et des anarchistes césariens), il vaut mieux que les pouvoirs publics à démolir soient entre les mains ou sous la surveillance d'amis révolutionnaires ; — que par contre les tenants un peu exclusifs de la conquête des pouvoirs publics veuillent bien manifester clairement et hautement qu'ils pensent encore, avec Engels et Liebknecht, que la conquête du pouvoir politique par la classe ouvrière et le parti socialiste mène immédiatement au gouvernement direct du peuple par le peuple ; — qu'il soit entendu pour tous que la conquête des pouvoirs publics n'est pas une solution, mais qu'elle est une simple mesure préalable, et nous croyons qu'alors l'union socialiste sera profonde et féconde.

Trois documents terminent la brochure de Maurice Charnay : les deux projets de législation directe présentés au congrès de Zurich de 1893, l'un par Jean Allemane, l'autre par Charles Bürkli ; — et enfin le manifeste de la Ligue française pour la révision par le peuple.

*
* *

Eugène d'Eichtal. — **Souveraineté du peuple et gouvernement.** — Bibliothèque d'histoire contemporaine de la librairie Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, Paris. Prix : 3 fr. 50.

« Je préfère une chambre à une antichambre », disait Cavour à un interlocuteur qui attaquait les institutions constitutionnelles. M. d'Eichtal et tous ses amis opportunistes de gouvernement pourraient s'approprier ce mot qui résume bien le fond de leur pensée. Le suffrage universel les horripile, les radicaux leur font mal aux nerfs, les socialistes leur donnent la nausée ; et le peuple, selon eux, n'a le droit de faire entendre sa voix que rationnellement, c'est-à-dire selon la raison et l'intelligence, lisez selon la volonté des hommes de gouvernement. Sont seuls sacrés hommes de gouvernement ces sages utilitaires qui « ont fait rentrer dans une ombre relative les formules de leur phase militante et de conquête nécessaire », — qui veulent « faire rentrer la notion de la souveraineté du peuple dans de justes limites », — qui ont sans cesse à la bouche la souveraineté de la loi, et exigent, avec Aristote, s'il vous plaît, — « que la raison règne avec les lois ».

Aristote, Montesquieu, l'Angleterre, l'Amérique, saint Thomas, J.-J. Rousseau, Stuart Mill, Bluntschli, Boutmy, Sieyès, Guizot, Thiers, Heurteau, Reinach, etc... sont mis à contribution pour venir étayer la théorie de l'auteur qui tient tout entière dans la phrase de M. de Cavour. Comme Charnay, comme tous les socialistes, M. d'Eichtal daube les institutions représentatives, mais par horreur du peuple et non pour lui donner enfin la parole par la législation directe. Injustices envers les radicaux tenaces, injures envers les socialistes mises de côté, le tableau des incohérences des Chambres de la troisième République est nettement et véridiquement brossé. Mais les amis ministrables de M. d'Eichtal préfèrent être ennuyés par une Chambre que de faire antichambre chez un souverain. Tout bien pesé, les hommes providentiels, qui se disent légués par Gambetta à la République, préfèrent la Chambre à l'antichambre. Voilà pourquoi ils daignent encore ne pas égorger la Répu-

blique. Mais, patience, le jour où ces messieurs de gouvernement ne seront plus possibles à cause de la montée socialiste, ils se rallieront « rationnellement », par amour du pouvoir fort et dirigeant, à une royauté ou dictature quelconque. — Et M. d'Eichtal écrira un nouveau livre pour démontrer la raison d'État qui aura transformé la majorité des républicains en traîtres.

Le pamphlet autoritaire de M. d'Eichtal se termine par un chapitre sur l' « esprit nouveau » de M. Spuller appliqué aux rapports des pouvoirs publics... Naturellement M. Eugène d'Eichtal conclut au respect actuel de la constitution de 1875 ; et si jamais elle devait être revisée, ce serait au moins pour rétablir l'inamovibilité sénatoriale. « La suppression des inamovibles a décapité le Sénat. Il ne sait plus résister ! »

Mélange d'hypocrisie démocratique, de vanité intellectuelle, de mépris du peuple et de fureur réactionnaire encore contenue, voilà tout le livre de ce disciple trop zélé de M. Joseph Reinach. Je dis « disciple trop zélé », parce qu'avec leur prétention « scientiste » les récentes pages de M. d'Eichtal sont bien plus antirépublicaines que les *Pages républicaines* de M. Reinach, éditées par Félix Alcan, l'an dernier.

*
* *

MAGALHAES LIMA. — **O Livro da Paz.** — Lisboa-Antiga casa Bertrand, José Bastos, livreiro-editor, 73, rua Garrett (Chiado).

Dédié à la mémoire de Charles Lemonnier, et précédé d'une éloquente introduction de M. Émile Arnaud, président de la Ligue française pour la paix et la liberté, le livre annuel de notre ami Magalhaës Lima est cette fois consacré à l'historique du mouvement pacifique, et à l'examen des généreuses conceptions destinées à amener la paix entre les nations et la justice parmi les hommes. Et à ce but concourent non seulement le mouvement pacifique, mais encore le mouvement féministe, et surtout le mouvement ouvrier. L'an dernier, Lima a plus spécialement exposé le mouvement socialiste international. Aujourd'hui, il s'est attaché à étudier plutôt la question de la paix et ses propagandistes de tous pays et de toutes opinions : Mmes Juliette Adam, Maria Deraismes, Eugénie Potonié-Pierre, Pognon, Schmahl ; MM. Charles Lemonnier, Charles Letourneau, Michel Redon, Frédéric Passy, Edmond Thiaudière, Georges Renard, Maurice Barrès, Raqueni, Élie Ducommun, Henri Lafontaine, Colajanni, etc., etc.

Magalhaës Lima considère le militarisme comme l'une des principales causes de la ruine économique et financière des différents pays ; il énumère et explique toutes les mesures préparatoires à la formation des États-Unis d'Europe, et réclame d'abord la transformation des armées guerrières et destructives en armées industrielles et productrices.

Le livre de Lima n'est donc pas uniquement un excellent compendium biographique et bibliographique; c'est aussi une œuvre critique où l'agitation pacifique est habilement rattachée à l'agitation ouvrière, où sont avec raison très étroitement unis le fédéralisme et le socialisme.

ADRIEN VEBER.

La Morale sociale (Vorlesungen uber sociale Ethik), par le professeur Dr Georg von Gizycki. — Berlin, 1895, librairie Dummlers.

C'est un cours complet et concis de morale sociale. Le point de départ est nettement établi dès l'introduction. « On ne peut être plus mal qu'on est ». Point de départ excellent (1).

L'auteur fait ensuite le procès documenté de la société capitaliste, c'est le premier chapitre.

Le second chapitre pose la question : « Que faire pour améliorer la condition des travailleurs en face des capitalistes ? » Réponse : « En premier lieu la grève, et la grève aussi générale que possible. »

Suit une analyse historique du résultat des grèves : toutes ont réussi au fond ; toutes, malgré des sacrifices nécessaires, ont abouti à l'amélioration du sort des travailleurs. Ce point a été mis en lumière par tous les travaux qui traitent de la question. La récente grève colossale de Chicago en est un exemple ; on peut lire à ce sujet l'enquête de MM. Carroll D. Wright, John D. Kernan, Nicholas E. Worthington.

Le troisième chapitre traite du socialisme d'État, au sens provisoire du mot, et de ce qu'on peut en attendre. Les travailleurs n'en espèrent rien, telle est la conclusion de l'auteur. Le fait est indéniable. Reste à s'entendre sur ce qu'est actuellement et sur ce que peut devenir le socialisme d'État. Gabriel Deville a jeté beaucoup de lumière sur cette question : l'État est le gendarme et le collecteur d'impôts au profit d'une classe ; ne peut-il devenir autre chose ?

Dans le chapitre IV il s'agit de la nationalisation du sol et des moyens de production. L'auteur montre que la transformation des cerveaux (rien de « la question sociale est une question morale ») est l'adjuvant, sinon le concomitant nécessaire de cette révolution pacifique. Réformez les lois, mais faites que l'éducation implante dans les cerveaux d'enfants cette heureuse réforme.

Avec le chapitre V on entre dans la discussion proprement morale. Le sophisme connu : que le collectivisme ruine les énergies individuelles, est mis à jour. On se lasse de combattre les moulins à vent. Pourtant le rôle de Don Quichotte est honorable. Il est même utile et parfois indispensable. Puisqu'on retape incessamment de vieilles têtes de turc, il est bon que des hommes de bonne volonté s'acharnent incessamment à les abattre. La vieille fable de l'hydre de Lerne s'applique ici. L'héroïsme n'est jamais ridicule.

La question des femmes, le « féminisme » fait le sujet du sixième chapitre. On passe à regret. Mme de Gizycki dirige avec talent une revue spéciale consacrée au mouvement féministe.

Le dernier chapitre parle du droit politique des femmes, ce qui est une toute autre chose que le « féminisme », de leur rôle social, relations sexuelles mises à part. Et l'excellent auteur, mort récemment, dont nous saluons la mémoire avec regret, conclut, avec tout socialiste, à l'égalité. P. B.

(1) Die allgemeine Unzufriederheit mit den gegenwärtigen Zustanden das ist in der That gerade das Beste in unseren Zuständen.

L'Administrateur-Gérant : Rodolphe SIMON.

Suresnes. — Imprimerie G. RICHARD, 8, rue des Bourets.

Pour les Ouvriers de Carmaux

La grève de Carmaux a un caractère exceptionnel.

Elle a été voulue par le patronat dans un intérêt politique autant qu'économique.

Elle a été imposée aux ouvriers verriers qui ont vainement envoyé à leur patron des délégués qu'on n'a pas reçus, vainement réclamé l'arbitrage institué par la loi, vainement consenti à reprendre le travail malgré le renvoi de leur élu de la veille, vainement tenté, sur les conseils de Jaurès, député de l'arrondissement, tous les moyens de conciliation.

Elle est un effort pour tuer une organisation syndicale coupable de ne pas abandonner ses votes, ses salaires, ses membres à la merci des caprices du maître.

Elle est un essai de la grande industrie pour rendre illusoire le droit d'association qui est la seule défense des travailleurs contre ceux auxquels ils louent leur travail.

Dignes dans leur langage, calmes dans leur attitude, les grévistes malgré eux méritent d'être soutenus, non seulement par les socialistes, mais par tous les républicains soucieux de solidarité républicaine, par tous les honnêtes gens soucieux de justice sociale.

La *Revue Socialiste,* sortant de la réserve qu'elle s'impose en cas pareils, ouvre une souscription en faveur des ouvriers de Carmaux.

Elle recommande chaudement leur cause à ses collaborateurs, correspondants, abonnés et amis.

GEORGES RENARD.

Adresser les souscriptions à M. RODOLPHE SIMON, *10, rue Chabanais, Paris.*

Toutes les souscriptions seront publiées dans la livraison du 15 octobre. — A la première page du supplément du présent numéro, se trouve déjà une première liste de souscriptions.

LETTRES SOCIALISTES

V

AUX MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

Pour vous tous qui enseignez, qui remplissez la haute et délicate fonction sociale de former les hommes et les femmes de demain, qui tenez ainsi, comme on le disait des dieux d'autrefois, la destinée des nations sur vos genoux, modestes et souvent trop modestes apôtres d'une mission sainte dont l'importance grandit et grandira sans cesse avec la somme du savoir humain, je voudrais, moi qui suis des vôtres et qui m'en fais honneur, trouver des paroles amies, chaleureuses, pénétrantes, capables de vous convaincre et de vous entraîner, tant je serais heureux de me sentir accompagné et soutenu par vous, comme par une sorte de bataillon sacré, sur la route hérissée d'obstacles où le socialisme cherche à faire avancer vers la justice et le bonheur l'humanité souffrante !

Je voudrais rendre aussi claire à votre esprit qu'elle l'est au mien cette vérité, que, dans le bouillonnement d'idées et de passions où s'agite ce siècle finissant qui fut le nôtre, vous ne pouvez rester, l'œil calme et les bras croisés, spectateurs indifférents ou amusés de la fermentation environnante, mais que votre rôle d'éducateurs, votre devoir de citoyens, votre dignité d'hommes, votre intérêt même, tout vous commande de réclamer votre part d'effort et de danger dans la grande lutte intellectuelle et politique qui se mêle à la grande lutte économique engagée d'un bout de la terre à l'autre.

Comme vous travaillez tous à une tâche commune, j'aimerais à ne pas vous séparer dans cet appel, pas plus que je ne vous sépare

dans mon estime et ma sympathie; mais, puisque l'usage et la loi, reflétant la division de notre société en classes, distinguent trois ordres d'enseignement (primaire, secondaire, supérieur) qui répondent à la fortune des parents plus encore qu'à l'âge et à la capacité des élèves, il faut bien s'y conformer provisoirement; et en attendant qu'une plus saine conception du système scolaire relie des programmes et des hommes trop écartés les uns des autres, je m'adresserai tour à tour aux trois groupes auxquels une hiérarchie sévère fait aujourd'hui, malgré tant de ressemblances professionnelles, des conditions et presque des âmes différentes.

I

C'est par vous qu'il me plaît de commencer, instituteurs et institutrices, parce que vous êtes les plus voisins du peuple (1), parce que vous avez la besogne la plus lourde et la plus ingrate, parce que, chargés de l'enseignement des prolétaires, vous êtes vous-mêmes les prolétaires de l'enseignement.

C'est un rude travail que de dégrossir les cerveaux enfantins, surtout quand le milieu où vivent les enfants est une entrave au lieu d'être une aide, quand il faut lutter contre l'apathie ou l'exemple de parents ignorants ou vicieux, contre le vide périlleux d'un foyer où le père et la mère, serfs de l'industrie, ne rentrent que le soir harassés de fatigue, contre l'éducation de la rue qui remplace alors celle de la famille. On ne louera jamais trop le dévouement de ces maîtres et maîtresses d'école qui, six heures par jour (2), se donnent corps et âme aux bambins des autres. Métier de rentier en chambre, est tenté de dire l'ouvrier qui sue sang et eau dans l'air empesté de la fabrique, ou le paysan qui se hâle et se tanne en toute saison sous le soleil et la pluie! Métier où l'on s'énerve et s'use vite, diront ceux qui savent la dépense perpétuelle d'énergie, d'attention, de patience, qu'exige le gouvernement de ce petit monde turbulent et criard, toujours à l'affût d'un travers, d'un ridicule, d'un moment de défaillance ou de distraction. Il ne faut point envier à ces laborieux le peu de loisir qui leur est laissé; ils en ont grand besoin pour réparer leurs forces, pour se tenir au courant de la science qu'ils ont charge de distribuer. Ce n'est pas moins de repos pour eux, mais plus de repos pour les autres travailleurs qu'il convient de souhaiter.

(1) Quand donc ce mot, qui devrait toujours signifier l'ensemble de la nation, cessera-t-il d'en désigner aussi la partie la plus malheureuse? Le jour où sera accompli ce simple changement dans le langage, une révolution aura été opérée dans la société.

(2) Ces six heures arrivent aisément à sept ou huit par suite des écritures, corrections et surveillances imposées.

Oui, il faut le dire bien haut à ceux qui voudraient marchander l'argent à l'instruction populaire, vous êtes tous, que vous enseigniez dans les campagnes ou dans les villes, d'utiles et zélés serviteurs du pays et la République française a eu grandement raison de vous mieux payer, de vous mieux loger, de relever votre situation matérielle et morale.

Mais, si cette situation, comparée à ce qu'elle était au temps de la monarchie, est notablement plus heureuse, elle n'est pas encore ce qu'elle devrait et pourrait être; et, sachez-le, elle ne s'améliorera qu'autant que les mœurs et les lois feront de notre République de nom une République de fait. Dans l'avenir comme dans le passé, le progrès de votre sort est lié à celui de la démocratie. La classe riche a trop d'intérêt à maintenir les pauvres dans une demi-ignorance, pour qu'elle favorise sans regret ceux et celles qui se sont voués, comme vous, à répandre la lumière parmi la foule des déshérités. Voyez plutôt comme ses journaux, quand ils ont des accès de franchise, se plaignent du nombre de déclassés que vous créez et lancez dans la circulation. Le socialisme seul, parce qu'il est le parti des petits et des humbles, parce qu'il veut que les sources du savoir soient ouvertes à tous les enfants, sans autre distinction que leur plus ou moins d'aptitude à y puiser, peut vous assurer un jour dans la société une place digne de la mission de confiance qui vous est dévolue.

Aujourd'hui, afin d'augmenter vos maigres traitements, vous en êtes réduits encore à vous imposer des besognes supplémentaires. Vous n'êtes pas sans doute obligés pour vivre, comme je l'ai vu faire dans un canton (1) de la Suisse (un pays qui pourtant dans son ensemble peut être fier de ses écoles) de vous louer dans les hôtels en qualité de sommeliers durant les mois d'été. Vous devez du moins rogner sur vos heures de repos pour garder des élèves après la classe, pour donner des leçons particulières; vous devenez secrétaires de mairie, chantres même à la paroisse. Heureux s'il vous reste ensuite du temps pour renouveler votre provision de connaissances ! Heureux surtout si vous obteniez, même à ce prix, votre indépendance !

Mais qu'il s'en faut, hélas! Quand ce n'est pas M. le curé qui vous guette, vous épie, vous dénonce et essaie de vous asservir à l'Église, c'est M. le maire qui vous traite en homme à tout faire. On m'assure qu'à Paris et dans les grands centres vous pouvez échapper à cette double sujétion. Seulement, en est-il de même au village ? Comment vous dérober à la pression des tyranneaux de clocher ? Que

(1) Le Valais. Je connais aussi en France des instituteurs qui doivent utiliser leurs vacances en se louant comme vendangeurs.

devient la faculté que vous avez, en théorie, comme tout citoyen, de professer hors de votre école l'opinion politique ou religieuse qu'il vous plait d'avoir ?

Sous prétexte que vous savez penser et parler, que vous avez quelque influence sur les électeurs de la commune, on vous transforme en agents du pouvoir central; le préfet, qui vous nomme et dont on a fait scandaleusement votre chef direct, et avec lui le candidat agréable réclament vos services; ils vous choient, vous caressent, vous promettent monts et merveilles, quittes à oublier tout le lendemain de l'élection. Mais la griffe perce sous la caresse. Cédez à leurs suggestions; vous ne vous appartenez plus; vous tournez au vent des caprices ministériels; vous êtes condamnés à dire tour à tour blanc et noir; on vous lance en avant au cri de : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi »; on vous ramène en arrière au nom de « l'esprit nouveau », qui commande, parait-il, une alliance désespérée entre l'Église et la bourgeoisie. Pauvres girouettes qu'on méprise, si vous vous laissez faire! Pauvres roseaux qu'on brise, si vous avez la prétention de demeurer vous-mêmes, de voter à votre gré, de révéler des préférences personnelles! On vous note mal, on vous disgrâcie, on vous persécute, on va jusqu'à vous révoquer. J'en sais parmi vous qui doivent lire en cachette le journal répondant à leurs convictions; j'en connais qui sont abonnés à la *Revue socialiste* et qui ne peuvent ou n'osent la recevoir que sous un faux nom, par une voie détournée. Hors des opinions officielles, point de salut. Vous faudra-t-il donc une autorisation spéciale pour lire ce que vous voulez, quand on nous parle tous les jours des principes de quatre-vingt-neuf, qui proclament le droit pour tout Français d'exprimer librement sa pensée par la parole et par la plume ?

Voilà les atteintes à votre liberté et à votre sécurité qu'il vous faut empêcher! Par quel moyen ? Le meilleur, le plus simple est de vous associer, je dirais de vous syndiquer, comme les ouvriers, si la loi, faite par des autoritaires prévoyants, ne vous l'interdisait expressément. Ce qui fait chez nous la puissance de la classe dominante et des gouvernants qui la représentent, ce qui livre les faibles en proie aux forts, c'est l'émiettement social où nous vivons, c'est le manque de solidarité entre gens de même profession et partant de mêmes intérêts, c'est l'isolement où par routine, par inertie, par jalousie les uns des autres se cantonnent des individus que mille motifs devraient rapprocher et souder étroitement. Unissez-vous pour opposer à l'injustice un faisceau de résistances solides.

Il ne s'agit point d'une de ces associations de parade patronées par quelque gros personnage, présidées par un député ou un sénateur étranger à votre corporation, prétexte à congrès solennels et vides,

marchepied d'ambitieux et d'intrigants, occasion de décorations, d'avancements et de faveurs variées pour les membres du bureau. Non, j'entends une association sérieuse, association d'égaux, s'appliquant à étudier, à formuler, à soutenir ses besoins collectifs, résolue aussi à ne point laisser toucher sans raison plausible et nettement avouée à un seul de ses membres. Que d'iniquités, que d'abus de pouvoir elle pourrait prévenir, en forçant à l'aide de la presse l'attention de l'opinion publique! Que de réformes elle pourrait réclamer et préparer : la suppression de ces rapports secrets, menace perpétuelle pour ceux qui en sont l'objet, honte pour ceux qui les rédigent et ceux qui les demandent; l'élection par leurs pairs des directeurs d'école arbitrairement choisis par l'administration; la discussion des méthodes imposées d'en haut, que sais-je encore? L'initiative encouragée, au lieu d'être comprimée, comme c'est le cas aujourd'hui, trouverait en abondance des questions pour remplir l'ordre du jour.

Ainsi groupés pour se défendre et s'éclairer mutuellement, instituteurs et institutrices auraient bientôt conquis non seulement les avantages matériels qu'ils sont en droit de revendiquer, mais les égards qui leur sont dus; ils ne seraient plus exposés aux dédains cavaliers des parvenus de la richesse ou de la politique; ils imposeraient le respect de leur personnalité à leurs chefs, aux parents de leurs élèves, à leurs élèves mêmes; car ceux-ci sentiraient alors qu'ils ont en face d'eux des volontés fermes, des êtres fiers et vraiment libres. J'ai vu récemment en Suisse un ancien maître d'école devenir président de la Confédération; je souhaiterais que la chose parût aussi naturelle en France que de l'autre côté du Jura.

Je sais bien malheureusement pourquoi l'on s'oppose en haut lieu à votre affranchissement. En 1850, quand les réactions coalisées s'entendirent pour mettre l'enseignement de la France sous la main du clergé, M. Thiers allait s'écriant : « 40,000 instituteurs! Ce sont 40,000 curés de l'athéisme et du socialisme! » (1) Et voilà pourquoi il vous fallut attendre trente ans un commencement d'émancipation, une position moins dépendante et moins précaire!

C'est qu'en effet, sans même le vouloir ni le savoir, par la logique irrésistible des choses, vous faites tous les jours du socialisme. Cela est devenu plus vrai encore qu'il y a un demi-siècle. La loi qui a rendu l'instruction primaire gratuite et obligatoire, qui a mis à la charge de l'État, du département, de la commune tous les frais que supportaient jusqu'alors les familles pour faire apprendre à leurs enfants la lecture, l'écriture, les éléments du calcul, de l'histoire, de la géographie,

(1) Cité par M. Liard, dans le tome II de son ouvrage : *L'enseignement supérieur en France.*

qu'est-ce donc au fond, sinon une mesure socialiste? Fusion en une seule des différentes classes de la société, réunion sur les mêmes bancs et dans les mêmes conditions des élèves riches et des élèves pauvres, instruction commune payée par tout le monde, ce sont là, dans le domaine restreint de l'école, les rudiments du régime que nous voulons étendre et généraliser. Et vous, par cela seul que vous êtes les agents d'un grand service public à peu près organisé selon nos principes, vous prêchez en le pratiquant ce qu'on nomme le collectivisme. Vous démontrez les avantages et la nécessité qu'il peut y avoir à socialiser ce qui va mal, abandonné à la merci des fantaisies individuelles. La maison communale, où vous habitez la plupart, est comme un emblème du rôle auquel vous prédestinent les circonstances.

Je pourrais dire encore que la science même, dont vous êtes les vulgarisateurs, est de sa nature un bien collectif; que, pour alimenter les jeunes intelligences, vous puisez sans cesse dans un vaste patrimoine appartenant à l'humanité tout entière; que vous offrez ainsi un continuel exemple de la solidarité qui unit le présent au passé et les hommes d'un pays à ceux de tous les autres. Mais ce qui vous mène peut-être le plus directement à devenir des ensemenceurs d'âmes au profit de la démocratie, c'est que, de par la loi, vous devez chaque matin remplacer l'antique et machinale prière marmottée du bout des lèvres par une leçon de morale. Pasteurs laïques de votre petit troupeau, professeurs de dignité humaine et de large altruisme, comment feriez-vous pour ne pas flétrir la basse adoration de l'argent, la fainéantise, fléau des sociétés comme des individus, le manque de pitié en présence de la misère, l'habitude de classer les gens d'après ce qu'ils possèdent et non d'après ce qu'ils valent, et aussi ce chauvinisme étroit qui donne pour doublure à l'amour légitime de la patrie la sotte haine de l'étranger? Comment feriez-vous pour blâmer ceux qui veulent que chacun sans exception ait sa part de soleil, de joie, de savoir, de bien-être, pour que la terre, la vieille terre arrosée de sang humain, devienne peu à peu, par le règne de la justice dans la nation et entre les nations, le séjour de la paix et du bonheur dans l'harmonie? Or, ce que vous flétrissez, le socialisme le condamne; l'idéal que le socialisme poursuit, vous ne pouvez que l'approuver. En vérité, je vous le dis, vous êtes forcément des nôtres et je salue en vous des alliés, des frères d'armes, obscurs soldats de la bonne cause, qui peuvent l'être de façon inconsciente et incomplète, mais qui travaillent et travailleront de plus en plus pour nous, en faisant des enfants du peuple, non seulement des esprits ouverts aux idées nouvelles, mais aussi et surtout des hommes et des femmes de cœur et de caractère.

II

Autre est votre tâche, autre également votre position, professeurs de collèges et de lycées. Vous avez affaire aux fils et aux filles de la bourgeoisie aisée et vous figurez vous-mêmes dans les rangs de la petite bourgeoisie.

Certes la modicité de vos traitements vous fait bien souvent une vie étroite; vous souffrez parfois de l'existence difficile, des charges de famille trop lourdes, de la nécessité d'un supplément de gain qui vous oblige à surmener votre cerveau fatigué et coupe les ailes à votre imagination; mais, même alors, vous ne connaissez guère l'aiguillon du besoin, la cuisson de la faim, la peur du lendemain sans feu ni lieu, et vous planez assez au-dessus des misères ouvrières pour avoir peine à en comprendre l'horreur.

Assurément encore votre fierté peut être froissée par la vanité bête d'un gros industriel ou d'un grand commerçant; mais les longues études par où vous avez dû passer pour mériter vos places imposent d'ordinaire à ceux qui vous entourent une certaine considération, et vous avez toujours, contrairement au richard qui vous écrase de son luxe, la consolation de vous sentir supérieurs à votre fortune. Vous êtes même en tentation, et, j'ose dire, en danger, parce que vous avez conscience d'appartenir à une élite, de ne plus vous soucier autant qu'il faudrait de la foule.

Vous n'êtes donc pas des démocrates d'instinct et des socialistes-nés, comme les instituteurs, et bien que vous puissiez avoir plus d'un légitime sujet de mécontentement, je ne vous transformerai pas en victimes du régime actuel.

Je ne vois guère parmi vous de profondément à plaindre que les professeurs libres (libres, hélas ! par antiphrase), pauvres hères payés au rabais, soumis à tous les caprices des marchands de soupe et de participes, réduits à courir le cachet sans avoir même l'espérance d'une retraite pour leurs vieux jours. Ils sont, ceux-là, les vrais parias de l'enseignement secondaire, et à côté d'eux je placerai volontiers les maîtres d'études, ces souffre-douleur de l'internat, ces prisonniers-geôliers, martyrs d'une étroite réglementation qu'ils subissent et font exécuter, voués faute d'argent à acheter de leur liberté, d'une portion de leur vie, l'instruction dont ils sont avides, cette même instruction que dédaigne et que repousse même trop fréquemment la paresse des jeunes imbéciles de bonne famille. Mais ces juifs errants du professorat et ces malheureux « pions », si cruellement asservis et raillés, je ne crois pas qu'il soit très utile de travailler à les tirer à nous. Est-ce qu'ils ne sentent pas que notre cause est la leur, qu'en réclamant pour

chacun un salaire proportionné à sa peine, qu'en combattant l'exploitation de l'homme par l'homme et la tyrannie du supérieur sur l'inférieur, nous englobons dans nos revendications celles qu'il leur est à peu près interdit de formuler ?

Quant à vous, professeurs plus heureux, parce que vous avez un *chez vous,* et plus indépendants, parce que vous dépendez de l'État ou d'une commune, et non d'un individu, je ne nierai pas que votre situation morale et pécuniaire ne se soit améliorée sous la troisième République, si peu républicaine qu'elle soit encore. Les plus âgés d'entre vous peuvent se souvenir d'un temps où, en province surtout, l'administration veillait plus que paternellement sur la conduite et la tenue des professeurs, où tel ou tel était signalé et réprimandé, parce qu'il allait au café, parce qu'il sortait en habits de fantaisie, parce qu'il ne fréquentait pas l'église. N'y eut-il pas, vers 1850, une fameuse circulaire ordonnant à tous les maîtres de l'Université de France de couper leur barbe, « afin de faire disparaître les derniers vestiges de l'anarchie » ?

Cette orgie d'arbitraire, ces prescriptions mesquines jusqu'à la puérilité ne seraient plus possibles aujourd'hui. Mais qui oserait affirmer que vous avez atteint toute la somme de liberté compatible avec la bonne marche des études ? Je comprends qu'en classe, devant des élèves dont les parents peuvent avoir les opinions les plus différentes, vous soyez obligés de mettre une sourdine à vos propres convictions, de garder autant que faire se peut une sorte de neutralité. Mais conclure de là qu'une fois hors du collège ou du lycée vous devez rester des citoyens muets et passifs, à moins de parler et d'agir au gré d'un ministre éphémère, voilà où gît l'erreur, voilà où est l'abus.

Elle est d'hier, l'histoire de ce professeur distingué, que l'on avait nommé à Paris pour son mérite et que l'on relégua en disgrâce dans je ne sais plus quel autre poste, pour avoir publié dans un journal d'éducation un article roulant sur un sujet pédagogique, mais coupable d'émettre des idées dépourvues de l'estampille officielle. Elle est d'aujourd'hui, elle est de tous les jours, la menace adressée sous le nom d'avertissement à quiconque se permet, dans un écrit, dans un discours, de s'écarter d'un degré à gauche ou à droite de la ligne proclamée momentanément la seule bonne. Je pourrais citer, si ce n'était les dénoncer à des rigueurs impitoyables, une dizaine d'universitaires hérétiques condamnés par là même à l'anonyme ou au pseudonyme. Mystère qui fut commun et naturel au siècle dernier, mais qui est un anachronisme dans le nôtre; cachotterie qui accuse, non pas les malheureux contraints de choisir entre leur pain et l'expression de leur pensée vraie, mais le régime qui conserve pieusement ce legs du moyen âge : le rêve d'une consigne imposée aux intelligences.

Ainsi s'est formé le type courant de l'Universitaire français, honnête et timoré, frondeur à huis-clos et soumis dans la vie publique, réprouvant les excès du pouvoir et n'osant les combattre, dépaysé et comme exilé en province, isolé de tout par la défense à lui faite de prendre parti, véritable nomade sans racines nulle part, passant perpétuel ballotté du nord au midi, et, dans la fadeur des longues années d'ennui, hypnotisé par l'annuaire, par le souci de l'avancement, par le désir de revenir à Paris, dans ce bienheureux Paris où il espère bien moins des plaisirs ou des faveurs que la possibilité d'être enfin lui-même, de vivre selon ses goûts, de parler, d'écrire et d'agir à sa guise; car en notre pays centralisé, où il semble que l'arbitraire gouvernemental croisse en raison directe du carré des distances, c'est tout près de son centre d'action qu'on échappe le mieux à son atteinte.

Je reconnais que ce type tend à disparaître; mais il faut qu'il disparaisse tout à fait, que le professeur devienne un citoyen comme un autre, qui, ayant à ce titre son mot à dire sur les affaires de l'État, du département, de la commune, puisse le faire sans compromettre son avenir et le pain des siens. Le socialisme, qui veut le développement intégral de chacun, qui entend garantir à tout membre de la société son indépendance intellectuelle en assurant son indépendance économique, fait rentrer cette grave réforme dans son programme émancipateur, et, ne fût-ce que par là, il mérite sans conteste votre sympathie.

Mais j'aurais honte de ne vous faire valoir que votre intérêt, comme si vous étiez incapables de goûter un langage plus élevé. Quand même (ce qui n'est pas) vous ne devriez retirer aucun profit de la transformation sociale, qui rendra au mérite personnel la place d'honneur usurpée par la fausse aristocratie d'argent et de naissance; est-ce qu'il vous est possible d'être heureux dans un monde où tant de vos concitoyens, tant de vos frères, sont exclus, non seulement des hautes et pures jouissances que procurent l'art, la science, la poésie, le vol hardi de la pensée, mais encore de ce bien-être grossier, de cette certitude paisible de manger, boire et dormir dont bien des animaux autour de nous ont dès longtemps le privilège? Est-ce que la souffrance d'autrui n'est pas contagieuse? Est-ce que cela ne vous fait pas mal de respirer un air toujours chargé de soupirs, de plaintes, de colères?

Vous qui, dans la sphère de vos occupations journalières, pratiquez strictement la justice, assignez le premier rang au plus digne, même s'il est fils de paysan, et le dernier au plus mauvais élève, eût-il pour père un banquier ou un sénateur, ne pensez-vous jamais que cela vaudrait mieux pour la patrie et pour la paix sociale si, hors de l'école comme à l'école, chacun évalué, non plus en raison de ses sacs d'ar-

gent ou de ses titres de noblesse, mais d'après son travail et sa capacité, se trouvait à la place qui devrait lui revenir légitimement ? Quand vous suivez du regard vos écoliers dans la vie, êtes-vous ravis de voir haut fonctionnaire bien renté tel lourdaud qui eût fait peut-être un excellent charretier ; de retrouver misérable et bohème un garçon de talent auquel il n'a manqué que des écus pour fournir une brillante carrière ?

Ah ! si vous vouliez vous abandonner aux sentiments qui vous viennent alors au cœur contre une société mal organisée, si vous osiez les pousser jusqu'à leurs conséquences logiques, quels services vous pourriez rendre à la cause de la démocratie ! Point ne serait besoin de déclarations bruyantes, de vivacités de langage, qui vous exposeraient, sous notre régime soi-disant libéral, à être brutalement révoqués. Il suffirait d'insuffler tout doucement aux meilleurs de la jeune bourgeoisie la haine de l'iniquité, le dédain du privilège, le désir de se faire pardonner des avantages dus au hasard, la volonté de réparer un jour la longue oppression dont les classes pauvres ont souffert et souffrent encore. Il serait aisé, avec un peu de tact, de suggérer à des âmes neuves et loyales un esprit de conciliation, voire de sacrifice, qui adoucirait l'âpreté des batailles prochaines où seront bon gré mal gré englobées les générations montantes. Personne ne saurait vous empêcher d'imprégner vos leçons des grands principes de solidarité humaine, que la lutte acharnée des égoïsmes peut méconnaître et obscurcir, mais que la conscience moderne ne saurait renier sans renoncer à ce qui l'élève au-dessus de la sauvagerie primitive. Tout enseignement, en particulier celui de l'histoire et de la philosophie, permet de préparer, non seulement des bacheliers, ce qui est assez peu de chose, mais des ouvriers de la fraternité future, œuvre plus utile et qui défie le blâme du plus forcené conservateur.

Puissent beaucoup d'entre vous rehausser et vivifier ainsi, par le souffle généreux dont ils l'animeront, la besogne souvent terre à terre qui vous incombe ! Convaincu que vous y trouveriez votre compte autant que nous et vos élèves, je ne puis mieux faire que de vous quitter sur ce souhait.

III

Quant à vous, qui êtes mes plus proches collègues, professeurs des diverses Facultés, que vous dirai-je ?

Situés à égale distance de l'extrême opulence et de l'extrême pauvreté, vous êtes mieux placés que personne pour vivre à l'abri des passions violentes qui mettent aux prises les deux classes dont l'antagonisme va croissant au sein du monde contemporain. Vous êtes

ainsi tout désignés pour servir d'arbitres entre les deux partis, j'entends pour leur apporter, avec l'autorité que donne la libre recherche de la vérité, les solutions impartiales de la science.

Je ne vous demande pas d'entrer, drapeau déployé, dans la mêlée ardente de la politique, de quitter vos paisibles salles de cours pour les orageuses discussions des réunions populaires. Laissez aux militants le soin de faire pénétrer dans les cerveaux et de là dans les lois les idées que vous avez mission d'élaborer. Mettez votre idéal à être les guides et les critiques de la pensée moderne dans son incessante évolution. Ce rôle pacifique suffit à absorber l'homme tout entier, et il est assez noble pour que vous soyez peu tentés d'en envier un autre. A vous, je ne dis pas l'indifférence du dilettante, mais la sérénité du savant qui passe au crible de la raison toutes les théories et donne avec une franchise tranquille le résultat, quel qu'il soit, de ses études désintéressées.

Je vous demanderai, en revanche, de ne pas épouser aveuglément les préjugés de la bourgeoisie à laquelle vous rattachent, sinon votre origine qui est souvent modeste, du moins vos relations mondaines et votre rang dans la hiérarchie sociale. Ne vous rabaissez pas à vous faire, selon la forte expression d'un publiciste, « ses chiens de garde intellectuels ». Soutenir les doctrines officielles mène sans doute par un chemin de velours aux chaires bien rétribuées, aux décorations, aux honneurs, à l'Institut. Mais qui pourra jamais calculer le mal que ces appâts ont fait, en France plus que partout ailleurs, à l'indépendance et au bon renom de l'enseignement supérieur ? N'oubliez jamais que vous avez en dépôt, non pas seulement les trésors du passé, mais les germes de l'avenir ; que votre devoir consiste, non pas seulement à conserver, mais à accroître le patrimoine à vous transmis par les siècles disparus ; que votre raison d'être est, non pas seulement d'entretenir, mais d'aviver le flambeau de vie qui brûle entre vos mains.

Les Facultés, organisées au profit des classes riches, ne servent trop souvent qu'à fournir des connaissances techniques à un petit groupe de jeunes bourgeois, à faire d'eux des avocats, des juges, des médecins, des ingénieurs destinés à occuper plus tard les postes les plus en vue et les mieux rémunérés. N'aggravez pas, en défendant les privilèges de l'argent, le vice originel d'une organisation qui tend à vous transformer en simples fabricants de fonctionnaires ou de professionnels privilégiés. Rappelez-vous que les travailleurs des villes et des campagnes paient sans en jouir les établissements où vous brillez. Soyez les serviteurs de la science qui étend ses bienfaits sur tous les hommes, non les courtisans d'une classe qui voudrait vous accaparer pour elle seule.

En présence des idées nouvelles, qui réclament une répartition plus juste de la richesse et aussi du savoir, vous qui savez par combien de phases diverses a déjà passé l'humanité, l'attitude qui vous convient n'est point l'effarement naïf de l'ignorant ni la colère instinctive de l'égoïste qui n'admet pas que d'autres puissent avoir faim quand il a bien dîné. Elles peuvent vous choquer, vous déplaire; vous n'en devez pas moins à ces idées hétérodoxes l'attention et, je ne crains pas de le dire, le respect que vous devez à tout sérieux effort de l'esprit humain.

Vous êtes les pionniers intellectuels de l'humanité, les amants désintéressés de la science qui n'est toujours qu'une parcelle de la vérité. Or, lorsque dans le domaine de l'histoire ou des sciences naturelles surgit une théorie neuve, elle vous trouve d'ordinaire empressés à l'examiner; vous regarderiez comme une légèreté coupable de la dédaigner ou, qui pis est, de la repousser sans l'avoir sérieusement éprouvée et discutée. Pourquoi ne pas appliquer cette même méthode à ce qu'il est trop commode de taxer d'utopie? Qui sait si vous ne seriez pas étonnés d'y rencontrer un progrès vers cette vérité relative que votre noble tâche est de poursuivre sans relâche? Au lieu de foudroyer hâtivement et comme sur un mot d'ordre des systèmes que parfois vous connaissez mal, il est plus prudent de les étudier de près, il est plus équitable de travailler à en dégager ce qu'ils doivent contenir, ainsi que tout système, de solide et de réalisable. Qui donc, sinon vous, aura l'intelligence assez bi-latérale pour soumettre à un examen loyal et approfondi ce qui est chaque jour défiguré et faussé par la mauvaise foi des polémiques?

J'ai dit ailleurs (1) combien je souhaiterais que toute doctrine eût sa place au soleil dans l'enseignement supérieur, dont la liberté est l'âme. Un ancien ministre de l'instruction publique écrivait récemment (2) : « Dans une société vraiment libre, on ne gouverne pas les esprits; on les laisse jouir de la liberté générale, et c'est en eux-mêmes qu'ils doivent chercher et trouver la discipline qui les contient et la règle qui les modère : les mœurs y font plus que les prescriptions administratives. » Quel dommage que les ministres n'aient de ces sages aperçus que lorsqu'ils ne sont pas encore ou lorsqu'ils ne sont plus au ministère!

En attendant que le droit d'enseigner tout ce que l'on croit juste, je ne dis pas aux enfants, mais aux adultes, soit reconnu et

(1) *Critique de combat* (2e série). Article sur les *Origines de la France contemporaine*, de Taine.

(2) E. Spuller. Étude sur *Royer-Collard*, p. 91.

acquis, je voudrais vous rendre attentifs à une forme périlleuse de l'arbitraire.

On m'a conté qu'à Paris, à l'époque encore récente où le transformisme, retour d'Angleterre, était honni et repoussé par les défenseurs de la tradition, un professeur influent ne manquait jamais d'infliger les notes les plus sévères aux candidats qui avaient la témérité de s'en avouer partisans; on m'a dit même qu'à l'ordinaire il maltraitait de façon impitoyable les élèves d'un collègue qui enseignait ce que ce fougueux ennemi de la nouveauté rejetait avec horreur.

J'ignore comment un honnête homme peut pousser la croyance en son infaillibilité jusqu'à cette mauvaise action qui consiste à abuser de son pouvoir pour peser sur la conscience des jeunes gens. Mais puisque, paraît-il, des maîtres autoritaires peuvent oublier à ce point qu'ils ont à se prononcer sur le savoir, non sur les opinions, des candidats soumis à leur appréciation, vous me pardonnerez, mes chers collègues, de vous mettre en garde contre la tentation de juger avec une rigueur spéciale quiconque se montrera devant vous favorable au socialisme. L'économie politique, la sociologie commencent à figurer dans les programmes; les questions que ces sciences soulèvent comportent des solutions variées, parce qu'aux difficultés provenant de la complexité des phénomènes s'ajoutent celles qu'engendre la diversité des tendances morales et sociales chez ceux qui s'en occupent. En cet état de choses on a le droit d'exiger de vous, même quand un ministre se permet de vous prescrire les convictions qu'il est bienséant d'avoir, assez de largeur et de libéralisme pour ne pas étouffer l'expression d'opinions contraires aux vôtres.

Donc, si vous nous combattez, soyez en tout cas, tant que vous parlez en qualité de professeurs, des adversaires tolérants et courtois. Puis, si par hasard, comme il n'est pas déraisonnable de l'espérer, quelques-uns d'entre vous veulent bien nous reconnaître quelque bon sens; s'ils estiment que dans nos revendications il en est de justifiées; s'ils comprennent que notre but — accroissement connexe de la liberté et de la solidarité — a sa grandeur et sa noblesse, qu'ils aient le courage de le déclarer sans bravade comme sans faiblesse. Tous les pays voisins, même sous le régime monarchique, ont eu leur « socialisme de la chaire. » Des hommes de haute valeur, comme De Greef, Hector Denis, Edmond de Amicis, Enrico Ferri, Léon Walras, Gumplowicz, de Gyzicki, etc., ont pu dans les universités belges, italiennes, suisses, allemandes, émettre des théories hardies qui n'étaient pas toujours agréables aux gouvernements ni même à la bourgeoisie dominante. Ils ont su faire respecter en eux les droits de la spéculation philosophique. Pourquoi faut-il qu'en France cette

indépendance de pensée soit chose exceptionnelle et presque inconnue? La faute en est, je le veux, aux vieilles habitudes despotiques que se sont fidèlement transmises la monarchie, l'Empire, la République jacobine ou opportuniste. Mais n'est-elle pas aussi dans la mollesse des individus, dans leur faible résistance aux prétentions excessives du pouvoir. Il me semble qu'aujourd'hui un professeur de la Sorbonne ou du Collège de France qui oserait lancer un ouvrage ou faire un cours franchement socialiste ne courrait plus grand risque; à supposer qu'un de nos roitelets de passage voulût rétablir le crime d'hérésie politique, l'opinion publique qui ne s'émeut guère (ce en quoi elle a tort) des petites exécutions faites sans bruit sur des inconnus dans quelque coin perdu de la province, ne laisserait pas rétablir par un précédent éclatant la censure officielle des livres, la mise à l'index et la réfutation obligatoire de certaines doctrines. Je le crois en toute sincérité, vous êtes libres, si vous êtes résolus à l'être, mes chers collègues, et il ne tient qu'à vous, si nous avons la chance d'avoir parmi vous des amis et des confrères en socialisme, de rendre à l'enseignement supérieur sa part légitime dans la direction des esprits et dans la préparation de la société de demain.

*
* *

Au moment où j'écris ces lignes, on est sur le point de recréer en France les universités régionales, emportées, voici un siècle, par la tourmente révolutionnaire. Nous sommes de ceux qui croient cette résurrection utile, féconde, capable de faire circuler plus activement la sève intellectuelle. Mais alors que le mot d'université va reprendre le sens d'*établissement scientifique où l'on enseigne l'ensemble des connaissances humaines* pour perdre celui qu'il avait pris, en notre langue seulement, d'*ensemble du corps enseignant,* il me paraît qu'il y a quelque chose à garder de l'idée contenue dans cette dernière signification.

Université de France, cela impliquait une union tout au moins nominale entre les trois ordres d'enseignement. Au lieu de la briser, nous voudrions la voir devenir plus réelle, plus étroite, et cela de deux façons.

D'abord nous souhaitons que la sélection des élèves capables d'atteindre aux plus hautes régions de la science, de l'art, de la littérature, s'opère sur tous les enfants, sans distinction de fortune; et cela exige un raccord qui n'existe pas entre les premiers degrés et les derniers échelons, un système de programmes, d'examens, de concours, de bourses (en attendant la gratuité pour tous) qui permette aux fils et aux filles des pauvres, s'ils sont intelligents, de prendre sur

les bancs des collèges et des Facultés les places indûment occupées par ceux-là seuls qui peuvent les payer.

Ensuite nous désirons entre les trois groupes du corps enseignant des rapports réguliers et fréquents, une fédération, voire un syndicat national, de telle sorte que tous les sujets intéressant l'instruction publique et les personnes qui s'y vouent puissent être discutés par des gens plus compétents que tel ministre pris à l'aventure dans le Parlement et moins routiniers, moins négligents que les bureaux.

L'éducation est pour la démocratie, plus encore que pour toute autre forme de société, une question vitale : le socialisme, qui a sur son programme l'instruction intégrale et universelle, n'a garde de l'oublier et il peut demander avec justice aux maîtres de la jeunesse de lui rendre un peu de l'intérêt qu'il leur porte.

GEORGES RENARD.

L'ÉVOLUTION DES CROYANCES

ET DES DOCTRINES POLITIQUES

L'ÉGYPTE

(Suite et fin.)

CORRÉLATION DES INSTITUTIONS ET DES CROYANCES

La structure politique de l'Égypte, au point de vue de sa direction générale, nous montre partout la prédominance de la fonction sociale exécutive sous forme de pouvoir despotique ; tout au plus ce pouvoir tend-il à se diviser en spirituel et temporel ; l'organe du pouvoir exécutif est individuel ; les organes de la délibération le sont également et même en général ils sont inexistants ; le Pharaon consulte ses généraux, ses prêtres, ses fonctionnaires, en un mot ses délégués, quand et comme il lui plaît ; la représentation des intérêts sociaux est nulle ; en un mot, la représentation, la délibération, la résolution ou la loi se confondent dans l'organe individualiste du pouvoir exécutif. Cependant, entre le Pharaon et ses peuples, il y a des princes et des nobles plus ou moins puissants suivant que lui-même est plus ou moins fort, une véritable hiérarchie féodale.

La force militaire qui entretient la puissance exécutive n'est déjà plus l'organisation militaire primitive par tribus ; elle est différenciée et hiérarchisée comme toute la société ; il y a des distinctions dans l'armement des divers corps ; il y a des corps de conducteurs de chars, de cavalerie, d'infanterie, avec une hiérarchie d'officiers ; telle est en effet la société, telle est toujours l'armée. De même que toute l'activité sociale, l'activité militaire elle-même était rapportée et attribuée au

moi royal ; c'est ce moi qui est censé tout faire : combattre, poursuivre et terrasser les ennemis, rétablir la paix, assurer le bien-être de tous, « du savant et de l'ignorant », labourer la terre, créer les trois espèces de grain et, par ses prières, faire déborder le Nil. Sous ce rapport, les croyances gouvernementales de l'Égypte sont les mêmes que celles de l'Assyrie, de la Perse et de la Chine.

Dans cette monarchie féodale, comme nous l'avons vu, les anciennes principautés indépendantes s'étaient transformées en nomes héréditaires, transmissibles aussi par mariage à charge de confirmation par le souverain. Les princes égyptiens des nomes devaient l'impôt et le service militaire. Les provinces les plus récemment ou imparfaitement conquises et incorporées n'étaient jamais assimilées aux nomes égyptiens proprement dits ; elles gardaient leurs lois, leurs religions, leurs coutumes et leurs dynasties. Les chefs syriens et nègres étaient des grands vassaux rendant hommage et payant tribut aux Pharaons ; ils lui devaient accès et passage sur leur territoire et aide militaire contre l'ennemi. Pour le reste, ils pouvaient batailler entre eux, faire des traités, régler en un mot leurs affaires intérieures et étrangères. Telle fut notamment la condition de la Syrie, de l'Arabie et de l'Ethiopie sous la suprématie égyptienne, c'est-à-dire, en ce qui concerne l'Éthiopie, à partir de l'époque où elle fut colonisée par les Égyptiens sous la XIIe dynastie jusqu'à sa constitution régressive en royaume indépendant.

Le lien politique qui reliait les diverses parties de l'empire au moi royal était donc en réalité assez faible, surtout en ce qui concerne les dernières conquêtes ; l'unité politique était en somme incohérente, et son absolutisme, comme tous les absolutismes, plus apparent qu'effectif.

Wilkinson signale aussi avec raison que « les occupations du roi ne dépendaient pas de sa propre volonté, mais des règles de devoir et de convenance, que la sagesse de ses ancêtres avait tracées avec une juste appréciation de l'intérêt du roi et de son peuple. »

Les rois les plus absolus sont en effet liés d'une façon très étroite par la coutume et la jurisprudence des ancêtres ; c'est la première forme d'intervention de l'opinion publique ; bien plus les princes, à moins d'être fous, sont liés par leur propre jurisprudence.

En somme, ils obéissent politiquement à une certaine conception juridique de leurs droits et de leurs devoirs. Osiris n'était-il pas avant tout le grand juge infernal qui présidait le jury devant lequel comparaissaient tous les Égyptiens sans distinction ? Devant lui, impossible de déguiser la vérité ; le cœur de tout homme était considéré comme étant le siège de sa conscience et ce cœur faisait la confession générale du mort devant le juge divin ; pur, l'esprit s'incorporait en Osiris ;

impur, il était relégué dans des corps plus ou moins grossiers et même immondes.

Ainsi, les Pharaons terrestres n'étaient pas législateurs, mais juges; de même que dans les poésies homériques, le mot loi était inconnu; il n'y avait que des jugements, des coutumes, des commandements; l'ordre social était imposé par les derniers ancêtres dont le Pharaon avait recueilli l'esprit en même temps que l'héritage.

De même, les princes des nomes devaient la justice à leurs sujets. Les inscriptions funéraires recueillies nous montrent que l'idéal de justice imposé aux princes par leur propre conscience était très élevé; mais il est permis, par ce que nous savons de la véracité des monuments modernes du même genre, de douter que la réalité y correspondît même de loin. « J'étais, dit l'une d'elles, un maître de bonté, plein d'amabilités, un gouverneur aimant son pays; j'ai travaillé et le nome entier fut en pleine activité. Jamais petit enfant ne fut affligé par moi, jamais veuve maltraitée; jamais je n'ai repoussé laboureur, jamais je n'ai empêché pasteur. Jamais n'exista commandant de cinq hommes dont j'aie réquisitionné les hommes pour mes travaux. Jamais disette ne fut de mon temps, jamais affamé sous mon gouvernement, même lorsque il y eut des années de faim. Car j'ai labouré tous les terrains du nome de Mihi; *je fis vivre ses habitants en leur répartissant ses constructions, si bien qu'il n'y eut pas d'affamés en lui* » (1).

La justice, à tous ses degrés, était essentiellement religieuse; les temples servaient de prétoire; dans chaque ville il y avait un tribunal de prêtres assistés toutefois de quelques assesseurs laïques. Une cour suprême de trente membres, choisis parmi les plus hauts personnages de Thèbes, Memphis et Héliopolis, jugeait les procès les plus importants. Toute la procédure était écrite. La loi du talion était la base du droit criminel.

La direction de la fonction juridique, par l'impossibilité pour le roi seul de l'exercer à mesure même de l'extension de son empire, tendait donc aussi à se séparer du pouvoir exécutif, mais sa structure continuait à être conforme à celle de l'organisme politique indivis dans lequel la justice avait été d'abord impliquée.

Sous sa forme religieuse, la morale s'était développée avec des caractères très nobles et élevés dont témoigne à chaque passage le *Livre des Morts;* malheureusement, on ne concevait encore la justice distributive que comme l'émanation d'une hiérarchie sociale; mais on comprenait qu'une juste répartition des biens, une convenable rémunération du travail, ainsi que la protection des enfants, des femmes,

(1) Lepsius, cité par Maspero.

des vieillards et des malheureux, faisaient partie de la mission sociale des classes supérieures.

C'était, en somme, dans les institutions et les croyances religieuses que se manifestaient le mieux les pensées rectrices qui présidaient à l'activité des diverses parties du corps social. On ne comprenait l'ordre intellectuel, comme l'ordre politique en général, que sous forme d'un gouvernement hiérarchique et religieux. Cette correspondance très intime des forces rectrices spéciales de la société avec sa direction politique générale était le véritable lien organique de l'empire, la base de son caractère, de son unité de conscience, de sa personnalité.

Nous avons déjà vu que l'unification religieuse s'opéra parallèlement à l'unification politique. Pendant la première période, légendaire, les dieux sont rois ; en réalité cette période fut caractérisée par la zoolâtrie, le cannibalisme, le culte des éléments, des morts ou de leurs esprits. Les monuments contemporains de la construction des pyramides mentionnent déjà des prêtres et des prophètes au service de Chéops, Chabryès et autres rois ; ces prêtres, qui eurent des successeurs jusqu'à la XXVIe dynastie, offraient des sacrifices aux Pharaons défunts. Il en était de même pour les grands seigneurs terriens ; ceux-ci faisaient, de leur vivant, des contrats avec les prêtres à l'effet de régler les aliments, boissons et offrandes qu'il faudrait leur offrir après leur mort. C'est ainsi que Hapi Tafa, gouverneur d'un district, voulant s'assurer ces services *pour jamais*, assigna une fondation perpétuelle pour le salaire des prêtres.

Durant la deuxième période, Memphite, les rois sont dieux, ou fils de dieux ; cette période s'étend de la IIIe à la Xe dynastie. A ce moment, chaque principauté, chaque région a encore son dieu comme elle a son prince et son prêtre ; il se forme cependant des centres religieux et politiques supérieurs. La puissance, la conception de la royauté se développent avec la notion et la puissance de la divinité. Les plus anciens souverains égyptiens étaient sorciers ; ainsi, il résulte de documents authentiques, qu'après l'apothéose de Thoutmos III, on le regarda comme le bon dieu de la contrée qui préservait de l'influence mauvaise des esprits du mal et des magiciens » (1).

Mais déjà le roi Sahura, de la Ve dynastie, est appelé « Dieu qui frappe toutes les nations et atteint tous les pays de son bras. » Il est donc considéré comme omnipotent, omniprésent et dès lors nécessairement aussi omniscient. Les doctrines religieuses concouraient donc à la formation adéquate de la conception politique de la royauté. Les Égyptiens disaient de l'un de leurs Pharaons divins, dans le même ordre

(1) Brugsch, *History of Egypt*, I, 406.

d'idées : « Il n'est point de lieu où ne règne ta divinité ; tes paroles sont la loi de toute la terre... tu as des milliers d'oreilles. — Tout ce qui se fait en secret, ton œil le voit. »

Sous la troisième période, Thébaine, de la XIe à la XVe dynastie, l'unification est complète. Amon est devenu le dieu national suprême ; il a ses grands-prêtres. Alors aussi se manifeste son influence dans le gouvernement politique et cette influence devient prépondérante sous la XXe dynastie.

Avec la période internationale, Amon est nécessairement lui-même sacrifié, en maintes circonstances, aux nécessités politiques qui commandent de s'appuyer aussi bien sur les divinités que sur les mercenaires étrangers. « Du moment qu'Amon était impuissant à maintenir ses fidèles et ses prêtres au premier rang, que signifiaient ses prétentions à la royauté divine ? Un dieu qui n'était plus assez fort pour triompher des autres dieux n'était pas le dieu un. » (Maspero). Seulement, le dieu international n'étant pas encore né et les suzerains étrangers étant assez éloignés, il se produisit une régression parallèle vers une féodalité à la fois religieuse et politique ; du reste, l'instinct national n'avait jamais été et n'est jamais bien fort chez les classes inférieures qui ne sentent surtout de cette unité que le joug ; que leur importait qui percevait l'impôt, puisque celui-ci était aussi lourd, quel qu'en fut le destinataire ?

Oui, ce qui caractérisait bien la condition sociale de l'Égypte, c'était dans toute son organisation une hiérarchie dont tout le poids était supporté par la masse laborieuse. Cette hiérarchie se retrouvait jusqu'après la mort ; au vulgaire, les tombes ignorées ; puis venaient les tertres et les tumuli ; au-dessus de tout, ces colossales pyramides qui symbolisaient si bien l'énorme distance qui séparait les sommités politiques de la matière humaine quasi inorganique qui servait de fondement à toute cette superstructure. Comme ces monuments symbolisaient bien la hauteur du pouvoir et l'écrasement du peuple ! Toute l'évolution sociale était, en somme, racontée par les cités des morts. Les pyramides étaient le développement du tumulus ; les cités de l'éternel silence, comme à Gizeh, avaient leurs rues et leurs ruelles. D'abord, venaient les simples tertres bientôt nivelés, puis la masse des petites pyramides ; au milieu d'elles, quelques pyramides isolées ou assemblées en groupes inégaux ; les unes ont sept à huit mètres de haut et dépassent à peine le niveau des tombes voisines ; les autres atteignent jusqu'à 150 mètres. Celles-ci sont les tombes royales ; chaque Pharaon en commençait la construction dès le début de son règne ; les personnages les plus importants parcouraient le royaume à la recherche d'un bloc d'albâtre ou de granit digne du sarcophage royal ; la population de villes et de provinces entières était envoyée aux carrières

et aux chantiers de construction. Un temple était joint à chaque pyramide ; le roi défunt divinisé y recevait les offrandes de ses sujets et les hommages d'un collège sacerdotal spécialement attaché à son culte. Le temple du dieu fut toujours et partout le dérivé du tombeau ; il est lui-même une tombe, mais plus vaste et plus haute que les tombes avoisinantes au milieu desquelles il domine comme le roi au-dessus de ses sujets.

Le christianisme, en qui se fondront plus tard toutes les religions nationales, ne sera que le développement des conceptions antiques et en partie égyptiennes auxquelles il empruntera ses rites et ses mystères. Déjà Hérodote raconte que, le soir du 17 thot, il vit les habitants de Saïs, riches ou pauvres, ranger autour de leurs maisons les grandes lampes plates, remplies d'huile et de sel, qu'on tenait allumées toute la nuit en l'honneur d'Osiris et des morts. Dans le temple du Dieu il assista aux scènes de la vie, de la passion et de la résurrection que les prêtres représentaient sur le lac Sacré (1). Les théologiens, du reste, n'initiaient qu'à demi les étrangers à ces mystères ; ils cachaient le fond de leurs doctrines, en supposant qu'il y en eût un et qu'ils le comprissent.

Les prêtres constituaient la caste la plus élevée, mais eux-mêmes participaient de la structure générale en ce qu'ils formaient une hiérarchie de classes dont les fonctions graduées étaient préparées par un enseignement spécial à chacune ; non seulement ils avaient l'administration du culte, mais ils occupaient les plus hautes fonctions de la magistrature et étaient les directeurs de l'enseignement. Il est facile de se représenter ce que celui-ci devait être pour le peuple. D'après Diodore, peu d'Égyptiens savaient lire ; l'enseignement était surtout professionnel ; il se transmettait de père en fils. C'étaient les prêtres qui exerçaient la médecine ; ils tenaient ces fonctions des anciens sorciers et magiciens, dont les prérogatives étaient autrefois confondues avec celles des chefs de tribus et des roitelets barbares, et se sont perpétuées jusque chez les derniers rois de France. Des tableaux placés dans les temples indiquaient les résultats obtenus par les remèdes dans chaque maladie. Il n'est donc pas étonnant que certains rois sacerdotaux d'Égypte passent pour avoir publié les premiers traités de médecine.

C'était en géométrie, en astronomie, en mécanique, en médecine que s'étaient réalisés les progrès les plus considérables ; on faisait usage du calendrier et l'année solaire était de trois cent soixante-cinq jours un quart. Seulement les connaissances n'étaient pas vulgarisées ; l'écriture même était un obstacle à leur diffusion. Cependant, ici également, l'évolution extensive et intensive correspondait à l'évolution générale ;

(1) Hérodote, II, LXII.

d'hiéroglyphique, l'écriture était devenue hiératique avec abréviation progressive des signes et finalement démotique ou cursive ; cette évolution fut heureusement influencée par les relations avec les Phéniciens.

Toutefois l'évolution scientifique et artistique subit comme toutes les autres la crise de transformation de l'Égypte en État international ; les arts et les sciences déclinent en même temps que le monothéisme national; quand l'unité politique est détruite, les anciennes formes réapparaissent; il y a un recul de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et des sciences; on revient aux formes antérieures de civilisation depuis longtemps disparues ou du moins cachées par des couches successives et superficielles d'un brillant vernis; l'unité religieuse se disloque; on retourne aux principautés et aux divinités régionales ; on retombe dans les superstitions idolâtriques et fétichistes primitives, dont le fond plus stable s'était toujours conservé dans la conscience des masses, comme ces marécages pestilentiels qui se reforment autour des plus grands centres de civilisation dès que la main de l'homme cesse de les disputer à la nature.

Toutefois ces reculs ne sont pas définitifs ; ils sont les crises de développements ultérieurs plus considérables et plus élevés. C'est ainsi que pendant sa phase de dénationalisation, nous voyons en Egypte se former peu à peu une classe intellectuelle intermédiaire entre le pouvoir temporel et spirituel d'un côté, et le peuple de l'autre, et cette force nouvelle va se mettre au service de ce dernier: ceci est toute une révolution et montre la puissance irrésistible de la transformation sociale qui s'opère. La classe dont il s'agit est celle des scribes, destinée dès lors à devenir la puissance la plus considérable des temps à venir. Les scribes étaient les intermédiaires reconnus et quasi-officiels pour toutes les négociations d'affaires et la rédaction des actes; insensiblement, ils en arrivèrent à se charger de formuler les réclamations ouvrières; ils servirent donc à établir des relations plus régulières, moins despotiques entre le peuple et ses maîtres. Sous leur action, la structure théocratique et militaire de l'ancienne société commence à se déformer; ils ne se contentent pas d'être des intermédiaires professionnels, ils deviennent les formulateurs de l'opinion publique, sans organe jusque-là ; c'est ainsi qu'ils publient des pamphlets où l'esprit militaire est impitoyablement raillé. « Arrive, que je te peigne le sort de l'officier d'infanterie, l'étendue de ses misères! On l'amène tout enfant pour l'enfermer dans la caserne... » Suit la description des maux du fantassin, du cavalier et du conducteur de chars ; et la conclusion : « Applique-toi à devenir scribe; tu primeras tout le monde! » (1). Ainsi se préparait cette grande

(1) G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 4e édit., p. 271-273.

innovation que nous verrons se réaliser en Chine aussi bien qu'en Europe et en Amérique sous des formes de plus en plus libérales et sociales, la constitution d'une classe de lettrés laïques et aussi d'une administration purement civile; cette transformation, provisoirement arrêtée en Égypte par la conquête étrangère, s'étendra par la Grèce en Europe et de là dans le reste du monde; pour le moment, dans l'antique Égypte, elle est le premier organe de cette représentation et de cette délibération des intérêts sociaux qui, jusqu'alors, sauf d'une manière rudimentaire et indivise dans certaines tribus communautaires, avaient été le monopole de chefs ou de castes privilégiés.

Il nous reste maintenant, pour avoir le dernier mot, l'explication complète et essentielle de l'ancienne civilisation égyptienne et spécialement de ses institutions et de ses croyances politiques, à en approfondir les causes. Depuis vingt-trois siècles, ce grand peuple n'a pas discontinué de subir la domination étrangère; les Egyptiens eux-mêmes étaient des conquérants envahisseurs. L'Égypte est restée ce qu'elle était devenue historiquement, un État international sans organe de représentation et de délibération, si ce n'est l'organe exécutif même dont le siège est fixé ailleurs qu'en Égypte. Tout s'y réduit encore comme il y a cinquante siècles, à une hiérarchie féodale dont le suzerain a été successivement à Memphis, à Thèbes, à Saïs, en Perse, en Macédoine, à Rome, à Médine, à Damas, à Constantinople, à Paris et à Londres; mais Londres est surtout et avant tout le grand marché universel, le marché de l'or, l'organe central de la structure économique du monde. Jusqu'à Assouan et même au delà, il n'y a plus de crocodiles, avec eux les anciennes divinités ont disparu; il n'y a plus que le capitalisme qui est le dieu universel; l'Égypte moderne est inféodée à cette structure économique, comme l'Égypte antique à ses formes économiques correspondantes. C'est dans ces dernières que les formes et les croyances politiques de la civilisation des anciens Pharaons trouveront par conséquent leur explication ultime.

LES BASES ÉCONOMIQUES DES CROYANCES POLITIQUES

Au Pérou, la différenciation en castes était encore rudimentaire; la royauté y réglait toute la vie sociale; seuls les prêtres et les nobles se distinguaient de la masse; encore n'étaient-ils que les agents des pontifes-rois; au Mexique, la division des fonctions collectives était déjà plus tranchée et plus complète; l'empire de Montezuma est, dans une classification des types sociaux, à tous les points de vue, un stade intermédiaire entre celui des Incas et celui des Pharaons. Tandis qu'au Pérou nous voyons seulement se former une noblesse de sang royal à laquelle sont réservés tous les emplois civils, militaires et religieux avec,

au-dessous, le peuple soumis au travail forcé et rigoureusement réglementé jusque dans la répartition de ses produits, en Égypte, plus encore qu'au Mexique, la division s'accentue jusque dans le fonctionnement même du pouvoir exécutif; non seulement le pouvoir temporel se sépare en partie du spirituel avec lequel il entre en conflit, mais, dans leurs guerres, nous voyons les Pharaons se faire accompagner par un conseil des Trente, composé de conseillers privés, de scribes et de hauts officiers de l'État. C'étaient à la fois des serviteurs et des délégués des rois; il en sera de même à Babylone, en Assyrie et en Perse; en Chine, le même développement, mais plus considérable encore, aboutira à la création de fonctions ministérielles bien distinctes et en même temps parfaitement coordonnées. Partout cette différenciation dans la structure du pouvoir exécutif correspond à une plus grande différenciation des fonctions sociales de la masse collective; c'est l'accroissement de la masse et des divisions du corps social qui nécessite l'accroissement de la masse et des divisions de l'organisme préposé à la représentation, à la délibération et à l'exécution de la volonté collective; l'indivision du pouvoir tend toujours à disparaître là où apparaît la division des fonctions.

En Égypte, dès la plus haute antiquité, cette différenciation des fonctions de la masse sociale est très remarquable; leur coordination est plus avancée que partout ailleurs dans le même temps. La population se partage en sept castes : prêtres, guerriers, industriels et agriculteurs, commerçants, pêcheurs, pasteurs et interprètes. Leur ordre hiérarchique semble conforme à leur ordre historique de formation. Prêtres et guerriers deviennent les premiers agents distincts à la fois du pouvoir central et du restant de la matière sociale; puis s'émancipent en partie les producteurs, ensuite les commerçants et quand la civilisation devient maritime, les pêcheurs; la caste des pasteurs s'ajoute sans doute lors de l'invasion des Hiksos ou peut-être seulement alors qu'après leur expulsion une grande partie toutefois demeura en Égypte et fut incorporée à la nationalité. Quant à la caste des interprètes, elle est en rapport avec le stade d'internationalisation de l'Égypte; elle fut en effet établie seulement sept siècles avant notre ère, alors que le pays fut ouvert aux étrangers, par Psammitik.

Les castes furent partout des formes communautaires spéciales issues par différenciation organique de formes communautaires plus générales représentées à l'origine, soit par des tribus pacifiques et égalitaires, soit par des tribus guerrières et inégalitaires; l'évolution égyptienne se rattache aussi loin que les investigations peuvent porter à une structure militaire et par conséquent autoritaire. Les castes et les divisions professionnelles particulières s'y formèrent graduellement et dès lors toujours d'après le même plan hiérarchique et exclusif suivant

une loi de spécialisation croissante. Les dernières constituées devaient naturellement être les plus différentes et les plus en opposition relativement aux anciennes. Ainsi la caste sacerdotale était hostile à la marine, au commerce d'importation et d'exportation ; cet exclusivisme national avait été longtemps favorisé et maintenu par le fait que l'Egypte pouvait se suffire à elle-même et au-delà ; aussi commença-t-elle par se livrer à l'exportation d'abord par l'intermédiaire des Phéniciens, car elle n'avait guère de bois pour construire des vaisseaux; quant aux Grecs, ils étaient surtout des pirates et les rapports réguliers s'établirent seulement beaucoup plus tard avec eux.

Non seulement les castes, mais les professions spéciales dans chacune d'elles étaient héréditaires : « Tout artisan qui prenait part aux affaires publiques ou exerçait plusieurs métiers était condamné à une forte amende. Telle est la division politique de l'Egypte et la manière dont ses anciens habitants se transmettaient de père en fils le même ordre de fonctions et d'industries » (1). Sous ce rapport, la loi d'évolution des communautés égalitaires et inégalitaires est la même ; l'imitation et l'hérédité professionnelles, en régularisant et organisant la répétition des mêmes actes, sont les facteurs primitifs naturels de l'organisation du travail social ; elles se rattachent directement aux phénomènes physiologiques et psychiques de l'individu ; même une organisation méthodique de l'apprentissage, tout en rejetant leurs caractères autoritaires, devra toujours tenir compte de ces conditions inhérentes à la constitution de l'espèce humaine.

Ces formes rigides des castes et des métiers se retrouvaient jusque dans les habitats des populations diverses qui peuplaient l'Egypte. Ainsi, à Memphis où se rencontraient des gens de toute nationalité, chaque peuple avait son quartier séparé; il y avait le camp tyrien, le mur Carien, le mur blanc ou Perse, comme en Europe autrefois et aujourd'hui encore en Chine et même aux États-Unis. De même, comme partout dans les mêmes conditions sociales, comme à Athènes, comme à Rome, comme dans les cités du moyen-âge, chaque profession avait ses quartiers et ses rues distincts ; cette symétrie étroite caractérise la conception de l'ordre social dans les anciennes civilisations.

L'outillage était du reste rudimentaire ; c'était l'homme qui était le véritable instrument de travail ; le boulanger pétrissait la pâte avec le pied ; le maçon appliquait le mortier avec la main; les pauvres ramassaient la boue des rues mêlée d'ordures pour réparer leurs cahutes sordides. Heureusement, sous un ciel favorisé, la vie se passait surtout en plein air ; mais la subsistance était réduite au minimum :

(1) Diodore. I, 2e p., ch. 74.

une espèce de galette plate au goût aigre, pétrie d'épeautre, un oignon, un poireau, rarement un peu de viande, du vin ou de la bière. Les femmes circulaient en liberté et sans voile, les épaules chargées ; les hommes, au contraire, portaient les fardeaux sur la tête ; cette pratique, dans une société où il y avait égalité dans l'asservissement pour les deux sexes, n'était pas avantageuse au développement cérébral de ces derniers ; nous verrons d'autres circonstances encore y favoriser une certaine supériorité de l'élément féminin.

Il n'y avait presque pas d'esclaves ; ils semblent avoir eu une grande valeur, car leur meurtre était puni de mort. Cependant les populations étrangères conquises étaient fréquemment transplantées et incorporées ; dans les derniers temps, les guerriers entraient dans la garde royale, servant ainsi de protection contre les soulèvements populaires ; le reste des vaincus était utilisé pour les grands travaux d'utilité publique ou d'ostentation : routes, canaux, digues, temples et pyramides. C'est ainsi, qu'il y a plus de trente-trois siècles fut créé le canal de Suez par les Pharaons de la XIXe dynastie. Maintenant encore, comme il y a cinq mille ans, il faut près d'un demi-million d'ouvriers pendant deux mois tous les ans pour le curage des canaux d'irrigation. Si, comme le disait Hérodote, « l'Égypte est un don du Nil », si, comme Pline l'a parfaitement décrit, il y eut toujours une exacte correspondance entre la production du sol et les diverses hauteurs du fleuve nourricier (1), il n'en est pas moins vrai que ces facteurs naturels eussent été tout à fait insuffisants pour créer une grande civilisation sans la coopération de la collectivité ; en Égypte cette coopération, comme tout le reste, s'effectua sous forme autoritaire, par la contrainte, par les corvées.

La centralisation despotique générale était ainsi adéquate à la structure économique. Sol et peuple étaient la propriété des Pharaons. Une part du sol, la plus grande, était réservée aux prêtres ; une deuxième, à la couronne ; la troisième, aux guerriers. Chacun de ceux-ci recevait un lot de mille deux cents mètres carrés environ. Le surplus était alloti entre les Égyptiens cultivateurs. Nous voyons, par cet exemple, comment se constitue successivement la propriété privée aux dépens de la communauté primitive. La propriété privée commence par être la part consacrée aux divinités ou aux prêtres des divinités, c'est le *tabou* des sauvages ; de même, en même temps ou antérieurement, est réservée la part des chefs, fils ou représentants des dieux ; c'est ainsi aussi que les guerriers, chefs de groupes, de clans, de familles, et généralement prêtres de leurs communautés inférieures subalternisées par des chefs plus puissants, restent propriétaires, mais soumis à une

(1) Pline, livre V, chap. 10.

hiérarchie féodale. Quant à la masse, ses droits communautaires ne sont plus représentés que par un allotissement réglé par les détenteurs de la terre et de la puissance publique.

Il ne faut pas s'étonner que, dans de pareilles conditions, les ouvriers fussent misérables et le travail manuel profondément méprisé ; en revanche, dès la XIIe dynastie, les carrières libérales étaient appréciées ; comme en Chine, l'étude des lettres sacrées et le titre de scribe pouvaient mener à tout ; le lettré pouvait devenir prêtre, général, percepteur des taxes, gouverneur d'un nome, ingénieur, architecte. En Chine et en Europe, nous verrons cette émancipation aboutir à la formation d'un véritable mandarinat avec, à la base, un prolétariat intellectuel de plus en plus révolutionnaire ou servilement abject.

Il faut lire dans Maspero l'appréciation qu'un vieux scribe égyptien émet au sujet des diverses professions manuelles : forgerons, tailleurs de pierre, bateliers, maçons, tisserands, cordonniers, etc. « Celui qui ne va pas à la littérature reste dans la misère » (1) ; il est condamné à une éternelle obéissance et son salaire suffit à peine à sa maigre nourriture.

Les inscriptions funéraires, il est vrai, ne tarissaient pas en éloges émus sur les bons rapports entretenus par les maîtres défunts avec leurs serviteurs. Tout cela n'était qu'hypocrisie officielle, mensonge conventionnel ; il y avait comme une entente tacite entre les juges divins et les princes de la terre. Il y avait pour ceux-ci des formules toutes faites qui entraînaient l'absolution certaine devant le grand jury présidé par Osiris. Le Livre des Morts réglait ces simples formalités. Chaque momie en portait un exemplaire ; c'était un recueil de prières et de formules à l'usage du défunt et destiné à lui faciliter la défense de sa cause. Prenons le contre-pied de la lettre et nous aurons sans doute un tableau sincère des rapports du travail et du capital : « Je n'ai pas fait exécuter à un chef de travailleurs, chaque jour, plus de travaux qu'il n'en devait faire... Je n'ai pas affamé... Je n'ai point fait de gains frauduleux ! Je n'ai pas altéré les mesures de grains ! Je n'ai pas fraudé d'un doigt sur une paume ! Je n'ai pas repoussé l'eau en sa saison ! Je n'ai pas coupé un bras d'eau sur son passage ! » Sous forme de dénégation, c'était au fond une confession, mais Osiris qui lui-même avant d'être dieu avait été roi, était plutôt un complice et un compère qu'un juge ; l'absolution était acquise à peu près d'avance.

Ce serait cependant une erreur de croire que le travailleur égyptien ne ressentît pas l'injustice de l'asservissement matériel et moral qui pesait si lourdement sur toute son existence ; il commençait, au contraire, à prendre conscience des iniquités séculaires dont il était victime,

(1) Maspero, *Histoire ancienne*, 116-119.

surtout depuis qu'avec l'extension des relations internationales, l'afflux des étrangers et la division de plus en plus considérable des anciennes professions, les anciens cadres des castes et des métiers héréditaires commençaient à fléchir et, devenant trop étroits, laissaient déborder une foule de déclassés ; d'un autre côté, par le fait même de la rigide classification des métiers, une espèce de compagnonnage, de fraternité s'établissait naturellement entre les membres des mêmes corps. Aussi voyons-nous la résistance commencer à s'organiser notamment sous forme de grèves.

« Les salaires étaient peu considérables, au moins pour les simples ouvriers. Le meilleur de la paye consistait en céréales ou en pain, que l'on distribuait le premier de chaque mois, et qui devaient durer jusqu'au premier du mois suivant. Vers le milieu, la nourriture manquait, et l'on commençait à se plaindre : « Nous avons faim et il y a encore dix-huit jours jusqu'au mois prochain ». Le travail est suspendu, les affamés quittent l'atelier et vont se réunir sur une place publique, auprès du monument le plus proche, à la porte du temple de Thoutmos III, derrière le temple de Minéphtah, au temple de Seti Ier. Leurs contremaîtres les poursuivent, les commissaires de police du quartier, les gendarmes Maziou, les scribes du voisinage accourent et parlementent avec eux. Souvent on les ramène par de bonnes paroles, souvent aussi ils ne veulent rien entendre : « Nous ne reviendrons pas, déclare-le à tes supérieurs qui sont là-bas assemblés ». Il fallait bien reconnaître que leurs plaintes étaient fondées ; « nous allâmes pour entendre leur bouche et ils nous dirent des paroles vraies »... « Nous venons pressés par la faim, pressés par la soif, n'ayant plus de vêtements, n'ayant plus d'huile, n'ayant plus de poissons, n'ayant plus de légumes. Envoyez au Pharaon, notre maître, envoyez au roi, notre supérieur, pour qu'on nous fournisse le moyen de vivre »... Le scribe, s'il le pouvait, leur donnait satisfaction, prenait sur l'excédent des mois écoulés de quoi les nourrir pendant quelques jours, ou transmettait leur pétition à qui de droit et obtenait pour eux un supplément de rations au nom du Pharaon. « Nous avions dit : ne nous sera-t-il pas donné des grains en sus de ce qui nous est attribué ? sinon, nous ne bougeons d'ici. » « Voici donc, le dernier du mois, il arriva que l'on comparut par devant les magistrats et ils dirent : Qu'on mande le scribe comptable Khâmoïs ! Il fut amené devant les grands magistrats de la ville et ils lui dirent : « Vois les grains que tu as reçus et en donne aux gens de la nécropole ! » On fit donc venir Pmontouniboïs, et l'on nous donna des rations supplémentaires chaque jour » (1).

(1) Lieblein-Chabas, *Deux Papyrus hiératiques*, p. 38. — G. Maspero, *Histoire ancienne*, 275-276.

Les greniers des Pharaons, ceux des princes et des temples contenaient du reste toujours des réserves en céréales ; souvent ils étaient menacés de pillage par les affamés ; régulièrement cependant les scribes et les magistrats intervenaient, les uns comme conciliateurs, les autres comme juges.

C'étaient le commerce et l'industrie qui avaient surtout développé le prolétariat des villes; leur structure étant plus libre, les garanties sociales du travailleur y étaient moins stables et plus précaires que dans l'agriculture. Celle-ci était en correspondance beaucoup plus étroite avec les conditions les plus générales de la société. Dès la plus haute antiquité, l'Égypte est une féodalité politique qui repose sur une orgnisation féodale de la propriété terrienne; elle l'est restée jusqu'à nos jours.

Hérodote rapporte, d'après les prêtres égyptiens, que Sésostris « fit le partage des terres, assignant à chaque égyptien une portion égale de terre formant un carré, qu'on tirait au sort, à la charge néanmoins de lui payer tous les ans une certaine redevance qui composait son revenu. Si le fleuve enlevait à quelqu'un une partie de son lot, il allait trouver le roi et lui exposait ce qui lui était arrivé. Ce prince envoyait sur les lieux des arpenteurs, pour voir de combien l'héritage était diminué, afin de ne faire payer la redevance qu'à proportion du fonds qui restait. Voilà, je pense, ajoute Hérodote, l'origine de la géométrie, qui a passé de ce pays en Grèce » (1).

Nous savons aujourd'hui que cet allotissement se rattache à des périodes historiques bien plus anciennes; il avait été pratiqué antérieurement par les chefs indépendants des tribus devenus plus tard les princes héridtaires des nomes sous la suzeraineté des Pharaons; cet allotissement annuel rappelait aussi des temps moins connus où la propriété appartenait à la communauté; les guerres et les conquêtes successives avaient transmis la propriété commune aux mains des chefs qui eux-mêmes, avec la constitution de l'empire, s'étaient transformés en vassaux féodaux. C'est en tenant compte de cette organisation hiérarchique et sous réserve de la propriété éminente du Pharaon que l'allotissement continuait à se pratiquer sous la direction des chefs intermédiaires. En somme, toutes les charges incombaient aux cultivateurs agricoles; les propriétaires étaient le roi, les prêtres, les princes, guerriers, conquérants, vassaux et vavassaux. C'est ainsi que tous les cultivateurs devaient aussi intervenir par un système de corvées dans le creusement des canaux et réservoirs, dans la construction des digues, des écluses, etc.

Ce qui prouve que cette constitution féodale de la terre s'était

(1) Liv. II, C. CIX.

superposée à des formes communautaires, c'est qu'en Égypte, comme en Grèce et dans d'autres contrées où ces formes sont restées plus longtemps reconnaissables, le vol des objets mobiliers ne donnait lieu qu'à des restitutions ou à des indemnités; ce n'était pas un délit punissable, si, bien entendu, il était commis par un membre de la communauté égyptienne; les voleurs étaient-ils étrangers, ils étaient au contraire sévèrement traités et réduits en esclavage (1).

La guerre et la conquête avaient donc transmis la propriété communautaire aux chefs de la communauté; comme ceux-ci formaient eux-mêmes une hiérarchie, la terre suivit le même régime; quand le suzerain fut un gouvernement étranger, la propriété passa à ce dernier. Seulement sous l'influence principalement de la colonisation étrangère ou de l'intervention de puissances ayant une autre organisation propriétaire, et spécialement une organisation individualiste, ces formes nouvelles tendirent à s'introduire au milieu de la structure ancienne.

Il en fut ainsi après la conquête romaine. Quant à la loi musulmane, elle consacra avec plus d'énergie l'ancien principe de propriété éminente du souverain; cependant les califes respectèrent en général la transmission héréditaire de la possession.

Après la conquête turque, le principe du Cheriet fut appliqué plus rigoureusement encore par le sultan Sélim. Celui-ci fit rentrer beaucoup de terres au domaine; il nomma un Defterdar pour les administrer. Les anciens possesseurs ne furent plus considérés que comme usufruitiers; l'héritier fut forcé d'acheter la continuation de la jouissance par une taxe arbitrairement fixée. Les Mamelouks profitèrent de leur puissance pour s'emparer des terres; alors se forma la classe des *moultezins;* ceux-ci étaient six mille environ et en arrivèrent presque à transformer leur occupation en un droit de pleine propriété. Leurs terres étaient de deux espèces : les unes occupées héréditairement par les fellahs qui payaient l'impôt à l'État et la rente aux moultezins; les autres exploitées directement par les propriétaires, c'étaient les terres oussieh; elles payaient un droit de mutation très élevé, sinon elles faisaient retour à l'État. Le sultan et les Mamelouks représentaient donc assez bien l'ancien Pharaon et la classe des guerriers; pour compléter la triade dominatrice, les mosquées et leurs prêtres possédaient d'énormes biens, waqfs; ceux-ci s'étendaient sans cesse par des dons et des legs faits généralement sous réserve d'usufruit; c'était, comme la précaire du moyen-âge européen, une façon pour les faibles d'échapper aux exactions de l'État et des chefs militaires en se mettant sous la protection de l'Église. C'est ainsi que,

(1) Diodore, I, ch. 80. — Aulu-Gelle, II, ch. 18.

sous la féodalité, les alleux se transformaient en bénéfices et en fiefs. En Égypte, tel fut l'envahissement de la terre par les mosquées, que l'État fut obligé de soumettre à son approbation les donations et legs faits en leur faveur.

Mehemet-Ali appliqua encore plus strictement le principe que la terre appartient au souverain qui est aussi le représentant de Dieu ; il essaya de faire rentrer toutes les terres au domaine de l'État ; il reprit celles des mamelouks et des moultezins moyennant une indemnité et en leur laissant l'usufruit temporaire des terres oussieh. Il s'empara de même des waqfs, sauf des jardins et des maisons. Il régit l'Égypte comme sa propriété, réglant les cultures, créant des manufactures, faisant le commerce, établissant des écoles.

Après lui, la propriété privée se reconstitua peu à peu par les donations des souverains et la tolérance ou la faiblesse de l'État. En 1858, une ordonnance de Saïd-Pacha accorda à la possession précaire des fellahs des droits se rapprochant de la pleine propriété, tout en réservant théoriquement le principe du domaine éminent de l'État. Le droit de transmission héréditaire fut reconnu même pour les femmes. Les terres ne font plus retour à l'État qu'à défaut d'héritiers et, dans ce cas, le village peut obtenir la préférence sur l'État. L'hypothèque est en vigueur sous forme de vente à réméré, mais avec obligation d'en prévenir l'État. Celui qui défriche une terre inculte en devient propriétaire ; le gouvernement ne peut exproprier que moyennant juste indemnité ; cependant, en fait, par l'impôt, les fellahs sont les fermiers de l'État. Il y a deux espèces de terres : 1° *moulk*, ou comportant la pleine propriété ; 2° *mirieh*, ne comportant que l'usufruit et transmissibles seulement avec l'autorisation du souverain. Il y a aussi des terres *acherieh*, d'origine musulmane, soumises seulement à la dîme, conformément au Koran, et des terres *kharadjié*, terres conquises, mais laissées aux vaincus moyennant tribut.

Autrefois, le souverain accordait aussi des terres moyennant le service militaire ; ces *zimmets* et *timars*, grands et petits fiefs transmissibles seulement en ligne masculine, ont été supprimés.

Ajoutons que les biens dont la culture est négligée font retour à l'État (1).

Actuellement, au point de vue aussi bien politique qu'économique, l'Égypte devient de plus en plus dépendante d'une suzeraineté féodale dont le centre véritable est à Londres et spécialement dans Lombard-Street. La loi musulmane est toujours nominalement en

(1) Presque tous les renseignements ci-dessus, relatifs à l'évolution de la propriété en Égypte à partir de la conquête musulmane, sont empruntés au beau livre de E. de Laveleye, *la Propriété et ses formes primitives*.

vigueur ; en principe, c'est la communauté des fidèles représentée par le trésor public, qui est la vraie propriétaire du sol ; seulement la propriété privée s'étend en fait sur une grande partie du territoire et l'impôt ne se paie plus en nature. Il s'est formé un prolétariat de salariés agricoles ; ce prolétariat se compose en grande partie des fellahs ruinés ou expropriés pour non paiement des impôts ; leurs terres grossissent le domaine particulier du souverain et de sa famille ; ce dernier comprend au moins cinq cent mille hectares, le quart de tout le sol arable ; c'est le daïrah qui, depuis 1878, est le gage des prêteurs européens. Un autre quart du territoire agricole appartient en toute propriété à des capitalistes qui le font cultiver. Le reste est divisé en petits lopins autour des villages et appartient à de pauvres cultivateurs et à des commerçants, mais à titre précaire moyennant une taxe dont l'impôt est en moyenne d'un cinquième du produit comme du temps de Joseph. Ils sont hallucinés par le rêve propriétaire. Ils sont obligés de payer d'avance un impôt de six ans, en une seule fois ou par versements partiels ; alors ils ont un titre et sont dégrevés, pour l'avenir, de la moitié de l'impôt foncier. Malheureusement, bientôt déchus de leurs illusions, ils tombent entre les mains des capitalistes, comme l'État lui-même, dont la dette était, en 1893, de deux milliards six cent quarante millions et trois cent mille francs !

La situation de l'Égypte devient donc de plus en plus internationale ; le grand facteur de cette internationalisation est le capitalisme ; c'est lui qui assujettit la terre des Pharaons à une savante et puissante féodalité, non plus locale mais mondiale, à la fois politique et économique. De là la croyance et la doctrine politiques que l'Égypte doit être soumise à un protectorat européen ; de là la réduction d'abord à deux des principaux intéressés, la France et l'Angleterre, de l'exercice de ce protectorat, puis à un seul.

Cette situation n'est que le développement régulier de celle qui se produisit dans la région nilotique, quand, pour la première fois, une tribu conquérante parvint à assujettir une communauté plus faible. L'évolution resta nationale tant que l'Égypte ne fut pas entraînée dans le torrent circulatoire de la civilisation, Asiatique d'abord, Européenne ensuite et finalement cosmopolite.

Ce fut la circulation économique, terrestre et maritime, qui, en Égypte comme ailleurs, fut le facteur le plus général de tout le surplus de l'évolution sociale ; c'est elle qui modela sa structure aux divers stades de sa civilisation lacustre, fluviale, nationale, internationale, intercontinentale ; elle dessina cette structure de la même manière que les fleuves, les mers et les océans dessinent les vallées, les régions et les continents. L'instrument le plus formidable de la transformation de la nationalité égyptienne en une internationalité fut la monnaie. Sous

ce rapport, le sort de la terre des Pharaons fut identique à celui du Pérou et du Mexique. Ceux-ci également se virent entraînés dans le torrent circulatoire mondial quand, à la suite de la conquête espagnole, l'or et l'argent devinrent les véhicules appropriés aux relations économiques à ce degré nouveau de développement.

Une révolution analogue s'opéra dans le monde antique, quand sous Alexandre le Grand, l'Europe, l'Asie et l'Afrique entrèrent, par leurs éléments les plus avancés, dans la composition d'un grand empire intercontinental par lequel l'humanité préludait, mais suivant les formes despotiques du temps, à ces libres fédérations qui, nous le savons maintenant, seront seules aptes à unir complètement et définitivement les membres épars de son unité à venir.

L'introduction d'une monnaie d'or, l'or de Gygès (Pollux, III, 87), est attribuable à la Lydie, vers le milieu ou le commencement du septième siècle avant notre ère. Jusque-là, les Égyptiens, les Assyriens, les Hittites, les Phéniciens avaient pourvu en partie par le troc et l'échange directs à leurs opérations locales et internationales ; s'ils faisaient usage des métaux précieux, c'était en poudre ou en lingots bruts non monnayés. Ils connaissaient cependant l'usage de la lettre de change ; c'est ainsi que les Assyriens se servaient de galettes d'argile où l'on inscrivait qu'une certaine quantité de métal précieux serait payée au porteur en une localité désignée ; ces galettes étaient mises au four, afin d'être rendues inaltérables (1). Un monument d'époque Memphite nous montre des ménagères allant au bazar et y achetant souliers, légumes, liqueurs en échange d'éventails, de colliers en verroterie. On se servait cependant des métaux en or, argent et cuivre pour des transactions plus importantes et moins usuelles ; ces métaux furent d'abord employés à l'état brut, en poudre, en morceaux irréguliers, puis réguliers, plus tard coulés en lingots et gradués suivant le système de poids en vigueur, mais sans marque officielle de leur valeur, comme marchandise. Il fallut plus de deux siècles pour que l'usage de la monnaie métallique se généralisât dans le monde antique. Dès lors, un organe collectif régulateur de la circulation économique internationale existe ; les princes accumulent des trésors considérables, notamment les rois de Perse. Quand Alexandre pénètre à Suses, il fait main basse sur quarante mille talents en lingots et neuf mille en numéraire ; à Persépolis, où était le trésor de l'empire, il s'empare de cent vingt mille talents ; il centralisa ainsi entre ses mains un capital de neuf cents millions environ et comme il agit sans doute de même en Syrie, à Babylone et en Égypte, sa puissance politique eut pour base un capital métallique adéquat. La mise en circulation de ce

(1) E. Nys, *Autour de la Méditerranée*, p. 31. Bruxelles, 1895.

capital fut l'agent principal de la formation des rapports internationaux, qui depuis lors, malgré des régressions passagères, se consolidèrent entre les peuples ; sa fonction n'a fait depuis ce moment que se centraliser et s'universaliser de plus en plus en revêtant des caractères progressivement sociaux qui, à leur tour, seront le point de départ de formes politiques plus larges et plus élevées en rapport avec la grandeur matérielle et morale du superorganisme sociétaire général, dont la constitution et la coordination sont l'idéal de la Politique, c'est-à-dire de la Volonté collective.

CONCLUSIONS PSYCHO-SOCIOLOGIQUES

Cette volonté collective, de même que la volonté individuelle, n'est cependant une que comme résultat final ; en réalité, au même titre que toutes ces grandes facultés psychiques considérées par l'ancienne métaphysique comme unes et indivisibles et comme des forces extérieures et indépendantes, elle se compose d'un nombre considérable de volontés spéciales, tant au point de vue des groupes sociaux particuliers et régionaux que des fonctions spéciales entre lesquelles se partage l'activité générale des sociétés. Il y a une volonté collective relative à la conservation et à la reproduction des individus et de l'espèce ; il y a une volonté collective en rapport avec l'embellissement de la vie et la formation d'un idéal ; il existe une volonté collective par laquelle satisfaction progressive est donnée à nos besoins et à nos désirs intellectuels et moraux, à notre soif inextinguible de justice ; c'est l'union et la corrélation de ces volontés spéciales avec leurs centres particuliers de coordination qui représente la fonction politique proprement dite. Toute volonté, c'est-à-dire toute politique collective, a pour aboutissement naturel des actes ; la fonction exécutive est en fait subordonnée à toutes les autres ; elle est subalternisée d'abord aux fonctions de représentation dont la mission est de faire connaître aux sociétés leurs besoins véritables, ensuite aux fonctions de délibération destinées à balancer et peser judicieusement les divers motifs qui doivent déterminer les *résolutions* sociales. Parmi les facteurs qui nécessairement et toujours influeront sur la valeur et l'appréciation des motifs sont les *croyances* sociales et notamment celles relatives à la conception des conditions statiques et dynamiques, c'est-à-dire de la nature même de la politique.

Les croyances politiques sont des éléments essentiellement stables et relativement permanents de l'activité sociale qu'elles mettent par cela même à l'abri de soubresauts continus et dont elles régularisent et modèrent l'exercice. D'après James Mill et Herbert Spencer, la croyance s'explique par une association indissoluble de faits de conscience pour

ainsi dire coagulés et intégrés dans l'organisme, de telle sorte qu'ils font la base du caractère et déterminent d'une façon régulière notre conduite. Cette opinion n'est donc pas en contradiction avec celle de Stuart Mill et de A. Bain, lesquels considèrent surtout la croyance comme une forme de notre nature active, c'est-à-dire un élément de la volonté. En somme, l'unité de conscience des individus et des peuples est le résultat d'associations de sensations, de sentiments et d'idées ; c'est cette unité qui est la base de leur caractère ; les croyances en sont un élément. Et ici, en terminant, nous devons attirer l'attention sur un des effets sociaux et individuels les plus précieux des croyances en général ; par là même qu'elles sont consolidées elles facilitent à la volonté l'exécution de ses décisions, précisément parce que ces décisions seront généralement conformes aux croyances. Il en résulte, aussi bien pour les organismes ordinaires que pour les organismes sociaux, la nécessité d'une moindre dépense d'énergie ou de force, un véritable soulagement.

Ce phénomène a fort bien été exprimé au point de vue personnel par Wallace dans une lettre qu'il écrivait le 27 février 1867 à l'illustre Ch. Darwin, à propos d'une hypothèse biologique, du reste erronée, de ce dernier : « Je puis à peine vous dire combien j'admire le chapitre sur la Pangenèse ; c'est pour moi un véritable soulagement que d'avoir une explication possible d'une difficulté qui m'a toujours hanté et je ne pourrai jamais l'abandonner avant l'arrivée d'une explication meilleure qui puisse lui être substituée. »

Les peuples trouvent le même soulagement dans leurs croyances notamment politiques ; eux aussi ne les modifient que lorsqu'aux explications qui les satisfont on parvient à substituer des explications meilleures. Ces études ont précisément pour objet de faciliter la transition des croyances politiques modernes, encore en grande partie religieuses et métaphysiques, vers des croyances scientifiques et positives. La science seule peut être la foi commune de l'humanité à venir.

GUILLAUME DE GREEF.

BIBLIOGRAPHIE

Brugsch Bey, *History of Egypt*.

Renouf, *Origine and Growth of Religion as illustrated by the Religion of ancient Egypt*.

Rawlinson, *The five great Monarchies*.

Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*.

Max Duncker, *Geschichte des Altherthums*.

Ed. Meyer, *Geschichte des alten Ægyptens*.

Maspero, *Histoire ancienne de l'Orient*, etc., etc.

Wilkinson, *Manners and Customs of the ancient Egyptians*.

LA GRÈVE DE CHICAGO

(JUIN-JUILLET 1894)

La question des grèves est très complexe. Le mieux pour y jeter un peu de lumière est de faire l'histoire détaillée d'une grève. Et plus cette grève sera considérable, plus seront nombreux et importants les intérêts et les sommes engagés, plus cette grève sera instructive. Malheureusement, les documents manquent souvent pour une telle étude, même aux hommes de bonne volonté. S'ils ont été acteurs et témoins, leur expérience est limitée. On ne s'engage pas dans l'action sans se mettre, qu'on le veuille ou non, des visières devant les yeux. On se traite soi-même comme les dresseurs traitent les chevaux ombrageux. Si ces hommes de bonne volonté n'ont été ni acteurs, ni témoins, ils en sont réduits le plus souvent à des comptes rendus de journaux, les uns favorables, les autres hostiles, dans les deux cas infidèles. Il faudrait imaginer une enquête assez vaste et assez impartiale pour que les témoignages de première main de toute sorte fussent pour ainsi dire mis sans perspective, sur le même plan. A nous à dégager cette perspective. Il faudrait supposer encore que, par la force des choses et les exigences du milieu, tout plaidoyer proprement dit fût soigneusement exclu ; rien que l'exposition la plus sobre possible des faits. Or, ces deux conditions nous paraissent remplies dans le volumineux rapport de la commission d'enquête des États-Unis, rapporteur général, M. Carroll Wright, sur la récente grève de Chicago, grève monstre qui peut être prise pour type. En effet, elle offre un résumé de toutes les complications possibles et même imaginables dans les rapports du patron et de l'ouvrier. Elle présente le cas d'une irradiation de grève qui peut passer pour une expérience de ce qu'on nomme la grève générale. Elle a mis en mouvement police municipale, police d'État, troupes fédérales et fait éclater le conflit entre ces différentes formes de la force publique, mise au service soit des ouvriers, soit des patrons, ou au service de tous les deux, c'est-à-dire de la paix publique générale, ce dernier cas étant d'ailleurs et naturellement fort rare. Ce

sont toutes ces questions qu'on trouvera exposées, discutées avec des témoignages de première main à l'appui, dans l'enquête dont on trouvera plus loin le résumé. Comme conclusion se présente le débat ouvert sur le socialisme d'État. Car c'est au socialisme d'État que tout aboutit en cette enquête. La notion même du socialisme d'État en sort précisée sur beaucoup de points, quoique d'autres restent encore obscurs ou soient systématiquement négligés, inabordés plutôt, pourrait-on dire.

Les complications dans les rapports de l'employeur et de l'employé y sont extrêmes : on y trouve des ouvriers de tout genre depuis le « travail commun », comme on dit en Angleterre, jusqu'au travail le plus étroitement mêlé aux connaissances techniques et scientifiques supérieures.

Mais ce qui domine et donne son originalité à la grève, c'est la fusion, dans l'entreprise Pulmann, du patron et du propriétaire, de l'ouvrier et du locataire : ce qu'on pourrait appeler le socialisme patronal, cas curieux de tyrannie socialiste, puisqu'on paraît tenir à cette expression. Nulle part, la solidarité de l'entrepreneur et du propriétaire ne s'est mieux révélée.

L'irradiation de la grève a suivi un cours curieux et bien propre à préciser le sens de ce qu'on est convenu d'appeler « la grève générale ». En laissant de côté quelques dissidences, plutôt de théorie que de pratique, on voit que les grèves locales, nettement circonscrites, égoïstement déclarées sans but ultérieur, sont ordinairement déclarées infécondes par les représentants du parti ouvrier. Elles ne produisent des effets qu'à la condition de sous entendre une menace (si cela peut s'appeler une menace) de grève générale. Et par grève générale, on n'entend pas ici un décret qui arrêterait subitement tout travail dans tous les métiers et sur toute la surface d'un État ou sur la surface entière du globe, mais la résolution expresse de la part des ouvriers qui se mettent en grève de faire appel à tous les ouvriers même indirectement mêlés à leur cause, de la part des ouvriers qui n'ont aucune occasion personnelle de se mettre en grève d'apporter leur concours à la grève décidée par leurs camarades. Plus de dépécement abusif du monde du travail, plus de spécialisation à outrance du travail et des intérêts; solidarité comprise et reconnue par tous et s'affirmant par des actes. Les coalitions patronales sont un fait rendu évident par la pratique en grand de la fixation des prix de salaire et de vente, en violation flagrante de la fameuse loi de l'offre et de la demande, et par la pratique en grand du « blacklistage », qui ne se contente pas de donner un croc-en-jambe à la fameuse loi, mais qui supprime du coup un des facteurs : l'offre de travail, rétablissant par une voie détournée l'esclavage. A cette conception, mise autant que possible en pratique

par les patrons de la coalition générale, doit répondre la conception idéale que le monde ouvrier réalisera de même du mieux qu'il sera possible, de la grève générale, autrement dit de la solidarité ouvrière.

Le rôle des pouvoirs publics, et spécialement de la force armée, dans les rapports du capital et du travail, est un sujet qui prête à discussion. Il est intéressant de voir, dans cette grève de Chicago, le conflit entre la police municipale et d'État d'une part, les troupes fédérales de l'autre. Ce qui se dégage de la lecture des témoignages, c'est que dès le début de la grève, la municipalité et le gouverneur de l'Illinois ont déclaré n'avoir pas besoin de l'intervention des troupes fédérales pour assurer la paix publique. Tous, avec des nuances, s'accordent à faire dater les troubles de la grève de l'intervention de l'armée mise au service et à la solde même des employeurs. Tous rendent hommage au calme, à l'ordre, à l'esprit vraiment citoyen des grévistes que les plus minutieuses enquêtes n'ont réussi à impliquer dans aucun des troubles proprement dits. Il est reconnu que ce sont les troupes fédérales qui ont seules, ou du moins les premières tiré les coups de fusil, que les incendies de wagons sont l'œuvre d'individus restés inconnus, et qu'il est parfaitement légitime de considérer comme des complices de la police, que les renversements de wagons ont toujours eu lieu sous l'œil paternel des troupes fédérales et de la police, par de petites bandes enrégimentées où les nègres dominaient, que les troubles proprement dits n'ont donc été qu'un décor, une machination de théâtre, une illustration pittoresque propre à jeter le discrédit sur les grévistes et à les faire, autant que possible, passer aux yeux des naïfs intéressés (car l'un n'exclut pas l'autre) pour des voleurs, des incendiaires et des assassins, des anarchistes en un mot. Le résultat de l'enquête paraît donc être que l'armée fédérale, les troupes ne doivent plus avoir qu'un rôle de défense du territoire, et être définitivement écartées de tout conflit qui met aux prises le parti des entrepreneurs et le peuple des ouvriers.

L'enquête sur la grève de Chicago a de plus mis en relief le sens que les unions ouvrières d'Amérique entendent donner à l'expression *socialisme d'État*. Il ne s'agit pas d'une définition théorique de l'État et de ses limites. Ce sujet a été traité, à des points de vue différents, pour ne citer que les travaux récents, par P. Leroy-Beaulieu, Taine, Ch. Benoist d'une part, et de l'autre par Gabriel Deville, qui a résumé dans cette Revue même, avec une remarquable précision, les conceptions de l'école marxiste. Les témoignages ouvriers entendus sont d'une circonspection frappante sur ce sujet. Ils se refusent à tracer les grandes lignes même de la société future. Peut-être ne sont-ils pas assez utopiques, car il est bon de l'être un peu pour être suffisamment pratique. Ils s'en tiennent à quelques conclusions fermes, d'ailleurs

provisoires, ils le déclarent expressément. Ces conclusions sont les suivantes : On ne peut être pis que l'on est, tout vaut mieux que la situation actuelle, toute réforme et toute révolution sera bien accueillie. Il n'y a pas de contradiction entre réforme et révolution. La première naît et ne peut naître que de la seconde. Ce théorème historique que la force est l'accoucheuse des sociétés paraît accepté généralement sans discussion. — Que l'État actuel soit ou non le chargé de pouvoir d'une classe, c'est une force, et le devoir est de s'emparer dans la mesure possible de cette force, d'intervenir au moins dans son emploi et de le contrôler soigneusement. Les lois d'arbitrage d'État seront donc acceptées, à la condition que le parti ouvrier soit sérieusement représenté dans les conseils d'arbitrage. Cet arbitrage légal sera obligatoire, mais avec une nuance nettement marquée. Voici cette nuance : l'arbitrage vaudra pour les questions de discipline intérieure, abus de la part des employeurs, fautes graves de la part des employés, offres et acceptations de salaires dans la limite du contrat; faits de grève : intimidations de part ou d'autre, voies de fait des deux côtés. L'arbitrage ne vaudra pas et même n'aura pas lieu hors de l'enceinte du contrat; en d'autres termes, l'arbitrage n'abolit pas les droits de citoyen qu'on ne peut abandonner qu'avec la vie même. Par exemple, la compagnie Pulmann exigeait de ses employés de tout genre l'engagement verbal ou même écrit le plus souvent de ne pas être membre d'unions ouvrières, spécialement de l'*American railway union*. Un tel contrat est nul et de nul effet, l'arbitrage n'a rien à y voir. On défère le cas à la justice ordinaire, c'est un cas de violation du pacte constitutionnel et les criminels, s'il y en a, sont des criminels d'État. Par exemple encore, la compagnie Pulmann retenait sur les salaires dus aux ouvriers et ouvrières, non seulement les prix de loyer dus par les locataires des maisons Pulmann, mais les loyers en retard de leurs pères ou parents. Une telle retenue est de nulle valeur. L'arbitrage n'y peut rien. Les tribunaux ordinaires seront seuls juges. C'est un cas de violation du droit civil. Les délinquants, s'il y en a, sont de simples escrocs, que l'escroquerie soit d'un côté ou de l'autre, organisée en grand avec profit certain et sans risques, ou pratiquée en petit sans profits sensibles et avec risques certains, pour l'amour de l'art, comme c'est le cas des tout petits fraudeurs de l'octroi. Voilà pour l'arbitrage.

Quant à la nationalisation des chemins de fer, les témoignages sont de même très circonspects. Les questions théoriques sont à peine abordées, non par ignorance, mais par système pratique. Henry George, si connu en Amérique, Gronlund, si populaire en Angleterre et dans l'Amérique de langue anglaise, sont à peine cités. On dirait que les témoins ouvriers prennent à tâche de ne pas se laisser entraîner devant la commission à des exposés de doctrine. On s'en tient à ce résultat :

que les chemins de fer, puisqu'il s'agit d'eux, seraient mieux entre les mains de l'État, quel qu'il soit du reste, qu'entre les mains des compagnies actuelles : *Mieux vaut les chemins de fer à l'État que l'État aux compagnies de chemins de fer*. Telle est la formule. Elle n'implique rien sur la gérance plus ou moins économique, plus ou moins profitable au public, de l'État jugé en comparaison avec les compagnies. Elle ne dit rien là-dessus. Elle laisse ouverte la question de savoir si l'État, tel qu'il est, et à le prendre comme un fait (as a matter of fact) est ou non bon ou mauvais serviteur du public pris en général. A supposer même que la gestion de l'État actuel dût être plus dispendieuse et son service plus mal fait, les témoins n'hésitent pas à préconiser l'expérience, car l'expérience n'est pas faite. C'est une plaisanterie d'opposer les lignes fragmentaires, dites aujourd'hui lignes de l'État, aux compagnies. Les lignes de l'État, réduites à la situation de concurrentes, se plient naturellement aux exigences de la situation ; ce sont de fausses lignes d'État, elles n'en ont que le nom, elles subissent la loi des compagnies. Un service d'État qui n'est pas un service vraiment universel dans l'enceinte de la nation n'est pas un service public.

Le socialisme d'État est donc accepté. Mais c'est un socialisme d'État provisoire. Il est subordonné à une transformation ultérieure de l'État même. Il peut ouvrir les voies à cette transformation. La règle est donc (et c'est ce qui résulte des témoignages) de transformer les entreprises privées de chemin de fer en services publics, quitte à donner ensuite à ce mot de service public son véritable sens et sa réelle extension. En d'autres termes, l'État actuel ne sera utilisé que pour rendre possible l'État futur. L'État actuel a des tendances d'une part à être démissionnaire, de l'autre à être intrus. Il se désintéresse de choses qui importent au public, il faut le forcer à s'y intéresser en y prenant place, tel est le cas des chemins de fer. Il est souvent intrus, par exemple l'intrusion des troupes fédérales dans la grève de Chicago, il n'y a pas lieu de préconiser le socialisme d'État en ce sens. L'État actuel n'est qu'un instrument : s'en servir, quand il semble utile ; refuser de s'en servir et en modérer même l'emploi, quand il est à la fois imposé et nuisible. Les unions ouvrières ont donc, sur cette question du socialisme d'État, une politique toute pratique, opportuniste pourrait-on dire. C'est une remarque qui a été souvent faite : Le parti social-démocratique, de son vrai nom le parti ouvrier, sans être ignorant des hautes spéculations, comme le lui reprochent quelques académiciens de l'économie politique, est un parti d'action immédiate. Il se dépense beaucoup moins qu'on ne croit en théorèmes. Ces théorèmes, quand il en use, sont des armes, des outils en la main d'experts ouvriers. Ils valent surtout par l'effet utile rendu et par les effets à rendre. C'est en ce sens

qu'on verra cette enquête sur la grève de Chicago aboutir, du côté ouvrier, à cette conception provisoire du socialisme d'État. Résumons maintenant l'enquête.

*
* *

Le 26 juillet 1894, le président des États-Unis, Grover Cleveland, appointait une commission pour connaître des faits connexes à la grande grève de Chicago, connue sous le nom abréviatif de grève Pulmann. Les compagnies intéressées sont, à prendre le détail : la Compagnie centrale de chemins de fer de l'Illinois, la Compagnie de chemins de fer de Chicago, Rock Island et Pacifique. Les commissionnaires appointés furent : MM. Carroll D. Wright, président de la commission du travail des États-Unis; John D. Kernant, Nicolas E. Worthington. Le résultat de leur enquête est consigné dans un volumineux travail (1) dont nous essaierons de rendre compte, quoique des tableaux statistiques et des témoignages d'intérêt purement local se laissent difficilement résumer.

Voici d'abord le bilan des pertes nationales occasionnées par la grève : Morts ou mortellement blessés, 12 ; arrêtés immédiatement par la police, 515; poursuivis par la justice et condamnés en conséquence, 71 ; poursuivis et non condamnés, 119.

On peut mettre ensuite le bilan des forces militaires mobilisées à l'occasion de la grève : armée régulière, 4,000; extraordinaire, 5,000; commissaires de police extraordinaires, 250; police de Chicago, 3,000 ; total : 14,186.

Les compagnies de chemins de fer citées plus haut avaient affaire à la compagnie des wagons de luxe Pulmann. Qu'est-ce que cette compagnie, à propos de laquelle la grève éclata? C'est une corporation organisée en 1867 au capital de $ 1,000,000. Le capital primitif est, à l'heure actuelle, de $ 36,000,000. 2 % de dividende par trimestre, plus $ 25,000,000 de profits à partager, voilà le bilan des actionnaires. Les salaires des ouvriers s'élèvent à $ 4,471,701. Il est difficile d'établir une comparaison arithmétique entre les profits des actionnaires et le salaire des ouvriers. Néanmoins, l'énorme disproportion saute aux yeux.

En 1880, la compagnie Pulmann acheta 500 acres de terrain. Elle construisit des maisons ouvrières, une ville entière, avec église protestante et pasteur appointé, service médical, bibliothèque, banque de crédit et d'épargne. En août 1894, les ouvriers déposants à la

(1) Report on the Chicago strike of June-July 1894, by the United States strike commission, with appendices containing testimony, proceedings and recommendations, Wasinghton. Government printing office 1895. Pages LIV, 681.

banque d'épargne étaient 1,212 et le montant des sommes déposées $ 250.07. On saisira le rapport de cette constatation avec la brusque diminution de salaire, cause de la grève. C'est trop clair : vous trouvez à épargner et vous placez vos épargnes dans ma banque (je me charge d'ailleurs de les faire valoir à gros intérêts), donc vous n'en êtes pas réduits au fameux salaire d'airain, d'acier ou de diamant, comme on voudra. Donc on peut, sans crainte, réduire vos salaires.

Prenons les résultats du système Pulmann, au moment où la grève éclata. Il est clair, d'après les constatations précédentes, qu'avec un profit colossal et des opérations de banque ouvrière très fructueuses, des concessions s'imposaient de la part des actionnaires. En économie politique pure, nulle concession ne s'impose. Mais alors c'est la guerre déclarée et voulue. Au fond ce ne sont pas les ouvriers, c'est la compagnie qui a déclaré la grève. C'est presque toujours ainsi. Nul doute sur ce point, c'est ce qui résulte de l'enquête.

Les principales associations engagées dans la grève sont l' « American railway union », la « General manager's association ». L' « American railway union » comprend environ 150,000 employés de chemins de fer. Elle a des liens avec l' « American federation of labor », composée de 500,000 membres, et avec les « Knights of labor », qui comptent 175,000 membres. La « General manager's association » est une association d'entrepreneurs et d'ouvriers, ou plutôt de mi-patrons, mi-ouvriers, comme l'indiquent ces chiffres : milles de rails posés, 40,933 ; nombre des actionnaires, 52,000 ; capital d'entreprise, $ 818,569,004 ; nombre d'employés, 221,097. Les tendances sont nettement antisocialistes. C'est de la mutualité patronale, avec interdiction morale aux membres de prendre part au mouvement ouvrier. C'est l'aristocratie du travail dans le pire sens du mot. C'est la corporation opposée au syndicat. C'est l'organisation de la rébellion hypocrite contre la loi.

Ces préliminaires posés, quelles sont les causes de la grève dite par abréviation grève Pulmann ? On les connaît. La compagnie Pulmann a presque le monopole des constructions de wagons de luxe aux États-Unis. En juin 1893, elle occupait encore 4,497 ouvriers à $ 613.86 chaque, comme taux moyen. Après l'exposition de Chicago, il y eut une dépression dans les affaires. Elle eut son contre-coup. Un « lock-out » et une diminution des salaires s'en suivirent. Il n'y eut nulle proportion entre les deux : la dépression des affaires d'une part, le renvoi d'ouvriers et la diminution de salaires de l'autre.

Le renvoi d'ouvriers et la réduction de salaires des ouvriers gardés eut lieu en septembre 1893. Cette mesure fut prise par les employeurs, sans conférences préliminaires entre employeurs et

employés. Ce fut un fait brutal, de l'économie politique pure. La grève s'en suivit. Elle fut déclarée le 11 mai. Un fait curieux et significatif, c'est que 300 grévistes furent délégués par leurs camarades pour faire la police et préserver les propriétés Pulmann de toute violence intempestive. Il résulte des témoignages que, jusqu'à l'arrivée des troupes, cette police fut admirablement faite. « Une si digne, si humaine et conservatrice conduite, au milieu de l'excitation et de la mort de faim pendante, est un exemplaire du plus haut type de civisme américain. Nier ce fait, c'est abjurer tout patriotisme. C'est porter une fausse accusation de banqueroute contre l'État et le peuple américains ». Ainsi s'expriment les rapporteurs.

La grève Pulmann s'irradia bientôt. Ce fut une contagion sympathique, un acte de solidarité. Les membres de l' « American railway union », par opposition à l'association pseudo-ouvrière et tyranniquement antisocialiste de la « General manager's association » déclarèrent à leur tour la grève. Le 12 juillet, à la requête de l' « American railway union », 25 membres exécutifs des associations ouvrières nationales et internationales affiliées à l' « American federation of labor » se réunirent à Chicago. Le résultat de cette conférence fut de faire des offres d'arbitrage et même de soumission à la « General manager's association » et, par son intermédiaire, à la compagnie Pulmann. Ces offres restèrent sans réponse. Une coalition solennelle intervint entre la « General manager's association » et la compagnie Pulmann. La guerre sans merci était déclarée aux grévistes.

C'est alors, sur la requête des coalisés, qu'intervint l'armée et la police. Pour commencer, 3,600 miliciens furent mis à l'absolue discrétion des coalisés, payés par eux, commandés par eux, sans contrôle d'aucune sorte de la part du gouvernement. Ils agirent avec la double puissance de soldats réguliers de l'armée nationale et d'employés des compagnies, « détestable précédent et qui peut conduire à de sérieuses conséquences », remarquent les rapporteurs. C'est alors aussi que commencèrent les troubles et les violences. Les journaux illustrés en ont, suivant leur coutume, aggravé le détail pittoresque. Les portraits de V. Debs, de G. W. Howard, les trains arrêtés, les coups de fusil échangés ont été rendus populaires par la photographie qui ne fait jamais grève et par la gravure qui ne manque jamais de falsifier la photographie.

La liste des témoins entendus par la commission est longue. Près de mille pages ne peuvent se résumer. Les détails les plus minutieux et d'intérêt purement local y sont abordés, les questions les plus générales y sont parfois traitées incidemment. Sans plus de commentaire, nous traduirons, ou plutôt nous analyserons des fragments de témoignages d'un intérêt général.

I

Témoignage de George W. Howard, vice-président de l' « American railway union ». — Le témoin expose les rapports de l' « American railway union » et de la compagnie Pulmann. Il définit le caractère de l' « American railway union ». Elle est à peu près bâtie sur le plan des « Chevaliers du Travail », ou plutôt sur celui d'un État socialiste. Elle est comme un arbre : chaque classe de travailleurs ou d'employés de chemins de fer représente une des branches de l'arbre et garde son individualité en matière technique ; mais en toute matière d'organisation générale, elle reçoit la sève et la direction du tronc. C'est une compacte organisation de toutes les classes opérant comme un tout. Suit une relation des rapports de l' « American railway union » avec la compagnie Pulmann. Quelle part a prise l' « American railway union » dans les troubles ? La réponse est qu'elle a toujours maintenu fermement le respect de la loi, qui est une force, et le principe de la non-interférence dans l'embauchage des « sarrasins » et dans les rixes entre grévistes et « sarrasins ». Quelle est son attitude envers les membres qui peuvent, à certains moments, se montrer manifestement indignes, par ivresse ou violence habituelle ? Les délinquants ou leurs représentants sont priés de comparaître devant des camarades délégués et le dialogue suivant s'engage : D. Il s'est produit des faits fâcheux. Vous ne voulez pas de pareilles choses dans votre organisation ? — R. Non, certes. — D. Votre organisation a été formée pour faire de vaillants employés et d'honorables citoyens ? — R. Oui, certes. — D. Entendu. Maintenant, avisez que X. (qui a été trouvé en état d'ébriété dans le service) ne récidive pas. Autrement il ne tiendra pas à nous qu'il soit gardé. Est-ce juste ? — R. Très juste. On ne prend ouvertement en main que les causes absolument liquides. C'est de bonne politique. A la demande : En vue d'éviter les grèves et les conflits dans l'avenir, quels moyens légaux ou autres proposeriez-vous ? La réponse est : La seule solution est dans la nationalisation des chemins de fer. Je parle d'après une longue expérience et après mûre réflexion. — D. Cela n'implique-t-il pas la nationalisation des télégraphes, des téléphones, du service des eaux ? — R. Sans doute. — D. C'est l'extension du fonctionnarisme. — R. Sans doute, tout citoyen américain devrait être fonctionnaire. — D. L'établissement d'une si vaste armée de fonctionnaires ne serait-elle pas une sorte de révolution dans nos institutions actuelles ? — R. Certainement. Mais c'est un de mes devoirs de citoyen américain de maintenir le droit de propriété de l'État. Ce n'est pas attaquer la constitution. Le juge a prêté serment à cette constitution, moi aussi. Notre devoir n'en reste pas moins le même sur ce point. — D. Avec une telle armée de fonctionnaires, qu'arriverait-il dans le cas d'une grève de ces fonctionnaires ? Ne faudrait-il pas une force militaire en rapport ? — R. Ce cas n'arrivera pas. Le passé est un garant de l'avenir. Des tribunaux spéciaux résolvent ces conflits. Exemple : le service des postes. Il y a toujours une façon intelligente de sortir de là. — D. Ne reconnaissez-vous pas comme un principe d'État que l'État, en cas de conflit, doit toujours rester plus fort qu'une portion quelle qu'elle soit de l'État ? — R. C'est bien mon avis. Mais quand l'État sera identifié à la nation, quel cas de conflit ? Où sera la victime ? Où l'abus flagrant ? — D. En cas de

refus de travail, que fera l'État ? — R. Sois droit ou redressé. J'accepte alors la maxime. — D. Maintenons la distinction des employeurs et des employés ; supposons un arbitrage et une décision de l'État, l'opprimé. Suivent des faits nombreux à l'appui. Aura-t-elle force de loi ? — R. C'est différent. Prenez l'exemple. — D. Prenons un cas extrême (le cas Pulmann mis provisoirement de côté). La paix publique est manifestement troublée. L'État ne doit-il pas intervenir ? — R. Certainement. Mais ce ne fut pas le cas ici. — D. Vous revenez à la question Pulmann. Vous pensez que les troupes ont été appelées trop tôt, avant que la paix publique fût troublée ? — R. Oui, sans doute. Je ne donne pas mon opinion personnelle. C'est un fait connu et constaté par le pays. Je n'ai rien contre les « tuniques bleues » (soldats de l'Union), je l'ai été moi-même. Mais leur arrivée annonce les pires malheurs. Le peuple ne s'y trompe pas. Leur seule vue inspire une appréhension mêlée d'horreur. — D. Que serait-ce alors en face d'un million et demi de « tuniques bleues » (supposons que ce soit le signe distinctif d'un fonctionnaire de l'État), employés sous le contrôle de l'État sur la voie ferrée ? — R. Mais il n'y aurait plus alors de « tuniques bleues ». Ce serait affaire de toilette de travail. Le peuple fait bien la différence. Il ne voit rien d'oppressif dans l'uniforme d'un cocher. Laissons la couleur de l'habit : bleu ou vert, il n'importe. Si le bleu ne signifie plus rien que fonctionnaire de l'État, ce ne sont plus que « tuniques ». — D. Quelle est l'attitude de l' « American railway union » en face de ce qu'on est convenu d'appeler l'arbitrage obligatoire ? — R. Nous n'y croyons pas. — La suite du témoignage concerne le rôle respectif de l'armée proprement dite et de la police dans les troubles, et la pratique du « blacklist » (listes patronales de proscriptions ouvrières pour participation antérieure aux grèves ou au mouvement socialiste), les statuts de l' « American railway union ».

Témoignage de James R. Sovereign, général maître ouvrier des « Chevaliers du Travail ». — D. Comment les « Chevaliers du Travail » vinrent-ils à participer à l'action de l' « American railway union » ; fût-ce invitation ou offre volontaire ? — R. Les « Chevaliers du Travail » vinrent à la convention de l' « American railway union » assemblée à Chicago, le 14 juin 1894 et demandèrent l'affiliation. Les termes de cette affiliation furent fixés d'un commun accord. Les deux corps n'eurent plus qu'une action commune. — D. Quelle fut la nature de cette résolution d'affiliation ? — R. La nature en fut de nous unir si étroitement que *chacun fut pour le tout et le tout pour chacun* et que qui cinglerait l'un cinglerait l'autre, en sorte que nous fussions simplement les deux divisions d'une seule grande armée. — D. Les constitutions de vos deux ordres se ressemblent-elles ? — R. Non. Les « Chevaliers du Travail » sont une organisation fermée, ayant des préambules d'admission établis, l' « American railway union » est ouverte. — D. Quelle fut l'action, s'il y en eut, des « Chevaliers du Travail », une fois les difficultés survenues en ce qui concerne l'empêchement des violences ou de la destruction des propriétés ? — R. Nous eûmes une réunion avec le comité général de l' « American railway union » et nous décidâmes de mettre nos hommes sous la foi de leur honneur, tous étant gardes de chacun, afin que nulle violence ne vînt de la part de nos membres. — D. L'ordre des « Chevaliers du Travail » exerce-t-il une dis-

cipline sur ceux de ses membres qui peuvent participer aux rixes ou à la destruction des propriétés en temps de grève ? — R. Aucune que de les rayer de ses listes sans formalité et de remettre le reste aux autorités civiles — D. Le cas s'est-il déjà présenté d'une telle action dans de telles circonstances ? — R. Oui, dans tous les cas avérés d'infraction à la loi ou de trouble à la paix. — D. L'occasion d'une telle action s'est-elle présentée à Chicago pendant les derniers troubles ? — R. Jamais. Des rixes venues de la part des ouvriers, il n'y en a jamais eu que dans l'imagination des journalistes. — D. L'incendie de wagons et des faits semblables ne peuvent-ils pas être considérés comme des « rixes » ? — R. Non, quand il est prouvé que c'est l'armée régulière des États-Unis qui a mis le feu aux wagons. — D. Vous pensez que c'est le cas ici ? — R. J'en suis sûr. — D. En avez-vous donc des preuves ? — R. Oculaires, non ; je n'ai rien vu de mes yeux. Mais le fait est consigné dans un rapport même de la police secrète que j'ai lu aux bureaux du maire Hopkins. C'est un rapport officiel. — D. Quelle est la pratique de votre ordre en ce qui concerne les *sarrasins ?* — R. Elle dépend des circonstances. Il y a des cas où nous nous jugeons en droit d'empêcher d'autres de prendre la place de nos hommes. Par exemple, nous avons des preuves certaines que des compagnies minières louant des maisons ouvrières dans le charbonnage ont attendu d'être presque totalement payées du prix fort de leur maison (le locataire devient alors propriétaire) pour introduire à la fois des augmentations de travail et des diminutions de salaire, de façon à exaspérer les ouvriers, à les jeter dans la grève, et de cette façon à les chasser pour pouvoir les remplacer par de nouveaux locataires. C'est une spéculation sur l'ouvrier. En ce cas, nous empêchons par tous les moyens honorables en notre pouvoir, l'expulsion de nos hommes et leur remplacement par d'autres. — D. Avez-vous des remarques à faire sur les moyens d'éviter de pareilles difficultés ? — R. Je pense qu'il n'y aura jamais de satisfaction réelle donnée aux ouvriers et employés de chemins de fer, tant que l'État n'en aura pas pris possession. — D. A-ce été la doctrine des « Chevaliers du Travail » et de l' « American railway union » ? — R. Oui, ce l'a été pour les « Chevaliers du Travail » depuis bien des années, depuis un quart de siècle. — D. Cette grève récente fut-elle organisée avec quelque idée de faire l'éducation de la nation dans ce sens (de la nationalisation des chemins de fer ?) — R. Nullement. Mais en fait il se trouve qu'indirectement elle a attiré l'attention du public sur la grande nécessité de la nationalisation des chemins de fer. Aujourd'hui des milliers de gens s'en font les avocats qui n'y croyaient pas avant la grève.

Témoignage de George W. Lovejoy, ouvrier de chemins de fer. — D. Que pensez-vous de l'arbitrage ? — R. Beaucoup de bien. — D. Pensez-vous qu'il serait au détriment des ouvriers ? — R. En aucune façon. — D. Quel serait d'après vous l'effet probable d'une loi d'arbitrage ? — R. Il dépendrait beaucoup et du pouvoir du conseil d'arbitrage et du pouvoir de la loi. — D. Jusqu'à quel point pensez-vous que les ouvriers et employés de chemins de fer seraient disposés à se soumettre à la décision des arbitres ? — R. Si les ouvriers participaient à la nomination des arbitres, ils accepteraient volontiers l'arbitrage. — D. Quand les ouvriers ont des plaintes, s'ils pouvaient en faire l'objet d'une investigation publique, pensez-vous que cela tendrait à éviter les grèves ? —

R. Sans doute. — D. Avant de recourir à la grève, pensez-vous que les organisations ouvrières, si elles en avaient le droit, préféreraient toujours le débat public à la grève ? — R. J'en suis convaincu. — D. D'après vos rapports avec les employés de chemins de fer et votre expérience des associations ouvrières, quel est le sentiment général dans le milieu ouvrier au sujet des grèves ? — R. Il est contre le système des grèves et je suis contre aussi. — D. Quel bénéfice, suivant vous, a pu résulter de la récente grève ? — R. La grève qui vient d'avoir lieu sera d'un grand bénéfice aux ouvriers de ce pays dans les années qui viendront. Elle leur aura démontré qu'une organisation isolée ne peut vaincre, qu'ils doivent s'unir en un seul corps s'ils veulent arriver à leurs fins. Dans cette grève ils ont vu unis contre eux : toute la presse, tout le clergé, tout le pouvoir judiciaire, tous les agents du gouvernement, l'État, les vieilles organisations ouvrières, tout contre cette grève. — D. Que connaissez-vous des causes de cette grève ? — R. Je sais que les ouvriers et employés de la compagnie Pulmann furent littéralement affamés et jetés de parti pris dans la grève, qu'on leur vola injustement leurs justes salaires, qu'on les accula à la nécessité de la légitime défense par la grève. — D. De quels faits tirez-vous cette conclusion ? — R. De l'ensemble même des faits certifiés par les membres ouvriers du comité Pulmann qui témoignèrent devant la convention du 16 juin. — D. Ces témoignages furent-ils consignés par écrit ? — R. Je ne crois pas. Ils furent oraux. — D. Étiez-vous membre de cette convention ? — R. Oui.

Témoignage de Silvester Keliher, secrétaire général de l' « American railway union ». — D. Qu'ont fait les représentants de l' « American railway union » pour engager les unions locales à déclarer la grève ? — R. Rien du tout. — D. Pensez-vous que s'il y avait quelque loi obligeant les employeurs à soumettre leurs différends à un conseil d'enquête ayant droit de décision, les grèves pourraient être empêchées ? — R. Oui. — D. Assimileriez-vous cette décision à un jugement de cour de justice ? — R. Certainement. — D. Faisons une supposition : les employeurs ne sont pas satisfaits de la décision du conseil d'enquête et continuent à couper les salaires aux ouvriers, quel moyen auriez-vous de donner à cette décision force de loi ? — R. Alors la partie devient égale au point de vue du droit. Les employeurs refusent de se soumettre, nous aussi. Autant dire que ce prétendu conseil d'enquête n'est rien. — D. Comment forcer les employeurs à payer les salaires fixés par le conseil d'enquête, s'ils s'y refusent et déclarent que ce serait leur ruine ? — R. Comme on force actuellement les ouvriers à se soumettre en arrêtant les employeurs et les mettant en prison. — D. Mais si l'employeur, pour éviter cette extrémité, préfère fermer son usine ou ses bureaux ? — R. Qu'on le laisse fermer son usine. Puis, si le conseil d'enquête reconnaît qu'il pouvait, en effet, sans presque rien perdre de ses profits, laisser son usine ouverte, que l'usine revienne à l'État ou qu'elle soit mise en adjudication par l'État. Ce sera tout profit pour la nation. — D. Cette procédure serait inapplicable aux compagnies de chemins de fer ; comment laisser interrompre ce service ? — R. Aussi les chemins de fer devraient-ils appartenir à l'État. — D. Au cas où ce seraient les ouvriers qui refuseraient de se soumettre au décret ? — R. Qu'ils retombent sur le pavé, c'est un droit qu'on ne leur conteste pas, je suppose. — D. Mais ce serait, dans ce cas aussi, l'annulation du conseil d'enquête ? — R. Nullement. L'ouvrier se con-

tente de s'en aller, il n'emporte rien. — D. Mais l'ouvrier ne s'en irait-il pas toujours, quand la décision du conseil d'enquête serait contre lui ? — R. Les uns s'en iraient, les autres resteraient. Dans les deux cas, la décision du conseil d'enquête serait respectée. Cela saute aux yeux. — D. Ceux qui s'en iront, après un tel décret, n'empêcheront-ils pas ceux qui restent de travailler ? — R. Certainement non. — D. Alors ce n'est pas proprement et dans toute l'extension du terme l'arbitrage obligatoire ? — R. Sans doute. — D. Mais supposons que l'arbitrage soit obligatoire, soit loi de l'État, obligeriez-vous les membres de vos associations à se soumettre, sous peine de pénalités instituées par vous ? — R. Oui, mais jusqu'à un certain point seulement. Cela veut dire que tout ouvrier n'aurait plus nulle réclamation à faire au sujet du salaire décidé, s'il reste ; mais il a le droit de partir. Autrement ce serait le renversement même de la constitution des États-Unis. — D. Ce serait l'établissement de l'esclavage ? — R. Oui.

Témoignage de B.-B. Ray, ouvrier de chemin de fer. — D. Avez-vous donné beaucoup d'attention à ce sujet des difficultés entre le travail et le capital ? — R. Oui, j'y ai donné quelque attention. — D. Il ne s'agit ici que des moyens de prévenir les grèves. Avez-vous des remarques à faire sur ce point ? — R. Je pense que l'arbitrage est la seule solution de la difficulté, avec obligation de se soumettre des deux parts, de la part de l'employeur et de la part de l'employé. De la part de l'employeur, c'est la résignation de son office, s'il refuse. De la part de l'employé ce ne peut être que la démission, après avertissement préalable, trente jours par exemple. — D. Même sans être obligatoire, au sens strict du mot, pensez-vous que l'arbitrage, sous forme de conseil d'enquête, avant la grève, puisse avoir de bons effets ? — R. Ce serait le moyen d'éviter bien des conflits entre employeurs et employés. Je ne me rappelle pas un seul exemple d'arbitrage qui soit absolument resté sans effet. — D. Est-il vrai ou non que dans presque tous les cas de plaintes de la part des employés, ils ont demandé l'arbitrage ? — R. Ils l'ont demandé. — D. Jusqu'où pousseriez-vous l'arbitrage ? — R. En ce qui me concerne, aussi loin que possible. Il devrait tout terminer. — D. Vous assimileriez le décret d'arbitrage à un jugement de tribunal ? — R. Oui. — D. Il y a ici deux parties en présence, les employeurs, les employés. Quelles sanctions proposez-vous contre celle des deux parties qui refuse de se soumettre au décret ? — R. Pour les employeurs, une forte amende ou la résignation de leur privilège ; pour les employés l'obligation de se soumettre aux conditions décrétées ou de donner leur démission, avec avertissement préalable. — D. Le taux des salaires serait alors fixé par un jugement ? R. Oui. — D. Et de même la déchéance des employeurs serait une affaire de justice ? — R. Oui. — D. Et des pénalités seraient d'une et d'autre part fixées par la loi ? — R. Oui. Et ces pénalités devraient être établies de part et d'autre, d'après une échelle qui n'en fît pas une dérision de la justice. — D. Avez-vous d'autres remarques à présenter sur ce qui pourrait être fait par la loi ? — R. Oui, il devrait y avoir une loi qui empêchât la pratique du « blacklist » ; souvent les meilleurs ouvriers, après avoir travaillé vingt-cinq ans pour une compagnie, sont « blacklistés » pour la moindre faute. Je pense qu'un homme ne devrait pas subir l'ostracisme de tout emploi de chemin de fer sur toute la surface du territoire, lorsqu'il a donné la meilleure partie de sa vie à ce service.

Témoignage de R. M. Goodwin, un des directeurs de « l'American railway union ». — Ce témoignage très court est remarquable par ce que les Anglais appellent « stubbornen », une conviction profonde qui refuse de s'épancher inutilement. D. Connaissez-vous quelque chose des causes de la grève de Rock Island ? — R. Non. — D. Y a-t-il quelques faits à votre connaissance concernant les troubles récents que vous seriez aise de déclarer ? — R. Non, aucun, à ma connaissance. Tout a été tiré au clair par le témoignage de M. Howard. — D. Avez-vous quelques vues sur les moyens de prévenir les grèves ? — R. Aucune, dans le système actuel du salariat. — D. Pourriez-vous exposer vos vues plus au large ? — R. La nationalisation de toutes les industries. — D. L'État sera l'entrepreneur universel ? — R. Oui, le peuple. Le peuple, c'est l'État. — D. Mais le peuple organisé de quelque façon ? — R. Sans doute.

Témoignage de H. F. Griswold, ouvrier de chemin de fer. — D. Avez-vous pris quelque part à la récente grève à Chicago ? — R. Personnellement aucune ; mais j'ai été sur les lieux et ai parlé aux gens. — D. Avez-vous observé ici, à Chicago, quelque rixe ou quelque violence pendant la durée de la grève ou du boycottage ? — R. Aucune qui vaille la peine d'en parler. Quelques farceurs firent quelque chose, près des chantiers, qui voulait ressembler à une rixe, mais ce n'étaient pas des ouvriers de chemin de fer, à coup sûr. — D. Pourriez-vous reconnaître ces gens ? — R. S'ils étaient mis en ma présence, sans doute. — D. Pouvez-vous caractériser ces gens devant la commission ? — R. Descendez vous-même à « State Street » et vous en trouverez de ce genre. Ce sont des gens qui ne travaillent jamais. Je ne sais d'où ils sortaient. Voyant ce dont il retournait, je n'eus garde de m'approcher et n'en demandai pas plus long. — D. Jusqu'à quel point êtes-vous sûr que ce n'étaient pas des ouvriers de chemin de fer ? — R. J'en suis absolument sûr.

Témoignage de James B. Conners, ouvrier de chemin de fer. — D. Depuis combien de temps êtes-vous employé dans les chemins de fer ? — R. Je n'ai jamais rien fait d'autre. Je n'avais pas douze ans que je poussais des wagons et pompais de l'eau. — D. Êtes-vous actuellement employé sur quelque ligne ? — R. Non. — D. Depuis combien de temps n'êtes-vous plus employé sur aucune ligne ? — R. Depuis le 29 juillet. — D. Avez-vous cherché quelque emploi de ce genre ? — R. Si j'en ai cherché ! Hier encore je demandai un engagement à un monsieur et le monsieur me répondit qu'il ne pouvait me donner de l'ouvrage. Pourquoi ? Parce que, me répondit-il, vous avez joué un rôle dans la dernière grève et pris part à des comités. Notez que ce n'était pas sur la ligne où j'ai été employé que je fis cette demande, c'était sur une autre, l' « Union stock yards and transit company ». Je ne posai pas directement la question, mais il me fut dit que tout homme ayant été d'un comité était « blacklisté », qu'il ne pouvait plus trouver d'ouvrage sur aucune ligne. La conversation tomba sur un employé de télégraphe nommé Driscoll qui travaillait là depuis longtemps. Il me fut dit que Driscoll n'était plus là ni ailleurs, qu'il n'avait de travail nulle part. « Malheureusement c'était un homme de comité dans la dernière grève, en conséquence il ne devait trouver d'emploi nulle part. » Tels furent les termes. Je dis : « Dois-je entendre par là que tout

homme qui a eu affaire aux comités doit renoncer à trouver un emploi sur n'importe quelle ligne ? » Oui, me fut-il répondu, c'est exactement ainsi. — D. Pouvez-vous, sur votre honneur, jurer qu'à votre connaissance aucun ouvrier de chemin de fer ne fut mêlé aux violences commises, j'entends dans la limite de ce que vous savez par vous-même ou par témoignage ? — R. Oui.

Témoignage de Franklin R. Mill, conducteur de locomotive. — D. Êtes-vous actuellement employé sur quelque ligne ? — R. Non. — D. Quelle est la date de votre dernier emploi ? — R. Le 1er juillet. — D. Avez-vous depuis fait des démarches pour être employé dans votre ancienne compagnie ou dans une autre ? — R. Un grand nombre et sans résultat. En désespoir de cause je me souvins d'un camarade d'enfance, de jeunesse et de maturité. Nous avions fait toute notre carrière ensemble : il fut nommé chef de train en même temps que j'étais nommé mécanicien-conducteur. Nous fûmes neuf ans ensemble, lui chef de train, moi conducteur, nous étions donc très liés. Me référant à cette vieille amitié, après avoir été éconduit partout, au Baltimore et Ohio, ailleurs encore, je lui écrivis une lettre en demande d'emploi. J'attendis huit jours la réponse. Elle fut telle : Il y a soixante jours c'eût été un plaisir pour lui de me donner ou procurer un emploi ; mais à l'heure actuelle il ne peut, sans manquer à ses devoirs envers la compagnie, s'entremettre pour moi, puisqu'il est prouvé que j'ai été engagé dans la dernière grève. J'ai cette lettre chez moi et puis la présenter, si on le désire. — D. Vous avez dit qu'après avoir appris que vous n'auriez plus d'emploi au Baltimore et Ohio, vous vous adressâtes à M. Brinson pour un emploi ; d'où sûtes-vous que vous n'aviez plus d'espoir d'emploi au Baltimore et Ohio ? — R. Je le sus de cette façon, moi et bien d'autres camarades : le contremaître vint à nous et nous dit : l'argent que la compagnie vous doit vous attend à la caisse. Nous nous y rendîmes et reçûmes notre dû. Et le certificat ou si vous aimez mieux le reçu que je signai portait « renvoyé », pas un mot de plus. — D. De ce renvoi pas d'autre raison donnée ? — R. Pas d'autre. — D. Avez-vous demandé au Baltimore et Ohio quelque explication ? — R. Aucune.

Témoignage de Charles Naylor, chauffeur-mécanicien. — D. Quelles furent les circonstances qui accompagnèrent votre renvoi des chemins de fer et vos demandes ultérieures d'emploi ? — R. En ce qui concerne mon renvoi, je reçus à domicile le relevé de mes heures dues avec prière de passer à la caisse, rien de plus. Pour des demandes d'emploi ultérieures, je n'en ai pas fait. — D. Avez-vous des faits en ce qui concerne le blacklistage ? — R. De faits, je n'en ai pas ; je sais seulement qu'après mon renvoi toute demande d'emploi aurait été en pure perte. — D. C'est-à-dire que vous en jugez ainsi ? — R. C'est une induction bien légitime : notre contremaître avait déclaré à mes camarades qu'il me tenait pour responsable de la grève (comme membre de l' « American railway union ») ; j'avais vu les lettres de renvoi de mes amis, membres comme moi du comité ; je savais qu'ils avaient été renvoyés pour participation à la grève. J'étais suffisamment édifié. A quoi bon me procurer une lettre de renvoi qui n'est qu'une lettre d'excommunication. Je jugeai toute démarche inutile. — D. Vous pensez que s'il n'eût pas été question d'une diminution générale de salaires à la compagnie Pulmann, la grève n'eut pas

éclaté ? — R. Je le pense. — D. En ce qui concerne l'arbitrage, que pensez-vous ? — R. Mon impression est telle : tout conseil d'arbitrage permanent, nommé soit par le vote, soit par le président, n'aura ni ma confiance ni la confiance de personne dans le monde ouvrier. Un conseil nommé expressément pour chaque cas et rien que pour ce cas, telle serait ma devise. — D. N'est-ce pas la loi actuelle des États-Unis ? — R. Sans doute, mais l'arbitrage n'est pas obligatoire. — D. Alors, vous voudriez à la fois un conseil d'arbitrage obligatoire et un conseil d'arbitrage toujours expressément nommé ; ne manquerait-il pas d'expérience ? — R. Non, si ses membres étaient tirés du peuple. Quant aux juges appointés, ils sont trop loin du peuple, ils ne le connaissent pas. — D. Mais supposez un conseil d'arbitrage qui ne soit pas seul, qui entende les deux parties : la représentation capitaliste et la représentation ouvrière. Ne pouvait-on pas en attendre quelque bon effet ? — R. Sans doute, mais il faut compter avec les préjugés fondés ou non : actuellement l'ouvrier a perdu toute confiance dans les gens en place. — D. Votre théorie paraît être que dans tous les conseils permanents (même élus) le pouvoir du capital et des corporations sera tel qu'il rendra la représentation ouvrière illusoire ? — R. Oui.

Témoignage de Frank Wells, ouvrier de chemin de fer. — D. Êtes-vous actuellement employé quelque part ? — R. Non. — D. Avez-vous fait, après votre renvoi, des démarches pour obtenir un emploi ? — R. Non, c'était inutile. Le contremaître du « Chicago et Erié » m'avait déclaré qu'il n'y aurait plus nulle part d'emploi pour moi, puisque j'avais fait parti des comités. — D. Quelle part avez-vous prise à la grève ? — R. J'étais un des membres du comité nommé pour veiller à ce que les propriétés de la compagnie fussent respectées ; depuis la première quinzaine de la grève jusqu'à l'arrivée des troupes, je fus à mon poste toutes les nuits. — D. Aviez-vous accepté volontairement cette charge ? — R. Oui. — D. Avez-vous constaté quelque violence ou destruction de propriété pendant la grève ? — R. Aucune, de la part de nos hommes. — D. Il n'y eut pas de trouble ni de tentative de violence avant l'arrivée des troupes ? — R. Il n'y en eut pas. — D. Vous n'avez fait, vous et vos associés, que vous abstenir de travailler simplement. — R. Simplement.

Témoignage de Martin J. Elliott, directeur de l' « American railway union ». — D. Dites ce que vous savez au sujet de la grève ? — R. J'étais délégué à la convention de l' « American railway union » qui s'assembla ici, à Chicago, le 12 juin, et j'ai reçu nombre de communications des comités de la grève Pulmann. Ma tâche était une tâche de secrétariat. — D. C'est-à-dire que vous ne connaissez rien que de seconde main ? — R. Justement. — D. Savez-vous quelque chose sur la pratique du blacklistage ? — R. J'ai déjà dit que je ne connaissais rien personnellement. Mais les plaintes que j'ai reçues à ce sujet sont très nombreuses. — D. Vous avez une expérience considérable en ce qui concerne les chemins de fer. Que pensez-vous d'une « licence » obligatoire pour tenir un emploi comme mécanicien ou conducteur ? — R. C'est une question qui demande considération. Pour ma part je verrais quelque inconvénient à ce qu'un homme ne pût gagner sa vie, faute d'une « licence ».

Témoignage de Frank T. M'Donald, mécanicien. — D. Avez-vous eu quelque part active, quelque expérience, dans la conduite des affaires pendant la dernière grève à Chicago? — R. Oui, je fus délégué à la convention. Je suis d'ailleurs membre de l' « American railway union », président de l'union locale 306. C'est à propos d'une menace de réduction de salaire de 10 % que la grève fut décidée. En ce qui concerne la grève du « Great Northern », elle n'éclata qu'après ordre donné par la compagnie de réduire les salaires. Je fus l'organisateur de la « West side union ». Nous enrôlâmes environ 2,500 à 3,000 membres. J'eus occasion d'intervenir à propos du renvoi de treize employés du « Chicago et Northern Pacific ». Mon intervention aboutit. Les treize hommes furent remis en place. D'ailleurs je me suis toujours fermement opposé à la grève Pulmann. — D. Pourquoi vous opposâtes-vous à la grève? — R. Je n'ai jamais douté de la justice de cette grève. Je m'y opposai parce que je ne jugeai pas suffisante ni d'assez longue date l'organisation de l' « American railway union ». La partie n'était pas égale avec la « General manager's Association » et les forces combinées qu'elle pouvait nous opposer. En général, je ne suis pas pour les grèves. Mais tant que le gouvernement national ne nous fournira pas d'autre remède, c'est la seule arme que nous ayons. S'il n'y avait pas eu de grèves et d'organisations du travail, les ouvriers de chemin de fer n'auraient pas actuellement la moitié du salaire qu'ils ont, si chétif soit-il. Si donc je me suis opposé à cette grève en particulier, c'est que je jugeai que le temps n'était pas venu où nous puissions faire une grève avec plein succès. — D. Avez-vous quelque information personnelle en ce qui touche l'obstruction des trains-poste soit par l'action des membres de votre union, soit par l'action de toute autre organisation? — R. Oui. Personnellement la recommandation faite aux hommes était d'éviter soigneusement jusqu'à l'apparence de toute violation de la loi, sous peine d'amende ou d'être rayé des listes de l'organisation. — D. Aviez-vous le droit, d'après les constitutions de votre union, de porter ces sanctions? — R. De droit strict, non. Dans les constitutions des unions il n'est pas question de pénalités. C'est une sorte de droit consenti par tous. C'est mon expérience qu'en ce cas un président d'union impartial et ferme fait adopter toute mesure qu'il propose en ce sens pour le bien commun. Sur le fait des obstructions de trains, je sais pertinemment que les délégués des unions locales et de l'union générale ont toujours recommandé la paix et le respect de la loi. Les actes de violence dont on parle n'ont pas été commis par des membres de nos unions. — D. Quelle expérience personnelle avez-vous touchant la pratique du blacklistage? — R. Personnellement elle m'a été appliquée. Toutes mes demandes d'emploi depuis la grève ont été rejetées. Je puis citer plusieurs camarades dans le même cas (1). — D. Vous avez parlé (dans le courant du témoignage) de courses de soixante heures de suite sans sommeil, comme mécanicien de locomotive. La dernière fois que vous avez été obligé de faire cela, quand est-ce? — R. Il y a un an et demi que je n'ai été obligé de courir soixante heures de suite : les affaires ne marchaient pas assez pour cela.

(1) Cette réponse, comme plusieurs autres, est très longue et pleine de détails minutieux. On est forcé, pour faire court, de s'en tenir aux conclusions générales.

Témoignage de Charles B. Saint-Clair, chauffeur, membre de l'« American railway union ». — D. Fûtes-vous un des grévistes pendant les récentes difficultés ? — R. Pas précisément, je n'oserais aller jusque-là. En effet, mon dernier emploi à la « Milewankee company » cesse le 11 mai 1894. N'ayant pu obtenir de travail depuis ce jour, je n'ai pu être gréviste en juin. — D. Avez-vous cherché récemment quelque emploi ? — R. Oui et voici dans quelles circonstances : Après la déclaration de la grève de juin, je vins trouver le superintendant du « Terminal » qui est chargé du recrutement pour le « Milwankee ». Ayant la conscience qu'ils ne pouvaient rien avoir contre moi, je n'avais pas à rougir de leur demander du travail. On me demanda mon nom, je le dis. Il me demanda où j'avais travaillé pour la dernière fois. Je lui répondis que c'était sous sa juridiction à la division du Pacifique. Et depuis quand exactement ? Depuis deux mois. Et où avais-je été depuis ? Dans un chantier. Dans ce cas, dit-il, adressez-vous au chef de train, M. Carroll, et demandez-lui un « bon pour emploi » (a clearance). Bien, fis-je et j'allai trouver M. Carroll. Mais M. Carroll me dit : « Vous n'aurez pas de « clearance », car vous êtes un gréviste et un intimidateur ». Je ne suis ni l'un ni l'autre, lui dis-je ; je ne suis pas gréviste puisque, n'ayant pas d'ouvrage lors de la grève, je n'avais pas d'ouvrage à quitter. Quant à être un « intimidateur », je défie qu'on le prouve. — Je n'ai pas à le prouver, j'en suis sûr, me répondit-il. — Quand je vis que son siège était fait et que tout espoir d'emploi m'était fermé dans ce « système » (les compagnies solidaires), je lui dis : Ne peut-il y avoir arrangement à l'amiable ? Je ne m'adresserai pas aux compagnies solidaires de la vôtre, mais à d'autres, n'importe où. Ne puis-je me référer de vous près d'eux, en déclarant que je suis entré au service de votre compagnie en octobre 1893 et que j'ai quitté le service le 11 mai 1894. Seriez-vous assez aimable pour me donner certificat que j'ai en effet quitté le service de votre compagnie le 11 mai. Il me répondit : — Pas de certificat, sinon celui-ci : que vous êtes un gréviste et un intimidateur. — De lui j'allai à son supérieur hiérarchique immédiat, le superintendant de division. Je le trouvai par hasard avec le chef de train M. Carroll, qui fut un peu mal à l'aise, il avait peur que son supérieur ne le désavouât, aussi me coupa-t-il souvent la parole. En fin de compte le superintendant me dit : « Bien, bien, tout ce que Carroll a dit sera fait ». J'allai plus haut encore. Je m'adressai aux bureaux du superintendant général, M. Collins. Je ne pus le voir personnellement. Son secrétaire me dit : Demandez un certificat à l'homme pour qui vous avez travaillé les deux derniers mois après le 11 mai. Muni de ce certificat, allez trouver M. Carroll de ma part et vous vous en trouverez peut-être bien. J'en sortais. N'importe, je me munis du certificat demandé et j'allai retrouver M. Carroll. Il me dit : « Saint-Clair, on vous connaît. Vous n'êtes pas seulement un gréviste, vous êtes un organisateur. » Je lui dis qu'il me faisait trop d'honneur, que je n'avais de talents d'organisateur en aucun genre. Je n'avais qu'à m'en aller. C'est ce que je fis. J'ai trouvé à m'employer comme déchargeur à $ 1.25 par jour au lieu de $ 100 par mois que je pourrais gagner dans les chemins de fer. Je ne me suis plus adressé à d'autres compagnies. A quoi bon ? J'étais repoussé d'avance. — D. La voie vous était barrée à tout effort nouveau ? — R. Sans doute. Si la chose vous présente quelque intérêt,

puis-je vous citer d'autres faits sur les rapports des compagnies et des ouvriers et qui me sont personnels ? — D. S'ils rentrent dans l'enquête présente, vous le pouvez. — R. Ils y rentrent. Le 12 mai 1892, j'eus le genou fracturé dans un embrayage de trains. L'assurance de la compagnie dite « Burlington » où j'étais assuré pour une cotisation de $3 par mois donnait, en cas d'accident vérifié, $2 par jour pendant vingt-deux semaines. Au bout de quatre mois ma fracture n'allait pas mieux. Je fus congédié de mes fonctions de conducteur pour cause d'incapacité, mais on me proposa en échange un emploi de garde-barrière que je pouvais tenir avec des béquilles, soit $1.25 par jour. Je refusai. Heureusement je trouvai, en dehors de l'assurance, un jeune docteur, M. Bourlaud, qui prit mon cas en mains et me remit sur pied au bout de huit mois ; je pouvais reprendre mon service. Aussitôt valide je fis ma demande à notre superintendant. Il me répondit que je ne pouvais obtenir ma réintégration qu'à condition d'abandonner les sommes antérieurement versées pour la retraite ; c'était à prendre ou à laisser ; conserver aux employés leurs droits acquis à la pension de retraite, dans ces cas-là, c'était pour la compagnie mettre aux mains des gens une massue destinée à l'assommer elle-même. Ce furent ses termes. Je demandai au moins une lettre de décharge, un certificat (a clearance) de la compagnie constatant le nombre d'années que j'avais travaillé pour elle. Il fut refusé. Antérieurement j'avais travaillé pour le « Great Western », qui ne m'avait pas refusé de certificat. Après mon expulsion du « Burlington », je me rendis au « Northwestern » où je trouvai un emploi, en donnant comme référence mon précédent emploi au « Burlington ». Je n'avais pas travaillé trois nuits (mon travail était un travail de nuit) que je reçus brusquement mon congé. J'allai trouver le superintendant du « Northwestern » et lui demandai pourquoi j'étais mis à pied. Il me répondit : « Nous sommes avisés de n'avoir pas à vous employer ». Pas d'autre explication. J'ose dire qu'il est peu d'hommes ayant rendu aux compagnies d'aussi loyaux services que les miens. Je n'ai jamais été renvoyé pour faute dans le service. J'ai travaillé toujours consciencieusement. J'ai la réputation d'un homme sobre. Et j'en suis encore à me demander pourquoi je n'ai plus le droit de travailler sur aucune ligne de chemin de fer. — D. Êtes-vous bien sûr que vous ne trouveriez d'occupation nulle part ? — D. L'expérience m'a convaincu que toute demande de ce genre est rejetée d'avance.

Témoignage de Eugène V. Debs, président de l' « American railway union », éditeur du *Locomotive Firemen magazine* (1). — D. La politique de votre union fut-elle affectée par le fait de la grève Pulmann ; cette grève fut-elle pour vous le motif déterminant d'en finir d'une façon ou d'une autre ? — R. Non, dans le sens où vous semblez l'indiquer. Voici comment je répondrai à la question : Il n'y eût pas eu de troubles avec les compagnies de chemins de fer, n'eût été l'éclat de la grève Pulmann. Ce qui ne veut pas dire que nous fussions pour une grève et que nous ayons saisi l'occasion. Mais les plaintes générales portées devant les délégués de la convention les mirent au

(1) Ce témoignage, d'une importance exceptionnelle, a 61 pages serrées in-8°. Il mériterait d'être traduit intégralement. C'est l'histoire même de la grève. On est obligé de s'en tenir aux généralités.

point d'épouser la cause des employés Pulmann au moment où la convention se réunit. — D. Alors une grève générale n'entrait pas dans vos plans ? — R. Non. — D. Les injustices dont se plaignaient les employés Pulmann furent donc la seule cause de la grève générale ? — R. Oui. — D. Il serait donc incorrect de dire que la cause immédiate de la grève fut générale ? — R. Oui. — D. L' « American railway union » eût été libre de sa politique, il n'y eût pas eu de grève générale ? — R. Non. — D. Pour quelle raison ? — R. Parce que les conditions n'en étaient pas favorables, vu la dépression du travail et le grand nombre de sans-travail. — D. Quelle était la force de votre union à cette époque, je veux dire le 21 juin ? — R. 150,000 membres en nombre rond. — D. Indépendamment des circonstances, prise en elle-même, l'Union vous paraissait-elle assez forte pour affronter une grève générale ? — R. Oui. — D. Racontez les événements à partir du 21 juin. — R. D'après l'ordre de la convention, c'est-à-dire de 150,000 employés régulièrement représentés par leurs délégués élus, la grève générale fut déclarée. Comme président, je fus le porte-parole de cette déclaration. Je ne fuis aucune responsabilité pour mes actes comme président de l'Union. Je n'avais pas personnellement à ordonner la grève ; comme président, je n'avais pas même de voix pour l'ordonner ; j'aurais eu une voix que j'aurais d'ailleurs voté pour. Le 26 juin, d'après l'ordre de la convention, les employés commencèrent à refuser le service à la compagnie Pulmann. — D. On dit que certains télégrammes inflammatoires furent envoyés par vous ou par vos ordres ? — R. Je connais cette imputation. Aucun télégramme inflammatoire n'a été envoyé par mon autorité. — D. Il y a le télégramme « Achetez un fusil » (1) qu'avez-vous à en dire ? — R. Ce télégramme a été expédié par un jeune typographe, Benedict, délégué de Montana, sans aucun ordre donné. D'ailleurs tout le monde sait qu'à Montana le « buy a gun » est une expression pittoresque, rien de plus. — D. Vous avez parlé de la pression des pouvoirs publics lors de la grève, c'est-à-dire à partir du 21 juin ? — R. Oui. Le 2 juillet (ou ces jours-là, je ne puis dire la date exacte), le général Miles arriva à Chicago avec les troupes régulières. La presse de Chicago, et spécialement la presse qui défend les compagnies, fut unanime à relater ce fait : que dès le deuxième jour de son arrivée le général Miles se rendit ostensiblement aux bureaux de la « General manager's association ». Il eut une consultation avec les directeurs. Et le lendemain on reproduisait son mot : « Maintenant la grève a les reins cassés ». A ma connaissance, le général Miles n'a jamais démenti ni la visite ni le propos. Peut-être jugera-t-on qu'il excédait sa mission. Sa mission était de préserver et de maintenir l'ordre et non de prendre une part active dans la grève ; il n'avait pas plus à lui *casser les reins* qu'à remporter une victoire sur les compagnies. — D. C'est d'après les journaux que vous relatez ce fait ? — R. D'après les témoignages écrits des journaux qui déclaraient expressément avoir recueilli le témoignage oral du général lui-même, et ces journaux sont les défenseurs attitrés des compagnies. Il est prouvé, d'ailleurs, que des ouvriers ont été

(1) La « General manager's association » faiblit. Si la grève générale n'est pas déclarée dans les vingt-quatre heures, ce sera la paralysie. Oubliez un moment les pommes de terre et la glace. Meilleur emploi de votre argent : achetez un fusil.

mis au travail littéralement à la pointe des baïonnettes. — D. Par quoi ces faits peuvent-ils être prouvés ? — R. Par le témoignage même des hommes qui ont travaillé dans ces conditions. — D. Pouvez-vous donner leurs noms ? — R. Il m'est facile de me les procurer. Revenons. A cette époque (vers le 2 juillet) nous déclarâmes que nous étions les fidèles servants de la loi, que nous n'avions aucune résistance à faire aux autorités constituées, municipales, d'État, fédérales ; que notre seule affaire était avec les compagnies ; et nous fîmes aux compagnies la proposition de cesser toute grève à la condition que nos hommes renvoyés fussent repris. Nous avions pouvoir de nos commettants de faire cette proposition. Cette proposition, malgré les efforts du maire Hopkins et de l'adjoint, M. Gillen, qui s'entremirent pour l'Union, fut plus que rejetée ; pratiquement elle ne fut pas même lue. — D. C'est le témoignage exprès du maire Hopkins ? — R. C'est sa réponse, directement faite à moi-même, à M. Howard et à M. Sovereign, grand-maître des « Chevaliers du travail » qui se trouvait avec nous en ce moment. — D. Vous avez copie de cette proposition ? — R. Elle a déjà été déposée. — D. La réponse des compagnies fut-elle par écrit ? — R. Non, les compagnies ne répondaient jamais par écrit.

Elles envoyèrent un messager au maire Hopkins et l'informèrent qu'elles n'avaient rien à faire avec ces hommes (les employés de chemin de fer) ; mais qu'eu égard à sa qualité de maire et à son influence, à laquelle elles auraient sans doute de sérieux besoins de recourir, elles le prévenaient qu'elles ne voulaient rien avoir affaire avec la proposition ; n'eût été la courtoisie, elles auraient ignoré le maire comme elles ignorent le comité. — D. Nous serions heureux de connaître les dispositions prises par votre Union envers les hommes qui se livreraient à des violences. — R. J'ai ici une copie de la constitution de l' « American railway union », en vigueur au temps où la grève battait son plein. En voici un extrait : « Absolument organisée pour le respect du droit, quelque part qu'il se trouve, l'Union pense fermement que tout différend peut être réglé à l'amiable, que des relations harmonieuses peuvent être établies et maintenues, que le service peut être ainsi amélioré dans des proportions incalculables, qu'ainsi peuvent disparaître pour toujours ces pratiques à la fois désastreuses pour l'employeur et pour l'employé ; la grève et le « lockout », le boycottage et le blacklistage ». Et plus loin : « Tout membre qui violera quelque loi ou quelque principe de cet ordre peut être suspendu ou expulsé, si preuve par écrit est faite des charges portées contre lui par un membre dont l'impartialité soit reconnue. La pénalité devra être fixée par un comité de trois membres au moins appointés par le président pour juger du cas, et approuvée par la majorité des votes de l'Union ». — D. Avez-vous eu occasion d'appliquer cette loi ? — R. Il m'est difficile de répondre à cette question ; car nous ne tenons pas registre de tout ce qui se passe dans les unions locales ; ce registre est tenu par les unions locales elles-mêmes. Mais dans nos documents publics, nous n'avons jamais manqué de recommander l'emploi de ces pénalités quand le cas le mérite ; et non seulement la radiation de l'ordre, mais encore le renvoi du coupable aux tribunaux ordinaires. — D. Les membres délégués de l' « American railway union » ont-ils protesté contre l'emploi des forces militaires pour empêcher les troubles et les violences ? — R. Ils ont

protesté contre l'introduction des troupes fédérales avant que les autorités municipales et d'État aient eu occasion d'intervenir. — D. Les premiers actes de violence sont-ils, à votre connaissance, antérieurs ou postérieurs à l'envoi des troupes fédérales? — R. Postérieurs. — D. Quelle fut l'attitude de votre Union en ce qui touche les hommes non membres de l'Union? — R. La même qu'envers les membres de l'Union, dans la limite de notre autorité : même degré de protection, partage aux résultats de la réussite, s'il y avait réussite, ce qui veut dire simplement réintégration dans leur emploi. Mais, naturellement, nous n'avions aucun droit de contrôler leurs actes, nous ne pouvions ni les rayer (n'étant pas inscrits), ni les punir. — D. Avez-vous usé d'intimidation pour les empêcher de travailler? — R. En aucune sorte. — D. Est-ce la politique de votre Union d'empêcher le travail des non membres? — R. Non, ce ne fut jamais sa politique. — D. Est-ce la politique de votre Union de prendre l'attitude contraire? — R. Oui, c'est l'expresse politique de l'Union. Nos membres ont le droit de quitter le travail, et là s'arrête leur droit. Les non membres ont le droit de prendre leur place. Et si les membres s'y opposaient, ils tomberaient sous le coup de nos sanctions et des sanctions de l'autorité civile. — D. L'acte du 21 juin (déclaration de la grève générale) a-t-il été officiellement annulé par l'Union? — R. Il l'a été. — D. A quelle époque? — R. Le 2 août, dans une convention où étaient représentées toutes les unions locales du territoire en grève. — D. Quelle est la politique de votre Union envers les autres « fraternités », et de quel genre sont vos relations avec elles? — R. Je ne parlerai qu'au point de vue officiel : ces relations, malheureusement, sont loin d'être cordiales. De graves divergences de tactique se font jour. C'est par suite de ces dissentiments officiels (nullement personnels, pendant quinze ans j'ai été élu et réélu grand secrétaire) que j'ai dû me séparer de la « fraternité des chauffeurs de locomotive ». J'en donnai les raisons suivantes : « Je suis contraint à me séparer officiellement de cette organisation, car je veux être en état de faire tout ce qui est humainement possible pour unifier tous les employés de chemin de fer et les harmoniser en vue de leur mutuel bien. » — D. Votre politique est alors de consolider et d'absorber tous les intérêts des employés de chemin de fer? — R. Consolider n'est pas le mot propre; unifier, voilà le but. — D. C'est-à-dire que vous abandonneriez votre association en faveur d'une association unique qui les comprendrait toutes? — R. C'est cela même. — D. Avez-vous personnellement pris l'initiative d'une telle organisation et fait des démarches dans ce but? — R. Dans les trois jours, nous ferons une proposition positive, ferme, officielle, en ce sens. — D. J'ai à vous demander si cette idée d'unification de tous les employés de chemin de fer a quelque chose à faire avec la grève dont il s'agit. Fut-ce un des motifs de la grève? — R. Non, en aucune façon. — D. On l'a dit pourtant. — R. On a eu tort de le dire. — D. L'« American railway union » est-elle affiliée avec l'« American federation of labor »? — R. Non. — D. Mais les autres « fraternités » ne le sont-elles pas? — R. Non plus. — D. L'« American railway union » a t-elle quelque alliance offensive ou défensive avec les « Chevaliers du Travail »? — R. Oui, mais cette alliance est plutôt nominale que réelle. — D. Je parle spécialement d'alliance pendant les derniers troubles? — R. Voici ma réponse : Quand notre convention se réunit en juin, M. Sove-

reign, général maître-ouvrier des « Chevaliers du Travail » fut invité par nous et se rendit à notre invitation. Il sortait justement d'une réunion du comité exécutif des « Chevaliers du Travail ». Là avait été voté le vœu d'une affiliation plus étroite avec l' « American railway union ». Ce document fut accepté à l'unanimité par l' « American railway union ». Il fut donc convenu par les délégués que nous étions désormais affiliés avec les « Chevaliers du Travail » en toute chose où l'union mutuelle serait jugée nécessaire. — D. Cette ouverture vint des « Chevaliers du Travail ». — R. Oui. — D. L' « American railway union » et les « Chevaliers du Travail » ont, à ce que je comprends, les mêmes principes fondamentaux. — R. Oui. — D. C'est-à-dire opposés à ce qu'il est convenu d'appeler le trade unionisme? — R. Oui. — D. Avant de passer à un autre sujet, avez-vous d'autres déclarations à faire au sujet des troubles? — R. Oui, je voudrais dire quelques mots sur l'attitude de la presse, sur la mauvaise foi des plus importants organes de Chicago. C'est une matière sur laquelle le public doit être édifié. Voici, entre mille, une observation personnelle. A l'époque d'une de nos réunions (la réunion de Briggs House), un reporter du *Chicago Tribune,* nommé Legwig, vint me trouver en présence de deux témoins. Il me dit : « Mes patrons viennent de me convoquer devant le « grand jury » et là m'ont demandé de certifier par serment l'exactitude d'une interview mise sous mon nom, et parce que je n'ai pas voulu commettre un parjure, ils m'ont donné mon congé ». Et il me montra l'article. En effet, j'avais eu une interview avec lui; mais l'article était tel, tout y était si faussé et si perverti qu'il me fut impossible de me reconnaître. Plusieurs autres reporters vinrent personnellement me voir (les entrevues furent confidentielles, et deux témoins membres de l'Union y assistaient confidentiellement). Ils nous prièrent de ne pas leur en vouloir; car la copie sortant de leurs mains allait au cabinet du directeur et en sortait dans un état méconnaissable. On nous faisait dire et on leur faisait écrire des choses que nous n'avions jamais dites et dont ils ne pouvaient être responsables. Je puis faire plus que surabondamment la preuve de ces falsifications et de ces calomnies. On en tenait usine. — D. Ces procédés étaient-ils particuliers à la presse qui représentait les compagnies, ou n'étaient-ils pas communs aux deux parties? — R. En général, je pense qu'ils étaient particuliers à la presse qui représentait les compagnies. C'est du reste une chose facile à vérifier. Voici un fait de bien peu d'importance, mais significatif. Quand je quittai Chicago pour venir chez moi à Terre-Haute, les télégrammes de l' « Associated press » entrèrent en jeu. A mon arrivée, je trouvai plus de trois cents lettres de camarades me demandant ce qu'il y avait de vrai dans ce fait : que j'avais dit mes adieux à Chicago du haut d'un wagon de luxe de la compagnie Pulmann. Et je lus dans les journaux du pays des phrases comme celle-ci : « Quand cesserez-vous, pauvres diables, de suivre ce farceur qui déblatère en public contre la compagnie Pulmann et qui se sauve dans un des wagons mêmes de la compagnie? » — D. Pouvez-vous donner les noms et les dates des journaux où vos interviews sont falsifiées? — R. Oui, je les ferai rechercher dans les collections. Il me revient en mémoire une colonne du *Chicago Inter-Ocean,* il me sera facile de la retrouver, où je suis représenté comme ayant personnellement déclaré la grève du « Great Northern », quand j'étais à cette époque à 600 milles

du lieu ; comme ayant refusé tout arbitrage, quand, en fait, c'est de nous que sont parties toutes les propositions d'arbitrage. Toutes calomnies écrites dans le seul but de nous représenter comme des brigands, des hors la loi, des anarchistes, et de soulever la foule contre nous. — D. C'est votre théorie de « l'Editorial » (l'article du rédacteur en chef) ? — R. Qu'on appelle « editorial » un tissu de mensonges et de contradictions palpables, je le veux bien. Les journaux dont il s'agit savent mieux que personne à quoi s'en tenir là-dessus. La presse calomniatrice est responsable en grande partie des troubles. Il n'a pas tenu à elle qu'il n'y eût une révolution à Chicago. Le maire Hopkins a déclaré ceci : Lorsque le maire Pingree, du Détroit, vint à Chicago, sa première exclamation fut : « Me voici bien étonné ; à en croire les journaux qui viennent d'ici, je m'attendais à trouver la moitié de Chicago en flammes et l'autre moitié mise au pillage par une populace en démence ». — D. Avez-vous entendu vous-même ce propos ? — R. Le maire Hopkins me l'a rapporté en personne. — D. On rapporte que vous avez dit, dans un discours à Terre-Haute, certaines choses sur les « cruautés inhumaines » de la compagnie Pulmann. Vous êtes-vous servi de ces termes ? Si oui, qu'entendez-vous par là ? — R. Je ne me suis jamais servi de ces expressions. J'ai parlé de cruautés, non de « cruautés inhumaines », — une cruauté étant rarement humaine, — j'ai donc parlé de la cruauté avec laquelle étaient traités les employés Pulmann. Je regarde, par exemple, comme une cruauté ce fait authentique, — j'en ai recueilli le témoignage de la bouche même de la victime : Le père de Miss Jennie Curtis a travaillé quinze ans pour la compagnie Pulmann. Miss Jennie Curtis était elle-même employée. Son père mourut. Il devait à sa mort quelque chose à la compagnie. Elle reçut immédiatement une lettre de la compagnie lui notifiant que, sous peine d'être renvoyée, elle devait acquitter immédiatement la dette paternelle. Je regarde cela comme une cruauté pure. — D. Revenons aux causes occasionnelles de la grève. Elles furent limitées au refus d'accrocher les wagons Pulmann ? — R. Oui. — D. A supposer qu'une des lignes qui font usage des wagons Pulmann eût fait son service sans wagons Pulmann, aucun obstacle n'eût été apporté au service ? — R. Aucun. Mais ici quelques explications sont nécessaires. En principe, la grève ne fut déclarée que pour les lignes imposant les wagons Pulmann. Mais il arriva que des lignes où les wagons Pulmann n'étaient pas imposés réduisirent de 10 % les salaires des employés. Par la fatalité des choses, ces lignes furent impliquées dans la grève. Mais, je le répète, le principe était de limiter la grève aux wagons Pulmann et aux compagnies qui les imposeraient. — D. Il a été dit, à l'audition des témoins, que la « General Manager's Association » est seule, et à l'exclusion de l' « American railway union », responsable de la grève. Qu'en pensez-vous ? — R. Je n'irai pas si loin. C'est l' « American railway union » qui a déclaré la grève. Mais les provocations furent telles que la responsabilité de la grève ne peut, en effet, tomber sur l' « American railway union ». — D. Vous êtes fermes défenseurs de la légalité ? — R. Oui. — D. Et fermes défenseurs des agents de la légalité ? — R. Oui. — D. La résistance aux autorités légales, municipales, d'État, fédérales, n'est pas dans la politique de l' « American railway union » ? — R. En aucune façon. — D. Vous avez donné une attention considérable à la question du travail et aux meilleurs

moyens d'éviter les grèves? — R. Oui. — D. Dites vos idées à ce sujet. — R. Il y a deux moyens d'éviter les grèves. L'un est de se soumettre. L'autre est de forcer les compagnies à se démettre (1). — D. Trouvez-vous justifiable de la part d'une grande organisation du travail d'incommoder le public en vue d'obtenir une réforme où le public n'est pas directement engagé? — R. Oui. Je pense avec l'amiral Porter, qu'il vaut la peine de lutter pour une tête d'épingle quand un intérêt social est engagé. Question de principe. — D. Quelle est votre conclusion sur les moyens d'éviter les grèves par voie législative ou autrement? — R. Si les compagnies de chemin de fer et en général les entrepreneurs traitaient leurs employés avec plus de justice, je doute qu'en ce pays il y eût à l'heure actuelle une seule organisation ouvrière. C'est la clarté même. Consultez les faits. Toutes les grandes organisations ont dû leur existence à une révolte, elles sont le fruit des injustices, des oppressions, de la tyrannie des entrepreneurs. Prenons par exemple la fraternité des mécaniciens de chemin de fer, elle fut fondée en 1863 sur le « Michigan central road ». Quelle était la condition des employés? Il ne leur était même pas permis de se rassembler, ils devaient tenir leurs meetings en secret et tirer soigneusement le rideau ; il était bien connu en effet que tout ouvrier qui se rendrait à la réunion était immédiatement mis à pied, leur salaire était au plus bas, la moindre réclamation entraînait la perte de l'emploi. J'ose dire qu'ils étaient moins bien traités que des esclaves. Vous pouvez apprendre le détail des faits de la bouche même du fondateur de l'organisation, M. V. D. Robiçou. Cela est vrai de toutes les autres organisations ouvrières. Les abus commis sont tellement connus qu'il est actuellement absolument impossible à l'aide d'une législation quelconque de réconcilier les employés de chemin de fer et les employeurs, les grèves sont inévitables. J'admets qu'il y a des moments où les réductions de salaires sont justifiables, mais il y a eu tellement de réductions reconnues injustifiables par tout le monde que les ouvriers ont perdu toute confiance. Voulez-vous des faits particuliers : Quelques jours avant la grève, j'eus un entretien avec le président d'une des compagnies; il me dit : « Voici le moment venu, vous pouvez user de votre influence auprès des employés et des employeurs à la fois. Je lui demandai : En quelle sorte? Il me dit : Vous êtes très influent, allez vous-même aux ouvriers, engagez-les à accepter une réduction de salaire, faites-leur valoir la dureté des temps ; la compagnie s'engage de son côté à relever les salaires dès que les affaires reprendront. » Je lui répondis : « C'est une jolie proposition, en effet; mais songez à ceci : il y a quelques mois à peine votre compagnie faisait des affaires énormes, cela est connu de tous. Vous est-il jamais entré dans l'esprit au temps de votre prospérité de venir à vos ouvriers et de leur dire : Mes amis, nous faisons beaucoup d'argent, en conséquence nous allons augmenter votre salaire. Avez-vous jamais fait cela, connaissez-vous une compagnie qui l'ait jamais fait? Il me répondit : Je ne connais pas de cas de ce genre. Je repartis : Ni moi non plus. » En conséquence, je refusai de servir d'intermédiaire entre la compagnie et les ouvriers. Depuis la grande grève les conditions du travail ont empiré, s'il est possible. Vous connaissez les persécutions dirigées contre les

(1) On résume en cette formule un long développement, plein de faits.

grévistes, il n'y a plus d'emploi pour eux nulle part. Naturellement cela n'est pas fait pour mettre la joie au cœur des ouvriers. Que cet état de choses dure ; c'est une simple question de temps, d'autres grèves vont éclater. On aura beau vouloir anéantir l' « American railway union », c'est une chose impossible ; autant vouloir briser les cataractes du Niagara avec une plume que de prétendre arrêter l'esprit d'organisation dans ce pays. Vous me demandez ce que je ferais pour prévenir les grèves, quelles sont mes idées à ce sujet. Mes idées sont simples : pour prévenir les grèves de chemin de fer je ferais cette proposition : mieux vaut pour la nation américaine les chemins de fer entre les mains de l'État que l'État entre les mains des compagnies de chemins de fer. Je suis convaincu que si la nation possédait et mettait en valeur les chemins de fer dans l'intérêt du public le service serait considérablement amélioré, la condition des ouvriers infiniment plus satisfaisante et tout danger de grève définitivement écarté. — D. Pensez-vous qu'un arbitrage impartial eût été accepté par les ouvriers et eût évité la grève Pulmann? — R. Je le pense. — D. Que pensez-vous personnellement d'un arbitrage obligatoire? — R. Je pense qu'aucun bien n'en peut sortir. Arbitrage obligatoire me paraît une contradiction dans les termes. Que l'arbitrage soit contre les employeurs, de quel esprit seront-ils animés après envers leurs employés? Ce ne sera certainement pas un esprit de bonté. La condition des ouvriers empirera. L'obligation de l'arbitrage produira plus de mal que de bien. — D. Vous pensez que, sans exception, l'arbitrage obligatoire produira plus de mal que de bien. — R. Il peut y avoir des exceptions. Par exemple, dans le cas spécial de la compagnie Pulmann, l'arbitrage obligatoire aurait produit d'excellents effets. C'est un cas très limité. Mais il en est autrement des entreprises où tous les États de l'union sont engagés. Je doute que même une cour de justice pût maintenir des relations harmonieuses entre les compagnies de chemin de fer et leurs milliers d'employés répandus sur toute la surface du territoire. — D. Votre raison pour rejeter l'arbitrage obligatoire est qu'il serait plutôt propre à interrompre les relations harmonieuses entre employeurs et employés? — R. Oui. — D. Une menace de grève n'a-t-elle pas le même effet? — R. Sans doute. Mais un arbitrage obligatoire n'améliorerait pas sensiblement les conditions présentes. Pour des intérêts nettement localisés l'arbitrage peut réussir. Pour des intérêts multiples, indéfiniment variables, dispersés sur les milliers de milles du territoire, je le répète, aucune sorte de décret ne peut avoir force de loi. Je ne vois pas comment on pourrait forcer les employés, pour ne prendre que ce cas, à obéir au verdict sans briser par le fait leurs droits de citoyens garantis par la constitution. — D. Que pensez-vous d'une loi nationale exigeant certains diplômes pour être mécanicien, chauffeur de chemin de fer, comme il en existe pour les mécaniciens de la marine et pour les pilotes? — R. Si les jurys d'examen pouvaient être impartiaux, si le favoritisme pouvait être exclu, j'y verrais de grands avantages. — D. Vous admettez que dans toutes les affaires humaines la partialité peut se faire jour. Prenons les hommes comme ils sont. — R. J'admets le principe. Mes seules objections portent sur la manière dont il peut être appliqué. — D. Ce système de « licences » et l'entrée des « licenciés » dans les conseils d'arbitrage n'ouvrirait-il pas la voie à la conciliation et ne serait-il pas propre à donner force de loi aux décisions même prises contre les ouvriers? — R. J'ai peur que non. —

D. Je ne dis pas jusqu'à les contraindre au travail, ce point est entendu, mais dans toute autre question. — R. Je saisis la différence. Même ainsi, je ne le pense pas. Le peuple ne croit pas à l'impartialité de ce genre de lois. Il a de bonnes raisons pour cela. Par exemple nous avons une loi formelle et précise qui interdit aux compagnies de se coaliser : cette loi est violée journellement dans ses articles les plus essentiels. — D. Connaissez-vous une seule loi qui ne soit jamais violée ? — R. Je n'en connais pas. Mais ici la violation de la loi est la règle. — D. La nationalisation des chemins de fer est une question bien débattue : supposons que, l'État seul maître des chemins de fer, le service soit plus mal fait et payé plus cher par le public, vos vues en seraient-elles changées? — R. Je ne crois pas qu'à l'essai le résultat fût tel qu'on le suppose. — D. Mais supposons qu'il le soit. — R. La supposition est invraisemblable. Mais cette réforme est bien entendu subordonnée à l'amélioration du service public — et j'entends par là non seulement l'intérêt des ouvriers, mais l'intérêt des voyageurs. — D. L'acquisition des chemins de fer par l'État entraînerait, vous n'en doutez pas, beaucoup de difficultés et exigerait beaucoup de temps — à moins d'une expropriation immédiate pour cause d'utilité publique. — R. Sans doute. — D. Mettant de côté l'acquisition des chemins de fer par l'Etat, quelles sont vos vues sur les améliorations possibles? — R. Mes vues sont celles-ci : si le gouvernement, j'entends l'administration, montrait un peu d'équité, il ne serait pas besoin de législation pour éviter des troubles du genre de ceux que nous avons eus. D'où vient aux compagnies l'audace et la sécurité qu'elles mettent à fouler aux pieds les droits de leurs ouvriers? De l'absolue certitude que toutes les forces publiques seront mises à leur service. Autrement elles ne seraient pas assez folles pour engager une lutte où il n'est nullement prouvé que la victoire leur resterait, si la lutte était loyale. Clergé, journaux, armée nationale, milice fédérale, elles ont tous ces atouts dans leur jeu, toutes les forces à leurs ordres, j'allais dire à leur solde. Les conflits entre le capital et le travail ne sont pas nouveaux dans ce pays. Vous savez par l'expérience et par le témoignage de l'histoire que, dans les conflits, le bon droit était souvent du côté des travailleurs. Où et quand avez-vous vu que l'armée intervînt pour empêcher que les travailleurs fussent odieusement volés et leurs droits foulés aux pieds? Nulle part et jamais. Toute cette machinerie sociale est aux mains de l'argent, et la législation additionnelle que vous proposez sera de même dans ses mains. — D. Dans le cas des chemins de fer devenus service public ne sera-ce pas la même chose? — R. Pas au même degré du moins. Un service national a sa dignité et son contrôle, le contrôle de la nation entière intéressée au service public. C'est une question de morale sociale. — D. Vous pensez qu'il n'y a pas de solution de ces difficultés dans le système industriel actuel? — R. Je pense qu'il n'y en a aucune, c'est ma sincère conviction. — D. En d'autres termes, vous êtes pour le socialisme d'État ? — R. Pas précisément. Mais c'est ici une question de logique. Il s'agit de la définition des termes. Je demande le temps de la réflexion. La lumière, pour moi du moins, n'est pas entièrement faite sur ce point. Je pense seulement que, lorsqu'un homme dépend d'un autre sur la question de savoir s'il travaillera ou non, c'est quelque chose de pire que l'esclavage. Je ne suis pas satisfait de la loi de l'offre et de la demande. Quand je lis dans tous les journaux, du

moins dans les plus estimés, des phrases comme celle-ci : « Il faut maintenir ce principe de l'offre et de la demande même à coups de fusil, même à coups de bombes, avec toutes nos forces militaires et navales » ; je refuse mon assentiment à cette proposition. — D. Précisons. Il est question des sans-travail. Dans quelle proportion sont-ils ? neuf pour dix, avez-vous semblé dire quelque part ? — R. Non pas en général. J'ai dit seulement qu'en certaines parties, d'ailleurs nombreuses du territoire, telle était en effet la proportion. Je prends pour exemple le Colorado. J'en puis parler, j'y étais. Le professeur Ely, bonne autorité en cette matière, porte à trois millions le nombre des bons ouvriers sans travail. Je m'étonne que les gens s'étonnent de l'armée des coxéistes. D'où elle sort ? la réponse n'est pas facile. — D. Vous êtes pour la grève générale ? — R. Non pas dans le sens où vous paraissez l'entendre. J'ai toujours dit aux délégués des unions locales qui venaient me consulter à ce sujet : « Inutile de vous sacrifier, si cela ne peut vous servir ». Et j'expliquais ainsi ma pensée : « Que tous les ouvriers, spécialement des chemins de fer, aient entre eux la même solidarité qu'ont entre eux les capitalistes. Le capital est très sensible. Touchez-le en un point, tout le système se sent attaqué ». — D. N'est-ce pas la position prise par vous : que non seulement les employés de chemins de fer, mais tous les salariés, doivent, dans une grève du genre de celle qui vient d'avoir lieu, faire corps ensemble et soutenir la grève ? — R. Oui, et voici mes raisons... — D. Une question me vient à l'esprit : de telles dispositions de la part des travailleurs ne seraient-elles pas excessivement dangereuses pour la paix et le bien publics ? — R. Beaucoup moins dangereuses qu'on ne croit. L'état actuel est pire. La raison en est simple : si le travail était complètement organisé comme nous le voulons, les hommes à la dévotion du capital seraient beaucoup plus circonspects, ils respecteraient davantage les droits du travail. — D. Avec une telle organisation, ne serait-ce pas la tyrannie dans un autre sens ? — R. La nature humaine ne change guère et la tyrannie peut être des deux côtés. Mais voici pourquoi je pense qu'une organisation complète comme celle que poursuit l' « American railway union » serait un pouvoir conservateur propre à diminuer largement les chances de grève ; c'est qu'une organisation, quelle qu'elle soit, dans votre cas une organisation ouvrière, a moins de chance d'être tyrannique à mesure que sa sphère d'action s'élargit. C'est un fait d'expérience.

Témoignage de P.-H. Morring, premier vice-grand-maître de la fraternité des « Railroad trainmen ». — Ce témoignage porte sur la divergence de tactique de la fraternité des « Railroad men » et de l' « American railway union ».

Témoignage de Edgar E. Clarck, grand chef conducteur de l'ordre des « railway conductors ». — Ce témoignage est contre l'extension donnée à la grève Pulmann.

Témoignage de Samuel Gompers, président de l' « American federation of labor ». — D. Il y eut une conférence tenue ici (à Chicago), à Briggs House, en juillet dernier. Elle avait trait à la grève déclarée par l' « American railway union ». Quelles furent les raisons de la part que vous y avez prise comme membre ? — R. Naturellement, je fus mis au courant de la grève déclarée

par l' « American railway union » et du boycottage de la compagnie Pulmann. Plusieurs de nos organisations dispersées sur le territoire entrèrent en communication télégraphique avec moi. Elles désiraient savoir l'attitude de l' « American federation of labor » en face de la grève. Dimanche après-midi et le lendemain matin 8 juillet, une conférence fut tenue dans cette ville. Un très grand nombre des unions affiliées à l' « American federation of labor » y prirent part. C'est à la suite d'invitations répétées que les membres présents de l' « American federation » envoyèrent une convocation générale aux autres membres des comités exécutifs, pour le 12 juillet. C'est la conférence de Briggs House. Une discussion générale eut lieu. On y examina la conduite à tenir par l' « American federation ». Le gouvernement venait de se mettre du côté du pouvoir de l'argent. Nous décidâmes qu'il était du devoir du président des États-Unis d'user d'une partie de son influence pour la solution amiable de ce grand conflit. En conséquence, nous lui envoyâmes une dépêche. La voici : « Au Président des « États-Unis. La gravité de la situation industrielle du pays demande une « action extraordinaire et exceptionnelle d'un caractère conciliatoire de la part « de tous. Reconnaissant ce fait, le conseil exécutif de l' « American federa- « tion of labor » et les mandataires soussignés des trades unions nationales et « internationales, des fraternités et organisations de chemin de fer d'Amérique « se sont réunies en conférence à Chicago. Nous vous demandons, au nom « du peuple travailleur et de la nation entière, de mettre votre influence au « service d'une résolution pacifique de la présente crise industrielle, à l'avan- « tage à la fois du peuple de notre pays et des institutions sous lesquelles « nous vivons. En conséquence, nous vous prions de venir à Chicago et « d'assister personnellement à cette conférence, ou, si les affaires publiques ne « le permettent pas, d'envoyer un représentant. » M. E. Debbs, invité à notre conférence, s'y était rendu. Il y fut de cinq heures du matin à midi. A ce moment il dut partir. La conférence continua la discussion des indications de M. E. Debbs. Elle conclut à une proposition dont voici la fin : « Contre cette « levée de force armée, contre cette brutale coalition de l'aristocratie de l'argent, « ne serait-ce pas pis que folie de faire appel à la grève soit générale soit « même partielle en ces temps de stagnation des affaires ? Non. Il vaut mieux « nous organiser plus largement et plus fermement, unir nos forces, faire « l'éducation préparatoire à la défense de nos intérêts, en sorte que nous puis- « sions aller au scrutin en masse et déposer nos votes comme des Américains « libres et résolus à délivrer ce pays de ceux qui abusent de leur puissance « politique et industrielle. Que l'exploitation du pays par l'argent fasse place « à la gérance des intérêts publics par le peuple. ». Voilà le sommaire de la conférence. J'omets des détails de peu d'intérêt. Je suis prêt d'ailleurs à répondre à toutes les questions. — D. Croyez-vous qu'il soit justifiable de la part d'une organisation du travail ou d'une association d'organisations de paralyser, à quelque degré que ce soit, les affaires générales du pays dans le but de résoudre une difficulté particulière à cette association ? — R. Je crois que le travail a le droit, droit naturel et social, de faire tous ses efforts pour améliorer sa condition. Je crois que les travailleurs ont un droit à une plus large part des richesses qu'ils produisent, qu'ils commencent enfin à prendre conscience de ce droit et qu'ils sont en train d'en faire une réalité. La meilleure

et la plus raisonnable politique pour les employeurs serait de tenir plus de compte qu'ils ne font des requêtes ordinairement très raisonnables que le travail fait, et cette politique éviterait bien des désastres. — D. Votre vue est alors que la cristallisation de la question du travail, grèves comprises, aboutirait à une amélioration ? — R. Oui. — D. Est-ce la politique de l' « American federation » de favoriser la création de nouvelles organisations partout où c'est possible ? — R. Oui. — D. La conférence n'a donc eu aucune action sur votre politique en ce qui regarde l' « American railway union »? — R. Aucune. C'était simplement une question de responsabilité. Il était bon que les hommes qui se mettaient à la tête du mouvement se réunissent pour que les responsabilités fussent établies. — D. Vous avez donné à la question du travail, dans ses diverses branches, une attention considérable depuis de nombreuses années. Êtes-vous arrivé à quelque conclusion ferme sur le rôle du gouvernement (d'État ou fédéral) en fait de grève ? — R. Tant que le système industriel actuel durera, les grèves dureront. Il m'est impossible de m'associer à ce cri général contre les grèves. Je regarde les grèves comme un signe de dignité : elles prouvent que le peuple ne se résigne pas à abdiquer son honneur et son indépendance, qu'il lui en reste encore une étincelle. En fait, les rapports du bureau de statistique de New-York prouvent que plus des deux tiers des grèves ont triomphé et abouti à améliorer la condition des ouvriers. Même les grèves vaincues ont obtenu ce résultat. C'est un fait qui n'a pas été assez remarqué. Le résultat matériel est toujours favorable, à considérer les choses en bloc. Le résultat moral est plus grand encore. Le seul fait que l'honorable commission devant laquelle je parle a été nommée pour faire une enquête est une preuve des excellents résultats de la grève. Si elle eût fonctionné pendant la grève même, que de questions résolues et de troubles évités ! — D. Quel est, d'après vos observations, l'effet d'une grève, heureuse ou malheureuse, sur le nombre des membres d'organisations ouvrières? Augmentent-ils ou diminuent-ils ? — R. Une distinction est ici nécessaire. Voici ma réponse : Les grèves ont des effets divers suivant que les organisations sont anciennes et expérimentées ou neuves et novices. Sur une organisation ancienne, l'effet est de rendre ses membres plus déterminés. Sur les nouvelles, l'effet est de jeter la suspicion sur les membres organisateurs. C'est la différence entre de vieilles troupes et de nouvelles recrues. — D. La conférence (de Briggs House) a fait une déclaration contraire à la grève générale. Je suppose qu'elle ait déclaré la grève générale, eût-elle été suivie ? — R. J'ai de bonnes raisons pour le croire. — D. Vous voulez dire que la grève ne se fût pas restreinte à Chicago, qu'elle se fût répandue, à des degrés divers, sur toute l'étendue du territoire. — R. C'est précisément ce que je pense. — D. J'ai cru comprendre que, pour vous, le système des grèves était inséparable du système industriel actuel. Ai-je bien compris ? — R. Oui. — D. Qu'entendez-vous par le système industriel actuel ? — R. C'est le système de l'offre et de la demande. J'admets que c'est le meilleur que nous ayons eu, je ne crois pas que ce soit le meilleur que nous puissions avoir. — D. Quel est le meilleur système ? — R. C'est affaire aux théoriciens à le définir. Dans l'état actuel des choses et des esprits, on ne peut rêver pis que ce qui est. Tout changement sera bon. Appelez ce changement socialisme d'État si vous voulez. Ce sera une phase à

traverser. — D. Vous avez donné votre attention à l'effet de l'éducation générale sur les ouvriers dans cette question des rapports du travail et du capital ? — R. Oui, c'est le progrès de cette éducation générale et le progrès de ces associations ouvrières qui ont fait entrer dans la loi l'instruction obligatoire, les règlements de fabrique, la protection des femmes et des enfants, qui y feront rentrer bien d'autres choses encore à venir. Plus nous avons, plus nous voulons avoir. Nous ne sommes pas autrement bâtis que les autres. — D. Vous pensez alors que les progrès de l'éducation générale parmi les hommes et les femmes les amèneront à répudier tout système qui les force à travailler sous la pression seule de la faim ? — R. C'est mon absolue conviction. — D. Que pensez-vous de l'arbitrage ? — R. Je pense que l'arbitrage obligatoire sera sans effet sérieux. Ce sera un décor, rien de plus. En fait, nous avons, depuis 1868, une loi des huit heures. A-t-elle jamais été appliquée ? Nous ne cessons, depuis cette époque, de lutter avec le gouvernement des États-Unis pour qu'il donne à cette loi force de loi. — D. Mais on a fini enfin par l'appliquer ? — R. Je le nie. Dans quelques endroits peut-être. Mais son application est loin d'être générale. C'est mon expérience personnelle et l'opinion de beaucoup de gens. — D. L'opinion des gens ne rentre pas dans l'enquête actuelle. — R. Je la laisse donc. Qu'il me soit permis seulement de redire qu'une organisation ouvrière qui, dans l'état actuel, s'interdit la grève n'a plus de raison d'exister. Autant dire qu'elle se met entre les mains des employeurs. D'ailleurs la grève n'est qu'un mot commode pour désigner un des incidents, et même un des incidents les moins notables de la lutte des travailleurs, lutte de toutes les heures, qui dure depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin, sans interruption, et pour recommencer l'année suivante. C'est aux associations ouvrières, aux trades unions qu'on doit même d'avoir évité la plupart des grèves. On n'a jamais bien établi le nombre des grèves évitées de cette sorte. En fait, les grèves, qui sont une des pièces de l'organisation ouvriere, n'en sont pas la pièce la plus importante. Les résultats les plus sérieux ont été atteints par des efforts anonymes de tous les jours. Il n'y a pas eu de bulletins de victoire.

Témoignage de John T. Norton, mécanicien de chemin de fer. — Ce témoignage a trait au blacklistage. Le témoin déclare qu'il est membre de l'« American railway union », qu'il n'a participé à aucun trouble, que depuis la grève il s'est vu refuser tout emploi.

Témoignage de W. F. Guyon, journaliste, reporter de l'*United Press*, pendant la grève. — Le témoignage porte sur la destruction de propriétés, les wagons brûlés, les arrêts de trains. Le témoin déclare avoir assisté à des scènes de ce genre. — D. Quel était le caractère de l'attroupement pendant ces scènes ? — R. J'ai fait une recherche minutieuse parmi ces groupes et j'y ai à peine trouvé trois ouvriers de chemin de fer. — D. Ces trois hommes commettaient-ils quelque violence ? — R. Aucune ; ils étaient spectateurs. Le témoin donne ensuite des détails sur l'arrêt des trains. Il y assista. Il vit une fois une demi-douzaine d'individus arrêter un train. Il put suivre celui qui était leur chef et le retrouver ensuite dans un café. — Je lui demandai pourquoi il avait arrêté ce train (il n'y avait pas de wagons Pulmann). Il me répondit : Ce

n'est pas votre affaire. Je lui dis : Je suis un employé de chemin de fer et je m'intéresse à la chose. Êtes-vous employé de chemin de fer ? Il me répondit : Oui. — De quel genre ? — Chauffeur. — De quelle ligne ? — Le « Western Indiana ». — Depuis combien de temps êtes-vous chauffeur ? — Vous êtes bien curieux. Et vous ? — Je lui montrai mon « étoile » (carte de journaliste) et lui expliquai que nous étions tout à fait indifférents et impartiaux dans l'affaire, que je cherchais seulement des renseignements. Il me répéta qu'il était chauffeur. Je me mis alors à causer avec lui sur le chauffage, les procédés, le détail du métier. Il fut forcé d'avouer qu'il n'avait jamais chauffé une machine. Il avait une épingle B. L. F. (signe distinctif des chauffeurs). Je lui demandai : Où avez-vous pris cela ? Il me répondit : Je viens d'entrer dans la corporation, j'ai reçu l'insigne, mais je n'ai encore chauffé qu'une seule fois. — Mais vous venez de me dire tout à l'heure que vous n'aviez jamais chauffé. — Ce n'est pas votre affaire. — Avez-vous le mot d'ordre de la corporation ? (je ne connaissais pas moi-même le mot d'ordre) mais je suis parfaitement sûr que le mot qu'il me donna n'était rien de semblable. Je sortis et je prévins les hommes qui étaient aux environs du café ; c'étaient des ouvriers de chemin de fer. Le sang-froid de quelques-uns d'entre eux empêcha qu'on fît à l'homme un mauvais parti.

II

Témoignage d'Everett St-John, directeur du « Chicago, Rock Island, Pacific railway ». — D. Dites ce que vous savez de la dernière grève. — R. Il ne s'agit pas d'histoire pour la postérité. Cette histoire ferait un gros volume. 2,000 pages n'y suffiraient pas. Je ne puis dire que ce qui concerne notre compagnie. — Le témoin résume les statistiques des trains arrêtés (1). D. D'après votre expérience des chemins de fer, quelles sont vos idées sur les moyens législatifs ou autres de prévenir les grèves et les boycottages ? — R. Après bien des études, je suis arrivé au résultat suivant : La nationalisation des chemins de fer sera nuisible à la nation. L'arbitrage n'aura nul effet général. La loi de l'offre et de la demande est et restera maîtresse. — D. Quelle est votre idée sur la « licence » appliquée aux employés de chemins de fer ? — R. La « licence » a du bon. Mais son application prête à des critiques : l'esprit de la loi sera-t-il toujours respecté ? Si la « licence » devient une question politique, ce sera pis que jamais. — D. Durant la dernière grève, y eut-il coalition entre votre compagnie et d'autres compagnies qui n'étaient pas directement intéressées au conflit ? — R. Toutes les compagnies, sans exception, étaient intéressées au conflit. — D. Avez-vous des preuves que les membres élus de l' « American railway union » aient excité leurs hommes à la violence soit contre les propriétés des compagnies, soit contre les « sarrasins » ? — R. Je répète que nous

(1) Cette statistique intéressante, comme toute statistique, est très complète. Elle met en relief ce fait que les hommes engagés dans la grève ont été presque tous blacklistés : conducteurs, 9 blacklistés sur 3 réinstallés; convoyeurs, 34 sur 8 ; mécaniciens, 21 sur 0 (c'est-à-dire tous); chauffeurs, 48 sur 0 (c'est-à-dire tous ; déchargeurs, 183 sur 48, et ainsi de suite. Elle donne le tableau détaillé des salaires par catégories d'employés et par lignes.

n'avons sur ce fait aucun document officiel. Nous n'avons, comme l' « American railway union », que les articles de journaux. La partie est égale.

Témoignage de John M. Egan, directeur de la « General manager's association » pendant la grève. — Ce témoignage a trait presque entièrement au rôle joué par la « General manager's association » au sujet du recrutement de la force armée et du refus de la part de la « General manager's association » d'entrer en pourparlers avec l' « American railway union ». — D. Dites ce que vous savez sur les ouvertures faites auprès de la « Railway manager's association » par l' « American railway union » en vue d'arriver à un arrangement dans la grève récente, s'il y eut de telles ouvertures. — R. Un jour, à l'époque des troubles, je fus téléphoné par quelqu'un (je crois que son nom était M. Gillen) qui m'informa aussi qu'il faisait partie du cabinet du maire. Il ajouta que les délégués de l' « American railway union », MM. Debbs et Howard désiraient avoir une conférence avec moi comme représentant la « General manager's association ». Je répondis que je n'avais pas autorité pour entrer en des pourparlers de cette sorte. — D. Mais qui pourrait alors avoir autorité en des matières de cette sorte ? — R. Je pense qu'un mandat spécial des membres de la « General manager's association » est ici nécessaire. — D. Est-ce l'usage à la « General manager's association » de nommer spécialement un mandataire pour résoudre les questions ? En connaissez-vous des cas ? — R. Je n'en connais aucun cas. Quelques jours plus tard, je m'absentai un moment du bureau et, à mon retour, je trouvai M. Everett St-John en conférence avec le maire et M. Mc Gillen. M. Everett St-John me dit que le maire était venu porteur d'une lettre signée par les délégués de l' « American railway union ». Je dis au maire : Vous n'auriez pas dû vous permettre d'être le « chasseur » (messenger boy) de ces gens-là. La « General manager's association » ne recevra aucun document de cette sorte. Le document fut laissé là par le maire. Et l'après-midi je fus prié de le retourner au maire. N'ayant pas trouvé le maire, je déposai le document à la mairie, entre les mains du chef de la police. — D. Y avait-il dans le document la moindre chose qui fût offensante pour l' « American railway union ? »— R. Je ne vois pas en quoi je puis être juge de cela. — D. Mais quelle est votre opinion personnelle ? — R. Je n'ai aucune autorité pour juger du caractère offensant ou non des choses de ce genre. — D. Une des causes pour lesquelles le document fut retourné fut, dites-vous, que l'affaire à ce moment était « arrangée ». — R. Elle n'était pas arrangée en ce qui concerne l' « American railway union ». Mais elle l'était en ce qui concerne les compagnies, car, à ce moment, elles avaient trouvé à remplacer les grévistes. — D. A ce moment, le sentiment des compagnies était qu'elles avaient infligé une défaite complète aux grévistes ? — R. C'était leur sentiment. — D. C'est en ce sens que vous employez l'expression « l'affaire était arrangée » ? — R. C'est dans ce sens. — D. N'y eut-il pas une époque où vous avez songé à des négociations ? — R. Aucune que je sache. — D. La politique de la « Manager's association », d'un bout à l'autre du conflit, n'a pas varié : donner le croc-en-jambe à la grève ? — R. Elle considérait comme nécessaire de donner le croc-en-jambe à la grève. — D. Qu'avez-vous observé en fait de destruction de propriété, actes de violence, rixes ? — R. Personnellement, rien. Je les connais seulement par les journaux et autres rapports. — D. Vous étiez occupé au bureau la plupart

du temps ? — R. Oui. — D. Avez-vous une liste nominale des hommes qui vous étaient signalés comme ayant participé aux violences ? — R. Les rapports signalaient une « populace » sans dire de noms et indiquaient la nature de la violence : wagon renversé ou autre. — D. Vous avez la certitude morale que les auteurs de ces violences étaient des grévistes ouvriers de chemins de fer ? — R. J'ai en grande partie la certitude morale que ces violences étaient l'ouvrage des grévistes ou des gens qui sympathisaient avec les grévistes. — D. Mais vous n'avez aucune liste nominale ? — R. Aucune, je ne tenais pas de liste de ce genre.

Témoignage de Charles Dunlop, general superintendant du « Chicago, Rock Island, Pacific road ». — D. Parmi les hommes qui se livraient à des actes de violence, avez-vous reconnu quelque ancien employé de votre ligne ? — R. Je ne connaissais pas beaucoup mes employés individuellement à cette époque ; mais pendant la grève un grand nombre d'hommes me furent montrés du doigt dans la populace comme étant nos ex-employés. — D. Personnellement, en avez-vous vu que vous connaissiez se livrer à des violences ou y exciter ? — R. Oui. — D. Où, quand et qui ? — R. Je me souviens particulièrement de deux, un nommé Desenfants et un autre nommé Huxley ; quant aux autres, je ne sais pas leurs noms. — D. A quels actes de violence ces deux que vous connaissez par leur nom se livraient-ils ? — R. Ils étaient dans la foule qui s'opposait aux efforts faits pour dégager la voie ; quant à ce qu'ils faisaient personnellement, je n'en puis rien dire ; la foule était si confuse qu'il était difficile de remarquer ce que faisait chacun individuellement. — D. Avez-vous vu quelqu'un exciter la foule ? — R. Oui, ces deux que je vous ai nommés ; je ne puis parler aussi positivement des autres. — D. Comment ces hommes s'y prenaient-ils pour exciter la foule ? — R. En lançant des insultes aux ouvriers qui travaillaient, Huxley particulièrement ; il se servait des plus basses expressions pour apostropher le maître mécanicien, M. Fitzgibbons, qui dirigeait la locomotive à ce moment.

Témoignage de S. C. Wade, reporter pour le journal le *Times* (1) du 2 juillet au 7, depuis capitaine de la maréchaussée des États-Unis. — D. Dites ce que vous avez vu en fait d'actes de violence, d'intimidation, de violations de propriétés pendant la grève. — R. J'ai vu un homme qui se disait vice-président d'une union de charpentiers exciter la foule à attaquer les troupes. Qu'il eût ou non ce titre, je n'en sais rien personnellement, mais il se donnait pour tel. J'ai vu une personne qui cria : « A l'assassin ! Je suis blessé à la jambe, droite ou gauche (je ne puis préciser). Je meurs, je suis percé d'un coup de baïonnette ». Je vins à l'homme et le priai de retirer son habit ; je ne constatai, malgré des recherches minutieuses, pas la trace d'une blessure, spécialement à l'endroit où il s'était dit blessé mortellement. J'acquis postérieurement la preuve qu'il entra dans un cabaret et répéta la même histoire. Il fut examiné de même, et toujours pas trace de blessure. — D. Bornez-vous à ce que vous avez vu de vos yeux. — R. Je suis prêt à jurer qu'il n'y avait pas trace de blessure chez cet homme depuis la tête jusqu'à la ceinture. Dans cette même après-

(1) Le *Times* des États-Unis.

midi, je vis un vieillard, de la maréchaussée, à ce que je crois, qui gardait un passage (le petit passage Y du « Grand Trunk »). Une populace désordonnée se précipita sur lui pour arrêter le train, mais trop tard évidemment pour l'arrêter. Le vieillard tira en l'air son revolver. La populace le suivit à travers champs. Je me rendis sur les lieux avec le lieutenant Janison et un reporter de la *Tribune*, nommé Sparks. Nous trouvâmes le vieillard baigné dans son sang. A Spring Valley, nous fûmes assaillis par une grêle de pierres et de décharges de revolver. Je dois dire qu'en cette occasion il n'y avait pas, à ma connaissance, un seul employé de chemin de fer dans la populace ; c'étaient des mineurs en grève.

Témoignage de William Richard Hooney, homme d'équipe au « Northern Pacific railroad ». — Ce témoignage concerne les propos attribués à M. Davison (dont il a déjà été question) et les excitations au désordre attribuées à M. Huxley (déjà nommé), ainsi que des questions de personne qui n'offrent aucun intérêt général.

Témoignage de H. R. Saunders, veilleur général de nuit du « Chicago, Rock Island, Pacific railway ». — Ce témoignage, sans intérêt général, a trait aux paroles attribuées à MM. Howard et Debbs. Le témoin ne sait pas exactement si c'était M. Debbs ou un autre qui parlait. Quoi qu'il en soit, les paroles prononcées par MM. Debbs, Howard ou d'autres (car ce point n'est pas éclairci) seraient les suivantes ou d'autres (car l'exactitude des termes n'est pas assurée) : « Si des sarrasins viennent prendre votre place, un bon coup de pique et les voilà tués ». « Pulmann, ce fils de putain, à la lanterne ! »

Témoignage de Fréd. Daumbach, fermier. — D. Dites votre nom, résidence et occupation. — R. Je m'appelle Fred. Daumbach ; je réside à Blue Island ; je suis fermier. J'ai entendu MM. Howard et Debbs. Ni eux ni aucun des orateurs n'a fait la moindre allusion à la violence. Je n'ai pu saisir tous les mots de M. Howard, mais dans tout ce que j'ai nettement entendu, rien qui ressemble à une injure contre M. Pulmann ou la compagnie Pulmann. Nulle épithète pour personne. C'était un simple exposé des faits. Je ne suis pas arrivé tout à fait au début du discours. Qu'il ait dit : « Pendez Pulmann » ou quelque chose de cette sorte, avant mon arrivée, je n'en sais rien. Tout ce que je puis affirmer, c'est que rien de tel n'a été prononcé par personne en ma présence. Je ne suis d'ailleurs pas intéressé dans la grève.

Témoignage de George Davis, tailleur à Blue Island. — J'ai entendu la première partie du discours de M. Howard, je n'ai pas assisté à la fin. Dans cette première partie, je n'ai rien entendu qui eût trait à des violences contre qui que ce soit ; j'ai entendu le nom de M. Pulmann, mais jamais il n'a été accompagné d'aucune épithète. Je n'ai rien entendu où il fût question de pendre personne. Sauf des relations d'un caractère privé avec quelques employés de chemin de fer, je n'ai rien à faire avec eux en général.

Témoignage d'Albert W. Sullivan, général superintendant de l' « Illinois central railroad ». — Ce témoignage, un des plus remarquables, se maintient soigneusement dans l'enceinte des questions de statistique. Ces statistiques, très intéressantes, livrent un large champ aux commentaires. Tant d'hommes arrêtés

pour incendie de wagons, tant pour intimidation, tant pour obstruction de la voie. Rien de plus net : mais les hommes arrêtés étaient-ils coupables ? S'ils étaient coupables, était-ce bien des employés de chemin de fer. Naturellement, la statistique, qui aime les divisions précises et les colonnes bien alignées, est muette sur ces points.

Témoignage du général Nelson A. Miles. — Ce témoignage, d'une brièveté militaire, concerne la visite à la « Manager's association » attribuée au général, et le propos qui lui est attribué : « La grève a les reins cassés ». Le témoin déclare qu'il y a malentendu. Il a dit seulement : « Nous avons cassé les reins aux ennemis du gouvernement fédéral. »

Témoignage de John C. Donnelly, commandant de la maréchaussée des États-Unis pour le district nord de l'Illinois. — D. Dans les troubles que vous avez vus, quelle part prirent, s'ils y prirent part, les grévistes dont il s'agit ici, c'est-à-dire les employés de chemin de fer. — R. Aucune, à ma connaissance.

Témoignage de John P. Hopkins, maire de Chicago. — Le témoignage du maire de Chicago confirme solennellement les témoignages de MM. Howard et Debbs sur les démarches pressantes faites en vue d'éviter l'irradiation de la grève auprès de la « Manager's association » par l' « American railway union ». D'autres points sont abordés. Il s'agit de la délicate question des rapports entre l'autorité municipale et la police municipale d'une part, les troupes fédérales et le gouvernement fédéral de l'autre. — D. Comme maire de Chicago, vous êtes le chef effectif de la police de la ville. — R. Je le sais. — D. Dites ce que vous savez de la conduite de la police municipale pendant la grève et en général ce que vous savez à propos de la grève, du commencement à la fin (1). — R. Autant que j'en puis juger, et je crois être bon juge en la matière, la police municipale a fait tout son devoir, et très bien fait son devoir. Les chefs des compagnies ne me démentiront pas sur ce point. Jamais police, en des crises semblables, ne fut mieux organisée pour les protéger et ne les protégea plus efficacement. Cela dura jusqu'au 5 juillet. C'est l'époque de l'arrivée des troupes. Le 7 juillet, il y eut un trouble (le seul d'ailleurs que nous ayons eu). Un attroupement attaqua un petit poste de police et une compagnie des « gardes d'État », à Loomisstreets. La police et les troupes firent feu. Un homme fut tué, deux tombèrent et moururent quelque temps après. Ce fut le seul trouble grave, à ma connaissance. J'ai les témoignages exprès de M. Marvin Hugliett, du « Chicago Northwestern », de MM. Harahan et Sullivan, de l' « Illinois central », de M. Thomas, du « Western Indiana », de M. Ashby, des « Messageries ». Tous s'accordent à reconnaître que la protection qu'ils reçurent fut parfaite de tous points. — D. Ces témoignages sont-ils oraux ou écrits ? — R. Plusieurs sont écrits (suit la lecture des témoignages écrits). A propos de l'action de la police municipale dans les derniers troubles, je voudrais faire une observation : il ne faut pas confondre la police municipale de Chicago (2) et la police venue de Blue Island qui en est entièrement indépendante. Par exemple, la police a

(1) On néglige dans ce résumé les faits déjà élucidés par d'autres témoignages concordants.

(2) La seule dont le maire de Chicago soit responsable.

fait feu sur la foule le 7 juillet au soir à Northwestern et a tué une femme. Ce n'est pas la police de Chicago. Quant aux troupes fédérales, je n'ai jamais positivement protesté contre leur envoi. J'ai déclaré que leur envoi ne me paraissait pas nécessaire et qu'il fallait avant de les envoyer faire appel aux autorités d'État. Enfin, elles sont venues ici, et je présume qu'elles ont fait quelque bien.

Témoignage de Michael Brennan, superintendant de la police de Chicago. — Ce témoignage confirme celui du maire de Chicago sur ce fait : que la police municipale était suffisante à maintenir l'ordre et ne s'est jamais montrée au-dessous de sa tâche. Autre question. — D. D'après votre expérience et vos renseignements, dans quelle proportion les grévistes, employés de chemin de fer, ont-ils participé aux troubles ? — R. D'après ce que j'ai vu personnellement et d'après mes renseignements, dans une proportion insignifiante. — D. Quels étaient les auteurs des actes de violence ? — R. Des gens sans profession, des enfants et des femmes. — D. La grève n'était alors qu'une occasion pour eux ? — R. Oui. — D. La police est-elle intervenue dans les réunions grévistes ? — R. Elle n'en a jamais eu l'occasion. — D. A-t-on, de quelque part que ce soit, réclamé le secours de la police pour réprimer des troubles dans les réunions grévistes ? — R. Le cas ne s'est jamais présenté. Je dois ajouter que, lorsqu'on parle de la police, il n'est que juste de faire la distinction qui n'a pas toujours été faite de la police de Chicago et des polices étrangères à la ville de Chicago, telle que celle de Blue Island, qui n'a rien à voir avec la municipalité de Chicago.

Témoignage de Malcomb, M'Dowell, reporter du *Chicago Record.* — Ce témoignage a trait aux réunions grévistes. Des faits sont rapportés dans le plus minutieux détail. En voici la conclusion. — D. C'est donc le résultat de vos observations personnelles que les grévistes-employés de chemin de fer n'ont pris qu'une part insignifiante aux troubles ? — R. Oui ; c'est le résultat de mes observations personnelles que les grévistes-employés de chemin de fer n'ont que peu de chose à faire, pour ne pas dire rien, avec les troubles signalés. — D. La foule (de quelque façon qu'elle fut composée) avait-elle quelque sorte d'armes ? — R. Je n'ai jamais vu d'armes d'aucune sorte. — D. Y avait-il dans cette foule des personnes en état d'ébriété ? — R. Je n'en ai pas vu : tous gens de sens rassis. — D. Venons à la composition de la foule : êtes-vous parvenu à vous faire une opinion sur ce point : y avait-il des employés de chemin de fer ? — R. Je n'y suis pas arrivé dans les commencements, par la raison qu'aucun signe distinctif ne pouvait me faire reconnaître un employé de chemin de fer d'un autre homme. Plus tard, le « ruban blanc » fut adopté, et je n'ai pour ainsi dire jamais vu de « rubans blancs » dans les foules dont il s'agit. — D. Qu'entendez-vous par les « rubans blancs » ? — R. C'est le signe distinctif que fit adopter M. Debbs aux grévistes et à ceux qui sympathisaient avec eux. Il y eut immédiatement une véritable épidémie de « rubans blancs ». Tout le monde, hommes, femmes, enfants, portait le « ruban blanc ». — D. Avez-vous assisté personnellement à quelque scène de violence, de wagons brûlés, renversés, ou autre ? — R. Je n'ai personnellement assisté à aucune scène de violence réelle. Je n'ai pu constater que les résultats, une fois l'affaire faite, comment, je l'ignore. — D. Vous n'avez alors jamais vu d'incendies de wagons ? — R. Pardon, j'oubliais ; j'ai en effet assisté personnellement à un incendie de

wagons, une seule fois; c'était sur le chemin de fer de Rock Island. Nous étions le long de la voie. Je vis de la fumée sortir d'un wagon. Au même moment, un homme sauta hors du même wagon, enjamba la haie et se sauva à travers la foule. Voilà tout ce que j'ai vu personnellement en fait de wagons incendiés (1).

Témoignages de MM. Ray Baker, reporter du *Chicago Record,* Harold I. Cleveland, reporter du *Chicago Herald,* Victor M. Harding, reporter du *Chicago Times.* Ces témoignages sont unanimes à déclarer que les grévistes employés de chemins de fer n'ont pris aucune part aux actes de violence. — Victor M. Harding. D. Vous avez assisté personnellement à des faits pendant la grève ? — R. J'ai été témoin oculaire d'un nombre considérable de faits, wagons renversés, entre autres. — D. Y avait-il des wagons Pulmann dans ces trains ? — R. Oui. — D. La police était-elle présente ? — R. Oui, un grand nombre de policemen était mêlé aux bandes qui tentaient de renverser les wagons.— D. Ces policemen s'opposaient-ils au renversement des wagons? — R. Le renversement des wagons ne trouvait aucune opposition d'aucune sorte. On renversait les wagons à volonté. La police assistait, ou mieux présidait paternellement à l'opération (2). Je m'adressai, après avoir vu ces scènes, à des « rubans blancs ». Je leur posai la question : Avez-vous quelque sympathie avec ceux qui renversent les wagons? Aucune, me répondirent-ils. Pourquoi ne vous y opposez-vous pas? – Comment faire? Voyez la foule! — Vous devriez prendre le courage d'intervenir. — Eh bien, soit, nous allons faire un effort.— Et, devant moi, ils se dirigèrent vers ceux qui renversaient les wagons, engagèrent la lutte avec eux et réussirent à les chasser. Mais ceux-là à peine chassés, d'autres prenaient leur place; dans le cas particulier dont je parle, pour ce wagon, il n'y avait pas trois ou quatre hommes blancs parmi les renverseurs de wagons, c'étaient tous des nègres; quant à la foule qui les entourait, c'était surtout des femmes. Ce fait, entre autres, met en pleine lumière la conclusion que j'adopte : les employés de chemin de fer n'étaient pour rien dans ce genre de besogne. Cette besogne se faisait si régulièrement, j'allais dire si proprement, qu'on eût dit qu'elle était dirigée par quelque contremaître. — D. Il n'est guère besoin de contremaître pour diriger une opération aussi simple que celle-là. — R. Sans doute. Mais ces gens avaient tout à fait l'air d'ouvriers qu'on met à la besogne (3). — D. Vous connaissez et pouvez reconnaître à la vue un très grand nombre d'ouvriers de chemins de fer. – R. Pas à ce point. Mais ayant, avant la grève, travaillé longtemps parmi eux, ayant assisté de longue date à leurs réunions, je pouvais en reconnaître de vue un certain nombre. — D. En avez-vous parfois reconnu quelques-uns parmi les auteurs d'actes de violence? — R. Jamais. — D. Aux réunions ouvrières comment parlait-on? — R. Les réunions étaient un modèle d'ordre. — D. Votre opinion est que le caractère des ouvriers, en cette matière, a été

(1) Ce témoignage, très sobre en commentaires, est des plus caractéristiques.

(2) (3) « The police seemed to be making more of a bluff than anithing else..... I witnessed the overturning of the cars and saw policemen standing by seeing it done..... Their (the overturners) work was so well done that the inference would be they have been directed to do it..... They seemed to be so businesslike about it. »

défiguré ? — R. Oui, et non seulement le caractère des ouvriers, mais aussi celui de la foule. J'ai assisté à bien des scènes, et je n'avais vu de coups de feu tirés que par la troupe. Souvent, après la tombée de la nuit, la troupe se faisait un jeu des feux de peloton (1). J'ai le témoignage oral du capitaine O'Neil que, pendant certaines périodes de la grève, cela se pratiquait régulièrement tous les soirs.

Témoignage de William K. M'Kay, reporter du *Chicago Evening mail*. — D. Que savez-vous des discours prononcés aux réunions ouvrières ? — R. Mon expérience personnelle se restreint aux réunions tenues par l' « American railway union ». — D. Y fut-il question de violence ? — R. Tous les discours que j'ai entendus conseillaient l'obéissance aux lois, le respect de l'ordre et les nombreuses interviews que j'eus avec MM. Debbs et Howard étaient dans le même sens.

Témoignage de Nicolas Hunt, inspecteur de la seconde division de la police de Chicago. — Ce témoignage constate que les arrêts de train n'ont jamais été l'œuvre des grévistes ouvriers de chemins de fer. — D. Vous avez été témoin oculaire de toutes les difficultés qui sont arrivées pendant toute la durée de la grève dans votre district ? — R. Oui. — D. Qu'avez-vous vu, spécialement le 3 juillet ? — R. Ce jour-là, quelques trains en effet furent arrêtés. Mais seulement par la foule qui se groupait sur la voie. Si les hommes chargés de la direction des trains avaient eu quelque expérience de leur métier (2), le passage n'eût offert nulle difficulté. — D. Voulez-vous dire qu'aucune violence n'est intervenue dans le but d'arrêter les trains. — R. Oui. Je n'ai jamais été témoin d'aucune violence. Mais les mécaniciens hésitaient à manœuvrer vu la foule. — D. Serait-ce votre pensée que les mécaniciens arrêtèrent le train en obéissant à la suggestion gréviste ? (3) — R. Pas précisément, mais il y avait certainement un peu de cela (4).

Témoignage de John E. Fitzpatrick, inspecteur de police de la première division de Chicago. — Ce témoignage constate que la police de Chicago n'a jamais eu de difficulté avec les grévistes. — D. Des grévistes se sont-ils opposés au travail des « hommes nouveaux » (sarrasins) ? — R. Il y eut un seul cas de « sarrasin » pris à parti. Ce ne fut pas sur la voie, mais dans un square. Nous arrêtâmes les deux principaux agresseurs ; ce fut le seul cas d'arrestation. — D. Ces deux individus étaient-ils des employés de chemin de fer ? — R. Aucunement.

Témoignage de Joseph L. Kenyon, chef du 12e bataillon de la maréchaussée. — Ce témoignage concerne les incendies de wagons. Il est peu décisif. —

(1) Voici les phrases anglaises : « The militia frequently indulged in that after wight for the purpose of creating a sensation. Of course a volley of shots in a city like this will bring a crowd of people, a lot of reporters and police, and every body else around, and create a sensation right off. Thase understood from captain O'Neil that thing occurred wightly during certains periods of this trouble. »

(2) En anglais « were ready to run », ce qui suppose encore la bonne volonté.

(3) « Yow idea, then, is that they stopped operating the trains upon the request or appeal of those that were striking, is it ? »

(4) They certainly did, from that more than any thing else.

D. Étiez-vous en mesure de savoir d'où venaient les avis de wagons incendiés ? — R. Non.

Témoignage de Benjamin H. Atwell, reporter du *Chicago News.* — Ce témoignage donne des détails sur l'arrêt des trains ; nul gréviste n'y intervint jamais. Il y eut souvent obstruction de la voie due à l'inexpérience ou à la connivence des conducteurs-mécaniciens nouvellement employés. — D. Ces arrêts de trains, à ce que je comprends, étaient plutôt le résultat d'un encombrement de la voie que d'une action effective quelconque ? — R. Dans les cas dont j'ai été témoin, nulle action effective. Seulement des coups de revolver ont été tirés, après le dégagement du train. J'ai la conviction que ces coups de revolver ont été tirés, sans provocation d'aucune sorte, par la troupe. La raison de cette conviction est que des délégués des chemins de fer étaient près de moi en ce moment-là, que je leur ai parlé, qu'ils m'ont présenté à plusieurs employés de chemin de fer également présents, gens très tranquilles d'ailleurs. M. Dunlop, superintendant du « Rack Island », m'a déclaré personnellement de son côté que les employés de chemin de fer qu'il avait eus sous ses ordres n'avaient, d'après sa conviction, rien à faire dans cette bagarre. — D. Que savez-vous de la conduite et de la tenue des « deputy marshals » (1) pendant la grève, à ses différentes périodes. — R. Le plus grand nombre des « deputy marshals » étaient des hommes que je connaissais comme des piliers de cabaret (2) des environs de Chicago. Plusieurs d'entre eux m'ont déclaré de leur bouche qu'ils s'engageaient comme « deputy marshals » pour se faire du bon sang (3). Il pouvait y avoir parmi eux quelques hommes très respectables, mais le reste se composait de pochards (4). Le premier jour après que les troupes fédérales furent arrivées ici, les « deputy marshals » se répandirent dans la ville, en état d'ébriété complète ou, pour mieux dire, parfaitement soûls (5). La bordée n'avait de limite que la limite de l'argent en poche (6).

Les témoignages qui suivent (Chauncey Kelsey, auditeur de la « Chicago and Alton railway company » ; William M' Fadden, représentant du « Laque Shore and Michigan southern railway company », etc.), n'apportent proprement rien sur la grève, considérée au point de vue de la responsabilité des désordres.

Témoignage de Thomas W. Heathcoate, ouvrier en wagons. — Ce témoignage concerne la réduction des salaires et le « lock-out » d'ouvriers à la compagnie Pulmann, et aussi la location des maisons de Pulmann City. — D. Ai-je bien compris, vous dites que tous les ouvriers de la compagnie sont en même temps locataires des maisons Pulmann ? — R. Oui, tout ouvrier doit être en même temps locataire, jusqu'à ce que les maisons soient pleines, c'est une obligation stricte. J'ai vu des ouvriers qui avaient en propriété des maisons à

(1) Deputy marshals (gendarmes d'occasion).
(2) Saloon characters.
(3) They went out for the avowed purpose of having a good time.
(4) Some of them were very respectable men, but others caroused.
(5) Pretty drunk.
(6) All of them that had money enough seemed to be out for a good time.

Roseland obligés de les laisser vides et de louer les maisons Pulmann jusqu'à ce que ces dernières fussent toutes occupées.

Témoignage de George M. Pulmann, président de la « Pulmann palace car Compagny ». — D. Depuis combien de temps êtes-vous président de cette compagnie? — R. Depuis vingt-sept ans. — D. Il n'y a pas eu d'interruption dans le service de la compagnie? — R. Non, depuis le 31 juillet 1867, date de sa fondation. — D. Quel fut le capital d'établissement? — R. Un million de dollars. — D. A l'époque de sa fondation, quel était l'objet de la compagnie et quel était son plan général d'organisation? — R. Son principal objet à cette époque était la mise en circulation de wagons de luxe (sleeping and parlor cars) sur les voies des compagnies de chemin de fer d'après des contrats écrits; mais en principe, il comprenait aussi la construction même de ces wagons, et bientôt après il s'étendit à la construction de wagons de tout genre pour le marché général. — D. A quelle époque la ville de l'établissement Pulmann fut-elle fondée, n'est-ce pas la « Cité-Pulmann » qu'on l'appelle? — R. Je pense que l'expression « ville de Pulmann » est la vraie. — D. La ville de Pulmann donc? — R. Elle fut fondée en mai 1880. C'est la date de la pose de sa première pierre. — D. Dites d'une façon générale quelle était votre idée en établissant une étroite connexion entre la manufacture Pulmann et la ville de Pulmann. — R. Prévoyant cette question, j'ai préparé un résumé par écrit. Puis-je le lire? — D. Parfaitement, s'il n'est pas trop long. — R. Il est court. Le voici (1) : En bâtissant Pulmann, notre objet était l'établissement d'une grande entreprise industrielle sur la base la plus substantielle possible. Nous reconnaissions et reconnaissons encore que le peuple ouvrier est l'élément le plus important de succès dans toute entreprise industrielle. Nous décidâmes donc de construire, tout proche des ateliers et les touchant presque, des maisons ouvrières d'un cachet et d'un entourage tels que l'attraction en fût assez grande pour y attirer comme employés, de préférence à toute autre place, l'élite de la population ouvrière. Nous avions aussi pour but de donner à l'établissement une base telle que toute influence corruptrice en fût bannie; une telle police, pensions-nous, aurait infailliblement les meilleurs effets au point de vue commercial et aussi, ce qui est également important et peut-être plus, au point de vue de l'amélioration dans la condition non seulement des ouvriers eux-mêmes, mais aussi de leur famille et de leurs enfants. En conséquence, nous choisîmes le lieu qui s'appelle aujourd'hui Pulmann. A cette époque, le lieu était pour ainsi dire désert; quelques centaines d'habitants, des fermiers surtout, occupant un rayon de plus d'un mille et demi autour de l'emplacement choisi; aujourd'hui, il y a dans le même rayon plus de 25,000 habitants. Ce ne fut pas notre intention

(1) On traduit « in extenso » le témoignage écrit de M. George Pulmann; il résume les témoignages ouvriers que nous avons dû passer : les deux sont pleinement d'accord. La seule différence est que M. George Pulmann se félicite, au point de vue commercial (ce qui n'est pas douteux) et au point de vue de la morale sociale (ce qui prête à discussion) de la confusion de la manufacture et de la ville Pulmann; et que très décidément les meilleurs ouvriers (l'élite des ouvriers, comme M. Pulmann l'appelle lui même), se plaignent, avec des faits décisifs à l'appui, de cette confusion — M. Pulmann l'appelle « distinction », les définitions de mots sont libres — de l'ouvrier et du locataire d'une part, du patron et du propriétaire de l'autre.

de vendre des maisons Pulmann aux ouvriers, mais de limiter tellement l'enceinte de la ville qu'ils pussent, si cela leur faisait plaisir, en acheter à une distance convenable des ateliers. En effet, si nous avions vendu quelques lots de la cité Pulmann, peut-être des éléments corrupteurs s'y fussent-ils introduits; or, c'était notre préoccupation première d'exclure ces éléments corrupteurs du voisinage immédiat de nos ateliers et des maisons à construire autour. Le plan était donc de fournir un logement soigneusement préparé, et à un prix de location raisonnable, à tout homme qui voudrait travailler dans nos ateliers; les ouvriers restaient d'ailleurs libres d'aller acheter du terrain et de construire des maisons à eux en dehors de notre enceinte, ou de louer des maisons construites hors de cette enceinte par d'autres entrepreneurs de construction. En fait, au moment de la grève, parmi nos ouvriers, 563 étaient devenus propriétaires de leur maison louée dans l'enceinte de la ville Pulmann, il nous en reste encore 461. Au moment de la grève, 560 ouvriers vivaient en dehors de la ville Pulmann; on estime à 2 ou 300 ceux qui de locataires sont devenus propriétaires. La compagnie n'a jamais fait entrer dans ses plans de se rendre maîtresse (et en fait le pouvait-elle?) de pouvoirs municipaux de quelque sorte que ce soit dans la ville Pulmann. La ville Pulmann rentrait, à l'époque de sa fondation, dans les limites légales de la commune de Hyde Park. Aujourd'hui elle vit sous le régime de la municipalité de Chicago; il n'y a jamais eu, à aucune époque de régime qu'on pût appeler « le régime de la compagnie ». Les relations de locataire à propriétaire sont nettement distinctes des relations d'employé à employeur. Quant aux magasins et boutiques de la ville, la compagnie n'a jamais eu et n'a encore à l'heure qu'il est, rien à démêler avec, elle n'exerce sur ce trafic aucun contrôle. Le peuple qui vit dans les limites de la ville Pulmann est absolument libre de faire ses provisions où il veut. En fait $ 2,360,000 de salaires annuels (moyenne prise entre septembre 1880 et juillet 1894) ont été déboursés par la compagnie Pulmann : cela devait activer le commerce de la ville de Pulmann, des villages voisins, et même de Chicago; d'où une concurrence qui a dû avoir pour résultat de faire baisser le prix des fournitures. Dans l'exécution de ce plan général, tous les soins furent pris pour réaliser la perfection des conditions hygiéniques : eau, pavage, éclairage, promenades publiques ombragées, le tout aux frais de la compagnie; on donna l'attention qu'elle méritait à la bonne tenue et au bonheur général des habitants : marché, église, écoles publiques, bibliothèque, salles publiques de conférences et de fêtes, hôtels et restaurants. On prit pour base des prix de location un revenu de 6 % à atteindre actuellement (on pouvait raisonnablement compter sur ce revenu d'après l'estimation des frais généraux faits pour la mise en valeur : bâtisses de tout genre, rues, édifices publics). Les opérations actuelles n'ont jamais donné ce revenu net de 6 %, qui entrait dans nos premières prévisions. Pendant plusieurs années, le revenu net fut de 4 1/2 %; mais ces deux dernières années (par suite d'impôts additionnels à payer et de trop lourdes réparations à faire) le revenu net est tombé à 3.82 %. — D. Le taux de 3.82 % dont vous parlez est calculé sur le prix de revient, quel prix de revient? — R. Sur le prix de revient général, achat du terrain, constructions, maisons, coût des rues et autres améliorations. C'est le revenu net après que tout impôt et toute réparation a été payée. — D. Y comprenez-vous aussi l'établissement de

la manufacture ? — R. Non. Manufacture d'un côté, maisons à louer de l'autre, deux choses tout à fait distinctes, l'une n'a rien à faire avec l'autre. — D. Vous avez parlé de l'exclusion, dans votre plan, des influences corruptrices. Cette partie de votre plan est-elle réalisée à l'heure actuelle, a-t-elle eu du succès ? — R. Un plein succès. Il n'y a pas de cafés à Pulmann ; il n'y a pas de bordels, ou de maisons analogues qui puissent prêter le flanc à la critique ; rien de pareil. — D. C'est presque un règlement de police ? (1). — R. Pas d'autre règlement de police que la résolution bien arrêtée de la compagnie d'user jusqu'au bout de ses droits de propriétaire : refus de louer ses maisons pour des usages quels qu'ils fussent, qui ne lui conviendraient pas pleinement (2). — D. Ce modèle de bail comporte la clause que l'une quelconque des parties peut dénoncer le bail en prévenant dix jours d'avance ? — R. Oui. — D. Pourquoi un délai si court ? — R. La question du bail, de quel genre il serait, était une des plus importantes, comme vous allez le voir de suite. Nous étions en train de construire des maisons, comme je l'ai déjà déclaré, dans un lieu presque inhabité. Il s'appelait alors le « Calumet Swamp ». Il y avait danger, si une surveillance exacte n'était organisée pour veiller à l'exécution des clauses, qu'il n'y eût des dispositions de la part de quelques locataires d'user de la maison louée pour des buts qui ne convenaient pas à la compagnie. Dans les premiers temps de l'exploitation, les locataires étaient en partie des ouvriers de « travail commun » (3). Ceux mêmes qui étaient engagés dans la construction de la ville, dans ce qu'on peut appeler sa fondation. Avec de tels locataires, les difficultés eussent été la source de procès. D'un autre côté, un bon nombre de gens eût loué dans ces conditions pour un an, sans avoir besoin de rester si longtemps. Il fut donc finalement décidé d'inscrire la clause des dix jours dans l'intérêt des deux parties également : un locataire désirait-il rompre son bail, il n'avait qu'à prévenir dix jours d'avance ; et si, pour quelque raison, la compagnie désirait le rompre, elle jouissait du même privilège. — D. Fut-ce la pratique de la compagnie de réduire les salaires progressivement ; et s'il en fut ainsi, quand cette pratique commença-t-elle ? — R. Je ne suis pas familier avec les opérations journalières du « département de la manufacture » et je me permettrai de renvoyer la commission au second vice-président pour une réponse complète à cette question, mais voici ce que je peux dire : Pendant la dépression d'affaires de l'an dernier, j'ai trouvé, après enquête, que, durant tout le mois d'août, nous n'avons pas reçu une seule commande de wagons, et que, durant les mois de septembre et d'octobre, au moins la moitié (la proportion est grande) des commandes ne pût être acceptée. Elles furent laissées à d'autres

(1) Dans le texte. D. Just how do you regulate that ?— R. Simply because, owning that property, we have declined to rent il for any purpose that was not satisfactory to the company.

(2) Suit la copie des baux consentis par la compagnie Pulmann. Il serait trop long d'en donner le texte. Ce sont des modèles du genre. On donne seulement quelques-unes des questions posées par la commission à propos de ces baux, et les réponses.

(3) « Travail commun » (common labor) opposé à « travail exercé ou habile » (skilled labor). Les périphrases françaises pour exprimer la même distinction sont trop longues. Manœuvres d'une part et ouvriers proprement dits de l'autre, ne rend pas la distinction. On voit que « travail commun » indique ici les maçons et métiers similaires.

maisons qui pouvaient livrer à meilleur compte. Je compris alors que quelque vigoureux effort devait être fait pour assurer de l'ouvrage à la nombreuse population ouvrière de Pulmann, qu'autrement de graves souffrances s'en suivraient. J'eus une consultation avec M. Wickes et le « general manager's », et le résultat de nos comparaisons (des prix offerts par nous et rejetés) et de nos enquêtes sur le sujet fut de procéder, dès novembre, à la revision des prix de main-d'œuvre des différentes pièces et de voir jusqu'où nous pouvions baisser le prix total d'achat des wagons. Sur cette base, j'entrepris personnellement de dépenser de l'argent pour construire et livrer des wagons au-dessous du prix de revient, dans le but de nous assurer des commandes. Naturellement, les gens qui avaient besoin de wagons à cette époque savaient que les entrepreneurs de construction de trains avaient peu d'ouvrage et qu'on pouvait leur demander cet ouvrage presque pour rien (au plus bas prix). J'entrepris donc de donner à la compagnie Pulmann le monopole de ce plus bas prix. Le succès ne se fit pas attendre : de grandes commandes eurent lieu, la première, dont je me souviens, était de 55 wagons pour le « Long Island Road ». — D. Combien ? — R. 55. — D. Wagons, non de marchandises, mais de voyageurs ? — R. De voyageurs. — D. Les dividendes distribués aux actionnaires sont, d'après la comparaison des rapports annuels, de 12 % pour les deux premières années.— R. Oui.— D. Et pour les années suivantes, sans en fixer le nombre, environ 9 1/2 % ? — R. 9 1/2 % pendant trois années environ. — D. Et pour le reste du temps jusqu'aujourd'hui 8 % ? — R. 8 % a été le dividende régulier depuis cette époque et cela n'a pas changé. — D. En dehors de ces dividendes, il y a des profits non partagés ? — R. $ 25,000,000 à peu près, voilà mon impression (1). — D. La compagnie exige-t-elle des employés qui veulent rentrer après avoir participé à la grève leur démission de membre de l' « American railway union » ? — R. Oui, mais cette mesure est prise exclusivement contre l' « American railway union ». — D. Vous pensez que l'arbitrage est impossible ; pourquoi impossible ? — R. Parce qu'il violerait un principe. — D. Quel principe ? — R. Le *principe qu'un homme a le droit d'administrer sa propriété comme il l'entend.* — D. A-t-il été question de réduire les prix de loyer des maisons Pulmann, lorsque les salaires ont été réduits ? — R. Nullement. — D. Les hommes ont-ils vraiment consenti de plein gré à travailler avec ces salaires réduits ? — R. Puisqu'ils ont en effet travaillé, c'est donc qu'ils consentaient. — D. Peut-être y étaient-ils forcés ? — R. Qui pouvait les forcer ? — D. C'était à prendre ou à laisser. — R. Parfaitement. — D. C'est la contrainte de la faim ? — R. Je répète que lorsque des hommes travaillent en effet pour quelque salaire que ce soit, c'est apparemment qu'ils y consentent. — D. Vos ouvriers vous ont-ils représenté que leur salaire était un salaire de famine et qu'à ce compte il leur était impossible même de payer le loyer de vos maisons ? — R. Personnellement, ils ne m'ont fait nulle représentation de ce genre. Ils ont conféré une ou deux heures avec M. Wickes. — D. *Lorsque la réduction des salaires eut lieu, vos appointements ou ceux des autres administra-*

(1) Le témoin renvoie à M. H. Wickes, second vice-président de la compagnie Pulmann, pour la comparaison des dividendes et des salaires et pour tous les détails d'administration. On ne trouve pas toujours au renvoi la chose demandée, c'est assez la règle.

teurs furent-ils réduits? — R. *Non.* — D. Puis-je vous demander pourquoi cela ne fut pas fait? — R. Parce qu'il n'est pas facile à un directeur de trouver des hommes capables de remplir ces postes. Supposez que j'aie voulu diminuer leurs appointements : Très bien, m'auraient-ils répondu, vous aurez donc à trouver quelqu'un qui puisse me remplacer.

Témoignage de Thomas H. Wickes, second vice-président de la compagnie Pulmann. — D. Les dividendes des actionnaires de la compagnie Pulmann ont toujours été, même pendant la dépression des affaires, de 8 %. D'autre part, les traitements de la partie administrative (des hauts administrateurs) n'ont jamais subi de baisse. Les pertes ont donc porté d'une part sur le chiffre des affaires, soit $ 52,000, d'autre part sur les salaires des ouvriers, soit $ 60,000, en nombres ronds. Cela posé, n'eût-il pas été de bonne politique de demander de légers sacrifices aux actionnaires? — R. La question est complexe. Notre entreprise en comprend deux tout à fait distinctes : l'affaire des wagons de luxe, la construction de wagons de toutes sortes sur commande (1). Les actionnaires sont les mêmes et les dividendes sont payés sur les profits venus des deux côtés. — D. La compagnie, a-t-il été dit, a accepté des commandes désavantageuses pour elle dans le but de ne pas interrompre les affaires; ce sacrifice a été supporté à la fois par la compagnie et par les ouvriers : la compagnie en est pour $ 52,000, les ouvriers pour $ 60,000, en nombres ronds. Ce résumé est-il exact? — R. Il m'est impossible de faire ces calculs de tête. Je ne puis rien dire sur l'exactitude des chiffres que vous donnez, je veux croire qu'ils le sont. — D. Il a été montré que si les salaires n'avaient pas subi de réduction, ils auraient été de $ 340,000 au lieu de $ 280,000. Une simple soustraction donne le chiffre de $ 60,000 comme perte subie par les ouvriers. — R. Oui. — D. Il en résulte que le sacrifice fait pour la continuation des affaires a bien été $ 52,000 de la part de la compagnie, $ 60,000 de la part des ouvriers. — R. (pas de réponse). — D. Maintenant, M. Wickes, n'eût-il pas mieux valu pour la compagnie perdre ces $ 60,000 plus $ 52,000 que de permettre à la grève d'éclater? — R. C'est possible. Mais nous ne pouvions prévoir les résultats de la grève. La compagnie dut répondre aux ouvriers qu'elle ne pouvait garder les salaires de 1893. Pour enlever les commandes aux maisons concurrentes, elle devait baisser les salaires. — D. Je saisis parfaitement le côté commercial du cas. Mais il y a aussi là une question de « bonne politique » et la commission ne peut la négliger. — R. Sans doute. — D. A ce point de vue, je voudrais vous poser la question suivante : Puisque la compagnie considérait comme de « bonne politique » de sacrifier $ 52,000 perdus pour elle en profits, n'eût-ce pas été aussi une « bonne politique » de consentir au sacrifice de $ 60,000 payés en salaires ouvriers? — R. Je ne pense pas. De telles compromissions avec les ouvriers, même quand la perte ne serait pas sérieuse pour la compagnie dans le présent, compromettent son autorité pour l'avenir. — D. Passons aux maisons Pulmann. Nous avons parfaitement saisi le plan et la théorie de la compagnie en cette matière. Maintenant je vous demande, vu votre grande expérience des affaires à Pulmann, s'il n'eût pas été

(1) Le témoin ne répond pas à la question, il montre la difficulté, d'après lui, de faire le départ des profits ou pertes de l'une ou l'autre entreprise.

d'une meilleure politique de laisser les ouvriers maîtres de leur logement et libres d'acheter des maisons à eux, s'ils le pouvaient. — R. Je pense qu'il n'eût pas été sage que la compagnie se dessaisît de la propriété des environs immédiats des usines et chantiers. Mais il ne manque pas, à une certaine distance, à une heure de chemin environ, de propriétés à louer ou à vendre. Les ouvriers sont maîtres d'y chercher leur logement. Plusieurs, cinq à six cents, l'ont fait. — D. Mais ne pensez-vous pas que si la population ouvrière avait pu trouver des maisons à elle dans le voisinage des ateliers, elle eût été dans des dispositions morales propres à éviter les troubles qui viennent d'avoir lieu ? — R. Dans le premier établissement de Pulmann, environ 4,000 hommes de toute sorte étaient employés. Je pense qu'il n'eût pas été sage de vendre indistinctement des lots à de tels employés. Ils les auraient cédés ou loués sans contrôle possible de notre part. Ils nous auraient échappé. — D. Vous voulez sans doute dire que, sans le contrôle de la compagnie, de pernicieuses influences se seraient fait jour : établissement de cafés, de bordels et autres choses de ce genre. — R. Précisément. — D. Pensez-vous que la police de la compagnie à ce sujet ait en fait empêché le moindre citoyen de Pulmann-City de se procurer ces choses ailleurs, si c'était son goût. — R. Je ne le pense pas. Il ne manque pas de villes aux environs, Kensington, par exemple, où ces établissements existent. — D. En fait, la police de la compagnie à ce sujet n'a pas produit sur les ouvriers les effets cherchés. — R. Nous n'avons pas à nous occuper de ce qui se fait à Kensington. A Pulmann, ces choses ont été réglées par le président et le conseil des directeurs. — D. En dehors des dividendes distribués aux actionnaires, la compagnie a un surplus de $ 25,000,000 ? — Oui, de $ 25,000,000. — D. En y comprenant les wagons de luxe, combien la compagnie livre-t-elle de wagons (par an) ? — R. Environ 2,600. — D. Quels ont été, pour votre compagnie, les effets de la « Foire du Monde » ? — R. En ce qui concerne la compagnie Pulmann, la « Foire du Monde » n'a pas produit grand bénéfice. L'Exposition n'a battu son plein qu'à la mi-août. Jusque-là, nos wagons supplémentaires (300 environ, soit 4 millions et demi de débours) sont restés sans usage. — D. La « Foire du Monde » a-t-elle, suivant votre opinion, influé sur la récente grève à Pulmann ? — R. Elle a eu son influence : la raison en est que pendant la construction des wagons supplémentaires les ouvriers faisaient de très hauts salaires. — D. Y eut-il une liste d'éviction préparée par la compagnie ? — R. Une liste d'éviction ? — D. Oui, une liste d'éviction. — R. Non, il n'y en eut pas. — D. Il n'y eut pas d'ordres en ce sens ? — R. Il n'y eut pas d'ordres en ce sens. — D. Voici pourtant le texte (1) des contrats passés par la compagnie Pulmann. — R. En effet. Mais les wagons Pulmann étant d'ailleurs privilégiés, d'autres wagons pouvaient prendre place. — D. Dans les limites de ces contrats, la compagnie avait donc le monopole des wagons ? — R. Oui, dans les limites du territoire couvert par les contrats. — D. Est-il vrai que, dans le cas de dépréciation du travail, les locataires des maisons Pulmann obtenaient d'abord du travail ; les autres ensuite, d'après leur rang, dans la mesure même où ils étaient indépendants de la compagnie ? — R. Ce n'était pas une règle absolue, du moins à ma connaissance. — D. L'arbitrage peut-il

(1) On passe le texte demandé.

s'étendre à la fixation des salaires ? — R. En aucune façon. La loi de l'offre et de la demande règne ici en maîtresse, qu'il s'agisse de la compagnie Pulmann ou de toute autre. — D. En ce qui concerne la politique de la compagnie à l'égard des unions ouvrières, vous n'en excluez aucune. La seule exclusion porte donc sur l' « American railway union ». Est-ce bien ainsi ? — R. Oui. — D. Ne pensez-vous pas, monsieur Wickes, qu'il y aurait un grand avantage à traiter, non pas avec les individus, mais avec des corporations représentées par des délégués régulièrement élus ? — R. Sans doute. — D. Vous pensez donc qu'il serait bon que vos hommes vinssent devant vous et vous soumissent leurs plaintes en vue d'une conciliation ? — R. Oui, je le pense, à condition que les commettants fussent capables, sinon ce serait à leurs risques et périls. — D. Vous vous réservez donc le droit de ne pas traiter avec ceux qui ne sont pas capables, d'après vous. Ce n'est pas comme représentants, c'est comme hommes que vous les acceptez ? — R. Oui. Ils ont le droit de s'associer, nous avons le droit de recevoir ou de ne pas recevoir leurs représentants. — D. Ce faisant, croyez-vous avoir le droit pour vous ? — R. Oui. — D. Avez-vous eu quelques conférences avec la « General manager's » pendant la grève ? — R. Non. — D. En fait vous n'avez pas participé à ses délibérations ? — R. Non.

Témoignage de Charles E. Webb, chef de la banque Pulmann. — Ce témoignage rectifie le témoignage de miss Jeannie Curtis, dont il a été parlé plus haut.

Témoignage de William P. Hoorubeek, agent de la compagnie Pulmann. — Ce témoignage concerne les baux de location des maisons Pulmann.

Témoignage de James L. Walcker, superintendant des réparations pour la ville de Pulmann. — Il est question des réparations locatives. — D. A combien montent à peu près les frais de réparations de la part de la compagnie propriétaire ? — R. Je ne saurais le dire au juste. — D. Un des derniers témoins a cru pouvoir donner le chiffre de $ 3,600 par mois. — R. En effet, c'est à peu près le chiffre.

Témoignage de Henry O. Lindeblad, ministre évangélique prêchant à Pulmann. — D. Dites à votre façon ce que vous connaissez sur les causes de la grève. — R. Ce témoignage concerne la condition morale des ouvriers de Pulmann City. Il n'y a eu ni cafés, ni bordels à Pulmann. Les conditions morales sont donc excellentes. Les causes de la grève doivent être cherchées ailleurs : dans l'incertitude de la situation faite aux ouvriers.

Témoignage de Edward W. Bemis, professeur d'économie politique à l'Université de Chicago. — Ce témoignage n'en est pas un à proprement parler, puisqu'il ne parle pas de faits de grève. C'est une consultation doctrinale sur l'arbitrage. Je pense, dit le témoin, qu'il faut distinguer deux sortes d'industries : les industries d'un caractère nettement privé et les industries d'un caractère quasi-public, telles sont les entreprises de chemin de fer, télégraphe et autres. Pour les premières, un arbitrage obligatoire n'est pas désirable. Pour les autres, la régie de l'État s'impose. Le témoin fait ensuite une comparaison intéressante et très documentée sur les tentatives d'arbitrage national

dans l'État de Massachusset, en France, en Allemagne ; il conclut à l'arbitrage obligatoire dans le sens le plus large du mot, pour les services publics ou quasi-publics.

Témoignage de A. I. Ambler. — Ce témoignage sort un peu de la question précise de la grève. Il remonte plus haut. Il conteste la validité des cessions de terrains faites à la compagnie Pulmann. Il conclut en qualifiant l'opération de vol au préjudice de l'État d'Illinois. — D. Quel rapport y a-t-il entre cette question et la question de la grève ? — R. Qu'un homme vole une partie de territoire et qu'il fasse produire à son sol des profits dus à son industrie et à son entente des affaires, n'y a-t-il pas lieu à répétition de la part des volés sur ces profits mêmes. — D. En tous cas, cela ne rentre pas dans notre enquête. — R. Cela devrait y rentrer, à mon avis.

Témoignage de Gustav Augerstein. — Ce témoignage s'éloigne encore plus de la question. Il est intéressant néanmoins. Le témoin trace une vive peinture de l'état des esprits à Chicago. Il le compare à un volcan. La moindre étincelle jetée peut y produire une éruption. La révolution est endémique. Tous les pouvoirs de l'État n'y peuvent rien. La révolte est dans l'âme même du peuple. Mais quelles sont les causes dernières de cet état d'âme ? Dans l'usage des liqueurs fortes. — D. Votre idée est donc que le triomphe des sociétés de tempérance supprimerait tout péril de grève ? — R. C'est mon idée.

Un appendice résume les communications écrites faites à la commission. Elles ont trait à l'arbitrage facultatif ou obligatoire, à la création de commissions d'enquête, aux défauts du présent système financier dans ses rapports avec la grève, aux mesures législatives à prendre pour la protection du travail, au socialisme d'État, aux rapports du capital et du travail.

*
* *

Tel est le résumé de cette enquête, une des plus vastes qui aient été menées. En dehors du rapport des commissaires, M. Carroll Wright, président de la commission du travail des États-Unis, parlant en son nom personnel et non plus comme rapporteur, donne quelques éclaircissements qui rentrent dans notre sujet (1). Un point intéressant y est traité. Il s'agit de l' « interstate commerce act », comme on l'appelle. Plusieurs des témoignages de l'enquête y font allusion. L'auteur fournit sur cette loi constitutionnelle des détails qui intéressent directement la grève. C'est en 1887 qu'il fut passé. Il déclare expressément illégal, anticonstitutionnel, tout profit abusif des compagnies, soit sur le public, soit sur les ouvriers. Ces termes d'abusif, injuste, peu raisonnable, ne sont pas très clairs. Ils ne peuvent l'être. Reste pourtant qu'ils sont inscrits dans la constitution ; c'est aux commissions

(1) American economic association. Déc. 1894. *La Grève de Chicago,* par Carrol D. Wright.

d'enquête ou à la justice ordinaire à déclarer qu'il y a abus. L'abus déclaré, les compagnies peuvent et doivent être poursuivies pour violation flagrante du statut d'État. En fait, la loi constitutionnelle du 4 février 1887 fut quelquefois, quoique bien rarement, appliquée par les cours de justice. Cela suffit. La pratique peut en être étendue. Une loi n'est plus une loi morte, du jour où elle a été même imparfaitement mise en œuvre. Aussi est-ce conformément à cet acte constitutionnel, amendé et élargi en un certain sens le 1er octobre 1888, que fut instituée la commission d'enquête de la grève de Chicago. Un nouveau « bill » est actuellement pendant devant le Congrès. Il concerne l'arbitrage. Le mouvement est donc commencé. Il ne s'arrêtera pas. La grève de Chicago a contribué à le précipiter. Représentants ouvriers et patrons ont pris la parole au cours de l'enquête. La lumière s'est faite sur bien des points obscurs. On sait très précisément ce qu'est la compagnie Pulmann, la « General Manager's association », l' « American railway union ». Quels que soient les désastres matériels, un immense résultat moral a été acquis. C'est l'introduction légale dans le gouvernement d'Amérique d'éléments socialistes. Qu'on s'en félicite ou qu'on le déplore, c'est du socialisme d'État et du socialisme d'État qui n'est plus mis au service exclusif des compagnies, mais aussi au service du public et des ouvriers. Il est en effet assez étrange que le pacte constitutionnel serve toujours aux uns et jamais aux autres. C'est ce qui avait lieu couramment. Depuis la grève et les travaux de la commission d'enquête, les chances se sont sinon retournées, du moins égalisées. On peut être hostile à l'action de l'État. Mais du moment que cette action est inscrite dans le pacte constitutionnel, elle doit s'exercer. Elle doit surtout s'exercer dans tous les sens indifféremment, sans autre préoccupation que la justice. Les compagnies demandent l'action énergique de l'État et se réclament de la constitution quand leurs intérêts sont en jeu. Pourquoi, provisoirement au moins, le parti du travail ne réclamerait-il pas la même intervention légale ? Laissant la morale sociale et l'économie politique de côté, c'est une question de logique. Cette tendance s'est nettement affirmée dans les témoignages que nous avons tenté de résumer de notre mieux. On s'excuse, n'ayant pu traduire intégralement un si volumineux recueil, des mésinterprétations. La traduction est souvent traitre. Le compte rendu analytique présente aussi ses difficultés.

III

Si nous voulons maintenant tirer la conclusion de ces témoignages, voici ce que nous pouvons trouver : la grève de Chicago a d'abord été locale et soigneusement maintenue par les corporations

ouvrières dans ses limites primitives : la compagnie Pulmann ; elle ne s'est étendue que par suite d'une coalition de la « Manager's association » avec les autres compagnies. A la coalition patronale a répondu, mais seulement répondu, l'extension de la grève ouvrière. C'est ce qui résulte des témoignages de M. Pulmann et des chefs élus des Unions ouvrières. La question peut donc être décomposée en deux : 1° Quels furent les griefs respectifs de la compagnie Pulmann et de ses employés ? 2° Quelle part ont pris à l'extension de la grève les coalitions patronales et les unions ouvrières ? Sur le premier point, la réponse n'est pas douteuse : il est surabondamment prouvé que la compagnie Pulmann a tiré le meilleur parti de la combinaison du trafic de chemin de fer d'une part et de la location des maisons ouvrières de l'autre. Le locataire-employé était tantôt traité comme ouvrier, tantôt comme locataire, et des deux façons il était littéralement mis à la discrétion de la compagnie. En effet, il n'était embauché ou gardé comme ouvrier que s'il prenait et conservait le titre de locataire ; il ne pouvait être locataire ailleurs sans perdre son emploi. La subordination du service des wagons au paiement de la rente au profit de la compagnie est manifeste. Cette combinaison permettait à la compagnie Pulmann de renvoyer ses ouvriers en étant sûre que leur renvoi aboutirait à la rupture forcée du contrat de location et toujours à son profit. — Sur le second point, est-il démontré que l' « American railway » n'a jamais préconisé ni soutenu l'extension de la grève générale, qu'elle était même décidément contraire à toute tentative de grève générale. Ce n'est que sous la pression des événements, et pour ainsi dire contrainte, qu'elle a donné les mains à une extension de la grève. Il a fallu que par contre coup des évictions et des diminutions de salaire à la compagnie Pulmann, des évictions et des diminutions analogues se fissent au détriment des employés des autres compagnies, pour que la grève, d'abord locale, s'irradiât. Cela résulte des témoignages.

Voilà pour la question de principe et pour les grandes lignes de la grève. Si nous entrons dans les détails, quelques-uns méritent d'être retenus. Voici les plus remarquables :

Plusieurs employés Pulmann et locataires à la fois avaient payé, en prix de location, et d'après le contrat passé, presque tout le prix d'achat fixé par la combinaison, et beaucoup plus (parfois le double et le triple) du prix de construction ferme. Pour de minimes sommes dues, ils ont été expulsés au moment où ils allaient devenir propriétaires, non seulement expulsés de la maison, mais privés de l'emploi. Des filles d'employés, morts au moment où presque toutes les conditions avaient été remplies par leur père pour qu'elles demeurâssent propriétaires de la maison, ont été de même expulsées et, en conséquence, privées de l'emploi qu'elles tenaient à la compagnie. Loca-

taire-employé, employé-locataire, cercle vicieux en apparence bienfaisant et qui s'est toujours montré funeste et déprédateur. C'est de l'économie politique pure, ce n'est pas de l'équité.

Des démarches précises et solennelles ont été faites, au commencement du conflit, par l' « American railway union », pour prévenir les troubles imminents. Une lettre a été adressée au président des Etats-Unis, lettre dont personne dans la commission de la grève ne s'est avisé de contester la valeur. Cette lettre, signée par les représentants élus de toutes les unions ouvrières mêlées à la grève, ne se contente pas d'exprimer des sentiments de concorde, elle propose un moyen pratique, efficace, de couper court à toutes les difficultés pendantes entre l' « American railway union » et les unions solidaires d'une part, et la « Manager's association » et les compagnies coalisées de l'autre. Ce moyen, qui soulèvera peut-être des sourires en France, était de nature à être pris très au sérieux par le peuple américain : c'était de faire le président des Etats-Unis, personnellement ou par un mandataire exprès, arbitre du conflit. Nulle autorité plus haute, et l'on peut dire que sa décision ou ses simples avis eussent été, par la force de l'opinion, universellement respectés. On restait d'ailleurs dans l'esprit de la constitution américaine où le rôle proposé appartient en effet au président. Aussi le président put-il ne pas donner suite à la demande, mais il la trouva et tout le monde la trouva très naturelle. Que la demande n'ait pas eu de suite, cela ne prouve rien contre la haute impartialité du président ; mais cela prouve la sincérité des unions ouvrières dans leurs efforts pour éviter les troubles imminents. Personne ne s'y est trompé aux Etats-Unis. Et si cette démarche des unions ouvrières a pu être regardée comme une politique habile, ç'a été en même temps une protestation de bonne volonté. Les unions ont mis la morale sociale de leur côté.

D'autres démarches moins solennelles, mais non moins précises, ont été faites par les unions auprès des compagnies avant l'extension de la grève : elles déclaraient leur ferme résolution de reprendre le travail, moyennant quelques concessions de simple équité dont on a vu le détail. La lettre remise aux compagnies par l'entremise amicale du maire même de Chicago n'a pas même été ouverte, dans le sens pratique du mot. C'était la guerre sans merci déclarée par les compagnies elles-mêmes.

Des mesures dont la simplicité et l'efficacité ont été démontrées avec éclat furent prises par les grévistes, dès le commencement de la grève, pour sauvegarder les propriétés des compagnies et éviter jusqu'à l'apparence de tout désordre. Ce furent des délégués élus par les grévistes qui montèrent la garde de jour et de nuit autour des bâtiments de la compagnie Pulmann. Et durant toute cette période, avant

l'arrivée des troupes fédérales, il n'y a pas d'exemple qu'aucune sérieuse violation de la loi se soit produite. Les témoignages sont unanimes sur ce point.

Les désordres, wagons brûlés, trains arrêtés, n'éclatèrent qu'après l'intervention de la force armée dans la grève. Quoique la commission nationale d'enquête sur la grève ait fait appel à tous les témoignages de quelque sorte qu'ils fussent et leur ait assuré la plus haute impartialité, quoique la presse bourgeoise entière de Chicago ait relaté dans le plus grand détail les violences des grévistes, aucun de ces journalistes ne s'est présenté devant la commission pour témoigner de l'exactitude des reportages. Plusieurs, en revanche, se sont présentés devant les membres de l' « American railway union » pour protester en leur nom propre contre la falsification de leurs interviews, falsifications faites à leur insu et contre leur gré par les rédacteurs en chef.

Non seulement il a été prouvé que les grévistes n'ont en général commis aucune violation de la loi, mais il a été prouvé que les incendies de wagons et les arrêts de train en particulier ont été l'œuvre de fort petites bandes parmi lesquelles il a été impossible de découvrir un seul employé de chemins de fer.

Après la grève, le lock-out des employés, non pas même anciens grévistes mais seulement soupçonnés d'avoir eu des relations avec les associations ouvrières, a pris des proportions inouies et l'on peut dire scandaleuses. Les témoignages concordent tous sur ce point et nous avons cité les plus frappants.

On remarquera enfin que la commission nationale d'enquête sur la grève ne s'en est pas tenue à interroger les témoins sur les statistiques et les faits bruts, mais qu'elle a provoqué ou accueilli les interprétations morales de ces statistiques et de ces faits. Est-ce ainsi ? Trouvez-vous juste qu'il en soit ainsi ? Les deux sortes de question ont également trouvé leurs réponses. Les témoignages venus de la part des compagnies ont seulement répondu à la première sorte. Les témoignages fournis par les unions ouvrières ont à la fois répondu aux deux. Quant aux conclusions fermes auxquelles cette vaste enquête (menée au grand jour et largement répandue dans le public) a finalement abouti, les voici sommairement résumées d'après le rapport même des commissaires. *1)* Qu'une commission permanente des grèves, composée de trois membres, avec devoir et droit d'enquête, soit instituée. Qu'elle s'adjoigne, pour chaque cas spécial de conflit, des représentants élus, un par chaque compagnie et par chaque union ouvrière reconnues par les statuts d'Etat. Que les compagnies de chemins de fer soient tenues de se conformer aux décisions de la commission en ce qui concerne l'application de la « loi du commerce entre États » actuellement en vigueur. Que les unions ouvrières

nationales soient tenues d'insérer dans leurs statuts la radiation des membres ayant notoirement participé à des actes de violence. Sur la question des « licences », la commission ne se prononce pas. *2)* Qu'un système de conciliation et d'arbitrage soit établi dans chaque Etat, indépendamment de la commission nationale. Que la condition imposée aux ouvriers de ne pas faire partie d'unions ouvrières pour obtenir ou conserver du travail soit déclarée illégale, avec sanctions à l'appui. *3)* Que la commission exerce son influence légitime sur les employeurs pour leur faire accepter et reconnaître le droit d'association ouvrière, spécialement en ce qui concerne les pourparlers conciliatoires quand un conflit menace d'éclater ou éclate, les intérêts du capital et ceux du travail n'étant pas identiques, sans doute, mais étant réciproques. *4)* La commission a de bonnes raisons de croire que si les employeurs faisaient quelques efforts pour mieux comprendre les conditions du travail, et les employés quelques efforts pour mieux comprendre les complexités des entreprises, bien des conflits et des grèves seraient évités. La hausse des salaires, quand les conditions économiques la rendent équitable, doit se faire volontairement de la part des compagnies. D'autre part, quand une baisse de salaire a lieu, il est bon qu'elle soit sérieusement motivée.

PIERRE BOZ.

LA CHANSON DU FAUBOURG

Un soir, dans le faubourg, où le bruit des machines
Se mêle sans relâche aux cris des ateliers,
Je vis de pauvres gens, qui, du fond des usines,
Pâles, maigres, chétifs, s'échappaient par milliers.

Comme un flot noir et triste, ils se pressaient dans l'ombre,
Et, tandis que près d'eux je m'en allais marchant,
Ils chantèrent soudain d'une voix grave et sombre
Ce chant :

« On a mal partagé, dans le monde où nous sommes,
Le bien ;
Les uns possèdent tout, et le reste des hommes
N'a rien.
Les princes, les banquiers, les juifs, dans leurs sacoches,
Ont l'or,
Et bien qu'ils en aient trop, ils en bourrent leurs poches
Encor.
Le peuple, hélas ! travaille et féconde la terre
En vain ;
Il ne gagne jamais assez pour faire taire
Sa faim.
Chaque fois qu'il demande une part du bien-être
Réel,
On lui dit qu'il pourra de bonheur se repaître
Au ciel.
Le pauvre ne croit plus aux paroles du prêtre
Trompeur
Et ne se courbe plus sous le talon d'un maître
Par peur.
Il est las maintenant de s'être vu sans cesse
Leurré,
D'être, malgré ses pleurs et malgré sa détresse,
Frustré.

Sa souffrance l'irrite et lui remplit de haine
Le cœur ;
Il se réveille, il lutte ; il va briser sa chaîne,
Vainqueur !
Le peuple va régner, et tout va sur la terre
Changer ;
Il faudra bien qu'on laisse enfin le prolétaire
Manger !
En avant ! en avant ! la pâle multitude
De ceux
Qui n'ont que la misère et que la servitude
Pour eux !
En avant ! en avant ! ceux qui souffrent et pleurent
Sans fin !
Les pauvres, les martyrs, qui travaillent et meurent
De faim !
Le riche, pour avoir la joie et l'abondance,
Vous nuit ;
C'est à vos frais qu'il dîne à toute heure et qu'il danse
La nuit.
Il double à vos dépens, par un rapide lucre,
Ses biens ;
Il vous prive de pain, et fait manger du sucre
Aux chiens.
De ce qu'il vous enlève, il ne veut pas vous rendre
Un sou.
En avant ! en avant ! allons chez lui reprendre
Le tout !
Oui, le peuple est lassé d'un tourment si terrible,
Si long,
Et, pour posséder l'or, risquera qu'on le crible
De plomb !
Oui, plutôt que la faim, plutôt que la misère,
La mort !
Mais nous vaincrons, tyrans ; le peuple en sa colère
Est fort ! »

Tel est le sombre chant qu'au sortir des usines
Les pauvres gens chantaient près de moi par milliers,
Un soir, dans le faubourg, où le bruit des machines
Se mêle sans relâche aux cris des ateliers.

Tu peux de tous les biens, sans labeur, te repaître,
O riche ; laisse donc au travailleur sa part !
N'attends pas à demain ; demain serait peut-être
Trop tard !

DÉSIRÉ CORBIER.

CIVILISATION !

Les blancs avaient passé : tout le pays était à feu et à sang. Le village flambait encore, le pauvre village nègre aux toits coniques de branchages, aux murailles de boue ; et les crépitements des huttes qui croulaient dans les mares de sang se mêlaient aux râles, aux hurlements de toute cette misérable chair noire qui agonisait, éparse sur le sol, en se tordant. Massacre, incendie, dévastation ! Les champs aux alentours, dépouillés de leurs fruits et de leurs cultures, ravagés au hasard, s'étendaient mornes, désolés ; les arbres ébréchés, meurtris et noirs de flammes, dressaient plaintifs vers le ciel leurs têtes découronnées de verdure, leurs membres amputés ; trouées de balles, hachées de coups de sabre, de pauvres bêtes inoffensives mêlaient leur sang çà et là au sang des femmes, des enfants, de tout un peuple de fugitifs dont les cadavres décolorés et roidis trainaient par les sentiers, jonchaient les hautes herbes ; dans les lianes, sur les buissons, flottaient de toutes parts des plumes aux couleurs merveilleuses, des plumes d'oiseaux célestes, sanglantes et souillées ; les eaux claires du fleuve, rougies et bourbeuses maintenant, charriaient sans fin des chairs humaines et les portaient, pantelantes encore, à la rapacité joyeuse des caïmans ; à travers la forêt éventrée les traces des blancs au loin se pouvaient suivre aux ruines, au deuil, à l'horreur qu'ils avaient semés.

Dans l'air empesté d'odeurs de mort, de poudre, de fumée, plus de vols joyeux, plus de chansons, plus de gambades. Tombés, hélas ! sous le plomb des blancs, ou bien loin envolés à tire-d'aile, tous ces oiseaux, youyous, bengalis, colibris, qui naguère, vibrants dans le soleil, bercés dans les feuillages, réjouissaient la plaine de leurs cris, de leur joie, de leurs vols étincelants ! Les tribus de singes qui gambadaient familièrement autour des huttes, avaient fui, éperdues, éplorées, abandonnant par terre les cadavres des leurs ; les ibis roses, les marabouts qui peuplaient la rive avaient cherché, effarés, précipitamment un refuge au fond des airs ; seuls, réjouis de cette désolation,

des vols croassants de corbeaux, des vautours au cou chauve planaient dans le ciel sinistre.

La nuit cependant descendit sur le village en ruines où, dans les affres de toutes ces faims avides qui tournoyaient, de pauvres êtres humains achevaient de mourir.

Alors dans ce funèbre silence où par places rougeoiyaient encore quelques amas fumants, du milieu des ruines s'éleva une voix grave et profonde, — comme la plainte de toute cette nature primitive impitoyablement violée, le cri suprême de toute une race d'hommes qui s'éteignait sacrifiée sans merci par le monstrueux égoïsme des nouveaux-venus.

« Oh! les blancs! les blancs! race odieuse et destructive entre toutes! Maudit soit le jour où dans nos contrées vos pâles visages sont apparus! Maudits soient les navires qui vous ont apportés, et les toits qui sur nos rivages vous ont donné asile! Maudites les nuits de deuil qui pour notre perte vous ont conçus, et les entrailles où vous avez puisé la vie!

Que vous avons-nous fait, nous, vos frères au noir visage, pour venir ainsi parmi nous porter, sans répit, sans pitié, la ruine et l'extermination? De quel droit nous dépouiller de notre héritage? Cette terre, que de temps immémorial ont habitée nos ancêtres, cette terre que fécondait notre travail, elle n'est donc plus à nous maintenant, pour qu'à nos yeux, en nous foulant aux pieds, vous vous la disputiez, vous vous en arrachiez les lambeaux?

Sauvages, dites-vous, nous sommes des sauvages?... Ah! que ne nous laissiez-vous, paisibles et heureux, dans notre sauvagerie native!

Non point qu'avant votre venue, alors que tout ici vous ignorait, nous eussions trouvé ici-bas la perfection dans le bonheur. Car peut-être n'est-il pas dans la destinée de l'homme d'être complètement heureux sur cette terre, parce que l'homme, même le meilleur, ne saurait être complètement dégagé des passions humaines. Mais loin de vous, dans nos pauvres huttes silvestres, nous vivions sans entraves, nus, joyeux et contents du peu que nous avions. La terre, sans grande peine, nous donnait de quoi subvenir à nos besoins; les arbres de nos forêts ne nous refusaient pas leurs fruits, et notre chaud soleil nous vêtait de ses rayons. Nos vieillards, les hommes mûrs dont l'âge avait assagi les passions et accru l'expérience, honorés par nous sans effort, sans rudesse, nous gouvernaient; sans lois et sans querelles, nos jours coulaient dans une promiscuité fraternelle.

Pour tromper l'ennui des longues heures, nous savions de longs récits transmis parmi nous d'âge en âge; nous savions des chants de toutes sortes, berceurs et doux comme un aveu d'amour, mélancoliques et graves comme le roulement du vent dans les hautes cimes de nos

forêts. Puis, au coucher du soleil, les danses au son du tamtam nous rassemblaient et tous nos soirs ramenaient quelque fête. Si quelque guerre éclatait de village à village, pour défendre ou pour attaquer, nous avions la robustesse de nos corps et des flèches qui peu meurtrières ne faisaient point de maux irréparables; et nos griots, peu savants, suffisaient pour émousser entre nous l'âpreté des haines ou, après les combats, endormir les douleurs des blessures. Qu'avions-nous besoin de vos croyances? Pour dieux nous avions nos grigris qui, s'ils n'étaient pas très puissants, n'étaient pas féroces du moins, et, sans chercher à imposer leur culte par la force, exigeant peu de leurs adorateurs, ne leur coûtaient pas de larmes.

Bien loin de fuir à notre approche, les bêtes, les oiseaux autour de nous vivaient en paix avec les hommes; ils ne tremblaient pas à nous voir, ils nous sentaient amis, et nous comprenions leur obscur langage. Les familles de singes campaient dans les feuillages auprès de nous; et si, envieux des fruits que rendaient nos cultures, ils nous dérobaient parfois quelques épis de mil ou de maïs, en frères indulgents nous feignions de ne pas voir leurs larcins, puis nous les écartions sans leur faire de mal. L'éléphant, cette masse puissante et douce, qui passe l'homme en sagesse et en intelligence, creusait pour nous bénévolement des sentiers dans les profondeurs inextricables de la forêt. Les buffles eux-mêmes se laissaient traire. Avant de vous connaître, nous ne connaissions d'autres bêtes féroces que les fauves des bois, d'autres maux que les maladies inhérentes à la condition humaine, que le ciel nous envoyait.

Mais vous avez paru; et cette nature que nous avions apprivoisée, dès le premier jour, vous l'avez bouleversée, effarée, rendue féroce et ennemie. Vos coups de fusil inhumains et retentissants ont fait taire soudain les chants des oiseaux, mis en fuite leurs vols joyeux, réduit la forêt au silence; et vos canons plus abominables sont encore venus faire oublier les maux causés par vos fusils.

Du nord, par terre, nous vîmes d'abord s'insinuer parmi nous, sous prétexte d'échanger leurs marchandises, des hommes blancs, la tête et le corps enveloppés de longs vêtements blancs, qui, poussés par un dieu féroce qu'ils nommaient Allah, se montrèrent pour nous perfides, durs et impitoyables. Ils venaient à nous, dans un nuage de poudre et de fumée, nous apportant, nous imposant un livre qu'ils disaient émané du ciel. Parus en amis, ils parlèrent bientôt en maîtres.

Certes leur livre n'était pas bon, et ces hommes l'étaient moins encore. Le dolo joyeux qui égayait nos banquets, au nom de ce dieu rigide, ils nous l'interdirent; au nom de leur dieu, ils emmenèrent un grand nombre d'entre nous, loin du pays natal, en esclavage. Mais, mal-

gré tout, avec ces hommes il y avait moyen de s'accommoder ; et pour ceux d'entre nous qui acceptaient, dociles, leur livre et leurs croyances, la vie encore était supportable. Les captifs même, une fois les terreurs des premiers jours surmontées, finissaient par s'habituer à l'esclavage ; et l'esclave qui se soumettait à la religion imposée, aux termes de leur livre, entrait dans la famille du maître et devait par lui être traité en frère.

Mais des blancs ! bientôt il en vint de tous les côtés, et ceux-là combien plus féroces et savants en férocités de toutes sortes ! Ceux-là aussi, ils apportaient un livre, hélas ! Si le livre des premiers blancs n'était pas bon, celui-ci était pire, d'autant que les nouveaux-venus ne s'en servaient que pour justifier leurs passions, leur avarice, leurs atrocités, leurs perfidies. Quand leur livre disait « tue », ils nous assommaient par milliers ; et quand leur livre disait « pardonne », ils égorgeaient encore.

Pour égorger, pour assommer, pour ravager, oh ! ceux-là étaient incomparables ! Auprès des nouveaux-venus, les premiers, certes, n'étaient que des enfants !... Et quels riches instruments de dévastation ils apportaient avec eux pour servir leur convoitise ! Car, infinie est la convoitise dont ils sont dévorés ; et, quoi qu'ils en disent, ils n'ont en vérité que l'or pour but ici-bas et pour dieu. A peine débarqués, ils le cherchent partout, et, quand ils n'en trouvent pas, ils s'ingénient à en faire. Ils en font avec la terre, avec l'eau, avec les bêtes et les plantes ; avec nous-mêmes ils font de l'or. Ils nous pillent, ils nous enchaînent, ils nous séparent les uns des autres sans pitié, ils nous traitent comme nous nous serions fait scrupule de traiter les bêtes des bois. Ils nous vendent à d'autres blancs qui nous expédient loin, bien loin, au delà des mers.

Et dès lors nuit et jour il fallut travailler, travailler sans répit et sans joie. D'embrasser leur religion, cela même ne servait de rien. Car de leur religion, malgré toutes leurs simagrées, ceux-là se moquent et n'ont souci que d'amasser du butin.

Ceux-là encore, nous traitant en esclaves, nous appelaient esclaves. Mais d'autres sont venus, réprouvant de bouche les faiseurs d'esclaves, et qui se montrèrent plus durs encore que ces maîtres qu'ils honnissaient, ajoutant l'hypocrisie comme une ironie suprême à leur cruauté. Ces autres ont par milliers chez eux des fabriques d'étoffes, dont ils ne savent que faire ; et, ingénieux à écouler le rebut de leur fabrication, ils ont inventé contre nous une vertu, merveilleuse pour leur commerce, une vertu bizarre dont nous nous étions passés jusqu'ici, et qu'ils veulent à coups de fusil nous inculquer, et qu'ils nomment *la pudeur*. Or, ces autres, mangeant eux-mêmes énormément, nous font périr de faim ; marchant eux-mêmes libres et le bâton à la main, ils nous font porter sans fin leurs lourdes marchandises, et,

quand nous chancelons, las, accablés, sous le poids du fardeau, pour nous payer ils nous massacrent. Dans nos villages, ils apparaissent un jour, la bouche fleurie d'amitiés et de saintes promesses, et, quand ils y ont été accueillis, fêtés et repus, quand ils ont dormi dans nos cases, ils s'en emparent et nous en chassent.

Ah ! les blancs ! les blancs ! Pour accroître vos gains, pour alimenter vos odieux trafics, vous avez attisé les haines entre nous, vous avez entretenu la guerre dans nos contrées. Vous n'avez eu cesse ni repos, que vos balles n'eussent secoué ce que vous appeliez notre torpeur et que votre barbarie ne nous eût rendus aussi barbares que vous-mêmes. Pour avoir matière à trafics et pour faire vos méprisables bénéfices, vous nous avez inculqué tous vos vices ; et quand vous nous avez vus abrutis par les excès que vous nous appreniez, alors vous exultiez en vous réjouissant de l'ignominie que vous nous infligiez. Des nègres alors, opprimant d'autres nègres, se sont faits vos valets et vos pourvoyeurs ; pour un peu d'eau-de-vie, pour des liqueurs, pour ce rhum empoisonneur que vous fabriquez, ils vous livraient leurs frères traqués comme des bêtes fauves ; et vous, vous les dressiez à la chasse à l'homme ; vous leur vendiez vos fusils, vos balles, votre poudre, tous vos abominables engins de destruction.

Alors plus de paix, plus de cesse, plus de repos. Nos forêts nuit et jour retentirent de coups de feu, de plaintes, de bruits de mort ; et, tandis que vous persécutiez les vivants, d'autres blancs, d'entre ceux que vous appelez des savants, venaient parmi nous secouer la poussière de nos tombes, ravir à nos morts les colliers, les bijoux, l'or dont on les parait pour le funèbre voyage, et, sans aucun respect des choses les plus saintes, violer dans leur sommeil nos vénérés ancêtres.

Ah ! votre science, vos inventions, tous ces engins dont vous êtes si fiers, vous pouviez les garder pour vous, et nous laisser notre ignorance paisible et notre quiétude. Qu'ils aient une croix ou un livre en main, nous abominons tous ces envoyés de vos religions, qui avec des paroles douces finissent toujours par faire tant de mal et sont toujours pour nous des avant-coureurs de destruction. A tous ceux d'entre nous qui les ont accueillis, malheur bientôt est arrivé. Loin de nous ! loin de nous ! Il en cuit également et de les recevoir et de les repousser. Non ! non ! votre Dieu, nous n'en voulons pas. Votre Dieu, vous l'avez fait à votre image, perfide, lâche, impitoyable et sanguinaire ; c'est bien le Dieu qui vous convient, dieu dur qui endurcit le cœur de l'homme et bouleverse la Nature en en pervertissant les lois. Nous ne voulons pas de cette fraternité menteuse qu'avec des paroles pleines de miel ils viennent nous offrir. A nous, il nous suffit de la fraternité des singes et de tous ces paisibles hôtes des bois, contre

qui par jeu, par passe-temps, vous exercez, de même que contre nous, votre abominable adresse. Ceux-là, si parfois ils nous pillent un peu, du moins ils ne nous persécutent pas. Mais vous, cette prétendue fraternité, c'est dans des flots de notre sang que vous la scellez.

Oh ! les blancs ! les blancs odieux ! blancs exécrés et redoutables ! Contre vous, contre vos vices, contre vos perfidies, contre vos armes infernales, nous, pauvres nègres, nous sommes impuissants et désarmés ! nous ne savons que mourir ! Mais contre vous, toutes ces malédictions que vous suscitez, un jour peut-être prendront corps. Un jour peut-être, au nord, au sud, à l'orient, dans ces régions mystérieuses où se préparent en silence des populations encore inexplorées, contre vous, les hommes au visage pâle, des hommes à face jaune se lèveront innombrables par centaines de mille et par millions ; le ciel nous suscitera des vengeurs ; et à votre tour vous connaîtrez, ô tyrans, toutes les douleurs que vous nous avez fait souffrir ; vous gémirez, vous pleurerez, vous hurlerez, sans qu'on prenne pitié de vous, sans même qu'on s'aperçoive de vos souffrances ; vous connaîtrez l'horreur de la servitude et des humiliations, les séparations, l'exil loin des vôtres, les coups, les affronts, les longues agonies ; et dans le monde où flottent, impalpables, les morts, l'ombre de ce qui fut nous tressaillera alors d'allégresse, et toute cette nature, tous ces frères muets que vous torturez impudemment et que vous outragez, en vous voyant pleurer, s'épanouiront de joie et applaudiront ».

La voix se tut ; et, dans l'horreur des ténèbres, des plaintes, des sanglots, des râles douloureux jusqu'au matin lui répondirent.

Le lendemain, dans les ruines du pauvre village où, perchés sur les cadavres, vautours et corbeaux repus achevaient leur festin, une nouvelle caravane de blancs débarqua, des messieurs très corrects, parfaits gentlemen fort congrûment vêtus et merveilleusement outillés de merveilleux instruments scientifiques.

Sans perdre de temps à s'apitoyer sur les déchets inévitables du mouvement civilisateur, en hommes dévoués à la science et supérieurs du reste à toute vaine sensiblerie, ils se mirent immédiatement à la besogne, prirent des notes, tracèrent des figures, firent des relevés ; puis, avisant les cadavres de nègres, de négresses et de négrillons qui gisaient par centaines, à moitié mangés par les bêtes et méconnaissablement hideux, ils eurent bientôt fait avec leurs fins outils d'en achever le dépeçage et les expédièrent en magnifiques squelettes, montés élégamment sur fils d'archal, aux muséums des pays civilisés qui salariaient leur savoir, afin d'être exhibés en des vitrines à la curiosité intelligente du public européen, pour la plus grande gloire de l'Humanité !

GUY-VAIVOR.

CONGRÈS

DES CONSEILLERS MUNICIPAUX SOCIALISTES

De France et des Colonies

La Révolution sociale poursuit son œuvre, lentement au gré des amants de la justice, impétueusement aux yeux de ceux qui observent sa marche au cadran de l'histoire et tiennent compte de la somme d'efforts nécessaire pour renverser la masse colossale d'obstacles accumulée sur la route de l'avenir.

La forme syndicale est la dominante du mouvement révolutionnaire actuel, c'est aussi la source de sa puissance.

Cela s'explique : le capital, en massant les travailleurs dans ses exploitations, a préparé fatalement leur union pour la délivrance.

D'autre part, la centralisation gouvernementale et administrative se charge de fournir aux populations, par le tissu homogène des lois et des procédés de réaction, des points d'entente pour l'action commune.

Ajoutons que la simplification graduelle de la formule sociale, éliminant les intermédiaires pour ne laisser bientôt en présence que les exploiteurs et les exploités, favorise singulièrement le groupement de ces derniers.

Enfin, il convient d'attribuer une part de ce résultat aux puissants agents de circulation des idées dont la science et le progrès ont doté la seconde moitié de ce siècle.

Aussi la tendance à l'union organisée est-elle générale et si bien dans le mouvement historique, que plusieurs de ces formations sont inconscientes du but lointain où elles aboutiront ; mais, conscientes ou non, elles concourent au mouvement qui emporte la civilisation actuelle vers une nouvelle étape.

Pourtant la grande majorité poursuit un but nettement défini qui se rattache plus ou moins à l'œuvre d'ensemble de la Révolution. Pour ne citer que quelques exemples, nous avons eu dans l'ordre permanent des syndicats :

La métallurgie, les mineurs, le livre, les omnibus, les verriers, les chemins de fer, les ouvriers de la ville de Paris et en général les syndicats corporatifs et leur fédération.

Et dans l'ordre périodique :

Les congrès nationaux annuels des Bourses du travail, de la paix, de l'hygiène, des questions pénitentiaires, des revendications féminines.

Comme on voit, le groupement revêt des formes dont la diversité n'est que superficielle : à côté du type parfait, le syndicat corporatif fédéralisé, viennent les congrès précurseurs de syndicats ou de fédération de syndicats, puissants préparateurs des organismes permanents.

De ce nombre sont les congrès des conseillers municipaux socialistes qui, en trois sessions, ont accompli sommairement cette évolution.

En effet, le premier congrès, dû à l'initiative intelligente et hardie de la municipalité de Saint-Ouen (septembre 1892), ne fut qu'un appel aux membres épars de la famille des conseillers municipaux socialistes ; mais les choses y furent menées de telle façon qu'il en sortit un embryon de fédération. Le principe était acquis.

Le deuxième congrès, tenu à Saint-Denis (juillet 1893), accentua cette initiative par l'extension des relations, par le nombre et l'importance des questions traitées.

Enfin, le troisième congrès (Paris, juillet 1895), vient d'assurer l'existence et l'accroissement de l'organisme fédératif municipal en ajoutant à la commission exécutive du congrès futur un secrétariat permanent, composé de sept membres, chargé de correspondre avec les adhérents, de leur fournir, avec l'aide du conseil judiciaire, les renseignements et l'appui nécessaires au développement de la fédération.

Chargé de la préparation de ce congrès, nous venons en offrir un rapide compte rendu aux lecteurs de la *Revue socialiste* (1).

*
* *

A défaut de l'Hôtel de Ville ou d'une mairie d'arrondissement, qu'il ne fallait pas songer à demander à l'administration, la *Maison du Peuple* était le lieu indiqué pour les assises de ce troisième congrès qui a eu lieu les 13, 14, 15 juillet 1895.

La Maison du Peuple, dont on connaît l'ardeur propagandiste, ne s'est pas contentée de l'honneur de cette hospitalité ; elle a voulu offrir, le 14 juillet, aux congressistes une sorte de représentation de gala de

(1) Les brochures du compte rendu complet de ces trois congrès sont en vente à la librairie de la *Revue Socialiste*, au prix de 25 centimes, franco 30 centimes.

son théâtre social et leur a servi pour cette fête les deux chefs-d'œuvre d'Émile Veyrin et de Clovis Hugues : *la Pâque socialiste* et *le Mauvais Larron* dont les lecteurs de la *Revue socialiste* ont pu lire le texte et le compte rendu (1). Le citoyen Clovis Hugues a bien voulu ouvrir cette matinée par une conférence, si toutefois l'on peut donner ce nom à la brillante exposition, à la série de vues originales et novatrices, au feu d'artifice d'expressions brillantes et de saillies humoristiques, qui pendant plus d'une heure a tenu l'assistance dans une vibrante et généreuse émotion.

*
* *

Le congrès a été précédé, le 12 juillet, d'une réception à laquelle ont pris part les conseillers municipaux socialistes de Paris et les députés qui ont pu se dérober aux importantes séances du conseil municipal et de la Chambre ainsi que les administrateurs de la *Maison du Peuple*.

La présidence de cette soirée a été offerte au citoyen Flaissières, maire de Marseille, assisté du citoyen Delcluze, secrétaire. Cette réunion d'accueil fraternel a fait bien augurer des travaux du congrès. Un grand nombre de congressistes avaient devancé la date officielle pour y assister.

Les citoyens Rouanet, Gérault-Richard, Viviani, Millerand, députés ; Fournière, Fourest, Landrin, conseillers municipaux de Paris, ont pris successivement la parole pour souhaiter la bienvenue aux élus socialistes de province et pour exposer les puissants effets exercés sur la marche du socialisme communal par l'action concertée de ses représentants municipaux fédérés et l'importance des mesures réalisées par les communes dans le développement général du socialisme.

Le citoyen Millerand, notamment, a démontré la nécessité d'associer l'action administrative des municipalités avec l'action politique générale dans l'œuvre de la Révolution :

« Il ne faut pas, a-t-il dit, séparer l'action municipale de l'action « électorale et politique ; c'est en se rompant aux luttes municipales « que les socialistes, familiarisés avec l'administration, deviendront « capables de réaliser la Révolution, dénouement fatal de la société « actuelle. »

*
* *

Dès le lendemain matin, 13 juillet, à neuf heures, les travaux du congrès ont commencé par la composition des six commissions correspondant aux six divisions suivantes, formant à quelques variantes près le programme élaboré par les organisateurs :

(1) A la librairie de la *Revue Socialiste* : *Le Mauvais Larron*, 30 centimes, franco 35 centimes ; *la Pâque socialiste*, 50 centimes, franco 60 centimes.

AUTONOMIE COMMUNALE

1. Décentralisation administrative, intellectuelle et juridique;

2. Établissement de conseils de conciliation gratuits;

3. Revendication contre l'oppression de l'administration forestière et celle des ponts et chaussées;

4. Conseil judiciaire permanent;

5. Choix d'une ville, pour le prochain congrès.

SERVICES PUBLICS

6. Transformation des monopoles en services publics;

7. Pompes funèbres;

8. Assurances municipales et, jusqu'à leur réalisation, mise à la charge des compagnies d'assurances de l'entretien du corps des sapeurs-pompiers;

9. Boulangeries et pharmacies municipales;

10. Outillage communal, agricole, industriel;

11. Régies diverses : droit de place des marchés et autres revenus analogues.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET BUDGÉTAIRES

12. Subvention à des constructions économiques et hygiéniques;

13. Impôt unique et progressif remplaçant toutes les charges communales;

14. Question des octrois;

15. Rétribution de toutes les fonctions électives;

16. Élection des commissaires répartiteurs au suffrage universel.

HOSPITALISATION, ASSISTANCE, HYGIÈNE

17. Mise à la charge des communes des vieillards et invalides du travail;

18. Transformation de l'institution des bureaux de bienfaisance;

19. Logements et ateliers insalubres;

20. Questions d'hygiène.

INSTRUCTION PUBLIQUE

21. Encouragements aux instituteurs et institutrices pour éviter les mutations qui désorganisent l'enseignement;

22. Choix de livres de prix préservant les élèves contre les idées surannées contenues dans ceux qu'on leur distribue et même dans le programme scolaire;

23. Caisse des écoles; cantine scolaire; fournitures gratuites;

24. Cours professionnels;

25. Conférences de vulgarisation.

ROLE SOCIAL DES MUNICIPALITÉS

26. Exploitation des biens communaux d'après les principes socialistes;

27. Subvention aux syndicats communaux;

28. Bourses du travail fondées et subventionnées;

29. Formation d'une commission de surveillance pour l'application de la loi sur la protection du travail et sur les accidents;

30. Introduction dans le cahier des charges pour les travaux communaux de clauses protégeant le travail dans sa durée, dans son salaire et supprimant le marchandage;

31. Travail en régie par les ouvriers syndiqués; journée de huit heures;

32. Réserve de travaux pour les ouvriers en temps de chômage;

33. Attitude des municipalités en cas de grève;

34. Groupement cantonal des socialistes municipaux;

35. Rapports des communes avec l'Eglise d'ici à la séparation;

36. Consultation populaire par voie de referendum dans toutes les questions importantes;

37. Dans les villes où l'organisation corporative est encore incomplète, inscription gratuite à la mairie des offres et demandes de travail et d'emploi.

* * *

Les six commissions se sont immédiatement mises à l'œuvre, et dès deux heures de l'après-midi les rapports préparés ont pu fournir matière aux discussions approfondies des quatre réunions des congressistes. Voici, dans l'ordre des travaux, le texte des résolutions adoptées par le congrès :

5e COMMISSION

INSTRUCTION PUBLIQUE

Citoyen Rodolphe Simon, rapporteur.

Mutation des maîtres.

Étant donné les inconvénients causés par les fréquents changements des maîtres pour la bonne suite des études, le congrès invite les municipalités à accorder aux maîtres méritants des gratifications pouvant tenir lieu d'un avancement sur place.

Livres de prix et d'études.

Considérant que les livres distribués en prix et fournis pour les études par les soins de l'Académie sont en grande partie nuisibles au

développement intellectuel et moral des élèves, le congrès engage les municipalités :

a. Pour les livres de prix, à expurger sévèrement les catalogues et au besoin à porter leur choix sur des livres d'histoire et de vulgarisation scientifique qui contribueront plus que tous autres à la propagation des idées de progrès. — *b*. Pour les livres classiques, à éliminer notamment, en morale et en histoire, tous les livres réactionnaires.

Cantines scolaires.

Considérant que les effets de la gratuité et de l'obligation de l'enseignement sont atténués par la précarité de la situation économique de beaucoup de familles;

Considérant que, pour combattre la concurrence des écoles congréganistes, il importe d'offrir aux élèves le confortable nécessaire en diminuant les charges familiales;

Le congrès est d'avis de généraliser l'institution des cantines scolaires, des distributions de vêtements et des fournitures classiques gratuites.

Cours.

Le congrès, considérant que l'esprit et la méthode qui dominent encore dans l'instruction ne sont ni conformes aux idées modernes, ni adaptés à la constitution intellectuelle des élèves, est d'avis d'établir, en dehors de l'enseignement universitaire, des cours-conférences dans lesquels l'enseignement sociologique et scientifique rationnellement vulgarisé sera mis à la portée des jeunes intelligences et fournira en même temps une distraction très attrayante.

Sur la proposition du citoyen Guinot, maire de Saint-Denis, le congrès adopte l'institution de cours complémentaires pour les enfants qui ont obtenu leur certificat d'études, et ne sont pas encore en âge d'être mis en apprentissage.

3e COMMISSION

QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET BUDGÉTAIRES

Citoyen CORDIER, rapporteur.

Subvention à des constructions économiques et hygiéniques.

Le congrès adopte les conclusions suivantes du projet du citoyen Maurice Charnay (1) :

Les communes sont invitées à construire des habitations économiques d'après le système des amortissements échelonnés et en trois périodes de vingt-cinq, vingt et quinze ans, de telle manière :

(1) Voir l'article de Maurice Charnay sur *Le Logement gratuit*, dans la *Revue Socialiste*, numéro 98 (février 1893).

1° Que les locataires soient substitués au bout de vingt-cinq ans au prêteur du capital de premier établissement ;

2° Que les loyers soient réduits d'un tiers au bout de vingt-cinq ans, des deux tiers au bout de quarante-cinq ans ;

3° Que les maisons soient entièrement libérées au bout de soixante ans et puissent être cédées gratuitement.

Il est entendu que cette solution n'est adoptée que provisoirement, puisqu'elle déroge au principe collectiviste et qu'elle s'appuie sur le capital, la rente et l'intérêt répudiés par le socialisme.

Le congrès adopte la motion du citoyen Vaillant, qui est conçue en ces termes :

Tout terrain de construction d'une maison urbaine ne doit être cédé par une municipalité qu'à la condition d'y établir une proportion déterminée de petits logements salubres et à bon marché de loyer maximum fixé.

Impôt unique et progressif remplaçant toutes les charges communales.

Le congrès pense que le jour où l'autonomie communale serait une réalité, chaque commune recouvrerait ses charges suivant le principe de la justice sociale, et que c'est là encore le but à atteindre.

Question des octrois.

Le congrès invite les communes à agir énergiquement en vue de la suppression de la plus inique des formes de l'impôt et à rechercher des taxes de remplacement sur la richesse acquise.

Rétribution de toutes les fonctions électives.

Le congrès décide de poursuivre la revision de la loi de 1884, principalement en ce qui touche la rétribution des maires et adopte ensuite un amendement présenté par le docteur Flaissières, ainsi conçu :

Que dans la commune le maire soit constamment le reflet de la majorité de son conseil.

1re COMMISSION

AUTONOMIE COMMUNALE

Citoyen COULET, rapporteur.

Décentralisation administrative, intellectuelle et juridique.

Considérant que, dans l'intérêt des travailleurs et de tous les contribuables en général, il y a lieu que chaque commune soit maîtresse de ses finances, de son administration et de sa police ;

Considérant que l'immixtion de plus en plus insolente du pouvoir central dans les affaires communales porte un très grand préjudice à ceux qui alimentent les caisses publiques ;

Le congrès décide qu'il y a lieu de réclamer, par tous les moyens possibles, l'autonomie de toutes les communes de France et des colonies.

Le congrès adopte aussi les motions suivantes, l'une présentée par le citoyen Vaillant :

Qu'il soit ajouté aux mots « autonomie de la commune » les mots « dans l'unité nationale »,

Et l'autre, du citoyen Tillier, ainsi conçue :

Considérant que l'affranchissement des communes, but principal du congrès, ne peut sortir que d'un mouvement d'opinion imposant cette réforme à la Chambre ;

Considérant que ce mouvement d'opinion ne peut être créé par l'initiative des communes seules et qu'il est indispensable que les représentants socialistes en prennent l'initiative ;

Le congrès exprime le vœu que les députés socialistes déposent sur le bureau de la Chambre le projet de loi d'autonomie et le renouvellent incessamment, jusqu'au vote de la loi.

Établissement de conseils de conciliation gratuits.

Le congrès invite toutes les municipalités socialistes à instituer un conseil judiciaire et de conciliation gratuit, composé d'hommes compétents et de délégués des chambres syndicales, conseil qui prendrait la défense des travailleurs et des petits commerçants qui se trouvent dans l'impossibilité de se faire défendre par un homme de loi, faute de ressources.

Pour amplifier ladite résolution, le congrès émet en outre le vœu que chaque corporation ouvrière ait droit de se faire représenter à la prud'homie.

La proposition additionnelle du citoyen R. Simon tendant à l'installation dans chaque commune de conseils de conciliation pour connaître des litiges qui ne relèvent pas des conseils des prud'hommes est adopté.

De même la proposition du citoyen Vaillant : Que, dans les élections communales et régionales, les candidats demandent aux électeurs de protester sur leurs noms contre le projet de main-mise par le gouvernement sur la police des communes.

2e COMMISSION

SERVICES PUBLICS

Rapporteur : citoyen BOUNET.

Monopoles.

Considérant que les monopoles doivent profiter à la collectivité communale et non à des particuliers qui les exploitent toujours dans des conditions défectueuses pour en tirer le plus grand bénéfice possible ;

Le congrès invite à n'accorder désormais aucun monopole ni prolongation de monopole et à surveiller rigoureusement l'application du cahier des charges, en vue de poursuivre les exploiteurs en déchéance.

Pompes funèbres.

Le congrès décide de réviser les tarifs partout où il en existe et d'en créer dans les communes où il n'y en a pas, afin de permettre aux municipalités de restreindre les exigences des fabriques.

Adopte, sur la proposition du citoyen Tillier, la création d'un four crématoire dans les communes où le budget le permet.

Assurances. — Sapeurs-pompiers.

Le congrès estime que le corps des sapeurs-pompiers doit être entretenu par des compagnies d'assurances.

Il préconise l'institution d'assurances mutuelles, communales et nationales tant pour les incendiés que pour les accidents et les dommages provenant de la grêle, pertes de bétail, etc.

Boulangeries et Pharmacies municipales.

Considérant que le droit à la vie ne cessera d'être une illusion que lorsque la collectivité pourra assurer aux individus le minimum de subsistance, c'est-à-dire le pain quotidien;

Le congrès engage les municipalités à poursuivre énergiquement la réalisation de ces deux services et, en attendant que soient vaincues les résistances de l'administration, propose que les communes mettent à l'étude la question du pain gratuit, en prenant pour base de discussion le système proposé par le citoyen Victor Barrucaud.

De même, à l'égard des pharmacies municipales, il propose de les remplacer provisoirement par des dispensaires.

4e COMMISSION

HOSPITALISATION, ASSISTANCE, HYGIÈNE

Rapporteur : citoyen GUINOT.

Mise à la charge des communes des vieillards et des invalides du travail.

Le congrès adhère pleinement à ce paragraphe en faisant remarquer toutefois que, tant que la société sera sous un régime de production capitaliste, les invalides du travail, des deux sexes et de tout âge, doivent être à la charge, non des communes, mais des détenteurs des moyens de production au service desquels l'invalide a été blessé.

Le congrès adopte une proposition du citoyen Maurice Charnay, invitant le Parlement à voter d'urgence la réforme de la loi de 1838

sur les aliénés, et demande qu'en attendant tous les cas de séquestrations arbitraires soient soumis à une enquête sérieuse, qui serait faite contradictoirement et publiquement par les délégués des internés, de leurs familles et des corps élus de leur domicile.

Transformation de l'institution des bureaux de bienfaisance.

Le congrès trouve que la meilleure transformation de l'institution du bureau de bienfaisance en serait la suppression radicale et son remplacement par des œuvres de solidarité sociale, s'appliquant aux vieillards et invalides du travail et ensuite aux femmes en couches et aux orphelins.

Hygiène. — Logements et ateliers insalubres.

Le congrès recommande aux conseillers municipaux de bien vouloir veiller à l'hygiène de leur commune; car ils peuvent beaucoup, en alimentant d'abord tous les établissements publics d'eau de source et, pour ce qui concerne la salubrité des ateliers et logements, en poussant les commissions de salubrité à ne pas se contenter de leur existence sur le papier, mais à avoir un fonctionnement réel et actif ou à disparaître pour faire place à d'autres citoyens, ayant à cœur de remplir ces fonctions.

6e COMMISSION

ROLE SOCIAL DES MUNICIPALITES

Rapporteur : citoyen DUBRUILH.

Le congrès invite les conseillers municipaux à n'aliéner, pour aucun motif, tout ou partie du domaine communal.

Le congrès préconise l'exploitation directe en régie, par des ouvriers syndiqués ou bien encore par des associations ouvrières, des travaux communaux à un salaire correspondant au tarif syndical.

Il faut que les municipalités accordent des subventions aux syndicats sur les deniers communaux ;

Qu'elles s'engagent à favoriser la création de bourses du travail industrielles et agricoles et en leur fournissant les moyens matériels d'existence ;

Que, dans chaque commune, la municipalité organise une commission de surveillance, recrutée parmi les travailleurs eux-mêmes, pour l'application de la loi sur le travail et sur les accidents.

Le congrès préconise l'exemple des conseils municipaux socialistes qui réservent certains travaux pour les ouvriers de l'industrie et de l'agriculture condamnés au chômage.

Les municipalités socialistes peuvent et doivent, en cas de grève, exercer un rôle considérable et éminemment profitable à la classe pro-

létarienne. Il est d'obligation pour les municipalités d'intervenir en vue de la cessation des conflits à l'avantage des ouvriers et de pourvoir, jusqu'à la reprise du travail, à l'entretien matériel des grévistes.

Le congrès invite les conseillers municipaux socialistes à se grouper cantonalement ; ils puiseront dans cette union une force indiscutable.

Le congrès estime que les municipalités socialistes doivent tendre de toutes leurs forces à hâter l'heure de la suppression du budget des cultes, et à faire cesser les empiétements du clergé et des fabriques sur le pouvoir civil et municipal.

Le congrès recommande le referendum municipal comme premier acte de l'application de la législation directe à l'administration communale. Il convient que tous les faits principaux de la vie communale, toutes les décisions importantes du conseil soient soumis par voie de referendum à l'approbation des citoyens de la commune.

Il décide que le prochain congrès aura lieu à Commentry (Allier) en novembre 1896.

FÉDÉRATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX SOCIALISTES DE FRANCE ET DES COLONIES

Statuts de la Fédération.

Le congrès adopte les statuts suivants pour la fédération :

Article premier. — La fédération des conseillers municipaux socialistes de France et des colonies est formée par tous les conseillers municipaux socialistes adhérents aux présents statuts et aux décisions du congrès annuel de la fédération.

Article 2. — La fédération a pour but de coordonner dans toutes les communes les études et les efforts des élus municipaux en une action d'ensemble pour le développement des libertés municipales et publiques, pour la défense des intérêts des travailleurs, en un mot pour la réalisation du socialisme par l'action municipale.

Article 3. — La fédération est représentée par un secrétariat composé de sept membres, lesquels devront se partager la correspondance par région. Il est fondé un conseil judiciaire pour tous les conseillers municipaux socialistes adhérents à la fédération.

Article 4. — Le congrès sera organisé par le secrétariat et les conseillers socialistes de la commune et des communes environnantes où il devra être tenu.

Article 5. — Le congrès se tiendra au lieu fixé chaque année par le précédent congrès.

Article 6. — Deux mois avant la tenue du congrès, les conseillers devront envoyer leurs propositions pour la fixation de son ordre du jour.

Article 7. — Par suite de circonstance éventuelle, le secrétariat a les pouvoirs nécessaires pour aviser tous les adhérents à la fédération, les tenir au courant et les seconder, si le cas était nécessaire, dans une action commune pour l'avénement de la République sociale.

Article 8. — Le secrétariat et le conseil judiciaire combinés constitueront ainsi un lien de communication permanente entre les membres de la fédération, un moyen de renseignement et un appui pour les soutenir dans leur lutte contre l'administration.

Article 9. — La cotisation minimum est fixée à un franc par an et par conseiller.

Article 10. — Ces articles feront règlement pour cette organisation, ils ne pourront être modifiés que dans un congrès où seront convoqués tous les conseillers municipaux socialistes.

Sont élus comme secrétaires : les citoyens Bounet, Dubreuilh, Greffin, E. Landrin, E. Moreau, Rodolphe Simon, Touzé.

Sur la proposition de la citoyenne Paule Mink, des citoyens Bounet, Cordier, Noël Tillier et Maurice Charnay, le congrès adopte la déclaration suivante :

« Le congrès des conseillers municipaux socialistes croirait manquer à la sincérité qu'il doit à ses mandants, s'il ne déclarait pas que toutes ses décisions n'ont d'autre but que d'atténuer la souffrance du peuple, mais que la question sociale ne sera résolue définitivement que par la révolution économique et politique ;

« Le congrès, sur la proposition de la citoyenne Paule Mink, émet le vœu que la femme soit admise à l'électorat et à l'éligibilité pour les conseils de prud'hommes, les conseils municipaux, les tribunaux de commerce. »

Le programme étant épuisé, les congressistes se séparent au cri de : Vive la Révolution sociale !

* * *

L'œuvre du congrès comprend, comme on voit, des résolutions d'une forme et d'une possibilité de réalisation bien différentes par ce temps de réactionnarisme centralisé. Le réseau d'oppressions légales et administratives qui ligotte les communes a paru à un certain nombre de congressistes la première entrave à briser avant d'entrer dans la voie des réformes pratiques.

L'un des premiers souscripteurs de la *Revue socialiste*, le citoyen Baggio, ancien maire de Carvin (Pas-de-Calais), écrivain socialiste bien connu, en nous adressant son adhésion de principe, nous disait :

« ..... Bref, à mes yeux, la conquête de la décentralisation et, pour commencer, des libertés communales, me parait primer toutes les questions de socialisme municipal. »

Ce courant d'idées s'est traduit, dans le congrès, par des propositions tendant à concentrer tous les efforts sur la conquête de l'autonomie communale.

Avec nombre de nos collègues, nous avons conseillé une tactique différente, celle de l'action multiple.

En logique pure, il est évident que pour les organismes sociaux, comme pour les individus, la première condition de l'action, c'est la liberté ; mais nous ne pensons pas que la logique puisse trouver dans les complexités des choses sociales la rigoureuse exactitude indispensable à l'autorité de ses déductions.

Ainsi, lorsqu'on examine la situation du socialisme communal au regard de la tyrannie administrative et gouvernementale, on constate que la condition première, indispensable pour en diminuer la force, c'est l'attaque générale incessante sous forme d'agitation et que, dans l'état actuel des populations, l'agitation, provoquée uniquement sur la question complexe et relativement abstraite de l'autonomie communale, ne peut se développer avec l'intensité nécessaire au succès.

Tandis que, si dans chaque commune on fait surgir à propos telle ou telle revendication tangible, immédiate dans ses effets, capable de prendre la population presque entière, les uns parce qu'ils y ont intérêt, les autres parce qu'elle est juste, tous parce que la commune y trouve des avantages, on voit se lever des légions de militants qui, soutenus par ce mouvement irrésistible, arrachent à l'administration des lambeaux de réforme qu'on aurait refusés aux demandes anodines et respectueuses.

On ne saurait trop insister sur la différence d'intérêt qu'offrent aux communes les diverses questions inscrites au programme et sur l'avantage tactique qu'il y a, par suite, à leur laisser le choix de leurs revendications. Ainsi l'on obtiendra le maximum d'agitation dans les Alpes sur une question forestière ou de ponts et chaussées, qui peut être vitale pour certaines communes, sur les questions ouvrières dans les villes industrielles, dans telle autre localité sur une question de monopole, presque inconnue à la majorité des communes.

Au surplus, toute revendication communale concourt à l'établissement graduel de l'autonomie. N'est-ce pas attaquer puissamment la forteresse de la tutelle centrale que de diriger contre elle de tous côtés des assauts répétés, pour lesquels on dispose chaque fois de troupes fraîches et d'engins nouveaux ?

Il y a enfin une double considération de tactique qui ne pouvait échapper aux congressistes : la nécessité d'indiquer aux communes un programme assez varié pour servir de plateforme aux futures élections municipales, et l'utilité de les rattacher par des liens multiples à la

fédération en leur fournissant les moyens de s'associer à son action générale pour les libertés communales et les réformes socialistes.

D'ailleurs, l'adoption des 58 propositions précédentes a démontré mieux qu'un vote l'efficacité de cette tactique. Mais il est resté entendu qu'à toute occasion cette grosse question de l'autonomie communale serait soulevée et sa solution énergiquement poursuivie.

*
* *

Une remarque a été souvent faite au cours des travaux : c'est que toute proposition, pour peu qu'elle ne se bornât pas à un vœu purement platonique, nécessitait pour sa réalisation des moyens plus ou moins révolutionnaires. En effet, le socialisme est enserré dans le réseau de lois tissé par les représentants du régime qu'il doit renverser ; dès lors, il ne peut réaliser le droit qu'aux dépens de la stricte légalité. Il est condamné à tourner ou à faire céder la loi.

L'histoire des peuples, et surtout de la France, est faite de déformations et de transformations violentes de la loi.

Ainsi la loi actuelle défend la fédération des municipalités. Soit. Mais le ridicule suffirait à empêcher de molester des citoyens, qui sont en même temps des conseillers municipaux, pour le fait de se réunir ou de correspondre en vue de causer de leurs affaires ou de celles de leurs communes.

Le *referendum* est défendu; mais la loi ne peut empêcher les municipalités de consulter officieusement les populations et de puiser ainsi dans la volonté populaire une grande force contre la routine obstinée de l'administration.

Et qui donc ignore les nombreux cas où des satrapes régionaux ont été obligés de capituler devant les formes multiples (passives, actives, agressives), que prend une opposition concentrée sur un sujet heureusement choisi ?

Il n'y a pas jusqu'au pouvoir central qui ne doive céder à un mouvement intense et général (16 mai, retrait de la loi Trarieux, etc.). Il y a des choses qu'on oublie trop; c'est que la virilité des populations est en politique la seule limite à l'oppression gouvernementale, comme la résistance moléculaire des corps limite en mécanique leur compression.

Voilà une des meilleures justifications des congrès en général et des congrès municipaux en particulier : ils fournissent aux populations qu'ils éclairent sur leurs droits les éléments d'agitation qui préparent la conquête des libertés communales, auxiliaires indispensables à l'avènement du socialisme.

*
* *

En résumé, ce troisième congrès a obtenu 663 adhésions et 150 participations effectives; il a tenu cinq séances bien suivies et remplies par des discussions sérieuses et approfondies, dans lesquelles cinquante-huit décisions ont été prises, dont on peut attendre un effet instructif et suggestif sur les populations autant que sur l'esprit des participants.

Un programme y a été élaboré pour fournir une plateforme homogène aux électeurs municipaux de 1896.

Enfin, comme nous l'avons dit, la continuité et le développement de la fédération des conseillers municipaux de France et des colonies y a été assurée par la constitution d'un secrétariat et d'un conseil judiciaire permanents.

Ce sont là, croyons-nous, des résultats dont l'importance n'échappera à personne.

Réunir les éléments socialistes toujours grandissants de la commune, cette cellule vivante du futur organisme social, les fédérer pour la réalisation progressive du socialisme communal, n'est-ce pas mettre au service de la Révolution sociale des forces dont l'action sera d'autant plus efficace qu'elle s'exercera sur des questions pratiques et tangibles, justement chères aux populations locales ?

Nos diverses révolutions politiques ont vainement essayé de changer la société par en haut : la vraie méthode, logique et scientifique, est de modifier la base : le reste suivra nécessairement.

Rodolphe Simon.

LA QUESTION SOCIALE

DEVANT LES CORPS ÉLUS

Comme un simple opportuniste, le chroniqueur de la *Revue socialiste* a manqué à sa parole. Au lieu de rédiger son article, il s'est enfui, en vil bourgeois, vers les brises de la mer, vaincu momentanément par la chaleur et par le triple épuisement d'une profession fatigante, de veillées studieuses et des soucis de l'agitation socialiste dans un département du Midi ; car, chers lecteurs, ne vous en déplaise, je suis moi aussi un meneur ou mieux un agitateur. La foi qui n'agit point n'est pas, en effet, une foi sincère ! Cependant, quand je bois ou que je me repais, vous pouvez entrer et assister sans crainte aux ébats du monstre,

Car ce n'est pas de *sang* que mon ciboire est rouge.

Je mets de l'eau dans mon vin et je vous assure, sur mon honneur, que je n'ai point encore goûté le filet de capitaliste.

Les lecteurs de la *Revue* ont été laissés « en pleines boissons ». C'est un sujet estival, agréable à traiter par ces temps chauds. Eh ! bien, chers amis, apprenez (ou permettez que je vous le rappelle) qu'en vertu des décisions de la Chambre, vous pourrez boire cidre, bière, vin en suffisante quantité, puisque le dégrèvement complet des boissons hygiéniques a été voté. Ce serait le cas de chanter avec le poète antique : *Nunc est bibendum !* Mais je m'en garde, car le *Temps* m'accuserait de recruter des clients pour l'estaminet de Carrette.

Comme compensation, le droit sur l'alcool qui était de 156 fr. 50 par hectolitre, est porté à 275 francs. Le privilège des bouilleurs de cru est supprimé avec allocation d'une production en franchise de vingt litres d'alcool pur pour la consommation familiale.

La Chambre a également adopté le principe du monopole de la

rectification des alcools par l'État avec invitation faite au gouvernement de présenter un projet dans les six mois qui suivront la promulgation de la loi. Le droit sur l'alcool devra être abaissé, dès que le fonctionnement du monopole de la rectification aura commencé. De plus, la Chambre a établi un droit de fabrication perçu dans les fabriques sur les apéritifs, liqueurs, et d'une façon générale les spiritueux composés, droits s'ajoutant à l'impôt de 275 francs sur l'alcool. C'est un remaniement complet et radical de l'ancienne législation ; malheureusement, le Sénat va s'emparer du projet, l'engloutir dans sa *profonde*, d'où les lois démocratiques ne sortent plus.

C'est cependant au Sénat que M. Pauliat (le 9 juillet 1895) a développé son interpellation sur les phosphates algériens. La chauve assemblée a écouté de tout son crâne l'exposé si intéressant et si documenté de M. Pauliat : jamais peut-être on n'avait aussi péremptoirement démontré l'indignité de certains de ces préfets prétentieux qui endossent le goût des affaires véreuses en même temps que leur uniforme de policiers supérieurs. Il y a en Algérie une bande (c'est le mot propre) d'administrateurs qui vendent l'intérêt public, l'intérêt du pays français, comme de vieux juifs vendent des lorgnettes.

Voici, entre cinq ou six, une des histoires racontées par M. Pauliat :

Une maison anglaise demande le droit d'exploiter un gisement de phosphates ; elle consent à payer une redevance de 50 centimes par tonne extraite. Survient une maison française qui réclame le même droit et qui offre de payer 1 franc par tonne. On cherche à intimider notre compatriote ; mais comme il connaît la loi — que MM. les préfets cherchaient à violer — on emploie un procédé plus ingénieux. Il s'agit d'assurer les bénéfices de la concession et de l'exploitation au moins offrant. Comme on se sent battu, on recourt à un faux. Un commis de la préfecture de Constantine, secrètement encouragé par un plus puissant que lui, fabrique rapidement une demande de concession au nom de M. Barboutie, minotier. Il signe lui-même cette demande du nom de Barboutie.

Quelques jours après, la concession est accordée à Barboutie pour une durée de vingt-cinq ans, avec une redevance de 50 centimes par tonne, tandis que la maison française ne demandait le droit d'exploiter que pour dix-huit ans et offrait une redevance de 1 franc la tonne. Une société est constituée par Barboutie ; l'intelligent commis de la préfecture de Constantine reçoit 500,000 francs comme équivalence des services rendus.

Puis arrive l'histoire de Bertagna, le maire de Bône qui obtient, avec une redevance de 50 centimes par tonne, le droit d'exploiter un gisement pour lequel une maison française offre 1 franc par tonne.

Bertagna, puissant personnage, grand électeur de l'opportunisme, agissait pour le compte d'une société anglaise à laquelle il avait, par avance, cédé sa concession.

N'est-ce pas que toutes ces histoires ont un délicat fumet d'*opportunisme* et d'*escroquerie?* Les deux choses se confondent si souvent que bientôt va s'imposer un remaniement du dictionnaire de l'*Académie;* il faudra fixer la synonymie des deux termes. Quand Constans et Rouvier porteront l'habit vert, ils se chargeront de cette besogne.

Les « grands patriotes » des préfectures algériennes ont été à peine blâmés par le ministre quelconque qui a répondu. On fera une enquête..... et on arrêtera quelques socialistes comme ennemis de la patrie.

Encore un acte de haut désintéressement ! Le conseil de la Légion d'honneur, composé de braves à trois poils, généraux, amiraux et autres professionnels de l'amour de la patrie, a refusé de rayer des cadres de l'ordre un des escrocs les plus distingués de notre siècle si fertile en grands..... opportunistes. Colère à la Chambre, Pourquery de Boisserin interpelle : La Chambre lui donne raison à l'unanimité ! Les vieux moustachus de l'honneur qui composent le conseil se sentent atteints (il y avait de quoi !). — Avec une rondeur toute militaire, ils flanquent leur démission ! Mais héroïques toute leur vie, ils le sont une dernière fois dans l'intérêt supérieur de la France ; et ils reprennent leur démission en même temps que les traitements de 25 à 42,000 francs attachés à cette fonction. Depuis Fourmies, on n'avait plus assisté à une telle scène d'héroïsme militaire.

Le 11 juillet, surgit l'affaire de Romilly ; le maire socialiste de cette commune est chassé de partout, privé de travail. Le conseil municipal lui vote une légère indemnité. Mais le préfet casse la délibération. Nous ne parlerons que pour mémoire des deux vigoureux discours de Jules Guesde, parce qu'ils ont été publiés par beaucoup de journaux socialistes. C'est un des épisodes de la guerre faite au suffrage universel socialiste et qui sévit à Carmaux avec une rage particulière.

Les républicains attaquent la souveraineté populaire et la liberté syndicale : Pourquoi s'étonner dès lors que, triplement traîtres, ils se laissent aller à des complicités avec le cléricalisme. Nous trouvons cet excellent M. Goblet un peu naïf. Il interpelle consciencieusement contre les menées cléricales (13 juillet). Il s'étonne, il s'indigne, mais il ne comprend pas. Le cléricalisme est peut-être une repoussante drogue ; mais MM. les bourgeois seront obligés de l'avaler complètement, s'ils veulent prolonger leur lutte contre le socialisme ; ou socialistes, ou cléricaux. Voilà, n'en déplaise à M. Goblet, les deux partis de l'avenir ; — ou la liquidation sociale ou l'universel agenouillement dans la servitude papale.

Ces sympathies cléricales donnent à nos Chambres je ne sais quel charme de jésuitisme novice. Avant de se séparer, elles ont innocemment disjoint les propositions relatives à l'impôt sur le revenu du projet de loi sur les contributions directes.

« Disjoint » est un mot charmant et poli ; mais cela signifie en pratique : renvoyé à une époque indéterminée ; c'est-à-dire repoussé sans discussion.

Et voilà comment, Chambres incapables, routinières et égoïstes, préfets algériens, complices du vol du bien public, juges d'Albi, ministres laissant fuir Magnier, salisseurs de l'âme populaire, préparent la Révolution de la nausée publique.

Dr A. Delon.

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE : *France :* Pierre Leroux : Origine du mot « Socialisme » ; la grève de Carmaux ; les conseils généraux. — *Belgique :* La conférence interparlementaire de la paix et de l'arbitrage ; le Congrès textile international ; l'Université nouvelle. — *Allemagne :* « Sedantag » ; les Ouvriers du canal de Kiel. — *Italie :* La Sicile.

FRANCE

Pierre Leroux. — Origine du mot « SOCIALISME ». — Beaucoup de nos lecteurs nous ont maintes fois demandé l'origine de ce mot qui est un peu pour la bourgeoisie capitaliste le *Mané, Thécel, Pharès* de Nabuchodonosor. — La *Revue libérale internationale* nous permet aujourd'hui de satisfaire la curiosité générale et de fixer les controverses. Nous y lisons, sous la signature du fils de Pierre Leroux, M. Louis Leroux :

L'autre jour, en pleine Sorbonne, M. Lichtenberger soutenant une thèse devant la docte Faculté, avait pris pour sujet : « Les origines du socialisme au dix-huitième siècle. »

Dans un compte rendu de cette séance, imprimé dans la *Revue scolaire* du 4 juillet, nous lisons la phrase suivante : « M. Aulard nous a appris que le « mot même de *socialisme* s'était trouvé pour la première fois employé, vers « 1835, dans un article de la *Revue des Deux-Mondes,* de L. Reybaud qui, plus « tard, ne s'est pas montré très fier de sa découverte. »

Si M. Aulard a réellement attribué au mot *socialisme* cette origine, il s'est mépris.

Il serait triste, en effet, de penser que le pamphlétaire réactionnaire, auteur de *Jérôme Paturot,* fut le père du mot socialisme, lui qui, pendant vingt-cinq ans, fit une guerre acharnée et machiavélique aux rénovateurs et aux penseurs qui ont illustré la première moitié de ce siècle.

Le mot socialisme a une toute autre origine.

C'est Pierre Leroux qui, en 1832, dans son ouvrage : *Discours aux Politiques sur la situation actuelle de l'Esprit Humain* a *inventé* et introduit dans le domaine de la Pensée le mot socialisme, en opposition au mot individualisme. Ce travail de Pierre Leroux parut en 1832 dans la *Revue encyclopédique* qu'il dirigeait alors avec Hippolyte Carnot, et fut ensuite réimprimé en un volume.

Deux ans plus tard, en 1834, après le massacre de la rue Transnonain, dans la *Revue encyclopédique*, Pierre Leroux écrivit un autre travail très remarqué à l'époque et qui mériterait d'être réimprimé, intitulé : *De l'individualisme et du socialisme*.

Continuant son idée, Pierre Leroux imprima ensuite à Boussac, au grand ébahissement de ses anciens collaborateurs du *Globe*, une revue de grand format qu'il intitula la *Revue sociale*, revue dans laquelle il prêchait le *socialisme* et la *solidarité humaine*, revue que le gouvernement de Louis-Philippe n'osa jamais poursuivre.

Nous avons d'ailleurs son attestation à cet égard, qui n'a pas été contredite. En 1850, faisant une réimpression de ses œuvres, restée inachevée par le fait du coup d'État, Pierre Leroux explique dans des notes complémentaires ce qu'il entendait par le mot qu'il avait créé, le mot « socialisme ».

Dans son ouvrage, *La grève de Samarez*, page 255, mon père écrit les lignes suivantes : « C'est moi qui, le premier, me suis servi du mot *socialisme*. « C'était un néologisme alors, un néologisme nécessaire. *Je forgeai* ce mot « par opposition à *individualisme*, qui commençait à avoir cours. » (Voir *Œuvres de Pierre Leroux*, 1850, tome I, pages 121, 161, 376. — *La grève de Samarez*, page 255).

Ensuite M. Louis-Pierre Leroux cite encore quelques passages prouvant que son père se servit aussi le premier du mot « solidarité » pour l'opposer à la charité.

Voici, extraite de son livre sur *Les Serviteurs de la démocratie*, l'opinion d'Anatole de La Forge sur Pierre Leroux, l'un des premiers élus socialistes de Paris en 1848 : « Ecrivez vingt volumes d'une admirable science, d'une haute éloquence, mettez au monde un système philosophique original et puissant, souffrez pour vos idées et vous obtiendrez ce résultat qu'on se souviendra de vous à cause des caricatures. Pierre Leroux a eu cette destinée. »

Un comité s'est formé dans le but de réimprimer les œuvres de Pierre Leroux. Les adhésions à ce comité sont reçues par M. Gaston Morin, directeur de la *Revue libérale internationale*, 12, rue Grange-Batelière, Paris.

La grève de Carmaux. — Notre directeur nous écrit, à son retour de Carmaux :

La grève de Carmaux doit son caractère de gravité particulier aux circonstances dans lesquelles elle est née.

Pour quiconque l'examine de sang-froid, elle est la mise à exécution d'un plan de campagne qui a un double objectif.

D'une part, on a visé personnellement Jaurès, dont on voudrait mater les électeurs. Le préfet du Tarn, le patron des verreries de Carmaux, réunissant leurs rancunes électorales, ont commencé par frapper, à Carmaux, ceux que les ouvriers avaient choisis pour leurs chefs. L'ancien maire, Calvignac, fut frappé le premier comme ayant trop d'influence sur le syndicat des

mineurs; on s'arrangea pour le rendre inéligible; élu quand même au conseil général, il ne fut pas proclamé. Son camarade, le verrier Baudot, était élu en même temps au conseil d'arrondissement; quelques jours plus tard il était renvoyé sous un prétexte quelconque. Protestation des ouvriers, refus du patron de recevoir leurs délégués, refus du même de soumettre la question à l'arbitrage, et quand les verriers décident de reprendre le travail, conformément au conseil de Jaurès, en subissant le renvoi de Baudot, refus de M. Rességuier de rallumer les fours avant d'avoir renvoyé de nouvelles victimes et diminué les salaires des ouvriers restants. On avait besoin de la grève, on la rendait inévitable.

Et le conflit s'élargissait. M. Rességuier, quoique un homme condamné pour contrefaçon et privilégié au détriment de ses concurrents par des tarifs de faveur, ne parût pas très bien fait pour ce rôle, se posait en champion du patronat contre l'exercice normal des libertés syndicales. Il étalait l'intention de défendre le droit absolu du patron contre la limitation que la loi, dans l'intérêt de la paix sociale et dans une pensée de justice, a cru devoir lui imposer. C'était ainsi dresser face à face les deux conceptions qui se disputent le droit moderne. C'était jeter un défi à tous ceux qui estiment nécessaires, en attendant mieux, les mesures de protection ouvrière contre la tyrannie exercée au nom du capital. On espérait, pendant les vacances des Chambres, faire passer sans bruit cette atteinte au droit nouveau.

L'admirable élan de solidarité socialiste et républicaine, qui s'est produit aussitôt d'un bout à l'autre de la France, a réduit à néant cette espérance. Des patrons eux-mêmes, plus sensés, plus équitables (voir la lettre de M. Guigon dans la *Revue Bleue* du 31 août et la démission de M. Sirven, vice-président de la Société des verreries de Carmaux) ont compris ce qu'avait de périlleux cette lutte de classe contre les syndicats et ont refusé de s'associer à cette maladroite et brutale attaque. Le gouvernement, dont un des membres, M. Dupuy-Dutemps, député du Tarn, est considérablement gêné par son passé radical-socialiste et par son intervention de jadis en faveur d'une autre grève de Carmaux qui ne méritait pas plus de sympathie que celle d'aujourd'hui, le gouvernement, dis-je, n'a certes point à s'applaudir de cette levée de boucliers pour le moins inopportune tentée par quelques casse-cou de la grande industrie.

Quelles sont, en effet, jusqu'ici les conséquences de cette grève voulue par le patronat? La première est l'union de tous les groupes socialistes dans une action commune, qui fait disparaître momentanément les nuances de doctrine et les divergences de tactique. La seconde est la démonstration de l'urgence qu'il y a, comme nous l'avons déjà indiqué ici-même, à régulariser et à assurer l'exercice du droit d'association pour les travailleurs.

Personne ne s'y trompe plus, pas même nos adversaires de bonne foi, cette escarmouche offensive du patronat a bien été dirigée contre le socialisme et le syndicalisme, et l'enjeu de la bataille n'est rien moins que la liberté politique et syndicale.

L'on sait comment la France ouvrière et socialiste a répondu aux mensonges et aux défis injurieux du capitalisme et de la réaction opportuniste. Les réunions succèdent aux réunions; les gros sous

pleuvent de tous côtés, et aussi les engagements de souscriptions régulières. Le comité de défense de Carmaux a reçu directement environ mille francs par jour, sans compter les souscriptions ouvertes dans les journaux, et l'on sait que seule la *Petite République* a déjà recueilli une vingtaine de mille francs; l'*Intransigeant*, sept mille cinq cents francs; la *Dépêche*, plus de huit mille francs; le *Peuple*, de Lyon, plus de quatre mille francs; la *Lanterne*, un millier de francs; journaux divers, trois mille francs. Enfin, l'assemblée générale du Grand Orient de France vient de voter cinq cents francs. Bref, le comité de la grève a reçu depuis un mois au moins soixante mille francs.

« Avouons, s'écrie Gérault-Richard dans la *Petite République*, que « nous n'espérions pas spectacle aussi beau, aussi grandiose, aussi forti- « fiant. — D'ailleurs, notre erreur nous est chère, car elle nous « apprend que, malgré nos incessantes rencontres avec l'opinion « publique, nous ignorions la valeur exacte de notre propagande, « nous ne soupçonnions pas l'étendue de l'action socialiste, la puis- « sance magique de la « solidarité ».

Après la bataille, nous voulons dire après la victoire, il y aura des milliers de socialistes en plus. Le grondement socialiste roule et se répercute par toute la France.

Les conseils généraux. — Au renouvellement partiel des conseils départementaux, soixante socialistes ont été élus. Les conseillers socialistes sortants étant au nombre de vingt, c'est donc un gain net de quarante sièges que le parti socialiste a réalisé sans grande préparation. La Seine mise à part, les départements où le socialisme est représenté au conseil général, sont les suivants : Allier, Aveyron, Aude, Bouches-du-Rhône, Cher, Côte-d'Or, Creuse, Dordogne, Gard, Hérault, Indre, Indre-et-Loire, Jura, Loire, Loir-et-Cher, Marne, Morbihan, Nièvre, Nord, Oise, Pyrénées-Orientales, Saône-et-Loire, Seine-Inférieure, Somme, Tarn, Var, Vaucluse, Haute-Vienne.

Pendant leur session, la plupart des conseils généraux ont émis des vœux en faveur de la reprise aux anglo-juifs des phosphates de Tébessa, les uns recommandant la gestion directe par l'Etat, les autres la concession à des compagnies d'exploitation exclusivement françaises, mais tous ont réclamé la vente de ces phosphates indispensables à l'agriculture presque au prix de revient.

Beaucoup de conseils généraux ont demandé la suppression des prestations et leur remplacement par des centimes additionnels ; quelques-uns, celui de la Seine-Inférieure par exemple, souhaitent que les vagabonds de nos campagnes, les « chemineaux » soient enrôlés par les municipalités pour l'accomplissement des prestations et de tous les travaux vicinaux.

Le conseil général de l'Aube a sollicité la distribution gratuite de la tuberculine aux cultivateurs.

Au conseil général du Nord, la majorité, depuis l'extrême-droite jusqu'à la gauche radicale, menée par M. Dron dont le rôle de chauve-souris n'est plus possible, a dédaigneusement enterré tous les vœux empreints de socialisme présentés par le citoyen Ghesquière et ses trois coreligionnaires, voire même ceux très légaux tendant à la surveillance de l'inspection du travail. Ghesquière réussit pourtant à faire adopter un vœu en faveur de la suppression des amendes dans les ateliers.

Le conseil général de la Nièvre a demandé : 1° que le gouvernement prenne l'initiative d'une loi fixant à huit heures la journée de travail dans les usines et ateliers de l'État ; 2° qu'une caisse nationale de retraite pour les ouvriers et une caisse nationale d'assurance contre les accidents soient créées, conformément aux principes de solidarité et de justice sociales.

Le conseil général de la Sarthe a émis le vœu suivant :

Dans les actions intentées en matière d'accidents par les employés contre les employeurs, la procédure sera simplifiée, de façon à donner dans un délai de trois mois une solution définitive.

Durant le temps que l'action sera pendante devant les tribunaux, l'employé victime de l'accident, ou sa famille en cas de décès, recevra de l'employeur le salaire convenu pour l'activité de travail.

Toutefois, ce salaire ne sera dû que pour un délai maximum de trois mois à partir du jour de l'accident et cessera d'être exigible dès qu'il aura été prouvé qu'il y a eu réellement imprudence ou faute lourde de la part de l'employé victime de l'accident.

Le conseil général du Gard voudrait qu'un livre contenant les soins à donner aux enfants soit délivré à tout père de famille.

Quatre ou cinq conseils généraux, notamment ceux des Bouches-du-Rhône, de l'Hérault, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales ont voté des souscriptions (500 francs) pour les grévistes de Carmaux.

Le conseil général de l'Ain, après l'adoption de quelques vœux nettement anticléricaux et d'un autre en faveur de l'impôt progressif, a réclamé le vote d'une loi punissant les patrons qui empêcheraient les ouvriers de s'associer en syndicats.

Enfin, pour terminer ce très rapide aperçu général, une note qui a un peu étonné, c'est celle donnée par le conseil général du département formé par les débris des anciens départements de la Meurthe et de la Moselle. Le sentiment du conseil général de Meurthe-et-Moselle est hostile à l'exposition de 1900.

Une mention spéciale au conseil général de Maine-et-Loire qui, à l'unanimité, demande, dans l'intérêt des patrons, que la loi de 1892

sur le travail dans les ateliers soit appliquée « avec plus de bienveillance et de mesure » !

BELGIQUE

Les nécessités de la mise en pages nous forcent à ajourner le compte rendu du *Congrès textile international* et de la *Conférence interparlementaire de la paix et de l'arbitrage*.

L'Université nouvelle. — Voici la deuxième année de fonctionnement de l'école libre d'enseignement supérieur de Bruxelles, fondée pour « préserver les étudiants de l'égoïsme, de l'indifférence, du découragement, ces plaies qui stérilisent la vie, leur donner conscience d'eux-mêmes et de leur valeur propre, les soustraire aux préjugés et aux influences néfastes, les préparer enfin à devenir des hommes libres, courageux et fraternels, animés du désir de donner aux autres le maximum possible d'utilités ».

Outre les quatre facultés, les cours comprennent encore une section intitulée « École polytechnique ». A ces cours de préparation aux carrières libérales, sera superposé cette année un *Institut des Hautes Études,* destiné à donner « une vue d'ensemble synthétique, à la fois spéculative et pratique de tout le domaine intellectuel », et aussi à « faire une place suffisante aux sciences qui, comme la sociologie, ne présentent aucune utilité professionnelle immédiate ».

Parmi l'élite intellectuelle qui forme le corps professoral, nous remarquons MM. Fernand Brouez, de Brouckère, de Greef, Demblon, de Roberty, Destrée, Georges Eckoud, Enrico Ferri, Furnémont, Gosselin, Janson, La Fontaine, Hubert Langerock, Bernard Lazare, Camille Lemonnier, Edmond Picard, Élie et Élisée Reclus, Vinck, Vandervelde.

ALLEMAGNE

Sedantag. — Comme tous les ans, les socialistes ont protesté et voté des adresses de sympathie à la France révolutionnaire. Nous les félicitons de leur courage.

Il n'est pas inutile de reproduire ce que dit à ce sujet l'organe socialiste, le *Vorwaerts* :

« Malgré tous les efforts accumulés, malgré les pressions douces ou brutales, le peuple allemand, dans sa très grande majorité, s'est tenu à l'écart, et le parti de beaucoup le plus fort en Allemagne a protesté tout haut contre cet abus et cet abaissement de « l'esprit national ». Avec bien plus de raison que Bismarck parlant des électeurs qui restaient chez eux, nous pouvons revendiquer comme nôtres les 40 millions d'Allemands qui n'ont pas pris part à ce bacchanal ».

Et l'organe officiel des socialistes ajoute :

« A ceux que des foules de curieux pourraient tromper sur l'opi-

nion du peuple, nous rappellerons les paroles de Cromwell à son ami Fairfax, le jour de son entrée victorieuse à Bristol. Celui-ci le félicitait des acclamations de milliers de voix : « Cher ami, répondit Cromwell, « cela est bel et bon ; *mais si toi et moi allions être pendus, il y aurait « encore bien plus de monde.* »

La colère impériale n'a pas tardé à se manifester contre les socialistes.

Les numéros 191 et 204 du *Vorwaerts* ont été saisis, parce qu'ils contenaient des articles constituant le crime de lèse-majesté. Le citoyen Pfund, directeur-gérant, a été arrêté.

Ces persécutions n'empêchent pas le *Vorwaerts* de continuer sa courageuse campagne. Il a publié les noms de fabricants et de directeurs de maisons de commerce, excellents patriotes naturellement, qui avaient trouvé bon d'obliger leur personnel à chômer le jour anniversaire de Sedan, mais en leur retenant une journée de paie.

En Allemagne, comme en France, les chauvins sont pratiques. Le sentiment patriotique ne leur fait jamais oublier leurs intérêts.

Les ouvriers du canal de Kiel. — Là on n'a pas oublié que le cahier des charges doit définir les conditions d'emploi des hommes, au moins aussi minutieusement que les conditions de mise en œuvre des matériaux ; et le gouvernement de l'Empire avait eu soin de stipuler d'avance les dimensions, le nettoyage, le chauffage, bref, toute l'hygiène des baraquements. La qualité et le prix de tous les objets destinés soit au vêtement, soit à l'alimentation, qui étaient mis en vente sur les chantiers, avaient également été réglementés et furent surveillés.

ITALIE

La Sicile. — Latifundia perdidere Italiam. Peut-être un jour favoriseront-ils la réussite de la révolution sociale. Mais de nos jours ils ont encore ruiné la Sicile. Lorsqu'on a dépecé les biens de mainmorte, les paysans en ont acheté des parcelles. Mais ces petites propriétés ont dû ensuite être revendues, se sont réunies et ont formé des *latifundia*. Pourquoi ? Parce que l'impôt foncier ne pouvait pas être payé ; en une seule année, les percepteurs ont fait vendre en Sicile plus de 13,000 propriétés dont les taxes n'avaient pu être acquittées. Depuis les révoltes de l'an dernier, le gouvernement se mit à faire de nouveaux partages. Mais les mêmes errements recommencent, et le paysan est à peine installé sur son lopin de terre que le fisc se présente déjà. Aussi, en même temps que les triomphes électoraux des condamnés du dernier mouvement insurrectionnel sicilien, les échos nous répètent-ils de nouveau les lamentables grondements des paysans de Sicile.

ADRIEN VEBER.

REVUE DES LIVRES

Annales de l'Institut international de Sociologie, publiés sous la direction de René Worms, secrétaire général. — I. *Travaux du premier congrès,* tenu à Paris en octobre 1894. — Giard et Brière, éditeurs, 16, rue Soufflot, Paris. Prix : 7 francs.

Une vingtaine de mémoires composent cet ouvrage, dont nous avons annoncé l'apparition dans notre « mouvement social » du mois dernier en même temps que la tenue du deuxième congrès international de sociologie. — Le livre s'ouvre naturellement par le discours d'ouverture de sir John Lubbock, qui a été une répudiation des guerres entre nations et des guerres entre classes,— une recommandation de la représentation proportionnelle pour les institutions représentatives — et une paraphrase de cette parole de Victor Hugo : « Quiconque ouvre une école, ferme une prison. »

De l'*Etude du préhistorique en Russie,* par M. Maxime Kovalewski, nous avons surtout retenu un éloge très sincère des travaux de notre éminent coreligionnaire Lavroff, — la critique de la famille patriarcale qui est la base sur laquelle s'est édifiée et se maintient l'autocratie russe, — et la révélation de l'existence, côte à côte avec le système du *mir*, d'autres modes de possession en commun, bien plus anciens et non moins répandus.

Sir Douglas Galton a présenté un rapport très documenté sur les *Premiers résultats d'une enquête sur les déviations physiques et mentales des enfants dans les écoles publiques.* Sir Douglas Galton se plaint de ce que les efforts du maître d'école tendent souvent à détruire la spontanéité de l'enfant au lieu de la régulariser ; et il souhaite que les instituteurs accordent une plus grande attention aux conditions physiques et morales de leurs élèves, et varient leur plan d'éducation selon leurs constatations. Très bien; mais à ce travail psycho-physiologique nos instituteurs ne sont nullement préparés, et il faudrait au moins commencer par leur donner moins d'heures de travail quotidien et par décharger leurs classes toutes trop nombreuses.

Après avoir tracé son *Programme de sociologie,* M. Louis Gumplowicz nous dit que de même que les ressentiments contre l'État (entendu comme ensemble des groupes sociaux dominateurs) ont donné naissance au socialisme, de même aujourd'hui la réaction contre le socialisme et son état-major salarié (!) au-dessus de la *misera contribuens plebs* a engendré l'anarchisme, dernier terme de l' « idolâtrie de l'individualisme ».

M. Giuseppe Fiamingo, à propos de *la question des sans-travail,* reproche

aux socialistes leur « ignorance crasse », leur « daltonisme » sans parvenir à nous démontrer autre chose que sa propre inintelligence du socialisme. Mais passons sur ces défigurations des doctrines qui nous sont chères..... Du caractère international des questions ouvrières et sociales, M. Flamingo conclut bizarrement au libre-échange panacée.

M. Combes de Lestrade prévoit l'avènement d'un certain collectivisme, et, sous prétexte de disserter confusément sur la *Division du sol*, il recommande non pas la négation de la propriété privée, mais son organisation, son association coopérative, sa fédération.

La Justice et le Darwinisme, par M. Jacques Novicow, nous présente, comme l'a très bien dit M. Tarde, le spectacle d'un esprit éminemment ingénieux, mais embarrassé cependant pour concilier les contraires.

Au cours de ses *Considérations sur l'histoire moderne*, M. Ferdinand Tœnnies reconnaît que le fabricant veut rester absolument maître de la main-d'œuvre, afin de toujours procurer à son capital le plus grand revenu possible, — et que l'État a toujours été constitué par les classes riches.

La Psychiâtrie et la Science des Idées, par M. Casimir de Krauz. — Dégénérés à des degrés divers, plus ou moins hystériques, selon Max Nordau, les Préraphaélites anglais et les Parnassiens français, — les antisémites, les végétariens et les chauvins de tous pays, — le masochiste Wagner, les psychopathes sexuels Barbey d'Aurevilly et Péladan, l'écholalique Maeterlinck, le poète révolutionnaire américain Walt Witman, le guérisseur Kneipp, Théophile Gautier et Théodore de Banville, Baudelaire et Edgard Poë, le gueux Richepin et l'anxiomane Rollinat, le mystique Verlaine, les esthètes Oscar Wilde et Catulle Mendès, Swinburne et l'absurde Huysmans. — Haïsseurs de la foule, anarchistes égotistes, ces décadents blagueurs qui ont nom Bourget, Ibsen, Barrès, Brandès, Nietzsche. — M. Zola lui-même serait atteint de dégénérescence et de coprolalie. — Évidemment, selon la propre expression de M. le baron de Krauz, Max Nordau *übertreibt* (exagère). Mais d'une façon générale il est indiscutable que l'hystérie de cette fin de siècle provient d'excès de fatigues. « La population de l'Europe qui ne s'est pas doublée pendant les derniers cinquante ans, fournit maintenant dix, quinze fois plus de travail. Un homme dépense à présent cinq à vingt-cinq fois plus de travail. »

M. le baron de Krauz reproche surtout à l'ouvrage trop médical de M. Max Nordau sur la dégénérescence son insuffisance sociologique : « A cause de la « négligence des éléments économiques et de l'influence funeste du stigmate « de classe, il est inconsciemment partial, donc au point de vue scientifique, « avorté ». Par stigmate de classe, M. de Krauz entend cette forme de cécité particulière à chaque classe de la société ; M. Nordau aurait gardé le stigmate bourgeois.

A ceux qui reprochent au socialisme d'être une doctrine régressive, M. de Krauz, répond par la loi de la *rétrospection révolutionnaire* : « Chaque mouve- « ment, tendant à changer les principes du système social, commence par se « tourner vers une des époques du passé plus ou moins éloignée. » — « Si les « fantômes des temps romains ont veillé au berceau (Renaissance) et au « triomphe (Révolution de 89) de la bourgeoisie, le prolétariat moderne a pour « parrains les héros anonymes des « bylines » ou les communautés non diffé-

« renciées, qui vivaient d'une seule vie ou mouraient ensemble de faim. » — « L'idéal nouveau sera la renaissance, dans une forme plus élevée, du com- « munisme primitif. »

M. Adolfo Posada *(Sociologie et Anarchisme)* proteste avec hauteur contre les menées réactionnaires de ceux qui prétendent rendre la science responsable de l'anarchisme et de ses procédés, — reconnaît néanmoins que la doctrine anarchiste (possibilité de l'ordre social sans sanction) découle de certaines manifestations de la sociologie évolutionniste, — et conclut au contrat, idée maîtresse de la science sociale à venir. « Si l'hypothèse de Darwin (qui n'est pas « une loi), ajoute-t-il, avait été interprétée d'une manière moins matérialiste, « moins cruelle, plus idéale, si les sociologues, au lieu de concentrer leur « attention sur ce qui est lutte et violence dans la nature, avaient cherché à « mettre en relief les innombrables phénomènes de coopération, de sponta- « néité, de sympathie, de sacrifice, qui démontrent la présence d'un principe « supérieur d'attraction interne, qui sait l'influence qu'auraient eue les théories « sociologiques? Cela n'aurait évidemment pas suffi pour changer complète- « ment les conditions du problème social actuel, d'où dérive l'anarchisme, « mais au lieu d'une suggestion scientifique de lutte et d'inimitié, ce serait « la suggestion de l'amour du prochain, de la bonté, du sacrifice, de tout « ce qui tend à faire fraterniser les âmes et à supprimer le crime. »

Le livre se termine par trois courts mémoires : De M. Jules Mandello, sur l'*Importance sociologique des agglomérations ;* — de M. Nicolas Ahrikosoff, sur l'*Adaptation des individus au milieu social :* — du pythagoricien M. Georg Simmel, sur l'*Influence du nombre des unités sociales sur les caractères des sociétés.*

Il nous reste à examiner les opinions des Congressistes sur la Criminalité, — le Droit, — la Sociologie et l'avenir des sociétés.

Voici la conclusion de l'étude de M. Pedro Dorado, sur la *Sociologie et le droit pénal :* « Le droit pénal n'aura plus sa raison d'être ; car sa principale base, qui est le libre arbitre, lui manquera, et sa place sera occupée par les disciplines qui se consacrent à l'étude des causes anthropologiques, physiques et sociales de la délinquence. » De M. Gumplowicz lui-même, qui compare à juste titre, la *Lombroserie* à la *Lavaterie* du siècle dernier : « Le crime est un « phénomène socio-psychique. »

Qu'est-ce que le droit ? C'est encore M. Gumplowicz qui va nous répondre : « Toutes les définitions des jurisconsultes nous indiquent seulement la « forme, mais non l'essence du droit : celle-ci consiste plutôt en ce que chaque « droit est une limite temporelle tracée par les forces réciproques des groupes « se disputant entre eux le terrain nécessaire à leur vie. — Le droit n'est donc « pas l'expression d'une volonté commune d'un peuple entier : c'est plutôt le « résultat d'une lutte sociale, la résultante d'un combat, ou du moins d'un « concours des groupes formant l'ensemble de l'État. — Le droit est un phéno- « mène socio-psychique se manifestant par suite du concours d'une pluralité « des groupes, dont chacun agit dans son intérêt. — Il y a seulement des « volontés égoïstes de plusieurs groupes qui se heurtent et luttent entre eux « et qui par cette lutte produisent chaque fois un état d'équilibre, lequel trouve « son expression dans le droit en vigueur. Voilà l'idée sociologique du droit. »

M. de Krauz a très justement remarqué que ces définitions du droit sont

empruntées à Ferdinand Lassalle, un des théoriciens de la lutte des classes, et que cependant M. Gumplowicz parle sans cesse des luttes des races et passe sous silence la lutte des classes.

M. René Worms a fait une heureuse distinction provisoire entre la science sociale et l'art social, « division préalable qui rendra plus féconde leur association ultérieure. » Mais son petit mémoire sur l'avenir économique des sociétés est nébuleusement religieux. C'est du Tarde à la Bossuet.

M. Tarde voit surtout dans la sociologie l'étude de la conscience humaine : « La conscience est le postulat de la sociologie, comme le mouvement est le postulat de la mécanique ». M. Worms y ajoute « le plan unique du décret de Dieu. »

Par contre, M. Paul de Lilienfeld pousse jusqu'à l'exagération la conception de la société humaine comme « organisme vivant, réel, composé de cel- « lules à l'égal des organismes individuels de la nature. » — A ce propos, M. Tœnnies a très finement souligné la grande contradiction d'Herbert Spencer qui maintient la société comme organisme et qui veut en même temps qu'elle n'existe que pour l'avantage de ses partis, les individus.

Selon M. Louis Gumplowicz, l'objet de la sociologie est le processus naturel des mouvements des « groupes humains et des influences exercées par « eux réciproquement..... Ce sera aussi une tâche de la sociologie d'indiquer « toutes les actions de l'État qui fomentent les courants d'idées socialistes « et anarchistes, et en cela elle profitera de tous les justes griefs qu'élèvent « contre l'État ces théories révolutionnaires. »

De tous les sociologistes purs et indépendants, M. Gumplowicz est certainement celui qui s'arrête le moins loin de la conclusion socialiste, et il est avec M. de Krauz le seul des congressistes, ayant pris la parole, qui ne puisse pas prendre pour lui l'épithète de ruminant que nous pourrions déduire d'une boutade de M. Fustel de Coulanges, mais qui se déduit sûrement de cette phrase de M. Enrico Ferri, extraite de son travail sur la *Sociologie et le socialisme :* « La production scientifique de la sociologie contemporaine est désormais « réduite à une sorte de *rumination* scientifique des premières observations « originales d'anatomie sociale descriptive et d'histoire naturelle des sociétés « humaines ». — Et Enrico Ferri ajoute : « *Le socialisme est à la science de la société ce que l'athéisme est à la science de la nature : le terme final et logiquement inévitable.* »

Lavroff, cité par M. Kovalewski, avait déjà défini la sociologie comme « l'étude de la solidarité humaine et des phases diverses par lesquelles « cette solidarité a passé en s'acheminant vers la fin collectiviste ». — Et Enrico Ferri insiste : « La sociologie sera socialiste ou elle ne sera pas. »

Enfin, nous dédions à nos dirigeants ces paroles de M. Gumplowicz : « Quant aux iniquités que commet l'État, il a poussé ses inimitiés, ses « vengeances et ses cruautés trop loin et a rendu par cela la situation des « plus difficiles..... »

Nous voulons bien croire que ce n'est pas l'hypocrisie que recommande ici M. Gumplowicz, puisqu'il reconnaît aux théories révolutionnaires « une grande importance, non seulement pour la science, mais aussi pour l'évolution sociale et tout le développement de l'humanité. »

Spécialement à nos jeunes ministres ou aspirants ministres, à MM. Poincaré et Barthou, cette citation finale de M. Jacques Novicow : « La solidarité « économique entraînera inévitablement la solidarité politique. Le monde « marche vers la fédération, c'est fatal; on tournera de plus en plus le dos à « l'exclusivisme. Que nous le voulions ou non, nous marchons vers l'interna- « tionalisme. »

*
* *

Assainissement et Fédéralisme, discours prononcé à Bordeaux le 29 juin 1895, par MAURICE BARRES. — Prix : 20 centimes, à la librairie de la *Revue socialiste*.

M. Novicow est violemment fédéraliste pour des raisons de politique économique; pour les mêmes raisons, mais plus vaguement, MM. Frédéric Passy et de Marcère : d'autres comme notre ami Magalhaës Lima sont fédéralistes parce qu'ils sont socialistes; et la plupart des socialistes le sont, parce qu'internationalistes. M. Maurice Barrès a tenu à nuancer son esprit fédéraliste en une brochure qui ne mérite le titre de « discours » que si l'on donne à ce mot sa signification dix-septième siècle, si on le prend dans le même sens qui permit à Descartes d'intituler « discours » son traité de la Méthode. Au reste, avec l'élégance en plus, le petit traité de M. Barrès a toutes les qualités cartésiennes.

Tous les mots de la brochure de M. Barrès portent, car le styliste les a tous beaucoup pesés et voulus..... M. Barrès est fédéraliste, parce qu'il ne veut pas se laisser hypnotiser par le seul problème allemand, parce que le patriotisme de ceux-ci lui paraît trop étroit, et l'internationalisme de ceux-là trop large. — Il est encore et surtout fédéraliste, parce que les Girondins, Proudhon et Bakounine l'ont été, — parce que « la centralisation est un cimetière », — parce que la décentralisation est devenue une nécessité nationale, le seul moyen d'assainir la politique, — parce que le fédéralisme donnera libre essor à toutes les fractions du parti socialiste et aux efforts des corporations ouvrières, — parce que par l'idée fédéraliste se constituera le droit économique et règneront la justice entre les hommes et la paix entre les nations.

ADRIEN VEBER.

L'Administrateur-Gérant : RODOLPHE SIMON.

Suresnes. — Imprimerie G. RICHARD, 8, rue des Bourets.

Libertaires et Libérâtres

Je remercierais volontiers, n'était la crainte d'être accusé d'ironie facile, *La Paix, Le Temps, Les Débats,* d'avoir signalé et recommandé par leurs attaques mêmes ma *Lettre socialiste aux membres du corps enseignant*. Je tiens du moins à remercier (et très sincèrement) mes confrères de la *Paix* et des *Débats,* MM. Barbezieux et Albert-Petit, d'avoir exposé avec loyauté et discuté avec courtoisie des idées qu'ils ont le droit de ne point approuver. Quant à l'article anonyme du *Temps*, j'ai le regret de ne pouvoir qu'exprimer ici mon peu d'estime pour ce procédé de polémique qui consiste à dénaturer la pensée d'un adversaire afin de se donner l'air de la réfuter.

Je ne m'abaisserai pas à redresser les grotesques déformations que l'auteur de cet aimable petit morceau a fait subir à mes intentions. Quels sont les arguments mis en avant par les trois journaux : c'est le seul point qui puisse importer au public.

Au dire du *Temps*, « M. Georges Renard et ses amis souhaitent une organisation sociale étroite, mesquine et tyrannique, un peu semblable à celle de la Chine... Aucune liberté, aucune initiative ne serait laissée à l'individu... »

Et les *Débats* répètent en écho :

« Qui pourrait se flatter de conserver une parcelle de liberté dans une société où tout serait prévu, réglementé, machiné, où l'individu serait catalogué, parqué, soumis à la surveillance tracassière de l'État omnipotent. »

Et la *Paix,* à son tour, nous invitant à recruter des adhérents « au cabaret, non à l'école », s'écrie, en parlant des pauvres instituteurs et professeurs que nous tâchons vainement de conduire aux précipices : « Ils croient à la liberté et vous entendez la leur ravir au nom d'une abstraction, d'une entité métaphysique (??) que vous imaginez de toutes pièces..... »

Ainsi c'est chose convenue : nous sommes les ennemis de toute liberté et nos adversaires bourgeois en sont partisans. Tel est contre nous leur grief essentiel.

Nous nous bornerons à répondre par des faits.

J'écrivais le 15 mai 1894, en prenant la direction de la *Revue socialiste*, cette profession de foi qui me semble assez claire :

« L'homme étant à la fois par nature un individu et un être social, notre socialisme poursuit à la fois le développement de *l'individualité* et de *la solidarité*.

« Il veut diminuer autant que possible le pouvoir des hommes sur les hommes ; il veut les émanciper de l'autorité de l'État pour tout ce qui est du domaine intellectuel et moral. Il est *décentralisateur* et *libertaire* en politique..... »

Jaurès naguères, ici même, en exposant ses idées sur l'organisation du futur état social, disait de son côté : « La liberté aura place en lui, ou plutôt la liberté en sera l'âme et l'esprit de feu... Nous ne voulons pas enfermer les hommes dans des compartiments étroits, numérotés par la force publique. Nous ne sommes pas séduits par un idéal de réglementation tracassière et étouffante... Plutôt l'anarchie que le despotisme quel qu'il soit ! »

Voilà pour les principes; voici pour les applications qu'on en peut faire :

En matière religieuse, nous voulons mettre fin à l'ingérence de l'État dans ce qui est pour nous pure affaire de conscience individuelle. Pourquoi donc les soi-disant libéraux bourgeois repoussent-ils la séparation de l'Église et de l'État ?

Dans le domaine politique, nous demandons complète liberté d'association. Qui s'y oppose, sinon nos adversaires bourgeois ?

Nous trouvons exorbitants les pouvoirs du Président, des ministres, des préfets ; nous réclamons l'autonomie communale ; nous souhaitons que départements et régions évoluent plus librement dans l'unité nationale ; nous approuvons tout ce qui peut nous rapprocher du gouvernement direct du peuple par le peuple. Par quel miracle ces réformes, éminemment libérales, font-elles pousser les hauts cris à ces prétendus défenseurs de la liberté ?

Dans le domaine intellectuel, nous revendiquons pour tous la liberté du livre, le droit, conforme aux fameux principes de Quatre-vingt-neuf, d'exprimer toute son opinion. Étaient-ils des nôtres, ceux qui, l'an dernier, ont mis des livres au pilon et supprimé des journaux ?

Pour ne parler que de l'enseignement, qui a été l'occasion de cette discussion, nous réclamons place au soleil pour toutes les doctrines dans les cours universitaires. Comment se fait-il que des ministres, amis du *Temps*, des *Débats*, de la *Paix*, affichent la prétention de mettre le socialisme, non pas seulement hors de l'école, mais hors de France.

On n'a pas encore eu le temps d'oublier les professeurs et insti-

tuteurs disgraciés et révoqués pour avoir manifesté, hors de leur classe, des convictions mal vues dans le monde officiel. On se souvient de l'affaire Chauvelon, de l'affaire Marty. Seraient-ce par hasard M. le député Léon Say ou M. le sénateur Jacques Hébrard, qui protestèrent alors en faveur de la liberté violée ? Je me suis laissé dire que les protestations partirent de nos rangs, non des vôtres, Messieurs.

En matière économique aussi, quand nous voulons supprimer la misère en associant les hommes et en socialisant les choses, quel est donc notre but, cent fois affirmé et expliqué par nous ? C'est d'émanciper le pauvre de la tyrannie du riche ; c'est de faire que chaque enfant, ayant eu les moyens de s'instruire, puisse librement choisir une profession conforme à ses aptitudes ; c'est d'arriver à ce que tout citoyen, affranchi de la crainte de perdre son gagne-pain, s'il ne se plie pas aux fantaisies d'un patron ou d'un chef, devienne *réellement* libre de parler, de voter, d'agir au gré de sa pensée ; c'est, en un mot, d'assurer à chaque être humain l'indépendance qui ne va pas sans la sécurité. Et qui s'obstine à maintenir les servitudes du pauvre, sinon ceux qui nous reprochent effrontément de travailler à étouffer la liberté ?

Il est vrai, nous n'allons pas, comme les anarchistes, jusqu'à réclamer la liberté *absolue,* la suppression de toute autorité, de toute loi, de tout règlement. Seulement, je ne sache pas que le *Temps,* la *Paix* et les *Débats* se soient convertis à l'anarchie et je n'ai pas, je pense, à leur démontrer que la liberté, dans tout état social, est nécessairement limitée.

Mais, cette restriction faite (et encore sommes-nous d'avis que le pouvoir de l'homme sur l'homme peut et doit décroître incessamment) nous disons hardiment, forts de nos déclarations et de nos actes, aux pseudo-libéraux du *Temps,* des *Débats,* de la *Paix :* « Dans nos projets d'avenir comme dans nos revendications immédiates, nous sommes dix fois plus que vous partisans de la liberté individuelle. Ou vous l'ignorez, et il serait prudent de connaître nos idées avant de les attaquer. Ou vous le savez, et il serait temps de chercher contre nous quelque autre grief : car je vous avertis que celui-là est usé, et qu'en le ressassant vous vous faites vraiment tort aux yeux des gens de bonne foi. »

GEORGES RENARD.

Le Matérialisme Économique

ET LA PSYCHOLOGIE SOCIALE

I

INTRODUCTION

La société est un agrégat d'individus, disent certains individualistes, en réponse à la théorie de l'organisme social et pour accentuer plus fortement l'indépendance de l'homme contre Schaeffle, qui en fait une « cellule sociale ». C'est là une définition très naïve. Il est évident que la société se compose d'individus ; mais, d'autre part, si nous nous représentions une somme ou un agrégat d'individus, qui ne seraient entre eux dans aucun rapport, ils ne constitueraient pas de société. D'où suit une conséquence très simple, à savoir qu'en parlant de « société » nous avons en vue des rapports existant dans un groupe d'hommes. Mais le disciple de Rousseau voit dans cette opinion un attentat à l'autonomie de l'individu, qui n'apparaît ainsi qu'au second plan ; il nous répond qu'il y a, en effet, des rapports entre les hommes, mais que c'est une chose de peu d'importance, car les individus autonomes n'ont engagé ces relations que dans leur propre intérêt, dans un but de défense réciproque, ne perdant en rien, par là, « leur droit » de complète indépendance. Ces individualistes oublient à la fois que la conscience et le contrat basé sur l'accord, dont ils font l'unique source de la société, ont joué là un rôle minime et, chose plus importante encore, que même aujourd'hui dans les sociétés démocratiques, où le système du contrat social a été presque réalisé, la conscience a plutôt le caractère d'un état de suggestion que celui d'une conscience réelle.

L'essence de la société, ce sont donc les rapports économiques, politiques, juridiques, les rapports de famille, de morale, en général tous les rapports qui lient un groupe d'hommes. Ceux-ci se trouvent

tous dans une dépendance intime les uns à l'égard des autres et aussi à l'égard des conditions naturelles d'un côté, comme la race, le climat, le sol, et de l'autre, des conditions matérielles, comme les instruments et machines existantes, de la productivité du travail, etc.

La science qui analyse le développement des phénomènes sociaux doit porter son attention sur toutes ces conditions ; elle a donc affaire à des nœuds tellement compliqués, qu'il lui est impossible de séparer les causes des conséquences. Ces deux catégories logiques changent continuellement de rôle, et ce qui est cause à un moment donné devient conséquence à un autre moment, et inversement. La psychologie elle-même ne peut pas appliquer ces catégories au corps et à l'esprit, pour dire lequel des deux joue le rôle de cause, ou celui de conséquence ; il est plus impossible encore de le faire pour les phénomènes autrement compliqués, dont traite la sociologie. Il ne reste donc que la voie des hypothèses. En analysant un ensemble compliqué de facteurs, on en choisit un comme le plus important. La biologie emploie la même méthode. Dans la masse infinie des facteurs qui produisent l'évolution organique, Darwin en a choisi quelques-uns seulement. On tâche même de diminuer encore ce petit nombre ; ainsi Weissman rejette l'hérédité et aussi la sélection sexuelle, comme facteur indépendant, en la considérant comme rentrant dans un facteur plus général, la sélection naturelle ; il se peut qu'on arrive à les réduire tous à un seul. En sociologie, de même, on a souvent essayé de réduire tous les facteurs de l'évolution sociale à un seul. Ce ressort principal, c'est, pour les uns, le développement intellectuel ; pour les autres, le développement moral, ou la race, ou les conditions géographiques, ou les grands hommes.

Autour de chacun de ces facteurs, on a cherché, avec plus ou moins de succès, à grouper les autres et, de cette manière, on a construit plusieurs systèmes de sociologie. Celui qui comprend et explique harmonieusement la plus grande quantité de faits a le plus de chances de probabilité et s'approche le plus des exigences de la science.

II

LA THÉORIE MATÉRIALISTE

A) *Notions générales.* — On a construit entre autres cette hypothèse que dans la hiérarchie des facteurs sociaux la première place est occupée par « les conditions matérielles » (moyens, instruments de production, et en général le développement de la productivité du travail).

Cette hypothèse, représentée par les travaux de Marx (1), Engels (2), Morgan (3), Lippert (4), Loria (5) et d'autres, nous donne une explication logique de l'évolution sociale dans ses traits généraux ; elle jette beaucoup de lumière sur les époques historiques connues, elle est très utile dans la systématisation des faits. Pour une hypothèse, c'est déjà beaucoup, et nous nous y arrêterons plus longuement.

La théorie matérialiste met les moyens de production au premier plan, parce que, d'après ses défenseurs, tous les autres facteurs de l'évolution sociale — rapports juridiques, politiques, moraux et autres — jouent un rôle passif, tandis que les instruments et la productivité du travail sont les facteurs actifs par excellence. Les rapports sus-mentionnés et la conscience basée sur eux — conscience juridique, morale, politique et même religieuse, philosophique et artistique — sont toujours, d'après les matérialistes, dans la dépendance la plus intime à l'égard du développement économique de chaque époque ; ils s'adaptent à lui et ont une tendance à se cristalliser dans une forme donnée. Seul, le développement économique avance toujours, est toujours actif; il brise ces liens, les modifie, se les adapte, leur permet de se cristalliser de nouveau et recommence toujours le même jeu.

Les groupes sociaux qui ont le plus de chances de rester dans la vie et de se multiplier sont ceux dont l'organisation économique est la meilleure, dont le travail est le plus productif. D'où l'impulsion à améliorer les instruments et l'organisation du travail. Grâce à ce processus, qui a sa source dans la lutte pour l'existence, l'économie primitive communiste s'est changée en esclavage dans les latifundia ; l'esclavage est devenu le servage et la petite industrie du moyen-âge, et de ceux-ci procède à son tour la production capitaliste contemporaine.

A chacun de ces changements de la production correspondait un changement dans tous les autres rapports sociaux.

B) *La société primitive.* — Les sociétés humaines, dans les premiers degrés de leur développement, ne connaissaient pas de servitude, car alors le travail était tellement improductif que l'homme, par ses propres forces, ne pouvait se procurer que l'existence. Il ne valait pas la peine d'avoir un esclave. Les captifs étaient donc tués ou mangés ; souvent on les laissait libres en les incorporant dans les

(1) « Das Capital », 3 vol. et « Zur Kritik », etc.

(2) « Herrn Dühring's Umwälzung in der Wissenschaft » et « L'État, la famille et la propriété ».

(3) Ancient Society.

(4) Kulturgeschichte, 2 vol.

(5) Les bases économiques de la constitution sociale.

tribus victorieuses. Il est naturel que les membres des sociétés primitives aient été indépendants et libres et, puisque la lutte contre la nature avec de faibles forces n'était possible que par la solidarité la plus stricte, on vivait dans le communisme de la propriété, de la production, de la consommation et de la famille. L'organisation des tribus primitives est très simple. La tribu est un agrégat de clans. Le clan est une quantité d'hommes et de femmes reliés par la même origine. Les rapports sexuels entre les membres du même clan sont défendus. La famille primitive, constituée par un nombre assez considérable d'hommes et de femmes, comprend des membres de plusieurs clans. Le travail, habituellement communiste, était réparti d'après le sexe, l'âge et les capacités des membres. Les conflits entre les membres étaient réglés par eux-mêmes. Les affaires plus générales de la société étaient réglées par les unions de clans, par voie du suffrage universel. Il n'y avait pas d'administration, ni d'État, comme organe distinct des individus intéressés. La simplicité de cette organisation s'explique par le degré très faible de développement technique, qui rendait la servitude impossible.

c) *L'esclavage.* — Mais avec le temps, grâce aux découvertes et aux améliorations apportées dans les instruments, le travail devint tellement productif que chaque homme, outre sa nourriture, pouvait gagner encore un certain excédent. Comment pouvait-on réaliser ce progrès technique, étant donnée la paresse connue de l'homme primitif ? Par l'esclavage seulement. Les groupes sociaux, qui adoptèrent cette institution, avaient beaucoup plus de chances de survivre dans la lutte pour l'existence que ceux qui conservèrent la liberté et l'égalité primitives. Les rapports entre les hommes se sont donc adaptés aux besoins de la production, à cet égard et à tous les autres, par exemple dans les questions de famille et de propriété.

A l'économie communiste des peuples primitifs correspondait la communauté des possessions et celle de la vie sexuelle. Mais avec l'esclavage devait apparaître la propriété privée qui donna une impulsion puissante à l'initiative individuelle, et devint en même temps une condition essentielle du développement ultérieur de la production. Dans les groupes primitifs, le père de l'enfant était toujours incertain : la descendance et les successions se comptaient dans la ligne maternelle. Sur cela se basait l'égalité complète de l'homme et de la femme. Avec l'introduction de la propriété privée, le maître devait être sûr de la provenance de ses enfants, afin de pouvoir leur laisser sa succession. Dans cette circonstance se trouve l'origine de l'abaissement de la femme, qui devint une machine à donner des successeurs au propriétaire. Pour maintenir les esclaves dans l'obéissance, la classe des

propriétaires devait entretenir une force armée spéciale, une administration, une police, etc., en un mot, l'État, qui sanctionnait la prédominance de cette classe, au moyen de la législation, de même que les prêtres, les artistes et les savants, entretenus par elle, sanctionnaient cette prédominance par la religion, la morale et l'art. L'État prit sous sa garantie l'esclavage, la propriété privée et la famille monogame. Tous ces phénomènes étaient des conséquences des changements qui avaient eu lieu dans la production.

L'organisation du travail basée sur l'esclavage s'étendait de plus en plus ; les groupes sociaux qui ne réussirent pas à l'introduire chez eux disparurent, et elle atteignit enfin son épanouissement définitif à Rome dans les *latifundia*. Cette économie avait un caractère tout à fait différent de l'économie contemporaine : elle se composait d'une masse de possessions indépendantes. Le propriétaire et sa famille, sa femme, ses enfants, ses clients et ses esclaves constituaient une unité économique qui se suffisait à elle-même, en formant comme un monde distinct. On produisait là tout ce dont la famille avait besoin, les vivres comme les instruments de production. Le maître et chef de la famille fut en même temps l'organisateur suprême du travail et le propriétaire de tous les moyens de production. Une des parties constituantes de l'économie domestique fut aussi les métiers, qui ne se différencièrent pas encore comme branche spéciale de la production. Après un certain temps, l'esclavage avait tellement discipliné l'homme, l'avait tellement habitué au travail, que le seul devoir de payer un tribut déterminé — en argent ou en nature — devint un moyen suffisant pour l'attacher à la glèbe ou à son métier. Ajoutons que la grande production dans les *latifundia*, alors que l'art de l'agriculture était encore dans l'enfance, fut moins lucrative que la petite production sur des lopins petits, mais exploités complètement par le travail d'un seul homme.

D) *Le colonat et le moyen-âge.* — A la fin de l'époque romaine, les latifundia disparaissent d'eux-mêmes et avec eux l'esclavage. Celui-ci fit place au colonat, qui fut le prototype du servage postérieur. Au changement dans la production correspondit un changement important dans les rapports sociaux : les esclaves devinrent des colons, c'est-à-dire que le maître perdit le droit de vie et de mort qu'il avait sur eux. Ils recevaient chacun un lopin de terre pour lequel ils payaient annuellement un tribut déterminé. Les colons étaient attachés à la glèbe et pouvaient être vendus avec elle. L'apparition des peuples germaniques sur la scène de l'histoire ne changea rien à ce processus. Elle l'a seulement accéléré.

Au lieu des patriciens, nous avons alors des seigneurs féodaux

qui, possesseurs de tous les moyens de production, gardèrent entièrement dans leurs mains le pouvoir public et exercèrent une influence correspondante sur la religion, la morale, le droit, la famille, etc. Les latifundia énormes se sont changés en une masse de petites parcelles cultivées par les paysans. D'autre part, les métiers se différencient comme une branche distincte de la production et se concentrent dans les villes. Les paysans restent dans des rapports de servage envers les seigneurs féodaux; les artisans payent à ceux-ci un tribut, mais avec le temps ils s'émancipent, s'organisent en corporations et posent les fondements de la bourgeoisie d'un côté, de la population ouvrière de l'autre. Et notamment : la lutte pour l'existence, qui pousse les groupes sociaux à l'amélioration de leur organisation économique, les a amenés à la coopération simple, à la division du travail et à une foule de découvertes qui, avec le cours du temps, ont rendu la petite industrie impossible. Les conditions nouvelles exigèrent une coopération des forces productives, de la production non pour les besoins individuels, mais pour un marché étendu. Ce mouvement pénétra d'abord dans les villes, plus tard dans les campagnes. Dans ces circonstances, la liberté individuelle du travailleur, tout à fait discipliné et habitué au travail, devint possible et même nécessaire dans les intérêts de la production elle-même. Alors déjà celle-ci demandait un homme tout à fait libre, qui vendît son travail pour le minimum de vivres et qui pût changer de place conformément aux exigences du marché. Ce changement s'est effectué au cours de l'époque moderne, principalement au dix-huitième et au dix-neuvième siècle, au moyen d'une série de révolutions et de réformes.

E) *La société capitaliste.* — C'est de cette façon que le monde est entré dans l'époque de la grande production capitaliste, laquelle produisit d'un côté une poignée d'accapareurs qui possèdent tous les moyens de production, et de l'autre la population ouvrière vivant d'un salaire à peine suffisant pour soutenir sa vie. Ce fait amena des changements correspondants dans toutes les directions de la vie sociale : dans les sphères de la politique, de la morale, de l'art, etc. Il suffit de dire : « économie capitaliste », pour que devant nos yeux surgisse un tableau magnifique : en politique, les gouvernements constitutionnels ou républicains avec les filouteries électorales et les parlements à la Wilson; dans le domaine de la famille, la monogamie, accompagnée de l'adultère et de la prostitution; dans le domaine du droit, le salariat et la propriété privée accompagnés du vol et de l'exploitation. En morale, la maxime : « L'homme est un loup pour l'homme. »

F) *La dissolution de la société actuelle.* — Si cet état de choses persiste jusqu'à présent et s'il a été nécessaire dans les intérêts de la pro-

ductivité, cependant il renferme déjà des germes de dissolution. Le développement du machinisme croît de jour en jour, rendant superflue une partie toujours plus grande de la population. Le développement inouï de la productivité du travail est en antagonisme avec la loi économique qui condamne le plus grand nombre à la seule satisfaction des besoins strictement nécessaires. Grâce à ces conditions, la production excède périodiquement la consommation, ce qui produit un encombrement du marché par les marchandises qui ne peuvent pas trouver d'acheteurs : c'est une crise. Cet état de choses menace la société dans ses fondements. Mais le mal contient en lui-même un remède : la production se concentre sans cesse, elle organise les ouvriers en un parti socialiste qui transformera la production en lui donnant de nouvelles bases, en l'adaptant aux nouveaux besoins de la société. Cela entraînera un changement dans les domaines de la morale, du droit, de la politique, etc., qui prendront pour but l'émancipation entière de l'individu.

G) *Critique du matérialisme économique.* — La théorie que nous avons résumée ici a ce mérite qu'elle attire l'attention sur l'importance des conditions économiques dans l'évolution sociale, importance qui a été méconnue antérieurement par les historiens. Mais, d'un autre côté, nous ne voulons pas nous jeter dans l'extrême contraire en faisant des conditions matérielles une sorte de divinité absolue, qui ne dépende de rien et dont tout dépende.

Nous avons expliqué la nécessité méthodique qui oblige à s'attacher de préférence à un des facteurs du développement social, pour ne pas se perdre dans l'inondation des faits. C'est un fil plus ou moins sûr qui nous permet de nous orienter dans ce labyrinthe. Souvent aussi ce moyen purement méthodique peut se vérifier par les faits et de simple hypothèse devenir théorie scientifique. Or, le matérialisme économique est resté jusqu'à présent à l'état d'hypothèse. On n'a même pas essayé d'expliquer par ce moyen l'art, la littérature, la philosophie. Les applications qu'on en a faites dans les domaines de la morale et de la religion sont très superficielles. Enfin, ses applications à la politique, au droit, sont très précieuses, mais en même temps très unilatérales. Nous ne voyons absolument pas de cause sérieuse qui oblige à placer le facteur matériel au-dessus des autres facteurs sociaux. Il joue dans le développement social un rôle très important. A cet égard, les livres de MM. Loria, Engels et autres contiennent des indications très précieuses. Mais on pourrait même les accepter toutes sans que cela prouvât quelque chose en faveur de la thèse générale du matérialisme. Les recherches spéciales sur l'influence du facteur économique dans les autres domaines de la vie sociale ne sont en général qu'à

leur début. La proclamation hâtive du matérialisme comme théorie scientifique ne fut donc pas fondée théoriquement et pratiquement elle peut avoir des conséquences désastreuses, en paralysant l'initiative individuelle et en produisant un plat optimisme qui s'apaise dans l'attente du bonheur universel préparé aveuglément par le développement économique. Il faut reconnaître aux autres conditions, politiques, juridiques, morales, etc., une influence puissante sur le développement social en général et sur le développement économique en particulier. Ce serait une exagération de faire de ce dernier la cause du développement social dans les autres directions, car il est impossible de parler dans ces domaines de causes et d'effets. La dialectique hégélienne — vraie source de la théorie de Marx — se refuse à employer ces termes, et pourtant les matérialistes sont très enclins à les employer, quand ils veulent défendre leur cause. Tous les éléments de la vie sociale se rencontrent et s'enchevêtrent, comme les fils d'un tissu. Il est vrai que si nous changeons les conditions matérielles, cela provoquera un changement d'autres rapports. Mais, d'un autre côté, le changement des conditions intellectuelles transforme aussi les conditions matérielles. L'ordre capitaliste de la société ne pouvait se réaliser sans un développement convenable de la science, par exemple. Du reste, l'histoire nous démontre que ces quatre phases économiques que nous avons indiquées plus haut sont une abstraction, une chimère. En réalité, nous voyons les mélanges les plus variés des conditions matérielles de deux, trois ou même de toutes les quatre phases dans le même pays. Plus souvent encore nous voyons dans le même moment des survivances de différentes phases intellectuelles, morales, politiques, etc.

En général, les lignes mathématiquement droites que la théorie dessine n'existent que dans les cerveaux des savants ; la réalité est plus compliquée et plus complexe. La science doit se préoccuper de la dépendance mutuelle de ces divers facteurs. Ils sont tous l'expression dans chaque époque de « l'âme générale » ; celle-ci est le tronc commun dont sortent comme de branches distinctes la politique, la morale, les conditions matérielles, l'art, la religion, etc. Changez l'âme, son vêtement extérieur changera aussi. M. Taine affirme (1) — peut-être d'une façon trop absolue — que le changement du style produisit en Angleterre, dans une certaine époque, un changement de tous les rapports sociaux, car le style, le mode de penser, c'est le pivot central de l'âme. Ainsi l'âme du moyen-âge s'exprimait dans une certaine législation, dans une certaine architecture, dans une certaine religion, dans une certaine industrie. Avec le changement de

(1) *Histoire de la littérature anglaise*, volume III.

l'âme tous ces phénomènes secondaires seront aussi changés. Il faut donc se contenter d'analyser cette dépendance mutuelle.

H) *La lutte des classes.* — Les matérialistes prétendent encore que le développement des conditions économiques fut la cause qui a déterminé l'apparition des classes sociales et leurs luttes (1). En faisant sortir la société humaine de l'époque du communisme primitif, l'histoire troubla l'égalité qui y dominait et divisa les groupes d'individus égaux en deux classes : les exploiteurs et les exploités. C'était un processus nécessaire dans les intérêts de la productivité du travail et de son organisation. Ces deux classes se rencontrent au cours de toute l'histoire sous différentes formes : *1)* les propriétaires libres et les esclaves ; *2)* les seigneurs féodaux et les serfs ; *3)* les capitalistes et les salariés. Ces trois catégories correspondent à chacune des trois phases du développement de la production : antique, moyen-âge et contemporaine. A mesure qu'elle se développait dans chacune de ces phases, la division de la société en deux classes devenait toujours plus profonde et plus visible et, au moment où la classe exploitée se sentait assez forte, elle commençait à exiger une série de réformes sociales qui amélioreraient sa situation. Cette transformation se fit ou lentement ou par une révolution. Par exemple, le changement de l'esclavage en colonat se fit à la longue. Vint l'époque de la petite industrie. A mesure qu'elle se développa, la division de la société en féodaux d'un côté et en paysans et artisans de l'autre s'accentua de plus en plus et enfin, quand les conditions nécessaires pour le passage à la grande industrie furent suffisamment développées, la classe exploitée, la bourgeoisie en tête, changea d'une façon correspondante tout le système des rapports sociaux. Cela se fit en Angleterre au dix-septième siècle, en France au dix-huitième siècle, dans le reste de l'Europe occidentale au dix-neuvième siècle. En général, le changement des rapports sociaux exigeait, d'après les matérialistes, une certaine maturité des conditions matérielles et la présence d'une classe pour exécuter ce changement. On peut aussi prétendre que, jusqu'à un certain point (2), les idées et les convictions de cette classe sont liées aux conditions matérielles dans lesquelles elles se développent. Ainsi pendant la grande révolution, ni les masses,

(1) Cette assertion est aussi trop absolue, car à côté de transformations intérieures l'apparition des classes pouvait avoir pour cause la lutte de diverses sociétés. Nous revenons à ce sujet plus loin.

(2) Comprise d'une façon trop absolue, cette assertion devient aussi gratuite : en effet, il suffit de renverser l'ordre du raisonnement pour « démontrer » pareillement que le développement de conditions matérielles dépend des idées et convictions environnantes.

ni ses chefs n'exigeaient autre chose que la liberté personnelle — on ne demandait pas le collectivisme, pour lequel la productivité du travail n'était pas encore assez développée. Ce n'est là qu'une exigence des temps modernes.

Pour produire un changement social — disent les matérialistes — il faut que les conditions matérielles soient assez développées, qu'il existe une classe intéressée assez nombreuse, qu'elle soit assez instruite et organisée, qu'elle ait des théories assez développées et des chefs assez actifs. Mais il n'y a pas de mesure objective pour connaître le degré de développement de conditions matérielles qui est nécessaire et ces facteurs peuvent se compenser très diversement. Voilà pourquoi en pratique ce problème des changements sociaux peut trouver les solutions les plus diverses. Nous reviendrons dans la suite à ce sujet, et nous passons en attendant à la critique du rôle que les matérialistes assignent à l'individu dans le développement social.

III

L'INDIVIDU

Le type de la vie psychique, c'est le réflexe : une irritation nerveuse et la réaction du muscle ou de la glande. Ce sont d'ordinaire des phénomènes inconscients ; mais, si la sensation les accompagne, rien ne change dans l'automatisme de leur développement. L'instinct, la passion, les sentiments sont seulement des complications de l'élément primitif, du réflexe.

Si nous passons à un degré plus élevé de la vie psychique, à l'intelligence, nous trouverons encore son type primitif, le réflexe, seulement ses deux parties élémentaires, l'irritation et la réaction, se désagrègent et tout un ordre de nouveaux phénomènes est introduit entre elles. Ce sera notamment le cas si nous acceptons l'hypothèse, que nous pensons toujours avec l'aide des mots ; alors tout notre appareil du langage subit pendant la durée du temps où nous pensons des mouvements qui, quoique latents, sont néanmoins indubitables. Les mouvements accompagnent chaque pensée, même la plus abstraite. La possibilité de penser à l'aide d'images ne change rien à la chose, car les images sont accompagnées de mouvements de l'œil. Nous voyons donc la correspondance la plus stricte s'établir entre le réflexe et l'intelligence. Elle est aussi un ordre de phénomènes très compliqués (irritations), qui se produisent dans le système nerveux et qui sont suivis par une réaction musculaire de l'appareil du langage, de la vue ou de l'ouïe. Si, finalement, ces mouvements latents de l'intelligence se déchargent sur

la grande musculature du corps, nous avons la volonté ou du moins son expression mécanique. La volonté se manifeste seulement dans l'action et ne diffère de l'intelligence que par le mode de son expression (1). Tout jugement exprimé par le mouvement latent des appareils du langage, de l'ouïe ou de la vue, appartient à l'intelligence ; mais s'il est exprimé par des mouvements manifestes de la musculature, il appartient à la volonté.

Cette esquisse nous représente le tableau de la vie psychique dans son intégralité, en commençant par ses phénomènes les plus bas, les réflexes, et en finissant par les plus hauts, l'intelligence et la volonté. Nous pouvons facilement trouver ici le même type fondamental : l'irritation nerveuse et la réaction musculaire. Les actes humains se passent ordinairement sous l'influence de toutes ces facultés avec une coordination relative qui tend à ce que la volonté domine sur l'intelligence, l'intelligence sur le sentiment, etc. On peut se représenter l'action humaine de la manière suivante : à la base se trouvent le sentiment, la passion, l'instinct — c'est une somme des impressions nerveuses et des réactions musculaires de l'ordre inférieur — ils provoquent l'impulsion nécessaire pour éveiller l'action d'un ordre plus élevé, de l'intelligence, qui coordine ces combinaisons des mouvements psychiques primitifs, et de la volonté, qui mène à l'action les mouvements ainsi coordonnés. La présence de tous ces éléments est la condition nécessaire au fonctionnement normal des facultés psychiques. Il est des hommes d'une intelligence très remarquable auxquels ces impulsions passionnelles font pourtant défaut ; alors de grandes complications des mouvements cérébraux ne reçoivent pas une impulsion primitive suffisante pour se décharger en action, et nous avons des Hamlets. Telle est l'explication scientifique du type le plus fréquent du roman psychologique contemporain, français et même européen. On peut facilement se représenter le cas contraire : des instincts puissants accompagnés d'une faible intelligence et insuffisamment coordonnés par des centres plus élevés se déchargeant tout de suite en action. Nous avons alors de simples impulsifs. Il faut enfin que le passage de l'intelligence à l'action, des mouvements latents aux visibles, soit élaboré par l'exercice, que les canaux servant à ce passage soient bien et une fois pour toutes creusés. En un mot, il faut développer par l'éducation le goût de l'action. L'accomplissement de toutes ces conditions donne à la vie psychique l'intégrité indissoluble, qui commence par l'impression et finit par l'acte, en passant par les séries de mouvements de plus en plus compliqués du sentiment, de l'intelligence et de la volonté.

(1) M. Ribot considère encore la possibilité *du choix* comme caractérisant la volonté. (Voir « les Maladies de la volonté »).

Les organisations psychiques qui correspondraient à toutes ces exigences sont des exceptions, il faut l'avouer, non seulement dans la vie, mais aussi dans la littérature. L'histoire ne nous les montre satisfaites que pour des hommes comme César ou Napoléon, chez lesquels nous trouvons toujours une vigueur extraordinaire des passions, une intelligence sachant démêler l'entrelacement des faits et des phénomènes le plus compliqué, les lignes générales insaisissables aux cerveaux communs et une volonté de fer, suivant directement les indications de l'esprit. Les cerveaux de cette espèce sont d'une rareté telle qu'on pourrait les nommer « anormaux », tandis que les normaux, qui sont en nombre infini, présentent habituellement des lacunes, sont ou sans passions fortes, sans intelligence ou dépourvus du goût de l'action et de la volonté — le plus souvent de tous ces éléments ensemble. Le développement des mouvements psychiques n'est jamais continuel, il s'interrompt à chaque pas. Il est facile de comprendre quelle vigoureuse influence doit exercer un cerveau « anormal », dans lequel l'intégrité des fonctions psychiques représente la continuité et la solidité d'une barre magnétique, sur l'émiettement des cerveaux ordinaires. Il les attire et polarise, leur donne une direction définie, les entrainant à sa suite. Ces cerveaux sont ceux des héros d'action, des hypnotiseurs pratiques des masses. Nous assistions un jour à la leçon d'un professeur célèbre, qui en se tournant vers son auditoire, résumait de la manière suivante les théories sur l'hypnotisme : « Mes amis, nous sommes tous des moutons ! » Sans aucun doute ! Nous sommes tous, plus ou moins, dans l'état hypnotique, et depuis notre naissance jusqu'à notre mort nous accomplissons incessamment des actes qui nous sont suggérés par une volonté étrangère à la nôtre, que nous n'apercevons pas. Le fait que nous attribuons nos actes à des impulsions conscientes et personnelles ne prouve rien. On connaît l'expérience d'après laquelle l'hypnotiseur suggère à une personne endormie un ordre, qu'elle doit accomplir le jour suivant, après quoi on l'éveille. Le lendemain elle exécute ponctuellement l'ordre donné, ne soupçonnant même pas qu'elle se trouve sous la contrainte d'une volonté étrangère et attribuant à son acte des motifs conscients et personnels quelconques. La plupart — la totalité presque — des actes et des phénomènes de notre vie se produisent sous l'influence d'une hypnose sociale inconsciente (1) : nous nous trouvons dans le cours d'un monstrueux torrent, dont nous ne voyons que les plus grands débordements ou les derniers flots, n'ayant pas la moindre idée de son commencement réel qui est un cerveau de génie, celui d'un Christ, d'un

(1) Voir le beau livre de M. Tarde : *Les lois de l'imitation*, dont nous nous éloignons du reste sous beaucoup d'égards.

Napoléon ou d'un Gœthe, celui d'un grand homme d'action, d'un penseur ou d'un artiste. A cause de cela nous attribuons nos actes à des motifs conscients et personnels. Spinoza a parfaitement posé la question du libre arbitre en le définissant, comme une illusion qui provient de ce que nous ne connaissons pas toutes les causes de nos actes.

Or, au premier rang de ces causes, il faut placer l'hypnose sociale, produite par les cerveaux de génie. Supposons que les crânes des personnes qui nous entourent soient transparents : on peut se représenter leurs cerveaux comme des bobines de Rumkorf : ils sont là une centaine de millions, inactifs et calmes. Mais qu'un plus puissant paraisse, sur lequel passe quelque courant électrique et aussitôt apparaissent sur les autres des courants induits; les bobines se mettent en mouvement, les muscles, les tendons, les os créent des actes, tout le cours de la vie. Mais ce n'est qu'imitation, que répétition. Les cerveaux de génie qui émeuvent jusqu'aujourd'hui les nôtres pouvaient exister il y a quelques milliers d'années et cependant le mouvement qui jaillit d'eux continue à agir incessamment.

La différence entre les héros, les génies et la masse, produite qu'elle est par des causes psychophysiologiques, en grande partie encore mystérieuses — nous en avons donné un aperçu au commencement de ce chapitre — est encore accentuée par des causes sociales (1). Nous verrons plus loin que la division sociale du travail, en atrophiant les facultés de l'individu, en lui laissant une seule aptitude insignifiante, le prédispose à l'hypnotisme. La masse humaine se divise de plus en plus en des types professionnels. On distingue du premier coup d'œil un prêtre, un artiste, un savant, un manœuvre et même les subdivisions de ces différentes occupations. Toutes les facultés de la race humaine se dispersent, chacune sur des individus différents. D'autre part, ce qui nous frappe dans les génies, c'est leur universalité. Ils réunissent de nouveau toutes ces facultés dispersées dans un même foyer qui est leur esprit. Dans un Shakespeare, dans un Goethe, un Victor Hugo, un Pouchkine, un Mickiewicz, les races respectives trouvent leur expression adéquate, pendant qu'elles ne se reflètent qu'incomplètement, par un seul côté, dans les âmes des individus moyens.

Remarquons que la théorie de M. Lombroso, qui veut identifier le génie avec la folie, nous paraît insuffisante ; elle n'explique que la prodigieuse cérébration inconsciente du génie, qui a en soi quelque chose d'épileptique ; mais elle n'explique pas tout.

(1) On peut en chercher l'origine dans le monde animal, dans la vie des colonies, des troupeaux, etc.

IV

LA SOCIÉTÉ

Il faut nous arrêter maintenant sur ce qu'est la société et sur quelques-unes de ses définitions : sur celle du « contrat » et de « l'organisme ». Aux yeux de Rousseau, les sociétés sont de simples agglomérations d'individus, concluant un contrat formel, pour la défense de leurs droits naturels et la garantie de leur indépendance. L'individu devenait centre unique et fin exclusive de la société, qui n'était qu'une simple mise en rapport des libertés individuelles, l'Etat étant simple garant et exécuteur du contrat social.

Or, l'histoire nous convainc que les contrats sociaux, arbitrairement placés par des métaphysiciens au berceau de l'humanité, n'ont jamais existé. Les membres d'une société n'ont jamais été appelés à débattre entre eux les termes d'un contrat social, dans le sens de Rousseau. Les sociétés ont été des produits naturels ; leurs membres n'ont fait que subir les conditions de l'état social transmises par le passé et que s'assimiler les traditions et les coutumes de leurs ancêtres, en les accommodant à leurs nouveaux besoins matériels et moraux. Et si le régime des contrats volontaires tend à se substituer dans les sociétés modernes au règne du militarisme ou de la contrainte morale, nous avons affaire à des contrats partiels et relatifs à un objet spécial, à un acte déterminé de la vie sociale, tout différent de ce contrat de forme générale et universelle qu'a représenté l'école de Rousseau. Comme réaction contre cette théorie de « l'atomisme » social, on a proposé une théorie absolument contraire à la précédente, qui envisage les sociétés humaines comme des organismes vivants, ayant leurs lois propres de conservation et de développement, leurs fonctions spéciales accomplies par les divers organes qui constituent la structure du corps social. Ces parties dissemblables ont pour fin commune de coopérer à la conservation de l'ensemble.

Une fois admis que la société est un organisme ayant une existence réelle et indépendante, il est tout naturel que devait surgir la question de savoir si elle est le siège d'une conscience sociale proprement dite, analogue à la conscience individuelle.

Les uns la nient, attendu que cette conscience sociale est dépourvue d'un appareil cérébral unique et déterminé, analogue au cerveau des organismes individuels. Ainsi, par exemple, M. Fouillée (1) prétend que la clarté des consciences individuelles chez tous les Français est

(1) *La Science sociale contemporaine.*

incompatible avec l'existence d'une conscience commune qui serait celle de la France.

D'autres écrivains, comme par exemple M. Espinas, envisagent la conscience sociale comme une chose tout à fait réelle. Cet auteur affirme donc que les consciences individuelles de tous les Français et la conscience commune de la France sont deux choses connexes, mais distinctes, et la clarté de l'une est parfaitement compatible avec la clarté des autres.

Il est vrai — disent les représentants de cette opinion — que la conscience sociale n'a pas d'appareil spécial, qu'elle est beaucoup plus dispersée, plus diffuse que la conscience des organismes individuels et qu'elle s'incarne dans des centres multiples : ainsi en première ligne les individus, puis les associations particulières, enfin l'État avec ses organes essentiels, les assemblées, la presse, le gouvernement, l'administration constituent les principaux centres de la conscience sociale, centres distincts les uns des autres, mais se trouvant en communication immédiate, et de cette pénétration réciproque et intime résulte une conscience collective de la société.

On peut considérer les deux définitions indiquées plus haut comme erronées, — quoique chacune d'elles contienne une part de vérité — par cela surtout qu'elles sont basées non sur l'analyse directe des phénomènes sociaux, mais sur des analogies. Il ne faut pas nous laisser induire en erreur par ce mot de « société », qui n'est qu'un terme servant à désigner des phénomènes tout à fait indéterminés. Si l'on veut de force trouver quelque chose de sûr et de parfaitement déterminé pour le désigner par ce terme (par exemple contrat ou organisme) on tombe infailliblement dans des erreurs multiples.

La société n'est pas une assemblée de personnes indépendantes, disposant librement de leur pleine individualité — comme le voulait Rousseau.

Ce caractère individuel s'affaiblit singulièrement par le fait même de la vie en société. Le plein développement de la personnalité humaine demanderait une culture soigneuse de toutes les facultés de chaque individu : intellectuelles, esthétiques, physiques, etc. Or, les nécessités de la division du travail font de chacun de nous un appendice inaperçu dans l'organisation sociale, elles nous obligent à nous spécialiser, à développer une de nos facultés, au détriment ou même par l'atrophie de toutes les autres.

Il est aisé de comprendre quels ravages cette culture désastreuse devait produire dans l'âme de l'individu : elle a suscité une psychologie morbide, une prédisposition à l'hypnotisme. La psychologie peut regarder la grande masse de l'humanité comme se trouvant constamment dans l'état « secondaire ».

Ce que nous avons dit de la division du travail peut être répété d'une foule immense de produits sociaux. Prenons par exemple le christianisme. Quelle funeste influence ne devait-il pas exercer sur l'âme humaine par sa doctrine qui, depuis deux mille ans, tend à trancher l'homme en deux parties distinctes, corps et esprit, en dédaignant le premier et en développant dans le second des états évidemment morbides d'ascétisme, de mysticisme — phénomènes que nous pouvons chaque jour observer dans des cliniques psychiatriques ?

L'erreur de Rousseau consistait principalement à supposer l'homme tout à fait conscient et normalement développé, pour ainsi dire, en dehors de la société. En réalité l'homme porte toujours la marque de la vie sociale : il se trouve dans un état plus ou moins hypnotique. Cet état est caractérisé par l'absence d'une volonté autonome — à tel point que certains penseurs ont pu à cet égard comparer l'homme à une cellule et identifier la société a un organisme, hypothèse à laquelle les conditions de la division sociale du travail ont donné beaucoup de vraisemblance. Outre l'absence de volonté, l'état hypnotique se caractérise par la présence de la sensibilité et jusqu'à certain point de l'intelligence, ce qui fait que l'individu parait créer par sa propre volonté les suggestions tirées du milieu. Cette apparence de libre arbitre dans l'acceptation des rapports sociaux a provoqué d'un autre côté la théorie du « contrat social », qui — comme nous l'avons déjà dit — est aussi erronée, car il ne peut y avoir de pleine conscience ni de liberté chez des individus plus ou moins hypnotisés.

V

L'INDIVIDU ET LA SOCIÉTÉ

Comment procède la nature en créant de nouvelles espèces animales ? Par voie d'innovations individuelles. Un des représentants de l'espèce ancienne obtient une particularité favorable, il aura plus de chances de survivre dans la lutte pour l'existence que les autres animaux de la même espèce ; il laissera cette particularité à ses descendants, qui formeront une nouvelle espèce au lieu de l'ancienne, détruite ou au moins chassée de conditions données. Les descendants obtiennent ainsi toutes prêtes et comme dons des qualités qui leur sont souvent inutiles. Ainsi, on est parfois émerveillé des dimensions énormes du cerveau d'un paysan dont les fonctions intellectuelles sont plus que modestes et pourraient être exécutées par un cerveau beaucoup moins développé. C'est une prodigalité de la nature qui rappelle l'inutilité aristocratique des Alpes neigeuses au milieu de la société utilitaire suisse.

Ces dons gratuits se répandent sur une nouvelle espèce grâce à une lutte heureuse que leur ancêtre, favorablement doué, avait menée contre ses semblables en les faisant disparaître au profit de ses propres descendants. Il y a lutte entre l'individu, créateur d'une nouvelle espèce, et les représentants de l'ancienne espèce. La même chose se répète dans le domaine de la création psychologique. Tout génie original est nécessairement aristocrate. Il crée de nouvelles formes de la vie et doit lutter contre les vieilles. Il est réfractaire, il doit combattre la société, qui, de son côté, doit se défendre, et combattre le génie pour ne pas disparaître. Un Wagner, par exemple, crée un nouveau type de musique et psychologiquement une nouvelle espèce d'hommes, une nouvelle société, qui remplacera la vieille disparue. Il doit combattre contre toutes les survivances de Verdi, de Meyerbeer, etc., et si dans une cinquantaine d'années le wagnérisme triomphe, nous aurons psychologiquement une nouvelle société au point de vue de l'art. En attendant la vieille reste encore, elle lutte contre Wagner par tous les moyens possibles, car il s'agit de vaincre ou de disparaître. La victoire du wagnérisme donnera à la foule une nouvelle conception du beau et un nouveau goût. La foule obtiendra cela comme don gratuit. En passant, nous pouvons remarquer l'étroitesse de la théorie de M. Taine (1), d'après lequel le génie n'exprime que ce qui existe déjà dans la foule. Cela n'est pas vrai. La grandeur de Shakespeare n'est pas dans l'expression de la plénitude de vie de l'époque de la Renaissance qu'il voyait autour de lui, mais dans les formes nouvelles, dans la psychologie de Hamlet, par laquelle il a devancé son temps de deux siècles et a puissamment contribué à la création du type intellectuel de notre temps, au moyen d'une lutte qui avait pour but la disparition du vieux type psychologique. La même chose peut être dite de tous les génies dans les domaines de l'art, de la science ou de l'action. Ils sont destructeurs de vieilles foules et créateurs de nouvelles. Mais cette lutte de l'individu contre la foule est d'autant plus difficile que la foule est plus organisée. Et notamment, quand une certaine quantité d'êtres vivants (cellules, abeilles, fourmis ou hommes) sont en communication continuelle, vivent ensemble, il se forme imperceptiblement entre eux une division du travail, une différenciation et une intégration toujours croissantes des fonctions et des organes, et alors ou ils forment définitivement un organisme supérieur (ainsi les plantes et les animaux proviennent des cellules simples), ou ils ont au moins *une tendance* à le faire (ainsi les ruches, les fourmilières, les sociétés animales et humaines).

Dans toutes ces créations on peut aisément remarquer les mêmes organes fondamentaux que dans les organismes ordinaires, il n'y a que

(1) *Philosophie de l'art.*

des différences dans le degré auquel le même processus d'organisation est arrivé.

A ce point de vue on peut facilement trouver une explication des phénomènes sociaux comme la lutte des classes, l'exploitation de l'une par l'autre et les services réciproques qu'elles se prêtent. Ils s'expliquent par des cas très variés de parasitisme, de mutualisme et de symbiose qu'on rencontre dans le monde organique ou encore par la simple division de travail. L'esclavage, le servage, le capitalisme peuvent souvent être compris chacun comme une lutte de deux organismes sociaux différents dont l'un a vaincu l'autre, l'exploite, mais en même temps peut lui rendre des services, en remplissant une de ses fonctions vitales. Ainsi par exemple les Juifs, en se chargeant du commerce dans la Pologne, jouaient le rôle du système de circulation du sang dans l'organisme de la société polonaise. Maintenant que ce dernier pays est en état de créer son propre commerce, il rejette les Juifs. De même l'esclavage et le servage de l'antiquité et du moyen-âge peuvent être compris comme la victoire d'un organisme sur l'autre, et comme une division du travail entre eux telle, que le victorieux prit les fonctions du système nerveux, l'autre le reste des fonctions. Tout cela pouvait en même temps se compliquer de phénomènes de parasitisme et d'atavisme. Quand, dans l'époque moderne, l'ancien organisme subjugué du moyen-âge fut assez développé pour créer son propre système nerveux dans la personne de la bourgeoisie, il rejeta la classe féodale, qui devint parasite purement et simplement. De son côté la bourgeoisie est devenue avec le cours du temps un reste d'atavisme social, une classe inutile et parasite. Remarquons qu'on pourrait à la rigueur traduire en langage organique toute la théorie matérialiste, qui s'y prête très bien (1).

Mais à côté de cette formation des organes et des rapports de solidarité ou d'exploitation qui existent entre eux, il faut tenir compte d'un autre élément de l'évolution sociale, de la lutte entre l'individu et la foule. Cette lutte, à mesure que la foule s'organise, devient de plus en plus difficile. L'individu a à combattre non contre un nombre d'individus pareils à lui-même, mais contre un corps social énorme. Ce dernier dure, l'individu disparait, est absorbé par lui, mais peut en même temps provoquer la création de nouveaux types de la vie sociale, intellectuelle, artistique, morale, etc., en détruisant les anciens. De biologique, la lutte entre l'individu et la foule a pris un caractère psychologique. La victoire de l'individu s'exprime par sa domination

(1) Nous disons « on pourrait », car au point de vue de Marx le développement social est un processus plutôt dialectique qu'organique. Mais entre les deux il y a une parenté étroite que nous indiquerons dans un autre article.

basée sur l'hypnotisme. Grâce à cette force qui se développe dans les foules, l'individu peut même les conduire contre l'évolution organique de la société : au lieu de la division du travail et de la spécialisation, il peut les mener vers un idéal d'éducation et de développement intégral de tout être humain. Il est évident que cette lutte de l'individu contre la société est d'autant plus difficile que l'évolution organique de la société est plus avancée. La différence principale entre la société et un organisme consiste dans le degré de développement de leurs éléments constituants. Les cellules d'un organisme ont perdu toute individualité, toute indépendance, sont simplifiées à l'extrême, ne vivent que comme membres de la totalité. Cela ne peut pas être dit d'une certaine quantité des hommes et spécialement de quelques-uns d'entre eux, chez lesquels le développement individuel atteint un degré énorme. Nous avons parlé plus haut de l'universalité du génie. S'il est donc vrai que la société a une tendance à se développer selon le type organique, il faut reconnaître aussi que cette tendance est contrecarrée par le développement des individus qui ne se laissent pas transformer en cellules, mais qui au contraire tendent à transformer la société d'après leur propre volonté.

Si les cellules ont formé des organismes parfaits (plantes et animaux), les abeilles et les fourmis ne sont arrivées qu'à la formation des ruches et des fourmilières. Mais ici l'organisation est déjà assez avancée pour que la lutte de l'individu contre la société disparût : il n'a pas d'intérêts propres, il est tout à fait subjugué par la foule.

Dans la société humaine, ce processus de l'abrutissement de l'individu — soit grâce à son plus fort développement, soit grâce à une plus faible organisation de la société — n'est pas encore un fait accompli. La lutte de l'individu contre la foule pour son indépendance, pour son intégralité, est encore puissante. Il ne se laisse pas désindividualiser, transformer en organe social, au contraire, il veut changer la société elle-même, l'adapter aux fins de sa propre intégralité. Cette création de nouveaux types psychologiques et sociaux est épuisée au sein des ruches, des fourmilières, etc. Voilà pourquoi la société humaine forme une création à part. Il est impossible de parler ici ni de contrat ni d'organisme proprement dit. Nous avons affaire à un phénomène dont on ne trouve l'analogue dans aucun autre domaine d'expérience, ni de la science. Le processus organique procède dans la société, mais d'une façon différente que dans les autres domaines de la nature. Les matérialistes indiquent une des voies hypothétiques de cette organisation originale de la société. Malheureusement ils la comprennent d'une façon trop exclusive — en subjuguant d'une façon tout arbitraire (1) le développement de tous les organes et fonctions de la

(1) Voir plus haut : II, 6) *Critique du matérialisme économique.*

société au développement de l'organe nutritif pour ainsi dire — et méconnaissent le rôle de l'individu.

Ce que les matérialistes ont de commun avec beaucoup de représentants de la théorie organique, c'est qu'ils supposent la prédominance de la société sur l'individu : ce dernier, dans ses actions et dans ses idées, ne fait que et n'a qu'à se soumettre au développement social, économique. Or, cela suppose un degré d'organisation de la société très avancé, tel qu'il provoquât une déchéance de l'individu et sa transformation en organe subalterne, presque en cellule. Cette supposition est tout à fait gratuite. Nous savons que dans la nature une espèce animale n'est souvent qu'un détour, qu'un prétexte pour produire un individu ayant quelque particularité heureuse qu'il laissera à ses descendants, en créant ainsi une nouvelle espèce animale, au lieu de l'ancienne, détruite par la lutte pour l'existence.

L'évolution procède ici par voies d'innovations individuelles, et nous avons la prédominance de l'individu sur la foule plus ou moins organisée. Tous ces phénomènes disparaîtraient de la société humaine, si elle était déjà un organisme tout fait, où l'individu ne serait qu'une cellule. Peut-être arriverons-nous, dans un temps à venir, à cet état de choses. Mais en attendant, à côté de la foule de spécialistes à l'intelligence abrutie, réduite à l'état hypnotique, il y a encore des individus qui ne se laissent pas absorber par la société, qui mettent des obstacles au processus de son développement organique, qui, en profitant de la psychologie de troupeau qui se forme dans les masses humaines, peuvent les conduire dans une direction différente de celle qu'elles prendraient toutes seules, c'est-à-dire de l'évolution organique de la société. Il y a lutte entre l'individu et la foule plus ou moins organisée. L'évolution sociale consiste d'un côté dans le développement organique de la foule, et d'un autre, dans la lutte de l'individu contre cette foule. Cette question des rapports entre la société et l'individu ne comporte pas de solution unique pour tous les pays et pour tous les lieux. Au contraire, dans chaque cas donné, elle peut être différente; car elle dépend du degré d'organisation auquel est arrivé la société, et des qualités de l'individu lui-même, de son caractère, de son intelligence, de son énergie, de ses idées, etc. Cet individu peut être « un génie bienfaisant » pour la société, ou « un criminel nuisible ». Il peut en être absorbé, ou il peut la transformer elle-même.

VI

ESSAI D'UNE SYNTHÈSE

Si, au lieu de nous appuyer sur des analogies trompeuses, nous nous basons uniquement sur les faits directs de la psychologie indivi-

duelle et collective, prise dans toutes ses formes : politiques, économiques, morales, religieuses, etc., nous pouvons dire que les hommes présentent dans la vie sociale certains groupements, et notamment qu'ils se divisent en deux classes, celle des exploiteurs et celle des exploités. Outre cette organisation générale, basée en partie sur des besoins économiques, d'autres groupements se forment dans les domaines de la politique, du droit, de la religion, de la morale, etc. Tous ces rapports sont intimement liés aux conditions de la production des richesses et furent autres dans l'économie primitive, autres dans l'économie basée sur l'esclavage, autres dans l'économie féodale et autres enfin dans l'économie contemporaine, capitaliste.

Dans chacune de ces époques, tous ces rapports sont modifiés d'une certaine façon par la classe dominante, qui emploie les institutions politiques, juridiques, morales, etc., comme instruments de sa domination, à côté de la force matérielle.

Ce qui, socialement, se présente à nous comme une certaine somme de rapports, peut être envisagé psychologiquement comme une somme d'idées, d'opinions, créées en partie par les masses elles-mêmes, en partie par des grands hommes, idées qui s'emparent ensuite des masses par la voie d'hypnotisme social, grâce auquel elles se cristallisent, s'ossifient. Chaque membre de la société acquiert au moyen de l'éducation, du milieu, de l'opinion publique, toute une masse de suggestions qui le dirigent dans la vie.

Nous ne parlerons pas des modes, dont la propagation a tous les traits d'une infection morale, mais prenons tous les mouvements religieux, politiques, artistiques, etc.; ils se transmettent d'une tête à l'autre avec une nécessité presque fatale et dirigent la pensée et les actions des masses. Ces phénomènes, que nous voyons clairement ici, se passent à chaque instant de la vie humaine, mais sous une forme tellement ordinaire et insignifiante, que nous n'y faisons plus attention. Une seule personne peut égayer toute une société par un rire systématique. Au théâtre, les applaudissements sont des phénomènes d'imitation. Qu'est-ce que l'éducation, sinon une suggestion systématique des impressions, des usages, des notions et des règles, qui plus tard dirigeront l'homme dans toute sa vie? Qu'est-ce que la moralité, sinon une somme de règles basées sur les besoins de la vie sociale et implantées en l'homme par la suggestion, de telle manière que l'homme agit sous leur influence, absolument comme un être hypnotisé se dirige selon la volonté de l'hypnotiseur? On peut en dire autant des usages, des coutumes, des conventions et de toutes les formes de la vie sociale, de ses institutions fondamentales qui ont été introduites sans notre volonté, longtemps avant notre naissance, et dans lesquelles nous entrons tous, malgré la différence des tempéraments, des instincts, et

en général des individualités. Et si une critique de quelque institution se fait jour, elle acquiert aussi très vite le caractère de courant hypnotique. Les initiateurs de ces courants, dans un domaine quelconque, sont les grands hommes, les génies, les héros. Ils sont les centres dont partent les courants d'imitation. Ces courants, une fois partis, s'entrecroisent, s'entrelacent d'une façon inextricable, en produisant des formations sociales indépendantes des grands hommes. Pourquoi ces derniers présentent-ils aux masses des idéaux différents dans l'antiquité, au moyen-âge et pendant la Révolution? C'est que leur pensée dépendait elle-même des influences antérieures et des tendances de développement de la société existante. Il y a lutte entre l'élément individuel introduit par un grand homme et le développement organique de la société elle-même. On ne peut pas dire d'avance lequel des deux facteurs sortira vainqueur de cette lutte. Le résultat dépendra de leur force respective. Le plus souvent, l'idée et l'action de l'individu transforment la société en s'y adaptant.

L'influence des cerveaux de génie n'est donc pas infinie : elle trouve une base et des bornes dans le développement d'autres facteurs et d'autres conditions. La sociologie doit s'occuper non seulement des lois de l'imitation des masses, non seulement de l'action des grands hommes, mais aussi des lois du développement matériel, de son entrelacement avec les autres facteurs sociaux, de leur pénétration réciproque et de l'influence des conditions naturelles : de la race, du sol, du climat, etc. Une telle synthèse justifie d'un côté l'immense importance des conditions économiques, mais de l'autre prouve aussi l'influence de l'idée et de l'homme qui dans certaines circonstances peuvent surgir au premier plan.

Admettons pour un instant qu'un plan de réforme sociale, pour apparaître dans le cerveau d'un homme de génie, doive avoir comme base des conditions matérielles suffisamment développées dans un pays donné. Mais l'idée, une fois émise, devient une force, elle se répand dans des directions différentes, hypnotise les masses, les dirige vers un but défini. Ainsi l'idée devient une force qui peut exercer une influence sociale, même à défaut de conditions matérielles. Il suffit d'indiquer les conséquences produites par les idées de la grande Révolution dans les parties les plus arriérées de l'Europe. L'idée, une fois éclose, polarise les cerveaux, comme un courant électrique polarise les molécules d'un liquide; elle conduit à l'action, devient une force historique.

Il est évident du reste que le rôle, l'importance d'une idée dépend de sa vitalité, de la manière dont elle tient compte du monde réel. L'insuccès des utopistes sociaux est dû en grande partie à l'absence de cette condition dans leurs plans. Mais nous voyons que des idées réactionnaires comme celles de l'Armée du Salut, propagées avec

énergie, peuvent produire leur effet, même dans une société développée comme l'Angleterre. Cela démontre quel succès pourraient remporter des idées progressives dans des sociétés arriérées, car l'énergie des hommes peut jusqu'à un certain point suppléer à l'absence de conditions matérielles.

Il ne faut pas perdre de vue que l'idée n'agit pas immédiatement, qu'elle demande des conducteurs, des propagateurs. Ce sont des hypnotiseurs pratiques de la masse, dont en dernière analyse dépend le triomphe d'une idée, même quand elle est émise par d'autres. Le manque d'hommes semblables peut retarder la victoire d'une idée pour de longues périodes. La psychologie contemporaine compare avec raison les masses humaines à des troupeaux qui suivent aveuglément leurs conducteurs. Ils peuvent souvent détourner d'un côté tout un torrent de cerveaux humains dirigés d'un côté opposé. Ainsi toute personne peut devenir une source de courants historiques. Il est impossible de définir strictement les bornes de cette influence de l'individu qui joue le rôle d'hypnotiseur dans la sphère de la politique, de la morale, de la religion, de l'art, changeant ou bouleversant les conditions matérielles et même le système social. Il serait impossible de définir strictement où commence et où finit l'influence des divers facteurs sociaux.

Aujourd'hui que la science sociale est encore dans ses langes, il faut laisser beaucoup de place à la pratique et à l'initiative privée. Autrement — comme le dit Gœthe — on jouerait facilement le rôle de l'âne qui erre dans les broussailles, quand tout autour de lui s'étend une prairie verte et plantureuse.

Dr Léon Winiarski,

Privat-docent à l'Université de Genève.

Histoire du Trade-Unionisme[1]

C'est un ouvrage d'une magistrale importance que cette histoire des syndicats ouvriers en Angleterre, et qui ne pouvait trouver de meilleurs auteurs que Mr Sidney Webb et sa femme. Tous deux étaient admirablement doués et préparés pour cette ardue besogne : lui, comme socialiste convaincu et militant, un des membres les plus influents de la « Société fabienne » et du conseil municipal de Londres, homme d'esprit pratique ; elle, comme collaboratrice sympathique et active de Mr Charles Booth, dans son grand ouvrage descriptif de la vie ouvrière à Londres. Et cette histoire ne pouvait paraître un jour plus propice, car elle fut mise en vente le « jour du travail », c'est-à-dire le Premier Mai.

Ce qui est digne de remarque, c'est que tous les journaux qui ont rendu compte de ce livre se sont rencontrés, chose rare, sur le terrain commun de la louange. Le *Times*, lui-même, tout hostile qu'il est généralement aux trade-unions, qualifie le livre de maître-ouvrage, désignation très juste et nullement exagérée. La raison principale de cette louange générale est que l'ouvrage est aussi exempt que possible d'esprit de secte, de vaines déclamations et d'objurgations démagogiques.

L' « Histoire du Trade-Unionisme » est le résultat d'une patiente et laborieuse investigation de trois années. Elle décrit le développement du mouvement syndical dans le Royaume-Uni depuis l'année 1700 jusqu'à nos jours. Elle est presque entièrement fondée sur des documents inédits. Ce n'est pas une simple et sèche chronique de l'organisation syndicale, ni une monotone énumération des nombreuses grèves, mais c'est l'histoire politique vivante de la classe ouvrière anglaise pendant ces cent cinquante dernières années.

(1) *The History of Trade-Unionism*, par Sidney et Beatrice Webb. Longmans, Green and Co, éditeurs. Londres. Prix 18 shillings.

Elle est divisée en huit chapitres, dont voici les titres :

1. Les origines du trade-unionisme ;
2. La lutte pour l'existence (1799-1825) ;
3. La période révolutionnaire (1829-1842) ;
4. L'esprit nouveau et le nouveau modèle (1843-1860) ;
5. La « Junte » et ses alliés (1860-1875) ;
6. Développements latéraux (1863-1885) ;
7. Le vieil unionisme et le nouveau (1875-1889) ;
8. Le monde trade-unioniste (1892-1894).

Un appendice de soixante-quatre pages contient les documents suivants : « De la prétendue connexion entre les trade-unions et les guildes de Dublin. — Échelles mobiles. — La convocation du premier congrès des trade-unions. — Distribution des trade-unionistes dans le Royaume-Uni. — Progrès de l'accroissement des membres dans certaines trade-unions. — Liste des publications relatives aux trade-unions et aux coalitions d'ouvriers. »

*
* *

L'histoire économique et industrielle de la Grande-Bretagne, ce pays industriel par excellence, est, par l'ouvrage de Mr et Mrs Webb, pour la première fois, assise sur des bases solides et vraies. Pour donner une idée de la quantité de travail accumulée par les auteurs pendant les trois années qu'a duré leur enquête, je dirai qu'ils ont lu, digéré et analysé non seulement tous les livres et toutes les brochures traitant du travail, mais qu'ils ont aussi examiné des liasses de journaux ouvriers éphémères, d'innombrables comptes rendus, circulaires et statuts des syndicats, non seulement à Londres, mais dans tous les centres industriels. Ajoutez à cela des visites rendues aux meetings des syndicats, des consultations avec les *leaders,* des informations inédites recueillies sur place, etc., et vous vous ferez une idée du labeur énorme que les auteurs se sont imposé. Aussi ont-ils produit un ouvrage complet, lucide, instructif et utile. Ils ont mis à contribution les bureaux des vieux syndicats qui contiennent d'intéressantes archives, dont quelques-unes remontent jusqu'au dix-huitième siècle ; des comptes-rendus de séances dans lesquels des générations de secrétaires diligents bien qu'illettrés, vrais et humbles historiens d'un grand mouvement, ont consigné les délibérations de leurs comités ; des liasses de publications périodiques, ignorées même du célèbre *British Museum,* dans lesquelles les plans et les aspirations d'ardents politiciens et administrateurs ouvriers sont exposés mois par mois aux différentes branches des syndicats. Les secrétaires d'anciennes sociétés locales ont, pour les auteurs, fouillé

dans leurs armoires archaïques à trois serrures, datant du dix-huitième siécle; les *leaders* survivants d'un trade-unionisme disparu ont saccagé leurs tiroirs pour trouver les statuts et les minutes de leurs sociétés oubliées depuis longtemps. Dans maint cottage de Londres et de Liverpool, de Newcastle et de Dublin, surtout de Glasgow et de Manchester, les descendants des vieux artisans ont déterré les contrats d'apprentissage de l'aïeul, la vieille « carte », du père ou une copie détériorée d'anciens statuts, afin de permettre à Mr et Mrs Webb d'écrire les annales de leur classe. Un seul secrétaire a refusé l'accès des vieux livres de sa société, mais simplement pour la raison qu'il se proposait lui-même d'en écrire l'histoire.

Mais cette confiance généreuse n'a pas été confinée aux documents moisis du passé. Pendant le long séjour des auteurs dans les divers centres industriels, séjour nécessité par l'examen des archives locales, toutes les facilités leur ont été accordées pour étudier l'organisation des syndicats actuels. Ils ont assisté aux séances des conseils de métiers dans la plupart des grandes villes, aux meetings des syndiqués dans toute la Grande-Bretagne, et Mr Webb a joui du privilège exceptionnel d'être présent aux délibérations secrètes des comités exécutifs de diverses sociétés nationales, aux meetings spéciaux des délégués convoqués par les grandes unions fédérales des filateurs de coton, des tisseurs de coton et des mineurs de houille, en vue de discuter l'administration et la politique de cette organisation universellement connue.

Mr et Mrs Webb ne sont pas les premiers qui aient essayé d'écrire l'histoire des Trade-Unions. Avant eux, Mr George Howell, un leader trade-unioniste qui siégea longtemps à la Chambre des Communes, un peu oublié aujourd'hui, avait écrit : *Struggles of Capital and Labour,* 1890 (Luttes du capital et du travail), un livre contenant des informations précieuses et qui est un répertoire soigneusement établi de faits et de chiffres; mais, comme l'auteur « était dans le mouvement », il n'a pas écrit avec toute l'impartialité qui convient à un historien. Avant Mr Howell, le Comte de Paris avait publié en 1869 sur « Les Associations ouvrières en Angleterre, » un livre de peu d'importance.

Ces deux ouvrages sont complètement éclipsés par celui qui nous occupe. Mr et Mrs Webb ont apporté à cette étude une intense connaissance des questions ouvrières, une aptitude remarquable à ce genre de travail littéraire, et un talent spécial pour disséquer, analyser les faits et les présenter d'une façon lucide et attrayante.

Je vais maintenant donner un court résumé de chaque chapitre, qui est par lui-même une histoire à part, spéciale, ayant son intérêt particulier.

*
* *

Chapitre I. — *Les origines du Trade-Unionisme.* — Ce chapitre érudit s'attaque à une étude qui n'avait pas encore été tentée, étude d'un problème difficile dans l'histoire sociale du Royaume-Uni. Cette étude est celle-ci : Y a-t-il analogie entre les corporations ou guildes du moyen-âge et les « unions » modernes ? A quelle époque les vraies unions prirent-elles naissance ? A quels changements économiques et sociaux étaient-elles dues ? Quelle est la relation entre les trade-unions, la législation protectrice du moyen-âge et l'idéal socialiste d'aujourd'hui ? Tous ces problèmes sont abordés dans ce chapitre et vigoureusement résolus. Les auteurs sont d'avis que les trade-unions diffèrent des corporations du moyen-âge et même des associations de journaliers organisées par la corporation. Ils arrivent à cette conclusion en se fondant sur la définition suivante du terme « trade-union » : « Une trade-union est une association continue et permanente de prolétaires en vue de maintenir et d'améliorer les conditions de leur métier ».

Antérieurement à l'année 1700, les auteurs n'ont pu trouver aucun document établissant l'existence d'une trade-union telle qu'ils la définissent. Relativement à la genèse de ce mouvement, ils disent : « Ce n'est pas parmi les ouvriers de la ferme, les mineurs ou les journaliers, tout maltraités et mal rétribués qu'ils étaient souvent, que les premières unions ont pris naissance. Nous n'entendons même pas parler de grèves ou de coalitions éphémères parmi eux. La formation d'associations indépendantes pour résister à la volonté des patrons exige la possession d'un certain degré d'indépendance personnelle et de force de caractère. Nous trouvons donc que les premières trade-unions prennent naissance parmi les ouvriers dont le talent et l'étalon de confort avaient été pendant des siècles encouragés et protégés par les règlements légaux et coutumiers relatifs à l'apprentissage, et par la restriction apportée à leur nombre par les hautes primes et autres conditions. On suppose souvent que le trade-unionisme est dû à la protestation contre une intolérable oppression industrielle. Il n'en est rien. La première moitié du dix-huitième siècle ne fut certainement pas une période de détresse exceptionnelle; pendant cinquante ans, à partir de 1710, il y eut une succession presque ininterrompue de bonnes récoltes, le prix du blé restant extraordinairement bas. Au commencement du dix-huitième siècle, les tailleurs de Londres et de Westminster s'unirent, non pour résister à une réduction de leurs salaires accoutumés, mais pour arracher à leurs patrons de meilleurs salaires et un plus court jour de travail. Les quelques survivants des

cardeurs de laines à la main chérissent encore la tradition du dix-huitième siècle, alors que ces ouvriers s'intitulaient « gentilshommes cardeurs de laine », refusaient de boire avec d'autres ouvriers et étaient assez forts, comme nous l'avons vu, pour « donner des lois à leurs maîtres ». Et les corroyeurs, les chapeliers, les marchands de laine, les brossiers, les vanniers et les imprimeurs sur calicot, qui fournissent de remarquables exemples du trade-unionisme du dix-huitième siècle, tous gagnaient des salaires relativement élevés et maintinrent longtemps une résistance très effective aux empiètements de leurs patrons. Il nous paraît donc d'après ces faits que le trade-unionisme aurait été un trait de l'industrie anglaise, même sans la machine à vapeur et le système manufacturier... On a dit souvent que l'introduction du machinisme et du système des manufactures ont dépouillé l'artisan de la possession des moyens de production. S'il en était ainsi, nous nous serions attendus à trouver les trade-unions bien avant les factoreries ou fonctionnant dans des industries non encore transformées par la machinerie. Mais le fait que les plus anciennes coalitions permanentes de salariés en Angleterre précèdent le système manufacturier d'un demi-siècle et se rencontrent dans des métiers exclusivement manuels, nous remet en mémoire que la création d'une classe de salariés à vie a été opérée de plusieurs façons... »

Chapitre II. — *La lutte pour l'existence.* — C'est un des chapitres les plus pittoresques du livre. Les auteurs y jettent une brillante clarté sur un coin obscur de l'histoire. La bataille livrée de 1799 à 1825, et continuée par intervalles jusqu'en 1842, est contée d'une admirable façon à l'aide de documents nouveaux. Cette lutte énergique produisit en 1824 le rappel de la loi sur les coalitions. Une loi analogue a subsisté en France jusqu'en 1864. Les auteurs montrent que ce rappel a été surtout l'œuvre de deux hommes, l'un Francis Place, un maître tailleur radical qui avait été ouvrier, l'autre Joseph Hume, un membre de la Chambre des Communes.

« L'histoire traditionnelle du mouvement trade-unioniste représente la période antérieure à 1824 comme une période de constante persécution et de répression continue. Toute union qui a plus d'un demi-siècle d'existence possède une légende romantique de ses premières années. Les meetings de minuit où des patriotes se réunissaient en plein champ; l'enfouissement de boîtes renfermant les papiers compromettants; les serments secrets, les longs emprisonnements des *leaders* — tout cela se trouve dans les légendes traditionnelles des vieilles unions et a servi à leur créer une origine quasi mythique. Mais nous verrons que ces légendes ont pour base des faits réels, lorsque nous considérerons l'effet produit sur le mouvement unioniste

par les prohibitions légales de coalitions de salariés qui prévalurent dans tout le Royaume-Uni jusqu'en 1824. Mais nous verrons aussi que quelques coalitions d'ouvriers ont été de tout temps reconnues par la loi, que beaucoup d'autres ne furent inquiétées que d'une façon intermittente et que la plus grande rigueur des lois sur les coalitions ne s'exerce pas avant 1799-1800, époque à laquelle des lois sévères furent appliquées à toutes sortes d'industrie. »

Suivant la loi de 1799, votée sous l'influence de la guerre avec la France, un simple patron avait la liberté, à tout moment, de renvoyer tous ses ouvriers — fussent-ils cent ou mille — s'ils ne voulaient pas accepter les salaires qu'il leur offrait. Mais c'était un délit de la part des ouvriers, si tous quittaient ensemble le patron qui refusait de leur accorder les salaires qu'ils demandaient. Une telle « liberté » accordée aux patrons contrastait mal avec la prétendue liberté individuelle qui fut adoptée en théorie par les économistes et hommes d'État d'alors, après la publication de *La Richesse des Nations,* d'Adam Smith, parue en 1776.

Grâce aux manuscrits et aux papiers de Francis Place (1798-1840), Mr et Mrs Webb ont jeté un jour tout nouveau sur l'histoire du rappel de la loi sur les coalitions; jamais avant eux cette histoire n'avait été lucidement et complètement écrite. Place s'effaça dans cette affaire; il se contenta avec Hume de tirer les ficelles des marionnettes parlementaires, et la narration de la façon dont Hume et lui réussirent à faire nommer un comité d'enquête composé de leurs créatures, comment ils influencèrent les délibérations, manipulèrent les rapports, tout cela constitue un chapitre très piquant de l'histoire de la politique. La cynique habileté déployée par ces deux hommes pour contraindre une Chambre de propriétaires terriens et de capitalistes à rappeler une mauvaise loi est un spectacle d'un vif intérêt.

Chapitre III. — *Période révolutionnaire.* — Aux rusées intrigues de Place succéda la propagande utopique de Robert Owen, avec son amalgame d'idéals : radical, économique et socialiste. Jamais dans l'histoire du trade-unionisme anglais, pas même après l'excitation créée par la grève des *dockers* en 1889, l'esprit d'organisation n'a fait d'aussi rapides et éclatants progrès que dans l'hiver de 1833-1834. Une *Grand National Consolidated Trade-Union* fut fondée en janvier 1834, et l'un des objets de cette union était de fomenter une grève universelle dans les districts manufacturiers pour l'obtention d'une journée de huit heures. Cette grève devait éclater en mars 1834 au moment où la loi de 1833 sur les fabriques devait commencer à fonctionner.

Robert Owen, le prophète socialiste, était alors convaincu que son monde de songes allait subitement devenir un monde de réalités.

« Je vais vous donner, disait-il dans un discours prononcé le 6 octobre 1833, un court résumé des grands changements qui sont projetés et qui viendront fondre sur la société aussi soudainement qu'un voleur dans la nuit... Notre intention est qu'on fasse des arrangements nationaux en vue d'inclure toutes les classes ouvrières dans la grande organisation et que chaque département soit mis au courant de ce qui se passe dans les autres; que toute concurrence individuelle disparaisse; que toutes les manufactures soient exploitées par des compagnies nationales... Tous les métiers formeront d'abord des associations de loges consistant en un nombre de membres nécessaire pour l'exercice de ce métier... »

On voit qu'Owen ne manquait pas de ferveur utopique dans la reconstruction sociale immédiate de la société capitaliste. Il va sans dire que le moment de cette reconstruction en bloc n'était pas encore venu et les socialistes l'ont amèrement éprouvé depuis. Aujourd'hui ils comprennent que la société ne peut se retourner comme un gant et ils sont devenus pratiques, d'utopistes qu'ils étaient. Ils cherchent à allonger petit à petit le bras de levier qui leur permettra d'opérer des réformes dans la voie socialiste, tout en sachant bien que l'indispensable point d'appui — ce point d'appui que réclamait Archimède pour soulever le monde — est l'instruction, le savoir, l'éducation théorique et pratique du prolétariat.

Les patrons de 1834 évitèrent la grève générale par un renvoi partiel *(lockout)* des ouvriers, par la poursuite des unions et la confiscation des fonds souscrits en vue de la coalition des ouvriers. Un coup violent fut porté au mouvement, en mars 1834, par la cruelle transportation pour sept ans de six ouvriers agricoles de Dorchester.

Dans l'été de 1834 le trade-unionisme était complètement désillusionné. Les nouvelles unions et beaucoup d'anciens « clubs de métiers » avaient disparu et les ouvriers vaincus et découragés étaient tombés dans une apathie maussade d'où ils devaient se relever quatre ans après sous le coup de fouet du mouvement chartiste.

Chapitre IV. — *L'esprit nouveau et le nouveau modèle.* — Ce chapitre est rempli de détails obtenus au prix d'une incessante recherche sur l'édification graduelle des grandes sociétés d'artisans, sur leur administration centralisée, les profits des sociétés de secours et sur la substitution, chaque fois que cela est possible, de la diplomatie en matière industrielle aux armes grossières de la guerre de classe.

A la réaction féroce de 1834 succéda une réviviscence plutôt politique qu'industrielle de l'enthousiasme du prolétariat sous la direction des *leaders* chartistes. Mais ce ne fut qu'après les événements de 1839 et 1842, qui condamnèrent le chartisme à six années d'obscu-

rité, que le trade-unionisme commença à se remettre. Seulement l'esprit en fut alors changé comme en témoigne le rapport préliminaire de la conférence des métiers unis en 1845. En 1850, un journal de verriers, *The Flint Glass Magazine*, recommande à ses lecteurs d'acquérir le savoir, car « le savoir, dit-il, donne le pouvoir ». En même temps la tempérance entrait en scène, comme le montre un rapport des mouleurs en fonte où il est relaté que certains cabaretiers *(publicans)* leur ont refusé leurs salles pour s'y réunir, à cause des progrès que faisait la tempérance parmi les ouvriers. Ce nouvel esprit pratique qui commençait à se développer dans le prolétariat permit en 1851 à Allan et Newton de former l'*Amalgamated Society of Engineers* (mécaniciens) qui est restée jusqu'aujourd'hui le modèle du vieil unionisme et le type de la coalition industrielle anglaise.

Chapitre V. — *La « junte » et ses alliés.* — Pendant la période qui va de 1860 à 1875, les unions eurent un caractère conciliateur et offrirent de se soumettre à l'arbitrage; mais les patrons persistèrent à refuser de les reconnaître et conséquemment les *lockouts* furent fréquents et prolongés. Néanmoins les maçons obtinrent, en 1891, une semaine de cinquante-une heures.

Sous l'appellation espagnole de « junte », les auteurs désignent le comité composé des secrétaires des principales unions et dont les principaux étaient les cinq ouvriers : William Allan, Robert Applegarth, Daniel Guile, Edwin Coulson et George Odger. Il est difficile aujourd'hui de se faire une idée juste de l'influence personnelle extraordinaire exercée par ces cinq hommes, non seulement sur leurs camarades, mais sur le public et les classes gouvernantes. Pour la première fois, le mouvement ouvrier se trouvait dirigé, non par des chefs sympathiques appartenant à la classe moyenne et à la haute classe, tels que Place, Owen, O'Connor, mais par de vrais ouvriers ayant fait preuve de talent administratif et organisateur. Pour la première fois aussi, les *leaders* de la politique ouvrière formèrent un groupe compact, unis qu'ils étaient par les liens de l'amitié et entièrement affranchis de cette manie du soupçon qui a si souvent fait avorter les mouvements populaires. Il est vrai qu'ils n'avaient aucune théorie économique bien arrêtée, ni de philosophie politique bien conséquente. Ils accueillaient avec une égale satisfaction le collectivisme informe de l'Internationale et l'individualisme industriel et dogmatique des radicaux anglais, considérant que ces éléments divers aidaient au progrès et aux idées libérales; mais en revanche, ils eurent les qualités de leurs défauts : ils comprirent le point de vue de la classe moyenne, ils surent apprécier les difficultés pratiques de la situation et cela les préserva de tomber dans le fossé de la pure démagogie. Ils comprirent qu'il était de toute

importance pour les trade-unions d'obtenir une existence légale et de faire oublier la mauvaise impression produite par les crimes qu'avaient commis les unionistes à Sheffield, en 1886. Enfin, la *respectability*, si chère à la classe moyenne anglaise, était un des caractères de ces cinq leaders des trade-unions. Autour d'eux se groupèrent des hommes ayant le même tempérament et le même but, et qui ont acquis aussi une notoriété, à savoir : T. J. Dunning, John Prior, George Howell, Henry Broadhurst, George Shipton, Alexander Macdonald, John Kane, William Dronfield et Alexander Campbell.

Il faut lire dans le livre de Mr et Mrs Webb le récit captivant des luttes de cette « junte » qui réussit à établir la reconnaissance légale du trade-unionisme en dépit d'une presse grondeuse et d'une commission d'enquête hostile.

La période étonnante de prospérité commerciale et industrielle, qui suivit la guerre franco-allemande et qui dura jusqu'en 1875, laissa dans l'ombre les imperfections qui résultaient de la trop généreuse élasticité de vues de la junte. De 1871 à 1875, le nombre des trade-unionistes fit plus que doubler. Même les ouvriers des champs se remuèrent, et ils se remuèrent si bien qu'en 1872 cent mille d'entre eux appartenaient à l'union nationale, ce qui fit faire à l'évêque Ellicott, de Gloucester, cette suggestion publique toute imbue de charité chrétienne que les organisateurs devraient être jetés dans l'abreuvoir aux chevaux. Partout les salaires furent augmentés, les heures de travail diminuées et les capitalistes siégèrent côte à côte avec leurs ouvriers dans des comités d'arbitrage. L'échelle mobile fut introduite pour les salaires et fut populaire chez les ouvriers par la raison naturelle qu'elle montait toujours.

C'est pendant cette période que l'idée d'un congrès annuel des trade-unions prit naissance. Elle appartient au conseil des métiers de Manchester qui émit, en avril 1868, une circulaire pour la convocation du premier congrès qui eut lieu à Manchester pendant la semaine qui suivit la Pentecôte de 1868. Ce congrès ne comptait que 34 délégués représentant 118,000 unionistes. Le congrès suivant eut lieu à Birmingham, en août 1869, et comptait 48 délégués de 40 sociétés différentes, représentant 250,000 membres. Mais ces congrès n'étaient pas vus d'un œil favorable par la « junte » de Londres, et quelques délégués métropolitains seulement y assistaient; un seul, George Potter, prit part au premier et une demi-douzaine au second, parmi lesquels Odger et Howell. Le troisième congrès eut lieu à Londres en mars 1871, et ce fut le premier congrès auquel prirent part les leaders du mouvement. On y créa un comité parlementaire. En 1872, le congrès eut lieu à Nottingham et comprenait 77 délégués représentant 375,000 membres. Depuis 1873, le congrès a eu lieu annuellement et publie un rapport officiel de ses travaux.

Chapitre VI. — *Développements latéraux.* — Dans ce chapitre, les auteurs donnent d'intéressants détails sur le mouvement considéré dans ses ramifications pendant les vingt-deux ans qui vont de 1863 à 1885. Il contient de courtes biographies des leaders du mouvement ouvrier. De 1851 à 1863, toutes les forces effectives des trade-unions furent centralisées à Londres. De 1863 à 1867, des organisations provinciales, telles que les conseils de métiers de Glasgow et de Sheffield, et des *leaders* provinciaux, tels qu'Alexander Macdonald et John Kane, commencèrent à jouer un rôle important dans le mouvement général. Tandis que la « junte » et ses alliés remportaient leurs grandes victoires à la Chambre des Communes, le centre de gravité du monde trade-unioniste se déplaçait insensiblement de Londres vers les districts industriels situés au nord de la rivière Humber. La première cause de ce déplacement est la croissance rapide de deux grandes organisations provinciales : la fédération des mineurs de houille et celle des ouvriers cotonniers.

Chapitre VII. — *Le vieil unionisme et le nouveau.* — Nous avons vu dans les chapitres précédents le vieil unionisme travailler suivant la méthode parlementaire. Le laissez-faire était la croyance économique de ses chefs qui, d'ailleurs, reflétait la croyance des soldats du travail. Jusqu'en 1885, on s'accordait à penser que les trade-unions offriraient au socialisme une barrière infranchissable. Mr et Mrs Webb attribuent au célèbre livre d'Henry George *(Progress and Poverty)* l'honneur d'avoir été la première cause du nouveau courant d'opinions en faveur du socialisme. Puis vinrent Hyndman et la *Social Democratic Federation,* avec leur propagande hardie et bruyante des idées de Karl Marx, allant bien plus loin qu'Henry George, qui se contentait de la seule nationalisation du sol. La dépression commerciale et industrielle de 1878-79 et de 1883-87 fut une troisième cause du nouveau courant d'idées. Une quatrième, est la condition lamentable des populations pauvres des villes, et une cinquième, le grand problème des inemployés, des sans-travail, composés surtout de manœuvres et d'un assez grand nombre d'ouvriers réguliers.

La naissance du nouvel unionisme date réellement de la fameuse grève des dockers, en 1889, si admirablement dirigée par John Burns et qui fut menée à bonne fin. Cette grève fut tellement populaire que les souscriptions publiques atteignirent le chiffre de 48,736 livres sterling, soit 1,218,400 francs. L'année suivante, le nouvel unionisme triompha au congrès de Liverpool, grâce à la persuasive éloquence de John Burns. Depuis cette année, les congrès se succédèrent de moins en moins opposés à l'idée collectiviste, jusqu'à ce qu'enfin, en 1894, au congrès de Norwich, la majorité des membres du congrès vota une

proposition socialiste demandant la collectivité des moyens de production.

Chapitre VIII. — *Le monde trade-unioniste.* — Dans ce chapitre les auteurs donnent d'intéressantes et utiles statistiques. Ils estiment qu'à la fin de 1892 il y avait de 1,500,000 à 1,600,000 trade-unionistes dans le Royaume-Uni, la majorité se trouvant au sud du pays de Galles, au nord de l'Angleterre et au nord de l'Écosse.

Ce chapitre contient aussi une étude extrêmement intéressante (due à la plume de Mr Galton, un « Fabien » dont les auteurs se plaisent à reconnaître l'aide intelligente) sur la vie d'un trade-unioniste depuis son apprentissage jusqu'à sa nomination au poste de secrétaire général, et par-là nous sommes initiés à une foule de petits détails intimes, pris sur nature, concernant les meetings des branches, les conseils de métiers, l'organisation des grèves, la difficulté de contenir les impatients, etc., etc.

Enfin une table bibliographique extrêmement complète, concernant les ouvrages, brochures, journaux, traités relatifs au mouvement trade-unioniste n'occupe pas moins de quarante-quatre pages de petit texte, et une carte coloriée de plusieurs nuances montre les parties du Royaume-Uni où les trade-unionistes forment les proportions suivantes de la population ouvrière : 1° inférieure à 1 %, 2° de 1 à 3 %, 3° de 3 à 5 %, 4° de 5 à 7 %, et enfin supérieure à 7 %.

Jules Magny.

LES MACHINES

J'avais en face de moi la petite ville Poitevine, dont un frais vallon, tout frissonnant de peupliers, séparait la maison d'été haut perchée où nous goûtions habituellement de paisibles, reposantes vacances...

Ce grand hameau, plutôt que ville, possède vraiment, vu ainsi, un charme patriarcal en même temps que s'en dégage la mélancolie résignée inhérente aux restes encore grands d'un passé qui fut sans doute prospère. De hauts et graves monuments du douzième siècle, effrités, déchus, attestent, en effet, des grandeurs défuntes.

Mais là aussi, sous les toits qu'on imaginerait pleins de solidarités simples et souriantes parmi les beaux arbres en bouquets, les égoïstes ambitions, les cupides mensonges ont apporté le trouble des esprits et des consciences, ont fomenté des haines... Cet après-midi, une rumeur discordante faite de voix mauvaises, de chants hurlés, de pas nombreux et traînards, enveloppe la petite ville étagée sur son vert monticule, s'envole au loin : une élection quelconque a réveillé les passions latentes, et, de plus, comme une centaine de voix seulement peuvent en se déplaçant disposer du succès, depuis quarante-huit heures les Faubourgs sont ivres — aux frais des deux partis en présence...

Sous un soleil tueur, les routes entr'aperçues, s'en allant désertes à travers les verdures lasses, pointillaient, mouvantes de lumière, mauves ou de craie ardente, tandis que rosissaient des pans de murs sous des ardoises violâtres, et que s'allumaient plus loin des tuiles rouges.

La grille de l'allée, en tournant sur ses gonds encore rouillés appela mon attention. Elle s'était ouverte devant une femme : une pauvre femme, triste face couleur des pierres et des ornières, où le soleil n'attirait qu'à peine un peu de sang anémié. De l'hésitation dans l'abord et la voix, elle me pria d'acheter quelques ustensiles primitifs, grils, trois-pieds, etc. — toute une minable industrie de mains inhabiles,

mais dont les regards de cette malheureuse demeurés d'enfantine candeur semblaient indiciblement fiers : car c'était témoignage qu'elle ne voulait point mendier.

Peut-être quarante ans d'effacement, d'usure aux forces inclémentes de la vie, avaient mis en elle la désespérance des grand'routes qui vont sans cesse vers Ailleurs, mais ses vêtements passés et limés n'en gardaient pas la poussière, ni la boue...

Je crois que la première aumône à l'honnête misère est d'écouter sa plainte, par quoi elle essaie d'établir au moins une communion de pitié avec le monde des heureux qui, elle le sent bien, hélas ! lui est étranger comme instinctivement. Cette histoire d'implacables fatalités, d'étape en étape plus lourdes sur ses minces épaules tombantes, d'où sa tête douloureuse et étonnée sortait comme d'une atroce cangue, — elle me la conta, ainsi, à petites phrases de petite fille précocement vieillie, à gestes courts et maladroits :

— Nous sommes nous deux, mon homme (Julien, qu'il s'appelle), et puis deux des petits. Le troisième est resté au village... Faut pas le plaindre, lui, Monsieur : c'est le grand, dix ans de la Saint-Jean, il garde les bêtes — et il mange bien, il dort dans un lit...

Quelque bonheur de misérable, infiniment doux et senti, sembla monter comme de ses entrailles maternelles.

— Nous, nous avons une petite voiture, notre maison, et mon homme la traîne, et moi aussi, malgré lui : car s'il tombait malade, n'est-ce pas?... Comme ça, bien que ce ne soit pas son métier, il s'ingénie le mieux qu'il peut à de petites choses. Je les vends (n'est-ce pas, que ça n'est pas mal fait?) et l'on vit encore... Ah ! elles nous ont causé bien du mal, allez, Monsieur !...

Devant mon regard interrogateur, elle parut revenir d'un passé dont sa maigre chair encore frissonnait, et reprit :

— C'est vrai, vous ne savez pas. Les Machines, Monsieur. Oui, nous ne courions pas ainsi les grandes routes... Il était scieur de long, quand on s'est marié, dans les temps. On s'aimait bien, allez. On n'avait que ses bras, on travaillait, on était content...

Alors, voilà que tout d'un coup il s'est construit sur la rivière une scierie mécanique : alors, plus rien, mon homme et les autres ont laissé leur outillage inutile. Quelques-uns sont entrés là-dedans, pour dire qu'on continuerait quand même le métier — mais ça n'était plus ça, et on en rapportait avec des mains en moins. J'ai dit à Julien, moi : Garde tes bras, mon homme ! et on est parti...

Faut vous dire que dans la famille, on a travaillé dans les mines aussi. Ah ! sous la terre, Monsieur ! Même le fond en a gardé, un soir, un frère à moi, là haut, dans le Nord : le grisou, vous savez. Ils ont péri plusieurs, et une femme s'est précipitée dans le trou avec ses deux petits pour aller retrouver son homme...

Un haut-le-corps la parcourut brusquement ; elle avait revu le trou de nuit éclairé des torches terribles d'où semblait ruisseler le sang des blessés piétiné par les Femmes hurlantes.

— Alors, c'était dans la famille, et Julien me dit : Je vas descendre. Gagner du soleil pour les petits, qu'il dit en riant. — Il s'en allait, encore tout cassé d'une courbature que le sommeil ne pouvait pas lui ôter. Je ne vivais plus, songeant à l'autre, qui n'était pas remonté. Il revenait tout noir, tout mouillé, il était comme dans de la nuit... L'on mangeait un peu : car le mineur, c'est pas pour lui qu'il travaille, c'est pour les Autres, les Ceux qu'on ne voit pas, qui ont des femmes qui les attendent sans crainte, et des enfants tout roses, dans les grandes Villes.

Ça allait quand même, quand, une nuit (la mine s'en allait sous la Loire), tout crève et tout s'emplit d'eau. Personne de pris, mais la mine est morte...

Lui, voulait descendre ailleurs, au Nord aussi. J'ai dit : non ! Des années, l'été, quand le travail du fond n'allait guère, tous deux nous nous louions pour la moisson : c'était l'été encore, et alors en attendant nous nous sommes mis en route. Une grande maison avait l'habitude de nous prendre (on nous connaissait, on aime l'ouvrage, nous deux) : c'était loin, trente lieues. N'importe, nous trimardions avec nos faucilles, on travaillait pour manger et dormir le long de la route. Et l'on arriva. Mais alors, dès la grande porte, nous avons vu que c'était inutile : sous un hangar immense, les Machines étaient venues avant nous : les semeuses, les moissonneuses, les batteuses à vapeur...

Nous n'avions que nos faucilles et notre cœur à l'ouvrage, nous.

Maintenant, nous voici. On s'en va, on ne sait pas où. On voudrait aller où Elles ne sont pas encore rendues.

Son regard était de nouveau perdu dans le loin, sa main indiquait l'horizon en hésitant devant les voies ouvertes et traitresses. Les Machines ! Dans le silence désolé, un rêve tenace flottait : la dignité d'êtres libres et le bonheur matériel et moral, possibles pour tous. Avenir que fera l'union des hommes conscients de leur évolutive destinée, désireux pour eux-mêmes et leur progéniture de moissons meilleures , qu'il faut semer d'un travail commun... Ah ! toute l'humanité faisant effort pour toute l'humanité ! et non une société menteuse et lâche, basée sur la force et la ruse primitives, préparant l'éternel guet-apens au plus faible — qui n'est souvent que le plus honnête...

Alors les Machines, maintenant propriété du seul Capital, instruments, en l'actuelle société, de ses crimes et trahisons, deviendraient vraiment des aides de Progrès, — ne remplaceraient l'homme que pour lui permettre d'aller aussi au Mieux moral et intellectuel, son vrai but...

Je songeais ainsi devant la victime. Mais, las ! si lointain le Rêve,

qu'il eût été plutôt ironique de lever en sa grande nuit stupéfaite cet espoir...

— « Ah ! les Machines, oui. Elles pourraient soulager, rappeler des routes les trimardeurs qui demandent du travail : mais les hommes ne le veulent pas. Les Forts, Ceux qu'on ne voit pas... Et elles vous volent ce travail auquel vous avez droit... Jusqu'à quand ? Et que nous réserve l'Avenir, hélas ! d'incendies exaspérés où se tordront les meurtrières Machines... »

Comprenant que de cœur nous étions de même race, simplement elle répondit, d'une voix angoissée, mais, semblait-il, reconnaissante :

— « Julien, des fois, dit des choses comme ça, qui font peur, et qui font du bien... »

Je masquai d'un achat mon aumône — triste signe de pitié qui me faisait honte à moi-même, et elle partit. Devant la grille passait, en ce moment, une troupe avinée sous les plis d'un drapeau qui n'était plus ici qu'une loque ensoleillée : allons, l'on avait dû « bien voter » ! et ce soir, le punch légendaire servi en pleine place flamberait glorieusement en l'honneur de l'Élu et du libre Suffrage.

René Ghil.

VA TON CHEMIN!

Va ton chemin fatal — la route est longue et dure,
On meurt de faim souvent, on couche sur la dure,
De ses proches on est la honte et le rebut :
Qu'importent les affronts bêtes! pense à ton but.
Ton âme est d'amertume et de fiel abreuvée :
La douleur, qu'est cela ? tu l'as toute éprouvée.
Tu n'attends pas qu'on tende au révolté la main!
Va ton chemin!

Va ton chemin superbe — et marche tête haute.
L'orgueil est ton soutien, le désespoir ton hôte.
A bas la main qui flatte et la langue qui ment,
Ramassant des honneurs dans l'avilissement!
Que la hache en tes mains soit sans cesse brandie.
Place à tout dévouement dans ton âme agrandie!
Fais ta tâche du jour, sans peur du lendemain ;
Va ton chemin!

Va ton chemin sanglant — car la haine te guette.
Bourgeois dont l'embompoint fait sauter la braguette,
Philistins enfoncés dans leurs instincts bourbeux,
Anes, à coup de pieds, à coup de cornes, bœufs
Vivant te viseront, et mort les chiens obscènes
Viendront souiller ton nom de leurs baves malsaines :
Insulter ceux qu'on a mis à mort, c'est humain.
Va ton chemin!

(D'après Hermann Greulich).

LIBERTÉ

Sa voix pleurait presque et riait pourtant,
Tremblante,
Quand, brusque — pourquoi? Je n'en sais pas tant —
Et lente,
Elle interrogea : Qui donc est heureux,
Et libre?
Soudain je dressai ma main vers les cieux
Où vibre
L'immense clarté du ciel éclatant :
La nue
Est libre, lui dis-je, et l'arbre chantant
Remue,
Libre en ses frissons, son feuillage vert
Qui tremble,
Chêne au cœur profond, saule au ventre ouvert,
Ou tremble.
Et libre est le flot qui mord d'un baiser
La rive,
Et libre est le mont où nul étranger
N'arrive.
Et libre est le lièvre embaumé de thym,
De sauge,
Et le sanglier quittant le matin
Sa bauge.
L'aigle est libre aussi qui vole de long,
De large.
Libre est aux pampas le fier étalon
Sans charge.
Ton cœur au sang chaud et que nulle envie
Ne mord
Est libre, ô nature; et plus que ta vie
Ta mort.
Est plus libre encor que tout, que la nue,
Le champ,
La mer, la forêt, dans sa beauté nue,
Mon chant!
Mais hélas! quel crâne, où nulle clarté
Ne vibre,
Quel homme — et c'est nous — à l'esprit mort-né,
Est libre?

(D'après John Henry Mackay).

Paul Buquet.

Un grand Pastelliste

MAURICE-QUENTIN DE LA TOUR

I

Maurice Barrès a publié une plaquette intitulée suggestivement : *Trois Étapes de psychothérapie*. Une de ces étapes est consacrée à une visite au musée de Saint-Quentin et à l'œuvre de La Tour.

Le jeune et déjà célèbre écrivain a examiné, synthétisé avec la psychologie qui lui est propre, plusieurs tableaux de l'illustre maître du pastel, mais n'a pas jugé à propos de parler de lui. C'est cependant une personnalité aussi intéressante que peu connue que celle de La Tour, et si nous nous permettons d'essayer de combler ce vide, c'est qu'il y a tant de rapports entre le pastelliste et son œuvre, qu'étudier l'artiste, c'est en faire connaître l'œuvre.

Et qui le peut mieux connaître que nous, qui avons poussé à l'ombre de sa statue, érigée en 1856 sur la petite place Saint-Quentin, à deux pas de sa maison natale, qui est debout encore et sur laquelle ses concitoyens ont fait placer une humble plaque de marbre blanc avec cette inscription : *A Maurice-Quentin De La Tour, la commune de Saint-Quentin reconnaissante.*

Qui le peut mieux connaître que nous, qui nous sommes assis sur les bancs de l'école de dessin qu'il fonda de ses deniers, et qui avons copié et recopié ses pastels après Bonnefoy, Lematte, Louchard, Vély, Ulysse Butin, Laugée, Chevreux, Carrière et tant d'autres; pastels qui n'étaient pas encore à cette époque au musée Lécuyer, mais dans l'ancienne abbaye de Fervacques, en un petit salon situé entre l'école et le musée de peinture.

De La Tour était picard et franc-picard, c'est-à-dire plein de fran-

chise, de bonhomie, de hardiesse, d'indépendance et d'ironie. N'ayant rien du courtisan, il avait le respect de son art et la fierté de sa force.

Ses portraits, qui étaient vrais des pieds à la tête, étaient durables; aussi les dames de la Cour se pressaient-elles chez lui pour obtenir quelques séances; beaucoup éprouvaient des refus : « mon talent est à moi », disait-il avec orgueil, pour légitimer ses préférences.

Du nombre de ces refusées fut d'abord Mme de Pompadour. Mandé pour faire le portrait de la favorite, De La Tour répond tranquillement à l'envoyé : « Dites à Madame que je ne vais pas peindre en ville. »

Cédant enfin à de nouvelles instances, il consent, mais à la condition que la favorite lui promettra que personne ne la viendrait déranger tandis qu'il travaillerait. Ces conventions acceptées, il arrive et demande la permission de se mettre à l'aise : il détache les boucles de ses escarpins, ses jarretières, son col, ôte sa perruque et l'attache à la girandole. A peine est-il installé en face de son modèle que Louis XV entre dans l'appartement. Aussitôt De La Tour s'adressant à la courtisane, s'écrie : « Vous m'aviez dit que votre porte serait fermée. » Et ramassant ses affaires, il se sauve en répétant : « Je n'aime pas à être interrompu. »

Sa franchise lui inspira envers le roi lui-même une réponse analogue. Comme on l'introduisait dans une chambre où il devait faire le portrait de Louis XV, il s'aperçut que la pièce était éclairée de tous côtés : « Ah ! dit-il, que veut-on que je fasse dans cette lanterne, quand il ne faut pour peindre qu'un seul passage de lumière. » Je l'ai choisi exprès à l'écart, répond le roi, pour n'être pas détourné. « Je ne savais pas, répond l'artiste, que vous ne fussiez pas le maître chez vous. »

Un autre jour, De La Tour s'avisa, en faisant le portrait du roi, de parler des affaires de l'État : « Il faut bien le dire, sire, nous n'avons pas de marine. » Louis XV ramena l'artiste à son pastel par cette réponse : « N'avons-nous pas Vernet, monsieur De La Tour ? »

Durant ces séances, De La Tour ne cessait de chanter les louanges des étrangers, le roi l'interrompit en disant : « Je vous croyais français ? » « — Non, sire, je suis picard de Saint-Quentin », répond-il sans se déconcerter.

Et mille autres traits caractéristiques qui montrent le caractère de l'homme original qu'il fut, mais qu'il serait trop long de rapporter. Encore un cependant sur ses modèles. Il disait : « Ils croient que je ne saisis que les traits de leurs images, mais je descends au fond d'eux-mêmes, à leur insu et je les remporte tout entiers. »

Comme cela donne bien raison à Barrès, lorsqu'il écrivait : « Ses crayons fixaient non seulement les contours, les traits de naissance, mais la physionomie, cette poussière des chagrins et des félicités qui reste aux plis du visage froissé par la vie. »

Cela avait été à peu près dit en prose dans « les Sentiments sur les tableaux exposés au Salon de 1769 » : « Pour toi, De La Tour, artiste, philosophe, savant, fidèle imitateur, ami de tes modèles, ils semblent annoncer, par leur extérieur content, l'agrément de ton entretien, le plaisir de s'être reconnus dès les premiers traits. Tu parviens à peindre l'esprit même par des détails infinis, sans sécheresse, sans rien perdre de la chaleur des tons ni du large des effets. »

Et répété en vers par Piron, à l'occasion du portrait de Le Blanc :

La Tour va trop loin il me semble
En nous peignant l'abbé Le Blanc,
N'est-ce pas assez qu'il ressemble
Faut-il encore qu'il soit parlant ?

II

Maurice-Quentin De La Tour naquit à Saint-Quentin le 5 septembre 1704, de François De La Tour, chantre, et de Reine Zanar, sa femme. Il fut élevé à l'ombre de la cathédrale gothique, construction grandiose inachevée, sans tour ni clocher, ressemblant à un immense vaisseau dématé, qu'on voit de la maison où il est né, dans le quartier occupé par les chanoines de la maîtrise.

Son enfance fut celle d'un studieux, mais turbulent, libertaire, laissant deviner déjà sa vocation artistique et indépendante. Il étudiait à sa guise, à son choix. Au lieu de porter son attention sur l'explication d'un passage des *Catilinaires* qu'expliquait un professeur, il croquait ses camarades et couvrait ses cahiers d'esquisses incorrectes encore, où, cependant, dans l'inexpérience de la jeunesse, son talent perçait. A quinze ans, il s'enfuyait du collège pour se soustraire à l'autorité de son père qui voulait faire de lui un ingénieur, déclarant qu'il voulait être peintre.

Ayant reçu à Saint-Quentin les premières leçons de son art, il va les compléter à Paris, à Reims et à Cambrai, où il trouvera plus facilement des modèles et des maîtres.

Sa constitution frêle et nerveuse l'empêche de se livrer à la peinture à l'huile ; après en avoir essayé, il l'abandonne à tout jamais pour le pastel et se met résolument à l'œuvre.

Là commence son existence de luttes, de recherches, de fatigues, d'isolement.

A la suite de plusieurs aventures amoureuses d'où il sort humilié et malheureux, il comprend qu'il doit chercher fortune ailleurs ; il quitte Cambrai et part pour Londres, demandant à l'étude les consolations dont il a grand besoin.

Mais, dans la ville du brouillard, la nostalgie l'empoigne et, malgré la situation qu'il y avait acquise, il revient dans sa patrie. Il veut bien de la célébrité, mais il lui semble qu'elle ne peut être consacrée qu'à Paris.

Il rentre donc à Paris. Arrivant de Londres — l'anglomanie était déjà en vogue à cette époque — il use d'une supercherie : il se fait passer pour peintre anglais. Ses portraits le mettent en rapport avec les personnes en crédit et les artistes.

Restout, qui fut son maître, le mit en relation avec Le Moyne, Vieu, Carle Vanloo, Vernet, Greuze, Parochel ; Largillère devint son ami ; Perronneau, qui pressent un rival, s'enfuit en Danemark ; Rigault, qui ne veut se lier qu'avec des hommes illustres, attend que la gloire ait ceint le front du nouveau venu.

Le graveur Tardieu le présente à Delaunay, le marchand de tableaux, puis à Vermansale qui le fait accueillir dans l'atelier de Spoëde. Là, il fait des portraits qui sont remarqués par Louis de Boullongne, premier peintre du roi, qui, dans toute l'importance de sa sinécure, lui dit : « Vous ne savez encore ni peindre ni dessiner, mais vous possédez un talent qui peut vous mener loin. »

De La Tour, aidé par une ferme volonté, devient fanatique de son art, travaille avec acharnement.

Caractère impétueux et un peu sauvage, parlant plus avec lui-même qu'avec les autres, vivant face à face avec ses œuvres, traversant le monde et ses joies sans s'y arrêter, était méritant dans sa persistance. Grâce à ces études sérieuses, son génie se manifesta dans tout son éclat et ses œuvres excitèrent une admiration méritée. Un contemporain disait : « De La Tour a poussé le pastel au point de faire craindre qu'il ne dégoûte de la peinture. »

Malin et gouailleur, ayant conscience de sa supériorité, il voulut un jour se débarrasser de Perronneau, pastelliste que le public lui opposait volontiers. Voilà ce qu'il imagina : Il alla trouver son rival et, avec une bonhomie doucereuse, lui demanda de faire son portrait ; l'autre refusa, par modestie. De La Tour insista et manœuvra si bien que le naïf tomba dans le piège. Perronneau exposa un De La Tour en surtout noir, en gilet de brocart rose avec galon d'or, la main passée dans le jabot de dentelle. De La Tour semble avoir malignement posé pour ce portrait un lendemain de plaisir, la figure est fatiguée. Sur ces entrefaites, De La Tour, d'accord avec Chardin, fait placer à côté de l'œuvre de Perronneau son propre portrait qu'il avait sournoisement exécuté dans des conditions normales, la figure fraîche. La comparaison n'était pas possible. De La Tour tua Perronneau.

La renommée vint et avec elle la récompense de ses efforts. Reçu agrégé en 1738, membre de l'Académie royale de peinture en 1744,

puis directeur en 1746, le 4 avril 1750, il reçoit le brevet qui le nomme peintre du roi au pastel. Il est logé au Louvre.

Fréquentant la haute société, notre artiste, sans lâcher ses crayons, étudie la littérature, les mathématiques et la politique, afin de faire bonne figure dans les cercles et aux dîners du lundi chez Mme Geoffrin, où se trouvaient réunis ses bons amis Helvétius, Noilet, J.-J. Rousseau, Crébillon, Duclos, Dupuis, Diderot, Voltaire, Buffon, d'Alembert, de La Condamine, d'Argenson, le maréchal de Saxe, le comte d'Egmont, Paulmy, l'abbé Hubert, Piron, le duc d'Aumont, le financier Orry et le violoniste Mondonville, c'est-à-dire tous les philosophes du dix-huitième siècle.

De La Tour consacrait ses loisirs à cette charmante société qui conservait si bien le grand art de la causerie. Dans cette intimité de tous les moments, les heures passaient rapides et quelquefois la venue du jour seule sonnait le signal du départ.

Être peint par de La Tour était un brevet d'esprit et de beauté. « C'est un grand magicien », disait Diderot qui s'y connaissait. Aussi, c'était à qui obtiendrait son portrait, car le peintre choisissait et parfois faisait de préférence la figure du valet qui lui paraissait plus spirituelle que celle du maître.

Témoin ce fait : Ayant demandé à de La Reynière une dernière séance pour achever son portrait, le financier envoya son domestique à l'heure choisie par De La Tour pour le prévenir qu'il n'aurait pas le temps d'aller au rendez-vous. « Mon ami — dit De La Tour au messager — ton maître est un imbécile que je n'aurais jamais dû peindre. Ta figure me plaît, assieds-toi là, tu as des traits spirituels, je vais faire ton portrait. » — « Mais, monsieur, vous n'y pensez pas ; si je ne retourne pas à l'hôtel, je perds ma place. » — « Eh bien ! je te placerai... commençons. »

Le financier renvoya son valet, mais De La Tour ébruita l'histoire et on s'arracha bientôt l'heureux domestique devenu célèbre.

Il y a presque toujours dans la vie des grands hommes — dit Mme Louise Collet — une attrayante figure de femme, dont les biographes attachés au sujet principal dédaignent de s'occuper ou qu'ils ne nous rendent qu'imparfaitement.

Pour De La Tour, ce fut Mlle Fel (1), de l'Académie royale de musique. La bien-aimée du peintre, son étoile du soir, a été représentée par lui, la tête ornée d'une légère coiffure de dentelle, elle n'a pas de poudre sur ses noirs cheveux; on dirait une fille d'Orient, venue pour protester contre les modes, contre les frivolités du temps et de la ville où elle a vécu. Qui dira les ineffables encouragements apportés par

(1) On écrit aussi : Fay.

cette femme toujours dévouée à la nature inquiète et rêveuse de l'artiste?

A l'exemple de beaucoup d'artistes qui aiment à s'occuper de choses étrangères à leur art, De La Tour, sur ses vieux jours, avait la manie de philosopher et Marmontel le rappelle ainsi dans ses *Mémoires :* « La Tour avait de l'enthousiasme, mais le cerveau déjà brouillé de politique et de morale, dont il croyait raisonner savamment ; il se trouvait humilié lorsqu'on lui parlait de peinture. S'il fit mon portrait, ce fut pour la complaisance avec laquelle je l'écoutais réglant les destinées de l'Europe. »

La longue vie de La Tour fut une lutte sans trêve, un travail constant, à en juger par l'œuvre qu'il produisit. Cependant l'âge venait, l'artiste estimant qu'à soixante-dix ans l'heure du repos est arrivée ; on l'eut voulu voir s'arrêter plus tôt pour éviter le déclin, la décadence fatale ; il déposa ses crayons et se recueillit dans de bonnes pensées, dans de bonnes actions, entre autres la création de l'école de dessin et la fondation d'asiles pour les femmes en couches, pour les vieillards à Saint-Quentin. Comme un oiseau qui revient en son nid, De La Tour quitta Auteuil pour regagner sa terre natale, le 21 juin 1784.

Ce fut une fête que ce retour, on illumina, le carillon sonna. Cette ovation s'adressait autant à l'artiste qu'au citoyen généreux qui avait doté sa ville de tant de bienfaits.

Ses frères l'entouraient de soins affectueux faisant silence autour de lui pour ne pas troubler sa pensée. Ils le suivaient sur les remparts, les promenades d'alors. Là, s'adressant aux arbres vieillis, il leur disait : « Bientôt vous serez bons à réchauffer les pauvres. »

Il s'éteignit doucement le 17 février 1788, un peu trop tôt pour voir la prise de la Bastille.

III

Le pastel convenait bien à cette époque de décadence frivole, éphémère où la noblesse blasée rfait de tout. Il se faisait vite, quelques courtes séances suffisaient pour reproduire un modèle dont les instants étaient tous pris par le plaisir.

De La Tour vint et acquit dans l'art cher à la Rosalba une réputation méritée.

Avant lui, le temps affaiblissait les tons clairs; il découvrit le moyen de conserver à ses pastels un effet inaltérable à l'aide d'un fixatif dont il a malheureusement emporté le secret.

Ses pastels après plus d'un siècle sont aussi beaux et aussi frais que s'ils venaient d'être faits. C'était un consciencieux. Diderot racontait ceci : « J'ai vu peindre La Tour, il est tranquille et froid, il ne se

tourmente point, il ne souffre point, il ne halète point, il ne fait aucune de ces contorsions du modeleur enthousiaste sur lequel on voit se succéder les ouvrages qu'il se propose de rendre et qui semblent passer de son âme sur son front et de son front sur la terre ou sur la toile. Il n'imite point les gestes du furieux ; il n'a point le sourcil relevé de l'homme qui dédaigne, le regard de la femme qui s'attendrit, il ne s'extasie point, il se sourit pas à son travail, il reste froid » (Salon de 1767).

Ce sont surtout ses ébauches qui sont goûtées et Gérard, faisant allusion à ce qu'on appelle en langage d'art une préparation de La Tour, s'écriait humblement : « On nous pilerait tous dans un mortier, Gros, Girodet, Guérin et moi, tous les G qu'on ne tirerait pas de nous un morceau comme celui-ci. »

L'œuvre de La Tour est colossale. Outre les tableaux qui se trouvent à Saint-Quentin au nombre de quatre-vingt-sept, le musée du Louvre en a une douzaine ; ceux de Valenciennes, de Dresde et autres musées départementaux en ont plusieurs. Les cabinets Denon, Desain, et plusieurs galeries d'amateurs possèdent des pastels de notre grand pastelliste.

Il débuta au salon de 1737 et fit son dernier envoi à celui de 1773 ; il avait alors soixante-neuf ans. La Tour a croqué et fixé à tout jamais les figures originales du dix-huitième siècle.

Parmi les plus célèbres faut-il citer les portraits de Restout, professeur de l'Académie, dessinant sur un portefeuille (1738) ; Mansart, architecte du roi ; M. de Bachaumont (1740) ; M. le président Rieux en robe rouge, assis dans un fauteuil, tenant un livre dont il va tourner le feuillet (1741) ; M. le duc de Villars, gouverneur de Provence (1743) ; le Dauphin ; M. Orry, ministre d'État, contrôleur général ; le maréchal de Saxe ; Le Moyne, sculpteur ; la comtesse de Lowendall (1747) ; le maréchal de Belle-Isle ; Duclos, de l'Académie française (1748) ; M. le marquis de Montalembert (1753) ; Watelet, de l'Académie de peinture et de sculpture, auteur de ces vers :

Des crayons mis en poudre imitent les couleurs
Que, dans un teint parfait, offre l'éclat des fleurs ;
Sans pinceau, le doigt seul place et fond chaque teinte,
Le duvet du papier en conserve l'empreinte,
Un cristal la défend — ainsi que la beauté
Le pastel a l'éclat de la fragilité.

Les portraits de la Pompadour ; M. de Crébillon ; le duc de Bourgogne ; le duc de Berry ; Mlle Fel, seul nom aimé qu'il ait gardé comme un culte de ses vieux jours ; il se réfugiait dans ses rêves heureux, réchauffant sa vieillesse au foyer de ce dernier amour ; relisant ses lettres, embrassant une mèche de ses cheveux, puis buvant à sa divinité.

Les portraits surtout de Mlle Sallé, de l'Opéra, il montrait la danseuse comme elle est chez elle, assise sur un fauteuil de damas vert, les bras l'un sur l'autre, les mains avancées vers les coudes, sans gants, en rose; et de Marie Leczinska qui est une de ses meilleures œuvres. On ne se lasse point d'en admirer, dit de Goncourt, « cette si douce et si jolie tonalité de la figure, le rendu et le modelé de cette chair douillette, de ce teint de malade et de dévote sur lequel jouent de tranquilles lumières, que ramènent au ton général de petits badinages de jaune pur dans le bleuâtre des demi-teintes. Un admirable dessin de demi-sourire cache la bonté aux deux coins de la bouche... Le pastelliste a fait des merveilles d'adresse et d'exécution dans cette robe agrémentée comme les aimait la femme de Louis XV, tout enjolivée de fanfreluches, enlacée de chenille, de cordonnet, de milanaise d'or, de dentelle frisée que piquent de distance en distance des touffes de cette passementerie qu'on appelle, je crois, soucis de chameton ».

L'œuvre la plus remarquable de La Tour est le portrait de la dauphine (1), supérieur à celui de Marie Leczinska : « Qu'on se figure une vraie chair d'allemande, une admirable lumière bleue des yeux, un teint éblouissant que vergètent de santé de petites hachures rouges, la pommette des joues arrivée à leur doux vermillon avec deux ou trois égrenures de carmin, des tremblottements de crayon friable sur un fondu du pastel, des jeux de crayon d'une autre couleur qui tournent et jouent dans le sens des muscles, brisant, diversifiant la teinte générale, lui donnant la coloration rompue et nuancée de la chair... et cette main — cette main délicate de l'indéfinissable rose pâle d'une main de femme à demi éclairée avec un coup de jour nacré et ces touches de lumière qui jouent sur le satiné de la peau et le perlé des ongles ». *(L'art au dix-huitième siècle,* E. et J. de Goncourt).

Par sa liberté d'allure et d'action envers la Cour de son temps, par son indépendance envers les grands, par ses relations avec les grands philosophes, par son attachement aux petits et aux misérables, La Tour fut un révolutionnaire, révolutionnaire à sa façon bien entendu.

Quand on voit comme à Saint-Quentin rassemblés et se confondant les savants, les gentilhommes, les grandes dames, les courtisanes, les moines, les soldats et les artistes de l'œuvre de La Tour, on interroge en vain ces visages souriants et rien n'y décèle le pressentiment de leur destinée, bien que l'heure de la ruine approche et que l'orage révolutionnaire gronde déjà !

E. Museux.

(1) Princesse de Saxe, faisant l'éducation de son fils le duc de Bourgogne.

Jean-Paul Marat avant 1789

IDÉES POLITIQUES ET SOCIALES

Jean-Paul Marat! quelle évocation hideuse, farouche, ce nom soulève dans l'imagination des rejetons des classes « honnêtes et modérées » qui étudient l'histoire sur les bancs des collèges officiels et des non moins officielles universités!

L'image d'un être épouvantablement repoussant se dessine dans leur esprit. Ils le voient, à un siècle de distance, traînant des loques sordides, s'agitant dans une perpétuelle fièvre de vengeance, de soif de sang, qui s'exprime, sous un front bas et jaune, « par un vaste rictus de crapaud » (1).

C'est bien là du reste ce que l'on pourrait appeler l'image classique de Marat. Elle se reflète, invariable, dans presque toutes les œuvres dont la grande Révolution a fait l'objet, ainsi que dans des montagnes d'autres livres. Certes, dans l'histoire du grand drame de la fin du dix-huitième siècle, surtout telle que Lacretelle l'a barbouillée ou que Taine l'a gravée, la plupart de ses acteurs ne sont, non plus, guère épargnés. Leur portrait est toujours plus ou moins baigné dans un jour sanglant. Cependant, dans les œuvres de grande volée, dans celles de Lamartine, de Michelet, de Louis Blanc, de Quinet, etc., ces portraits sont le plus souvent ébauchés sous un jour flatteur et grossissant. Leur pose est souvent celle de titans indomptables, qui, des débris de trône en main, commandent l'assaut du vieux monde monarchique. Ils peuvent être exagérés, dans le terrible, ces portraits, ils sont beaux en somme.

Celui de Marat reste enfoncé dans la boue de son souterrain glacial et puant.

(1) Michelet.

Il y a à cela bien des causes, que je ne pourrais tenter d'analyser sans entrer dans le vif du mouvement révolutionnaire de 1789 à 1793. Je veux cependant tenter d'en exposer une qui me parait avoir une sérieuse influence sur la conception des *artistes* qui ont fouillé, pour ne pas dire déchiré, l'étrange physionomie dont nous nous occupons.

Ce qui domine dans beaucoup de ceux que l'on a appelés les grands historiens de la Révolution, c'est certainement un tempérament de poète qui se manifeste à chacune de leurs pages. Ces tempéraments s'éprennent naturellement de tout ce qui, dans leur esprit, se dessine avec une belle allure extérieure. Ils semblent dominés par la beauté des formes, l'ampleur des gestes, la grandeur des voix : Antinoüs-Barbaroux ou Prométhée-Danton captivent leur imagination. L'allure, la forme pèse donc lourdement sur leur pensée; elle a une influence profonde pour déterminer et diriger leur impression sympathique. La beauté de l'acteur, son allure imposante, leur fait facilement oublier ce qu'ils appellent volontiers des crimes. Ainsi, le colosse de tribune, Mirabeau, « dont la voix commande aux assemblées en les écrasant, beau à force de laideur », reste, en général, malgré sa vénalité, sa trahison et sa vie tarée, l'idole de l'historien. N'en est-il pas de même pour Danton, « l'homme du massacre de Septembre » ? Sous la forme d'un Hercule ne lui prête-t-on pas les audaces d'un titan ? Rien n'est mieux fait pour flatter l'imagination d'une tête de poète que l'allure d'un Dieu de la force.

Certains artistes cherchent avec trop d'amour à faire revivre, en l'exagérant, sa large figure, pour s'arrêter longtemps aux taches qui pourraient ternir un visage dont ils sont épris.

C'est ainsi que nos historiens, grands écrivains, façonnent amoureusement les portraits de leur personnage de prédilection. Car chacun d'eux fera comme un choix parmi les grands acteurs de l'époque révolutionnaire, pour vouer à celui qui en a été l'objet un culte particulier. C'est ainsi que Michelet s'attache à rehausser la taille déjà gigantesque de Danton, ce « Pluton de l'éloquence ». Louis Blanc dépensera toutes les ressources de sa prose entraînante pour faire revivre, animer la glaciale, mais malgré tout imposante figure de son Robespierre. La lyre de Lamartine aura des vibrations éclatantes pour célébrer tout ce qu'il y a de beau dans l'élégante phalange qui formait la Gironde. La Gironde, avec Mme Roland pour déesse, avec cette Égérie regardant d'un œil charmé la beauté de Barbaroux et caressant l'éloquence de Vergniaud n'était-ce pas fait pour prendre le cœur d'un lyrique de la trempe de Lamartine ?

Oui, toutes ces personnalités, tout cet ensemble grandiose a, dans le domaine du souvenir, quelque chose qui peut frapper, entraîner des imaginations d'artiste, des tempéraments de poète.

Marat n'avait rien de pareil. C'est l'être que, comme je l'ai déjà dit, l'on voit hideux, petit, traînant, en même temps qu'une éternelle fureur, un corps contrefait, sous des vêtements qui sont des guenilles graisseuses. C'est l'être repoussant, dont la vue fait s'écrier : « Quoi ! c'est là Marat ? Cette chose jaune, verte d'habits, les yeux gris jaunes si saillants. C'est au genre batracien qu'il appartient, à coup sûr, plutôt qu'à l'espèce humaine. De quel marais nous arrive cette choquante créature ? » (Michelet). — Ceux qui lui sont le moins antipathiques se croient également forcés de ne pas l'épargner. « C'est la voix, dira l'un, qui s'échappe d'un soupirail, la clameur délirante d'un monde de torture. Il sort des flancs d'un passé de mille ans d'esclavage : il en est le produit, la créature informe, le monstre, le rugissement, la torche. » (Quinet). — « Il préparait, dira l'autre, les massacres de Septembre. Il n'y a pas de folie qui ne puisse tomber dans la tête d'un homme. » (Mignet).

« Tel fut Marat, s'écriera aussi Louis Blanc, cet être divin (expression de Camille Desmoulins) qu'attendait le Panthéon, ce monstre dont le buste était réservé à l'égout. »

Je n'ai certes pas la prétention d'affirmer que, seule, l'impression sensationnelle a inspiré ces peintures à la couleur noire et sale. Je répète que l'impression produite par la personnalité de Marat n'est certainement qu'une des causes qui ont dirigé la plupart des plumes par lesquelles sa face a été transformée en affreuse caricature, mais une cause qui n'a pas manqué de jouer un rôle important.

*
* *

Qu'était-ce donc, en réalité, que cette étrange figure de Marat ? Dans l'enchevêtrement des éclairs, qui ne peuvent être que ceux d'un cerveau puissant, des éclats qui peuvent sembler des coups de folie, il serait difficile de répondre avec une véritable précision à la question que nous venons de poser. Comme l'ont affirmé tant d'écrivains, plus ou moins sincères, Marat n'était-il qu'un charlatan, sans convictions, qui s'était jeté, à corps perdu, dans le courant de la Révolution pour atteindre enfin une popularité qui, jusque-là, s'était constamment écartée de lui, comme un mirage fuyant ? Examiner Marat avant 1789 est sans doute un des meilleurs moyens d'estimer cette affirmation, ainsi que bien d'autres, à sa juste valeur. C'est le moyen de faire la psychologie, aussi réelle que possible, de cet « ami du peuple », auquel le Paris des faubourgs fut un moment si profondément attaché.

C'est aussi le moyen (car je n'ai nullement l'intention de faire une apologie de Marat), de jeter un regard de plus sur certaines tendances sociales, ou éclats de critique informe, qui, chez bien des écrivains,

n'étaient pas rares vers la fin du dix-huitième siècle, et se sont repercutées dans les œuvres de Marat comme dans une place propice à l'écho.

On ne sait pas grand'chose de la biographie de Marat avant la Révolution. Les écrivains, qui se sont le plus attachés à sa personnalité, ont de la peine à le suivre, pendant cette période, dans les détails intimes de son existence. Son activité productrice comme chercheur de découvertes scientifiques ou comme écrivain politique fut cependant très considérable. Elle laissa, au moment où elle se produisit, des traces que l'on peut encore retrouver. Marat fut préparé, dès sa première enfance, à cette activité cérébrale. Son père, médecin de souche espagnole, établi à Boudry, village du canton de Neuchatel, paraît avoir été un de ces hommes instruits qui se préoccupent énormément de laisser dans la tête de leurs enfants un vrai capital intellectuel. Enfant frêle et maladif, il ne connut guère les jeux, la joie de la première jeunesse, et fut constamment plié sous la dure discipline de l'étude. Cela a peut-être eu une certaine action sur la formation de son caractère, qui fut tout autre chose que pétri de bonhomie joviale. Il écrivit plus tard, en parlant de sa jeunesse : « J'étais réfléchi à quinze ans, observateur à dix-huit, penseur à vingt-un. Dès l'âge de dix ans, j'ai contracté l'habitude de la vie studieuse; le travail de l'esprit est devenu pour moi un véritable besoin. Même dans mes maladies, j'ai trouvé mes plus doux plaisirs dans la méditation. »

Plusieurs des écrivains qui se sont occupés de Marat, plusieurs de ses biographes ont prétendu que le séjour de ses premières années dans le voisinage du pays de Rousseau et de la résidence de Voltaire a dû avoir une réelle influence sur la direction de son esprit. C'est là une affirmation qui me semble au moins très hasardée. Sans doute l'influence de la littérature de Rousseau est perceptible, et même frappante, dans certaines parties des ouvrages politiques de Marat, qui, du reste, parle souvent de l'auteur du *Contrat social* avec une véritable admiration religieuse. Mais il y en a bien d'autres qui étaient loin de demeurer dans les environs du pays de Rousseau et qui ont eu de semblables dispositions et de pareils sentiments.

Le jeune studieux ne resta pas trop longtemps enterré dans sa chambre d'étude de Boudry. Il quitta bien vite le pays de Neuchatel et s'en alla en France, en Hollande, où il continua ses études de sciences physiques et naturelles et de médecine. Il obtint son diplôme, tant contesté par ses détracteurs, à l'université de Saint-André d'Ecosse. Il passa, du reste, une grande partie de sa vie en Angleterre.

Si, pendant toutes ces pérégrinations à travers plusieurs pays de l'Europe, la biographie de Marat ne nous éclaire guère sur ses idées et sur les luttes de tendances qu'il a pu avoir, il n'en est heureusement

pas de même avec le bagage littéraire qu'il a laissé derrière lui. Ce bagage littéraire se compose d'une trentaine de volumes, écrits sur des questions de science pure et de politique. C'est là qu'il faut chercher ses véritables tendances politiques... et sociales, si ce dernier mot n'est pas trop audacieux. Il est vrai qu'il y a encore d'autres documents, ou gros ouvrages, susceptibles de donner des principes et de la personnalité de l'ami du peuple une idée un peu autre que celle qui se dégage des grandes histoires de la Révolution française. L'homme dont nous nous occupons, dont on dessine si souvent les traits en tête de Méduse de quatre-vingt-treize, tint une place trop énorme dans la tourmente révolutionnaire pour ne pas fixer l'attention de quelques érudits sincères qui, après l'avoir longuement étudié dans ses œuvres et ses faits, ont livré au public le fruit de leurs impressions et de leur travail. C'est ce qu'ont fait Bougeard et Chevremont, qui ont écrit chacun deux gros volumes sur Marat.

Mais revenons aux ouvrages de Marat, que j'ai en partie sous la main. Nous ne nous arrêterons un peu largement, du reste, que sur ceux en petit nombre qui ont un caractère purement politique.

Tous sont écrits sur un ton qui fait sentir que leur auteur avait la plus grande confiance en leur succès. Ils lui inspiraient, sans doute, les plus grandes espérances. Ne devait-il pas écrire : « J'ai toujours été dévoré par l'amour de la gloire, passion qui ne m'a jamais quitté un instant. » On pourrait croire que Marat pensait l'avoir méritée à l'apparition de chacun de ses nouveaux travaux, cette gloire, cette réputation qui dut tant le préoccuper. Il soutint les affirmations les plus audacieuses avec un si extraordinaire ton de suffisance que ses adversaires purent, avec une certaine apparence de vraisemblance, l'indiquer comme l'indice de ce qu'ils qualifiaient de charlatanisme.

Le courant philosophique faisait un bien grand bruit vers la fin du dix-huitième siècle. Marat s'y jeta hardiment, espérant sans doute s'élever à la hauteur de ceux qui le dirigeaient, et peut-être même les dépasser. Pour surnager ainsi il lança, en 1775, à Amsterdam, un gros ouvrage intitulé : *De l'homme, ou des principes et des lois de l'influence de l'âme sur le corps et du corps sur l'âme.* Helvétius venait justement de publier son livre : *De l'homme*. Ce n'était qu'une sorte de commentaire que faisait le célèbre fermier-général de son livre de *l'Esprit* dans lequel il avait présenté l'homme comme un animal purement sensible, dont toute l'existence se compose de sensations. Entre l'homme et les animaux, la différence n'existe donc que par le plus ou moins, dans le degré de sensibilité. Les passions sont le seul principe de nos actes. Fuir la douleur est le but unique de notre existence. Dans son livre de l'*Homme*, Helvétius montrait l'éducation comme le moteur tout puissant pour diriger les passions, pour faire l'homme complet.

Beaucoup ont soutenu que ce fut, sinon pour répondre directement à l'ouvrage d'Helvétius, du moins pour tenter de l'éclipser, que Marat écrivit le sien. Une telle affirmation n'est vraiment pas assez fondée pour être prise au sérieux. Il est vrai que, dans une sorte d'introduction, *l'auteur de l'Homme, de l'Influence de l'âme sur le corps,* etc., parlant des écrivains, qui s'étaient occupés de son sujet, s'exprimait de la façon la moins flatteuse sur Helvétius. « De tous les auteurs, disait-il, avec ce dédain qui lui était si familier, il est peut-être le seul qui, sans connaissance de l'anatomie, sans connaissance de la physique, sans connaissance des effets de l'influence réciproque de l'âme et du corps, ait entrepris de manier notre sujet... Esprit faux et superficiel, il commence par poser un système absurde où tout se réduit aux causes morales. »

On pense si une telle sortie était faite pour faire accueillir favorablement par les philosophes celui qui était alors l'inconnu Marat. Pour pénétrer dans leur société, il ne trouvait rien de mieux que de leur marcher lourdement sur les pieds; nous verrons comment ils le reçurent.

Je n'ai pas la prétention de faire une analyse complète des trois volumes, où le futur farouche conventionnel développa ses idées sur l'homme. Ils laissent du reste assez à désirer au sujet de la clarté et de la vérité incontestable pour que la tâche ne soit guère facile. Je voudrais seulement, en suivant Bougeard et Chevremont, qui en fournissent un exposé détaillé, donner une idée de ce que disait Marat. Cela est nécessaire pour parler d'une polémique qui s'y rattache, et qui, étant donnée sa source, ne manque pas d'intérêt.

Le livre de Marat est divisé en quatre parties. La première est exclusivement consacrée à la description physiologique du corps humain. C'est en faisant cette description que notre auteur avança une affirmation qui, quoiqu'il n'ait pas été le seul à la soutenir, lui valut les sarcasmes les plus cuisants. Il voulut déterminer le siège de l'âme (ce qui en nous pense, sent et veut). Il dit : « La source du mouvement et du sentiment est dans les parties nerveuses. Liez le nerf, le muscle n'a plus de mouvement, l'âme n'a plus conscience de l'impression; l'âme n'est donc pas le moteur immédiat du corps; elle ne sent pas dans chaque partie et n'y a pas son siège; les sensations se font dans les fibres nerveuses qui affectent les objets... Si l'âme ne sent pas dans chaque organe, où est son siège? Dans la tête. Et si on se demande dans quelle partie de la tête? Dans les méninges, déclare Marat, qui fait une description minutieuse du cerveau. »

On voit bien par là que s'il manquait quelque chose à notre philosophe, ce n'était certes pas l'audace.

Comme le corps, l'âme est disséquée dans le livre de l'*Homme*.

Sans doute le médecin de l'académie de Saint-André d'Écosse fouilla de son scalpel le vide pour l'atteindre. Enfin, il analyse ses facultés, nos grands sentiments comme la pitié, l'amour, etc. Le troisième livre fait l'objet de ce qu'il qualifia de correspondance mystérieuse de l'âme et du corps. L'une et l'autre ont une puissance particulière l'une sur l'autre. D'une part, il semble considérer l'âme comme une fonction de l'organisme physique, n'ayant pas d'existence particulière. Le sommeil, la maladie servent de démonstration. Les manifestations de l'âme ne sont souvent que les manifestations de la disposition physique. Mais, d'autre part, l'âme a une force qui lui est particulière : vivement affectée, elle arrachera le corps au sommeil, le plongera dans la maladie.

En voilà assez pour faire comprendre quel était l'objet des dissertations philosophiques de Marat, thème qui, du reste, a été longuement débattu par des philosophes de toute époque et de toute nature. Suivant Bougeard, la conclusion du livre de l'*Homme* est celle-ci : « S'il existe réellement une influence réciproque et forcée du corps sur l'âme et de l'âme sur le corps; si l'énergie de mon intelligence dépend de l'état sanitaire de mes organes, la conséquence naturelle est que je dois veiller avec le plus grand soin sur ma santé pour jouir pleinement des facultés de mon âme. » Il serait difficile de classer Marat dans un des courants philosophiques reconnus, étiquetés. Michelet qualifie sa philosophie de faible et flottant éclectisme. Cela n'a pas empêché Bougeard d'écrire : « Pour qui considère le livre de l'*Homme* au point de vue purement philosophique, force est de reconnaître que l'auteur prenait une place honorable dans l'école de la philosophie positive, de cette philosophie qui, laissant de côté les entités, la métaphysique si souvent ténébreuse, ne voulait plus procéder que par démonstration scientifique et devait poser comme principe de démonstration cet axiome : « l'observation des faits est la seule base des connaissances humaines. »

Tous les écrivains, et surtout les écrivains du dix-huitième siècle, ont été loin d'avoir une aussi bonne opinion de l'œuvre du médecin neuchatelois. Comme je l'ai déjà dit, il n'avait guère cherché à se faire amicalement admettre dans leur brillante société en se faisant petit et caressant. N'avait-il pas osé qualifier le seigneur de Ferney « d'inconséquent Voltaire? » N'avait-il pas été jusqu'à faire une comparaison entre le roi du bel esprit d'alors et Rousseau, qui était loin d'être à l'avantage du premier? L'auteur des *Lettres philosophiques* avait l'amour-propre chatouilleux. Il daigna abaisser ses yeux furibonds sur l'auteur du livre de l'*Homme*, pensant naturellement le pulvériser à jamais. C'est à l'aide de ces phrases railleuses, acérées, dont il avait le secret, qu'il voulut le pourfendre. « Quand on a lu, écri-

vit-il, cette longue déclamation, en trois volumes, qui nous annonce la connaissance parfaite de l'homme, on est fâché de ne trouver que ce qui a été répété depuis trois mille ans, en tant de langues différentes. » Parlant de la place que Marat avait cru devoir désigner comme le siège de l'âme, il lui décocha cette boutade que l'on dut trouver, comme toutes celles qu'il lançait, bien spirituelle : « Il vaut mieux avouer que l'on n'a pas vu encore son logis que d'assurer qu'elle est logée dans cette tapisserie (les méninges)... ; laissez faire Dieu, croyez-moi, lui seul a préparé son hôtellerie, il ne vous a pas fait son maréchal des logis. » — L'ironie de Voltaire pouvait tout aussi bien s'adresser à Descartes. — Pour défendre Helvétius, il se contenta simplement de dire à Marat : « Vous auriez pu parler avec plus de respect d'un homme qui payait bien ses médecins. » Enfin, ce que Voltaire trouvait de suprêmement ridicule chez l'auteur, qu'il écrasait de son mépris, c'était d'avoir parlé, d'une façon respectueusement élogieuse, de Rousseau, « un homme qui avait osé enseigner que tous les princes doivent épouser la fille du bourreau, si elle leur convient; que tout brave gentilhomme doit commencer par être garçon menuisier. »

Après son essai philosophique, qui lui rapporta infiniment plus de déboires que de gloire, Marat se mit fiévreusement, c'est ainsi qu'il dut toujours travailler, à labourer le champ des sciences physiques et médicales. Il produisit rapidement une dizaine de volumes, que nous n'avons guère le temps de feuilleter : *Recherches sur le feu. Découverte sur la lumière. Traduction de l'optique de Newton. Recherches sur l'électricité*, etc., etc. Marat lançait la plupart de ces volumes comme des projectiles qui lui semblaient pouvoir renverser bien des choses admises dans le domaine des connaissances de son époque. Il ne mesurait sans doute pas ses prétentions à ses facultés de création.

En abordant le champ de la science pure, il ne se montra pas beaucoup plus aimable envers ses confrères en physique ou en médecine qu'il ne l'avait été envers les philosophes. Il est vrai qu'il fut, avec usure, largement payé de retour. Quoique, en frappant à droite et à gauche, il se débattit pour parvenir à la lumière sur le terrain scientifique, ses adversaires finirent par l'enterrer dans la poussière de l'obscurité. Cependant certains de ses travaux furent pris en considération. Ses *Recherches physiques sur l'électricité* furent approuvées par l'Académie des sciences, qui les qualifia de « pleines de nouvelles découvertes ». Il en fut de même pour les *Recherches physiques sur le feu*. Ce qui n'empêcha du reste pas l'Académie des sciences de Paris de repousser impitoyablement des travaux d'ensemble que Marat lui présenta sur *le feu, l'électricité et la lumière*. Celle de Rouen se montra moins intraitable ; elle avait sans doute à se prononcer sur un sujet plus clair et acceptable. Marat lui présenta, sans se nommer d'avance,

un mémoire sur le rôle du magnétisme et de l'électricité dans les maladies. Il obtint le prix. Du reste il semble que, comme médecin, notre chercheur avait conquis une véritable réputation, puisqu'on l'aurait surnommé « le médecin des incurables ». Cette considération s'était même étendue encore plus loin. Certains journaux importants, comme le *Journal de la littérature* (1779), le *Journal de Paris* (1780), le *Mercure de France, Journal encyclopédique* (1782) firent l'éloge de beaucoup de ses travaux scientifiques.

Michelet avoue lui-même que Franklin suivit avec beaucoup d'intérêt les expériences de Marat.

Dans la foule des travaux scientifiques de Marat il n'y avait évidemment pas de quoi révéler en lui un savant génial ; il dut sans doute bien des fois s'enfoncer dans de flagrantes et lourdes erreurs. Mais les quelques indications que je viens de donner prouvent bien qu'il était loin d'être le charlatan ridicule, vendeur, sur la place publique, de drogues empoisonnées, tel qu'il a été représenté par tant de ces écrivains qui ont fait autour de sa mémoire la légende dont elle est tout entière enveloppée.

*
* *

Mais arrivons enfin à ce qui pourra nous intéresser davantage, à ce qui est plus particulièrement l'objet de cette courte étude. Je veux parler de l'œuvre politique, et... si vous le voulez, sociale de l'auteur du livre de l'*Homme*.

Elle est du moins susceptible de nous aider à découvrir ce qui, en Marat, allumait vraiment le brasier de passions révolutionnaires — d'où jaillissaient des éclairs, parfois de génie — dont il fut constamment dévoré pendant la grande période révolutionnaire.

L'ami du peuple résida une dizaine d'années en Angleterre ; il y était en 1774 ; « un parlement décrié allait finir, comme il l'écrivit plus tard ; le moment d'élire le nouveau approchait ». Il voulut dénoncer toutes les tentatives corruptrices employées ordinairement par la monarchie pour s'emparer de l'absolutisme, créer le despotisme. Il écrivit son ouvrage *Les Chaînes de l'esclavage (The Chains of slavery)* « ouvrage destiné à développer les noirs attentats des princes contre les peuples ; les ressorts secrets, les ruses, les menées, les artifices, les coups d'État qu'ils emploient pour détruire la liberté, et les scènes sanglantes qui accompagnent le despotisme ». L'énoncé des principaux chapitres de l'ouvrage révèle le caractère de l'ensemble : *De l'amour de la domination. Des vices de la constitution politique. Du pouvoir du temps. De l'appareil de la puissance. Des moyens employés pour corrompre le peuple : flatter son avarice ; propager la débauche ; lui donner de fausses idées de liberté. De l'hypocrisie des princes. De leurs*

sourdes menées. Des moyens de fatiguer le peuple de sa liberté : diviser la nation ; désarmer les citoyens. Modération inconsidérée du peuple. De l'ignorance. De la superstition. Double ligue entre les princes et les prêtres. La corruption du corps législatif. De la guerre civile. Sottise du peuple : sa ridicule vanité. Le peuple se forge ses fers.

Quelques phrases suffiront pour faire sentir avec quelle détermination le médecin Marat fouillait ce qu'il considérait comme un abcès d'infection politique.

Le livre commençait par un discours véhément adressé aux électeurs anglais : « Rejetez, disait l'écrivain, tous ceux qui sont décorés de titres pompeux... ils n'ont de la noblesse que le nom, le luxe, les travers, les vices ». Puis viennent des considérations sur l'état des peuples en général : « C'est dans leur enfance que les peuples déploient toute leur vigueur, toute leur énergie, qu'ils sont le plus indépendants, le plus maîtres d'eux-mêmes... situation dont il ne leur reste pas même le souvenir... Mais comment s'opère ce changement ?... Je vois à l'origine la nation française maîtresse d'elle-même, consultée dans le Champ-de-Mars, dictant sa volonté. » Pour indiquer cette régression des peuples, Marat nous trace l'esquisse rapide des envahissements de nos premiers monarques. En vingt pages, il fait l'histoire de huit siècles (Bougeard). Là, il conteste, avec virulence, les droits sur lesquels la royauté prétend s'appuyer ; « cependant, ajoute l'auteur en terminant cet abrégé, l'esclavage à main armée est un état violent durant lequel le gouvernement reçoit de fortes secousses des peuples qui cherchent à recouvrer leur liberté ; alors l'État est semblable à un corps robuste qui secoue souvent ses chaînes et les brise quelquefois. Aussi, pour retenir les peuples dans les fers, les princes ont-ils jugé plus sûr de maintenir les peuples en les endormant, en les corrompant... Alors l'État est un corps malade qu'un poison lent pénètre et consume, un corps languissant, qui est courbé sous le poids de sa chaîne et n'a plus la force de se relever ».

Ici commence la description des monarchies modernes où, suivant l'auteur, la ruse est plus souvent mise en jeu que la force brutale. La modération du peuple, que Marat qualifie d'inconsidéré, permet les effets de cette ruse. Voyons comme il en parle : « Pour se conserver libre, il faut que le peuple soit toujours prêt à épouser, contre le prince, la cause des opprimés ; quand les citoyens séparent leurs intérêts et s'isolent, on les subjugue en détail et c'en est fait de la liberté. Mais, loin d'être prêt à prendre fait pour les droits des autres, il faut que chacun ait vu les siens compromis bien des fois avant qu'il se détermine à les défendre. Or, on ne saurait croire combien le gouvernement tire avantage de ce manque d'audace... et combien il importe de n'être point si patient. Si la première fois que

Charles I d'Angleterre porta ses mains impures sur la bourse de ses sujets, ou qu'il les plongea dans le sang innocent, le peuple eût pris les armes, marché droit au tyran et fait périr, à ses yeux, sur un échafaud, les ministres de ses cruautés, il n'eût pas gémi tant d'années sous la plus affreuse oppression. Ce n'est pas que je veuille qu'à chaque instant on ait recours à des voies violentes; mais, sous prétexte de ne pas exposer le repos public, ces tranquilles citoyens ne voient pas qu'ils ne gagnent rien, par leur lâcheté, que d'être opprimés plus audacieusement.

« Si c'est l'ambition sacrilège du gouvernement qui le porte à attenter à la liberté publique, c'est la lâcheté des peuples qui laisse forger leurs fers. »

N'est-ce pas là de ces éclats vibrants d'une colère encore contenue qui, douze ans plus tard, se répéteront, plus violents encore, dans l'*Ami du peuple*.

Ce que Marat n'épargnait pas surtout, c'était la religion chrétienne qu'il désignait comme le ciment du despotisme : « Toutes les religions prêtent la main au despotisme; je n'en connais aucune toutefois qui le favorise autant que la religion chrétienne. Loin d'être liée au système politique d'aucun gouvernement, elle n'a rien d'exclusif, rien de local, rien de propre à tel pays plutôt qu'à tel autre... La liberté tient à l'amour de la patrie, mais comme le règne des chrétiens n'est pas de ce monde, leur patrie est dans le ciel. Or, comment des hommes qui ne soupirent qu'après les choses d'en haut prendraient-ils à cœur les choses d'ici-bas ? » Phrases aussi vieilles que banales ! pourra-t-on dire. Et l'on ne serait que juste, si l'on oubliait que tout cela était écrit en 1775. En tout cas, de telles lignes sont l'expression d'un caractère plus digne, plus viril que celui d'une foule d'écrivains de la même époque, que celui de la plupart de ces philosophes contemporains de l'auteur des *Chaînes de l'esclavage* qui, tout en se moquant agréablement des divinités passées ou présentes, se couchaient à plat ventre, tenant dans les mains l'encensoir de la basse courtisanerie, en face de princes régnants dont ils auraient volontiers accepté le collier d'or ou d'argent qui les aurait désignés comme la simple propriété de leur haut seigneur. Du reste, être la valetaille distinguée d'une grande maison, n'était-ce pas le lot ordinaire de bien des écrivains en France ? Lorsque je compare les déclamations enflammées de Marat contre la monarchie ou tyrannie aux phrases basses et adulatrices de Voltaire, écrivant à Frédéric : « Vous êtes fait pour être mon roi... délice du genre humain » ; à l'impératrice Catherine : « Je suis Catherin et mourrai Catherin » ; écrivant : « Trajan » en parlant de Louis XV ; l'impression que j'éprouve est loin d'être à l'avantage du deuxième.

Si l'ouvrage de Marat peut nous paraître banal aujourd'hui, il ne fit pas la même impression sur le ministère anglais, lorsqu'il fut sur le point de paraître. Il fit en sorte qu'aucun exemplaire ne pût être mis en vente et l'auteur fut lui-même circonvenu avec le soin le plus extrême. Pour échapper aux espions, il se réfugia en Hollande pendant un certain temps. Il avait cependant pu envoyer quelques centaines d'exemplaires de son ouvrage à des sociétés avancées du nord de l'Angleterre, qui les reçurent avec enthousiasme, firent faire de nouvelles éditions à leurs frais, et comblèrent l'auteur des marques de la plus vive gratitude. Ce fut, peut-être, le premier succès du publiciste démocrate.

Les audaces d'opinion de Marat n'avaient pas atteint leur dernier degré dans *les Chaînes de l'esclavage*. Elles devaient se donner carrière dans un autre domaine que dans celui des intérêts populaires purement politiques. Comme un acide mordant, sa prose, parfois si logique, s'attacha à la base de ce que nos *penseurs* bourgeois appellent si pompeusement « la base de toute société humaine ». Voyez cette argumentation qui figure dans son *Plan de législation criminelle :* « Tout ce qui trouble l'ordre social doit être puni. Mais en quoi consiste cet ordre ? Droits égaux, avantages réciproques, secours mutuels, voilà ses fondements... Est-ce sur cette base que l'ordre social repose dans la plupart des États de l'Europe ? On n'y voit que vils esclaves et maîtres impérieux. A quelles conditions les lois sont-elles justes ? Les lois de la société ne devraient jamais aller contre celles de la nature, qui sont les premières de toutes... Elles doivent être communes à tous les membres de l'État. Périssent donc ces distinctions odieuses qui font que la multitude doit s'affliger du bonheur du petit nombre, et que ce petit nombre doit redouter le bonheur de la multitude ! Sous quelles conditions le citoyen s'engage-t-il à obéir aux lois ? Le seul fondement de la société, ai-je dit, est le bonheur de ceux qui la composent. Les hommes ne sont réunis en corps que pour leurs intérêts communs.

« C'est donc le bonheur de tous qui, seul, peut légitimer l'existence de la loi et de l'organisation sociale. » Il n'en est pas ainsi dans la société où Marat existe ; il s'écrie donc : « Sur une terre partout couverte des possessions d'autrui et dont les indigents ne peuvent rien s'approprier, les voilà donc réduits à périr de faim ! Or, ne tenant à la société que par les avantages, sont-ils obligés d'en respecter les lois ? *Non, sans doute :* si la société les abandonne, ils rentrent dans l'état de nature ; et lorsqu'ils revendiquent par la force des droits qu'ils n'ont pu aliéner que pour s'assurer de plus grands avantages, toute autorité qui s'y oppose est tyrannique et le juge qui les condamne à mort n'est qu'un lâche assassin. »

A de telles affirmations, il faut une démonstration. Marat s'empare du vol.

« Il n'est aucun délit qu'on ait représenté sous plus d'aspects que le vol ; aucun dont on se soit fait une plus fausse idée.

« Tout vol suppose le droit de propriété ; mais d'où dérive ce droit ?

« L'usurpateur le fonde sur celui du plus fort, comme si la violence pouvait établir un titre sacré.

« Le possesseur le fonde sur celui du premier occupant : comme si une chose nous était justement acquise pour avoir mis le premier la main dessus.

« L'héritier le fonde sur celui de tester : comme si l'on pouvait disposer en faveur d'un autre de ce qui n'est même pas à soi.

« Le cultivateur le fonde sur son travail : sans doute le fruit de votre travail vous appartient ; mais la culture exige le sol et à quel titre vous appropriez-vous un coin de cette terre qui fut donnée en commun à tous ses habitants ?... Le droit de posséder découle de celui de vivre ; aussi tout ce qui est indispensable à votre existence est à vous, et rien de superflu ne saurait appartenir légitimement, tandis que d'autres manquent du nécessaire. »

Il est évident que de telles lignes, qui sentent fortement le paradoxe, peuvent bien ne pas être l'expression d'une conviction fermement arrêtée. Les chapitres du *Plan de législation criminelle* sont loin d'être conclus dans le même esprit. Le délit de vol y est parfaitement prévu. Il est vrai que le *Plan* était écrit pour la situation sociale donnée et dans son introduction Marat pouvait envisager une société idéale. En tous cas, ce ne serait pas la première inconséquence dont il nous aurait donné l'exemple. Et puis, il semblerait que, dans le temps où Marat écrivait, la plus grande partie du public lettré considérait la plupart de ces virulentes condamnations du régime propriétaire comme d'audacieux paradoxes qu'il ne fallait considérer qu'au point de vue de la qualité littéraire. Il n'est pas bien certain que ceux qui les écrivaient les prenaient beaucoup plus au sérieux. Tout le monde a jeté les yeux sur le commencement de la seconde partie du *Discours sur l'inégalité* de Rousseau. Vous pouvez trouver là des phrases au moins aussi audacieuses que celles de Marat : « Le premier qui ayant enclos un terrain s'avisa de dire, *ceci est à moi,* et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes eût épargnés..... celui qui, arrachant le pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : « Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdu si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne. » Ce ne sont pas les lignes, écrites vingt-trois ans avant le *Plan de législation criminelle,* qui firent que Rousseau se montra communiste dans son *Contrat social.* Il est vrai que Rousseau, au chapitre IX du *Contrat social,* critique la prétendue nature sacrée du

droit de possession individuelle, disant que : « Le droit que chaque particulier a sur son propre fonds est toujours subordonné au droit que la communauté a sur tous. » Il dira également plus loin : « ..... Ce qui doit servir de base à tout système social : c'est qu'au lieu de détruire l'égalité naturelle, il substitue au contraire une égalité légitime à ce que la nature avait pu mettre d'inégalité physique entre les hommes et que, pouvant être inégaux en force ou en génie, ils deviennent tous égaux par convention et en droits. »

Tout cela n'empêche pas Rousseau de reconnaître et de consacrer le principe d'appropriation individuelle. Marat ne devait pas être plus rigoureux pour les conséquences de ses affirmations antipropriétaires. Aussi ne faut-il y voir que la manifestation de simples tendances, et rien de plus.

Cependant Marat semble avoir persisté longtemps dans ses aspirations égalitaires. On peut les retrouver dans le plan de constitution qu'il publia en 1789. Elles y sont sans doute adoucies, rendues plus ou moins compatibles avec l'esprit des premiers moments de 1789. Mais enfin, elles ne disparaissent pas. Ainsi, lorsque Marat parlait des droits du citoyen, il disait : « Dans une société sagement ordonnée, les membres de l'État doivent, à raison des mêmes droits qu'ils tiennent de la nature, jouir à peu près des mêmes avantages....., il ne doit se trouver d'inégalité dans les fortunes que celle qui résulte de l'inégalité des facultés naturelles..... De fait, sans une certaine proportion entre les fortunes, les avantages de celui qui n'a aucune propriété se réduisent presque à rien. Il a beau avoir du mérite, il est comme impossible qu'il acquière des richesses, et, s'il manque de souplesse, d'intrigue, d'astuce, il ne fera que végéter. Ainsi, tandis que le riche, objet de la considération, des égards, de la faveur, jouit de toutes les douceurs de la vie, tandis qu'il n'a qu'à demander pour obtenir, et à commander pour être obéi, le pauvre ne sent son existence que par ses privations, ses fatigues, ses souffrances. Pour lui sont réservés les métiers vils, dégoûtants, malsains, dangereux; pour lui sont réservés la peine, la servitude, les dédains..... Dans une société où certains privilégiés jouissent dans l'oisiveté, le faste et les plaisirs, des biens du pauvre, de la veuve et des orphelins, la justice et la sagesse exigent également qu'au moins une partie de ses biens aillent enfin à sa destination, par un partage judicieux entre les citoyens qui manquent de tout; car l'honnête citoyen que la société abandonne à sa misère et à son désespoir rentre dans l'état de nature, et a le droit de revendiquer à main armée..... »

C'est le commencement de ce long cri de haine contre les riches, les satisfaits qui, dans l'*Ami du Peuple,* éclata pendant près de quatre ans. En revanche, dans ce plan de constitution, Marat, comme pres-

que tous les premiers révolutionnaires de 89, acceptait la royauté, comme pour dire, suivant Bougeard : « Vous en voulez ? Soit, mais soyez sur vos gardes ! »

Toute cette phraséologie, dont je viens de donner une série d'échantillons, n'est certes pas suffisante pour attribuer à Marat des idées arrêtées en matière sociale. Michelet a dit encore à son sujet : « Comme socialiste, si l'on veut lui donner ce nom, c'est un éclectique flottant très peu conséquent ». Au lecteur d'apprécier ce jugement. Il est évident que les sorties de Marat contre le *dogme sacré* du propriétarisme, contre l'oppression sociale, si l'on oublie le temps où elles étaient faites, peuvent nous apparaître sous le jour d'un simplisme extrêmement vague. Et, il faut avouer qu'il était loin d'être le novateur de la tendance qu'elles exprimaient. Nous connaissons ce qu'écrivit Rousseau, plus de vingt ans avant la publication du *Plan de législation criminelle*. D'autres grandes voix, parmi lesquelles on aurait pu compter même celle de Pascal, avaient eu, comme par élan de cœur et de vérité, des exclamations de la même nature. Mably s'était fait entendre; Morelly avait publié son fameux *Code de la Nature*. Un des futurs chefs de la Gironde, Brissot, n'avait-il pas également écrit, près d'un siècle avant Proudhon : « La propriété, c'est le vol ! » A côté de tout cela, la voix de Marat n'était naturellement qu'une voix d'écho, d'un écho passablement affaibli.

Constater cet écho, c'est au moins constater la puissance de pénétration qu'avaient déjà de vagues aspirations humanitaires. Elles durent, au moment où l'homme dont nous nous sommes occupés écrivait, avoir trouvé accès auprès de bien plus d'esprits indépendants qu'on ne le croit ordinairement. Semeurs secondaires, sans doute. Mais plus ces idées, plus ces aspirations vers une justice sociale future en trouvaient, de ces semeurs secondaires, plus leur germination, qui finit par produire les Babœuf et tant d'autres, pouvait s'étendre, se développer, accompagner notre société bourgeoise à sa naissance, puis, peu à peu, grandissant, se fortifiant, se transformant, envelopper le régime capitaliste d'une frondaison luxuriante destinée à l'étouffer.

Veut-on faire à Marat l'honneur de le considérer comme un de ces semeurs secondaires ? En tous cas, sa virilité d'opinions, avant le drame révolutionnaire, où il joua un rôle si considérable, nous montre en lui un homme qui sacrifie toutes les satisfactions ordinaires à des convictions assez profondes pour s'emparer de l'être tout entier.

Au point de vue historique, cette constatation n'est pas sans valeur.

L. Héritier.

Un Manuel d'Éducation intégrale

PEUT-IL ÊTRE RÉDIGÉ ?

Des parents, séduits par la notion vague d'éducation intégrale, voudraient avoir un *manuel* tout fait qui leur permettrait de la donner à leurs enfants. Or, rien ne se prête moins que l'éducation rationnelle à un manuel rédigé *a priori*. Il n'y a pas un choix de notions à apprendre par cœur comme un catéchisme, tel que celui qui pourrait le réciter sans faute devrait être considéré comme possédant l'éducation intégrale.

Celle-ci comprend, entre autres choses, un bagage scientifique et industriel très différent suivant les divers individus. Les deux points importants sont : 1° Que ces notions ne soient pas limitées à un petit nombre de chapitres spéciaux, mais soient toujours reliées à une vue d'ensemble; 2° qu'elles ne soient mélangées d'aucune affirmation sans preuve, d'aucune rêvasserie métaphysique ou religieuse.

La caractéristique essentielle de la science, dont les *Intégraux* veulent distribuer à chaque humain la portion qu'il peut en digérer, est, non de lui donner une satisfaction strictement personnelle, égoïste, mais d'en faire un agent énergique de l'action commune qui a pour but le plus grand bonheur du plus grand nombre.

Toute science qui ne tendrait pas au bonheur de tout ce qui vit et sent serait vaine ou nuisible.

Pénétrés de ces principes, l'éducateur de profession, le parent voulant compléter la tâche de celui-ci, voire même l'accomplir seul, a fort peu à enseigner; il a au contraire beaucoup à observer, à profiter des circonstances, à les faire naître, pour que son élève découvre lui-même les innombrables faits de toute nature, les rapports qu'ils ont entre eux, en tire des conséquences et en arrive, par une série de jugements de détail, à former et à développer sainement la faculté cérébrale qu'on appelle le jugement.

Dans l'internat ancien, encore trop conservé, milieu très artificiel, oppresseur de toutes les facultés natives de l'enfant, où les réalités de la société actuelle sont remplacées par le souvenir très altéré d'organisations sociales antiques, encore plus inintelligibles que la nôtre, le jugement est faussé presque toujours irrémédiablement.

Laissez vivre l'enfant! Donnez-lui du plein air tant que vous pourrez; qu'il étudie la nature sans pédantisme, sur nature et non dans les bouquins.

Que de cette connaissance spontanée de la nature résulte, non seulement l'admiration de ses beautés, grand élément de l'art, mais aussi la critique de ses insuffisances ou de ses cruautés, créatrices de l'industrie et des sciences qui en sont les bases.

Qu'il ait ses premières notions justes d'industrie dans les ateliers multiples en regardant et en agissant. Qu'il y sente le besoin des sciences, amies si complaisantes de celui qui les désire.

Quand l'enfant *veut* apprendre, il apprend facilement. Mais si on lui impose le *devoir* d'apprendre, sans qu'on ait su lui en donner le désir, lui en faire sentir l'utilité et le charme, je dirai même le plus souvent après l'en avoir empêché, ou bien, nature apathique ou domptée, il subira la loi du plus fort jusqu'au jour de la délivrance où, dégoûté, il laissera livres et professeurs; ou bien, nature vivante, révoltée, il usera en luttes, en résistances stériles une force qui aurait pu être si bien utilisée, et son fâcheux négativisme le suivra dans la vie avec un cortège d'amers regrets.

Il n'y a guère à apprendre dogmatiquement à l'enfant que ce qui est conventionnel comme les langues, et notamment la langue maternelle.

Je classerai cela en six divisions dont plusieurs négligées ou tout à fait omises : entendre et parler; comprendre la mimique et mimer; lire et écrire les signes généraux ou spéciaux. Ce sont là les procédés indispensables pour correspondre avec d'autres humains, de près, de loin, à toute distance dans l'espace et le temps.

Dans notre période critique, la langue française nous met en rapport avec 50 millions d'humains, l'anglaise avec 250 millions, l'allemande, l'espagnole, la russe avec une centaine de millions chacune; je ne parle pas d'autres langues encore fort utiles numériquement, que tout le monde ne peut pas apprendre *a priori*, mais qui seraient vite apprises par ceux qui en auraient spécialement besoin et seraient déjà en possession de trois ou quatre autres. Un élément essentiel de l'instruction générale serait donc l'enseignement donné à tous de ces quatre langues. Il est à notre époque dans notre pays, le plus souvent donné très mal, ou pas du tout.

Très mal donné aussi dans les trois quarts des écoles, l'enseignement initial de la lecture et de l'écriture; donné à haute dose par les méthodes les plus lentes, les plus énervantes, les moins efficaces, mais patronnées par quelque potentat intéressé, et cela pendant qu'il en existe qui sont au moins bonnes et d'autres qui sont excellentes, comme celle publiée il y a vingt-cinq ans, en Belgique, par Gallet, et la plus récente et réellement parfaite, celle du docteur Javal, ce savant

éminent qui n'a pas dédaigné de consacrer plusieurs années de sa vie à une tâche en apparence si humble.

Traiter ici de l'enseignement des langues, des excellentes méthodes imaginées, mais relativement peu pratiquées, nous entraînerait trop loin ; disons seulement que la caractéristique de ces méthodes est de se rapprocher le plus possible des procédés spontanés à l'aide desquels un enfant apprend sa langue maternelle.

Pour le reste, ô éducateurs et parents, voulant donner à vos enfants la véritable éducation rénovatrice, ne soyez pas inquiets : vous réussirez simplement en le voulant. Ne dites jamais rien à l'enfant que ce qui est *objectivement* vrai. Sachez ignorer ce que vous ne savez pas; avouez-le sans embarras. C'est déjà de la science que de savoir qu'on ignore. L'ignorance incurable est d'ignorer et de se persuader que l'on sait; le crime antiéducationnel c'est, sachant que l'on ignore, de vouloir faire croire à l'enfant que l'on sait, de lui imposer au hasard une erreur ou même une incertitude.

C'est même trop que de lui enseigner des vérités prématurées comme la rotation de la Terre, sa révolution autour du soleil. Laissez-le bien observer, lui-même, le lever, le coucher des astres en un jour donné, les changements de ces phénomènes aux diverses époques ; et un beau jour, beaucoup plus tard, la simple lecture du chapitre d'un bon traité lui montrera la réduction de ces nombreux faits si complexes à un ou deux tout à fait simples.

Quelque humble que vous soyez, vous serez bons propagateurs de l'éducation intégrale à l'avantage de la génération qui commence, en achevant la vôtre en toute sincérité, en toute modestie, et toute votre vie. Soyez passionnés pour tout ce qui, dans toutes les branches de l'activité humaine, est beau, vrai, bon ; et sans effort spécial vous en inspirerez l'amour aux jeunes qui vous entourent et à qui vous aurez su donner confiance en vous.

Quand les jeunes auront ainsi été bien nettement mis sur la voie de la vérité, de la libre recherche, trouvant sur leur route des guides aimables et non d'insipides pédants, ils créeront eux-mêmes la vraie pédagogie. Ils sauront questionner, ils vous apprendront à répondre ou à chercher avec eux.

Courage donc, gens de bonne volonté de partout! Collaborez à l'œuvre humanitaire de l'éducation intégrale, puisque vous le pouvez si bien. Notre génération est en grande partie sacrifiée. Qu'elle travaille activement à en préparer une meilleure, d'abord en mettant au monde des enfants dans de bonnes conditions probables de santé, de bien-être physique et moral, puis en veillant tendrement sur leur développement harmonique, se rappelant bien qu'il faut rarement diriger, souvent aider, jamais entraver. PAUL ROBIN.

LE MOUVEMENT SOCIALISTE

EN ROUMANIE

Le socialisme en Roumanie n'est un parti organisé que depuis trois années. Son premier congrès a eu lieu en avril 1892, à Bucarest. C'est dans cette assemblée qu'ont été jetées les bases d'un parti proprement dit, avec des statuts, une ligne de conduite politique et une organisation. Inutile de dire que le socialisme roumain repose en premier lieu sur la lutte de classes et sur la nécessité pour le parti de s'organiser à part, comme parti de classe, n'ayant absolument rien de commun avec les autres partis bourgeois.

Dans son premier congrès, la démocratie socialiste roumaine a compté plus de soixante délégués qui représentaient à peu près quatorze organisations politiques et syndicales. Son organisation se compose des groupes, des clubs et des chambres syndicales, qui adhèrent au programme du parti, et dont les membres sont obligés d'avoir une carte de *membre du parti*. Outre cette obligation, tout groupe qui adhère au parti est obligé de verser dans la caisse centrale sa quote-part, formée des cotisations de ses membres. La première année, la caisse centrale a touché de cette façon 12,000 francs, sur lesquels elle a dépensé pour la propagande 10,000 francs. La plus grande partie de cette somme (7,000 francs) a été affectée à la publication du journal officiel du parti *Munca* (Le Travail), qui paraissait une fois par semaine, à Bucarest.

Malheureusement, la seconde année les choses n'ont pas marché aussi bien que la première. De fâcheuses querelles personnelles, des scissions et dissidences ont paralysé la marche du parti. Dans ces conditions peu favorables, le conseil général a cru bon de réaliser le vœu du deuxième congrès, en faisant paraître le journal quotidien du parti *Lumea Nana* (Le Nouveau Monde). L'apparition du journal a causé d'autres dissidences, de façon que pour le moment le parti passe par une crise. Le journal quotidien une fois paru, il a bien fallu le

soutenir, et toutes les forces étant concentrées de ce côté, la propagande proprement dite en souffre. On a essayé de commencer l'agitation pour *le suffrage universel,* en faisant une *Ligue* avec les partis avancés. On s'y est si mal pris que cet essai aussi a échoué. Dernièrement, une nouvelle dissidence s'est déclarée à Jassy contre la ligne de conduite du parti. Les dissidents ont fait paraître un journal *Lumina* (La Lumière), qui se prononce violemment contre la tactique du parti et contre son conseil général.

Cet état de choses est d'autant plus fâcheux que les élections générales sont proches et qu'elles vont trouver le parti socialiste absolument désorganisé et divisé par des dissensions toutes personnelles et par conséquent plus violentes et plus funestes. Le parti socialiste roumain est jeune encore, et il aurait eu grand besoin de tranquillité pour se fortifier, en s'organisant.

Espérons pourtant que sous peu on pourra mettre fin à ces malentendus et qu'alors on tâchera pour l'avenir d'être plus prudent et moins autoritaire dans la conduite d'un parti qui a une si grande tâche à remplir, surtout en Roumanie.

Malgré tout, le socialisme fait des progrès. Il a des forces organisées dans presque toutes les grandes villes de Roumanie. A Bucarest, *le Club des Travailleurs,* organisation politique et de secours mutuels, possède plus de mille membres et plus de dix associations syndicales, politiques ou éducatives, affiliées. A Galatz et à Braïla, les organisations locales — toujours des *clubs* — possèdent chacune jusqu'à six cents membres. A Crajova, le mouvement un peu ralenti a recommencé et l'organisation locale est des plus florissantes. A Jassy, grand mouvement parmi le prolétariat juif, le plus misérable de tous les prolétariats, et qui croupit dans l'ignorance et dans la plus grande misère qu'on puisse imaginer. Des groupes nouveaux viennent de se former presque dans toutes les villes et ils sont composés en grande partie de la jeunesse socialiste et des ouvriers qui commencent à s'apercevoir que hors du socialisme point de salut.

Le socialisme pénètre aussi dans les campagnes. Dernièrement le gouvernement effrayé par la profusion avec laquelle se répand une brochure socialiste, *Lettres aux Paysans,* a donné ordre à toutes les autorités de confisquer la brochure et de mettre en jugement ceux qui la propagent. Pourtant, il a eu peur de poursuivre son auteur, connu de tout le monde et dont le nom est imprimé sur la couverture du livre. Par cette mesure les campagnes sont mises en un véritable état de siège et tout ce qui est permis dans les villes est défendu aussitôt qu'on passe aux champs. Pourtant nous avons une Constitution pareille à celle de la Belgique et l'on appelle la Roumanie : *la Belgique de l'Orient!*

On voit comme il est difficile de faire de la propagande socialiste dans les campagnes. Pourtant peu à peu l'idée se fait jour, lentement à coup sûr; mais elle pénètre tout de même au grand désespoir de la classe dominante.

Pays exclusivement agricole, la Roumanie ne sera conquise complètement au socialisme que lorsque le paysan sera socialiste. A lui donc doivent penser tous ceux qui conduisent le parti; à lui doivent s'adresser tous les efforts de la propagande.

Espérons que le *congrès international de Londres,* où l'on discutera la *Question agraire,* nous donnera de nouvelles forces et une ligne de conduite pour cette propagande difficile et cependant indispensable chez nous.

CONSTANTIN MILLE.

REVUE DES REVUES

Économie sociale

Sommaire. — L'Économie politique et la durée du temps de travail ; le surmenage des courtes et des longues journées ; constatations en Suisse et en Allemagne ; l'expérience de M. John Brunner ; l'inspection du travail en Suisse (*Revue sociale et politique*, de Bruxelles).

S'il était besoin de faits nouveaux, pour montrer que l'économie politique orthodoxe a complètement déserté, en France, le terrain des recherches scientifiques impartiales pour se consacrer à la défense exclusive de certains intérêts sociaux, l'attitude des économistes dans la question de la hausse des salaires et de la réduction des heures de travail suffirait pour convaincre les esprits sincères les plus prévenus en sa faveur.

Jadis, en effet, l'économie politique, tout en parlant du caractère inexorable de ce qu'elle appelait les « lois naturelles », se défendait d'être une science implacable, de vouloir légitimer, pour les perpétuer, les phénomènes économiques douloureux. Elle affirmait, au contraire, bien haut que les maux dont souffre la classe ouvrière disparaîtront sous l'influence des progrès techniques, de l'accroissement des richesses et des moyens de production. Et à l'appui de l'espérance vague, mais consolante, qu'elle offrait au prolétariat, elle invoquait les améliorations réalisées dans les conditions du travail. Elle exagérait sans doute la nature et la portée de ces améliorations. Trop souvent, elle détournait sa vue du revers de la médaille sociale, des inconvénients et des désordres de toute sorte qui compensent largement et quelquefois même dépassent les légers adoucissements apportés au sort du prolétaire moderne. Mais du moins elle ne posait pas en principe d'inéluctable nécessité le maintien des longues journées et des bas salaires. Aujourd'hui,

l'orthodoxie économique repousse en bloc toutes les revendications prolétariennes. Les fameuses « lois naturelles » tant de fois appelées à la rescousse des argumentations boiteuses ne fonctionnent plus, dès que la classe ouvrière prétend y obéir, en formulant ses exigences professionnelles et en s'efforçant de les imposer au patronat. La concurrence, la lutte pour la vie, l'antagonisme latent en vertu duquel l'employé cherche à obtenir de l'employeur les conditions de travail et de salaire les plus avantageuses, tout cela est oublié, le jour où, suivant à la lettre les enseignements de l'école, les ouvriers se coalisent contre le patron. Que celui-ci diminue à son gré la rémunération de la force-travail, que cette réduction atteigne jusque dans ses moyens d'existence l'employé réduit à la portion congrue, le professeur d'économie politique vous expliquera très doctement que c'est là le droit absolu, intangible du patron; celui-ci, vous dira-t-il, est soumis à des circonstances de lutte, de compétitions commerciales ou industrielles qu'il n'a pas créées, qu'il ne peut dominer et auxquelles il doit s'adapter de son mieux : en réduisant ses frais généraux, en économisant les frais de la main-d'œuvre, etc. D'ailleurs, la force-travail est une marchandise qui se vend et s'achète librement. Le contrat de louage est un échange, dans lequel le capitaliste employeur achète au plus bas prix possible les bras des travailleurs...

Fort bien. Mais si le capitaliste achète « naturellement », au plus bas prix possible, la force-travail dont il a besoin, le détenteur de cette force-travail doit non moins « naturellement » que l'acheteur la vendre au plus haut prix ? Ici, l'économiste s'arrête, hésite et, tournant le dos au bon sens, à la logique et à la bonne foi, vous répond que l'ouvrier est trop exigeant; qu'il élève sans cesse des prétentions excessives; qu'il gaspille son salaire; que d'ailleurs sa productivité diminue tous les jours, sous l'empire des mauvais sentiments qu'il nourrit à l'égard du patronat; bref, le capitaliste obéit à des « lois naturelles » en achetant à bas prix la marchandise-travail, le prolétaire les viole en voulant relever les cours de la marchandise dont il est l'unique détenteur et cette violation flagrante de l'ordre économique met en péril l'industrie, dans les pays où la classe ouvrière ne subit pas, docile et reconnaissante, toutes les conditions que les employeurs édictent à l'égard de leurs employés.

A une argumentation si manifestement insuffisante les socialistes ont déjà répondu maintes fois, en opposant les résultats obtenus par l'industrie des pays où les conditions du travail se sont améliorées. Les lecteurs de cette Revue se rappellent peut-être que j'ai souvent insisté sur les progrès considérables réalisés par les industries qui ont vu diminuer la journée de travail et hausser le salaire des ouvriers qu'elles occupent. Il existe un rapport constant entre la situation des

unes et des autres. Les pays industriels prospères ne sont pas ceux où la marchandise-travail est avilie, mais, au contraire, ceux où on la paie le plus cher. L'Australie, l'Angleterre, les États-Unis ne redoutent guère la concurrence de l'industrie italienne ou espagnole, quelle que soit la longueur de la journée imposée aux ouvriers de ces nations et les bas salaires dont ceux-ci se contentent. En France même, il est facile d'établir que les industries les plus prospères ne sont pas celles dont les ouvriers sont les plus exténués et les moins payés. Ce fait est si général, si constant, que l'évidence du rapport crève les yeux. Cela n'empêche pas les économistes de maudire les fauteurs de grève, de flétrir, avec l'indignation de la vertu et du désintéressement, l'avidité manifestée par des ouvriers réclamant une augmentation de salaire.

Les ouvriers, je dois le dire, s'émeuvent peu de ces flétrissures, qu'ils ignorent d'ailleurs le plus souvent, très peu, parmi eux, ayant le loisir ou l'occasion de lire les sermons hebdomadaires de M. Leroy-Beaulieu. Ils ont donc persisté à poursuivre l'obtention des réformes économiques qui leur apparaissent comme le meilleur instrument d'affranchissement définitif et qui sont : la réduction du temps de travail, l'augmentation du prix de la force-travail. Une opiniâtreté aussi invincible semble avoir, à la longue, produit quelque effet sur l'esprit des économistes, qui finissent par désespérer de convaincre jamais ces entêtés, et, tout récemment, M. Hubert-Valleroux a recouru, dans l'*Économiste français*, à une argumentation au moins nouvelle et que je dois relever pour son originalité.

Il y a quelques mois, je signalais aux lecteurs de la *Revue Socialiste* une étude du plus haut intérêt, publiée par M. Waxweiller dans la *Revue sociale et politique*, de Bruxelles. M. Waxweiller est un ingénieur belge ; les questions de travail et de salaires lui sont familières. Il a compulsé les volumineux rapports dans lesquels M. Carroll Wright, ministre du travail à Washington, a consigné les résultats détaillés d'une vaste enquête entreprise dans tous les pays sur les conditions du travail. De la masse de chiffres de toute nature, accumulés par le statisticien américain, le publiciste belge a tiré une série de tableaux qui ont à peine besoin d'un commentaire, car ils parlent aux yeux. Les rapprochements auxquels s'est livré M. Waxweiller sont frappants : ils nous montrent que partout la réduction de la journée de travail a eu pour conséquence de faire hausser les salaires et que la plus-value énorme acquise ainsi par la main-d'œuvre ouvrière est loin de constituer un élément d'infériorité pour l'industrie dont les ouvriers sont occupés le plus longuement et le plus chèrement payés ; car ces derniers produisent encore à meilleur marché que les travailleurs aux journées exténuantes, rémunérés à un taux de salaire déri-

soire. La productivité relative et absolue de l'ouvrier est en raison directe des courtes journées et des hauts salaires, de sorte que le patronat industriel réalise une économie véritable sur ces prix très élevés de main-d'œuvre, qui lui permettent de disposer d'une force-travail de beaucoup supérieure à celle qu'achètent, à des taux plus bas, ses concurrents.

J'ai reproduit, dans la *Revue Socialiste*, quelques-uns des tableaux de M. Waxweiller qui corroboraient d'une façon éclatante la thèse soutenue dans cette Revue depuis sa fondation. L'honorable publiciste belge citait également, à l'appui des conclusions qui se dégagent de pareilles constatations, le propos d'un patron anglais, déclarant que ses ouvriers ne sauraient fournir, sans que leur santé fût gravement compromise, la somme de travail fournie par un ouvrier américain : ce qui s'explique aisément. L'ouvrier anglais recevant un salaire inférieur à celui de l'américain est matériellement incapable de produire la même somme d'efforts. Il n'en a pas fallu davantage pour exciter l'ingéniosité des économistes qui ont vu là un argument en faveur des longues journées de travail et des bas salaires, et l'article de M. Hubert-Valleroux s'attache à faire ressortir les graves dangers que présente pour la classe ouvrière européenne la réalisation éventuelle des conditions de travail établies dans les pays à hauts salaires. — Les courtes journées et les hauts salaires, dit-il en substance, doivent être compensés par une intensité productive progressive dans laquelle l'ouvrier use rapidement ses forces. Le surmenage, résultant de la nécessité de faire produire en huit heures plus abondamment et plus rapidement qu'en douze, est un inconvénient qui compense largement et au-delà les avantages retirés d'une réduction de la journée et d'une augmentation du prix de cette journée réduite. Donc, que les ouvriers français se gardent de revendiquer les conditions faites à leurs frères d'Amérique. Leur sort empirerait, au lieu de s'améliorer...

Que faut-il penser d'une objection pareille et présentée dans ces termes ? Sans doute, il y a surmenage, toutes les fois qu'en un nombre d'heures moindres l'ouvrier augmente sa productivité, et c'est la première fois, croyons-nous, qu'un économiste aborde ce problème du surmenage, qui se lie d'une façon étroite à l'excessive division du travail. Mais l'objection porte-t-elle contre la thèse qui voit dans l'organisation du travail aux États-Unis une organisation supérieure et en définitive préférable à l'organisation du travail en France, en Suisse, en Allemagne ou en Belgique ? Nous ne le pensons pas, et tout de suite une observation générale se présente à nous, qui nous empêche de nous arrêter à l'argument de M. Hubert-Valleroux. Si l'intensité productive à laquelle sont astreints les ouvriers américains était une cause sérieuse d'affaiblissement et d'exténuation, la mortalité des classes

ouvrières serait en raison directe du surmenage des courtes journées. Aux États-Unis, en Australie, pays de productivité intense, la mortalité serait beaucoup plus grande qu'en Angleterre ; en Angleterre, où la productivité dépasse celle des travailleurs français, les victimes du surmenage dénoncé par les économistes apparaitraient également dans les tableaux statistiques de la population. Enfin, le mal résultant de l'affaiblissement des forces ouvrières trouverait dans ses effets mêmes son remède efficace : les ouvriers, dans les pays à production industrielle intensive, loin de revendiquer encore une diminution de la journée de travail, réclameraient une augmentation de cette journée. D'ailleurs, le voulussent-ils ou non, ils seraient contraints de renoncer progressivement aux réductions de temps de travail obtenues, l'intensité du rendement devant décroître normalement à mesure que se manifesteraient les effets désastreux du surmenage. Or, aucune de ces conséquences ne s'est manifestée jusqu'ici. Dans les tableaux statistiques, on voit que la mortalité ne progresse pas avec les courtes journées de travail et les hauts salaires, mais qu'au contraire elle diminue là où sont réalisées ces conditions dont les économistes redoutent les effets meurtriers pour la classe ouvrière. Aussi, les ouvriers, qui ne sentent pas leur fatigue augmenter à mesure que leur temps de travail se réduit et que des salaires plus élevés améliorent leur existence, poursuivent-ils plus que jamais la diminution de la journée de travail qui entraînera à sa suite une productivité au moins égale, sinon plus grande, et des salaires supérieurs. Enfin, là où l'intensité productive de la classe ouvrière provoque un maximum d'effort dans un minimum de temps donné, en Australie, aux États-Unis, cette productivité qui devrait s'affaiblir à la longue ne fait que grandir, et c'est la preuve irréfragable qu'elle n'a pas les conséquences désastreuses que les économistes lui prêtent.

Mais il y a mieux encore à opposer à la tentative étrange faite par M. Hubert-Valleroux pour justifier les longues journées de travail et condamner les progrès réalisés aux États-Unis. On ne saurait nier, je l'ai déjà dit, qu'un certain surmenage ne résulte d'une productivité intense excessive. Seulement, pour que l'ouvrier renonçât aux avantages sociaux si nombreux qu'il tire des conditions du travail aux États-Unis, avantages mis en lumière dans les tableaux de M. Waxweiller, il faudrait que dans les pays à longues journées il échappât aux inconvénients de ce surmenage contre lesquels on le prémunit charitablement, quand le travailleur français regarde avec envie le sort fait à ses frères de l'autre côté de l'Atlantique. Or, le surmenage existe plus grand, plus douloureux, avec des effets meurtriers nettement constatés, ceux-là, dans les ateliers, usines et chantiers où l'on exige des ouvriers une durée de présence plus grande qu'aux États-Unis. Nous n'en voulons

pour preuve que les chiffres publiés par les inspecteurs fédéraux des fabriques suisses, dont les rapports ont été minutieusement analysés dans un des derniers numéros de la *Revue Sociale*, de Bruxelles.

*
* *

La Suisse est divisée en trois arrondissements d'inspection. A la tête de chaque arrondissement est placé un homme de valeur remplissant ses fonctions avec une activité et une indépendance sur lesquelles nous aurons à revenir plus loin. Ce sont MM. Campiche, Schuler et Rauschenbach.

M. Schuler a voulu se rendre compte des variations survenues, d'un jour de la semaine à l'autre, dans la fréquence des accidents, et voici à quels résultats il est arrivé : Dans les tissages et filatures, on compte 237 accidents qui se sont produits un lundi, 233 le mardi, 230 le mercredi, 242 le jeudi, 261 le vendredi et 311 le samedi. M. Vandevrydt, l'auteur de cette intéressante analyse, en conclut : « La courbe des tissages et des filatures qui, déjà le jeudi accuse une proportion d'accidents plus forte que le lundi, le mardi et le mercredi et qui, pendant les deux derniers jours de la semaine se redresse si vivement, qu'elle marque, le samedi, un nombre d'accidents dépassant du tiers celui du lundi..., établit le triste bilan des blessures et des mutilations qui atteignent la classe ouvrière partout où sa force-travail est mise à contribution à outrance ». Le surmenage auquel est en proie l'ouvrier européen, condamné à une longue journée d'un labeur exténuant, ressort éloquemment de ces chiffres. Il est encore plus vivement mis en lumière par les constatations parallèles faites en Allemagne sur la fréquence des accidents aux différentes heures de la journée. M. Vandevrydt reproduit un diagramme tiré des rapports allemands, et voici ce que nous y lisons : le point culminant de la courbe des accidents est atteint à onze heures du matin, à midi et le soir à six heures ; à six heures du matin et à une heure de l'après-midi, la courbe est la plus basse. Selon que les ateliers s'ouvrent à six heures ou à sept heures, la première partie de la journée se termine à onze heures ou à midi; tandis qu'à la première heure, les accidents sont très peu nombreux, à onze heures et à midi, l'ouvrier surmené, fatigué, épuisé, court les risques d'accidents les plus graves et les plus nombreux; à une heure de l'après-midi, le chiffre des accidents tombe au minimum, pour remonter au maximum à la dernière heure. Voilà ce que disent ces tableaux statistiques. Que valent après cela les déclamations de M. Hubert-Valleroux ou de M. Yves Guyot, prétendant que la loi qui met les accidents à la charge du patronat est une incitation directe aux

mutilations volontaires, une prime à l'inattention paresseuse des ouvriers ?

Je crois que ces quelques faits répondent déjà suffisamment à cet étrange argument nouvellement invoqué par les économistes pour combattre la réduction des heures de travail et qui, cette fois, met en avant l'intérêt même de la classe ouvrière et le souci de sa conservation. Toutefois, je veux encore invoquer un exemple plus décisif, parce qu'il permet de comparer, sur les mêmes individus, les conditions sanitaires différentes provoquées par les variations survenues dans la durée de la journée de travail.

M. John Brunner est un grand industriel anglais, qui dirige une fabrique de produits chimiques. Jusqu'en 1889, nous dit la *Revue sociale*, de Bruxelles, les ouvriers étaient, au nombre de plus de mille, « partagés en deux équipes, l'une de jour, l'autre de nuit, et travaillant, la première de six heures du matin à six heures du soir, la seconde de six heures du soir à six heures du matin ». Au mois de novembre 1889, M. John Brunner introduisit dans sa fabrique la journée de huit heures. A cet effet, il divisa son personnel en trois équipes, travaillant chacune huit heures : de six à deux, de deux à dix et de dix à six. Voici à quels résultats cette importante modification a abouti :

1° *La productivité du travail a augmenté.* « Or, dit M. Brunner, tous les hommes compétents, qui ont suivi de près la marche des affaires dans notre usine, sont d'accord pour affirmer que ce fait ne s'explique pas par les perfectionnements techniques apportés à notre industrie ». — Ceci répond à l'éternelle complainte des économistes vouant les socialistes à toutes les répressions, parce que, disent les bons apôtres de la liberté, nous menaçons le développement industriel du pays en proposant de réduire le temps de travail des ouvriers.

2° *Les ouvriers ont travaillé avec plus de régularité.* — A l'appui de cette assertion, M. Brunner rapporte qu'on accordait jadis une semaine de congé payée aux ouvriers réguliers. En 1888, la règle était que tout ouvrier s'étant absenté dix jours dans l'année sans permission, perdrait sa semaine de congé. En 1888, 43 % seulement des ouvriers purent jouir des vacances ; un an après l'introduction de la journée de huit heures, en 1891, 78 % reçurent leur congé annuel et, en 1892, 92 % furent admis à bénéficier de la semaine de repos payée. — La régularité plus grande obtenue dans le travail répond à cette autre affirmation gratuite des économistes, que les loisirs trop grands laissés à l'ouvrier s'écouleraient dans le cabaret et loin d'améliorer son sort, l'empireraient encore. Déjà, M. Waxweiller, dans

l'étude que M. Hubert-Valleroux a si mal lue, avait fait ressortir, par des chiffres empruntés à l'enquête américaine et que j'ai reproduits dans la *Revue Socialiste,* que les dépenses consacrées à la satisfaction des besoins moraux et intellectuels étaient plus considérables chez les ouvriers à courte journée que chez les autres, indice certain d'une moralité sociale plus haute, d'une régularité de vie plus grande. L'observation de M. Brunner complète celle de M. Waxweiller et montre le caractère calomnieux des jugements portés par les économistes sur les tendances et les mœurs de la classe ouvrière.

3° Enfin, l'*état sanitaire s'est amélioré.* Le nombre de ceux qui eurent recours aux soins médicaux en 1889 fût de 10 °/₀ ; en 1893, le nombre est tombé à 5 °/₀, soit une diminution de 50 °/₀ dans le chiffre des malades. M. Brunner dit à ce propos : « Les ouvriers ont la démarche plus alerte. Maintenant, quand ils quittent l'ouvrage, ils ont l'air plus satisfait, moins alourdi. Leur extérieur témoigne de plus de contentement et même de plus de moralité ». — La réponse à ceux qui feignent de croire que l'accroissement de la productivité ouvrière entraînera avec lui des fatigues physiques plus grandes que sous le régime de la journée de douze heures est topique. Les mêmes ouvriers soumis alternativement au régime de la journée de douze heures et à celui de la journée de huit heures, non seulement ont pu développer leur capacité productive, augmenter le rendement de leur travail sans que leur santé en souffrît, mais encore en améliorant leur état sanitaire.

Quelle conclusion générale tirer de ces faits ? Évidemment celle que M. John Brunner et les inspecteurs fédéraux suisses développent.

Le premier, dans une lettre adressée au *Times* et analysée dans la *Revue Sociale,* demande le contrôle sévère de l'État dans les industries à travail continu. Il montre par son propre exemple qu'ouvriers et patrons retireraient des avantages réciproques d'une réduction de la journée de travail. « Si l'on faisait, dit-il, une enquête sérieuse, on serait effrayé du nombre de fabriques où chaque ouvrier travaille douze heures en moyenne pendant chacun des sept jours de la semaine ».

Les inspecteurs suisses, eux, concluent comme M. Brunner, que la durée quotidienne du temps de travail est trop longue. Ils s'accordent à constater comme lui que la diminution de la journée n'entraîne pas pour les industriels qui l'ont réalisée une diminution de la production. En Suisse, la journée normale de travail est de onze heures, mais 238 chefs d'établissement l'ont réduite à dix heures dans la circonscription de M. Campiche, et « ils s'en trouvent fort bien », dit cet

honorable fonctionnaire. Ses collègues ont reçu les mêmes assurances auprès des patrons qui ne s'en tiennent pas à la durée légale de onze heures. Et malgré l'évidence des résultats obtenus qui crève les yeux, malgré l'exemple qu'ils ont à côté d'eux, d'industriels qui, en diminuant la durée de la journée, n'ont pas réduit la productivité de leurs établissements, la majeure partie des patrons s'obstine à imposer à leurs ouvriers la journée de onze heures. Que dis-je! Non seulement la journée de onze heures est la journée normale, mais encore, nous apprennent les inspecteurs fédéraux, il y a beaucoup de patrons qui tournent la loi en demandant des prolongations extraordinaires qui leur sont accordées et dont ils abusent. Cependant, je doute fort que ces prolongations soient fructueuses pour les patrons qui y ont recours. A ce sujet, qu'on me permette un souvenir personnel : En 1877, la *Revue Socialiste* s'imprimant à Guise, je profitais de mon séjour au familistère pour en surveiller l'impression et la mise en page sur place. Il arriva une fois que nous étions en retard, et comme j'exprimais tout haut dans l'atelier la crainte de ne pas paraître au jour fixé, les ouvriers, avec qui j'étais en excellents termes, me proposaient de veiller et de donner un coup de collier le dimanche matin — on était à la fin de la semaine. M. Baré, le patron de l'imprimerie, à qui j'en parlais, hocha la tête : — Voyez-vous, me dit-il, les coups de collier sont utiles quand il s'agit de livrer une fourniture pressée et qu'on peut rapidement exécuter. Encore sont-ils onéreux; car le travail suivant s'en ressent. Pour la Revue, c'est inutile; mieux vaut que les ouvriers travaillent à leurs heures habituelles, et qu'ils ne veillent pas. Le travail de la matinée se ressentirait de la fatigue de la veille et on n'avancerait pas plus vite. Au dernier moment, si c'est nécessaire, je mettrai tout le monde dessus, on fera dimanche quelques heures supplémentaires, mais pas avant... Et cet industriel, qui ne songeait guère en ce moment à me donner un argument pour ma thèse, m'assura que la productivité de chacun de ses ouvriers s'élevait à une moyenne constante que n'augmentaient ni les veillées ni le travail du dimanche. Le travail des heures supplémentaires disparaît dans l'ensemble de la production d'une quinzaine, ajoutait-il, et j'ai en plus les frais généraux d'éclairage.

Les économistes et les adversaires d'une réglementation de la journée de travail, quand ils invoquent les cas de livraisons pressantes, entraînant une prolongation de la durée de la journée, tablent donc sur des cas exceptionnels qui vont en diminuant tous les jours dans l'organisation de la grande industrie. Les industriels qui y recourent n'en retirent aucun profit, si même ces prolongations ne sont pas pour eux des sources d'augmentation des frais généraux. Cependant, l'empire de la routine est tel, que beaucoup de patrons, nous apprennent les inspec-

teurs fédéraux, demandent les autorisations prévues par la loi. Ces autorisations, accordées par les autorités cantonales avec une trop grande facilité, deviennent la source de graves abus, et les fonctionnaires placés à la tête de l'inspection du travail s'élèvent contre ces abus avec une énergie et une vigueur d'expression qu'on chercherait vainement dans les rapports des inspecteurs français.

C'est que, en Suisse comme en France, ils se heurtent dans l'accomplissement de leur mandat à l'inertie systématique de certains pouvoirs constitués dont l'indifférence coupable est trop souvent un encouragement aux résistances du patronat s'efforçant d'éluder l'application stricte des dispositions de la loi. Les pouvoirs locaux ou cantonaux se désintéressent généralement des questions de travail. Et cela s'explique : les industriels sont, dans un canton, des personnages considérables. Leur influence y est grande et les petits fonctionnaires qui devraient intervenir y regardent à deux fois, avant d'oser blâmer ouvertement les pratiques industrielles de tel ou tel grand patron. M. Rauschenbach signale en ces termes l'inertie des autorités locales : « Le peu que l'on apprend sur le zèle avec lequel plusieurs d'entre elles veillent à l'exécution de la loi, dont la garde leur est confiée, n'est pas de nature à donner à l'observateur impartial une haute idée de leur dévouement. On travaillera des nuits entières et tous les dimanches sans que la police locale pense à aller voir; elle n'aime pas se mettre à dos les fabricants puissants et préfère que les *Landjaeger* (les gendarmes) s'en chargent. » Mais les gendarmes, de leur côté, ne se soucient pas davantage d'entrer en conflit avec des personnes influentes, comme le sont généralement les délinquants qui abusent de l'exploitation de la force-travail, et c'est ainsi que tendent à se perpétuer des violations flagrantes de la loi, quand personne n'a souci d'en poursuivre la répression. Il y a bien les inspecteurs et leurs adjoints, dont le zèle et le dévouement suppléeraient à l'indifférence obstinée des autorités locales, mais ils se heurtent aux complaisances systématiques des juges qui, visiblement, sont hostiles à l'esprit de la loi. Ah! les juges, les magistrats, sont partout les mêmes. Quels que soient les pays, la langue et la législation, partout et toujours, sous les costumes différents dont ils sont revêtus, on retrouve les mêmes hommes, avec la même bassesse de sentiments, la même sévérité impitoyable déployée contre les faibles, la même indulgence sympathique témoignée aux forts, aux puissants, aux heureux. Quand les inspecteurs ont dressé contravention aux patrons récalcitrants, ceux qui ont la garde de la loi en répriment les violations avec une prudence et une faiblesse scandaleuse. M. Schuler s'élève en termes indignés contre cette véritable complicité de la magistrature protégeant cyniquement la rapacité patronale, et la protestation de cet honnête fonctionnaire est

réconfortante ; car elle marque une conscience droite, une âme haute :

« On n'a que trop l'impression, dit-il, qu'il est accordé trop peu d'importance aux infractions à la loi réglementant le travail, que l'on ne punit que forcé et contraint et que l'on se montre beaucoup plus sévère pour les mauvais traitements infligés aux animaux que pour l'exploitation à outrance des hommes et les atteintes portées à leur santé. Que penser lorsqu'on voit — comme cela s'est présenté dans le canton de Saint-Gall — la même amende punir l'attelage d'un chien et la récidive de l'occupation, dans une fabrique, d'enfants trop jeunes ? Il se trouve des juges pour prononcer des amendes de vingt à trente francs, lorsque des poules ont été enfermées dans une cage trop petite ou des vaches dans une étable trop étroite. Mais il faut que ciel et terre aient été remués avant que l'on se décide à poursuivre des patrons qui font travailler un essaim de jeunes filles dans un atelier où elles ont à peine quatre mètres cubes d'air par tête ! »

Evidemment, en Suisse comme en France, comme partout, la même défiance contre la réglementation du travail se retrouve et les juges qui épousent toutes les hostilités du patronat apportent à celui-ci le concours précieux de leur protection. Mais, à la différence de ce qui se passe en France, le gouvernement de la République helvétique a su faire choix de fonctionnaires indépendants, consciencieux, qui ont pris au sérieux la mission par eux acceptée et les quelques citations que nous venons de faire suffisent pour montrer que, si la loi est trop souvent violée par les juges, l'énergie que les inspecteurs mettent à la défendre doit finir par en assurer l'application. En Angleterre, les inspecteurs qui, au milieu du siècle, contraignirent, par leur activité et le dévouement apportés à la cause de la protection, le patronat anglais à entrer résolument dans la voie de la réglementation, se heurtèrent aux mêmes difficultés. Les rapports de 1850 à 1872 sont pleins de récriminations très vives contre les juges qui favorisaient par l'indulgence excessive de leurs jugements l'exploitation abusive de la force ouvrière. Ces juges furent même parfois nominativement désignés et en quelque sorte flétris publiquement par les inspecteurs. Finalement, les résistances s'affaiblirent, les effets de la protection du travail ouvrirent les yeux aux plus aveugles prévenus contre elle, et c'est ainsi que l'Angleterre est arrivée à établir, grâce aux progrès de sa législation, des conditions de travail qu'aucune autre puissance n'a encore réalisées sur le continent. Nul doute que les inspecteurs suisses n'arrivent à obtenir les mêmes résultats, s'ils poursuivent leur œuvre sociale avec l'énergie soutenue de ces dernières années. Et quoi qu'en disent M. Hubert-Valleroux et ses collègues, le jour où la Suisse aura conquis des conditions de travail moins dures

que celles existant aujourd'hui, la vigueur physique et intellectuelle de sa classe ouvrière ne sera pas atteinte. Les tables de mortalité sont là qui nous montrent que l'ouvrier anglais, surmené par les courtes journées, a une vitalité plus grande que l'ouvrier français, exténué par les journées de onze, douze et quelquefois quatorze heures de travail.

GUSTAVE ROUANET.

P. S. — A la dernière heure, au moment de mettre à la poste cette Revue et de m'embarquer pour l'Algérie, je viens de parcourir dans la *Réforme sociale* l'article en partie consacré par M. Delaire à mon compte rendu des travaux des *Unions de la Paix sociale*. L'espace et le temps me font défaut pour relever quelques-unes des récriminations amères auxquelles se livre mon contradicteur. Je me borne pour aujourd'hui à retourner à M. Delaire les remerciements qu'il m'adresse. Mon article a porté, puisqu'il « fait crier ». J'en conclus que malgré les « méprises involontaires » de M. Delaire sur le sens et la portée de mes critiques, je n'ai perdu ni ma peine, ni mon temps.

Philosophie et Littérature

La REVUE DE PARIS, dans ses derniers numéros, a publié les lettres qu'échangèrent Henriette et Ernest Renan, alors que celui-ci terminait ses études au séminaire. Par les sentiments et les idées, ce sont de nobles et passionnantes pages.

Le jeune homme, plus à l'aise avec sa sœur que devant son confesseur, lui dit les doutes, les scrupules qui l'obsèdent. La décision qu'il est sur le point de prendre et qui, pour toute sa vie le liera à l'état ecclésiastique, l'effraie. L'étude de la philosophie l'a laissé « tenté d'embrasser un scepticisme universel »; le christianisme lui semble beau pourtant, « quand même il ne serait qu'une rêverie »; mais ses

futurs collègues lui paraissent « méprisables » par leur « frivolité, leur duplicité, leur caractère courtisan et rampant ». Aussi, après de longues hésitations, renonce-t-il à un état qu'il s'efforçait en vain d'aimer.

Les lettres de sa sœur sont sublimes de dévouement simple et de maternelle tendresse. La jeune fille était alors institutrice en Pologne et subvenait seule aux besoins de la famille. Sans affection, sans joie, au milieu des fêtes d'un monde brillant qui la dédaigne et qu'elle exècre, la courageuse fille qui se sacrifie aux siens, met tout ce qu'elle a en elle de douceur, de raison et d'amour dans ces pages écrites à son bien-aimé frère. Elle a la câlinerie d'une mère, la fièvre d'une amante, l'infini dévouement de l'une et de l'autre.

Cette *Correspondance* n'est point de la littérature. Elle est le reflet de deux hautes intelligences, de deux belles âmes qui vécurent pour l'amour et la vérité.

Un curieux recueil de lettres aussi, dans la NOUVELLE REVUE (n° du 15 août), mais d'un tout autre caractère. Celles-ci furent écrites par Henri Rochefort après la Commune à M. et Mme Ed. Adam :

Elles sont moins intéressantes par ce qu'elles nous apprennent que par ce tour vif, brillant, batailleur et gouailleur qui caractérise le talent de Rochefort. C'est un condamné qui ne s'indigne point des souffrances ni des tracasseries. Il les supporte, les larmes aux yeux peut-être, mais ne peut en parler qu'en badinant. Il y a en lui un côté chevaleresque. Il lui semblerait de mauvais goût de prendre au sérieux un mal physique, un ennui personnel.

« Je languis toujours dans la fosse aux ours où Adam est descendu, écrit-il. Je préférerais encore celle du Jardin des Plantes. Au moins, je verrais des bonnes d'enfants et elles me jetteraient peut-être des pains de seigle. »

Il ne raille qu'avec drôlerie et sans amertume les précautions exagérées de ses gardiens :

« Rastoul, dit-il, qui est myope comme deux taupes, n'a même pas pu obtenir qu'on lui rendît son binocle, sous prétexte qu'il pourrait en employer le ressort à scier les barreaux; or, une citadelle n'est pas garnie de barreaux mais de fossés, et il est difficile de scier des fossés. »

*
* *

A propos de l'exposé du fédéralisme que Maurice Barrès fit récemment à Bordeaux, et qui vient de paraître en brochure à la librairie de la *Revue Socialiste*, une polémique s'est engagée dans la REVUE BLANCHE (n° du 15 août), entre MM. Georges Dalbert et Paul Pascal.

Le premier soutient que tout groupement est inutile qui n'a point

pour but l'amélioration matérielle du sort de chacun. « Je propose, dit-il, comme direction immédiate et unique à l'effort révolutionnaire le communisme pour la vie matérielle, l'indépendance complète pour la vie intellectuelle et morale... Je veux qu'on cesse de nous diriger..... »

A quoi Paul Pascal réplique : « Nous avons de l'individu une autre conception que M. Dalbert. Pour lui, ce n'est qu'un être isolé, irresponsable et insolidaire qui se croit sauvé quand il a rempli son ventre et préservé sa peau. Pour nous, l'expansion normale de chacun, ses tendances à s'agréger selon des affinités instinctives, l'altruisme, l'attraction professionnelle, le sens social enfin, nous prétendons avoir le droit de nous demander ce que tout cela deviendrait dans cette organisation « matérielle » que réclame M. Dalbert et qui est, à y bien regarder, une conception centraliste.

« C'est parce que nous voulons donner à ces instincts, affaiblis et comprimés, toute faculté de se réveiller et de se développer, assurer à chacun et à chaque groupe la plus grande somme de vie, d'indépendance et d'activité, et réaliser ainsi la liberté individuelle, régionale et nationale que nous estimons nécessaire de créer des milieux nouveaux et de nouvelles atmosphères. Il serait vraiment inutile de nous en préoccuper, si nous poursuivions cet idéal, qui suffit à M. Dalbert, de numéroter les individus et de donner à chacun d'eux, avec une sollicitude de fourrier, la nourriture et le logement. »

M. Dalbert a de l'histoire une conception matérialiste qui lui fait admettre qu'il suffirait de transformer les conditions économiques de la vie d'un peuple pour en changer le caractère. Il accepte, avec ses conséquences, l'hypothèse de Karl Marx, qui considère comme chose négligeable tout ce qui en nous est d'ordre moral, sentimental. L'homme libre est, pour lui, celui qui est assuré de pouvoir manger et dormir. La sécurité matérielle crée l'indépendance morale, rend l'homme le maître absolu de ses actes et de ses pensées ; Ibsen l'a dit : « L'homme le plus fort est l'homme le plus seul. »

L'inconvénient de cette doctrine, c'est que, à la vérité, l'homme n'est jamais seul. Alors même qu'il vit en cénobite et se croit son seul souverain, il subit encore des influences. Il n'a plus de contact avec les vivants, mais il lit peut-être, et l'âme des poètes, des philosophes vibre toujours entre les feuilles des livres qu'ils nous ont laissés ; il écoute la voix des morts ; leur lointaine pensée déforme sa sensibilité, ses idées, sa volonté. Les livres de chevet du solitaire sont sa véritable famille. Si même il ne lit point, il a des souvenirs. Son sang aussi ne lui a-t-il pas apporté les traits saillants du caractère et de la vie de ses ancêtres ?

Quoi qu'il fasse, l'homme a toujours une famille, un groupe

auquel l'attachent des liens de vie, de cœur ou de pensée. Le véritable individualisme, c'est la liberté pour chacun de se choisir la famille qui lui plait, le groupe local, moral, social vers lequel il se sent attiré.

C'est l'aspiration vers cette liberté qu'expriment les tendances fédéralistes de notre socialisme. Il ne s'agit point de retour à la féodalité, de la formation de petits gouvernements jaloux de leur puissance. Nous désirons le développement libre et intégral de chacun dans son propre milieu, la participation de chaque citoyen à la réglementation de tous, l'initiative de l'individu naissant enfin de sa responsabilité.

« Aussi peu de gouvernement que possible et ce gouvernement aussi direct que possible », voilà tout au moins un point sur lequel M. Henri Mazel voudra bien reconnaître que nous sommes d'accord.

M. Mazel vient d'étudier dans la Revue du Midi (n° du 25 août), l'enquête sur la Décentralisation, publiée par la Nouvelle Revue internationale, et que nous avons signalée. Etant de ceux qui veulent, malgré tout, voir dans les socialistes des ennemis de la liberté, M. Mazel a été dérouté par les affirmations fédéralistes de quelques-uns d'entre eux. Il en montre de la mauvaise humeur. Mais les antipathies d'un écrivain, si glorieux soit-il, sont moins intéressantes que ses idées. Voyons celles-ci :

Pour M. Mazel, comme pour Joseph de Maistre, un peuple a le régime qu'il mérite, « la décentralisation dépend des décentralisés ». Que les hommes prennent une forte conscience de ce qu'ils peuvent et ce qu'ils doivent, qu'ils sachent se gouverner eux-mêmes et ne s'en remettent plus à des politiciens de profession, qu'ils se rendent vraiment libres en eux-mêmes et les réformes viendront ; il suffit de le vouloir pour s'affranchir.

Sur cette nécessité de stimuler l'initiative individuelle, M. Mazel dit entre autres une chose excellente : « Qu'on prenne Paris en exemple, écrit-il ; il est inouï que dans une ville de deux millions d'habitants, quatre-vingts personnes seulement s'occupent des affaires municipales ; le résultat est que la bureaucratie est maîtresse souveraine. — Si l'on avait à rédiger la loi municipale, il faudrait, à l'exemple du conseil lui-même, qui s'est scindé en six commissions permanentes (finances, police, voirie, enseignement, assistance, hygiène), que dans chaque quartier parisien — il y en a quatre-vingts — une douzaine de contribuables, élus ou au besoin tirés au sort, ce qui ne donnerait pas de mauvais résultats et couperait court aux brigues s'occupât de chacune de ces six sections administratives ; de cette façon, 5,760 parisiens seraient initiés aux affaires de leur ville, c'est à peu près le chiffre des londonniens ou des berlinois dans le même cas... »

Mais comment arriver à ce résultat ? M. Mazel propose un moyen

qui ne peut être infaillible qu'à ses yeux : « Laissez faire, répète-t-il, laissez passer. » Que chacun fortifie sa personnalité, sache ce qu'il vaut, ce qu'il peut et la question sera résolue d'elle-même.

Elle le serait, en effet, si la société se composait uniquement de littérateurs, de philosophes, d'artistes, de gens uniquement préoccupés du désir de réaliser à leur guise l'idéal pour lequel ils vivent. Encore faudrait-il qu'aucun besoin matériel n'existât pour eux.

Mais en quoi, si elle était possible, la construction de cette Thélème des gens de lettres résoudrait-elle les questions qu'a posées dans notre siècle le développement croissant du machinisme et de la division du travail ? Certes, nous croyons qu'il y a pour tous des progrès à réaliser dans le domaine moral et intellectuel; mais il ne faut point affecter tant de mépris des choses de ce monde qu'on ne veuille même pas admettre l'existence des misérables et la possibilité d'améliorer leur sort.

Que M. Mazel, directeur de l'Ermitage, par ses préoccupations habituelles, ait été amené à cet anarchisme littéraire et de ton impertinent qui est l'agréable complément d'une redingote 1830 et d'une cravate à trois tours, cela est naturel; mais que M. Mazel, sociologue, semble ignorer le côté économique des études sociologiques, voilà qui est plus fâcheux et pourrait lui nuire auprès des esprits qui estiment les idées nettes.

*
* *

A propos d'un récent congrès tenu au Havre, Henry Bérenger publie dans la Revue Bleue, sous ce titre : *De l'école au régiment,* une fort intéressante enquête, où il recueille, sur l'enseignement des adultes, des opinions autorisées.

C'est d'abord, dans le numéro du 31 août, une lettre de M. Guérin-Catelain, président de la Société Nationale des conférences populaires. — Celui-ci voudrait pour les adolescents un enseignement encyclopédique. « Il faut, dit-il, que chaque citoyen sache ce qu'est l'univers qu'il a sous les yeux, ce qu'est la terre sur laquelle il marche, ce qu'est l'humanité à laquelle il appartient. » — Mais comment arriver à ce résultat ? — En « créant de toutes pièces une Encyclopédie populaire » comprenant dans leurs lignes générales « l'histoire des choses, des êtres et des sociétés ».

M. Charles Wagner voit surtout se poser pour les jeunes gens, au sortir de l'école, un problème d'éducation, et il exprime à ce sujet des idées qu'il exposa dans ses livres *Jeunesse* et la *Vie simple.* Pour lui, comme pour la majorité des protestants, tout se ramène à une question morale.

Le vague de cette lettre donne plus de prix encore à la précision

de Georges Renard dans sa réponse au questionnaire de la REVUE BLEUE. C'est là, en très peu de mots, tout un programme. Cela semble le plan d'une étude que nous verrons peut-être quelque jour.

Notre directeur, après avoir indiqué l'insuffisance de l'instruction acquise par l'enfant à l'école primaire, énumère les moyens d'y remédier :

« C'est par des *cours du soir,* dit-il, que la réforme me semble le plus aisément réalisable. Je souhaiterais que ces cours fussent *publics,* afin qu'on pût toujours contrôler ce qui s'y enseigne.

Des *cours de vacances* pourraient aussi être organisés.

Je voudrais ensuite des *bibliothèques circulantes.* La liste des livres qu'elles contiendraient devrait être publiée, afin que chacun pût en vérifier la composition.

L'*instruction* donnée me paraît devoir être *pratique* et *professionnelle* plus que théorique.

J'y verrais volontiers un enseignement *moral,* qui serait surtout le développement du grand principe de solidarité. *Neutralité religieuse absolue.*

J'y donnerais une grande place à l'*instruction civique.* Un axiome menteur dit : *Nul n'est censé ignorer la loi.* Je voudrais que cette fiction devînt une vérité, que du moins les principes du droit civil, les droits et devoirs du citoyen, fussent connus de tout Français devenant soldat et électeur.

L'histoire, et avant tout l'*histoire moderne et contemporaine,* celle qu'on étudie le moins et qu'on a le plus grand besoin de connaître, figurerait au programme. L'histoire des *mœurs,* du *mobilier,* des *arts* pourrait être abordée.

Une importance particulière serait donnée à l'enseignement de la *langue maternelle.* Je ne craindrais pas des *notions d'histoire littéraire,* vivifiées par de nombreuses lectures qui seraient accompagnées des explications nécessaires. Je désirerais de plus des *exercices pratiques,* quelques-uns par écrit (lettres, rapports, récits), beaucoup de vive voix. Il y aurait avantage à mettre à l'étude tel ou tel sujet, à le discuter contradictoirement : il est indispensable que le citoyen d'une démocratie sache parler.

On pourrait ajouter à l'étude du français, surtout dans les pays voisins de la frontière, l'étude d'une *langue vivante.*

Pour la science, il faudrait s'attacher aux grands résultats et à ce qui concerne les métiers les plus répandus. Je voudrais que l'enseignement se fît le plus possible par les yeux; que, faute de mieux, on se servît beaucoup de projections lumineuses, de modèles en relief, etc.

A mon avis, il faudrait *se garder* (c'est une remarque générale) *d'un programme uniforme.* Les cours devraient s'accommoder aux besoins de

chaque pays, au caractère de chaque région. Le commerce, l'industrie, la marine, l'agriculture prédomineraient ici ou là dans les matières enseignées. Les enfants des villes pourraient être menés le dimanche dans les musées, les grandes usines, les grands établissements de l'Etat, tels que l'Imprimerie nationale, la Monnaie, la Manufacture de Sèvres, etc. J'ajouterais pour eux, qui sont trop souvent privés de grand air et de mouvement, des *leçons de gymnastique*. Les enfants des campagnes seraient aussi à certains jours promenés dans les villes, où on aurait mille choses à leur montrer et à leur expliquer. Une excursion dans un port de mer, dans une exposition, dans un centre minier pourrait fournir d'excellentes leçons de choses. »

J'ai tenu à citer en entier ce passage, car il a déjà la netteté concise d'un résumé.

Quant aux stimulants propres à attirer vers l'étude les jeunes gens, Georges Renard émet entre autres une idée particulièrement intéressante et juste : on pourrait établir, dit-il, une « *légère réduction du service militaire, une somme de jours de congé* au profit de ceux qui feraient preuve en entrant au régiment de certaines connaissances. On accorde une réduction de deux ans aux soldats qui possèdent le diplôme de licencié. Ne pourrait-on décider que ceux qui auraient bien profité de ces cours supplémentaires seraient choisis de préférence à d'autres pour être renvoyés dans leurs foyers quand les nécessités du service le permettraient ? »

Sur ce même sujet, la Revue Bleue a publié des lettres de R. Goblet, Léon Bourgeois, Henri Marion, de Coubertin, Raoul Allier, etc. Henry Bérenger enfin y a rapidement noté, comme conclusion à cette enquête, les résultats généraux du récent congrès du Havre pour l'éducation des adultes.

Les vœux exprimés par ce congrès sont assez semblables à ceux que formulent les interviews de la Revue Bleue. Notons qu'on y a reconnu la nécessité de programmes différents selon les régions et que des fonctionnaires comme M. Ferdinand Buisson n'ont pas été étrangers au vote de résolutions de cet ordre.

L'enquête de Henry Bérenger est une excellente coordination d'idées, une œuvre bonne et de propagande utile.

Il faudrait rapprocher des avis qu'elle exprime sur une question pratique une étude théorique très nette de Fernand Pelloutier sur l'*Enseignement en société libertaire* que publie la Question sociale (numéro d'août). L'auteur y développe avec méthode ces quatre points essentiels : 1° Il faut que l'instruction soit intégrale, c'est-à-dire qu'elle ait pour but d'exercer l'esprit plus que la mémoire, de fournir aux hommes

une méthode plutôt que des connaissances; 2° il faut que les éducateurs soient soustraits aux préoccupations de l'avancement; 3° que l'instruction soit donnée à tous les enfants jusqu'à la vingtième année; 4° que l'enseignement, enfin, soit absolument libre.

Cette dernière idée, toutefois, nécessiterait peut-être, en ce qui concerne l'instruction primaire, quelques développements supplémentaires.

*
* *

La Revue Bleue a publié, à propos des événements de Carmaux, deux articles d'un ton auquel nous sommes peu accoutumés dans cette publication, sur les rapports entre *Patrons et Ouvriers*. C'est, sous forme de lettres d'un patron d'usine, l'explication des inconvénients du salariat dans les sociétés anonymes et de la légitimité des réclamations ouvrières. Le premier article (31 août) se termine par ces lignes significatives : « Je ne crois pas qu'il soit possible dans l'état de la production d'arrêter le développement de la grande industrie. Toute période économique traverse un temps d'anarchie avant d'arriver à se constituer dans sa forme normale et il convient que nous cherchions à abréger ce temps d'anarchie. »

Dans la seconde lettre (21 septembre) ces lignes : « Croyant bien connaître l'état d'esprit de mes ouvriers, je suis convaincu que dans mon pays l'intervention des syndicats, de concert avec le patron, serait utile, indispensable même pour la paix de l'usine..... Dans mon pays, ce sont les ouvriers actifs et intelligents qui sont devenus les meneurs du syndicat. »

Ces affirmations loyales sont signées F. Guigon.

Et, elles ne sont point isolées de la part des conservateurs : il en faut rapprocher certain article du *Soleil* où, le mois dernier, M. Frédéric Amouretti développa des idées très analogues avec la même précision de termes et une semblable hardiesse modérée.

*
* *

Dans l'Art décoratif moderne, M. Arthur Maillet continue à se faire l'interprète des revendications des ouvriers d'art. Un passage de sa dernière causerie marque une fois encore l'influence universelle du machinisme et de la division du travail :

« Les ouvriers d'art sont dans beaucoup de leurs fonctions déjà remplacés par des machines, et ceux qui restent tendent à devenir eux-mêmes de véritables machines. On les spécialise à outrance. On m'a cité le cas de l'un d'eux qui, depuis quatre ans, fabrique la même bague. Il est arrivé à la fabriquer avec une très grande rapidité

et cela permet à son patron de la donner à un prix plus bas que ses concurrents. Dans le meuble, l'ouvrier d'art n'existe plus. Tout, ou à peu près tout, se fait à la machine ».

Est-ce que ce fait d'importance, à la fois artistique et économique, n'est pas plus fort que tous les raisonnements contre le « laissez-faire » cher à M. Mazel ?

*
* *

On se souvient de ce congrès des religions qui, il y a deux ans, tint ses séances à Chicago, lors de l'exposition. Voici que notre attention est de nouveau attirée sur lui par deux importants articles : l'un, enthousiaste, de M. l'abbé Charbonnel, dans la Revue de Paris (numéro du 1er septembre); l'autre, plus précis, de M. L. Arréat, dans la Revue philosophique (numéro d'octobre).

Au point de vue historique, d'ailleurs, ce dernier seul importe avec ses analyses, ses exposés nets, ses citations significatives, son ton d'impartialité froide. Et qu'on ne croie pas qu'il s'agisse là d'un dénigrement systématique au nom de la science : c'est un exposé méthodique, sans parti pris, des travaux du congrès.

De la lecture de ce très consciencieux travail, notons deux impressions.

Les anciens, Grecs et Romains, considéraient comme « barbares », bons pour l'esclavage, les hommes d'autres nations : étranger et ennemi était pour eux une seule chose. Le barbare aujourd'hui, c'est le païen. Pour le chrétien d'occident le mahométan ou le bouddhiste est un mécréant, une façon de sauvage, être ignorant, inculte qu'il faut convertir pour le moraliser, l'instruire, le sauver. Au congrès de Chicago, les très remarquables représentants des religions orientales ont dû, par leur science et la largeur de leur intelligence, fortement émouvoir les Européens. C'étaient donc là les « idolâtres », ces philosophes au ton mesuré si bien renseignés sur le mouvement intellectuel moderne, sachant tout de notre vie, alors que nous ignorons tout de la leur ? Il dut y avoir chez les chrétiens un mouvement de gêne, un certain sentiment d'humiliation lorsqu'un prêtre bouddhiste prononça ces mots : « Les bouddhistes ont conquis l'Asie et adouci les Mongols barbares. Ils n'arrivaient pas avec la Bible dans une main et une bouteille de rhum dans l'autre. Ils n'apportaient que sympathie et amour ». Le congrès n'alla point jusqu'à condamner l'action des missionnaires, il en fut près en admettant la vérité relative de toutes les religions.

Ce dernier point est fort important. L'existence même du congrès est à cet égard très significative. Le « parlement des religions » a un

faux air d'exposition rétrospective. Comment admettre en effet qu'un vrai croyant, l'homme certain de posséder l'unique vérité puisse discuter sa propre foi avec un hérétique, le croyant d'un autre dogme, un homme aussi certain que lui-même de posséder le secret de l'univers.

Pour que des hommes puissent s'assembler et discuter sur leurs fois respectives, ils doivent témoigner d'un sentiment de tolérance qu'exclut l'ardeur des apôtres. Il faut qu'ils n'aient plus de religieux qu'un certain tour d'esprit : ils ornent encore de symboles les abstractions métaphysiques, mais l'idée seule leur importe, ils ont une façon imaginative d'être philosophes. Chacun vante la valeur de sa propre religion, l'excellence de telle maxime morale, la simplicité de tel culte, comme s'il s'agissait d'une chose purement extérieure, de la beauté d'une sonate ou de la force d'un poème.

Aussi comprend-on la pensée de M. l'abbé Charbonnel lorsqu'il réclame la réunion à Paris, en 1900, d'un nouveau congrès des religions. Cela aurait l'attrait d'une exhibition archéologique. N'avons-nous pas eu, en 1789, l'histoire de l'habitation ? Puis des hommes éminents venant de divers points du monde, ayant les mêmes habitudes de pensée et, sous des aspects divers, le même tempérament mystique, se rencontreraient et mutuellement se donneraient sur eux-mêmes d'intéressants documents.

En vérité, l'article de M. l'abbé Charbonnel, sur ce point d'accord avec une protestante comme Mme de Morsier, est fort intéressant et habile. Pourtant, il conviendrait d'y ajouter un détail. Quand se réunira ce congrès, dans la salle où tous ces hommes assemblés discuteront sur le mélange d'esthétique sentimentale et de morale qui leur tient lieu de foi, je demande que, derrière la tribune, au-dessus du président, se dresse un buste de Renan. Il faut que l'indulgent sourire du maître domine une assemblée que sa pensée inspire.

*
* *

Dans les Temps Nouveaux (n° du 28 septembre), M. J. Grave répond à un article déjà vieux où je notais, à propos du dernier livre de Hamon, une certaine confusion faite par ce dernier entre l'anarchie et le socialisme; et M. J. Grave de se récrier : il ne peut y avoir de confusion entre ces deux doctrines, car « les anarchistes sont les seuls socialistes. »

L'argument est d'une logique contestable. Retenons au moins qu'une distinction y est admise entre anarchistes et socialistes, et que pour moi, il ne s'agissait de rien autre chose. Puisque M. Grave éprouve le besoin d'affirmer que les vrais, les *seuls* socialistes sont les

anarchistes, c'est qu'il admet qu'il en est d'autres qui ne sont pas les *seuls,* les vrais, les purs, mais enfin qui existent et en sont différents, ce qu'il fallait démontrer. Je voulais protester contre une confusion scientifique dans un livre scientifique. M. Grave a lui-même indiqué que je n'avais pas tort.

Il n'a d'ailleurs jamais nié les différences précises qui séparent l'anarchie du socialisme. Pourquoi donc tient-il tant à se réclamer de ce dernier? Il a suffisamment prouvé par la souffrance son dévouement à son propre idéal; pourquoi vouloir défigurer sa foi en joignant à son nom celui d'une hérésie? Anarchie et socialisme correspondent à des notions précises parmi les diverses doctrines sociologiques; pourquoi mettre de la confusion dans les discussions en mêlant deux conceptions distinctes?

M. J. Grave, de plus, confond le général et le particulier. Il reproche à tous les socialistes les erreurs de quelques-uns. Par le même raisonnement nous pourrions l'accuser de vouloir revenir à l'état de nature, de proposer la cité lacustre comme idéal social, alors que cette idée fantaisiste a été proposée par d'autres anarchistes. Nous nous bornons à ses propres erreurs. Veber les a ici même nettement précisées; Georges Renard, dans la PETITE REPUBLIQUE du 8 octobre, en commence une étude très fine et approfondie; pour moi, je me permettrai seulement de rappeler à M. Grave que c'est une erreur aussi que de croire n'en jamais commettre. L'infaillibilité est un manteau d'apparat qui n'est pas sans gêner le pape.

Certes, nous ne refusons le titre de socialiste à personne : « Il fait du socialisme, a dit Malon, le progressiste qui travaille et combat pour la liberté, sous quelque forme politique ou sociale qu'elle se présente »; nous n'avons pas la prétention d'être les seuls dépositaires du secret des dieux; aussi prisons-nous peu le ton tragique des excommunications et goûtons-nous modérément le langage des inventeurs dont le système est l'unique, le vrai, le *seul,* comme ce chocolat qui ne blanchit pas en vieillissant.

PAUL LAGARDE.

CHRONIQUE THÉATRALE

COMÉDIE-FRANÇAISE. — *Les Tenailles*, comédie en trois actes, en prose, de M. PAUL HERVIEU.

J'ai bien peur que ces *Tenailles* ne soient pas aussi vigoureuses ni aussi pinçantes que se le figure M. Paul Hervieu. *Les Tenailles*, c'est le mariage, le mariage tel qu'il existe aujourd'hui chez nous. Quand on a été assez léger, assez étourdi pour se laisser prendre entre leurs mâchoires, c'est fini, on n'en peut plus sortir, et la loi récente du divorce ne permet de rien desserrer. Telle est du moins la morale que l'auteur prétend tirer de sa petite fable, laquelle n'est pas précisément nouvelle.

Les personnages appartiennent à ce qu'on est convenu d'appeler le grand monde. M. Robert Fergan est riche, parce que son père a travaillé et gagné de l'argent. Il ne fait rien. C'est un homme de cercle, positif, correct et nul. Ni vice ni vertu. Il aime sa femme, mais non point en amant; il l'aime parce qu'elle est là près de lui, parce qu'elle est de son monde, parce qu'elle a de la fortune comme lui, parce que cela fait un assortiment convenable, surtout parce qu'il n'a pas d'imagination pour l'emporter au loin vers le beau pays des rêves. Et néanmoins il a du mérite à rester fidèle, car sa femme, Irène, est toujours maussade et désobligeante avec lui. Non pas qu'elle soit affligée d'un caractère naturellement grincheux, mais elle n'aime pas son mari. C'est une exaltée qui s'accommode mal de cet être compassé et méthodique, et qui est toute frémissante de révolte. Elle se laisse entraîner par ses songes loin de son intérieur plat et ennuyeux, et, tandis qu'elle est dans cette dangereuse disposition d'esprit, elle retrouve précisément un ami d'enfance, Michel Davernier, un lettré, un penseur, qui passe ses soirées autrement qu'à jouer aux cartes, et qui fait sur l'amour de ces jolies théories que les femmes adorent, même lorsque le ton en est, comme ici, d'une élégance un peu surannée.

Irène et Michel ne tardent pas à s'avouer qu'ils s'aiment et se promettent d'être l'un à l'autre; mais leurs âmes sont loyales, ils ne veulent point tromper, et, pour continuer à s'estimer elle-même, Irène divorcera et épousera ensuite son Michel. Rien de plus aisé, semble-t-il : le ménage est sans enfant; le mari ignore qu'il a un rival et ne peut faire d'esclandre; la loi est très tolérante; il semble donc que rien ne peut retenir les deux époux. Rien ?... Attendez ! Il faut bien à l'auteur un troisième acte. Voici comment il le trouve : le mari refuse de divorcer. Ce mari s'attache à sa femme, non plus pour elle, mais pour le principe du mariage : il déclare qu'il représente « le droit et le respect des mœurs », et cela nous semble un bien singulier homme de cercle, ce pédant qui parle en magistrat rigide. Puis il ajoute qu'un divorce amoindrirait sa situation, qu'il n'aurait plus qu'une demi-façade dans la société, et toutes ces raisons nous paraissent plutôt d'un notaire que d'un boulevardier. D'ailleurs, il n'y a pas motif à divorce; la volonté d'un des deux époux ne suffit plus comme au début de ce siècle. La jeune femme insiste et déclare qu'elle abandonnera le domicile conjugal : c'est un motif cela !

A quoi voici la réponse du mari : « Je vous ferai ramener par les gendarmes... J'en ai le droit. » Et on a reproché à M. Paul Hervieu de n'avoir pas introduit d'élément comique dans sa pièce! Mais que voulez-vous de plus gai que cette réplique?

Et quel dommage que l'auteur n'ait pas poussé plus loin et ne nous ait pas montré Mlle Brandès en fuite, poursuivie par la maréchaussée et ramenée entre deux larges chapeaux à cornes! On se serait pâmé. Ainsi, dans quinze ou vingt siècles, lorsque les curieux fouilleront les documents de notre époque oubliée, quelque exégète exhumera peut-être la pièce de M. Hervieu et, l'ayant scrutée avec dévotion, écrira d'un air grave : « En 1895, à Paris, dans les milieux riches, lorsqu'une femme mariée montrait assez d'inconduite pour abandonner son mari, celui-ci lançait la force armée aux trousses de la fugitive; on organisait alors des battues à travers tout le pays, jusqu'à ce qu'elle fût trouvée et ramenée de force à la maison, qu'elle n'aurait jamais dû quitter. Cet usage était adopté dans la plus haute société, sous le gouvernement d'un certain Félix Faure qui, sans doute, l'avait rétabli en France plus de cent ans après la Révolution. On peut juger par là de l'état de barbarie où vivaient alors les Français, etc. » Suivra toute une théorie historique. Et voilà comment nos mœurs seront connues ! Dire que c'est peut-être d'après des traits semblables pris dans Aristophane que nous nous faisons une idée des mœurs athéniennes !

On nous dit qu'Irène avait consulté son avoué. Qu'est-ce donc que ce chicanous a pu lui apprendre? Il savait bien mal son métier,

s'il n'a pas expliqué à sa cliente éplorée que rien n'est plus facile que de rétablir dans la pratique les motifs de divorce systématiquement omis dans la loi ; que, même quand on a des motifs légaux, on peut les taire, s'ils sont gênants et en créer d'imaginaires ; qu'avec de l'argent on plaide ; que les gens riches ne sont jamais embarrassés de rien, et que chaque jour le divorce s'opère dans ces conditions. Ah ! si l'auteur nous avait ouvert un autre milieu, si au lieu d'un salon élégant il nous avait montré un galetas d'ouvriers, si son Irène était une femme du peuple, pauvre, ignorante de ses droits, abrutie de misère, terrorisée par la perspective des râclées coutumières, nous dirions oui, cette esclave demeurera tenaillée dans le mariage. En butte aux coups, qu'elle crève à la peine : la société ne la protège ni ne la connait et ses malheurs ne sont pas assez distingués pour faire pleurer les abonnés de la Comédie-Française. Mais quant aux belles dames, elles sont si souples, si onduleuses, si glissantes, qu'elles savent toujours s'échapper des tenailles.

M. Paul Hervieu n'a pas voulu convenir d'une vérité si simple ; mais au prix de ce déguisement, il peut nous présenter un troisième acte. Ce troisième acte se passe dix ans plus tard. Dans l'intervalle, Irène a été la maitresse de Michel Davernier, qui depuis est mort poitrinaire. Elle a eu de lui un fils dont son mari se croit le père. Cet enfant est délicat, faible de constitution. La mère, qui sait quelle tare héréditaire compromet la santé du petit être, le couve, l'entoure de soins doublement attentifs. Le père légal, qui ignore tout, préfère une éducation plus sévère, plus rude ; il veut mettre l'enfant interne dans un lycée. Irène s'insurge contre ce parti qui, croit-elle, peut ruiner la santé déjà chancelante de son fils et dans un grand élan de révolte elle crie la vérité : l'enfant n'a plus de père véritable, il ne lui reste que sa mère et elle seule a droit d'en disposer. L'aveu ne manque pas d'une certaine noblesse cruelle, mais il tranche d'une façon bien soudaine la question longuement agitée dans *Doit-on le dire ?* et dans le *Canard sauvage*. L'auteur a glissé avec une légèreté regrettable sur ce point qui méritait une discussion et pour ce mari, jusque-là antipathique, je me sens pris de pitié, lorsqu'il dit avec tristesse : « Je ne pourrais vouloir de mal à cet enfant. Ce sera déjà bien assez que j'apprenne à ne plus l'aimer. »

Vous croyez sans doute qu'après cela les époux n'ont plus qu'à divorcer. Ce serait, en effet, la conduite la plus digne ; mais cette fois Irène refuse. Jadis son mari — par les gendarmes, vous savez — l'a saisie dans les tenailles ; aujourd'hui, c'est elle qui l'y enferme en lui refusant la confession publique de l'adultère. Pas plus qu'il y a dix ans, ni l'un ni l'autre ne cherche s'il n'y a pas avec la loi un de ces accommodements que les gens d'affaires trouvent toujours pour les riches.

Telle est cette pièce morose, non sans monotonie, mais souvent émue. Le style en est d'une tenue élevée. Les personnages sont abstraits, trop loin de nous pour le plat milieu où ils évoluent, pas assez transfigurés pour devenir de belles créations de la fantaisie. C'est d'ailleurs le mal du drame bourgeois : la vraie grandeur lui est refusée.

Quant à la loi du divorce, il est vrai que c'est une porte seulement entrebaillée. Mais, dans ce monde qui nous est proposé, les adroits qui veulent la franchir savent aisément se faufiler au travers. Elle n'est barrière que pour les humbles, pour les misérables : c'est pour ceux-là seuls que les lois restrictives ont tout leur sens.

GASTON STIEGLER.

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *France :* Anniversaire de Benoît Malon; le treizième Congrès national du « Parti ouvrier » ; le septième Congrès national de la Fédération des syndicats et groupes corporatifs ; le Congrès de la Jeunesse socialiste ; le septième Congrès national corporatif ; le Congrès des Maîtres-Imprimeurs ; les Femmes de France à leurs sœurs d'Allemagne ; la grève de Carmaux ; Société des conférences socialistes. — *Italie :* Le Congrès international du personnel des chemins de fer. — *Belgique :* La Conférence interparlementaire de la Paix et de l'Arbitrage ; le Congrès textile international. — *Angleterre :* Le Congrès des Trade-Unions, à Cardiff.

FRANCE

Anniversaire de Benoît Malon. — Le dimanche 15 septembre, un grand nombre de délégués de groupes socialistes, entre autres les citoyens Cipriani, Parmentier, Gabriel de La Salle, Élie May, Henri Place, Closmadenc, Teulon, Louis Besse, Lumet, etc..., se sont joints aux amis de Benoît Malon et à la rédaction de la *Revue Socialiste* pour célébrer le deuxième anniversaire de la mort de Benoît Malon.

Le citoyen Rodolphe Simon a pris le premier la parole. Après avoir lu plusieurs adresses sympathiques et excusé notre directeur Georges Renard, retenu loin de Paris, et le président du comité d'initiative pour l'érection d'un monument à Benoît Malon, le citoyen Paschal Grousset, — notre ami Simon a prononcé le discours suivant :

Citoyennes et citoyens,

Rassemblés une troisième fois autour de celui qui fut pour nous un ami, une lumière, un exemple, nous ne saurions sans méconnaître étrangement le caractère de Benoît Malon, nous borner à l'expression renouvelée de notre pieuse admiration. Ce serait presque offenser sa mémoire, car son activité et sa modestie égalèrent sa bonté.

Les regrets profonds, ineffaçables, que sa mort a laissés dans nos cœurs étant faits autant de reconnaissance sociale, humaine, que d'amitié personnelle, nous devons en élever l'expression à la hauteur du but auquel il s'est voué.

Et puisque la vie entière de Benoît Malon fut un prodigieux effort consacré au progrès de l'humanité, par l'activité, par la pensée, par l'exemple, tâchons de l'imiter dans la mesure de nos moyens ; et pour que notre action soit féconde, empruntons au cher absent le talisman qui fit sa puissance, soyons impersonnels, écartons les broutilles individualistes de la large voie qui mène aux grands résultats.

Il ne s'agit pas ici, vous le comprenez bien, de l'effacement des caractères dont la variété fait la force du mouvement révolutionnaire, comme la diversité dans la nature est la condition essentielle de l'univers, mais de l'abstraction relative du moi de l'œuvre commune.

Nous voyons trop souvent l'individualisme être l'*impedimentum* pernicieux d'une entreprise socialiste !

Trop souvent les idées et les buts personnels affaiblissent ou dévient l'action de tous.

Qui pourrait dire la somme d'efforts stérilisés par les rivalités, les divisions, les froissements que cet étroit sentiment suscite dans l'armée socialiste ?

Le socialisme dont les progrès vertigineux frappent ses ennemis de démence peut bien faire cette confession : la seule force qui reste à la réaction, c'est ce qui reste encore d'individualisme intempestif dans l'immense armée de la Révolution.

Que tiendrait la résistance aux réalisations justicières devant la formidable poussée des efforts convergents de tous les militants ? Nous le voyons par ce mouvement colossal, admirable, qu'a provoqué la grève de Carmaux où se sont réunies toutes les bonnes volontés en un effort compacte qui donnera demain l'éclatante victoire.

Eh ! bien, citoyennes et citoyens, il reste au socialisme une victoire à remporter sur lui-même, sur l'individualisme ; dernière bataille parce qu'après son succès la révolution sociale sera faite ; bataille sans larmes, puisqu'il n'y aura pas à donner et à recevoir des coups, mais seulement, pour les soldats, à détacher leurs regards des mesquins accidents individuels de la route, pour les porter vers les splendides horizons de justice et de progrès.

Pour cela nous n'avons pas de guide plus sûr que le lumineux fanion de l'altruiste, du tolérant, du synthétique Benoît Malon.

Puis le citoyen Boisserolles, secrétaire général de la Fédération des groupes de la jeunesse socialiste, est venu proclamer avec force l'ardent enthousiasme de la jeunesse socialiste pour l'œuvre militante et philosophique de l'auteur du *Socialisme Intégral*.

Notre ami Fournière, qui est avec Rouanet l'ami de la première comme de la dernière heure du fondateur de cette Revue, a rappelé une fois de plus combien, par la combinaison altruiste des intérêts matériels et moraux, c'est-à-dire par la conception intégrale du socialisme, Benoît Malon avait élargi l'esprit et l'idéal des générations nouvelles.

La citoyenne Paule Mink a clos la série des discours, en apportant les excuses du citoyen Magalhaës Lima, et en annonçant que le

conseil municipal de Toulon venait de décider de donner à l'une des principales rues de Toulon le nom de Benoit Malon. A mesure que grandira le socialisme, s'est écriée notre vaillante amie, grandira encore la popularité de ce doux et obstiné travailleur, et se révèlera de plus en plus la puissance de pénétration de l'apostolat de Benoit Malon. Mais voici son discours :

Nous voilà tous réunis une fois encore pour nous souvenir du doux ami, du puissant philosophe, du dévoué socialiste qu'était Benoit Malon.

Je dois tout d'abord excuser notre excellent ami le citoyen Magalhaës Lima, directeur du *Seculo*, journal le plus important de Lisbonne, retenu au congrès de la presse, à Bordeaux, et qui m'a chargée d'apporter toute sa sympathie et celle des socialistes de Lisbonne à Benoit Malon, a celui dont les pensées et les principes ont tellement pénétré les intellectuels du monde entier que « c'est par les idées de Malon que la jeunesse du Portugal est venue « au socialisme, me disait, il y a peu de jours, Magalhaës, c'est d'après « les principes qu'il a émis que les groupes socialistes de Lisbonne sont « organisés ».

Honneur à lui donc, honneur à ce simple, à ce doux, à ce modeste dont les pensées ont un tel retentissement qu'il a semé partout les germes du socialisme, comme étant non plus seulement la revendication des appétits, mais la recherche d'un idéal humain plus haut, plus vaste, plus beau que jamais il n'en fut !

Honneur à celui à qui le peuple, qui ne s'y trompe pas, fit de si magnifiques funérailles il y a deux ans !

Il m'en souvient encore, il m'en souviendra toujours : derrière le corbillard des pauvres, devenu un char triomphal, une foule immense se pressait, émue, attristée. De magnifiques couronnes chargeaient cette voiture funéraire de septième classe que Malon avait voulu pour porter sa dépouille au four crématoire, et des fleurs vivaces et belles débordaient de partout.

La pluie tombait a verse et cependant dans les rues, sur les longs boulevards, une foule immense attendait frémissante ; les têtes se découvraient et s'inclinaient avec respect.

Et ici, au Père-Lachaise, se pressant, se bousculant, plus de dix mille citoyens et citoyennes suivaient le char qui, malgré le ciel sombre, flamboyait des rouges drapeaux qui l'entouraient et qui claquaient au vent de la tourmente.

Pendant trois heures que durèrent les discours, ils restèrent la stoïques, sous la pluie battante, dans la boue qui engluait leurs pieds, nos amis, nos frères, les travailleurs, les militants, les lutteurs de la cause socialiste, de la cause de la justice, qui voyaient l'avenir apparaître dans les rouges drapeaux qui flottaient à l'horizon et qui faisaient une auréole digne de lui a celui qui fut aussi un des meilleurs lutteurs de la cause socialiste, un des plus ardents militants de l'affranchissement des travailleurs : le peuple faisait à Malon des obsèques comme il sait en faire à ceux qui se dévouent pour lui.

Et c'est dans le cri prophétique de « Vive la Commune ! » que les dernières flammes du feu qui dévoraient le corps de notre ami s'élevèrent dans l'espace, répandant à tous les vents du ciel sa pensée et nos espérances.

Non, Malon n'est pas mort, puisque ses idées lui survivent, puisque ses pensées pénètrent les jeunes intelligences, puisque de ses principes surgissent de nouveaux défenseurs du peuple et de la justice sociale : heureux ceux qui après eux laissent un tel sillon !

A l'occasion de l'anniversaire de Malon, notre ami Millerand a reçu du citoyen Achille Gouttier, de Turin, une lettre dont voici un extrait :

Dans l'Italie aussi l'idée forte et grande de l'émancipation augmente et devient irrépressible.

Quand notre compagnon Malon, banni de la France, errait en Italie, il sema ; nous récoltons aujourd'hui. Malon se sacrifia entièrement pour la propagande. Il alla même en Sardaigne, insouciant des dangers.

Souvenons-nous, compagnons français, que nous prolétaires n'avons pas de clocher, et que notre patrie est l'univers.

Laissons l'aristocratie et la bourgeoisie se disputer la patrie ; nous, au contraire, disputons la terre que la nature créa pour tous.

Dès mon enfance, je reçus du compagnon Malon les premières initiations au communisme.

Quoi qu'anarchiste aujourd'hui, je marche d'accord avec les socialistes.

Vive Benoît Malon ! Vivent les travailleurs du monde entier !

Le treizième congrès national du Parti ouvrier. — Cette année, la fraction dite guesdite du Parti socialiste a tenu ses assises dans le département de l'Aube, à Romilly. Après avoir envoyé son salut aux socialistes allemands protestataires contre les fêtes commémoratives de Sedan, le congrès de Romilly a adopté une série de résolutions fort intéressantes, dont voici les principales :

Contrairement à l'opinion du citoyen Roussel, et conformément aux avis des citoyens Guesde, Lafargue et Dereuve, la majorité du congrès a semblé considérer la législation directe par le peuple comme ayant encore un caractère utopique.

De même, après un discours de la citoyenne Aline Valette, appuyée par les citoyens Dereuve et Roussel, une opinion contraire à la recherche de la paternité a paru se dessiner, et l'on a renvoyé à l'étude du conseil national une proposition du citoyen Bonnier tendant à ce que chaque commune légitime les enfants naturels, soit pour eux la grande parente, et représente le père avec tous les droits civils qu'il possède d'après la loi.

Comme sanction au très complet rapport de la citoyenne Aline Valette, sur la situation des femmes dans l'industrie moderne, le congrès a adopté à l'unanimité la motion suivante :

Considérant que la femme est aujourd'hui *industrialisée* au même titre que l'homme ;

Que cette industrialisation a donné lieu à un prolétariat féminin, qui, dès

cette heure, constitue une force croissante, puisque, de plus en plus, elle devient le nombre ;

Que, par suite, il importe, dans l'intérêt de la femme, c'est-à-dire de l'espèce, et du socialisme, d'organiser cette force ;

Le treizième congrès national du Parti ouvrier invite tous les délégués présents à aider de tous leurs efforts à l'organisation syndicale et fédérative des travailleuses.

A propos de l'inspection du travail, voici l'ordre du jour adopté sur la proposition de Jules Guesde :

Le congrès demande que les inspecteurs des usines et manufactures (arsenaux et autres) soient nommés par les chambres syndicales et choisis parmi des hommes ayant déjà prouvé leur compétence.

Le citoyen Chauvin a rappelé les propositions de loi déposées pour la suppression des bureaux de placement, et en faveur de l'électorat et de l'éligibilité des invalides et indigents.

Les citoyens Pédron et Lafargue avaient demandé la suppression des périodes militaires de vingt-huit jours et treize jours. — Sur l'intervention des citoyens Chauvin et Guesde, le congrès demanda simplement la réduction de ces périodes à treize jours et à quatre jours.

Sur la proposition du citoyen Monteux, délégué de la Fédération nationale des inscrits maritimes (23 syndicats), et après un discours du citoyen Lafargue, le congrès a adopté les revendications suivantes :

1° Minimum de pension de retraite pour toutes les catégories des travailleurs de la mer, 600 francs (Congrès de la Fédération des inscrits maritimes, 1893) ;

2° Création d'un conseil du travail maritime élu par les syndicats des travailleurs de la mer ;

3° Minimum de salaire fixé par les syndicats eux-mêmes dans leur propre congrès tenu en 1893 à Bordeaux ;

4° Fixation d'un maximum d'heures de travail à douze heures sur le pont et à huit heures dans les soutes et devant les feux avec repos de un jour par semaine, sauf cas de force majeure ;

5° Création de prud'hommes maritimes ;

6° Exercice des droits politiques des marins (moyens de l'exercer laissés à l'étude d'un prochain congrès des intéressés et du conseil national du Parti ouvrier) ;

7° Suppression des tribunaux maritimes, et retour au droit commun pour les travailleurs de la mer ;

8° Sécurité et garantie par un maximum de chargement, par un minimum d'équipage, par un maximum de vitesse, d'après la jauge des navires et la force des machines par l'inspection des navires au départ, par l'inspection des prud'hommes maritimes ;

9° Le congrès renvoie à l'étude du conseil national du Parti ouvrier, le

soin de compléter le programme des travailleurs de la mer par les revendications nouvelles que les intéressés pourront formuler dans leurs prochaines assises.

En vue des élections municipales de l'an prochain, le congrès a résolu d'inviter tous les élus du Parti dans les divers conseils municipaux à transmettre au conseil national, pour être portées à la connaissance du Parti tout entier, toutes les mesures proposées ou adoptées en exécution du programme municipal du Parti. Enfin, fut adopté l'ordre du jour suivant :

Le congrès constate les excellentes conditions dans lesquelles se présentent ces élections pour le Parti ouvrier qui, dans certains départements, enlèvera jusqu'à cinquante conseils, parmi lesquels Grenoble, Fourmies, Decazeville, Agen, Roanne, Alais, Carcassonne, Cherbourg, Caudry, etc. ;

Décide qu'il y a lieu d'engager la lutte même là où on ne pourrait pas compter sur des résultats immédiats, et exprime l'avis que dans les quelques localités, où il existe d'autres fractions socialistes, une entente préalable ait lieu avec ces fractions pour ne maintenir au second tour que le candidat le plus favorisé.

Le septième congrès national de la Fédération des syndicats et groupes corporatifs. — Cette fédération se distingue des autres groupements économiques en ce qu'elle est la réunion de tous les éléments ouvriers opposés à l'idée de la grève générale. Elle tient d'habitude ses congrès à la suite du congrès politique du Parti ouvrier. Le congrès de cette année a siégé à Troyes, à l'issue du congrès de Romilly. Voici les vœux émis :

Abolition de la loi de 1872 interdisant les fédérations internationales reconnues nécessaires ;

Reconnaissance aux unions et fédérations de syndicats de la personnalité civile;

Election des inspecteurs du travail par les chambres syndicales ouvrières ;

Remaniement de la législation sur les conseils de prud'hommes dans un sens plus large et plus démocratique;

Interdiction à l'autorité militaire de mettre les soldats à la disposition des gros propriétaires terriens qui les emploient aux travaux agricoles à vil prix pour faire concurrence aux ouvriers agricoles. (Sur les autres points de la question agricole, le congrès s'en est référé au programme agraire élaboré par le Parti ouvrier français dans ses congrès de Marseille et de Nantes) ;

Mesures légales pour assurer l'observation et le respect par les employeurs des lois ouvrières en général et, en particulier, de la loi sur les syndicats professionnels. — Abrogation des articles 414 et 415 du code pénal ;

Organisation légale des *syndicats obligatoires*, c'est-à-dire obligation pour tous les ouvriers d'une même corporation — sans distinction en syndiqués et non-syndiqués — de respecter les résolutions prises par la chambre syndicale de la corporation et relatives aux questions de travail.

Sur la conquête des municipalités, le congrès a adopté la résolution suivante :

Considérant que l'intérêt des travailleurs commande la conquête par eux des municipalités ;

Considérant que dans toutes les luttes prolétariennes contre l'exploitation capitaliste, les pouvoirs administratifs de la bourgeoisie ont toujours été en opposition, souvent violente, contre toutes les revendications des travailleurs, soit sous forme de gendarmes et de policiers dans les grèves, soit dans la fermeture de Bourses du travail, soit dans l'exclusion de tous secours aux familles nécessiteuses dans leurs besoins, besoins créés par suite de la mauvaise constitution de la société actuelle, soit dans le refus de fournir aux syndicats ouvriers les moyens de se réunir et d'assurer leurs services ;

Le congrès décide :

Il y a lieu, pour le prolétariat organisé, de s'emparer de toutes les municipalités partout où il sera possible de le faire ; et comme programme, le septième congrès de la fédération nationale des syndicats ouvriers de France fait sien le programme élaboré en 1891 au congrès de Lyon par le Parti ouvrier français.

Enfin, le congrès a déclaré pour toutes les élections que « pour faire aboutir les revendications ouvrières, il y a lieu d'engager tous les ouvriers à ne voter que pour des candidats acceptant les résolutions des congrès ouvriers et prenant l'engagement de défendre les exploités contre les provocations de la classe capitaliste ».

Congrès de la jeunesse socialiste. — Voici le premier congrès de la fédération nationale de la jeunesse socialiste, dont le secrétaire est le citoyen Boisserolles. Bien qu'il se soit également tenu à Romilly, il s'est dégagé de toute pensée d'attache spéciale à une école, et s'est déclaré partisan de l'union de toutes les fractions socialistes et révolutionnaires sur les bases suivantes : 1° lutte de classes ; 2° expropriation politique et économique de la classe capitaliste et socialisation des moyens de production ; 3° internationalisme.

Le congrès de la jeunesse socialiste s'est prononcé en faveur : de la suppression des armées permanentes et de l'armement général du peuple ; — de l'interdiction du travail des enfants dans les ateliers au-dessous de quatorze ans, et, de quatorze à dix-huit ans, réduction de la journée de travail à six heures ; — de la surveillance protectrice des apprentis par les corporations ouvrières ; — de l'instruction scientifique

et professionnelle de tous les enfants mis pour leur entretien à la charge de la société, représentée par l'État et par les communes.

Le septième congrès national corporatif. — Après lecture par le citoyen Colombe du rapport du conseil national ouvrier créé au congrès de Nantes, les vœux émis dans les congrès antérieurs sur la journée de huit heures, la suppression du marchandage et des bureaux de placement, la mise en régie des travaux des départements et des communes, l'extension de la prud'homie, ont été confirmés.

Sur la prud'homie, il a été présenté un vœu qui n'a réuni que vingt-cinq voix. Il tendait à la non-rééligibilité immédiate des conseillers prud'hommes, afin que tous les syndicats pussent être successivement représentés au conseil des prud'hommes.

Aux vœux confirmés le congrès a ajouté le souhait : 1° que les marchandeurs soient rigoureusement déférés aux parquets par les conseillers prud'hommes; — 2° qu'en matière de prud'homie les expertises soient faites par un conseiller assisté d'un délégué des chambres syndicales compétent; — 3° qu'en la même matière le droit électoral et l'éligibilité soient étendus à tous les travailleurs des deux sexes; — 4° que le travail des prisons soit payé aux tarifs des ouvriers.

Question agricole. — Vœux adoptés :

1° Que toutes les organisations représentées s'engagent à faire une active propagande pour la création des syndicats agricoles;

2° La création de prud'hommes agricoles, proposition renouvelée par les syndicats vignerons de la Loire-Inférieure, projet déposé et voté par les précédents congrès;

3° De voter la proposition des citoyens Allemane et Colombe, tendant à organiser un *congrès agricole* qui se tiendra l'avant-veille du grand congrès corporatif.

Le conseil national ouvrier sera chargé d'étudier les moyens d'arriver à cette organisation;

4° D'encourager les petits fermiers à réunir leurs petites propriétés pour pouvoir les cultiver avec les moyens mis à leur disposition par la science;

5° De laisser la liberté aux organisations syndicales agricoles de s'organiser au mieux de leurs intérêts.

Caisses de retraites. — La proposition, demandant que cette caisse soit alimentée par les salariants, est rejetée, parce que cette mesure retomberait sur le taux des salaires et aurait en tout cas pour résultat de donner une apparence d'humanité aux capitalistes et aux exploiteurs et de reculer la transformation sociale qui doit les déposséder.

Le congrès a conclu à la création d'une caisse de retraites alimentée par l'État au moyen de fonds provenant d'économies à réaliser sur les divers services : présidence de la République, Sénat,

chemins de fer, ministères notamment de la guerre et de la marine. Le total des fonds économisés pourrait s'élever à un milliard. En y ajoutant la suppression des armées permanentes on trouverait deux milliards.

Comme le congrès rival de Troyes, le congrès de Limoges s'est aussi occupé de politique, bien que beaucoup de ses membres s'en défendissent, sous prétexte de la supériorité de « l'action économique » sur « l'action politique ». Mais on ne peut s'occuper de rien, sans faire de la politique. Que M. Jourdain le veuille ou non, il fait de la prose en parlant. Que les militants des syndicats le comprennent ou non, ils font et feront toujours de la politique dans leurs congrès, dans leurs plus simples réunions. Et les congressistes de Limoges comme les congressistes de Troyes ont fait de la politique. Eux aussi ont adopté un programme municipal minimum et un programme législatif minimum. Les congressistes de Troyes ont engagé les ouvriers à ne voter que pour des candidats acceptant les résolutions des congrès ouvriers. Les congressistes de Limoges ont dit la même chose, mais ils ont ajouté la recommandation non obligatoire de ne voter que pour des ouvriers syndiqués.

L'on n'a pas parlé au congrès de Limoges de la question des syndicats obligatoires. Il nous semble pourtant que, de la part de politiciens corporatifs faisant profession de préférer l'action économique à l'action politique et recommandant spécialement aux électeurs les seuls candidats qui seraient ouvriers syndiqués, il eût été logique de recommander aussi sur le pur terrain économique de la lutte de classes l'obligation primordiale du syndicat. Mais non, ce sont les congressistes de Troyes, dédaigneusement traités de politiciens, qui se sont plutôt placés sur le terrain économique en demandant l'obligation pour tous les ouvriers d'un même métier de respecter les résolutions de la chambre syndicale qui y correspond. Et ce sont les économiciens de Limoges qui ont paru, sur un point spécial il est vrai, s'occuper le plus de politique électorale. — Ceci dit, uniquement pour prouver que l'on a tort dans le monde militant du socialisme et du syndicalisme, de se jeter à la tête comme une injure, l'épithète de « politicien ». Vous en faites, tous, camarades, de la politique. Le seul point intéressant est de savoir laquelle est la bonne. — Quant à moi j'aurais voté des deux mains aussi bien les résolutions de Limoges que celles de Troyes. Au fond elles ne diffèrent guère qu'en ceci : A Limoges, on n'a pas voté les syndicats obligatoires. A Troyes, l'on a persisté à être contre la grève générale.

Voici le programme minimum recommandé par le congrès de Limoges aux candidats municipaux :

1° L'autonomie communale ;

2° Suppression des adjudications et mise en régie des travaux communaux

et départementaux sous la direction d'inspecteurs ouvriers présentés par les chambres syndicales ;

3° Suppression des grosses sinécures ;

4° Épuration du personnel communal ;

5° Réforme complète des bureaux de bienfaisance ;

6° Gratuité des fournitures scolaires ;

7° Création de cantines scolaires gratuites ;

8° Création de bourses du travail partout où il n'y en a pas, subventionnées par les municipalités et gérées exclusivement par les syndicats ouvriers ;

9° Mise à la disposition des comités ouvriers des salles d'écoles ou de mairie pour permettre aux conseillers ouvriers de rendre compte de leur mandat ;

10° Création d'ateliers municipaux.

Les grandes lignes du programme législatif seraient :

1° Application de la journée de huit heures ;

2° Minimum de salaires ;

3° Abolition du marchandage ;

4° Extension de la prud'homie ;

5° Suppression des bureaux de placement ;

6° Création d'une caisse de retraites ;

7° Responsabilité des salariants dans tous les accidents ;

8° Création d'inspecteurs ouvriers ;

9° Suppression de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Quant à l'organisation de la grande confédération du travail, projetée à Nantes l'an dernier, presque réalisée cette année à Limoges, et qui sera sûrement parfaite l'an prochain à Tours, voici quelques-uns de ses points :

Le conseil national devra former des commissions chargées spécialement d'une ou plusieurs attributions, notamment d'organiser la grève générale.

Le contrôle financier du conseil fédéral sera exercé par des délégués désignés par les syndicats des villes dans lesquelles se tiendra le conseil national.

Cette commission de contrôle devra rendre compte de sa mission à chacun des congrès corporatifs.

Chaque année, le conseil national invite toutes les organisations syndicales, confédérées ou non, à prendre part aux travaux du congrès corporatif annuel.

Ce congrès annuel, qui aura lieu dans la dernière semaine de septembre, sera organisé par les soins du conseil national, qui pourra déléguer, sous sa surveillance, tout ou partie de ses pouvoirs aux conseils administratifs des organisations syndicales ayant leur siège dans la ville où se tiendra le congrès.

Le conseil national fixe l'ordre du jour de chaque congrès ; il lui soumet un rapport sur sa gestion.

Les statuts sont révisables, s'il y a lieu, chaque année, par le congrès national corporatif.

Ce congrès fixe la ville où aura lieu le congrès suivant.

Les associations confédérées auront seules qualité pour statuer sur les questions administratives, statutaires ou financières.

Nous espérons pouvoir donner prochainement des détails complémentaires sur les efforts tendant à unifier toutes les organisations syndicales dans un conseil national les représentant toutes, à l'instar du comité parlementaire des Trade-Unions anglaises. Trop de bonnes volontés se consacrent aujourd'hui à cette tâche pour que le succès ne réponde pas à leur dévouement.

Comme l'ont très bien dit Allemane, dans le *Parti ouvrier* et Vaillant, dans la *Petite République,* l'ensemble des mesures votées au congrès de Limoges est acceptable par toutes les agglomérations syndicales, l'indépendance et l'autonomie leur étant laissées pour tout ce qui demeure étranger au pacte accepté, à la bonne marche du nouvel organisme. — Et combien sage cette résolution : « Les éléments constituant la confédération générale du travail se tiendront en dehors de toute école politique. »

La commission exécutive provisoire élue à Limoges se compose des citoyens Keüfer, Pradal, Darenne, Lhermitte, Deville, Besombes, Pergay, Majot, Riom, Girard, Léon Martin.

Le congrès des maîtres-imprimeurs. — Ce congrès, tenu à Marseille, vient de prendre avec succès une initiative dont il sera très intéressant de suivre les résultats problématiques, mais qui est en tout cas d'un bon exemple en ce temps d'autorité patronale. Une commission destinée à résoudre les questions qui diviseraient patrons et ouvriers sera composée de dix-huit membres, neuf nommés par les patrons et neuf par les ouvriers.

En présence des délégués du syndicat des ouvriers typographes de Marseille, au banquet offert par la municipalité socialiste de Marseille, M. Barthelet, président du congrès patronal, a ainsi très heureusement défini le rôle de la nouvelle commission :

Jusqu'ici séparés, quoique vivant côte à côte, nous avons bien nourri des illusions sur nos droits et aussi sur nos devoirs respectifs. Nous avons, seuls, fait notre compte et un vieux proverbe dit : « Qui compte sans son hôte, compte deux fois ». Nous allons être en présence de l'hôte et il faudra compter avec lui ; car, si l'hôte, pour vous, c'est nous ; l'hôte, pour nous, c'est vous. Au lieu de monologuer, ce qui est un moyen d'avoir toujours raison, il va falloir dialoguer.

Des objections imprévues vont surgir et telle solution, qui semblait toute simple et toute naturelle quand on la préparait seul, va voir, dans la contradiction, dresser contre elle des objections inattendues et absolument inéluctables.

Mais, est-ce à dire que pour ne pouvoir être résolues d'une manière, certaines questions ne pourront l'être d'une autre ? Certes, non !...

Si, enserrés dans nos engagements et dans nos rancunes, nous ne voulons pas ou ne savons pas nous élever au-dessus des idées toutes faites de notre milieu et en briser l'étroitesse, nous affranchir des préjugés et des formules routinières, notre œuvre sera condamnée à la stérilité et à l'impuissance.

Que si, par contre, nous savons vouloir non ce que nous pouvons prendre, mais ce qui nous est légitimement dû, non ce que la force peut nous conserver ou nous donner, mais ce qu'il est équitable de garder ou de céder; si nous pouvons nous mettre dans la peau, — passez-moi l'expression, — de notre interlocuteur et voir ce qui, pour lui, est possible, nous rendre compte de ce que nous penserions, de ce que nous ferions à sa place — bien certainement, la conciliation sera possible : elle sera malaisée peut-être, mais elle ne sera jamais irréalisable.

C'est donc en faisant appel aux sentiments les plus élevés de justice éclairée que puisse concevoir notre esprit ou qui puissent émouvoir notre cœur, c'est en tentant de nous prononcer sous l'unique inspiration de l'égalité la plus impersonnelle que nous ferons œuvre saine et par conséquent œuvre viable.

Ce qui vient de la force brutale ou de la ruse et de la surprise ne saurait être durable : le ver est au cœur du fruit et il le condamne à une prochaine pourriture.

Si donc nous voulons faire de nos espérances des réalités, nous devons, avant tout et surtout, invoquer l'esprit de justice et d'équité. C'est à cet esprit de justice généreuse et d'équité tolérante, en souhaitant qu'il nous inspire également les uns et les autres, que je vous invite à lever votre verre pour la longue vie et le succès de notre jeune commission mixte.

Les femmes de France à leurs sœurs d'Allemagne. — Tel est le titre de l'adresse que les citoyennes Potonié-Pierre, Griess-Traut, Maria Pognon, Paule Mink, etc., ont envoyée aux mères, sœurs et femmes allemandes, et dont voici le passage saillant :

La guerre reprend tous les jours davantage dans les esprits son véritable nom qui est meurtre, meurtre d'autant plus barbare qu'il est collectif, qu'il est raisonné.

L'intelligence humaine se révolte enfin contre cette séculaire et formidable erreur qu'est la gloire militaire. La vue du panache fait frémir, car, derrière chaque armée, il y a des traces de sang, il y a des larmes et des deuils.

Les Anglaises sont venues à nous pour que nous prenions l'engagement de cimenter l'alliance pour la paix entre les mères, les femmes, les sœurs, les fiancées des deux pays et, avec elles, nous avons créé une Union des femmes de tous les peuples pour la concorde internationale et le désarmement : l'*Union internationale des femmes pour la paix.*

A notre tour, nous venons à vous et vous tendons une main amie. Unissez-vous à l'*Union*, vous aussi, mères, sœurs et femmes allemandes ; vous ne voulez pas que les vôtres soient tués, moins encore qu'ils tuent ! Nos intérêts et les vôtres sont les mêmes.

Plus de sang entre les peuples, entre ceux que la nature a créés frères et amis. La planète est trop étroite pour qu'en un coin quelconque, sous prétexte

de frontières qu'ont bâties les conventions et les haines, les humains s'entr'égorgent.

L'éducation des générations nouvelles appartient aux mères. Unissons-nous pour remporter la plus belle des victoires, celle du désarmement universel.

La grève de Carmaux. — L'abondance des matières nous empêche de donner cette fois la philosophie des derniers incidents de cette lutte épique, réquisitoires sans retenue, condamnations sans mesure, etc... Nous y reviendrons dans notre prochain bulletin. Quant à l'action en dommages-intérêts intentée par M. Rességuier à notre ami Jaurès, à *La Petite République* et à *La Dépêche* de Toulouse, l'éclat de rire universel qui l'a accueillie suffit à la juger...

Que de lettres a reçues la *Revue Socialiste,* émanant de cette partie généreuse de la bourgeoisie séduite par l'admirable solidarité ouvrière. Toutes disaient en substance ce que nous a écrit un fonctionnaire condamné à l'anonymat : « Ce que je trouve admirable, moi qui suis un pacifique, c'est que des hommes traqués, provoqués, ne se soient livrés à aucune violence. Oh ! quelle admirable discipline morale ! Et combien cela fait heureusement augurer de ce monde ouvrier si digne d'intérêt. Voilà une raison de plus de l'aimer et de se dévouer à lui ».

Société des conférences socialistes. — Tous nos compliments et nos meilleurs souhaits aux jeunes gens qui viennent de se grouper en société de conférenciers. S'adresser, pour adhésions et renseignements, au citoyen Chatelard, 108, avenue Parmentier, Paris.

ITALIE

Le congrès international du personnel des chemins de fer. — Le premier congrès de ce genre eut lieu en 1893 à Zurich, le second l'an dernier à Paris, et le troisième s'est tenu du 29 août au 1er septembre à Milan. Nous en empruntons le compte rendu à *La Vapeur*, journal officiel de la société suisse des employés de chemins de fer :

Les pays représentés par des délégués étaient : La *France*, l'*Italie*, l'*Espagne*, le *Portugal*, l'*Autriche*, la *Belgique*, la *Hollande* et la *Suisse*. L'Angleterre et l'Amérique, qui font également partie de la Fédération, étaient malheureusement empêchées de se faire représenter au congrès.

Comme président a été nommé, à l'unanimité, le docteur Th. Sourbeck, directeur du journal *La Vapeur,* et comme vice-président Nofri (Italie).

Il a été décidé de publier un *Bulletin international* qui devra porter à la connaissance des différentes organisations, sous forme de tableaux statistiques, basés sur des faits incontestables, les conditions des travailleurs de la voie ferrée dans les divers pays. La *statistique des salaires* et la *législation des chemins de fer* pour la protection du personnel devront être pris en considération en première ligne.

En ce qui concerne le *minimum de salaire,* l'ordre du jour suivant a été adopté :

« Dans la question du minimum de salaire, le congrès maintient la résolution du deuxième congrès, tenu à Paris, qui a proclamé le principe du minimum de salaire basé sur les besoins de la vie, et laisse aux organisations des différents pays le soin de fixer ce minimum et de le faire adopter. »

La question de l'introduction générale de *tribunaux d'arbitrage professionnels,* dans lesquels les employés des chemins de fer devront également être dûment pris en considération, a été vivement discutée. On fit unanimement ressortir la nécessité de tribunaux de ce genre; les délégués d'*Italie* et de *France* insistèrent particulièrement là-dessus.

A l'unanimité, la résolution suivante est adoptée :

« Le congrès proclame la nécessité d'une loi créant les tribunaux d'arbitrage dans les pays où ceux-ci n'existent pas encore, les tribunaux doivent être pour les travailleurs de la voie ferrée un moyen d'éducation et d'organisation qui les conduira vers une existence meilleure et à l'émancipation durable.

« Ces tribunaux d'arbitrage seront organisés de façon que le nombre des patrons et celui des ouvriers soit égal ».

Quant à l'article tendant à *« rendre possible l'exercice du droit de vote pour le personnel des chemins de fer en service »*, le congrès a décidé qu'il y a lieu de faire dans les différents pays les démarches nécessaires pour rendre possible ou faciliter légalement le droit de vote du personnel.

Le congrès s'est également occupé de la *nationalisation, des moyens de production* et en première ligne des moyens de transport. Voici la résolution prise à ce sujet :

« Le troisième congrès international des travailleurs de la voie ferrée confirme la résolution du deuxième congrès, lequel a proclamé la nécessité de la nationalisation des moyens de production en vue de l'émancipation économique des travailleurs; il considère les entreprises anonymes du grand capital comme des tentatives de s'approprier, comme monopole, l'exploitation des moyens de transport et des employés des chemins de fer; il les considère également comme nuisibles au bien public. Pour ces motifs, il décide de s'associer au mouvement pour la nationalisation et l'exploitation par l'État des moyens de transport, qui se dessine actuellement dans les différents pays. Il proclame la nécessité de cette nationalisation pour les pays dans lesquels les moyens de transport se trouvent encore entre les mains du capital privé. »

En ce qui concerne la *responsabilité civile* des compagnies pour le personnel en cas *d'accidents,* les différentes organisations ont été chargées de faire des enquêtes à ce sujet, afin que le prochain congrès trouve le matériel nécessaire pour élaborer un projet uniforme, d'après lequel l'employé de chemin de fer sinistré ou sa famille seront indemnisés pour le préjudice matériel, physique et moral qu'ils auront subi.

Au sujet de *l'exécution des lois pour la protection du personnel,* le congrès a adopté ce qui suit :

« Attendu que les prescriptions édictées pour la protection du personnel, etc., ne sont pas exécutées par les compagnies et que les inspecteurs nommés par les autorités ne sont pas en mesure d'imposer vraiment le respect des lois, le

troisième congrès des travailleurs des chemins de fer exprime le vœu que les législations de tous les pays prévoient des INSPECTEURS NOMMÉS PAR LE PERSONNEL et chargés de surveiller l'exécution des prescriptions édictées par les autorités. »

Enfin, il a été décidé de tenir le prochain congrès à *Barcelone*, en 1897.

BELGIQUE

La conférence interparlementaire de la paix et de l'arbitrage. — Étaient présents cinquante congressistes, parmi lesquels : les Anglais Stanhope, David Randoll, Cremer; l'Allemand Hirch; l'Autrichien baron Pirquet; les Belges Anseele, Houzeau, Lorand, Hector Denis, Furnémont, La Fontaine, Vandervelde; les Hongrois de Pasmandy, Jokaï, comte Apongi; l'ancien ministre roumain Urechia; l'italien marquis Pandolfi; le conseiller national suisse Gobat; le Hollandais Rahusen; les Suédois Barg et Wavrinski; M. Horst, président du Lagthing norvégien; les Français Frédéric Passy, Durand Savoyat, Labiche, Rey, Delbet, de la Batut, général Iung; le Danois Bajer; l'Espagnol Marcoartu, etc...

Dans son allocution de bienvenue, M. Nyssens, ministre du travail en Belgique, résuma le but du congrès en ces mots : « Faire reculer la force pour faire avancer le droit. »

Puis le président, un sénateur belge, M. Descamps, mit peut-être quelque malice à excuser ensemble l'absence du ministre Trarieux et du citoyen Vaillant.

Le docteur Hirsch, rappelant les paroles prononcées à Kiel par l'empereur Guillaume, assura que l'Allemagne souhaitait sincèrement la paix. Allons, tant mieux !

M. Marcoartu se félicita de constater que la France avait conclu un traité d'arbitrage avec les États-Unis.

Le poète Jokaï prononça une harangue enflammée tant en faveur de la paix que contre le socialisme. — Et pourtant, ô poète inconséquent, ce sera aux seuls socialistes que l'Humanité sera un jour redevable de la paix et de la fraternité. Vos trop académiques parlottes internationales créent tout au plus dans certains milieux des tendances défavorables au militarisme.

Finalement, la création d'une cour arbitrale entre nations a été approuvée par l'adoption du vœu suivant :

La conférence interparlementaire, réunie à Bruxelles,

Considérant la fréquence des cas d'arbitrage international, le nombre et l'extension des clauses compromissoires dans les traités ;

Désirant voir s'établir, sur des bases stables, une justice et une juridiction internationales;

Charge son président de recommander à l'examen bienveillant des gouvernements des États civilisés les dispositions suivantes qui pourront faire l'objet d'une conférence diplomatique ou de conventions spéciales.

Les parties contractantes constituent une cour internationale permanente d'arbitrage tranchant les différends soumis à sa juridiction ; le siège de cette cour (il n'a pas été indiqué par le congrès) pourra être changé après décision prise par les trois quarts des puissances représentées.

Chaque gouvernement sera représenté par deux délégués rééligibles nommés pour une durée de cinq ans.

Les traitements des délégués sont à charge des pays qu'ils représentent ; tous les États adhérant à la Cour participent dans les frais de celle-ci.

Le président élu par cette Cour n'est rééligible qu'après une période de cinq ans.

Le compromis d'arbitrage sera arrêté par la Cour, si les délégués des puissances en cause ne peuvent se mettre d'accord.

Dans un délai de trois mois il peut être interjeté appel de toute décision, mais les délégués des pays en litige ne peuvent y siéger.

La Cour fera application des conventions des parties qui dans un compromis lui auraient donné le moyen de sanctionner pacifiquement ses décisions.

Le congrès textile international. — Du congrès international des industries textiles dernièrement tenu à Gand, nous voulons seulement retenir, parce que très instructives, les déclarations faites par les délégués anglais, allemands et belges.

Les Anglais :

Personnellement nous partageons vos opinions et nous sommes aussi socialistes que vous. Mais le trade-unionisme enraciné dans nos mœurs est une force que nous devons conserver. Or, les trade-unions comptent comme membres des protestants et des catholiques, des libéraux, des conservateurs, des progressistes et des socialistes. Comprenez-vous maintenant notre prudence de marcher pas à pas? C'est que chaque décision que nous votons, nous devons la faire accepter par tous ces hommes, sous peine de déchirer notre organisation, au grand plaisir du gouvernement et du capitalisme. Nous marchons peut-être plus lentement dans la voie politique, mais nous marchons et nous parviendrons.

Si nous ne faisons pas autant de politique que nous le désirons tous, je vous prie de ne pas perdre de vue que les élections coûtent cher en Angleterre, que les fonctions électives sont gratuites et que les trade-unions ont, jusqu'à présent, demandé vainement la revision de la loi.

Les Allemands :

Nous ne pouvons fonder des trade-unions à l'instar de l'Angleterre. D'abord ce n'est pas dans nos mœurs, parce que le grand essor de notre industrie ne date que de 1870. Nous avons une bourgeoisie moins intelligente que la vôtre, nous manquons de la liberté et de la protection dont vous jouissez et notre arme principale reste le bulletin électoral, la pression sur les pouvoirs législatifs.

Les Belges :

Nous ne sommes pas ici pour imposer une tactique *a priori*. Il ne s'agit pas de préférer les syndicats à la politique ou inversement, d'abandonner une arme pour l'autre, mais de se servir tour à tour de la lance ou du bouclier, ou des deux à la fois, comme nous faisons.

ANGLETERRE

Le congrès de Cardiff. — Le comité parlementaire des *Trade-Unions* avait proposé : 1° que le vote n'eût plus lieu, comme par le passé, à mains levées, mais au moyen de cartes, chaque syndicat, quel que soit son nombre des délégués, votant par autant de cartes qu'il compte de millions de membres; 2° que seules les trade-unions eûssent droit de vote et non plus les conseils de syndicats; 3° que seuls fussent admis délégués les syndiqués excerçant le métier qu'ils représentent ou les employés salariés d'un syndicat.

Parce que l'assemblée, entraînée par John Burns, qui est pourtant un unioniste de la nouvelle école, ratifia cette manière de voir qui faisait perdre des voix au nouvel unionisme, — les journaux capitalistes s'empressèrent de proclamer la défaite du socialisme et de souligner la lutte des Trade-Unions contre l'*Independant Labour Party* et la *Social Democratic Federation*.

Or, tout se réduit à quelques échos de la dernière lutte électorale, où les Trade-unionistes et les Fabiens s'étaient laissés porter sur les listes libérales, tandis que les candidats de l'*Independant Labour Party* et de la *Social Democratic Federation* avaient combattu comme ennemis même les candidats libéraux.

Quant aux vœux socialistes émis par les précédents congrès de Liverpool, de Newcastle, de Glascow, de Belfast, de Norwich, personne ne songea même à en demander le désaveu.

Tout d'abord, le congrès de Cardiff envoya une adresse de sympathies aux socialistes allemands persécutés. Puis il vota que les enfants ne devraient pas être admis dans les ateliers avant l'âge de quatorze ans révolus, et proposa toute une série d'améliorations à la réglementation du travail. — Enfin, voici des votes bien caractéristiques n'indiquant aucun recul des idées des ouvriers anglais : suppression de la Chambre des lords; — allocation d'une indemnité aux membres du Parlement; — démocratisation de la loi des pauvres; — communalisation de l'exploitation des ports et docks; — socialisation de la terre, des mines et des chemins de fer.

Il est vrai que la question de la socialisation des instruments de production, de distribution et d'échange ne fut pas votée; mais elle ne fut ni soumise à un vote, ni même mise en discussion.

Après le congrès de Cardiff, nous n'avons donc rien à retirer de ce que nous avons dit l'an dernier après le congrès de Norwich. Loin qu'il y ait recul dans les tendances de la classe ouvrière anglaise, son évolution vers le socialisme s'accentue d'année en année.

ADRIEN VEBER.

REVUE DES LIVRES

ENRICO FERRI. — **L'omicidio nell' antropologia criminale.** Omicida nato ed omicida pazzo, pag. VIII-740; con atlante statistico, pag. VI-355. Torino, Bocca, 1895.

Enrico Ferri, qui est bien connu chez nous et à l'étranger comme un des apôtres les plus savants et les plus brillants du socialisme auquel il apporte toute la vigueur de son génie et le charme de sa vaste culture, est en même temps un des chefs les plus distingués de la nouvelle école pénale positive. Cette école inaugurée par M. Lombroso, qui en a posé les fondements, a trouvé bientôt de vaillants partisans, parmi lesquels M. Ferri occupe sans doute le premier rang.

Dans cet ouvrage, la nouvelle école commence par le crime le plus effroyable et le plus antihumain, l'homicide, l'étude des formes spéciales de la criminalité.

Autrefois les métaphysiciens, grâce à la théorie très commode du libre arbitre, attribuaient ce crime à la méchanceté humaine.

L'auteur abat les frontières que les hommes ont élevées entre eux-mêmes et les animaux, en démontrant que dans ceux-ci, ainsi que dans les êtres soi-disant raisonnables, le meurtre est déterminé par une suite de motifs psychologiques et pathologiques.

Il analyse l'évolution du meurtre dans l'humanité primitive en faisant ressortir d'une manière évidente d'un côté la diminution de la férocité et de l'autre le nouvel aspect juridique et moral qu'il acquiert. C'est cela qui va former dans l'avenir l'embryon du droit social de répression.

Après cette introduction, l'auteur étudie le meurtre comme un fait biologique, suivant les trois catégories des facteurs anthropologiques, physiques et sociaux.

Dans ce volume, le meurtre est étudié au point de vue exclusivement anthropologique (criminel-né et criminel-fou), tandis que l'étude du meurtre, considéré au point de vue des facteurs physiques et sociaux (criminels d'occasion et criminels de passion) est renvoyée au deuxième volume.

L'étude des premiers facteurs a été faite sur les forçats de Pesaro (meurtriers et assassins au 66 %) et sur des fous et des soldats comparés les uns aux autres.

M. Ferri expose ses nombreuses recherches craniologiques, physiologiques et statistiques, en substituant à la méthode habituelle des moyennes celle des

séries ; d'où on peut conclure que les anomalies physiques, bien qu'insuffisantes d'elles-mêmes à donner la genèse des crimes, s'accumulent dans cette sorte de criminels avec une fréquence telle qu'elle suffit à constituer une variété anthropologique inférieure à l'égard des autres hommes.

L'auteur donne une importance particulière au tempérament individuel qui engendre le crime ; parmi les meurtriers, il trouve que les plus nombreux sont ceux qu'on appelle, d'une dénomination plutôt populaire que scientifique, les tempéraments bilieux avec couleur terreuse et dénutrition générale du système nerveux et de l'organisme. Quant aux races, après plusieurs recherches, il assigne aux races de couleur une criminalité plus forte qu'à la race blanche, lors même qu'elles vivent dans les mêmes conditions de climat comme c'est le cas en Algérie.

La deuxième partie concerne la constitution psychique des meurtriers ; elle comprend deux sections : la psychologie de l'homicide-né et la psychologie de l'homicide-fou.

L'auteur, à l'aide de centaines d'exemples, démontre l'insensibilité physique et morale des homicides-nés, ce qui explique la jouissance que les meurtriers éprouvent aux souffrances de la victime, la futilité des motifs qui les poussent à commettre le crime, le cynisme après le crime et pendant le procès, et enfin le manque de remords.

Le crime pour ces criminels-nés est une fonction naturelle de leur organisme psychique, c'est-à-dire une sorte de travail dans lequel ils appliquent les règles les plus minutieuses pour le bien accomplir. Cependant l'absence d'aversion pour l'idée et pour l'action criminelles et le manque de remords ont bien souvent une limite spéciale qui ne s'étend pas à des crimes d'autre sorte ; c'est-à-dire que le sens moral, qui manque ou qui est émoussé chez bien des criminels pour certains crimes, est au contraire très vif et très délicat pour d'autres. Nous sommes donc en présence d'une espèce de *Daltonisme moral*.

L'étude de la psychologie des meurtriers-nés au point de vue de leur vie affective est achevée par l'analyse de leurs sentiments égoïstes, égo-altruistes et altruistes.

Pour ce qui regarde la vie intellectuelle, l'intelligence des criminels-nés est presque nulle et lorsqu'elle est plus développée, elle se comporte d'une façon très irrégulière, car il y a une lacune dans l'association des idées répulsives au crime. Voilà l'explication de l'imprévoyance qui caractérise ces criminels. L'idée de la punition se présente très rarement à leur esprit, en sorte que M. Ferri est d'avis que l'instruction populaire, en développant l'idée de causalité naturelle et la prévoyance des conséquences possibles, aidera à la prophylaxie des crimes d'occasion

La psychopathologie de l'homicide-fou forme la dernière partie de l'ouvrage que nous examinons. L'auteur, après avoir longuement étudié sur des sujets nombreux, est à même de reconstruire avec beaucoup de talent le type de ce dangereux criminel qu'il caractérise ainsi : la préméditation, la férocité pendant l'exécution du crime, la tranquillité et la satisfaction après l'avoir accomplie, le mépris et la haine pour la victime. — Au livre est joint l'atlas des planches anthropométriques de plusieurs criminels, suivant les instructions anthropologiques générales de Broca ; les planches des séries avec

les relations anthropométriques qui ont été substituées aux moyennes habituelles ; les planches biologiques de chaque criminel examiné.

Ensuite nous avons les tables biologiques qui contiennent les réponses aux questions posées par M. Ferri à plusieurs criminels sur les crimes et les causes qui les ont engendrés ; les planches physionomiques contenant les portraits des plus dangereux criminels, dont la mine féroce suffirait presque à prouver l'existence du type.

Enfin, l'auteur nous donne les tables statistiques et les cartogrammes de tous les pays de l'Europe pour l'étude de la *Géographie de l'homicide*. — Cet ouvrage, que M. Ferri vient de publier, dénote un travail colossal ; avec ce livre la nouvelle école pénale positive inaugure l'étude des crimes partiels, en y portant la sûreté de ses méthodes destinées sans doute à conquérir l'avenir.

C'est l'ouvrage le plus complet de M. Ferri, celui où il a réalisé son effort le plus vigoureux, où il a mis le plus de pensée et de science.

Cette publication, qui est un événement scientifique de premier ordre, nous prophétise une nouvelle ère juridique, où l'étude des crimes comme catégories abstraites sera remplacée par l'étude du criminel. L'éclosion de ce jour sera sans doute accélérée par la rigueur de raisonnement, par la sûreté d'observation, par l'admirable honnêteté scientifique tout à fait digne de Darwin, qui caractérisent cette œuvre de haute valeur.

FÉLIX MOMIGLIANO.

*
* *

Le Socialisme au dix-huitième siècle, étude sur les idées socialistes dans les écrivains français du dix-huitième siècle avant la Révolution, par André LICHTENBERGER. — Paris, Félix Alcan, 1895.

Cet ouvrage considérable comble une lacune. Tous ceux qui s'intéressent au dix-huitième siècle doivent être reconnaissants à l'auteur. Il a compulsé, mis en ordre, analysé, critiqué, une masse immense de matériaux. Faisant œuvre d'érudition historique, il s'est attaché à ne laisser dans l'ombre aucun nom. Tous les polygraphes du dix-huitième siècle sont passés en revue. Quelques-uns d'entre eux étaient déjà connus : Rousseau, Montesquieu, Diderot, Voltaire. L'auteur les présente sous un nouveau jour. Rousseau l'arrête longtemps. Il y voit « le père de beaucoup de doctrines subversives de la société actuelle. » Montesquieu a fait la satire assez vive des maux de la société de son temps, mais « il n'y a rien de révolutionnaire, ni même de tendancieux dans ses observations. » Voltaire était « un bourgeois au sens socialiste du mot ; c'est complètement un conservateur ». Diderot est jugé ainsi : « à tout prendre, les idées de Diderot ne dépassent pas beaucoup celles des physiocrates. » Il a cependant disséminé dans son œuvre assez de propositions aventurées et de contradictions, pour qu'on ait pu à la rigueur lui attribuer sans trop d'invraisemblance le livre de Morelly. » D'Alembert, si net dans ses Éléments de philosophie et dans sa correspondance avec Frédéric, s'est livré « à un de ces

jeux d'esprit auxquels peuvent se complaire un philosophe qui vit dans les livres et un monarque libre de préjugés qui cherche à se distraire des soucis de la réalité. »

En somme, l'œuvre socialiste de ces hommes se réduit à peu de chose.

Les romanciers, les polygraphes, Meslier, d'Argenson, Morelly (ou plutôt l'auteur quel qu'il soit du « Code de la Nature », Mercier, Restif de la Bretonne, Mably, Linguet, d'autres encore, sont soumis à la même analyse érudite et à la même critique consciencieuse. L'œuvre socialiste de Meslier est mise en relief. « Son œuvre, dit l'auteur, parfois trouble, mais d'une puissance considérable est certainement le monument le plus curieux du socialisme au dix-huitième siècle. D'autres ont plus critiqué et plus disserté. Aucun n'a senti aussi fortement les vices de la société et n'a poussé la pitié et l'indignation jusqu'à des théories aussi nettes et aussi formidables. » Sur d'Argenson, l'auteur écrit un charmant chapitre. D'Argenson est cet original bien connu qui jugeait le « Code de la Nature » bien au-dessus de « l'Esprit des Lois ». D'Argenson n'avait peut-être pas tout à fait tort.

Le « Code de la Nature » est l'objet d'une étude très intéressante que tout le monde voudra lire, et dont nous acceptons pleinement la conclusion : « Morelly (ou Diderot) pense que l'homme, aidé des lumières de la science et « éclairé sur sa vraie nature, peut espérer arriver à un état idéal plus parfait que « l'état de nature lui-même, où il sera vertueux et heureux, conscient de sa « vertu et de son bonheur. C'est ce qui lui permet de tracer les lois de cet « État futur, ce qui fait que son œuvre n'a pas uniquement un caractère « négatif, et ce qui, par conséquent, en augmente infiniment la valeur au « point de vue socialiste. »

Mercier fournit à l'auteur un autre chapitre substantiel et amusant à la fois. Mercier lui paraît surtout un homme sensible et un philanthrope. « Cependant, ajoute-t-il, par la manière dont il stigmatise la richesse et parle en « faveur du travailleur, par ses attaques contre les abus de la propriété et « l'inégalité exagérée des biens, il a sa place dans notre étude. Et l'on peut « affirmer que s'il avait fait sur la propriété le terrible livre auquel il son- « geait, nous aurions un virulent ouvrage de plus contre l'inégalité des biens « avant 89. »

Restif de la Bretonne est très connu. La librairie a popularisé ses principales œuvres. C'est un important précurseur de « nos socialistes », comme s'exprime couramment M. André Lichtenberger. Ce chapitre, très fouillé, par Restif de la Bretonne, précise cette sorte de socialisme et conclut ainsi : « L'é- « crivain érotomane et pornographique est en particulier l'un des plus sin- « guliers devanciers du socialisme chrétien de nos jours. »

Mably, qui prend place honorable entre « nos trois socialistes » (Morelly, Rousseau, Mably) est de même l'objet d'un curieux chapitre.

Linguet est étudié à fond.

L'auteur a pris soin de définir le socialisme dans son premier chapitre : il entend par là la critique de l'idée de propriété.

Quant aux socialistes eux-mêmes, ce sont tout au plus des imbéciles ou des farceurs de génie.

P. B.

Ch. Letourneau. — **La Guerre dans les diverses races humaines.** — 1 vol. in-8°. Prix : 9 fr. L. Bataille et Cie, éditeurs, 23, place de l'École de Médecine, Paris.

Le fameux mot d'Horace, qui forme encore de nos jours le fond de nos discours officiels,

Dulce et decorum est pro patria mori,

n'est que l'exacte expression de la vérité, si on l'applique aux fourmis chez lesquelles, l'altruisme ayant complètement vaincu l'égoïsme, l'instinct de conservation n'agit plus que pour la communauté sociale, la République. Et cet instinct de conservation pousse à la déprédation, au meurtre, à la razzia. Quelle que soit l'auréole dont se pare la guerre, chez les hommes sauvages ou civilisés, comme chez les animaux, ses mobiles ont des racines biologiques fort simples et fort grossières. Et en dernière analyse, depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours, la guerre a toujours et partout eu « le vol pour but ; le meurtre pour moyen. »

« L'aspect de la guerre varie suivant la race, le pays, le degré de civilisation, etc. ; mais la dissemblance porte à peu près uniquement sur les côtés contingents de la guerre, sur les moyens employés pour perpétrer les crimes, qui en constituent l'essence. » Ce sont ces moyens que M. Letourneau décrit minutieusement, en même temps qu'il s'attache à arracher tous les oripeaux dont se couvre la guerre, et à montrer sous tous ses dehors, sous tous les prétextes qu'on a invoqués en sa faveur depuis les origines de l'humanité, la suite du cannibalisme voleur. En effet, comme l'a fort justement observé Montaigne, ce qui est mal, c'est de tuer les hommes, non de les manger, quand ils sont morts.

L'un des plus farouches défenseurs de la guerre, Proudhon, lui a attribué un caractère de retaliation juridique, qu'elle ne revêt que fort exceptionnellement et chez les peuplades primitives, tout au début de leurs rencontres à la recherche de la nourriture et des biens naturels.

Peu à peu, cependant, le gibier humain a été épargné à titre de marchandise, pour le vendre, pour en tirer profit ou utilité. L'esclavage naquit le jour où l'avidité a réfréné la cruauté.

Le souci de la propriété triompha de la gloutonnerie cannibale ; le massacre guerrier par vengeance, plaisir ou besoin économique, céda le pas à la *razzia*.

L'esprit propriétaire amena la fréquence des guerres et... changea la constitution politique. Les clans primitifs, toujours républicains et communautaires dans le principe, se soumirent à la direction des plus habiles, des plus forts, des plus terribles. La monarchie fut créée et les razzias devinrent des guerres de conquête. « Allez, volez, tuez » noirs, rouges, jaunes et blancs, petits et grands Napoléons n'ont jamais dit autre chose à leurs troupes, Tamehameha, Gengis, Timour, Alexandre, César, etc.

La soif de meurtre et de pillage consolidé, c'est-à-dire de conquête, s'est ensuite exaltée, notamment chez les sémites, juifs et musulmans, où elle a suivi

pas à pas le développement de la ferveur religieuse. Il en a du reste été de même chez les chrétiens. (Voir l'histoire des Croisades.)

Mais les atrocités des guerres religieuses de l'islamisme et du christianisme cèdent encore le pas aux horreurs commises par le petit peuple juif, très égoïstement religieux, lui, car il n'a pas fait de guerre pour la propagande. Peu lui importaient la conversion et la soumission de l'infidèle; il ne voulait que son extermination. Lui seul n'était-il pas l'élu de Dieu.

Si l'on excepte le Pérou d'avant la conquête espagnole, où la guerre pour la religion du Soleil s'efforçait d'être relativement douce, parce qu'elle avait des visées moralisatrices, tous les peuples ont fait la guerre avec une extrême cruauté. Et toutes les races ont aimé et glorifié la guerre et le militarisme, hormis la Chine. (La *Revue Socialiste* de juin dernier a publié le chapitre de cet ouvrage concernant la Chine).

Sparte et son constant entraînement éducatif vers la guerre constitue, selon M. Letourneau, un exemple des plus précieux pour la sociologie générale. D'autres expériences de dressage spécial, « mais dans une autre direction, et plus intelligemment conçues, pourraient transformer en quelque sorte la nature humaine, l'adapter graduellement aux buts les plus élevés. »

A propos d'Athènes : « Combien la vraie grandeur d'un peuple, la grandeur morale et intellectuelle, est indépendante de sa grandeur apparente et matérielle. »

A Rome, comme à Athènes, le service militaire (tous frais compris) commença par être la rançon des riches et des privilégiés. Et l'on n'y connut ni la discipline servile, ni l'obéissance passive, ni le pouvoir irresponsable. Ces belles choses ne vinrent qu'avec l'Empire; la décadence suivit de près, puis la lâcheté universelle de la civilisation romaine devant les invasions des Barbares.

M. Letourneau arrête ses investigations au moyen âge et se croit quitte envers la science après avoir dépouillé les chevaliers et les croisés de leur masque galant ou religieux. — Combattre pour sa soi-disant dame ou pour Dieu lui-même « avec la perspective de pieux pillages en ce monde et du paradis dans l'autre, cela était bien tentant ».

Des naïfs comme Bayard ont pu ne voir dans la guerre que la forme juridique, qui n'a pour ainsi dire jamais existé. Mais Louis XIV n'a pas parlé autrement que Cambyse ou Xerxès et ses soldats n'ont pas agi autrement que les leurs.

Voulant éviter avant tout de donner à son livre un caractère de polémique actuelle, M. Letourneau s'est gardé de citer aucun exemple postérieur à la Révolution. Mais la pensée de l'éminent anthropologue reste lumineusement évidente. M. Letourneau hait tellement la guerre et les militaires que çà et là son style perd de sa pondération scientifique pour toucher à l'éloquence ironique ou enflammée... Et de sa colère contenue jaillit ce cri contre les énormes armements actuels : « Nous voilà revenus à la barbarie primitive avec une ampleur que le passé n'a jamais atteinte! »

Avec le héros de la retraite des Dix-Mille, Xénophon, avec Aristote et toute la floraison philosophique de la Grèce issue du mouvement socratique, avec Voltaire et Kant, etc..., M. Letourneau croit à la suppression possible de la guerre et à la paix perpétuelle, par l'anéantissement des organisations

monarchiques des pays civilisés, par la diffusion de l'esprit républicain et sincèrement démocratique, — par l'oubli des vengeances même motivées que les générations ont le tort de se léguer sans relâche, — par la décentralisation et la fédération, — et tout d'abord par une réforme sanitaire de notre éducation où domine encore trop « la stupide admiration pour la gloire militaire. » — Et dans cet ordre d'idées, que mes coreligionnaires socialistes qui ont le bonheur d'avoir des enfants me permettent de leur dire qu'ils devraient être les premiers à donner un salutaire exemple en ne tolérant pas à leurs enfants des jouets rappelant la guerre, images d'Épinal, boîtes de soldats, fusils, canons, etc.

*
* *

Alexandre Delvaille. — **De la déduction de la détention préventive** (Influence de la loi du 15 novembre 1892 sur l'exécution des peines). — Chevalier-Marescq et Cie, éditeurs, 20, rue Soufflot, Paris. Prix : 6 francs.

Avant la Révolution, la durée de l'arrestation préventive était comptée au condamné et venait en déduction de la peine ultérieurement prononcée contre lui. De 1790 à 1810 (période du droit intermédiaire) la loi était muette sur ce point ; mais en pratique, la soustraction de la détention préventive était presque toujours opérée. Vint le Code Napoléon, et l'interdiction par la Cour de cassation de faire remonter l'exécution des peines privatives de la liberté au jour de l'arrestation. Les révolutions de 1830, 1848 et 1870 passèrent et cette injustice spéciale continua à subsister. Parmi les opposants momentanés à la réforme, nous avons regretté de trouver les noms de MM. Bovier-Lapierre et Goblet. Enfin, en novembre 1892, fut promulguée la loi imputant la détention préventive sur la durée des peines prononcées.

M. Delvaille, qui est docteur en droit, rédacteur au ministère de la justice et secrétaire de la commission de revision du Code pénal, avait une compétence juridique indiscutable pour comparer la législation française à la loi romaine et aux législations étrangères, pour examiner dans toutes leurs minuties les conséquences de cette loi, et en faire l'application à toutes les espèces qui peuvent se présenter.

Cela est bizarre, mais ici encore nous retrouvons la lenteur administrative et la rivalité des départements de la marine et de la guerre. Les ministres de la marine et de la guerre auraient dû s'entendre pour demander aux Chambres le vote d'une disposition légale rendant la déduction de la détention préventive applicable aux marins et aux militaires. Cependant le ministre de la marine a devancé son collègue de la guerre et, depuis avril dernier, le juste bénéfice de la loi de 1892 a été étendu aux marins.

Quant aux militaires, ils attendent encore. Lorsqu'ils ont été condamnés par des conseils de guerre, l'injustice est moins flagrante et pour beaucoup demeure inaperçue. Mais il est des cas où la contradiction est par trop frappante. En voici un exemple : Cet hiver, j'eus à défendre devant le tribunal correctionnel de la Seine un fourrier qui avait légèrement « fricoté » des

fourrages, avec la complicité du préposé civil de l'entrepreneur de fournitures. Après une détention préventive de six mois et quelques jours, ils furent condamnés chacun à six mois de prison. En bonne justice, tous deux avaient donc accompli leur peine. Mais, de par la légalité, le civil seul fut immédiatement libéré. Le militaire recommença six nouveaux mois de prison!

*
* *

A. Hamon. — **Psychologie du Militaire professionnel**, nouvelle édition augmentée d'une défense. — Paris, Savine, éditeur, 12, rue des Pyramides. Prix : 3 fr. 50.

Tous nos lecteurs connaissent les ouvrages de notre ami Hamon et en particulier sa *Psychologie du militaire professionnel*, à laquelle le docteur Julien Pioger consacra une étude dans la *Revue socialiste* de janvier 1894.

En voici une nouvelle édition augmentée d'une longue défense de 77 pages où l'auteur répond à toutes les critiques qui lui ont été faites lors de l'apparition de la première édition. Et pour y répondre, Hamon accumule de nouvelles citations d'auteurs et surtout de faits.

La couverture de cette nouvelle édition est due au crayon puissant de Maximilien Luce. L'on y voit un roi sauvage assis sur son trône, les pieds sur un cadavre, avec autour de lui d'autres cadavres, des têtes de morts, et, dans le lointain, des flammes incendiaires. Aux ornements de ce trône, il ne manque que quelques phallus coupés. — Malgré cette réticence pudique, ce dessin épigraphique nous semble tellement synthétique que nous le considérons comme un lien symbolique entre le gros ouvrage de M. Letourneau et le petit livre de Hamon. Ce dernier, malgré une fausse apparence paradoxale, peut passer comme un appendice à *La guerre*, de M. Letourneau. Il est vrai que Hamon étudie plus le militaire que la guerre; mais il est impossible de parler de l'un sans parler de l'autre. Et Hamon donne précisément les faits modernes et contemporains que M. Letourneau a intentionnellement négligés. — Tous deux ont été manifestement inspirés par cette pensée de Sénèque, qui disait déjà que la fonction et le costume militaire suffisent à autoriser et à glorifier des crimes, — et pose cette maxime grecque : « Si l'humanité écoute la voix du sage, elle comprendra qu'elle n'a que faire des soldats. »

*
* *

Les Gaspillages des Sociétés modernes, contribution à l'étude de la question sociale, par J. Novicow. — Bibliothèque de philosophie contemporaine, Félix Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain, Paris. Prix : 5 francs.

La richesse est « l'ensemble des objets naturels adaptés à l'organisation de l'homme et des instruments artificiels pour lesquels l'homme s'adapte au milieu et adapte le milieu à son organisation ». — « Comme la

richesse est l'adaptation de la planète aux besoins de l'homme, et comme l'adaptation, à son tour, constitue la jouissance, on peut en conclure que la jouissance est en raison directe de l'économie de temps ». — « Nous appelons progrès une diminution du temps nécessaire pour produire les objets dont nous avons besoin ». — « La liberté est une différenciation des fonctions ». — « La liberté produit une économie du temps ». — « Le progrès biologique d'une part, le progrès social de l'autre, ont pour résultat d'accélérer l'adaptation de l'homme à son milieu et du milieu à l'homme ». — Plus la concordance entre nos volitions internes et le monde externe augmente, plus nous sommes heureux, parce qu'il y a accroissement d'adaptation ». — Le maximum de bonheur se produira sur la terre, alors qu'il s'établira un équilibre économique aussi complet que possible ». — Voilà, choisies çà et là, les premières propositions développées dans cet ouvrage, dont l'esprit général pourrait se résumer dans cette locution anglaise : *Time is money,* et dans cette devise : *Liberté et Fédéralisme.*

M. Novicow reproche injustement aux socialistes de se préoccuper uniquement de la répartition des bénéfices du travail ; et il va même, du moins contre certains d'entre eux, jusqu'à l'absurde épithète de « partageux ».

Nous ne commettrons pas à l'égard de M. Novicow la même injustice en sens contraire, c'est-à-dire nous reconnaissons volontiers que si M. Novicow a surtout en vue l'insuffisance de la production actuelle et les vices qui en arrêtent le développement, c'est parce qu'il estime que plus on produira, moins il y aura de misères, plus il y aura pour les vivants du confort et des jouissances.

Pour atteindre un degré suffisant de bien-être, il faudrait au moins quintupler la production. Et voici, armé d'une formidable documentation, M. Novicow parti en guerre contre tous les gaspillages et les erreurs mentales qui en sont la source. Et il montre la plupart des hommes encore plus ou moins imbus des préjugés « chrysohédoniques » du roi Midas, et il rappelle Vauban frappé de disgrâce pour avoir écrit que « la richesse ne consiste pas dans la possession de grandes quantités d'or et d'argent, mais réside dans l'abondance et le bon marché des denrées nécessaires ». Et de nos jours le tarif douanier de M. Méline est moins libéral que celui dressé en 1786 par le marquis de Vergennes. — « Le protectionnisme est une désadaptation artificielle du milieu. Mais dans notre folie et notre aveuglement nous avons voulu rendre la nature encore plus marâtre et nous avons inventé le système protecteur qui coûte annuellement dix milliards à l'humanité.

Après l'erreur « chrysohédonique », l'erreur « ctésohédonique ». Et cependant, toute jouissance ne vient pas d'une chose appropriable : *« Le plus grand nombre de nos jouissances ne viennent pas des choses appropriées. »*

Pourquoi donc l'activité d'une très grande partie des individus composant nos sociétés a-t-elle pour but de spolier leurs semblables, et l'activité de tous a-t-elle pour but de se défendre, dans la mesure du possible, contre cette spoliation ?

Parce que les guerres économiques sont un prolongement des premières luttes alimentaires ; — parce que nos « États mastodontes » favorisent le gaspillage, le vol, le dol, la spoliation mutuelle des citoyens les uns par les autres ; — parce que nos « États Léviathans » priment pour ainsi dire le parasitisme

social; — parce que les gouvernements sont encore imprégnés de l'esprit de conquête, « la folie des kilomètres carrés » et tous ses dérivés chauvinistes; — parce qu'il y a encore des frontières; — parce que dans chaque patrie, grâce à « l'hypnotisation systématique des classes populaires au moyen d'institutions cérémonielles et autres », c'est toujours « l'illusion de l'immobilité » qui est soigneusement entretenue, ce sont toujours le misonéisme, l'intolérance religieuse et l'exclusivisme national qui triomphent. Conservatisme et misonéisme rétrograde sont synonymes de déchéance, et l'on ne veut pas voir que l'intérêt de chaque nation est dans la prospérité générale de toutes les sociétés humaines, et que cette prospérité mondiale ne peut être obtenue que par l'abolition des douanes et frontières, par la fédération des États civilisés et..... la libre concurrence universalisée des inventeurs et des capitalistes.

Les gaspillages insensés dûs aux guerres et aux inspirations chauvines, et aussi au misonéisme des classes dirigeantes, sont incalculables. — A bas tous les privilèges, tous les monopoles injustes, et la bande famélique des parasites budgétaires! — *A bas « la tourbe des politiciens de bas étage, progressistes et radicaux avilis! » — « Les socialistes, voilà des hommes ».*

Après cela, que M. Novicow accuse les ouvriers de vouloir à leur tour exploiter la noblesse et la bourgeoisie, — qu'il fasse même (p. 148) chorus avec « les descendus dans l'animalité » pour demander des répressions policières contre les grévistes gaspilleurs, etc..... Ce sont peut-être là des précautions bourgeoises de langage ou des résidus ataviques. M. Novicow n'en a pas moins flétri les abus de force et le stupide misonéisme de l'aristocratie, et le débordement d'appétits effrénés de la bourgeoisie; « ces deux classes méritent la haine et la réprobation de tout homme de cœur, de tout esprit qui ose regarder l'avenir, de toute intelligence qui n'est pas embourbée jusqu'au cou dans les survivances de la barbarie. »

Et M. Novicow se range parfois ou semble se ranger du côté du socialisme, du moins jusqu'à la réalisation de son programme politique, et cela surtout par haine du militarisme. Il faut lire ses belles pages sur la solidarité internationale, sur l'approbation hautaine donnée aux « sans-patrie ». — « Pour éviter un nouveau Quatre-vingt-treize sur une vaste échelle, les nations européennes devraient faire une nuit internationale du 4 Août. »

Et encore ce Quatre-vingt-treize de l'Internationale, M. Novicow ne le redoute tant que parce qu'il amènerait le triomphe exclusif des socialistes purs, et par conséquent l'application de leur programme économique : « L'essence de l'injustice n'est pas dans le capitalisme. »

En ce simple compte rendu écourté, nous n'avons pas l'espace voulu pour discuter avec M. Novicow. Qu'il nous permette de le renvoyer à l'étude de Jaurès sur « l'organisation industrielle du socialisme », publiée dans notre numéro d'août.

Il faudrait tout au moins une forte brochure pour signaler les erreurs et quelques contradictions ou exagérations paradoxales de M. Novicow. Nous nous bornons à lui affirmer que les socialistes ont un grand souci de la « symbiose », de la juste préoccupation de « laisser à chacun la totalité du produit de son travail », de l'aménagement le plus complet et le plus rapide possible de la terre pour assurer à chacun un « maximum de confort » — et

que c'est encore pour assurer aux producteurs une plus grande élasticité, pour donner plus de ressort, partant plus de rendement à l'industrie, et par conséquent plus de jouissances aux hommes, bref, pour développer l'essor intellectuel et « hédonique » de l'Humanité, que nous préconisons l'entente internationale des travailleurs en vue de la diminution des heures de travail d'abord, puis de la production harmonisée, c'est-à-dire intensifiée et adaptée aux énormes besoins encore inassouvis. Les ouvriers surtout ne veulent plus de gaspillages ; ils sont les premiers intéressés.

C'est un leurre que d'oser prétendre que la concentration des biens mobiliers et immobiliers, « spoliation insolente provenant des facteurs politiques », sont purement des phénomènes d'ordre politique et qu'ils disparaîtront avec l'abolition des barrières nationales et des lisières administratives de chaque État. La concurrence sans limites, sans contrepoids « symbolique », sans orientation générale, sans esprit de communisme altruiste, donnera une nouvelle efflorescence au vol et au dol parasites, et à l'entente monopolisatrice de leurs bénéficiaires.

« Prenons l'être humain à son origine, dit M. Novicow. Au moment de la fécondation, les zoospermes se précipitent sur l'ovule femelle. Aussitôt que l'un d'eux y a pénétré, la membrane extérieure qui enveloppe l'ovule se referme et empêche l'introduction d'autres zoospermes. Le germe qui parvient à devenir un jour un homme adulte est celui qui a marché le plus vite. Ses camarades, moins alertes, ne fécondent pas l'ovule et périssent ». Voilà bien l'image de notre société, et plus encore de celle « sans paternalisme » que nous propose M. Novicow. Le socialisme veut au contraire qu'il n'y ait plus de lutte meurtrière entre les zoospermes arrivés à l'état d'hommes conscients. Aucun camarade ne doit plus périr. Dans la société qu'édifiera le solidarisme international des communistes, il y aura place et fécondation possible, et bonheur pour toutes les énergies potentielles, quelles qu'elles soient. Plus de gaspillages d'hommes !

*
* *

Ernest Pichio et son œuvre, par Ernest Museux. — Prix : 1 fr., à la Librairie socialiste, 51, rue Saint-Sauveur, Paris.

En 1860, un patron abandonna tout à coup son importante fabrique de bijouterie pour se consacrer exclusivement à la peinture et, jusqu'en 1869, ses œuvres furent toujours admises au Salon : trois portraits, « Charles IX dans la nuit de la Saint-Barthélemy », et enfin « l'Héritage du pauvre ». Ce sont ces deux dernières toiles qui fixèrent définitivement la direction d'esprit d'Ernest Pichio. Enfant du faubourg, il traduisit dans ses œuvres d'art social la sentimentalité révolutionnaire de l'ouvrier parisien. Le peintre d'histoire de la nuit de la Saint-Barthélemy se fondit avec le peintre social de l'Héritage du pauvre, et de cette union naquit la conception artistique à laquelle nous devons : *La mort du représentant Baudin*, persécuté sous l'Empire, — et le *Triomphe de l'Ordre*, persécuté sous la troisième République, parce qu'il retra-

çait les horribles massacres qui marquèrent, en mai 1871, le triomphe de l'ordre versaillais.

Museux s'est fait l'historiographe ému des nombreux déboires et aussi des nobles amitiés qui soutinrent Pichio, durant sa vie d'artiste militant, méconnu uniquement parce que la conscience bourgeoise ne pouvait lui pardonner les remords que lui suscitait malgré elle le *Triomphe de l'Ordre*. Et c'est une occasion pour Museux de flétrir au passage choses et gens de la réaction versaillaise et de l'opportunisme qui en est au point de vue social la continuation.

*
* *

Cuique suum. — Dans mon compte rendu des *Annales d'Institut international de Sociologie*, une erreur visuelle m'a fait attribuer à M. René Worms, secrétaire général de l'Institut, une phrase sur « le plan unique du décret de Dieu » qui appartient en réalité à M. Émile Worms. Le reproche d'obscurité religieuse, que j'adressai à l'auteur d'un petit mémoire sur l'avenir économique des sociétés, s'adresse donc, non pas à M. René Worms, mais bien à M. Émile Worms, professeur d'économie politique à la Faculté de Droit de Rennes et correspondant de l'Académie des Sciences morales. — M. Émile Worms est le père de M. René Worms; mais il n'est pas toujours juste de dire : Tel père, tel fils.

ADRIEN VEBER.

Critique de Combat (2e série), par GEORGES RENARD. — Paris, Giard et Brière, éditeurs, 16, rue Soufflot, et librairie de la *Revue Socialiste* (3 fr. 50).

On comprendra sans peine les raisons qui nous interdisent de parler ici de ce nouvel ouvrage de notre directeur. Nous nous bornons à donner la table des articles qu'il contient :

TABLE DES MATIÈRES

I. YVES GUYOT. — *Les Principes de 1789.*
II. PAUL SABATIER. — *Vie de Saint-François d'Assise.*
III. ALBERT CIM. — *Demoiselles à marier.*
IV. PAUL FLAT. — *Deux âmes souffrantes.*
V. GUY VALVOR. — *La Géhenne.*
VI. H. TAINE. — *Origines de la France contemporaine.* — *L'Université.*
VII. MARÉCHAL OUDINOT, JEAN LANDRIEUX — *Mémoires.*
VIII. SÉVERINE. — *Notes d'une Frondeuse.*
IX. GEORGES WEILL. — *Saint-Simon et son œuvre.*

X. PAUL FLAT. — *Essais sur Balzac.*
XI. ÉDOUARD CONTE. — *Les mal vus.*
XII. MARCEL PRÉVOST. — *Nouvelles lettres de femmes.* — *Demi-vierges.*
XIII. PAUL DE JOUVENCEL. — *La Magistrature de l'Amour.*
XIV. ANATOLE FRANCE. — *Le lys rouge.*
XV. ÉMILE ZOLA. — *Lourdes.*
XVI. JEAN AJALBERT. — *Le cœur gros.*
XVII. LÉON DAUDET. — *Les Morticoles.*
XVIII. MAURICE PUJO. — *Le règne de la grâce.* — *L'Art et la Vie.*
XIX. Mme MARY DARMSTETER. — *Froissart.*
XX. ANDRÉ THEURIET. — *Jardin d'automne.*
XXI. VICTOR TISSOT. — *Simone.*
XXII. GUSTAVE GEFFROY. — *Le cœur et l'esprit.*
XXIII. *Almanachs pour 1895.*
XXIV. LOUIS LIARD. — *L'enseignement supérieur en France.*
XXV. ÉLIE RECLUS. — *Le primitif d'Australie.*
XXVI. ALFRED DUQUET. — *Paris (du 2 au 29 novembre 1870).*
XXVII. LUCIEN DESCAVES. — *Les emmurés.*
XXVIII. GABRIEL DE LA SALLE. — *Luttes stériles.*
XXIX. BATISTO BONNET. — *Vie d'enfant.*
XXX. *Une évolution de l'âme contemporaine.*
XXXI. E. DE SAINT-AUBAN. — *L'Histoire sociale au Palais de justice.*
XXXII. MAURICE BARRÈS. — *Du sang, de la volupté et de la mort.*
XXXIII. *Le Socialisme en Sorbonne.*
XXXIV. *La renaissance de l'idéalisme.*
XXXV. *Le journal de Stendhal.*
XXXVI. *Les discours de Jules Grévy.*
XXXVII. FR. PICAVET. — *Les idéologues.*
XXXVIII. VIRGILE ROSSEL. — *L'Histoire littéraire de la Suisse romande.*
XXXIX. EUGÈNE PRADEZ. — *D'après nature.*
XL à XLIII. ÉDOUARD ROD. — *Le sens de la vie.* — *La Sacrifiée.* — *La vie privée de Michel Teissier.* — *La seconde vie de Michel Teissier.*

RECTIFICATION

Notre éminent collaborateur Léon Walras nous prie de faire la rectification suivante à son article de juillet dernier sur le Péril bimétalliste. *P. 24, ll. 22 et suivantes, lisez :*

Là, comme aux États-Unis et en France, l'or est monnaie et l'argent billon et pas plus qu'aux États-Unis et en France on n'a su faire desservir par l'or la circulation commerciale et par l'argent la circulation courante. La Banque d'Allemagne ne reçoit pas et ne donne pas que de l'or ; toutefois elle offre au public des facilités pour l'échange de l'argent contre l'or et, grâce aux circonstances, elle a eu jusqu'ici, dans son encaisse, la réserve nécessaire pour les remises à l'étranger.

L'Administrateur-Gérant : RODOLPHE SIMON.

Suresnes. — Imprimerie G. RICHARD, 8, rue des Bourets.

UN PAS EN AVANT

D'ordinaire, un changement de ministère n'est point pour nous émouvoir. Nous en avons tant vu mourir, de ministères ! Et surtout nous avons vu si souvent la politique condamnée la veille recommencer le lendemain avec d'autres hommes !

Cette fois pourtant il semble qu'il en soit autrement. L'événement pourrait être une date de notre histoire contemporaine.

Depuis quinze ans environ la France s'énervait dans un continuel piétinement sur place; et même, ces dernières années, comme l'immobilisme est pour un peuple la plus chimérique des utopies, cet arrêt dans la marche de la nation s'était transformé aisément en une reculade avérée. La chute de M. Casimir-Perier aurait dû être le terme naturel de ce mouvement en arrière, mais, en dépit de l'échec essuyé par son champion le plus éclatant, la politique de réaction avait continué, plus hypocrite, non moins acharnée. Le temps était venu, que prophétisait Paul Bert, quand il disait à la fin d'un de ses discours, en parlant des royalistes et des cléricaux : « Le danger, c'est de les voir devenir républicains (1) ».

Heureusement les ministres qui s'obstinaient dans cette résistance masquée aux vœux du pays, et à la logique des choses, ébranlés par nos amis et par M. Rességuier, qui a tant fait depuis trois mois pour démontrer aux plus aveugles la nécessité de régler plus justement les rapports des ouvriers et du patron, ont glissé d'une façon piteuse dans la boue des Chemins de fer du Sud. Et si l'on en croit les premiers actes et la déclaration du nouveau ministère, ce serait le mouvement en avant qui reprendrait. L'attelage qui nous ramenait grand train sur la route du passé, ne serait pas seulement enrayé; il serait retourné.

(1) Voir la *Petite République Française*, du 8 juillet 1879.

M. Bourgeois n'est pas des nôtres ; nous ne lui demandons pas d'appliquer notre programme. Le socialisme *fara da se* (1) comme disait jadis l'Italie. Nous lui demandons seulement de reconnaître que le grand parti socialiste, autant que tout autre et plus que certains autres, puisqu'il accepte la base des institutions actuelles, c'est-à-dire le suffrage universel, avec les conséquences égalitaires qu'il entraîne, a le droit de propager librement ses idées par tous les moyens légaux sans exposer ceux qui les soutiennent à des persécutions injustifiables.

Nous osons compter sur cette impartialité gouvernementale ; de plus le nouveau ministère promet d'organiser enfin la liberté d'association, de balayer du Parlement les aigrefins de la haute finance, de travailler à diminuer l'inégalité des conditions sociales. Nous ignorons l'accueil qui sera fait par les Chambres à ce programme limité de réformes : mais nous savons qu'il est de nature à plaire à tous ceux pour qui la République n'est pas un vain mot et nous le saluons comme la fin du régime de l'équivoque.

Nous souhaitons davantage, on le sait de reste. Mais il nous suffit que le ministère actuel représente le retour à l'esprit démocratique pour que nous lui fassions crédit de quelques mois d'attente ; nous le suivrons avec sympathie dans sa tentative de progrès républicain, de netteté et de propreté parlementaires.

GEORGES RENARD.

---

(1) Cela peut se traduire par : Ne compte que sur soi-même.

Superstition Socialiste

ET MYOPIE INDIVIDUALISTE

Parmi les nombreuses publications qui, pour ou contre le socialisme, ont paru en Italie depuis mon *Socialismo e scienza positiva* (1) — qui démontrait l'accord du socialisme avec les lignes fondamentales de la pensée scientifique contemporaine — le livre du baron Garofalo était attendu avec un vif intérêt (2). On l'attendait, à cause du nom bien connu de l'auteur et du désaccord ouvert et radical qui, avec son livre, venait de se dévoiler parmi les fondateurs de l'école criminelle positiviste, jadis si unis et si serrés dans la propagande et la défense de la nouvelle science — anthropologie et sociologie criminelle — créée par M. Lombroso.

Vraiment l'union scientifique parmi les fondateurs de la nouvelle école criminaliste italienne était un accord, mais elle ne fut jamais à l'unisson.

M. Lombroso porta dans l'étude du crime, comme phénomène naturel et social, l'impulsion originale et le relief plus éclatant et plus fécond des recherches anthropologiques et biologiques; auxquelles j'ai adjoint la systématisation théorique du problème de la responsabilité humaine avec la négation du libre arbitre et les recherches psychologiques et sociologiques, en classifiant les causes naturelles du crime et les catégories anthropologiques des criminels, en insistant surtout sur la prévention *sociale* — bien différente de la prévention de

(1) *Socialisme et science positive,* Rome, juillet 1894. — Traduit en allemand par Kurella, Leipzig, Wigand, éditeur, 1895; en espagnol, Madrid, 1895, et par Pagro, Buenos-Ayres, 1895.

Pour paraître prochainement, la traduction française de M. Bonnet; éditeurs, Giard et Brière, Paris.

(2) *La superstition socialiste,* Turin, 1895. Traduction française par M. Dietrich, Paris, Alcan, 1895.

police — de la criminalité et en démontrant l'influence infinitésimale de la répression, toujours violente et posthume (1).

M. Garofalo — tout en étant d'accord avec nous sur le diagnostic de la pathologie criminelle — apporta cependant un courant propre d'idées presque spiritualistes et moins hétérodoxes : telles que, par exemple, l'idée que l'anomalie du criminel est seulement une « anomalie morale » ; que la religion a une influence préventive sur la criminalité ; que la répression sévère en est, en tout cas, le remède efficace ; que la misère, non seulement n'est pas le facteur unique et exclusif du crime (ce que j'ai toujours soutenu et soutiens encore), mais qu'elle n'a aucune influence déterminante sur le délit ; que l'instruction populaire, au lieu d'être un préventif du crime, en est, au contraire, un aiguillon, etc.

Ces idées, en désaccord évident avec les inductions de la biologie, de la psychologie et de la sociologie criminelle, — ce que j'ai démontré ailleurs — n'empêchèrent pas cependant l'accord des positivistes de la nouvelle école. En effet, ces conceptions personnelles et surannées de M. Garofalo passèrent presque inaperçues, vis-à-vis de l'importance et du développement plus grand qu'il donna aux inductions purement juridiques de la nouvelle école, systématisées par lui dans un ordre de réformes pénales et procédurières, possibles même aujourd'hui, pour éliminer les absurdités les plus aiguës, que la doctrine positiviste et son expérience de magistrat, quoique un peu unies latéralement, lui avaient fait remarquer dans la justice pénale. Il a été le juriste de la nouvelle école, ainsi que M. Lombroso en fut l'anthropologiste et moi le sociologiste.

Mais tandis que chez M. Lombroso et chez moi s'accentuait de plus en plus la tendance progressive et hétérodoxe, jusqu'au socialisme, il était à prévoir que chez M. Garofalo s'aviveraient les tendances orthodoxes et réactionnaires, en abandonnant ce terrain commun, sur lequel nous avons combattu ensemble et pourrons combattre encore. Car je ne crois pas que ces discordes sur le terrain de l'avenir social doivent nécessairement empêcher notre accord sur le terrain plus borné de la diagnose présente d'un phénomène de pathologie sociale.

Deux cliniciens de tempérament intellectuel différent peuvent bien se trouver d'accord dans la diagnose d'une maladie, tout en étant en désaccord sur d'autres questions médicales ou même sur la prognose et le traitement de cette maladie, suivant l'orientation de leurs vues personnelles. Et ils peuvent donc, malgré cela, combattre d'accord pour défendre la diagnose faite ensemble.

---

(1) E. Ferri. *La Sociologie criminelle*, traduction de l'auteur sur la troisième édition italienne. Paris, Rousseau, éditeur, 1893.

Il en est de même pour les partisans de l'école d'anthropologie criminelle. D'accord dans la constatation des absurdités d'une justice pénale inspirée des théories classiques et métaphysiques ; d'accord aussi dans l'observation expérimentale du crime et de sa diagnose, ils peuvent bien être en désaccord sur la prévision de l'avenir social. Cela cependant ne démontre rien contre la vérité de leurs observations anthropologiques ni de leurs critiques judiciaires, si ce n'est pour quelques adversaires plus ou moins superficiels ou bien pour quelques partisans oisifs, qui aiment la répétition inféconde de ce qu'ont dit en plein accord les initiateurs.

C'est là, en effet, un des secrets de la fécondité sans égale de la méthode expérimentale : que toute conquête sur l'inconnu reste irrévocable, malgré les doutes et les désaccords sur les conquêtes ultérieures. Dans les théories métaphysiques, au contraire, si une poutre de leur échafaudage syllogistique est vermoulue ou ébranlée, tout l'édifice tombe, en attendant qu'un autre échafaudage, réservé à la même destinée, soit élevé par la fantaisie logique d'autres penseurs, sans le ciment et la trempe des observations positives.

Dans la lutte de la pensée humaine contre l'inconnu, les différentes religions s'excluent, les écoles métaphysiques se contredisent ; les sciences positives seules se développent et se complètent.

*
* *

Après l'exposé de cet épisode personnel, il faut examiner maintenant le contenu de cette « *Superstition socialiste* », pour voir, dans le schisme des criminalistes positifs, qui d'entr'eux suit mieux la discipline de la science expérimentale et trace plus rigoureusement la trajectoire de l'évolution humaine.

Il faut voir qui est plus positiviste, ou celui qui, en suivant la méthode expérimentale, au delà des recherches bornées de l'anthropologie criminelle, dans le champ de toute la science sociale, accepte toutes les conséquences logiques des observations scientifiques, en déclarant son adhésion ouverte au socialisme — ou bien celui qui, positiviste et novateur dans une branche spéciale de la science, reste conservateur dans les autres branches, auxquelles, en niant l'application de la méthode positive, il donne non plus la génialité du ciment critique, mais la répétition facile et superficielle du sens commun et routinier.

La lecture de ce livre met tout de suite en évidence, de la première à la dernière page, un contraste entre M. Garofalo, criminologiste hétérodoxe, toujours prêt à la critique aiguë de la criminologie classique, toujours rebelle aux lieux communs usés de la tradition

juridique, et M. Garofalo, antisocialiste, sociologiste orthodoxe, routinier, qui trouve tout bien dans le monde présent, y compris le luxe improductif et insolent des *sportmen ;* maudit la Révolution française, pour faire une description idyllique de l'ancien régime, en oubliant cependant le *parc aux cerfs,* et toujours sans une observation originale, se borne à répéter les déclamations les plus superficielles de M. Guyot ou de quelqu'autre journaliste, pour tomber même dans un langage violent et parfois puéril. Lui qui se distinguait auparavant par le ton de ses publications, toujours sereines et posées, maintenant fait penser à quelqu'un qui, ayant conscience d'avoir moins raison qu'il ne voudrait le faire croire, criaille et fait la grosse voix.

Par exemple, page 17, dans un style qui n'est ni aristocratique ni bourgeois, il écrit que « M. Bebel eut le *cynisme* de faire en plein Reichstag l'apologie de la Commune » ; en oubliant que la Commune de Paris ne doit pas être historiquement jugée seulement d'après les impressions répugnantes laissées par les narrations artificieuses et exagérées de la presse bourgeoise de ce temps-là. Malon et Marx ont bien démontré, avec des documents indéniables et des considérations historiques inébranlables, quel est le jugement impartial qu'on doit faire de la Commune, malgré des excès qui — ainsi que le disait à moi-même, au Père-Lachaise, un jour de 1879, M. Alfred Maury — furent dépassés de beaucoup par la férocité d'une répression sauvage.

De même, pages 20 et 22, il parle, je ne sais pas pourquoi, du « mépris » des socialistes marxistes pour le socialisme sentimental, que personne n'a jamais rêvé de *mépriser,* tout en en reconnaissant la cohérence moins serrée avec la discipline positive de la science sociale.

Et, page 154, il croit faire de la discussion... scientifique en écrivant : « En vérité, quand on voit que les hommes qui professent de semblables doctrines trouvent moyen de se faire écouter, on est obligé de reconnaître qu'il n'y a pas de limite à l'imbécillité humaine. »

Ah ! mon cher baron Garofalo, comme ce langage me rappelle celui de certains criminalistes classiques — t'en souviens-tu ? — qui croyaient combattre l'école positiviste avec un langage trop semblable à celui-ci, qui cache sous la phrase banale le manque absolu d'idées à opposer à la détestée, mais victorieuse, hérésie.

Tout au contraire — quoique, page 129, M. Garofalo dise que « l'élégance de la forme doit produire un effet pitoyable sur un vrai socialiste » — les socialistes d'aujourd'hui pensent que, pour être d'accord avec leurs principes politiques, ainsi qu'on ne croit plus nécessaire de porter des habits négligés ou un chapeau bossué, de même, à quelque école qu'on appartienne, la sérénité et la dignité du langage, surtout dans les livres d'une « bibliothèque de philosophie »,

sont toujours l'indice d'une confiance certaine dans la vérité et la force de ses idées... et *vice versa*.

Mais, en dehors de ce langage inaccoutumé chez M. Garofalo, il n'est pas possible de ne pas voir le contraste étrange entre son talent critique et les nombreuses affirmations de ce livre, qui sont, tout au moins, d'une naïveté qu'on n'aurait jamais soupçonnée chez lui.

A la page 72, en note, pour combattre la théorie de H. George sur la confiscation de la rente, il écrit : « Mais M. George oublie que, dans le droit civil, existe la prescription par laquelle, après un temps fixé, même celui qui ne possède aucun titre devient légitime propriétaire. »

Dans l'édition italienne, page 65, il défend aussi « celui qui possède de mauvaise foi »... ce qui est un comble ! Mais, même dans « l'édition expurgée », la défense juridique... et morale de la propriété privée n'en est pas moins merveilleuse !

Il est vrai qu'à la page 74, en individualiste du bon vieux temps, et avec un absolutisme désormais préhistorique, il déplore même les lois civiles, qui ont limité le *jus utendi et abutendi* et qui ont fait « des blessures trop profondes à la propriété individuelle », parce que, dit-il, « les classes inférieures souffrent cruellement, non pas de l'existence des grandes fortunes, mais bien plutôt du malaise économique des classes supérieures » (page 77). Quelle audace de pensée critique et quelle profondeur de science économique !...

Et, à propos de ma constatation que la science contemporaine est toute dominée par l'idée et le fait de l'*agrégat social* — et partant du socialisme — contre la glorification que le dix-huitième siècle a faite de l'individu, et partant de l'individualisme, M. Garofalo m'oppose que « le roman de Robinson Crusoé a été emprunté à une histoire très véritable », en ajoutant que « l'on pourrait citer beaucoup de cas d'anachorètes et d'ermites qui n'eurent pas besoin de la compagnie de leurs semblables » (page 82).

Et avec cela il croit avoir démontré mon erreur, lorsque j'ai affirmé que l'espèce est la seule réalité éternelle de la vie et que l'individu — agrégat biologique lui-même — ne vit pas seul et par lui seul, mais en tant qu'il fait partie d'une collectivité, à laquelle il doit toutes les conditions créatrices de son existence matérielle et morale et intellectuelle.

Vraiment, si M. Garofalo avait employé de ces arguments-là pour combattre les absurdités de la métaphysique pénale et pour soutenir les hérésies de l'école positiviste, celle-ci ne le citerait certainement pas parmi ses initiateurs les plus éloquents et les plus suggestifs. De sorte que, l'homme étant le même, il faut conclure que c'est seulement à la faiblesse de la cause aujourd'hui défendue par lui qu'il doit la platitude d'arguments pareils.

Et la force critique n'augmente pas, lorsque, en répétant le refrain bien rebattu, que la société collectiviste sera comme un couvent, il dit : « Serons-nous tous ouvriers ? Mais quoi ! Nous serons tous mendiants ! Notre activité quotidienne n'aurait pas d'autre but que de nous procurer un « bon » pour une espèce de cuisine économique ! Qu'on se figure les intrigues et les fraudes en vue d'obtenir ces bons, qui dès le premier jour rempliraient le rôle de l'argent, à peu de travail ou sans aucun travail ! Qu'on se figure les *privilèges*, les exemptions, les dépenses, les certificats de feintes maladies, les bons de famille, les bons doubles et tous les bons imaginables ! » (page 87).

Il est vrai que le livre de M. Garofalo a été écrit, de son aveu, pour les bons bourgeois et non pas pour les hommes de science ; mais puisqu'il a été traduit et publié dans une célèbre « bibliothèque de philosophie contemporaine », est-il possible de croire qu'un homme de talent, tel que M. Garofalo, pense vraiment que tout le socialisme soit dans les « bons » pour « une espèce de cuisine économique ? »

Cette façon de polémiser ressemble trop aux sermons des prêtres de campagne, pour que je croie utile d'y répondre, dans une revue socialiste, qui a répondu des milliers de fois à la même « myopie individualiste ». Je dirai seulement que ces discours de mon ami le baron Garofalo me rappellent les objections que les criminalistes nous opposaient, il y a une dizaine d'années, en disant que l'anthropologie criminelle n'était qu'une mensuration de crânes et que la justice pénale de l'avenir aurait pour critérium de responsabilité la longueur du nez chez le criminel !...

Et cependant M. Garofalo, au lieu de ces banalités à dormir debout, aurait pu discuter sérieusement sa thèse fondamentale du socialisme, qui, avec la propriété sociale de la terre et des moyens de production, tend à assurer pour tout individu les conditions d'une existence plus humaine et du développement complet et vraiment libre de sa personnalité physique et morale. Car alors seulement, le pain quotidien du corps et de l'esprit lui étant assuré, tout homme pourra, comme disait Gœthe, « devenir ce qu'il est », au lieu de s'éteindre, comme à présent, atrophié dans la première, spasmodique et épuisante conquête du pain quotidien, trop souvent aux dépens de la dignité personnelle ou des aptitudes intellectuelles, avec un gaspillage évident de forces humaines, au grand désavantage de toute la société, et avec les apparences de la liberté individuelle, mais avec la soumission réelle du plus grand nombre aux moins nombreux possesseurs du monopole économique.

Mais M. Garofalo s'est tout à fait abstenu de ces discussions, qui peuvent bien offrir de part et d'autre une variété scientifique d'arguments. Il s'est borné, au contraire, même lorsqu'il a essayé une discus-

sion scientifique, à la répétition des lieux communs les plus superficiels.

Ainsi, par exemple (p. 92), contre les socialistes qui soutiennent que les variations du milieu social détermineront nécessairement un changement des aptitudes et des activités individuelles, il écrit : « Mais le monde ne peut changer, si les hommes ne commencent d'abord par se transformer sous l'influence de ces deux facteurs idéaux : l'honneur et le devoir. »

C'est-à-dire que l'homme ne doit se jeter à l'eau..., si avant il n'a appris à nager, tout en restant à terre.

Rien, au contraire, n'est plus conforme aux inductions positives de la biologie et de la sociologie, que l'idée socialiste, suivant laquelle les changements du milieu déterminent des changements corrélatifs, physiologiques et psychiques, chez les individus. L'âme, en effet, du darwinisme, n'est-elle pas toute dans la variabilité, organique et fonctionnelle, des individus et des espèces sous l'influence modificatrice du milieu, confirmée et transmise par sélection naturelle? Et le néo-darwinisme, lui-même, n'est-il pas tout dans l'importance toujours croissante donnée aux changements du milieu, pour expliquer les variations des êtres vivants?

Et, dans l'ordre sociologique, de même que, suivant les démonstrations répétées et non suspectes de Spencer, dans le passage du type guerrier au type industriel de sociétés humaines — que Saint-Simon avait déjà signalé — change aussi, en s'y adaptant, cette « nature humaine » que les antisocialistes nous opposent comme quelque chose d'immuable et de fixe, tel que les « espèces créées » de l'ancienne biologie; de même, dans le passage graduel à un arrangement collectiviste, la nature humaine s'adaptera nécessairement aux conditions sociales modifiées.

Certes, la nature humaine ne changera pas dans ses tendances fondamentales; car, par exemple, tout homme et tout animal fuira toujours la douleur et cherchera le plaisir, puisque celui-là est une diminution et celui-ci un accroissement de la vie; mais cela n'empêche pas que l'application et la direction de ces tendances biologiques ne puissent et ne doivent changer avec les changements du milieu. De sorte que j'ai pu ailleurs démontrer que l'égoïsme individuel certes y sera toujours, mais il agira d'une façon profondément différente, dans une société orientée vers une vraie solidarité humaine, de la manière dont il agit dans le monde individualiste et moralement anarchique d'aujourd'hui, monde où tout homme par la soi-disant concurrence libre est forcé de suivre son égoïsme antisocial, c'est-à-dire d'être en opposition, et non en accord, avec les nécessités et les tendances des autres membres de la société.

Mais la répétition des lieux communs les plus usés atteint son comble, certes, par une inattention de l'auteur, là où M. Garofalo écrit ces lignes merveilleuses :

« En apparence, beaucoup de jeunes gens de familles aristocratiques ne travaillent pas. Il est cependant plus exact de dire qu'ils ne font aucun travail productif pour eux-mêmes, mais ils travaillent également (!!) et c'est au profit des autres !

« En effet, ces gentlemen « oisifs » sont généralement adonnés au sport — chasse, navigation, équitation, escrime — ou aux voyages, ou au dilettantisme dans les arts, et leur activité, improductive pour eux-mêmes, fournit des occupations profitables à un nombre immense de personnes » (p. 183).

Une fois, lorsque j'étudiais les détenus, l'un d'entre eux me dit : — On crie tant contre les criminels, qu'ils ne travaillent pas; mais si nous n'y étions pas, « un nombre immense de personnes » — tels que geôliers, gendarmes, juges, avocats, resteraient sans « occupation profitable ! » (1).

*
* *

Outre ces *spécimens* d'inattention scientifique, avant d'aborder l'examen des rares arguments scientifiquement développés par M. Garofalo, il est utile, pour un jugement général de son livre, d'y relever l'oubli des règles les plus élémentaires de la méthode positive, avec des exemples d'apriorisme et d'artificialisme que l'on n'aurait pas attendus d'un positiviste si autorisé.

Et il sera utile aussi d'y adjoindre quelques exemples d'erreurs de faits portant ou sur la science en général ou sur les doctrines combattues par lui.

A la page 41, en parlant de l'œuvre scientifique de Marx avec un

(1) Et dans la traduction française, M. Garofalo soutient encore son affirmation miraculeuse, même contre les objections de M. Nitti, éclecticien et opportuniste, mais économiste de talent, qui, à ce propos, déclarait « que Bastiat lui-même n'a jamais rien dit de semblable. »

Voici la réponse de M. Garofalo : « Supposons que les grands parcs seigneuriaux soient exploités par des compagnies de chasse. Les piqueurs, palfreniers et valets seraient-ils aussi bien nourris et logés au service de la compagnie qu'ils ne le sont aujourd'hui chez des riches seigneurs ? » Mais..... d'abord, on pourrait supposer que « les grands parcs » seraient cultivés en vue d'une production utile, au lieu d'être abandonnés à des compagnies de chasse.

Et, en second lieu, le parasitisme des domestiques, qui croissent en nombre justement dans les époques de décadence, n'est-il pas un phénomène de pathologie sociale, lorsqu'au lieu de travailler à la production d'objets utiles il y a tant de personnes adonnées aux soins personnels « du grand seigneur ? » Si le raisonnement de M. Garofalo était vrai, il s'en suivrait que la société aurait plus d'intérêt à avoir un plus grand nombre de « parcs seigneuriaux » et de valets que d'avoir plus de champs cultivés et plus d'ouvriers agricoles ou industriels.

dédain qui, pour être pris au sérieux, ressemble trop à celui des théologiciens pour Darwin ou des juristes pour Lombroso, il fait ce raisonnement curieux : « En partant de la supposition que toute propriété privée est injuste, ce n'est pas la logique qui manque à la doctrine de Marx. Mais *si l'on reconnaît,* au contraire, *que chaque individu a le droit de posséder quelque chose en propre,* il en résulte immédiatement la conséquence inévitable du fruit du capital, et, partant, de l'augmentation de celui-ci. »

Ah! monsieur de la Palisse, vous qui avant de mourir étiez encore en vie, comme votre souvenir joyeux se présente ici à l'esprit par une invincible association d'idées!

Certes, si l'on admet *a priori* le droit de propriété individuelle sur la terre et les moyens de production..., il est inutile de se mettre à discuter.

Mais le malheur est que toute l'œuvre scientifique de Marx et des socialistes vise justement à donner les preuves positives de la genèse vraie de la propriété capitaliste — surtravail non payé au travailleur — au lieu des vieilles fables de la première occupation, de l'épargne accumulée et qui ne sont que des exceptions de plus en plus rares.

Et la négation de la propriété individuelle n'est pas « la supposition », mais la conséquence logique et inexorable des prémisses *de fait* et des constatations *historiques* opérées, non seulement par Marx, mais par une pléïade nombreuse de sociologistes qui, en laissant de côté les réticences et les réserves mentales du conventionnalisme orthodoxe, deviennent par cela seul des socialistes.

Et quant à l'œuvre posthume de Marx, dont parle M. Garofalo dans sa préface à la traduction française (p. 12), à propos de l'affirmation de M. Loria, que le troisième volume du *Capital,* de Marx, est le suicide de la théorie de la plus-value, et que partant, Marx et le socialisme sont bien morts et ensevelis sous leurs décombres mêmes — il est facile de répondre. D'abord que l'opinion de M. Loria n'est pas indiscutable même dans la question technique des quelques faits économiques dont la théorie de la *plus-value* ne donnerait pas l'explication, car il y a d'autres économistes qui ne pensent pas comme M. Loria, à propos du troisième volume du *Capital.* Et, en second lieu, sans rappeler que M. Loria lui-même, après le vacarme de la presse bourgeoise italienne à propos de son jugement sur l'œuvre posthume de Marx, a déclaré publiquement que, malgré tout, il pense que le socialisme représente la vérité scientifique dans l'économie politique; nous pouvons rappeler aussi à nos adversaires que l'œuvre de Marx et la base du socialisme scientifique n'est pas toute, tant s'en faut, dans la théorie technique de la *plus-value,* mais qu'elle est aussi dans les théories sociologiques et inébranlables de la « lutte des classes » et du « matérialisme historique. »

Non moins étrange, pour un positiviste, est le raisonnement artificiel avec lequel M. Garofalo soutient, dans le chapitre II, que les socialistes n'ont pas de logique, parce que si le passage au collectivisme est déterminé par l'accumulation progressive des richesses en peu de mains, « ils devraient donc favoriser cette accumulation ». Comme si l'évolution sociale n'était pas, elle aussi, une évolution naturelle et partant supérieure au libre arbitre des individus et des partis !

Mais c'est justement ici la force du socialisme scientifique qui, surtout avec l'œuvre de Marx et Engels, ayant porté dans le champ de l'économie politique l'idée et le sens positif de l'évolution historique et naturelle, ne fait que constater un ordre de succession dans les formes sociales, de même que la biologie darwinienne ne fait que constater un ordre de succession dans les formes organiques.

Un métaphysicien ou un théologien seuls pourraient inviter un biologiste darwinien à s'opposer ou à favoriser la succession des formes zoologiques et ils seraient en cela conséquents avec leur système artificialiste, qui au libre arbitre de l'homme ou à la providence divine attribuent le pouvoir de changer le cours naturel des choses. Mais qu'un naturaliste, un positiviste croie surprendre « en délit de flagrante contradiction » le socialisme contemporain, seulement parce qu'il pense que les phases de l'évolution sociale sont l'effet nécessaire de causes naturelles et que le rôle de la science est seulement celui de rechercher et constater ces causes et leur dynamique naturelle, voilà vraiment une prétention qui va contre les règles les plus élémentaires de ce positivisme scientifique, au nom duquel on prétend le combattre.

Et cet oubli de tout critérium naturalistique n'est ni occasionnel ni transitoire chez M. Garofalo. Car il y récidive plusieurs autres fois, comme par exemple (p. 59) lorsqu'il répète, en s'appuyant sur un article du sénateur Negri, que la tendance de la société vers le collectivisme n'est pas vraie, parce que « l'Amérique et l'Australie sont des nations nées d'hier, libres de tout poids désagréable de traditions, qui pourraient en conséquence s'adapter facilement au moule qui leur paraîtrait le plus convenable » et cependant sont les pays où la propriété individuelle s'affirme dans sa plus grande acuité.

Comme si l'alphabet de l'évolutionnisme ne contenait pas la règle que « les phases de l'évolution sociale ne sauraient être supprimées ni sautées » et peuvent seulement être plus ou moins rapides, de même que les phases de l'évolution biologique, par l'influence de causes naturelles concurrentes. Autant vaudrait dire que la loi ontogénétique de Hœckel n'est pas vraie, parce qu'un homme qui la voudrait appliquer pour son compte ne peut pas passer de l'enfance à la virilité sans passer par la jeunesse.

Et cependant M. Garofalo a si complètement oublié même cette

règle élémentaire du naturalisme positiviste, que (p. 144-149), en citant un article de M. de Varigny, il revient sur cet argument et pense trouver une preuve contre le socialisme contemporain dans un essai de « collectivisme par rapport à la production agraire » manqué complètement... dans le onzième siècle par le chinois Wang-Uyan-Ché. Celui-ci, né en 1027, a une histoire vraiment émouvante; tout en étant « un homme d'une prodigieuse intelligence et d'une éloquence remarquable » (ah ! pourquoi M. Edison n'avait-il pas dès lors inventé le phonographe !...) il eut la première désillusion en ceci, que « les paysans s'empressaient à échanger la semence que leur fournissait gratuitement l'assistance publique, pour se procurer les objets dont ils manquaient ».

C'est toujours la même objection, avec laquelle les « libéraux » croient combattre le droit au travail en opposant l'expérience artificielle des « ateliers nationaux » en 1848.

Mais le socialisme contemporain, justement parce qu'il est en complet accord avec la pensée scientifique et positive, n'a plus les illusions antisocialistes, d'après lesquelles certaines personnes se figurent que demain — avec un dictateur « de prodigieuse intelligence et d'éloquence remarquable » chargé d'organiser le collectivisme par voie de décrets et de règlements — on pourrait sauter les phases intermédiaires, qui de l'individualisme absolu et effréné sont déjà arrivées à un individualisme limité et à un collectivisme partiel, avec les limites légales du *jus abutendi* et avec la transformation continuée en fonction sociale ou en propriété publique des services (éclairage, eau potable transports, etc.) ou des propriétés (routes, ponts, canaux, etc.), qui autrefois étaient services et propriétés privées. Phases intermédiaires, qu'on ne pourrait supprimer par décret de roi ou de peuple, mais qui naturellement et quotidiennement se développent et s'épuisent, sous la pression des conditions économiques et sociales, en s'approchant de plus en plus, par un procédé naturel et partant inexorable, de cette phase ultérieure du collectivisme complet des moyens de production, que les socialistes n'inventent pas, mais qu'ils ne font que constater et prévoir positivement, tout en en accélérant le cours avec la conscience lucide qu'ils en donnent aux prolétaires constitués en parti de classe.

*
* *

Mais ce ne sont pas seulement des fautes de méthode, ce sont de vraies erreurs de fait qu'on trouve éparses dans toute la trame de ce livre, qui est aussi tourmenté par une contradiction intime et continue à propos de la thèse d'intransigeance absolue contre le socialisme, que l'auteur se propose, mais qu'il ne peut maintenir grâce à la suggestion

irrésistible des choses, ainsi que nous le verrons dans la conclusion de cette analyse.

Dans le chapitre IV, en soutenant que la civilisation serait menacée d'extrême ruine par l'élévation des classes populaires, M. Garofalo, qui est d'ancienne famille aristocratique, affirme que « le Tiers-État, qui devait substituer les jeunes énergies à une aristocratie déchue et dégénérée, montra *au centuple* les défauts et la corruption de celle-ci » (p. 206). Ce qui n'est certainement pas un jugement historique exact; car vraiment, dans le dix-neuvième siècle, le Tiers-État ayant conquis avec la Révolution française la domination politique, déjà préparée par une préalable domination économique, donna une impulsion nouvelle et puissante à la civilisation. Et si aujourd'hui, après un siècle de domination sans conteste, la bourgeoisie montre « au centuple » les défauts et la corruption de l'aristocratie du dix-huitième siècle, cela ne signifie rien autre chose, sinon que le Tiers-État se trouve à son tour au terme de la parabole accélérée, de sorte que l'avénement d'une phase sociale ultérieure se présente justement comme une nécessité historique imminente.

Mais, ajoute M. Garofalo, c'est là le danger pour la civilisation, menacée par le socialisme; car « si l'on considère ce qui constitue *le principal frein de conduite* — le sentiment de l'honneur — on ne pourra nier que, plus on descend, plus ce sentiment est faible ou rare » (p. 206).

Or, voici accumulées deux erreurs évidentes de psychologie individuelle et sociale.

La première est que « le principal frein de conduite » soit *le sentiment d'honneur,* tandis que la psychologie normale et la psychologie criminelle, en dehors de tout désaccord pour ou contre le socialisme, ont déjà positivement établi que le frein principal de la conduite humaine est le *sens moral* ou social, dont le sentiment d'honneur n'est qu'un des côtés les plus voyants, mais non pas la partie substantielle (respect des conditions d'existence des autres associés) dans la dynamique de répulsion au crime ou à une conduite génériquement antisociale ou immorale.

La deuxième erreur, dans les lignes citées, est dans l'affirmation que le sens moral et même le sentiment d'honneur est plus faible ou plus rare dans les classes populaires que dans les classes aisées. Il est certainement différent, pour un différent degré d'évolution, l'un plus primitif et plus simple, l'autre plus raffiné et plus complexe. Mais il reste, après cela, à voir si la conduite humaine n'est pas mieux guidée par un sens moral élémentaire, qui appelle pain le pain et voleur le voleur, que par un sens moral si raffiné qu'il permet de côtoyer le code pénal, pourvu que les apparences soient sauves.

Et n'a-t-il pas, M. Garofalo lui-même, autrefois soutenu que le penchant au crime, n'étant, suivant lui, déterminé d'aucune façon par la misère, se trouve en proportions égales parmi les classes aisées et les classes populaires ? Et n'a-t-il pas ajouté même, avec les données de la statistique criminelle, que certains délits contre les personnes ou la foi publique sont proportionnellement plus nombreux dans les couches sociales plus élevées ?

Or, il faut dire que dans les classes populaires tout penchant anti-social se révèle avec la violence primitive du crime, tandis que dans les classes élevées le même penchant trouve un grand nombre de déguisements. D'où vient ce changement de scène, par lequel M. Garofalo maintenant affirme tout le contraire, non pas dans telle ou telle théorie — qui peut se modifier — mais dans une constatation de fait ?

Une autre erreur de psychologie criminelle — facilement répétée par les spiritualistes et les métaphysiciens, mais imprévue de la part d'un positiviste — est l'influence que M. Garofalo attribue au sentiment religieux sur la conduite humaine.

« L'enseignement moral n'a pas de sens, ou, tout au moins, pas d'efficacité, sans une base religieuse » (p. 267). Et de cette prémisse psychologique erronée, il tire la conséquence qu'il faut revenir à l'enseignement religieux dans les écoles « en recrutant les maîtres parmi les hommes d'âge mûr, les pères de famille ou les ministres du culte » (p. 268).

En combattant cette conclusion, vraiment inattendue de la part d'un positiviste, il est inutile de rappeler l'expérience qu'on a déjà faite autrefois de la prétendue influence moralisatrice du prêtre dans l'école ; et il est inutile aussi de rappeler les statistiques criminelles sur les attentats à la pudeur commis par les prêtres condamnés au célibat. Il est aussi superflu de dire qu'en tout cas, en rétablissant le prêtre maître d'école, il faudrait lui recommander de ne rappeler jamais les invectives de Jésus contre les riches, avec le chameau passant à travers le trou d'une aiguille ; et les invectives plus violentes des pères de l'Église contre la propriété privée ; car, longtemps avant Proudhon, saint Jérôme disait que « la richesse est toujours le produit d'un vol ; s'il n'a pas été commis par le propriétaire actuel, il le fut par ses ancêtres » ; et saint Ambroise ajoutait que « la nature a établi la communauté ; de l'usurpation seule naquit la propriété privée ».

Et s'il est vrai qu'ensuite l'Église, en s'éloignant des doctrines du Maître, prêcha en faveur des riches, en laissant aux pauvres l'espoir du paradis ; et s'il est vrai, comme dit M. Garofalo, que « les philosophes chrétiens exhortaient les pauvres à sanctifier les tribulations de la pauvreté par la résignation » (p. 166) ; il est vrai aussi que, par

exemple, Bossuet dans le « sermon sur les dispositions relatives aux nécessités de la vie » reconnaissait que « les murmures des pauvres sont justifiés; pourquoi cette inégalité de conditions? Tous formés de la même boue, rien ne peut la justifier ». De sorte que, récemment, M. Giraud-Teulon, au nom d'un libéralisme hermaphrodite, rappelait que « le droit de propriété individuelle est par l'Église plutôt toléré en fait que présenté comme base nécessaire de la société civile. Il est même maudit dans son principe inspirateur par les pères de l'Église » (1).

Mais, en dehors de tout cela, il me suffit de constater que la prémisse psychologique, d'où part M. Garofalo, est erronée par elle-même.

Ailleurs, en étudiant l'influence du sentiment religieux sur la criminalité (2), j'ai démontré, avec des documents positifs, que les croyances religieuses, tandis qu'elles sont efficaces pour les individus déjà doués d'un sens social normal, puisqu'elles ajoutent à la sanction de la conscience morale (qui du reste suffit à elle seule) les sanctions aussi d'outre-tombe — « la religion est l'assureuse de la justice (3) » — sont cependant tout à fait inefficaces, lorsque le sens social, par telle ou telle anomalie physio-psychique, est atrophié ou même inexistant. De sorte que la croyance religieuse, en tant que règle de conduite sociale, en même temps qu'elle est superflue pour les honnêtes gens, est tout à fait inefficace pour ceux qui sont malhonnêtes, si même elle n'est pas capable d'augmenter la propension au mal en développant le fanatisme religieux ou l'espoir du pardon par la confession, l'absolution *in articulo mortis*, etc.

Et cette donnée psychologique n'a que trop de confirmations dans la vie quotidienne, lorsqu'on voit que de gredins et de criminels il y en a parmi les croyants aussi bien que parmi les athées.

On comprend — du moins comme expédient aussi utilitaire qu'hypocrite — l'argument de ceux qui, athées pour leur compte, veulent toutefois conserver les croyances religieuses pour le peuple, en raison de leur fonction dépressive de toute énergie à revendiquer les droits et les jouissances humaines *dans ce monde-ci*. Le dieu-gendarme, c'est une illusion comme une autre; car on suppose, avec l'artificialisme habituel, que le sentiment religieux, au lieu de suivre lui aussi une évolution naturelle, peut être éteint ou rallumé par décret ministériel; mais du moins c'est là une affirmation d'opportunisme et

(1) Giraud-Teulon, *Double péril social. — L'Église et le Socialisme*, Paris 1894, p. 17.

(2) E. Ferri, *L'omicidio nell' antropologia criminale*, Turin, 1895, avec *Atlas* et plus spécialement *Religion et Criminalité* dans la *Revue des Revues*, octobre 1895.

(3) De Molinari, *Science et Religion*, Paris 1894.

d'empirisme politique, qui n'a aucune prétention scientifique; cette prétention est, au contraire, dans les affirmations de M. Garofalo, avec un évident oubli des inductions les plus certaines de la psychologie criminelle.

A ces erreurs psychologiques, M. Garofalo adjoint une si grave erreur biologique, que je dois le supposer, dans sa fougue antisocialiste, frappé d'amnésie scientifique transitoire.

A la page 231, il écrit : « Pour les socialistes, l'inégalité des conditions économiques, qui ne permet pas toujours aux plus méritants d'être suffisamment estimés et récompensés, est la grande injustice sociale, qu'il est nécessaire de supprimer. Pour nous, au contraire, cette inégalité, qui est un effet naturel du développement social et qui ne peut se supprimer, a pourtant son bon côté, *parce qu'elle est un moyen de progrès moral et intellectuel* ».

Je renonce à relever cette prophétie gratuite que l'*exagération* des inégalités naturelles causée par les inégalités sociales ne pourra point être supprimée; car de cela je me suis occupé dans mon livre : *Socialisme et science positive*.

Il me suffit de remarquer, au contraire, l'affirmation que les inégalités sociales, principalement économiques, sont « un moyen de progrès moral et intellectuel » ; car elle reçoit les démentis les plus nets des données les plus positives de la biologie et de la sociologie les plus orthodoxes.

Cette affirmation de M. Garofalo se complète, en effet, par cette autre, page 237, que « la propriété héréditaire est actuellement la garantie unique d'une bonne éducation, *la seule force qui subsiste encore dans le monde pour la sélection d'individus,* qui ne sont pas absolument les plus forts au point de vue physique ou intellectuel, mais qui sont aptes, par leur structure mentale, à apprécier *et à conserver les conquêtes de la civilisation.* »

Or, il suffit du souvenir le plus élémentaire des conclusions auxquelles sont arrivés des savants tels que Galton, Lucas, Morel, Jacoby, etc., sur « la sélection naturelle dans ses rapports avec l'hérédité chez l'homme » (Jacoby, Paris, 1881) pour savoir, au contraire, comme un fait biologique et historique indéniable, que tout monopole, ou de la richesse ou du pouvoir, est une source inévitable de dégénérescence physique et mentale.

La transmission héréditaire d'un privilège économique ou politique use en effet ou atrophie chez les descendants toute énergie vitale et, en y ajoutant l'abus inévitable de la force possédée gratuitement, condamne toutes les aristocraties, ou du sang, ou de l'or, ou du pouvoir, à une succession de faiblesse physique et de dégénérescence psychique jusqu'à l'extinction par stérilité.

Sans compter que, d'autre part, le monopole de la richesse dans quelques familles a pour contrecoup inséparable la misère dans beaucoup d'autres, et que par cette voie encore il conduit à une autre série de malheurs et de dégénérescences.

Voilà la sélection progressive et l'aptitude à conserver les conquêtes de la civilisation !...

Or, que des sociologistes improvisés *ad usum delphini* ignorent ces données désormais incontestables de la biologie, rien d'étrange : mais qu'un positiviste illustre et érudit tel que mon ami le baron Garofalo ait à fonder ses raisonnements antisocialistes sur des erreurs si évidentes et si grossières, voilà ce qui prouve comment, dans le désaccord des positivistes à propos du socialisme, les prémisses scientifiques sont toutes du côté des hétérodoxes.

*
* *

Outre ces erreurs de fait dans les sciences biologiques et psychologiques, il y en a une autre, relative aux doctrines socialistes, lesquelles devraient être au moins, par loyauté scientifique, bien connues et exposées dans leur exactitude, avant d'être combattues. Autrement, M. Garofalo répéterait ici les fourberies polémiques des adversaires de l'école criminelle positiviste, qu'il a tant stigmatisées, lorsqu'on combattait, non pas les doctrines telles que nous les soutenions, mais telles que nos adversaires nous les attribuaient, en les estropiant pour en rendre la réfutation plus facile.

En effet, page 14, M. Garofalo commence tout de suite par affirmer que « la vraie tendance du parti dit des travailleurs est de s'emparer du pouvoir, *non pas dans l'intérêt de tous,* mais pour exproprier la classe dominante et *se substituer à elle.* Ils n'en font d'ailleurs aucun mystère dans leurs programmes ». Et il le répète page 210, etc.

Or, il suffit d'avoir lu les programmes du parti socialiste depuis le *Manifeste* de Marx et Engels, jusqu'aux publications de propagande, pour voir au contraire que le socialisme contemporain tend et déclare vouloir arriver à la suppression générale de toute division des classes sociales, en supprimant la division du patrimoine social de production; et partant se proclame résolu à travailler pour le bien-être *de tous* et, non seulement — comme quelques myopes continuent à le croire — pour un quatrième État, qui n'aurait qu'à continuer l'exemple égoïste du Tiers-État.

Une fois donnée la règle fondamentale du socialisme qu'en société *tout individu,* à moins d'être un enfant, un malade ou un invalide, *doit travailler pour vivre,* quel que soit le travail utile qu'il accomplisse, il s'ensuit cette conséquence inévitable que dans une société

ordonnée sur ce principe sera impossible tout antagonisme de classe; car cet antagonisme existe seulement lorsque à une grande majorité qui travaille pour vivre mal s'oppose une petite minorité qui vit bien sans travailler.

Et cette erreur initiale naturellement domine toute la trame du livre, dont par exemple le chapitre III est consacré à démontrer que « la révolution sociale préparée par les nouveaux socialistes sera la destruction de tout *l'ordre moral* de la société, parce qu'il lui manque un *idéal* qui en soit l'étendard lumineux » (page 159).

Laissons de côté, mon cher baron, le fameux « ordre moral » de cette société qui voit enrichis et faits commandeurs les voleurs gantés et considérables des Panamas grands et petits, des banques et des chemins de fer, pour condamner à la réclusion les enfants et les femmes qui volent du bois sec ou de l'herbe dans des champs ayant appartenu autrefois à la commune.

Mais dire que le socialisme manque d'*idéal*, lors même que ses adversaires lui reconnaissent cette immense supériorité et cette force qu'il oppose justement au scepticisme affairiste du monde présent, la foi ardente d'une justice sociale meilleure pour tous les vivants et que par là il présente une ressemblance si évidente avec le christianisme primitif et régénérateur (bien différent de sa « dégénérescence graisseuse » qu'on appelle catholicisme); cela est vraiment, pour un positiviste, une rébellion aveugle à la réalité la plus évidente du fait quotidien.

Mais M. Garofalo arrive même à dire que « le manque du nécessaire pour vivre » est un fait très exceptionnel et que partant « le prolétariat est *une condition sociale* comme toutes les autres, et le manque de capital, qui en est le caractère, une condition économique permanente *qui n'a rien d'anormal* POUR CEUX QUI Y SONT HABITUES » (1).

Et alors — tout en passant sur ce quiétisme commode et égoïste, qui ne trouve rien d'anormal dans la misère... d'autrui — on comprend comment la plus élémentaire exactitude dans la constitution des faits manque à M. Garofalo, lorsqu'on se rappelle la masse douloureuse et toujours plus nombreuse des *sans-travail*, qui est quelquefois un fait « local et transitoire », mais qui, dans ses formes aiguës ou chroniques, est toujours l'effet nécessaire et indéniable de l'accu-

(1) Ces lignes sont d'un autre ouvrage de M. Garofalo (*Criminologie*, Paris, 1894, deuxième partie, chap. III), et il les avait citées dans l'édition italienne de la *Superstition socialiste*.

Il ne les a pas reproduites cependant dans la traduction française, tout en y maintenant le raisonnement résumé par ces lignes.

Leur suppression n'est donc qu'un expédient inutile, après les critiques qu'on en a faites en Italie. — Cela fait penser à l'autruche qui croit n'être pas vue parce qu'elle cache sa tête sous son aile.

mulation capitaliste et du machinisme, qui sont à leur tour la source du socialisme contemporain, substantiellement différent du socialisme ancien et médiéval, justement par la rigueur scientifique de ses prémisses et de ses conclusions.

*
* *

Mais l'équivoque fondamentale, de laquelle tant de penseurs — M. Garofalo y compris — ne peuvent pas se libérer et à laquelle j'ai cédé moi-même avant de pénétrer, grâce à la théorie marxiste du matérialisme historique — ou, plus exactement, du déterminisme économique — dans l'esprit vrai de la sociologie socialiste, est celui-ci : qu'on juge les inductions du socialisme suivant les données biologiques, psychologiques et sociologiques du monde présent, sans penser aux changements nécessaires qui seront déterminés par un différent milieu économique et partant moral et politique.

Dans le livre de M. Garofalo se retrouve cette pétition de principe, par laquelle on conteste l'avenir au nom d'un présent qu'on suppose immuable — tout comme si dans les premières époques géologiques on avait conclu de la flore et de la faune d'alors à l'impossibilité d'une flore et d'une faune aussi différentes que des cryptogames aux conifères, des mollusques aux mammifères.

Ce qui confirme, une fois de plus, mon observation, que pour nier le socialisme il faut implicitement renier cette loi d'évolution universelle et éternelle, qui constitue cependant l'orientation de la pensée scientifique contemporaine.

A la page 16, M. Garofalo prophétise qu'avec le triomphe du socialisme « nous verrions reparaître le règne de la force physique, irrationnelle et brutale et que nous assisterions, *comme cela arrive chaque jour,* dans les plus basses couches de la populace, au triomphe des hommes les plus violents ». Et il le répète pages 209-210 ; mais il oublie de penser que, dans la prémisse socialiste d'un milieu social mieux arrangé, cette brutalité, qui est le produit de la misère et de l'inéducation présentes, devrait nécessairement s'atténuer de plus en plus, jusqu'à disparaître.

Or, la possibilité de cette amélioration du milieu social, soutenue par le socialisme, est une thèse qu'on peut discuter ; mais qu'un écrivain, pour nier cette possibilité, oppose à l'avenir les effets du présent, qu'on veut justement éliminer, voilà où se cache l'équivoque insidieuse dont la découverte suffit pour ôter toute base à toutes les argumentations diverses qui en dérivent.

A la page 49, contre l'argumentation socialiste de M. Jules Guesde, que, « dans une nation maîtresse de ses moyens de production,

chaque ouvrier s'efforcerait d'obtenir le produit maximum dans le temps minimum possible, parce que l'augmentation de la production et la réduction du temps de travail se traduiraient en jouissances accrues pour tous les travailleurs ». — M. Garofalo oppose que « le fruit du travail devant se répartir également entre tous les ouvriers d'une nation, supposons vingt millions, l'augmentation de produit due à l'activité plus grande d'*un ouvrier* ne formerait qu'une quantité infinitésimale de la somme totale dont *le bon ouvrier* n'aurait, pour sa quote-part, qu'une vingt-millionième partie ! »

Or, voici de retour la même équivoque. M. Garofalo suppose que l'augmentation d'activité et de produit se réalise chez *un seul ouvrier* et que *cette augmentation seule* devrait se distribuer à *la totalité des ouvriers*, en oubliant de penser :

I. Que, dans l'hypothèse, non pas un ouvrier seul, mais *tous les ouvriers* de la nation augmenteraient leur activité et les produits.

II. Que si, dans la servitude présente, l'ouvrier travaille de mauvaise volonté, sans espoir et partant sans possibilité d'un sentiment solidaire pour qui le récompense si mal de son travail, tout le contraire arriverait lorsque tous les citoyens ne seraient que des coopérateurs, tous co-intéressés à l'administration et au patrimoine social.

Et c'est toujours la même équivoque qui, à la page 213, lui fait dire qu'en régime socialiste « les beaux-arts ne pourraient pas subsister. On a beau dire qu'ils seraient désormais au profit du public. De quel public ? De la grande masse du peuple *privée d'éducation artistique ?* ». Comme si, la misère une fois éliminée et le travail devenu moins épuisant pour les classes populaires, l'aisance et la sécurité économique qui en dériverait ne devaient pas développer chez elles aussi le plaisir esthétique, que dès maintenant elles sentent et satisfont, comme cela leur est possible, avec les manifestations de l'art populaire ou bien comme on le voit aujourd'hui à Paris et à Vienne, avec le « Théâtre socialiste » et à Bruxelles avec les matinées musicales gratuites, instituées par les socialistes et fréquentées par un nombre toujours croissant de travailleurs. Il en est de même pour l'instruction scientifique, comme le prouve « l'extension universitaire » en Angleterre et en Belgique. Et tout cela malgré la présente inéducation artistique, mais grâce à l'existence chez les ouvriers de ces pays d'une condition économique moins misérable que chez les paysans ou dans les pays méridionaux.

Et d'autre part, qu'est-ce que les musées, sinon une forme de propriété et d'usage collectifs des produits de l'art ?

Et c'est encore et toujours la même équivoque qui, à la page 216, fait écrire à M. Garofalo : « L'histoire de l'Europe, du cinquième au treizième siècle, nous montre, *par analogie*, ce qui adviendrait dans le

monde, si les classes inférieures parvenaient au pouvoir... Comment expliquer la barbarie et l'anarchie médiévales sans la grossièreté et l'ignorance des conquérants ? *La même fin* attendrait inévitablement la civilisation moderne, si la domination tombait aux mains des prolétaires, lesquels, assurément, *sous le rapport intellectuel, ne sont pas supérieurs aux barbares antiques* et LEUR SONT DE BEAUCOUP INFÉRIEURS SOUS LE RAPPORT MORAL ! »

Glissons sur cet outrage injustifié et injustifiable et sur la comparaison historique complètement erronée : il suffit de relever qu'on suppose ici que par un coup de baguette magique « les classes inférieures » pourront d'un jour à l'autre s'emparer du pouvoir, sans y être auparavant préparées par la révolution morale de la conscience acquise de leurs droits et de la solidarité disciplinée, qui suffiront, par leur réalisation même parmi les prolétaires, à éliminer toute possibilité d'une comparaison avec les barbares du moyen âge.

En effet, la théorie marxiste peut être à ce propos réduite à cette formule d'évolution naturelle : ou le prolétariat reste désorganisé, divisé et partant inconscient et moins développé intellectuellement et moralement — tel, justement, qu'il est moulé, individuellement et héréditairement, par le régime individualiste du monde présent — et alors il n'arrivera jamais à réaliser la transformation socialiste de la société. Ou bien le prolétariat y arrive et alors cet événement prouvera, par lui-même, que le prolétariat n'est plus dans la condition de misère physiologique et d'infériorité psychique consécutive à laquelle jusqu'ici il a été réduit.

Et cette réponse, non seulement sert pour d'autres semblables prophéties de M. Garofalo, par exemple lorsqu'il demande (p. 197) : « Le collectivisme pourrait-il surgir de cette *insurrection générale* des prolétaires ? », puisqu'il est évident que, si la prédominance du prolétariat se produit, ce sera seulement au nom et par l'effet de la propagande et de l'organisation collectiviste, unique et semblable désormais pour les prolétaires de tous les pays civilisés. Mais cette réponse suffit, à elle seule, pour résoudre les doutes que M. Garofalo soulève à plusieurs reprises contre mon affirmation à propos de l'influence du socialisme sur la criminalité.

*
* *

Dans mon livre *Socialisme et Criminalité,* publié en 1883, et que maintenant mes adversaires, M. Garofalo compris (p. 128 et suiv.) essaient d'opposer aux opinions que j'ai soutenues dans mon livre plus récent : *Socialisme et science positive,* j'ai développé deux thèses :

I. Que l'arrangement social n'aurait pu être changé *soudainement,*

ainsi qu'on le soutenait alors, en Italie, par le socialisme sentimental, parce que la loi d'évolution domine en souveraine le monde humain ainsi que le monde inorganique et organique;

II. Que, par analogie, le crime ne pouvait pas disparaître *absolument* de l'humanité, ainsi que l'insinuaient vaguement les socialistes italiens de ce temps-là.

Or, d'abord il n'y aurait rien de contradictoire si, d'une acceptation partielle du socialisme, à laquelle j'étais venu déjà en 1883, l'évolution progressive de ma pensée, après avoir étudié la systématisation scientifique donnée par Marx et ses collaborateurs, m'avait amené à admettre ouvertement (en dehors de tout avantage personnel) la vérité totale du socialisme. Mais, surtout, justement parce que le socialisme scientifique (depuis Marx, Engels, Malon, de Paepe, Dramard, Lanessan, Guesde, Schæffle, George, Bebel, Loria, Colajanni, Turati, De Greef, Lafargue, Jaurès, Renard, Denis, Plechanow, Vandervelde, Letourneau, L. Jacoby, Labriola, Kautsky, etc.) est différent du socialisme sentimental que je visais seul en 1883, justement par cette raison même je soutiens aujourd'hui encore les deux mêmes thèses principales et je me trouve ainsi en accord complet avec le socialisme scientifique international.

Le marxisme, en effet, reconnait que seulement par évolution — graduelle, mais de jour en jour plus accélérée et plus ample — pourra se réaliser la substitution du régime socialiste au régime individualiste; parce que la révolution sociale, dans le sens que je dirai tout à l'heure, ne sera possible qu'après la révolution morale réalisée chez les prolétaires du monde civilisé, par l'effet naturel de leurs conditions économiques actuelles et communes.

Et quant à la disparition absolue de toute criminalité, je soutiens encore ma thèse de 1883 et dans *Socialisme et Science positive* (§ 3) j'ai écrit que, même en régime socialiste, il y aura — quoique dans des proportions infiniment moindres — des vaincus dans la lutte pour l'existence et que, si les formes chroniques et épidémiques de névrose, crime, folie, suicide sont destinées à disparaitre, les formes aiguës et sporadiques ne disparaitront pas complètement.

A cette affirmation M. Garofalo oppose une surprise que, ne pouvant pas la supposer simulée, je dois déclarer vraiment inexplicable chez un sociologue criminaliste; car cela me rappelle trop la surprise ignorante qu'autrefois une revue de jurisprudence classique opposait à une nouvelle scientifique donnée par les *Archives de psychiatrie* de M. Lombroso, sur la disparition de toute tendance criminelle chez une femme, après l'extirpation chirurgicale des ovaires.

Mais que la trépanation du crâne en cas d'épilepsie traumatique ou bien l'ovariotomie puissent guérir le système nerveux central et

partant le caractère et la moralité même de l'individu, on permettra de l'ignorer à un métaphysicien ou à un spiritualiste, adversaire de l'école positiviste.

Et cependant voici le commentaire de M. Garofalo à mon induction (p. 240), commentaire qu'il répète pages 95, 100, 134, 291 :

« Il est vraiment extraordinaire que M. Ferri, malgré l'anthropologie criminelle dont il a été si longtemps (et il l'est encore) un des plus fervents partisans, se soit laissé aveugler jusqu'à ce point par le mirage du socialisme. Une affirmation comme celle que j'ai rapportée laisse tout d'abord abasourdi le lecteur, qui ne voit absolument *aucun rapport* entre les maladies nerveuses et la propriété collective. Il vaudrait autant lui dire que, par l'étude de l'algèbre, on obtient un premier-né mâle »... précisément comme la Revue de jurisprudence pour l'extirpation des ovaires! (1).

Or, voyons un peu s'il est possible, par un suprême effort de notre faible intelligence, d'indiquer un rapport entre les maladies nerveuses et la propriété collective.

Que la misère, c'est-à-dire la dénutrition physique et mentale — dans la vie de l'individu et par transmission héréditaire — soit la cause sinon unique et exclusive, certes principale, de la dégénérescence humaine, c'est désormais un fait incontestable et incontesté.

Que la misère des travailleurs — et parmi eux de la triade douloureuse des sans-travail, des déclassés et des expropriés par l'impôt — soit destinée à disparaître avec la socialisation de la terre et des moyens de production, c'est ce que le socialisme soutient et démontre.

Il est donc naturel qu'en régime socialiste, avec la disparition de la misère, s'épuise la principale source de dégénérescence populaire, dans les formes épidémiques et chroniques de maladies, crimes, folie, suicide; ce que du reste on voit dès maintenant — en proportions moindres, mais avec une confirmation positive de l'induction générale — lorsque maladies, crimes, folie, suicide, augmentent pendant les disettes et les crises, tandis qu'ils s'atténuent dans les années de conditions économiques moins misérables.

Ce n'est pas assez dire; même dans la bourgeoisie et l'aristocratie, qui ne voit tous les jours que la concurrence fiévreuse et la lutte

(1) Et, je regrette de devoir le constater, les exemples d'une telle myopie polémique ne sont pas rares. Un des plus étranges est la note de la page 257, où l'on croit combattre « scientifiquement » le socialisme en répétant cette phrase, qui est une pure sottise, de M. Du Camp : « La question sociale restera insoluble tant que l'Etat ne sera pas en mesure de donner 25.000 francs de rente à ceux qui les désirent et ne font rien pour les gagner! » Franchement, chez des adversaires qui, malgré leur talent, ont recours à des arguments de ce genre, la prétention de faire de la polémique scientifique me paraît un peu naïve.

spasmodique pour la conquête et la conservation d'un patrimoine privé condamnent à la névrose, au crime, au suicide, une foule douloureuse de déclassés, commandeurs ou marquis, qui en régime collectiviste — éliminées la fièvre des richesses privées et l'incertitude du pain quotidien pour l'estomac et pour le cerveau — auraient au contraire une vie moins déséquilibrée et seraient sauvés de la chute finale par dégénérescence (1)?

Seulement, tandis qu'autrefois les socialistes, en suivant plus l'élan du sentiment humanitaire que la rigueur du raisonnement scientifique, étaient précipités à l'affirmation absolutiste, qu'en régime collectiviste il n'y aurait plus de délits; moi, au contraire, j'ai soutenu en 1883 et je soutiens encore, que disparaîtront les formes épidémiques et chroniques de criminalité — produit de la dégénérescence par misère ou par lutte fiévreuse pour la richesse — mais que ne disparaîtront pas les formes aiguës par quelque influence pathologique personnelle, par délire momentané, par traume, etc. (M. Garofalo ne peut pas avoir oublié qu'il y a des délits, ainsi que des folies traumatiques).

De même, une fois assainie une contrée marécageuse, disparaissent les formes endémiques des fièvres, mais ne cessent pas complètement les cas de pulmonite ou d'autre maladie aiguë, quoique celles-ci aussi deviennent plus rares par l'hygiène améliorée.

Voilà donc établi le rapport entre propriété collective et maladies nerveuses ou dégénérescence en général, non seulement chez les classes populaires et plus nombreuses, mais aussi chez la classe bourgeoise et aristocratique; ce qui est quelque chose de plus positif et de plus sérieux que l'étude de l'algèbre par rapport au premier-né mâle!

Et il est bien étonnant, dirai-je, que le préjugé antisocialiste chez M. Garofalo ait été assez fort pour lui ôter — par une sorte de monoïdéisme individualiste — la perception de cette vérité qui est cependant une induction légitime de la biologie et de la sociologie criminelle, laquelle, tout en constatant, dans le diagnose présent, la

(1) M. Garofalo, dans la traduction française, ajoute quelques pages (291) pour répondre à ces observations. Mais, d'abord, il répète, sans le dire, mon argument que la névrose existe aussi chez la bourgeoisie et l'aristocratie, sans relever que c'est encore l'effet de la propriété privée, qui condamne la majorité à la dégénérescence par misère et la minorité à la dégénérescence par abus de la vie ou par fiévreuse concurrence de la vie.

En second lieu, il dit que ce n'est pas la misère qui engendre la dégénérescence, mais la dégénérescence qui produit la misère, en répétant... les vers d'Horace que la mort et la maladie frappent *æquo pede* à la porte des mansardes et à celle des palais. Les vers d'Horace sont démentis par la statistique démographique, qui prouve une longévité moindre chez les pauvres. Et quant à la dégénérescence source de misère, elle est vraie aussi, mais elle est l'exception pour quelques individus.

La dégénérescence des masses n'est produite que par leur misère, et il est vraiment superflu d'en donner des preuves.

figure du criminel-né par tendance héréditaire, ne peut et ne doit pas oublier (et vraiment ne l'a jamais oublié), qu'outre le criminel-né il y a d'autres et plus nombreux types de criminels, plus directement produits par le milieu social vicié. Et, enfin, si le criminel-né n'est pas, lui, le produit direct du milieu, il l'est indirectement par la dégénérescence commencée chez les ancêtres par quelque maladie aiguë, dans le cas le moins fréquent, mais par la misère débilitante dans la plupart des cas et ensuite transmise et aggravée héréditairement, suivant les inexorables lois découvertes par la science moderne.

*
* *

Le livre de M. Garofalo, qui s'annonçait comme une bataille de la science contre le socialisme, a été même à ce point de vue une désillusion complète, ainsi que l'ont reconnu même les antisocialistes italiens, dans plusieurs Revues des plus orthodoxes.

Son contenu principal, ramassé dans les volumes de MM. Leroy-Beaulieu et Guyot ou bien dans des articles de journaux, n'est qu'une rapsodie des objections les plus usées contre le socialisme, tant de fois déjà réfutées dans les volumes et les revues socialistes; objections toutes inspirées et déterminées par ces erreurs de méthode aprioristique et par cette négation implicite de toute évolution sociale, dont j'ai donné jusqu'ici quelques exemples chez M. Garofalo, malgré son positivisme dans une autre branche de recherches scientifiques.

Il me reste maintenant à donner une réponse rapide à ses observations clairsemées sur les rapports entre le socialisme contemporain et les grandes lignes de la pensée scientifique et positive, observations qui auraient voulu être l'objectif principal du livre.

Laissant de côté les arguments qu'à ce propos j'avais développés, en relevant la connexion du transformisme économique et social (Marx) avec les théories du transformisme biologique (Darwin) et du transformisme universel (Spencer), M. Garofalo a cru prudent de s'occuper seulement de « la lutte pour l'existence » et des rapports entre « évolution et révolution ».

Quant à la première, il s'en tire avec cinq pages (96-100) pour affirmer, sans l'appui d'aucune démonstration positive qui ne soit pas une expression verbale différente de la même idée, que la loi darwinienne de la lutte pour l'existence n'a subi et ne pourra subir aucune transformation en dehors de celle qui changera la lutte violente en concurrence (avec adresse et intelligence) et que cette loi est inconciliable avec le socialisme ; car elle exige nécessairement le sacrifice des vaincus, tandis que le socialisme « voudrait assurer à tous

les hommes l'existence matérielle, de sorte qu'ils n'aient pas à s'en préoccuper ».

Mais mon ami le baron Garofalo passe complètement sous silence l'argument fondamental que les socialistes opposent à l'interprétation individualiste qu'on a donnée jusqu'ici à la lutte pour la vie et qui suggestionne encore quelques socialistes jusqu'au point de leur faire penser que la loi de la lutte pour la vie n'est pas vraie et que le darwinisme est inconciliable avec le socialisme (1).

Les socialistes, en effet, à l'interprétation unilatérale et individualiste du darwinisme opposent que les lois de la vie sont ces deux-ci, concurrentes et inséparables : *la lutte pour l'existence* et la *solidarité dans la lutte contre les forces naturelles*. Si la première loi a une âme individualiste, la seconde en a une essentiellement socialiste.

Or, pour ne pas répéter ce que j'ai écrit ailleurs, il me suffit de constater ici le fait positif que toute l'évolution humaine se réalise par une prédominance toujours croissante de la loi de solidarité sur la loi de la lutte pour l'existence.

La transformation atténuatrice des méthodes de lutte, que j'ai relevée depuis 1883 et que M. Garofalo accepte lorsqu'il reconnaît que la lutte musculaire tend toujours à devenir lutte intellectuelle, vise seulement la loi unilatérale de la lutte pour la vie et son procédé d'évolution formelle. Mais il ne relève pas son rapport de fonction progressivement atténuée vis-à-vis de l'autre loi parallèle de la solidarité dans la lutte.

Ici revient la donnée constante de la sociologie, que les formes et les forces sociales coexistent toujours, mais avec une prédominance successive qui change d'époque en époque, et de lieu en lieu.

Ainsi que chez l'individu l'égoïsme et l'altruisme coexistent et coexisteront toujours — car l'égoïsme est la base personnelle de l'existence — mais avec une progression continuellement restrictive et transformative de l'égoïsme vis-à-vis de l'altruisme, en passant de l'égoïsme féroce et cannibalesque de l'humanité sauvage à l'égoïsme moins brutal de l'époque présente et jusqu'à l'égoïsme plus fraternel de la société à venir ; de même dans l'organisme social, par exemple,

(1) Le professeur Labriola a tout récemment répété, sans la démontrer, l'affirmation monosyllabique que le socialisme n'est pas conciliable avec le darwinisme (*Sur le* MANIFESTE *de Marx et Engels*, dans le *Devenir social*, juin 1895).

Il est bien étrange cependant qu'il y ait des socialistes qui pensent que, sous prétexte d'une *prétendue* inconciliabilité entre darwinisme et socialisme, la solution simple de la difficulté est d'anathématiser le darwinisme !

Je crois, au contraire, qu'il est plus sérieux d'examiner le darwinisme, au point de vue, non de ses interprétations individualistes et fausses, mais dans son esprit positif de *transformisme biologique*, qui est évidemment fondé sur le *transformisme universel*, en même temps qu'il est la base du *transformisme économique et social*.

le type guerrier et le type industriel coexistent toujours, mais avec une prédominance progressive de celui-ci sur celui-là.

De même encore, les différents types de constitution de la famille coexistent toujours, mais avec une prédominance différente dans les époques diverses : de sorte qu'aujourd'hui dans toute société civilisée, quoique le type monogamique (à présent par coaction et fiction légale, ensuite par libre consentement) prédomine de beaucoup sur les autres types familiaux, cependant on trouve toujours dans tout pays et la communion sexuelle (prostitution féminine et mâle) et l'union d'une femme avec plusieurs maris (un légal et les autres extra-légaux), de même que l'union d'un mari avec plusieurs femmes (une légale et les autres extra-légales).

Et ainsi pour beaucoup d'exemples, dont la sociologie spencérienne n'avait donné que l'évolution *descriptive* et dont la théorie marxiste du déterminisme économique a donné l'évolution *génétique,* en expliquant que les coutumes, les institutions religieuses et juridiques, les types sociaux, les formes familières etc., ne sont que le reflet de la structure économique, différente de lieu à lieu (par exemple les îles et les continents, suivant l'abondance ou le manque de subsistances) et différente aussi d'époque en époque. Et — pour compléter la théorie marxiste — cette structure économique est, pour chaque groupe social, la résultante des énergies de race se développant dans tel ou tel milieu tellurique, ainsi que je l'ai dit ailleurs.

Il arrive la même chose pour les deux lois coexistantes de la *lutte pour l'existence* et de la *solidarité dans la lutte,* dont la première prédomine (ainsi que la morale primitive, la guerre, l'esclavage, etc.) lorsque et où les conditions économiques sont plus difficiles ; tandis que la deuxième se renforce et prédomine avec l'accroissement de la sécurité économique pour le plus grand nombre des vivants. Mais celle-ci, tout en devenant complète dans un régime socialiste, et en assurant à tout homme qui travaille la vie matérielle, et n'exclura pas les formes intellectuelles de la lutte pour l'existence, que récemment M. Tchisch disait justement devoir être interprétée dans le sens non seulement de *lutte pour la vie,* mais aussi de *lutte pour l'accroissement de la vie* (1).

En effet, la vie matérielle de chacun une fois assurée, avec le devoir du travail pour *tous* les associés, l'homme luttera toujours *pour l'accroissement de la vie,* c'est-à-dire pour le développement plus grand de sa personnalité physique et morale. Et seulement, en régime socialiste, sa prédominance de la loi de solidarité étant décisive, la lutte pour l'existence changera de forme et de contenu, tout en continuant,

(1) Tchisch, *La loi fondamentale de la vie,* Dorpat, 1895, p. 19.

comme effort éternel vers une vie meilleure, dans le développement solidaire de l'individu et de la collectivité (1).

Mais plus que de ce problème, en apparence théorique, M. Garofalo s'occupe des rapports pratiques (?) entre le socialisme et la loi d'évolution. Et en *substance,* en répétant l'objection déjà tant de fois opposée au marxisme et à sa tactique, il formule ainsi son réquisitoire :

« Les nouveaux socialistes, qui d'un côté prétendent parler au nom de la science sociologique et des lois naturelles de l'évolution, s'affirment politiquement, de l'autre, comme révolutionnaires. Or, c'est ici évidemment que la science n'a plus rien à faire. Quoiqu'ils aient soin de dire que par « révolution » ils n'entendent ni une émeute ni une révolte, chose qu'explique d'ailleurs le dictionnaire (2), il reste toujours ceci : c'est qu'ils ne veulent point attendre l'organisation *spontanée* de la société dans le nouvel arrangement économique entrevu par eux en un avenir plus ou moins lointain : autrement, qui d'entre eux survivrait pour prouver aux incrédules la vérité de leurs prévisions ?

« Il s'agit donc d'une évolution *hâtée artificiellement,* c'est-à-dire, en d'autres termes, de l'*usage de la force,* pour transformer la société selon leurs désirs » (p. 30).

« Les socialistes de l'école de Marx n'attendent pas la transformation d'une lente évolution, mais d'une *révolution de peuple,* dont ils fixent même l'époque » (p. 53).

« Il est indispensable que les socialistes se décident désormais :

« Ou *évolutionnistes théoriques,* qui ATTENDENT PATIEMMENT que les temps soient mûrs ;

« Ou, au contraire, *démocrates révolutionnaires ;* et alors il est inutile de parler d'évolution, d'accumulation, de concentration spontanée, etc. FAITES-LA DONC LA RÉVOLUTION, SI VOUS EN AVEZ LA FORCE » (p. 151).

Laissons tomber cette curieuse « excitation à la guerre civile » faite par un orthodoxe tel que le baron Garofalo, à laquelle quelque malin pourrait attribuer le désir peu chrétien de voir tout de suite cette « révolution du peuple », pendant que celui-ci est encore désorganisé et faible et que la classe dominante aurait plus de facilité à le saigner généreusement...

---

(1) Récemment M. Pioger, *La vie sociale,* Paris. 1894, démontrait justement que « l'idée de croissante solidarité est le résultat ultime et plus général de tout ce qui constitue la connaissance scientifique. »

Or, puisque le socialisme se base principalement sur l'idée de solidarité (tandis que l'individualisme se base essentiellement sur l'antagonisme plus ou moins larvé), ainsi, encore une fois, est en pleine évidence l'accord du socialisme avec la direction de la pensée scientifique contemporaine.

(2) ..... Et cependant, combien de fois les juges n'ont-ils pas, aux dépens des socialistes, renié cette explication élémentaire du dictionnaire !...

Tâchons plutôt de délivrer M. Garofalo d'un autre chagrin ; car à la page 119 il s'écrie pathétiquement : « Je déclare sur mon honneur ne pas comprendre comment un socialiste de bonne foi peut aujourd'hui être révolutionnaire. Et je serais sincèrement reconnaissant à qui voudrait m'expliquer la signification de ce qui est pour moi une énigme, tant il y a de contradiction entre la théorie et la méthode des socialistes ».

Eh bien ! consolez-vous, mon excellent ami ! Ainsi que pour les rapports entre propriété collective et dégénérescence humaine, qui au même baron Garofalo semblaient si « énigmatiques » — quoique pour la solution de cette énigme-là il n'ait pas promis le pourboire gracieux de sa reconnaissance à l'Œdipe socialiste qui la lui expliquerait — de même pour cette autre énigme l'explication est très limpide et positive.

Vis-à-vis de la question sociale les attitudes, ou dans le champ scientifique ou sur le terrain politique, sont les trois suivantes :

1° Celle des *conservateurs,* tels que M. Garofalo : ceux-ci, tombant dans l'erreur si facile de l'automorphisme — si bien relevée par M. Spencer — par laquelle on juge le monde, non pas suivant les conditions objectivement établies, mais suivant l'impression subjective — considérant qu'ils se trouvent assez bien dans le régime présent, ils soutiennent que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles et s'opposent partout, avec un égoïsme très logique, à tout changement qui ne se borne pas à être un changement de surface ;

2° Celle des *réformistes,* lesquels, comme tous les éclectiques, dont *infinitus est numerus,* donnent, ainsi que dit le proverbe italien, un coup au tonneau et un autre au cerceau et ne nient pas — ah non ! — les inconvénients et les absurdités même du présent... mais, pour ne pas trop se compromettre, se hâtent de dire qu'il faut se borner à des retouches, à des réformes superficielles, c'est-à-dire à ces soins symptomatiques, qui sont aussi faciles qu'inconcluants, dans la médecine individuelle aussi bien que dans la médecine sociale ;

3° Celle, enfin, des *révolutionnaires,* qui s'appellent ainsi justement parce qu'ils pensent et disent que le remède efficace est, non pas dans les réformes superficielles, mais dans un réarrangement radical qui en commençant par la base de la propriété privée sera si profond qu'il constituera justement une révolution sociale.

C'est dans ce sens que Galilée fit une révolution scientifique ; car il ne se borna pas à des réformes du système astronomique admis de son temps, mais il en changea radicalement les lignes fondamentales. Et c'est dans le même sens que Jacquard fit une révolution industrielle, lorsqu'il ne se borna pas à réformer le métier à main, qui existait depuis des siècles, mais qu'il en changea radicalement la structure et la puissance productive.

Donc, lorsque le socialisme se dit *révolutionnaire*, il entend parler ainsi du programme à réaliser et du but final à atteindre et non pas — ainsi que M. Garofalo, malgré le dictionnaire, continue à le croire — de la méthode ou de la tactique pour atteindre ce but de la révolution sociale.

Et c'est ici justement que se montre la différence profonde entre la méthode du socialisme sentimental et celle, unique désormais dans le monde civilisé, du socialisme scientifique, qui de Marx, d'Engels et de leurs continuateurs reçut justement la discipline du critérium *évolutif*. Et voilà pourquoi et comment j'ai pu démontrer que le socialisme contemporain est en plein accord avec la doctrine positiviste de l'évolution.

Le socialisme en effet se dit évolutionniste, mais non pas dans le sens que M. Garofalo préfère, d' « attendre *patiemment* que les temps soient mûrs » et que la société « s'organise *spontanément* dans le nouvel arrangement économique » ; comme si la science devait consister dans la contemplation hindoue du nombril et dans le platonisme académique — ce qu'elle a fait trop longtemps — au lieu de demander à la vie réelle et quotidienne les raisons de son existence et l'application de ses inductions.

Certes, « la science pour la science » est une formule qui plaît beaucoup aux conservateurs déclarés — et cela n'est que logique — aussi bien qu'aux éclectiques — et cela n'est qu'onanisme ; — mais le positivisme moderne préfère la formule de « la science pour la vie » et partant il pense que « la maturité des temps » et « le nouvel arrangement économique » ne se réaliseront certainement pas par génération spontanée et qu'il faut donc agir, d'accord avec les inductions scientifiques, pour en déterminer la réalisation.

Mais agir, *comment ?*

Voilà la question de méthode et de tactique, qui distingue le socialisme utopique du socialisme scientifique ; celui-là s'imaginant pouvoir changer de fond en comble l'arrangement économique de la société par le miracle improvisé d'une insurrection populaire ; celui-ci au contraire déclarant que la loi d'évolution est souveraine et que par conséquent la révolution sociale ne pourra être que la phase définitive d'une évolution précédente, qui consistera — avec la recherche scientifique et la propagande — dans la réalisation du cri de Marx : *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !*

Voilà donc expliquée l'énigme *facile*, par laquelle le socialisme, révolutionnaire dans son programme, suit les lois de l'évolution dans la méthode et la tactique pour sa réalisation, et partant est si puissamment viable, de même qu'il est substantiellement différent de cet anarchisme mystique et violent, que seulement le préjugé de classe ou

les exigences du journalisme vendu peuvent faire déclarer une conséquence du socialisme, tandis qu'il en est la négation pratique et anti-suggestive.

Le fanatisme religieux ou politique n'est qu'un phénomène psychologique de tous les temps et c'est seulement par une sorte de mimétisme social qu'il prend la couleur des idées les plus *discutées* dans telle ou telle époque. Le fanatique, qui dans le moyen âge devenait croisé ou trappiste, à la fin du dix-huitième siècle était terroriste et à la fin du dix-neuvième siècle est anarchiste mystique et violent (car l'anarchie en tant que théorie n'est qu'une théorie discutable et respectable comme toute autre, quelle qu'elle soit). De sorte que la genèse vraie du phénomène du fanatisme violent réside dans le tempérament de l'individu et non pas dans la couleur de ses idées, qu'il s'appelle Ravaillac ou Caserio.

C'est seulement le regard superficiel ou le préjugé qui peut faire croire qu'il existe un rapport de cause à effet entre les conclusions du socialisme et les violences personnelles de tel ou tel anarchiste ou même de tel ou tel clérical — les unes et les autres étant seulement des effets divergents et divers d'une même condition sociale de misère et de mécontentement, que nous constatons sans la créer. Ainsi qu'il serait absurde de proclamer complice du meurtre le chimiste qui a découvert le poison ou le mécanicien qui a inventé le revolver. Et cela est si vrai que le socialisme contemporain avec la tactique de « la conquête des pouvoirs publics » fait la campagne la plus ouverte contre toute forme de violence, qu'elle vienne de l'anarchisme, avec la bombe du fanatique, ou de la bourgeoisie, avec les lois exceptionnelles.

Mais M. Garofalo, à ce propos, ainsi que le lui ont dit en Italie quelques individualistes intelligents, ne s'élève pas même d'un millimètre au-dessus de l'empirisme commun des jugements d'impression ; car il va jusqu'à répéter les banales accusations contre les « meneurs », auxquels, par une des erreurs habituelles de l'artificialisme, on attribue l'origine du mécontentement général (p. 261 et 269), comme si l'action individuelle des propagandistes pouvait créer une condition de psychologie collective, sans que celle-ci soit déterminée, au fond, par une condition sociale préexistante.

Certes le superficialisme biographique de l'histoire traditionnelle peut encore faire croire que par exemple le mouvement collectif des croisades a été l'effet du « meneur » Pierre l'Hermite ou le mouvement national de l'indépendance italienne l'effet des « meneurs » Mazzini et Garibaldi.

Mais la sociologie scientifique a positivement démontré que ces mouvements historiques sont la résultante collective d'une condi-

tion économique, morale, politique, déterminée. A celle-ci les individus-meneurs peuvent donner seulement une expression personnelle plus ou moins suggestive, en éclairant la conscience collective, mais ils n'en constituent pas la force déterminante ; car ils sont eux-mêmes l'effet des mêmes conditions sociales. Autant vaudrait dire que si, dans un endroit obscur, où se trouve le cadavre d'un homme assassiné, quelqu'un allume une lampe pour que les assistants y voient, il est par cela seul l'auteur de l'assassinat! Certes le socialisme illumine la conscience des prolétaires aussi bien que la pensée des sociologistes sur la genèse et l'évolution de la présente condition sociale de misère, sans que le socialisme ait créé, lui, cette misère.

Et voilà comment la sociologie scientifique explique aussi l'inefficacité, toujours inutilement renouvelée dans l'histoire, des restrictions et des répressions individuelles plus ou moins nombreuses, dans l'illusion d'empêcher telle ou telle orientation de la conscience collective, tandis qu'en persistent dans la vie réelle les conditions déterminantes.

*
* *

Mais de ces rigueurs répressives — y compris les armées employées contre les concitoyens! que M. Garofalo propose comme remède au mécontentement populaire — je ne veux pas m'occuper ; car ici du terrain scientifique on tombe dans l'empirisme politique, aussi voisin du plus myope égoïsme de classe que lointain de toute logique scientifique.

Ici je veux seulement relever que l'anémique parcimonie, avec laquelle M. Garofalo a cru devoir examiner ces rapports entre le socialisme et la science positive, se manifeste dans son livre par un dernier exemple, qui, ayant reçu tout récemment un démenti scientifique, mérite d'être rappelé comme spécimen de la profondeur scientifique de l'antisocialisme du baron Garofalo.

A l'objection, spécieuse et vraie en partie, que le collectivisme serait un retour à la constitution économique de l'humanité primitive, j'ai opposé une loi sociologique de « régression *apparente* », que M. Dramard indiqua dans la *Revue Socialiste* (janvier 1885), et par laquelle, avec beaucoup de preuves positives, on démontre que réellement l'évolution sociale s'accomplit avec un retour aux *apparences* de la constitution primitive, mais avec une différence *substantielle* de tout le développement réalisé et organisé depuis le point de départ jusqu'au point d'arrivée.

M. Garofalo, pour toute réponse, écrit ces quelques lignes insignifiantes, à la page 103 : « Quand, en sortant du *meeting*, les socialistes veulent discuter avec nous sur le terrain de la science positive et

répondent à chacune de nos paroles — étudiez nos auteurs! — et quand nous voyons que ces auteurs laissent de côté jusqu'à la grande loi de l'évolution pour en inventer une, fort commode, à leur gré, celle d'*évolution à rebours*, par laquelle ils veulent ramener l'humanité *juste dans la situation* où elle se trouvait à ses débuts — nous avons le droit de nous écrier : Mais quelle science est-ce là? La science expérimentale ne peut prendre tout cela au sérieux! »

Et voilà toute la critique puissante... et scientifique!

Eh bien! je ne veux pas répéter ici *les preuves de fait* que dans l'ordre économique, politique, familial, juridique, etc., j'ai apportées déjà dans ma *Sociologie criminelle* (Paris, Rousseau, éditeur, 1893, chap. III), et plus récemment dans mon *Socialisme et Science positive*, à l'appui de cette « évolution à rebours » : preuves dont M. Garofalo ne dit pas un mot.

Il me suffit, au contraire, pour toute réponse, de rappeler qu'en même temps que l'édition italienne du livre de M. Garofalo on publiait à Paris le volume de M. de Greef sur le *Transformisme social*, dans lequel pendant 500 pages on discute les variations successives de l'arrangement social et la loi de régression apparente.

M. de Greef à cette loi fait quelques réserves; car je crois qu'il ne l'interprète pas tout à fait exactement, en pensant que par là on soutienne un retour vraiment matériel et simple à la constitution primitive, tandis que nous soutenons le retour *apparent* aux formes extérieures. C'est à peu près comme le retour de la vieillesse aux manifestations psychologiques de l'enfance : ce n'est pas une reproduction pure et simple, mais c'est une régression apparente, qui cependant n'élimine pas les développements psychologiques déjà organisés pendant la jeunesse et la vieillesse.

De même pour le retour à la propriété collective de la terre, qui était un début de l'humanité : ce ne sera pas une reproduction du communisme primitif; car il y a entre le point de départ et le point d'arrivée toute l'immense et ineffaçable évolution économique, morale et politique déjà cristallisée dans les groupes sociaux civilisés.

L'argument est des plus sérieux et il mérite d'être étudié à fond. Je ne l'ai qu'esquissé ici, seulement pour démontrer quelle est la profondeur scientifique de l'antisocialisme de M. Garofalo.

*
* *

Enfin, comme conclusion synthétique, je crois utile de relever que, tandis qu'au début de son livre M. Garofalo part en guerre contre le socialisme avec l'intention de la plus absolue intransigeance monolithique, en déclarant, dès la première page, avoir écrit son livre « pour

ceux qu'on nomme les bourgeois » afin de les dissuader des concessions qu'eux-mêmes, dans leur conscience, ne peuvent s'empêcher de faire à la vérité indéniable de l'idéal socialiste; arrivé à la fin de la polémique, la suggestion vraiment irrésistible des choses force M. Garofalo à une série de transactions éclectiques, qui au lecteur patient, après une si grande tension d'accusations polémiques et de menaces répressives, produit l'effet énervant d'un relâchement cérébral, aussi imprévu qu'éloquent.

En effet, M. Garofalo, à la page 258, commence par reconnaître comme utile l'association des travailleurs « pour constituer des forces de vie propre qui les mettent en état de *résister* à d'injustes prétentions », en déclarant même obligatoire pour les propriétaires d'ateliers d'assurer une pension viagère à leurs ouvriers après une longue durée de service (p. 275). Et il continue en réclamant en tout cas pour les ouvriers « une participation aux bénéfices » (p. 276); en reconnaissant aussi chez l'adulte sans travail et en bonne santé le droit à l'assistance, non moindre que celui du malade ou de l'invalide (p. 281), tandis qu'il déclare arbitraire tout acte de l'État qui ne tendrait pas à la sauvegarde de l'*ordre* et qui aurait pour but de favoriser les capitalistes (p. 286)..., comme par exemple, dis-je, un tarif douanier de protection sur les produits agricoles ou industriels, qui constitue justement un avantage quotidien et gratuit que l'État garantit aux propriétaires, seulement parce que l'État, dans le monde présent, n'est que le « bras séculier » de la propriété et du capital.

Mais M. Garofalo, qui, avec toutes ces restrictions à son individualisme absolu, s'est mis sur un plan incliné de concessions au socialisme, qui sont la contradiction la plus flagrante à son intention initiale et à toute la trame du livre, en arrive même (dans une note à la page 73) à avouer que, « si les nouveaux socialistes prônaient le collectivisme *limité à la seule industrie agraire,* on aurait au moins la possibilité de discuter, parce qu'on ne rencontrerait pas dès le principe l'absurdité, comme dans le collectivisme universel. Ce qui ne veut point dire que le collectivisme agraire soit *facilement* praticable. »

C'est-à-dire qu'il y a des accommodements... avec le ciel et que le collectivisme à système Decauville ne serait pas cette violation de toute loi scientifique, qui semblait devoir résulter comme conclusion irrésistiblement rigide de cette rapsodie polémique; car M. Garofalo se borne à remarquer que la réalisation du collectivisme agraire ne serait pas *facile*... ce que vraiment aucun socialiste n'a jamais contesté (1).

(1) Et dans sa préface à la traduction française, M. Garofalo, en répondant à ce reproche de transaction qu'on lui a fait de la part des socialistes et des conservateurs aussi, écrit à la dernière page (11) :

« Ce reproche, on me l'a fait à propos des recommandations que j'ai adressées à la

Il est inutile que je rappelle comment cette façon de combattre le socialisme, de la part de M. Garofalo, ressemble, encore une fois, à celle qu'ont employée les criminalistes classiques contre l'école positiviste, lorsque, après tant de dénégations monosyllabiques, ils arrivèrent à admettre que cependant quelques-unes de nos inductions, par exemple la classification anthropologique des criminels, pourrait bien être appliquée... à système Decauville, dans l'administration pénitentiaire, mais jamais dans les règles du droit pénal!

Heureusement que, pendant plusieurs années, en défendant l'école positiviste, j'ai fait l'expérience personnelle des phases inévitables que doit traverser une hérésie scientifique avant de conquérir son droit de cité — de la conspiration du silence à la tentative d'étouffer la nouvelle idée sous le ridicule; puis, en conséquence de la résistance à ces artifices du misonéisme, le passage aux falsifications des nouvelles idées par ignorance ou par commodité de polémique jusqu'aux admissions partielles, qui marquent le commencement du triomphe final.

De sorte que, connaissant ces phases de l'évolution naturelle de toute idée nouvelle, maintenant que pour la deuxième fois, au lieu de me reposer sur mes premières victoires scientifiques; j'ai voulu combattre pour une deuxième et plus ardente hérésie, maintenant je vois plus sûre la victoire, puisque mes adversaires et mes anciens compagnons d'armes renouvellent contre elle les mêmes artifices d'opposition misonéiste, dont j'ai déjà constaté l'impuissance dans un champ de bataille plus restreint, mais où la lutte ne fut ni moins vive ni moins difficile.

Et — soldat nouveau venu d'un grand et noble idéal humain — j'assiste ainsi, très vite, au spectacle des partielles et inévitables concessions, arrachées aux velléités d'intransigeance, torquémadesques en apparence, mais vaines et insoutenables devant la grande voix de douleur et d'espoir, qui s'élève des profondeurs de la ruche humaine dans le frémissement des cœurs et dans la pensée de la science.

Enrico Ferri.

---

classe des capitalistes en faveur des pauvres vieux ouvriers. Alors, si cela suffit pour être socialiste, à ce prix il faut l'avouer. Seulement, j'avais pensé que le socialisme signifiait *tout autre chose,* et voilà pourquoi j'ai écrit ce livre. »

La vérité est qu'il l'a écrit pour combattre le socialisme tel qu'il l'a imaginé, par commodité de polémique, par un artifice aussi peu concluant que peu précis.

MICHEL BAKOUNINE

Et son Action Politique en Europe

(ESQUISSES ET NOTES BIOGRAPHIQUES)

« ..... Michel Bakounine a beaucoup péché, il a commis bien des erreurs; mais il porte en lui une force qui efface tous ces défauts personnels, — c'est le principe de l'éternel mouvement qui gît au fond de son âme... »

(D'une lettre de Biélinski, datée du 7 novembre 1842).

Si l'on envisage l'activité de Michel Alexandrovitch Bakounine au point de vue utilitaire, on doit reconnaitre que c'était un des hommes les plus remarquables de la Russie. Son action ne s'étendait pas exclusivement à son pays; c'était un de ces rares Russes exerçant leur influence sur le cours des événements dans l'Europe entière.

Il est regrettable que la vie et l'action de ce remarquable personnage aient été, jusqu'à maintenant, encore si peu mises en lumière, bien que près de vingt ans se soient déjà écoulés depuis sa mort et qu'il ait compté de nombreux amis et partisans pendant sa retentissante carrière.

Bakounine nous a laissé plusieurs ouvrages publiés et un certain nombre de manuscrits, dont quelques-uns furent édités après sa mort par les soins de ses amis. Mais, presque tous, n'étant que de simples fragments, ces documents à eux seuls ne seraient que trop insuffisants pour donner la caractéristique de cet homme, attendu que la part d'influence littéraire qu'exerçait Bakounine dans son action générale fut absolument nulle. C'était essentiellement un tribun et un agitateur. Et c'est pour cela qu'après ses discours sa correspondance doit être considérée comme le véritable monument de son activité.

C'est surtout la période de son séjour à l'étranger, à partir de 1840, qui est peu élucidée et pleine de lacunes. Nous sommes un peu mieux renseigné sur sa participation au congrès slave de Prague, en 1848, et à la révolution de Dresde, en 1849.

Mais l'évolution psychologique qui, à cette époque, s'est opérée en lui et a amené ce conservateur hegelien, qui s'inclinait alors devant la « raison d'être » de la vie russe, sous Nicolas I, à se faire non seulement l'apôtre du socialisme, mais plus encore, à devenir un révolutionnaire fervent, passant de la philosophie abstraite allemande au slavisme et à la révolution sociale, cette évolution, disons-nous, reste absolument incompréhensible. Cependant, déjà au congrès de Prague, il avait nettement affirmé ces tendances. Nous trouvons aussi à ce sujet des indices, vagues encore, il est vrai, dans sa correspondance; mais son action à ce congrès nous reste inconnue, car le compte rendu n'en a pas été publié.

Nous tenons les données biographiques sur Bakounine que nous sommes parvenu à réunir, plutôt de personnes qui ne lui furent pas sympathiques, que des intimes de son entourage. Sans doute ces derniers ne manqueront pas d'y opposer sur la vie de leur éminent ami des informations répondant à leur propre point de vue.

La publication la plus caractéristique qui ait été faite sur Bakounine se trouve dans les *Souvenirs de Herzen* et surtout dans l'article « M. B. et l'affaire polonaise », publié dans ses *Œuvres posthumes*. Les adhérents de Bakounine y virent une caricature et lui-même donna à cet article le nom de « diatribe » (V. sa lettre à Ogareff). Cependant, les traits intéressants et sympathiques de Bakounine y sont mis en relief, bien que ses défauts n'y soient pas ménagés non plus; et comme cela arrive le plus souvent dans la vie, « les défauts devinrent des qualités ». Mais nous avons surtout en vue d'élucider l'action politique de Bakounine et d'examiner les traits psychologiques essentiels qui déterminèrent son activité.

D'après les données que nous possédons sur Bakounine, nous nous le représentons ainsi : un tempérament d'une grande activité et d'une énergie toujours en éveil; un beau talent d'orateur et la facilité d'attirer les gens, de les entraîner, bien qu'éphémèrement (1); un esprit logique, apte à juger promptement, mais manquant d'indépendance, privé du génie d'invention et d'observation; capable plutôt de s'assimiler les idées d'autrui en les poussant à l'extrême qu'à en engendrer d'originales. Peu enclin, dans ses appréciations, à examiner les différents côtés de son sujet, il se laissait facilement entraîner et

(1) Il finissait presque toujours par se brouiller avec ses amis intimes.

devenait exclusif; il envisageait les choses subjectivement (1), était porté vers l'exagération. Enfin, il se laissait facilement inspirer par autrui et subissait surtout l'influence d'un tempérament énergique. En politique, cette disposition lui assignait plutôt le rôle de partisan que celui de chef. L'éducation qu'il avait reçue dans sa jeunesse contribua encore bien plus à accentuer ses côtés faibles qu'à développer ses facultés et à les mettre en équilibre. Il suffit de rappeler que Bakounine s'était voué d'abord à la carrière des armes, mais que bientôt il suspendit son épée au croc pour se préparer à professer la philosophie et finit par devenir un agitateur politique.

*
* *

Michel Alexandrovitch Bakounine naquit en 1814. Sa famille appartenait à la noblesse; elle demeurait dans son domaine de Priamoukhino, district de Torjok, dans le gouvernement de Tver. Elle jouissait d'une fortune considérable et tous ses membres avaient reçu une sérieuse culture intellectuelle.

A l'âge de vingt ans, Bakounine entra à l'école d'artillerie de Pétersbourg, où il passa brillamment ses examens; mais, sans qu'on en ait pu connaître le motif, il ne fut pas admis dans la garde et son nom fut porté sur la liste d'un régiment casèrné en province. Il s'ennuyait fort dans son village, demeurant la grande partie de la journée étendu sur son lit, sans quitter sa robe de chambre. Il démissionna bientôt et séjourna tantôt à Priamoukhino, dans sa famille, tantôt à Moscou. Dans cette ville il fit connaissance de N. Stankevitch (1835), entra dans son cercle et s'éprit comme celui-ci de la philosophie allemande. En 1836, il traduisit Fichte, *Conférences sur la destination des érudits,* pour le *Télescope,* journal que son directeur, Nadejdine, avait mis à la disposition de Biélinski et de ses amis du cercle de Stankevitch. Après le départ du dernier pour le Caucase et, de là, pour l'étranger, où il mourut bientôt, Bakounine marcha à la tête des études philosophiques du cercle.

En 1837, il étudia surtout la philosophie de Hegel et chercha à la propager. Il développa jusqu'à l'extrême conservatisme la thèse de Hegel, que tout ce qui existe dans la réalité a sa raison d'être; il s'efforçait de justifier même la réalité créée par le régime de Nicolas I. Il le déclarait en général dans les articles qu'il publia alors dans *L'Observateur de Moscou* qui, après la disparition du *Télescope,* passa dans les mains de Biélinski et de ses amis.

(1) Cependant, dans ses relations personnelles, il était, au dire de ses amis, un observateur très fin, et les critiques qu'il se plaisait à faire ne manquaient pas de pénétration. On le voit, d'ailleurs, d'après ses lettres.

Biélinski, tout en demeurant encore sous l'influence des idées philosophiques de Bakounine, commençait déjà, cependant, à s'en éloigner personnellement; il finit même par lui devenir hostile. Dans ses correspondances, Biélinski attribue la cause de leur désaccord à l'orgueil et à la présomption de Bakounine, l'accusant de se mêler des affaires intimes de ses amis, si peu importantes qu'elles fussent, jusqu'à s'interposer dans leurs habitudes. Enfin Biélinski accusait encore Bakounine « d'aimer plus les idées que les hommes ». En 1839, il écrivait à Stankevitch :

Je me sens revivre avec le printemps; j'ai conscience que je puis mener une certaine existence pour moi-même et par moi-même; qu'il est bête et ridicule de me plier à la volonté d'autrui; que dans le monde chacun a sa propre vocation et son propre chemin à suivre.

Bakounine en est irrité au plus haut point; il est étonné de voir que j'ai acquis de l'indépendance et de la volonté et que, désormais, il serait dangereux de me monter sur le dos, car je serais capable de le jeter à terre et, par dessus le marché, de lui donner des coups de sabots.

Dans un autre endroit Biélinski dit encore :

Je lui écris (à Bakounine) que je suis fatigué du bel esprit et de la comédie idéaliste. Notre discussion sur la simplicité y a contribué pour beaucoup. Je lui avais dit que, s'il y avait lieu de traiter des sujets tels que Dieu ou l'art au point de vue philosophique, comme on parlerait d'un morceau de rosbif froid, l'on devait s'en tenir à un langage simple. Il me répondit que, se révolter contre l'idéal, ce serait se révolter contre Dieu lui-même et que si je voulais envisager les choses à fond, je serais un charmant garçon dans le sens de « bon vivant et de bon camarade » et ainsi de suite.

De mon côté, je voudrais repousser loin de moi toute prétention à devenir un grand homme, et rester simplement un homme comme les autres...

Pypine, dans ses écrits, parle souvent, à propos de Biélinski, des dissidences existant entre celui-ci et Bakounine.

Cependant Biélinski subissait encore l'influence de Bakounine dans l'ordre des idées philosophiques et religieuses. Bientôt après son départ, il écrivit à Botkine : « Mes idées sur l'immortalité sont de nouveau à l'envers; Pétersbourg a la propriété extraordinaire de convertir au christianisme et Michel (Bakounine) n'y est pas étranger non plus. »

Peu de temps avant ce départ de Biélinski, Ogareff était revenu d'exil à Moscou. Il appartenait à un cercle qui, en politique, suivait les idées préconisées par les Français du dix-huitième siècle et par la grande Révolution, ainsi que par le socialisme de Saint-Simon; il fit connaissance avec les membres du cercle de Stankiévitch et, parmi ceux-ci, rencontra Biélinski, Bakounine et Katkoff. Bientôt le premier

alla s'établir à Pétersbourg, et ses amis, Bakounine et Katkoff commencèrent à fréquenter Ogareff qui était marié. A la fin de 1839, celui-ci écrivit à Herzen, encore en exil à Wladimir, au sujet de ses connaissances anciennes et nouvelles, qu'il recevait chez lui. Parlant entre autres de Bakounine il dit : « Bakounine, aussitôt qu'il reste seul, se plonge dans la philosophie de Hegel; s'il se trouve en compagnie, il s'absorbe aux échecs, au point de ne rien entendre de ce qu'on dit. »

C'est par Ogareff que Biélinski et Bakounine apprirent a connaitre Herzen. L'hegelianisme conservateur de Bakounine et de Biélinski leur valut de violentes répliques de leur nouvel ami que ces débats engagèrent cependant à étudier la philosophie allemande et, tout particulièrement, les théories de Hegel.

Herzen lui-même, rapportant ses conversations d'autrefois avec Biélinski et Bakounine, raconte que s'adressant un jour à Biélinski il lui dit, croyant le confondre au point de vue révolutionnaire : « Vous arriverez, enfin, à prétendre que l'effroyable absolutisme sous lequel nous vivons actuellement a sa raison d'être et qu'il doit exister. »

— Certainement, répondit Biélinski, qui, là-dessus, se mit à réciter la poésie de Pouchkine : *Anniversaire de Borodino.*

« C'était plus que je ne pouvais supporter; après cette déclaration, une lutte désespérée s'engagea entre nous. Or, ce désaccord se propageant chez les autres membres de notre cercle, celui-ci se divisa en deux camps. Bakounine essaya de concilier les deux partis, d'élucider la chose, enfin d'étouffer toute cette affaire; mais plus d'accord sincère ne fut désormais possible entre nous. Irrité, ne pouvant obtenir satisfaction, Biélinski s'en alla à Pétersbourg et de là lança ses foudres contre nous dans un article qu'il intitula également : *L'Anniversaire de Borodino.*

« Je rompis toutes relations avec lui. Quant à Bakounine, bien qu'il s'intéressât encore à ces débats, il devint songeur et bientôt son tact révolutionnaire l'emporta de l'autre côté.

« Biélinski reprocha à Bakounine sa faiblesse et les concessions qu'il faisait, à un tel point, ajoutait-il, que ses amis et ses admirateurs en étaient effrayés. Ceux-ci firent, en effet, chorus avec Biélinski, haussant les épaules, car ils nous regardaient de haut, nous considérant comme des arriérés. »

*
* *

Peu de temps après avoir fait la connaissance de Herzen, Bakounine lui demanda, le 20 avril 1840, de lui prêter cinq mille roubles pour aller faire des études à Berlin. Ce subside lui fut accordé par

Herzen et Ogareff, sinon en totalité, du moins en grande partie, et bientôt après, Bakounine se mit en route, passant par Pétersbourg.

A cette époque se produisit un événement d'un caractère particulier qui mit tous les amis de Bakounine en froid avec lui. Il s'immisça dans les relations personnelles de Biélinski, de W. Botkine et de Katkoff qui s'en froissèrent au dernier point.

Quelque temps auparavant, Katkoff avait recommandé Bakounine à Kraévski, directeur des *Annales patriotiques,* non seulement comme un collaborateur utile pour la partie philosophique de sa revue, mais encore comme une personne qui lui était chère.

Cependant, bientôt après, Katkoff rencontrant Bakounine chez Biélinski, à Pétersbourg (au commencement d'août 1840), se laissa aller aux insultes et même aux voies de fait. Bakounine demanda réparation, mais, en même temps, il trouva moyen d'arranger l'affaire de sorte que le duel n'eut pas lieu.

A propos de cet incident, Ogareff écrivit à Herzen :

... Probablement, l'un a gifflé l'autre et c'est celui-ci (Bakounine) qui a empoché l'atout. Je regrette infiniment d'avoir nourri ce reptile. Sa conduite envers Botkine a été si vile, qu'on ne trouve pas de mots pour la qualifier. Je pense qu'il serait bon, non seulement de nous éloigner complètement de lui, mais de lui refuser tout net notre appui dans l'avenir. C'est un homme auquel il me répugne de donner la main. Tu as agi très sagement en ne l'admettant pas dans ton intimité. On en a le cœur gros, mais qu'y faire, mon ami ? Il faut avouer que notre séjour à Moscou ne nous procura pas de connaissances bien agréables : deux hommes d'esprit, dont l'un est un petit garçon et l'autre un coquin ; voilà tout ce que nous y avons rencontré.

Le premier de ces deux titres désobligeants se rapporte à Katkoff et le second à Bakounine.

Quant à Herzen, il inscrit sur son carnet, en 1843, peu après la publication de l'article de Bakounine : « Du talent, mais caractère détestable et mauvais sujet. »

Le 4 octobre 1840, Biélinski écrivit à Botkine, à propos du départ de Bakounine pour l'étranger :

... Cependant Herzen, cet « esprit spéculatif » (1), affirme qu'on peut estimer Bakounine à cause de son intelligence, mais qu'il est impossible de l'aimer, ce que, d'ailleurs, on peut voir aussi d'après les lettres de ses amis de Moscou qui ne lui portent qu'une médiocre estime...

Toutefois, ces malentendus entre Bakounine et Biélinski, Botkine et Katkoff, le mécontentement général que provoqua contre lui Bakounine dans certains cercles littéraires de Pétersbourg et de Moscou

(1) Bakounine avait défini ainsi Herzen. Trad.

ne pouvaient point ne pas laisser de trace et ne pas influencer ses relations avec ses amis. Et, en effet, il quitta Pétersbourg pour ne plus rentrer en Russie qu'en 1851, lorsque, extradé par l'Autriche, il fut directement écroué dans la citadelle des saints Pierre et Paul.

*
* *

Les discussions que Bakounine eut avec les littérateurs russes, dont plusieurs exerçaient encore leur action en 1860, laissèrent indubitablement des traces profondes dans son âme. Cela résulte déjà des appréciations sévères qu'il fait de certains hommes, dans ses lettres écrites d'Irkoutsk à Herzen.

Le 11/23 octobre 1840, Bakounine écrivit à Herzen, de Berlin. D'après cette lettre on peut voir que Bakounine s'intéressait déjà à la situation politique de l'Allemagne. Toutefois, et durant quelque temps encore, il n'abandonna pas la sphère des intérêts philosophiques et abstraits, soutenus dans les *Droits*, de Hegel.

Nous trouvons dans les souvenirs du baron Bernhard Yxkul, originaire des provinces baltiques et camarade de Bakounine, des renseignements sur les premières années de son séjour à l'étranger.

Dans ses *Souvenirs de Tourguéneff*, publiés par la *Revue Baltique*, le baron Bernhard écrivit :

Durant l'hiver de 1839-1840, j'allais au cours de logique du professeur Werder, à Berlin. Ce cours n'était pas très fréquenté et je remarquai bientôt deux jeunes gens qui parlaient russe, avec lesquels je ne tardai pas à faire connaissance. C'étaient Ivan Tourguéneff et Michel Bakounine qui, en même temps, faisaient leurs études historiques et philosophiques à Berlin. Tous les deux étaient des adeptes enthousiastes de la philosophie de Hegel, qui nous apparaissait être la clef de la connaissance de l'univers.

... En bons compatriotes nous nous rapprochâmes bientôt les uns des autres, nous réunissant deux fois par semaine, tantôt chez moi, tantôt chez les deux amis qui demeuraient ensemble, pour étudier en commun la philosophie et discuter à ce sujet.

De bon thé russe, chose rare dans le temps à Berlin, et des sandwichs composaient l'assaisonnement matériel de nos soirées. Jamais la moindre quantité de vin ne figura à ces réunions et, cependant, souvent l'aube naissante nous surprenait à discuter.

Durant ces discussions, Tourguéneff restait sur le terrain historique et jamais je ne l'ai entendu émettre l'idée que l'abolition du servage en Russie fût un but poursuivi par lui ou même son vœu le plus ardent, comme on se plaît à l'affirmer à présent.

Bakounine lui-même qui, dans ses désidérata, allait bien plus loin, n'espérait voir l'affranchissement des serfs que dans un avenir encore éloigné.

Au mois d'avril 1841, Katkoff écrivit à Kraévski que Bakounine était disposé à donner des articles pour les *Annales patriotiques*. Peu de temps après, il lui écrivait encore que Bakounine préparait un ouvrage ayant pour titre : *De l'état actuel de la philosophie en Allemagne*.

Longtemps après, en 1870, Katkoff raconta la participation de Bakounine à la retraite aux flambeaux — *Fakelzug* — que les étudiants de Berlin avaient organisée en 1842 en l'honneur de Schelling.

« La figure de Bakounine, dit Katkoff, se fixa dans notre mémoire d'une façon très caractéristique. Un jour, les étudiants se réunirent en cortège pour le *Fakelzug*, afin d'honorer le célèbre professeur. Un grand nombre de jeunes gens stationnèrent devant la maison du jubilaire; lorsque le vénérable vieillard apparut au balcon pour remercier de cette ovation, un puissant *Hoch!* retentit dans l'air, et, dans cette masse de voix, une voix criait plus fort que toutes les autres; c'était celle de Bakounine. Ses traits n'offraient plus qu'une bouche béante, tonnante. Bakounine criait plus fort, apportait plus d'empressement que tout le monde, bien que le jubilaire lui fût parfaitement étranger; il ne connaissait pas le professeur personnellement et ne suivait pas son cours. »

Katkoff tombe là dans l'exagération, attendu que Schelling n'était pas tout à fait inconnu de Bakounine, comme on peut le voir d'après sa brochure *Schelling et la révélation*. Il suivait même son cours à Berlin. Toutefois, Katkoff nous laisse ainsi entrevoir un des traits les plus caractéristiques de Bakounine, sa facilité à s'inspirer des sentiments du milieu dans lequel il se trouvait et à les pousser à l'extrême. Enfin, si cette communication de Katkoff était authentique, elle serait encore très caractéristique pour Bakounine au point de vue de la rapidité avec laquelle il pouvait passer d'une ovation à la polémique, puisque, peu après, il en entama une avec Schelling dans sa brochure : *Schelling et la révélation; critique d'un nouvel essai réactionnaire contre la philosophie libre*.

Bien que cette brochure soit anonyme, il ressort d'une lettre d'Arnold Ruge, dont nous donnons un extrait plus loin, que Bakounine en était l'auteur.

Cependant on n'y trouve aucune allusion à une discussion politique ou sociale; la lutte est engagée sur un terrain purement philosophique.

*
* *

Peu de temps après, Bakounine écrivit un ouvrage plus populaire et d'un plus grand intérêt social qu'il publia dans les *Hallische Iahrbücher*, rédigées par Arnold Ruge.

Dans ce nouvel article, tout en commentant le système de Hegel,

il glorifie l'action politique et les traditions révolutionnaires dans un esprit absolument antichrétien et démocratique (Strauss, Feuerbach). Le gouvernement prussien supprima les *Hallische Jahrbücher,* mais Ruge reprit sa publication à Leipzig sous le titre de *Deutsche Jahrbücher*. Bakounine alla trouver Ruge à Dresde et fit paraître, dans les numéros 247-251 de son journal, un autre article : *La réaction en Allemagne, fragment publié par un Français,* qu'il signa du pseudonyme de Jules Élizard. L'auteur admet que, seuls, les partis qui ont adopté des théories avancées ont de l'importance. D'après lui, parmi tous les ennemis de la liberté, qui existent en Allemagne, on ne doit prendre en considération que les jeunes. Par contre, la jeunesse aristocratique et celle des classes commerciale et bureaucratique, bien qu'hostiles à la liberté, n'ont pas d'importance ; que seule est digne d'attention la catégorie des « adversaires des principes de la Révolution qui, en politique, prennent le nom de conservateurs, en droit, — d'école historique et dans la science spéculative d'école de philosophie positive ». L'auteur oppose à cette catégorie la négation qu'il voit dans la devise : « Liberté, égalité, fraternité », formulée par la Révotion française et qui signifie : « la destruction complète de l'ordre politique et social actuel. »

Il attribue la même signification aux sociétés socialistes et religieuses, surgies en Angleterre et en France et « totalement étrangères et opposées au monde politique d'aujourd'hui, leur existence reposant sur des bases encore inconnues ».

L'air est lourd et porte la tempête dans ses flancs ; c'est pourquoi nous faisons cet appel à nos frères aveuglés : faites pénitence, ô, faites pénitence ! le règne du Seigneur est proche ! — Nous disons aux positivistes (1) : ouvrez les yeux de l'esprit, laissez aux morts le soin d'enterrer leurs morts et comprenez, enfin, que ce n'est pas dans des ruines qui vont s'effondrer qu'il faut chercher un esprit rénovateur, éternellement jeune, l'éternel NOUVEAU-NÉ...

Soyons donc confiants en cet éternel Esprit qui détruit et anéantit, parce que réside en lui l'éternelle source de tout ce qui vit. *L'atmosphère de la destruction est en même temps celle de la vivification !*

Cette œuvre de Bakounine, accompagnée d'une annotation de la rédaction du journal, très flatteuse pour l'auteur, eut beaucoup de succès dans les cercles littéraires et philosophiques de la jeunesse russe, chez laquelle le contact de conservateurs hegeliens, tels que Biélinski, et de socialistes tels que Herzen, amena la création de la « gauche de Hegel ».

(1) Il ne faut pas prendre le nom de positivistes dans le sens d'adeptes de la doctrine d'Auguste Comte ; il s'adresse aux conservateurs, parce qu'ils ne veulent rien rejeter.

A cette époque, Herzen mentionne dans son carnet :

1843, 7 janvier. Les *Deutsche Jahrbücher* (les annales allemandes) sont interdites en Saxe. Nous n'avons pas à nous en affliger, car les éditeurs de ce journal, pleins d'énergie, ne vont pas rester les bras croisés. Et de même qu'ils émigrèrent de Halle à Leipzig, de même, ils se rendront aussi facilement à Zurich, à Genève et même en Belgique (1). Dans un des derniers numéros du journal a été publié l'article de Jules Élizard sur l'esprit actuel de réaction en Allemagne. C'est un chef-d'œuvre. Son auteur est le premier de tous les Français que j'ai rencontrés, qui comprît si bien Hegel et la conception allemande. C'est un cri jeté bien haut par le parti démocratique, plein de vigueur, confiant dans les sympathies des générations présentes et à venir, conscient de sa victoire prochaine. Il étend la main vers les conservateurs, comme détenteurs du pouvoir, en leur dévoilant avec une clarté étonnante le sens de l'anachronisme de leurs efforts et les met au ban de l'humanité. De A à Z, l'article est entièrement remarquable. Si les Français pensent à entreprendre la généralisation et la vulgarisation de la science allemande, bien entendu après qu'ils l'auront comprise, la grande phase « der Bethätigung » aura commencé. L'Allemand ne possède pas encore le langage qui y est propre. Nous autres, Russes, nous pourrions y apporter aussi notre concours.

Bientôt Herzen apprit que Jules Élizard n'était pas un Français. Il inscrivit sur son carnet en date du 28 janvier :

Nouvelles sur Jules Élizard. Il se purifie de ses anciens péchés...

15 février. Une lettre de Jules Élizard... Avec son esprit il a réussi à se tirer de la toile d'araignée dans laquelle il s'était pris.

Le 7 novembre 1842, Biélinski écrivit à Botkine :

J'ai reçu de bonnes nouvelles de Michel et je lui ai écrit une lettre !! Que cela ne vous étonne pas : on peut bien s'attendre à cela de ma part... chose étrange : Bakounine et moi, nous cherchions Dieu par des voies différentes — et nous l'avons trouvé dans le même temple. Je sais qu'il renie Werder, je sais aussi qu'il appartient à la « gauche de Hegel », qu'il entretient des relations avec R. et qu'il comprend Schelling, ce misérable, ce romantique, ce mort vivant ! Michel a beaucoup péché, il a commis bien des erreurs, mais il porte en lui une force qui efface tous ses défauts personnels — c'est le principe de l'éternel mouvement qui gît au fond de son âme.

*
* *

Entre temps, Bakounine alla de Dresde en Suisse, avec le poète allemand Herwegh. Là il se rapprocha des socialistes allemands qui avaient à leur tête le tailleur-publiciste Weitling. A ce propos, Herzen mentionne dans son carnet.

(1) En effet, Ruge édita plus tard avec Karl Marx, à Paris, *Les Annales allemandes-françaises*.

4 novembre (1843). Les communistes en Suisse. Reproduction mot à mot du rapport de la commission au gouvernement de Zurich. — La première chose qui m'a frappé dans ce livre, c'est le nom de Bakounine qui était placé non seulement parmi les communistes, mais qui était encore désigné comme l'un des « venins ». Ils sont arrêtés, donc il l'est aussi. Quel sort étrange que celui de cet homme! Tant qu'il resta en Russie, on n'eût pu lui prédire une fin comme cela. On voit un grand changement dans Jules Élizard. Dans sa logique rien ne saurait l'arrêter. Que va-t-il advenir de lui ?

Le 30 septembre 1844, Herzen note encore :

Le préfet de Paris avisa Bakounine d'avoir à quitter la ville! — Regardez-le seulement! Un *exaltado* espagnol disait : « Bakounine est allé beaucoup trop loin : emprisonné à Zurich, expulsé de Paris.

Il paraît donc que des bruits exagérés couraient à Moscou sur Bakounine qui, en réalité, n'avait subi ni la prison à Zurich, ni l'expulsion de Paris. Au contraire, d'après les lettres de Ruge, on voit qu'en 1844 Bakounine était bien tranquille à Paris.

Le 2 mars 1845, Herzen écrivit dans son carnet :

Entr'autres l'article de Bakounine dans « la Réforme » — c'est le langage d'un homme libre ; il nous paraît étrange, nous n'avons pas l'habitude de ces choses-là. Nous sommes habitués aux allégories, à la parole libre seulement *intra muros*, et nous nous étonnons en entendant un Russe parler librement, comme quiconque, enfermé dans un souterrain, s'étonnerait de voir la lumière.

Nous n'avons pu savoir de quel article de Bakounine il s'agit ici.

Grâce à l'obligeance de M. le professeur Stern, à Zurich, nous avons obtenu de M. le professeur Schweitzer, directeur des archives dans cette même ville, les extraits suivants de la correspondance de la police, relativement à Bakounine :

Le 25 juillet 1843, l'ambassade russe, en accusant réception du rapport de la commission sur les communistes en Suisse, demanda de plus amples renseignements sur le sujet russe Bakounine mentionné dans le rapport, page 44.

Le 12 septembre, le conseil de police communiquait au conseil du gouvernement de Zurich :

Que cet *individu* avait demeuré chez M. l'architecte Stadler, à Enge, du 16 janvier au 26 juin; que dans les derniers jours, quelque temps avant l'arrestation de Weitling, sous prétexte d'affaires importantes, il était reparti sans faire viser son passeport (délivré à Tver et visé à l'ambassade russe à Berlin et à Dresde, dans lequel il est désigné comme enseigne au régiment des grenadiers), au bureau de *Statthalterei-vizium* de Zurich. D'après les bruits qui courent, Bakounine doit se trouver à présent à Genève ou dans ses environs. Il a étudié à Berlin d'où l'on voulait le faire repartir pour la Russie. Au lieu de se rendre dans ce pays, il a préféré prendre le chemin de l'Allemagne, et de là il est venu en Suisse. Ici, il s'adonne aux études et aux

travaux littéraires, notamment à la traduction d'un ouvrage sur la Révolution française, dont quelques feuilles imprimées ont été trouvées parmi les papiers de Weitling, et qui, cependant, ne furent pas confisquées. Il était en relation avec Tollen, Froebel, le professeur Vögeli (H. Henri ?) Il correspondait aussi avec le célèbre Ruge.

Après son départ, il a laissé des dettes considérables, malgré que Tollen ait beaucoup payé pour lui, notamment aussi 100 francs de loyer à M. Stadler, chez lequel Bakounine avait abandonné sa bibliothèque.

Tout cela fut communiqué à l'ambassade russe. Le 17/29 septembre 1843, A. de Struve, ambassadeur russe à Berne, écrivit au gouvernement de Zurich, en réponse à sa communication du 16 septembre :

Le soussigné n'a pas tardé de porter à la connaissance du ministère impérial les renseignements qu'elle renferme sur le sieur Bakounine, dont les liaisons avec les personnes compromises dans le procès intenté à Zurich au communiste Weitling ont dû attirer l'attention de la Légation Impériale. Le sieur Bakounine continuant à séjourner dans ce pays, elle serait très reconnaissante de toutes les informations concernant les allures de ce voyageur, qui pourraient parvenir à la connaissance du gouvernement de Zurich (1).

Le 18 février 1844, la Kantonal-polizeidirection (direction de la police cantonale) de Berne, informe le conseil de police de Zurich sur sa requête datée du 15 février, que Bakounine avait séjourné quelque temps à Berne, mais qu'il avait quitté la ville depuis quelques jours, sans demander de passeport à l'ambassade russe, et qu'il s'était dirigé sur Bade, pour, suppose-t-on, se rendre ensuite en Belgique.

Le 27 février 1844, Waadt rapporte (2) :

Bakounine a passé quelque temps, en 1843, à Nyon, puis il est parti subitement pour faire un voyage en Allemagne ; à son retour, il a séjourné quelque temps dans la commune de Prangins ; enfin, le syndic lui ayant fait observer que ses papiers n'étaient point en règle, il est reparti et dès lors il n'a plus reparu.

D'après la communication du professeur Schweitzer (3), il paraît que dans les papiers de Weitling on n'a rien trouvé sur Bakounine, mais il serait difficile de l'affirmer, vu que ces lettres sont pour la plupart signées de pseudonymes. Toutefois il n'y est pas question d'expulsion.

Plus tard, Herzen raconta dans la *Cloche* du 15 janvier 1862, qu'aussitôt après le rapport de Bluntschli, Bakounine reçut l'ordre de

(1) Texte original. Trad.

(2) Texte original. Trad.

(3) Nous adressons tous nos remerciements à MM. les professeurs Schweitzer et Stern, qui ont bien voulu nous communiquer ces renseignements.

rentrer en Russie. « Il n'y alla pas. Nicolas le renvoya devant le tribunal ; le Sénat le déclara destitué de son grade, de ses titres de noblesse, etc. Il partit pour Paris. »

*
* *

Dans sa brochure : *Le Nihilisme russe. Mes relations avec Herzen et Bakounine* (Leipzig, 1880), Ivan Golovine rapporte que lui et Bakounine avaient reçu en même temps l'ordre de rentrer en Russie, mais que, comme ils s'y refusèrent, ils furent destitués par le Sénat de tous leurs droits civiques. L'ambassade russe en France, à la tête de laquelle était le comte Kisseleff, annonça par la *Gazette des Tribunaux* que Golovine et Bakounine étaient condamnés pour leurs ouvrages révolutionnaires et leur refus de rentrer en Russie.

Golovine raconte plus loin que, pendant ce temps, Bakounine avait reçu des secours en argent de Botkine, mais lorsqu'il quitta Paris, c'est Nicolas Ivanovitch Tourguéneff, qui le voyait souvent, qui lui remit la somme nécessaire pour son voyage. A Bruxelles, il trouva un soutien dans un Polonais, le général Skrzinecki.

Nous avons quelques renseignements intéressants sur cette époque de la vie de Bakounine dans la correspondance d'Arnold Ruge datant de 1825-1880, éditée par Paul Nerrlich, en 1886, à Berlin.

Au mois d'avril 1842, Ruge écrivit de Dresde à Rosenkranz. Après avoir contesté le titre de philosophe à Schelling, il lui recommande la brochure *Schelling et la révélation* dans les termes suivants :

Lis seulement cette brochure ; elle est d'un Russe, *Bakounine*, qui, à présent, demeure ici. Figure-toi que cet aimable jeune homme a devancé toutes les vieilles bourriques de Berlin. Cependant je crois que Bakounine, que je connais et que j'aime beaucoup, ne sera pas bien accueilli ici, comme littérateur, à cause des affaires russes. Plus tard il sera, peut-être, à l'Université de Moscou.

Le 2 septembre, Arnold écrit à son frère Louis Ruge :

Müller (1) est ici, aussi les Bakounine. Je les vois souvent. L'aîné des Bakounine est très instruit et il a beaucoup de goût pour la philosophie.

Le 7 décembre, Ruge écrit à Prutz :

C'est dommage que tu ne sois pas avec nous. Ici on vit au milieu d'hommes doués d'un esprit éveillé et qui pour la plupart ont de l'importance,

(1) Docteur Müller Strübing, philologue. Pour sa participation à la Société des étudiants, fut condamné à mort en 1833. Sa condamnation fut commuée en la peine des travaux forcés à perpétuité. Il fut amnistié en 1840.

pour ne nommer que Frank, Bakounine (le Russe), Kochly, Kessler ; on vit bien mieux que dans les trous de vieilles Universités démodées.

Le 8 mars 1843, Ruge écrivit à Froebel, à propos de ses *Anecdotes :*

Je ne désire qu'une chose, c'est que ce livre soit connu et lu de Strasbourg à Paris, afin que les Français puissent se rendre compte de nos luttes..... Bakounine a dû en écrire à Pierre Leroux et lui présenter toute la chose clairement et dans toute son authenticité.

Le 24 août 1843, Ruge écrivit de Paris à sa femme, que lors de son passage à Genève il avait vu Bakounine.

En 1844, il le rencontre à Paris. Dans sa lettre datée du 16 octobre, il écrit à Froebel :

..... Bakounine est toujours plein de belles espérances et de bonnes intentions ; il est d'un humour intarissable ; mais il me semble qu'il est voué à ne rester toute sa vie qu'un bon camarade et qu'il n'arrivera jamais à étendre son action et à entrer dans la vie publique. Dans un salon, il ne lui manquerait rien, mais il lui manque beaucoup trop sur le terrain de la science, dans l'atmosphère des littératures, pour lui étrangères ou au moins avec lesquelles il ne s'est pas familiarisé.

Le 20 octobre, Ruge écrivit de Paris à Fleischer :

Bakounine m'a rendu visite. Il a déjà si bien oublié son allemand, qu'il fait faute sur faute et ne trouve plus les mots. Il reste toujours le même charmant garçon.

Le 24 novembre 1844, Ruge écrit encore à Fleischer :

Ne manquez pas de lire Custine, sur la Russie. Comme il dépeint admirablement dans son livre les Russes cultivés ! On y retrouve toujours Bakounine ; on dirait que l'auteur l'avait devant lui. Je ne pouvais en croire mes yeux ! Mon sujet exceptionnel se retrouve là comme type général, tant la culture est étendue dans les familles des grands seigneurs russes ! Ils savent parler de tout ce qui est élevé. Lisez le livre et vous en serez convaincus...

J'ai vu Bakounine une fois chez moi. Nous parlâmes de Herwegh, qui de nouveau est ici, et Bakounine, qui l'aime beaucoup, semblait s'efforcer de nous réconcilier. Mais ce n'est pas faisable, car nous ne sommes pas ennemis, mais nous ne nous convenons pas.

..... La valeur de notre ami Bakounine, au point de vue de la vie publique, m'apparaît aussi problématique que celle de Ribbentrop. Tant d'années se sont déjà écoulées, pendant lesquelles il a fait des plans sans qu'on les voie jamais mis à exécution, que bien d'autres se passeront encore, sans doute, de la même manière. Néanmoins, son influence dans la vie privée est toujours bienfaisante et toute sa personne est aimable. Cependant il me serait impossible de contracter avec lui une amitié à la manière allemande, reposant bien plus sur

l'habitude que sur le mérite personnel ; pour les Russes ça va bien, mais pour moi, non, car, hélas, lui aussi a été attiré vers moi par le mérite qu'il m'avait attribué à son arrivée à Dresde.

Le 17 décembre, Ruge écrivit à sa mère :

Le malchanceux *Vorwaerts* (1) va dégringoler ; son scandaleux directeur Bernays est condamné à 300 francs d'amende et à deux mois de prison. On voulait simplement lui donner sur les doigts et, ma foi, le coup a merveilleusement porté ; il est à présent hors de lui et se demande à quel arbre il ira se pendre. On s'étonne de ces héros qui, devant deux mois de prison, se hâtent de rentrer leurs cornes. Le propriétaire de cette feuille stupide voit bien, à présent, qu'il n'était pas tombé entre bonnes mains et il me prie de lui venir en aide. Il se repent d'avoir laissé passer les viles attaques de Marx contre moi ; Bakounine avait aussi protesté. Figure-toi que Bakounine, qu'avec mon argent j'ai sauvé de la Sibérie et de tous les diables, s'est joint contre moi à toute cette canaille ; il cherche maintenant à se disculper en essayant de me persuader qu'il n'avait pas lu les choses, que cependant il avait rédigées de concert avec eux. Tu peux être certaine que jamais, dorénavant, je n'entrerai en aucunes relations avec toute cette compagnie.

Et plus loin il dit :

On reste à la campagne ; quel beau séjour ! J'espère que nous nous reverrons et encore sans avoir ici Marx, ni Bakounine, car je suis encore très affecté de sa conduite à mon égard.

*
* *

Quelques mois plus tard, Ruge écrivait à Fleischer :

J'entends dire de Bakounine qu'il s'est lancé dans le grand journalisme. Alors, il cherche donc, enfin, sur ses vieux jours, à exercer son activité.

Probablement Ruge fait allusion à la collaboration de Bakounine à *La Réforme*, collaboration sur laquelle nous n'avons pas de plus amples renseignements.

Plus tard, ce même Ruge, dans ses *Souvenirs de Michel Bakounine* (Neue Freie Presse, 1876, 28-29 septembre), se rapportant à la même période, nous donne sommairement la caractéristique suivante de son ami :

Bakounine s'adonna corps et âme au mouvement intellectuel en Allemagne, de 1830-1840, et durant les années suivantes ; après avoir, à Berlin, appris à connaître la philosophie de Hegel, il s'est emparé encore de la dialectique vivante, cette âme créatrice de tout l'univers. Il me rendit une visite à

(1) En 1844, Bernays publia à Paris, avec Bernstein, le journal *Vorwaerts* (En Avant), auquel collaborèrent Marx et Bakounine.

Dresde, où je publiais les *Deutsche Jahrbücher*. Nous nous entendîmes sur l'extension pratique des théories abstraites et sur la révolution prochaine. Nous avons contracté un pacte d'amitié, et je lui prêtai loyalement assistance, lorsqu'il s'attira les soupçons de la diplomatie russe et que sa sécurité à Dresde fut compromise.

Cela lui fût arrivé plus tôt, d'ailleurs, s'il n'avait pas pris le pseudonyme de Jules Élizard, en publiant dans les *Jahrbücher* son article intitulé : *La réaction en Allemagne*.

La dialectique puissante et la franchise avec laquelle le jeune Russe annonçait l'anéantissement de toute cette pourriture n'étaient, à cette époque, vraiment, possibles que sous une forme scientifique, incompréhensible d'ailleurs pour le censeur lui-même. Aujourd'hui encore nous sommes saisis d'étonnement en relisant cet article, bien que cet exposé nous apparaisse à la lumière des grands événements de notre époque.

Bakounine commence ainsi : « Liberté, réalisation de la liberté — qui oserait nier que dans l'histoire ce mot ne figure en tête de l'ordre du jour ? Ses ennemis le reconnaissent aussi bien que ses amis et personne ne se hasarde à se déclarer ouvertement et hardiment comme adversaire de la Liberté. Et cependant « la réalisation de la Liberté » était la Révolution... »

... Mais Bakounine va plus loin encore dans son style apocalyptique et dit (en se plaçant déjà au point de vue qu'il admit plus tard) :

« Le peuple, la classe déshéritée qui comprend la plus grande partie de l'humanité ; cette classe dont les droits sont reconnus théoriquement, mais qui par sa naissance et sa situation est condamnée, aujourd'hui encore, à la misère et à l'ignorance, donc, en fait, à l'esclavage ; cette classe, qui est le peuple proprement dit, prend partout une attitude menaçante ; elle commence à compter pour ses ennemis, dont les rangs sont relativement moins nombreux, et à réclamer la restitution des droits qui lui sont reconnus par tout le monde. Les individus comme les peuples sont pleins d'espérances et tout être humain qui possède des organes sains attend anxieusement le jour prochain, où cette parole libératrice sera, enfin, prononcée. Et même en Russie, ce pays de neige, d'une étendue infinie, que nous connaissons si peu et qui, peut-être, aura un grand avenir, — même en cette Russie on voit s'accumuler des nuages noirs, — des nuages annonçant l'orage ! Oh ! l'atmosphère est lourde, elle porte la tempête dans ses flancs ! »

Il ne suffit pas de dire que Bakounine avait une instruction allemande ; il était à même de laver la tête philosophiquement aux philosophes et aux politiciens allemands eux-mêmes et de présager l'avenir qu'ils évoquaient sciemment ou malgré eux. J'ai fait quelques citations de ce remarquable article. Il mérite d'être relu en entier et cela ne m'étonne pas que de ci, de là, quelques-uns de ceux qui ont reçu l'initiation et ne restent pas étrangers aux mystères de la logique des Grecs et des Allemands, se rappellent les paroles prophétiques de Jules Élizard, énoncées dans les derniers numéros des *Deutsche Jahrbücher*...

(1) Lorsque Bakounine, après avoir donné l'hospitalité à Herwegh, fut obligé de quitter la Saxe. Trad.

Et plus loin :

... Après son départ de Dresde (1), il se trouva dans l'obligation, à son tour, de compter aussi avec les nécessités matérielles, et moi-même je me vis parmi ces *philistins* qui durent s'en ressentir. Sa famille l'abandonna à ses propres ressources ; il partit donc en fuyant les poursuites des autorités russes, non seulement mais encore en se dérobant à ses *manichéens* (1), comme disent les étudiants. Sa négation, sur un point si substantiel, m'éloigna de lui et lorsque, au mois de février, son père se refusa à me payer le billet que le fils m'avait souscrit, mes yeux furent dessillés et je me vis la dupe de notre *Bruderschaft*, au nom de Hegel. Cependant, je ne lui ai pas gardé rancune. Après la disparition des *Jahrbücher*, je rencontrai de nouveau Bakounine à Paris ; nous nous reconciliâmes, mais dans nos relations les questions d'argent furent, depuis, expressément écartées.

En revanche, dans la théorie, la question économique devint la base fondamentale de nos discussions et nous abordâmes toutes les formes du socialisme. Mes opinions différaient sur ce point de celles de Marx, tandis que Bakounine s'alliait à lui et aux communistes. Cependant, lorsque je le rencontrai plus tard dans la rue de Rivoli et entamai une conversation là-dessus, il ne voulut pas le reconnaître et me déclara, qu'au contraire la Révolution se réaliserait dans le sens politique et non au point de vue des socialistes ; que le communisme était logiquement impossible. Je lui fis connaître George Sand, Chopin et Lamennais, mais je le voyais beaucoup plus rarement qu'à Dresde, où nous nous rencontrions tous les jours au Musée ou ailleurs.

*
* *

En 1847, Herzen vint à Paris et y rencontra Bakounine. Nous ne trouvons que peu de renseignements sur leurs relations à cette époque dans les *Mémoires de Herzen*.

L'auteur décrit ainsi leur première rencontre à Paris :

... Le voilà, Bakounine en personne !

Je le rencontrai au coin d'une rue ; il était avec trois de ses amis et, tout comme à Moscou, il leur prêchait quelque chose en s'arrêtant à tout moment, brandissant de tous côtés la cigarette qu'il tenait à la main. Pour cette fois, le sermon a dû rester sans conclusions, car je l'interrompis au beau milieu et entraînai le prédicateur avec moi pour aller saisir Sazonoff de stupéfaction par mon arrivée à Paris.

Herzen mentionne encore à un autre endroit Bakounine, lorsqu'il parle de Proudhon :

Je l'ai rencontré deux ou trois fois chez Bakounine, avec lequel il était très intimement lié. Bakounine demeurait alors chez A. Reichel, un musicien, occupant un très modeste appartement dans la rue de Bourgogne, sur la rive gauche de la Seine. Dans le temps, Proudhon se plaisait à y aller souvent

(1) En allemand *Manichaeer* veut dire aussi créancier. Trad.

pour entendre la musique de Reichel et le Hegel de Bakounine; mais les débats philosophiques l'emportaient sur les symphonies.

Ces débats me rappelèrent les fameuses « vêpres » chez Tchaadaeff, lorsque Bakounine et Khomiakoff y passèrent des nuits entières, toujours discutant sur ce même Hegel.

Un soir (c'était en 1847), Karl Vogt, qui demeurait aussi dans la rue de Bourgogne et rendait souvent visite à Reichel et à Bakounine, parut ennuyé d'écouter les discussions éternelles sur la phénoménologie et s'en alla chez lui. Le lendemain matin, il revint pour chercher Reichel, avec lequel il devait aller au Jardin des Plantes. Étonné d'entendre à cette heure matinale une conversation animée dans la chambre de Bakounine, il ouvre la porte et que voit-il? Proudhon et Bakounine assis à la même place où il les avait laissés la veille, devant le feu éteint de la cheminée, terminant par quelques phrases brèves les débats qu'ils avaient entamés le soir.

Dans ses souvenirs de Sazonoff, doyen des réfugiés politiques russes à l'étranger, Herzen fait le récit suivant :

Après les premières journées bruyantes de mon séjour à Paris, commencèrent les conversations sérieuses qui me démontrèrent aussitôt que nous n'étions pas accordés sur le même ton. Sazonoff et Bakounine ne furent pas satisfaits des nouvelles que je leur apportais, nouvelles qui se rattachaient bien plus au monde littéraire et aux choses universitaires qu'à la politique. Ils attendaient des informations sur les partis, les sociétés, les crises ministérielles (sous Nicolas!), sur l'opposition (en 1847!). Moi je leur parlais des cours à l'université, des conférences publiques de Granovski, des ouvrages de Biélinski, de l'état d'esprit chez les étudiants et même chez les séminaristes. Ils s'étaient déjà passablement éloignés des intérêts de la vie russe et se préoccupaient beaucoup trop de la Révolution « générale » et des questions françaises, pour comprendre que chez nous la publication d'un volume, comme les *Ames mortes* (1), avait beaucoup plus d'importance que la nomination de deux Paskevitch au grade de feldmarschals et de deux Philarète au rang de métropolitains. Privés de livres et de journaux russes, ne pouvant entretenir de relations régulières avec la Russie, ils la jugeaient plutôt théoriquement, d'après des souvenirs, qui, généralement, de loin, présentent les choses sous un jour artificiel.

*
* *

Pendant son séjour à l'étranger, depuis 1840 jusqu'à la fin de 1847, Bakounine écrivit une demi-douzaine d'articles pour les journaux et se déshabitua complètement du travail littéraire, auquel il s'était voué d'abord, de 1836 à 1839. De cette manière il arriva à l'état d'un homme sans profession, d'un déclassé.

Aussi sympathisait-il beaucoup avec tous les déclassés (2) et

(1) Ouvrage satirique de Gogol. Trad.

(2) Un grand nombre de jeunes hommes intelligents de la Russie, arrachés pour la plupart aux bancs des universités, furent amenés à cet état de « déclassés » par les arrestations, la prison, l'exil et les persécutions de la police. Trad.

fondait-il de grandes espérances sur eux. Dans une de ses lettres à un Espagnol sur les affaires d'Italie, datée d'avril 1872, il écrivait ceci : (1)

... De sorte que l'Italie, après l'Espagne, est le pays le plus révolutionnaire à cette heure. Il y a en Italie ce qui manque aux autres pays, une jeunesse ardente, énergique, *tout à fait déclassée, sans carrière, sans issue*, et qui, malgré son origine bourgeoise, n'est ni moralement, ni intellectuellement épuisée, comme la jeunesse bourgeoise des autres pays. Aujourd'hui, elle se jette à tête perdue dans le socialisme révolutionnaire... (L'Alliance de la Démocratie Socialiste et l'Association Internationale des Travailleurs. Rapport et documents, publiés par ordre du Congrès International de la Haye. Londres et Hambourg, chez Otto Meissner, 1873, p. 136).

Entraîné par ses sympathies pour les déclassés, Bakounine regardait d'un œil sceptique même les ouvriers de profession. Dans son ouvrage : *L'État et l'Anarchie* (t. I, p. 8), nous lisons :

Oui, l'avénement de la révolution sociale n'est dans aucun pays si prochain qu'en Italie... En Italie, il n'existe pas comme dans d'autres pays de l'Europe une classe d'ouvriers privilégiés, qui grâce à leur gain considérable se targuent de l'instruction littéraire qu'ils ont acquise; ils sont à un tel point dominés par les principes bourgeois, leurs aspirations et leur vanité, qu'ils ne diffèrent des bourgeois eux-mêmes que par leur situation, mais nullement par leur esprit... Au contraire, en Italie, prévaut ce prolétariat en haillons dont parlent MM. Marx et Engels, prolétariat auquel avec eux toute l'école des social-démocrates d'Allemagne témoigne son plus profond mépris. Et ils ont bien tort en cela, car, seul, ce prolétariat en haillons s'inspire de l'esprit et de la force de la prochaine révolution sociale, et nullement la couche bourgeoise des masses ouvrières dont nous venons de parler.

Bakounine avait donc essentiellement foi en ce *prolétariat en haillons;* en 1869, il écrivait à ses amis sur la Russie :

Je n'ai foi qu'en ce monde de moujiks, en ces jeunes gens intelligents pour lesquels, en Russie, il n'y a ni place, ni occupation, cette phalange de quarante mille militants (?!) qui sciemment ou inconsciemment appartiennent à la révolution.

Ses espérances sur le moujik ayant été déçues en 1873, Bakounine commence à envisager ce monde avec un certain scepticisme, en constatant chez lui la paresse. Dans *L'État et l'Anarchie* (appendice a, 10, 15) il énumère les trois forces principales qui maintiennent la masse du peuple russe dans l'obscurité, ce sont : 1° Les conditions patriarcales de sa vie; 2° l'absorption de l'individu par la communauté; 3° la foi au tzar.

(1) Texte français de Bakounine. Trad.

Et il répond plus loin :

Le seul qui au milieu du peuple russe a l'audace de se révolter contre la commune, c'est le brigand. D'où le brigandage constituant un phénomène important dans l'histoire de la Russie — et les premiers révolutionnaires de la Russie — Pougatcheff et Stenka Rasine — furent des brigands (Comp. les proclamations).

Bien que ces points de vue, caractéristiques pour Bakounine, n'aient eu leur entier développement que dans le cours du temps, il est évident que cette conception prit naissance pendant son séjour à Paris, alors qu'il s'était entièrement détaché de la vie réelle russe et qu'il avait perdu l'habitude du travail régulier.

*
* *

Le 29 novembre 1847, Bakounine prononça un discours au banquet polonais organisé en commémoration du dix-septième anniversaire de la première insurrection polonaise, discours dans lequel il démontre que la réconciliation entre Polonais et Russes serait réalisable par une action révolutionnaire commune contre le despotisme de Nicolas, et, selon lui, cette révolution est prochaine. Dans ses conclusions il expose l'idée qu'une telle réconciliation russo-polonaise entraînerait en même temps « l'émancipation de tous les peuples slaves qui languissent sous le joug étranger ».

C'est là la première manifestation que nous connaissions de Bakounine en faveur de la question slave. En 1861, il écrivit de San Francisco à Herzen et à Ogareff : « Auprès de vous je servirai la cause slavo-polonaise qui depuis 1846 est devenue mon « idée fixe » et ma spécialité depuis 1848-1849 ». Cependant la genèse de cette idée chez Bakounine reste jusqu'à maintenant encore fort obscure.

Le résultat immédiat du discours ci-dessus mentionné fut son expulsion de France à la requête de Kisseleff, l'ambassadeur de Russie. Bakounine alla à Bruxelles. De là il écrivit à Annenkoff une lettre datée du 28 décembre 1847, dans laquelle est surtout importante la mention qu'il fait ironiquement de ses « amis slaves » de Paris. En opposant cette expression à son récit sur Chotkiewiecz, nous sommes amené à conclure que c'était un cercle plus ou moins restreint. Toutefois il ne comptait pas d'adhérents parmi les Russes, qui, alors, étaient très peu nombreux à Paris, et encore, ceux qui s'y trouvaient ne montraient-ils qu'un intérêt médiocre pour la cause slave. Le plus probable, c'est que ce cercle se composait seulement de Polonais.

L'idée de Bakounine se rapproche bien plus de la doctrine de Lelewel de « gminowladstwo » (souveraineté du peuple et régime

des communes), comme base primitive de la vie slave avant que la noblesse se fut constituée en Pologne. Néanmoins les relations de Bakounine avec Lelewel sont peu connues. Dans sa lettre à Annenkoff, citée ci-dessus, Bakounine raconte qu'il avait souvent rencontré Lelewel avant son départ pour Bruxelles, en 1847.

Dans un ouvrage polonais du jésuite Salenski *Genesa i Rozwoj Nihilismuw Rossyi* (origine et développement du nihilisme en Russie). nous trouvons quelques renseignements sur Bakounine : « Avant 1848, il s'adonna avec ardeur à l'organisation d'une *Ligue slave* et y attira aussi Lelewel ».

Malheureusement on ne peut guère se fier à cette courte notice sur Bakounine, attendu que cet ouvrage fourmille d'erreurs et d'anachronismes. Cependant, il est indubitable qu'il y avait communion entre Bakounine et Lelewel. L'organisation d'une *Ligue slave* par Bakounine ou seulement l'idée de l'organiser n'était pas une chose invraisemblable. Mais il est intéressant de noter que, à la fin de 1847, Bakounine craignait que ses amis slaves de Paris n'eussent pris connaissance de son discours prononcé à Bruxelles.

M. Dragomanov.

(A suivre). (Traduit du russe, par Marie Stromberg).

BRAS CASSÉ

HISTOIRE VRAIE

Fruit d'égout ou fleur d'amour, écume de ruisseau ou bourgeon de haie, résultat d'une brutale passion de carrefour ou de naïve tendresse : quelle était son origine ? Il ne le savait...

Ramassé dans la rue, un matin, entre un tas d'ordures et des platras de démolition, abandonné là comme un petit chat dont on veut se débarrasser, il fut porté à l'hospice et placé chez des fermiers qui l'élevèrent, lui donnèrent du pain, en échange, lorsqu'il fut un peu plus grand, d'un travail bien dur pour un enfant, mais qui n'eurent jamais pour lui ni affection ni caresses.

Il avait eu un toit, sous lequel s'étendre, part à la soupe, mais non dans les tendresses familiales. Maman !... ce mot câlin et doux, premier bégaiement des tout petits, il ne l'avait jamais murmuré qu'en ses rêves fiévreux d'enfant abandonné...

Il n'avait pas connu le mol enlacement maternel, ni le suprême bonheur des larmes épandues et vite séchées par les baisers de celle qui fait éclore une âme en donnant tout l'amour de son cœur.

Seul, toujours seul il avait été.

Il aurait tant voulu aimer pourtant ! Il sentait un grand vide en lui, une tristesse vague que rien ne pouvait consoler.

Lorsqu'il fut plus grand et qu'il prit un état, la navrance de son isolement augmenta encore. Avec la jeunesse montaient en lui des effluves de tendresse qui étreignaient son cœur et l'étouffaient. Ses camarades d'atelier avaient tous des frères, des sœurs, une mère — une mère ! — et lui était seul au milieu de tous ces amours.

Souvent en rentrant dans sa petite chambre, froide et nue, il se jetait sur son lit, sanglotant douloureusement, mordant son oreiller de désespoir en entendant s'embrasser et rire les enfants de la maison.

Combien souvent des larmes montaient à ses yeux en voyant une mère au bras de son fils, une petite sœur sur les genoux du grand

frère ! Et lui toujours seul il allait dans la vie sans que son cœur pût se dilater par aucune tendresse.

Lorsqu'il eut vingt ans, son horizon s'éclaira : l'amour fit rayonner sur lui son prisme de bonheur, sa vie fut transfigurée.

Une petite ouvrière fraîche, pure et belle, aima l'orphelin et lui donna tout son cœur.

Aimer, être aimé ! lui l'enfant trouvé, l'abandonné !... Avoir à soi un être dont toute la vie était sienne, qui avait pour lui des sourires et des baisers, alors que jusque-là il ignorait toutes les joies !...

Ce lui fut une ivresse infinie, un bonheur surhumain !

Le jeune homme s'attacha avec une intense tendresse à celle dont il fit de suite sa fiancée, lui donnant toute son âme, lui vouant son existence entière.

Et quels projets superbes il faisait !... Oui, elle serait sa femme, la chère enfant qu'il aimait, la compagne de sa vie, la moitié de lui-même ! Il lui livrait tout son cœur et lui consacrerait toute son existence. Lui, résultat d'une faute d'amour, il ne voulait pas en faire commettre une à celle qui se reposait en lui. Il l'épouserait, et bien vite encore. Leur petit ménage serait pauvre, mais si heureux ! Avec du courage et de bons bras on ne craint pas la misère, n'est-ce pas ? Bon ouvrier serrurier comme il l'était, il saurait bien gagner pour sa femme et ses enfants. Ses enfants ! Ces mots faisaient trembler une larme à ses yeux qui brillaient alors de bonheur : ses enfants !... Oh ! comme il les aimerait, ses chers tout petits ! Lui qui n'avait pas été aimé et qui en avait tant souffert ! Comme il leur ferait, ainsi qu'à leur mère, une vie heureuse et douce !...

Ces pensées l'affolaient, et c'étaient des joies, des rires sans fin.

Le cœur tout empli de bonheur, il redoublait d'ardeur au travail pour gagner de quoi monter son ménage ; et l'avenir lui apparaissait heureux et clair, tout ensoleillé.

Un obstacle survint qui se mit au travers de ces beaux projets : il ne pouvait pas se marier avant d'avoir fait son service militaire, il n'avait pas de mère, mais il avait une patrie cependant.

Il se désespéra ; partir, quitter sa bien-aimée, pour deux ou trois longues années, revivre seul au milieu d'étrangers hostiles souvent, sans affection, sans tendresse !... Il rejoignit son régiment bien triste, avec de noirs pressentiments : sa Marie, la reverrait-il jamais ? Que de baisers, que de larmes, que de serments échangés ! Elle lui promit de l'attendre, de lui garder son cœur, de lui écrire souvent ; mais deux ans de séparation c'est si long pour ceux qui s'aiment !...

Il était grand, robuste ; il fut mis dans la cavalerie, lui qui n'aimait pas les chevaux, qui en avait même une instinctive peur ! Tant pis, il fallait qu'il fît son service quand même ; « elle serait bien,

l'armée, si l'on s'occupait des goûts ou des caprices des soldats », disaient les capitaines.

Monter à cheval! pénible exercice et combien difficile, pour lui surtout qui ne s'y était jamais livré!... Gauche, empêtré, il ne savait comment monter, comment descendre, comment se tenir sur cette bête énorme qui se cabrait et qui l'effrayait parfois.

Un jour un sous-lieutenant arrogant et brutal assistait à l'exercice d'équitation que faisait avec tant de crainte le pauvre garçon.

— Ah! tu as peur de la bête, espèce d'abruti, fit l'officier, tu vas voir ça.

Il s'avança près du jeune cavalier, commanda qu'on lui attachât les mains derrière le dos et le fit monter sur un cheval sans housse et sans selle : Pour l'aguerrir, disait-il en riant.

Malgré ses supplications, son effroi, le malheureux fut obligé de sauter ainsi un fossé large de plus d'un mètre.

— Je vous en prie, mon lieutenant, implora le soldat tout crispé.

— Va donc, espèce d'animal!

Le pauvre garçon résista, supplia.

— Mais je vais me blesser, je vais me casser la tête! criait-il, la figure contractée et blême.

— Tu sauteras, te dis-je, devrais-tu y laisser ta peau.

Et donnant un coup de cravache dans le flanc du cheval qui partit au galop, le sous-off poussa un juron bien senti.

L'obstacle fut franchi, une fois, deux fois, à la troisième un craquement terrible suivi d'un cri affreux se fit entendre : le malheureux cavalier était tombé de cheval et son bras droit était cassé net au-dessus du coude...

On porta à l'infirmerie le jeune soldat dont le bras brisé pendait lamentablement.

L'amputation fut reconnue nécessaire, le bras tout entier fut coupé.

Le patient supporta courageusement l'opération, mais après il eut une fièvre intense et délira bientôt. Toujours il appelait sa fiancée, sa Marie, avec des sanglots douloureux.

Pendant de longs jours sa vie fut en danger. Il se rétablit cependant, mais il était manchot, infirme pour toujours...

Dans la lugubre salle d'hôpital il marchait tristement, songeant à sa bien-aimée; depuis qu'il était en convalescence, c'était son unique pensée : ainsi il ne pourrait plus travailler!... sa vie était finie maintenant, pour lui plus d'avenir, plus d'amour, plus de mariage, plus d'enfants, jamais, jamais!... Tous ses rêves de bonheur, si doucement caressés, étaient anéantis!...

Un frisson le secoua... Pour vivre il lui faudrait mendier à

présent... Mendier, lui!... vivre en tendant la main! lui dont les bras robustes et le courage au travail garantissaient la vie, la dignité pour lui et sa famille, lui qui jamais ne s'était devant personne abaissé!... Non, non, une vie pareille ne se pouvait supporter... Il devait donc en finir et le plus tôt possible.

Oh! les rêves d'antan! leur joli nid, les berceaux! tout cela s'était évanoui, avait été brisé, anéanti par la violence et la brutalité d'un sous-off!

Le cœur étreint de douleur, il fit écrire à sa fiancée par un camarade pour lui raconter son accident, lui dire qu'il ne pouvait plus l'épouser et lui adresser un tendre et suprême adieu...

Un brisement effroyable se fit alors dans tout son être; lui, le paria, l'orphelin qui n'avait jamais été aimé il lui fallait renoncer à cet amour qui faisait sa vie! seul, toujours seul il serait encore!... Plus jamais pour lui il n'y aurait de sourires, plus jamais de tendresses, plus jamais de joies... Les sombreurs de sa triste jeunesse l'entoureraient à nouveau... C'en était trop!

La tête en feu, les pas chancelants il erra dans la caserne, cherchant un fusil. Il trouva celui d'une sentinelle appuyé contre un mur, près de la porte. Il le prit vivement, s'assit sur une pierre, l'assura entre ses jambes flageollantes; de sa main valide il abaissa le chien et fit partir le coup. Une détonation retentit... Il tomba la tête fracassée...

Le sous-officier brutal, dont la dureté avait causé la mort du malheureux, fut mis simplement aux arrêts pendant un mois.

N'était-ce pas assez payer la mort d'un homme?

Peu après il eut de l'avancement : il faut apprendre aux soldats à respecter les commandements.

PAULE MINK.

L'Évolution de la Musique

VERS UNE FORME SOCIALE

La musique est autre chose que « l'art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille. »

Longtemps cette définition qu'en a donnée J.-J. Rousseau a pu ou paru suffire, et beaucoup, encore aujourd'hui — la plupart même — pourraient s'attirer cette verte réponse que fit un jour Hector Berlioz à un musicastre trop célèbre, à Adolphe Adam : « Croyez-vous donc que l'on écoute la musique pour son plaisir ? »

Il ne faut donc pas que la musique soit rabaissée — pas plus qu'aucun autre art — au rôle d'amuser, ou de délasser, à l'usage des digestions trop lentes d'estomacs fatigués par la bonne chère, ou encore de dilater la rate de gens enclins à l'hypocondrie.

L'art a une mission infiniment plus élevée, est-il besoin de le dire ici ?

La musique, telle que nous l'entendons aujourd'hui, est un art essentiellement moderne.

Certes, les sentiments desquels elle vit ont été les mêmes, de toute humanité sinon de toute éternité ; la voix humaine est sensiblement la même partout, du nord au midi, à l'orient comme à l'occident.

Les quatre éléments principaux de la musique, le *son*, le *rythme*, l'*harmonie* et le *timbre* furent connus de tout temps, depuis que les hommes chantent, c'est-à-dire depuis qu'ils parlent, et dès l'instant qu'ils employèrent le premier chalumeau, la première corde ou le plus primitif tam-tam pour accompagner leur voix.

Mais les deux derniers de ces éléments primordiaux, l'*harmonie* et

le *timbre*, se sont considérablement développés dans les derniers siècles, et surtout depuis cent cinquante ans environ.

Infiniment plus que les autres, ces deux arts, la musique et l'architecture, doivent gagner aux progrès scientifiques du siècle écoulé. Je ne crois pas, pour ma part, que la gamme des couleurs nécessaires à la peinture se soit beaucoup accrue des découvertes de la chimie moderne; je ne crois pas, non plus, que la sculpture ait rien gagné de notre temps (je parle, bien entendu, au point de vue de la technique). L'architecture, au contraire, est grosse d'un avenir indéfini, mais incertain encore et dont nous voyons clairement la direction, sinon les résultats. Quant à la musique, les belles découvertes faites en acoustique par les savants (Helmholtz entre autres) nous ont révélé l'étendue extrême des sons, et ont agrandi son domaine de régions inexplorées jusque là; et, en pratique, les progrès accomplis dans la fabrication des instruments par des facteurs tels que Sachs permettent d'obtenir dans l'orchestre de puissants effets que le siècle dernier, sans remonter plus haut, ne connaissait pas, et que bien des compositeurs de nos jours semblent encore ignorer.

On peut donc se demander si, la musique, étant un art moderne ou complètement rénové dans ses moyens d'expression, elle ne doit pas l'être aussi dans son but ? Dans sa forme qu'on peut considérer comme à peu de choses près définitive — son éducation technique sinon terminée, au moins touchant de très près à son terme — elle est destinée, semble-t-il, à être l'interprète le plus sensible des sentiments et des aspirations modernes.

Elle doit « prendre rang à la tête des beaux-arts, dit Herbert Spencer; car elle est celui de tous qui fait le plus pour le bonheur de l'humanité. » *(Essais de morale. Origine et fonction de la musique*, I, trad. Burdeau, p. 414).

Elle doit être la grande éducatrice de l'avenir, avec plus de puissance et plus d'autorité — infiniment — qu'elle n'a été parfois celle du passé.

Dans toute l'antiquité, nous voyons la musique être une distraction, un passe-temps agréable, un accompagnement des festins et des danses. Mais partout aussi, elle est un auxiliaire puissant pour la religion; elle s'y mêle par le chant des hymnes à la divinité; là aussi elle accompagne les danses, les danses sacrées. Chez les Hébreux, son rôle au temple est très grand. Les Grecs symbolisent sa puissance dans le mythe d'Orphée et dans celui d'Amphion élevant les murs de Thèbes au son de sa lyre seule et de ses chants. C'est par le culte que le théâtre grec est créé, et ainsi, par la bouche du chœur, Aristophane s'adresse lui-même au peuple athénien, dans les termes que l'on sait. A ce moment, elle prend une part directe à la politique militante, elle

joue un rôle social bien marqué. Elle était aussi militaire et héroïque : le nom de Tyrtée est immortel comme celui de Rouget de l'Isle. Malgré le peu que nous connaissions de la musique grecque, et quelque rudimentaire qu'elle nous apparaisse à travers quatre ou cinq fragments parvenus jusqu'à nous, nous savons quelle importance on y attachait. Elle devint une affaire d'État : on lui donna une place dans la religion, on l'entoura de règlements qu'il était sacrilège d'enfreindre :

« *Jamais,* dit Platon, *le style musical ne change sans que les principes de l'État se modifient* ».

A Rome, son importance est moindre. Peuple de dilettantes riches plutôt que d'artistes, les arts sont pour les Romains des objets de luxe.

C'est avec le christianisme grandissant que la musique peu à peu reprend l'importance qu'elle eut chez les Grecs.

Elle est inséparable de la religion nouvelle dont elle est un puissant véhicule. Les grands révolutionnaires de l'Église ont recours à elle : Jean Huss, d'abord, puis Luther, poète et musicien, qui invente le *choral ;* Hans Sachs, le meistersænger, le poète cordonnier, si populaire au seizième siècle en Allemagne, compose la musique de plusieurs hymnes de Luther. « C'est la *Musique-Peuple* chantant pour la première fois devant l'histoire », dit M. H. Lavoix *(Histoire de la Musique,* p. 146). Et la révolution religieuse de la Réforme conquiert la France et l'Angleterre, par la musique.

Deux siècles après, à l'aurore de l'ère nouvelle, elle chante de nouveau la *Musique-Peuple,* elle chante la triomphale *Marseillaise.*

Aujourd'hui, l'heure est venue d'un art qui soit en harmonie avec les aspirations des temps nouveaux. La musique ne peut pas rester en arrière, et elle doit donner, elle aussi, son appui aux idées qui triompheront demain.

Un jeune compositeur du plus grand talent, incontestablement le chef de notre école contemporaine, Gustave Charpentier, a tenté, dans une œuvre qui est plus qu'un essai, de montrer quel rôle peut demain remplir la musique, avec toutes les ressources dont elle dispose. Ses *Impressions fausses,* jouées au printemps dernier au Châtelet, marqueront la date initiale du mouvement.

Mais où l'action doit être le plus efficace, c'est au théâtre.

Il existe dans je ne sais plus quelle ville des bords du Rhin, à Worms, si je ne me trompe, un théâtre lyrique disposé de telle façon que non seulement sur la scène, mais aussi en deux ou trois endroits de la salle, se placent des chœurs de voix et d'instruments qui, à certains moments des pièces qui y sont jouées, entraînent dans un commun élan le peuple à leur suite. J'ignore quel est actuellement le

succès de ce théâtre, inauguré il y a sept ou huit ans; mais il est certain que c'est là une indication précieuse à retenir et que, le jour où comme dans la Grèce antique, comme encore au Moyen-Âge dans les vastes vaisseaux des cathédrales, on aura fait un art et une maison d'art où le peuple pourra se réunir, un art qu'il comprendra sans effort, car il sera né de lui, — sans pour cela tomber dans la vulgarité de ces choses sans nom qu'on trouve bonnes pour le peuple, l'art étant censé être fait pour un petit nombre, et par conséquent toujours mêlé à une certaine dose d'artificiel et de convenu, — c'est par des moyens semblables qu'un auteur entrera en communion intime avec l'âme de son public, et fera enfin triompher l'art vrai, l'*Art pour tous*.

J.-G. Prodhomme.

L'AME DE DEMAIN

Par Eugène FOURNIÈRE (1)

Je n'aurai pas l'impertinence de présenter ce livre aux lecteurs de la *Revue Socialiste;* ils en ont eu la primeur et ne l'ont assurément pas oublié. Mais aujourd'hui que les fragments largement espacés dont il se composa reparaissent, rassemblés en volume, habillés de neuf, remaniés et recousus avec soin, dédiés à Paul Guigon et enrichis par E. Ledrain d'une intéressante préface — dont le seul tort est d'être une profession de doute au seuil d'une œuvre de foi sociale — il n'est pas inutile d'embrasser dans son ensemble la pensée de l'auteur et d'en déterminer la valeur et la portée.

Le sujet de l'ouvrage peut tenir en six lignes. Camille, un rêveur, un contemplatif, un veule pessimiste, réduit par le dilettantisme à une sorte d'atonie physique et morale, condamné par l'impuissance de croire à l'impuissance de vouloir, d'aimer, d'agir, est gagné à la lutte, à l'amour, à la vie par les paroles et par l'exemple d'un socialiste idéaliste qui se nomme Ferrals et ressemble à l'auteur comme un frère.

Cela pourrait s'appeler : *La Conversion de Camille* ou *La Cure de Ferrals*. Roman d'analyse, roman à thèse, roman satirique, roman philosophique, c'est tout cela en même temps.

Roman, ai-je dit ! Mais est-ce bien le mot qui convient ? Point d'événements ; point de récit même. Une série de chapitres qui semblent courir l'un après l'autre à la débandade, une dispersion apparente qui décèle un esprit naturellement compliqué et peut-être jaloux de le paraître plus encore qu'il ne l'est. Impossible de rêver écrivain plus sinueux, plus oblique ; on jurerait qu'il a horreur de la ligne droite. Ce n'est pas de lui qu'on peut dire : Il n'y va point par quatre che-

(1) Lemerre, éditeur, Paris. — 3 fr. 50.

mins. — Quatre chemins, c'est trop peu pour lui ! Il multiplie détours, crochets, haltes, digressions; il met une espèce de coquetterie à dérouter le bon lecteur; il se plaît à cacher où et par où il le mène. Vous trouveriez des procédés de composition analogues chez Diderot, et, plus près de nous, chez Anatole France.

Voici, pour commencer, des lettres qui engagent le duel amical entre le malade et le médecin. Tout à coup survient un « intermède », une petite orgie philosophique où dans le cliquetis des verres et des bouteilles se heurtent trois ou quatre façons diverses de concevoir la vie. Ici se faufilent les notes d'un journaliste parisien relégué pour un temps en province. Puis nouvel intermède : un dialogue entre Jéhovah et Satan, deux vaincus solidaires, créés jadis ensemble et ensemble rejetés aujourd'hui par l'humanité; et ces deux grands débris, « ruminant leurs souvenirs, crachottent doucement sur les cendres d'une étoile en train de s'éteindre. »

La fuite de Camille devant celle qui l'aime devient le prétexte d'une soirée dans une brasserie à femmes et là apparaissent d'étranges silhouettes : Lirotte, un cynique, un bâtard de Diogène, « le neveu de Rameau » (comme dit M. Ledrain), ressuscité sous la forme d'un journaliste taré, vantard et gouailleur; Chiffon, une pauvre vendeuse d'amour, pieuse et charitable à sa manière, qui cède avec horreur à la violence de son tempérament sensuel et parfois fait largesse de son corps aux vagabonds; Marthe, une honnête fille qui a résisté longtemps à son penchant pour Ferrals, parce que Ferrals se déclare incapable de fidélité, et qui finit, domptée, par se donner sans condition. Mettez encore un enchevêtrement d'anecdotes, d'allusions, de théories, de conversations, où l'on passe au fil de la langue les hommes et les choses du jour, et vous pourrez vous figurer le curieux amalgame que l'auteur s'est complu à confectionner.

En zigzag, comme un crabe, l'action marche quand même; et l'on peut noter les étapes par où elle passe. Le point de départ est le découragement absolu, la nausée universelle dont souffre Camille. A qui s'adresser pour en guérir ?

Aux guides de la pensée contemporaine ? Celui-ci fut un onctueux professeur de nihilisme, un admirable artiste en contradictions. Mais le scepticisme est comme une maladie de croissance que traverse une nation : on en meurt vite, si l'on n'en sort pas plus robuste. Foin des conseils à double entente de cet athée chrétien, de cet « abbé de Thélème », comme l'auteur le nomme, en le louant, il est vrai, un peu plus loin, sans doute pour imiter sa méthode. Celui-là devint sur la fin de ses jours un bourgeois affolé qui vit l'histoire de la Révolution à travers sa peur rouge. Cet autre, un philanthrope pleurard (on nous laisse le soin de deviner son nom), est le président-né de toutes les

bonnes œuvres retentissantes et « le cardinal laïque de la philosophie universitaire ». Je me souviens d'un joli mot qui me fut dit un soir à son propos ; on parlait d'un discours que l'habile homme venait de prononcer à un mariage purement civil. « Eh oui ! ajouta quelqu'un qui était précisément Fournière, il aime assez la messe, pourvu qu'il la dise ». De tous ces hommes et de leurs pareils, rien à attendre. S'ils ont contribué à faire l'âme d'hier, ils ont peu de chose à fournir à l'âme de demain.

Faut-il alors recourir à la science pure ? Il est fâcheux que le savant n'ait encore trop souvent que de la cervelle à la place où les autres hommes ont le cœur. Et puis la science peut étudier ce qui est ou ce qui a été ; mais, dans l'ordre des choses humaines où la volonté des individus intervient toujours comme une cause perturbatrice, elle ne saurait déterminer ce qui sera ; et, quant à ce qui *doit* être, cela n'est point de son ressort.

Arrière donc « les bâtards d'Auguste Comte », et avec eux les partisans attardés de l'art pour l'art, les tourneurs de rondels moyen-âge, les esthètes incompris et incompréhensibles, les fabricants d'amusettes littéraires semblables à des bibelots d'étagère. Ferrals et Camille ne sont pas plus tendres l'un que l'autre pour les cénacles où le souci de la forme a tué celui de la pensée, où le cabotinage a faussé le talent. Ils ne déguisent pas leur mépris pour le mariage d'inclination qui s'est opéré ces années dernières entre le mysticisme de boulevard et l'anarchie de salon. Ils voient dans l'un une forme de sénilité bourgeoise, dans l'autre une forme d'incohérence juvénile, en tous deux des incarnations d'un snobisme qui se taille dans les vieilleries retapées ou dans les nouveautés prises à l'aventure un manteau à la dernière mode.

On voit que les critiques de Fournière n'épargnent ni les doctrines ni les personnages en vue et en vogue. D'aucuns les trouveront âpres et regimberont contre plus d'une ; tous reconnaîtront qu'elles donnent à réfléchir et aussi qu'elles sont exprimées en un style sobre, solide, coupant, qui n'abuse pas trop des grands mots et qui a pour qualité maîtresse l'énergie. Ce livre, point banal et plus sérieux qu'il ne semble en son allure fantaisiste, ne se borne pas d'ailleurs à indiquer où est la mort ; il cherche où est la vie.

De quoi l'âme de demain sera-t-elle faite ? L'auteur le laisse entrevoir plus qu'il ne le fait voir, et je serais tenté de lui reprocher ce demi-brouillard où il nous abandonne, si je ne savais qu'il prépare un grand ouvrage (1) où il exposera avec plus d'ampleur et de clarté ses idées sur l'avenir. Les échappées qu'il ouvre çà et là permettent du

(1) *L'Idéalisme social.*

moins de distinguer quelques-uns des éléments dont il souhaite que soient formées les générations grandissantes.

Puissent-elles réconcilier en elles-mêmes le cœur et le cerveau, le sentiment et la raison; garder de la science ses méthodes, son attachement aux faits, sa conception de la lente évolution des êtres, mais aussi puiser dans l'amour de la justice et de l'humanité la force d'ordonner la réalité future d'après un idéal né de la réalité d'hier!

Puissent-elles savourer les hautes voluptés de l'art et de la pensée, mais sans s'y laisser alanguir, sans y noyer le goût de l'effort, sans renoncer à passer du rêve à l'action, fille du rêve! Puissent-elles comprendre que moins la femme est séparée de l'homme, plus elle a droit à son respect; que plus l'amour s'affranchit des lois et des conventions du monde, plus il s'engage à devenir délicat et fort!

Insisterai-je sur les vœux, disons mieux, sur les espérances de ce socialisme idéaliste qui est le nôtre? Les idées qu'il défend ont été si souvent développées ici et ailleurs par Benoît Malon, par moi-même, que j'ai comme une sorte de pudeur à les louer chez un compagnon de lutte. Il me suffira de souhaiter qu'elles atteignent par la voie indirecte du roman ceux en qui elles n'ont pas encore pénétré par l'article de journal ou de Revue, par la brochure ou le livre scientifiques. Et je termine en remerciant Fournière d'avoir fabriqué un bon outil de plus pour ceux qui travaillent à laisser les hommes et le monde meilleurs qu'ils ne les ont trouvés.

GEORGES RENARD.

Le Socialisme en Angleterre

Les convulsions religieuses, économiques, politiques, qui ont troublé l'Angleterre, ont cruellement buriné leurs traces dans le passé de l'histoire de ce pays. Mais n'évoquons point ces faits, laissons aux morts qui les ont vécus le souvenir amer de ces époques critiques. Ne revivons pas le passé dans les colères et les haines de l'histoire des hommes. Oublions les temps anciens pour ne voir que ce qui nous intéresse. L'Angleterre, cette terre de l'individualisme et du laisser-faire, est en proie depuis quelques années aux terribles atteintes de l'idée nouvelle.

Les patriarches de l'école anglaise, les Smith, les Malthus, les Ricardo, les Mac-Culloch, croyaient cependant avoir momifié ce pays dans les lois d'une doctrine immuable. Ils prétendaient de même que les groupes ethniques issus d'origine saxonne, à formation particulariste et non communautaire, resteraient rebelles aux idées socialistes. Nous verrons ce que valent leurs affirmations. Comme si les notions du bien et du juste étaient l'apanage d'une sélection et non la propriété de l'humanité entière.

Malheureusement, la famille socialiste n'a pas su s'entendre et s'unir ; tant il est vrai que les hommes ont de tous temps sacrifié leurs intérêts aux passions dominantes du moment. Aussi serons-nous tenu à étudier son organisation dans ses manifestations diverses.

Nous examinerons en premier lieu la branche principale connue sous le nom de collectiviste marxiste ; nous passerons ensuite à celle qui, il y a quelques années, était la plus puissante et qui est très répandue encore : la nationalisation du sol ou socialisme agraire ; et, en dernier lieu, nous parcourrons la branche socialiste chrétienne, qui est très intense et très importante en ces contrées.

*
* *

C'est vers l'année 1882 que le socialisme pénétra sérieusement en Angleterre. Déjà, en Irlande, la Land league et son fondateur, Michaël

Dawit, réclamaient ardemment la nationalisation du sol. Ce mouvement eut sa répercussion en Angleterre et, en 1881, se fondait à Londres la *Socialist Democratic* qui ne cessa de s'inspirer, durant deux années, du programme de la Land league irlandaise. Ce n'est qu'en 1883 que la *Socialist Democratic* publia son manifeste où elle se déclarait ouvertement socialiste. Ce manifeste, intitulé le *Socialisme rendu intelligible* (Socialism made plain) et lancé sous forme de brochure, s'appuyait sur cette proposition fondamentale de K. Marx : « Toute richesse provient du travail. » Dès cette époque, la *Socialist Democratic,* qui comprend parmi ses membres des personnages connus, tels que l'éminent poète et artiste William Morris, le conférencier Hyndman, l'écrivain Belfort Bax, miss Helen Taylor, Aveling, etc., entreprit une propagande active, par la plume et la parole, en faveur de ses idées. Cette campagne accrut le prestige de la société. Les adhérents affluaient nombreux, et des branches nouvelles se créaient de jour en jour dans les localités voisines. Des classes furent établies, où les jeunes gens pouvaient étudier les sciences sociales et s'exercer dans l'art oratoire. La société édité deux organes, un journal hebdomadaire appelé *Justice,* et une revue mensuelle intitulée *To Day* (Aujourd'hui). En 1888, à son congrès annuel, le conseil de la Fédération a nommé un bureau pour faire le travail et prendre la direction dans les moments critiques. Le progrès qu'avait accompli dans l'espace de quelques mois la *Socialist Democratic Federation* était vraiment remarquable. Une prospérité aussi grande devait fatalement rencontrer son écueil. C'est sous la forme d'un déchirement cruel qu'il se produisit au sein même de la société. Le 24 décembre 1884, la fraction avancée du conseil général de la Fédération donna sa démission. Et elle le fit en ces propres termes : « Attendu les désaccords soulevés dans le conseil où l'on tâche de substituer une direction arbitraire à une entente fraternelle, ce qui est contraire au socialisme ; et attendu qu'il nous semble impossible de faire cesser un tel désaccord ; nous, soussignés, pensons qu'il est plus conforme aux intérêts socialistes de cesser d'appartenir à ce conseil et donnons notre démission. » De nombreuses signatures, parmi lesquelles l'on remarquait celles de William Morris, de Belfort Bax, d'Aveling, suivaient cet avis. Ces derniers en se retirant n'abandonnèrent pas la lutte ; ils fondèrent une organisation rivale, la *Socialist League,* qui eut pour organe officiel *The Commonwealth* (la République).

Cette scission était due plutôt à des compétitions de personnalités qu'à des divergences d'idées. Aussi le programme et le but restaient les mêmes. La *Socialist Democratic* et la *Socialist League* ne pouvaient pas rivaliser sur le terrain de la propagande collectiviste qui leur était commun. Tout dernièrement, en 1893, la *Socialist League* a pris le nom

de *Société socialiste d'Hammersmith*. Les deux sociétés sont d'ailleurs puissamment aidées par l'agitation agraire des crofters (petits tenanciers) d'Écosse et des nationalistes d'Irlande.

Ce sont elles qui, par leur énergie, ont activé la pénétration des idées socialistes en ce pays. Cependant, les moyens violents qu'elles préconisaient éloignaient la partie la plus calme et la plus posée de la population. Il fallait pour attirer ce contingent une société qui tout en conservant l'intégralité de la doctrine n'employât pour sa réalisation que des moyens positifs et prudents. L'apparition de la *Fabian Society*, vers la fin de l'année 1884, combla fort avantageusement cette lacune. Cette société, dont l'origine est due au professeur Thomas Davidson, eut un début singulier. Son fondateur, sous le nom de *Society of the New Life* (Société de la nouvelle vie), groupa quelques adeptes des deux sexes qui devaient se livrer à une vie mystique et partager une morale élevée. Après quelques mois de tâtonnements et d'élaboration, il y eut une scission toute amicale entre ses membres. Deux sociétés succédèrent à l'ancienne, *The New Fellowship* (Association nouvelle) qui la continua dans ses principales lignes, et la *Fabian Society*. Le socialisme de cette dernière est nettement collectiviste, et la façon dont ses membres exposent leurs théories n'effraie ni les petits boutiquiers, ni les nombreux ouvriers dont le sens pratique répugne à la violence et à la spoliation. Ils conseillent de s'emparer des corps paroissiaux (vestries and boards of works), des conseils de comté (county councils), des bureaux de l'instruction publique (school boards), de la Chambre des communes, en un mot de tous les corps électifs. La société est dirigée par un comité central composé de dix-sept membres. Ses adhérents se recrutent en grand nombre dans les rangs de la classe moyenne. On y rencontre des publicistes, des professeurs, des journalistes, des artistes, tels que G. Bernard Shaw, Sidney Webb, Annie Besant, Graham Waller, William Clarke, Sidney Olivier, Hubert Bland.

Voilà les trois associations qui, les premières, ont hardiment propagé le socialisme en Angleterre. Elles l'ont fait, soit isolément, soit concurremment, selon que les questions de personnes ou de tactique les divisaient, avec une énergie et une activité remarquables.

Une ère de paix semble avoir succédé à cette période de divisions et de querelles. En l'année 1893, la *Socialist Democratic Federation* de Hyndman, la *Société socialiste d'Hammersmith*, de William Morris, et la *Fabian Society*, de Bernard Shaw, ont constitué un comité permanent afin d'aviser aux moyens de concentrer les forces socialistes. Ce comité se compose de quinze délégués dont cinq appartiennent à chacun des trois groupes. William Morris a été choisi comme président pour une période de trois mois. Le comité a nommé une com-

mission de trois membres qui devra rédiger une déclaration commune de doctrine et désigner la tactique à employer pour l'obtenir. Voici le manifeste dont les trois sociétés se sont engagées à poursuivre la réalisation en commun :

1° Limitation de la journée à huit heures; 2° interdiction du travail des enfants ; 3° entretien gratuit des enfants nécessiteux ; 4° payement du même salaire aux femmes qu'aux hommes pour un même travail; 5° fixation d'un minimum de salaires pour tous les ouvriers de l'État ou des communes ; 6° interdiction de l'embauchage par courtier ; 7° suffrage universel ; 8° rémunération des services au mieux de tous.

Depuis cette entente, une activité nouvelle semble s'être emparée de leurs membres. Rien que pour l'année 1894, un nombre de près de dix mille réunions ont été tenues. Cette agitation a amené, aux élections de Londres 1894, le triomphe de vingt-sept socialistes nommés dans les différents corps électifs.

*
* *

LES TRADE-UNIONS

Après la déchéance des maigres garanties que leur assurait le régime corporatif, les ouvriers s'unirent entre eux et fondèrent les *Trade-Society*. Ces unions naissantes étaient secrètes. Une loi de la fin du siècle passé interdisait d'une manière formelle le droit d'association aux travailleurs. Aussi usèrent-elles envers leurs adversaires, camarades ou patrons, des moyens violents. En 1824, sur la demande de J. Hume, la Chambre des communes, après enquête, abrogeait les lois sur les coalitions. Le peuple, avec juste raison, appela cette mesure sa première charte d'affranchissement.

Ce fut au deuxième congrès, tenu à Manchester, le 28 juin 1830, que des bases sérieuses furent jetées et que commence réellement le rôle des unions ouvrières. Le noyau primordial sortit de ce congrès fortement constitué par l'association de vingt métiers différents. Les unions, composées de membres liés par des intérêts communs, se proposent de s'aider en cas de grèves ou de chômage.

Ces vastes unions possèdent pour la plupart une puissance d'organisation vraiment remarquable. D'aucunes sont de véritables fédérations s'étendant et se subdivisant par villes ou par districts, en branches, groupes ou loges. Une loge est formée des ouvriers habitant le district; elle est indépendante, s'administre, gère ses finances, dont annuellement elle fournit un compte au comité central. Les délégués des loges élus pour six mois et proportionnés au nombre des associés, com-

posent le comité. Seuls, le secrétaire et le trésorier émanent directement du vote des membres de l'association entière. Ces deux derniers, nommés pour un an, sont rétribués et leur mandat terminé ils sont rééligibles. Chaque membre du conseil reçoit, par séance, un jeton de présence équivalant à sa journée de travail. Il a droit en même temps à une indemnité de 5 schellings ou 6 pence (30 centimes) calculée en raison de l'éloignement du lieu de la réunion. Les décisions arrêtées par le comité, sur la protestation de quelques groupes, doivent, pour être considérées comme valables, avoir recours à la sanction commune des loges.

Tout postulant admis est présenté par deux membres ; il est soumis, en outre de sa cotisation hebdomadaire, graduée selon les métiers et variant de 2 pence à 2 schellings (10 cent. à 2 fr. 50), à un droit d'entrée s'élevant de 1 à 5 schellings. Si l'adhérent appartient à la société depuis douze ans, il recevra un secours de 12 shillings et demi, et ses frais de route, en cas d'émigration, restent à la charge de l'association. Beaucoup accordent à leurs membres une solde de 300 francs pour frais d'enterrement, et la moitié de la même somme pour les funérailles de leurs femmes. Quelques-unes assurent leurs associés contre la perte de leurs outils, d'autres garantissent une retraite suffisante aux vieillards et aux infirmes. Tout sociétaire travaillant à l'étranger n'en reste pas moins affilié à l'union. Il acquitte ses cotisations et peut en échange réclamer les secours que la société donne à ses membres. Rarement le taux annuel des quotités descend au-dessous de 25 francs. Dans les sociétés prospères, entre autres celles des mécaniciens et des charpentiers, ce taux atteint 60 francs par an. Le non paiement de la souscription entraîne non seulement la radiation, mais encore la perte médiate de tous droits acquis.

Le budget des principales unions se divise en trois chapitres bien distincts. L'un est consacré entièrement au secours mutuel. Le second concerne les affaires dites du métier, c'est-à-dire principalement l'entretien des grèves. Le troisième chapitre renferme les frais généraux.

Un comité permanent, renouvelé à chaque congrès, est chargé de poursuivre près des pouvoirs publics l'exécution des vœux du congrès. Dans ce comité figurent les membres du Parlement qui sont devant les communes les porte-paroles qualifiés du monde du travail. Les fonctions de membres de la Chambre étant gratuites, les Trade-Unions allouent à leurs députés une indemnité de 200 livres sterling (5,000 francs) par an.

*
* *

En 1889, l'élément le plus pauvre des classes ouvrières, aiguillonné par la misère, fatigué par les exactions des maîtres, sous

l'instigation de quelques hommes énergiques et résolus, se déclara en grève. Le contingent nombreux des hommes sans métiers fixes ni apprentissage *(unskilled)*, impitoyablement refusés par les Trade-Unions, se joignirent aux ouvriers des quais. C'est à la suite de cette grève si savamment dirigée par John Burns, Ben-Tillet, Ton-Mann, et qui se termina, grâce à la médiation bienveillante du cardinal Manning, en faveur des ouvriers, que se fondèrent les Néo-Trade-Unions. Durant toute la période critique, les Trade-Unions ne restèrent pas indifférentes, elles votèrent et envoyèrent des secours aux grévistes. Mais, comme les vieilles et puissantes corporations de l'ancien régime, elles ne surent point se garder de l'esprit d'exclusivisme.

Avec les nouvelles associations nous pénétrons de plain-pied dans le domaine du socialisme. Elles rompent radicalement avec l'esprit du self-help (aide-toi toi-même) qui animait leurs devancières. Elles réclament en tout et pour tout l'intervention médiate ou immédiate de l'État.

L'organisation des nouvelles unions est semblable quant à l'ensemble à celle que nous avons décrite précédemment. Leur but unique est la lutte. Aussi ont-elles renoncé, pour le moment du moins, aux institutions de prévoyance. Elles reprochent à ces dernières d'entraver l'action des unions, de les faire déroger de leur but primitif et de leur raison d'être. Chez elles la caisse des chômages ou des grèves existe seule. Les quotités à payer sont de beaucoup inférieures à celles déboursées par les membres des Trade-Unions; et les adhérents se multiplient si nombreux, depuis quelques années, qu'ils dépassent en nombre (plus de deux millions et demi) le total de ceux des anciennes. L'association des dockers se charge du recouvrement de l'indemnité due dans les cas d'accidents. Elle exerce une surveillance sur le travail des enfants, tend à abolir le mode actuel des contrats de louage, à régulariser les heures de travail, à obtenir un minimum de quatre heures, à faire supprimer les travaux extra et les heures supplémentaires, à faire établir un office de travail. En outre, elle pose en principe le monopole des docks à son profit. D'autre part, elle vise à régulariser et à hausser les salaires.

Avant la création de ces associations, le socialisme s'était déjà fait jour dans les rangs de l'armée des Trade-Unions. Il s'était révélé dans les divers congrès annuels des Trade-Unions, modestement d'abord, par des motions plus ou moins osées. Au congrès de Dundee, en 1889, l'antagonisme qui s'était préalablement manifesté au congrès de Londres, éclata plus violent entre MM. Broadhurst et Shipton d'une part, et de l'autre John Burns et Ton-Mann. Le passé et l'avenir, comme deux coqs, se dressaient furieux, hérissant leurs plumes, l'un en face de l'autre, prêts à se battre. La question des huit heures y fut

agitée, mais elle ne fut résolument votée qu'au congrès de Liverpool (1890) qui se montra plus hardi. D'année en année, une propagande incessante réveillait les esprits et gagnait des adhérents à la cause.

Les anciennes Trade-Unions perdaient du terrain et beaucoup de leurs membres passaient à l'ennemi. Les progrès furent si rapides qu'au congrès de Newcastle (1891), après avoir *solutionné* à nouveau la question des huit heures, les congressistes décidèrent qu'il fallait constituer les Trade-Unions en un parti politique indépendant. C'était là un grand pas et une victoire pour les socialistes. Deux ans après, au congrès de Belfast (par 150 voix contre 52), les délégués résolurent de créer une caisse de propagande qui ne servirait qu'aux candidats s'engageant à défendre le principe de la propriété collective et la collectivité des moyens de production. Voici les termes dans lesquels fut présenté ce projet : 1° Un fonds spécial sera établi pour aider les candidats indépendants du travail dans les élections locales et parlementaires, la contribution pour ce fonds restant libre ; 2° chaque société désirant participer au mouvement inscrira annuellement pour le fonds d'élection 5 schellings (6 fr. 25) par cent membres ; 3° l'administration de ce fonds sera confiée à un comité de treize personnes (comprenant le secrétaire et le trésorier) qui seront élues chaque année au congrès par les délégués représentant les sociétés qui auront souscrit.

Enfin, les résolutions votées au congrès de Norwich, en 1894, accentuent la ligne de conduite prise prédécemment par les Trade-Unionistes. Ce congrès a invité le gouvernement, par 256 contre 5, à décréter la journée de huit heures. Il a émis un vœu en faveur de la nationalisation du sol, disant que le collectivisme est l'unique remède aux maux actuels. De plus, il a remplacé M. Fenwich, secrétaire général, par M. Woods, député collectiviste. Dès lors, leur socialisme, qui avait paru hésitant, se définit et se précise. Les Trade-Unionistes sont devenus nettement collectivistes. Elles ont porté la question des huit heures devant le pays et à la Chambre et elles en ont poursuivi la réalisation avec acharnement. Divers meetings eurent lieu et, en 1891, contrairement aux années précédentes, les sociétés collectivistes et les Trade-Unions s'accordèrent quant au choix de la méthode pour réclamer la journée de huit heures. A la Chambre des communes, sur la demande de J. Burns, le ministre de la guerre, M. Campbell, a fait expérimenter dans les vastes ateliers de l'arsenal de Wolwich, la journée de huit heures qui a donné des résultats satisfaisants. La Chambre des communes semble s'être engagée dans une voie de concessions. Elle a résolu d'examiner en deuxième lecture le projet de loi Woods, tendant à fixer à une durée de huit heures le travail des mineurs. Ce projet, l'année dernière, avait été repoussé par 272 voix contre 172.

Elle a voté de même, en avril 1893, par 276 voix contre 229, le principe démocratique de l'indemnité aux membres du Parlement. On a vu combien peu de temps il avait fallu aux Néo-Trade-Unions pour évoluer vers une voie nouvelle. Les anciennes, malgré encore quelques résistances, se laissent aller peu à peu au courant qui les entraînera toutes fatalement.

*
* *

INDEPENDENT-LABOUR-PARTY

Il était d'usage de temps à autre, en période électorale, de prendre des engagements entre groupes politiques, en faveur de tel ou tel candidat, de telle ou telle opinion. Il arrivait fréquemment que les libéraux marchassent la main dans la main avec le parti avancé, afin d'assurer le triomphe d'un des leurs. C'est ce à quoi a voulu remédier le nouveau parti ouvrier en s'intitulant *indépendant*. Sa création répondait à un besoin, d'autant plus qu'il s'est promis de grouper et de fédérer tous ceux qui, jusqu'à maintenant, n'ont appartenu à aucune fraction politique ni à aucune organisation socialiste. La genèse de ce parti est récente. L'*Independent-Labour-Party* (parti ouvrier indépendant) fut ébauché en 1887 au congrès de Swansea, prit un peu de consistance en 1889, lors de la grève des docks, et se trouva définitivement constitué au congrès de Glascow en 1892, année où son fondateur et président, Keir-Hardie, fut élu député, en même temps que J. Burns. Son premier congrès qui eut lieu (en février 1893), à Bradfort, arrêta un programme ouvertement socialiste, réclamant la propriété collective. Ce programme est divisé en trois sections : sociale, politique, fiscale. Au point de vue social, le parti ouvrier indépendant veut : 1° l'abolition des heures de travail supplémentaires, du travail aux pièces et du travail des enfants ; 2° la journée légale de huit heures pour tous les métiers et toutes les industries ; 3° l'organisation de secours aux travailleurs malades, âgés et infirmes, à leurs veuves et à leurs orphelins ; 4° la possession collective du sol et de tous les moyens de production et de distribution.

En politique, le parti ouvrier indépendant demande :

1° Le suffrage universel ; 2° deux tours de scrutin ; 3° le paiement des frais d'élections par un prélèvement sur les taxes municipales ; 4° le paiement des membres de tous les corps représentatifs ; 5° des législations plus courtes ; 6° l'abolition de la Monarchie et de la Chambre des lords ; 7° le *referendum*.

Au point de vue fiscal, ils réclament :

1° L'abolition des impôts indirects et un impôt progressif sur le revenu ; 2° l'instruction gratuite pour tous.

Ce programme, élaboré en 1893, a été modifié, retouché, complété, aux divers congrès tenus en 1894 et 1895; de sorte que, après lecture de son dernier manifeste (1895), on peut dire que l'*Independent-Labour-Party* est franchement collectiviste. Cependant le sens pratique de ses membres répugne à la violence; ils tâchent de s'emparer des pouvoirs et plus spécialement de la Chambre des communes. Quant à sa contexture mécanique, elle est remarquable par son élasticité et sa souplesse. Le parti indépendant du travail s'est constitué sur des bases fédératives. Chaque ville ou circonscription forme un parti local qui s'administre indépendamment et reste solidaire dans les questions d'ordre général avec les autres. Les partis locaux sont tenus d'envoyer leurs délégués au congrès annuel du parti. Cette assemblée statue sur les intérêts généraux de la Fédération, nomme un comité exécutif qui comprend quinze membres et qui fait office de pouvoir central. Lorsque les circonstances l'exigent, des conférences extraordinaires peuvent être provoquées, ou bien encore elles ont lieu, sur la demande des deux tiers des membres du comité exécutif, ou d'une requête signée par un tiers des partis locaux. Ces partis s'administrent et choisissent eux-mêmes leurs candidats, le comité exécutif n'agissant librement que dans les circonscriptions où il n'y a pas de parti local. En l'année 1893, époque de la conférence de Bradfort, on comptait quarante-sept organisations locales comprenant trois mille cinq cents adhérents. En mars 1895, on évaluait le nombre des partis locaux à près de trois cents, et cinq mille environ celui des affiliés. Les partis locaux vivant par eux-mêmes sont la force la plus grande de la fédération de l'*Independent-Labour-Party*. Trois deniers par membre sont exigés par le comité exécutif pour chaque parti local, et une propagande active est organisée en vue d'une caisse générale d'élection. Les partis locaux peuvent, dans leur circonscription, disposer comme ils l'entendent des fonds qu'ils récoltent; mais le comité exécutif a seul le pouvoir de distribuer les sommes de la caisse générale. L'*Independent-Labour-Party* possédait trois organes, dont le principal et le plus répandu le *Workman's Times* a cessé de paraître il y a quelques mois, en 1894; le *Clarion* et le *Labour leader*, les deux survivants, continuent la lutte. Un antagonisme qui s'affirme dans la presse, dans les réunions et jusque sur le terrain électoral, divise l'*Independent-Labour-Party* et la *Socialist Democratic Federation*. Des polémiques violentes entre le *Clarion* et la *Justice* ont aggravé le mal durant certain temps. Aujourd'hui depuis la manifestation du Premier Mai 1895, à Hyde-Park, une accalmie semble s'être opérée entre l'*Independent-Labour-Party*, la *Socialist Democratic Federation* et la *Société socialiste d'Hammersmith*, de William Morris. Ce sont elles qui ont organisé le meeting monstre d'Hyde-Park et qui ont fait adopter la résolution suivante : « Les ouvriers présents à cette

manifestation du Premier Mai, et la célébrant par un jour de chômage, s'engagent à employer tous leurs efforts pour transformer cette date, de plus en plus chaque année, en un jour de repos pour la classe ouvrière. Ils n'attendent pas que leurs maîtres le leur donnent et ils veulent le prendre de force. Ils envoient à leurs camarades de lutte de toutes les nations leur salut fraternel. »

*
* *

LE SOCIALISME AGRAIRE (OU NATIONALISATION DU SOL)

Jamais, en aucun pays, les protestations contre les cruautés et les spoliations foncières des landlords n'ont été ni aussi intenses ni aussi violentes qu'en Irlande, en Écosse et même dans la vieille Angleterre. La revendication de la terre par le peuple a été, de tout temps, le mobile des soulèvements qui ont ensanglanté ces pays. Au quatorzième siècle, sous le manteau de la religion, Wiclef entraîne les paysans, et Wat-Tyler, un instant maître de Londres, tombe massacré aux pieds du roi. Un peu plus tard et à des époques diverses, en 1640, le mouvement des niveleurs de John Lilburne, des communalistes de Spence (1782), des radicaux de Godwin (1793), des chartistes d'Ernest Jones (1849), et l'agitation, durant ces dernières années, des nationalistes en Irlande, et des *crofters* en Écosse, donne un intérêt palpitant aux questions agraires et aux réformateurs modernes. Cet état de choses a soulevé l'indignation dans le cœur des personnes sincères. Des hommes de la valeur de J. S. Mill, en économie, de H. Spencer, en philosophie, de A. R. Wallace, dans les sciences naturelles, de Gladstone, en politique, se sont fait les dévoués champions d'une cause aussi noble qu'humaine. Leurs écrits et leurs paroles ont fortifié d'une autorité incontestée les théories des Henry George, des Hyndman, des Michaël Dawit, les grands collectivistes agraires. En dehors des révoltes, la protestation pour une répartition meilleure du sol s'est fait entendre, de tout temps, aussi bien dans le passé que de nos jours.

Au siècle dernier, Thomas Spence publiait une brochure dans laquelle il exposait un système de nationalisation du sol des plus complets. Cette idée trop précoce, n'arrivant pas en son temps, devait échouer; les hommes plus tard la reprendraient, la vivifieraient, et la réaliseraient peut-être. Les idées peuvent germer et éclore; leur épanouissement dépend des sentiments et de la culture de l'esprit des hommes, comme les fleurs des saisons et du soleil. Au commencement de ce siècle, James Mill professait que la nationalisation du sol était le seul remède aux maux dont nous souffrons. Cette théorie, reprise en 1870 par son fils J. Stuart Mill, fut préconisée par la *Land Tenure*

Reform Association (association pour la réforme de la tenure de la terre) qu'il créa sous l'inspiration de sa nouvelle épouse mistress Taylor.

L'article 4 du programme de cette association disait : « Réclamons au profit de l'État, par le moyen de l'impôt, la plus-value graduelle du sol, pour autant qu'on puisse la constater ou au moins une grande partie de cette plus-value qui est la conséquence naturelle de l'accroissement de population et de richesse, sans aucun effort ni dépense de la part du propriétaire, réservant aux propriétaires le droit de céder leurs terres à l'Etat au prix-courant du jour où ce principe aura été adopté par la législation. » J. S. Mill et surtout sa digne épouse, mistress Taylor, se sacrifièrent à cette cause jusqu'à leur mort, avec un dévouement admirable.

En 1880, la question agraire, qui semblait oubliée, reparut plus vivace, en Irlande, avec Michaël Dawit et sa Land league (ligue pour le sol). L'année suivante, en 1881, l'arrivée de Henry George en Angleterre, comme correspondant de l'*Irish World*, journal représentant les séparatistes révolutionnaires parmi les Irlandais américains, donna à la question agraire une importance et une extension considérables.

Le célèbre auteur de *Progress and Poverty* écrit tout autant pour l'Angleterre et l'Irlande que pour son pays natal, l'Amérique. Il est né à Philadelphie le 2 septembre 1839, de parents américains. De bonne heure, Henry George abandonna ses études pour voyager, et, en 1869, il publiait *Our Land and our Policy* (notre sol et notre politique), sa première brochure. Quatre ans plus tard, en 1874, il écrivait *The Land question* (la Question du sol). *Progress and Poverty* parut en 1879, cet ouvrage eut un succès éclatant ; on y lit le passage suivant : Dans ce que je propose comme remède simple, mais souverain, qui élèvera les salaires, augmentera les profits du capital, détruira le paupérisme, donnera un emploi rémunérateur à celui qui en désirera, donnera libre carrière aux facultés humaines, diminuera le crime, élèvera la morale, le goût et l'intelligence, purifiera le gouvernement, et portera la civilisation à des hauteurs plus nobles encore : d'approprier la rente par des impôts.

Dans la forme, la propriété de la terre restera ce qu'elle est maintenant. Aucun propriétaire ne sera dépossédé, on n'aura besoin de formuler aucune restriction à la quantité de terre que pourra posséder chacun. La terre, sous quelque nom qu'elle soit possédée, et n'importe sa division, sera réellement propriété commune, et chaque membre de la communauté aura part aux avantages de la propriété. « Le remède proposé par M. H. George, dit M. de Laveleye, consiste à faire du sol une propriété nationale, et il l'applique en confisquant la rente par le moyen de l'impôt. Par rente, M. George entend le revenu total du sol, moins les améliorations récentes dûment constatées. En acceptant

la loi de Ricardo sur la rente, M. George découvre comme corollaire que le salaire dépend aussi des limites de la culture du sol, mais en sens inverse de la rente, en sorte que, si la limite de la culture se restreint, la rente s'accroît et le salaire diminue. Henry George, comme on le voit, n'est qu'un semi-collectiviste, son inflation de l'impôt peut offrir de grands résultats, mais son impuissance en présence de la complexité du problème social est manifeste. Ses théories sur la suppression de la propriété foncière furent peu goûtées et rencontrèrent peu d'adhérents. Ainsi, dans sa conférence sur la propriété en Irlande, tenue à Dublin en 1882, il s'aliéna tous ceux, et combien nombreux, qui voulaient simplement la terre aux paysans.

Cette même année, en 1882, paraissait sous la signature de A. Russel Wallace, en Angleterre, un livre intitulé *Land nationalisation, its necessity and its aims* (La nationalisation du sol, sa nécessité et son but). Le célèbre naturaliste, émule de Darwin, et l'un des pères du transformisme, prenait place dans l'arène hardiment. Son système, qui se distingue sur bien des points de celui de M. George, peut se résumer ainsi : L'État seul doit être propriétaire du sol. Les tenanciers de l'État doivent avoir un bail perpétuel, mais en conservant la liberté absolue de culture, de vente ou d'échange de leurs lots; la sous-location doit être absolument interdite et les hypothèques extrêmement limitées. La propriété de l'État ne doit pas être purement nominale, mais elle doit comprendre un fermage proportionné à la valeur inhérente du sol. Le montant de ce fermage sera déterminé comme suit. Une évaluation de chaque parcelle de terre sera faite, et la valeur locative ainsi déterminée sera divisée en deux parts; l'une représentant la valeur inhérente du sol qui dépend de sa nature même, des moyens de communication, du voisinage, des marchés, etc.; et l'autre, consistant en valeur additionnelle donnée au sol par les propriétaires et les occupants, et provenant des constructions, clôtures et améliorations permanentes. La première part serait le fermage payable à l'État et soumis à une revision périodique; la seconde part, que M. Wallace appelle le droit du tenancier, lui reviendrait exclusivement.

Comme à l'avenir la sous-location sera absolument interdite, les droits des tenanciers sur tous les terrains non occupés actuellement par leurs propriétaires devront être mis en vente. Les tenanciers actuels auraient le droit de préférence, et s'ils ne pouvaient s'arranger à l'amiable avec les propriétaires, la question serait tranchée par des tribunaux locaux spécialement nommés à cet effet. En cas de nécessité, la somme fixée pourrait être avancée aux tenanciers par des sociétés de prêt. Une fois le droit du tenancier acquis, l'acquéreur devient le tenancier de l'État, sujet au fermage-impôt, et il peut à son gré aliéner son droit.

La théorie de M. Wallace diffère de toutes les autres en ce qu'elle admet que les propriétaires actuels et leurs héritiers naturels doivent être dédommagés. M. Wallace n'a pas cru devoir stipuler le quantum de terre que pourrait posséder à lui seul chaque individu. En revanche, le professeur Newman, l'un de ses disciples les plus distingués, estime illégale la possession de plus de 500 acres pour une même personne. La même année une société, la *Land nationalisation society,* s'est fondée sous la présidence de M. Wallace pour propager et défendre son système. Mais le mécontentement qui avait percé au sein même de la *Land nationalisation society* s'étendait de plus en plus parmi ses membres. Ils se plaignaient amèrement des ménagements que M. Wallace gardait envers les propriétaires. Les tiraillements devinrent violents; une scission se produisit. Les dissidents créèrent en 1884 la *Land Reform Union,* qui embrassa les doctrines de Henry George et qui, peu d'années après, sous l'inspiration de ce dernier, s'appela *English Land Restauration league.* Ses *partisans* proposent d'augmenter l'impôt sur le sol jusqu'à ce que le revenu tout entier de la terre arrive dans les caisses publiques. Il est inadmissible, disent-ils, que les citoyens anglais soient obligés de racheter un sol qui leur appartient de droit, ou de dédommager ceux qui accaparèrent le produit de leur travail pour la privation du droit de continuer à spolier dans l'avenir.

C'est en 1884, sous les auspices de la *Land Reform Union,* que Henry George retourna propager la nationalisation du sol en Angleterre. Les socialistes collectivistes, Hyndman, de la *Socialist Democratic Federation,* en tête, prêtèrent leur concours à Henry George, dont les théories, dans la série de conférences qui furent données, reçurent un accueil favorable. En dehors des sociétés collectivistes et dans un ordre d'idées tout aussi radical, quant à cette question, on peut signaler comme collectivistes agraires la plupart des hommes du *Christian socialist* et du *Church Reformer,* qui vont malgré leur christianisme fervent jusqu'à l'idée de dépossession violente des landlords. Ils protestent contre le rachat préconisé par R. Wallace. On voit que pour l'Angleterre seulement la branche agraire (ou nationalisation du sol) est vivace, et elle se renforce de jour en jour par l'adhésion de recrues nouvelles. Les partisans de ces théories, chacun de leur côté, jettent à poignée la féconde semence de l'avenir. Et déjà, les longs épis se dressent dans la lumière, frissonnants et beaux, pour les gerbes des moissons prochaines.

*
* *

IRLANDE-ÉCOSSE

L'Irlande, depuis la fusion de 1799 et la suppression de son Parlement national, fait partie intégrante du Royaume-Uni. La lutte

héroïque de ce peuple, d'origine Celte, est la protestation la plus douloureuse qui se soit élevée contre les accaparements de la terre par les landlords durant ce siècle. Cette île évoque à l'esprit un coin de féodalité qui survit à son époque, en pleine Europe. C'est tout un peuple opprimé et dépouillé qui revendique à la fois son indépendance nationale et économique. Aussi ses fils se sont levés nombreux pour défendre leur pays et leurs droits. Graton, Flood, O'Connell, Butt et Parnell, ont été, en ces temps, parmi les plus ardents et les plus dévoués.

En 1880, l'agitation était à son maximum en Irlande. D'un côté, Michaël Dawit et sa Land league, luttait pour la nationalisation du sol, tandis que Parnell, le nouveau maître du parti pour le *home rule for Ireland* (l'autonomie de l'Irlande), s'opposait au paiement des fermages et prenait une notoriété sans égale en ce pays. Ces manifestations amenèrent la Chambre, sous l'influence de Gladstone, à voter la land-act et un peu plus tard la land-bill, dites lois agraires. La première instituait un tribunal avec le droit de fixer un taux des fermages. De plus, les baux, de par la loi, ont une durée de quinze ans, et le tenancier ne peut être expulsé que s'il manque aux clauses essentielles de la loi. La seconde donnait le droit aux fermiers de demander aux tribunaux la fixation des redevances que, jusque-là, les landlords pouvaient élever à leur gré.

Une loi complémentaire de 1882 édicta que les tenanciers dont les fermages étaient évalués à moins de 750 francs par an, pourraient se libérer par le payement d'une annuité, l'État se chargeant de la seconde, la troisième ne pouvant être exigée. Ces prévenances apaisèrent un instant la surexcitation des esprits. Henry George qui, vers cette époque, vint prêcher à Dublin, reçut un accueil relativement froid de ces hommes qui ne désiraient, pour la plupart, que la possession de la terre par les cultivateurs. Ses théories étaient trop radicales, Parnell ne voulait que le sol aux fermiers. Cette paix apparente fut éphémère. Les arrestations de Michaël Dawit, de Dillon, de Parnell suscitèrent des troubles violents, sur tous les points de l'île. Les attentats des Invincibles, qui succédaient aux *Fenians* et qui terrorisaient l'Angleterre, amenèrent le vote de la loi de *coercition; Crime's Act*. La *Land league* qui cependant avait désavoué les Invincibles fut supprimée. C'est alors que, loin de désarmer, M. Parnell constitua la *Ligue nationale* qui, en peu de temps, devint la maîtresse toute puissante en Irlande. A tel point que sur les cent deux sièges dont disposait l'Irlande, quatre-vingt-cinq furent enlevés par les Parnellistes, aux élections de 1886. Parmi les nouveaux élus on citait O'Brien, Mac-Carthy, O'Connor, Sexton, Healy, quelques-uns ont joué un rôle important dans la politique de leur pays. Le clan parnelliste ne tarda pas à posséder un

organe officiel, l'*United Ireland*. Mais ces mouvements, ces élections exigeaient des ressources considérables. Les Irlandais d'Amérique qui suivaient et encourageaient la lutte de la mère-patrie, pourvoyaient largement à tous les frais. Ils avaient eu eux aussi leur *Land league*, ils possédaient momentanément leur *Ligue nationale;* et ils imprimaient deux organes : l'*United Irishmen*, de O'Donovan Rossa, et *The Irish-World*, de Patrick-Ford. Ce dernier, orateur distingué, soutient de concert les théories de Henry George, en Amérique, et l'agitation parnelliste, en Irlande. Patrick-Ford et l'ex-prêtre Mac-Glynn l'Irlandais se sont séparés, il y a quelques années, de Henry George.

Le retour de Henry George en Angleterre, en 1884, eut des conséquences sérieuses au point de vue de l'impulsion du socialisme agraire, dans toutes les contrées du Royaume-Uni. La création de l'*English Land Restauration league* qui incarnait les idées de Henry George amena à Belfast, en Irlande, la formation de l'*Irish land restauration society*, basée sur les mêmes principes. Michaël Dawit, le fondateur de la *Land league*, quoique n'appartenant pas à la société, voyait ses idées nettement opposées aux conceptions conservatrices de Parnell. Les fermiers et les ouvriers agricoles en ce pays se ploieront difficilement à des théories auxquelles les principes de Parnell, la terre aux paysans, ne les ont point suffisamment préparés.

En Écosse, ce système aurait des chances de succès beaucoup plus grandes. Là aussi les *crofters* (petits tenanciers) luttent désespérément contre la rapacité toujours plus envahissante des landlords. Les évictions sont aussi impitoyables qu'en Irlande. Ils réclament le sol qui, disent-ils, a été volé à leurs ancêtres, et qu'aujourd'hui ils cultivent pour les autres.

Deux ligues : la *Land Restauration league* et la *Higland land law reform association* soutiennent leurs revendications, courageusement. La première, la *Land restauration league*, représente les tendances parnellistes; la seconde, installée en 1884, arbore les principes socialistes de Henry George et possède une influence prépondérante en Écosse. Il serait téméraire de penser que la *Higland land law reform association* est purement collectiviste. Elle demande simplement une loi qui permette aux crofters de recouvrer les droits sur le sol qu'ils ont récemment perdus. A Glascow paraît le *Leuf'ts for the people*, organe de la ligue pour la restitution du sol.

M. Gladstone, que l'infortune des paysans irlandais apitoyait, proposa, en 1886, son projet du home rule qui établissait un parlement irlandais à Dublin et reconnaissait l'autonomie de l'Irlande. Ce bill fut repoussé; représenté à nouveau en 1893, il fut adopté, en troisième lecture, par la Chambre des communes. Les lords, atteints dans leurs intérêts, s'opposèrent à cette réforme catégoriquement. Les amis de

l'Irlande n'en poursuivent pas moins, avec acharnement, l'application du home rule.

En 1890, Michaël Dawit qui, en 1888, avait lancé un manifeste blâmant le manque d'énergie du chef de l'Union nationale, prenait la direction, à Londres, d'une feuille hebdomadaire *Labour World* (le monde du travail), dont le programme est le suivant :

1° Une organisation meilleure et plus démocratique du travail; 2° l'attribution à la communauté et non au propriétaire de l'immense plus-value annuelle qui est due au travail et à l'initiative de tous; 3° l'extension du contrôle municipal et de l'État et la prise de possession par l'État ou les municipalités de tels monopoles que les corporations peuvent gérer dans l'intérêt commun.

Depuis la *destitution* et la mort de Parnell (1891) l'anarchie, au point de vue de l'action parlementaire, règne en Irlande. Parnellistes et antiparnellistes, Dillon, Mac-Carthy, O'Brien, se disputent une suprématie qu'ils ne peuvent pas obtenir. L'Irlande souffre, l'opposition pour la conquête du home rule s'émiette et s'affaiblit à tel point qu'elle est presque nulle, actuellement.

*
* *

SOCIALISME CHRÉTIEN

En 1531, Henri VIII, en se proclamant le chef de l'Église anglicane, reconnaissait le protestantisme comme la religion officielle de l'Angleterre. Quelques années plus tard, en 1534, une partie des dépouilles du clergé enrichissait l'Église nouvelle. Et Elisabeth, en 1583, supprimait toute l'ancienne hiérarchie catholique.

Dès lors ne possédant rien et n'ayant plus aucune attache avec le gouvernement, le clergé catholique devint indépendant. Les prêtres furent obligés, pour se maintenir, de s'inspirer davantage des sentiments de leurs fidèles, qui les entretenaient volontairement. Ce contact forcé leur ouvrit des horizons plus larges, leur fit connaître les hommes, leurs aspirations et les maux dont ils souffraient. Ils ne pouvaient plus ne pas compatir à leurs misères et se désintéresser de leurs douleurs. Aussi les prêtres catholiques, stimulés par un *ennemi* toujours présent, embrassent les théories socialistes hardiment et soutiennent énergiquement les revendications populaires. Partout où le protestantisme domine, en Allemagne, aux États-Unis, en Suisse, les catholiques se rejettent du côté des humbles qu'ils avaient oubliés depuis de longs siècles. En Irlande, en particulier, l'attitude du clergé, dans la défense des fermiers contre les landlords, est admirable.

C'est lui qui, depuis la disparition de la ligue de l'Union

nationale, entretient, au cœur de ces paysans, ce sentiment de révolte contre les exactions coupables des landlords. Et ce, malgré les avis contraires de leur chef hiérarchique, le pape. Tout le clergé irlandais, Mgr Walsh, archevêque de Dublin, en tête, ont pris fait et cause pour les fermiers de ce pays.

En Angleterre, le socialisme chrétien a fait des recrues aussi bien dans les rangs de l'Église anglicane que des catholiques. Les premiers, moins nombreux et moins ardents, n'émettent pas des principes aussi avancés que les prélats romains. Charles Kingsley, Maurice Denison, Tom Hughes, Ludlow, qui vivaient en 1848, furent les promoteurs du mouvement socialiste chrétien en Angleterre. Ils publièrent un journal, le *Socialiste chrétien,* et patronnèrent les fameuses associations coopératives mises à la mode à cette époque par le célèbre Robert Owen. Ils n'avaient pas de système bien défini, ils luttaient contre l'influence de l'école économique de Manchester et surtout contre sa théorie de la libre concurrence. Je ne vois qu'une chose, disait Charles Kingsley, la concurrence donnée comme loi à l'univers est un mensonge. Je ne vois qu'un moyen de salut, c'est l'association par le travail au lieu de l'association par la grève..... Et je crois, ajoutait-il, que ce n'est pas l'intérêt mais bien le dévouement qui est la seule base sur laquelle la société puisse se fonder avec espoir de prospérité et de stabilité. Ils diffèrent des autres socialistes en ce qu'ils ne demandent pas l'intervention de l'État ni la réforme du système social actuel. Leurs théories sont préconisées, de nos jours, par des disciples fervents. La Revue *Le Lyceum,* organe des jésuites, est la digne interprète des écrits de Kingsley et Maurice. Ils veulent que l'État se désintéresse de la lutte entre capitalistes et travailleurs. Ils proclament la liberté du travail.

Quoique plus avancé, l'économiste Chrétien Devas se préoccupe des dangers du socialisme d'État, et le combat.

Ainsi, les socialistes chrétiens se divisent en deux camps bien tranchés. D'un côté, ceux qui ne font que mettre en pratique les enseignements de Ch. Kingsley et de Maurice; d'autre part, ceux qui s'inspirent également des vues économiques de K. Marx, de Lassalle et de H. George. Une partie de l'aile avancée est représentée par le pasteur Hewart Headlans, l'économiste Symes et le docteur Parker; leurs conceptions sont plus nettes et plus radicales. Ils demandent le désétablissement de l'Eglise et sa réorganisation sur des bases démocratiques. Ils acceptent intégralement les doctrines de Henry George sur la nationalisation du sol, et rejettent l'idée de compensation aux propriétaires. Leur giron central est la *Guilde de Saint Mathieu* et la *Secular society*. Leurs deux organes autorisés et officiels sont le *Church Reformer* et le *Christian socialist*.

A côté, plus indépendants et plus hardis, poussant leurs principes jusqu'aux théories extrêmes, certains catholiques, tels que le cardinal Manning et son successeur Bagshawe, marchent de pair avec les disciples de K. Marx. Le cardinal Manning n'a pas craint, d'accord en cela avec les premiers pères, de légitimer la théorie du vol et d'absoudre le malheureux qui, épuisé, dénué de tout, commet cet acte pour subvenir à sa conservation. Il s'est fait le champion de toutes les causes justes et de toutes les misères. Dans les différentes grèves qui éclatèrent en Angleterre, il prit ouvertement parti en faveur des ouvriers. Lors de la grève des dockers, les ouvriers, en leurs processions à travers la ville, arboraient sur leur bannière, à côté de K. Marx, le portrait de l'éminent cardinal. En décembre 1890, il disait dans une lettre : « Nous avons été étouffés par un individualisme excessif et le siècle prochain fera voir que la société humaine est plus grande et plus noble que tout ce qui est individuel. Cette doctrine, qui est basée sur les lois naturelles, est taxée de socialisme par les esprits légers, par les capitalistes et les riches, mais l'avenir mettra en lumière l'Etat social du monde du travail. » Lors des célèbres conférences sur les droits et la dignité du travail, il s'écriait : « La dépendance des ouvriers est si complète, la faim et les souffrances de leurs familles, composées de faibles femmes et d'enfants, sont tellement intolérables et impérieuses que la lutte entre le capital vivant et le capital mort est des plus inégales, et la liberté du contrat dont se glorifie l'économie politique n'existe pour ainsi dire pas. »

Enfin, dans sa fameuse lettre adressée à Mgr Doutreloux, lors du congrès catholique de Liège, on lisait : « Faire passer le travail et le salaire avant les nécessités de la vie humaine et domestique, c'est renverser l'ordre établi par Dieu et la nature, c'est ruiner la société humaine dans son principe originel. L'économie de l'industrie est régie par la suprême loi morale qui détermine, limite et contrôle ses opérations. » Le grand archevêque de Westminster est mort au commencement de 1892, universellement regretté et estimé par ses amis et ennemis.

Son successeur, l'éminent évêque de Nottingham, Edouard Bagshawe, a accentué les doctrines du précédent. Il a formulé un vrai programme de socialisme d'État. C'est lui qui a écrit ces paroles : « Il n'est point vrai qu'il n'y ait aucun remède contre cette puissance tyrannique du capital, si ce n'est dans les révoltes continuelles qui ruinent le commerce et donnent lieu à une universelle série d'injustices et de misères. L'économie politique prétend qu'il n'y a rien à faire, parce que le capital doit être complètement libre et parce que toute entreprise doit être basée sur ce qu'on appelle la liberté des contrats. Au contraire, le christianisme nous enseigne que ces principes sont

faux et ne sont que des prétentions égoïstes de banquiers, que les pauvres et les déshérités ne sont pas réellement libres dans leurs contrats, mais qu'ils ont besoin de protection contre les exactions des riches, que le travail doit avoir sa juste rémunération et que son droit de l'obtenir doit être protégé par la société. M. Bagshawe défend avec ardeur et conviction l'intérêt des prolétaires. Il est aidé dans sa propagande par quelques prélats, parmi lesquels Mgr Newman et Mgr Hubert Vaughan, archevêque de Westminster actuellement.

Une grande partie du clergé catholique et certains pasteurs anglicans sont sympathiques à ce mouvement.

MARIE OSWALD.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

LE PRINCIPE D'AUTORITÉ ET LE PRINCIPE DE LIBERTÉ

L'antithèse de l'autorité et de la liberté est bien connue. On la trouve mise en un relief saisissant dans Bacon, Descartes et surtout Pascal (1). Au point de vue spécial de l'éducation, Herbert Spencer, après J.-J. Rousseau, a repris cette formule en la modifiant un peu : l'évolution naturelle contre les méthodes artificielles. En sociologie, cette antithèse revêt une forme presque violente : l'individu contre l'État (2). L'éducation étant devenue en grande partie un service public, il est difficile de séparer le problème pédagogique du problème social. C'est ce dont on se convaincra en feuilletant la bibliographie de l'enseignement primaire (3). La plupart des brochures de pédagogie y sont au fond des brochures politiques, où il est pris très nettement parti non seulement sur la forme du gouvernement mais sur les problèmes économiques. On y est républicain ou monarchiste. On y décèle des tendances ou socialistes ou individualistes. Il est difficile qu'il en soit autrement. On se tiendra ici sur le terrain strictement pédagogique, autant que cela sera possible, car les questions ne se laissent pas scinder toujours aussi aisément qu'on le voudrait.

On peut emprunter à Herbert Spencer la position du problème, la formule de l'antithèse. « Il y a nécessairement du rapport entre les systèmes successifs d'éducation et les états sociaux successifs avec

(1) Pascal, *De l'Autorité en matière de philosophie.*

(2) Herbert Spencer, *L'Individu contre l'État.*

(3) *Bibliographie de l'enseignement primaire* (1878-88), par E. d'Ollendon, inspecteur primaire de la Seine. (Imp. nat., 1889.)

lesquels ils ont coexisté. Quand les hommes recevaient leur credo tout fait, avec ses interprétations, de la bouche d'une autorité infaillible qui dédaignait de leur donner des explications, il était naturel que l'enseignement des enfants fût purement dogmatique. Quand la maxime de l'Église était : Croyez et n'interrogez pas, il convenait que ce fût là aussi la maxime de l'école. Par contre, aujourd'hui que le protestantisme (1) a conquis pour les hommes faits le droit de libre examen et qu'il a fait prévaloir l'habitude de l'appel à la raison, il est logique que l'instruction donnée à la jeunesse prenne la forme d'une exposition présentée à son intelligence. » Spencer poursuit l'antithèse : « Religion révélée et libre examen, d'abord; puis monarchie de droit divin et gouvernement constitutionnel ou même république; ensuite ascétisme et utilitarisme ou même endémonisme, enfin socialisme d'État et libre concurrence ou individualisme » (2). Il conclut ainsi, sur cette antithèse, à multiple face : « Le déclin de l'autorité papale, philosophique, royale ou pédagogique est essentiellement un seul et même phénomène; sous chacun de ses aspects, le penchant à la liberté d'action est également visible dans la manière dont le changement lui-même s'opère et dans les nouvelles formes de théorie et de pratique auxquelles ce changement donne naissance. »

Voilà donc les deux principes fortement opposés l'un à l'autre. Ne peut-on pas les concilier en une certaine mesure ? Sont-ils irréductibles ? Au lieu d'être en rapport inverse, ne sont-ils pas en rapport direct l'un avec l'autre ? L'indépendance de l'individu et le libre développement de l'enfant d'une part, le concours des individus et la règle imposée à l'enfant de l'autre, ne se supposent-ils pas réciproquement dans un système normal de pédagogie ?

Nous supposerons cette question générale résolue dans le sens de la plus large conciliation (3), et nous nous contenterons de suivre les tentatives et même les réussites de conciliation aux divers étages de l'enseignement primaire en France.

L'enfant, la famille, l'école maternelle. — On sent bien qu'il ne peut être question de lutte entre le principe d'autorité et le principe de liberté quand il s'agit du tout jeune enfant. La liberté et le droit de l'enfant sont choses purement idéales. L'enfant dépend de tout, et surtout des grandes personnes, ses parents, ses maitres.

(1) On conserve les termes de Spencer qui sont bien anglais; en France, on s'exprimerait un peu différemment.

(2) Espinas. *Histoire des doctrines économiques* (préface). — A. Fouillée. *L'Éducation au point de vue national.*

(3) Pour la discussion proprement philosophique, il faudrait analyser et commenter les remarques d'H. Spencer *(De l'Éducation)*, d'A. Fouillée *(L'Éducation au point de vue national)*, d'Espinas *(Histoire des doctrines économiques)*, pour ne citer que les ouvrages classiques en quelque sorte.

Il en dépend absolument, sans recours et sans ressource, que dans le désespoir muet (1). C'est donc à nous, par autorité, à respecter délibérément le droit et la liberté embryonnaire de l'enfant, en aidant, autant que possible, le développement naturel et spontané de l'enfant, en suivant le progrès de ses efforts qui sont, comme le remarque H. Spencer, si dignes de notre sympathie et de nos encouragements. La méthode dite de Pestalozzi, dans ce qu'elle a de bon (car sous prétexte de nature elle a des parties bien artificielles pour ne pas dire ridicules), est aujourd'hui la règle des écoles maternelles (2). On la concilie comme on peut avec la nécessité de la garde d'une assez grande troupe d'enfants. Il faut, dans la pratique scolaire, partir d'où l'on est et non d'où l'on ne peut être. C'est pourquoi, si généreuses qu'elles soient, les conclusions toutes négatives des inspectrices des écoles maternelles ne semblent guère suffire.

Mlle Matrat, dans sa *Monographie* très intéressante, pleine du meilleur esprit satirique, aboutit à cette conclusion : « C'est dans un plan général d'améliorations sociales que doit entrer la réforme de l'éducation du premier âge ». Elle appelle l'école maternelle « la garderie administrative ». On peut, avec quelques nuances, en dire autant de l'école primaire, du collège ; tout établissement public est mauvais. Mlle Matrat conclut à des garderies d'enfants sous l'œil des mères, délivrées des soucis accablants du travail salarié et du ménage même.

Mme Kergomard, après avoir exposé les quelques progrès accomplis, n'est pas satisfaite du tout, et parlant des maîtresses destinées aux écoles maternelles : « L'école normale ne nous donnera ce que nous espérons que lorsque l'on n'y préparera plus aucun brevet, lorsque l'on n'y étudiera plus que les enfants et la manière de les cultiver ».

C'est le triomphe du principe de liberté contre le principe d'autorité et de discipline non seulement scolaire, mais sociale. C'est simplement la résorption de l'école maternelle dans la famille mise à la portée de tous. C'est l'idéal d'une société juste et humaine, mais nous sortons de l'école et des conditions de l'école même maternelle. On a créé les écoles maternelles, parce qu'elles sont rendues nécessaires par l'existence des grandes villes, avec leurs riches et leurs pauvres ; par les grands centres industriels, avec leurs ateliers où sont les femmes et les mères avec leurs enfants abandonnés, orphelins ou pis encore,

(1) P. Janet *(La Morale)*, Michelet *(Nos Fils)* ; Victor Hugo a dramatisé cette observation dans « Petit Paul » *(Légende des siècles)*.

(2) *Les Écoles maternelles*, par Mlle Matrat et Mme Kergomard. (Imp. nat., 1889). Voir aussi Michelet *(Nos Fils)*, et tout le volume d'H. Spencer *(De l'Éducation)*.

exploités par leurs parents. Prenons-les donc momentanément comme elles sont et cherchons quelques conseils plus précis sur la façon dont on peut rendre fructueuses et agréables les petites leçons de choses qui sont du domaine de l'école maternelle et qui concernent les humbles commencements d'instruction qu'on peut y donner, en conciliant la discipline indispensable et le libre épanouissement des facultés enfantines. Nous trouverons ces conseils dans des monographies qui, au premier abord, semblent étrangères à notre sujet (1). M. J. Dalsème donne le détail des petits exercices d'arithmétique concrète et amusante que de tout jeunes enfants peuvent faire, s'ils sont bien dirigés, non pas même avec le boulier-compteur trop fort pour eux, mais avec des fuchettes, des noix, des cailloux. Une telle gymnastique peut commencer et commence en effet dès la classe enfantine, dès l'école maternelle.

Herbert Spencer ne craint pas d'étendre cette méthode tout enfantine à la géométrie, à la perspective, aux premiers rudiments du dessin (2).

Le coloriage des images et ce qu'on appelle « les bonshommes » peut commencer dès l'école maternelle; ces méthodes peuvent concilier un rudiment de discipline avec jeu libre et harmonique des facultés de l'enfant. « Comme on ne se propose pas, dans les écoles maternelles, de former ou d'exercer un ordre de facultés au détriment des autres, mais bien de les développer toutes harmoniquement, on ne devra pas s'asservir à suivre avec rigueur aucune des méthodes spéciales qui se fondent sur un système exclusif et artificiel ; on s'appliquera, au contraire, en prenant à toutes les méthodes particulières leurs exercices les plus simples, à former à l'aide de ces deux éléments un cours d'éducation qui réponde aux divers besoins des petits enfants et mette en jeu toutes leurs facultés. Les exercices qu'elle comprend doivent être très variés; la leçon de choses, la causerie, le chant, les premiers essais de dessin, de lecture, de calcul, de récitation, partagent le temps avec les exercices du corps, les jeux de toutes sortes. » En voilà assez sur les écoles maternelles où l'éducation prime l'instruction. Passons à l'école primaire où déjà se dessine un programme ferme d'instruction proprement dite.

Écoles primaires. — Ici le libre développement des facultés se concilie déjà et même se lie plus étroitement à un système raisonné que l'autorité du maître impose en ayant l'air de le proposer. Aussi les programmes, tout en suivant l'évolution enfantine, en sont-ils fixés avec le plus grand soin et se développent méthodiquement à travers les

(1) *Enseignement du dessin*, par E. Guillaume et Jules Tillet. — *Enseignement de l'arithmétique et de la géométrie*, par J. Dalsème.

(2) *De l'Éducation*, p. 97-100.

cours élémentaire, moyen et supérieur. On pourrait prendre successivement chacune des matières inscrites au programme dans l'ordre indiqué : *1)* enseignement moral et civique, *2)* lecture et écriture, *3)* langue française, *4)* calcul et système métrique, *5)* histoire et géographie, *6)* leçons de choses, *7)* éléments du chant, du dessin et du travail manuel, *8)* exercices gymnastiques, on verrait que le principe d'autorité, représenté ici par la ligne même dont l'enfant et le maître ne doivent pas s'écarter, se concilie avec le plus libre développement des aptitudes grandissantes. Prenons pour exemple le travail manuel parce qu'il se prête mieux que tout autre à notre but. On y passe successivement des constructions à l'aide de bâtonnets depuis le triangle ou le cube jusqu'à des objets usuels, échelle, tabouret — au découpage du papier et collage — au pliage du papier — au tissage de la ficelle — au modelage, en suivant dans chaque série d'exercices une progression à la fois raisonnée et conforme à l'évolution. On y passe par une suite d'idées et de combinaisons de plus en plus complexes. Et c'est parce que cet ordre rigoureux est observé que l'enfant se livre à ces constructions sans apathie ni dégoût ; on lui épargne l'embarras de combler des lacunes en ne passant pas un seul chaînon de la chaîne sans qu'il y sente pourtant une déduction trop rigide. Il se développe spontanément et avec règle. C'est la variété dans l'unité : il n'est pas laissé à lui-même, il se rebuterait ; il est dirigé dans son propre sens. On lui fournit les objets à examiner et à construire dans l'ordre même de son évolution mentale. On le soutient sans le comprimer ; c'est une direction intelligente plutôt qu'une coercition. Il y a méthode sans contrainte. Cette façon d'agir, comme dit très bien Spencer, n'implique pas l'abandon de tout enseignement, de tout système. Elle laisse au contraire un vaste champ pour établir un système actif et soigneusement élaboré d'éducation.

Écoles normales d'instituteurs et d'institutrices. — Mais c'est surtout dans les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices que le mouvement des idées pédagogiques (1) a été le plus sensible. C'est là que s'imposait plus qu'ailleurs la conciliation du principe d'autorité et du principe de liberté. Le principe d'autorité, on pourrait même dire de tyrannie, y avait longtemps dominé. Il était d'autant plus urgent d'y faire pénétrer un peu de liberté, de rompre avec les habitudes anciennes et d'introduire des habitudes nouvelles. Sans remonter plus haut que 1850, la discipline et l'enseignement étaient, suivant l'expression de M. Jacoulet (2), ceux d'un petit séminaire et non d'une école normale.

(1) Marion. *Le Mouvement des idées pédagogiques en France, depuis 1870.* (Imp. nat., 1889.)

(2) Jacoulet. *Notice historique sur les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices.*

Cette courte étude n'est pas historique, autrement il faudrait analyser toute la notice, si pleine et si ferme, de M. Jacoulet en ses principales divisions : de l'an III à 1830, avec l'essor si brusquement interrompu des premières écoles normales (voir aussi Picavet : *Les Idéologues)* ; — de 1830 à 1850, avec la loi du 14 décembre 1832 qu'on a pu justement appeler la charte des écoles normales et la réaction de 1838 à 1848 à la tête de laquelle on trouve le philosophe Jouffroy et le principal de collège Barrau, réaction contre laquelle protesta le membre du conseil royal A. Rendu ; avec le noble mouvement violemment enrayé de 1848 auquel s'attachent les noms de H. Carnot, Barthélemy Saint-Hilaire, Henri Martin, J. Simon ; de 1850 à 1870, avec les tentatives libérales du ministère Rouland (1856 à 1863) et les réformes réparatrices du ministère Duruy (1863-1870).

Sur la réaction de 1850, M. Jacoulet cite des faits qui nous paraissent bien étonnants, entre autres le rapport d'un conseiller général sur l'école normale de Nîmes qui s'exprime ainsi : « Une fête brillante « s'est donnée dans la ville ; les élèves ne l'ont point vue, quoique la « plupart d'entre eux eussent pu y assister avec leurs parents, accourus « des localités voisines. Nous avons, comme toujours, refusé toute « sortie et ce jour-là la promenade a été dirigée sur la route la plus « éloignée du lieu où se pressait la foule. » Voilà un bel exemple d'abus du principe d'autorité, pour ne pas dire de mesquine tyrannie et de ridicule ascétisme.

Nulle part on ne voit mieux que dans cette histoire l'excès du principe d'autorité, dans le pire sens du mot, avec son cortège de sourdes haines, de persécutions avouées, de calomnies presque odieuses si elles n'étaient risibles. Le philosophe Jouffroy a donné la formule magistrale de ce déni de justice, pour ne pas dire plus. Faisant écho au principal de collège Barrau, Jouffroy, « avec une singulière et effrayante énergie », plus singulière pourtant qu'effrayante, dénonce aux rigueurs du pouvoir « cette nuée d'instituteurs imprudemment initiés dans nos écoles normales à une instruction trop haute, à des habitudes trop raffinées », et « cet état menaçant » d'une instruction populaire trop largement répandue. Avec Barrau, il crie anathème contre toutes les superfluités, tout le luxe matériel et intellectuel qu'il rencontre dans les écoles normales. Arrêtons-nous ; on ne sait ce qu'on doit admirer le plus dans le dithyrambe à rebours du lyrisme de Jouffroy, comme dit M. Jacoulet, ou de sa parfaite mauvaise foi, car on ne peut croire à la complète inintelligence d'un philosophe de cette valeur.

Les réformes dans le sens de la liberté commencèrent avec le ministère Duruy (1863-1869). La République accentua encore ce mouvement. Voyons-en les effets d'après le témoignage même

des recteurs. Ils sont presque unanimes sur ce point : la conciliation entre l'autorité, la discipline indispensable et les libertés nécessaires s'est rapidement faite et s'est maintenue sans rupture sensible d'équilibre. Il faudrait citer ici presque tous les rapports.

Bordeaux. — La notice se félicite que le régime de liberté ait succédé au régime de la gêne et du servage, mais elle ajoute qu'il ne conviendrait pas d'aller plus loin. Le danger serait que les élèves traités comme des maîtres en espérance répondissent par le laisser-aller à la confiance qu'on met en eux. L'indiscipline d'ailleurs n'est pas à craindre.

Caen. — Depuis dix ans, dit le rapport, on peut dire que le système en vigueur a été complètement modifié. On a fini par s'apercevoir que les habitudes de dissimulation et de ruse provoquées par une surveillance incessante et excessive étaient une déplorable éducation morale pour le fonctionnaire futur. Et le rapport, faisant allusion au penchant de l'ivrognerie trop répandu dans la région, se félicite de même que les élèves, malgré leurs fréquentes sorties, n'y sacrifient que très rarement ; il y a lieu même de leur savoir gré de leur sobriété.

Le tableau de la transformation des écoles normales de filles est plus frappant encore. On y voit jusqu'à quel point une longue tradition de véritable servage avait imprimé sa marque sur l'institution. Il faut laisser ici parler le rapport : « Dans les écoles « d'institutrices, les difficultés ont été d'une autre nature. Le personnel « enseignant laïque trouvait des élèves préparées par un système « d'éducation absolument différent qui n'avait pas eu pour résultat de « les disposer à la confiance et à la sympathie envers leurs nouvelles « maîtresses. Dans certaines régions la presse locale, inspirée par « l'esprit de parti, s'était livrée à de telles attaques que des élèves « arrivant de la campagne pour entrer à l'école, circonvenues et prises « de folles terreurs, donnaient leur démission ; l'opinion, prévenue « par les ennemis de l'enseignement laïque, était souvent hostile. « Les jeunes filles, défiantes et renfermées en elles-mêmes, semblaient « subir leur nouvelle condition en victimes résignées et passives ; il « a fallu laisser agir le temps pour effacer les traces de traditions « qui n'avaient pas pour but de développer la personnalité ni la « franchise ».

Clermont-Ferrand. — Le régime de la liberté célèbre a eu les meilleurs effets. L'internat très adouci est devenu plus éducatif, car à mesure qu'on accordait plus de liberté aux élèves on faisait un appel plus pressant à leur dignité personnelle et à leur responsabilité. Cet appel n'est pas resté sans réponse.

Dijon. — La notice est plus réservée que les précédentes. La

liberté n'y est pas blâmée comme mauvaise, mais elle a ses périls. Elle demande des qualités de l'esprit et du caractère, un sentiment du devoir et de la dignité de l'homme « que nous ne pouvons nous « étonner de ne pas trouver en ceux, que nous avons précisément « pour mission de développer, en accomplissant peu à peu leur « éducation ».

Lille. — La notice n'enregistre que de bons effets de la liberté. La discipline est devenue beaucoup plus libre sans cesser d'être ferme. La surveillance a été confiée aux élèves eux-mêmes; on a fait appel à leur conscience, au sentiment de leur responsabilité. Les sorties libres de l'école deviennent plus fréquentes sans que les directeurs aient eu à se plaindre de cet usage de la liberté.

Lyon. — La même réserve se fait ici sentir. Pourtant la conclusion est qu'on a eu raison de demander au sentiment de la dignité et de la responsabilité des élèves plus qu'aux règlements et aux mesures disciplinaires et que, de fait, les élèves ne semblent pas avoir abusé en général de la liberté qu'on leur a laissée.

Montpellier. — Les bons côtés du régime de liberté sont plus fortement marqués ici : « Les adversaires du régime libéral « doivent reconnaître que leurs craintes au point de vue des « études comme de la conduite n'étaient pas fondées ». Mais les réserves, en revanche, sont très nettement faites. « Mais a-t-il produit « d'autre part tous les bons effets qu'on en attendait ? Je ne saurais « encore répondre à cette question avec une entière certitude ». La conclusion, en somme, est favorable. Quoi qu'il en soit, l'expérience est favorable au nouveau système d'éducation qui est lui-même en harmonie avec nos idées actuelles.

Rennes. — Le rapport s'exprime avec une évidente satisfaction. A l'intérieur, l'usage modéré et réfléchi de la liberté mûrit les caractères et ouvre les cœurs ; à l'extérieur, « il y a apparence que « l'éducation des élèves-maîtres ait gagné aux communications plus « fréquentes avec l'extérieur et qu'ils s'observent mieux dans leur « langage et dans leur tenue : ils ont, de ce côté, fait des progrès que « plus d'un directeur constate avec plaisir ».

Toulouse. — Ici la note est très brève et n'entre pas dans les détails, mais la conclusion sur les résultats du régime de liberté n'est pas douteuse : « l'admirable mouvement de 1832-1836 ralenti, on peut « même dire suspendu pendant près d'un demi-siècle, a recommencé « avec un tel élan qu'on peut à l'expiration de cette glorieuse période « décennale de 1878-1888 considérer l'œuvre comme achevée ». Les mots régime de servage et régime de liberté ne sont pas même prononcés, mais ce ton de fierté enthousiaste en dit beaucoup.

Nous avons tenu à analyser brièvement ces témoignages ; ils

aident, mieux qu'une dissertation abstraite, à voir comment aux écoles normales primaires le principe d'autorité peut se concilier avec le principe de liberté. La critique des témoignages est ici presque inutile, puisqu'ils sont presque tous concordants et tous d'égale autorité.

En résumé des deux principes que nous avions à comparer, l'un, le principe d'autorité, n'était pas en question ; c'est le fond de toute institution publique. La question était de savoir jusqu'à quel point il admet son contraire ou ce qui semble son contraire : l'évolution naturelle chez l'enfant, la liberté consciente chez le jeune homme. — Pour l'enfant, la question a été facilement résolue, puisque la liberté de l'enfant n'est que le droit idéal de l'enfant à notre amour, à notre sollicitude, à notre respect ; sa liberté et son droit c'est notre devoir. Nos institutions d'instruction publique se sont pénétrées de plus en plus de ce devoir d'aider au développement spontané (et par conséquent accompagné de plaisir, avec un fond léger de peine et d'ennui pourtant), des activités enfantines. — La question était plus délicate pour le jeune homme dont la liberté, en ses premiers éveils conscients, est parfois un peu sauvage. Ici, l'antithèse du gouvernant et du gouverné semble plus naturelle et plus violente, pour ainsi dire. On a vu pourtant, à propos des écoles normales primaires que, loin d'être en rapport inverse, autorité et liberté étaient plutôt en rapport direct, que l'indépendance relative des élèves et leur concours solidaire à l'œuvre des maîtres, loin de s'opposer se supposait plutôt réciproquement ; que les élèves étaient, sauf quelques cas anormaux, d'autant plus et surtout d'autant mieux disciplinés qu'ils jouissaient d'une liberté plus grande ; que les maîtres étaient d'autant mieux écoutés qu'ils usaient de douce et ferme pression plutôt que de contrainte et de coercition.

Quoique la tâche soit délicate, autorité et liberté peuvent donc se concilier dans l'éducation à tous ses degrés, mais surtout aux deux extrêmes, au plus bas et au plus élevé chez l'enfant et le jeune homme. L'adolescent est peut-être à ce point de vue une matière plus ingrate. Il reste, par la nature de l'organisation scolaire, à peu près en dehors de l'enseignement primaire proprement dit. Il appartient à l'enseignement secondaire ou professionnel.

PIERRE BOZ.

A la Maison du Peuple de Paris

La *Revue socialiste* a parlé, plusieurs fois déjà, de la Maison du Peuple de Paris, fondée en 1892 par quelques militants socialistes, et dont le hall pittoresque, situé en plein Montmartre, est aujourd'hui connu de tout le parti.

On se rappelle que c'est sur le théâtre d'art social de la Maison du Peuple qu'ont été interprétés pour la première fois la *Pâque socialiste* (1), cette touchante pièce d'Émile Veyrin, et le *Mauvais Larron* (1), la poignante évocation de Clovis Hugues.

C'est la Maison du Peuple qui, au lendemain de la grève imposée aux verriers de Carmaux, prit l'initiative de la formation du Comité de résistance, qui a si puissamment contribué au magnifique mouvement de solidarité qui cause l'effroi dans les régions capitalistes.

Il nous a été donné d'assister à la dernière assemblée générale des sociétaires de la Maison du Peuple, présidée par le citoyen Rodolphe Simon. Le citoyen Gustave Perthuis, au nom du conseil d'administration, a présenté un rapport moral qui lui a valu les félicitations de l'assemblée et dont nous sommes heureux d'offrir les bonnes feuilles à nos lecteurs.

Après quelques considérations générales, le citoyen Perthuis rappelle le début :

« Le début, dit-il, fut des plus modestes : quelques citoyens, recherchant un terrain d'union et d'action socialistes, se réunissent, échangent des vues, pensent à profiter de l'expérience des socialistes d'un pays voisin, conçoivent l'idée de fonder une Maison du Peuple à Paris, et tout de suite font une collecte... qui produit de 2 à 3 francs : tel est le capital initial.

« Par des cotisations versées régulièrement, par des fêtes qui sont suivies, on constitue un fonds de caisse qui permet à la Maison

(1) On trouve ces deux pièces en brochure à la *Revue Socialiste* au prix de : la *Pâque Socialiste*, 0 fr. 50 (par la poste, 0 fr. 60); — le *Mauvais Larron*, 0 fr. 30 (par la poste, 0 fr. 35).

du Peuple de s'établir légalement, de louer un terrain, de payer les loyers d'avance, et... d'escompter l'avenir pour faire face au paiement de la construction qui nous abrite et du matériel dont nous nous servons...

« L'instrument est forgé : il faut le manier. »

Ici sont développés les obstacles rencontrés, les difficultés à vaincre, puis le rapport continue ainsi :

« Et cependant, par la force même de l'Idée qui avait présidé à la fondation de la Maison du Peuple, celle-ci se maintient et déploie une grande activité.

« On la trouve mêlée à tous les événements socialistes.

« S'agit-il de manifestations, de glorieux anniversaires ? on voit sa protestation contre les mesures liberticides dépasser son cercle habituel et prendre les proportions d'une protestation à laquelle aurait pris part tout le socialisme.

« S'agit-il de soutenir le prolétariat dans ses revendications, dans les grèves ? on voit la Maison du Peuple s'efforcer, et parfois elle y réussit, de créer un large courant auquel se joignent des socialistes de toutes écoles.

« Y a-t-il des mouvements d'union socialistes qui prennent naissance ? c'est à la Maison du Peuple qu'on pense à consacrer leur existence.

« Maintes fois, le parti socialiste s'est occupé de l'art social : c'est à la Maison du Peuple qu'échoit l'honneur d'avoir donné un corps à cette idée.

« Des citoyens, pour un moment, quittent la théorie et veulent démontrer que l'aumône officielle est un leurre, « que le rôle de l'Assistance publique, en réalité, selon une phrase topique, ne consiste qu'à prélever, par l'impôt, sur le travailleur, une somme qu'elle lui restitue, mais allégée des frais d'administration, en sorte que les véritables secourus sont les employés de l'Assistance publique — et c'est à la Maison du Peuple que ces citoyens pensent pour faire cette démonstration qui, parce qu'elle est précisément faite à la Maison du Peuple, prend un caractère de généralité auquel les œuvres de même nature ne sauraient prétendre.

« Je m'en tiens à ces constatations générales, car il serait peut-être oiseux de vous rappeler dans ce rapport par le menu les réunions de toutes sortes qui se sont tenues dans ce local. Si on en faisait un sommaire, on pourrait dire :

« La Maison du Peuple a toujours dignement célébré les époques révolutionnaires et socialistes : témoin, sa dernière manifestation du Père-Lachaise ;

« Elle est entrée en militante dans les conflits entre le capital et

le travail : témoin, la grève de Carmaux et la fondation du Comité de résistance, d'où est sortie l'émulation du parti socialiste, sans distinction d'écoles ;

« Elle est le local prédestiné à l'union socialiste : témoin, la belle manifestation faite chez elle pour recevoir Volders, notre cher et pauvre camarade belge ; témoin aussi, dans un autre ordre d'idées, le Congrès des conseillers municipaux socialistes tenu en juillet dernier.

« Si elle a pris part à toutes les protestations contre l'ordre économique actuel, elle leur a aussi donné une forme artistique : témoins la *Pâque socialiste,* du citoyen Emile Veyrin, et le *Mauvais Larron,* du citoyen Clovis Hugues ;

« Elle a démontré par le fait la supériorité d'une œuvre ayant à sa base la solidarité sociale sur la charité officielle : à preuve, les Soupes populaires.

« Bref, son action a été telle, son rayonnement a pris de telles proportions, que partout la Maison du Peuple est considérée aujourd'hui comme une organisation, je ne dis pas indispensable, mais tout au moins des plus utiles au parti socialiste.

« C'est là, citoyennes et citoyens, une grande consolation de nature à faire oublier tous les tracas auxquels ont été en butte les divers administrateurs qui ont eu votre confiance. »

Le rapporteur continue en indiquant quel est le programme que la Maison du Peuple s'est tracé pour la saison d'hiver qui va s'ouvrir : des cours et conférences auront lieu le soir, plusieurs fois par semaine, jusqu'en mars ; une enquête rigoureuse va être faite sur les conditions du travail des femmes et des enfants, le tout sans négliger les questions d'actualité.

En un mot, l'activité la plus grande va régner à la Maison du Peuple.

*
* *

Nos amis de la Maison du Peuple de Paris ont entrepris une œuvre hardie qui a déjà produit les meilleurs fruits. Leur ambition — exempte de toute préoccupation personnelle — a été et est toujours de donner au parti socialiste tout entier une institution d'union et d'action socialiste.

Grande est leur ambition, car ils voudraient rivaliser avec les puissantes Maisons du Peuple de Belgique. Mais modestes sont leurs ressources. Aussi ne craignons-nous pas d'appeler l'attention toute particulière des dévoués lecteurs de la *Revue socialiste* sur cette institution. Leur adhésion à la Maison du Peuple sera reçue avec joie et reconnaissance.

LA QUESTION SOCIALE

DEVANT LES CORPS ÉLUS

La France vient d'avoir la douleur de perdre le ministère Ribot-Leygues-Trarieux. Espérons qu'elle ne sera pas inconsolable !

Ce sont encore les socialistes qui ont fait le coup au grand désespoir des bourgeois honnêtes, qui ne veulent pas de poursuites contre les hauts et puissants coupables des Chemins de fer du Sud ! « Enrichissez-vous », avait dit Guizot, le protestant rigide, le digne représentant de la bourgeoisie orléaniste ; c'est là, en effet, la morale de notre époque de civilisation mercantile. Pourquoi donc contrarier les députés ou sénateurs qui, comme M. Rouvier, affirment carrément leur droit « de faire des affaires » pour s'enrichir ?

Ce raisonnement n'a pas été goûté par la Chambre. C'est qu'elle a sa dignité, la Chambre de Reinach et des lois scélérates. Pour qui la preniez-vous ? La croiriez-vous par hasard une de ces gourgandines peu farouches ? La vertu, apprenez-le, quand par hasard elle vient faire un tour à Paris, descend régulièrement à l'hôtellerie du Palais-Bourbon. On est très austère dans la maison, un peu collet-monté, comme ces dames de la maison Tellier, lorsqu'elles vont dans le monde.

Les mauvaises langues, c'est-à-dire les socialistes, la mauvaise presse, celle qui ne vit pas des libéralités de la haute banque, tous ces calomniateurs sans vergogne qui souillent de leurs soupçons la blanche virginité opportuniste, répéteront que cet accès de pudeur est fictif, que l'on proclame en public la nécessité de poursuivre tous les coupables — afin de mieux faire croire à sa propre austérité et de détourner sur quelques-uns les soupçons et la colère grondante du pays. Puis on tirera d'embarras les amis, après avoir jeté un Baïhaut quelconque par dessus bord comme un lest qui sauve le bateau.

Quoi qu'il en soit, de ces amputations toujours douloureuses, nous voilà donc privés de l'ondoyant Ribot, le saule-pleureur du centre-gauche, qui balançait au gré des vents parlementaires son élo-

quence éplorée, et qui n'a eu de fermeté qu'une fois en sa vie — contre les grévistes de Carmaux.

Trarieux nous quitte aussi, le grand homme de la Gironde, pays fertile, où poussent les meilleurs crûs de l'opportunisme. Le malheureux prit trop au sérieux le programme de son parti : Épargner les gros tripoteurs (Chemins de fer du Sud) et dureté impitoyable à l'égard des ouvriers socialistes. La justice d'Albi, *bonne à tout faire* de la basse politique, les arrestations de Carmaux, la main-mise sur la caisse des grévistes, le droit donné aux renégats de participer à la distribution des fonds, l'arrestation ou plutôt la très louable intention d'arrêter Jaurès, les perquisitions opérées sur plusieurs députés socialistes, le procureur Bertrand et sa conception toute neuve de la justice, voilà les titres de l'avocat girondin, qui meurt victime d'un accident de chemin de fer.

Mais si l'âme de la patrie est attristée, c'est surtout de la chute de Leygues. Cet homme élégant fut un des espoirs de la République athénienne — qui n'eut d'athénien que les vices. Ce ministre fin-de-siècle promenait sa désinvolture, dit-on, et son scepticisme dans cette salle de travail, le foyer de l'Opéra, où se poursuivent habituellement de sérieuses études économiques. Il y apprit l'art des pirouettes oratoires qu'il fit valoir, il y a déjà longtemps, lorsqu'on l'interpella au sujet de la révocation de Robin, le directeur de l'orphelinat de Cempuis. Son discours fut bien un peu mensonger, puisque le conseil municipal de Paris, après enquête, donna raison à Robin. Mais c'était un début plein de promesses. Depuis, Leygues cultiva le mensonge oratoire avec talent. Il arrachait les objections de l'adversaire comme de simples molaires. Son dernier discours, en réponse à l'interpellation Jaurès, fut le modèle achevé, le chant du cygne. Il meurt en pleine maturité féconde. Quel génie ! Quel dentiste !

Nous ne parlerons que pour mémoire des Chautemps et autres Dupuy-Dutemps qui jouaient le rôle un peu effacé de radicaux de gouvernement — ces huissiers des ministères opportunistes.

Voilà ce que nous perdons : Gagnerons-nous beaucoup au changement de personnel qui se prépare ?

Le ministère a été si facilement renversé, parce qu'il était déjà agonisant. La chute s'est faite sans violences, sans cris, sans convulsions agoniques ; ça été, comme disait Jaurès, dans la *Dépêche,* le détachement d'une chose morte.

Il nous reste à retracer la physionomie des trois ou quatre séances auxquelles se réduit jusqu'à aujourd'hui la session extraordinaire.

Le 24 octobre, Jaurès a commencé le développement de son interpellation sur les événements de Carmaux. Toute la séance de ce jour a été occupée par l'admirable exposé du député du Tarn. Dans

un langage simple, élevé, purifié pour ainsi dire de toute haine, de toute rancune, de tout sentiment un peu inférieur, il a parlé comme au nom de l'éternelle justice. Mais de temps à autre, par un soulèvement d'indignation vite modéré et d'autant plus poignant, le discours s'anime, il se déploie en une vaste et puissante période qui crie une clameur profonde venue de l'intimité même de l'âme froissée. Mais tout cela est d'un mouvement si harmonique, cela jaillit si naturellement du sujet qu'on sent l'adaptation étroite des mots à l'idée : l'idée et le fait vivants et en marche forment tout le discours ; on n'y trouve pas l'éclat voulu des mots, ou la prestidigitation savante des phrases. C'est un discours d'homme d'action.

La deuxième partie plus souple encore et plus vigoureuse a fait une impression profonde. Jaurès raconte alors les pires violences, les plus détestables abus, toutes ces orgies de la lâcheté de la force unie à la servilité de la justice. Mais il ne hausse pas le ton : il ne se raidit pas dans une indignation continuelle. L'allure est aisée, variée, tantôt simple comme un récit, tantôt élevée et puissante, tantôt d'une ironie mordante ; « les ouvriers prirent peur : voyant trop de police ils ne sentirent plus leur argent en sûreté » ; mais à la fin l'accumulation est telle, il y a tant de mauvaise foi, de bassesse chez ces fonctionnaires coupables qui vont, par la bouche de Leygues, tenter à coup de mensonges impudents la justification de leurs actes, il y a à ce moment une telle lourdeur électrique de l'atmosphère, que brusquement cela se résout tout naturellement par un terrible déchirement des nues et un fracas de colère.

Oui ! à l'heure présente, je ne sais pas encore, monsieur le garde des sceaux, pourquoi vos juges et vos policiers m'ont arrêté, pourquoi ils ont saisi mes papiers ; je ne sais pas pourquoi le policier Cordel est venu dans ma chambre, ouvrant les tiroirs de mes meubles, fouillant ma valise, et quand il eut fini, me disant : Monsieur le député, vous n'avez rien sur vous ? Je lui ai répondu acceptant tout, résigné à tout : J'ai sur moi ma correspondance politique et ma correspondance privée, et il m'a dit : J'ai ordre de tout saisir, de tout visiter, de tout lire. Je lui ai tout remis.

Il a lu toutes mes lettres. Ma mère qui savait que depuis des semaines et des jours j'étais la bête traquée par la meute, m'avait envoyé la veille une lettre de réconfort. Elle a passé sous les yeux, dans les mains de votre policier Cordel : Pourquoi ? Pourquoi ? M. le garde des sceaux.

Et plus loin, à propos de l'indignité des magistrats concertant avec le préfet, avant le procès, avant la connaissance du dossier et les plaidoiries, la peine qui sera prononcée contre Calvignac.

Il y avait donc un jugement rendu avant le jugement, un jugement concerté et promulgué, Messieurs, entre le préfet et le juge.

Ah ! voyez-vous, il vient une heure où l'habitude de l'impunité fait

chanceler la raison ; il vient une heure où certains hommes se grisant de leur despotisme et de leur mauvaise foi, arrivent à la publier eux-mêmes, comme les criminels ivres qui avouent sans s'en douter leur propre forfait.

Je ne sais pas ce que vous ferez. A vrai dire, ce n'est plus une enquête administrative qui devrait être ouverte contre ces hommes, c'est une information judiciaire; vous en ferez ce que vous voudrez. Quant à moi, j'ai tenu à crier au pays, du haut de cette tribune, l'infamie de ces misérables protégés par vous.

Et maintenant venez apporter à cette tribune les rapports de ces hommes; venez apporter leurs déclarations, leurs dénégations ; ils ne sont plus des témoins recevables ; ils ne sont plus qu'une bande de malfaiteurs démasqués !

Et ailleurs encore ce passage d'une si superbe mélancolie :

Eh ! bien, M. le garde des sceaux, je vous le demande : si l'un de nos journaux, la *Petite République* ou la *Dépêche,* avait imprimé ceci : « Nous avons entendu hier auprès de la verrerie un verrier qui disait : Mais enfin, ce Rességuier on ne s'en débarrassera pas bientôt d'un coup de barre entre tête et coup ? », n'auriez-vous pas ouvert contre ce journal une instruction pour paroles provocatrices ?

L'avez-vous fait ? Ah ! je ne vous le demande pas. Tout cela ne compte guère. Un jour viendra peut-être, en effet, où nous serons abattus précisément par un de ceux que nous voulons affranchir. C'est du même peuple souffrant que sortent, selon le vent qui souffle, les violences des révolutions ou les violences des réactions : et la même mer soulevée, brisant les navires qui se combattaient, en a plus d'une fois réconcilié les débris dans ses profondeurs.

Messieurs, j'ai médité sans trouble dans les jours d'orage commençant où nous sommes tous jetés, les paroles singulièrement prophétiques que Danton prononçait deux ans avant la Révolution : « Malheur à ceux qui provoquent les Révolutions, mais malheur aussi à ceux qui les font ! » Qu'importe après tout ! L'essentiel n'est pas qu'à travers les innombrables accidents de la vie et les agitations de l'histoire, nous soyons épargnés par la faveur des hommes ou par la grâce des choses; l'essentiel est que nous agissions selon notre idéal, que nous donnions notre force d'un jour à ce que nous croyons la justice et que nous fassions œuvre d'hommes en attendant d'être couchés à jamais dans le silence et dans la nuit.

A signaler aussi le récit merveilleux de la perquisition, la nuit passée à lire les *Châtiments :*

C'était, par hasard, rassurez-vous, je ne veux pas faire de rapprochement tragique — c'était les *Châtiments,* de V. Hugo. Nous n'avons jamais eu la pensée de verser la grande colère du proscrit sur les ridicules tyranneaux qui nous tenaient sous clé. Nous n'avons jamais eu la pensée d'écraser sous cette massue cette vermine.

La fin est d'une largeur et d'une habileté merveilleuses. Par une lente dégradation de teintes, la couleur vive s'efface peu à peu, le mouvement devient plus lent, l'indignation se fond en une vaste symphonie de conciliation et de paix; et c'est au milieu de l'émotion

de tous qu'est formulée la proposition d'arbitrage, qui aurait entraîné tout le monde si l'on avait voté de suite.

Et aussi quelle supériorité tactique! Combien la cause de ces grévistes si fiers, si dignes, si conciliants après tant de déboires et de violences subies apparaît sympathique à tous les gens de cœur!

Il nous reste maintenant à donner quelque connaissance à nos lecteurs des malheureux rapports de police qu'ont débités à la tribune Leygues et Trarieux. Ce n'est certainement pas le côté agréable de notre tâche : on y verra que Leygues pratique l'art bien connu de l'arracheur de difficultés parlementaires!

L'ancien ministre de l'intérieur devait passer pour un dialecticien subtil à Villeneuve-sur-Lot : il emploie en effet des procédés de discussion fort habiles. A certaines accusations précises, il ne répond rien; sur d'autres points, il entortille la vérité d'une multitude de fils légers qui l'emmitonnent au point d'en altérer la physionomie réelle. Puis quand il est embarrassé, M. Leygues se garde de mentir, mais il apporte des déclarations absolument contraires à la vérité.

Ainsi, il s'agit de justifier les perquisitions faites à l'hôtel Malaterre. Leygues déclare que Moffre crut voir le criminel (?) s'y réfugier, c'est tout simple : malheureusement, comme l'a nettement prouvé Millerand, les récits antérieurs publiés par les journaux les plus antisocialistes dépeignent Moffre criant : à l'assassin! et poursuivant un individu qui s'engage dans la rue de Sébastopol, c'est-à-dire dans une direction tout à fait opposée.

Du reste, dit le ministre de l'intérieur, que parle-t-on de la grève de Carmaux? Pourquoi propose-t-on un arbitrage? La grève est terminée : dans quatre jours, 595 ouvriers seront rentrés à l'usine Sainte-Clotilde. — Cependant, 875 verriers en grève ont participé quelques jours avant à la distribution des secours. Mais voilà qui est plus fort : le préfet du Tarn, duquel certainement émanent ces renseignements, se présente quelques jours après au comité de la grève et dit : Rentrez à l'usine; on vous reprendra tous, sauf cinquante ou soixante des vôtres dont les places sont occupées par les ouvriers venus de Rive-de-Gier. Cinquante à soixante étrangers et trente Carmausins, dont huit souffleurs seulement : cela fait quatre-vingt-dix à cent personnes à la disposition de Rességuier. Où sont les 595?

Autre mensonge! Leygues nie les tarifs de faveur. Il s'est informé au ministère des travaux publics. Or, la *Dépêche* du 2 novembre publie un article qui prouve par la publication même des prix de transport extraits des livrets Chaix que les compagnies ont concédé aux verreries de Carmaux pour les expéditions sur Montpellier, Narbonne, Angers, Cognac, Bordeaux, Paris, Madrid, c'est-à-dire sur de grands centres de consommation, des prix kilométriques inférieurs à ceux des autres provenances.

Quant au préfet Doux, ce fut l'ange de la conciliation! Il avait reçu de son ministre des instructions idylliques. C'est en vue d'une application plus exacte de ces instructions que le sabre des gendarmes, le piétinement des chevaux de dragons, l'impartial Bertrand, procureur... de mois de prison et la surdité du président Morin, témoin auriculaire, intervinrent d'une façon si distinguée.

Millerand répliqua. Ah! ce fut vite fait de secouer comme une poussière toute cette argumentation. « L'homme du Nord » dont parlait Jaurès n'est point si flegmatique. Sa rude logique va dans les coins honteux où ils se dissimulent chercher par l'oreille les sophismes, les équivoques, les petits mensonges; et il traîne tout cela au jour crû, et il fouaille impitoyablement comme d'une lanière toute cette gaminerie oratoire. Jamais on ne fut plus précis, plus tranchant, plus cruel : ce fut de la chirurgie parlée. Ah! Millerand, que n'avez-vous étudié la médecine? La France a gagné un grand orateur et un homme d'État, mais elle a perdu un fameux opérateur.

Nous ne pouvons, on le comprendra, insister sur les détails. Millerand, dans sa brièveté vigoureuse dit tout, condense tout. Son discours, c'est le résumé vrai de l'affaire qu'il termine par une péroraison vibrante.

Il restait à entendre le patron de Bertrand, procureur, et de Morin, Granié et Galup, juges à Albi. Le vague Trarieux se leva. Après l'éloquence solidement musclée de Millerand, rien de plus lassant que cette phrase molle, ces périodes ternes qui s'allongent comme une pâte qu'on tire. Trarieux avoue l'illégalité de l'arrestation des deux trésoriers de la grève. Mais, sur la foi d'une dépêche de Doux, il nie la violation de la correspondance intime de Jaurès. L'homme « en proie à la meute » qui a donné depuis trois mois les preuves d'un étonnant sang-froid et d'une perspicacité si fine, sursaute sous cet outrage du policier en chef d'Albi. L'injurieux soupçon dont on le salit révolte en lui le sang plébéien et la robustesse paysanne! Il se précipite indigné : il court à la tribune crier le dégoût de tous pour la littérature numérotée et en uniforme, et contre ce *passage à tabac* moral. On le retient. Mais Trarieux, déconcerté, sentant enfin qu'on n'outrage pas impunément un homme de cœur, se voit obligé de promettre le châtiment du coupable, s'il y a mensonge.

Il descendait de la tribune sans s'expliquer sur le propos du sénateur Baduel à qui le préfet du Tarn avait annoncé longtemps à l'avance que Calvignac serait condamné et privé de ses droits politiques. On fut obligé de lui rappeler cette petite affaire — une simple forfaiture : jugement comploté, arrêté d'avance par des ennemis politiques, guet-apens judiciaire; à tout cela Trarieux répond avec désinvolture que le préfet du Tarn s'est livré imprudemment peut-être au petit jeu des pré-

dictions correctionnelles et qu'il a eu la veine de rencontrer juste. Dégrilleur distingué, allumeur de fours, M. Doux se révèle inépuisable et « divers ». Le voilà devenu le Pierre Larrivey ou le Mathieu de la Drôme des grêles et autres orages juridiques qui atteignent les socialistes. A bientôt l'almanach Doux avec le temps qu'il fera, l'époque des semailles et des condamnations, plus le portrait de l'auteur en uniforme — naturellement.

Nos lecteurs connaissent la fin de la discussion. Ribot a saigné dans son cœur au sujet « de la bande de malfaiteurs démasqués » dont parlait Jaurès : il a gémi contre l'arbitrage et fait adopter l'ordre du jour Castillan Drake del Castillo, par 280 voix contre 183 (vote sur l'ensemble). La proposition d'arbitrage Guyot-Dessaigne fut repoussée par 270 voix contre 234.

Le ministère était vainqueur, mais secrètement blessé à mort !

Rouanet le lui fit bien voir le surlendemain (séance du 28 octobre). Notre ami et collaborateur avait été jusqu'alors un agaceur distingué de ministères. Dans une interpellation récente au sujet de la *Légion d'honneur*, il avait déjà donné la mesure de sa force et de son habileté. Cette fois-ci son succès est complet : Saluons son admission, dans la salle d'armes des duellistes parlementaires où Clémenceau fut grand prévôt et maître expert et qui compte déjà Millerand et Jaurès.

Rouanet discute — c'est là je crois une caractéristique de son talent — avec adresse et modération. Il évite toute parole cuisante. Il ménage l'adversaire dans la forme : son exposé est toujours de ceux qu'un républicain sincère peut accepter; chez lui le socialisme se présente comme le complément naturel des doctrines démocratiques et des principes de la Révolution. Les différences entre nos conceptions et celles de 89, il ne les accuse pas, il les efface, les fond harmonieusement et doucement dans un large socialisme réformateur, idéaliste, généreux et éloigné de tout sectarisme. C'est une conception intéressante, bien française et par suite très propre à réussir dans notre pays.

C'est avec ces qualités et cette méthode que Rouanet intervient d'une façon toujours plus heureuse dans les discussions parlementaires; aussi a-t-il triomphé cette fois-ci après une réplique médiocre du garde des sceaux. La première partie de l'ordre du jour Rouanet a été votée par 269 voix contre 187. Elle est ainsi conçue : « La Chambre, « résolue à faire la lumière complète sur l'affaire des Chemins de fer « du Sud, invite le ministre de la justice à poursuivre toutes les « responsabilités. »

Le ministère Bourgeois vient d'être constitué. Attendons M. Bourgeois à l'œuvre, et espérons qu'il aura le courage d'en finir avec les coquins — dans le Parlement et en dehors du Parlement.

Dr A. Dellon.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE

Le *Musée du Soir*, brochure par Gustave GEFFROY ; les *Marges d'un carnet d'ouvrier*, par Jean BAFFIER.

Ces deux petites brochures soulèvent de graves questions, non seulement artistiques, mais littéraires, sociales ; ce qui s'y débat, au point de vue de l'enseignement de l'art, peut être envisagé parallèlement au point de vue de l'enseignement littéraire ; et, par les endroits où les deux auteurs effleurent ce problème, à l'ordre du jour, de la décentralisation, ils vont plus loin que l'objet spécial de leur différend sur l'efficacité des musées du soir, ils arrivent à se préoccuper de la décentralisation, où nombre d'esprits voient le remède à toutes les décadences, à tous les affaissements de l'âme contemporaine ; et leur conflit n'est qu'apparent, restreint en tous cas sur un point, bien facile à élucider. Voyons cela, avant de pousser à ce qui est, formelle ou sous entendue, la conclusion pareille de l'écrivain et du sculpteur.

M. Gustave Geffroy, par une brochure, le *Musée du Soir*, par des articles tenaces dans les journaux, par une campagne personnelle auprès des pouvoirs compétents, a obtenu la création des *musées du soir*. Des musées, le soir ; des musées pour les faubourgs, pour les quartiers excentriques. L'ouvrier, rompu de sa journée, à qui toute visite fructueuse aux collections d'art est interdite dans le jour, aurait, par ces aménagements propices, de l'art à portée de son œil et de son intelligence. Certes, M. Gustave Geffroy n'a pas la naïveté de croire que, les musées fondés, les salles ouvertes aux heures convenantes, la foule va se ruer aux galeries, qu'il n'y aura pas une masse d'indifférents, puis ceux qui, à la visite sévère des expositions, préféreront d'autres passe-temps, d'autres repos, d'autres joies ! Mais il est bien légitime d'espérer que nombre de curiosités s'éveilleront, sans compter celles éveillées, qui vraiment, avec le labeur quotidien, avaient peu de moyens de se satisfaire. Les musées ouverts, il y viendra du monde, comme il en va aux cours du soir. On a trop vite fait de nier l'ardent désir de s'instruire, la volonté d'apprendre, qui est au cœur de

l'homme, de l'enfant. (Et ce n'est pas à ceux qui, comme M. Jean Baffier se sont faits eux-mêmes, de s'inscrire contre les tentatives, comme celles de M. Gustave Geffroy, dont le but est de faciliter la route aux générations prochaines ; car, nous le dirons tout à l'heure, en comparant les deux thèses, nous croyons le musée nécessaire absolument — l'enseignement des maîtres à côté de celui de la nature...) Il y aura des entrées aux musées du soir, gratuits évidemment.

Que mettre dans ces musées ? Il faut les garnir, suivant le but à atteindre. Le but de M. Gustave Geffroy est simple : on se plaint de la décadence de l'art industriel, de l'art des ouvriers — non de l'art des artistes (de celui-ci on pourrait se plaindre aussi, mais ce n'est pas à traiter ici). L'art industriel, pour ainsi dire, n'existe plus ; l'art industriel, depuis le potier jusqu'à l'architecte ; à quoi est due la crise, aux machines, à la division à l'infini du travail, à la déperdition de la force créatrice ? Toujours est-il que nous étiquetons précieusement dans nos buffets, sur nos étagères, quantité d'objets du passé des plus communs, qui étaient de l'art (tandis qu'aujourd'hui, sous prétexte d'art, on nous fabrique tant d'horreurs) : des terres, des grès, des étains, de l'orfèvrerie ; il semble que des milliers de journaliers de village aient aménagé le meuble, travaillé le bois, comme ne font pas même nos sculpteurs. De vulgaires, de banales maisons d'autrefois, construites par n'importe qui, sont des chefs-d'œuvre, des merveilles délicates de goût ; et les verres, et les étoffes, et le fer ; à présent, abominations sur abominations ; en plaçant l'artisan d'aujourd'hui en face de cet enseignement du passé, en face aussi des récentes découvertes, M. Gustave Geffroy espère ouvrir la voie d'un labeur plus réfléchi, plus volontaire chez l'ouvrier ; il jette la semence qui peut germer en des cerveaux propres à la recevoir. Que l'on comprenne bien, M. Gustave Geffroy, qui, à toute occasion, s'est insurgé contre les écoles, les systèmes, le pastiche, ne veut pas du tout que l'ouvrier vienne copier une pièce ancienne pour nous faire ces monstrueux assemblages d'époques de la maison et de la vie contemporaines ; il entend que, de l'étude du passé, l'artisan d'aujourd'hui prendra le goût d'essayer, lui aussi, de produire du beau ; mais qu'il voudra ce beau-nouveau, en accord avec le progrès et les besoins du siècle. L'idée peut bien venir à un ouvrier d'à présent de rêver pour la lumière électrique des lampes harmonieuses, sans emprunter le modèle des flambeaux du dix-huitième siècle ; en résumé, M. Gustave Geffroy ne crée pas ses musées ouvriers pour créer des artistes, mais des ouvriers, de bons ouvriers, des ouvriers capables d'efforts personnels, d'ouvriers trop souvent indifférents, à qui l'on n'enseigne pas assez que le beau peut sortir bien facilement de leur métier, en intellectualisant leurs travaux manuels et musculaires.

M. Jean Baffier ne paraît pas avoir bien compris les intentions de M. Gustave Geffroy, et il lui en prête d'autres.

Mais il faut savoir gré au sculpteur d'avoir pris la plume, tout de même; d'abord cela amènera, sans doute, M. Gustave Geffroy à lui répondre et nous vaudra d'autres belles pages, et, enfin, des indications plus précises sur divers points que jusqu'ici M. Geffroy a traités sommairement : exactement quoi mettre dans les musées, par exemple. Ensuite, cela a tout à fait ouvert la polémique sur ces sujets, où la majorité des critiques d'art et inspecteurs de beaux arts, il me semble, laissèrent M. Gustave Geffroy s'aventurer seul; pour ou contre, leur opinion eut valu d'être connue, pourtant. Mais, revenons à la réplique de M. Jean Baffier, aux objections qu'il a lancées, vigoureusement, contre les *Musées du Soir*. Du soir ou du jour, d'ailleurs, M. Baffier en fait le même cas, des musées. Encore l'École des Beaux-Arts, croit-il! Que peut-il sortir de là. Les vrais artistes, c'est dans la nature qu'ils puiseront leur personnalité, l'exalteront, la pousseront à son degré suprême. Et M. Baffier n'est pas loin de réclamer la fermeture des musées, des écoles d'où il ne peut venir que des pasticheurs, des refaiseurs de tout ce qui fut fait déjà.

Je crois qu'il suffit pour se renseigner sur l'opinion de M. Geffroy de parcourir les volumes de sa *Vie artistique*, et de lire notamment le chapitre intitulé le *Bagne de l'Idéal* pour être assuré que le critique d'art ne nourrit, si maigrement que ce soit, aucune illusion sur les bienfaits de l'enseignement officiel; d'autre part, l'auteur du *Musée du Soir* s'explique suffisamment dans son opuscule même; assez souvent, aussi, il a manifesté clairement sa pensée dans tant de pages d'une si haute philosophie sociale, d'une foi révolutionnaire bien établie, pour qu'il n'y ait pas à se méprendre sur la portée des quelques observations qui ont ému M. Baffier : « Pour grouper les forces créatrices, pour les utiliser, les féconder, il faut autre chose que des musées, des écoles, et des salons annuels; il faut ce que nous appelons, nous autres gens du peuple, le grain de sel, c'est-à-dire une croyance ! C'est donc dans l'âme d'une nation que doit se trouver le courant d'émulation qui détermine l'impulsion créatrice, et non dans la contemplation de débris provenant de civilisations antérieures, pas plus que dans des théories de professeurs et des règlements d'exposition », s'écrie M. Jean Baffier, qui mêle la question d'art à la question sociale. Elles se touchent, aussi, forcément. Mais restons à la phrase qui offusque M. Jean Baffiier. La *force créatrice*, M. Geffroy sait fort bien qu'elle ne s'apprend pas dans les instituts de peintres, qu'elle gît au fond du peuple; mais il s'agit de l'en faire sortir. « Une croyance », murmure M. Baffier, et comme il part en guerre contre les juifs (une autre question encore) et parle beaucoup de tradition, la tradition... nous avons un peu peur... Évidemment, ce n'est

pas une religion que veut installer, ou une religion que veut restaurer le *Musée du Soir..!* Avec M. Geffroy, M. Baffier peut être tranquille là-dessus, mais M. Geffroy est très explicite; il croit à la *force créatrice;* il ne prétend pas la créer, par enseignement; mais la faire se connaître, prendre conscience de soi elle-même, et cela, simplement, par l'étude, par l'apprentissage, par la science; il s'imagine que le moyen le plus certain d'obtenir, un jour, une écuelle, un gobelet pas hideux de l'ouvrier qui en façonne, est de le mettre à même de comparer les modèles passés, les méthodes de cuisson, de fusion, les formes, les couleurs, les styles et les matières. M. Baffier et d'autres nous jettent toujours à la tête, c'est une argumentation un peu lourde — le moyen-âge, où la foi élevait des cathédrales : la foi n'a jamais rien élevé du tout; il n'y a pas de miracle capable de creuser l'ogive dans le granit, ou de sculpter le chêne d'un portail; ceux qui nous ont légué ces fameuses dentelles de pierre du passé, ces clochers lancés en flèches au ciel, ces anonymes dont on nous rebat les oreilles ne furent pas unanimement des croyants, et il y eut bien d'autres gens que des diseurs d'oremus parmi ceux qui juchèrent leur raillerie dans les figures, et le reste, des gargouilles grimaçantes ou obscènes; voilà l'une des choses que l'on peut répondre à ceux qui affirment bien facilement que les tailleurs de pierre ou de bois d'autrefois eurent du goût, du talent, parce qu'ils étaient bien pensants, allaient à la messe et à confesse; c'étaient, avant tout, des ouvriers, connaissant leur affaire... Cela, voilà ce que veut enseigner le *Musée du Soir* à ceux qui y fréquenteront... « La nature, dit M. Baffier... ». Mais, d'abord, force est bien d'aller en apprentissage; la nature n'enseignera pas au serrurier à manier le marteau, à tordre le fer; le musée, enfin, avertira ceux qui ne sont que d'obscurs manœuvres, ignorants de la beauté où peut aboutir n'importe quoi, du mystère admirable latent au fond de la matière; et cet avertissement seul jeté dans l'esprit peut apporter joie et réconfort, espoir, direction d'activité à tant et tant qui se croient condamnés au rôle brutal de fournir seulement l'effort de leurs muscles...

« Pas de musée, pas d'école, la nature, s'écrie M. Jean Baffier! La nature est seule productive « de force créatrice ». Certainement. Mais c'est le musée, l'école qui permettent d'utiliser cette force créatrice; en art, proprement dit, le musée, c'est l'école, le vrai maître, où prendre les moyens de rendre, sans risque, par ignorance, d'user bien des forces à réinventer ce qui existe, en plus mal; les maîtres d'autrefois, connus dans tous leurs détours, par ceux de plus tard, n'ont pas arrêté, au contraire, l'essor de ces derniers; où M. Jean Baffier s'aperçoit-il que de s'être passionné pour Vélasquez et Goya, Manet ne soit pas Manet, par exemple. Mais si cela est juste que de savoir

l'orthographe ne peut empêcher le génie d'écrire — ou de peindre et dessiner — combien cela est plus vrai encore *en art industriel;* car nous nous éloignons trop de la pensée qui a motivé les écrits de M. Gustave Geffroy — d'où M. Jean Baffier s'est fort éloigné aussi. C'est d'*art industriel* qu'il s'agit; ici, le *musée* même doit devenir prédominant; le but est de masquer, de vêtir d'art des ustensiles, des instruments de progrès, dont l'on ne se séparera plus, après les avoir conquis; ce n'est pas seulement l'agencement, le décor de l'habitation que l'on souhaite en beauté, de la plus humble maison jusqu'au palais, c'est encore ce que chaque année y ajoute d'utilité et de confort, — qui deviennent nécessité : hygiène, chauffage, téléphone, que sais-je; nous nous extasions sur des coffres à avoine, charmants, qui furent partout; l'art qui se posait jusqu'aux bois de l'étable, comment ne reviendrait-il pas à tout ce dont nous nous servons désormais tous.

« La nature, la tradition », proclame M. Jean Baffier, oui; mais l'*aujourd'hui,* demain, l'époque aussi. Et quand M. Jean Baffier s'indigne, et comme il a raison, contre l'ignominie des riches qui avilissent l'art et l'artiste, en n'usant de leur or que pour commander de puériles et fraudeuses « reconstitutions », comment ne s'aperçoit-il pas de l'erreur où il tombe lui-même, d'une façon plus noble et désintéressée, en refaisant son Berry « traditionaliste ». Ici, nous brûlons. C'est la décentralisation. La décentralisation, voilà le « tarte à la crème politico-littéraire » de cet été. La décentralisation, certes, il faut s'y efforcer. Mais laquelle. Il y a la décentralisation, pour programmes électoraux, la décentralisation des candidats; passons. Il y a la décentralisation des littérateurs et des peintres; ils déplorent la perte des danses, chansons et costumes provinciaux; c'est regrettable; mais, les chemins de fer existent, et le télégraphe, je ne me lasserai pas de le répéter à la foule de ceux qui négligent de s'en souvenir; et l'on ne fera pas, contre ces envahisseurs, de frontières où arrêter les importations et infiltrations par quoi l'âme même des provinces, des nations va se mêler, s'unifier de plus en plus, se modifier sans autre barrière bientôt que celle des races — et encore! — et des climats. La décentralisation, mais elle se fait, en dehors de la propagande. Mistral l'a pratiquée, génialement, bien des années avant de l'avoir inventée; décentralisateur, en art, un Monet, qui, hors de Paris depuis quinze ou vingt ans, fait de la décentralisation sans le savoir.

Mais je doute, que sans savoir il fit la même peinture ; l'atelier est nécessaire...

Que s'ouvrent donc les *Musées du Soir,* avec M. Geffroy; c'est là qu'apprendront à apprendre par et dans la nature, comme veut M. Baffier, quelques-uns des passants en qui sommeillait la puissance, la force créatrice; pour savoir lire, il faut avoir épelé; le *Musée*

du Soir sera l'A B C des illettrés d'art ; sans notions premières, je ne les vois pas se débrouillant dans l'infinie bibliothèque de la terre...

Aimer la nature, la sentir passionnément, follement, fauvement, autant que l'on voudra, ne servira de rien à qui n'aura pas l'outil pour se traduire. Aimer ne fera jamais qu'un amoureux, non un peintre, ni un écrivain. Il a dû exister des manchots qui avaient un tempérament de peintre, un œil superbe, mais de qui l'on n'a pas d'œuvres, et pour cause. Il y a des amants qui se tuent — leur seule manière de s'exprimer : tout cela ne fait pas des créateurs ; des plus grandes passions on ne fait pas la plus petite chanson — sans porte-plume ; des plus belles visions, un tableau — sans pinceau ; le *Musée du Soir* peut être un fort bon instituteur.

JEAN AJALBERT.

CHRONIQUE THÉATRALE

Théatre de la Porte-Saint-Martin. — *Messire Du Guesclin*, drame en vers, en trois actes et cinq tableaux, de M. Paul Déroulede.

L'idée de patrie nous préoccupe davantage, depuis qu'elle est discutée : c'est le troisième drame qu'elle inspire cette année. Après *Pour la Couronne*, de M. François Coppée, *Deux Patries*, de M. Léon Hennique ; après *Deux Patries*, le plus original, le plus intéressant et le moins favorablement accueilli des trois, voici *Messire Du Guesclin*. L'œuvre de M. Déroulède est un cours de morale ; par malheur, elle n'est pas, comme il conviendrait ici, un cours de morale en action. C'est de la morale en discours, ce qui est beaucoup moins théâtral. L'auteur a endossé la cote de mailles et saisi l'épée — et même, à mon sens, ces attributs lui conviennent mieux que l'écharpe de député et que la lyre ; — seulement n'ayant pas de grands coups à donner pour l'instant, il parle, parle, parle. Prêchi, prêcha ! La Patrie, aimons-la... soyons patriotes... la patrie, c'est une très bonne chose, il n'y a que ça... ou du moins il y a aussi l'autorité... Faut respecter l'autorité et la religion, et être bien sage. Tel est le sens de la pièce. Je ne prétends pas que tel soit le style, non pas tout à fait, mais il ne vise pas au raffinement. D'ailleurs, ce n'est pas moi qui chicanerai l'auteur sur ses rimes qui ne sont nullement fastueuses, ni sur son vocabulaire qui ne regorge pas d'expressions rares. Je lui accorderais volontiers quelques concessions sur les consonnes d'appui, si la poésie enflait son vers et lui donnait l'envolée superbe ; un peu de lyrisme me conviendrait bien mieux qu'une éternelle frénésie sans nuances.

Si la pensée maîtresse de l'ouvrage est facile à saisir, en revanche l'unité dramatique se dérobe. Il y a même un deuxième acte qui est bien inutile, car il est rempli presque entièrement par un conseil où l'on discute s'il faut ou non attaquer Paris rebelle, et la dernière scène nous apprend que le chef des rebelles, Étienne Marcel, a été assassiné. L'assaut devient superflu et le deuxième acte en même temps. Mais

quelle parlotte! C'est une longue diatribe contre la Commune, entendez la Commune de 1871, que Du Guesclin, bon prophète, a prédite et condamnée cinq siècles d'avance. Ah! il sait dire leur fait aux insurgés, lesquels au reste ne sont pas présents, ce qui les empêche de s'expliquer et permet à l'orateur d'avoir toujours raison. Il franchira les remparts, il ira mettre l'ordre, il livrera les coupables, il se charge de tout; pour un peu il ferait les pendaisons de sa propre main; puis, je ne sais quel scrupule l'arrête soudain, et il ajoute :

Les exécutions, je les laisse au bourreau.

J'imagine que ce vers a été écrit pour embêter Galliffet; c'est la seule allusion qui porte.

L'unique procédé de l'auteur pour expliquer son idée consiste à opposer Du Guesclin — le patriotisme absolu dans toute sa pureté — à deux personnages flétris, ce fameux Étienne Marcel et un routier gascon, nommé Caours, qui représentent le mal. On ne voit point Marcel, qu'on nous dit être un charmeur, un homme de génie et un criminel. Mais on voit Caours, l'homme de main, l'aventurier, le mercenaire, terrible manieur d'épée, toujours prêt à se battre pour le plaisir des coups et pour la rapine, très brave, mais servant indifféremment n'importe quel parti. De ces gens-là, il y en avait beaucoup alors, ou plutôt il n'y avait guère d'autres genres de soldats. Vrais bandits, terribles ravageurs, le paysan les redoutait comme la peste, sans s'étonner de les trouver tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. A Poitiers, l'armée du Prince Noir comptait deux mille Gascons; nul n'était surpris qu'ils fussent avec l'Anglais. Mœurs de l'époque! Il n'y a que le Du Guesclin de 1895 pour s'indigner d'une telle conduite. Mais apparemment, Messire Du Guesclin, le vrai, celui du quatorzième siècle, n'aurait jamais, du haut de sa vertu, adressé un sermon aussi noble que celui que nous entendons au gentilhomme Caours en le voyant s'offrir à l'ennemi de la veille. Le héros de Cocherel était trop de la même étoffe.

Sans insister davantage sur la tendance bourgeoise de la pièce, sans parler de cet idéal médiocre et moutonnier : *adoptez les choses reçues, soumettez-vous aux pouvoirs officiels,* il faut ajouter que M. Paul Déroulède s'est trompé doublement, comme auteur dramatique et comme historien, en faisant de son héros un personnage tout d'une pièce. Au point de vue scénique rien n'est plus fatigant que cet air de bravoure qui recommence toujours, rien de plus monotone que ce personnage criant son patriotisme trois heures de suite. Historiquement, rien de plus faux. Et cependant pour la scène, il eut été bien préférable de suivre la vérité et de nous montrer cet intéressant quatorzième siècle tel qu'il fût réellement. Qu'est-ce donc, en effet,

que l'histoire de l'âme dans notre pays à cette époque? C'est son hésitation, au milieu des plus cruels déchirements, entre le patriotisme local des provinces et un patriotisme plus général englobant une vaste étendue de territoire encore très mal définie. L'étude d'un individu ayant cette double conception, oscillant entre ces deux tendances, discutant les raisons pour et contre, et finalement se décidant pour ce qu'il croit être l'intérêt de tous, eût été une chose vraie, originale et dramatique. C'était l'aurore du patriotisme moderne tel qu'il s'est formé vers cette époque pour se préciser peu à peu à travers les siècles, pour luire de tout son éclat pendant la Révolution et sans doute pour se transformer plus tard dans la suite des temps.

L'idée de patriotisme évolue perpétuellement comme toutes les autres, mais elle n'est jamais totalement absente. Il est impossible qu'un homme n'ait pas, par inclination ou par intérêt, un attachement spécial pour certaine contrée plus ou moins grande, pour certain groupe d'hommes plus ou moins nombreux. Les plus nomades, les plus anarchistes, les plus dégagés de préjugés qui soient parmi nous, seront bien forcés d'avouer qu'ils préfèrent tel climat par exemple, ne fût-ce que pour raison de santé, et qu'ils aiment mieux vivre dans la société des Français ou des Anglais que dans celle des Esquimaux. N'en déplaise aux plus déterminés internationalistes, il y a donc nécessairement chez tout homme un choix et par conséquent un patriotisme. Seulement comme nous allons à tâtons et que nous sommes condamnés en toutes choses à flotter dans une incertitude plus ou moins vague, nous ne savons pas trouver à ce patriotisme une base forte et des limites précises. Ni la géographie, ni la race, ni la langue, ni la religion n'offrent un fondement solide. Je n'insiste pas sur l'état de l'Europe actuelle, mais je ne puis m'empêcher de citer une nation composée d'éléments très unis, mais sans frontières naturelles, et où il y a trois races, trois langues, deux religions; et cela forme une patrie qui est la Suisse!

Ainsi nous ne savons pas, aujourd'hui encore, constituer des États d'après des principes généraux et des raisons plausibles. Comment les gens du moyen-âge, qui ne possédaient ni nos lumières, ni notre expérience, auraient-ils été plus habiles que nous? Où était l'unité dans ce pays encore aujourd'hui mal délimité et qu'on appelle la France? Quel lien entre Provence et Picardie, entre Bretagne et Gascogne? Le roi! direz-vous. Mais pourquoi son pouvoir s'étendait-il jusqu'à tel point et non jusqu'à tel autre? Où était son droit, sinon dans son épée? Non, plus je réfléchis, mieux je vois l'embarras d'un esprit judicieux qui se donnait la peine de s'arrêter à ces graves questions au milieu du quatorzième siècle. Étienne Marcel — qui d'ailleurs ne devait pas vivre au milieu d'une garde anglaise, comme

le veut M. Déroulède, car l'Anglais ne tenait pas Paris à cette époque, — Étienne Marcel pouvait très bien, voyant un roi prisonnier et un dauphin débile, songer à offrir le trône à Charles de Navarre, prince français et capétien. Où était le crime? Figurez-vous Thiers en 1830 mettant Orléans à la place de Bourbon. En échange d'un tel service, Marcel obtenait sans doute la reconnaissance d'une charte avec les grands principes de liberté et de souveraineté du peuple posés aux États généraux de 1357. C'est toujours lorsque le pouvoir central a été faible que les peuples ont obtenu des garanties d'indépendance. Faut-il citer entre tant d'exemples l'Angleterre au commencement du treizième siècle, et de nos jours l'Autriche après Sadowa? Telle est la fatalité des gouvernements absolus. Il y a des défaites salutaires.

Qui sait si la France, riche d'une constitution, n'eût pas été mieux fondée par Charles de Navarre, si elle n'eût pas eu, dans le fait, l'avantage d'éviter un roi fou avec toutes les conséquences d'un règne anarchique? Le triomphe de Marcel c'était celui des pouvoirs locaux, probablement avec une fédération des différentes provinces, et rien ne prouve que cette organisation n'aurait pas été aussi bonne, sinon meilleure, que cette centralisation outrancière qui finit par nous étrangler. Vraiment j'entrevois bien des angoisses qui durent torturer l'âme de quiconque pensait en cette période troublée, de quiconque avait le souci de l'avenir. Si Étienne Marcel, que malheureusement on connaît mal, sentit tout cela, et il le sentit au moins de façon confuse, il dut se livrer en lui beaucoup d'étranges et terribles combats. Pour qui voulait peindre cette époque, pour qui voulait étudier dans l'âme élevée d'un homme éclairé la naissance du sentiment français, il y avait là une grande figure digne de tenter un poète; notez que l'auteur n'eut été nullement forcé de conclure en faveur de son héros; il était libre de le juger et de le condamner. Mais au lieu d'un personnage vivant et historique, M. Déroulède a préféré insuffler son âme robuste et rudimentaire dans je ne sais quel ballon en baudruche : au lieu d'un drame, nous avons un manifeste de la ligue des patriotes.

GASTON STIEGLER.

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *France :* A propos de Carmaux ; Conférence fédéraliste ; une Société de Conférenciers socialistes. — *Allemagne :* Le Congrès de Breslau. — *Belgique :* La Grève des Métallurgistes de Gand ; la nouvelle Université. — *Angleterre :* Une grève monstre. — *Italie :* La Presse socialiste. — *États-Unis :* Protection ouvrière. — *Australie :* La Balance du pouvoir.

FRANCE

A propos de Carmaux. — L'admirable élan de solidarité ouvrière qui s'est manifesté en faveur des verriers de Carmaux a passé la frontière. Après la manifestation des verriers d'Italie, c'est la société suisse du *Grütli* qui quête en leur faveur ; c'est l'Angleterre socialiste qui leur adresse des subsides réguliers. Et cependant les souscriptions françaises ne tarissaient pas, puisqu'elles ont bien dépassé cent mille francs.....

Comme l'a très bien dit le manifeste lancé par la *Confédération générale du Travail*, composée de la plupart des syndicats et fédérations de métiers, « Carmaux n'est qu'un épisode de la lutte contre les syndicats ; en 1893, elle débute par la fermeture violente de la Bourse du travail de Paris, soupçonnée d'être un ardent foyer de propagande syndicale — de désordre, disaient nos adversaires ; — puis on essaye, avec l'aide d'un procureur servile, de détruire le syndicat des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais ; on tente ensuite de rendre impuissant, par la suppression du droit de grève, le syndicat des travailleurs des chemins de fer qui, par l'étendue de son action, menace l'omnipotence capitaliste ; en même temps, on s'en prend aux employés des administrations et manufactures de l'État, Tabacs, Allumettes, Arsenaux, etc., etc. Entre temps, des condamnations iniques sont prononcées contre les syndicats ou leurs représentants. »

Cette lutte contre les organisations ouvrières et les libertés syndicales se trouve aujourd'hui suspendue. Combien durera le trêve ?

Conférence fédéraliste. — Sur l'initiative des citoyens Maurice Barrès et Magalhaës Lima, et sous la présidence du docteur Letourneau, il s'est tenu le 5 novembre, à Paris, salle du Lion-d'Or, rue du Helder, une réunion privée de publicistes à tendances décentralisatrices et fédéralistes, parmi lesquels nous citerons les citoyennes Paule Mink, Cheliga Lœwy, Clémence Royer et les citoyens Jaclard, Rodolphe Simon, Thiaudière, Paul Lagarde, Mauclair, Sembat, Léopold Lacour, Maurras, Amouretti, Argyriadès, Louis Xavier de Ricard, etc... Le directeur de la *Revue Socialiste* avait envoyé une lettre d'adhésion. — L'assemblée se prononça en faveur d'un congrès national et d'un congrès international.

Société des Conférences socialistes. — Cette société, dont nous avons annoncé la formation dans notre dernier bulletin, est à la fois une école mutuelle d'orateurs s'exerçant à la parole dans des réunions privées, — et une société chargée de fournir des orateurs aux groupes politiques et corporatifs, quelle que soit l'école socialiste dont ils se recommandent. — La « Société des conférences socialistes » entend garder un caractère d'indépendance et d'impartialité absolues et ne jamais être mêlée en aucune sorte aux luttes électorales.

Les membres actifs se réunissent les premier et troisième samedis de chaque mois au siège social, 108, avenue Parmentier, et paient une cotisation mensuelle de 1 franc. — La cotisation des membres correspondants est de 50 centimes, et elle est facultative.

Le secrétaire général de la Société des conférences socialistes est le citoyen Chatelard.

*
* *

Les deux filles de Karl Marx, les citoyennes Laure Lafargue et Éléonore Aveling, ont adressé l'appel suivant à toute la presse socialiste :

Pouvons-nous faire dans vos colonnes un appel à tous ceux qui possèdent des documents ou lettres de Karl Marx, afin qu'ils veuillent bien nous les communiquer? Nous sommes désireuses de rassembler ces documents qui formeront des éléments d'une œuvre que nous comptons publier. Nous prions donc toutes ces personnes de nous adresser ces lettres ou documents dans le plus bref délai. Nous nous empresserons de les renvoyer après en avoir pris copie. Nous nous conformerons aussi au désir des possesseurs de ces documents qui voudraient que certains passages personnels ne soient pas publiés.

Merci d'avance.

LAURE LAFARGUE,
Le Perreux, Seine (France).

ÉLÉONORE MARX AVELING,
Green street green. Orpington, Kent X.

ALLEMAGNE

Le congrès de Breslau. — Trois points à signaler :

1° Ce passage du discours de Liebknecht :

Les projets de loi contre les socialistes ont échoué misérablement, mais leurs auteurs ne se découragent pas ; ils commencent une nouvelle campagne ; sous la protection du gouvernement on insulte la démocratie socialiste ; à son instigation on jette le gant à notre parti et on le provoque à un combat sans merci. Très bien ! *En ce qui concerne les insultes, notre parti est trop haut pour qu'elles puissent l'atteindre.*

Aujourd'hui, comme Engels l'a montré excellemment, nous en sommes arrivés au point que le capitalisme, avec ses propres lois, ne peut plus maintenir son autorité : ces lois, c'est le parti socialiste qui doit les défendre contre la bourgeoisie. Et nous voulons parler ici de cette loi la plus importante de toutes : la loi sur le suffrage universel. Si on l'enlève à la classe ouvrière, *ou bien l'empire allemand périt, ou bien la démocratie socialiste triomphe.* Quoi qu'il en soit, nous acceptons la lutte ; chacun de nous sait de quoi il s'agit pour nous ; chacun de nous est aguerri dans la lutte et résolu à faire son devoir.

2° Le vote d'une motion de la citoyenne Zetkin, invitant les députés socialistes à protester contre le nouveau projet du Code civil qui continue à sacrifier les droits de la femme, malgré son influence croissante dans la vie sociale et économique ;

3° Le rejet, par 158 voix contre 63, des conclusions du rapport de la commission agraire présenté par le citoyen Quarck, soutenu par Bebel et Liebknecht, et violemment combattu par Schippel, Kautski et Mme Zetkin.

Personnellement, nous nous rangeons à l'opinion de Kautski, car il n'est pas impossible au parti socialiste de remplir à l'égard du paysan l'office de sœur de charité que les circonstances imposent, sans pour cela avoir recours à d'opportunistes promesses de sauvegarde analogues aux vains palliatifs des agrariens et des antisémites..... Voici le texte intégral de la proposition d'ajournement qui fut adoptée :

Le congrès repousse le projet de programme agraire élaboré par la commission, parce qu'il tend à consolider la propriété privée.

Ce programme déclare que, dans la société actuelle, les intérêts du prolétariat sont liés à ceux de la culture de la terre, alors que les intérêts de l'agriculture, de même que ceux de l'industrie, sont dominés par la propriété privée et sont en réalité les intérêts de ceux qui détiennent cette dernière, c'est-à-dire des exploiteurs du prolétariat.

Ce programme attribue également une extension de puissance à la classe des exploiteurs et rend ainsi plus difficile la lutte des classes menée par le prolétariat.

Enfin, il assigne à l'État capitaliste une mission qui ne peut être conduite

à bien que par un État dans lequel le prolétariat détient en fait le pouvoir politique.

Le congrès reconnaît que l'agriculture a ses lois propres, qui diffèrent de celles qui régissent l'industrie et que la *Sozialdemokratie* doit étudier et observer, si elle veut porter une propagande efficace dans les campagnes.

Il charge donc le comité directeur de désigner, en tenant compte des travaux de la commission, un certain nombre de personnes compétentes qui étudieront à fond les questions agraires et qui publieront les résultats de leurs recherches en une série d'écrits qui constitueront la collection des publications politico-agraires du parti socialiste allemand.

Le congrès autorise le comité directeur à faire les avances d'argent nécessaires pour rétribuer les compagnons qui consacreront leur temps à l'étude des problèmes agraires.

BELGIQUE

La grève des métallurgistes de Gand. — Soutenue par la presse socialiste et toutes les organisations ouvrières, qui ont ainsi été empêchées d'envoyer leur obole à leurs frères de Carmaux, — la grève de Gand est encore plus caractéristique que la grève de Carmaux. En France, M. Rességuier est tout seul. A Gand, ce sont tous les patrons métallurgistes qui forcent leurs ouvriers à chômer, tant que les grévistes de l'usine Van den Kerkhove n'auront pas capitulé. Ce scandaleux *lock-out* patronal est purement abominable. Et l'on oserait nier la lutte de classes! Au conseil de guerre des patrons qui, pour venger un seul des leurs, ont décrété l'organisation de la famine dans deux mille familles ouvrières, le comité ouvrier d'aide et d'assistance mutuelle a simplement répondu par la patience et l'inébranlable confiance en la justice de sa cause et par conséquent en son triomphe final, grâce à la prochaine intervention conciliatrice du conseil de l'industrie et du travail, et à la véritable neutralité du gouvernement qui est pourtant clérical.

L'Université. — Le socialisme belge avait déjà ses œuvres d'enseignement populaire (on se rappelle « l'extension universitaire » rayonnant dans tout le pays, et les sections d'art et d'enseignement, et les écoles mutuelles d'orateurs de la *Maison du Peuple* que nous avons maintes fois signalées). Depuis un an et demi nos amis ont aussi toute une organisation d'enseignement supérieur (voir notre bulletin de septembre dernier).

L'Université nouvelle, fondée pour réagir contre les tendances doctrinaires et stagnantes de l'ancienne Université de Bruxelles, exige des sacrifices pécuniaires considérables de la part de ces bourgeois socialistes auxquels les malins reprochent de ne pas abandonner leurs

biens aux pauvres. Mais cette Université agira pour le bien de la masse d'une façon autrement puissante et efficace que les distributions d'aumônes et de vieux vêtements des cléricaux.

La nouvelle institution prépare aux mêmes examens d'État que l'ancienne université, mais avec quel autre esprit! Nous avons déjà donné la composition du corps enseignant, où figurent, parmi les étrangers, Enrico Ferri, Bernard Lazare, Reclus, Robin, etc. — et où auraient figuré nos amis Georges Renard et Jaurès, si leurs occupations trop nombreuses ne les avaient forcés de décliner les propositions qui leur furent faites.

Le caractère libertaire de la Nouvelle Université (« libertaire » ne veut pas dire « anarchiste ») est indéniable. Le programme des cours, la liste éclectique des professeurs, la séance de rentrée de seconde année le prouvent surabondamment.

Le 15 octobre, jour solennel de la reprise des cours, M. E. Reclus s'est adressé aux étudiants pour leur montrer la mission héroïque qu'ils avaient à accomplir et pour les prémunir contre les nombreux écueils qu'ils auront à éviter, soit que ces obstacles viennent du dehors et tendent à leur donner une fausse idée de leur mission et du chemin qu'ils doivent suivre pour la remplir, soit qu'ils leur viennent d'eux-mêmes et d'une fausse compréhension du bonheur.

Qu'ils se défient des programmes qui limitent l'intelligence, des questionnaires qui l'ankylosent, des abrégés qui l'appauvrissent et qu'ils étudient eux-mêmes, avec tout l'enthousiasme de la découverte. La dignité de l'étude est à ce prix.

M. Camille Moreau, en un discours plus spécial, s'est occupé de la conception positive de l'enseignement médical.

Paul Janson a terminé par un discours d'une envolée superbe, saluant cette œuvre nouvelle qui vient de se créer pour continuer la tradition que les Verhaeren, les Mainz avaient léguée à l'ancienne Université, mais que celle-ci n'a su ni garder ni respecter, faisant que cette Université, d'où est sortie la démocratie belge, est devenue son plus redoutable adversaire.

La démocratie a prétendu arracher aux doctrinaires, condamnés à perpétuer dans l'impuissance et le marasme les vues et les tendances d'une opinion, l'éducation de ses enfants et les destinées du pays.

Elle a dit : Ceci sera ; cela a été ! A l'heure actuelle, l'Université est constituée complète, avec ses quatre facultés !

M. Janson s'attacha ensuite à montrer les transformations que doivent subir les études de droit préparatoires au barreau et les efforts réalisés par l'Université pour compléter de ce côté l'insuffisance des programmes.

Il a terminé en parlant de l'Institut des hautes études dont l'ensem-

ble des cours, variant sans cesse, fournit à tous les moyens d'étendre le cercle de leurs connaissances dans les sphères du savoir humain le plus élevé.

ANGLETERRE

Une grève monstre. — Les dix mille ouvriers des grands établissements de construction navale de la métropole industrielle de l'Irlande, Belfast, se sont mis en grève, parce qu'on leur refusait une augmentation de salaire hebdomadaire. — Les ouvriers similaires d'Ecosse et d'Angleterre ont immédiatement décidé de subventionner largement leurs frères d'Irlande. Mais le Comité central de l'association des constructeurs de navires de la Clyde, de la Tyne et de Belfast, siégeant à Glasgow (Écosse), a prononcé le *lock-out*, c'est-à-dire la fermeture de tous les établissements de construction navale des Iles britanniques. Voilà un exemple saisissant de l'entente patronale opposée à la solidarité ouvrière.

En vertu de la division du travail et de l'interdépendance des diverses parties de l'art de la construction navale, le chômage universel décrété par les patrons coalisés entraine la privation d'emploi de près de cent mille ouvriers !

ITALIE

La presse socialiste. — Lorsque Crispi commença la période de tyrannie et de réaction qui dure encore, le socialisme n'était défendu que par trois publications : la *Critica sociale*, une revue paraissant tous les quinze jours, à Milan, sous la direction de Turati ; la *Lotta di classe*, un journal hebdomadaire édité également à Milan, et la *Giustizia*, paraissant une fois par semaine à Reggio-Emilia. — Actuellement, trente-quatre journaux propagent la bonne parole : Adria *(La Concordia)* ; Asti ; Brescia *(Il Socialista)* ; Catane *(L'Unione)* ; Copparo ; Carpi *(La Lotta)* ; Cesena *(Il Socialista)* ; Colle d'Elsa ; Côme *(Il Lavoratore)* ; Corato *(Fede Nuova)* ; Crémone *(L'Eco del Popolo)* ; Empoli *(Il Pioniere)* ; Este *(La Nuova Idea)* ; Florence *(La Nuova Civiltà)* ; Forli *(Il Risveglio)* ; Gênes *(L'Era nuova)* ; Imola *(Il Moto)* ; Milan *(Lotta di Classe, Critica sociale, La Battaglia)* ; Mirandola *(La Voce del Popolo)* ; Montecchio ; Naples *(La Vigilia)* ; Novare ; Palerme *(La Riscossa)* ; Parme *(La Campana)* ; Pavie *(La Plebe)* ; Reggio-Emilia *(La Giustizia)* ; Reggio-Calabria *(L'Idea)* ; Rome *(L'Asino)* ; Turin *(Il Grido del Popolo)* ; Urbino ; Vicenza ; Volterra *(Il Martello)*.

ÉTATS-UNIS

Protection ouvrière. — Une loi de protection pour les ouvriers boulangers est entrée en vigueur dans l'État de New-York, loi régle-

mentant à dix heures par jour la durée du travail, exigeant que chaque local soit pourvu d'un plancher imperméable en bois enduit d'huile ou d'un parterre en ciment, que les murs soient gypsés ou pourvus de boiserie; elle donne en outre la compétence à l'inspecteur des fabriques de faire blanchir tous les trois mois en cas de besoin.

Les installations de l'outillage doivent pouvoir en tout temps être tenues propres et répondre à l'hygiène. Les pâtes terminées doivent être déposées dans des locaux secs et aérés. Chaque boulangerie doit être pourvue d'une chambre à laver et de cabinets en dehors des locaux employés au pétrissage des pâtes et aucun cabinet ni cendrier ne peut se trouver à proximité immédiate des laboratoires d'une boulangerie, d'un hôtel ou restaurant.

Les dortoirs des ouvriers boulangers doivent être indépendants des laboratoires ou pétrissoirs.

La première contravention à la loi est punissable de 20 à 50 dollars, la seconde de 50 à 100 dollars ou dix jours de prison et la troisième 250 dollars ou trente jours de prison.

AUSTRALIE

La balance du pouvoir. — Comme en France, c'est le Sénat qui est là-bas le grand *impedimentum.* — Comme depuis quelques jours en France, c'est le parti socialiste qui détient au Parlement la balance du pouvoir.

Aux élections du mois d'août dernier, provoquées par une dissolution anticipée de la Chambre, ont été élus 61 libéraux ou ministériels, 43 conservateurs, 19 socialistes et 1 indépendant. Le ministère libéral ou radical, comme on voudra l'appeler, est d'autant plus le prisonnier des socialistes, sans lesquels il n'aurait pas de majorité certaine, qu'il lui doit même le succès électoral de la plupart de ses candidats. Car, par un accord intervenu avant la dissolution, le parti socialiste ne posa aucun candidat dans les circonscriptions où un ministériel avait à lutter contre un conservateur.

Les socialistes français n'iraient sans doute pas jusqu'à cette concession, du moins au premier tour du scrutin. Mais si M. Bourgeois va décidément de l'avant et ne réussit pas à entraîner une majorité durable, et si alors il pouvait tenter la dissolution avec l'appui ou plutôt la neutralité bienveillante du parti socialiste, nous lui prédirions le même succès qu'à son confrère d'Australie. Et, ainsi que l'écrivait Millerand dans la *Petite République,* c'est plutôt gaiement que les socialistes se présenteront devant le corps électoral.

ADRIEN VEBER.

REVUE DES LIVRES

DANIEL ZOLLA. — **Les Questions agricoles d'hier et d'aujourd'hui** (2e série). — Paris, Félix Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain. Prix : 3 fr. 50.

En rendant compte du premier volume de « questions agricoles » de M. Daniel Zolla, nous lui reprochions l'absence de toute discussion théorique, et une certaine apparence de scepticisme à l'égard des points dogmatiques du problème agraire.

Nous ne pouvons adresser avec autant de force la même critique à cette deuxième série d'études, où sont abordés, non plus seulement les questions techniques, mais encore très souvent les problèmes économiques. Cependant nous avons encore constaté trop de probabilisme.

M. Zolla est lauréat de l'Institut, professeur à l'école d'agriculture de Grignon et à l'école libre des sciences politiques, chroniqueur agricole au *Journal des Débats*, et membre de la « Société de défense et du progrès social » dont la majorité est composée de disciples de Le Play et la minorité d'économistes libres-penseurs ou croyants, tous unis dans un seul but : la défense des privilèges capitalistes. C'est dire qu'à une grande compétence agricole, scientifique et financière, M. Zolla allie une très forte dose de lieux communs réactionnaires et de préjugés politiques et économiques.

L'auteur parle successivement des laiteries coopératives, des fermes modèles, des charges fiscales de l'agriculture, de la production des céréales aux États-Unis et aux Indes, des travaux de M. Girard sur la culture de la pomme de terre, des recherches scientifiques de M. Dehérain sur la nitrification des matières azotées de la terre arable, des meilleures méthodes d'élevage, des fourrages, de la population agricole, de l'indemnité due par le propriétaire au fermier sortant pour amélioration du fonds loué, des dettes hypothécaires de la propriété rurale en France et à l'Étranger, etc., etc... Mais il se borne encore çà et là à de pures constatations, ajournant les conclusions expresses à des études ultérieures. Cet agronome distingué est parfois trop modeste et trop circonspect. Il a peur d'être insuffisamment informé.

Cependant cet esprit scientifique n'éprouve aucun doute, aucun scrupule à défendre la propriété contre les assauts du Socialisme. Sur ce terrain il paraît sûr de son fait. Mais que ne nous dit-il son opinion sur l'accroissement général des dettes hypothécaires, par exemple, ou sur les spéculations ?

Retenons pourtant qu'avec de grandes précautions et d'amusantes mises en garde contre toute compromission, il s'avoue presque partisan de la proposition de loi de M. Dubois, député du Nord, tendant à obliger le propriétaire à tenir compte au fermier des deux tiers de la plus-value que celui-ci aura incorporée au fonds loué, ou *préférablement* de remplacer le payement de l'indemnité par une prorogation de jouissance.

L'an dernier nous avions demandé à M. Zolla les causes exactes de la dépréciation des prix et des diverses méventes de produits agricoles, — et s'il était oui ou non libre-échangiste ou protectionniste, — bi-métalliste ou monométalliste.

Il répond dans ce livre qu'il est monométalliste, c'est-à-dire partisan de l'étalon d'or, — et il semble être libre-échangiste, puisqu'il montre le peu d'effets utiles et même les incidences nuisibles résultant du relèvement des droits, qu'il dénomme très bien « subvention » à la propriété.

Quant à ses pages sur la dépréciation des prix, elles sont peu profondes et purement documentaires. L'esprit synthétique lui fait défaut.

Nous rappelons que, selon M. Zolla, les propriétaires sont mal venus à se plaindre des charges fiscales et que l'impôt foncier ne doit pas être réduit, mais simplement plus équitablement réparti.

Il nous reste à dire deux mots d'une conférence sur *l'Agriculture et le Socialisme*, faite par M. Zolla, sous la présidence de M. Leroy-Beaulieu, et dont la reproduction sert de préface à cette deuxième série de « questions agricoles ». — C'est une églogue sur le rôle bienfaisant du propriétaire ne cultivant pas lui-même, sur sa collaboration idyllique au bien-être général et au progrès social! — et à côté une dénaturation systématique du programme socialiste. Un seul exemple : M. Zolla en est encore à croire que nous voulons le partage des terres et l'allotissement des parcelles aux familles.

Si l'auteur avait lu le moindre opuscule socialiste, il saurait que nous n'avons d'autre but que l'organisation de l'exploitation du sol par des associations de travailleurs agricoles. Il est vrai que M. Zolla ne peut pas comprendre cette solution, puisqu'il prétend qu'aujourd'hui le propriétaire rentier et prêteur est déjà l'associé bienfaisant de son fermier et de ses ouvriers, et que le capital est la providence du travail.

*
* *

Benoit Malon. — **L'Internationale, son histoire et ses principes.** — Paris, Giard et Brière, éditeurs, 16, rue Soufflot, et à la librairie de la *Revue Socialiste*, 10, rue Chabanais. — Prix : 0 fr. 30.

Réédition très attendue d'une brochure parue au lendemain de la guerre, en janvier 1872, l'*Internationale* de Malon fait d'abord justice de la sotte calomnie de certains républicains de la fin de l'Empire qui l'accusaient d'être une agence de bonapartisme. L'*Internationale* ne fut pas davantage une création de Mazzini et de Blanqui.

L'idée de l'organisation des forces éparses du prolétariat et de la fédération des groupes ouvriers, ébauchée en 1849 par le comité fédéral des sociétés ouvrières parisiennes, ne prit vraiment corps et consistance que vers 1860, alors que la réaction qui venait de parcourir l'Europe finit par s'affaiblir, en même temps qu'une crise industrielle des plus intenses sévissait sur le monde entier.

Les ouvriers profitèrent des idées de libre-échange, alors fort en honneur, et leurs premières tentatives de relations internationales furent plutot encouragées, même par Napoléon III.

De là les bases de l' « Association internationale des ouvriers » projetées en 1862 par les visiteurs ouvriers de l'exposition universelle de Londres, et rendues définitives aux conférences de Londres (1864 et 1865).

Au congrès de 1866, à Genève, 70,000 adhérents internationaux étaient déjà représentés. — Deux ans plus tard, à Bruxelles, les 70,000 étaient devenus un million, etc.

Après l'historique des faits qui marquèrent la vie de l'*Internationale*, Malon résume et définit, avec la plus grande lucidité, la politique socialiste de l'*Internationale*, ou mieux « du Travail ».

L'affranchissement social des classes ouvrières est inséparable de leur affranchissement politique. Donc, nécessité d'une République fédérative universelle, et par conséquent faculté laissée aux militants de l'*Internationale* d'adapter leur propagande aux diverses nécessités nationales.

Entre le mutuellisme et le communisme, la grande moyenne de l'Internationale était plutôt collectiviste. Mais il n'y avait pas, il ne pouvait pas y avoir d'orthodoxie dans la grande association.

L'*Internationale* considérait les théoriciens du Socialisme comme les bienfaiteurs de l'humanité. Mais, en tant que négation du vieux principe d'autorité, l'*Internationale*, s'écrie en terminant Malon, « ne pouvait être que la grande élaboration d'un socialisme impersonnel, mais scientifique et visant à une application universelle, sans prétendre tout prévoir et tout réglementer, et laissant une large part aux modifications de l'expérience. »

Tel devait être, tel a été le socialisme éclectique mais intégral de l'*Internationale*. Tel est encore aujourd'hui le socialisme du prolétariat universel, ainsi qu'il ressort de ses congrès nationaux et internationaux.

*
* *

Hubert Brice. — **Les Institutions Patronales**, leur état actuel, leur avenir (Ouvrage récompensé par l'Académie des sciences morales et politiques). — Arthur Rousseau, éditeur, 14, rue Soufflot et 13, rue Toullier, Paris. Prix : 7 fr. 50.

Ce sujet pouvait être traité de trois façons nettement tranchées. Avec l'école de M. Le Play, l'on pouvait voir dans les institutions des patrons considérés comme les chefs naturels de la famille ouvrière la clef de l'harmonie sociale; — avec les économistes purs, l'on pouvait reprocher aux institutions

patronales d'arrêter chez les ouvriers l'esprit d'initiative et de responsabilité; — avec les socialistes, l'on pouvait accuser ces institutions d'être la chaîne dorée destinée à masquer à la classe laborieuse son servage et la légitimité de ses revendications.

M. Hubert Brice a préféré être éclectique.

Il se sépare des disciples de M. Le Play en demandant aux œuvres patronales les caractères suivants : « être inspirées par un sentiment désintéressé, ne pas porter d'atteintes graves à la liberté ».

Aux critiques des économistes libéraux, il répond que l'initiative ouvrière « ne peut se développer avant d'avoir été encouragée et stimulée » par les œuvres patronales entendues comme école d'initiative.

Aux socialistes, M. Brice réplique que « le Patronage est le champ d'expérience de la Législation » ; — que, le progrès ne se réalisant que par degrés, certaines institutions patronales peuvent conduire à la participation aux bénéfices, à la coopération, et qu'en tout cas un patronage libéral éduque les ouvriers et les habitue à l'association.....

Nous rendons volontiers hommage aux intentions de M. Hubert Brice, qui a constaté lui aussi l'insuffisance du salaire, le surcroît de travail et par suite la dégénérescence de l'ouvrier, et a consacré de nombreuses veilles à collationner tous les bons exemples d'œuvres patronales possibles, puis, armé de ces précieux documents, a recommandé au Patronat de prendre lui-même l'initiative de la justice économique, y compris la diminution de la journée de travail, la participation aux bénéfices et l'arbitrage dans tous les cas de conflit, etc...

Tout cela, c'est très gentil et méritait un prix... Mais, à peine le quart des industries entretiennent des institutions patronales, d'ailleurs faussées par l'esprit autoritaire inhérent au sentiment de propriété; et, d'une façon générale, l'antinomie entre le patronat et le prolétariat n'apparaît-elle pas tous les jours de plus en plus irréductible?...

... M. Hubert Brice désire que la loi généralise, en les consacrant, les institutions patronales qui auront fait leurs preuves. Pourquoi donc la loi ne consacrerait-elle pas les efforts d'émancipation fraternelle des syndicats ouvriers et socialistes? Puisque M. Hubert Brice est si bien intentionné, qu'il nous permette de lui recommander, dans la *Revue Socialiste* d'août dernier, le beau chapitre de Jaurès sur l' « Organisation industrielle du Socialisme ».

ADRIEN VEBER.

P. S. — *Sur la proposition de notre ami Fournière, appuyée par les citoyens Bronsse et Strauss, le conseil municipal de Paris vient de décider que la rue du Poteau (XVIIIe arrondissement) porterait désormais le nom de* **rue Benoît Malon.**

L'Administrateur-Gérant : RODOLPHE SIMON.

Suresnes. — Imprimerie G. RICHARD, 8, rue des Bourets.

L'Evangile d'un Révolté[1]

Il y a à peu près une vingtaine d'années que le monde fut surpris par un roman anglais, qui fit grande sensation, surtout dans les milieux chrétiens. Le titre était : *La Vraie histoire de Josuah Davidson par Mme Lynn Linton*. C'est la vie d'un homme sincère, qui veut régler sa vie sur Jésus-Christ dans la société moderne, et l'auteur démontre que dans un monde soi-disant chrétien il n'y a pas de place pour un vrai disciple de Jésus, résolu à vivre comme son maître a vécu à son époque. La conclusion est : Celui qui prend Jésus-Christ pour modèle commet moralement une *faute* et au point de vue de la société un *crime*.

Voici la belle parabole qui termine le livre :

« Josuah Davidson vit en rêve une grande plaine où beaucoup d'hommes étaient assemblés. Au milieu de la plaine était un monticule et sur ce monticule étaient assises deux figures royales qui gouvernaient la multitude d'en bas. Elles étaient assises la main dans la main et il vit qu'elles étaient inséparables, mystérieusement. L'une des deux figures était habillée en grand-prêtre : c'était le « christianisme officiel ». L'autre, en roi : la « société ». Toutes deux sévères, implacables et oppressives. Les seules personnes qu'elles traitaient avec bienveillance, c'étaient les bien-habillés et les soumis — des riches parés d'or et de joyaux et les pauvres dociles et obéissants : acceptant tout ce que le grand-prêtre enseignait, sans demander à savoir la vérité sur quoi que ce soit, et obéissant aux ordres du roi sans même l'ombre d'un désir de résistance. On les appelait « chrétiens fidèles et membres respectables de la société » ; et en reconnaissance de leur soumission, tous deux, le grand-prêtre et le roi, leur souriaient de temps à autre et leur parlaient

(1) Malgré notre admiration pour Tolstoï, nous faisons, d'accord avec notre ami Domela, nos réserves les plus expresses sur la méthode qui consiste à prendre, comme règles de conduite politique, les préceptes contradictoires qu'on peut tirer de l'Ancien ou du Nouveau Testament. Nos lecteurs ont à peine besoin d'être avertis que nous n'acceptons pas toutes les conclusions du grand romancier russe. — *(Note de la Direction.)*

avec douceur. Et cependant, ils étaient à peine aimables avec leurs partisans. L'un, au moyen de lanternes magiques, les enfermait dans un cercle de démons monstrueusement fantastiques, qui leur inspiraient une perpétuelle terreur — DIEU, que cependant ils appelaient « Notre Père » et le « Dieu d'amour », étant de tous les démons le plus hideux ; et plus ils étaient effrayés, et plus cruel ils s'imaginaient « Notre Père », plus le « christianisme officiel » était heureux. L'autre les chargeait et les liait de chaînes et de cordes, leur rendant presque impossibles mouvement et respiration. Et lorsqu'ils se soumettaient de bonne grâce à l'horrible torture — quelques-uns mêmes en tirant davantage sur les anneaux de leur chaîne et en serrant d'un cran encore la boucle de leur lien, et tous déclarant le modèle de chaque lien venu directement du ciel et nullement inventé par la « société » — alors le roi leur souriait aimablement et les louait avec des paroles flatteuses ; et les pauvres atrophiés étaient absolument satisfaits de l'honneur qui leur était fait à titre de récompense.

« Aux pieds de ces deux dominateurs étaient trois figures cruellement garrottées et torturées. C'étaient la « Vérité » — tenant dans ses bras sa jeune enfant Science — la « Liberté » et « l'Humanité ». Toutes trois étaient attachées sur des poutres en forme de croix ce qui donnait aux yeux de la multitude une sorte de sanction symbolique à leur torture. Depuis des temps immémoriaux les deux dominateurs cherchaient à les museler pour les empêcher de parler ; mais ils n'y avaient jamais pu réussir complètement ; et de temps en temps elles prononçaient des paroles claires et vibrantes comme le son d'une trompette d'argent, qui frappaient la multitude d'en bas et faisaient courir les gens dans toutes les directions, pendant que quelques-uns secouaient les chaînes dans lesquelles christianisme et société les avaient rivés. Et lorsqu'elles parlaient, le grand-prêtre et le roi et leurs courtisans, tous les roitelets bien mis et les pauvres croyants, les rudoyaient, et les auraient tuées, s'ils avaient pu.

« Maltraitées, cependant, comme elles l'étaient, les deux figures torturées avaient un petit noyau d'adhérents. Autour de « Vérité », avec, dans ses bras, son enfant Science, étaient assemblés des hommes d'aspect imposant — des hommes d'autorité, de grande intelligence, de tempérament modéré, de pensée claire et candide. Parmi eux il y en avait de si indiscutable grandeur, que même la populace de « chrétiens fidèles » et de « membres respectables de la Société », leur payait, occasionnellement, un froid et chétif tribut de respect, tandis que « christianisme officiel » s'efforçait de concilier leurs affirmations avec sa croyance à lui ; en masquant sa lanterne magique, enluminée de démons et de cet enfer dévorant par lesquels il terrifiait les multitudes, il leur disait : « Voyons, il n'existe pas, au fond, une

si grande différence entre vous et moi! Je ne vous contredis pas. Dites ce que vous voulez sur le soleil, sur l'âge de la terre, sur les relations des planètes et sur l'évolution graduelle de l'homme : rien de ce que vous affirmez ne me gêne. Je ne fais que vous compléter, en ajoutant à tout cela la grâce divine de la vérité spirituelle qui est au-dessus de votre analyse. Vous avez raison et moi j'ai raison : soyons amis et frères ».

« Société s'occupait même de ces philosophes. Pour la plupart ils étaient assez fortement serrés dans ses liens ; qui pour telle raison, qui pour une autre : préoccupations de toute espèce, commodité, peur de l'inconnu, conviction ; et, pour le reste, il laissait son frère jumeau, le grand-prêtre, se débrouiller tout seul.

« Autour de la figure affaissée de la « Liberté », blessée, mutilée, sanguinolente, garrottée, peu de personnes seulement se tenaient. Mêmes les hommes de science avaient peur de cette terrible géante, cette fille des dieux antiques, dont personne n'était à même de calculer la puissance au jour où elle se lèverait dans toute sa force. Tous, excepté ses quelques rares amants, appartenant principalement aux classes pauvres, la contemplaient avec terreur en prédisant de terribles jours au monde, si jamais elle se délivrait de ses liens et de la contrainte symbolique de la croix. Mais cette petite troupe de fervents, eux-mêmes martyrs ou victimes, travaillaient incessamment à sa délivrance ; desserrant, tantôt de ci, tantôt de là, un anneau, sûr qu'à son heure elle secouerait, avec leur aide, toutes ses chaines et se lèverait en face du monde, guide au cœur vaste, glorieuse possession de tout homme et de toute femme qui respire.

« La troisième figure était la plus affreusement opprimée. Sa face était cachée et son corps aux lignes gracieuses était habillé de grossiers vêtements, éclaboussés par les ordures que lui avaient jetées, en un accord fraternel, le grand-prêtre et la Société.

« Devant ses mains percées de clous s'étaient agenouillés les douloureux et les misérables; et nul n'était rejeté ou refusé. Les plus misérables pécheurs qui rampaient — le voleur, le meurtrier, la fille de joie — l'entouraient, et de ses propres mains clouées elle faisait de désespérés efforts pour les laver de leurs taches. Plaisir, et douleur, et péché, et vertu, tout reposait sur sa large poitrine et à tous elle donnait sympathie et bienveillance. Elle ne condamnait personne; mais elle refusait l'obéissance au grand-prêtre et au roi. Comme le rêveur regardait, la figure tourna sa face vers le ciel : et Josuah reconnut dans les traits souillés et endoloris d'Humanité les traits du Christ.

« Soudain, à côté du pontife magnifiquement paré, de Christianisme officiel, oppresseur de la Vérité, calomniateur de l'Humanité, tyran

de la Liberté, dominateur des Églises et, par elles, de la conscience des hommes; à côté aussi de son frère jumeau Société, son frère-tyran et oppresseur, Josuah vit un homme drapé en de grossiers vêtements, un homme au langage sans artifice, de manières simples et de noble allure et dont la figure était la figure d'un enthousiaste, croyant en soi-même et fort uniquement de cette confiance en soi.

« Ses compagnons étaient les mêmes que Josuah avait vus autour de la figure crucifiée de l'Humanité. Tous les pauvres et les misérables, les lépreux, les pécheurs, les rebutés, et les « Caïns sans faute » de l'histoire, ces hommes qui avaient vécu pour faire du bien à leurs semblables et qui avaient été lapidés et crucifiés, et calomniés, et mis à mort pour leur récompense — tous se tenaient étroitement autour de lui. Il n'avait rien de commun avec cette royale Société, avec ce Christianisme mitré. Il proclamait à haute voix l'antagonisme existant entre eux et lui et il n'attirait vers soi que ceux qu'il avait chassés et rejetés.

« Du doigt il indiqua le grand-prêtre :

Regarde, dit-il à Josuah, ce qu'ils ont fait de moi; d'un simple artisan, pas même homme d'école en son temps, d'un prédicateur ambulant vivant d'aumônes, ils ont fait un roi; d'un homme, un dieu; d'un prédicateur de la tolérance universelle, le chef d'une religion persécutrice; d'une vie, un dogme; d'un exemple, une église. Me voici, Jésus de Nazareth, le fils de Joseph et de Marie, comme j'ai vécu sur la terre; pauvre, simple, plébéien et socialiste, en guerre ouverte avec les messieurs et les dames de mon époque, l'ennemi du formalisme des croyances et de la race des respectabilités ecclésiastiques. Et voilà mon travestissement moderne, ce Christianisme officiel, exclusiviste, paré de joyaux, qui est l'ancien Pharisien ressuscité. A toi et à ceux qui te ressemblent incombe la tâche de faire revenir les hommes à l'idée que j'ai préconisée. Et si en sauvegardant l'essence de cette idée vous en oubliez l'Initiateur et que vous donniez un autre nom à ma doctrine..... eh bien! qu'il en soit ainsi. Le monde a besoin de la chose et non du titre; et l'imitation du Christ seule, et non le Christianisme de l'Église, sauvera les hommes.

*
* *

Un acte d'accusation contre le soi-disant christianisme de l'Église chrétienne, qui jure avec le christianisme de Jésus-Christ; un reproche tellement violent et fort, qu'il peut être considéré comme le pendant de l'oraison sévère que Jésus prononça contre les Scribes et les Pharisiens de son temps; une réprimande comme on en trouve dans l'Évangile de saint Mathieu, au chapitre XXIII.

Il est bien curieux de constater que l'hérésie a été et est encore le sel du progrès. Les hommes les plus avancés, les réformateurs de

tous les temps, n'étaient-ils pas des hérétiques, des révoltés? Oui, l'hérésie, c'est le progrès!

Les anciens chrétiens, persécutés partout et toujours, n'étaient-ils pas des révoltés contre l'ordre existant? Et les martyrs n'ont-ils pas jeté la semence du christianisme? Les Albigeois, les Vaudois n'étaient-ils pas des révoltés aux yeux des prêtres intolérants, qui n'admettaient pas la moindre divergence de vue en matière de religion?

De même les Huguenots.

Et toujours la même histoire jusqu'au jour qu'il est!

Chaque mouvement réformateur constitue une révolte contre ce qui est.

N'est-ce pas Mme Butler, qui si vaillamment a commencé la lutte contre la prostitution réglementée et qui disait une fois dans une des assemblées où elle jetait ses ardentes paroles aux auditeurs : *nous nous révoltons?*

Le socialisme, l'anarchisme, le nihilisme ne sont-ils pas des mouvements populaires de révolte contre l'ordre existant, qui est, à leurs yeux, le plus complet désordre?

Et lorsque Kropotkine publia ses *Paroles d'un Révolté,* qui lui valurent un succès mérité, quelle sensation dans le monde!

Et maintenant nous avons un autre livre (qui est aussi d'un Révolté pur sang), le digne pendant du livre de Kropotkine; c'est le livre du Russe Léon Tolstoï : *Le salut est en vous.*

*
* *

Ce livre constitue un réquisitoire social tellement terrible, que tout autre que Tolstoï eût été exilé en Sibérie pour l'avoir écrit. Jamais un gouvernement, jamais l'église chrétienne n'ont été accusés d'une manière plus véhémente.

Et Tolstoï a eu raison. Car, même pour ceux qui ne sont pas des croyants, il est pénible de voir violer hypocritement tous les commandements du Décalogue, et cela sous l'égide et par ordre du législateur.

NE JUREZ PAS! — tel est le commandement du Décalogue. Et dans tous les États chrétiens quiconque refuse de prêter serment est persécuté et mis en prison!

NE TUEZ PAS! — Oui, c'est là la doctrine, mais dans les pays chrétiens on peut constater un concours ridicule pour avoir le plus de soldats, le plus de canons pour tuer!

NE SOYEZ PAS ADULTERES — et on a avili le mariage chrétien de sorte qu'il n'est pas autre chose que la prostitution légale!

NE VOLEZ PAS — et nous vivons dans un monde de vol et de rapine, où les plus grands voleurs sont nos maîtres!

Eh bien, l'hypocrisie a atteint un tel degré que la vérité n'est plus tolérée et que chacun est obligé de porter un masque et de jouer la comédie.

Jamais une doctrine n'a été plus haute pour devenir une caricature plus abominable que le christianisme.

Ce sont surtout les Quakers américains qui ont prêché avec constance la croisade contre la guerre et contre toute violence, et leur doctrine de la *non-résistance au mal* est fort curieuse. Ils enseignaient la parole de Jésus-Christ : *Ne résistez pas au méchant* (Saint Mathieu, V : 39). Et dans le catéchisme de la « non-résistance » du Quaker Ballou on peut lire que le chrétien n'a, dans aucun cas, le droit de priver de la vie ou de frapper d'une peine quelconque celui qui a fait du mal; qu'il ne peut porter plainte en justice pour obtenir la punition de l'offenseur; qu'il ne peut combattre dans l'armée contre les ennemis de l'extérieur ou les révoltés de l'intérieur; qu'il ne peut pas bénévolement donner de l'argent à un gouvernement soutenu par la force armée appliquant la peine de mort et usant de violence; qu'il ne peut pas payer d'impôts à un semblable gouvernement; qu'il ne peut être ni électeur, ni juge, ni agent du gouvernement.

Voici la déclaration de principes acceptée par les membres de la Société fondée pour l'établissement de la paix universelle entre les hommes, Boston 1838 :

« Nous ne reconnaissons aucune autorité humaine.

« Nous ne reconnaissons qu'un roi et législateur, qu'un juge et chef de l'humanité. Notre patrie est le monde entier; nos compatriotes sont tous les hommes. Nous n'admettons pas le sentiment du patriotisme, qui pourrait justifier la vengeance d'une offense ou d'un mal fait à notre peuple.

« Nous reconnaissons que le peuple n'a le droit ni de se défendre des ennemis du dehors, ni de les attaquer.

« Nous reconnaissons encore que les individus isolés ne peuvent avoir ce droit dans leurs relations réciproques, l'unité ne pouvant avoir de droits plus grands que ceux de la collectivité.....

« La doctrine professée par les Églises que tous les États de la terre sont établis et approuvés par Dieu, et que les autorités qui existent dans les États-Unis, en Russie, en Turquie, etc., émanent de sa volonté, est aussi stupide que blasphématoire. Cette doctrine représente notre Créateur comme un être partial, établissant et encourageant le mal. Personne ne peut affirmer que les autorités existant dans n'importe quel pays agissent vis-à-vis de leurs ennemis selon la doctrine et l'exemple du Christ. Aussi leurs actes ne peuvent-ils être agréables à Dieu. Par conséquent, ils ne peuvent pas être établis par lui et doivent être renversés, non par la force, mais par la génération

morale des hommes. Nous ne reconnaissons pas comme chrétiennes et légales, non seulement les guerres offensives ou défensives, mais encore toute organisation militaire : arsenaux, forteresses, navires de guerre, armées permanentes, monuments commémoratifs de victoires, trophées, solennités guerrières, conquêtes à l'aide de la force; enfin nous réprimons également comme antichrétienne toute loi exigeant le service militaire.

« Par suite, nous considérons comme impossible pour nous, non seulement tout service actif dans l'armée, mais même toute fonction nous donnant pour mission de maintenir les hommes dans le bien sous la menace d'emprisonnement ou de condamnation à mort. Nous nous excluons donc de toutes les institutions gouvernementales, nous rejetons toute politique, et nous refusons tous les honneurs et toutes les fonctions humaines ! »

On voit que les Quakers sont des anarchistes passifs, car ils s'opposent à la doctrine révolutionnaire comme préconisant la vengeance, la violence et le meurtre; ils sont adversaires des complots, émeutes et violences; ils se soumettent à toutes les règles et à toutes les exigences du gouvernement, sauf à celles qui sont contraires aux commandements de l'Évangile; ils ne résistent qu'en se soumettant passivement aux punitions qui pourront leur être infligées à cause de leur doctrine; ils s'efforcent, par tous les moyens qui leur sont accessibles, à amener une révolution radicale dans les opinions, les sentiments et les mœurs de notre société en ce qui concerne la violence employée contre les ennemis intérieurs ou extérieurs.

Il y a deux sortes de résistance, c'est-à-dire l'une passive et l'autre active. Laquelle des deux est la plus dangereuse ? Je n'ose pas en décider.

Quand j'ai préconisé, aux congrès internationaux socialistes de Bruxelles et de Zurich, le refus du service militaire, j'avais aussi l'idée d'une résistance passive, forte et invincible, mais laissant supposer un niveau moral très élevé.

Généralement on rit des individus isolés qui résistent dans tel ou tel cas spécial, mais on oublie que l'exemple, quoique venant d'un seul individu, a beaucoup plus de portée que la parole. Tolstoï le comprend et c'est pourquoi il cite certains cas de refus d'accomplir les ordres du gouvernement, lorsque ces ordres sont contraires au christianisme, non seulement en Russie, mais partout ailleurs. En Serbie, les membres de la secte appelée « Nazaréens » refusent obstinément de faire leur service militaire et le gouvernement lutte vainement avec eux depuis plusieurs années en les emprisonnant. En 1885, il y a eu cent trente cas. Depuis 1890, nombre d'individus ont été enfermés dans le château de Chillon, en Suisse, pour refus de service militaire.

Cependant ils sont restés fermes dans leur résolution. La même chose s'est produite en Suède. Les délinquants ont été emprisonnés, mais le gouvernement en a soigneusement gardé le secret. Il y a eu aussi des cas semblables en Prusse. Un sous-officier de la garde a déclaré, à Berlin, en 1891, que, comme chrétien, il ne pouvait continuer à servir, et, malgré les exhortations, les menaces et les punitions, il s'est obstiné dans sa résolution. En France, dans le Midi, s'est créée en ces derniers temps une communauté qui porte le nom de *Hinschist* et dont les membres refusent le service militaire en se basant sur les principes chrétiens. Au début on les incorporait dans le service des ambulances, mais aujourd'hui, à mesure que les cas deviennent plus fréquents, ils sont punis pour insubordination, et malgré cela ils refusent toujours de porter les armes. Ces particularités sont extraites du *Peace Herald* (le Messager de la Paix) de juillet 1891.

J'ai raconté aussi au congrès de Bruxelles l'histoire d'une petite secte religieuse de Hollande qui, fidèle aux préceptes de l'Évangile, ne voulait pas servir dans l'armée. Les Polsbrœkers, comme auparavant les Mennonites, refusaient systématiquement le service militaire. On sait que Napoléon Ier n'était ni doux ni sentimental; mais tous ses efforts échouèrent sur la ferme volonté de ces gens résolus qui vraiment se montrèrent des chevaliers sans peur et sans reproche. Ils résistaient d'une manière passive. Quand on leur donnait un fusil dans les mains, ils le laissaient tomber. Ni menaces, ni punitions ne purent les vaincre. Enfin, pour les utiliser, on se vit obligé de les occuper dans les ambulances pour donner des soins aux blessés. Cela ils le faisaient.

Ainsi un Napoléon ne fut pas assez puissant pour forcer des hommes de conviction, qui ne voulaient pas se courber devant son autorité.

Et Tolstoï pense que « les socialistes, les communistes, les anarchistes avec leurs bombes, leurs émeutes, leurs révolutions, sont loin d'être aussi dangereux pour les gouvernements que ces hommes isolés qui proclament de tous côtés leurs refus en se basant sur la même doctrine connue de tous ».

Moi aussi je demande avec lui : Que peuvent faire les gouvernements contre ces insoumis ? En effet, ils peuvent exécuter, emprisonner et déporter à perpétuité tous ceux qui désirent les renverser par la force ; ils peuvent couvrir d'or et acheter les individus dont ils ont besoin ; ils peuvent soumettre à leur pouvoir des millions d'hommes armés, prêts à tuer tous leurs ennemis. Mais que peuvent-ils contre des hommes qui, ne voulant rien détruire ni créer, n'ont qu'un seul désir : ne faire rien qui soit contraire à la loi du Christ, et qui refusent, pour ce motif, de remplir les obligations les plus élémen-

taires et, par suite, les plus nécessaires aux gouvernements ? Si c'étaient des révolutionnaires prêchant et pratiquant la violence et l'assassinat, la répression serait facile : une partie pourrait être achetée ; une autre, trompée ; une autre, terrifiée ; et ceux auprès de qui aucun de ces moyens ne réussirait, on les ferait passer pour des criminels, ennemis de la société, on les emprisonnerait, on les exécuterait et la foule approuverait. Si c'étaient des fanatiques, appartenant à quelque secte particulière, il serait facile, grâce aux superstitions qui sont mêlées à leur doctrine, de réfuter en même temps la vérité qu'elle contient. Mais que faire contre des hommes qui ne prêchent ni révolution, ni dogme religieux particulier, mais qui refusent (simplement parce qu'ils ne veulent faire de mal à personne) de prêter serment, de payer l'impôt, de participer aux actes de justice et de faire le service militaire ? Que peut-on leur faire ? Les acheter est impossible. Le risque même qu'ils courent volontairement démontre leur désintéressement. Les tromper en leur affirmant que tout cela est ordonné par Dieu est également impossible ; car leur refus est basé sur la loi de Dieu, nette et indiscutable ; là où elle est professée également par ceux qui veulent forcer ces hommes à agir contrairement à son esprit. Les effrayer par des menaces est encore plus difficile ; car les privations et les souffrances qu'ils subiront ne feront qu'augmenter leur désir de suivre la loi divine qui ordonne d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes et de ne pas craindre ceux qui peuvent tuer le corps, mais bien ceux qui peuvent tuer le corps et l'âme. Les emprisonner à perpétuité ou les exécuter est également impossible : ces hommes ont un passé, des amis ; leur façon de penser et d'agir est connue, tout le monde sait qu'ils sont bons et doux, et on ne peut pas les faire passer pour des criminels qu'il faut supprimer dans l'intérêt de la société. Et l'exécution d'hommes reconnus par tous comme bons ferait naître des défenseurs, des commentateurs de l'insoumission. Et il suffirait que les causes de l'insoumission fussent expliquées pour qu'il devînt évident pour tous que ces causes sont justes et que tous doivent suivre leur exemple. Devant l'insoumission des chrétiens, les gouvernements sont désarmés.

Dans un autre ouvrage qui vient de paraître, Tolstoï conte le sort tragique d'un homme du peuple, Drojjine, qui refusa, en 1891, le service militaire. On le mit en prison à Charkow et plus tard on l'incorpora dans un bataillon de discipline, où il fut maltraité d'une façon abominable, de sorte qu'il tomba malade et fut transporté comme impropre au service militaire dans une prison civile à Woronesch. Là il mourut, vingt-deux jours après, d'une inflammation pulmonaire.

L'exemple est contagieux dans le mal, mais aussi dans le bien, et c'est pourquoi l'exemple a une si grande portée. D'abord il y a *une* personne qui refuse, mais bientôt il y en aura beaucoup, par ci par

là et partout. Certainement le courage dont on a besoin pour refuser d'obéir aux lois et pour persévérer, malgré menaces, punitions, etc., est beaucoup plus grand que le courage sur le champ de bataille, où l'homme ne raisonne plus, où il est enivré soit par des stimulants, soit par l'entraînement. Certainement, si un mouvement semblable se généralisait, les gouvernements seraient absolument impuissants. Jusqu'ici, ils ont régné par la force. Eh bien ! la non-résistance pourrait anéantir cette même force !

La scène si vulgaire, mais qui frappe par la description si simple et brève de Tolstoï, devrait bien ouvrir les yeux aux croyants.

Devant une table, on voit assis aux places d'honneur, sous le portrait en pied de l'empereur, de vieux fontionnaires tout chamarrés de décorations, s'entretenant librement, négligemment, écrivant, ordonnant, appelant. A leurs côtés, en soutane de soie, une grande croix sur la poitrine, les cheveux blancs tombant sur l'étole, un prêtre vénérable se tient près du lutrin sur lequel reposent une croix d'or et un évangile aux coins dorés. On appelle Ivan Petrow. Un adolescent mal vêtu, sale, effrayé, s'avance, le visage décomposé, les yeux inquiets et fiévreux, et d'une voix basse et saccadée :

— Je... la loi... comme chrétien... je ne puis pas...

— Que dit-il là ? demande avec impatience le président, clignant des yeux, prêtant l'oreille et levant la tête de son livre.

— Parlez plus haut ! crie le colonel, dont les galons brillent.

— Je... je... comme chrétien...

Enfin, on comprend que le jeune homme refuse le service militaire parce qu'il est chrétien.

— Ne dis pas de bêtises... Mets-toi sous la toise. Docteur, veuillez le mesurer.

— Bon ?

— Bon.

— Mon père, faites-lui prêter le serment.

Non seulement personne n'est troublé, mais même on ne fait pas attention à ce que balbutie le piètre adolescent effrayé.

— Ils ont tous quelque chose à dire, comme si nous avions le temps de les écouter.

Il reste encore tant de recrues à examiner !

Le conscrit semble vouloir ajouter quelque chose.

— C'est contraire à la loi du Christ.

— Allez, allez ! on n'a pas besoin de vous pour savoir ce qui est conforme à la loi et ce qui ne l'est pas. Allez ! marchez ! Mon père, catéchisez-le.

Au suivant : Vassili Nikitine.

Et on emmène le jeune homme tout tremblant.

Et qui se doute — des gardes de Vassili Nikitine qu'on vient d'amener et de tous ceux qui ont assisté à cette scène — que ces quelques mots sans suite, prononcés par l'adolescent et étouffés aussitôt, contiennent la vérité, tandis que les discours solennels des fonctionnaires et du prêtre, calmes et assurés, ne sont que mensonge et tromperie ?

Voilà la morale chrétienne en action !

On appelle l'imitation de Jésus *une bêtise* et cependant on se dit chrétien !

On se trouve devant ce dilemme : ou bien le christianisme ne vaut rien et alors c'est une hypocrisie de se dire chrétien tout en agissant contrairement à toutes les doctrines que Jésus a préconisées, ou bien la société chrétienne ne répond en aucun point à la doctrine de Jésus, qui est bonne et vraie. Mais alors il faudrait commencer une croisade contre les institutions d'aujourd'hui au nom de Jésus-Christ.

Il n'y a pas d'autre choix !

Un politicien anglais, homme pratique, disait une fois : — Attachons-nous à l'église anglicane, car c'est le seul moyen de nous préserver du christianisme communiste. — Oui, on en est arrivé là : l'église chrétienne devenue un instrument pour empêcher l'avénement du christianisme. Un autre, un Américain, a déclaré dans un article de la revue *Arena* d'octobre 1890 : *La base nouvelle de la vie de l'Église*, que « le Christ a prêché en réalité le communisme le plus complet et l'anarchie ». Mais il se console avec l'idée qu'on doit envisager le Christ dans sa signification historique et psychologique, ce qui veut dire en d'autres termes qu'on peut faire de lui tout ce qu'on veut. On se couvre du nom de Jésus et on continue à vivre dans l'arbitraire.

Le Christ a été crucifié trois fois : une fois par les Juifs, une autre fois par ses biographes et la troisième fois par ses disciples, les soi-disant chrétiens. Et jamais principe n'a été faussé et commenté contrairement à l'esprit de celui que le formula comme le principe pour lequel Jésus a vécu et pour lequel il est mort sur la croix.

Cette hypocrisie atteint son point culminant chaque année à la fête de Noël, quand on prêche dans toutes les églises chrétiennes l'évangile de *Paix sur la terre et envers tous les hommes de bonne volonté !*

Paix sur la terre ! Et tous les peuples sont armés jusqu'aux dents et ils sont dévorés en pleine paix par le militarisme. Les divers pays de l'Europe disposent de plus de 2,150 batteries avec 13,250 canons et d'une armée qui compte plus de 18 millions de soldats en temps de guerre. Chaque année les peuples sont obligés, pauvres qu'ils sont, de se saigner d'environ 5,800 millions de francs pour les armées de terre sans parler des flottes avec leurs dépendances. C'est abominable et surtout hypocrite ; car on a toujours des paroles de paix dans la

bouche, tandis qu'on cherche à augmenter ses effectifs *avec le consentement et la bénédiction des prêtres chrétiens!*

Envers les hommes bonne volonté!

Envers quels hommes?

Envers les pauvres, qui manquent de tout ce qui rend la vie digne d'être vécue?

Mais c'est une ironie amère!

Allez parcourir les quartiers ouvriers et vous trouverez des taudis dans lesquels les riches ne laisseraient pas vivre leurs chevaux ou leurs chiens.

Dans les Pays-Bas, un des plus riches pays du monde, le nombre des pauvres, qui vivent de l'assistance publique, était en 1889, d'après les statistiques officielles du gouvernement : 155,424 chefs de famille et 73,334 célibataires. Parmi ce nombre on ne trouve pas les personnes vivant de la philanthropie particulière, les malades des hôpitaux et les femmes en couches recevant des gratifications des sociétés philanthropiques. Le chiffre est donc en réalité trop bas. La famille est en moyenne de cinq personnes, homme, femme et trois enfants. Eh bien! multipliez le chiffre de 155,424 par 5 et vous aurez 777,120 personnes. Ajoutez-y les 73,334 célibataires et vous aurez 850,454 personnes. La population était en 1889 de 4,511,415 personnes. Donc, cela veut dire que 19 % ou presqu'un cinquième de la population vit pendant des périodes plus ou moins longues sur la caisse des pauvres. Sur cinq personnes une est un pauvre des plus misérables; car les plus misérables seulement sont secourus par l'assistance publique.

Le chef de l'Armée du Salut à Londres, le général Booth, donne pour le Royaume Britannique les chiffres moyens suivants :

Sans domicile.	165.500
Pauvres.	1.550.000
Dans les workhouses (maisons de travail) .	190.000
Dans les prisons, etc.	56.036
Total.	1.961.536

Ajoutez à ce chiffre un million d'individus immobilisés pour la garde des criminels, des fous, etc., et vous arriverez au chiffre colossal de trois millions d'hommes.

Les Iles Britanniques passent pour le pays le plus riche du monde! Quand on voit qu'on y trouve une personne sur dix qui appartient aux classes déshéritées, on peut se faire une idée de la misère qui sévit là-bas.

L'Angleterre a une population qui forme environ le dixième de

toute l'Europe, et se basant sur ce chiffre on trouve sur la population chrétienne de l'Europe trente millions de frères et de sœurs — on les appelle ainsi dans les églises, n'est-ce pas ? — qui vivent dans la misère la plus horrible.

Et envers ces hommes on sera bienveillant !

Et les prêtres osent prêcher l'évangile de Noël sans rougir !

Même le chef de l'église catholique, le pape Léon XIII, a reconnu dans sa célèbre Encyclique que les ouvriers sont livrés sans défense à l'inhumanité des patrons et à l'égoïsme des propriétaires, que l'usure est pratiquée au détriment des pauvres et que la grande masse des prolétaires est courbée sous le joug de l'esclavage.

Et cependant il laisse ses pauvres frères et sœurs dans la détresse la plus déplorable, il exploite les pauvres pour enrichir son église et il vit lui-même dans le luxe et dans le plus beau palais du monde.

La mortalité est, selon Chadwick, directeur du bureau de santé à Londres :

11.3 par 1,000 habitants, dans les maisons des riches ;
38.0 par 1,000 habitants, dans les maisons des pauvres ;
50.0 par 1,000 habitants, dans les maisons des plus pauvres.

Cela veut dire que la mortalité des plus pauvres est CINQ FOIS plus forte à Londres que celle des riches !

Pendant l'épidémie de choléra, en 1849, la mortalité à Londres était de :

26 par 1,000 habitants, parmi les classes aisées ;
157 par 1,000 habitants, parmi les classes moyennes ;
817 par 1,000 habitants, parmi les ouvriers.

Cela veut dire que les chances de mourir étaient 31 FOIS plus GRANDES pour les ouvriers que pour les autres !!

Et cependant on prêche l'Evangile de Noël !

Race de Caïn, qu'as-tu fait de ton frère ? Voilà ce que Jésus demanderait, s'il voyait qu'on ne nourrit, ni n'habille, ni n'abrite les pauvres frères et sœurs en son nom !

Et c'est nous, les non-croyants, les non-chrétiens — qui défendons les intérêts de nos frères et qui accusons les soi-disant chrétiens de négliger leur tâche en faisant de la terre un enfer !

Nous, les non-croyants, nous sommes de meilleurs chrétiens que ceux qui se nomment tels.

Tolstoï a raison, quand il écrit :

« Qu'il professe ou non la divinité du Christ, l'homme de notre époque ne peut pas ignorer que participer, soit comme souverain, soit comme ministre, préfet ou garde-champêtre, à la vente de la dernière

vache d'une pauvre famille pour satisfaire le fisc et pour employer cet argent à l'achat de canons ou à des traitements et pensions de fonctionnaires oisifs et inutiles, vivant dans le luxe ; ou participer à l'emprisonnement d'un père de famille que nous avons nous-mêmes corrompus, et faire de sa famille des mendiants ; ou participer à des rapines et à des tueries guerrières ; ou participer à l'enseignement de superstitions barbares, iconolâtres, à la place de la loi du Christ ; ou bien s'emparer de la vache qui est entrée sur votre propriété et dont le maître ne possède pas de terre ; ou bien faire payer à un pauvre un objet le double de ce qu'il vaut par ce seul fait qu'il est pauvre : aucun homme ne peut ignorer que toutes ces actions sont mauvaises, honteuses ».

Et cependant ce qu'ils désapprouvent peut-être en tant qu'individus, ils l'approuvent collectivement ou du moins ils ne s'y opposent pas sérieusement.

Si Jésus-Christ pouvait revenir sur la terre, il regretterait la peine qu'il a prise pour améliorer le sort des hommes et il rougirait de ses disciples, qui le déshonorent en invoquant son nom. Il répéterait encore une fois les paroles de l'Evangile en voyant les Scribes et les Pharisiens sur le siège de Moïse : Ce qu'ils vous diront de garder, gardez-le et le faites, mais ne faites pas selon leurs œuvres, parce qu'ils le disent bien mais ils ne le font pas. (Saint Mathieu, XXIII.)

Les gouvernements et les classes dirigeantes s'appuient aujourd'hui non pas sur le droit, ni même sur un semblant de justice, mais sur une organisation si ingénieuse, grâce aux progrès de la science, que tous les hommes sont pris dans un cercle de violence d'où ils n'ont aucune possibilité de sortir. Ce cercle est composé de quatre moyens d'action sur les hommes. Ces moyens sont liés entre eux comme les anneaux d'une chaine.

Et quels sont ces quatre moyens ? Tolstoï les appelle :

1° L'intimidation ;

2° La corruption ;

3° L'hypnotisation du peuple ;

4° Le choix d'un certain nombre d'individus parmi les hommes, liés et abrutis à l'aide des trois moyens précédents, pour en faire les instruments passifs de toutes les cruautés nécessaires au gouvernement.

Les trois premiers forment des soldats, les soldats donnent le pouvoir, le pouvoir l'argent avec lequel on achète les fonctionnaires et l'on recrute les soldats.

Cet ordre des choses n'est pas le véritable ordre, car c'est l'argent qui domine et qui a l'omnipotence. C'est l'ère des financiers et des banquiers, dans laquelle nous vivons aujourd'hui. Les rois et les minis-

tres, comme les corps législatifs, que sont-ils autre chose que les instruments avec lesquels les financiers travaillent à rester les maîtres du monde ?

Les banquiers le savent très bien.

Il y a quelques années, la crainte d'une guerre était générale. Les nouvelles étaient inquiétantes et on sait que les journaux aussi sont dans les mains du capitalisme. Ce sont les journaux qui font la hausse et la baisse à la Bourse pour remplir les poches des capitalistes. A un grand bal, à Paris, se trouvaient beaucoup de diplomates et d'hommes du grand monde. Parmi les invités on voyait Mme Rothschild, la femme du riche banquier. Un des diplomates l'invita à danser, dans l'espoir que Madame allait lui révéler les idées de M. Rothschild.

« Eh bien, madame, demanda-t-il, qu'en pensez-vous ? Est-ce que la guerre va éclater bientôt ?

Madame Rothschild fit une réponse courte et sage :

« Non, monsieur, il n'y aura pas de guerre, car mon mari ne donne pas l'argent. »

Voilà une raison qui est suffisante !

Quand les banquiers ne veulent pas de guerre, ils ne donnent pas l'argent et qu'est-ce que les rois, les ministres, les généraux peuvent faire sans argent ?

Donc, les banquiers sont les vrais rois de notre époque, qui se servent des rois comme des marionnettes. Ce sont eux qui tirent la ficelle.

C'est le plus fort qui a toujours raison, et qui est aujourd'hui le plus fort ? C'est le plus riche, car l'argent donne le pouvoir.

Mais nous vivons dans un cercle vicieux. Le paupérisme est le grand fléau et, pour pouvoir soumettre les pauvres, on se réfugie dans le militarisme et ce même militarisme est de nouveau le moyen le plus sûr d'augmenter la misère. Car personne ne croit plus que les armées permanentes servent uniquement à la défense extérieure. Non, elles sont nécessaires surtout contre les citoyens eux-mêmes et chaque soldat participe malgré lui aux violences de l'État contre les citoyens.

On hait le socialisme, mais on est tellement aveuglé qu'on ne s'aperçoit même pas que le militarisme est un des facteurs du socialisme ; car quelle institution contribue plus à pousser les peuples vers la banqueroute que précisément le militarisme ?

Le seul moyen pour combattre le socialisme, c'est la violence. L'impuissance des autres moyens, comme la discussion, la persuasion, — et ce sont là les moyens qui conviennent dans un monde rationnel où on n'a pas affaire à des bêtes, mais à des hommes doués de raison ! — est évidente. Il ne reste plus que la violence. De là les persécutions et les lois arbitraires contre les socialistes.

En effet, il est bien pénible pour un homme d'État d'être ballotté entre le socialisme et le militarisme, qu'il haït tous les deux ; mais en évitant l'un, le socialisme, on tombe fatalement dans les mains de l'autre, le militarisme. Et ce militarisme, avec ses formidables budgets et ses dépenses infinies, produit naturellement le socialisme. Le despotisme des gouvernements augmente avec leur puissance et leurs succès extérieurs ; et leurs dispositions agressives augmentent avec leur despotisme intérieur.

Le capitalisme donc engendre le militarisme ; le militarisme alimente le paupérisme et le paupérisme conduit au socialisme. Voilà les anneaux d'une chaîne sans fin.

Est-ce que l'ex-chancelier Caprivi n'a pas dit au Reichstag allemand, en répondant à une interpellation au sujet des fonds demandés pour augmenter la solde des sous-officiers, qu'il fallait des sous-officiers sûrs pour lutter contre le socialisme ? Et M. Caprivi n'a pas dit autre chose que ce que chacun pense dans le monde politique. C'est le secret de Polichinelle que M. Caprivi a trahi tout haut.

Et l'empereur Guillaume II d'Allemagne, un empereur chrétien (!), n'a-t-il pas dit que la destinée du soldat et son devoir principal sont d'être un bourreau ? Et non pas un bourreau professionnel, qui ne tue que des criminels condamnés, mais un bourreau de tous les innocents que le chef ordonne de tuer ?

Tolstoï appelle très bien cet empereur « l'enfant terrible du pouvoir qui dit tout haut ce que les autres se contentent de penser ». Eh bien ! il a dit à ses soldats : « *Vous m'appartenez corps et âme.* Il n'existe aujourd'hui pour vous qu'un ennemi, c'est celui qui est *mon* ennemi. Avec les menées socialistes actuelles, *il pourrait arriver que je vous ordonne de tirer sur vos propres parents, sur vos frères, même sur vos pères, sur vos mères* (que Dieu nous en préserve !) ; *même alors vous devriez obéir à mes ordres sans hésiter* ».

Ce chrétien dit donc ouvertement que ceux qui servent dans l'armée sont à *son* service et doivent être prêts, pour *son* profit, à tuer leurs frères et leurs pères.

Et Tolstoï ajoute ces mots : « Cet homme malade, misérable, ivre de pouvoir, offense par ces paroles *tout ce qui peut être sacré pour l'homme moderne*, et les chrétiens, les libres-penseurs, les hommes instruits, tous, loin de s'indigner de cette offense, *ne la remarquent même pas* ».

Maintenant on comprend pourquoi la classe dirigeante ne désire pas un peuple instruit ; car avec des ignorants seuls on peut faire ce qu'on veut. L'aïeul de Guillaume II, Frédéric II, l'ami de Voltaire, l'avait-il compris quand il disait : SI MES SOLDATS SE METTENT A PENSER IL N'EN RESTERA PAS UN DANS LES RANGS. Oui, penser et être soldat — instruments passifs dans les mains d'un supérieur, — cela ne va pas ensemble.

La classe dirigeante a besoin d'une horde inconsciente et sans volonté et c'est pourquoi elle résiste au socialisme, qui veut délivrer les hommes de l'ignorance. L'ennemi que nous haïssons le plus, c'est l'ignorance. L'Église et l'armée se donnent la main pour abrutir l'homme et c'est pour cela que l'État soutient l'Église comme l'Église soutient l'État.

On n'en croit pas ses yeux quand on lit que Zola, le romancier qui a tracé dans sa *Débâcle* un tableau si terrible de la guerre, dit qu'il considère la guerre comme une nécessité fatale qui lui paraît inévitable à cause de sa corrélation intime avec la nature humaine et l'univers entier; qu'il appelle « la guerre nécessaire et utile », comme « un des éléments principaux du progrès ». Même quand on propose un désarmement, « on devrait le refuser »; car « seul un peuple armé est puissant et grand ». Il est convaincu que le désarmement général aurait « pour résultat une sorte de décadence morale qui se manifesterait par l'affaiblissement général et arrêterait la marche progressive de l'humanité. Une nation guerrière jouit toujours d'une santé florissante. L'art militaire entraîne avec lui le développement de tous les autres arts ».

Donc la guerre est utile à l'humanité et nécessaire au progrès !

La doctrine de la « nécessité fatale » est un point de vue impossible à soutenir; car si une chose est nécessaire, elle n'est pas fatale ; elle est, voilà tout.

Il me semble qu'on confond toujours la lutte et la guerre.

La lutte de l'esprit, la concurrence dans les sciences, l'art, etc., oui, elles sont les éléments principaux du progrès ; mais comment le déchaînement des passions les plus basses, le réveil de la bête humaine pourraient-ils être un élément de progrès ?

La lutte, c'est la vie, on le sait, dans toute la nature.

Mais pourquoi la lutte doit-elle dégénérer en une guerre ?

Comment le désarmement général aurait-il pour résultat une espèce de décadence morale, lorsque l'armement est un témoignage d'immoralité ? C'est un des pires sophismes qu'on puisse imaginer ! Un acte moral aurait pour résultat une sorte de décadence morale ! C'est trop fort.

On s'étonne des insanités dont, de temps à autre, des académiciens et autres célébrités accouchent !

Camille Doucet disait qu'il y aura éternellement :

« L'*Honneur des hommes,* qui toujours a voulu le duel ;

« L'*Intérêt des peuples,* qui toujours voudra la guerre. »

Mais l'intérêt des peuples n'exige jamais la guerre ; c'est l'intérêt des rois ou de la classe dirigeante qu'on confond avec l'intérêt des peuples !

L'intérêt du peuple, c'est du travail pour tous, c'est du pain, c'est de la liberté pour tous ; car le travail, cela veut dire du pain et le travail demande la paix.

Qu'un homme de guerre, comme le comte de Moltke, appelle la paix éternelle un rêve et un rêve pas même beau, cela ne nous étonne pas ; car la guerre fut le métier dans lequel il grandit et vécut ; mais que des hommes de science, des académiciens préconisent la guerre, c'est pour nous un témoignage que la science officielle n'offre pas encore une garantie de civilisation.

Certainement, nous reconnaissons avec Darwin la lutte pour l'existence, mais cette lutte est devenue une lutte *contre* l'existence. Dans la lutte pour l'existence, une loi de nature qui régit tous les êtres, ce sont les meilleurs, les plus habiles qui triomphent. Mais ce n'est pas le cas dans les conditions où nous vivons aujourd'hui. Ce sont, au contraire, plutôt les plus grossièrement organisés qui triomphent, parce qu'ils ne respectent personne et ne craignent aucun moyen, même les plus bas et les plus misérables, tandis que les hommes doués d'une organisation plus fine crèvent de faim. La lutte violente se manifeste dans le cannibalisme, la rapine, la guerre, puis sous la forme moins brutale de l'exploitation du travail, premièrement comme esclavage personnel, ensuite comme féodalité, et enfin comme salariat ou servitude soi-disant libre, les trois formes de l'esclavage. Aussi Chateaubriand appelle-t-il le salariat « la dernière transformation de l'esclavage ». Mais cette lutte anormale pour l'existence est un obstacle au progrès, comme la lutte normale en est une condition. Est-ce que Kropotkine n'a pas démontré aussi qu'à côté de la lutte pour l'existence il y a dans le monde animal et humain *la loi de l'appui mutuel,* et que l'appui mutuel, ainsi que le courage et l'initiative individuelle qui en découlent, assurent la victoire à l'espèce qui sait le mieux les pratiquer (1). Sans confiance mutuelle, point de lutte possible ; point de courage, point d'initiative, point de solidarité — et point de victoire. C'est la défaite assurée. Ce n'est pas la sélection naturelle, mais artificielle, dont les faibles sont les victimes, qui prévaut maintenant.

La guerre est une phase de réaction, et il vient un temps que dans une guerre on verra un témoignage d'atavisme dans le monde humain.

Dans un livre intéressant d'Émile de Laveleye sur les causes actuelles de guerre en Europe et sur l'arbitrage, il examine ces causes, qui sont, selon lui :

1° L'esprit de conquête ;

2° Le principe des nationalités ;

(1) Voyez la *Morale anarchiste,* de Pierre Kropotkine.

3° Les querelles de religion;
4° L'équilibre européen;
5° L'intervention dans les affaires intérieures d'un peuple étranger;
6° Les rivalités historiques;
7° Les luttes d'influence dans les pays étrangers;
8° Le désir d'avoir des colonies;
9° L'imperfection des formes de gouvernement;
10° La théorie des limites naturelles;
11° Les obligations des neutres;
12° Les causes de guerre sans nom comme l'honneur national, etc.

Aucune de ces causes de guerre n'est identique avec l'intérêt du peuple.

Laveleye veut favoriser tout ce qui tend à établir entre les peuples la communauté des vues et la solidarité des intérêts et c'est pourquoi il indique comme principales mesures à prendre :

1° Diminution des droits d'importation, traités de commerce et de réciprocité, et, s'il se peut, abolition complète des douanes;

2° Réduire les tarifs de transport des marchandises, des lettres et des télégrammes, afin de multiplier autant que possible l'échange des produits et des idées;

3° Adopter le même système de monnaie, de poids et mesures et de lois commerciales;

4° Accorder aux étrangers les mêmes droits civils qu'aux nationaux;

5° Favoriser l'enseignement des langues étrangères, de la géographie et de toutes les notions se rapportant à la situation des pays étrangers;

6° Multiplier les livres et les ouvrages d'art qui font chérir la paix et détester la guerre, proscrire ceux qui la font aimer;

7° Appuyer partout tout ce qui peut donner force et efficacité au système représentatif et notamment enlever au pouvoir exécutif le droit de guerre et de paix;

8° Favoriser les entreprises industrielles, de sorte que le capital devienne cosmopolite et les intérêts de tous les capitalistes solidaires;

9° Influence plus puissante peut-être que toutes les autres, le clergé devrait faire pénétrer dans les âmes cette horreur de la guerre qui est l'esprit même du christianisme et qui distinguerait enfin les chrétiens des sauvages.

Toutes ces mesures sont excellentes; nous y ajoutons encore celles-ci :

10° Favoriser la solidarité internationale des ouvriers;

11° Abolition de la royauté, des présidences et des sénats comme autant d'institutions hostiles à la paix;

12° Formation des États-Unis d'Europe à l'exemple des États-Unis d'Amérique;

13° Création de conditions vitales favorables à tous les hommes.

En ce qui concerne l'influence du clergé, elle a été presque toujours néfaste pour la paix. Les journalistes comme le clergé sont encore des hommes dont le capitalisme se sert pour exciter les peuples à la guerre, et un appel à ces messieurs n'a pas grande valeur.

Laveleye avait encore confiance en eux, et il leur adresse un appel éloquent en ces termes :

« Pour prévenir la plupart des conflits, il suffirait même que ces deux classes d'hommes qui forment aujourd'hui l'opinion, les journalistes et les ministres du culte, consacrassent l'influence énorme que la chaire et la presse leur donnent, à faire détester la guerre et à exposer les avantages de l'arbitrage. C'est pourquoi je leur dédie tout spécialement, quoique en toute humilité, le présent écrit :

« Ministres de l'Évangile, soyez chrétiens; journalistes, soyez philanthropes; à chaque différend qui s'élève entre les peuples, montrez qu'il peut se régler sans l'emploi de la force, faites voir l'atroce folie d'en remettre la solution aux chances des armes et vous serez les sauveurs de la civilisation.

« Ne nous laissons pas endormir par les moments de repos dont nous jouissons maintenant. Tout fait craindre que vers la fin de ce siècle l'Europe ne devienne un enfer.

« Conflit des classes pour les questions sociales ;

« Conflit des races pour la question des nationalités ;

« Voilà ce qui fauchera les générations et fera flamber les cités.

« Les passions les plus violentes arment les nations et les classes les unes contre les autres pour des intérêts de l'ordre matériel — des territoires, la richesse. Si les hommes de bien voulaient s'entendre et agir de concert, il serait peut-être temps encore de désarmer les haines avant que la mêlée suprême ne s'engage. Tout au moins le devoir ordonne de le tenter ».

C'est beau, c'est magnifique ; mais qui est encore assez naïf pour croire qu'un appel à la justice, à l'humanité, à l'amour et au christianisme suffise pour conjurer les guerres ? Non, ce ne sont pas les idées, mais les intérêts qui régissent le monde. Et pour cela il faut commencer par en bas et apprendre au peuple que toute guerre, qu'on triomphe ou qu'on soit battu, est nuisible aux intérêts populaires.

Qui nous contredira, lorsque nous affirmons que sans le socialisme une guerre aurait déjà éclaté parmi les peuples ? Oui, c'est le socialisme qui est la paix et qui met un frein aux folies des gouvernements par la crainte que leur inspirent leurs peuples imbus des idées socialistes. C'est le socialisme qui veut l'unité et la concorde entre les peuples,

tandis que le capitalisme, avec son principe : *Divide et impera* (diviser pour dominer), fait tout pour diviser les peuples.

Le capitalisme, avec ses horreurs, voilà l'ennemi !

Et l'armée permanente est le moyen dont le capitalisme se sert pour maîtriser le peuple.

Tolstoï dit : « Si le travailleur n'a pas de terre, s'il est privé du droit le plus naturel, celui d'extraire du sol sa subsistance et celle de sa famille, ce n'est point parce que le peuple le veut ainsi, mais bien parce qu'une certaine classe, les propriétaires fonciers, a le droit d'y admettre ou de ne pas y admettre le travailleur. Et cet ordre de choses contre nature est maintenu par l'armée. Si les immenses richesses amoncelées par le travail sont considérées comme appartenant non pas à tous, mais à quelques-uns ; si le prélèvement des impôts et leur emploi sont abandonnés au bon plaisir de quelques personnalités ; si les grèves des ouvriers sont réprimées, et celles des capitalistes protégées; si certains hommes peuvent choisir les procédés d'éducation (religieuse ou laïque) des enfants ; si certains hommes ont le privilège de faire des lois auxquelles tous les autres doivent se soumettre, et de disposer ainsi des biens et de la vie de chacun — tout cela a lieu non parce que le peuple le veut et que cela doit être naturellement, mais bien parce que les gouvernements et les classes dirigeantes le veulent ainsi pour leur profit et l'imposent au moyen d'une violence matérielle. »

*
* *

Et maintenant Tolstoï arrive au deuxième point, qui forme un des chapitres principaux de son livre. Il commence sa croisade contre l'État avec beaucoup de verve et de conviction.

« Le christianisme, dans sa véritable signification, détruit l'État » ; donc le christianisme est le véritable anarchisme. Si cela est vrai, il faut choisir entre l'organisation gouvernementale ou le christianisme.

Généralement on dit que le chrétien doit être un citoyen modèle, car saint Paul prêchait : « Que toute personne soit sujette aux puissances supérieures ; car il n'y a pas de puissance qui ne vienne de Dieu; et les puissances qui sont en état sont ordonnées de Dieu. Alors qui résiste à la puissance résiste à l'ordonnance de Dieu et ceux qui y résistent feront venir la condamnation sur eux-mêmes. »

Mais je vous demande si ce n'est pas une argumentation illogique. Partout où il y a une puissance, Dieu l'ordonne. Chaque tyran, donc, qui a assez de pouvoir pour chasser un gouvernant et se mettre à sa place, et qui peut se maintenir par la force, est un serviteur de Dieu à qui l'on doit obéir. Un aventurier quelconque, comme Napo-

léon III, qui a du succès, se fait couronner, et à partir de ce moment-là il est devenu personne sacrée. Mais alors aussi tout autre qui le fera tomber est un instrument de Dieu. C'est la sanction la plus brutale du pouvoir du moment ! Mais on oublie aussi qu'un autre texte nous apprend qu'il faut obéir à Dieu plus qu'aux hommes. Eh bien ! il y a une flagrante contradiction entre les ordonnances de Dieu : Ne tuez pas et les lois des gouvernements qui nous obligent de tuer par ordre.

Peut-être l'État a-t-il été nécessaire à une certaine époque ; mais la question est aujourd'hui de savoir si l'État est un obstacle au progrès et à la civilisation, oui ou non. Et le raisonnement de la plupart est curieux. Quand on demande à quelqu'un : « Mais, mon ami, est-ce que vous avez besoin personnellement de l'État avec ses lois ? » on reçoit toujours la même réponse : « Moi, je n'ai pas besoin de l'État, mais les autres. » Chacun défend l'existence de l'État, non pas pour soi-même, mais pour les autres. Cependant ces autres la défendent pour la même raison. Donc, personne n'a besoin de l'État et cependant il y est et il y reste. Quelle folie !

Un État suppose toujours deux partis dont l'un domine et l'autre obéit. Donc, il y a toujours une certaine suprématie de l'un sur l'autre.

Qu'est-ce que veut dire le mot dominer ?

« Dominer veut dire violenter, violenter veut dire faire ce que ne veut pas celui sur lequel est commise la violence et certes ce que ne voudrait pas supporter celui qui la commet ; par conséquent, être au pouvoir veut dire faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit, c'est-à-dire faire du mal.

Se soumettre veut dire préférer la patience à la violence, et préférer la patience à la violence veut dire être meilleur ou moins méchant que ceux qui font aux autres ce qu'ils ne voudraient pas qu'on leur fît ».

Si ces définitions sont bonnes, la logique nous dit que ce ne sont pas les meilleurs, mais les pires qui ont toujours été au pouvoir et qui y sont encore. Certainement il peut y avoir des méchants parmi ceux qui se soumettent au pouvoir, mais il est impossible que les meilleurs dominent les pires.

En général, je crois qu'on peut bien dire que le tyran est toujours un peu plus haut que les autres, qui l'ont fait tyran. Il est au-dessus de la moyenne de la masse. C'est pourquoi il est ridicule d'injurier le tyran et d'absoudre la masse ; non, la masse qui admet un tyran est plus basse que le tyran.

Certainement, en dominant on devient de plus en plus mauvais ; car l'appétit vient en mangeant.

Tolstoï dit : « *Les méchants dominent toujours les bons et les violentent toujours.* Caïn a violenté Abel, le rusé Jacob a dominé le con-

fiant Esaü, Laban a trompé Jacob, Caïphe et Pilate ont persécuté le Christ; les empereurs romains dominaient les Sénèque, les Épictète et les Romains vertueux; Ivan IV, avec sa garde féroce, l'ivrogne syphilitique Pierre, avec ses bouffons, l'impudique Catherine, avec ses amants, dominaient les laborieux et pieux Russes de leur époque et les violentaient. Guillaume domine les Allemands; Stamboulov, les Bulgares; les fonctionnaires russes, le peuple russe. Les Allemands ont dominé les Italiens, maintenant ils dominent les Hongrois et les Slaves; les Turcs ont dominé les Grecs et dominent les Slaves; les Anglais dominent les Hindous; les Mongols, les Chinois. Que la violence gouvernementale soit supprimée ou non, la situation des bons opprimés par les méchants ne changera donc pas. Effrayer les hommes par ce fait que les méchants domineront les bons est impossible, parce que cela a toujours été, est et ne peut pas ne pas être. Toute l'histoire de l'époque païenne démontre que ce sont toujours les méchants qui s'emparaient du pouvoir par des cruautés et par des perfidies et le conservaient sous prétexte d'assurer la justice et de défendre les bons. »

Nous ne savons pas ce qui arriverait, si on n'employait pas la violence contre les ennemis de l'extérieur et contre les éléments criminels de la société; mais ce que nous savons très bien, ce que l'expérience nous a appris, c'est que l'emploi de la violence n'a réduit ni les uns ni les autres.

C'est une excuse frivole de dire que les hommes qui sont au pouvoir et qui y sont placés par Dieu ou par la destinée n'ont pas le droit de renoncer à la violence et de risquer la ruine de la civilisation, simplement pour tenter une expérience, pour savoir si l'opinion publique peut ou non remplacer les garanties données par le pouvoir.

La ruine de la civilisation?

Mais est-ce que le peu de civilisation dont nous jouissons après tant de siècles vaut bien la peine de réclamer? La civilisation d'un petit nombre, qui vraiment peut se dire civilisé, est acquise aux dépens de la masse, qui vit dans des conditions si misérables que la lutte pour l'existence étouffe tout effort de civilisation.

Quand les soi-disant civilisés — grattez un peu et le vernis disparaît — permettent que la masse reste dans une situation si humiliante, ils ne donnent pas grande preuve de civilisation.

La société chrétienne avec ses prisons, ses bagnes, ses gibets, ses fabriques, sa concentration des richesses, ses impôts, ses églises, ses cabarets, ses bordels, ses armements toujours grandissants et ses millions d'hommes abrutis, prêts, comme des chiens, à se jeter sur ceux contre lequel le maître les excite, n'a pas le droit de le prendre de haut avec les autres peuples, qui ne sont pas encore christianisés, mais dont la société n'est certes pas inférieure à la nôtre.

On peut bien demander avec Tolstoï s'il existe un exemple plus frappant d'exécution volontaire que la docilité avec laquelle les hommes de notre temps se soumettent à des fonctions qui les réduisent à l'esclavage et, particulièrement, au service obligatoire ? Les hommes se mettent eux-mêmes sous le joug; ils en souffrent, mais ils croient que cela doit être ainsi et cela n'empêchera pas l'affranchissement de l'humanité qui se prépare quelque part, on ne sait comment et malgré l'oppression toujours grandissante.

Et il expose le tableau suivant, pris sur le vif :

... L'homme moderne quel qu'il soit (je ne parle pas du véritable chrétien), instruit ou ignorant, croyant ou athée, riche ou pauvre, marié ou célibataire, vit occupé de sa besogne et de ses plaisirs, consommant le fruit de son travail ou celui du travail d'autrui, redoutant la gêne et les privations, la haine et les souffrances. Il vit ainsi, tranquillement. Tout à coup des individus pénètrent chez lui et lui disent :

1° Promets et jure que tu nous obéiras servilement en tout ce que nous t'ordonnerons et que tu considèreras comme vérités indiscutables tout ce que nous imaginerons et déciderons et que nous appellerons lois;

2° Donne-nous une partie du produit de ton travail pour que, avec cet argent, nous te maintenions en servitude et t'empêchions de résister à nos ordres par la violence;

3° Choisis, élis ou fais-toi élire comme prétendu participant au gouvernement, en sachant bien que l'administration s'effectuera indépendamment des discours stupides que tu prononceras dans des assemblées d'hommes tels que toi, et qu'elle ne sera faite que d'après la volonté de ceux qui ont en main la force armée;

4° Viens à certaines époques au tribunal et participe à toutes les cruautés insensées que nous commettons sur des hommes égarés ou corrompus par nous-mêmes, sous forme d'emprisonnement, de réclusion et d'exécutions;

5° Enfin et par dessus tout, en si bons rapports que tu te trouves avec les hommes des autres nations, aussitôt que nous te l'ordonnerons, considère-les comme tes ennemis et concours personnellement ou par un mercenaire à les ruiner, les faire prisonniers, les tuer, hommes, femmes, enfants, vieillards, peut-être même tes compatriotes et jusqu'à tes parents, s'il le faut.

Que pourrait répondre tout homme sensé ?

Mais pourquoi le ferais-je ? devrait-il dire, semble-t-il ; pourquoi promettrais-je d'obéir aujourd'hui à Salisbury, demain à Gladstone; aujourd'hui à Boulanger, demain à une Chambre composée d'hommes semblables à Boulanger; aujourd'hui à Pierre III, demain à Cathe-

rine II, après-demain à l'imposteur Pougatchev; aujourd'hui au roi fou de Bavière, demain à Guillaume ? Pourquoi promettrais-je d'obéir à des hommes notoirement mauvais ou légers, ou qui ne me sont pas connus du tout ? Pourquoi, sous forme d'impôt, leur abandonnerais-je le produit de mon travail, sachant que cet argent sert à acheter des fonctionnaires, à construire des prisons et des églises, à entretenir l'armée et d'autres mauvaises choses destinées à m'opprimer ? Pourquoi irais-je me battre de verges moi-même ? Pourquoi, perdant mon temps, m'aveuglant moi-même et attribuant aux violents un semblant de légitimité, participerais-je aux élections, et me figurerais-je participer à l'administration, lorsque je sais pertinemment que l'administration de l'État est entre les mains de ceux qui disposent de l'armée ? Pourquoi participerais-je au châtiment des hommes égarés, sachant, si je suis chrétien, que la loi de vengeance est remplacée par la loi d'amour, et, si je suis un homme instruit, que le châtiment n'améliore pas les hommes, mais, au contraire, les rend plus mauvais ? Pourquoi irais-je, en personne ou par un remplaçant, tuer et dépouiller, en m'exposant moi-même au danger de la lutte, simplement parce que les clefs du temple de Jérusalem sont chez tel ou tel archevêque, ou que tel Allemand, et non pas tel autre, doit être prince en Bulgarie, ou que les phoques sont chassés par les pêcheurs anglais et non par les pêcheurs américains ? Et surtout pourquoi irais-je, moi-même ou par une force armée payée par moi, aider à l'oppression et à l'assassinat de mes frères ou de mon père ? Tout cela m'est inutile, nuisible, et tout cela est la conséquence d'un principe immoral et vil.

Eh bien ! quel homme de bon sens pourrait dire quelque chose contre cette argumentation serrée et claire ?

Quand on réfléchit un moment, on arrive à la conclusion que nous, en nous soumettant à des mesures justement contraires à notre bon sens, nous sommes des fous et que le monde est une vaste maison d'aliénés.

Comment être plus révolutionnaire que Tolstoï, qui veut qu'on refuse tout cela ? Mais en n'obéissant pas vous aurez à supporter des violences. Certes, Tolstoï le sait comme vous, comme nous. Néanmoins il dit : pratiquez la non-résistance, car aucune punition qu'on vous afflige ne peut être plus cruelle que celle que vous subissez en obéissant, et après il n'y aurait personne pour nous flageller, si nous ne le faisions nous-mêmes. Ouvrez les yeux sur cette position ; non seulement il n'y aura personne qui veuille commettre des violences sur vous, mais au contraire tous suivront l'exemple donné. Et alors le gouvernement, les souverains, les fonctionnaires seront impuissants. Car ne l'oubliez jamais, les puissants sont forts, non pas par eux-

mêmes, mais par l'indolence, la crainte, l'esprit d'esclavage des impuissants. Ce sont les impuissants, les faibles, qui font en réalité l'œuvre des puissants, des forts. N'est-ce pas la Boëtie, dans son admirable petit livre sur la *Servitude volontaire,* qui a soutenu il y a déjà trois siècles cette thèse avec une logique irréfutable ?

Ecoutons-le :

... Ce ne sont pas les bandes de gents à cheval, ce ne sont pas les compaignies de gents à pied, ce ne sont pas les armes qui deffendent le tyran ; mais, on ne le croira pas du premier coup, toutes fois il est vray, ce sont tousiours quatre ou cinq qui maintiennent le tyran, quatre ou cinq qui leur tiennent le païs tout en servaige. Tousiours il a esté que cinq ou six ont eu l'aureille du tyran et s'y sont approchez d'eulx mesmes, ou bien ont esté appelez par luy, pour estre les complices de ses cruaultez, les compaignons de ses plaisirs, maquereaux de ses voluptez, et communs au bien de ses pilleries. Ces six adressent si bien leur chef, qu'il fault, pour la société, qu'il soit meschant, non pas seulement de ses meschancetez, mais encore des leurs. Ces six ont six cents; qui proufictent soubs eulx, et font de leurs six cents ce que les six font au tyran. Ces six cents tiennent soubs eulx six mille, qu'ils ont eslevez en estat, auxquels ils ont faict, donner ou le gouvernement des provinces, ou le maniement des deniers, à fin qu'ils tiennent la main à leur avarice et cruaulté et qu'ils l'exécutent quand il en sera temps, et facent tant de mal d'ailleurs, qu'ils ne puissent durer que soubs leur umbre, ny sexempler, que par leur moïen, des loix et de la peine. Grande est la suite qui vient aprez de cela. Et qui vouldra s'amuser à devuider ce filet, il verra que, non pas les six mille, mais les cent mille, les millions, par cette chorde, se tiennent au tyran, s'aydant d'icelle : comme, en Homère, Jupiter qui se vante, s'il tire la chaisne, d'amener vers soy toubs les dieux.

Admirablement dit ! Oui le tyran asservit les sujets, les uns par les autres. C'est une pyramide, en haut de laquelle le tyran siège et, à mesure qu'on descend, ce sont de petits tyranneaux jusqu'en bas où l'on trouve les tyrannisés.

Le grand tyran cultive les petits tyrans et ces petits le servent fidèlement, à condition qu'il leur laisse la liberté de tyranniser ceux qui sont au-dessous d'eux. C'est un édifice artificiel de tyrannie, construit avec beaucoup de ruse.

Tolstoï observe très justement qu'aujourd'hui les hommes qui oppriment et ceux qui profitent de l'oppression, c'est-à-dire les riches, ne constituent plus comme autrefois l'élite de la société. C'est un petit progrès que nous constatons avec plaisir comme étant une des conséquences du socialisme ; car il ne faut pas oublier que, quoique les socialistes n'aient pas de pouvoir dans les États, ils dominent en partie l'opinion publique. Pour ne pas parler des professions déjà méprisées, comme celle d'espion, d'agent de la police secrète, d'usurier, de cabaretier, il en est un grand nombre, jadis considérées,

comme celle de policier, de courtisan, de juge, de fonctionnaire, d'ecclésiastique ou de militaire, d'entrepreneur, de banquier, etc., qui sont aujourd'hui considérées par tous comme peu enviables et même plus ou moins méprisables.

Tolstoï a le courage de définir les hommes avec une grande justesse.

Un propriétaire foncier est appelé par lui un homme qui existe par les droits et les dîmes qu'il prélève sur les hommes pour la plupart misérables, qui vivent sur sa terre et à qui il prend tout ce qu'il peut. Son droit de propriété repose sur cette circonstance qu'à chaque tentative des opprimés de jouir sans son consentement de la terre qu'il croit sienne, arrivent des troupes qui les soumettent à toutes sortes de violences. — Définition on ne peut plus exacte!

Un négociant est pour lui un homme, dont la vie est basée sur une série de filouteries, profitant de l'ignorance ou du besoin; il achète les marchandises au-dessous de leur valeur et le revend bien au-dessus. S'il dépense seulement la millième partie de l'argent qu'il a volé pour quelque institution publique, — un hôpital, un musée, une école, — il est considéré encore comme le bienfaiteur du peuple, sur l'exploitation et la débauche duquel est fondée toute sa fortune, et s'il a donné une faible partie de cet argent volé aux églises et aux pauvres, il est encore un chrétien exemplaire. — C'est parfait!

Un fabricant est pour lui un homme dont tous les revenus sont composés du salaire extorqué aux ouvriers et dont toute l'action est basée sur un travail forcé et anormal qui use des générations entières. Et cet homme, ce dur possesseur d'esclaves, après avoir construit, pour les ouvriers estropiés dans sa fabrique, des maisonnettes avec jardinets de deux mètres et une caisse de retraites, et un hôpital, est absolument sûr qu'il a, par ces sacrifices, payé et au-delà les vies humaines qu'il a ruinées physiquement et moralement, et il continue à vivre tranquille, fier de son œuvre.

Admirablement bien défini!

Un fonctionnaire civil, religieux ou militaire, est un homme qui sert l'État pour satisfaire son ambition, ou, ce qui arrive le plus souvent, pour un traitement prélevé sur le produit du travail du peuple, si, ce qui est bien rare, il ne vole pas encore directement l'argent du Trésor; qui d'ailleurs se considère et est considéré par ses égaux comme le membre le plus utile, le plus vertueux de la société?

Tout à fait pris sur le vif!

Un juge, un procureur est un homme qui sait que, sur sa décision ou sur sa réquisition, des centaines, des milliers de malheureux arrachés à leur famille sont enfermés en prison, au bagne, et deviennent fous, ou se tuent avec des éclats de verre ou en se laissant

mourir de faim; qui sait qu'ils ont, eux aussi, des mères, des femmes, des enfants désespérés de la séparation, déshonorés, demandant inutilement le pardon ou même un allégement du sort de leurs pères, fils, maris, frères; et ces gens-là sont tellement imprégnés d'hypocrisie qu'eux-mêmes et leurs semblables, leurs femmes et leurs familiers sont absolument sûrs qu'ils peuvent être avec cela des hommes très bons et très sensibles!

On ne peut pas dire mieux.

Ces messieurs remplissent une mission sociale très utile!

Ces messieurs sont des chrétiens, se rendent à l'église le visage épanoui, écoutent l'évangile, prononcent des discours humanitaires, sont membres de maintes institutions philanthropiques, prêchent la moralité, sont peut-être de la société protectrice des animaux, sont des membres très distingués et très utiles de la société chrétienne.

Mais Jésus-Christ dirait : Je ne vous connais pas; car ce que vous n'avez point fait à l'un de vos frères plus humbles, vous ne me l'avez point fait non plus.

Cette société est un tel modèle d'hypocrisie et de bassesse, que quiconque travaille à son renversement de quelque manière que ce soit est un bienfaiteur de l'humanité.

Tout changement est pour la grande majorité une amélioration. Elle n'a rien à perdre que les chaînes de l'esclavage, que sa faim et sa misère. Et au contraire elle a tout à gagner, un monde de bien-être, de jouissance, de science, d'art, de liberté.

Hélas! la grande masse est ignorante et ne connaît pas ses propres intérêts pas plus qu'elle ne comprend l'hypocrisie des grands de la terre, pour lesquels le christianisme n'est qu'un masque cachant leurs vices et leurs bassesses.

La preuve? Le même jeune homme, qui a appris dans le catéchisme le commandement : Tu ne tueras pas, vous regardera avec stupéfaction, lorsque vous lui demanderez — à lui devenu soldat : Comment peux-tu tuer des hommes, puisque la loi de Dieu le défend? — Il n'a jamais pensé qu'il y avait contradiction flagrante entre son catéchisme et son service militaire. Peut-être fera-t-il une petite objection en disant que tuer à la guerre ou exécuter un criminel par ordre de l'autorité ne tombe pas sous la défense générale. Mais la loi de Dieu ne connaît pas ces distinctions et Jésus dans sa paraphrase du sermon sur la Montagne allait encore plus loin en disant qu'on commet déjà un péché, quand on est fâché contre son frère.

Mais alors les prêtres condamneraient la guerre, dit-on souvent avec une confiance naïve.

Et on pense qu'on peut tranquillement faire son service militaire en bon chrétien!

C'est l'habitude qui a émoussé le bon sens. Tout chrétien sait que le meurtre est un crime, et cependant le meurtre à la guerre et la préparation même pour ce crime ne sont pas seulement admis, mais on est puni si l'on s'y refuse, parce qu'on veut être un vrai disciple de Jésus-Christ.

Voilà une de ces contradictions curieuses, comme on en voit souvent dans la vie. On les sent bien; mais ne pouvant les résoudre, on se tait et on obéit.

Qui a le courage de son opinion, toujours et partout, même quand il doit en souffrir?

Qui a le courage de briser les liens de famille, d'amitié, de parenté?

Qui a le courage de dire adieu à une vie aisée et confortable pour se sacrifier soi-même et pour courir le risque d'une vie de lutte, de peine, de difficultés?

On a toujours des excuses pour se soustraire à ses devoirs.

C'est toujours la même histoire, qu'on peut lire dans l'Evangile de Luc, chapitre XIV : les versets 18-21. Le premier dit : J'ai acheté un héritage, il me faut nécessairement l'aller voir, je te prie tiens-moi pour excusé. Un autre dit : J'ai acheté cinq couples de bœufs, je m'en vais les éprouver, je te prie, tiens-moi pour excusé. Un autre dit : J'ai pris une femme en mariage : c'est pourquoi je n'y puis aller. Toujours des excuses, comme aussi quand Jésus disait : Suivez-moi. La réponse de l'un fut : Permettez-moi d'aller ensevelir premièrement mon père, et de l'autre : Permettez-moi de prendre premièrement congé de ceux qui sont dans ma maison.

Mais Jésus fit cette réponse aussi digne que vraie : Quiconque met la main à la charrue et regarde en arrière n'est pas bien disposé pour le royaume de Dieu.

Eh bien ! ce que Jésus exigeait pour le royaume de Dieu, nous l'exigeons pour le bien-être et le bonheur sur la terre.

Et le jeune homme riche voulait faire quelque chose, même beaucoup; mais quand Jésus lui demanda de donner tout ce qu'il avait, il s'en alla tristement.

C'est comme Herzen le dit en d'autres termes : « Si vous êtes content du vieux monde, tâchez de le conserver, car il est bien malade et ne vivra pas longtemps; mais, s'il vous est insupportable de vivre en éternel désaccord entre votre conviction et la vie, de penser une chose et d'en faire une autre, prenez sur vous de quitter l'abri des voûtes blanchies du moyen-âge, quoiqu'il puisse arriver. Je sais bien que ce n'est pas facile. Ce n'est pas peu de chose qu'abandonner tout ce à quoi on est habitué depuis l'enfance, avec quoi on a grandi. Les hommes sont prêts à de grands sacrifices, mais pas à ceux que leur

demande la nouvelle vie. Sont-ils prêts à sacrifier la civilisation moderne, leur manière de vivre, leur religion, leur morale conventionnelles? Sommes-nous prêts à abandonner tous les fruits produits avec tant d'efforts, et dont nous nous vantons depuis trois siècles, à abandonner toutes les commodités, tous les charmes de l'existence, à préférer la jeunesse sauvage à la sénilité civilisée, à renverser le palais élevé par nos pères pour le seul plaisir de participer aux fondations d'une nouvelle maison, qui sera construite longtemps après nous »?

Voilà la question! Nous serions des fous en disant que cela n'a pas d'importance; mais on doit se demander s'il est possible d'atteindre son but quand on n'est pas prêt à faire des sacrifices matériels, voire à se sacrifier soi-même.

Quand nous avons préconisé le refus du service militaire pour rendre la guerre impossible, nous savions bien d'avance que les soi-disant sages de la terre que les hommes pratiques, qui se contentent de déclamations creuses, nous salueraient du nom d'utopistes, de fanatiques; mais cela ne nous a pas empêché de formuler notre idée dans la conviction qu'elle se propagerait.

Et dans notre esprit, nous voyons toute la série de fanatiques et d'utopistes, de Jésus à Spinoza, de Spinoza à Fourier, à Saint-Simon, à Owen, et de ceux-ci à Kropotkine, à Tolstoï et à tant d'autres, et nous disons que le fanatisme de ces héros de la pensée a donné une poussée dans la direction de l'idéal beaucoup plus grande que la sagesse prudente de nos *doctissimi* et *honoratissimi* des universités officielles. En présence de ces utopistes, on sent que leur « fanatisme » est beaucoup plus grandiose que la sagesse des autres.

Ce sont les prophètes d'une époque, et malheur si la voix de ces prophètes est étouffée!

*
* *

Le livre de Tolstoï est une folie aux yeux de nos hommes politiques. On honore son talent, on apprécie sa bonne volonté, mais... mais... et on continue son chemin sans écouter les vérités qu'il a prêchées.

Mais ces vérités trouvent bon accueil parmi les ouvriers. Ils ont son livre en main, ils sont armés de ses idées humanitaires, et il viendra un temps où le monde qui peine anéantira le monde qui s'ennuie pour réaliser ces idées.

Oh! lorsque nous voyons des ouvriers fonder une petite bibliothèque, et tout doucement ses trésors s'augmenter, nous ne craignons pas l'avenir. Et dans cette bibliothèque, nous trouvons la place d'honneur donnée à des livres comme : *La Conquête du Pain*, par Kropotkine;

les *Questions sociales*, de Henry George; les *Mensonges conventionnels*, de Max Nordau; le *Salut est en Vous*, de Léon Tolstoï, etc.

Une génération qui grandit avec de tels livres et de telles idées est un danger pour notre monde hypocrite. Elle sera un jour invincible.

Le livre de Tolstoï est un excellent moyen de propagande pour cela.

La non-résistance de Tolstoï est un moyen aussi révolutionnaire que la résistance, et nous espérons voir appliquer l'une comme l'autre.

Notre société, où l'on trouve, pour un homme vivant dans l'aisance, dix autres hommes usés par le travail, envieux, avides et souvent souffrant cruellement avec leurs familles; où tous les privilèges des riches, tout leur luxe, tout leur superflu ne sont acquis et assurés que par les mauvais traitements, les exécutions, l'exploitation la plus brutale, cette société doit sombrer et la majorité ne la pleurera pas; car elle est un enfer pour la masse, dans un monde où il y a assez pour satisfaire les besoins de chacun.

Nous nous rappelons un dessin où l'on voit un travailleur se diriger vers l'endroit où sont entassés les fruits de son travail. Mais il ne peut pas y arriver; car il y a des voleurs et des assassins qui l'en empêchent. C'est un capitaliste avec son revolver, c'est un grand propriétaire avec son fusil, c'est la police avec son bâton, c'est le soldat avec ses armes.

Eh bien! ce sont là ses ennemis, et il ne sera sauvé que quand il se sera délivré lui-même des monstres qui l'empêchent de jouir d'une terre qui appartient à tous comme notre héritage naturel et commun.

F. Domela Nieuwenhuis.

MICHEL BAKOUNINE

Et son Action Politique en Europe

(ESQUISSE ET NOTES BIOGRAPHIQUES)

(Suite et fin)

La République, proclamée en 1848, à la suite de la révolution de Février, rouvrit à Bakounine les portes de la France. Il retourna donc à Paris, mais n'y demeura pas longtemps. Herzen, qui, bientôt après, arriva d'Italie, ne l'y trouva plus.

Ce dernier raconte ce séjour de Bakounine à Paris dans les termes suivants :

Les premiers jours qui suivirent la révolution de Février furent les plus beaux dans la vie de Bakounine. En s'en revenant de Belgique, où Guizot l'avait contraint de se réfugier à la suite de son discours du 29 novembre, prononcé à l'occasion de l'anniversaire de la révolution polonaise, Bakounine se lance corps et âme dans la révolution. Il ne quitte plus les casernes des Montagnards, il y passe ses nuits; mange avec eux et ne se lasse pas de leur prêcher le communisme et « l'égalité du salaire »; le nivellement, au nom de l'Égalité, l'émancipation de tous les Slaves, l'abolition de tous les États analogues à l'Autriche, la révolution « en permanence » et la lutte implacable jusqu'à l'extermination du dernier ennemi. Caussidière, préfet des barricades, qui « cherchait à créer l'ordre avec du désordre », ne savait plus comment se débarrasser de ce cher prédicateur; d'accord avec Flocon (membre du gouvernement provisoire), il imagina, en effet, de l'envoyer, avec une fraternelle accolade, chez les Slaves, dans l'espoir qu'il s'y casserait le cou. « Quel homme! Quel homme! » disait Caussidière de Bakounine. « Le premier jour de la révolution, c'est un trésor; le second jour, il est bon à fusiller. »

Dites à Caussidière, fis-je un jour observer, en plaisantant, à ses amis, qu'il diffère justement en ce point de Bakounine, attendu que lui, Caussidière, est aussi un brave homme, mais qu'il vaudrait mieux qu'on l'eût fusillé la

veille de la révolution. Plus tard, lorsqu'il vint se réfugier à Londres, je lui rappelai ce propos. Ce préfet exilé frappa de son poing formidable sa puissante poitrine avec force, comme s'il eût voulu enfoncer une poutre en terre et s'écria : « Je le porte ici, Bakounine ! »

Il serait intéressant de vérifier ce fait rapporté par Herzen, à savoir si Caussidière et Flocon avaient envoyé Bakounine chez les Slaves. Golovine nous apprend qu'en 1848 Bakounine demeurait chez le musicien Reichel, un Saxon, et qu'il dirigea une grande manifestation ouvrière contre la garde nationale (contre les « bonnets à poils », 17 mars 1848). Flocon, qui, auparavant, avait collaboré à la *Réforme,* et qui, à cette époque, était ministre des Travaux publics, disait qu'il n'y aurait pas moyen de gouverner la France, s'il y avait trois cents hommes comme Bakounine. Il lui aurait fourni un passeport français et aurait mis 3,000 francs à sa disposition, avec mandat de révolutionner l'Allemagne.

Dans ses *Souvenirs,* dont, plus haut, nous avons donné des extraits, Ruge dit que Bakounine quitta Paris pour aller faire de l'agitation en Russie ! (1)

Bientôt après son départ de Paris, Bakounine écrivit une lettre à Annenkoff, datée de Cologne.

Cette lettre est intéressante au point de vue du caractère de Bakounine, attendu qu'elle fournit un exemple de sa foi en la révolution qui allait éclater, et de l'erreur qu'il commet en prenant, pour nous servir de l'expression de Herzen, « le deuxième mois de la gestation pour le neuvième ».

Ce n'est qu'après la tentative malheureuse qu'il fit d'organiser à Lyon une commune révolutionnaire, que cette foi fut ébranlée chez lui. Cette lettre de Bakounine ne présente pas, cependant, des données suffisantes pour éclaircir spécialement la question de savoir où et dans quel but il s'en était allé de France, en 1848 ?

*
* *

Arnold Ruge nous donne quelques renseignements sur son séjour en Allemagne à cette époque. Lors du mouvement révolutionnaire qui se manifesta dans le pays, Ruge se trouvait à Leipzig. C'était au moment de la campagne électorale pour envoyer des députés au Parlement. Le *Vaterlandsverein* de Saxe devait présenter un candidat et Ruge avait posé sa candidature, bien que le comité du *Verein* ne lui fût pas favorable. On tenait un meeting à *l'Odeum.*

(1) On lit à cet endroit dans la *N. Fr. Presse,* entre guillemets, la citation suivante de Ruge : « ..... pour se rendre à la frontière de la Russie et faire quelque chose pour la révolution russe », comme propres paroles de Bakounine.

Pendant la séance, Ruge, qui y assistait, fut averti qu'un monsieur de Paris voulait lui parler.

Je répondis que j'étais très occupé et ne pouvais le recevoir avant quelques heures. Là-dessus, le messager me remit une carte de Bakounine. Je ne pus résister. Je m'élançai dehors et le trouvai dans un fiacre.

— Viens donc! me cria-t-il; laisse là tes « philistins », nous irons à l'hôtel de Pologne. J'ai un tas de choses à te conter.

Je protestai, en le priant de m'accorder deux heures au moins. J'étais absolument persuadé qu'on me jouerait un mauvais tour, si je ne me trouvais pas présent, et même qu'on en profiterait pour rayer mon nom de la liste des candidats. Il arrivait là pour les aider, comme Dieu aida Élie.

— Viens, mon vieux, nous allons boire une bouteille de champagne; laissons-les nommer leurs candidats comme il leur plaira. C'est égal, il n'en sortira rien — un exercice oratoire — voilà tout! Est-ce que tu prêtes à cette réunion une importance quelconque?

— Ma foi, pas trop grande. Toutefois on ne peut pas les laisser comme cela. Ils ne s'en tireraient pas tout seuls.

— Enfin, fais-le par pitié pour moi. Et si l'affaire tournait mal? Eh bien! si tu n'y assistes pas, tu n'en assumeras pas les responsabilités. Viens donc; prends place!

Je me laissai entraîner. Et, comme je l'avais pressenti, le *Vaterlandsverein* adandonna ma candidature.

Bakounine n'était pas content de Paris.

— Ne va pas t'imaginer que votre Saxe seule détient tous les « philistins ». Paris en fourmille comme de hannetons. Le mouvement semble paralysé et il faut s'attendre à une réaction. C'est déjà une grande erreur que d'avoir délaissé l'Espagne et l'Italie. Lamartine n'est qu'un faiseur de phrases et on n'a pas la moindre idée de la révolution allemande, pas plus que de la révolution slave. Le bourgeois de la grande nation ne se soucie pas beaucoup de ce que, nous autres, nous souhaitons aussi une existence meilleure.

Ce n'était qu'à grand'peine qu'il était parvenu à se procurer des ressources pour faire de l'agitation en Russie et c'est dans ce but qu'il se rendait à présent à Breslau, afin de se trouver plus près de la frontière russe. Quant aux politiciens français, il s'était surtout rapproché de De Flotte (1), qui partageait son opinion que la révolution avait faibli et que les éléments hostiles commençaient à relever la tête.

Au cours de cette conversation, Althaus apporta la nouvelle que la candidature de Ruge était abandonnée. Et, comme ce dernier faisait des reproches à Bakounine pour l'avoir entraîné hors de l'*Odeum*, il le consola de cette manière :

— Eh bien! lorsque nous autres, Slaves, nous aurons mis notre révolution en bonne voie, nous te laisserons prendre ta revanche de l'ingratitude de ces

(1) Officier de marine, disciple de Fourier et ami de Victor Considérant. Trad.

« philistins » saxons. Car, tu as plus de mérite que tout cet *Odium* ensemble, pour l'élan que tu as donné aux idées dans ces derniers temps. Et, certes, tu n'appartiens pas plus à la Saxe qu'à Leipzig, mais bien à Berlin.

Les heures s'écoulèrent ainsi et il y avait plutôt excès que manque d'humour et d'entrain à notre soirée. La nuit était déjà très avancée, mais mon aimable Russe me retenait toujours en s'écriant : « Ruge, tu sais que ce que tu prends sur un seul moment ne saurait t'être rendu par l'éternité! »

Le lendemain matin, Bakounine partit pour Breslau, en vue de nouer des relations avec les fils de popes (1) qu'il croyait à même de s'inspirer des idées nouvelles et sur lesquels il comptait beaucoup. Dans le temps, Bakounine s'entraînait pour le communisme, comme tant d'autres le faisaient alors : on suit la mode, même lorsqu'elle repose sur un *Credo quia absurdum*, comme c'est le cas à présent pour le pessimisme, qui brûle le cerveau, ou pour la doctrine néo-bouddhiste de l'anéantissement...

Au moment des élections au Parlement de Francfort, Bakounine appela Ruge de Leipzig, en l'invitant à venir à Breslau et en lui promettant le succès de sa candidature dans cette ville, et surtout l'appui de son propriétaire, le commerçant St.

Ruge raconte ainsi la situation de Bakounine à Breslau :

Bakounine avait noué ici de nombreuses relations et il était aimé de tous, à cause de son esprit et de son aimable caractère. Il avait réussi dans le but qu'il se proposait : avoir beaucoup de Russes autour de lui. Il s'était mis aussi en rapport avec les Tchèques. On avait décidé que les Slaves tiendraient un congrès à Prague, afin que les différentes nationalités slaves pussent s'entendre ensemble.

*
* *

Dans son article sur Bakounine, publié dans la *Cloche*, à propos de son arrivée à Londres, Herzen dit :

« Un congrès russo-polonais s'est tenu à Breslau (avant celui de Prague). » Mais, nous n'avons pas de renseignements à ce sujet.

Nous ne possédons pas non plus de données précises sur le congrès de Prague, ouvert le 1er juin 1848, et qui fut interrompu le 12 du même mois; nous ne pouvons donc porter aucun jugement sur la participation de Bakounine à ce Congrès. En Russie, on ne savait rien des dispositions prises en vue de son organisation et on n'avait aucune notion des événements qui s'en suivirent et qui furent racontés par la presse étrangère (2).

(1) Nom vulgaire du prêtre en Russie. Trad.

(2) Les procès-verbaux de ce congrès ne furent pas publiés. Des désordres ayant éclaté dans la rue, les Polonais et les Slaves méridionaux emportèrent avec eux les procès-verbaux de leurs sections respectives, lorsque, le 12 juin, ils se virent obligés de quitter Prague. Ceux qui ont été laissés aux bureaux du congrès furent déposés au « Boemische Museum » et transmis au conseil de guerre par le tribunal militaire chargé d'instruire l'affaire.

Parmi les membres du congrès non Autrichiens se trouvaient Bakounine et un Polonais, Libelt, de Posen, membre du Parlement de Francfort, où il défendait avec ardeur l'autonomie de Posen. Tous les deux se distinguaient par leurs talents, leur instruction et leur libéralisme, et, personnellement, eurent une grande influence sur leurs collègues du congrès. Bien qu'ils y figurassent à titre d'étrangers, ils furent nommés membres du comité diplomatique et chargés avec Zach de rédiger un Appel à tous les peuples de l'Europe (1). Ce projet, définitivement rédigé par Palatzki, fut accepté dans la séance plénière du congrès ; il doit être considéré, en quelque sorte, comme l'œuvre de Bakounine, qui, d'ailleurs, en partageait les idées principales. Dans cet appel, le congrès proclamait l'émancipation des peuples à l'extérieur comme à l'intérieur, et, dans ses conclusions, proposait d'organiser un congrès paneuropéen.

En dehors du comité ci-dessus mentionné, Bakounine figurait sur la liste générale des membres, comme *Rossianine,* c'est-à-dire Russe, originaire de la Grande-Russie, et était inscrit dans la section *polono-petite-russienne* (zbor Polsko-rusinski), qui se composait de Galiciens et de Buckowiniens, c'est-à-dire de Polonais et de Ruthènes (Petits-Russiens), à l'exception d'un prêtre vieux-croyant de la colonie russe à Biélaïa Krinitza, en Buckowinie, qui était inscrit sur la liste générale des membres comme *Rossianine de Galicie.* Cette section avait choisi Bakounine comme son intermédiaire auprès de la section slavono-croato-dalmato-serbe.

Le congrès slave n'est arrivé à formuler qu'une seule de ses conclusions : le manifeste aux peuples de l'Europe, qui fut approuvé dans la séance du 12 juin. Les conclusions sur les autres questions devaient être votées le 14. Mais l'insurrection qui éclata à Prague le 12 juin mit fin aux travaux du congrès dont les procès-verbaux furent égarés.

Nous avons cité plus haut les paroles de Ruge, que Bakounine fondait de larges espérances sur l'insurrection de la Pentecôte à Prague ; nous reproduisons quelques données de source tchèque se rapportant à la participation de Bakounine à cette insurrection.

---

(1) Zach, Morave d'origine, était au service du prince de Serbie et sur la liste des membres du congrès était désigné ainsi : « Morave pour la Serbie ». Springer rapporte que, « d'après le programme officiel, les Slaves qui n'appartenaient pas à l'Autriche ne devaient être admis à y assister qu'à titre d'étrangers. En réalité, ce furent précisément ces hôtes qui exercèrent la plus grande influence sur les débats. En effet, l'ordre du jour fut présenté par un Slave de Lausitz ; le point essentiel des mémoires les plus importants soumis au congrès fut exposé par Zach, fonctionnaire attaché au service du roi de Serbie, et par Libelt, de Posen, et la grande animation des séances privées des sections était provoquée par le Russe Bakounine. » (A. Springer, *Geschichte Oesterreichs seit dem Wiener Frieden, 1809. 2 Bd. S. 333).*

L'auteur de la *Renaissance bohême*, Jakub Maly, confirme qu'au moment où les troubles avaient éclaté à Prague, lorsque les soldats commencèrent à se masser dans les rues, des coups de fusil partirent de l'hôtel « A l'Étoile Bleue », où Bakounine et plusieurs Polonais, membres du congrès, étaient descendus.

J. Jirecek, racontant cette insurrection de la Pentecôte, dit que le but de celle-ci n'était pas du tout connu des citoyens et des étudiants qui y prirent part et, qu'en général il n'y avait rien de défini ; que, chaque fois que les négociations avec Windischgratz aboutissaient et qu'une entente allait s'établir, les insurgés rouvraient le feu.

« Plus tard, ajoute l'auteur tchèque, il fut démontré que le gouvernement insurrectionnel secret se tenait à *Clementinum*. Là siégeaient Bakounine et ses partisans ayant les plans de Prague étalés sur la table, et donnant des ordres pour continuer l'insurrection. » (Maly, II, 81.)

*
* *

En avril 1849, Bakounine apparaît à Leipzig, au milieu d'étudiants tchèques. Auguste Röckel par ses récits nous permet de nous faire une certaine idée de la vie de Bakounine pendant cette période. Il dit que l'agitateur russe espérait que l'insurrection éclaterait bientôt en Bohême, mais qu'il aurait voulu la retarder jusqu'à ce que l'Allemagne fût aussi prête à se soulever. A ces fins, il envoya Röckel à Prague, mais l'émissaire trouva que la Bohême était encore bien loin de songer à s'insurger. Entre temps, Bakounine publia à Köthen son *Appel aux Slaves* (1). Cette brochure, écrite dans l'intention formelle de servir la cause de la liberté et de l'égalité des peuples, ne pouvait, pourtant, avoir aucune importance réelle, malgré ce qu'en espérait l'auteur. Car, à cette époque, parmi les Allemands eux-mêmes, et sans parler des Magyars, il se trouvait à peine quelques partisans de l'égalité des droits politiques des Slaves. De plus, le conseil que Bakounine donnait aux Slaves, de travailler à la destruction de l'Autriche, ne pouvait s'accorder avec les conditions dans lesquelles elle se trouvait en réalité.

Il est inutile de faire ici la critique de la brochure de Bakounine, attendu qu'elle se rapporte à la Russie ; l'auteur engage les Slaves de l'Autriche à prendre l'initiative de l'affranchissement des Polonais et des Russes du despotisme de Nicolas Ier et il affirme que la Russie est toute prête à faire une révolution.

Les paroles de Herzen dans l'article qu'il fit paraître au commencement de l'année 1862, peu après l'arrivée de Bakounine à Londres, se rapportent à l'époque de la publication de l'*Appel aux Slaves*.

(1) Cet appel fut aussi publié en langue bohême dans la feuille *Noviny slavanske*, etc.

Il écrivait :

Quand Bakounine eut quitté Prague, il s'efforça, contrairement à Palatzki, d'amener l'entente des démocrates slaves avec les Hongrois qui voulaient l'indépendance de leur pays et les démocrates allemands. Cette union se fit avec nombre de Polonais ; du côté des Hongrois, le comte L. Teleky y donna son adhésion. Bakounine voulut fortifier cette alliance par son exemple et se chargea de diriger la défense de Dresde. Là il se couvrit de gloire, ses ennemis eux-mêmes ne purent le contester. (*La Cloche*, nos 119-120, 15 janvier 1862.)

Dans le même article, écrit, évidemment, avec l'aide de Bakounine lui-même, Herzen poursuit :

Bakounine a dû payer horriblement cher sa noble erreur, son rêve irréalisable de marcher en avant avec les démocrates allemands. Chez la plupart des Allemands, la haine de race qu'ils ont contre nous, n'est que trop développée. Lorsqu'un politicien allemand travaille en faveur du peuple auquel il appartient, nous n'en sommes pas étonnés et nous lui accordons toute notre estime. Mais l'Allemand veut que le Russe et le Slave méprisent leurs frères et opposent à la « sauvagerie » de leur race, la « civilisation » allemande... Pendant que Bakounine était écroué dans la forteresse saxonne de Kœnigstein, en attendant sa condamnation à mort, Karl Marx annonçait dans son journal que Bakounine était un agent du gouvernement russe.

Ainsi, Bakounine sembla, à Dresde, le défenseur du vote du Parlement de Francfort qu'il avait combattu à Prague au point de vue slave ; vote qui, à cette époque, parut trop modéré aux radicaux allemands et ne leur inspirait que de l'indifférence.

Il paraît que Bakounine, entraîné par son instinct révolutionnaire, avait compté que l'insurrection prendrait des proportions beaucoup plus considérables. Pendant la défense de Dresde — du 5-9 mai — il joua un rôle très important, presque celui de dictateur.

Herzen raconte, dans ses *Œuvres posthumes*, que Bakounine avait conseillé au gouvernement révolutionnaire d'exposer sur les murs de la ville la madone de Raphaël et les toiles de Murillo, comme moyen de défense contre les Prussiens, ceux-ci ayant une culture trop artistique pour « oser tirer sur un Raphaël ».

Le 8 mai, devant les délégués de la ville de Leipzig, Bakounine avait fait un discours sur l'importance qu'aurait pour toute l'Europe la défense de Dresde ; le lendemain les révolutionnaires de Dresde furent obligés de se disperser et se replièrent sur Fribourg en Brisgau.

Le 10 mai, Bakounine fut arrêté à Chemnitz.

L'officier prussien, qui, à Altenbourg, était de garde auprès de lui, atteste, dans son rapport, sa fermeté inébranlable ; il dit que

Bakounine cherchait à lui persuader que dans les choses d'ordre politique le *résultat* seul décide s'il y a eu grand acte ou crime. *(Barchmin, die sociale Frage, 1876, in « Russland vor und nach den Kriege ».)*

Du mois d'août 1849 au mois de mai 1850, Bakounine resta sous les verrous dans la forteresse de Kœnigstein. Le conseil de guerre le condamna à la peine capitale, qui fut commuée par le roi en réclusion perpétuelle. Bientôt après il fut livré à l'Autriche.

On le conduisit à Prague, enchaîné. Le gouvernement autrichien espérait apprendre, par le condamné *à perpétuité,* les secrets du mouvement slave. Mais Bakounine refusa de répondre. On le laissa donc tranquille pendant presque une année. Mais, les bruits qui coururent, au mois de mars de l'année suivante, que Bakounine allait être délivré, effrayèrent le gouvernement qui le fit transférer à Olmütz. Il y resta pendant six mois, enchaîné et rivé au mur. Pour la deuxième fois les tribunaux autrichiens le condamnèrent à mort ; cependant, au mois d'octobre 1851, il fut livré par l'Autriche au gouvernement russe. *(La Cloche,* nos 119-120.)

*
* *

Arnold Ruge nous raconte (dans la *Neue Freie Presse)* la vie de Bakounine depuis son arrivée à Prague jusqu'au moment de son extradition d'Autriche en Russie.

On sait quel était l'esprit de son langage à Prague. Qu'il se soit bravement battu, cela m'a été rapporté de différents côtés par des Polonais, qui étaient venus à Francfort et j'en ai fait publier ce récit pour notre assemblée.

Lorsque, pour diriger la *Réforme,* je quittai Francfort et me rendis à Berlin, j'y trouvai aussi Bakounine. Après les événements de Prague, il menait, en quelque sorte, une vie de vagabond et ne réussissait pas toujours à sauver ses bagages. Cela l'amenait, nécessairement, à manquer d'élégance dans sa toilette. Un de nos jeunes amis « de la descendance d'Abraham » qui en avait entendu faire l'observation dans une société, ayant rencontré un jour Bakounine à la rédaction de la *Réforme,* s'avisa de lui reprocher la négligence de son costume et l'exhorta à se corriger de ce défaut. C'était une scène tout à fait comique. Bakounine, qui, évidemment, tenait à conserver son indépendance jusque dans sa toilette, toisait du haut en bas, d'un œil étonné, ce conseilleur et s'écria : « Que veut-il donc ce petit juif propret ? » souffla la fumée de sa cigarette — et ne se corrigea pas.

... Le revirement, qui amena les Prussiens à atteler à leur voiture « les chevaux de derrière », me conduisit d'abord à Leipzig, où je rencontrai encore une fois Bakounine, et nous engloba tous les deux, quoique d'une manière différente, dans l'insurrection de Dresde, à propos de la constitution. Il noua d'intimes relations avec la jeunesse de Prague et m'initia à ses plans. Mes divergences avec lui étaient complètes à ce sujet et je lui déclarai que le temps

des complots était passé, qu'on pouvait encore moins espérer d'atteindre par une action secrète ce qu'on ne pouvait réaliser au moyen de l'agitation et d'un mouvement populaire spontané. Je ne voyais là qu'un acte désespéré et j'en étais l'adversaire décidé. Cette déclaration l'éloigna tout à fait de moi et, peu de temps avant l'insurrection de Dresde, je le perdis entièrement de vue. Il se retira dans cette ville et y resta caché à cause de ses créanciers d'autrefois.

Lorsque le gouvernement de Dresde se refusa à mettre en vigueur la constitution, les troubles commencèrent dans la ville : la réaction, agissant contre la volonté du peuple, provoqua partout des désordres et fit verser le sang. Mais on espérait prendre, malgré cela, la revanche de mars. La cour s'enfuit à Kœnigstein. Un gouvernement provisoire se constitua à Dresde. Bakounine, sortant alors de sa retraite, offrit ses services. Il paraît que, pendant un certain temps, il eut l'idée d'une action commune entre Prague et Dresde. Cependant, l'intervention des Prussiens ne laissa pas le mouvement populaire à Dresde prendre de l'extension. La contrerévolution triompha et le gouvernement provisoire se réfugia à Chemnitz. Heubner et Bakounine y furent arrêtés et conduits à Kœnigstein : ils comparurent devant le tribunal qui les condamna à mort pour crime de haute-trahison.

Interrogés, s'ils demanderaient leur grâce au roi, Bakounine répondit « qu'il préférait être fusillé ». Néanmoins, il fut gracié : mais, alors, sa participation à la *Semaine de la Pentecôte* à Prague lui valut son extradition pour l'Autriche, sous la réserve que, l'interrogatoire terminé, il serait ramené en Saxe, ce que je ne pourrais, cependant, garantir. Comme il se refusait obstinément à donner aucune explication sur sa participation aux événements de Prague, la Russie obtint son extradition.

*
* *

L'empereur de Russie demanda à Bakounine de lui confier ce qu'il savait des affaires slaves, ainsi qu'il le raconte lui-même, dans une de ses lettres. A ce propos, Herzen nous apprend *(Œuvres posthumes)* qu'après avoir lu la lettre de Bakounine, Nicolas Ier dit : « C'est un brave garçon, plein d'esprit ; mais c'est un homme dangereux, il faut le garder sous les verrous ».

Dans les *Souvenirs* du ministre de Saxe à Pétersbourg, le comte Vitzthum von Eckstädt, nous trouvons les renseignements suivants sur Bakounine durant son incarcération à Saint-Pétersbourg ; cet agent diplomatique raconte la conversation qu'il eut à cette époque avec le prince G., chef de la police secrète à Pétersbourg.

Le prince lui dit des choses absolument fantaisistes sur le complot des « Pietrachevtzis », qui était mené avec « un esprit du diable ». Il ne s'agissait de rien moins que d'assassiner, un beau jour, les magistrats, les gouverneurs et les policiers et d'organiser la Russie en République fédérative.

Le prince G... ajoutait qu'il était bien certain que Bakounine, qui trois ans auparavant avait été emprisonné en Saxe, entretenait des

relations étroites avec un certain Spiéchneff (que le prince considérait comme le chef du complot). « A présent, Bakounine se trouve ici, continua-t-il, car le gouvernement autrichien l'a extradé ; je l'ai, moi-même, interrogé. C'est regrettable pour cet homme ! Car, on trouverait difficilement dans l'armée russe un officier d'artillerie qui fût aussi capable que lui. »

D'après le récit du baron Bernhard Uexküll de Fickel, Tourguéneff, bien que mal vu par Nicolas, eut le courage de solliciter une amélioration au sort de Bakounine, alors détenu à Schlüsselbourg, et la permission de lui prêter des livres. *(Revue Baltique,* t. 31 ; *Antiquités russes,* 1884, mai, 396.)

L'histoire ultérieure de Bakounine nous apparaît assez clairement par les lettres que nous publions (1). De 1851 à 1854, il fut détenu dans une forteresse à Pétersbourg ; ensuite à Schüsselbourg, jusqu'en 1857, après quoi on l'exila dans la Sibérie occidentale et, enfin, dans la Sibérie orientale.

Des racontars, absolument fantaisistes, circulèrent à propos de son évasion de Sibérie ; on alla jusqu'à affirmer qu'il épousa la fille de son geôlier, et qu'elle l'avait aidé à s'évader, etc. (B. Malon, l'*Internationale, Nouvelle Revue,* 1884, 15 février, 150, etc.)

Ce fut, au contraire, un simple *départ* et non une *évasion.*

Il jouissait en Sibérie de la liberté la plus complète et avait la facilité de se déplacer. Il quitta Irkoutsk sans la moindre entrave, s'embarqua sur l'Amour et partit (2).

*
* *

A la fin de 1861 (27 décembre), Bakounine arriva à Londres, où

(1) *Correspondance de Michel Bakounine.* Lettres à Herzen et à Ogareff. Edit. Perrin et Cie, Paris. Trad.

(2) Herzen rapporte *(Œuvres posthumes)* qu'arrivé sur l'Amour sous prétexte d'affaires commerciales, Bakounine s'arrangea pour son voyage au Japon avec le capitaine d'un navire américain, *De Goko-Dadi,* un autre vapeur également sous le pavillon américain, devant le transporter à San-Francisco. Bakounine se rend à bord, et trouve le capitaine tout absorbé dans les préparatifs pour recevoir un personnage qu'il attendait pour le dîner. Il invita aussi Bakounine. Celui-ci accepta ; et ce n'est qu'à l'arrivée de cet hôte qu'il apprit que ce n'était autre que le consul général russe.

Il était trop tard de chercher à se sauver, ce serait même ridicule. Aussi entame-t-il une conversation avec le consul, au courant de laquelle il lui fait part de ce qu'il a obtenu la permission de faire une excursion dans le pays.

— Vous allez donc vous en retourner avec les nôtres ? lui demande le consul.

(Une petite escadre russe, qui se rendait à Nicolaeff et qui mouillait dans l'embouchure, allait mettre à la voile.)

— Je ne fais que d'arriver, et je n'ai pas encore eu le temps de visiter le pays, répond Bakounine.

Après avoir dîné ensemble, ils se séparèrent « en bons amis ».

Le lendemain, le vapeur américain, qui avait Bakounine à son bord, passa devant cette escadre russe ; désormais, l'Océan seul pouvait présenter un danger. Trad.

il fut reçu à bras ouverts par Herzen et Ogareff. Cependant, nous tenons d'une personne ayant approché Herzen de très près, qu'il appréhendait certaines complications que l'apparition de Bakounine allait apporter dans sa propre action. Cette affirmation s'accorde parfaitement avec le récit de Mme Tutcheff-Ogareff :

Après avoir lu la lettre de Bakounine, envoyée d'Amérique, Herzen dit à Ogareff : « Je te l'avoue, l'arrivée prochaine de Bakounine me donne de grandes inquiétudes : assurément, il va gâter notre affaire. »

Ogareff était du même avis. Il était persuadé que Bakounine ne se contenterait pas de la propagande et qu'il voudrait tenter une action sur le modèle du mouvement révolutionnaire en Europe. Aussi, apparut-il à l'Occident comme un ardent défenseur de la Pologne. Herzen et Ogareff étaient également sympathiques à celle-ci, quant aux souffrances qu'elle endurait ; mais ils condamnaient les sentiments aristocratiques des Polonais, leur manière de traiter le bas peuple, etc.

Les pressentiments de Herzen furent bientôt réalisés.

Avec l'arrivée de Bakounine coïncida une explosion de sympathies polonaises dans la « presse libre » russe. D'abord Bakounine publia ses articles dans la *Cloche :* mais, lorsque Herzen se fut aperçu des tendances polonaises de Bakounine, il lui proposa de publier ses écrits en brochures ou de les insérer dans la revue spéciale qui paraissait sous le titre de : *Échos de Russie,* attendu que leurs points de vue étaient différents... Le grand mal était que les points de vue de Ogareff et de Bakounine se rapprochaient sensiblement et que celui-ci commençait à exercer une influence marquée sur celui-là. Or, Herzen cédait toujours à Ogareff, même lorsqu'il s'apercevait d'une erreur de sa part (*Antiq. russes,* 1894, novembre 18-21).

Herzen et Bakounine différaient essentiellement ; le premier se bornait à propager certaines idées dans la mesure de ses forces et de celles de son cercle, tandis que l'autre aspirait à une action révolutionnaire, voulait arriver à la lutte effective ; de là ses sympathies pour l'insurrection polonaise, sympathies qui se révèlent avec plus d'intensité que ne pouvaient le faire soupçonner ses points de vue théoriques.

Les lettres que nous publions nous montrent que, peu de temps après l'arrivée de Bakounine, il y eut divergence d'opinion entre lui et l'éditeur de la *Cloche.* Herzen raconte ainsi l'attitude de Bakounine envers la *Cloche :*

A Londres, il commença d'abord à révolutionner la *Cloche ;* en 1862, il nous faisait les mêmes reproches qu'à Biélinski en 1847. On y délaissait trop la propagande ; on devrait l'amener absolument à l'action ; il serait nécessaire d'organiser des comités, de créer des centres ; il faudrait des « frères » complètement initiés et des demi-initiés ; une organisation russe, une organisation slave, une organisation polonaise. Bakounine trouvait que nous étions trop modérés, que nous ne savions pas profiter de notre position et que nous

n'étions pas assez enclins à l'emploi des moyens énergiques. D'ailleurs, il ne perdait pas courage et espérait toujours nous ramener dans la bonne voie.

En attendant le temps où nous serions convertis, il réunit autour de lui un cercle de Slaves. Parmi ceux-ci, il y avait des Tchèques, des Serbes... enfin, un Bulgare, un médecin attaché à l'armée turque, des Polonais de toutes les paroisses : des bonapartistes, des partisans de Microslawski, de Czartoryski; des démocrates sans idées socialistes, mais se donnant des airs d'officiers; des socialistes, des catholiques, des anarchistes, des aristocrates et de simples soldats aspirant à se battre en faveur du Nord ou du Sud de l'Amérique, mais préférablement en Pologne.

Après neuf ans de silence et de solitude, Bakounine se retrempa au milieu d'eux. Il débattait, prêchait, commandait, criait, prenait des décisions, apportait des corrections, organisait et excitait à l'action le jour et la nuit, à chaque minute. Dans les rares moments libres, il s'élançait vers sa table de travail et écrivait à la fois cinq, dix, quinze lettres qu'il envoyait dans tous les pays du monde : à Sémipalatinsk (1) et à Arad ; à Belgrade et à Constantinople ; en Bessarabie, en Moldavie et à Biélaïa Krinitza (2) (*Œuvres posthumes*, p. 200-201.)

Lors du séjour de Bakounine à Londres, Ruge habitait aussi cette ville. Il écrivit à Walesrode :

..... Si Bakounine est déjà arrivé, je n'en sais rien; je le verrai bien. Il serait devenu plus russe que n'est Herzen lui-même... La révolution de Russie ne rend les Russes qui lui accordent leur patronage, comme Herzen et Bakounine, que plus effrontés; et je ne doute pas d'entendre encore des dissertations présomptueuses sur la « jeunesse russe » et sur l'Allemagne pourrie qui a vécu.

Le 13 mars, Bakounine s'adressait à Ruge par écrit, en le remerciant d'avoir pris sa défense lorsque Urquart l'accusait d'être un agent du gouvernement russe.

Le 9 juillet, Ruge écrivit à Freiligrath :

..... Il est resté remarquablement jeune et a conservé toute sa bonne humeur... (3). Et il ajoute : Bien entendu, Bakounine est tout adonné à la révolution russe; cependant, l'affaire se présente d'une façon incohérente. Un joli commencement. Nous allons voir ce que sera la fin.

Quelques jours après, le 12 juillet, Ruge écrivit à Freiligrath :

Bien entendu, Bakounine est Russe jusqu'au bout des ongles ; et il n'est pas seulement Russe, mais bien, encore, Slave. Personne ne saurait le lui reprocher. Cependant, il n'est pas comme Golovine, qui estime les Russes

(1) *En Sibérie*. Trad.

(2) *En Autriche, colonie des raskolniks russes*. Trad.

(3) Autre part, Ruge raconte, dans la *Neue Fr. Presse*, l'impression que lui fit Bakounine à son arrivée à Londres. Il trouva que même sa voix avait changé, de sorte qu'il ne put le reconnaître qu'à ses idées; sa santé ayant été altérée par un si long emprisonnement.

invincibles en Valachie ; lui, au contraire, s'attendait à la prise de Sébastopol, il la désirait même, car il espérait qu'avec cette défaite le système de Nicolas s'effondrerait. Naturellement, il se donne corps et âme à la révolution russe qu'il aperçoit à l'horizon, mais il ne ferme pas les yeux, non plus sur le caractère barbare qu'elle devra revêtir et sur la collision probable avec l'Allemagne, parce que nous, Allemands, nous sommes les oppresseurs des Slaves.

Mais tout cela lui apparaît, comme à moi-même, dans un avenir bien éloigné. « Dernière nouvelle — lisons-nous dans les télégrammes d'aujourd'hui — il y a eu entente entre le tzar et Napoléon ». Si cette entente amène à une alliance et que, de cette manière, on arrive à la guerre qui sauvera le tzar de la révolution, « alors, dit très justement Bakounine, nous n'aurons qu'à nous tenir tranquilles, car notre temps ne viendra que lorsque le peuple lui-même sera devenu maître ; et c'est alors que nous nous constituerons en camp opposé. »

..... Je n'irai pas chercher querelle aux dieux ; toutefois, nous aurons bien le temps de boire quelques douzaines de verres de vin avant que « les deux camps ennemis », le camp allemand et le camp panslaviste, se rencontrent face à face sur un champ de bataille.

Cependant, au lieu de ce choc entre les Allemands et les Slaves, auquel s'attendait Bakounine, il dut subir celui de la Pologne contre la Russie.

*
* *

Le mouvement révolutionnaire polonais l'emballa entièrement, et il y entraîna Ogareff et Herzen beaucoup plus loin que l'on ne pouvait s'y attendre. Il résulte de ses lettres qu'il était très disposé à y prendre une part active, mais il le faisait en vertu de l'idée qui l'animait lui-même et qu'il supposait inspirer aussi les insurgés ; il rêvait une insurrection non seulement contre le gouvernement russe, mais encore contre les propriétaires terriens russes et polonais. Mais ce n'étaient pas là les aspirations des chefs polonais, même des démocrates les plus avancés. Il est évident que Bakounine était entraîné dans cette affaire, grâce à l'activité exubérante de son tempérament, bien qu'en principe il n'eût rien de commun avec ce programme ; il espérait que plus tard cette affaire prendrait l'orientation que lui-même désirait.

De même, au point de vue politique, Bakounine fut, en 1863, entièrement désabusé de l'insurrection polonaise. Car dans ses lettres, pas plus que dans ses articles et ses discours, avant comme après cette insurrection, il ne s'intéressa à la *Pologne historique,* c'est-à-dire aux droits de celle-ci sur la Lithuanie, la Russie blanche et l'Ukraine... Bakounine espérait que le choc produit par l'insurrection polonaise se communiquerait aux masses populaires des provinces occidentales de la Russie et les pousserait à se soulever aussi pour conquérir leur souveraineté et leur indépendance absolue ou leur autonomie fédérative.

Telles étaient les idées de Bakounine qui entraînèrent Herzen et Ogareff dans les affaires polonaises.

Herzen présente de la manière suivante le rôle que Bakounine a joué dans l'insurrection polonaise et son action personnelle dans cette affaire :

On sentait chaque jour davantage l'orage qui devait éclater en Pologne. En automne 1862 apparut à Londres Potebnia (1) qui, entraîné par l'ouragan, venait passer quelques jours dans cette ville pour continuer ensuite son voyage. De plus en plus, nous arrivaient des Polonais de leur pays, et leurs discours étaient de plus en plus animés et violents. Ils allaient directement et sciemment vers la rupture. J'avais le terrible pressentiment qu'ils couraient à l'encontre d'un péril inévitable.

— Je suis excessivement peiné pour Potebnia et ses camarades, dis-je un jour à Bakounine, d'autant plus que l'on pourrait difficilement admettre que leur voie soit la même que celle poursuivie par les Polonais.

— C'est la même, certes, c'est bien la même, répliqua Bakounine. Ils ne peuvent pourtant pas rester éternellement les bras croisés, plongés dans le rêve. Il faut prendre l'histoire telle qu'elle se présente à nous, sans cela on marcherait toujours en arrière ou en avant du mouvement.

Bakounine rajeunissait, il était dans sa sphère. Ce n'est pas seulement le mugissement insurrectionnel, le bruit des clubs dans les rues et sur les places, non plus que les barricades, qui faisaient son bonheur ; il aimait aussi l'agitation de la veille, la préparation : cette vie agitée et en même temps contenue des conférences, ces nuits sans sommeil, ces pourparlers et ces négociations, ces rectifications, l'encre chimique, le chiffre et les signes convenus d'avance.

Qui, après avoir pris part à la répétition d'une pièce de théâtre, jouée par des amateurs, ou aux préparatifs d'un arbre de Noël, qui ne sait que c'est là le moment le plus agréable. Mais l'entrain que Bakounine apportait à la préparation de *cet arbre de Noël* ne pouvait me gagner ; j'en avais le cœur gros. Je me disputais continuellement avec lui, et j'agissais malgré moi.

Bakounine croyait à la possibilité d'une révolution militaire et d'un soulèvement des paysans en Russsie ; nous aussi y avions foi en partie. *Le gouvernement russe lui-même le croyait*, ce qui plus tard est ressorti de toute une série de mesures officielles, des articles publiés dans la presse salariée, enfin, des exécutions nombreuses qu'il ordonna. Certes, il y avait fermentation et tension des esprits, mais personne alors ne pouvait prévoir que cette surexcitation serait poussée jusqu'à un patriotisme féroce.

Sans s'arrêter plus longtemps sur tous ces faits et sans peser toutes les circonstances, Bakounine n'avait en vue qu'un but encore éloigné, prenant le *deuxième mois de la gestation pour le neuvième*. Il se laissa entraîner, ne voyant les choses que comme lui-même les aurait désirées, sans se préoccuper des obstacles essentiels. Il *voulait croire*, et il croyait, en effet, que sur le Volga, sur le Don et dans toute l'Ukraine le peuple se leverait comme un seul homme, dès que les bruits de Varsovie seraient parvenus jusqu'à lui. Il croyait

(1) Officier russe qui a pris part à l'insurrection polonaise. Trad.

que le raskolnik (vieux-croyant) profiterait du mouvement catholique pour se faire sanctionner...

..... Bakounine haussa les épaules et se dirigea vers la chambre d'Ogareff. Je vis qu'il traversait sa crise de fièvre révolutionnaire et qu'il n'y aurait pas moyen de s'entendre avec lui.

Avec des bottes de sept lieues, il marchait à travers les monts et les mers, à travers les années et les générations. Et, au delà de l'insurrection de Varsovie, il entrevoyait déjà sa « belle Fédération slave », dont les Polonais ne parlaient pourtant qu'avec une sorte d'horreur et de répugnance. Il voyait déjà le drapeau rouge de « Terre et Liberté » flotter dans l'Oural et sur le Volga, en Ukraine et au Caucase et, peut-être, même sur le fronton du palais d'Hiver et jusque sur la porte de la forteresse des Saints-Pierre-et-Paul. Et il s'empressait de toutes manières d'aplanir les difficultés, de supprimer les contradictions et, sans le combler, de jeter à travers l'abîme *le pont du diable*...

*
* *

Herzen raconte ainsi son séjour en Suède :

Bakounine était en Suède où il avait noué partout des relations. Il cherchait à se frayer des voies en Finlande ; il s'occupait des moyens d'introduire la *Cloche* et des livres en Russie; était en communication avec les représentants de tous les partis polonais. Reçu chez les ministres et chez le frère du roi, il persuada à tout le monde que l'on verrait bientôt en Russie un soulèvement des paysans et que dans tout le pays il y avait une grande fermentation des esprits. Cela lui était d'autant plus facile que lui-même croyait sincèrement, sinon à la grande extension, du moins à la force toujours croissante du mouvement. Personne ne songeait encore à l'expédition de Lapinski. Le but pour lequel Bakounine était allé en Suède était d'y tout organiser, après quoi il se rendrait secrètement en Pologne et en Lithuanie.

Herzen ne mentionne pas pourquoi Bakounine ne mit point ce projet à exécution. D'après les lettres de Bakounine lui-même, il faut croire qu'il avait renoncé à ce voyage, après s'être convaincu que les chefs de l'insurrection polonaise avaient beaucoup plus de peur de sa révolution que du gouvernement russe lui-même.

A la fin de 1863, Bakounine était venu pour quelque temps à Londres d'où il repartit, en 1864, pour Florence. Pendant son séjour dans cette première ville, il rencontra Marx, et donne sur cette rencontre avec lui le récit suivant (1) :

Herzen m'avait même dit que le citoyen Karl Marx, devenu plus tard l'un des fondateurs principaux de l'*Internationale* et que j'avais toujours considéré comme un homme doué d'une grande intelligence, exclusivement dévoué à la grande cause de l'émancipation du travail, avait pris une part active à ces calomnies. Je ne m'en étonnai pas trop, sachant par mon expérience passée

(1) Texte français de Bakounine. Trad.

— car je le connais depuis 1845 — que l'illustre socialiste allemand, aux grandes qualités duquel j'ai rendu et je ne manquerai jamais de rendre pleine justice, a pourtant dans son caractère certains traits qu'on serait moins étonné de rencontrer dans un *belletriste* (1) juif, correspondant de gazettes allemandes, que dans un défenseur si sérieux, si ardent de l'humanité et de la justice. Donc, arrivé en 1862 à Londres, je m'abstins de lui rendre visite, naturellement, peu désireux de renouveler connaissance avec lui. Mais, en 1864, à mon passage par Londres, il vint me voir lui-même et m'assura qu'il n'avait jamais pris aucune part, ni directe, ni même indirecte, à ces calomnies, qu'il avait considérées lui-même comme infâmes. Je dus le croire. (*La théologie politique de Mazzini et l'Internationale*, par M. Bakounine, Ire partie, 1871, p. 45-46).

On voit que Bakounine ne se fiait pas beaucoup aux paroles de Marx.

De 1864 à 1866, il demeura à Florence, puis à Naples.

*
* *

A cette époque et dans les années suivantes, il s'adonne à l'*Alliance de la Démocratie sociale* qu'il avait organisée en 1864 et qu'il estimait être l'avant-coureur de l'*Alliance internationale des socialistes révolutionnaires,* dont il donna le programme suivant : « Étant fondée dans le but de défendre le socialisme contre le dogmatisme religieux et politique de Mazzini, l'*Alliance* a adopté dans son programme l'athéisme, la négation de toute autorité et de tout pouvoir, la suppression du droit juridique, l'abolition de l'esprit bourgeois, qui, dans l'État, tient la place de la liberté humaine; enfin, proclame la propriété collective. L'*Alliance* proclame le travail comme base d'organisation de la société et, dans son programme, elle indique la Fédération libre comme devant être constituée de bas en haut. » (*Le Développement historique de l'Internationale,* p. 301, comp. *La Théologie politique de Mazzini,* etc.) (2).

Nous trouvons quelques renseignements sur la vie de Bakounine à Florence, dans Angelo De Gubernatis qui fut, pendant un certain temps, très lié avec lui, mais avec qui il se brouilla ensuite. Ces renseignements sur Bakounine, que De Gubernatis révèle dans le *Proemio auto-biografico* de son *Dizionario biografico delli scrittori contemporanei* (Firenze, 1880) ont pour but d'expliquer le motif de cette brouille.

(1) Homme de lettres, romancier. Trad.

(2) La réaction contre les doctrines de Mazzini (*Dio e popolo*), incita Bakounine à l'athéisme le plus prononcé. A propos de ses déclarations athées au congrès de la *Ligue de la paix* en 1869, à Berne, Tourguéneff écrivit à Herzen : « Il paraît que les idées de Bakounine se sont modifiées. La dernière fois que je l'ai rencontré à Londres, il croyait encore à un Dieu personnel et, dans une conversation que nous eûmes à la vieille manière romantique, en nous promenant dans les rues au clair de la lune, il blâma même ton athéisme. »

Mais, comme ils pourraient avoir un caractère trop partial, il serait utile de les contrôler ; nous ne lui empruntons que l'extrait suivant :

Le hasard voulut, raconte De Gubernatis, qu'à la fin de 1864 et au commencement de 1865, dans la maison du célèbre réfugié hongrois F. R. Pulski, je fisse connaissance du socialiste russe Michel Bakounine.

Il buvait, en ce moment, la grande tasse de thé qu'on lui servait d'habitude en considération de sa capacité digestive.

Autour de lui s'était formé un cercle d'auditeurs très différents, qui écoutaient sa parole facile, riche en faits, remplie d'esprit et de savoir. Il connaissait beaucoup de gens et beaucoup de choses et il parlait volontiers, en connaissance de cause, de la philosophie de Hegel.

Un soir qu'il avait remarqué que je l'écoutais attentivement, il parut s'adresser à moi tout spécialement, bien que je ne lui eusse pas été présenté. Il semblait qu'il voulût m'attirer par son regard. Comme il parlait de Schopenhauer, il s'interrompit brusquement, tout à coup, en disant : « Mais pourquoi vous parlerais-je de la doctrine de Schopenhauer? Dans cette assistance, il y a quelqu'un qui pourrait vous en dire plus long, car il saurait nous indiquer la source où Schopenhauer a puisé ses idées. » Et il me désigna. (De Gubernatis était déjà professeur de sanscrit et de littérature.)

De cette manière, je fus découvert et me laissai facilement entraîner. Alors Bakounine se leva, s'approcha de moi et, me serrant la main, me demanda sur un ton semi-mystérieux si j'étais franc-maçon? Je répondis que je ne l'étais pas et ne voudrais pas l'être, car j'ai une répugnance invincible contre toutes les Sociétés secrètes... Bakounine me dit que j'avais parfaitement raison, que lui-même n'était pas très épris de la franc-maçonnerie; mais que, cependant, elle donnait le moyen de préparer quelque autre chose. Après cela il me demanda si j'étais mazzinien ou républicain? Je lui répliquai que ce n'était pas dans mes habitudes de marcher sur les pas d'un autre, quelque grand qu'il fût ; que je pourrais bien être républicain sans être pour cela mazzinien, bien que je reconnusse les grands services que ce citoyen avait rendus à la liberté. Quant à la république, ce mot me paraît vide de sens, au moins pour le moment : il ne signifie rien. Il existe des républiques aristocratiques, comme des monarchies démocratiques. Mais, en Italie, actuellement, ce n'est pas le régime monarchique qui est en vigueur, c'est un ordre de choses bureaucratique qui ne peut que dégoûter. Ce dont on a besoin actuellement, c'est de liberté ; c'est de la possibilité de réorganiser la société dans un sens d'égalité non seulement devant la loi, mais encore devant la question du pain, question qui n'a pas la même portée pour tout le monde, attendu que les uns vivent dans l'opulence, regorgeant de superflu, tandis que les autres souffrent de la misère.

A ces paroles, Bakounine me serra la main fortement et me dit : « Vous êtes donc des nôtres ; car, nous autres, nous nous occupons de ces choses-là : il faut que vous nous donniez votre adhésion. » Je répondis que je voulais garder ma liberté, acceptant publiquement la responsabilité de mes actes. Alors, il mit en œuvre tous ses moyens de persuasion qui, certes, n'étaient pas médiocres, pour me convaincre qu'il était nécessaire d'opposer un contre-complot aux sombres menées des États qui rendent les peuples malheureux.

Et il ajouta : « Les réactionnaires sont tous étroitement unis, mais les libéraux sont dispersés et divisés ; c'est pourquoi nous devons organiser une union secrète, internationale. »

Depuis ce moment, le gros serpent m'enlaça de ses anneaux fatals. Je ne pus résister longtemps et déclarai, enfin, que je ferais partie de la Société secrète, si son organisation devait mener, immédiatement, à la révolution sociale. Je rentrai chez moi à une heure du matin et me couchai, mais en vain essayai-je de m'endormir ! Ces idées nouvelles avaient excité mon cerveau à un tel point que je ne pus rester dans mon lit. Je me levai et, dans mon extrême surexcitation, je me mis à arpenter mes deux pièces qui, dans mon état d'exaltation (furore), me parurent trop exiguës. Je maudissais l'abomination et l'inutilité de la vie que j'avais menée jusqu'alors et je me disais tout haut que mon existence serait encore plus détestable si, avec mes sentiments républicains, voire révolutionnaires, je conservais une heure de plus mon emploi officiel.

En effet, De Gubernatis renonça à sa chaire et se consacra entièrement à la Société de Bakounine. Celui-ci le recommandait « aux frères » comme « le meilleur des Italiens » ; dans son album, il mit sa photographie entre celles de Mazzini et de Garibaldi. Cependant, peu de temps après, le nouvel adepte commença à s'apercevoir que la *Société*, à proprement parler, ne faisait rien du tout. Et il insista sur la dissolution de la « Société » ou « Union fraternelle ». (Op. cit. XXI-XXIII.)

En 1865, Bakounine, avec le concours de Fanelli et de Francia, députés, fonda une nouvelle Union fraternelle internationale, à Naples. Malon l'appelle : « La première section de l'Internationale », bien que cette *Union fraternelle* n'ait rien eu de commun avec l'organisation ouvrière internationale fondée à Londres.

Une jeunesse ardente, dans laquelle nous trouvons Tucci, Gambuzzi, Caporusso, Pezzo, Costa, Cafiero, Malatesta, Nabruzzi, Zanardelli, s'inspira de son esprit, pendant que Bigniani et Picinini en Lombardie, Gnocchi-Viani à Rome, se vouaient aussi à la propagande internationaliste.

Le programme du grand révolutionnaire russe, publié dans *Justizia e Liberta*, avait beaucoup de points communs avec le testament récemment publié de Pisacane, le héros de Sapri ; il eut un grand retentissement et mit, pour ainsi dire, le mouvement socialiste italien entre ses mains..... Bakounine, lui, résumait son programme dans ces mots : « Abolition de l'État dans toutes ses réalisations religieuses, juridiques, politiques et sociales ; réorganisation par la libre initiative des individus libres dans les groupes libres. » C'était la formule de ce qui est devenu plus tard l'anarchisme. (B. Malon. *L'Internationale* (1). Dans la *Nouvelle Revue*, 1884, 15 février, p. 741-753).

* * *

Au mois de septembre 1867, Bakounine apparaît au Congrès de la « Ligue de la paix et de la liberté », à Genève, où il est élu membre

(1) Benoît Malon. — *L'International*, brochure 1 0 fr. 50, en vente aux bureaux de la *Revue Socialiste*.

du conseil général de la Ligue. Il appelait l'attention de celle-ci sur l'Association des ouvriers dite *Internationale* récemment fondée à Londres, qui avait déjà tenu son deuxième congrès à *Lausanne,* du 2 au 8 septembre 1867.

Bakounine proposa à l'Internationale son projet d'union avec la Ligue, à condition que les ouvriers s'engageraient à appuyer la bourgeoisie dans sa lutte pour la liberté politique, tandis que cette dernière s'engagerait à venir en aide à la classe ouvrière pour l'affranchissement économique du prolétariat.

Cette fusion n'eut pas lieu. Toutefois, les ouvriers envoyèrent leur délégation à Genève pour assister au congrès de la Ligue.

Au mois de juillet, 1868, Bakounine entre dans l'Internationale où, sur la proposition de Elpidine, il fut reçu comme membre de la section centrale à Genève (1).

Au congrès tenu ensuite à Genève, il proposa de nouveau l'union de la Ligue et de l'Internationale. Mais le congrès, que celle-ci avait organisé en 1868 (5-11 septembre), s'étant réuni à Bruxelles, se borna à envoyer une délégation au congrès de la Ligue à Berne. Aussi, ses délégués n'y assistèrent-ils que comme des particuliers.

Au congrès de la Ligue, tenu en 1868, au mois de septembre, des cent dix membres présents, trente seulement acceptèrent le programme socialiste de Bakounine (entre autres les frères Reclus, Fanelli, Joukowski). Cette minorité sortit, alors, de la Ligue et organisa l'*Alliance Internationale de la Démocratie socialiste.* Dans le sein de cette Alliance fut organisée encore l'Alliance fraternelle secrète, dont le comité central fut revêtu d'une sorte de dictature, par Bakounine. Cette Alliance chercha à entrer dans l'Internationale, en conservant toutefois son organisation propre. Mais, ni les conseils nationaux de Belgique et de France, ni le conseil général de Londres ne voulurent accepter ces conditions, et ce n'est qu'en 1869, lors de la dissolution de l'organisation générale de l'Alliance (le 22 juin), que quelques-unes de ces sections furent admises à l'Internationale.

Malgré cela, Bakounine essaya encore plus d'une fois de réorganiser cette Alliance sous des noms différents, tout en restant dans l'Internationale.

*
* *

Entre temps, en Russie, commença le procès Netchaeff

(1) Ordinairement les membres qui n'appartenaient pas à la classe ouvrière étaient admis dans les sections *centrales.* De là le nom de « sections de propagande » qu'on leur donna. En 1869, Bakounine assista au congrès de l'Internationale à Bâle en qualité de délégué des ouvrières ovalistes de Lyon, bien qu'il habitât Genève. Il était ainsi désigné sur la liste des membres du congrès : « Bakounine, publiciste, délégué des ouvrières ovalistes de Lyon (Genève, 125, rue Montbrillant). » Testut, *Association internationale des Travailleurs.* Lyon. 1870. p. 161).

(juillet 1871), durant lequel fut dévoilée une série de tromperies commises par ce dernier. La correspondance de Bakounine nous apprend qu'au commencement il avait pleine confiance en Netchaeff (1).

Que Bakounine, qui, lui-même, séduisait tout le monde, se soit épris de Netchaeff, cela nous démontre combien facilement il se laissait entraîner, même par des natures inférieures, dès qu'il remarquait leur activité, leur énergie !

Toutefois, les relations intimes de Bakounine avec Netchaeff lui firent beaucoup de tort en Occident.

Au mois de septembre, en 1871, le congrès international de Londres, sur la proposition du conseil général, conduit par Marx, prit la résolution de faire une enquête sur la participation de l'Alliance et de Bakounine dans l'affaire Netchaeff et chargea Nicolas Outine d'en dresser un rapport. Ce rapport fut présenté au congrès international de la Haye en 1872 et publié sous le titre de : *L'Alliance Internationale de la Démocratie Socialiste et l'Association des Travailleurs, etc.* (Londres-Hambourg, 1873. Une édition allemande de cet opuscule parut à Braunschweig, en 1874) (2).

Par décision du congrès de la Haye, Bakounine fut exclu de l'Internationale, qui bientôt tomba elle-même en dissolution, en partie à cause du transfert à New-York du nouveau conseil général central de l'Internationale, ce qui affaiblissait beaucoup l'action de ce comité et amoindrissait son influence en Europe. Plusieurs sections suisses, espagnoles et belges, hostiles à toute direction centrale dans l'Internationale, protestèrent contre cette décision. Pour témoigner de leur opposition, elles convoquèrent un congrès « anti-autoritaire » ou fédéraliste de l'Internationale à Saint-Imier, dans le Jura suisse.

Cette nouvelle Internationale, où Bakounine exerçait son autorité d'autrefois et qui s'appuyait principalement sur la Fédération Jurassienne, organisa plusieurs congrès. Mais, en 1877, au congrès de Gand, elle se divisa en deux groupements distincts, celui des collectivistes et des anarchistes.

Bakounine n'y survécut pas. Il mourut le 6 juillet 1876, à Berne,

---

(1) Il s'attira les sympathies de Bakounine par ses idées révolutionnaires, sa très grande énergie et son dévouement à sa cause. Trad.

(2) On trouve la défense de l'« Alliance » dans la publication : *Mémoire présenté par la Fédération jurassienne de l'Association internationale des travailleurs à toutes les fédérations de l'Internationale* ». Sonvilliers, 1873. Ce Mémoire renferme beaucoup de documents et d'articles publiés dans les journaux, ainsi que des discours de Bakounine. Dans son ouvrage *Le Socialisme contemporain*, Emile de Laveleye, en présentant Bakounine comme « l'apôtre du nihilisme », puisa principalement dans le rapport de Outine. La collision entre les partis de Marx et Bakounine a été exposée assez impartialement par Benoit Malon.

où il était venu se faire soigner par son ancien ami, le docteur F. Vogt.

*
* *

Bien que les documents nous manquent pour porter un jugement définitif sur Bakounine, nous nous permettrons d'observer que l'appréciation de Biélinski, que nous avons prise comme épigraphe, est, peut-être, la plus heureusement trouvée.

Nous voyons en Bakounine un type viril de russe actif, qui, dans les années dites « quarante », comme à l'époque ultérieure, a lutté presque seul sur le terrain de la politique.

Nous devons dire aussi quelques mots des appréciations sur Bakounine que l'on rencontre si souvent dans la presse étrangère. Ainsi, on le représente comme l'ennemi acharné des Allemands et on attribue cette animosité au chauvinisme russe que recèle son socialisme. Aussi lui donne-t-on volontiers le titre de « père du nihilisme » russe et, récemment, celui de « père de l'anarchisme ».

La source de l'irritation des Allemands contre Bakounine doit être recherchée dans sa participation au congrès des Slaves en 1848 qui, dans le temps, inspirait une véritable haine à tous les Allemands. De là l'attitude de la presse allemande indépendante vis-à-vis de ce *Russe*. Cependant, il faut observer que la question qui avait tant agité les Allemands et surtout les Slaves, en 1848, est résolue par l'histoire, spécialement par l'histoire allemande, et dans le sens correspondant plus aux désirs des Slaves de 1848 qu'à ceux des Allemands. Depuis 1866, époque à laquelle l'Autriche se sépara de l'Allemagne avec toute la population slave, l'égalité des droits politiques des différentes nationalités qui la composent, bon gré mal gré, prit un développement marqué, et il n'y a pas de doute que son organisation politique ne se rapproche bientôt du type suisse.

Tandis que certains slavophiles russes s'inclinaient devant l'orthodoxie et le tzarisme, les autres regardaient les Slaves, les Russes au moins, comme un peuple au plus haut point réaliste, et surtout peu religieux; ils cherchaient l'idéal politique du slavisme dans une démocratie analogue à celle décrite par les auteurs byzantins.

L'école orthodoxe des slavophiles de Moscou (Khomiakoff, les frères Aksakoff et autres) voyait elle-même l'idéal de l'État national, non pas dans l'empire bureaucratique de Nicolas Ier (comme l'adoptait la fraction de Pogodine), mais dans l'ancien État moscovite avec ses *tchélobitiés* (suppliques présentées au tzar avec génuflexion) et son *Parlement*. D'autres (panslavistes petits-russiens de l'école Kostomaroff) creusèrent plus avant encore les anciennes institutions et reconnurent l'idéal national de l'État slavo-russe dans les assemblées populaires de

Kieff et de Novgorod, continuées par les assemblées cosaques. Herzen et Bakounine se rapprochaient de ce dernier idéal, reposant sur la science, que représentaient les historiens russes Pavloff et Stchapoff.

Néanmoins, en leur qualité de savants spécialistes, Kostomaroff, Pavloff et Stchapoff étaient assez modérés dans leurs théories abstraites, en même temps qu'ils étaient bien loin d'accepter la doctrine de la décrépitude de l'Occident romano-germanique. Bakounine, lui-même, ne partageait pas ces points de vue. Il admettait seulement que l'influence allemande, aussi bien que l'influence byzantine et tartare, avaient contribué à changer le caractère national libre de la Russie.

Et c'est ainsi que les nationalistes russes, comme Herzen et Bakounine, soutinrent cette idée que l'État russe de leur temps portait une empreinte étrangère : *Byzantino-tartaro-allemande* ou *Holstein-tartare*, comme parodiait Herzen, en substituant le mot « tartare » à celui de *Gottorp*. Cette philosophie de l'histoire russe, que les savants russes ne partageaient nullement, était venue bien à propos dans la lutte contre l'absolutisme impérial et c'est pourquoi elle gagna du terrain dans la presse et dans l'opinion publique.

En même temps, le système de Nicolas se renforça du concours d'Allemands (tels que Kleinmichel, Beckendorf et autres), dont la nouvelle école profita également comme d'un argument à l'appui de sa conception historico-politique.

Aujourd'hui, grâce aux progrès de l'anthropologie comparée, tous ces savants systèmes historiques et politiques tombent d'eux-mêmes; car il a été démontré que les communes républicaines, de même que l'absolutisme bureaucratique, ne représentent que certaines phases dans l'évolution de la vie politique des peuples et que tous les Etats constitués doivent les traverser. De même, il a été démontré que l'influence étrangère dans la vie nationale des peuples est d'un ordre secondaire (telle l'influence des États despotiques de l'Asie sur la Grèce et Rome, du droit byzantino-romain sur l'Europe du moyen âge, du droit français sur l'Allemagne et de l'Allemagne sur la Russie). Mais, il y a quelques dizaines d'années, ce point de vue nationaliste, ce *messianisme national* paraissait tout à fait naturel dans l'édifice scientifique de l'histoire et de la politique de l'Europe occidentale et de la Russie.

En Russie, après 1860, cet édifice fut ébranlé par une nouvelle direction dans le domaine de la science, de même que par la désertion des slavophiles et leur passage définitif dans le camp des réactionnaires, de sorte que Herzen, avec ses théories de slavophile socialiste, se trouva isolé. Bakounine, lui, payait aussi son tribut au messianisme slavophile, mais à un degré beaucoup plus faible que Herzen.

Après l'échec de l'insurrection polonaise, en 1863-1864, Bakou-

nine abandonna entièrement ces idées. Il ne conserva son irritation que contre les Allemands, ou, pour parler son propre langage, contre les Juifs allemands, irritation entretenue chez lui par les polémiques hostiles d'un côté, et de l'autre par sa défiance contre le tempérament révolutionnaire des Allemands. Mais nous ne voyons pas chez lui l'idée de la supériorité des Slaves vis-à-vis le « germano-romain de l'Occident ». Bien au contraire, il se prononça nettement à ce sujet en émettant l'avis que, dans la révolution sociale, l'Occident marcherait en avant de la Russie, et il fondait ses espérances surtout sur les peuples latins. Aussi, dans les cercles russes les plus avancés, cette doctrine du messianisme russe fut-elle entièrement abandonnée à partir de 1870.

*
* *

Quant au nom de *père du nihilisme russe,* qu'on donne à Bakounine, il faut observer en premier lieu que le mouvement désigné par le mot *nihilisme* s'applique à beaucoup trop d'idées pour être exprimées en un seul mot. On voit souvent, par exemple, appliquer l'épithète de *nihiliste* à tel adversaire du gouvernement qui, en Europe, compterait parmi les politiciens modérés.

De plus, on confond sous ce nom deux mouvements différents par leur nature, leur principe et même par le caractère individuel de leurs partisans. Le mouvement incarné dans le type de *Bazaroff,* le héros du roman *Les pères et les fils,* écrit en 1861, se présente plutôt dans le sens intellectuel ; il porte essentiellement en lui le caractère philosophique et n'est que faiblement teinté de socialisme politique. C'était en Russie un reflet grossier des idées de matérialisme et d'utilitarisme.

Au contraire, le mouvement révolutionnaire, inauguré en 1870 et dans les années suivantes, qui se manifesta sous la forme « *d'aller au peuple* », est d'un bout à l'autre socialiste et apparait comme un amalgame de socialisme occidental et de « patriotisme » national.

Bakounine n'avait absolument rien de commun avec les idées de la période Bazaroff, et même il avait peu de contact avec les précurseurs du mouvement socialiste-révolutionnaire « allant au peuple », dont le programme parut en 1862, dans une proclamation de « La Jeune Russie » ; il fondait toutes ses espérances sur le peuple (le bas peuple, le peuple « noir »), et sur la jeunesse des écoles, et il s'opposa carrément au mouvement qui, à cette époque, se manifesta dans la noblesse et dans la société intelligente russe, mouvement qui eut pour but de pousser le gouvernement à convoquer une assemblée générale des *zemstvos*. Cette idée fut soutenue par Tchernychewski *(Lettres sans adresse)*.

Cependant, Bakounine lui-même rédigea avec Ogareff le projet

de l'adresse à l'empereur au sujet de la convocation de cette assemblée et en même temps il polémisa contre « La Jeune Russie ». Ce n'est qu'après 1866 qu'il commença à s'enthousiasmer pour elle et à la citer comme modèle aux générations nouvelles. On peut donc dire avec autant de raison que Bakounine fut tout aussi bien le père du nouveau mouvement qui se déclara en Russie après 1870, que le fils du mouvement précurseur. A cette époque aussi, il se laisse entraîner d'abord et entraîne ensuite les autres.

*
* *

En regard de l'anarchie actuelle avec son accompagnement de bombes, on pourrait considérer Bakounine plutôt comme son grand-père, de même que Proudhon et Max Stirner pourraient être envisagés comme ses aïeux. Assurément, cette question pourra être élucidée, après que tous les documents sur les relations de Bakounine avec les socialistes d'Europe auront été publiés.

Toutefois, l'idéal révolutionnaire de Bakounine était l'*insurrection organisée des communes*, et non les attentats individuels des Ravachol et des Henry.

La doctrine de Proudhon sur l'*An-archie* qui, chez celui-ci, à proprement parler, devait amener au fédéralisme, sur le modèle suisse (Comp. Proudhon, du *Principe fédératif*), fut transformée par Bakounine en celle de *l'Amorphisme*, qu'il envisageait toutefois comme un moment transitoire avant l'organisation de la société de *bas en haut*. De même, Bakounine poussa l'abstention de toute participation aux élections politiques, que Proudhon prétendait nécessaire sous l'Empire, jusqu'à l'abdication de toute action politique pour les socialistes dans un « État bourgeois », en recommandant de remplacer cette action par la « propagande par le fait ».

Comme exemple caractéristique de cette sorte de propagande, on peut citer, après l'échec de la *tentative de Bologne*, en 1874, celle de *Benevent* en 1877, résultant de l'application de la formule de Bakounine. Dans plusieurs villages apparurent des groupes de révolutionnaires (conduits par les amis italiens de Bakounine et un Russe). Ils proclamèrent l'abolition des impôts et de la propriété privée et brûlèrent les documents officiels, etc. (V. Em. de Laveleye, *Le Socialisme contemporain*, VII édit., 257-259).

Cela diffère donc complètement de l'anarchie dans les cafés !

Il faut observer aussi qu'en Russie, où l'influence de Bakounine devait se refléter le plus sensiblement, et qui présentait un terrain propre au développement du bakounisme, il n'y a encore rien eu qui ressemble à la nouvelle anarchie.

Le « terrorisme » russe en 1878-1881, série d'assassinats poli-

tiques accomplis en Russie, n'avait absolument rien de commun, ni dans son principe politique, ni dans son but, avec l'anarchie occidentale. Sans doute il en avait quelque apparence — par l'exemple, qu'il avait donné de l'usage de la dynamite, et par le fait même de son existence. Cependant, le comité exécutif russe avait nettement déclaré que *dans les pays qui jouissent de la liberté politique, tout assassinat politique serait un crime injustifiable.* Aussi les discussions qui eurent lieu en 1880, dans plusieurs cercles de la jeunesse révolutionnaire russe sur l'application systématique de la « terreur irlandaise », c'est-à-dire des crimes agraires, n'aboutirent à aucun résultat dans la pratique. Enfin, il y a, selon nous, tout un abîme encore entre les *exécutions agraires* irlandaises et la pratique des jeteurs de bombes.

Pour conclure, nous ferons cette observation que la *Correspondance* de Bakounine pourra être d'un grand secours pour démontrer comment le mouvement révolutionnaire de cette époque, en Russie, n'a fourni aucun résultat positif.

Nous considérons que cet entr'acte dans l'histoire de la société russe, auquel nous assistons actuellement, est au plus haut degré propre à la publication de toutes sortes de documents du genre de ceux que nous présentons.

C'est pour cela que nous nous estimerions heureux si notre exemple pouvait inspirer aux personnes possédant des documents analogues, l'idée de les livrer prochainement à la publicité. Les enseignements que nous donne l'histoire ne peuvent nous profiter directement qu'à la condition d'être de fraîche date et non surannés.

M. Dragomanov.

(Traduit du russe, par Marie Stromberg)

Note de la traductrice. — Herzen trace le portrait de Bakounine de la manière suivante :

« Son activité, comme son oisiveté, sa stature puissante, son appétit, tout chez lui prend des proportions gigantesques et dépasse de beaucoup ce qu'on voit chez les autres. Sa figure est celle d'un titan à tête de lion, avec un superbe hérissement de crinière.

« A l'âge de cinquante ans, il reste l'étudiant du quartier Morosseika (à Moscou), le bohème de la rue de Bourgogne (1), sans souci du lendemain, dédaigneux de l'argent, le jetant, lorsqu'il en a, à pleines mains, à droite et à gauche,

(1) Qu'il habitait en 1847 avec son ami le musicien Reichel, à Paris.

en empruntant de côtés et d'autres lorsqu'il en manque, avec une naïvété d'enfant recourant à ses parents, sans plus se préoccuper de le rembourser, et cela avec la même simplicité qu'il mettait lui-même à donner tout ce qu'il possédait, n'en retenant qu'à peine de quoi payer ses cigarettes et son thé.

« Ce genre de vie n'est pas fait pour le gêner. Par sa nature, c'est un « grand vagabond ». Si on lui eût demandé comment il entendait la *propriété*, il aurait assurément répondu, de même que Lalande à Napoléon qui lui posait la question de Dieu : « Sire, dans l'exercice de mes occupations professionnelles, je n'ai jamais éprouvé le besoin de cette recherche. » Dans toute sa nature il y a quelque chose d'enfantin, de franc et de simpliste, qui lui donne un charme particulier et qui attire vers lui tout le monde — les faibles et les forts. Ce ne sont que les gens imbus d'affectation et d'orgueil qui s'en éloignent.

« Toute sa personnalité apparaît si bien en relief et s'annonce partout d'une façon si puissante et si excentrique — au milieu de la jeunesse de Moscou, comme devant l'auditoire de l'université de Berlin ; parmi les communistes de Weitling (1), comme chez les « montagnards » de Caussidière, dans ses discours à Prague, durant son commandement en chef, pendant l'insurrection à Dresde ; dans son procès, ses prisons ; devant l'arrêt de mort et toutes ses tortures, en Autriche ; enfin, devant l'extradition, en Russie, où il disparut pour de longues années derrière les terribles murailles du ravelin d'Alexis (2), — qu'il faut placer Bakounine au rang des hommes qui ne peuvent rester inaperçus de leurs contemporains, ni être oubliés par l'histoire...

« Bakounine a aussi beaucoup de défauts ; mais ces défauts sont minuscules, tandis que ses qualités sont remarquables. Sa faculté de saisir, dans les milieux différents où le sort le jetait, quelques traits caractéristiques de chacun de ces milieux, lui permettant d'en distinguer l'élément révolutionnaire, de l'en séparer pour le pousser en avant, en lui communiquant sa propre volonté et sa passion, n'est-ce pas là une qualité supérieure ?

« Au fond de la nature de cet homme se trouve le germe d'une activité colossale, pour laquelle il n'y eut pas d'emploi. Bakounine porte en lui la possibilité de se faire agitateur, tribun, apôtre, chef de parti ou de secte, prêtre hérésiarque, lutteur. Placez-le dans le camp qu'il vous plaira — parmi les anabaptistes ou les jacobins, à côté d'Anarcharsis Clootz ou dans l'intimité des Gracques ou de Babœuf, mais toujours à l'extrême gauche, — et il entraînera les masses et agira sur les destinées des peuples ».

---

(1) Tailleur communiste en Suisse. Les relations qu'il eut avec lui valurent à Bakounine l'expulsion de Suisse.

(2) La fameuse prison de la forteresse des Saints-Pierre-et-Paul, à Pétersbourg, destinée à la réclusion des condamnés pour délits politiques et dont les murs descendent dans la Néva.

BLASPHÈME!

Sur le seuil d'un taudis, la malheureuse mère
Allaite son enfant qui crie entre ses bras;
En vain dit-elle encor : « Mon fils ne pleure pas. »
Le bambin vide et mord le sein plein de misère.

L'enfant, qui ne sait pas quel est tout son malheur,
Réclame un peu de vie après tant de souffrance,
Et la mère, affolée et lasse d'espérance,
N'a plus que des baisers pour calmer sa douleur.

Soudain la Mort paraît, s'empare de sa proie
Dans un ricanement farouche de sa joie,
Où vient s'épanouir un mystère cruel.

Mais la révolte, enfin, monte au cœur de la mère,
Et, possédée alors d'une juste colère,
Elle brandit son poing et blasphème le ciel!

MARCEL ROBERT.

LA MORT DES MONDES

Quand nous voyons aux cieux tendus comme des voiles
Étinceler les clous d'or des mornes étoiles,
Quand nous voyons, avec un rythme différent,
Chacun à son époque et chacun à son rang,
Se coucher le soleil et se lever la lune,
Du gouffre de nos maux, une crainte importune
Dresse la tête et dit : quels grands pouvoirs, quels dieux
Font rouler ces soleils aux flamboyants essieux?
La stupeur dans notre âme étourdit la pensée.
L'immensité! quel bras l'a donc ensemencée?
Et des astres éteints qui fera la moisson?
Se peut-il que ce vaste et splendide horizon
S'écroule, comme un pont, sous le choc des passages
D'astres que fait branler l'immense effort des âges?
Ou plutôt n'est-ce pas un éternel destin,
Quelque pouvoir aveugle, obscur, sourd, clandestin,
Qui dirige, à travers les heurts et les désastres,
La navigation éternelle des astres?

(Traduit de Lucrèce.) PAUL BUQUET.

MORT AU MONDE

Assez souffert, debout, amis ! accélérons
La marche du progrès au cri de nos clairons,
La marche du progrès qui se traîne en limace.
Plus de recrutements lourds, la levée en masse !

Voyez-vous la mer sortir de son lit,
Voyez-vous nos yeux que la haine emplit ?
Une goutte encor, la coupe est profonde,
Et mort au monde !

La liberté sans doute est belle, et pour l'avoir
On a versé son sang et fait tout son devoir
Sans regrets, sans remords : quelle sombre faillite !
Il faut marcher encor, toujours, toujours plus vite !

Voyez-vous la mer sortir de son lit...

Les sueurs du pauvre homme ont engraissé le riche.
Si l'on nous exploitait seulement ! on nous triche.
On vole notre femme, on vole notre enfant :
Travaille ! — et l'enfant meurt en ce bagne étouffant.

Voyez-vous la mer sortir de son lit...

Les pleurs sanglants des êtres chers morts à la peine,
Ont fait poindre, germer, s'épanouir la haine
En nos cœurs désormais serfs de ce souvenir,
Et froids nous attendons la vengeance à venir.

Voyez-vous la mer sortir de son lit...

Riez, ralliez, froissez les cœurs, brisez les verres.
Vous n'échapperez pas à ces retours sévères
Du dur destin venant juger toute action.
Ton jour vengeur va luire, ô révolution !

Voyez-vous la mer sortir de son lit,
Voyez-vous nos yeux que la haine emplit ?
Une goutte encor, la coupe est profonde,
Et mort au monde !

PAUL BUQUET

(D'après J.-H. Mackay).

LE TRAVAIL-FONCTION (1)

La question sociale ne peut être résolue que par l'application intégrale de l'activité humaine, autrement dit par le travail-fonction conforme aux sentiments, aux instincts et aux aptitudes des hommes.

*
* *

Il y a quelques mois, Gide a publié, dans le *Devoir*, deux articles intitulés : *Les Prophéties de Fourier*. Ces articles me frappèrent, et j'éprouvai le désir de revenir à fond sur cette question du travail-fonction. Je fis cet écrit que M. Renard, directeur de la *Revue Socialiste*, malgré la divergence de nos opinions, a bien voulu accepter tel qu'il a été composé, sous forme de lettre à mon ami Gide. C'est ce travail qu'on va lire.

Avant de commencer, le lecteur voudra bien me permettre de citer l'épigraphe de mon dernier livre, qui est une sorte de résumé général de la question :

Vivre, c'est agir, c'est être actif, c'est faire usage de ses forces et de ses facultés. Plus cet exercice est complet, plus on vit, plus on est heureux.

Le but supérieur et final de la société humaine, c'est de faire en sorte que tous ses membres puissent jouir de l'exercice intégral de leurs forces et facultés.

Par là l'individu devient et demeure sain de corps et d'esprit, et la société, composée de membres utiles et actifs, vit dans l'abondance et la paix.

Tel est le dernier mot du socialisme, non sectaire, mais rationnel.

(1) M. de Pompéry, le doyen des fouriéristes, vient d'être surpris par la mort, au moment où il corrigeait pour nous les épreuves de cet article.

Nous payons ici notre tribut de regret et de sympathie à la mémoire de ce fidèle disciple d'un ancêtre du socialisme. (N. de la D.).

Cher monsieur Gide,

Il y a longtemps que je voulais vous écrire, au sujet de vos articles sur : *Les Prophéties de Fourier*. Je ne connais pas d'économiste qui ait plus étudié et plus approfondi l'œuvre de Fourier que vous. Vous y avez fait preuve de beaucoup de sincérité, de bonne foi et d'amour du vrai. Avec tout cela, vous n'êtes pas parvenu à voir clairement l'idée du Maître ; partant, vous n'avez pu l'accepter.

Je me présente, à mon tour, devant vous, pour soutenir cette même thèse et pour triompher des résistances de votre esprit.

J'irai au fond du débat et j'espère que l'un de nous restera sur le carreau, dans l'intérêt de la vérité. Il y a assez longtemps que la théorie du travail-fonction attend pour éclater en pleine lumière. Donc, il faut que je prenne votre texte pour vous combattre corps à corps et à outrance.

Je n'ai pas besoin de vous demander d'excuses, parce que vous êtes, comme moi, avant tout, ami de la vérité.

Mon cher Gide, je crois que vous n'éprouvez autant de résistance dans votre esprit à la théorie du travail conforme à la nature humaine que parce que vous la couvrez tout d'abord d'un voile métaphysique.

En effet, vous semblez heureux de prononcer les mots sacrés de devoir, de morale, de triomphe de l'individu sur lui-même, sans quoi l'on mérite l'épithète de lâche et d'homme sans honneur. Mais il faut voir les choses en elles-mêmes et au fond. Qu'est-ce donc que la morale, si elle ne résulte pas de la nature propre à l'espèce humaine ?

Nos sentiments et nos instincts, voilà le fond de toute la morale, il n'y en a pas d'autres; les devoirs des hommes envers eux-mêmes, envers tous les membres de l'espèce, quels qu'ils soient, sont fondés sur nos instincts et nos sentiments et pas autrement.

Le devoir des parents envers les enfants, des enfants envers les parents et surtout l'admirable dévouement des mères, si constant, si vif, les portant à tous les sacrifices sans y penser, bien qu'il y aille de leur vie, rien ne montre avec plus d'éloquence cette vérité : que nos instincts et nos sentiments sont les racines de nos passions et le fondement de nos vertus sociales.

Ce n'est pas un éloquent prédicant, tel que Kant, Massillon ou Channing, qui a gravé, dans le cœur des mères et dans leurs entrailles, cette loi de dévouement absolu à leurs enfants. C'est la nature elle-même, *alma mater !*

N'oublions pas encore que l'humanité est une espèce vivant en

société et par conséquent pourvue de tous les instincts nécessaires aux besoins de sa vie sociale.

La sociabilité humaine grandit tous les jours; elle est bien supérieure à ce qu'elle a été jadis, aux époques de sauvagerie et de barbarie; naturellement, cette sociabilité doit grandir encore et s'étendre beaucoup plus que nous ne le soupçonnons aujourd'hui.

On ne peut lui fixer de limite et, dans mille ans, nos neveux seront fort étonnés de nos procédés et de nos discordances sociologiques d'aujourd'hui.

Assurément, dans ce passage que je vais citer :

« Non, le travail ne sera jamais un jeu; il est, et il restera toujours un devoir. — Et encore que l'homme puisse et doive trouver une satisfaction austère dans le devoir accompli, cependant le travail supposera toujours une dépense de forces, une tension physique et intellectuelle, qui seront, quoi qu'on fasse, peu attrayantes pour l'homme et auxquelles il ne se livrera jamais sans un combat, sans une victoire sur soi-même qui lui coûtera et dont la seule perspective suffira toujours pour faire reculer les lâches. »

Assurément, on ne peut mieux exposer votre thèse que vous ne le faites.

C'est un coup droit que vous me portez, mais je crois pouvoir le parer victorieusement. Avant d'être un devoir, avant d'être une dépense de forces, l'exercice de l'activité humaine est surtout l'expansion de l'être, l'éclatante manifestation de sa puissance et cette œuvre est forte et joyeuse.

L'homme entraîné dans l'emploi de ses forces y va de tout son cœur et de toute son énergie. Il ne pense ni au devoir, ni à la fatigue, ni à aucune autre cause de faiblesse, il ne voit que l'action, son but et son œuvre. Il se sent heureux, car il est créateur, il participe à l'œuvre sainte que nous voyons s'accomplir et se continuer sous nos yeux dans tous les ordres de phénomènes vitaux.

Et ne serait-il pas contraire à la plus simple logique que l'homme, associé à l'œuvre sainte de la création par ses forces les plus intimes, physiques et morales, se sentant appelé à faire rayonner autour de lui ses puissances et ses aptitudes multiples, ne se sentît pas porté par le courant de la vie jusqu'à l'enthousiasme le plus délirant? Comme vous voyez, mon cher ami, il y a loin de cet enthousiasme à la lâcheté; cette lâcheté ne peut se comprendre chez l'être en pleine activité productive.

C'est de joie et de bonheur qu'il faut parler et non de lâcheté et d'impuissance, voilà le fond de ma thèse.

Et, maintenant, permettez-moi de vous faire remarquer que, dans ce même chapitre, vous avez assez vécu dans la familiarité de Fourier

pour rappeler, vous-même, plusieurs des conditions conformes à l'exercice normal de l'activité humaine. Je prends votre texte, où je lis : « Je crois qu'il serait très bon qu'un homme pût avoir plusieurs métiers et passer de l'un à l'autre selon les circonstances, non pas précisément par cette raison enfantine qu'on s'ennuie à faire toujours la même chose et qu'il est bon de changer, mais par d'autres raisons beaucoup plus sérieuses. »

Laissez-moi vous arrêter ici un moment pour vous faire remarquer que, l'homme étant multiple dans ses facultés et représentant une sorte de Protée scientifique, artistique et industriel, il ne pouvait ne pas souffrir d'être réduit à une seule fonction.

La variété des fonctions est donc une conséquence de son organisme multiple.

L'homme n'est pas un papillon, parce que tous ses actes vont à la reproduction comme ceux de l'abeille ; mais il n'est pas un simple animal destiné à faire du miel, comme est l'abeille, c'est un être plus riche et plus haut titré que cette admirable abeille ; comme valeur, il y a dans un homme, sain de corps et d'esprit, la valeur de plusieurs millions d'abeilles, tout admirables qu'elles soient.

Je suis très heureux de me trouver en communion d'idées avec vous, sur ce point du travail en rapport avec l'organisme multiple de l'homme et partant le plus conforme à sa nature propre, qui est la multiplicité de ses fonctions.

En effet, n'allez-vous pas, vous-même, jusqu'à dire qu'un travailleur, pourrait faire partie de huit ou dix corporations, sans aucun trouble, mais au contraire parce que les heures et les jours seraient réglés pour tout le monde.

Maintenant, si nous concevons une société un peu mieux réglée que la nôtre, où on tiendrait compte des diverses aptitudes manifestées par chaque enfant, où l'on favoriserait l'éclosion de leurs facultés naturelles en les engrenant avec ceux qui les devancent dans telle ou telle industrie, qui marchent les premiers dans telle ou telle voie ; si nous supposons que cette première éducation industrielle serait toujours continuée et dirigée de la façon la plus avantageuse à l'individu et à l'espèce, il me semble bien difficile de ne pas voir que le travail s'universaliserait en embrassant tous les membres de l'espèce, jusqu'aux plus petits, que cette activité générale, comprenant hommes, femmes, enfants, vieillards, produirait, sous le soleil, la plus belle manifestation humaine que jamais aurait vue ce globe.

Il faut traverser les choses confuses ou inutiles, pour aller droitement au but et jouer franc-jeu, comme disaient nos pères.

Ainsi, vous avez parlé de devoir, de morale, sans bien définir la signification de ces mots ; moi, je viens et je vous dis : La morale

a pour fondement la nature humaine avec ses instincts et ses sentiments. Voilà la base unique de la morale, il n'y en a pas d'autre. J'ajoute que, l'espèce humaine étant progressive, sa sociabilité et sa moralité se développent chaque jour. Quel que soit l'aspect de nos société modernes, fort tristes encore, il est certain, non seulement que notre sociabilité et notre moralité sont préférables à celles des sauvages et des barbares, mais il faut reconnaître encore que l'humanité, sous peine de périr, ne peut accepter des idées contraires au but que la nature lui a assigné. Ainsi, quand d'Holbach a émis cet aphorisme fantaisiste : « *Si le vice rend l'homme heureux, l'homme doit aimer le vice* » ; il est certain que, pour l'homme comme pour tous les êtres vivants, la recherche du bonheur est naturelle. Pas de contestation là-dessus. Mais, où je me révolte contre d'Holbach, c'est quand il ne voit pas que le vice n'est pas un but naturel ; car il impliquerait la destruction de l'espèce et de l'individu, attendu que le vice porte atteinte à la racine de son être et le détruit fatalement.

La débauche ne vaut pas l'amour; l'amour produit et la débauche ne fait que des ruines. Il y a certainement plus de bonheur dans les amours de Paul et Virginie, qu'il n'y en a dans la crapuleuse existence du roi du *Parc aux cerfs*. A ce propos, quoi de plus probant que de constater dans une salle de spectacle, composée d'éléments si divers et parfois si pervers, que la grande majorité de l'auditoire, pour ne pas dire tout l'auditoire, est toujours du côté du bien contre le mal, de l'innocent contre le traître, du juste contre l'injuste et de la vertu contre le vice.

Mon cher ami, vous avez grand'peine à en venir à cette idée, si belle et si simple, que le travail, conforme à la nature humaine, est à la fois salutaire, hygiénique et plaisant bien plus qu'un spectacle excellent, je suppose; car, dans le premier cas, dans le cas du travail, l'homme est actif et le sent; et, dans l'autre, il est passif et ne jouit que par ses sens, soit la vue ou l'ouïe, ou par réflexion, grâce à ses sentiments et à ses aptitudes.

Je voudrais vous présenter quelque esquisse, déjà facile à apprécier, de ce que peut être ce travail de l'avenir.

Je ne connais pas le Midi, mais je connais la Bretagne; j'ai vécu dans ses campagnes, je suis pénétré de ses mœurs et de ses coutumes et je vous en dirai quelques traits, se rapportant à la grande question que nous agitons entre nous.

Autrefois, l'aire à battre le blé était un indispensable moyen d'action agricole ; le blé étant étendu sur l'aire, les paysans, armés de fléaux, frappaient en cadence sur cette moisson jaunissante, pour séparer le grain de la paille. Or, pour construire une aire neuve ou

refaire une aire défectueuse, il fallait convoquer parents, amis et voisins pour une fête, en mangeant des crêpes et buvant du lait ; on dansait sur l'aire à confectionner, de manière à ce que l'argile fût bien battue et présentât une surface plane. On distribuait des rubans aux plus habiles crêpières et aux meilleures danseuses. C'était en s'amusant qu'on pourvoyait ainsi à une des nécessités de la ferme.

Aujourd'hui, et depuis la vulgarisation des machines à battre, tout s'est modifié. On convoque bien encore amis, parents et voisins, pour battre la moisson, seulement, grâce à la machine, en un jour, deux ou trois au plus, on bat une exploitation agricole et on fait en même temps les meules conservatrices de la paille, et toujours à l'air libre, ainsi que le foin. Ces journées se faisant en nombre, les uns ayant amené des chevaux et des charrettes, les autres des bras, le propriétaire de la ferme ajoute toujours quelque chose au dîner et donne largement de quoi rafraîchir les gosiers ; aussi est-on très joyeux. La besogne va très vite, ce qui est un plaisir et un grand avantage ; jadis, la récolte prenait près de deux mois, tandis qu'à présent, elle prend, en moyenne par exploitation, deux jours, et on était soumis aux intempéries de la saison.

Mais voici qui est plus beau : l'usage des grandes journées n'est pas encore perdu en Bretagne. Qu'il s'agisse de la création d'un bout de chemin, d'une prairie ou de telle autre besogne, demandant beaucoup de secours, en dehors de la ferme, celui qui a besoin d'entreprendre un tel travail fait savoir à ses amis, connaissances, qu'il a besoin de leur concours et qu'il les prie de venir l'assister avec leurs gens, leurs animaux et leurs instruments ; il est sous-entendu qu'on mangera, boira et dansera.

Voici ce que j'ai vu : mes frères, avaient décidé la création d'une prairie de quatre ou cinq hectares, création difficile, parce que le terrain était loin d'être plat ; il y avait des arbres, il y avait des rochers, il y avait des endroits marécageux, donc beaucoup à faire, et cependant tout ce travail fut enlevé en un jour et à la grande joie de tout le monde ; il resta suffisamment de temps pour bien manger, bien boire et bien danser avec de bons sonneurs. Il y avait peut-être à cette sorte de fête agricole cent cinquante ou deux cents personnes. Il est vrai que mes frères vivaient au milieu des paysans, qu'ils les invitaient souvent à leur table et qu'ils étaient très aimés et très estimés d'eux.

Tous ces faits me semblent prouver victorieusement qu'il est très possible de donner à tous les travaux, des stimulants et des agréments propres à les rendre attrayants. Au reste, la fenaison, la moisson et la vendange sont encore là pour le prouver.

E. DE POMPERY.

RÉPONSE A MONSIEUR DE POMPERY

Montpellier, 26 février 1895.

Cher Monsieur,

... Ce n'est point par des conceptions métaphysiques et *a priori* que je suis arrivé à la conviction que le travail *productif* est pénible — mais plutôt par observation personnelle. Le travail que je fais remplit à peu près toutes les conditions d'un travail attrayant, puisqu'il répond à mes goûts et qu'il a été librement choisi par moi. Cependant ce n'est que par un effort sur moi-même et une tension de ma volonté que j'arrive à préparer une conférence, un article, etc.

Vous me direz que c'est là simplement une paresse d'esprit qui m'est personnelle; mais, si tel était le cas, pourquoi si peu d'hommes dans les professions libérales produisent-ils? Pourquoi la grande majorité se contente t-elle de faire la tâche quotidienne et journalière qui, celle-là, n'est pas très pénible, parce qu'elle n'est *guère productive?* J'ai vu bien des exemples d'hommes travaillant avec *vaillance,* c'est-à-dire avec ce sentiment que donne à une âme courageuse la présence d'un obstacle à surmonter, d'une résistance à vaincre, résistance qui est *dans nous-mêmes* avant d'être dans les choses externes, mais je n'en ai pas vu qui travaillassent *par plaisir*. L'histoire que vous racontez de votre campagne en Bretagne est amusante, mais non convaincante. Pour transformer cinq hectares en prairies — en moins d'un jour — même avec cent ou cent cinquante personnes, il faut supposer un travail peu sérieux; s'il s'était agi de défoncer à trente ou cinquante centimètres le sol de façon à y planter de la luzerne ou de la vigne, je pose en fait qu'on se serait peu diverti et qu'on aurait trouvé peu d'amateurs.

Votre grand argument — et j'en reconnais la force — c'est que la nature ayant fait du travail une condition de l'existence, elle a dû en faire une fonction attrayante comme les autres fonctions naturelles qui sont aussi des conditions de l'existence : Alimentation, génération, travail, chacune d'elles semble devoir être accompagnée d'un plaisir. Le fait est incontestable pour la première de ces fonctions : veuillez remarquer qu'il l'est beaucoup moins pour la seconde; car si la conception suppose la jouissance, l'enfantement qui en est la conséquence, sinon nécessaire, du moins naturelle, suppose des souffrances

affreuses et souvent la mort. Alors pourquoi le travail *qui enfante,* le travail productif n'enfanterait-il pas aussi, comme la femme, dans la douleur?

Direz-vous que la souffrance et la douleur ne sont pas nécessairement liées à l'enfantement, que c'est un effet artificiel de notre civilisation et que, dans l'état de nature, l'enfantement serait une joie?

Mais rien évidemment n'autorise une semblable affirmation. Que l'enfantement soit moins pénible pour une chienne que pour une Parisienne, assurément; mais il est bien clair que, pour la chienne elle-même, ce n'est pas une partie de plaisir. La Genèse enseigne qu'à l'origine, ni la reproduction de l'espèce, ni la production de la richesse n'impliquaient aucune peine; mais que, par suite d'une dérogation à l'ordre naturel dont l'homme s'est rendu coupable, ces deux fonctions sont devenues pénibles.

Dieu dit à l'homme : tu produiras à la sueur de ton front — et à la femme : tu enfanteras dans la douleur! On est libre de ne pas croire aux récits bibliques; mais le sens symbolique de ce récit m'a toujours fortement impressionné et j'ai le sentiment qu'il cache le mot de la destinée humaine. C'était du reste l'opinion du philosophe de Lausanne, Charles Secrétan, qui vient de mourir.

Par des considérations analogues je ne puis admettre que la morale n'ait d'autre fondement que la nature : elle m'apparaît au contraire comme la lutte éternelle contre la nature pour rendre *ce qui est* de plus en plus conforme à ce *qui doit être.* Ce qui est, c'est que le travail est une peine; ce qui devrait être, c'est qu'il soit une joie. Nous devons y tendre sans cesse sans espoir d'y arriver jamais.....

CH. GIDE.

Les Unions de la Paix et le Socialisme

Les lecteurs de la *Revue Socialiste* se rappellent qu'au mois d'août, j'analysai les tendances politiques et sociales des Unions de la Paix, en rendant compte de leur congrès, qui présentait cette année un intérêt tout particulier. Ces Unions, en effet, sortant du domaine spéculatif sur lequel elles s'étaient tenues jusqu'à ces dernières années, ont entrepris, depuis quelques mois, une violente campagne contre le socialisme. Un comité de défense sociale a été institué sous leur inspiration directe. Tous les mois, dans des conférences faites surtout par de hauts fonctionnaires, ses membres principaux nous terrassent au nom de la liberté du travail, de la propriété et de la patrie, qu'ils nous accusent de vouloir supprimer, pour y substituer je ne sais quel régime barbare, bâti de toutes pièces dans leur imagination. Si seulement ils définissaient d'une façon précise leurs idées sur la patrie, sur l'organisation politique et sociale qu'ils opposent au socialisme ! Mais rien de plus difficile à saisir, dans leurs déclamations, que leurs opinions véritables sur ce point d'une importance cependant capitale. Ils sont partisans d'une « réforme sociale », basée sur des principes généraux destructeurs de l'organisation politique et sociale actuelle. Or, quand on cherche à découvrir quel ordre, nouveau ou ancien, ces messieurs se proposent d'inaugurer ou de restaurer, on ne trouve rien, dans leurs discours, si ce n'est des critiques très vives, souvent véhémentes, des doctrines socialistes. D'affirmations positives, catégoriques touchant les modifications à introduire dans la constitution présente de la société, nulle trace.

Au congrès, tenu cette année, ces messieurs sont quelque peu sortis de leur réserve et, sans préciser nettement ni les fins qu'ils poursuivent, ni les moyens tactiques d'arriver à ces fins, ils en ont assez dit, je pense, pour indiquer l'orientation générale de leurs esprits. D'ailleurs, ils ont encore accusé leurs tendances, en faisant présider leur congrès par deux hommes d'État, dont le nom a une signification politique suffisamment connue pour achever de donner à leurs décla-

rations le véritable caractère qu'elles doivent avoir. J'ai donc rendu compte de ce congrès et, sans me départir en rien de la courtoisie qui est de règle dans ce recueil, j'ai constaté : d'abord que MM. Anatole Leroy-Beaulieu, Georges Picot et leurs amis dissimulaient systématiquement leurs aspirations intimes en matière politique et sociale; ensuite que ces aspirations ne tendaient à rien moins qu'à déchirer les pages les plus glorieuses de l'histoire de France, puisque ces messieurs ont applaudi aux récriminations amères de M. Bernaert contre la Révolution et à l'anathème jeté par cet homme d'Etat étranger sur l'action exercée en Europe par la Révolution française. Enfin, la présence de fonctionnaires du gouvernement de la République dans une assemblée où l'on insultait aux traditions de la France m'est apparue comme la conséquence logique de la politique inaugurée par les cabinets modérés, laquelle consiste à faire l'union, sur le terrain conservateur, de toutes les forces réactrices combinées contre l'expansion grandissante du socialisme.

C'était mon droit et je l'ai fait dans des termes qui ne pouvaient blesser la susceptibilité des contradicteurs les plus irascibles.

Mais nos adversaires jouissent de grâces d'État qui leur permettent d'être violents en toute circonstance, quand il s'agit des socialistes, sans que cela tire à conséquence. Quand des conservateurs, parlant de nous, nous appellent « démagogues », « fauteurs de désordre », « pêcheurs en eau trouble de guerre civile », ils croient, de la meilleure foi du monde, n'avoir manqué en rien aux règles de l'urbanité. Par contre, nos vivacités de langage nous sont imputées à crime.

Aussi mon article, quelque modéré de forme qu'il pût être, a été accueilli avec beaucoup de sévérité par M. Delaire, secrétaire général des Unions, et voici dans quels termes ce confrère « modéré » me reproche d'avoir signalé la présence dans ces associations de fonctionnaires occupant une haute situation :

« Il semble, dit-il, qu'avant d'écrire son article, M. Rouanet ait relu quelque numéro dépareillé de l'*Ami du peuple* : car il a donné à sa pensée une allure de dénonciation... Il signale plusieurs de nos amis comme des fonctionnaires qui émargent au budget... Ou nous nous trompons fort, ou M. Rouanet, en recourant à des procédés d'intimidation et de dénonciation qui ont une forte odeur policière... a tenu à nous montrer, dès maintenant, ce que sera la liberté de penser, d'écrire, de se réunir et de discuter, le jour où l'organisation collectiviste, qu'il appelle de ses vœux, sera enfin réalisée... »

C'est le cas de répéter le mot de Bastiat à Proudhon : Mon Dieu! monsieur Delaire, que vous êtes donc en colère! Je n'avais pas songé, en écrivant ma *Revue économique* du mois d'août, qu'elle

vous serait à ce point sensible, qu'elle provoquerait dans le numéro suivant de la *Réforme* pareille cascade de brutalités littéraires et d'épithètes désobligeantes si peu en rapport avec le sujet...

Mais laissons de côté les aménités de style et voyons si les conclusions contre lesquelles s'élève avec tant de... vigueur notre distingué contradicteur sont aussi coupables qu'il s'efforce de le faire croire aux lecteurs de la *Réforme*.

Les Unions de la Paix sont parties en guerre contre le socialisme. M. Anatole Leroy-Beaulieu, l'un des principaux chefs que la nouvelle armée s'est donnés, proclamait naguère que « le socialisme » est « une maladie, une sorte de microbe, un bacille étranger que les collectivistes tentent d'inoculer à la nation française ». Pour extirper cette maladie, tuer ce microbe dévastateur, les unionistes se proposent de nous démasquer, d'abord. Car « les socialistes, affirme-t-il, se déguisent, prennent un masque, mettent un faux nez ». Il veut donc, au préalable, dépouiller notre doctrine à nu, après quoi, on opposera « principes à principes ».

Lesquels? Je les ai recherchés dans les discours prononcés au congrès, dans la signification politique et sociale de certains membres des Unions, accourus de l'étranger pour apporter à leurs coreligionnaires de France leurs encouragements et leurs sympathies.

M. Delaire me blâme fort d'avoir retenu les aveux des uns et signalé le passé politique des autres. — Pouvions-nous faire autrement? Quoi! voilà un congrès annuel ouvert sous la présidence de M. Nyssens et fermé sous celle de M. Bernaert, deux hommes d'État considérables qui sont ou ont été à la tête de la politique de réaction triomphante dans leur pays. Ces hommes vantent leur œuvre, qu'ils disent être de tous points conforme à celle poursuivie en France par les Unions. Et ce n'est pas là une vaine affirmation ; car un des membres les plus influents des unionistes français s'empresse de confirmer leurs assertions : « Vous savez, monsieur le président, dit Georges Picot, s'adressant à M. Bernaert, que ceux qui sont réunis autour de cette table, ont suivi depuis quinze ans vos luttes, vos efforts, qu'ils ont applaudi à vos succès, qu'ils ont senti leur cœur battre avec le vôtre... Dans un temps difficile, où une des souffrances des esprits distingués est de voir cette grande charge du gouvernement dans un pays libre décliner comme décline le personnel politique et démocratique, je ressens une fierté que je ne saurais dire à voir un homme se lever et gouverner son pays, le gouverner avec toutes les institutions de la liberté sans, à aucun moment, abaisser le gouvernement devant les passions étroites de la démocratie. » — Voilà donc, pensons-nous, une profession de foi politique et sociale moins confuse que celles entendues jusqu'à ce jour. Quelques instants avant, M. Leroy-Beaulieu

avait voulu laisser planer le doute sur les buts politiques — réels — des Unions. « La meilleure façon de préparer le terrain politique pour l'avenir, avait-il dit, c'est de ne pas faire de politique aujourd'hui. » Heureusement, M. Picot dissipait quelques minutes après l'équivoque, en nous disant quel « terrain politique » lui et ses amis préparent, à l'instar de leurs coreligionnaires belges. — Bien mieux : au cours de cette même réunion solennelle, M. Bernaert ne put s'empêcher de trahir la haine profonde, invétérée au cœur de tous les réacteurs européens et qu'il partage avec eux, contre la France révolutionnaire. Il exhala sa rancune contre son œuvre civilisatrice, en rappelant avec amertume qu'il y a cent ans « nos pères leur ont fait bien du mal, en leur apportant dans leurs gibernes les nouveautés de la Révolution ». Maintenant, « comme nous, s'écrie-t-il, il vous faut *retourner en arrière, pour retrouver la voie du progrès* ». Et les unionistes d'applaudir cet écho de la Coalition !

Il y avait là des fonctionnaires français, qui nous traitaient d'internationalistes, de « sans-patrie », et quand cet étranger haineux jetait, sur le sol français, l'anathème aux souvenirs dont la France s'enorgueillit, ils n'ont pas trouvé un mot, je ne dirai pas de protestation, mais seulement de réserve, pour marquer qu'ils ne pouvaient s'associer à l'ovation faite à ce détracteur de la France !

Nous avons signalé le fait, parce que nous avons vu, dans l'expression de ces sentiments, et dans l'adhésion que des Français leur donnaient, le signe et le couronnement de la politique de concentration réactrice, antirépublicaine et logiquement antifrançaise suivie depuis deux ans par le gouvernement français. Et voilà ce qui fait dire à M. Delaire que notre article a une forte « odeur policière » ! — Est-ce que M. Delaire aurait vaguement conscience que les fonctionnaires de la République qui se sont associés à M. Bernaert pour flétrir la Révolution et « retourner en arrière, pour retrouver la voie du progrès », ont commis envers le gouvernement de la République et envers la patrie une faute grave sur laquelle il serait généreux à des adversaires de faire le silence ?

Mais mon contradicteur sait bien qu'en mettant en lumière la communauté d'aspirations et de tendances des réacteurs belges et des représentants du gouvernement français je voulais seulement faire la constatation matérielle, décisive de cette communauté, énergiquement niée par nos gouvernants. D'ailleurs, ce faisant, je ne portais aucun préjudice à ces fonctionnaires.

Ah ! s'il se fût agi d'un congrès socialiste dans lequel un étranger eût prononcé une seule parole incertaine, de nature à froisser les justes susceptibilités du patriotisme français, noter l'incident, critiquer l'attitude des fonctionnaires qui y assistaient eût été une véritable

dénonciation ; car elle eût amené sûrement la révocation des imprudents. Que M. Delaire regarde un peu autour de lui, dans les feuilles conservatrices ou modérées ; les exemples de révocations de cette nature ne manquent pas. Que de modestes serviteurs de l'État ont été jetés brutalement sur le pavé pour avoir professé des idées jugées hérétiques en haut lieu ! Il n'est nullement besoin, en effet, d'attendre l'avènement du régime collectiviste, pour voir la liberté de se réunir, de discuter et de penser violée par un arbitraire gouvernemental qui ferme les bouches et opprime durement les consciences. Faut-il rappeler l'histoire de ces professeurs de lycées, déplacés ou révoqués, pour avoir siégé sur les bancs socialistes dans les assemblées communales ou départementales dont ils faisaient partie ? Au contraire, les amis de M. Delaire peuvent en toute liberté s'associer aux espérances rétrogrades ou antifrançaises de M. Bernaert, poursuivre contre nous leur campagne, en se réclamant d'un idéal politique et social incompatible avec les institutions présentes ; les sympathies gouvernementales leur seront assurées et avec elles les faveurs dont un gouvernement n'est jamais avare à l'égard de ses amis.

Il était donc bien inutile d'évoquer à ce propos l'ombre de Marat et les feuilles de *l'Ami du Peuple*. Non que je sois le moins du monde offensé par ce rapprochement ; M. Delaire dit vrai quand il me représente comme un de « ces socialistes révolutionnaires qui gardent encore le culte de la déesse Raison avec l'admiration pour la Révolution française ». Je suis de ceux-là que le souvenir de Marat n'offusque point et qui seraient plus blessés d'être comparés à un traître de Coblentz qu'à n'importe quel Cordelier ou Enragé de 93. Mais on conviendra que ce n'étaient ni le lieu ni la circonstance de réveiller le spectre sanglant de la Terreur, à propos de la constatation toute simple, par moi faite, que les adversaires du socialisme, pour venir à bout de sa propagande, en sont réduits à faire appel à la Sainte Alliance conservatrice de l'Europe contre la France républicaine de la Révolution.

M. Delaire, il est vrai, prétend que j'ai pris le Pirée pour un homme en inférant de la doctrine de Le Play, son maître vénéré, que « les Unions, dans le plan de la réforme sociale, veulent un roi au sommet », et sont par conséquent des réactionnaires.

M. Delaire était si ému, quand il m'a pris à partie, qu'il a quelque peu dénaturé — involontairement sans doute — mon texte. Je citais la proposition suivante, de Le Play, qui résume toute sa doctrine : « Les meilleures constitutions sont *théocratiques*, dans le monde des âmes, *démocratiques* dans la commune, *aristocratiques* dans la province, *monarchiques* dans l'État. » — J'en concluais qu'au faîte de la société, Le Play plaçait « un roi père de ses sujets ». Me suis-je trompé en traduisant de la sorte la pensée de Le Play et ai-je commis la « méprise

involontaire sur le sens originel des mots », que M. Delaire me reproche? Voici en quels termes lui-même interprète la doctrine en la justifiant : « Dans la conduite de l'État, partout, on peut le dire, on a été amené à la concentration entre les mains d'un seul chef, électif ou héréditaire, président, roi ou empereur. » Alors en quoi ai-je pris le Pirée pour un homme, en employant le mot *roi* dans son sens classique de *monarque*, pouvoir d'un seul ?

Que si, d'ailleurs, ce terme avait pu faire naître une confusion quelconque dans mon esprit — ce qui n'est point — le développement donné par M. Delaire à la doctrine suffirait à montrer si je me suis trompé, en relevant les opinions *monarchistes* des unionistes. Leur secrétaire général dit, en effet, un peu plus loin, que « les erreurs philosophiques du siècle dernier sont venues fausser toutes les justes notions : égarée par la lueur transparente des principes de 1789, notre race rétrograde vers la barbarie ». Et, pour citer un exemple concret à l'appui de sa thèse, démontrer combien le suffrage universel est une institution illogique, il s'écrie : « Bien fous paraîtraient les actionnaires qui voudraient confier la conduite d'une grande entreprise, du Paris-Lyon-Méditerranée ou du Paris-Orléans, par exemple, non plus à un directeur éclairé, assisté d'un conseil vigilant, mais à la foule des employés non commissionnés, des hommes d'équipe du dernier rang. »

A la bonne heure! voilà qui est parler et qui dissipe tout malentendu sur la nature des principes politiques professés par les Unions. Selon le mot du ministre Bernaert, elles « retournent » délibérément « en arrière ». La participation de tous les citoyens aux affaires publiques est un non-sens. Dans l'ordre politique comme dans l'ordre économique, les actionnaires seuls sont investis du droit naturel de discuter, de délibérer, de légiférer, — et même de penser, car toute pensée est une volition, un acte en puissance, et « les hommes d'équipe du dernier rang », la « foule des employés » ne sauraient prétendre légitimement penser, approuver, désapprouver, encore moins diriger, en matière politique. C'est là une théorie qu'on peut admettre ou repousser, mais c'est une théorie, un système, procédant d'une doctrine bien nette, que pour ma part je trouve parfaitement logique. Elle est conforme aux données du matérialisme économique, dont Le Play fut l'apôtre involontaire et Marx le propagateur conscient.

Il y a contradiction évidente, insoluble, entre l'égalité politique et l'inégalité économique. La souveraineté du citoyen et l'asservissement du producteur sont deux termes qui s'excluent. Il faut que l'un extermine l'autre, car ils ne sauraient coexister. Ou l'inégalité économique tuera l'égalité politique, ou l'égalité politique éliminera les inégalités économiques. Mais la présence simultanée de ces deux

facteurs sociaux engendre un antagonisme profond que les sociétés modernes sont condamnés à résoudre, sous peine de mort. Les disciples de Le Play, eux, considérant les inégalités économiques comme la condition normale des sociétés, repoussent l'égalité des citoyens, le suffrage universel, la participation du peuple sans distinction de catégories sociales aux affaires publiques, comme une monstruosité issue des principes de 1789.

C'est fort bien. Mais pourquoi le comité de la défense sociale dont il est l'âme, auquel il prête, je le sais, le concours d'un dévouement sans bornes, ne proclame-t-il pas avec cette franchise de langage, cette sincérité théorique, le but politique et social qu'il poursuit ? Car ici, la question de forme gouvernementale — et je prie M. Delaire de ne pas traduire : république, monarchie constitutionnelle ou de droit divin — se lie d'une façon étroite à la question sociale. Tant que Le Play faisait appel à ses disciples pour « demander à la science des solutions que la politique seule ne saurait donner », pour « étudier les institutions du passé », le maître des Unions n'abordait pas le terrain des réalisations immédiates. Il pouvait se proclamer « étranger aux haines qui divisent trop souvent les partis ». Aujourd'hui, les Unions partent en guerre contre un parti. Elles constituent par là même un parti. J'avais le droit d'essayer de déterminer ce que veut ce parti et les réformes qu'il propose.

Si je n'avais eu, pour élucider cette question, que les déclarations de M. Anatole Leroy-Beaulieu, il m'eût été difficile de renseigner mes lecteurs. Quoique fournies sous une forme qui s'efforce parfois d'être désobligeante, les explications de M. Delaire viennent à présent compléter les informations publiées dans la *Revue Socialiste*. Nous voulons réaliser dans l'ordre économique la souveraineté populaire conquise dans l'ordre politique. Les membres des Unions, au contraire, veulent rétablir, à l'instar de la souveraineté économique, la souveraineté politique exclusive des classes possédantes. Le comité de défense se garde de le dire.

De M. Anatole Leroy-Beaulieu ou de nous, qui « dissimule, prend un masque, met un faux nez » ?

GUSTAVE ROUANET.

LA QUESTION SANITAIRE

Par le Docteur JULIEN PIOGER (1)

Le volume intéressant et richement documenté que présente au public notre ami et collaborateur le docteur Pioger forme un excellent petit traité d'hygiène sociale. Car si l'hygiène a un côté essentiellement individuel, en tant qu'elle prescrit à chacun un certain nombre de règles propres à maintenir l'intégrité de sa santé, il n'en est pas moins vrai que l'application même de ces règles ne dépend pas, dans la plupart des cas, de la seule volonté de l'individu; le simple citoyen, unité perdue dans la foule, emprisonnée dans le réseau inextricable des lois, des habitudes, des institutions, ne peut pas réagir de lui-même d'une façon efficace contre les causes multiples qui lui rendent impraticables les prescriptions de l'art sanitaire; ici le côté *social* de cette science d'application apparaît nettement; il est probable même que, de plus en plus la vie humaine se socialisera, que par suite, la dépendance entre chacun de nous et l'ensemble de la société ne fera qu'augmenter. La plupart des problèmes se présenteront donc à l'individu comme des problèmes sociaux; chacun sentira de plus en plus qu'il ne peut réaliser pour lui le maximum d'aisance, de liberté ou de santé que dans et par la société.

C'est ce côté social de la question sanitaire que Pioger met en lumière pleinement; on pourrait peut-être, en suivant l'exemple donné par le philosophe que les lecteurs de la *Revue Socialiste* connaissent bien, écrire une série de traités semblables sur diverses questions : question industrielle, question morale, question de l'instruction et de l'éducation, question littéraire et artistique, et montrer que toutes, en dernière analyse, tendent à devenir des questions sociales. Le socialisme nous semble avoir pour objet de satisfaire ce besoin, encore

(1) Un volume, chez Giard et Brière, éditeurs. Prix : 3 francs.

vaguement senti par la masse, en socialisant les grandes fonctions de la vie des sociétés, c'est-à-dire en les arrachant à l'imprévoyance, à l'égoïsme des individus, pour en restituer la direction à la collectivité elle-même.

S'il est précisément un ouvrage qui doive, quoique la conclusion ne soit en nul endroit formellement exprimée, fortifier notre confiance dans la grande doctrine socialiste ou collectiviste, c'est précisément celui de Pioger; car on sent à chaque pas que le principal obstacle aux grandes améliorations proposées réside dans la volonté formelle et dans les intérêts des privilégiés, qu'il y a conflit aigu ou latent entre les passions cupides des individus et l'avantage général, et que, par suite, une transformation sociale qui arracherait aux particuliers la production et l'échange pour les restituer à la société, supprimerait en même temps les difficultés les plus graves.

La doctrine de Pioger part des considérations suivantes : l'individu est l'élément essentiel de la société; la valeur sociale de l'individu dépend de son état de santé; mais la santé elle-même est en grande partie le produit de facteurs sociaux. Nous sommes tous étroitement solidaires de nos semblables, en ce qui touche la santé, non seulement dans le présent, à cause des institutions actuelles, mais aussi dans le passé, par les effets sur nous de l'hérédité, et dans l'avenir par la transmission à nos descendants des perfectionnements, aussi bien que des dégradations de notre organisme. Il y a dans cette idée l'affirmation d'une sorte de devoir nouveau, le devoir envers la race. Nous n'avons pas le droit de gaspiller le trésor de bonne santé et de vigueur musculaire et cérébrale qui est l'acquisition lentement obtenue par l'infini déroulement des générations dans le passé. C'est là comme un dépôt, dont il faut rendre compte. Nous devons le transmettre à nos descendants, intact, sinon accru.

Mais ce devoir nous est souvent rendu difficile par l'organisation sociale. En effet, un des facteurs essentiels de cette conservation de l'équilibre physiologique, c'est l'alimentation. Or, qui ne sait combien s'est développé de nos jours l'art pernicieux du falsificateur, et quelle est la difficulté de découvrir et de réprimer toutes les fraudes. Ici encore nous voyons poindre la conclusion que Pioger ne formule pas. Le commerce social substitué au commerce mercantile et malhonnête, ce commerce dont parlait Fourier, « pirate piratant, voleur volant » et auquel il faut attribuer décidément une nouvelle qualité : celle d'empoisonneur et d'assassin.

A cette question se lie celle de la tuberculose, car c'est l'alimentation qui est l'origine la plus commune de la phtisie pulmonaire et des autres maladies tuberculeuses. Mais jeter hors de la consommation les viandes suspectes est encore une entreprise difficile; le boucher ou

marchand de bestiaux se rebiffent et résistent avec cette tenacité et cette ruse patientes de l'intérêt personnel.

Les aliments liquides ne sont pas moins dangereux. Ici se pose la grave question de l'alcool, que Pioger traite dans un des plus éloquents et des plus démonstratifs parmi les chapitres de son ouvrage. Oui, l'alcoolisme est un mal très grave et sans cesse plus grave. Les effets en sont pernicieux; la race décline. Mais le remède, mais les causes de l'alcoolisme? Notre ami n'aborde point ce côté si difficile de la question; nous croyons que les causes de l'accroissement contemporain de l'alcoolisme sont essentiellement sociales, que c'est là un des traits propres à la pathologie spéciale de la société capitaliste et qu'on n'abolira le mal qu'en transformant l'organisation économique. Quant aux cabaretiers, ils sont nuisibles certainement. Mais qu'on n'aille point les accabler de malédictions indignées et leur reprocher une profession immorale, car ils pourraient répondre ce que me disait l'un d'entre eux : « Si je vends de l'alcool, croyez-vous que ce soit pour mon « plaisir. Donnez-moi le moyen de gagner ma vie autrement et je « ferme boutique! »

L'habitat est un autre facteur important de la santé. Notre collaborateur reproduit à ce sujet les constatations déjà connues, mais qu'il faut rééditer sans cesse, et qui indiquent l'énorme différence de mortalité entre les quartiers riches à habitations larges, espacées, et les quartiers pauvres. Ce sont là des vérités mille fois démontrées; mais notre législation sur les logements insalubres est si insuffisante, si obscure, si arriérée par rapport à celle de tant d'autres pays, qu'il faudrait souhaiter un prompt et radical remaniement.

Très important aussi le chapitre sur le rôle du mariage, « les « moralistes et les législateurs ont tout prévu, tout pesé, tout jugé, « sauf l'intérêt sanitaire des époux et des enfants ». Le mercantilisme de la plupart des unions dans la classe bourgeoise, la syphilis et la blennorrhagie, devenues si fréquentes, corrompent le mariage actuel, compromettent gravement les générations futures et affaiblissent la natalité.

Mais, s'il est aussi un facteur sanitaire d'importance prépondérante, c'est le travail. Le travail surtout agricole de nos ancêtres était certainement pénible et peu favorable au développement des facultés de l'esprit; mais c'était néanmoins un mode d'activité sain et fortifiant, qui a durci des races vigoureuses vivant et geignant en plein soleil et en plein air. De nos jours, au contraire, les hommes dissipent cette belle provision de sang fécond et de vigueur paysanne avec une insouciance de prodigues. Les uns sont entraînés dans la mêlée des affaires, dans la cohue de la concurrence acharnée; « la lutte pour la vie », malgré Spencer qui a fait un principe social de ce qui

n'est qu'une fatalité de la vie animale, épuise et vide la race. La « lutte pour la vie », transportée dans le monde social, est devenue « *la lutte pour la mort* ». — D'autres hommes, les prolétaires de l'industrie, ne sont pas tourmentés par l'*auri sacra fames,* mais écrasés par la seule nécessité de gagner leur vie. Ils doivent s'enfermer dans les usines malsaines, vivre dans l'air confiné, subir le surmenage des longues journées et l'intoxication des poisons nombreux que manipule l'industrie moderne. Il serait possible, comme le prouve, par des exemples, l'auteur de l'ouvrage, de réduire à rien la nocivité des professions insalubres. On a découvert et mis en application, dans quelques usines, des appareils coûteux qui suppriment presque tout danger ; mais on se heurte ici à l'individualisme égoïste des capitalistes et on sent encore mieux la nécessité d'une socialisation des fonctions industrielles pour pouvoir réaliser le programme de réformes préconisé par les hygiénistes.

« Qu'une sage, prévoyante, patriotique législation fasse retomber « sur qui de droit toutes les responsabilités et toutes les charges « sociales résultant de l'exploitation du facteur humain, et nous ver- « rons assainir les conditions du travail, diminuer et disparaître les « industries dangereuses, ralentir la consommation effrayante de « vies humaines que fait l'industrialisme moderne, disparaître le surme- « nage qui tue, *s'arrêter la fièvre de production sans frein qui nous jette « dans les embarras économiques de la surproduction, engendre les crises, « le chômage, développe le paupérisme* et prépare les guerres écono- « miques ou guerres de débouchés commerciaux. »

Pioger trace très justement ici le programme de la société collective ; mais, qui ne voit que le principe de la responsabilité sanitaire, qu'il propose d'introduire dans notre législation, n'aura pas la vertu merveilleuse de détruire toutes les nuisances de notre ordre économique, de faire cesser la surproduction, les crises, le chômage, etc. Qui ne comprend que cette revendication, contre les industriels et les marchands coupables, ne sera exercée que par quelques-uns, par les plus riches et les plus éclairés et que le vague et lourd troupeau des exploités et des déprimés subira passivement le sort qui lui est fait ? D'autre part, en gênant les industriels par une surveillance trop étroite, en les accablant de charges qui réduiront à rien leurs bénéfices, on compromettra la production elle-même. L'intérêt individuel est le moteur dans l'ordre capitaliste. On ne peut supprimer ce moteur puissant que si on substitue une organisation collectiviste à l'organisation capitaliste.

Il faudrait détacher du volume le chapitre XII, *Rôle sanitaire de la salubrité,* et l'expédier à tous les hommes politiques, à tous les maires et à tous les conseillers municipaux de notre beau pays de France où

fleurit la sainte routine. Ils y verraient que l'Angleterre a fait en quelques années 3 milliards de dépenses pour améliorer l'hygiène publique, que le taux de la mortalité, qui était en 1875 de 22 pour 1,000, est tombé en 1880 à 20 pour 1,000 et en 1889 à 17 pour 1,000, que le nombre des vies préservées s'est élevé en 1880 à 55,000 et en 1889 à 142,000, et pour la période 1880-1889 au total énorme de 858,591 existences sauvées, ce qui, d'après les calculs du statisticien anglais Farr, représente un capital de 3 milliards ; de sorte que, « en « dix ans, le pays aurait plus que récupéré la somme qu'il a dépensée ; « et, dans ce calcul, rien ne figure pour les maladies évitées ; rien ne « peut figurer non plus pour ce qui ne se chiffre pas : les douleurs « épargnées, la santé meilleure, la vie plus heureuse ».

Dans notre pays, comme l'a prouvé Brouardel, plus de 30,000 Français succombent à des maladies évitables. Exemple : la variole fait périr chaque année en France 14,000 personnes ; en Allemagne, le chiffre des décès par variole se réduit à 110.

L'incurie criminelle des pouvoirs publics en France n'est que trop certaine. Espérons que l'ouvrage de Pioger, qu'il faudrait divulguer, répandre partout, distribuer aux écoles comme livre de distribution des prix, au lieu des niaiseries habituelles, secouera quelque peu l'inertie publique et fera rougir notre vanité chauvine quand nous apprendrons qu'à bien des égards la France est une des nations les plus arriérées de l'Europe, et, qu'en ce qui concerne l'hygiène publique, elle n'est pas au-dessus de l'Espagne et de la Turquie.

Notre collaborateur croit possible de remédier aux maux qu'il a si vigoureusement décrits en introduisant dans nos lois le principe de la responsabilité sanitaire qu'il formule ainsi :

Article premier. — Nul n'a le droit de porter atteinte à la santé de son semblable.

Art. 2. — Toute atteinte à la santé entraîne une responsabilité en dommages-intérêts dont la connaissance appartient aux autorités sanitaires.

Art. 3. — La réglementation sanitaire incombe aux autorités sanitaires.

Si juste que nous paraisse le principe énoncé ci-dessus, nous ne croyons pas cependant que son application suffise à réaliser les grandes transformations que réclame Pioger. La révolution sanitaire ne sera possible qu'après et par la révolution sociale.

Docteur A. Delon.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE

LE MIDI : Frédéric MISTRAL; Baptiste BONNET; *les Félibres*, par Eugène LENTILHAC; Arsène VERMENOUZE.

Il y a une vertu dans le soleil, s'écriait Lamartine, il y a trente-cinq ans, à l'apparition de Mireille que lui consacrait Frédéric Mistral : « Je te consacre Mireille ; c'est mon cœur et mon âme; c'est la fleur de mes années; c'est un raisin de Crau qu'avec toutes ses feuilles t'offre un paysan. » Il y a une vertu dans le soleil! comme dans la brume, aussi! Pourtant, on comprend aisément l'exclamation enthousiaste du poète de Saint-Point à la survenue du poète de Maillane : le ravissement des yeux et de l'âme, lorsque éclate aux regards inaccoutumés la flore méridionale, lorsque tout l'être contracté des pays tempérés est baigné soudain de l'atmosphère lumineuse et chaleureuse du Sud! L'admiration, l'exaltation où *Mireille* jeta Lamartine, voici qu'Alphonse Daudet les revit et nous les fait revivre avec Baptiste Bonnet, l'écrivain d'un *Paysan du Midi* (les Provençaux savent choisir leurs parrains en *franchimun*...) De Mistral à Bonnet, que s'est-il passé sur les rives du Rhône; faut-il croire à une réelle *renaissance* provençale ou à de simples accidents, admirables, mais des accidents, à un mouvement véritable ou à des éclats passagers; la Provence écrit-elle et lit-elle en provençal; quelle est, quelle peut être ou ne pas être l'action de la petite et brillante pléiade actuelle — diverses questions d'un haut intérêt, et parmi lesquelles, en tous cas, il n'est pas oiseux de s'aventurer, puisque l'on rencontre sur la route tant de chefs-d'œuvre...

Pour écrire *Mireille*, Frédéric Mistral dut, tout comme le Dante, se créer sa langue des débris du parler populaire de son village, de ses environs; car depuis longtemps dans les villes on avait abandonné « la langue déprisée » pour le *franchiman*, le français seul enseigné dans les écoles, les collèges; de proche en proche, en linguiste opi-

niâtre, Mistral recueillit tous les débris épars, les amalgama, par un labeur habile, savant, les fondit et refondit à la flamme de son génie, avec ces matériaux insolites construisit ce monument incroyable, définitif, après quoi, lui aussi, put lancer l'*Exegi monumentum*... d'un ancien ; mais, quelque enthousiasme que l'on puisse professer pour la merveille jaillie de ce splendide effort, de cette belle inspiration ; quelque affirmation que pousse le poète, qu'il n'écrit que pour *les gens du mas* — ce ne sont pas les paysans ni les artisans qui peuvent lire *ses ouvrages*, ces poèmes d'une langue ouvragée, dont ils ne possèdent que des fragments, ruinés de jour en jour par l'invasion pénétrante du français — pas plus qu'ils ne liront la prose, cependant, plus facile, de Baptiste Bonnet, l'un des leurs tout à fait. Cela est-il bon, cela est-il mauvais, ce sont des points de discussion dont nous nous tiendrons écartés — nous serions entraînés trop loin. Nous nous limitons à constater ; le petit pâtre, qui ne saurait pas un mot de français, ne lit pas les poètes provençaux ; c'est un illettré dans les deux idiomes ; il peut chanter quelques refrains transmis des vieux, dans leur langage coutumier, et c'est tout ; les lecteurs de Mistral, ce sont les *éduqués*, sortis de leur milieu, à qui, plus tard, le provençal revient, en souvenir d'enfance ; de ceux-ci (combien sont capables de lire dans le texte !), un tout petit nombre goûte vraiment la saveur intime de mots, de locutions, de tournures, d'images à quoi ils furent façonnés — comme les indigènes, partout, se réjouissent de mets et de plaisirs très indifférents, sinon désagréables au reste du monde ; — quand j'écris « lecteurs de Mistral », j'entends lecteurs de texte ; ils se recrutent encore parmi les lettrés à qui la connaissance des patois voisins de la Provence permet aussi de suivre aisément, et dans le frisson de son verbe propre, le génie du poète... Car, si je crois peu nombreuse la phalange de ceux qui peuvent se délecter, sans le secours de personne, à l'œuvre de Frédéric Mistral, par contre, je ne conteste pas l'admiration universelle, la multitude de lecteurs qui peuvent se griser au flot superbe du génie débordant à travers la traduction ; évidemment, si Homère ou Virgile ne devaient la gloire qu'à ceux qui possèdent sûrement le grec ou le latin, elle ne se perpétuerait pas de la même force.

Il y a une vertu dans le soleil, proclamait Lamartine. Il y a une vertu dans le génie, qui fait éclore d'autres œuvres que les siennes. Une agitation bruyante s'est produite autour de Mistral — qui ne célébrera jamais assez l'écrivain provençal ; il faut se demander seulement si cette agitation tumultueuse fera plus que du bruit ; on voit bien Mistral ; on aperçoit bien Jasmin, Roumanille, Aubanel, encore que leurs créations, à ceux-ci, soient d'une valeur singulièrement moins considérable ; mais, ce ne sont pas là des indications suffisantes pour nous renseigner sur la vigueur de la tentative de restauration

du provençal, sur sa durée; et les promenades félibréennes, les pèlerinages les plus annuels ne me semblent pas d'une signification absolue; on peut douter que le passage des félibres, à qui les municipalités peuvent offrir des vins d'honneur, soit attendu avec impatience par les *gens de mas*, de qui l'opinion et les manifestations fourniraient le vrai document; mais, là-dessus, les *gens de mas,* le peuple n'a que peu d'opinion et ne manifeste guère; il va à l'école, au régiment, mêle le parler de son village et la langue des villes, et, au contact de celle-ci, celui-là se gâte, se perd; on dit, le provençal est demeuré vivace tant de siècles; cela ne me paraît pas péremptoire; il a duré des siècles — encore s'est-il bien corrompu; mais jamais il n'avait subi l'assaut auquel il est en butte, par l'éducation d'aujourd'hui et les conditions de la vie contemporaine...

Écoutez parler quelqu'un qui n'est pas suspect en cette matière, le maître Alphonse Daudet, dans sa *présentation* de Baptiste Bonnet au public : « La plupart des écrivains provençaux contemporains en sont là... Nés et élevés ainsi que moi dans la classe bourgeoise, ses susceptibilités hiérarchiques, ses prétentions et ses préventions, le provençal n'a pas été pour eux la langue natale, vitale, obligatoire; ils l'ont employée par curiosité, par entraînement, pour la joie d'un dictionnaire original, expressif, dont ils n'étaient pas obligés de passer chaque mot au papier de verre, comme nous faisons avec tant de vieux substantifs, fatigués, éculés, accouplés depuis des siècles à la même épithète : O fleuve impétueux... O chênes séculaires... Combien nous en connaissons de ces félibres qui font des vers latins sans le savoir... »

C'est de la même façon que M. Lintilhac, dans son étude : *Les Félibres*, s'exprime : « Je suis né en un coin reculé du pays d'*oc*, en Aurillac. Le patois aurillacois, cousin germain de celui de Toulouse, m'était resté d'autant plus cher qu'étant interdit au collège et à la ville, il avait été pour moi, comme pour tous mes camarades, l'argot de nos escapades et de nos franches lippées à travers champs. Toute la poésie du beau pays natal, quitté à seize ans pour le lycée parisien, s'était symbolisée spontanément — et, aussi sans doute, par un effet réflexe de nos études du vieux français — dans ce patois sonore, la langue des vacances et des premières libertés de petit homme. Or, j'appris qu'il y avait précisément un coin de Paris où de braves gens se réunissaient pour rimer et parler entre eux les dialectes d'oc, et qu'ils s'appelaient *les Félibres de Paris*. Le nom me parut bizarre, mais la chose m'attira tout de suite. »

Baptiste Bonnet n'est pas de ces derniers; c'est un poète provençal spontané — poète en prose. Il vient de doter la Provence d'un chef-d'œuvre, et va prendre rang aux côtés de Mistral. Pour ceux qui ne lisent pas le provençal, leur émotion sera poignante encore, avec

la traduction incomparable d'Alphonse Daudet. La *Vie d'Enfant*, de Baptiste Bonnet, de la foule des livres parus ces dernières années, est peut-être celui qui mérite de survivre : ce ne sont pas des feuillets éphémères, de ces *nouveautés* si vieilles avant que d'avoir paru. Quelle vision intense, quelles sensations exquises — les plus humbles, les plus ingénues, que ce poète, — quelques-unes — a été le premier à éprouver — qu'il est le premier à rendre avec une si curieuse audace ; je ne me rappelle pas, dans les littératures, rien de tel que ces récits d'enfance, où le gamin, qui gagne sa vie à ramasser le crottin des chevaux sur la route, court, par le froid, épiant le bruit des charrettes, se chauffant les mains avec « ces figues qui tombaient, en fumant, au nez du soleil ». Et quel sentiment de la nature d'une qualité neuve, bien personnelle, émane de ces chapitres : une Brouette, le Pont de la Roubinette, les Donnades, les Vendanges, etc., etc. ; rien de compliqué, de recherché, la simplicité la plus antique, l'adorable, l'infinie vieille nature, toujours nouvelle aux yeux nouveaux qui regardent par eux-mêmes, la nature toujours fraîche et vierge, prête à se livrer à ceux qui l'aiment assez, à donner, comme de beaux enfants, aux poètes assez épris d'elle, de beaux livres gaillards et sains, comme la *Vie d'Enfant*, de Baptiste Bonnet, ensoleillée et grave ! Mais pas triste, et sans rancune ! « Un double arc-en-ciel de bonté et de tendresse, qui va de la première à la dernière page de son livre, en illumine toute la misère », dit encore Alphonse Daudet, dans sa magistrale préface. Evidemment, nous sommes loin de l'implacable Jacques Vingtras, qui ne pardonne pas, lui, et ne peut tourner sa mémoire vers le passé sans colère et sans rage ; mais, est-ce que jamais avait lui, sur son berceau d'enfant, son lit de petit garçon, avec le père et la mère que l'on sait, un seul rayon de cet amour dont le terrassier et la ménagère de Bellegarde enveloppaient si chaudement, à défaut de couvertures, leur *Brisquinni*, et sa nichée de frères et de sœurs ; il y a une vertu — dans l'amour des mères : Vallès en avait été sevré...

Donc, après Mistral, voici, hier, Baptiste Bonnet...

Vous voyez bien que le mouvement s'accentue, prodigieusement, et qu'il faut y aider, puisque, grâce au provençal, peut éclore encore de notre temps un poète rustique de cette envergure, auprès de quoi les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des œuvres décadentes et symbolistes ne sont que de pâles riens... ?

A ceci, je répends : Mistral, Bonnet sont des accidents ; Bonnet, dont le parler est plus restreint, plus local, en patois — mais combien savoureux et *peuple*, — auprès de la langue heureuse, mais très fabriquée de Mistral, Bonnet ne sera pas plus lu des journaliers et des *pacans* de Beaucaire que son glorieux aîné des gens de mas ; — ceux que réjouira son livre, ce sera la catégorie que j'ai tout à l'heure

signalée ; et, puis le public ordinaire, qui devra se contenter des traductions... De Paris, nous nous représentons Mistral à Maillane comme un roi dans sa cour, menant un peuple aux musiques de sa lyre ; vision biblique ; ce n'est pas cela du tout ; sa renommée est immense, certes ; mais je crois assez que l'empire de Mistral dans les Bouches-du-Rhône ne diffère pas sensiblement de la position de M. Zola en Seine-et-Oise ; malgré l'apparat olympien, les titres de poète-roi, plus fréquents sous le soleil d'Avignon, que parmi les maraîchers des environs de Paris ; si Mistral ne régnait qu'à Maillane et Zola à Médan, leur puissance serait médiocre ; ils comptent sur autre chose ; en réalité, dans le Midi, Frédéric Mistral occupe une situation d'écrivain à la campagne, de grand homme « dans le pays ; » ce n'est pas autrement spécial ni caractéristique ; ce l'est si peu que les plus ardents félibres installaient fort bien à l'Académie le poète démé-nageant de Provence ; il devient difficile d'ignorer Paris — et le français. — C'est tant pis, s'exclament beaucoup. — Je ne dis pas que ce soit tant mieux ; je dis que cela est ..... rien de plus — Il ne faut plus que cela soit, alors... — Eh ! bien, faites-le nécessaire ; précisez vos espoirs, vos idées de décentralisation ; certes, il faut décongestionner Paris, qui absorbe tout, au détriment de la province ; il faut tâcher de rétablir la circulation du sang, pour ainsi dire... ; mais, si dans l'ordre politique, économique, administratif, on peut aboutir — je doute que la province veuille retourner à ses origines ; je ne vois pas le moyen d'arriver à ce que les poètes bretons ou provençaux réapprennent les parlers ruinés, pour y trouver le mode d'expression de leur rêve et de leur pensée (alors qu'ils auront le français à leur disposition — à moins que l'on cesse d'enseigner la langue de Racine, de Voltaire, de Hugo dans les départements...)

— Voyez Mistral, voyez Bonnet, citez-vous...

Mais je citerai tous les autres ; je rappellerai la confession de Daudet, qui s'avoue bien incapable avec tout son amour, et son savoir du Provençal, d'y écrire ; je ne le vois pas bien, en effet, se résignant à jouer des tu-tu-pan-pan, lorsqu'il a, à son service, l'immense clavier du français ; non, je ne vois pas bien Chateaubriand s'entêtant à jouer du biniou breton, lorsqu'il avait à proximité de son génie le formidable orchestre où se sont exécutés les plus sublimes morceaux depuis Pascal — et avant — jusqu'à nos jours ; je ne sais pas ce qu'ont perdu les provinces à cette option, où rien ne forçait leurs fils libres de ne pas s'engager en ce sens ; en revanche, l'humanité sait bien ce qu'elle y a gagné de profit et de gloire ; la littérature française, ce n'est pas exclusivement Paris ! Et que nous parle-t-on de monotonie, de plate uniformité, si les provinces et la province perdent, achèvent de perdre leurs costumes, leurs patois, leur accent !

Ce qui est foncier, ce qui est de race, ce qui est de terroir profond ne s'en va pas aussi vite qu'une danse, un costume ; quelles frontières entre Renan, Barbey d'Aurevilly, Daudet et Arène, par exemple — le Breton, le Normand, les frères provençaux ; ont-ils besoin, pour se différencier, d'user de parler natal !

Cela m'étonnerait bien si, sur tous ces points de polémique actuelle, l'on ne me faisait dire au moins le contraire de ma pensée. Je crois donc bon de la résumer : j'admire, d'une admiration sans borne, le génie de Mistral, et j'admire énormément aussi Baptiste Bonnet, et je trouve du plaisir à quelques autres, et je ne hais pas du tout les félibres ; il n'y a certainement pas de bonne raison de critiquer leur plaisir et leur but, qui est d'honorer la langue de leur enfance, de leur petite patrie, que presque aucun n'entend, d'ailleurs, et qu'ils ne sont pas une demi-douzaine à avoir parlée. Mais la question de la décentralisation s'est greffée là-dessus ; beaucoup croient à des restaurations possibles, à des retours au passé puérils ; je demande, sans hostilité et sans scepticisme, que l'on précise les espoirs, les volontés ; il y a certainement à faire, mais quoi ; être curieux et avide de renseignements n'est pas de l'opposition. Et aux vagues décentralisateurs, lorsqu'ils confondent littérature, commerce, politique, etc., j'objecte seulement les conflits à craindre ; ils ont en tête des décentralisations dont la province serait la première à ne pas vouloir ; enfin, s'il y a du passé que l'on pourrait faire revivre, il y a du passé mort que l'on ne galvaniserait pas ; bonnes ou mauvaises, il s'opère, par le temps, des transformations fatales dans les faits et dans les idées ; je ne me figure pas le français délaissé, au bénéfice du provençal ou du breton ; bref, je n'entrevois pas la solution des problèmes sociaux où s'inquiète l'âme d'aujourd'hui, ou de demain, par les courses de taureaux à Nîmes, où les fêtes des champs que réclame Baffier pour le Berry ; ce n'est pas par le pastiche de littérature que se fera l'avenir, pas plus que par la copie des siècles précédents, on n'a redonné à celui-ci une architecture, un style en art industriel.

Voilà nos doutes, nos hésitations, à beaucoup, sur ces sujets.

N'empêche que nous ne goûtions fort ce qui se révèle dans les « petites patries », et que nous souhaitions de toute notre force que chacun, dans la foule, où nous précipite l'ardente vie moderne, garde fidèlement la marque de ses origines ; que l'on retourne le plus souvent, le plus longtemps qu'il se peut faire, à la mer, à la montagne, à la plaine d'où l'on est venu ; il n'y a qu'à gagner dans ces retours au point de départ ; désormais, les chemins de fer (les chemins de fer odieux aux simplistes qui ne comprennent pas que c'est cela qui va nous permettre de plus en plus le contact avec les êtres et les choses voulus) des exils d'autrefois, pour quiconque s'éloignait ont fait des

absences ! Que le chemin de fer ait perforé notre montagne d'Auvergne, par exemple, ce n'est pas moi qui m'en plaindrai ; sans lui, peut-être, je n'aurais pas affronté les deux ou trois semaines de diligence qu'il fallait pour gravir jusque là-bas; et c'est grâce à lui que tous les ans, plusieurs fois par an, depuis mon extrême jeunesse, j'ai pu y aller, y retourner, assez pour que le patois de là-haut sonne à mes oreilles et à mon cœur comme quelque chose que je sais sans l'avoir jamais appris; par là, de proche en proche, j'en suis arrivé à une connaissance du provençal suffisante pour le lire, l'aimer, et distinguer ce qu'il y a d'alliages, d'artificiel; assez pour me faire l'opinion que, si lentement que ce soit, *cela s'en va... ;* alors que nos félibres illusionnistes, s'en rapportant à leurs désirs avant tout, ne parlent pas autrement que s'ils parlaient au nom des populations, — tout à fait indifférentes...

L'Auvergne, aussi, donc, s'est mise à félibriger, avec son capiscol Arsène Vermenouze, d'Aurillac, dont j'aime fort l'âpre talent. Jusqu'ici, l'on ne possédait de lui que des pièces éparses dans les journaux du Cantal. Il va publier un volume, *Flour de Brousse,* je le sais presque par cœur; dans ces vers frustes, dans le patois mêlé d'aujourd'hui, se dresse la sombre beauté du pays et des hommes du massif central. Dans ce patois imprimé, les rares qui l'entendent se régaleront, comme à une source imprévue, jaillie d'entre les rocs arides; un patois pareil aux conglomérats de la montagne, où des stries admirables tranchent sur la boue et les cailloux; mais, quels que soient mes sentiments d'admiration pour le poète, je ne puis pas effacer l'évidence; les vers de Vermenouze, ce n'est pas le bouvier qu'il chante qui les lira, et je ne puis que répéter ce que j'ai déjà tant dit dans ce si long article, et qui sera ma conclusion sur la littérature du Midi : les cas de Mistral, et de la pléiade provençale récente, le cas de Bonnet, le cas de Vermenouze pour l'Auvergne, quelque considérables que soient leurs œuvres, ne dénotent pas un mouvement populaire, une résurrection ; ce ne sont que les secousses de l'agonie, formidables, peut-être, mais les lueurs dernières des parlers locaux...

Et M. Eugène Lintilhac me semble avoir conclu fort justement, lorsqu'il écrit : « Le tout est à l'honneur de l'esprit français qui est peut-être, en somme, et selon le mot de Villemain, assez riche pour avoir deux littératures, et qui, en tout cas, ne peut que gagner en saveur et en variété, sans rien perdre de son unité foncière, à cette expérience innocente et très distinguée de décentralisation littéraire... »

JEAN AJALBERT.

REVUE DES REVUES

Économie sociale

SOMMAIRE. — Les Tarifs de douane et le Commerce extérieur de la France ; Thèse de MM. de Molinari et Yves Guyot *(Journal des Économistes)*.

Les échos de la bataille politique et sociale, livrée quotidiennement au dehors, ne franchissent pas le seuil de cette *Revue*, où chacun de nous s'efforce d'apprécier, sans haine ni colère, les idées et les faits. Toutefois, la mêlée furieuse des partis ne laisse pas que d'exercer son action sur notre tâche mensuelle, au moins quant à l'exactitude et à la régularité. C'est ainsi que, pris aux mois de septembre et d'octobre par un voyage d'enquête en Algérie d'abord, ensuite par la lutte violente engagée avec le défunt cabinet, je n'ai pu livrer à temps la Revue économique des deux derniers mois. Je m'excuse, auprès de nos lecteurs, de ce retard involontaire. Hélas ! il est la conséquence forcée d'une situation que nous subissons et à laquelle il nous est impossible de nous soustraire.

Je sais bien qu'on veut que les socialistes soient responsables de cette situation. C'est nous qu'on accuse, en effet, d'être la cause directe des heurts et des chocs répétés de l'heure présente. Nous sommes, assure-t-on, des éléments de perturbation publique, d'agitation incessante, et c'est nous qui provoquons les crises politiques qui se succèdent. Le chasseur rentré chez lui bredouille est furieux de ce que l'irrévérent gibier s'est dérobé devant le canon de son fusil; le lapin a tort, il a commencé ; car, aux yeux du chasseur, ayant été créé et mis

au monde pour être chassé, le disciple de saint Hubert se croit frustré d'une aubaine légitime, quand le lapin lui a échappé. Sans doute, les socialistes n'ont pas les mœurs peureuses de ce pacifique animal. Nous ne détalons pas devant nos adversaires. Nous faisons front, et même, quelquefois, intervertissant les rôles, il nous arrive de chasser le chasseur. Il n'en faut pas plus pour nous faire réputer très méchants, et nous représenter sous des traits horribles et menaçants. C'est nous qui avons commencé. Alors que c'est à notre corps défendant que nous avons dû entrer dans la mêlée épuisante qui ne nous laisse pas un instant de loisir pour l'étude et la méditation.

Certes, combien préférerions-nous la discussion calme des théories, le débat serein des idées, plutôt que ces luttes violentes, provoquées par les attaques auxquelles nous sommes en butte, les pièges qui nous sont tendus de tous côtés, les grèves que nos adversaires déchaînent, afin de paralyser notre action positive sur le Parlement et le pays.

Mais la passion politique ne comporte aucune justice et toute récrimination à cet égard, dans un recueil comme celui-ci, serait parfaitement vaine. Laissons donc les intérêts sociaux menacés hurler après le socialisme. Si nous avons pu être distraits un instant de nos études par les nécessités du combat, celles-ci n'en restent pas moins, quoi qu'on en dise, notre terrain de prédilection. La recherche est l'auxiliaire le plus fécond dans la lutte engagée entre le passé et l'avenir, l'erreur et la vérité.

*
* *

Depuis quelques mois, le monde des économistes est en liesse. Ces messieurs se frottent joyeusement les mains; on les entend murmurer, dans les revues où ces confrères distingués professent : « Nous l'avions bien dit, qu'il en serait ainsi. » Et ils entassent chiffres sur chiffres, coupés par des soupirs d'une satisfaction profonde.

La commission des valeurs de douane a publié, en effet, son rapport sur les variations du commerce extérieur de la France en 1894. Ce rapport montre que nos échanges ont subi, en 1894, une dépression considérable, particulièrement le commerce de l'exportation. Il n'en faut pas plus pour qu'ils exultent. Car, naturellement, c'est aux tarifs douaniers, votés en 1892, qu'ils attribuent la diminution de notre commerce extérieur.

Déjà, au mois d'octobre, M. de Molinari a vivement mis en lumière, dans sa chronique du *Journal des Économistes,* les constatations révélées par le rapport de la commission. — En 1891, le commerce extérieur de la France, importations et exportations réunies, s'élevait

à 8,337,064,090 francs. En 1894, il est tombé à 6,928,590,000 francs; soit une diminution de 470 millions, en chiffres ronds. Par rapport à 1893, les importations de 1894 ont diminué de 3,255,000 francs, et les exportations de 158,238,000 francs. Les protectionnistes escomptaient les tarifs douaniers comme un moyen assuré de ralentir les importations et de donner une impulsion plus vigoureuse à nos exportations. C'est le contraire qui s'est produit. Le nouveau régime a eu (ou paraît avoir eu, car j'analyse), des résultats directement opposés à ceux qu'on en attendait. Les importations sont restées stationnaires, tandis que nos exportations, au lieu d'augmenter, ont décru. Le blé, l'avoine, le bétail abattu ou sur pied, bref, tous les produits agricoles qu'on comptait affranchir de la concurrence étrangère par les droits de douane nouvellement institués, ont eu à subir la même concurrence, encore aggravée ; car nombre de ces produits ont été importés en plus grande quantité qu'auparavant. Donc, le régime protectionniste a fait ses preuves, conclut M. de Molinari, et l'expérience a été désastreuse.

A la Société d'économie politique, mêmes félicitations. C'est M. Yves Guyot qui a apporté triomphalement, le 5 du mois dernier, le certificat de décès du protectionnisme, sous forme de tableaux, composés avec le souci de la symétrie qu'on lui connaît. Rien n'y manque, et, bien que sa communication soit hérissée de nombres superposés, disposés par masses profondes, comme les soldats d'un carré, il prétend qu'il suffit d'y jeter un coup d'œil pour être aussitôt aveuglé à la lumière d'évidence qui s'en dégage.

Qu'on en juge plutôt. — L'ancien ministre des travaux publics met en présence quatre périodes : avant, pendant, après... et ensuite. C'est le résumé, dit-il, de l'évolution commerciale de la France, envisagée au point de vue des effets produits sur nos échanges par le régime libéral des traités de commerce, la dénonciation de ces traités et l'inauguration du tarif douanier de 1892. Voilà, dit-il, ce qu'était le commerce extérieur de notre pays avant 1860 ; ce qu'il est devenu ensuite ; les premières atteintes du mal protectionniste en 1881 ; les conséquences néfastes de la protection arrivée à son état pathologique aigu.

Et voici les tableaux :

PREMIÈRE PÉRIODE. — AVANT LES TRAITÉS DE COMMERCE

(MOYENNE ANNUELLE EN MILLIONS DE FRANCS)

	Commerce général	Commerce spécial
1855-1859	5.038	3.626

DEUXIÈME PÉRIODE. — PENDANT LES TRAITÉS DE COMMERCE

(MOYENNE ANNUELLE EN MILLIONS DE FRANCS)

	Commerce général	Commerce spécial
	—	—
1861-1865	6.680	5.012
1876-1880	9.950	7.670

TROISIÈME PÉRIODE. — PREMIÈRE PHASE PROTECTIONNISTE

(MOYENNE ANNUELLE EN MILLIONS DE FRANCS)

	Commerce général	Commerce spécial
	—	—
1882-1886	9.775	7.772
1887-1891	9.950	7.834

QUATRIÈME PÉRIODE. — TARIFS DOUANIERS NOUVEAUX

(MOYENNE ANNUELLE EN MILLIONS DE FRANCS)

	Commerce général	Commerce spécial
	—	—
1894.	8.919	6.928

En 1861-65, au lendemain des traités de commerce, la moyenne annuelle de nos échanges fait un bond rapide et leur progression se maintient jusqu'en 1880. Après 1880, la réaction économique triomphe — modestement, il est vrai, — mais elle gagne du terrain avec la certitude du triomphe final. La progression commerciale aussitôt se ralentit. En 1892, elle renverse toutes les barrières et s'établit brutalement sur les ruines des traités de commerce : aussitôt les échanges décroissent, pour tomber finalement, en 1894, à 6,928,000 francs, perdant 12 °/₀ sur la période 1887-1891.

« Tels sont, conclut notre auteur, les résultats acquis par le traité de 1860, telles sont les déceptions résultant des tarifs de 1881 et de leurs aggravations en 1892, avec la rupture des traités de commerce. » — Et voilà pourquoi votre fille est muette.

Si j'étais protectionniste, je répondrais à M. Yves Guyot :

« Tous ces milliards, alignés sur deux rangs et présentés dans une disposition qui paraît vous permettre de croire qu'ils constituent une preuve matérielle, évidente, d'un rapport direct de cause à effet existant entre les variations du commerce extérieur et l'état du régime douanier, sont des chiffres bruts, auquels il vous plaît de prêter une signification fantaisiste et complètement arbitraire. Les variations du commerce, comme tous les phénomènes économiques, se produisent

dans un milieu social très complexe, que vous simplifiez pour les besoins de votre thèse, et vous en faussez complètement le sens, parce que vous attribuez exclusivement à un facteur — le régime douanier — l'influence qu'ont eue mille autres facteurs divers, intervenus au cours de ces quarante dernières années, pour accélérer ou ralentir la progression des échanges internationaux. Ainsi, vous ne recherchez même pas quelle part d'action a pu avoir sur l'évolution commerciale la baisse des prix. A peine si vous daignez noter que les variations de valeur constatées par la douane ne sont pas les seules modifications qui affectent le commerce, dont le prix total des ventes a pu diminuer, tandis qu'il augmentait en volume et en quantités. Vous prétendez qu'on ne peut additionner une tonne de houille et une tonne de diamants; mais on peut additionner les tonnes de houille aux tonnes de houilles; rechercher par quantité de marchandises ou de groupes de marchandises, d'une valeur approximativement égale, si la dépression du poids ou du volume a suivi la dépression des valeurs. Il est certain que la diminution de notre commerce extérieur n'a pas été la même selon qu'on envisage son évolution en poids ou en valeur. Vous avez dû en convenir, et vous avez comparé les poids globaux de 1890 avec 1894. L'importation des quantités d'objets fabriqués à l'étranger s'est élevée en 1894 à 684,000 tonnes de plus qu'en 1890 et l'exportation de nos produits présente un déficit de 90,000 tonnes. Donc, concluez-vous « le calcul des poids globaux confirme les indications données par les valeurs ». Pour 1894, oui. Mais pourquoi n'avoir pas étendu la comparaison aux autres périodes? Vous vous servez pour 1894 de ce système que vous condamnez pour les périodes antérieures à 1890. Serait-ce parce que la moyenne des quantités d'objets importés et exportés depuis que se sont fait sentir les effets de la baisse des prix, loin d'offrir les dépressions que présentent les valeurs, montrent, au contraire, une tendance constante à la progression?

« Mais ce sont des détails secondaires et je passe. Si votre thèse, qu'on peut formuler ainsi : la dépression du commerce extérieur de la France est la conséquence naturelle de l'abandon de la politique libre-échangiste — est vraie, elle sera confirmée par l'évolution commerciale des autres pays, où l'ensemble des échanges présentera des diminutions ou des progressions importantes, selon que ces pays sont soumis à un régime libéral ou à un régime protectionniste. Prenons l'Angleterre :

« Le Royaume-Uni n'a pas versé dans la folie douanière. Malgré quelques timides revendications tôt étouffées, il a obstinément refusé d'instituer des droits d'entrée. Comment s'est comporté son commerce extérieur? Après 1878, les échanges de l'Angleterre ont présenté, tout comme en France, une dépression considérable. Relevés en 1881-1884,

ils s'affaissent pour tomber de 241 millions de livres sterling à 210 en 1886; soit un écart de 775 millions de francs. Après des périodes d'oscillations incertaines, il est tombé, en 1893, à 218 millions de livres, soit un déficit de plus de 500 millions sur la période 1881-1884. Pourquoi n'attribuerions-nous pas au régime libre-échangiste anglais la dépression que vous attribuez, en France, au régime protectionniste ?

« Mais voici qui est plus concluant encore, et dont j'attendrai vainement l'explication des économistes libéraux :

« Tandis que, sous le régime du laissez-passer le plus absolu, le commerce du Royaume-Uni subissait ces fluctuations, marquées par les dépressions considérables qui ont accompagné, de l'autre côté du détroit, la baisse des prix, l'Allemagne inaugurait, au lendemain de ses victoires, une politique résolument protectionniste. Quels en furent les résultats ?

« En 1872-1874, la moyenne des exportations allemandes s'élevait à 2,880 millions de francs. En 1882-1884, grâce à l'influence des tarifs douaniers que nous n'avions pu encore conquérir sur l'obstination libérale des économistes alors tout-puissants, cette moyenne s'était élevée à 4 milliards.

« L'Allemagne avait donc acquis sur nous une avance de 20 °/₀. Mais dès 1880, ce que vous appelez la réaction protectionniste commence sa campagne en France. En 1881, des tarifs nouveaux protègent notre production, et l'action de ces tarifs nous permet d'organiser la concurrence contre l'Allemagne, dont les échanges vacillent en 1885-1886. L'Allemagne affirme de plus belle sa politique protectionniste et, en 1889-1891, l'exportation germanique remonte à 4 milliards. Bref, en 1893, l'écart entre l'exportation allemande et l'exportation française, qui était de 20 °/₀ en 1882, est tombé à 12 1/2 °/₀. Nous avons donc regagné près de 8 °/₀ sur le terrain perdu...

« Qu'en conclure ? Je conclus que les tarifs protecteurs ont permis à l'Allemagne de lutter vigoureusement contre la concurrence anglaise, dont les échanges ont subi des dépressions considérables, tandis que ceux de l'Allemagne s'accroissaient et maintenaient leurs gains ; que les tarifs protecteurs ont permis à la France de lutter contre la concurrence allemande, sur laquelle nous avons repris environ 8 °/₀ de l'avance gagnée sur nous, quand nous étions sans défense — ou tout au moins sans défense suffisante contre ses tarifs.

« Enfin, pour ce qui touche les résultats directs des tarifs de 1892, la meilleure preuve que l'argument tiré du tableau du commerce de 1894 n'est qu'une interprétation infidèle des véritables causes du déficit fortuit survenu, c'est que l'année 1895 se présente sous un meilleur aspect. Pour les dix premiers mois de cette année, les seuls connus à l'heure où j'écris ces lignes (novembre) les importations

accusent un déficit de 225 millions, tandis que les exportations donnent une plus-value de 261 millions. Ainsi, le but que se proposaient les promoteurs des droits douaniers a été atteint : les importations reculent, les exportations avancent, notre production affirme sa vitalité.

« A moins qu'ayant attribué aux tarifs de 1892 le fléchissement général de 1894 et son excédent d'importation, vous ne prétendiez que la loi « naturelle » qui a manifesté son action en 1894 a sommeillé en 1895. Auquel cas, le rapport que vous avez voulu établir par l'alignement des chiffres et des dates n'est plus qu'une vaine fantasmagorie, une amusette plaisante, sorte de réussite économique, que le hasard des nombres et le choix judicieux dans la disposition des chiffres vous ont permis de mener à bonne fin.

« En tout cas, les résultats de 1895 dispersent les amas de vraisemblances accumulés autour de votre thèse, détruite par les faits. »

Voilà ce que je répondrais à M. Yves Guyot, si j'étais protectionniste. Mais je ne suis ni protectionniste ni économiste. Je suis socialiste, c'est-à-dire partisan de l'examen de tous les facteurs qui concourent à la production d'un phénomène économique donné. Dans l'espèce, j'ai voulu indiquer combien les deux systèmes économiques envisagent à un point de vue étroit les faits généraux, et comment, selon que l'on choisit telle ou telle sorte d'arguments, il est possible, en procédant par déductions qui aboutissent trop souvent à l'absurde, d'établir n'importe quelle thèse, avec grand renfort de chiffres à l'appui.

La première argumentation, celle de M. Yves Guyot, attribue exclusivement aux tarifs de douane la contraction des échanges qui s'est manifestée avec la baisse des prix dans tous les pays industriels, aussi bien dans l'Angleterre libérale que dans l'Allemagne protectionniste, et que des crises financières ont aggravée.

La seconde attribue à la même cause des relèvements dus, pour les périodes antérieures à 1892, à la liquidation de ces crises, toujours suivies d'une période de progression plus ou moins lente et durable.

Pour 1894, l'impulsion donnée à notre exportation a été due, en partie, sans nul doute, à la hausse des prix que Sauerbeck et les constructeurs d'*index numbers* (Palgrave, etc.) notent au jour le jour, peut-on dire, car ils suivent tous les mois les fluctuations de valeur des marchandises.

Voici la dépression constante que les marchandises ont subie depuis 1877, d'après Sauerberck, la moyenne des prix pendant les onze années 1867-1877 constituant l'unité de 100.

En 1883, les prix étaient tombés à 82 ; en 1893, ils descendent à 68, et en 1893, à 63.

L'année 1894, on le voit, a subi une forte baisse. Mais les prix se sont relevés dans la progression suivante en 1895 :

Janvier	60	Août	63.3
Avril	61.7	Septembre	63.5
Mai	62.5	Octobre	63.3
Juillet	62.8		

Sans doute, les tarifs de 1892 doivent exercer une influence sur le développement de notre commerce ; mais on voit que si on peut, comme M. Yves Guyot, faire remonter à ces tarifs les causes des moins-values de l'exportation en 1894, on ne saurait, inversement, affirmer que l'accroissement de l'exportation en 1895 est également la conséquence de ces tarifs. Je ne conteste donc pas qu'ils ne doivent exercer une action directe sur nos échanges. Mais les variations présentées par le tableau du commerce en 1894 et 1895 sont trop considérables et trop contradictoires pour découler d'une source unique.

Elles se manifestent concurremment, — le fléchissement des exportations avec la baisse énorme des prix survenu en 1894, le relèvement des exportations et le fléchissement des importations avec la hausse des prix qui marque l'année 1895 ; — c'est donc là qu'il faut chercher l'explication du phénomène contradictoire qui, en 1894, confirme la thèse des économistes et, en 1895, la détruit.

L'explication est simple : la baisse des prix ou hausse des prix signifie renchérissement ou dépréciation de l'or, qui est la marchandise étalon des grands pays industriels. Selon que l'or augmente ou baisse de prix, l'agio entre l'or, l'argent et le papier des pays à monnaie avariée s'élève ou s'abaisse. Quand la prime de l'or sur l'argent ou la monnaie de papier est très élevée, les importateurs des grands pays industriels à étalon d'or peuvent acheter dans les pays où l'or fait prime une quantité de produits plus considérable, puisque la valeur nominale de l'or a augmenté, par rapport à l'argent ou au papier qui restent la mesure de valeur des marchandises dans ces pays. L'importation des pays à étalon d'or s'accroît donc et leur exportation diminue pendant la période de baisse des prix. Au contraire, l'or subissant une baisse, sa prime est moins forte, l'écart entre les deux mesures de valeur moins grand ; l'importateur, devant acheter les marchandises plus cher, restreint ses achats et l'exportation des pays à étalon d'or reçoit de cette réduction de l'agio une vive impulsion, car la production des pays à monnaie d'argent ou de papier sont moins favorisés par l'avantage de l'agio.

En 1894, on a vu que le renchérissement de l'or a été considé-

rable. Il en est résulté une baisse de 158 millions sur les exportations et une diminution générale du commerce extérieur, puisque les importations ont reculé de 3,255,000 francs. C'est que la baisse des prix et les fluctuations de l'agio ont presque toujours pour conséquence fâcheuse de réduire les échanges en provoquant une incertitude commerciale nuisible au développement des transactions, en même temps que, dans l'état de choses actuel, ils favorisent les productions des pays à étalon d'argent contre celle des pays à étalon d'or.

En 1895, c'est le contraire qui s'est produit : une hausse lente, mais continue des prix, une diminution de l'agio et, de ce fait, l'exportation a repris son essor paralysé en 1894.

Cet essor aura-t-il des résultats durables ? Un protectionniste répondrait, sur la foi des tarifs de 1892 : Oui. M. Yves Guyot, pour le même motif, dirait : Non. Moi, j'avoue que je n'en sais rien.

GUSTAVE ROUANET.

Philosophie et Littérature

On mène grand bruit autour du Congrès des religions. Le pape et les caricaturistes s'en émeuvent.

M. l'abbé Charbonnel en avait émis l'idée dans un très habile article de la *Revue de Paris* que nous avons signalé. Approuvé par quelques-uns, critiqué par les autres, il a voulu se donner des autorités et a recueilli des avis dans une enquête que publie la REVUE BLEUE.

L'ensemble de ces lettres n'offre qu'un médiocre intérêt, chacun des correspondants reprenant selon ses tendances, favorables ou hostiles au projet, la même série d'arguments.

Les catholiques s'effraient de voir l'un des leurs prendre l'initiative d'une réunion où des païens seront écoutés. Israélites et protestants sont plus tolérants; les représentants d'une minorité ne peuvent que souhaiter une manifestation où il leur soit permis d'élever la voix.

En somme, chacun paraît apercevoir qu'il y a là un symptôme de décadence de l'idée religieuse. Ceux-ci trouvent irrévérencieuse, entachée de « scepticisme », du « mauvais esprit de notre temps » cette idée de parlement; ceux-là y voient un moyen de réconcilier avec le ciel les hommes qui ne prient plus. Qu'ils la déplorent ou qu'ils y cherchent un remède, c'est toujours la même constatation d'impiété. La nécessité de « proclamer Dieu dans un congrès », comme l'écrit très sérieusement M. Charbonnel, ne se ferait pas vivement sentir dans un siècle de foi.

Au reste, l'enthousiasme des ordres du jour est chose factice. Les représentants de tous les dogmes réunis en congrès ne sauraient rendre un souffle de vie aux cultes mourants.

Une religion n'a de vie réelle que celle du peuple dont elle incarne les pensées, les lois, les aspirations, les rêves. A l'origine, elle est pour lui un code et une morale. Ses symboles cachent des conseils pratiques, des usages, une législation s'appliquant à toutes les formes de la vie sociale. Mais cette vie change et les symboles demeurent.

Ils ne gardent guère que le double avantage de contenter les esprits mystiques et de nous donner de précieux témoignages sur la vie des peuples disparus.

La Revue des Revues (numéro du 1er novembre) reproduit à ce sujet des documents sur le *socialisme de Moïse*. Il serait intéressant d'y comparer le socialisme de nos juifs contemporains.

Les Écritures se préoccupent minutieusement de la propriété de la terre, du fermage, de la prévention du paupérisme; elles prohibent l'aliénation à titre perpétuel, la vente de la terre; elles défendent aux riches d'accaparer le sol et d'acquérir de grandes étendues de terrain. Elles ne sont pas moins strictes en ce qui concerne l'usure et l'intérêt de l'argent. « Aucun Rothschild n'aurait pu, à cette époque, constituer sa fortune en prêtant de l'argent à ses frères. « Tu ne prêteras « pas à usure à ton frère, est-il ordonné, afin que le Seigneur ton Dieu « puisse bénir toutes les choses sur lesquelles tu as mis la main. » Les pauvres Hébreux ne couraient donc pas le risque de se voir dépouiller de leur héritage par quelque voisin capitaliste, comme cela se pratique si couramment aujourd'hui. »

*
* *

M. Léon Say est loin d'avoir les mêmes préoccupations que le législateur juif.

La Revue de Paris (numéro du 1er décembre) nous donne un important fragment du curieux discours qu'il prononça, le 30 novembre

dernier, à la séance publique annuelle de l'Académie des Sciences morales, contre le socialisme et les socialistes.

La section de morale de l'Académie avait mis au concours, pour le prix Saintour, le sujet suivant :

« Énumérer les formes diverses du socialisme français contemporain; montrer en quoi le socialisme, sous chacun de ses aspects, se rapproche des principes et des règles de la morale et en quoi il s'en éloigne. »

Un seul mémoire fut déposé au secrétariat, et encore est-il de M. Villey, doyen de la Faculté de droit de Caen.

M. Léon Say déplore l'abstention des jeunes gens, et l'explique : « Il faut l'avouer, dit-il, nous ne sommes pas encore prêts. La jeunesse *libérale* est en retard; elle ne sait pas suffisamment l'histoire philosophique et morale des dernières années, et elle n'a pas en mains *toutes les armes* dont elle devrait pouvoir disposer. »

C'est préciser encore le sens du sujet de concours, ce qui détourna les jeunes bonnes volontés. Il ne s'agissait point d'étudier avec soin des doctrines, d'en dégager les principes, d'en suivre la logique. On réclamait des concurrents des feuilles de polémique, une série d'articles du *Siècle*, un recueil de notes du *Temps*.

Avant même de commencer l'étude du sujet proposé, le candidat au prix Saintour devait haïr les théories qu'il allait exposer. Etrange façon d'entendre la science! Et sa haine n'avait nul besoin d'être raisonnée, appuyée sur des arguments; « des armes », une attaque, l'Académie ne réclamait rien d'autre.

Aussi M. Léon Say n'est-il que médiocrement satisfait des résultats du concours. M. Villey, professeur d'économie politique, à Caen, n'est point suspect de sympathie pour les socialistes. Telle étude de lui, que publia la Revue politique et parlementaire, et qui est probablement extraite de son mémoire de concours, nous le prouva naguère. Mais ce n'est point assez de ne pas nous aimer : au nom de l'Académie, M. Léon Say reproche à l'unique concurrent « les ménagements peut-être excessifs qu'il a montrés pour des entraînements fâcheux ». A la fin d'un travail, dit-il, qui met si bien en lumière les erreurs et les visées coupables des socialistes, c'est à un blâme énergique que l'on devait s'attendre ; aussi notre rapporteur a-t-il eu raison de se montrer étonné qu'il n'en ait pas été ainsi et que notre lauréat, avec une bienveillance peut-être outrée, ait porté à l'actif du socialisme le danger même qu'il nous fait courir, « parce qu'au moins la leçon ne sera pas perdue ».

« Les leçons, hélas! sont presque toujours perdues ou, si on les

retrouve, c'est trop tard... Il n'y a jamais de bien sans accompagnement de mal, ni de mal où il n'y ait quelque bien; cela n'est pas une raison pour bénir le mal. D'ailleurs le socialisme n'est pas notre religion et le socialiste n'est pas notre confesseur. *C'est tout simplement l'ennemi...* »

Voilà qui est net. L'Académie dite des sciences morales et politiques a désormais pour but de dénigrer de parti pris certaines doctrines. Elle soutiendra de son autorité le « Comité de défense sociale » qu'illustrent MM. Leroy-Beaulieu, Gigot, Picot, etc.; c'est une honorable fonction, mais pour des gens peu informés un avertissement était nécessaire. On ne ne saurait supposer de prime abord qu'une « docte compagnie », une réunion d'hommes d'études, ait pour destination de blâmer l'impartialité et de prêcher la lutte.

Les académiciens brandissent leurs épées de fer-blanc; l'Institut s'en va-t-en guerre; les socialistes n'ont qu'à se bien tenir.

*
* *

« Voilà la vérité : c'est de ne pas s'enfermer dans un système; c'est de mettre dans nos codes et dans nos mœurs le plus d'humanité possible; c'est de nous faire un idéal de justice plus large que celui de nos pères, en nous disant que ceux qui viendront après nous l'élargiront encore; c'est, enfin, d'approcher de plus en plus de cet idéal, sans nous inquiéter si nous choquons quelques préjugés de parti ou quelques formules d'école. »

Qui parle ainsi ? M. Paul Laffitte dans la Revue Bleue, à propos de la thèse soutenue récemment en Sorbonne par M. Henry Michel sur l'*Idée de l'État*.

M. Léon Say pourra voir là une bien coupable sympathie pour les « perturbateurs de l'ordre social ».

P. L.

LA QUESTION SOCIALE

DEVANT LES CORPS ÉLUS

Qu'il soit permis à quelqu'un qui court quelquefois la campagne en propagateur des « mauvaises doctrines » d'apporter son témoignage ; le ministère Bourgeois est bien accueilli par les populations républicaines. Les socialistes eux-mêmes respirent plus à l'aise après la tension pénible de ces dernières années. Ce serait même une maladresse de la part de nos amis, au moins pour le moment, que d'attaquer le ministère Bourgeois, car les chefs un peu défraîchis du radicalisme ne manqueraient pas de répéter dans chaque village : « Vous le voyez bien, les socialistes ce sont les hommes du *tout* ou *rien !* Ils rendent impossibles, par leurs attaques, les progrès et les réformes modestes que nous promet le ministère actuel. »

De fait, M. Bourgeois a eu un bon début. La déclaration ministérielle avait un petit ton de sincérité et de netteté qui a plu. Enfin on a trouvé un homme ! C'est rare aujourd'hui dans le parti républicain gouvernemental, un homme qui a eu le courage de dire : « Je veux ceci, je ne veux pas de cela ! »

Dans le Midi, on mange la salade au début du repas. La déclaration, c'est aussi la salade des festins que servent au pays depuis quinze ans les cuisiniers ministériels. Jusqu'à présent, on y mélangeait à des doses savamment calculées un peu d'huile centre gauche, quelques cuillerées de vinaigre réformateur, une pincée de poivre et le sel qui préserve de la corruption. Il y en avait pour tous les goûts ; c'était une mixture très savante mais neutre. Cette sorte d'hypocrisie culinaire a pris fin : M. Bourgeois n'a pas cherché à plaire à tout le monde ; c'est encore le meilleur moyen de ne pas déplaire à ses amis.

A peine installé, le ministère a eu la chance d'être attaqué par la bouillante jeunesse du centre, Barthou, Deschanel, et par un rallié

subtil du nom de Julien Dumas. Millerand a déjoué les manœuvres des uns et des autres; c'était précisément à la séance du 14 novembre, celle dans laquelle le garde des sceaux venait de déposer le projet de loi sur les incompatibilités parlementaires, qui va jeter hors des Chambres tous les financiers et bon nombre de tripoteurs. Du reste, le ministère avait souligné d'un trait énergique, — c'est-à-dire par la démission forcée de M. Christophle, gouverneur du Crédit Foncier, et l'arrestation d'Arton, — ses intentions à l'égard des hommes de la haute banque.

En même temps, la Chambre discutait et votait le projet de loi portant modification au régime fiscal des successions. Ce projet admet la déduction du passif dans le paiement des droits et établit une taxation légèrement progressive. C'est la première fois que le principe de l'impôt progressif est adopté par les Chambres.

C'est à l'occasion de cette loi que Jules Guesde, dans un discours vigoureux et précis, a défendu l'amendement suivant :

Un droit supplémentaire, — dit « droit des déshérités », — est établi sur toutes les parts successorales dépassant 5,000 francs.

Il sera de 0 fr. 25 par 100 francs pour les parts comprises entre 5,001 francs et 100,000 francs; de 0 fr. 50 pour celles comprises entre 100,001 francs et 500,000 francs; et de 1 franc pour les parts supérieures à un demi-million.

Le produit de ce droit sera affecté à la création d'une caisse nationale des cantines scolaires, destinée à pourvoir, par l'intermédiaire des communes, à l'entretien (nourriture et vêtement) des enfants des écoles maternelles et primaires.

Il montre que si l'on propose enfin quelque chose en faveur des petits possédants, on ne stipule cependant aucun avantage en faveur des dépossédés, des déshérités. L'amendement a été repoussé par trois cent quatre-vingt-treize contre quatre-vingt-onze; mais Jules Guesde avait eu l'occasion de faire entendre quelques belles paroles au sujet de la doctrine et de la tactique socialistes, au sujet surtout de cette constatation amère de la *lutte des classes*, que l'on reproche aux socialistes comme un appel à la haine et dont, au contraire, les socialistes seuls préparent la fin par la disparition même des classes.

Dans la même séance, la Chambre a voté la suppression des droits d'octroi en ce qui touche les boissons hygiéniques. Vaillant propose à cette occasion, mais sans succès, la suppression totale des droits d'octroi et leur remplacement par une imposition sur la richesse acquise (séance du 21 novembre).

Le 22 novembre, Jaurès demande l'urgence pour sa proposition de loi relative à l'exercice de l'arbitrage et à la protection des ouvriers contre les caprices patronaux. (Article 4. — Toutes les fois qu'un

employeur aura congédié ou disgracié un ou plusieurs de ses salariés à raison de sa participation à l'action politique ou syndicale, il sera puni d'une amende de 100 francs à 1,000 francs.)

L'urgence est votée, malgré l'intervention acariâtre de Barthou, par deux cent cinquante-cinq voix contre deux cent cinquante-une. Ce fut un succès considérable pour Jaurès et pour les socialistes et un écrasement pour le centre. Cette décision de la Chambre, la création prochaine de la verrerie aux verriers, la mise en disponibilité du préfet Doux consacrent le triomphe des grévistes de Carmaux.

Le 23, Coutant, député socialiste, fait voter l'urgence de sa proposition qui tend à protéger les ouvriers que l'on renvoie quand ils s'absentent pour faire leurs vingt-huit jours. Voici l'article premier de ce projet si raisonnable :

Article premier. — Tout citoyen qui, au moment de son appel pour une période d'instruction militaire de vingt-huit ou de treize jours, sera occupé en qualité de salarié, dans une usine, atelier, chantier, magasin, manufacture, ou toute entreprise commerciale ou industrielle appartenant à l'État, aux départements, aux communes ou aux particuliers, ne pourra être privé de son travail dans les six semaines qui suivront son retour.

Voilà donc la Chambre à la remorque des socialistes ! Spectacle nouveau !

La discussion générale du budget n'a été ni longue ni brillante. Quelques conservateurs sont venus prêcher le respect des vieux usages fiscaux. Gendre, député de la Dordogne, constate que notre budget n'est point démocratique, que les impôts indirects, payés surtout par les plus pauvres, forment toujours la partie la plus importante de nos recettes. M. Jourdan (du Var) réclame l'impôt sur le revenu. C'est dans cette séance (25 novembre) que Reinach a pris la parole au milieu des huées et des manifestations de dégoût de la majorité de la Chambre.

Le 26 novembre, après un discours clérical de M. d'Hulst et une brillante réponse de Jaurès, la Chambre vote le budget de l'instruction publique et commence la discussion du budget des travaux publics. A ce sujet, Millerand intervient. Il montre que les élus du pays en votant, le 23 février 1895, un amendement augmentant le crédit affecté au personnel du contrôle des chemins de fer, signifiaient en même temps leur volonté de voir les contrôleurs comptables maintenus dans l'emploi pour lequel ils avaient été créés par M. Viette. Le ministre avait rendu une série de décrets en vue de faciliter à ces agents l'accomplissement de leur fonction. Mais ces décrets sont restés inexécutés par la mauvaise volonté des ingénieurs de l'État complices et à cause de l'hostilité sourde de la commission du budget. Millerand,

appuyé par le ministre des travaux publics, obtient, malgré l'opposition de Krantz, un membre des centre gauche favorable naturellement à la haute banque et à ses abus, que la réforme soit maintenue et formulée de façon à ce qu'aucune équivoque ne puisse empêcher les contrôleurs de vérifier, quand il leur plaira et à l'improviste, la comptabilité des grandes Compagnies de chemins de fer.

Nous ne donnerons pas de détails au sujet de la séance du 27 novembre, dans laquelle la Chambre a discuté l'interpellation relative à l'expédition de Madagascar. Rappelons seulement que le ministre de la guerre, sans rien dissimuler des fautes commises, a repoussé (à tort à notre avis) et la mise en accusation des coupables et la nomination d'une commission d'enquête, peut-être pour ne pas faire remonter les responsabilités jusqu'à quelqu'un qui est aujourd'hui président de la République. Dupuy, Ribot, accusés formellement par l'opposition, par Jaurès et Vigné (d'Octon), rendus responsables des tripotages, des gaspillages, de l'incurie et du changement brusque et inexpliqué, en vertu duquel c'est la guerre qui fut chargée d'une expédition précédemment préparée par la marine, les deux anciens présidents du conseil, coupables, n'ont rien répondu. Ils se sont cachés derrière M. Cavaignac, qui a eu le tort, dans cette affaire, de ne point désigner clairement les coupables. Les socialistes se sont abstenus dans les différents votes : ils ne pouvaient combattre à outrance un ministre qui a commencé le nettoyage des administrations militaires, ni approuver l'opposition à la nomination d'une commission d'enquête, qui aurait appris au pays où sont et les hommes coupables et les institutions vicieuses. Voilà un premier refroidissement entre nos amis et les ministres.

Est-ce que la lune rousse se montrerait déjà à l'horizon ?

Retenons en tous cas que, d'après les renseignements donnés par le ministre, plus de trois mille cinq cents hommes sont morts là-bas — pour permettre à quelques trafiquants et à quelques Suberbie de faire de bonnes affaires.

Le capital, comme le dit Marx quelque part, est donc toujours taché de sang humain.

A. Delon.

CHRONIQUE THÉATRALE

THÉATRE DE L'ŒUVRE. — *Venise sauvée*, pièce en cinq actes d'OTWAY, adaptation de Gil-Pène.

THÉATRE DE LA RENAISSANCE. — *Amants*, comédie en quatre actes et cinq tableaux de M. MAURICE DONNAY.

THÉATRE DU VAUDEVILLE. — *Viveurs*, comédie en quatre actes de M. HENRI LAVEDAN.

M. Lugné Poë a bien fait de nous jouer la *Venise sauvée* d'Otway. Non pas que cette pièce soit un chef-d'œuvre, tant s'en faut. Mais je me plais à cette vaste excursion du directeur de l'Œuvre parmi les pays et les âges, à cette immense enquête sur l'art et sur la pensée humaine. Nous croyons connaître un peu d'histoire parce que quelques noms de rois ou de batailles, épaves des souvenirs classiques, surnagent obscurément dans nos mémoires. Une date douteuse, on ne sait quel général qui en a battu un autre ou qui s'est fait battre par lui, un traité déchiré le lendemain du jour où il a été conclu, cette maigre charpente forme à peine un squelette d'histoire; elle ne nous retrace ni la physionomie, ni les mœurs, ni les idées, ni la vie des peuples, et pourtant c'est cela que nous sommes avide de connaître, et c'est cela qu'on a chance de trouver dans les œuvres d'art, dans la littérature, dans les pièces de théâtre. Voilà pourquoi nous avons vu avec curiosité cette *Venise sauvée*, malgré ses imperfections, ses inégalités, son cynisme. Me direz-vous que l'action du drame se passe en Italie, trois quarts de siècle avant l'époque où écrivait l'auteur anglais lui-même, que, par suite, celui-ci ne prétend ni ne peut, dans cet ouvrage, étudier les mœurs de Londres, et que ce n'est pas là qu'il faut aller les chercher? Cette objection ne serait pas très concluante. D'abord la pièce qui, certes ne pourrait être jouée aujourd'hui dans la prude Angleterre, fut accueillie sans protestation et même avec succès lors de son apparition, et cette réussite nous renseigne déjà assez clairement sur le goût des contemporains pour les effets heurtés, violents, brutaux mêmes, sur l'extrême licence de leur théâtre. Et puis, quelque précaution que prenne un écrivain pour

sortir de son propre milieu, et transporter son rêve ou son observation dans des temps et dans des pays qui lui sont étrangers, toujours il mêle à son œuvre historique, volontairement ou non, une part des habitudes, des passions, des pensées spéciales aux hommes qu'il a sous les yeux. C'est ainsi qu'Otway promène dans les gondoles, sur les canaux silencieux de Venise, des lords de Charles II, tout étonnés de se trouver rajeunis de quatre-vingts ans. Ah ! ces gentilshommes de la cour des Stuarts, ils nous étaient déjà familiers par le spirituel écrit d'Hamilton; nous savions leur corruption naïve et le débraillé de leurs amours ; mais l'auteur des *Mémoires de Gramont* qui parle de façon légère et sans âpreté, ne nous les avait pas montrés si dégradés dans leurs vices, si bassement raffinés dans leurs débauches. Otway a été plus bavard et plus cru : il a tout lâché, il nous a donné le spectacle du grand seigneur abruit jusqu'à la crapule, ignominieux, s'amusant à faire le chien, à aboyer sous le fouet de la courtisane, rampant, quêtant les coups, fouillant dans la plus infâme abjection, comme dans la boîte aux détritus, je ne sais quels résidus de volupté. Scène horrible et odieusement répugnante.

M. Zola l'a crue vraie pourtant, et même contemporaine, puisqu'il s'en est emparée, comme c'était son droit, et qu'il l'a reproduite dans *Nana*. En réfléchissant à ce rapprochement que la presse a signalé, je songeais à la similitude des temps peints par les deux écrivains, à cet état de décomposition avancée des deux sociétés : celle des derniers Stuarts et celle de Napoléon III, qui s'évanouirent soudain l'une et l'autre dans une catastrophe, effondrées sous un excès de turpitude et suffoquées de pourriture, et je me demandais combien de temps peut subsister un régime où ceux qui tiennent le premier rang ont des mœurs aussi dissolues; je me demandais quelle autorité morale pouvaient posséder, aux yeux du peuple, des gens riches et éclairés, des gens appartenant à ce qu'on appelle aujourd'hui les classes dirigeantes et menant une vie d'un si affreux dérèglement. Les Stuarts, Napoléon III, tout cela a craqué, tout cela s'est abîmé dans la souillure que nous ont montrée les écrivains.

Or, je retourne au théâtre en ce mois de novembre, et je vois sur deux de nos principaux théâtres des pièces qui ont la prétention de nous peindre et qui peignent, en effet, les mœurs d'une partie des classes supérieures de la société française contemporaine. Eh bien, elle n'est pas belle, pas belle du tout, cette partie des classes supérieures portraiturées par deux écrivains de talent, M. Maurice Donnay, dans *Amants*, et M. Henri Lavedan, dans *Viveurs*. Les manières des deux auteurs sont sensiblement différentes : M. Maurice Donnay, plus souriant et plus aimable, pourrait être appelé, si l'on veut, l'Hamilton de notre société, tandis que M. Henri Lavedan, âpre et dur, en serait

l'Otway, au tragique près. Quant aux deux tableaux, ils se complètent l'un par l'autre.

M. Donnay, je crois, ne se pique pas d'être un moraliste. Il dit ce qu'il a vu, sans chercher à rien conclure de son récit. Il le dit avec une fantaisie de gamin spirituel et voluptueux qui se complait dans une sensualité élégante et douce, sans passion forte. Le monde qu'il nous montre est celui des irrégulières, des cocottes, des déclassées et ce monde est si semblable au vrai que l'on croit tout d'abord être dans ce dernier : même correction extérieure, même air raisonnable et posé. Le sujet est des plus simples, trop simple même pour soutenir l'intérêt pendant toute une soirée. Il s'agit d'un vieux légitimiste très riche, le comte de Puyseux, marié, trompé et consolé de ses infortunes conjugales avec une ancienne actrice, Claudine Rozay, dont il a une fille. Cette Claudine, très rangée, vit en bonne bourgeoise, fidèle et sérieuse, jusqu'au jour où elle rencontre un jeune homme, aimable et séduisant, Georges Vétheuil, qui a bien une fortune, mais petite. Elle prend Vétheuil parce qu'il lui plaît et garde le vieux parce qu'il est riche. Mais vous ne sauriez croire combien cette actrice est bourgeoise, combien elle est réfléchie dans son amourette, et comme son bonnet ne s'envolera jamais bien haut au-dessus de sa tête; il faut qu'elle conserve son luxe, il faut qu'elle conserve le vieux pour qu'il constitue une dot à sa fille, et avec cela elle est autoritaire, jalouse, faisant des scènes à tous propos. Les dieux vous préservent d'une semblable maîtresse! A la longue Vétheuil en a assez; il rompt, puis il revient, puis il rompt encore. Et toutes ces ruptures et réconciliations se font à grands renforts de cris et de larmes, sans que nous puissions bien nous expliquer un si profond désespoir, malgré des analyses subtiles et malgré le plaisir qu'éprouve l'auteur à répéter que ses personnages sont compliqués. Car enfin, si ces deux amants pleurent tant à l'idée de se quitter, c'est qu'ils s'adorent, et alors pourquoi se quittent-ils sans qu'aucune raison sérieuse ne les force à se séparer? Ou bien, s'ils se quittent sans motif impérieux, c'est que leur amour n'était pas si violent, et alors à quoi bon toutes ces lamentations qui ne nous touchent pas? Au dénouement, Claudine épouse son vieux comte, qui a divorcé, et Vétheuil se marie, de son côté, avec une jeune fille. Des histoires de ce genre sont arrivées à la plupart des hommes et elles sont tellement banales qu'on n'écouterait guère celle-là si M. Maurice Donnay ne l'avait présentée avec beaucoup de grâce. Il a mis toute son originalité dans les détails. Le dialogue est vif, fin, léger, scintillant; les silhouettes, joliment croquées, sont amusantes; c'est une des bonnes pages de la *Vie Parisienne*. Les qualités se trouvent surtout rassemblées dans les deux premiers actes, qui ont beaucoup de charme. Les trois derniers languissent : c'est une idée bien extraordinaire qu'ont

certains auteurs nouveaux de vouloir supprimer le mouvement au théâtre. Mais la pièce de Donnay a, aux yeux du public, un irrésistible mérite : elle est amoureuse; elle l'est constamment, sans effort, avec naïveté; elle est comme baignée dans une tiède atmosphère d'amour, d'un gentil petit amour jamais élevé, mais sensuel, assez ardent, semblable à celui qu'éprouvent d'ordinaire la moyenne des spectateurs, avec une certaine délicatesse dans l'expression et rehaussé parfois d'une pointe de poésie. Il y a aussi une femme en jupon, en corset, épaules nues, bras nus..... J'ai cru que Mme Jeanne Granier allait affronter le costume de ces dames dans le *Carnet du Diable;* mais on m'a dit qu'en ce genre la Renaissance était un peu en retard sur les Variétés; il faut attendre à l'année prochaine.

M. Henri Lavedan fait mieux : il déshabille trois femmes à la fois. Nous n'en sommes pas encore au sénateur d'Otway se faisant donner le fouet sur la scène, mais nous fleurons un âcre parfum d'aisselles et nous voyons un appétissant retroussis de jupons. Un peu plus haut, mademoiselle Réjane ; la jarretière, s'il vous plaît ; c'est à peine si nous voyons la jarretière. Et ce dos ! quoi, jusqu'à la taille seulement ! en vérité on n'en a pas pour son argent. Malgré cet étalage surabondant de peau chez le couturier, *Viveurs* n'a pas le charme d'*Amants,* mais ce n'est pas le charme que l'auteur a cherché. Il a cherché la satire violente d'individus riches, considérés, tenant une large place dans le monde parisien et, par leur dévergondage, par leur absence de toute préoccupation intellectuelle, par leur manque de sentiment, redescendus notablement au-dessous de la brute. Dame ! l'ouvrage ne se tient pas d'un bout à l'autre, il est assez répugnant, la dernière partie est faible, mais en somme il est vigoureux, mouvementé et intéressant. Il y a là un certain boursier, Paul Salomon — un faux juif, juif simplement pour le prestige — qui est bien la brute la plus inconsciente et la plus cynique que j'aie jamais vue. Quel joli couple il forme avec sa maîtresse, la femme du fêtard Blandain ! En même temps qu'il prend celle-là, il court les cocottes, il essaye de séduire les jeunes filles honnêtes, tout cela sans passion, sans plaisir même, car il n'est pas un grand amoureux, il n'est pas un de ces hommes qui naissent avec la délicieuse et incurable adoration de la femme. Non c'est simplement un noceur vulgaire et bête, qui passe sa vie entière dans les endroits où l'on se crétinise, aux courses, aux petits théâtres, dans les restaurants de nuit, sans jamais agiter une idée, sans s'occuper du reste du monde. Autour de cet individu et de sa maîtresse tourbillonne tout un monde de gens qui leur ressemblent, aussi vides et aussi vils, un vieux beau grotesque et demi-gâteux, un brave qui vit des femmes et de son épée, un médecin grand faiseur d'injections hypodermiques. Sur ce fumier M. Lavedan a bien voulu laisser fleurir deux âmes pures ou

à peu près, celles d'un jeune homme et d'une jeune fille qui s'aiment sincèrement et qui mettent quelque répit à ces éclaboussures de fange. Car il n'a pas dédaigné d'introduire un petit divertissement et de glisser une intrigue dans son œuvre. Au point de vue de l'art théâtral, le fait est intéressant à signaler et indique peut-être chez l'auteur une tendance différente de celle qu'il avait manifestée jusqu'ici, notamment dans le *Prince d'Aurec :* point d'action, pas d'intrigue, rien des vieux systèmes. Cette fois l'auteur, renonçant à être un novateur, est revenu aux antiques coutumes : il fait faire l'exposition de son sujet et fait donner des renseignements sur les principaux personnages par des comparses, qui ici sont les essayeuses du grand couturier, il brode sur le thème classique des jeunes amoureux dont l'amour est contrarié par un obstacle, il rend le jeune homme sympathique par un duel pour sa belle, il supprime l'obstacle, il confond les médisants, il marie ses amoureux pour la plus grande satisfaction du public. L'ouvrage n'a donc rien des conceptions nouvelles pour lesquelles on s'est si fort chamaillé ces derniers temps. Est-ce qu'un des principaux champions de la régénération du nouveau théâtre abandonnerait la lutte après avoir reconnu l'impossibilité d'intéresser le public toute une soirée sans concentrer son attention autour d'un tableau mouvant, avec des évolutions et des péripéties ?

Mais ceci ne concerne que le procédé même de l'ouvrage. Je reviens au côté moral. M. Lavedan a voulu que nous ne nous trompions pas sur ses propres sentiments à l'égard des gredins qu'il nous présente ; aussi leur a-t-il dit leur fait. Malheureusement, il a confié cette mission à Mme Blandain, à cette sotte, à cette huitre qui trainasse avec sa bande sur tous les bas-fonds de Paris, dans les cabarets boueux des boulevards extérieurs. Nous l'avons vue constamment si dégradée, si basse, que nous n'attendions pas la leçon qui sort de cette bouche sous l'influence de la colère ; on est surpris de l'entendre soudain parler de « la mort qui les guette » et gémir sur leur avilissement ; l'effet du morceau est raté parce qu'il est mal placé.

Néanmoins la pièce demeure intéressante. Mais quel monde et quelle peinture dans ces deux ouvrages : *Amants* et *Vieux !* Quoique les couleurs soient trop sombres dans ce dernier ouvrage, les choses ne sont pas beaucoup chargées. Oh ! qu'elle est laide la bourgeoisie riche ! Je me demande combien de temps elle peut vivre ainsi et je me rappelle le mot du marquis d'Auterive dans les *Effrontés :* « Crève donc, société ! »

GASTON STIEGLER.

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *France :* La Verrerie ouvrière ; la Confédération générale du Travail. — *Italie :* Le Congrès ouvrier de Venise ; le Socialisme à la Chambre. — *Belgique :* M. Bourgeois chez les Socialistes belges ; les Élections communales ; les Forces ouvrières. — *Allemagne :* Persécutions policières et judiciaires.

FRANCE

La Verrerie ouvrière. — De la *Petite République,* sous la signature de Jaurès :

La voilà définitivement fondée et l'on peut être assuré maintenant que les militants de Carmaux, que M. Rességuier voulait affamer, trouveront un abri dans l'usine construite pour eux par la France ouvrière. Depuis bien des semaines déjà, devant l'entêtement irréductible du patron despote, l'idée était venue à beaucoup qu'on pourrait opposer usine à usine et frapper l'industriel réactionnaire et violent dans ses intérêts comme dans son orgueil.

Et comme pour dissiper tous les doutes qui pouvaient subsister sur le succès de l'entreprise, les cent mille francs apportés par Rochefort aux verriers de Carmaux constituaient en une fois près du quart du capital social nécessaire. En même temps, les organisations syndicales et coopératives de Paris se réunissaient pour délibérer sur les statuts, pour rechercher les moyens de recueillir les fonds par un effort unanime et concerté du prolétariat. Après huit jours de travail, d'étude, de discussions parfois passionnées, elles ont abouti à un projet à la fois très sage et très noble, qui peut et qui doit rallier tous les esprits.

Le premier devoir et le premier souci étaient d'assurer la liberté des verriers de Carmaux, en leur donnant, dans les statuts, les garanties nécessaires. Depuis huit jours, les journaux de nos adversaires vont répétant que le comité entendait substituer à la tyrannie de M. Rességuier la tyrannie des syndicats. Qu'on en juge.

La Verrerie ouvrière de Carmaux, constituée sous forme de Société anonyme, aura son siège social à Paris, puisque l'œuvre sera le résultat d'un effort de toute la France : c'est à Paris que se tiendront les assemblées générales d'actionnaires, mais c'est à Carmaux que siégera le conseil d'administration. Celui-ci sera composé de neuf membres, et sur ces neuf administrateurs, six

seront pris parmi les verriers de la Verrerie, et désignés par eux. Ce conseil d'administration sera souverain pour la direction technique, industrielle et commerciale de l'entreprise. Il nommera à son gré le personnel, fixera les appointements.

De plus, le prélèvement pour le fonds de réserve, qui permettra à l'entreprise de se développer, sera porté bien au-dessus du minimum de 5 % prévu par la loi; il est, dès maintenant fixé par les statuts à 20 %, et il pourra même être porté plus haut. Le fonds de réserve pourra atteindre jusqu'à la moitié du capital social.

Enfin, sur les bénéfices qui resteront après le paiement des frais généraux et le prélèvement de la réserve, 40 % sont assurés aux verriers de la Verrerie pour la constitution d'un fonds de retraite, de maladie et de chômage.

Mais, en même temps qu'elles garantissaient ainsi la liberté et la sécurité des verriers, les organisations ont voulu donner à l'œuvre nouvelle, autant que le permettent la société capitaliste et la loi qui en est l'expression, un caractère vraiment élevé et social.

Il fallait empêcher que les sommes mises au service des verriers, non seulement pour eux, mais pour ceux qui viendront après eux travailler à la même usine, puissent être accaparées par les verriers d'aujourd'hui. Il a été paré à ce danger. Les verriers ne seront pas individuellement propriétaires du capital. Les dons iront au syndicat des verriers : ils seront ainsi le patrimoine inaliénable des générations successives.

Et quant au reste du capital, il appartiendra aux organisations ouvrières et coopératives qui recevront en actions libérées de la Verrerie la représentation des sommes recueillies par chacune d'elles dans la souscription. En sorte que la nouvelle entreprise aura pour actionnaires les coopérations ouvrières de France.

Mais ce n'est pas tout, et ici s'est élevé un débat très curieux. La plupart des délégués présents à l'assemblée (et ils étaient nombreux) ont déclaré qu'ils ne pouvaient accepter pour leurs organisations le dividende des actions de la Verrerie. Ils ne voulaient pas, disaient-ils, qu'on pût les accuser de toucher, pour un intérêt personnel ou même pour l'intérêt étroit d'un seul syndicat, une partie du produit du travail des verriers. Il fallait, selon eux, que le dividende, à peine distribué, pour obéir à la loi, reconstituât aussitôt un fonds commun, qui serait employé à une œuvre d'intérêt général, pour la défense du prolétariat tout entier. L'assemblée a abondé en ce sens et elle a décidé que le Comité d'action, en remettant à chaque organisation le montant en actions libérées des souscriptions recueillies par elles, lui demanderait d'en promettre le dividende à une œuvre économique ou sociale d'intérêt général, qui sera déterminée, chaque année, par l'ensemble des organisations.

Par là évidemment, le caractère de la propriété se transforme, et on sent percer sous l'âpre régime capitaliste des formes nouvelles, plus désintéressées et plus nobles de la propriété.....

Ce sera un des effets les plus curieux de la longue lutte de Carmaux d'avoir rapproché pour la première fois les coopératives et syndicats ouvriers dans une action commune et nettement socialiste. Il y a là, pour les défenseurs du régime capitaliste, une terrible menace.

C'est donc avec le concours de toutes les forces ouvrières, sous quelque forme qu'elles soient groupées, que la Verrerie sera fondée, et je suis sûr que la grandeur de l'œuvre apparaîtra à tous et qu'elle dominera de beaucoup les dissidences secondaires.....

Paul Brousse écrivait que la nouvelle œuvre vivrait si elle était animée, non d'un étroit esprit mercantile, mais d'un noble souffle socialiste.

Il me semble qu'elle a vraiment des chances de vie.

Ont été nommés : secrétaire du comité d'action de la Verrerie ouvrière, le citoyen Guérard ; — trésorier, le citoyen Jaclard, 110, rue Vieille-du-Temple, Paris.

La Confédération générale du travail. — En voici les statuts, que nous publions intégralement, parce que nous estimons qu'avec l'admirable manifestation de solidarité ouvrière qui se continue pour Carmaux par la fondation de la Verrerie ouvrière, cette constitution unitaire des forces ouvrières, votée par le congrès de Limoges, est l'événement le plus important de ces derniers mois. L'union des travailleurs en vue de la lutte économique est désormais scellée. Puisse-t-elle être le signe avant-coureur de la Confédération générale des socialistes pour la lutte politique! Dans aucune nation civilisée le prolétariat n'a encore abouti à créer un pareil organisme. Voilà pourquoi, à cause de l'exemple donné, et aussi à cause du succès légitimement espéré, nous publions en cette partie documentaire de la *Revue Socialiste*, les *statuts* de la « Confédération générale du travail » :

PARAGRAPHE PREMIER

1. — Entre les divers syndicats et groupements professionnels de syndicats d'ouvriers et d'employés des deux sexes existant en France et aux colonies, il est créé une organisation unitaire et collective qui prend pour titre : « Confédération générale du travail ».

Les éléments constituant la Confédération générale se tiendront en dehors de toute école politique.

2. — La Confédération générale du travail a exclusivement pour objet d'unir, sur le terrain économique et dans des liens d'étroite solidarité, les travailleurs en lutte pour leur émancipation.

3. — La Confédération générale du travail admet dans ses rangs :

I. Les Syndicats ;

II. Les Bourses du travail ;

III. Les Unions ou Fédérations locales des syndicats de diverses professions ou de métiers similaires ;

IV. Les Fédérations départementales ou régionales de syndicats ;

V. Les Fédérations nationales de syndicats de diverses professions ;

VI. Les Unions ou Fédérations nationales de métiers et les Syndicats nationaux ;

VII. Les Fédérations d'industries unissant diverses branches de métiers similaires ;

VIII. La Fédération nationale des Bourses du travail.

4. — Ces organisations pour être admises devront avoir six mois d'existence.

5. — Le siège de la Confédération générale du travail est à Paris.

Les congrès corporatifs pourront toujours changer le siège de la Confédération générale.

6. — La Confédération générale du travail est administrée par un Conseil national.

7. — Ce Conseil est composé, comme il va être dit ci-après, de délégués élus et choisis directement par les organisations confédérées.

8. — Chaque délégué salarié ou appointé doit appartenir à l'une des organisations confédérées.

9. — Aucun délégué ne pourra représenter plus de cinq organisations confédérées.

Dans la délibération du Conseil national chaque délégué ne pourra avoir qu'une seule voix.

Pour composer le Conseil national, les Unions ou Fédérations locales, départementales ou régionales des syndicats de diverses professions ou de métiers similaires désigneront chacune un délégué.

La Fédération des Bourses du travail, les Syndicats nationaux, les Fédérations nationales de syndicats de diverses professions ou de mêmes métiers, ou de métiers similaires, concourant à la même industrie, éliront chacune trois délégués.

PARAGRAPHE II

1. — Pour assurer le fonctionnement administratif du Conseil national et des institutions créées par le Conseil national ou ordonnées par le Congrès corporatif annuel, chaque organisation confédérée devra verser directement et sous sa responsabilité, le 1er de chaque mois, au trésorier désigné par le Conseil national, une cotisation mensuelle.

2. — Cette cotisation mensuelle sera proportionnelle au nombre de membres de chaque organisation confédérée : elle est fixée sur une graduation ainsi déterminée.

Pour toute organisation comprenant :

De 200 membres et au-dessous	1 franc.
De 201 à 500	2 —
De 501 à 1,000	3 —
De 1,001 à 2,000	4 —
De 2,001 à 3,000	5 —
De 3,001 à 4,000	6 —
De 4,001 à 5,000	7 —
De 5,001 à 6,000	8 —
De 6,001 à 7,000	9 —
De 7,001 et au-dessus	10 —

3. — L'adhésion de toute organisation confédérée ne sera définitive, et ses délégués ne pourront être admis à siéger au Conseil national, qu'après le versement de la première cotisation mensuelle.

4. — Tout retard de payement de trois cotisations mensuelles entraîne de

son plein droit la suspension de l'adhésion de l'organisation débitrice. Ses délégués au Conseil national ne pourront, dès lors, être entendus qu'à titre consultatif.

5. — La radiation ou l'exclusion de toute organisation adhérente à la Confédération ne pourra être ordonnée que par les Congrès corporatifs annuels, après audition des délégués des organisations intéressées.

PARAGRAPHE III

1. — Les attributions du Conseil national sont ainsi établies sans que l'énumération suivante ait un caractère limitatif.

2. — Administration et correspondance intérieure de la Confédération ;

Secrétaire du conseil national, archives ;

Rapports extérieurs, correspondance étrangère ;

Trésorerie et comptabilité ;

Statistique du travail ;

Organisation des congrès corporatifs annuels et exécution de leurs délibérations

Contentieux, service d'arbitrage en cas de conflits entre syndicats et fédérations ;

Propagande syndicale et fédérale industrielle ;

Unification de l'action corporative ;

Propagande syndicale et fédérale agricole ;

Extension et généralisation de l'institution des Conseils de prud'hommes ;

Lutte contre la concurrence du travail dans les prisons et les couvents ;

Lutte pour l'abolition et la répression du marchandage ;

Lutte pour l'obtention d'une législation sur le travail comportant, avec un minimum de salaires, la fixation à huit heures de la durée minimum du travail et le repos hebdomadaire ;

Grèves partielles, organisation de caisse de secours, arbitrage en cas de conflit entre patrons et ouvriers ;

Grève générale.

3. — Le Conseil national pourra former des commissions chargées spécialement d'une ou plusieurs des attributions ci-dessus énumérées.

PARAGRAPHE IV

1. — Le contrôle financier du Conseil fédéral sera exercé par des délégués désignés par les syndicats de la ville où siègera la Confédération.

2. — Cette commission de contrôle devra rendre compte de sa mission à chacun des comptes rendus corporatifs.

PARAGRAPHE V

1. — Chaque année, le Conseil national invite toutes les organisations syndicales, confédérées ou non, à prendre part aux travaux du Congrès corporatif annuel.

2. — Ce Congrès annuel, qui aura lieu dans les dernières semaines de septembre, sera organisé par les soins du Conseil national, qui pourra déléguer, sous sa surveillance, tout ou partie de ses pouvoirs aux conseils administratifs des organisations syndicales ayant leur siège dans la ville où se tiendra le Congrès.

3. — Le Conseil national fixe l'ordre du jour de chaque Congrès : il lui soumet un rapport sur sa gestion.

4. — Les statuts de la présente constitution sont revisables, s'il y a lieu, chaque année, par le Congrès national corporatif.

5. — Ce Congrès fixe la ville où aura lieu le Congrès suivant.

6. — Les associations confédérées auront seules qualité pour statuer sur les questions administratives, statutaires ou financières de la Confédération.

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

Toutes les organisations confédérées qui tiennent des Congrès annuels sont invitées, dans l'intérêt général, à tenir ces Congrès dans la ville même où se tiendra le Congrès national corporatif annuel, à proximité de la date fixée pour la tenue de ce congrès.

Dans toutes les villes où la même profession est subdivisée en plusieurs associations syndicales, il est recommandé à tous les confédérés d'user de leur influence et de leurs efforts pour aboutir à l'unification de l'organisation professionnelle.

Les Unions locales ou corporatives pourront, en ce cas, constituer des jurys d'arbitrage qui auront à statuer sur les litiges entre les divers syndicats.

ITALIE

De notre correspondant particulier :

Soyons sincère : le moment actuel n'est point favorable à notre parti. En Italie, dans la patrie même de Giordano Bruno, on n'est pas trop tendre pour la libre pensée : nos amis y sont jugés, emprisonnés, bannis, rien que pour n'avoir pu saisir les harmonies du capital et du travail. Un homme a juré d'anéantir le socialisme : c'est Francesco Crispi et il tient sa parole en poursuivant contre nos amis l'application des lois exceptionnelles que le Parlement a votées contre les anarchistes. Même il paraît que ces lois, disons plutôt ces violations grossières du droit et de la liberté, — de par lesquelles quiconque se refuse d'accepter le dogme de la pensée bourgeoise est à la merci du premier policier ambitieux, — risquent de devenir des lois ordinaires. Crispi va demander leur prorogation au Parlement et le Parlement l'accordera. On donne gaiement la nouvelle et on la confirme. Nos amis se battront vaillamment pour s'opposer à cette insulte qu'on veut lancer aux lois de toute nation civilisée : ils protesteront non seulement au nom du parti, mais au nom de tous ceux qui ne croient pas encore que la loi doive céder le pas au caprice et au bon plaisir des gouvernants.

De cette façon, le parti socialiste montrera encore une fois qu'il est le défenseur de toutes les conquêtes de la civilisation, que la bourgeoisie frappée d'une folle crainte voudrait détruire.

Le congrès ouvrier de Venise. — Cependant, malgré les lois exceptionnelles, les abus de la police, et autres expédients, le parti reste vivace : nous en avons eu une preuve au congrès, qui s'est tenu à Venise les 26, 27, 28 octobre sous la présidence du député Agnini et avec l'adhésion de cent quarante-deux Sociétés, presque toutes de la Haute-Italie. — Le profes-

seur Loria et les députés Ferri, Berenini, Prampolini avaient envoyé leur adhésion.

Les mesures adoptées sont presque toutes d'accord avec les points principaux de notre programme. Désormais nous pouvons affirmer que le principe de l'antinomie entre le capital et le travail a pénétré dans l'esprit de nos classes ouvrières. Après un long débat sur l'organisation générale des travailleurs, on approuva l'ordre du jour de notre confrère M. Lazzari :

« Le congrès est d'avis que l'organisation des classes ouvrières, sous la forme de Sociétés de secours mutuel, de coopération, etc., doit se fonder sur le principe de l'amélioration des conditions économiques, intellectuelles et morales des ouvriers salariés, au moyen de la résistance au système capitaliste, qui dispose de la main-d'œuvre en maître absolu, et en associant les forces ouvrières, par arts et métiers, en fédérations nationales et internationales, indépendantes des différentes organisations politiques, de sorte que les pouvoirs publics actuellement existants soient amenés à reconnaître le droit des travailleurs par des lois *ad hoc*. »

La lutte entre le prolétariat et le capitalisme comporte des ligues de résistance ; aussi l'ordre du jour suivant a-t-il été approuvé :

« Les Sociétés de résistance doivent devenir le point d'appui des *prud'hommes*, de sorte que ceux-ci puissent fonctionner d'une manière régulière et effective et être les interprètes des besoins et des droits des travailleurs. »

A propos de l'institution de caisses de retraite pour les ouvriers, on fixa le minimum de pension annuelle à 365 francs; la participation des ouvriers à l'administration fut votée.

Sur les Sociétés coopératives de consommation, on adopta l'ordre du jour suivant :

« Le congrès est d'avis que les Sociétés coopératives des ouvriers salariés, les Sociétés de production, de travail, de consommation, de crédit, d'assurance, ainsi que les Sociétés ayant un but d'éducation ou d'instruction mutuelle, doivent employer toute leur influence à obtenir des garanties capables d'en favoriser le développement, parce qu'elles représentent un véritable progrès à l'égard de l'économie publique, de l'hygiène publique, de l'instruction, de l'éducation et de la moralité des associés. »

La question de la condition des travailleurs de la mer fut abordée ; mais aucune résolution ne fut adoptée. La discussion n'en fut pas moins intéressante ; l'ordre du jour suivant, proposé par M. Agnini, en fut le résultat :

« Le congrès national ouvrier, tout en affirmant la nécessité d'organiser les travailleurs de la mer et d'améliorer leur condition, confie au comité fédéral des chambres du travail le soin d'étudier les rapports déposés au congrès, à charge d'en référer au prochain congrès national ouvrier. »

Le congrès a pensé que l'intervention des pouvoirs publics était nécessaire pour fixer :

1° La journée normale, au delà de laquelle le travail produit l'épuisement physique et moral ;

2° Un salaire *minimum*, satisfaisant aux exigences de la vie ;

3° La prohibition du travail nocturne, à l'exception des industries où il est

nécessaire ; en tout cas le travailleur ne doit pas être obligé au travail pendant deux nuits de suite ;

4° Le repos hebdomadaire, réglé suivant les exigences de la production et du travail.

On recommanda l'institution des prud'hommes, en souhaitant qu'elle soit encouragée et répandue, et que son fonctionnement régulier soit garanti.

La discussion des intérêts de la femme fut animée d'un esprit tout à fait moderne. Sous le régime capitaliste, la femme est exploitée ainsi que l'homme et même davantage ; aussi ses revendications sont-elles de même nature. L'ordre du jour de M. Lazzari voté à l'unanimité ne pouvait être plus clair :

« Le congrès déclare que la revendication des intérêts de la femme ne se fera que par l'émancipation complète du travail ; que leur cause est étroitement unie à celle du travail de l'homme ; que le traitement juridique et économique des deux sexes doit être égal. Les déclarations du congrès de Milan à ce sujet sont confirmées. »

Le congrès de Milan s'était borné à reconnaître l'égalité des salaires de l'homme et de la femme, à fixer la journée de travail à cinq ou huit heures selon les circonstances, etc. ; le congrès de Venise y a ajouté l'institution de *caisses de maternité* ayant pour but de fournir les moyens de subsistance aux ouvrières pendant la période qui précède et suit les couches.

En résumé, notre parti peut être content de ce congrès d'où est sortie affermie la solidarité générale de tous les travailleurs marchant à la conquête de leurs droits.

Le socialisme à la Chambre. — Dans le tournoi parlementaire du 29 novembre, le député Berenini, un des plus jeunes et des plus séduisants orateurs de notre parti, a obtenu un succès extraordinaire.

Pendant trois heures, il a attaqué avec beaucoup de talent et de vigueur les abus du gouvernement dans l'application des lois exceptionnelles. Il a démontré que le parti socialiste combat avec les armes du cœur et de l'esprit et que les lois de répression ne doivent pas le toucher.

Il a terminé son éclatante philippique par ces mots remarquables : « Le gouvernement n'entrave pas la foi religieuse ; pourquoi combat-il le socialisme, qui est une religion et l'espérance des malheureux ? D'ailleurs c'est en vain qu'on le combat.

« La mer elle-même ne pourra empêcher que les condamnés politiques envoient leurs salutations et leurs souhaits à leurs frères. »

BELGIQUE

M. Bourgeois chez les socialistes belges. — Nous lisons dans le *Peuple* de Bruxelles :

M. Léon Bourgeois, président du nouveau conseil des ministres de France, a fait, l'année dernière, un voyage en Belgique, afin d'y visiter nos installations coopératives et d'y étudier le mouvement ouvrier et socialiste.

M. Bourgeois a visité le Vooruit et la Maison du Peuple. Il est venu au *Peuple*, où Bertrand et les autres rédacteurs lui ont donné les renseignements

et les documents nécessaires pour l'étude qu'il voulait faire. M. Léon Bourgeois nous a dit être très préoccupé de la question sociale. Il voulait que l'Etat intervienne largement pour encourager les œuvres de prévoyance et d'assurance sociale, afin de prévenir les causes principales de la misère.

Le nouveau ministre a pu se rendre compte de la force et de la conscience du parti ouvrier en Belgique comme en France. Il a pu comprendre comment l'hostilité gouvernementale ne brise pas le parti socialiste, mais est et sera brisée, au contraire, par lui.

Les élections communales. — Nous avons critiqué à son temps la bizarre loi électorale municipale, à l'aide de laquelle la réaction avait voulu, selon l'énergique expression d'Edmond Picard, « nouer la braguette » au socialisme. Mais nous avons omis une particularité.

L'article 4 de la loi du 11 avril 1895 (amendement Helleputte) institue des conseillers supplémentaires, moitié patrons, moitié ouvriers (4 dans les communes de 20 à 70,000 habitants, 8 dans les communes de 70,000 habitants et plus), élus directement, au vote simple (non plural) et sous le régime de la proportionnelle absolue (sans privilège majoritaire), par les électeurs qui, inscrits sur la liste des électeurs communaux (c'est-à-dire âgés de trente ans au moins et justifiant de trois ans de résidence), sont en outre électeurs aux conseils de l'industrie et du travail.

L'élection des patrons a donné pour résultat : 36 libéraux et 30 cléricaux ; celle des ouvriers : 13 libéraux, 20 cléricaux et 33 socialistes, ce qui fait au total, patrons et ouvriers réunis : 49 libéraux, 50 cléricaux et 33 socialistes.

Si, pour les vingt-neuf villes qui ont voté, on totalise les résultats des deux scrutins (le complémentaire ou économique, et le régulier ou politique), on obtient les chiffres suivants : 330 libéraux, 323 cléricaux et 128 socialistes élus.

Ces résultats assurent la majorité aux libéraux dans onze villes : Anvers, Louvain, Malines, Mons, Ostende, Ixelles, Saint-Gilles, Josse-en-Oode, Tournai, Jumet et Gilly.

Aux cléricaux dans les huit autres : Alost, Bruges, Namur, Courtrai, Saint-Nicolas, Roulers, Lierre, Borgerhout.

Aux socialistes, dans une seule, à Seraing.

Dans neuf autres villes et ce sont les plus importantes, il n'y a pas de majorité : à Bruxelles, où le conseil communal se composera de 15 libéraux, 12 cléricaux et 12 socialistes, à Gand et à Liège, où la situation est presque la même qu'à Bruxelles, et enfin à Anderbeck, Laeken, Molembeek, Scharberk, Charleroi et Verviers.

Le trait essentiel de ces élections censitaires, c'est l'écrasement des libéraux et le succès incontestable des catholiques et des socialistes. Et, comme le mode compliqué de consultation politique avait surtout

été péniblement institué par crainte du Parti ouvrier et contre lui, son succès est un véritable triomphe. Dans chaque conseil communal de Belgique il y aura des censeurs impitoyables, des réformateurs audacieux avec lesquels il faudra bien compter. Les socialistes auront donc, malgré tout, leur part d'influence dans l'administration des communes.

Les forces ouvrières. — Aux élections pour les conseils de l'industrie et du travail, les votes des ouvriers socialistes ont constitué les trois quarts des suffrages exprimés.

ALLEMAGNE

Persécutions policières et judiciaires. — Nous lisons dans le *Vorwaerts :*

Les agissements de la police contre la démocratie socialiste, qui avaient si fort contribué, en septembre dernier, à attirer dans notre parti des légions de zélateurs enthousiastes, viennent de se renouveler ; une action collective a été de nouveau entreprise contre nous. On a perquisitionné dans les bureaux de la rédaction du *Vorwaerts,* chez le président de la Ligue socialiste, chez MM. Singer et Bebel, ainsi que chez presque tous les socialistes de Berlin, qui font partie, à un titre ou à un autre, d'un comité électoral, d'une commission locale ou de la rédaction d'un journal.

Le prétexte de ces perquisitions était la recherche de preuves permettant d'établir que les socialistes berlinois se trouvent en contravention avec les paragraphes 8 et 16 de la loi sur les associations. On a saisi tout ce qu'il était possible de saisir : les livres de caisse des comités électoraux, les listes de souscriptions, les carnets de notes, les portefeuilles et des lettres privées de toute espèce.

D'autre part, les tribunaux ont distribué, depuis octobre dernier, quatre-vingt-quinze années de prison pour délit de lèse-majesté.

Ces derniers jours, le tribunal de Leipzig, « considérant que les opinions socialistes sont incompatibles avec le serment de fidélité à l'empereur », frappa l'ouvrier Zinner, parce qu'il avait publiquement recommandé à des conscrits de conserver leurs opinions même dans les rangs de l'armée.

Puis sont venues les condamnations du citoyen Baumueller, journaliste de Magdebourg, et du citoyen Lütgenau, député de Dortmund.

Enfin, pour son discours d'ouverture du congrès de Breslau, quatre mois de prison ont été infligés à Liebknecht, le vénérable doyen de la démocratie socialiste militante.

ADRIEN VEBER.

P. S. — Les nécessités de la mise en pages ont forcé l'ajournement d'une grande partie de ce bulletin mensuel du Mouvement social international.

REVUE DES LIVRES

Merrie England by Robert Blatchford (Nunquam), editor of the *Clarion*, 1895.

Merrie England (1) est un exposé populaire du socialisme. Non pas que ce soit un « manuel », il y a trop de pages humoristiques et trop de pièces d'éloquence passionnée pour cela. Mais si ce n'est pas un livre d'Éléments, c'est une introduction aux Éléments, et même quelque chose de plus, car toutes les têtes de chapitre d'un cours complet d'économie politique y figurent. Pourtant l'allure polémique domine. C'est plutôt une machine de guerre bandée contre les adversaires déloyaux ou bêtes (les deux ne font souvent qu'un) des idées socialistes, qu'un véritable exposé de doctrine.

Le livre est composé d'une série de lettres adressées à M. Smith, forte tête et brave cœur, paysan d'Oldham, plus connu pour son robuste sens commun et son amour tout anglais des situations nettes et du franc jeu que pour sa science à voir plus loin que le bout de son nez aux jours d'élection.

Il faut d'abord convaincre M. Smith que toute idée nouvelle n'est pas nécessairement une mauvaise idée. Les preuves se pressent : les chemins de fer, le télégraphe, les « lois de fabrique », le câble transatlantique, combien de choses encore ont été déclarées utopiques par les « Thiers » et les « Taine » d'Angleterre! Les « Thiers » s'attaquaient de préférence aux chemins de fer et aux télégraphes; les « Taine » au suffrage universel et aux lois ouvrières. Même science profonde, même génie littéraire, et même impuissance radicale à comprendre leur temps.

Il convient ensuite de poser nettement le problème : Étant donnés un pays et un peuple, comment le peuple peut-il tirer le meilleur parti du pays et de lui-même? Ce n'est pas en faisant de son pays « l'entrepôt du monde ».

(1) I. Le problème de la vie. — II. L'école pratique. — III. Ville et campagne. — IV. L'Angleterre peut-elle se nourrir elle-même ? — V. La vie du travailleur. — VI. Un mauvais système, ce qu'il coûte. — VII. Qui fait la richesse, qui la récolte ? — VIII. Rente et intérêt. — IX. Le fils de ses œuvres. — X. Concurrence industrielle. — XI. Dilapidation. — XII. Bon marché. — XIII. Socialisme. — XIV. Que faire ? — XV. Le mobile du gain. — XVI. Maison divisée contre elle-même. — XVII. La survivance du plus apte. — XVIII. Socialisme et progrès. — XIX. Socialisme et esclavage. — XX. Industrie. — XXI. Le milieu. — XXII. Les droits de l'individu. — XXIII. Luxe. — XXIV. Moindres questions. — XXV. Meneurs payés. — XXVI. Représentation du travail. — XXVII. C'est notre vie qui se joue.

Cette idée de faire d'un pays, l'Angleterre ou tout autre, « l'entrepôt du monde » est un rêve plus sauvage que tous les prétendus rêves des socialistes.

La soi-disant « lutte pour l'existence » est de même une invention saugrenue, mais surtout intéressée. Elle est mise en avant pour justifier le système industriel, système 1) mauvais, déplaisant, mécanique 2) destructeur de la santé publique 3) nullement nécessaire 4) dangereux pour l'existence nationale.

Il est difficile en effet de contester les faits suivants : 1) Une immense majorité d'hommes honnêtes et actifs sont mal nourris, mal vêtus, mal logés. 2) Des milliers d'hommes meurent annuellement d'accidents et de maladies facilement évitables. 3) La vie moyenne du peuple est monstrueusement abrégée. 4) Le paupérisme est une plaie, c'est le lot de la majorité des travailleurs. 5) Plus et mieux on travaille, moins on est payé, c'est la règle presque invariable. 6) Les riches en général ne font œuvre utile ni de leurs mains ni de leur cerveau. 7) La richesse est plus estimée que la sagesse, l'activité et le mérite. 8) Des centaines de milliers d'hommes et de femmes cherchent du travail sans en trouver. 9) Il y a surproduction de blé, de coton, de houille, et il se trouve que la majeure partie de la classe ouvrière est sans pain, sans chemise, sans foyer. 10) Presque toutes les propriétés sont entre les mains de quelques oisifs, et presque toutes les lois sont faites expressément pour eux. 11) L'agriculture nationale périclite, au grand préjudice et à la ruine même de la nation. 12) La concurrence jette des milliers d'hommes en proie à une poignée de spéculateurs sans vergogne.

Partant de ces principes, assez nettement posés pour que M. Smith puisse les saisir sans peine, Nunquam n'a pas de difficulté à répondre aux deux questions suivantes : 1) La moderne Angleterre est-elle aussi heureuse qu'elle pourrait l'être ? 2) Mon Angleterre, la *Merrie England* vaut-elle mieux ? M. Smith doit accorder trois faits : 1) qu'avec tout son labeur et ses anxiétés, il vit misérablement; 2) que le tiers de son travail actuel suffirait à lui assurer une vie tolérable; 3) qu'il aurait beau s'exténuer de travail à inonder la terre de richesses, la limite de ses désirs sera toujours de vivre à peu près passablement.

Ici prend place la peinture de la société socialiste, non d'une société idéale à venir dans un temps lointain et problématique mais d'une société réalisable à brève échéance.

Vient ensuite la critique de la propriété actuelle; ce n'est pas, comme on l'a prétendu (1), tout le socialisme, mais c'en est une bonne partie. Il n'est pas mauvais que les principaux points de cette critique pénètrent partout. Des diagrammes suggestifs, qui ne peuvent prendre place ici, mettent la chose sous les yeux de M. Smith; d'éloquentes et décisives citations des plus profonds penseurs viennent à l'appui. Comme il est naturel, les grands écrivains anglais sont de préférence mis à contribution : M. Smith est un Anglais de race, foncièrement Anglais, il pourrait se défier des témoignages empruntés à l'étranger, allemands ou français; il faut ménager ses susceptibilités. Ces ménagements sont d'ailleurs provisoires. Tout s'élargira dans la suite. Partons

(1) A. Lichtenberger.

d'où nous sommes et non d'où nous ne pouvons être que plus tard. L'internationalisme au sens large du mot aura son tour. La rente, l'intérêt, le profit sont donc successivement analysées, au point de vue anglais, en prenant des exemples anglais, de ceux que M. Smith peut immédiatement comprendre parce qu'il les a continuellement sous les yeux : leçon de choses. Le duc de Plaza Toro, M. Bounderby (faits et fictions mêlés) sont passés par l'étamine.

Naturellement se présente alors la fameuse question des droits acquis : le rempart de la classe capitaliste, le tombeur des préjugés socialistes, l'homme fils de ses œuvres, celui qui s'est fait lui-même, la pose ainsi : Je vous fais tous vivre. Sans moi vous n'auriez pas même une pomme. — A quoi répond la parabole (illustrée d'une amusante gravure) de la pomme et des singes, des singes socialistes bien entendu. « Voici un dessin. Il représente un arbre le « long d'une rivière. Une pomme est tombée de l'arbre. Un singe veut « attraper la pomme. Il n'y arrive pas. Un second singe essaye, il n'y arrive « pas (il s'est suspendu au premier). Un troisième singe arrive (se suspend au « second) et attrape la pomme. Est-ce que le troisième réclamera la pomme « pour lui seul? Serait-ce juste? Pensez à cela, M. Smith, ce n'est peut-être « pas « pratique » mais c'est vrai. »

Les apologues et les illustrations de ce genre abondent dans *Merrie England*. C'est ce qui en fait le charme tout particulier, un charme difficile à faire sentir aux étrangers. Car les bonnes plaisanteries à sens sérieux ne se traduisent pas aisément.

A propos des divisions classiques du producteur, du consommateur, de l'intermédiaire, Nunquam soumet à un examen pénible et humiliant une personne d'ordinaire plus respectée : la loi de l'offre et de la demande. Il donne, chemin faisant, une théorie de la « dilapidation » et du « bon marché » qui lui est propre, en ce sens qu'il ne l'a trouvée exposée nulle part. Il s'en déclare l'inventeur sous bénéfice d'inventaire. En tous cas nul avant lui ne l'avait mise en si amusante et si vive lumière. Il faudrait traduire tout ce chapitre sur les allumettes. On pourra s'en moquer, comme un auteur comique illustre s'est moqué du chapitre d'Aristote sur les chapeaux. Molière nous a fait rire, Aristote n'en est pas diminué, c'est tout bénéfice.

Les derniers chapitres du livre sont, comme l'annonce Nunquam, des chapitres polémiques. Il s'agit d'écarter les préjugés contre le socialisme et de répondre aux arguments qu'on lui oppose le plus communément. Ces chapitres sont d'une éloquence humoristique qui n'a, sans doute, pas peu contribué à l'immense succès du livre (1). Avec une extrême finesse, car l'enthousiasme et même l'apparente folie sont ici pleines de sens, Nunquam, après avoir largement brossé le tableau du « socialisme idéal », apaise ses tons et dit très précisément ce qui doit et peut se faire à très brève échéance.

« Socialisme pratique », on ne prononce ce nom et on ne fait cette distinction qu'à regret. Comme si le souverain idéal n'était pas la pratique la plus excellente ! Quelle mauvaise farce que cette opposition prétendue de la théorie et de la pratique ! Quel sophisme ! Quelle pauvreté ! Mais il faut ne pas

(1) 875.000 exemplaires en Angleterre, sans compter les éditions américaines, belges, hollandaises, allemandes, suédoises, espagnoles.

trop heurter M. Smith d'Oldham, bon cœur, tête d'ailleurs un peu dure, qui répète encore, pour l'avoir entendue à tout propos, la maxime : « C'est bon en théorie, mais en pratique! » On lui fait donc voir le socialisme pratique. Quoiqu'insuffisant, il est déjà hardi ; il se résume dans cette formule : que le capital est très utile, mais que le capitaliste l'est beaucoup moins. Il n'est pas superflu de faire comprendre à M. Smith que le capitaliste ne saurait, malgré toute sa bonne volonté, mettre le sol, les maisons, les usines, et surtout les travailleurs du monde entier dans sa valise, si large soit-elle. On peut dire, sans rien risquer, bon voyage! au pur capitaliste.

Le chapitre des « meneurs » est un beau chapitre. Nunquam nous montre la situation des prétendus « meneurs » en Angleterre. Rien d'amer, nulle ironie, nulle invective ne se mêle aux constatations qu'il fait : « Dieu bénisse « le pauvre homme, dit-il en parlant de l'ouvrier anglais ! Pitié pour lui ! Il « travaille dur. Il n'est guère reconnaissant. Ce n'est pas sa faute. Charité, « John, pardon, humilité. Nous sommes tous de pauvres gens, tous tant « que nous sommes. »

C'est sur ces paroles que se clôt le livre traversé, d'un bout à l'autre, d'un large esprit à la fois shakespearien et chrétien : cette double inspiration est visible, et c'est ce mélange curieux qui fait, je crois, l'originalité littéraire du « Clarion ».

*
* *

Biblioteca della **Critica sociale.** — Federico Engels. — L'Economia politica (primi lineamenti di una critica dell'Economia politica), con introduzione e notizie bio-bibliografiche di Filippo Turati, Vittorio Adler, Carlo Kautsky e con appendice, prima editione italiana, publicata in occasione della morte dell'autore (5 agosto 1895). — Milano, uffizi della *Critica sociale*, 1895.

Ce livre est une commémoration. On y trouve, traduit pour la premiere fois en italien, un des premiers essais de Frédéric Engels. Il parut en 1844, à Paris, dans les *Annales franco-allemandes*. Il a été reproduit dans la *Neue Zeit* en 1890-91. Les grandes lignes en sont connues : c'est l'anticipation et le résumé avant la lettre du « Capital », qui ne devait être composé qu'en 1849-59. Un intérêt particulier s'attache donc à ce remarquable opuscule : c'est un document historique, il met en lumière la curieuse communion d'idées qui lia Marx et Engels avant même qu'ils fussent devenus les véritables frères intellectuels que l'on connaît. La théorie marxiste de la valeur, le matérialisme historique (puisqu'il est convenu d'appeler ainsi la loi qui constate la subordination des différents éléments de la civilisation à l'élément économique), la lutte des classes, tels sont les trois points capitaux développés par Engels avec une verve logique et une éloquence de propagandiste qui font encore aujourd'hui notre admiration. L'exposition dogmatique est entremêlée de polémiques contre Adam Smith, Ricardo, Mac Culloch qui sont un modèle de bonne et sérieuse plaisanterie humoristique. On y trouve à chaque page, après une exposition critique détaillée, des résumés comme celui-ci : « Plus les économistes donc s'approchent de notre temps, plus ils s'éloignent de l'honnê-

teté. Avec chaque année qui vient, croissent de nécessité les sophismes hypocrites destinés à maintenir au niveau des temps la doctrine économique. Par exemple, Ricardo est plus coupable qu'Adam Smith, et Mac Culloch plus coupable que Ricardo. » Le fond de l'exposé est puisé à la source hégelienne : la synthèse historique des prétendus concepts contradictoires. Ni Marx ni Engels n'ont jamais renié leurs origines hégeliennes. Ils prétendent seulement, et leur prétention paraît justifiée, donner un corps à la dialectique d'Hegel, en remplir de riches matériaux historiques les formules en apparence un peu vides : d'où la théorie de la valeur, considérée comme synthèse des antithèses dont vivent les économistes : valeur réelle et valeur d'échange, plus simplement comme synthèse du capital et du travail, termes déclarés désormais originairement identiques. D'où encore la formule si féconde de la lutte des classes pour l'abolition des classes; d'où enfin la synthèse du monopole et de la concurrence dans la chute simultanée des deux et l'abolition du principe qui les engendre.

Ces formules sont lumineuses. On les a trouvées trop simples. C'est pourtant à leur simplicité qu'elles doivent leur succès. Engels et Marx ont débrouillé le chaos de l'économie politique, comme Darwin et ses émules, prédécesseurs ou successeurs, ont débrouillé le chaos des espèces en les reliant, par une filiation directe, en véritable arbre généalogique. Aussi Enrico Ferri est-il justifié de mettre sur le même plan les deux révolutions opérées : l'une, dans le domaine des sciences naturelles; l'autre, dans le domaine des sciences sociales.

L'opuscule de Frédéric Engels reste encore aujourd'hui le résumé le plus vivant du marxisme dans ses grandes lignes.

Il est précédé dans l'édition italienne d'introductions et d'appendices considérables : un article nécrologique, signé « la Critica sociale » ; une étude biographique et critique sur Engels-Marx, par Filippo Turati; l'*Universalité d'Engels*, écrit le jour de ses funérailles, par Victor Adler; une exposition très complète du rôle et des idées de Engels et de Marx, par Karl Kautsky ; un appendice bibliographique. Il est suivi d'un appendice reproduisant les dernières lettres d'Engels, dont la correspondance fut énorme.

L'article de Filippo Turati nous fait entrer, avec des détails familiers, dans l'intimité intellectuelle de Marx et d'Engels. Celui de Victor Adler nous met sous les yeux l'érudition immense d'Engels; sa « polyglottie » en est une des faces les plus curieuses. Cette polyglottie l'amenait, dans sa correspondance, à mêler le français, l'anglais, l'allemand, l'italien, selon les besoins de l'expression, et, peut-être aussi, pour adresser à ses correspondants une délicate flatterie. Plus tard il y joignit, pour aider Marx, le russe et les langues du nord. Dans l'étude de Karl Kautsky sont passés en revue : Engels et le parti socialiste. — L'influence d'Engels et le matérialisme historique. — Le milieu, les premières armes, le concept de la lutte des classes. — Engels et Marx, la première œuvre classique (et de classe) d'Engels. — La nouvelle propagande, la « Ligue des Justes », le manifeste communiste. — Dans l'action, 1848, proscrit parmi les proscrits. — Écrits militaires. — L'internationale, les deux conseillers du prolétariat, autres œuvres. — Mésaventures domestiques. — L'hérédité scientifique de Marx, espérances et vœux.

L'œuvre commune d'Engels et de Marx, la publication du « Capital » est comparée à l'œuvre des Kepler et des Newton. Dans des genres différents, elles sollicitent également notre étude et, l'étude faite, commandent également notre respect.

PIERRE BOZ.

*
* *

P. ARGYRIADES. — **Almanach de la Question sociale**, illustré pour 1896. — Prix : 1 fr. 50; par la poste : 2 francs

Voici la sixième apparition de cette publication dont l'éloge n'est plus à faire et que son directeur dénomme « Revue annuelle du Socialisme international ». C'est, en effet, un recueil des faits et gestes des représentants du socialisme international, et un magazine d'articles et d'études où chacun retrace la projection faite en son esprit par les faits ou les théories.

Le tableau de l'année écoulée a été brossé par notre ami Louis Dubreuilh.

Le directeur de la *Revue Socialiste* a donné de bien spirituelles impressions sur « les arrivés ».

Place et Alavaill ont répété le cantique d'union socialiste.

Hector Denis a montré que Proudhon et Marx ont, l'un comme l'autre, reconnu que l'ouvrier était frustré d'une partie de la rénumération intégrale de son travail.

Selon Proudhon, la « plus-value » prélevée par la propriété est l'excédent de la valeur du produit sur le salaire; Marx précise et définit la plus-value : part du produit dépassant ce qui est nécessaire à l'entretien de la force du travail.

Bernard Lazare décèle l'inanité de l'antisémitisme et l'esprit haineux et réactionnaire de ses principaux tenants, qui au fond voudraient rétablir le règne de Dieu, c'est-à-dire de la barbarie, de la sottise, de l'ignorance et de la tyrannie.

Guesde et Bebel exposent : le premier, l'objectif du socialisme; le second, les bienfaisances morales et matérielles de sa réalisation demain.

A propos de la déconfiture de l'ordre national de la Légion d'honneur, Turot dénonce la conception bourgeoise de l'honneur. La maison bourgeoise s'effrite, et Pelloutier a déjà la vision de sa débâcle et de la poussée révolutionnaire des vagabonds.

Louise Michel, Paule Mink, Allemane, Fournière, Édouard Guy, Ackermann, Clémenceau, Élie Ducommun, Dejeante, etc..., parlent des miséreux, et J.-B. Clément leur propose « d'aller faire un tour à la Banque ».

Cipriani a évoqué des souvenirs de jeunesse. Rochefort vitupère « le sabre et le bénitier », — Vandervelde accuse la religion de développer la criminalité, — Charles Raymond, dans une pièce d'une grande hardiesse, *Monseigneur*, a dressé le catalogue de toutes les vilenies dont est susceptible le monde clérical et aussi l'hypocrisie bourgeoise (également flagellée par une page d'Engels), — tandis qu'Octave Mirbeau nous montre le type invraisemblable d'un curé de campagne assurant lui-même en civil la laïcité du convoi funèbre d'un homme de bien.

Dans l'ordre anti-religieux, à mentionner encore ma « Première Révolte » de Marya Cheliga et les articles politiques de Prudent-Dervillers et de Louis Bertrand.

L'année 1896 devant être marquée par le renouvellement intégral des conseils de toutes les communes de France, deux articles ont été consacrés au socialisme municipal par notre ami Landrin, conseiller municipal de Paris, et par votre serviteur.

Pendant que Jean Guettré s'adresse aux paysans, Boulard, Brissac et Jacques Gueux prêchent aux patriotes l'unité européenne et la République universelle, — et Letourneau honnit scientifiquement la guerre.

A rapprocher les « Marrons d'Inde », de Thiaudière, de l' « Appropriation », de Breton.

A citer encore l'article de Guillaume de Greef, sur la « Sociologie positive », — de Millerand, sur l' « Action socialiste », — et le triste « Paysage d'alcool », de Gustave Geffroy. Notre ami Geffroy habite sur les hauteurs d'un faubourg. Est-ce le spectacle quotidien des assommoirs qui a donné à la physionomie de notre ami, notamment à ses yeux, cette inoubliable expression de bonté mélancolique ?

Quant à Argyriadès, il nous parle, à la fin du volume : de son pays d'origine, la Macédoine ; — au milieu : des saillies prêtées au bouffon légendaire des pays d'Orient, Nasr-Eddin-Hodja ;—et au début : 1° de l'inéluctable avènement du socialisme, 2° grâce à la « *concentration socialiste, trusts et accaparements* » : tel est le titre de l'étude très fouillée consacrée par Argyriadès au processus économique qui aboutira au collectivisme.

Parmi les reproductions heureuses dont est coutumier Argyriadès, nous signalons : 1° une tirade prêtée, en son *Histoire de Florence*, par Machiavel à un ouvrier révolté ; — 2° une page de Sismondi sur « le préjugé » ; — 3° la traduction par le citoyen Vaillant, député de Paris, d'une profonde étude de Lassalle : *Qu'est-ce qu'une constitution ?*

Memento : L'Almanach de la Question sociale contient un triple calendrier, grégorien, républicain, socialiste, diverses statistiques intéressantes, et la liste des périodiques socialistes du monde entier, — plus une soixantaine de portraits et de gravures symboliques ou caricaturales.

*
* *

Psychologie des Foules, par Gustave Le Bon. — Bibliothèque de philosophie contemporaine. Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, Paris. Prix : 2 fr. 50.

« La plèbe est reine et les barbares avancent », s'écrie l'auteur à la fin de son premier essai de psychologie des foules. Les barbares ce sont naturellement les bataillons socialistes. Nous n'en signalons pas moins ce petit livre pour les vérités de détail qu'il contient, et nous félicitons M. Gustave Le Bon d'avoir flétri l'irresponsabilité, l'impersonnalité et la perpétuité de la caste administrative et de l'arrogante caste judiciaire, — d'avoir mis à l'actif des foules les grands faits historiques, Bouddhisme, Christianisme, Islamisme, Croisades, Réforme, Révolution, et de nos jours le Socialisme, « la seule illusion qui

soit vivante encore », — et d'avoir lui aussi protesté contre les dénonciateurs de la banqueroute de la science qui « ne nous a jamais promis ni la paix ni le bonheur. »

Dans l'agrégat qui constitue une foule psychologique, comme en chimie, il n'y a nullement somme et moyenne des éléments, il y a combinaison et création de nouveaux caractères, par la mise en commun des qualités générales, c'est-à-dire ordinaires des hommes composant la foule. Voilà pourquoi M. de Voltaire peut avoir plus d'esprit que tout le monde, — et qu'il est indifférent, selon M. Le Bon, qu'un Parlement soit composé d'une majorité de savants ou d'imbéciles, — et que le suffrage universel et la transformation progressive (par toutes petites étapes) des classes populaires en classes dirigeantes sont de beaucoup préférables au suffrage restreint et à son succédané la tyrannie des castes.

« Redoutons la puissance des foules, mais redoutons beaucoup plus encore la puissance de certaines castes. Les premières peuvent se laisser convaincre, les secondes ne fléchissent jamais. »

*
* *

Victor Considérant, sa vie, son œuvre, par Mme C. Coignet. — 100 pages in-8°, 2 francs. Félix Alcan, éditeur.

Parente et amie de Victor Considérant, très au courant des idées fouriéristes, puisque, mariée à un membre de l'Ecole sociétaire, Mme Coignet était très autorisée à raconter la vie intégrale de Considérant.

Elle l'a écrite un peu à la façon dont Plutarque composa les vies de ses héros, mais avec pas mal de scepticisme à l'égard de ce qu'elle dénomme les beaux rêves chimériques de Victor Considérant et de son temps.

Dans l'un des derniers numéros de la *Nouvelle Revue*, M. Izoulet s'est emparé d'une phrase de Mme Coignet sur le dédoublement de la question sociale en question matérielle ou économique et en question morale, pour en tirer cette conclusion que la transformation économique implique au préalable une transformation psychologique. Or, nous croyons que Mme Coignet n'a pas voulu aller aussi loin. Déclarer que le progrès social est inséparable du progrès moral ne signifie pas que ledit progrès social doit découler uniquement du progrès moral, et s'appuyer tout d'abord sur je ne sais quelle rénovation morale prêchée par les endormeurs. Contentons-nous de ne pas disjoindre la morale de l'économie. L'équilibre moral résultera fatalement de l'égalité économique, et réciproquement, ou plutôt concurremment.

*
* *

Benoit Malon. — **La Morale sociale**. Nouvelle édition, ornée d'un portrait de l'auteur, d'une préface biographique par Léon Cladel, et d'une introduction par Jean Jaurès. — Paris, Giard et Brière éditeurs, 16, rue Soufflot et Librairie de la *Revue Socialiste*, 10, rue Chabanais. — Prix : 3 fr. 50.

Ce livre, qui est plus et mieux qu'un manuel, est aussi pédagogique et bien plus vrai, plus ému, plus consciencieux, plus humain au sens généreux

du mot, partant plus éducatif que la plupart des manuels de morale qui sont entre les mains de la jeunesse des écoles.

C'est, écrit dans un style didactique, mais s'élevant, à certaines pages, jusqu'à l'éloquence, un exposé très clair, historique et critique, de l'évolution des idées morales à travers les religions et les philosophies, c'est-à-dire de la lente formation de l'idéal socialiste de justice et de bonté par la diffusion progressive du savoir et la réflexion des meilleurs de l'humanité.

Selon sa méthode ordinaire de consultation historique, Malon s'est efforcé de saisir, aussi bien dans les conceptions sociologiques modernes et contemporaines que chez les penseurs des grandes religions et des grandes philosophies du passé, les divinations du caractère social de la morale, les traces d'appel à la sociabilité, à l'altruisme, au dévouement social, à la conscience des droits de l'espèce.

Aux cris de désarroi poussés par Alfred de Musset et tant d'autres, qui n'ont su qu'étendre et creuser le champ des impressionabilités douloureuses, Malon répond par l'affirmation d'une morale sociale, selon laquelle l'humanité, organisée en un tout solidaire, devient à la fois le principe et la fin de la conduite morale, bref, par l'évocation de l'amour dans la vie commune.

La terreur des dieux s'en est allée; le « chacun pour soi », honte éternelle de l'intellectualité bourgeoise, est le contraire d'un principe moral; l'amour d'autrui est insuffisant, parce qu'encore trop individualiste; il n'est guères que le sentiment de la nécessité de la sociabilité, et ne vise pas au bonheur général de l'espèce humaine; seul le socialisme, avec son principe général de la solidarité humaine, donne réponse à toutes les questions de la vie morale quotidienne, et satisfaction à toutes les généreuses aspirations vers le mieux-être et le bonheur. L'humanité florissante, voilà le paradis qu'il faut gagner.

Cette réédition de la *Morale sociale* est précédée d'un portrait très ressemblant de l'auteur, d'une magnifique introduction de Jaurès, et de quelques pages de Léon Cladel, qui sont parmi les dernières qu'ait écrites le grand écrivain qui avait voulu se constituer le Plutarque de Malon.

Quant à l'introduction de Jaurès, c'est en quelque sorte l'explication du socialisme intégral, la conciliation de la grande découverte de Marx, que le fond tragique de l'histoire est rempli par les mouvements, manifestes ou latents, mais incessants, de la lutte des classes, avec la théorie des forces morales de Malon, — l'égoïsme du prolétariat étant un égoïsme impersonnel, qui s'oublie lui-même et s'emplit de générosité en s'ouvrant à l'espérance de l'affranchissement de l'humanité tout entière et de l'harmonie universelle.

ADRIEN VEBER.

La REVUE SOCIALISTE *a obtenu une* Médaille d'argent *à l'Exposition universelle de Bordeaux. — Elle avait exposé ses collections, ainsi que le* Précis de Socialisme *et le* Socialisme intégral *de son regretté fondateur Benoit Malon.*

L'Administrateur-Gérant : RODOLPHE SIMON.

Suresnes. — Imprimerie G. RICHARD, 8, rue des Bourets.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME VINGT-DEUXIÈME

(Deuxième semestre 1895)

N° 127. — JUILLET

		Pages
A. Millerand	L'Evolution socialiste	1
Léon Walras	Le Péril bimétalliste	14
Georges Renard	Lettres socialistes. — IV. Aux Employés	26
Yvan-Frec	A la Cour d'assises	32
Adolphe Meuron	A propos du projet de loi Trarieux	40
J. D. A.	Coup d'œil sur l'Histoire de l'avenir	54
Henri Mayor	Le Referendum et l'Initiative	66
Victor Jaclard	Nicolas Joukowski	74
Marié Oswald	L'organisation du Parti socialiste belge	82
Emile Vinck	Le Mouvement social en Belgique	90
A. Delon	La Question sociale devant les Corps élus	100
Paul Lagarde	Revue des Revues	105
Gaston Stiegler	Chronique théâtrale	111
Adrien Veber	Mouvement social	114
A. V. — L. C. — V. R.	Revue des Livres	121

N° 128. — AOUT

Jean Jaurès	Organisation socialiste. — Chap. IV. Esquisse provisoire de l'Organisation industrielle	129
Guillaume De Greef	L'Évolution des Croyances et des Doctrines politiques *(l'Egypte)*	161
Paul Buquet	Poésies d'après Heine	182
Pène-Heutte	Demain	185
Paul Lagarde	Une sociologie poétique	196
P. L.	Le Fédéralisme et la Question d'Orient	202
Pierre Boz	Revue de la Presse étrangère	214
Gustave Rouanet	Revue des Revues / Économie sociale	219
Paul Lagarde	Revue des Revues / Philosophie et Littérature	230
Gaston Stiegler	Chronique Théâtrale	234
Adrien Veber	Mouvement social	238
A. V. — P. R.	Revue des Livres	253

N° 129. — SEPTEMBRE

La Direction	Pour les Ouvriers de Carmaux	257
Georges Renard	Lettres socialistes. — V. Aux Membres du Corps enseignant	258
Guillaume De Greef	L'Evolution des Croyances et des Doctrines politiques. — L'Egypte (suite et fin)	273
Pierre Boz	La Grève de Chicago	293
Désiré Corbier	La Chanson du Faubourg	346
Guy-Valvor	Civilisation	348

Rodolphe SIMON	Congrès des Conseillers municipaux socialistes	354
Dr DELON	La Question sociale devant les Corps élus.	369
Adrien VEBER	Mouvement social	373
A. V.	Revue des Livres	380

No 130. — OCTOBRE

Georges RENARD	Libertaires et Libérâtres	385
Léon WINIARSKI	Le Matérialisme économique et la Psychologie sociale	388
Jules MAGNY	Histoire du Trade-Unionisme	411
René GHIL	Les Machines	422
Paul BUQUET	Va ton chemin — Liberté (poésies)	426
Ernest MUSEUX	Un grand Pastelliste (Maurice-Quentin De La Tour)	428
Louis HÉRITIER	Jean-Paul Marat avant 1789	436
Paul ROBIN	Un Manuel d'éducation intégrale	451
Constantin MILLE	Le Mouvement socialiste en Roumanie	454
Gustave ROUANET / Paul LAGARDE	Revue des Revues — Economie sociale	457
	Revue des Revues — Philosophie et Littérature	468
Gaston STIEGLER	Chronique Théâtrale	479
Adrien VEBER	Mouvement social (Congrès)	483
MOMIGLIANO. P. B. A. V.	Revue des Livres	500

No 131. — NOVEMBRE

Georges RENARD	Un pas en avant	513
ENRICO FERRI	Superstition socialiste et Myopie individualiste	515
Marie STROMBERG	Michel Bakounine	549
Paule MINK	Bras cassé	570
PRODHOMME	L'Evolution de la Musique vers une forme sociale	574
Georges RENARD	L'Ame de demain	578
Marié OSWALD	Le Socialisme en Angleterre	582
Pierre BOZ	L'Enseignement primaire	601
***	A la Maison du Peuple de Paris	610
Dr DELON	La Question sociale devant les Corps élus.	613
Jean AJALBERT	Le Mouvement littéraire	620
Gaston STIEGLER	Chronique théâtrale	626
Adrien VEBER	Mouvement social	630
A. V.	Revue des Livres	637

No 132. — DÉCEMBRE

DOMELA NIEUWENHUIS	L'Évangile d'un Révolté	641
Marie STROMBERG	Michel Bakounine (suite et fin)	672
Marcel ROBERT. P. BUQUET	Blasphème, — La Mort des Mondes, — Mort au Monde (poésies)	698
E. de POMPÉRY et Ch. GIDE	Le Travail-Fonction	700
Gustave ROUANET	Les Unions de la Paix et le Socialisme	708
Dr DELON	La Question sanitaire	715
Jean AJALBERT	Le Mouvement littéraire	720
Gustave ROUANET / P. L.	Revue des Revues — Economie sociale	727
	Revue des Revues — Philosophie et Littérature	735
Dr DELON	La Question sociale devant les Corps élus.	739
Gaston STIEGLER	Chronique Théâtrale	743
Adrien VEBER	Mouvement social	748
P. B. — A. V.	Revue des Livres	758
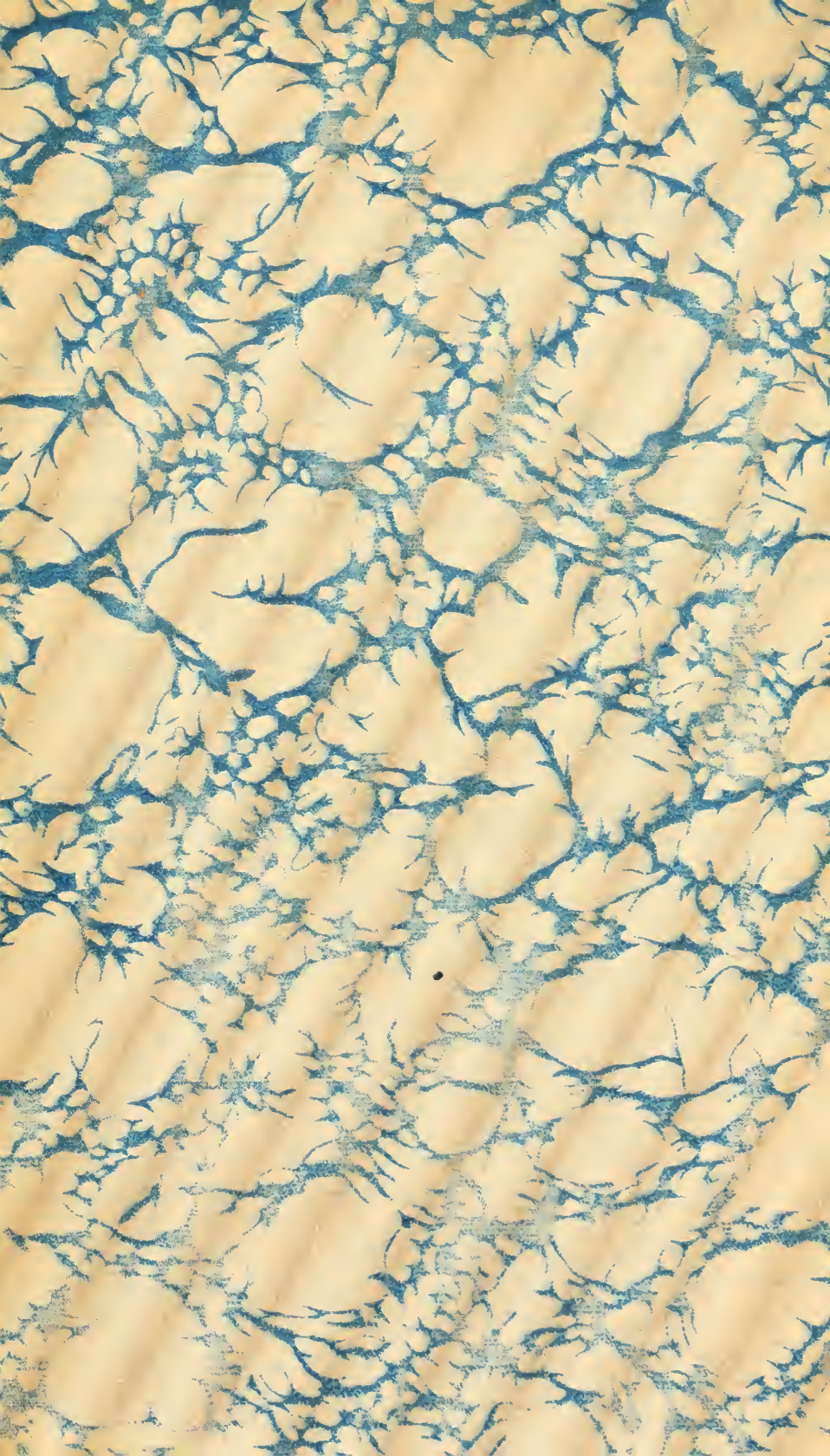
0